TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
40999

REVUE

DES

DEUX MONDES

QUATRIÈME SÉRIE

TOME XVII. — 1er JANVIER 1839.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Ce.
RUE DE SEINE, 14 BIS.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME DIX-SEPTIÈME.

QUATRIÈME SÉRIE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1839

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
40999

CONSIDÉRATIONS

SUR

L'HISTOIRE DE FRANCE.

DES SYSTÈMES HISTORIQUES,

DEPUIS LE XVIe SIÈCLE JUSQU'A LA RÉVOLUTION DE 1789.

SECONDE PARTIE.[1]

III.

Système de Mably. — Timidité de la science. — Travaux de Bréquigny. — Question du régime municipal et de l'affranchissement des communes. — *Théorie des lois politiques de la France*, par Mlle de La Lézardière. — *Qu'est-ce que le tiers-état?* pamphlet de Sieyes. — L'assemblée nationale constituante. — Accomplissement de la révolution. — *Abrégé des Révolutions de l'ancien gouvernement français*, par Thouret.

Jamais époque ne parut plus favorable aux progrès de la connaissance intime des divers élémens de notre histoire que les années qui suivirent 1750. Montesquieu venait de révéler avec génie ce qu'il y a d'enseignemens pour les peuples dans l'étude historique de leurs institutions nationales; de grands travaux d'érudition, entrepris sous le patronage du gouvernement, ralliaient ensemble et complétaient les travaux individuels des savans du XVIIe siècle; le *Recueil des his-*

(1) Voyez la livraison du 15 décembre 1838.

toriens de la France et des Gaules et celui des *Ordonnances des rois*, commencés, l'un en 1738, l'autre en 1723, se poursuivaient collatéralement (1). Des recherches exécutées à la fois sur différens points de la France, et qui devaient s'étendre de plus en plus, rassemblaient dans un dépôt unique, le cabinet des chartes, tous les monumens de législation royale, seigneuriale ou municipale épars dans les archives publiques ou privées du royaume (2). L'on n'avait pas encore vu un tel nombre de documens originaux publiés, ou mis, par leur réunion, à la portée des hommes studieux. Le temps paraissait donc venu pour qu'un regard plus pénétrant fût jeté sur les origines et les révolutions de la société française, pour que nos diverses traditions, rendues précises par la science, fussent rapprochées, conciliées et fixées, d'une manière invariable, dans une théorie qui serait la vérité même. Tout cela semblait infaillible, et pourtant il n'en arriva rien. Au contraire, il se fit, dans la manière d'envisager le fond et la suite de notre histoire, une déviation qui la jeta tout d'un coup aussi loin que possible de la seule route capable de conduire au vrai. Cette déviation, du reste, fut nécessaire; elle tenait à des causes supérieures au mouvement de la science elle-même, à un mouvement universel de l'opinion qui devait agir sur tout et laisser partout son empreinte.

Déjà se préparait dans les idées l'immense changement qui éclata dans les institutions en 1789. L'instinct d'une rénovation sociale, d'un avenir inconnu qui s'avançait et auquel rien, dans le passé, ne pouvait répondre, lançait fortement les esprits hors de toutes les voies historiques. On sentait d'une manière vague, mais puissante, que l'histoire du pays, celle des droits ou des priviléges des diffé-

(1) Le premier de ces recueils, *Rerum Gallicarum et Francicarum scriptores*, forme aujourd'hui 19 volumes, qui ont eu pour éditeurs : 1° dom Bouquet, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur (8 volumes, publiés de 1738 à 1752); 2° dom Haudiguier, dom Poirier, dom Housseau et dom Précieux, de la même congrégation (3 volumes, de 1757 à 1767); 3° dom Clément et dom Brial (2 volumes, de 1781 à 1786); 4° après la création de l'Institut, dom Brial seul (5 volumes, de 1806 à 1822); 5° MM. Daunou et Naudet, qui ont publié le tome 19e d'après le manuscrit laissé par dom Brial. — Le *Recueil des Ordonnances des rois* forme pareillement 19 volumes, qui ont eu pour éditeurs : 1° M. de Laurière (1 volume, publié en 1723); 2° M. Secousse (7 volumes, de 1729 à 1750); 3° M. de Villevaut (1 volume, publié en 1755, d'après le manuscrit laissé par Secousse); 4° M. de Bréquigny, associé à M. de Villevaut, mais en réalité travaillant seul (5 volumes, de 1763 à 1790); 5° après la création de l'Institut, M. de Pastolet (5 volumes, de 1811 à 1835).

(2) Ce dépôt fut créé, en 1762, par M. Bertin, ministre de la maison du roi. Des arrêts du conseil (8 octobre 1763 et 18 janvier 1764) réglèrent l'ordre du travail et pourvurent aux dépenses qu'il exigeait. Voy. la notice de M. Champollion-Figeac *Sur le Cabinet des Chartes et Diplômes de l'histoire de France*, 1827.

rens corps de l'état, des différentes classes de la nation, ne pouvait fournir à l'opinion que des forces isolées ou divergentes, et que, pour fondre ces classes si long-temps ennemies ou rivales dans une société nouvelle, il fallait un tout autre élément que la tradition domestique. Au-delà de tout ce que nous pouvions ressaisir par la tradition, au-delà du christianisme et de l'empire romain, on alla chercher dans les républiques anciennes un idéal de société, d'institutions et de vertu sociale conforme à ce que la raison et l'enthousiasme pouvaient concevoir de meilleur, de plus simple et de plus élevé. C'était la démocratie de Sparte et de Rome, abstraction faite de la noblesse et de l'esclavage qu'on laissait de côté, ne prenant du vieux monde que ce qui répondait aux passions et aux lumières du monde nouveau. En effet, l'idée du peuple, dans le sens politique de ce mot, l'idée de l'unité nationale, d'une société libre et homogène, ne pouvait être clairement conçue, frapper tous les yeux, et devenir le but de tous les efforts que par une similitude plus ou moins forcée entre les conditions de l'état social moderne et le principe des états libres de l'antiquité; l'histoire de France ne la donnait pas. Il fallait que cette histoire fût dédaignée ou faussée, pour que l'opinion publique prît son élan vers des réformes dont le but final était marqué dans les secrets de la Providence.

Au XVIe siècle, la renaissance des études classiques avait amené, par toute l'Europe, une invasion subite, mais passagère, des idées et des maximes politiques de l'antiquité. Ce mouvement, poussé à l'extrême en France, durant les guerres civiles qu'amena la réformation, et interrompu ensuite par le repos des partis religieux et la forte administration de Richelieu et de Louis XIV, fut repris, à la fin du XVIIe siècle, sous des formes d'abord voilées par la fiction et la poésie. Fénelon, cette ame ardente pour le bien général, cet esprit qui devina tant de choses que l'avenir devait réaliser, et qui, le premier, initia la nation à ses nouvelles destinées, offrit aux imaginations rêveuses le monde antique, l'Égypte et la Grèce, comme les modèles de la perfection et des vertus sociales. Au charme de ces illusions poétiques, succéda, pour continuer, avec plus de sérieux, le même pouvoir sur les esprits, une version de l'histoire de l'antiquité sobrement embellie par la plume naïve de Rollin. Chrétien comme Fénelon, Rollin jeta sur les rudes et austères vertus des républiques païennes, un reflet de la morale de l'Évangile; il fit aimer des caractères qui, peints avec des couleurs complètement vraies, n'eussent excité que la surprise ou une froide admiration. Le prodigieux succès

de son histoire ancienne, et de ce qu'il publia de l'histoire romaine, fraya le chemin à ceux qui vinrent après lui, avec plus de conscience de ce qu'ils faisaient, poursuivre la même œuvre, d'une manière bien autrement directe, par la logique et par l'éloquence. Le premier de ces avocats de la société antique contre le monde moderne, l'abbé de Mably, trouva des auditeurs préparés, et quelques ames déjà ouvertes à l'enthousiasme des grandes vertus et du dévouement civiques. Il fixa par la démonstration et le raisonnement, il érigea en principes sociaux, les choses que la poésie et le simple récit avaient fait aimer et admirer. Il prêcha la liberté, l'égalité sociale et l'abnégation patriotique; il présenta le bonheur de tous comme fondé sur l'absence du luxe, l'austérité des mœurs et le gouvernement du peuple par lui-même; il fit entrer dans le langage usuel les mots de patrie, de citoyen, de volonté générale, de souveraineté du peuple, toutes ces formules républicaines qui éclatèrent avec tant de chaleur et d'empire dans les écrits de Jean-Jacques Rousseau (1).

Mably, logicien froid, mais intrépide, non content d'attirer les esprits hors de l'histoire nationale, résolut de la transformer elle-même, de lui imposer son langage, et de la faire servir de preuve à ses maximes de gouvernement. Telle fut la tentative qui donna naissance à l'ouvrage intitulé *Observations sur l'histoire de France*, ouvrage dont la première partie parut en 1765, et la seconde vingt-trois ans après (2). L'auteur de cette nouvelle théorie historique différa surtout de ses devanciers, en se plaçant en dehors de toutes les opinions traditionnelles, et en appelant les faits sur le terrain de ses propres idées et de sa croyance individuelle. Ne prenant de chaque tradition de classe ou de parti que ce qui lui convenait, il n'en rejeta aucune, et les employa toutes, mutilées et tronquées à sa guise. Son système, formé capricieusement de lambeaux de tous les autres, n'eut rien de neuf que sa phraséologie empruntée à la politique des anciens. Aussi n'entreprendrai-je pas d'en donner le sommaire complet; ce serait tomber dans une foule de redites, dont rien ne compenserait l'ennui. J'ai pu résumer les systèmes de Boulainvilliers et de Dubos, ils sont tout d'une pièce, et dans cette unité il y a quelque chose d'imposant. Chacun d'eux, en outre, est sorti des entrailles

(1) Voyez, sur ces deux écrivains, d'admirables pages de M. Villemain, *Cours de Littérature française*, tome II, leçons 1re et 2e.

(2) Dans l'édition de 1765, publiée par l'auteur, l'ouvrage s'arrêtait au règne de Philippe de Valois et contenait 4 livres. La suite forma 4 nouveaux livres dans l'édition posthume de 1788.

de l'histoire de France; mais il n'en est pas de même pour celui de Mably, fruit d'une inspiration étrangère à notre histoire, composé d'emprunts disparates faits aux théories précédentes, et de capitulations peu franches et rarement habiles avec la science contemporaine.

Le propre de ce système, son caractère essentiel est, je le répète, de mêler et de confondre des traditions jusque là distinctes, de rendre commune au tiers-état la démocratie des anciens Franks, et d'abandonner, pour ce même tiers-état, son vieil héritage de liberté, le régime municipal romain. L'abbé de Mably admet, avec Boulainvilliers, une république germaine transplantée en Gaule pour y devenir le type idéal et primitif de la constitution française, et, avec Dubos, la ruine de toute institution civile par l'envahissement de la noblesse. Il part du même point que François Hotman, d'une nationalité gallo-franke, pour arriver à sa conclusion politique, le rétablissement des états-généraux. S'il n'érige pas, comme le publiciste du XVIe siècle, les Franks en libérateurs de la Gaule, le choix libre des lois personnelles a pour lui la même vertu que cette délivrance, celle de faire un seul et même peuple des conquérans et des vaincus. La tradition romaine se trouve ainsi éliminée sans aucun détriment, et même avec une apparence de profit pour les classes qui l'avaient conservée durant des siècles avec tant de fidélité, et maintenue si énergiquement par l'organe de leurs avocats et de leurs publicistes. Ce qui ressort de plus clair au milieu de cette confusion historique, c'est la prédilection de l'auteur pour la forme démocratique du gouvernement des Franks au-delà du Rhin, telle qu'on peut l'induire du livre de Tacite, et la découverte, sous Charlemagne, d'un gouvernement mixte de monarchie, d'aristocratie et de démocratie avec trois états, clergé, noblesse et peuple, prenant part à la formation des lois dans des assemblées constitutionnellement périodiques. Après avoir bâti cet idéal de gouvernement monarchique, Mably le montre avec regret incapable de durer, comme il avait montré, avec des regrets semblables, la république des Franks incapable de se soutenir après la conquête de la Gaule. Tous ses raisonnemens là-dessus, fondés sur des considérations puisées dans la lecture des politiques de l'antiquité, sur les vices et les vertus des peuples, sur la passion de la gloire et celle des richesses, sur l'imprévoyance et la prévoyance de l'avenir, sont vides, creusement sonores, et parfaitement inapplicables aux temps et aux hommes (1).

(1) *Observations sur l'histoire de France*, liv. I et II.

L'abbé de Mably ne fait aucun effort pour éluder ou atténuer le fait de la conquête. Il en avoue toutes les violences, mais avec cette singulière apologie : « L'avarice des empereurs et l'insolence de leurs « officiers avaient accoutumé les Gaulois aux injustices, aux affronts « et à la patience. Ils ne sentaient point l'avilissement où la domi- « nation des *Français* (1) les jetait, comme l'aurait fait un peuple « libre. Le titre de citoyens romains qu'ils portaient n'appartenait « depuis long-temps qu'à des esclaves (2). » Parti de là, il entre en plein système, en établissant pour toute personne vivant sous la domination franke, la prétendue faculté de changer de loi, et dès-lors la race gallo-romaine s'absorbe pour lui politiquement dans la société de ses vainqueurs (3). « Un Gaulois, dit-il, après avoir déclaré qu'il « renonçait à la loi romaine pour vivre sous la loi salique ou ripuaire, « de sujet devenait citoyen, avait place dans les assemblées du « champ de mars, et entrait en part de la souveraineté et de l'admi- « nistration de l'état... (4). » Le point capital est atteint, mais une grave difficulté se présente. Comment expliquer la distinction légale qui subsiste jusqu'au xe siècle entre les Franks et les Romains? L'auteur ne s'en émeut guère; ses réminiscences des rhéteurs anciens lui viennent en aide, et il ajoute avec une assurance imperturbable : « Malgré tant d'avantages attachés à la qualité de Français, il est « vrai que la plupart des pères de famille gaulois ne s'incorporèrent « pas à la nation française et continuèrent à être sujets. On ne con- « cevrait pas cette indifférence à profiter de la faveur de leurs maîtres, « si l'on ne faisait attention que la liberté que tout Gaulois avait de « devenir Français lavait la honte ou le reproche de ne l'être pas. « Le long despotisme des empereurs, en affaissant les esprits, les avait « accoutumés à ne pas même désirer d'être libres (5). »

Le Charlemagne de l'abbé de Mably est, de même que celui du comte de Boulainvilliers, le restaurateur des assemblées nationales; mais, en outre, il a des vertus que le publiciste gentilhomme ne s'était pas avisé de lui prêter, c'est un philosophe ami du peuple. « Quelque humilié que fût *le peuple* depuis l'établissement des sei- « gneuries et d'une noblesse héréditaire, il en connaissait les droits

(1) Montesquieu et Dubos s'étaient gardé de ce ridicule anachronisme; ils avaient toujours écrit *les Francs*.

(2) *Observations sur l'histoire de France*, édition de 1788, tom. I, pag. 243.

(3) Voyez plus haut chapitre II, pages 762 et suivantes.

(4) *Observations sur l'histoire de France*, tom. I, pag. 248.

(5) *Ibid.*, pag. 249. — Remarques et preuves, pag. 315 et 316.

« imprescriptibles, et avait pour lui cette compassion mêlée de respect « avec laquelle les hommes ordinaires voient un prince fugitif et « dépouillé de ses états. Il fut assez heureux pour que les grands « consentissent à laisser entrer *le peuple* dans le champ de mars, qui « par là redevint véritablement l'assemblée de la nation.... Il fut « réglé que chaque comté députerait au champ de mars douze re- « présentans choisis dans la classe des rachimbourgs ou, à leur dé- « faut, parmi *les citoyens les plus notables de la cité*, et que les avoués « des églises, qui n'étaient alors que des *hommes du peuple*, les ac- « compagneraient (1). » Ce portrait du premier empereur frank et cette interprétation de quelques articles de ses capitulaires sont de grandes extravagances, et pourtant j'ai à peine le courage de les qualifier ainsi. Il y eut de la puissance morale dans ces rêves d'une représentation universelle des habitans de la Gaule aux assemblées du champ de mai, et d'un roi s'inclinant, au VIIIe siècle, devant la souveraineté du peuple. Ils infusèrent au tiers-état cet orgueil politique, cette conviction de ses droits à une part du gouvernement, qui jusque-là n'avaient apparu que chez la noblesse. C'étaient de singulières illusions, mais ces chimères historiques ont contribué à préparer l'ordre social qui règne de nos jours, et à nous faire devenir ce que nous sommes.

Une fois que l'abbé de Mably, prêtant ses idées à Karle-le-Grand, a érigé, par les lois de ce prince, le peuple en pouvoir politique, le peuple, ou, comme il le dit lui-même, ce qui fut depuis le tiers-état, devient le héros de son livre. Il suit la destinée de ce souverain déchu, rétabli, et déchu de nouveau, avec une affection qui s'inquiète peu des tortures qu'elle fait subir à l'histoire. Il signale d'abord, comme un grand vice dans les institutions carolingiennes, la prétendue division de l'assemblée nationale en trois ordres distincts et indépendans l'un de l'autre; puis, sous les successeurs de Charlemagne, il voit, ce sont ses propres expressions, les trois ordres cesser de s'entendre et le peuple n'être plus compté pour rien. En analysant le reste de l'ouvrage, on y trouve, pour thèses principales, les propositions suivantes : « Le peuple tomba dans un entier asservissement par la ré- « volution qui rendit héréditaires les grands offices, et souveraines « les justices des seigneurs. — L'affranchissement des communes et « la ruine du gouvernement féodal lui rendirent quelque liberté dans

(1) *Observations sur l'histoire de France*, tom. II, pag. 78, 81. — Remarques et preuves, pag. 295, 299.

« les villes. Il profita de ces changemens qui ne furent pas son ou-
« vrage, mais il ne recouvra pas ses anciens droits politiques. — Une
« ombre de ces droits reparut au XIVe siècle dans les états-généraux.
« Ces assemblées ne furent qu'une image imparfaite de celles que
« Charlemagne avait jadis instituées. — Les états-généraux de 1355
« et ceux de 1356 montrèrent quelque connaissance des droits de la
« nation; mais l'incapacité et l'imprévoyance de ces deux assemblées
« rendirent infructueux les efforts qu'elles firent pour le rétablisse-
« ment de la liberté (1). » Telle est, pour l'auteur des *Observations sur l'histoire de France*, la série des grands faits politiques; toutes les autres considérations ne sont à ses yeux que secondaires. Pour employer le langage de l'école, ce sont là ses prémisses, et voici sa conclusion énoncée par lui-même, conclusion qui renferme tout l'esprit du livre et embrasse à la fois, pour la France, le passé et l'avenir. « En détruisant les états-généraux pour y substituer une
« administration arbitraire, Charles-le-Sage a été l'auteur de tous
« les maux qui ont depuis affligé la monarchie. Il est aisé de démon-
« trer que le rétablissement de ces états, non pas tels qu'ils ont été,
« mais tels qu'ils auraient dû être, est seul capable de nous donner
« les vertus qui nous sont étrangères et sans lesquelles un royaume
« attend, dans une éternelle langueur, le moment de sa destruc-
« tion (2). »

Ce vœu du publiciste ne tarda guère à se réaliser; le rétablissement des états-généraux eut lieu en 1789, et il fut aussitôt suivi d'une immense révolution qui renouvela la société, balayant tout ce qu'il y avait d'ancien dans les institutions de la France, les états-généraux comme le reste. C'était le but de la Providence, le grand dessein à l'accomplissement duquel travaillèrent, sans le connaître, les écrivains du XVIIIe siècle, par la philosophie et par le sophisme, par le faux et par le vrai, par l'histoire et par le roman. Il y a plus de roman que d'histoire dans le système de Mably, mais qu'importait à ses contemporains? Ce qu'ils demandaient, ce qu'il leur fallait, c'était l'excitation révolutionnaire, non la vérité scientifique; c'est ce qu'on doit se dire, en jugeant ce livre pour lui marquer exactement sa place. L'auteur n'avait aucune science des antiquités nationales; les études de toute sa vie avaient roulé sur l'antiquité classique et sur la diplomatie moderne. Il fit tardivement et rapi-

(1) *Observations sur l'histoire de France*, liv. III, chap. I et VII; liv. IV, chap. III; liv. V, chap. II et III.

(2) *Ibid.*, tom. VI, pag. 213.

dement la revue des monumens de notre histoire; mais l'idée systématique de son livre fut antérieure à toute recherche des documens originaux, et conçue d'après des ouvrages de seconde main. Il eut pourtant la prétention de donner ses idées pour la voix de l'histoire elle-même, et de présenter une longue série de textes qui rendissent témoignage pour lui.

Tel est l'objet des *remarques et preuves* placées à la fin de chaque volume, et où se mêle, à des citations textuelles, la défense polémique des principales assertions de l'auteur. Il y a ainsi, dans l'ouvrage, deux parties distinctes : l'une, l'exposition dogmatique, raide, guindée et sentencieuse; l'autre, la discussion, accompagnée de preuves, plus simple, plus claire, mais dépourvue de suite, d'ordre et de profondeur. Cette seconde portion du livre semble appliquée à la première comme des étais mis contre un bâtiment qui, de lui-même, ne resterait pas debout. Là se trouve le titre le plus sérieux de l'abbé de Mably à la réputation d'interprète de notre histoire, et toutefois ses *remarques et preuves* ne sont guère qu'un assemblage de négations ou d'affirmations téméraires, de doutes capricieux, d'attaques presque toujours gratuites contre des opinions antérieures, et d'allégations peu intelligentes des documens originaux. L'abbé Dubos est, pour le nouveau publiciste du tiers-état, un adversaire perpétuel. C'est contre lui que se dirige le plus fort de sa polémique; il le réfute d'après Montesquieu, puis il s'attaque à Montesquieu lui-même contre lequel il argumente, à tort et à travers, frappant tantôt sur quelque assertion vulnérable, tantôt sur des opinions beaucoup mieux fondées que les siennes (1). Quant à Boulainvilliers, il ne le reprend qu'une seule fois et sur un point unique, sa fameuse proposition : *Tous les Francs furent gentilshommes et tous les Gaulois roturiers* (2); et en effet, ce seul point de dissidence levé, tout le fond du système de Boulainvilliers, pour ce qui regarde l'histoire des deux premières races, rentre dans le système de Mably.

Ce qu'il y a de plus aigre et de plus dédaigneux dans cette polémique s'adresse à la partie la plus vraie et la plus féconde du système de Dubos, la persistance du régime municipal romain (3). Mably nie la durée de ce régime avec une suffisance incroyable. Il impute à des chimères de vanité la tradition qui attribuait à plusieurs villes un droit immémorial de juridiction sur elles-mêmes. Il voit un signe de

(1) *Observations sur l'histoire de France*, tom. II, remarques et preuves, pag. 254, 272.
(2) *Ibid.*, pag. 243.
(3) *Ibid.*, tom. III, remarques et preuves, pag. 315, 325.

peu de science historique dans l'arrêt du parlement de Paris, favorable à l'antique liberté municipale de Reims (1). Il ne trouve rien de commun entre les sénats des cités gallo-romaines et l'échevinage des villes du XIIe siècle, rien dans les actes publics ou privés des deux premières races qui dénote l'existence d'une magistrature et d'une justice urbaines. « Prétendre, dit-il assez cavalièrement, que quel-« ques villes ont pu conserver leur liberté pendant les troubles qui « donnèrent naissance au gouvernement féodal, et reconnaître ce-« pendant un seigneur, c'est avancer la plus grande des absurdités... « Soutenir que quelques villes, en se révoltant, ont pu secouer le joug « de leur seigneur avant le règne de Louis-le-Gros, c'est faire des « conjectures qui n'ont aucune vraisemblance et que tous les faits « semblent démentir (2). »

Du reste, Mably n'a pas toujours heurté aussi rudement la vérité historique; il se trouve même en plusieurs points d'accord avec elle. Il a vu juste sur l'ancienne organisation des tribus frankes, sur l'absence chez elles d'un corps de noblesse privilégié, et sur le sens si controversé des mots *terre salique*, mots qui désignaient simplement l'héritage en biens-fonds, le domaine paternel chez les Franks saliens, et non une terre concédée pour un service public, non pas même un lot de terres conquises (3). Les nations germaines qui ne devinrent point conquérantes comme les Franks et restèrent établies au-delà du Rhin, excluaient de même les filles de tout partage de la succession immobilière. La loi des Thuringiens s'énonce là-dessus de manière à rendre parfaitement clairs les motifs d'une pareille exclusion; voici les termes de cette loi :

« Que l'héritage du mort passe au fils et non à la fille. Si le défunt « n'a pas laissé de fils, que l'argent et les esclaves appartiennent à la « fille, et la terre au plus proche parent dans la ligne de descen-« dance paternelle. S'il n'y a pas de fille, la sœur du défunt aura « l'argent et les esclaves, et la terre passera au plus proche parent du « côté paternel. Que si le défunt n'a laissé ni fils, ni fille, ni sœur, « et que sa mère seulement lui survive, la mère prendra ce qu'aurait « dû avoir la fille ou la sœur, c'est-à-dire l'argent et les esclaves. « S'il n'y a ni fils, ni fille, ni sœur, ni mère survivans, celui qui sera « le plus proche dans la ligne paternelle prendra possession de tout

(1) *Observations sur l'histoire de France*, tom. III, remarques et preuves, pag. 325.
(2) *Ibid.*, ibid.
(3) *Ibid.*, tom. II, remarques et preuves, pag. 243, 363.

« l'héritage, tant de l'argent et des esclaves que de la terre. Quel « que soit celui auquel la terre sera dévolue, c'est à lui que doivent « appartenir le vêtement de guerre, c'est-à-dire la cuirasse, la « vengeance des proches, et la composition qui se paie pour l'homi- « cide (1). »

Le succès de l'ouvrage de Mably fut immense; pour lui, il n'y eut pas de partage de l'opinion comme pour les théories de Dubos et de Boulainvilliers, il trouva dans toutes les classes de la nation des admirateurs et des prosélytes. Adhérer au nouveau système, c'était faire preuve de philosophie, de patriotisme et de libéralité d'ame (2); il exerçait sur les esprits les plus graves et les plus capables de le juger une sorte de fascination. En 1787, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres accepta la mission de décerner le prix d'un concours ouvert pour l'éloge de l'auteur des *Observations sur l'histoire de France*. Cette académie, gardienne de la méthode et de la vérité historiques, couronna un discours où, entre autres choses du même genre, se trouvait le passage suivant : « Deux idées neuves et bril- « lantes ont frappé tous les esprits. La première est le tableau d'une « république des Francs qui, quoi qu'on en ait dit, n'est nullement « imaginaire. On y voit la liberté sortir avec eux des forêts de la Ger- « manie, et venir arracher la Gaule à l'oppression et au joug des « Romains. Clovis n'est que le général et le premier magistrat du « peuple libérateur, et c'est sur une constitution libre et républicaine « que Mably place, pour ainsi dire, le berceau de la monarchie... La « seconde est la législation de Charlemagne. C'est à ce grand homme, « qu'il regarde comme un phénomène en politique, que Mably s'est « arrêté avec le plus de complaisance; il nous montre, dans Charle- « magne, le philosophe, le patriote, le législateur; il nous fait voir « ce monarque abjurant le pouvoir arbitraire toujours funeste aux « princes. Charles reconnaît les droits imprescriptibles de l'homme « qui étaient tombés dans l'oubli (3)... »

(1) Hereditatem defuncti filius non filia suscipiat. Si filium non habuit qui defunctus est, ad filiam pecunia et mancipia, terra verò ad proximum paternæ generationis consanguineum pertineat... ad quemcumque hereditas terræ pervenerit, ad illum vestis bellica, id est lorica et ultio proximi et solutio leudis debet pertinere. (*Lex Angliorum et Werinorum, hoc est Thuringorum*, apud Canciani Barbarorum leges antiq., tom. III, pag. 31.)

(2) « Ses principes ont été adoptés par tous ceux qui n'ont pas l'ame servile, les bons ci- « toyens, tous les Français qui aiment encore la patrie. » (Éloge historique de Mably, par l'abbé Brizard, en tête des *Observations sur l'histoire de France*, édition de 1788, tom. I, pag. 46.)

(3) *Ibid.*, pag. 41.

L'approbation expresse ou tacite que donnèrent à ces niaiseries emphatiques des hommes tels que MM. de Bréquigny, du Theil, Gaillard, Dacier, montre à quel point la véritable science était alors timide et indécise. Déjà bridée, pour ainsi dire, par la constitution despotique du gouvernement et par les habitudes d'esprit qui en résultaient, elle le fut dans un autre sens par l'entraînement universel vers les idées démocratiques. Le courant de l'opinion la dominait et la forçait, quoi qu'elle en eût, de souscrire aux raisonnemens *à priori* sur les questions fondamentales. La science, du reste, bornée de plus en plus à des recherches partielles, se montrait singulièrement peu inventive en conclusions de quelque généralité; elle ne parlait guère pour son propre compte, et se mettait au service de ceux qui cherchaient après coup, dans les faits, la preuve de leurs idées. En un mot, il y avait une sorte de divorce entre le travail de collection des documens originaux et la faculté d'en comprendre et d'en exprimer le sens intime.

Par exemple, dans les grands recueils de monumens historiques, où l'éditeur, en présence des textes, aurait dû ressentir avec inspiration le besoin de prêter un sens à la suite chronologique des récits ou actes originaux qui se déroulaient sous sa plume, cet éditeur, quelque intelligent qu'il fût, s'abstenait presque de toute vue d'ensemble, de tout commentaire tant soit peu large, sur les mœurs, les institutions, la physionomie des époques importantes. Dom Bouquet et la plupart de ses successeurs dans le travail de la collection des historiens de la France et des Gaules, poussèrent jusqu'à l'excès cette réserve, ou pour mieux dire cette faiblesse. Leurs préfaces, du premier tome au dixième inclusivement, n'offrent que deux dissertations *ex professo*, l'une sur les mœurs des Gaulois, l'autre sur l'origine des Franks et quelques usages du gouvernement mérovingien, toutes les deux incomplètes et sans portée, soit dans la solution, soit dans la position des problèmes historiques. Ni la question de la conquête et de ses suites politiques, si vivement controversée alors, ni les lois des Franks et les autres documens législatifs de la première race, ni la révolution qui mit fin au règne de cette dynastie, ni la législation de Charlemagne qui donnait lieu à tant d'hypothèses et d'imaginations fantastiques, ni la dissolution de l'empire frank, ni les causes et le caractère du démembrement féodal, ne sont l'objet d'aucun examen, d'aucune explication, soit critique, soit dogmatique. Le tome XI, publié en 1767, présente des considérations, assez nombreuses il est vrai, mais partielles et détachées, sur la succession à la

couronne, l'association au trône, le droit d'aînesse, le sacre, le domaine des rois, les cours plénières et d'autres institutions de la troisième race; puis, l'absence de toute dissertation revient après ce volume, et se prolonge jusqu'à ceux qui, postérieurs à la révolution française, appartiennent au XIXe siècle et à dom Brial, le dernier des bénédictins, devenu membre de l'Institut.

On avait moins à demander, en fait de conclusions historiques, aux éditeurs du recueil des ordonnances des rois de la troisième race; leur cercle était plus borné, mais, dans ce cercle même, ils auraient pu faire davantage pour l'interprétation des monumens qu'ils rassemblaient. Laurière et Secousse, dont les noms se succèdent en tête de ce recueil conduit par eux jusqu'au neuvième volume, n'ont traité, dans leurs préfaces, que des points isolés ou secondaires de l'ancienne législation française. *Les amortissemens, les francs fiefs, le droit d'aubaine, le droit de bâtardise, les guerres privées, les gages de bataille, l'arrière-ban, les monnaies*, surtout *le domaine de la couronne* du XIIe au XVe siècle, sont les principaux thèmes de leurs dissertations qui offrent seulement, çà et là, quelques pages sur les états-généraux et particuliers du royaume. Les réformes législatives de saint Louis avec leurs conséquences politiques, la transformation du droit coutumier sous l'influence du droit romain, cette marche graduelle vers l'unité sociale qui se poursuit de règne en règne, tantôt sur un point, tantôt sur l'autre, rien de tout cela n'est signalé par les deux savans éditeurs auxquels, certes, la sagacité ne manquait pas. Des considérations de détail, qu'ils jettent comme au hasard, les occupent uniquement, et il faut aller jusqu'au tome XI pour trouver une question véritablement grande, celle des communes, traitée en 1769 par leur successeur, Bréquigny. Je m'arrête sur ce nom déjà célèbre et qui doit grandir de nos jours, car c'est celui de l'homme aux travaux duquel se rattache une entreprise colossale, tentée par le siècle dernier, interrompue à son commencement, et que notre siècle veut reprendre, la collection générale des *chartes, diplômes, titres et actes concernant l'histoire de France.*

Feudrix de Bréquigny, d'une famille noble de Normandie, s'était montré, dès sa jeunesse, passionné pour la carrière de l'érudition. Après avoir, durant vingt ans, partagé ses études entre l'antiquité classique et le moyen-âge, il se livra tout entier à la recherche et à la publication des monumens de notre histoire. Plus de cent registres in-folio, conservés à la Bibliothèque royale, sont remplis des pièces qu'il a retrouvées et transcrites à la Tour de Londres et dans les au-

tres dépôts de l'Angleterre. Cinq volumes de la collection des ordonnances, publiés de 1763 à 1790, sont de lui; et, quand le gouvernement de Louis XV entreprit de donner un recueil universel des actes publics de la France, c'est lui qui fut chargé de cet immense travail, conjointement avec son ami La Porte du Theil. Leur association produisit trois volumes in-folio, l'un de chartes et diplômes de l'époque mérovingienne, et deux de lettres des papes (1). Ils les présentèrent au roi Louis XVI, en 1791, et, un an après, l'ouvrage était suspendu par ordre, les exemplaires étaient jetés au rebut, et les matériaux enfouis dans les cartons de la Bibliothèque nationale. Bréquigny mourut en 1795; il a fallu quarante années pour que son héritage scientifique fût recueilli, pour que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres reçût la mission de construire l'édifice dont il n'avait posé que les fondemens (2).

A ses mérites comme investigateur et éditeur infatigable, Bréquigny joint celui d'avoir fait en histoire critique les deux morceaux qui ont le moins vieilli parmi tous les traités de la même date. Ce sont les Mémoire sur les Communes, et le Mémoire sur les Bourgeoisies, servant de préface, l'un au tome XI et l'autre au tome XII du recueil des ordonnances. Pour la première fois, le problème des libertés municipales au moyen-âge fut nettement posé et embrassé largement. La dissertation sur les communes, la plus importante des deux, établit des distinctions qui n'avaient pas encore été faites : celle de l'ancien municipe conservant des franchises immémoriales, et de la commune affranchie par l'insurrection et constituée par le serment; celle de la ville de commune civilement et politiquement libre, et de la ville de bourgeoisie privilégiée quant aux droits civils, sans aucune liberté politique. Ainsi les divers élémens du sujet sont aperçus et démêlés avec une rare intelligence, mais cette fermeté de vue ne se soutient pas dans le cours de la discussion historique. L'auteur s'y préoccupe trop de l'idée de la commune légale, idée de jurisconsulte qui jette un jour douteux, sinon faux, sur les déductions de

(1) *Diplomata, Chartæ, Epistolæ et alia documenta ad res Francicas spectantia, ex diversis regni exterarumque regionum archivis ac bibliothecis, jussu Regis Christianissimi, multorum eruditorum curis, plurimùm ad id conferente congregatione S. Mauri, eruta.* — Le premier volume eut pour éditeur Bréquigny, les deux autres furent publiés par La Porte du Theil.

(2) Au mois de mars 1832, elle a été chargée par le gouvernement de publier la collection complète des chartes, diplômes et actes de tout genre, et de continuer la table chronologique des pièces déjà imprimées. (Voyez la préface de M. Pardessus, en tête du quatrième volume de cette table chronologique.)

l'historien. Suivant la définition de Bréquigny, la ville de commune est celle qui, « outre ses coutumes particulières, outre ses fran-« chises, outre sa juridiction propre, jouissait de l'avantage d'avoir « des citoyens unis en un corps par une confédération jurée, *soutenue* « *d'une concession expresse et authentique du souverain* (1). » S'il énonce que l'acte fondamental de la commune était « la confédéra-« tion des habitans unis ensemble par serment pour se défendre « contre les vexations des seigneurs, » il observe aussitôt que « *cette* « *confédération n'était proprement qu'une révolte tant qu'elle n'était* « *pas autorisée;* » et il ajoute : « *Le seigneur immédiat et principal* « *devait contribuer à l'établissement de la commune, et lui donner* « *en quelque sorte une première forme; le roi devait l'autoriser par* « *une concession spéciale. — La même autorité qui avait établi la com-* « *mune pouvait seule la modifier, la supprimer ou la rétablir. — Les* « *souverains qui accordaient les communes, n'épuisaient pas leur au-* « *torité à cet égard par une première concession; ils demeuraient* « *toujours les maîtres d'y faire les changemens qu'ils croyaient con-* « *venables. Leur qualité de législateurs attachait à leur personne le* « *pouvoir inaliénable d'exercer leur autorité sur cette portion du droit* « *public de leur royaume* (2). »

Rien de plus exact que ces propositions considérées du point de vue judiciaire, selon la pratique des parlemens et du conseil; mais, sous le rapport historique, elles sont étroites, incomplètes, bornées à une seule face de la question. En effet, le pouvoir législatif de la royauté, dans les temps où les villes s'affranchirent et se constituèrent en communes, était loin d'être universel comme il l'a été depuis. Au XIIe siècle, son action était nulle sur les deux tiers du sol moderne de la France, et très imparfaite sur le reste. Il suit de là qu'on fait un anachronisme et qu'on dénature le grand évènement de la révolution communale, quand on le resserre dans les limites posées par la teneur des actes royaux. Bréquigny a mis en relief quelques traits de cet événement, mais il en a méconnu, selon moi, le sens et la portée. Il y eut, au XIIe et au XIIIe siècle (qu'on me passe l'expression), une immense personnalité municipale que les siècles suivans mitigèrent et amortirent de plus en plus. C'est ce dont les aperçus de l'illustre érudit, quelque justes qu'ils soient d'ailleurs, ne donnent pas la moindre idée, car ils feraient croire que les con-

(1) *Ordonnances des rois de France*, tom. XI, préface, pag. 5.
(2) *Ibid.*, pag. 23, 27 et 46.

ditions de l'existence communale ont été les mêmes dans tous les temps. Il est vrai qu'il admet la révolte populaire comme principe de l'affranchissement attribué avant lui à la politique de Louis-le-Gros, mais c'est la révolte fortuite, isolée, provenant de griefs locaux et individuels, non l'insurrection suscitée par des causes sociales qui agissent invinciblement, dès que le temps est venu, et propagent d'un lieu à l'autre l'impulsion une fois donnée. Enfin, il n'a point reconnu le double mouvement de cette révolution, le mouvement de réforme qui, parti de l'Italie, gagnant les villes du midi de la Gaule, et travaillant sur le vieux fonds romain de leurs institutions, les rendit plus libres, plus complètes, plus artistement développées, et le mouvement d'association pour la défense des intérêts civils qui, se produisant dans les villes du nord, d'une façon plus rude, plus simple, et en quelque sorte élémentaire, y créa des constitutions énergiques, mais incomplètes, dont les élémens hétérogènes furent pris de tous côtés comme au hasard, et qu'on pourrait nommer des constitutions d'aventure.

Bréquigny a, le premier, mis la main au débrouillement des origines du tiers-état; c'est une gloire que notre siècle, s'il est juste, doit attacher à son nom. Peut-être n'eut-il pas clairement la conscience de ce qu'il faisait; personne, du moins, de ses contemporains ne vit, dans ce travail sur les communes et sur les bourgeoisies, un trait de lumière jeté sur une face inconnue de notre histoire, un point de départ pour des recherches à la fois neuves et fécondes. Le public n'y fit aucune attention; emporté alors dans les voies du système de Mably, il n'attacha pas plus d'importance qu'auparavant à la question des communes, et l'opinion de routine, celle de leur affranchissement par Louis-le-Gros, continua de dominer; son règne n'a fini que de nos jours. Pour la renverser, il a fallu que le temps vînt où l'on pourrait appliquer aux révolutions du passé le commentaire vivant de l'expérience contemporaine, où il serait possible de faire sentir, dans le récit du soulèvement d'une simple ville, quelque chose des émotions politiques, de l'enthousiasme et des douleurs de notre grande révolution nationale.

Il y a, pour l'histoire du tiers-état, qui est, à proprement parler, l'histoire de la société nouvelle, deux grandes questions autour desquelles gravitent, pour ainsi dire, toutes les autres, celle de la durée du régime municipal romain après la conquête germanique, et celle de la fondation des communes. Bréquigny avait traité la seconde, une occasion s'offrit pour lui de toucher à la première; elle trouvait

sa place naturelle dans les prolégomènes du volume où il réunit tous les actes, soit inédits, soit déjà publiés, de l'époque mérovingienne (1). Mais, loin de la résoudre à l'aide de tant de documens rassemblés pour la première fois, Bréquigny ne se l'est pas même proposée. Dans ce volume, premier tome d'une collection qui devait être gigantesque, son talent, comme éditeur de textes, se montre admirable. Sa discussion de l'authenticité de chaque diplôme est un modèle de sagacité et de sens critique; mais, quand il discute sur les mœurs et sur les institutions du temps, quand il veut présenter l'esprit de ces actes dont la teneur a été si nettement établie par lui, ses vues sont courtes et embarrassées. Rien de ce qu'il y a de grand dans le spectacle du VIe et du VIIe siècle ne lui apparaît, ni l'antagonisme des races, ni celui des mœurs, ni celui des lois, ni celui des langues; il n'est frappé ni de la vie barbare, ni de la vie romaine coexistant et se mêlant sur le même sol; il se préoccupe de questions secondaires et de points légaux tels que la majorité des rois, le rôle de la puissance royale dans l'élection des évêques, le pouvoir des évêques sur les monastères, les immunités du clergé. Cette légalité dont on croyait alors devoir suivre le fil, à travers douze siècles, jusqu'à l'établissement de la monarchie, pèse sur lui, comme il en avait porté le poids dans ses considérations sur les communes. Au lieu d'être saisi par ce qu'il aperçoit de plus étranger à son temps, il s'inquiète surtout de relever les choses qui sont à la fois du présent et du passé; et pourtant, au moment même où il écrivait ses prolégomènes, tout ce qui avait racine dans le passé, l'œuvre des douze siècles, s'écroulait déjà sous la main de l'assemblée constituante. Bréquigny avait entendu le bruit de cette révolution au milieu de ses chartes dont le dépôt, formé par tant de soins, allait être clos ou dispersé; il y fait allusion, mais dans de singuliers termes qui prouvent qu'il ne se rendait pas un compte bien juste des grands faits sociaux de notre histoire. Le titre de *roi des Français*, donné à Louis XVI par la nouvelle constitution, lui semble un retour au style officiel de la première race (2).

(1) Ces prolégomènes, commentaire critique et historique très développé, occupent 380 pages en tête du volume dont voici le titre : *Diplomata, Chartæ, etc. Pars prima quæ diplomata, chartas et alia ad id genus instrumenta, quotquot ab origine regni Francici repetita supersunt, vel huc usque anecdota vel ad fidem manuscriptorum codicum diligenter recognita, complectitur.* Tomus I.

(2) « Le titre de roi des Francs ou des Français, dont l'antiquité vénérable remonte à l'origine de notre monarchie, et que nos rois ont porté durant tant de siècles, vient enfin de « leur être rendu par la voix unanime de la nation assemblée, et confirmé par la sanction du « roi même. » (*Diplomata, Chartæ, Epistolæ et alia documenta ad res Francicas spectantia.* Prolégomènes, pag. 172.)

Le penchant à conclure et à systématiser, la hardiesse d'inductions que Bréquigny n'avait pas, lui plaisait, à ce qu'il paraît, dans autrui ; il encouragea, de son approbation et de ses conseils, une nouvelle tentative faite dans le but de découvrir la véritable loi fondamentale de la monarchie française, tentative qui eut cela de singulier, entre toutes les autres, qu'elle fut l'œuvre d'une femme. Il y avait, en 1771, dans un château éloigné de Paris, une jeune personne éprise d'un goût invincible pour les anciens monumens de notre histoire, et qui, selon le témoignage d'un contemporain, s'occupait avec délices des formules de Marculphe, des capitulaires et des lois des peuples barbares (1). Blâmée d'abord et combattue par sa famille qui ne voyait dans cette passion qu'un travers bizarre, Mlle de La Lézardière, à force de persévérance, triompha de l'opposition de ses parens et obtint d'eux les moyens de suivre son penchant pour l'étude et les travaux historiques. Elle y consacra ses plus belles années, dans une profonde retraite, ignorée du public, mais soutenue par le suffrage de quelques hommes de science et d'esprit, et par l'ambition, un peu téméraire, de combler une lacune laissée par Montesquieu dans le livre de l'*Esprit des lois*. Telle fut l'origine de l'ouvrage anonyme imprimé, en 1790, sous le titre de *Théorie des lois politiques de la monarchie française*, et publié, après la révolution, sous celui de *Théorie des lois politiques de la France* (2).

Dans cet ouvrage, dont le plan, à ce qu'on présume, fut suggéré par Bréquigny, tout semble subordonné à l'idée de faire un livre où les textes originaux parlent pour l'auteur, et qui soit, en quelque sorte, la voix des monumens eux-mêmes : intention louable, mais sujette à de grands mécomptes, et qui donna lieu ici au mode le plus étrange de composition littéraire. Chaque volume est divisé en trois sections qui doivent être lues, non pas successivement, mais collatéralement, et qui se répondent article par article. La première, appelée *discours*, expose, sous une forme dogmatique, l'esprit de chaque époque et les lois que l'auteur y a découvertes ou cru découvrir ; la seconde, appelée *sommaire des preuves*, rapporte ces lois réelles ou prétendues à leurs sources, c'est-à-dire aux documens législatifs et historiques ; la troisième contient, sous le nom de *preuves*, des

(1) *Journal des Savans*, article de M. Gaillard. Avril 1791.

(2) « M. de Montesquieu, après avoir donné le titre de théorie à son ouvrage sur nos an-« ciennes lois civiles, a exprimé le regret de ne pouvoir y joindre la théorie de nos lois po-« litiques. Voilà l'autorité qui m'a donné à la fois la première idée du titre et de l'ouvrage. » (*Théorie des lois politiques*, etc., tom. I, avertissement de l'auteur.)

fragmens de textes latins accompagnés d'une version française. L'auteur et ses savans amis croyaient à la vertu d'un pareil cadre pour exclure toute hypothèse et n'admettre rien que de vrai; mais c'était de leur part une illusion. Le pur témoignage des monumens historiques ne peut sortir que de ces monumens pris dans leur ensemble et dans leur intégrité; dès qu'il y a choix et coupure, c'est l'homme qui parle, et des textes compilés disent, avant tout, ce que le compilateur a voulu dire. La vanité de ce grand appareil de sincérité historique se montre à nu dès l'épigraphe du livre composée de mots pris çà et là dans le prologue de la loi salique : *La nation des Francs, illustre... forte sous les armes... profonde en conseil... car cette nation est celle qui, brave et forte, secoua de sa tête le dur joug des Romains....* Dans ce peu de lignes, élaguées avec intention, il y a tout un système en germe, ou en puissance comme disent les mathématiciens (1).

Le fond de ce système n'est pas difficile à pénétrer; il consiste à voir, chez la nation des Franks, avec l'énergie guerrière, l'instinct politique et une prudence capables de lui donner, en Gaule, l'empire moral en même temps que la domination matérielle, à faire, de la lutte acharnée entre les Franks et les Romains, une guerre de principe où la liberté germanique et le despotisme impérial sont aux prises, et où la liberté triomphe. C'est là, en effet, le point de départ, la base première de la *Théorie des lois politiques de la monarchie française* (2). Dans le système de Mlle de La Lézardière, la conquête devient, sinon en intention, du moins par le fait, une délivrance pour les Gaulois; et cette nouvelle théorie, construite à grands frais d'érudition, de raisonnement et de preuves, nous ramène, par une voie toute savante et toute philosophique, à l'hypothèse puérile du vieux

(1) Les suppressions portent sur ce qui présente un caractère d'étrangeté sauvage, et rappelle l'idée de la barbarie. Voici le passage entier : Gens Francorum inclyta, *auctore deo condita*, fortis in armis, *firma pacis fœdere*, profunda in consilio, *corpore nobilis et incolumis, candore et forma egregia*, *audax*, *velox et aspera*..... Hæc est enim gens, quæ fortis dùm esset et robore valida, Romanorum jugum durissimum de suis cervicibus excussit. (Prologus ad pactum legis salicæ, apud script. rerum Gallic. et Francic., tom. IV, pag. 122, 123.)

(2) « L'état des Gaulois, sous le gouvernement impérial, fut la servitude politique la plus « avilissante et la plus cruelle. Les Germains indépendans et vainqueurs ne connurent ce « gouvernement que pour le détester et le détruire. Leur législation primitive fut le triom- « phe des principes et des coutumes germaniques sur les principes opposés de la législation « romaine..... Les Francs, en établissant leur puissance dans les Gaules, substituèrent un « gouvernement qui leur fut exclusivement propre, au gouvernement que les Gaulois avaient « connu sous le joug des empereurs romains. » (*Théorie des lois politiques*, etc., tom. VIII, conclusion, pag. 80.)

François Hotman. A un système de ce genre, il faut nécessairement, pour support, l'admission des Gallo-Romains au partage de tous les droits de la nation franke. Mably faisait dériver cette admission de la prétendue faculté accordée aux Gaulois de renoncer à la loi romaine pour vivre sous la loi salique, et de s'incorporer ainsi à la société des vainqueurs. L'auteur de la *Théorie des lois politiques*, ne trouvant aucune preuve suffisante de cette liberté de naturalisation, l'abandonne; mais, par une conjecture plus étrange encore, elle avance que les Gaulois, restés comme vaincus, inférieurs et dégradés quant aux droits civils, devinrent les égaux des Franks en droits politiques, et cela par un trait de haute prévoyance de ces habiles et sages conquérans (1). Cette thèse, purement logique, a, sur celle de Mably, l'avantage d'être plus tranchante et de n'admettre aucune exception. Selon Mlle de La Lézardière, tous les Gallo-Romains de condition libre siégent dans les assemblées législatives; ils sont membres du souverain, au champ de mars comme au champ de mai, sous Clovis comme sous Charlemagne; Charlemagne n'est plus le restaurateur des droits du peuple, car le peuple, depuis la conquête, n'a jamais cessé de jouir de ses droits dans toute leur plénitude; le peuple, c'est l'armée; l'armée, c'est la collection de tous les hommes libres vivant sous la monarchie franke, sans distinction de race, de langue et de loi (2).

Jamais les Franks, qui avaient joué de si singuliers rôles dans nos histoires systématiques, n'en avaient reçu un plus bizarre. D'une main, ils frappent sur les Gaulois, ils les dépouillent de leurs biens,

(1) « Les Francs associèrent toutes les nations soumises à leur empire au gouvernement « qu'ils avaient adopté, et ne laissèrent subsister aucune différence entre le sort politique « des vaincus et des vainqueurs..... L'intérêt le plus cher des Francs avait déterminé cette « communication du droit politique national aux nations assujetties et même aux malheureux « Gaulois. Si les Francs n'avaient pas associé les divers citoyens de l'état aux avantages qu'ils « avaient stipulés pour eux-mêmes en établissant la royauté, on eût vu les rois se servir des « nations soumises pour asservir les conquérans même, et la monarchie eût péri sous le « despotisme. » (*Théorie des lois politiques*, etc., tom. VIII, conclusion, pag. 80.)

(2) « L'assemblée des calendes de mai fut la même que l'assemblée des calendes de mars ; « l'époque seule changea. — L'assemblée générale qui était appelée champ de mai, synode « ou placite, était envisagée comme l'assemblée des Francs ou de tous les Francs. — L'assem- « blée des Francs qui était appelée champ de mai, synode ou placite, était encore connue « comme assemblée générale du peuple, ce qui signifie qu'elle réunissait les diverses na- « tions qui composaient le peuple franc — Les citoyens des diverses nations qui formaient « le peuple de la monarchie avaient séance et voix délibérative aussi bien que les Francs « aux placites généraux. » (*Ibid.*, tom. III, discours, pag. 8, 9, 11.) — « La réunion des « citoyens formait l'armée générale, et cette armée partageait le pouvoir politique dans les « placites généraux. (*Ibid.*, tom. VIII, discours, pag. 57.)

ils les oppriment civilement (1); de l'autre, ils les affranchissent et les élèvent jusqu'à eux-mêmes, au plus haut degré de la liberté politique, au partage de la souveraineté. Ils les font entrer dans une constitution à la fois libre et monarchique; c'est le plus bel alignement d'institutions qu'on puisse voir, c'est quelque chose d'artistement conçu, de savamment balancé, de parfaitement homogène (2). Quand les textes manquent à l'auteur, ou refusent de lui fournir les preuves de cette constitution imaginaire, de prétendues coutumes germaniques, trouvées ou devinées par une induction plus ou moins arbitraire, sont les sources où elle va puiser. C'est par des règles émanées de ces coutumes qu'elle supplée au silence des documens originaux ou qu'elle les interprète à sa guise (3). Les règles primitives, comme elle les appelle, sont le fondement de son livre; elle les voit toujours subsistantes, toujours immuables sous les deux races frankes dont le gouvernement lui apparaît comme identique.

De Clovis à Charles-le-Chauve, elle n'aperçoit aucun changement social qui soit digne d'être noté; il n'y a pas, selon elle, de révolution dans cet interva le de trois siècles; on y trouve seulement les oscillations inévitables d'une constitution mixte, où la souveraineté, le droit de paix et de guerre, la puissance législative et judiciaire, se partagent entre le prince et le peuple. Pour former cette constitution, les principes de la liberté germanique, énoncés d'après Tacite, s'en vont refluant jusqu'au-delà du règne de Charlemagne, et l'administration de Charlemagne reflue jusqu'au règne de Clovis: vue chimérique à l'égal des plus grandes chimères de Mably, et sous un rapport plus contraire à l'histoire; car, du ve au xe siècle, Mably du

(1) « Les droits de guerre et de conquête furent exercés par les Francs dans toute leur « barbarie, et ils s'approprièrent tous les domaines dont ils purent se saisir pendant leurs « conquêtes dans les provinces gauloises. » (*Théorie des lois politiques*, etc., tom. II, dis« cours, pag. 9.) — « On en appelle à l'esprit et à la lettre du premier code salique; on y « trouve partout le Romain traité avec infériorité à l'égard du Franc ou du Barbare. » (*Ibid.*, tom. II, sommaire des preuves, pag. 28.)

(2) « On remarque dans ces lois une attention égale à prévenir les entreprises des rois « contre la liberté du peuple, et les entreprises du peuple contre les prérogatives de la « royauté, et cette balance est véritablement le caractère distinctif du gouvernement monar« chique. » (*Ibid.*, tom. III, discours, pag. 37.) — « On trouve, dans la constitution primi« tive, l'alliance de la liberté politique et d'une dépendance réglée. On retrouve l'esprit et la « lettre des coutumes germaniques dans les plus grands traits et dans les moindres détails « des lois et du gouvernement. » (*Ibid.*, tom. VIII, conclusion, pag. 80.)

(3) « Les diverses nations qui composèrent avec les Francs le peuple de la monarchie, « passèrent sous le même gouvernement que les Francs. Ce sera donc dans les règles politi« ques admises par les Francs, à l'époque où commença la conquête, que l'on reconnaîtra « les lois fondamentales d'où dérivèrent les droits respectifs des rois et des divers sujets dans « la monarchie franque. » (*Ibid.*, tom. VIII, discours, pag. 4.)

moins voit des révolutions; il les définit mal, il se trompe sur leurs causes, mais cette fabuleuse immobilité d'un droit public imaginaire ne se trouve pas parmi les vices de son système (1). Quoiqu'il ait en histoire le jugement faux, il observe les règles de la méthode historique, il déduit chronologiquement; l'entier oubli de ces règles élémentaires ne pouvait naître que d'une étude exclusive des documens législatifs séparée de l'histoire elle-même, que d'un travail tout spéculatif, où la chronologie ne jouerait aucun rôle. Et cependant, on doit le reconnaître, ce travail, chez Mlle de La Lézardière, est complet, ingénieux, souvent plein de sagacité. Elle paraît douée d'une remarquable puissance d'analyse; elle cherche et pose toutes les questions importantes, et ne les abandonne qu'après avoir épuisé, en grande partie, les textes qui s'y rapportent. Il ne lui arrive guère de se tromper grossièrement sur le sens et la portée des documens qu'elle met en œuvre, elle ne leur fait pas violence non plus d'une manière apparente; elle les détourne peu à peu de leur signification réelle avec beaucoup de subtilité. En un mot, il n'y a pas ici, comme dans les systèmes précédens, un triage arbitraire des élémens primitifs de notre histoire; ils sont tous reconnus, tous admis, et c'est par une suite de flexions graduelles et presque insensibles, qu'ils se dénaturent pour entrer et s'ordonner, au gré de l'auteur, dans le cadre de ses idées systématiques.

Soit modestie, soit crainte de heurter l'opinion dominante, Mlle de La Lézardière s'abstient de toute remarque sur l'ensemble du système de Mably. Sa polémique, dont elle est, du reste, assez sobre, est presque uniquement dirigée contre l'historiographe de France Moreau, écrivain personnellement nul, mais disciple de Dubos et exagérateur de son système. Il semble que l'entraînement du siècle vers la liberté politique conduisît à extirper une à une toutes les racines de ce système, qui, à l'établissement de la monarchie, ne savait montrer que deux choses, la royauté absolue et la liberté municipale. On avait contre la première une aversion de plus en plus

(1) C'est à la fin du règne de Charles-le-Chauve que s'arrêtent les deux premières parties de l'ouvrage, les seules qui aient été publiées. Dans sa préface, l'auteur annonçait comme achevée et *prête pour l'impression* la troisième partie, qui devait *exposer les modifications et la tradition du droit public de la monarchie, depuis la division de l'ancien empire franc jusqu'au règne de Philippe-le-Bel.* Il serait curieux de voir comment, avec son idée d'une constitution primitive exclusivement germanique, Mlle de La Lézardière envisageait, à l'époque du XIIe siècle, la renaissance du droit romain, la renaissance des villes municipales sous le nom de communes, et l'établissement de la puissance royale sur une nouvelle base, d'après des maximes toutes romaines.

décidée; la seconde paraissait mesquine et indigne du moindre regard, auprès de la souveraineté nationale que le tiers-état ambitionnait pour l'avenir, et dont il prétendait avoir au moins une part dans le passé. Son exigence, toute puissante alors, devenait une loi pour l'histoire, et l'histoire y obéissait; elle rejetait, pour la France, toute tradition rattachant, d'une manière quelconque, les origines de la société moderne à la société des derniers temps de l'empire romain. Marchant comme Mably dans cette voie, mais d'une allure plus ferme et plus scientifique, l'auteur de la *Théorie des lois politiques de la monarchie française* nie, avec de long développemens, que rien de romain ait subsisté en Gaule sous la domination des conquérans germains, ni la procédure criminelle, ni les magistratures, ni l'impôt, ni le gouvernement municipal. Les justices urbaines et les justices de canton sont pour elle une seule et même chose; elle attribue aux comtes de l'époque mérovingienne toute l'administration des villes, et fait ainsi abstraction de tout vestige de l'organisation gallo-romaine des municipes et des châteaux. Elle ne veut, pour la Gaule franke, qui, selon elle, est la France primitive, aucune institution dérivant de l'empire romain (1). L'idée même de cet empire lui est tellement odieuse, qu'elle la poursuit jusque dans la personne de Charlemagne, à qui elle ne reconnaît d'autre titre que celui de roi des Franks, et, chose encore plus singulière, elle lui prête, à cet égard, ses propres sentimens, une forte répugnance pour le titre d'empereur et l'autorité impériale (2).

J'aurais voulu être moins sévère en jugeant ce livre, car sa destinée eut quelque chose de triste. Fruit de vingt-cinq années de travail, il fut, durant ce temps, l'objet d'une attente flatteuse de la part d'hommes éminens dans la science et dans la société; M. de Malesherbes en suivait les progrès avec une sollicitude mêlée d'admiration; tout semblait promettre à l'auteur un grand succès et de la gloire; mais la publication fut trop tardive, et les événemens n'attendirent pas.

(1) « Des noms barbares, des noms germains viennent remplacer dans la Gaule même les « noms de curies et de curiales, dès que la Gaule passe sous le gouvernement franc, pour « anéantir jusqu'aux traces du despotisme impérial, et pour lier, en toutes choses, les prin- « cipes monarchiques et les idées de liberté. » (*Théorie des lois politiques*, etc., tom. VII, sommaire des preuves, pag. 175.)

(2) « Comme Charlemagne n'était empereur que des Romains, comme les deux gouverne- « mens de l'Italie et de la France, établis sur des principes différens, ne pouvaient s'identi- « fier... Charlemagne apprécia ces deux titres; il dédaigna celui d'empereur, et eut peine à « l'accepter. Il affecta de se prévaloir du titre de roi des Francs. . Dans la charte de division « de son empire, il n'attribua le titre d'empereur à aucun de ses fils, et chercha à éteindre « dans sa maison ce titre étranger. » (*Ibid.*, tom. VIII, discours, pag. 53.)

La *Théorie des lois politiques de la monarchie française* s'imprimait en 1791, et elle était sur le point de paraître, lorsque la monarchie fut détruite. Séquestré, par prudence, durant la terreur et les troubles de la révolution, l'ouvrage promis depuis tant d'années ne vit le jour qu'en 1801, au milieu d'un monde nouveau, bien loin de l'époque et des hommes pour lesquels il avait été composé. S'il eût paru dans son temps, peut-être aurait-il partagé l'opinion et fait secte à côté du système de Mably; peut-être, comme plus complet, plus profond, et en apparence plus près des sources, aurait-il gagné le suffrage des esprits les plus sérieux. Au fond, malgré les différences qui séparent ces deux théories, leur élément intime est le même; c'est le divorce avec la tradition romaine; il était dans le livre de Mably, il est dans celui de Mlle de La Lézardière plus fortement marqué, surtout motivé plus savamment. Telle était l'ornière où le courant de l'opinion publique avait fait entrer de force l'histoire de France, ornière qui se creusait de plus en plus. On s'attachait à un fantôme de constitution germanique; on répudiait tout contact avec les véritables racines de notre civilisation moderne; et cela, au moment même où l'inspiration d'une grande assemblée, investie par le vœu national d'une mission pareille à celle des anciens législateurs, allait reproduire dans le droit civil de la France, dans son système de divisions territoriales, dans son administration tout entière, la puissante unité du gouvernement romain.

L'heure marquée arriva pour cette révolution, terme actuel, sinon définitif, du grand mouvement de renais ance sociale qui commence au XIIe siècle. Après cent soixante-quinze ans d'interruption, les états-généraux furent convoqués pour le 5 mai 1789. L'opinion de la majorité nationale demandait, pour le tiers-état, une représentation double, et cette question, traitée en divers sens, du point de vue de l'histoire et de celui du droit, donna lieu à de grandes controverses. Elle fut tranchée par un homme dont les idées fortes et neuves eurent plus d'une fois le privilége de fixer les esprits et de devenir la loi de tous, parmi les incertitudes sans nombre d'un renouvellement complet de la société. *Qu'est-ce que le tiers-état? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? Rien. Que demande-t-il? A être quelque chose :* tels furent les termes énergiquement concis dans lesquels l'abbé Sieyes formula ce premier problème de la révolution française. Son célèbre pamphlet, théorique avant tout, suivant les habitudes d'esprit de l'auteur, fut le développement de cette proposition hardie : *le tiers-état est une nation par lui-même, et une nation*

complète (1). Les faits actuels, les rapports nouveaux qu'il s'agissait de reconnaître et de sanctionner par des lois constitutives, furent la base des démonstrations du publiciste logicien ; il n'y eut que peu de mots pour l'histoire, mais ces mots furent décisifs; les voici :

« Que si les aristocrates entreprennent, au prix même de cette « liberté dont ils se montreraient indignes, de retenir le peuple dans « l'oppression, il osera demander à quel titre. Si l'on répond : A titre « de conquête, il faut en convenir, ce sera vouloir remonter un peu « haut. Mais le tiers-état ne doit pas craindre de remonter dans les « temps passés; il se reportera à l'année qui a précédé la conquête, « et, puisqu'il est aujourd'hui assez fort pour ne pas se laisser con- « quérir, sa résistance sans doute sera plus efficace. Pourquoi ne ren- « verrait-il pas dans les forêts de la Franconie toutes ces familles qui « conservent la folle prétention d'être issues de la race des conqué- « rans et d'avoir succédé à des droits de conquête? La nation, épurée « alors, pourra se consoler, je pense, d'être réduite à ne plus se « croire composée que des descendans des Gaulois et des Romains. « En vérité, si l'on tient à distinguer naissance et naissance, ne pour- « rait-on pas révéler à nos pauvres concitoyens que celle qu'on tire « des Gaulois et des Romains vaut au moins autant que celle qui « viendrait des Sicambres, des Welches et autres sauvages sortis des « bois et des marais de l'ancienne Germanie? Oui, dira-t-on; mais la « conquête a dérangé tous les rapports, et la noblesse a passé du côté « des conquérans. Eh bien! il faut la faire repasser de l'autre côté; le « tiers redeviendra noble en devenant conquérant à son tour (2). »

Les Welches sont ici de trop, et le sens donné à ce nom accuse l'inexpérience de Sieyes en philologie historique (3); mais la dédaigneuse fierté de ses paroles peut servir à mesurer l'immensité du changement qui avait eu lieu, depuis soixante ans, dans la condition et dans l'esprit du tiers-état. Soixante ans auparavant, le système de Boulainvilliers soulevait d'indignation les classes roturières; il effrayait comme une menace, contre laquelle on n'était pas bien sûr de prévaloir, et qu'on repoussait, en s'abritant d'un contre-système qui niait la conquête (4). La théorie qui, en 1730, causait tant de rumeur, est acceptée avec un sang-froid ironique par l'écrivain de 1789,

(1) *Qu'est-ce que le tiers-état?* pag. 59 et suiv., édition de 1820.

(2) *Ibid.*, pag. 70.

(3) C'est le nom des Gaulois et des Romains eux-mêmes, dans l'idiôme des nations germaines.

(4) Voyez plus haut, chapitre II, pages 732 et suivantes.

et, de cette acceptation, il fait sortir un défi de guerre et des menaces bien autrement significatives que toutes celles qu'on eût jamais faites, au nom de la descendance franke, à la postérité présumée des vaincus du VIe siècle.

En dépit des précédens historiques, la double représentation du tiers fut décrétée et les états-généraux s'assemblèrent; ils furent comme un pont jeté pour le passage du vieil ordre de choses à un ordre nouveau; ce passage se fit, et aussitôt le pont s'écroula. A la place des trois états de la monarchie française, il y eut une assemblée nationale où dominait l'élite du troisième ordre, préparé à la vie politique par le travail intellectuel de tout un siècle. Ces représentans d'un grand peuple qui, selon l'expression vive et nette d'un historien, n'était pas à sa place et voulait s'y mettre (1), n'eurent besoin que de trois mois pour bouleverser de fond en comble l'ancienne société et aplanir le terrain où devait se fonder le régime nouveau. Après la fameuse nuit du 4 août 1789, qui vit tomber tous les priviléges, l'assemblée nationale, changeant de rôle, cessa de détruire et devint constituante. Alors commença pour elle, avec d'admirables succès, le travail de la création politique, par la puissance de la raison, de la parole et de la liberté. Ce travail, dans ses diverses branches, fut une synthèse où tout partait de la raison pure, du droit absolu et de la justice éternelle; car, selon la conviction du siècle, les droits naturels imprescriptibles de l'homme étaient le principe et la fin, le point de départ et le but de toute société légitime. L'assemblée constituante ne manqua pas à cette foi qui faisait sa force et d'où lui venait l'inspiration créatrice; elle demanda tout à la raison, rien à l'histoire, et toutefois, dans son œuvre, purement philosophique en apparence, il y eut quelque chose d'historique. En établissant l'unité du droit, l'égalité devant la loi, la hiérarchie régulière des fonctions publiques, l'uniformité de l'administration, la délégation sociale du gouvernement, elle ne fit que restaurer sur notre sol, en accommodant aux conditions de la vie moderne, le vieux type d'ordre civil légué par l'empire romain (2); et ce fut la partie la plus solide de ses travaux, celle qui, reprise et complétée, dix ans plus tard, par la législation du

(1) M. Mignet, *Histoire de la Révolution française.*

(2) L'autorité des empereurs, tout absolue qu'elle était, dérivait d'un principe essentiellement populaire. Si la volonté du prince a force de loi, « c'est, disent les jurisconsultes romains, que le peuple lui a transmis et a placé en lui son empire et toute sa puissance : « *Quod principi placuit legis habet vigorem, utpotè quum..... populus ei et in eum omne* « *suum imperium et potestatem conferat.* » (*Digest. lex* I, tit. IV, lib. I. *Institut.*, lib. I, tit. II, § VI.) — Voy. *Digest. leg.* XXXII, tit. III, lib. I, § I, et præfat., § VII.

consulat, est demeurée inébranlable au milieu des secousses et des changemens politiques. Toutes les tentatives faites, durant l'intervalle, pour se rattacher au monde des républiques anciennes, à ce monde idéal de Mably et de Jean-Jacques Rousseau, ont avorté et disparu, ne laissant après elles que des souvenirs tristes et une répugnance nationale qui va jusqu'à l'aversion. Depuis 1791, les constitutions ont passé vite et changé souvent; elles changeront sans doute encore, elles sont le vêtement de la société; mais, sous cet extérieur qui varie, quelque chose d'immuable se perpétuera, l'unité sociale, l'indivisibilité du territoire, l'égalité civile et la centralisation administrative.

Les noms des grands orateurs de l'assemblée constituante sont aujourd'hui célèbres et leur biographie est populaire; mais il y eut au-dessous d'eux, dans cette assemblée, une foule d'hommes d'une merveilleuse activité d'esprit, dont les motions devinrent des lois, et qui, pour récompense, n'ont guère obtenu qu'une renommée collective. Au premier rang de ces génies pratiques, il faut placer Thouret, député du tiers-état de Rouen, membre du comité de constitution, élu quatre fois président de l'assemblée nationale, et, après 1791, nommé président du tribunal de cassation qu'il avait proposé d'établir. Cet homme, à qui revient une grande part dans les travaux les plus glorieux de l'assemblée constituante, éprouva, quand il eut fini sa tâche de législateur, le besoin de renouer la chaîne des souvenirs que la révolution semblait rompre, et de rattacher le nouvel œuvre social aux origines même de notre histoire. Pour satisfaire ce besoin d'un esprit éminemment logique, Thouret ne s'adressa ni aux textes originaux, ni aux œuvres des bénédictins, il était trop pressé de conclure, et ce fut dans les systèmes faits avant lui qu'il chercha les données et les matériaux du sien. Par un éclectisme tout nouveau, il adopta à la fois deux de ces systèmes et il les réunit ensemble, dans le même livre, sans s'inquiéter de les concilier. Son *Abrégé des révolutions de l'ancien gouvernement français* se compose d'un précis pur et simple de l'ouvrage de Dubos et d'un précis raisonné de l'ouvrage de Mably (1).

Ce fut pour Dubos, en plein discrédit depuis quarante ans, un commencement de réhabilitation, et, dans cette confiance rendue à un écrivain dédaigné, il est permis de voir autre chose qu'un ca-

(1) *Abrégé des révolutions de l'ancien gouvernement français*, ouvrage élémentaire extrait de l'abbé Dubos et de l'abbé Mably.

price littéraire. On peut croire que Thouret, législateur de 1791, fut amené, par la vue même du renouvellement social auquel il avait coopéré, à un retour d'intérêt pour les derniers temps de l'ancienne société civile et d'estime pour le mécanisme uniforme et grandiose de l'administration gallo-romaine (1). Reprenant pour son compte le système tout romain que l'opinion avait délaissé, il le remit de pair avec la théorie en faveur, le système tout germain de Mably, et c'est dans ce grossier symptôme d'une nouvelle tendance historique que consiste l'originalité de son livre qui, du reste, est d'une monstrueuse incohérence. Après avoir décrit l'administration de la Gaule au ve siècle et exposé, selon les idées de Dubos, que le gouvernement et tout le système administratif restèrent, sous la première race des rois franks et en partie sous la seconde, ce qu'ils étaient sous l'empire romain, Thouret, d'après Mably, fait venir de Germanie la démocratie pure, qui s'altère, sous les premiers Mérovingiens, par la coalition des rois, des évêques et des leudes contre le peuple, se transforme en despotisme sous les maires du palais, puis renaît en partie sous Charlemagne, pour disparaître sans retour sous ses successeurs. Quant au fond du système, entre l'auteur des *Observations sur l'histoire de France* et son abréviateur, il n'y a pas une seule variante; mais, dans ses conclusions politiques, Thouret dépasse de beaucoup l'écrivain qu'il abrége, et, pour cela, il n'a pas besoin d'une grande hardiesse, il lui suffit de s'accommoder à l'esprit de son temps et aux évènemens accomplis. A l'époque où il s'avisa de devenir historien, il avait vu 1792 et l'abolition de la royauté; il acceptait, comme légitime, cette phase extrême de la révolution; elle lui semblait motivée et amenée de loin par toute la série des faits antérieurs, et, pour lui, notre histoire, du vi^e siècle à la fin du xviiie, n'était, en dernière analyse, que le passage de la république des Franks à la république française. C'est pour l'instruction d'un fils alors très jeune qu'il composa son livre, qui fut publié avec un grand

(1) Cette conjecture peut s'appuyer d'une opinion émise en 1799 par François de Neufchâteau, ami de Thouret et éditeur de la première partie de son ouvrage. « Le précis de « l'abbé Dubos, écrivait-il dans *le Conservateur*, est un chef-d'œuvre d'analyse..... L'extrait « de Thouret donne une idée très nette des formes du gouvernement que les Romains avaient « établi dans les Gaules, et qui fut à peu près suivi par Clovis et par ses successeurs. La divi- « sion du pays, les magistrats municipaux, les subsides, etc., sont des objets d'autant plus « dignes de notre attention, qu'après avoir parcouru un long cercle d'aberrations politiques, « nous semblons revenir à beaucoup de parties du plan adopté par les Romains. » (*Le Conservateur*, ou recueil de morceaux inédits d'histoire, de politique, de littérature et de philosophie, tirés du portefeuille de N. François de Neufchâteau, de l'Institut national, tom. I, préface, pag. 16 et 21.)

succès en 1801, et dont la vogue, affaiblie sous l'empire, parut se ranimer dans les premières années de la restauration (1). En voici quelques fragmens :

« Aujourd'hui que la révolution la plus pure dans ses principes et « la plus complète dans ses effets a fait justice de toutes les usur- « pations et de toutes les tyrannies, un jour nouveau luit sur notre « histoire. Il faut donc, mon enfant, l'approfondir mieux et t'atta- « cher à y voir, sans déguisement, 1° l'injustice des origines de tant « d'autorités et de priviléges aristocratiques que la révolution a anéan- « tis, 2° l'excès des maux qu'ils avaient accumulés sur la nation. C'est « par là que tu pourras juger sainement de la nécessité de la révolu- « tion, de son importance pour la prospérité nationale, et par consé- « quent de l'obligation où nous sommes tous de concourir de tous « nos efforts à sa réussite (2).

« La révolution a aboli la royauté. Nous avons vu que la royauté « avait envahi la souveraineté nationale; cette usurpation fut faite par « les premiers successeurs de Clovis qui changèrent leur qualité de pre- « miers fonctionnaires de la république en celle de monarques sou- « verains. Mais le pouvoir monarchique, n'ayant jamais été délégué « aux Mérovingiens par le peuple, fut une véritable tyrannie; car la « tyrannie est proprement l'usurpation de la souveraineté nationale. « Le peuple a eu le droit incontestable d'abolir cette royauté dont « l'origine ne peut être justifiée (3).

« Tu as vu, mon enfant, ce que firent les rois des deux premières « races..... Ils furent les premiers instrumens de l'oppression du « peuple. Hugues Capet et sa race eurent aussi les mêmes torts envers « la nation, tant parce qu'ils perpétuèrent, à leur profit, l'usurpation « de la souveraineté nationale, que parce qu'ils ne s'occupèrent jamais « sincèrement du soulagement du peuple..... Louis XVI n'avait pas « d'autre droit au trône que celui dont il avait hérité de Hugues Ca- « pet, et celui-ci n'avait aucun droit. Si Charles, duc de Lorraine, « avait été le plus fort, il aurait fait condamner Hugues Capet comme « un sujet rebelle et factieux; si le peuple français avait été en état « de défendre ses droits, il aurait puni Hugues Capet comme un « tyran. Le temps qui s'est écoulé jusqu'à Louis XVI n'avait pas pu

(1) Il y eut une édition stéréotype; la dernière est de 1820.

(2) *Abrégé des révolutions de l'ancien gouvernement français*, pag. 69, édition de 1820.

(3) *Ibid.*, pag. 92.

« changer en droit légitime l'usurpation qui avait mis le sceptre « dans la famille des Capets..... (1).

« Le moment marqué pour le réveil de la raison et du courage du « peuple français n'est arrivé que de nos jours. La nation venge, par « une révolution à jamais mémorable, les maux qu'elle a soufferts pen- « dant douze siècles et les crimes commis contre elle pendant une si « longue oppression. Elle donne un grand exemple à l'univers — (2). »

Il semble que rien ne puisse accroître l'étrange effet de ces pages empreintes, à la fois, de la douceur du sentiment paternel et de l'âpreté d'une conviction absolue qui transporte sa logique dans l'histoire; et pourtant, les circonstances où elles furent écrites ajoutent à leur bizarrerie quelque chose de sombre. L'auteur alors était proscrit, emprisonné au Luxembourg, d'où il ne sortit que pour aller à l'échafaud, avec Despréménil et Chapelier, ses collègues à l'assemblée constituante, et Malesherbes, le défenseur de Louis XVI (3). Il avait vu la puissance révolutionnaire, s'égarant et se dépravant par la longueur de la lutte, tomber, de classe en classe, jusqu'à la plus nombreuse, la moins éclairée et la plus violente dans ses passions politiques; il avait vu trois générations d'hommes de parti régner et périr l'une après l'autre; lui-même était arrêté comme ennemi de la cause du peuple, et sa foi dans l'œuvre de 1789 et dans l'avenir de la liberté n'était pas diminuée. On ne peut se défendre d'une émotion triste et pieuse quand on lit, en se recueillant et en faisant abstraction de l'absurdité des vues historiques, ce testament de mort de l'un des pères de la révolution française, ce témoignage d'adhésion inébranlable donné par lui à la révolution, au pied de l'échafaud, et sur le point d'y monter parce qu'elle le veut (4).

AUGUSTIN THIERRY.

(1) *Abrégé des révolutions de l'ancien gouvernement français*, pag. 129-131.

(2) *Ibid.*, pag. 344.

(3) 3 floréal an II, 22 avril 1794.

(4) « Mon malheureux père les composait (ces deux résumés) pour mon instruction dans la prison du Luxembourg, sous les yeux du citoyen François de Neufchâteau, dont il partageait la chambre, *escalier de la liberté*. Il s'attendait à la mort, qui était due à son innocence, et la précipitation avec laquelle il écrivait ne lui permit pas d'apercevoir, ou du moins d'effacer, quelques fautes de langage. » (*Abrégé des révolutions de l'ancien gouvernement français*, discours préliminaire de G.-T.-A. Thouret, pag. 9.)

SPIRIDION.

QUATRIÈME PARTIE.[1]

Le lendemain, il ne me restait de cette nuit affreuse qu'une lassitude profonde et un souvenir pénible. Les diverses émotions que j'avais éprouvées se confondaient dans l'accablement de mon cerveau. La vision hideuse et la céleste apparition me paraissaient également fébriles et imaginaires; je répudiais autant l'une que l'autre, et n'attribuais déjà plus la douce impression de la dernière qu'au rassérénement de mes facultés et à la fraîcheur du matin.

A partir de ce moment, je n'eus plus qu'une pensée et qu'un but, ce fut de refroidir mon imagination, comme j'avais réussi à refroidir mon cœur. Je pensai que, comme j'avais dépouillé le catholicisme pour ouvrir à mon intelligence une voie plus large, je devais dépouiller tout enthousiasme religieux pour retenir ma raison dans une voie plus droite et plus ferme. La philosophie du siècle avait mal combattu en moi l'élément superstitieux; je résolus de me prendre aux racines de cette philosophie; et, rétrogradant d'un siècle, je remontai aux causes des doctrines incomplètes qui m'avaient séduit. J'étudiai Newton, Leibnitz, Keppler, Malebranche, Descartes surtout, père des géomètres,

(1) Voyez les nos des 15 octobre, 1er et 15 novembre 1838.

qui avaient sapé l'édifice de la tradition et de la révélation. Je me persuadai qu'en cherchant l'existence de Dieu dans les problèmes de la science et dans les raisonnemens de la métaphysique, je saisirais enfin l'idée de Dieu, telle que je voulais la concevoir, calme, invincible, immense.

Alors commença pour moi une nouvelle série de travaux, de fatigues et de souffrances. Je m'étais flatté d'être plus robuste que les spéculateurs auxquels j'allais demander la foi; je savais bien qu'ils l'avaient perdue en voulant la démontrer; j'attribuais cette erreur funeste à l'affaiblissement inévitable des facultés employées à de trop fortes études. Je me promettais de ménager mieux mes forces, d'éviter les puérilités où de consciencieuses recherches les avaient parfois égarés, de rejeter avec discernement tout ce qui était entré de force dans leurs systèmes; en un mot, de marcher à pas de géant dans cette carrière où ils s'étaient traînés avec peine. Là, comme partout, l'orgueil me poussait à ma perte; elle fut bientôt consommée. Loin d'être plus ferme que mes maîtres, je me laissai tomber plus bas sur le revers des sommets que je voulais atteindre et où je me targuais vainement de rester. Parvenu à ces hauteurs de la science, que l'intelligence escalade, mais au pied desquelles le sentiment s'arrête, je fus pris du vertige de l'athéisme; fier d'avoir monté si haut, je ne voulus pas comprendre que j'avais à peine atteint le premier degré de la science de Dieu, parce que je pouvais expliquer avec une certaine logique le mécanisme de l'univers, et que pourtant je ne pouvais pénétrer la pensée qui avait présidé à cette création. Je me plus à ne voir dans l'univers qu'une machine et à supprimer la pensée divine comme un élément inutile à la formation et à la durée des mondes. Je m'habituai à rechercher partout l'évidence et à mépriser le sentiment, comme s'il n'était pas une des principales conditions de la certitude. Je me fis donc une manière étroite et grossière de voir, d'analyser et de définir les choses; et je devins le plus obstiné, le plus vain et le plus borné des savans.

Dix ans de ma vie s'écoulèrent dans ces travaux ignorés, dix ans qui tombèrent dans l'abîme sans faire croître un brin d'herbe sur ses bords. Je me débattis long-temps contre le froid de la raison. A mesure que je m'emparais de cette triste conquête, j'en étais effrayé, et je me demandais ce que je ferais de mon cœur si jamais il venait à se réveiller. Mais peu à peu les plaisirs de la vanité satisfaite étouffaient cette inquiétude. On ne se figure pas ce que l'homme voué en apparence aux occupations les plus graves y porte d'inconséquence

et de légèreté. Dans les sciences, la difficulté vaincue est si enivrante, que les résolutions consciencieuses, les instincts du cœur, la morale de l'ame, sont sacrifiés, en un clin d'œil, aux triomphes frivoles de l'intelligence. Plus je courais à ces triomphes, plus celui que j'avais rêvé d'abord me paraissait chimérique. J'arrivai enfin à le croire inutile autant qu'impossible; je résolus donc de ne plus chercher des vérités métaphysiques sur la voie desquelles mes études physiques me mettaient de moins en moins. J'avais étudié les mystères de la nature, la marche et le repos des corps célestes, les lois invariables qui régissent l'univers dans ses splendeurs infinies comme dans ses imperceptibles détails; partout j'avais senti la main de fer d'une puissance incommensurable, profondément insensible aux nobles émotions de l'homme, généreuse jusqu'à la profusion, ingénieuse jusqu'à la minutie en tout ce qui tend à ses satisfactions matérielles, mais vouée à un silence inexorable en tout ce qui tient à son être moral, à ses immenses désirs, fallait-il dire à ses immenses besoins? Cette avidité avec laquelle quelques hommes d'exception cherchent à communiquer intimement avec la divinité, n'était-elle pas une maladie du cerveau, que l'on pouvait classer à côté du dérèglement de certaines croissances anormales dans le règne végétal et de certains instincts exagérés chez les animaux? N'était-ce pas l'orgueil, cette autre maladie commune au grand nombre des humains, qui parait de couleurs sublimes et rehaussait d'appellations pompeuses cette fièvre de l'esprit, témoignage de faiblesse et de lassitude, bien plus que de force et de santé? Non, m'écriai-je, c'est impudence et folie, et misère surtout, que de vouloir escalader le ciel. Le ciel! ce mot sur lequel le grand homme saint Bernard se perdait en concetti ridicules, et qui n'existe nulle part pour le moindre écolier rompu au mécanisme de la sphère! le ciel, où le vulgaire croit voir, au milieu d'un trône de nuées formé des grossières exhalaisons de la terre, un fétiche taillé sur le modèle de l'homme, assis sur les sphères ainsi qu'un ciron sur l'Atlas! le ciel, l'éther infini parsemé de soleils et de mondes infinis, que l'homme s'imagine devoir traverser après sa mort comme les pigeons voyageurs passent d'un champ à un autre, et où de pitoyables rhéteurs théologiques choisissent apparemment une constellation pour domaine et les rayons d'un astre pour vêtement! le ciel et l'homme, c'est-à-dire l'infini et l'atome! quel étrange rapprochement d'idées! quelle ridicule antithèse! Quel est donc le premier cerveau humain qui est tombé dans une pareille démence? Et aujourd'hui un pape, qui s'intitule le roi des ames, ouvre

avec une clé les deux battans de l'éternité à quiconque plie le genou devant sa discipline, en disant: *Admettez-moi!*

C'est ainsi que je parlais, et alors un rire amer s'emparait de moi; et, jetant par terre les sublimes écrits des pères de l'église et ceux des philosophes spiritualistes de toutes les nations et de tous les temps, je les foulais aux pieds dans une sorte de rage, en répétant ces mots favoris d'Hébronius où je croyais trouver la solution de tous mes problèmes: O ignorance, ô imposture!

—Tu pâlis, enfant, dit Alexis en s'interrompant; ta main tremble dans la mienne, et ton œil effaré semble interroger le mien avec anxiété. Calme-toi, et ne crains pas de tomber dans de pareilles angoisses: j'espère que ce récit t'en préservera pour jamais.

Heureusement pour l'homme, cette pensée de Dieu, qu'il ignore et qu'il nie si souvent, a présidé à la création de son être avec autant de soin et d'amour qu'à celle de l'univers. Elle l'a fait perfectible dans le bien, corrigible dans le mal. Si, dans la société, l'homme peut se considérer souvent comme perdu pour la société, dans la solitude l'homme n'est jamais perdu pour Dieu; car, tant qu'il lui reste un souffle de vie, ce souffle peut faire vibrer une corde inconnue au fond de son ame, et quiconque a aimé la vérité a bien des cordes à briser avant de périr. Souvent les sublimes facultés dont il est doué sommeillent pour se retremper comme le germe des plantes au sein de la terre, et, au sortir d'un long repos, elles éclatent avec plus de puissance. Si j'estime tant la retraite et la solitude, si je persiste à croire qu'il faut garder les vœux monastiques, c'est que j'ai connu plus qu'un autre les dangers et les victoires de ce long tête-à-tête avec la conscience, où ma vie s'est consumée. Si j'avais vécu dans le monde, j'eusse été perdu à jamais. Le souffle des hommes eût éteint ce que le souffle de Dieu a ranimé. L'appât d'une vaine gloire m'eût enivré; et, mon amour pour la science trouvant toujours de nouvelles excitations dans le suffrage d'autrui, j'eusse vécu dans l'ivresse d'une fausse joie et dans l'oubli du vrai bonheur. Mais ici, n'étant compris de personne, vivant de moi-même, et n'ayant pour stimulant que mon orgueil et ma curiosité, je finis par apaiser ma soif et par me lasser de ma propre estime. Je sentis le besoin de faire partager mes plaisirs et mes peines à quelqu'un, à défaut de l'ami céleste que je m'étais aliéné; et je le sentis sans m'en rendre compte, sans vouloir me l'avouer à moi-même. Outre les habitudes superbes que l'orgueil de l'esprit avait données à mon caractère, je n'étais point entouré d'êtres avec lesquels je pusse sympathiser: la grossièreté ou

la méchanceté se dressait de toutes parts autour de moi pour repousser les élans de mon cœur. Ce fut encore un bonheur pour moi. Je sentais que la société d'hommes intelligens eût allumé en moi une fièvre de discussion, une soif de controverses, qui m'eussent de plus en plus affermi dans mes négations; au lieu que, dans mes longues veillées solitaires, au plus fort de mon athéisme, je sentais encore parfois des aspirations violentes vers ce Dieu que j'appelais la fiction de mes jeunes années; et, quoique dans ces momens-là j'eusse du mépris pour moi-même, il est certain que je redevenais bon et que mon cœur luttait avec courage contre sa propre destruction.

Les grandes maladies ont des phases où le mal amène le bien, et c'est après la crise la plus effrayante que la guérison se fait tout à coup, comme un miracle. Les temps qui précédèrent mon retour à la foi furent ceux où je crus me sentir le plus robuste adepte de la *raison pure*. J'avais réussi à étouffer toute révolte du cœur, et je triomphais dans mon mépris de toute croyance, dans mon oubli de toute émotion religieuse. A peine arrivé à cet apogée de ma force philosophique, je fus pris de désespoir. Un jour que j'avais travaillé pendant plusieurs heures à je ne sais quels détails d'observation scientifique avec une lucidité extraordinaire, je me sentis persuadé, plus que je ne l'avais encore été, de la toute-puissance de la matière et de l'impossibilité d'un esprit créateur et vivifiant, autre que ce que j'appelais, en langage de naturaliste, les propriétés vitales de la matière. Alors j'éprouvai tout à coup, dans mon être physique, la sensation d'un froid glacial, et je me mis au lit avec la fièvre.

Je n'avais jamais pris aucun soin de ma santé. Je fis une maladie longue et douloureuse. Ma vie ne fut point en danger, mais d'intolérables souffrances s'opposèrent pendant long-temps à toute occupation de mon cerveau. Un ennui profond s'empara de moi; l'inaction, l'isolement et la souffrance me jetèrent dans une tristesse mortelle. Je ne voulais recevoir les soins de personne; mais les instances faussement affectueuses du prieur, et celles d'un certain convers infirmier, nommé Christophore, me forcèrent d'accepter une société pendant la nuit. J'avais d'insupportables insomnies, et ce Christophore, sous prétexte de m'en alléger l'ennui, venait dormir chaque nuit, d'un lourd et profond sommeil, auprès de mon lit. C'était bien la plus excellente et la plus bornée des créatures humaines. Sa stupidité avait trouvé grace pour sa bonté auprès des autres moines. On le traitait comme une sorte d'animal domestique, laborieux, souvent nécessaire et toujours inoffensif. Sa vie n'était

qu'une suite de bienfaits et de dévouemens. Comme on en tirait parti, on l'avait habitué à compter sur l'efficacité de ses soins; et cette confiance que j'étais loin de partager me le rendait importun à l'excès. Cependant un sentiment de justice, que l'athéisme n'avait pu détruire en moi, me forçait à le supporter avec patience et à le traiter avec douceur. Quelquefois, dans les commencemens, je m'étais emporté contre lui, et je l'avais chassé de ma cellule. Au lieu d'en être offensé, il s'affligeait de me laisser seul en proie à mon mal; il nasillait une longue prière à ma porte, et, au lever du jour, je le trouvais assis sur l'escalier, la tête dans ses mains, dormant à la vérité, mais dormant au froid et sur la dure, plutôt que de se résigner à passer dans son lit les heures qu'il avait résolu de me consacrer. Sa patience et son abnégation me vainquirent. Je supportai sa compagnie pour lui rendre service; car, à mon grand regret, nul autre que moi n'était malade dans le couvent; et, lorsque Christophore n'avait personne à soigner, il était l'homme le plus malheureux du monde. Peu à peu, je m'habituai à le voir lui et son petit chien, qui s'était tellement identifié avec lui, qu'il avait tout son caractère, toutes ses habitudes, et que, pour un peu, il eût préparé la tisane et tâté le pouls aux malades. Ces deux êtres remuaient et dormaient de compagnie. Quand le moine allait et venait sur la pointe du pied, autour de la chambre, le chien faisait autant de pas que lui; et, dès que le bonhomme s'assoupissait, l'animal paisible en faisait autant. Si Christophore faisait sa prière, Bacco s'asseyait gravement devant lui, et se tenait ainsi fronçant l'oreille, et suivant de l'œil les moindres mouvemens de bras et de tête dont le moine accompagnait son oraison. Si ce dernier m'encourageait à prendre patience, par de niaises consolations et de banales promesses de guérison prochaine, Bacco se dressait sur ses jambes de derrière, et, posant ses petites pattes de devant sur mon lit avec beaucoup de discrétion et de propreté, me léchait la main d'un air affectueux. Je m'accoutumai tellement à eux, qu'ils me devinrent nécessaires autant l'un que l'autre. Au fond, je crois que j'avais une secrète préférence pour Bacco, car il avait beaucoup plus d'intelligence que son maître; son sommeil était plus léger, et surtout il ne parlait pas.

Mes souffrances devinrent si intolérables, que toutes mes forces furent abattues. Au bout d'une année de ce cruel supplice, j'étais tellement vaincu, que je ne désirais plus la mort. Je craignais d'avoir à souffrir encore plus pour quitter la vie, et je me faisais, d'une vie sans souffrance, l'idéal du bonheur. Mon ennui était si grand, que je

ne pouvais plus me passer un instant de mon gardien. Je le forçais à manger en ma présence, et le spectacle de son robuste appétit était un amusement pour moi. Tout ce qui m'avait choqué en lui me plaisait, même son pesant sommeil, ses interminables prières, et ses contes de bonne femme. J'en étais venu au point de prendre plaisir à être tourmenté par lui, et chaque soir je refusais ma potion, afin de me divertir, pendant un quart d'heure, de ses importunités infatigables et de ses insinuations naïves, qu'il croyait ingénieuses pour m'amener à ses fins. C'étaient là mes seules distractions, et j'y trouvais une sorte de gaieté intérieure que le bonhomme semblait deviner, quoique mes traits flétris et contractés ne pussent pas l'exprimer, même par un sourire.

Lorsque je commençais à guérir, une maladie épidémique se déclara dans le couvent. Le mal était subit, terrible, inévitable. On était comme foudroyé. Mon pauvre Christophore en fut atteint un des premiers. J'oubliai ma faiblesse et le danger, je quittai ma cellule, et passai trois jours et trois nuits au pied de son lit. Le quatrième jour, il expira dans mes bras. Cette perte me fut si douloureuse, que je faillis ne pas y survivre. Alors une crise étrange s'opéra en moi. Je fus promptement et complètement guéri; mon être moral se réveilla comme à la suite d'un long sommeil, et, pour la première fois depuis bien des années, je compris, par le cœur, les douleurs de l'humanité. Christophore était le seul homme que j'eusse aimé depuis la mort de Fulgence. Une si prompte et si amère séparation me remit en mémoire mon premier ami, ma jeunesse, ma piété, ma sensibilité, tous mes bonheurs à jamais perdus. Je rentrai dans ma solitude avec désespoir. Bacco m'y suivit; j'étais le dernier malade que son maître eût soigné; il s'était habitué à vivre dans ma cellule, et il semblait vouloir reporter son affection sur moi; mais il ne put y réussir, le chagrin le consuma. Il ne dormait plus, il flairait sans cesse le fauteuil où Christophore avait coutume de dormir, et que je plaçais toutes les nuits auprès de mon chevet, pour me représenter quelque chose de la présence de mon pauvre ami. Bacco n'était point ingrat à mes caresses, mais rien ne pouvait calmer son inquiétude. Au moindre bruit, il se dressait et regardait la porte avec un mélange d'espoir et de découragement. Alors j'éprouvais le besoin de lui parler comme à un être sympathique : « Il ne viendra plus, lui disais-je, c'est moi seul que tu dois aimer maintenant. » Il me comprenait, j'en suis certain, car il venait à moi et me léchait la main d'un air triste et résigné. Puis il se couchait et tâchait de s'endormir;

mais c'était un assoupissement douloureux, entrecoupé de faibles plaintes qui me déchiraient l'ame. Quand il eut perdu tout espoir de retrouver celui qu'il attendait toujours, il résolut de se laisser mourir. Il refusa de manger, et je le vis expirer sur le fauteuil de son maître, en me regardant d'un air de reproche, comme si j'étais la cause de ses fatigues et de sa mort. Quand je vis ses yeux éteints et ses membres glacés, je ne pus retenir des torrens de larmes; je le pleurai encore plus amèrement que je n'avais pleuré Christophore. Il me sembla que je perdais celui-ci une seconde fois.

Cet événement, si puéril en apparence, acheva de me précipiter du haut de mon orgueil dans un abîme de douleur. A quoi m'avait servi cet orgueil? à quoi m'avait servi mon intelligence? La maladie avait frappé l'une d'impuissance; l'humilité d'un homme charitable, l'affection fidèle d'un pauvre animal, m'avaient plus secouru que l'autre. Maintenant que la mort m'enlevait les seuls objets de ma sympathie, la raison, dont j'avais fait mon dieu, m'enseignait, pour toute consolation, qu'il ne restait plus rien d'eux, et qu'ils devaient être pour moi comme s'ils n'eussent jamais été. Je ne pouvais me faire à cette idée de destruction absolue, et pourtant ma science me défendait d'en douter. J'essayai de reprendre mes études, espérant chasser l'ennui qui me dévorait : cela ne servit qu'à absorber quelques heures de ma journée. Dès que je rentrais dans ma cellule, dès que je m'étendais sur mon lit pour dormir, l'horreur de l'isolement se faisait sentir chaque jour davantage; je devenais faible comme un enfant, et je baignais mon chevet de mes larmes; je regrettais ces souffrances physiques qui m'avaient semblé insupportables et qui maintenant m'eussent été douces, si elles eussent pu ramener près de moi Christophore et Bacco.

Je sentis alors profondément que la plus humble amitié est un plus précieux trésor que toutes les conquêtes du génie; que la plus naïve émotion du cœur est plus douce et plus nécessaire que toutes les satisfactions de la vanité. Je compris, par le témoignage de mes entrailles, que l'homme est fait pour aimer, et que la solitude, sans la foi et l'amour divin, est un tombeau, moins le repos de la mort! Je ne pouvais espérer de retrouver la foi; c'était un beau rêve évanoui, qui me laissait plein de regrets; ce que j'appelais ma raison et mes lumières l'avaient bannie sans retour de mon ame. Ma vie ne pouvait plus être qu'une veille aride, une réalité desséchante. Mille pensées de désespoir s'agitèrent dans mon cerveau. Je songeai à quitter le cloître, à me lancer dans le tourbillon du monde, à

m'abandonner aux passions, aux vices même, pour tâcher d'échapper à moi-même par l'ivresse ou l'abrutissement. Ces désirs s'effacèrent promptement; j'avais étouffé mes passions de trop bonne heure, pour qu'il me fût possible de les faire revivre. L'athéisme même n'avait fait qu'affermir, par l'étude et la réflexion, mes habitudes d'austérité. D'ailleurs, à travers toutes mes transformations, j'avais conservé un sentiment du beau, un désir de l'idéal que ne répudient point à leur gré les intelligences tant soit peu élevées. Je ne me berçais plus du rêve de la perfection divine; mais, à voir seulement l'univers matériel, à ne contempler que la splendeur des étoiles et la régularité des lois qui régissent la matière, j'avais pris tant d'amour pour l'ordre, la durée et la beauté extérieure des choses, que je n'eusse jamais pu vaincre mon horreur pour tout ce qui eût troublé ces idées de grandeur et d'harmonie.

J'essayai de me créer de nouvelles sympathies; je n'en pus trouver dans le cloître. Je rencontrais partout la malice et la fausseté; et, quand j'avais affaire aux simples d'esprit, j'apercevais la lâcheté sous la douceur. Je tâchai de nouer quelques relations avec le monde. Du temps de l'abbé Spiridion, tout ce qu'il y avait d'hommes distingués dans le pays et de voyageurs instruits sur les chemins venaient visiter le couvent, malgré sa position sauvage et la difficulté des routes qui y conduisent. Mais, depuis qu'il était devenu un repaire de paresse, d'ignorance et d'ivrognerie, le hasard seul nous amenait, comme aujourd'hui, à de rares intervalles, quelques passans indifférens ou quelques curieux désœuvrés. Je ne trouvai personne à qui ouvrir mon cœur, et je restai seul livré à un sombre abattement.

Pendant des semaines et des mois, je vécus ainsi sans plaisir et presque sans peine, tant mon ame était brisée et accablée sous le poids de l'ennui. L'étude avait perdu tout attrait pour moi; elle me devint peu à peu odieuse : elle ne servait qu'à me remettre sous les yeux ce sinistre problème de la destinée de l'homme. Abandonné sur la terre à tous les élémens de souffrance et de destruction, sans avenir, sans promesse et sans récompense, je me demandais alors à quoi bon vivre, mais aussi à quoi bon mourir; néant pour néant, je laissais le temps couler et mon front se dégarnir, sans opposer de résistance à ce dépérissement de l'ame et du corps, qui me conduisai lentement à un repos plus triste encore.

L'automne arriva, et la mélancolie du ciel adoucit un peu l'amertume de mes idées. J'aimais à marcher sur les feuilles sèches et à voir passer ces grandes troupes d'oiseaux voyageurs qui volent dans

un ordre symétrique, et dont le cri sauvage se perd dans les nuées. J'enviais le sort de ces créatures qui obéissent à des instincts toujours satisfaits, et que la réflexion ne tourmente pas. Dans un sens, je les trouvais bien plus complets que l'homme, car ils ne désirent que ce qu'ils peuvent posséder; et, si le soin de leur conservation est un travail continuel, du moins ils ne connaissent pas l'ennui, qui est la pire des fatigues. J'aimais aussi à voir s'épanouir les dernières fleurs de l'année. Tout me semblait préférable au sort de l'homme, même celui des plantes; et, portant ma sympathie sur ces existences éphémères, je n'avais d'autre plaisir que de cultiver un petit coin du jardin et de l'entourer de palissades, pour empêcher les pieds profanes de fouler mes gazons et les mains sacriléges de cueillir mes fleurs. Lorsqu'on en approchait, je repoussais les curieux avec tant d'humeur, qu'on me crut fou, et que le prieur se réjouit de me voir tombé dans un tel abrutissement.

Les soirées étaient fraîches, mais douces; il m'arrivait souvent, après avoir cherché, dans la fatigue de mon travail manuel, l'espoir d'un peu de repos pour la nuit, de me coucher sur un banc de gazon que j'avais élevé moi-même, et de rester plongé dans une vague rêverie long-temps après le coucher du soleil. Je laissais flotter mes esprits, comme les feuilles que le vent enlevait aux arbres; je m'étudiais à végéter; j'eusse voulu désapprendre l'exercice de la pensée. J'arrivais ainsi à une sorte d'assoupissement qui n'était ni la veille ni le sommeil, ni la souffrance ni le bien-être, et ce pâle plaisir était encore le plus vif qui me restât. Peu à peu cette langueur devint plus douce, et le travail de ma volonté pour y arriver devint plus facile. Ma béatitude alors consistait surtout à perdre la mémoire du passé et l'appréhension de l'avenir. J'étais tout au présent. Je comprenais la vie de la nature, j'observais tous ses petits phénomènes, je pénétrais dans ses moindres secrets. J'écoutais ses capricieuses harmonies, et le sentiment de toutes ces choses inappréciables aux esprits agités réussissait à me distraire de moi-même. Je soulageais à mon insu, par cette douce admiration, mon cœur rempli d'un amour sans but et d'un enthousiasme sans aliment. Je contemplais la grace d'une branche mollement bercée par le vent; j'étais attendri par le chant faible et mélancolique d'un insecte. Les parfums de mes fleurs me portaient à la reconnaissance; leur beauté, préservée de toute altération par mes soins, m'inspirait un naïf orgueil. Pour la première fois, depuis bien des années, je redevenais sensible à la poésie du cloître, sanctuaire placé sur les lieux élevés,

pour que l'homme y vive au-dessus des bruits du monde, recueilli dans la contemplation du ciel. Tu connais cet angle que forme la terrasse du jardin du côté de la mer, au bout du berceau de vigne que supportent des piliers quadrangulaires en marbre blanc. Là s'élèvent quatre palmiers; c'est moi qui les ai plantés, et c'est là que j'avais disposé mon parterre, aujourd'hui effacé et confondu dans le potager, qui a pris la place du beau jardin créé par Hébronius. Ce lieu était encore, à l'époque dont je te parle, un des plus pittoresques de la terre, au dire des rares voyageurs qui le visitaient. Les riches fontaines de marbre, qui ne sont plus consacrées aujourd'hui qu'à de vils usages, y murmuraient alors pour les seules délices des oreilles musicales. L'eau pure de la source tombait dans des conques de marbre rouge qui la déversaient l'une dans l'autre, et fuyait mystérieusement sous l'ombrage des cyprès et des figuiers. Les rameaux des citronniers et des caroubiers se pressaient et s'enlaçaient étroitement autour de ma retraite, et l'isolaient selon mon goût. Mais, du côté du glacis perpendiculaire qui domine le rivage, j'avais ménagé une ouverture dans mes berceaux; et je pouvais admirer à loisir, à travers un cadre de fleurs et de verdure, le spectacle sublime de la mer brisant sur les rochers et se teignant à l'horizon des feux du couchant ou de ceux de l'aurore. Là, perdu dans des rêveries sans fin, il me semblait saisir des harmonies inappréciables aux sens grossiers des autres hommes, quelque chant plaintif, exhalé sur la rive maure, et porté sur les mers par les vents du sud, ou le cantique de quelque derviche, saint ignoré, perdu dans les âpres solitudes de l'Atlas, et plus heureux dans sa misère cénobitique avec la foi, que moi au sein de mon opulence monacale avec le doute.

Peu à peu, j'en vins à découvrir un sens profond dans les moindres faits de la nature. En m'abandonnant au charme de mes impressions avec la naïveté qu'amène le découragement, je reculai insensiblement les bornes étroites du *certain* jusqu'à celles du *possible;* et bientôt le possible, vu avec une certaine émotion du cœur, ouvrit autour de moi des horizons plus vastes que ma raison n'eût osé les pressentir. Il me sembla trouver des motifs de mystérieuse prévoyance dans tout ce qui m'avait paru livré à la fatalité aveugle. Je recouvrai le sens du bonheur que j'avais si déplorablement perdu. Je cherchai les jouissances relatives de tous les êtres, comme j'avais cherché leurs souffrances, et je m'étonnai de les trouver si équitablement réparties. Chaque être prit une forme et une voix nouvelles pour me révéler des facultés inconnues à la froide et superficielle

observation que j'avais prise pour la science. Des mystères infinis se déroulèrent autour de moi, contredisant toutes les sentences d'un savoir incomplet et d'un jugement précipité. En un mot, la vie prit à mes yeux un caractère sacré et un but immense, que je n'avais entrevu ni dans les religions, ni dans les sciences, et que mon cœur enseigna sur nouveaux frais à mon intelligence égarée.

Un soir, j'écoutais avec recueillement le bruit de la mer calme brisant sur le sable; je cherchais le sens de ces trois lames, plus fortes que les autres, qui reviennent toujours ensemble, à des intervalles réguliers, comme un rhythme marqué dans l'harmonie éternelle; j'entendis un pêcheur qui chantait aux étoiles, étendu sur le dos dans sa barque. Sans doute, j'avais entendu bien souvent le chant des pêcheurs de la côte, et celui-là peut-être aussi souvent que les autres. Mes oreilles avaient toujours été fermées à la musique, comme mon cerveau à la poésie. Je n'avais vu dans les chants du peuple que l'expression des passions grossières, et j'en avais détourné mon attention avec mépris. Ce soir-là, comme les autres soirs, je fus d'abord blessé d'entendre cette voix, qui couvrait celle des flots, et qui troublait mon audition. Mais, au bout de quelques instans, je remarquai que le chant du pêcheur suivait instinctivement le rhythme de la mer; et je pensai que c'était là peut-être un de ces grands et vrais artistes que la nature elle-même prend soin d'instruire, et qui, pour la plupart, meurent ignorés comme ils ont vécu. Cette pensée répondant aux habitudes de suppositions dans lesquelles je me complaisais désormais, j'écoutai sans impatience le chant à demi sauvage de cet homme à demi sauvage aussi, qui célébrait d'une voix lente et mélancolique les mystères de la nuit et la douceur de la brise. Ses vers avaient peu de rime et peu de mesure, ses paroles encore moins de sens et de poésie; mais le charme de sa voix, l'habileté naïve de son rhythme, et l'étonnante beauté de sa mélodie, triste, large et monotone comme celle des vagues, me frappèrent si vivement, que tout à coup la musique me fut révélée. La musique me sembla devoir être la véritable langue poétique de l'homme, indépendante de toute parole et de toute poésie écrite, soumise à une logique particulière, et pouvant exprimer des idées de l'ordre le plus élevé, des idées trop vastes même pour être bien rendues dans toute autre langue. Je résolus d'étudier la musique, afin de poursuivre cet aperçu; et je l'étudiai en effet avec quelque succès, comme on a pu te le dire. Mais une chose me gêna toujours : c'est d'avoir trop fait usage de la logique appliquée à un autre ordre de facultés. Je ne pus jamais com-

poser, et c'était là pourtant ce que j'eusse ambitionné par-dessus tout en musique. Quand je vis que je ne pouvais rendre ma pensée dans cette langue trop sublime sans doute pour mon organisation, je m'adonnai à la poésie, et je fis des vers. Cela ne me réussit pas beaucoup mieux ; mais j'avais un besoin de poésie qui cherchait une issue avant de songer à posséder un aliment, et ma poésie était faible, parce que la poésie veut être alimentée d'un sentiment profond dont je n'avais que le vague pressentiment.

Mécontent de mes vers, je fis de la prose à laquelle je tâchai de conserver une forme lyrique. Le seul sujet sur lequel je pusse m'exercer avec un peu de facilité, c'était ma tristesse et les maux que j'avais soufferts en cherchant la vérité. Je t'en réciterai un échantillon :

« O ma grandeur ! ô ma force ! vous avez passé comme une nuée d'orage, et vous êtes tombées sur la terre pour ravager comme la foudre. Vous avez frappé de mort et de stérilité tous les fruits et toutes les fleurs de mon champ. Vous en avez fait une arène désolée, et je me suis assis tout seul au milieu de mes ruines. O ma grandeur ! ô ma force ! étiez-vous de bons ou de mauvais anges ?

« O ma fierté ! ô ma science ! vous vous êtes levées comme les tourbillons brûlans que le simoun répand sur le désert. Comme le gravier, comme la poussière, vous avez enseveli les palmiers, vous avez troublé ou tari les fontaines. Et j'ai cherché l'onde où l'on se désaltère, et je ne l'ai plus trouvée, car l'insensé qui veut frayer sa route vers les cimes orgueilleuses de l'Horeb, oublie l'humble sentier qui mène à la source ombragée. O ma science ! ô ma fierté ! étiez-vous les envoyés du Seigneur, étiez-vous des esprits de ténèbres ?

« O ma vertu ! ô mon abstinence ! vous vous êtes dressées comme des tours, vous vous êtes étendues comme des remparts de marbre, comme des murailles d'airain. Vous m'avez abrité sous des voûtes glacées, vous m'avez enseveli dans des caves funèbres remplies d'angoisses et de terreur ; et j'ai dormi sur une couche dure et froide, où j'ai rêvé souvent qu'il y avait un ciel propice et des mondes féconds. Et quand j'ai cherché la lumière du soleil, je ne l'ai plus trouvée, car j'avais perdu la vue dans les ténèbres, et mes pieds débiles ne pouvaient plus me porter sur le bord de l'abîme. O ma vertu ! ô mon abstinence ! étiez-vous les suppôts de l'orgueil, ou les conseils de la sagesse ?

« O ma religion ! ô mon espérance ! vous m'avez porté comme une

barque incertaine et fragile sur des mers sans rivages, au milieu des brumes décevantes, vagues illusions, informes images d'une patrie inconnue. Et quand, lassé de lutter contre le vent et de gémir courbé sous la tempête, je vous ai demandé où vous me conduisiez, vous avez allumé des phares sur des écueils, pour me montrer ce qu'il fallait fuir, et non ce qu'il fallait atteindre. O ma religion! ô mon espérance! étiez-vous le rêve de la folie, ou la voix mystérieuse du Dieu vivant? »

Au milieu de ces occupations innocentes, mon ame avait repris du calme et mon corps de la vigueur; je fus tiré de mon repos par l'irruption d'un fléau imprévu. A la contagion qu'avaient éprouvée le monastère et les environs, succéda la peste, qui désola le pays tout entier. J'avais eu l'occasion de faire quelques observations sur la possibilité de se préserver des maladies épidémiques par un système hygiénique fort simple. Je fis part de mes idées à quelques personnes, et, comme elles eurent à se louer d'y avoir ajouté foi, on me fit la réputation d'avoir des remèdes merveilleux contre la peste. Tout en niant la science qu'on m'attribuait, je me prêtai de grand cœur à communiquer mes humbles découvertes. Alors on vint me chercher de tous côtés, et bientôt mon temps et mes forces purent à peine suffire au nombre de consultations qu'on venait me demander; il fallut même que le prieur m'accordât la permission extraordinaire de sortir du monastère et d'aller visiter les malades. Mais, à mesure que la peste étendait ses ravages, les sentimens de piété et d'humanité, qui d'abord avaient porté les moines à se montrer accessibles et compatissans, s'effacèrent de leurs ames. Une peur égoïste et lâche glaça tout esprit de charité. Défense me fut faite de communiquer avec les pestiférés, et les portes du monastère furent fermées à ceux qui venaient implorer des secours. Je ne pus m'empêcher d'en témoigner mon indignation au prieur. Dans un autre temps, il m'eût envoyé au cachot; mais les esprits étaient tellement abattus par la crainte de la mort, qu'il m'écouta avec calme. Alors il me proposa un terme moyen: c'était d'aller m'établir à deux lieues d'ici, dans l'ermitage de Saint-Hyacinthe, et d'y demeurer avec l'ermite jusqu'à ce que la fin de la contagion et l'absence de tout danger pour *nos frères* me permissent de rentrer dans le couvent. Il s'agissait de savoir si l'ermite consentirait à me laisser vaquer aux devoirs de ma nouvelle charge de médecin, et à partager avec moi sa natte et son pain noir. Je fus autorisé à l'aller voir pour sonder ses intentions, et je m'y rendis à l'instant même. Je n'avais pas grand espoir de le trouver

favorable : cet homme, qui venait une fois par mois demander l'aumône à la porte du couvent, m'avait toujours inspiré de l'éloignement. Quoique la piété des ames simples ne le laissât pas manquer du nécessaire, il était obligé par ses vœux à mendier de porte en porte à des intervalles périodiques, plutôt pour faire acte d'abjection que pour assurer son existence. J'avais un grand mépris pour cette pratique; et cet ermite, avec son grand crâne conique, ses yeux pâles et enfoncés qui ne semblaient pas capables de supporter la lumière du soleil, son dos voûté, son silence farouche, sa barbe blanche, jaunie à toutes les intempéries de l'air, et sa grande main décharnée, qu'il tirait de dessous son manteau plutôt avec un geste de commandement qu'avec l'apparence de l'humilité, était devenu pour moi un type de fanatisme et d'orgueil hypocrite.

Quand j'eus gravi la montagne, je fus ravi de l'aspect de la mer. Vue ainsi en plongeant de haut sur ses abîmes, elle semblait une immense plaine d'azur fortement inclinée vers les rocs énormes qui la surplombaient, et ses flots réguliers, dont le mouvement n'était plus sensible, présentaient l'apparence de sillons égaux tracés par la charrue. Cette masse bleue, qui se dressait comme une colline et qui semblait compacte et solide comme le saphyr, me saisit d'un tel vertige d'enthousiasme, que je me retins aux oliviers de la montagne pour ne pas me précipiter dans l'espace. Il me semblait qu'en face de ce magnifique élément le corps devait prendre les forces de l'esprit et parcourir l'immensité dans un vol sublime. Je pensai alors à Jésus marchant sur les flots, et je me représentai cet homme divin, grand comme les montagnes, resplendissant comme le soleil. Allégorie de la métaphysique, ou rêve d'une confiance exaltée, m'écriai-je, tu es plus grand et plus poétique que toutes nos certitudes mesurées au compas et tous nos raisonnemens alignés au cordeau!...

Comme je disais ces paroles, une sorte de plainte psalmodiée, faible et lugubre prière qui semblait sortir des entrailles de la montagne, me força de me retourner. Je cherchai quelque temps des yeux et de l'oreille d'où pouvaient partir ces sons étranges; et, enfin, étant monté sur une roche voisine, je vis sous mes pieds, à quelque distance, dans un écartement du rocher, l'ermite nu jusqu'à la ceinture, occupé à creuser une fosse dans le sable. A ses pieds était étendu un cadavre roulé dans une natte et dont les pieds bleuâtres, maculés par les traces de la peste, sortaient de ce linceul rustique. Une odeur fétide s'exhalait de la fosse entr'ouverte, à peine

refermée la veille sur d'autres cadavres ensevelis à la hâte. Auprès du nouveau mort il y avait une petite croix de bois d'olivier grossièrement taillée, ornement unique du mausolée commun, une jatte de grès avec un rameau d'hysope pour l'ablution lustrale, et un petit bûcher de genièvre fumant pour épurer l'air. Un soleil dévorant tombait d'aplomb sur la tête chauve et sur les maigres épaules du solitaire. La sueur collait à sa poitrine les longues mèches de sa barbe couleur d'ambre. Saisi de respect et de pitié, je m'élançai vers lui. Il ne témoigna aucune surprise; et, jetant sa bêche, il me fit signe de prendre les pieds du cadavre, en même temps qu'il le prenait par les épaules. Quand nous l'eûmes enseveli, il replanta la croix, fit l'immersion d'eau bénite; et, me priant de ranimer le bûcher, il s'agenouilla, murmura une courte prière et s'éloigna sans s'occuper de moi davantage. Quand nous eûmes gagné son ermitage, il s'aperçut seulement que je marchais près de lui; et, me regardant alors avec quelque étonnement, il me demanda si j'avais besoin de me reposer. Je lui expliquai en peu de mots le but de ma visite. Il ne me répondit que par un serrement de main; puis, ouvrant la porte de l'ermitage, il me montra, dans une salle creusée au sein du roc, quatre ou cinq malheureux pestiferés agonisant sur des nattes. — Ce sont, me dit-il, des pêcheurs de la côte et des contrebandiers, que leurs parens, saisis de terreur, ont jetés hors des huttes. Je ne puis rien faire pour eux que de combattre le désespoir de leur agonie par des paroles de foi et de charité; et puis je les ensevelis quand ils ont cessé de souffrir. N'entrez pas, mon frère, ajouta-t-il en voyant que je m'avançais sur le seuil, ces gens-là sont sans ressources, et ce lieu est infecté; conservez vos jours pour ceux que vous pouvez sauver encore. — Et vous, mon père, lui dis-je, ne craignez-vous donc rien pour vous-même? — Rien, répondit-il en souriant, j'ai un préservatif certain. — Et quel est-il? — C'est, dit-il d'un air inspiré, la tâche que j'ai à remplir qui me rend invulnérable. Quand je ne serai plus nécessaire, je redeviendrai un homme comme les autres, et, quand je tomberai, je dirai : Seigneur, ta volonté soit faite; puisque tu me rappelles, c'est que tu n'as plus rien à me commander. Comme il disait cela, ses yeux éteints se ranimèrent, et semblèrent renvoyer les rayons du soleil qu'ils avaient absorbés. Leur éclat fut tel, que j'en détournai les miens et les reportai involontairement sur la mer qui étincelait sous nos pieds. — A quoi songez-vous? me dit-il. — Je songe, répondis-je, que Jésus a

marché sur les eaux. — Quoi d'étonnant? reprit le digne homme qui ne me comprenait pas ; la seule chose étonnante, c'est que saint Pierre ait douté, lui qui voyait le Sauveur face à face.

Je revins tout de suite au monastère, pour rendre compte à l'abbé de mon message. J'aurais dû m'épargner cette peine, et me souvenir que les moines se soucient fort peu de la règle, surtout quand la peur les gouverne. Je trouvai toutes les portes closes; et, quand je présentai ma tête au guichet, on me le referma au visage, en me criant que, quel que fût le résultat de ma démarche, je ne pouvais plus rentrer au couvent. J'allai donc coucher à l'ermitage.

J'y passai trois mois dans la société de l'ermite. C'était vraiment un homme des anciens jours, un saint digne des plus beaux temps du christianisme. Hors de l'exercice des bonnes œuvres, c'était peut-être un esprit vulgaire; mais sa piété était si grande, qu'elle lui donnait le génie au besoin. C'était surtout dans ses exhortations aux mourans que je le trouvais admirable. Il était alors vraiment inspiré; l'éloquence débordait en lui comme un torrent des montagnes. Des larmes de componction inondaient son visage sillonné par la fatigue. Il connaissait vraiment le chemin des cœurs. Il combattait les angoisses et les terreurs de la mort, comme George le guerrier céleste terrassait les dragons. Il avait une intelligence merveilleuse des diverses passions qui avaient pu remplir l'existence de ces moribonds, et il avait un langage et des promesses appropriés à chacun d'eux. Je remarquais avec satisfaction qu'il était possédé du désir sincère de leur donner un instant de soulagement moral, à leur pénible départ de ce monde, et non trop préoccupé des vaines formalités du dogme. En cela, il s'élevait au-dessus de lui-même; car sa foi avait dans l'application personnelle toutes les minuties du catholicisme le plus étroit et le plus rigide : mais la bonté est un don de Dieu, au-dessus des pouvoirs et des menaces de l'église. Une larme de ses mourans lui paraissait plus importante que les cérémonies de l'extrême-onction, et un jour je l'entendis prononcer une grande parole pour un catholique. Il avait présenté le crucifix aux lèvres d'un agonisant; celui-ci détourna la tête, et, prenant l'autre main de l'ermite, il la baisa en rendant l'esprit. — Eh bien! dit l'ermite en lui fermant les yeux, il te sera pardonné; car tu as senti la reconnaissance, et, si tu as compris le dévouement d'un homme en ce monde, tu sentiras la bonté de Dieu dans l'autre.

Avec les chaleurs de l'été cessa la contagion. Je passai encore quelque temps avec l'ermite avant que l'on osât me rappeler au cou-

vent. Le repos nous était bien nécessaire à l'un et à l'autre ; et je dois dire que ces derniers jours de l'année, pleins de calme, de fraîcheur et de suavité, dans un des sites les plus magnifiques qu'il soit possible d'imaginer, loin de toute contrainte, et dans la société d'un homme vraiment respectable, furent au nombre des rares beaux jours de ma vie. Cette existence rude et frugale me plaisait, et puis je me sentais un autre homme qu'en arrivant à l'ermitage; un travail utile, un dévouement sincère, m'avaient retrempé. Mon cœur s'épanouissait comme une fleur aux brises du printemps. Je comprenais l'amour fraternel sur un vaste plan, le dévouement pour tous les hommes, la charité, l'abnégation, la vie de l'ame en un mot. Je remarquais bien quelque puérilité dans les idées de mon compagnon rendu au calme de sa vie habituelle. Lorsque l'enthousiasme ne le soutenait plus, il redevenait capucin jusqu'à un certain point; mais je n'essayais pas de combattre ses scrupules, et j'étais pénétré de respect pour la foi épurée au creuset d'une telle vertu.

Lorsque l'ordre me vint de retourner au monastère, j'étais un peu malade ; la peur de me voir rapporter un germe de contagion fit attendre très patiemment mon retour. Je reçus immédiatement une licence pour rester dehors le temps nécessaire à mon rétablissement, temps qu'on ne limitait pas et dont je résolus de faire le meilleur emploi possible.

Jusque-là une des principales idées qui m'avaient empêché de rompre mon vœu sous le rapport de la claustration, c'était la crainte du scandale : non que j'eusse aucun souci personnel de l'opinion d'un monde avec lequel je ne désirais établir aucun rapport, ni que je conservasse aucun respect pour ces moines que je ne pouvais estimer; mais une rigidité naturelle, un instinct profond de la dignité du serment, et, plus que tout cela peut-être, un respect invincible pour la mémoire d'Hébronius, m'avaient retenu. Maintenant que le couvent me rejetait, pour ainsi dire, de son enceinte, il me semblait que je pouvais l'abandonner pour quelque temps sans faire un éclat de mauvais exemple et sans violer mes résolutions. J'examinai la vie que j'avais menée dans le cloître et celle que j'y pouvais mener encore. Je me demandai si elle pouvait produire ce qu'elle n'avait pas encore produit, quelque chose de grand ou d'utile. Cette vie de bénédictin que Spiridion avait pratiquée et rêvée sans doute pour ses successeurs était devenue impossible; car, bien que des raisons de convenance temporaire, dont le détail t'intéresserait peu, et que j'ai omis à dessein de te raconter, eussent obligé Hébro-

nius à enrôler sa communauté sous les insignes de saint François, les statuts particuliers qu'en sa qualité d'abbé il avait eu le droit d'établir avaient fait de nous, dans le principe, de véritables bénédictins. Réputés mendians, seulement pour la forme, et soumis à des règlemens sages et modérés, voués à l'étude, et surtout dégagés de l'esprit remuant et fanatique des franciscains ordinaires, les premiers compagnons de la savante retraite de Spiridion durent lui faire rêver les beaux jours du cloître et les grands travaux accomplis sous ces voûtes antiques, sanctuaire de l'érudition et de la persévérance. Mais Spiridion, contemporain des derniers hommes remarquables que le cloître ait produits, mourut pourtant dégoûté de son œuvre, à ce qu'on assure, et désillusionné sur l'avenir de la vie monastique. Quant à moi, qui puis sans orgueil, puisqu'il s'agit de pénibles travaux entrepris et non de glorieuses œuvres accomplies, dire que j'ai été le dernier des bénédictins en ce siècle, je voyais bien que même mon rôle de paisible érudit n'était plus tenable. Pour des études calmes, il faut un esprit calme; et comment le mien eût-il pu l'être au sein de la tourmente qui grondait sur l'humanité? Je voyais les sociétés prêtes à se dissoudre; les trônes trembler comme des roseaux que la vague va couvrir; les peuples se réveiller d'un long sommeil et menacer tout ce qui les avait enchaînés; le bon et le mauvais confondus dans la même lassitude du joug, dans la même haine du passé. Je voyais le rideau du temple se fendre du haut en bas comme à l'heure de la résurrection du crucifié dont ces peuples étaient l'image, et les turpitudes du sanctuaire allaient être mises à nu devant l'œil de la vengeance. Comment mon ame eût-elle pu être indifférente aux approches de ce vaste déchirement qui allait s'opérer? Comment mon oreille eût-elle pu être sourde au rugissement de la grande mer qui montait, impatiente de briser ses digues et de submerger les empires? A la veille des catastrophes dont nous sentirons bientôt l'effet, les derniers moines peuvent bien achever à la hâte de vider leurs cuves, et, gorgés de vin et de nourriture, s'étendre sur leur couche souillée, pour y attendre, sans souci, la mort au milieu des fumées de l'ivresse. Mais je ne suis pas de ceux-là; je m'inquiète de savoir comment et pourquoi j'ai vécu, pourquoi et comment je dois mourir.

Ayant mûrement examiné quel usage je pourrais faire de la liberté que je m'arrogeais, je ne vis hors des travaux de l'esprit rien qui me convînt en ce monde. Aux premiers temps de mon détachement du catholicisme, j'avais été travaillé sans doute par de vastes

ambitions; j'avais fait des projets gigantesques; j'avais médité la réforme de l'église sur un plan plus vaste que celui de Luther; j'avais rêvé le développement du protestantisme. C'est que, comme Luther, j'étais chrétien; et, conçu dans le sein de l'église, je ne pouvais imaginer une religion, si émancipée qu'elle se fît, qui ne fût d'abord engendrée par l'église. Mais, en cessant de croire au Christ, en devenant philosophe comme mon siècle, je ne voyais plus le moyen d'être un novateur; on avait tout osé. En fait de liberté de principes, j'avais été aussi loin que les autres, et je voyais bien que, pour élever un avis nouveau au milieu de tous ces destructeurs, il eût fallu avoir à leur proposer un plan de réédification quelconque. J'eusse pu faire quelque chose pour les sciences, et je l'eusse dû peut-être; mais, outre que je n'avais nul souci de me faire un nom dans cette branche des connaissances humaines, je ne me sentais vraiment de désirs et d'énergie que pour les questions philosophiques. Je n'avais étudié les sciences que pour me guider dans le labyrinthe de la métaphysique, et pour arriver à la connaissance de l'Être suprême. Ce but manqué, je n'aimai plus ces études qui ne m'avaient passionné qu'indirectement; et la perte de toute croyance me paraissait une chose si triste à éprouver, qu'il m'eût paru également pénible de l'annoncer aux hommes. Qu'eût été, d'ailleurs, une voix de plus dans ce grand concert de malédictions qui s'élevait contre l'église expirante? Il y aurait eu de la lâcheté à lancer la pierre contre ce moribond, déjà aux prises avec la révolution française qui commençait à éclater, et qui, n'en doute pas, Angel, aura dans nos contrées un retentissement plus fort et plus prochain qu'on ne se plaît ici à le croire. Voilà pourquoi je t'ai conseillé souvent de ne pas déserter le poste où peut-être d'honorables périls viendront bientôt nous chercher. Quant à moi, si je ne suis plus moine par l'esprit, je le suis et le serai toujours par la robe. C'est une condition sociale, je ne dirai pas comme une autre, mais c'en est une; et plus elle est déconsidérée, plus il importe de s'y comporter en homme. Si nous sommes appelés à vivre dans le monde, sois sûr que plus d'un regard d'ironie et de mépris viendra scruter la contenance de ces tristes oiseaux de nuit dont la race habite depuis quinze cents ans les ténèbres et la poussière des vieux murs. Ceux qui se présenteront alors au grand jour avec l'opprobre de la tonsure doivent lever la tête plus haut que les autres; car la tonsure est ineffaçable, et les cheveux repoussent en vain sur le crâne: rien ne cache ce stigmate jadis vénéré, aujourd'hui abhorré des peuples. Sans doute, Angel, nous porterons la peine des crimes que

nous n'avons pas commis, et des vices que nous n'avons pas connus. Que ceux qui auront mérité les supplices prennent donc la fuite; que ceux qui auront mérité des soufflets se cachent donc le visage. Mais nous, nous pouvons tendre la joue aux insultes et les mains à la corde, et porter en esprit et en vérité la croix du Christ, ce philosophe sublime que tu m'entends rarement nommer, parce que son nom illustre, prononcé sans cesse autour de moi par tant de bouches impures, ne peut sortir de mes lèvres qu'à propos des choses les plus sérieuses de la vie et des sentimens les plus profonds de l'ame.

Que pouvais-je donc faire de ma liberté? rien qui me satisfît. Si je n'eusse écouté qu'une vaine avidité de bruit, de changement et de spectacles, je serais certainement parti pour long-temps, pour toujours peut-être. J'eusse exploré des contrées lointaines, traversé les vastes mers, et visité les nations sauvages du globe. Je vainquis plus d'une vive tentation de ce genre. Tantôt j'avais envie de me joindre à quelque savant missionnaire, et d'aller chercher, loin du bruit des nations nouvelles, le calme du passé chez des peuples conservateurs religieux des lois et des croyances de l'antiquité. La Chine, l'Inde surtout, m'offraient un vaste champ de recherches et d'observations. Mais j'éprouvai presque aussitôt une répugnance insurmontable pour ce repos de la tombe auquel je ne risquais certainement pas d'échapper, et que j'allais, tout vivant, me mettre sous les yeux. Je ne voulus point voir des peuples morts intellectuellement, attachés comme des animaux stupides au joug façonné par l'intelligence de leurs aïeux, et marchant tout d'une pièce comme des momies dans leur suaire couvert d'hiéroglyphes. Quelque violent, quelque terrible, quelque sanglant que pût être le dénoûment du drame qui se préparait autour de moi, c'était l'histoire, c'était le mouvement éternel des choses, c'était l'action fatale ou providentielle du destin, c'était la vie, en un mot, qui bouillonnait sous mes pieds comme la lave. J'aimai mieux être emporté par elle comme un brin d'herbe, que d'aller chercher les vestiges d'une végétation pétrifiée sur des cendres à jamais refroidies.

En même temps que mes idées prirent ce cours, une autre tentation vint m'assaillir; ce fut d'aller précisément me jeter au milieu du mouvement des choses, et de quitter cette terre où le réveil ne se faisait pas sentir encore, pour voir l'orage éclater. Oubliant alors que j'étais moine et que j'avais résolu de rester moine, je me sentais homme, et un homme plein d'énergie et de passions; je songeais alors à ce que peut être la vie d'action, et, lassé de la réflexion, je me

sentais emporté, comme un jeune écolier (je devrais plutôt dire comme un jeune animal), par le besoin de remuer et de dépenser mes forces. Ma vanité me berçait alors de menteuses promesses. Elle me disait que là un rôle utile m'attendait peut-être, que les idées philosophiques avaient accompli leur tâche, que le moment d'appliquer ces idées était venu, qu'il s'agissait désormais d'avoir de grands sentimens, que les caractères allaient être mis à l'épreuve, et que les grands cœurs seraient aussi nécessaires qu'ils seraient rares. Je me trompais. Les grandes époques engendrent les grands hommes, et réciproquement; les grandes actions naissent les unes des autres. La révolution française, tant calomniée à tes oreilles par tous ces imbéciles qu'elle épouvante et tous ces caffards qu'elle menace, enfante tous les jours, sans que tu t'en doutes, Angel, des phalanges de héros, dont les noms n'arrivent ici qu'accompagnés de malédictions, mais dont tu chercheras un jour avidement la trace dans l'histoire contemporaine.

Quant à moi, je quitterai ce monde sans savoir clairement le mot de la grande énigme révolutionnaire, devant laquelle viennent se briser tant d'orgueils étroits ou d'intelligences téméraires. Je ne suis pas né pour savoir; j'aurai passé dans cette vie comme sur une pente rapide, conduisant à des abîmes où je serai lancé sans avoir le temps de regarder autour de moi, et sans avoir servi à autre chose qu'à marquer par mes souffrances une heure d'attente au cadran de l'éternité. Pourtant, comme je vois les hommes du présent se faire de plus grands maux encore en vue de l'avenir que nous ne nous en sommes fait en vue du passé, je me dis que tout ce mal doit amener de grands biens; car aujourd'hui je crois qu'il y a une action providentielle, et que l'humanité obéit instinctivement et sympathiquement aux grands et profonds desseins de la pensée divine.

J'étais aux prises avec ce nouvel élan d'ambition, dernier éclair d'une jeunesse de cœur mal étouffée, et prolongée par cela même au-delà des temps marqués pour la candeur et l'inexpérience. La révolution américaine m'avait tenté vivement, celle de France me tentait plus encore. Un navire faisant voile pour la France fut jeté sur nos côtes par des vents contraires. Quelques passagers vinrent visiter l'ermitage et s'y reposer, tandis que le navire se préparait à reprendre sa route. C'étaient des personnes distinguées; du moins elles me parurent telles, à moi qui éprouvais un si grand besoin d'entendre parler avec liberté des événemens politiques et du mouvement philosophique qui les produisait. Ces hommes étaient pleins de foi dans

l'avenir, pleins de confiance en eux-mêmes. Ils ne s'entendaient pas beaucoup entre eux sur les moyens; mais il était aisé de voir que tous les moyens leur sembleraient bons dans le danger. Cette manière d'envisager les questions les plus délicates de l'équité sociale me plaisait et m'effrayait en même temps; tout ce qui était courage et dévouement éveillait des échos endormis dans mon sein; pourtant les idées de violence et de destruction aveugle troublaient mes sentimens de justice et mes habitudes de patience.

Parmi ces gens-là il y avait un jeune Corse dont les traits austères et le regard profond ne sont jamais sortis de ma mémoire. Son attitude négligée, jointe à une grande réserve, ses paroles énergiques et concises, ses yeux clairs et pénétrans, son profil romain, une certaine gaucherie gracieuse qui semblait une méfiance de lui-même prête à se changer en audace emportée au moindre défi, tout me frappa dans ce jeune homme; et, quoiqu'il affectât de mépriser toutes les choses présentes et de n'estimer qu'un certain idéal d'austérité spartiate, je crus deviner qu'il brûlait de s'élancer dans la vie, je crus pressentir qu'il y ferait des choses éclatantes. J'ignore si je me suis trompé. Peut-être n'a-t-il pu percer encore, peut-être son nom est-il un de ceux qui remplissent aujourd'hui le monde, ou peut-être encore est-il tombé sur un champ de bataille, tranché comme un jeune épi avant le temps de la moisson. S'il vit et s'il prospère, fasse le ciel que sa puissante énergie ait servi le développement de ses principes rigides, et non celui des passions ambitieuses! Il fit peu d'attention au vieux ermite, et, quoique j'en fusse bien moins digne, il la concentra toute sur moi, durant le peu d'heures que nous passâmes à marcher de long en large sur la terrasse de rochers qui entoure l'ermitage. Sa démarche était saccadée, toujours rapide, à chaque instant brisée brusquement, comme le mouvement de la mer qu'il s'arrêtait pour écouter avec admiration, car il avait le sentiment de la poésie mêlé à un degré extraordinaire à celui de la réalité. Sa pensée semblait embrasser le ciel et la terre; mais elle était sur la terre plus qu'au ciel, et les choses divines ne lui semblaient que des institutions protectrices des grandes destinées humaines. Son dieu était la volonté, la puissance son idéal, la force son élément de vie. Je me rappelle assez distinctement l'élan d'enthousiasme qui le saisit lorsque j'essayai de connaître ses idées religieuses. — Oh! s'écria-t-il vivement, je ne connais que Jéhovah, parce que c'est le Dieu de la force. — Oh! oui, la force! c'est là le devoir, c'est là la révélation du Sinaï, c'est là le secret des prophètes! — L'appétition de la force, c'est le

besoin de développement que la nécessité inflige à tous les êtres. Chaque chose veut être parce qu'elle doit être. Ce qui n'a pas la force de vouloir est destiné à périr, depuis l'homme sans cœur jusqu'au brin d'herbe privé des sucs nourriciers. O mon père! toi qui étudies les secrets de la nature, incline-toi devant la force! Vois, dans tout quelle âpreté d'envahissement, quelle opiniâtreté de résistance! comme le lichen cherche à dévorer la pierre! comme le lierre étreint les arbres, et, impuissant à percer leur écorce, se roule à l'entour comme un aspic en fureur! Vois le loup gratter la terre et l'ours creuser la neige avant de s'y coucher. Hélas! comment les hommes ne se feraient-ils pas la guerre, nation contre nation, individu contre individu, comment la société ne serait-elle pas un conflit perpétuel de volontés et de besoins contraires, lorsque tout est travail dans la nature, lorsque les flots de la mer se soulèvent les uns contre les autres, lorsque l'aigle déchire le lièvre, et l'hirondelle le vermisseau, lorsque la gelée fend les blocs de marbre et que la neige résiste au soleil? Lève la tête; vois ces masses granitiques qui se dressent sur nous comme des géans, et qui, depuis des siècles, soutiennent les assauts des vents déchaînés! Que veulent ces dieux de pierre qui lassent l'haleine d'Éole? pourquoi la résistance d'Atlas sous le fardeau de la matière? pourquoi les terribles travaux du cyclope aux entrailles du géant et les laves qui jaillissent de sa bouche? C'est que chaque chose veut avoir sa place et remplir l'espace autant que sa puissance d'extension le comporte; c'est que, pour détacher une parcelle de ces granits, il faut l'action d'une force extérieure formidable; c'est que chaque être et chaque chose porte en soi les élémens de la production et de la destruction; c'est que la création entière offre le spectacle d'un grand combat, où l'ordre et la durée ne reposent que sur la lutte incessante et universelle. Travaillons donc, créatures mortelles, travaillons à notre propre existence! O homme! travaille à refaire ta société, si elle est mauvaise; en cela tu imiteras le castor industrieux qui bâtit sa maison. Travaille à la maintenir, si elle est bonne; en cela tu seras semblable au récif qui se défend contre les flots rongeurs. Si tu t'abandonnes, si tu laisses à la chimère du hasard le soin de ton avenir, si tu subis l'oppression, si tu négliges l'œuvre de ta délivrance, tu mourras dans le désert comme la race incrédule d'Israël. Si tu t'endors dans la lâcheté, si tu souffres les maux que l'habitude t'a rendus familiers, afin d'éviter ceux que tu crois éloignés, si tu endures la soif par méfiance de l'eau du rocher et de la verge du prophète, tu mérites que

le ciel t'abandonne et que la mer roule sur toi ses flots indifférens. Oui, oui, le plus grand crime que l'homme puisse commettre, la plus grande impiété dont il puisse souiller sa vie, c'est la paresse et l'indifférence. Ceux qui ont appliqué la sainte parole de résignation à cette soumission couarde et nonchalante, ceux qui ont fait un mérite aux hommes de subir l'insolence et le despotisme d'autres hommes, ceux-là, dis-je, ont péché; ce sont de faux prophètes, et ils ont égaré la race humaine dans des voies de malédiction!

C'est ainsi qu'il parlait tandis que la brise de mer soufflait dans ses longs cheveux noirs. Je n'essaie pas ici de te rendre la force et la concision de sa parole, je ne saurais y atteindre; le souvenir de ses idées m'est seul resté, et sa figure a été long-temps devant mes yeux après son départ. Je l'accompagnai sur la barque qui le reconduisait à bord du navire. Il me serra la main avec force en me quittant, et ses dernières paroles furent : — Eh bien! vous ne voulez pas nous suivre? — Mon cœur tressaillit en cet instant, comme s'il eût voulu s'échapper de ma poitrine; je sentis pour ce jeune homme un élan de sympathie extraordinaire, comme si son énergie avait en moi un reflet ignoré. Mais, en même temps, cette face inconnue de son être qui échappait à ma pénétration me glaça de crainte, et je laissai retomber sa main blanche et froide comme le marbre. Long-temps je le suivis des yeux, du haut des rochers, d'où je l'apercevais debout sur le tillac, une longue vue à la main, observant les récifs de la côte : déjà il ne songeait plus à moi. Quand la voile eut disparu à l'horizon, je regrettai de ne pas lui avoir demandé son nom. Je n'y avais pas songé.

Quand je me retrouvai seul sur le rivage, il me sembla que la dernière lueur de vie venait de s'éteindre en moi et que je rentrais dans la nuit éternelle. Mon cœur se serra étroitement; et, quoique le soleil fût ardent sur ma tête, je me trouvai tout à coup comme environné de ténèbres. Alors les paroles de mon rêve me revinrent à la mémoire, et je les prononçai tout haut dans une sorte de désespoir : *Que ce qui appartient à la tombe soit rendu à la tombe!*

Je passai le reste de cette journée dans une grande agitation. Tant que ces voyageurs m'avaient encouragé à les suivre, je m'étais senti plus fort que leurs suggestions; maintenant qu'il n'était plus temps de me raviser, je n'étais pas sûr que mon refus ne fût pas bien plutôt un trait de lâcheté qu'un acte de sagesse. J'étais abattu, incertain; je jetais des regards sombres autour de moi; ma robe noire me semblait une chappe de plomb; j'étais accablé de moi-même. Je me traî-

nai jusqu'à mon lit de joncs, et je m'endormis en formant le souhait de ne plus me réveiller.

Je revis en rêve l'abbé Spiridion, pour la première fois depuis douze ans. Il me sembla qu'il entrait dans la cellule, qu'il passait auprès de l'ermite sans l'éveiller, et qu'il venait s'asseoir familièrement près de moi. Je ne le voyais pas distinctement, et pourtant je le reconnaissais; j'étais assuré qu'il était là, qu'il me parlait, et je lui retrouvais le même son de voix qu'il avait eu dans mes rêves précédens, malgré le temps qui s'était écoulé depuis le dernier. Il me parla longuement, vivement, et je m'éveillai fort ému; mais il me fut impossible de me rappeler un mot de ce qu'il m'avait dit. Pourtant j'étais sous l'impression de ses remontrances, et tout le jour je me trouvai languissant et rêveur comme un enfant repris d'une faute dont il ne connaît pas la gravité. Je me promenai poursuivi de l'idée de Spiridion, et ne songeant d'ailleurs plus à la chasser; elle ne me causait plus d'effroi, quoiqu'elle se liât toujours dans ma pensée à une menace d'aliénation mentale; il m'importait assez peu désormais de perdre la raison, pourvu que ma folie fût douce; et, comme je me sentais porté à la mélancolie, je préférais de beaucoup cet état à la lucidité du désespoir.

La nuit suivante, je reçus la même visite, je fis le même songe, et le surlendemain aussi. Je commençai à ne plus me demander si c'était là une de ces idées fixes qui s'emparent des cerveaux troublés, ou s'il y avait véritablement un commerce possible entre l'ame des vivans et celle des morts. J'avais, sinon l'esprit, du moins le cœur assez tranquille; car, depuis un certain temps, je m'appliquais sérieusement à la pratique du bien. J'avais quitté le désir de me rendre plus éclairé et plus habile, pour celui de me rendre plus pur et plus juste. Je me laissais donc aller au destin. Mon dernier sacrifice, quoiqu'il m'eût bien coûté, était consommé: j'avais fait pour le mieux. J'ignorais si cette ombre assidue à me visiter était mécontente de mon regret; mais je n'avais plus peur d'elle, je me sentais assez fort pour ne pas me soucier des morts, moi qui avais pu rompre, à tout jamais, avec les vivans.

Le quatrième jour, l'ordre formel me vint du haut clergé de retourner à mon couvent. L'évêque de la province avait déjà entendu parler de ma conférence avec des voyageurs dont le rapide passage avait échappé au contrôle de sa police. On craignait que je n'eusse quelques rapports secrets avec des moteurs d'insurrection, ou des étrangers imbus de mauvais principes; on m'enjoignait de rentrer

sur l'heure au monastère. Je cédai à cette injonction avec la plus complète indifférence. Le regret du bon ermite me toucha cependant, quoique son respect pour les ordres supérieurs l'eût empêché d'élever aucune objection contre mon départ, ni de laisser voir aucun mécontentement. Au moment de me voir disparaître parmi les arbres, il me rappela, se jeta dans mes bras, et s'en arracha tout en pleurs pour se précipiter dans son oratoire. Alors je courus après lui à mon tour, et, pour la première fois depuis bien des années, m'agenouillant devant un homme et devant un prêtre, je lui demandai sa bénédiction. Ce fut un éternel adieu; il mourut l'hiver suivant, dans sa quatre-vingt-dixième année: c'était un homme trop obscur pour que l'on songeât à Rome à le canoniser. Pourtant jamais chrétien ne mérita mieux le patriciat céleste. Les paysans de la contrée se partagèrent sa robe de bure, et en portent encore de petits morceaux, comme des reliques. Les bandits des montagnes, pour lesquels sa porte n'avait jamais été fermée, payèrent un magnifique service funèbre à l'église de sa paroisse pour faire honneur à sa mémoire.

Je le quittai vers midi, et, prenant le plus long chemin pour retourner au couvent, je suivis les grèves de la mer, jusqu'à la plaine, faisant pour la dernière fois de ma vie l'école buissonnière avec des épaules courbées par l'âge et un cœur usé par la tristesse.

La journée était chaude, car déjà le printemps s'épanouissait au flanc des rochers. Le chemin que je suivais n'était pas tracé; la mer seule l'avait creusé à la base des montagnes. Mille aspérités du roc semblaient encore disputer la rive à l'action envahissante des flots. Au bout de deux heures de marche sur ces grèves ardentes, je m'assis épuisé de fatigue sur un bloc de granit noir au milieu de l'écume blanche des vagues. C'était un endroit sauvage, et la mer le remplissait d'harmonies lugubres. Une vieille tour ruinée, asile des pétrels et des goëlands, semblait prête à crouler sur ma tête. Rongées par l'air salin, ses pierres avaient pris le grain et la couleur des rochers voisins, et l'œil ne pouvait plus distinguer, en beaucoup d'endroits, où finissait le travail de la nature et où commençait celui de l'homme. Je me comparai à cette ruine abandonnée que les orages emportaient pierre à pierre, et je me demandai si l'homme était forcé d'attendre ainsi sa destruction du temps et du hasard; si, après avoir accompli sa tâche, ou consommé son sacrifice, il n'avait pas droit de hâter le repos de la tombe : et des pensées de suicide s'agitèrent dans mon cerveau. Alors je me levai, et me mis à marcher sur le bord du rocher, si rapidement et si près de l'abîme, que j'ignore comment je n'y

tombai pas. Mais en cet instant j'entendis derrière moi comme le bruit d'un vêtement qui froissait la mousse et les broussailles. Je me retournai sans voir personne, et repris ma course. Mais par trois fois des pas se firent entendre derrière les miens, et, à la troisième fois, une main froide comme la glace se posa sur ma tête brûlante. Je reconnus alors l'Esprit, et, saisi de crainte, je m'arrêtai en disant: — Manifeste ta volonté, et je suis à toi. Mais que ce soit la volonté paternelle d'un ami, et non la fantaisie d'un spectre capricieux; car je puis échapper à tout et à toi-même par la mort. — Je ne reçus point de réponse, et je cessai de sentir la main qui m'avait arrêté; mais, en cherchant des yeux, je vis devant moi, à quelque distance, l'abbé Spiridion dans son ancien costume, tel qu'il m'était apparu au lit de mort de Fulgence. Il marchait rapidement sur la mer, en suivant la longue traînée de feu que le soleil y projette. Quand il eut atteint l'horizon, il se retourna, et me parut étincelant comme un astre; d'une main il me montrait le ciel, de l'autre le chemin du monastère. Puis, tout à coup, il disparut, et je repris ma route, transporté de joie, rempli d'enthousiasme. Que m'importait d'être fou? j'avais eu une vision sublime.

GEORGE SAND.

(La fin à un prochain numéro.)

LETTRES

SUR L'ÉGYPTE.

COMMERCE.

L'Egypte semble appelée à être l'entrepôt du commerce entre l'Afrique, l'Asie et l'Europe: elle est baignée d'un côté par la Méditerranée, de l'autre par un prolongement de l'Océan; elle est sillonnée intérieurement par des cours d'eau naturels ou artificiels, qui permettent des communications faciles. On dirait que sa mission providentielle est de recevoir et de répartir les produits des trois continens, d être le theâtre des échanges de la richesse du Midi et de celle du Nord, de relier ainsi la société occidentale à laquelle se rattache l'Amérique, avec la société orientale, indienne et chinoise, qui a pour appendice la Nouvelle-Hollande et l'archipel océanique.

Tous les conquérans célèbres, tous les hommes qui ont embrassé d'un coup d'œil d'aigle les intérêts du monde, ont pressenti ces hautes destinées de l'Égypte, et se sont rendus maîtres, au nom de la victoire, de cette terre dont la possession semblait leur attribuer la domination commerciale du globe. Ils y trouvaient le double avantage d'un territoire fertile et d'un centre politique vers lequel ils faisaient converger tout le mouvement de la Méditerranée, pour l'unir à la civilisation indienne et au progrès géographique dont le détroit de Bab-el-Mandeb était alors l'unique issue. Le représentant de la puissance hellénique, Alexandre, fut un de ceux qui travaillèrent le plus activement à cette œuvre, en fondant la ville qui porte son nom, et qui, durant plusieurs siècles, servit d'entrepôt aux marchandises et aux idées de l'Orient et de l'Occident. Les Romains continuèrent le système d'Alexandre, d'abord en construisant une forteresse sur le Mokatan, pour

protéger le trajet du Nil à Suez, par le désert; ensuite, en restaurant, sous Trajan, le canal de jonction du Nil et de la mer Rouge. Dans le moyen-âge, le grand Kaire, fondé par les successeurs du prophète, devint bientôt le rendez-vous général de tous les peuples et de tous les produits des trois continens, et fut appelé par les Arabes *la Mère du Monde*, nom que les Égyptiens d'aujourd'hui sont encore fiers de lui donner. Onze cents *okels*, constructions élégantes et vastes, sortes d'hôtels-bazars servant à loger à la fois les négocians et leurs marchandises, attestent encore, malgré leur état de délabrement et d'abandon, la grandeur commerciale de l'Égypte musulmane. Mais, vers la fin du XVe siècle, la découverte du cap de Bonne-Espérance, qui déplaça le mouvement du commerce, fut le prélude de la chute rapide de l'islamisme, et sembla paralyser le développement des destinées égyptiennes.

Au début de sa carrière, Bonaparte fut également préoccupé de l'importance de l'Égypte. Après s'être emparé de Toulon et avoir conquis l'Italie, double possession qui semblait devoir protéger ses opérations dans la Méditerranée, il voulut, par la conquête de l'Égypte, investir la France de la suprématie commerciale. Il avait compris que l'Inde ne tarderait pas à devenir l'objet d'une haute jalousie politique entre la Russie et l'Angleterre. Or, l'Égypte était, à ses yeux, la clé géographique du monde indien; la possession de ce pays le mettait donc en position de donner la loi aux deux puissances rivales, et rentrait ainsi dans les plus larges plans de son ambition. On voit que la question égyptienne avait acquis alors des proportions encore plus colossales qu'au temps des kalifes, de César, d'Alexandre ou de Cambyse.

En faisant de l'Égypte une province de la république française, Bonaparte aspirait à y rétablir l'ancienne ligne commerciale de l'Inde, à épargner ainsi au commerce les frais et les périls d'une navigation plus longue et plus coûteuse; il était donc dans la véritable voie économique. Si ses projets restèrent sans résultat, il faut chercher la cause de cet insuccès, moins dans le but qu'il voulait atteindre, que dans les obstacles que lui suscitèrent les puissances intéressées à faire échouer ses plans.

Mohammed-Ali a essayé, un moment, de réveiller la question, par son projet de chemin de fer du Kaire à Suez; mais, outre que ce travail n'est point la solution matérielle du problème, le pacha a senti bien vite qu'il n'avait pas assez d'influence sur les affaires d'Occident pour espérer atteindre à quelque combinaison durable. Certes, par sa situation géographique, par son cosmopolitisme, l'Égypte est très apte à remplir une haute mission commerciale; elle est redevable de ces dispositions à ses destinées historiques qui ont appelé chez elle tous les conquérans et toutes les civilisations de la terre, et surtout à son éducation musulmane; mais elle manque des lumières de la science, des ressources de l'industrie, et d'une conception d'ensemble.

Quand on jette un coup d'œil sur l'état actuel du commerce en Égypte, le fait le plus saillant et qui frappe le plus l'attention de l'observateur, c'est que toutes les opérations tendent à passer entre les mains des Européens,

qui deviennent peu à peu les directeurs de tout le mouvement commercial. Les Européens ne paient aucune patente, aucune cote personnelle; ils n'ont point à craindre que le gouvernement porte atteinte à leur propriété; en un mot, ils sont plus libres, plus favorisés, que les nationaux eux-mêmes. Aussi, beaucoup de Juifs, de Cophtes, et même de Turcs, cherchent à se mettre sous la protection d'un pavillon européen, afin de se trouver dans les mêmes conditions que les négocians qu'on appelle *francs*. Quelques-uns ne se contentent pas d'être placés dans la catégorie des *protégés*, et veulent même acquérir une nationalité européenne. Ces nationalités diverses composent un grand corps qui n'a ni nom ni bannière, le corps du commerce, à la tête duquel se trouvent les consuls, représentans et défenseurs des intérêts individuels et collectifs, des franchises et des libertés commerciales. On peut dire que la réunion des consuls gouverne conjointement avec le pacha. Celui-ci est le pouvoir royal et exécutif, ceux-là le pouvoir représentatif, quelquefois même l'opposition. C'est ainsi que se forme en Égypte un monde commercial qui n'est ni anglais, ni français, ni russe, ni autrichien, ni grec, ni italien, ni américain, ni égyptien, mais qui est un composé de tous ces élémens divers. Dans la ville d'Alexandrie, aux jours de solennités, douze ou quinze pavillons nationaux flottent à la même brise, brillent au même soleil; et, autour de ces pavillons, se groupent quatre ou cinq mille individus de tous les pays de la terre, et même des indigènes, la plupart adonnés au commerce, quelques-uns à la petite industrie. On ne saurait voir un symbole plus frappant de la sociabilité du commerce. C'est cet élément cosmopolite qu'il s'agit de développer en Égypte, sans chercher à y implanter une nationalité particulière, comme ont essayé de le faire Bonaparte et les autres conquérans. Cette association libre de toutes les nationalités sur la terre d'Égypte paraît devoir amener la réalisation de la pensée commerciale, qui, depuis les temps historiques, a préoccupé tant d'illustres génies, et favoriser le rétablissement de la grande ligne du commerce indien.

Il faut reconnaître pourtant que, malgré la présence des Européens en Égypte, les Égyptiens ne sauraient être entièrement exclus du maniement des affaires commerciales; il convient au contraire de les y appeler de plus en plus, et de les initier aux méthodes d'Occident, en leur laissant ce qu'il y a d'utile et d'original dans leurs principes. Pour la distribution des produits à l'intérieur, et pour le commerce de l'Afrique, les Arabes sont en position d'opérer bien mieux que les Européens. En effet, dans le système musulman, le commerçant voyage presque toujours avec sa marchandise; c'est l'exemple que le prophète lui-même a donné dans les premiers temps de sa vie. Or, quand il s'agit de traverser d'immenses déserts où l'on ne trouve ni hôtelleries, ni municipalités, comment employer notre système de lettres de voiture? Mais les Arabes sont généralement fidèles, et l'on peut tirer un grand parti de cette qualité. Privé de postes et de roulage, le commerce musulman n'a pas la régularité et la promptitude du nôtre; en général, les opérations n'y sont pas multipliées et périodiquement renouvelées; chaque maison n'a

ordinairement qu'une affaire. Les commerçans n'entretiennent pas de correspondance, et ne reçoivent leurs avis que par les voyageurs. C'est pourquoi ils se passent aisément de comptabilité et de cet attirail de bureaucratie, accompagnement obligé de toute entreprise commerciale en Europe. Si, par amour de la régularité, les Européens sont tombés quelquefois dans la minutie, on peut dire que les Arabes ont donné dans l'excès contraire; tout le commerce chez eux est écrit dans les plis du cerveau, et ils font même de tête tous leurs calculs arithmétiques. Le commerçant arabe a une allure entièrement libre; il suit sa marchandise dans l'espace, plus encore que dans le temps; mais aussi il ne peut embrasser un vaste ensemble d'opérations; il sait mieux exécuter que concevoir; il est plutôt facteur que négociant.

Le pacha a essayé d'introduire chez les commerçans égyptiens la lettre de change, et la faillite qui en est le corollaire légal. Il a installé au Kaire un tribunal composé de négocians européens et égyptiens, dont la compétence s'étend à tous les litiges entre nationaux et étrangers. Placé sur la limite des deux mondes et des deux droits commerciaux, ce tribunal applique tour à tour l'un et l'autre, inclinant cependant vers le droit européen; mais, malgré la latitude de ses pouvoirs et l'éclectisme qui lui sert de boussole, la combinaison de ces deux élémens de jurisprudence commerciale n'est pas toujours sans difficultés. Les Égyptiens, qui ne connaissaient ni la lettre de change ni la faillite, éprouvent quelque peine à se plier à cette régularité et à cette précision absolue, qui leur semblent un lit de Procuste, un instrument de persécution et de mort, plutôt qu'un secours dans leurs embarras financiers. Il en résulte même de graves inconvéniens, et c'est sur cette limite des deux mondes que l'on aperçoit combien la lettre de change, et en général nos institutions commerciales, ont encore besoin d'importantes modifications. Comment appliquer le principe de la faillite chez un peuple où le sentiment de l'honneur n'existe pas, et dont la langue, si riche d'ailleurs et si étendue, n'a pas même de mot pour exprimer ce sentiment? Y a-t-il d'ailleurs un commerçant ou marchand en Orient qui tienne un livre-journal? Aujourd'hui les négocians européens se plaignent que, dans leurs rapports avec les Orientaux, ils éprouvent souvent des faillites dans lesquelles il n'y a pas le plus petit dividende, tandis qu'autrefois ce fléau était entièrement inconnu dans le commerce du Levant. Il est vrai que les créanciers étaient exposés à attendre, mais ils étaient toujours payés intégralement. C'est peut-être en Orient, c'est en face de l'islamisme qui n'admet pas le prêt à intérêt, que la lettre de change, la faillite et la société commerciale recevront les améliorations dont le besoin se fait si vivement sentir en Europe.

Le commerce forme, en Égypte, trois grands dépôts : 1° le dépôt des marchandises venant d'Europe; 2° le dépôt des denrées orientales; 3° le dépôt des productions même du pays. Il y a ordinairement deux degrés dans le dépôt : le dépôt du négociant et du marchand, le dépôt du magasin et le dépôt de la boutique, le dépôt en gros et le dépôt en détail.

Le premier degré du dépôt des marchandises venant d'Europe se trouve

aux mains des négocians européens, et de quelques négocians levantins qui achètent de ceux-ci pour vendre aux marchands des bazars, ou aux djellabs qui vont trafiquer dans le Sennaar. Le second degré du dépôt, c'est-à-dire le dépôt de détail, est plus spécialement dévolu aux marchands musulmans, coptes ou juifs, qui ont des boutiques dans les bazars. Le premier et le second degré du dépôt des marchandises d'Orient sont en la possession des négocians et marchands du pays, à l'exception du café d'Yémen, connu sous le nom de café moka, dont le gouvernement a le monopole. Enfin, le dépôt des produits égyptiens appartient au gouvernement pour les grands produits exportés, et le dépôt des petits produits servant à la consommation journalière est, comme partout ailleurs, entre les mains du peuple des halles, sauf toutefois les approvisionnemens de comestibles, dont le gouvernement dispose depuis un temps immémorial.

Le dépôt des marchandises tirées d'Europe se compose de :

1° Zinc, alun, étain, fer-blanc, venant d'Angleterre;
2° Plomb, alquifoux, venant d'Angleterre et d'Espagne;
3° Bonnets, cartes à jouer, venant de France et d'Italie;
4° Céruse, venant de Venise, de Gênes et de Hollande;
5° Acier, couteaux, clous, limes, venant d'Allemagne;
6° Rasoirs, laiton, fers, venant de Russie, de Suède et d'Angleterre;
7° Vitres, minium, venant de Venise;
8° Tissus de coton, venant d'Angleterre, de France et de Suisse;
9° Tissus de soie, venant de Toscane, d'Allemagne et de France;
10° Bois de construction, venant de Trieste et de Turquie;
11° Cochenille, campêche, poivre, girofle, venant des dépôts de Marseille, Livourne et Trieste;
12° Souffre, venant de Sicile;
13° Draps, sucre raffiné, poterie, meubles, petite quincaillerie, objets de pacotille, venant de France et d'Allemagne;
14° Vins et liqueurs, venant de France, de Trieste et de l'Archipel;
15° Huile, fruits frais et secs, venant de Malte, de Grèce et de Turquie;
16° Charbon de terre, venant de France et d'Angleterre.

Voici, pour les principaux articles, les valeurs entrées dans le dépôt pendant l'année 1836 :

				Francs.	Francs.
Tissus de	coton.			16,263,000	25,844,000
	laine.	Bonnets.	1,810,000	7,258,000	
		Draps.	3,528,000		
		Autres.	1,920,000		
	soie.			2,323,000	
Bois de construction.					9,242,000
Fer en barres et fil de fer.					3,822,000
Quincaillerie et coutellerie.					2,553,000
Papier.					1,166,000
Fruits frais et secs.					1,165,000
					43,792,000

Report. . .	43,792,000
Vins et liqueurs.	712,000
Drogues et épices	1,486,000
Charbon de terre et de bois.	1,344,000
Sucre.	666,000
Verreries et glaces.	643,000
Armes.	258,000
Cochenille.	1,112,000
Huile.	769,000
	50,782,000

Dans son état normal, ce dépôt s'élève à la valeur de 7 à 8 millions de francs. Comme tous les dépôts commerciaux actuels, il a ses variations; car, en Égypte pas plus qu'ailleurs, le grand problème de la balance progressive de la production et de la consommation n'a été résolu. Ces variations portent, soit sur la quantité, soit sur le manque de certains objets; et, bien que les négocians européens ne forment qu'un seul noyau à Alexandrie, bien qu'ils se tiennent constamment à l'affût de toutes les chances de bénéfice, la concurrence mal entendue, les distances, l'irrégularité des traversées et de la manufacture européenne, empêchent assez souvent le dépôt d'être complet, ou y produisent un engorgement anormal. C'est ce qui fait que le marché égyptien est très inconstant, que les bénéfices y sont quelquefois très grands, et d'autres fois nuls; c'est ce qui amène fréquemment des faillites chez les petits négocians européens et levantins. Une administration unitaire, qui régulariserait le dépôt, est-elle possible? Les Français avaient cherché à l'établir, lorsqu'ils étaient maîtres de l'Égypte; ils avaient nommé deux négocians pour administrer le commerce. Mohammed-Ali désirerait bien monopoliser tous les articles du dépôt; il l'a déjà fait pour les vins, en établissant une apalte; de même qu'il est le seul propriétaire de l'Égypte, il voudrait en être le seul négociant : mais il est retenu par la crainte d'effrayer les commerçans européens, imbus des idées de liberté industrielle et de concurrence; il sent que l'Égypte ne peut se passer d'eux, surtout pour le commerce d'importation. D'ailleurs, le monopole du gouvernement égyptien, tel qu'il le pratique du moins pour les vins, aurait un caractère purement fiscal, et ne serait point une amélioration commerciale. L'établissement des paquebots à vapeur a rendu plus facile la régularisation du dépôt. Aujourd'hui, les demandes peuvent être dirigées sur le marché européen au fur et à mesure des besoins. Le négociant peut même se borner au rôle de commissionnaire des marchands, colporteurs ou consommateurs du pays, qui paient la marchandise au moment où elle leur est consignée. Ce système simplifie les opérations; il est déjà pratiqué par plusieurs maisons qui en reconnaissent chaque jour la convenance.

Les articles de ce dépôt ne se consomment pas tous en Égypte; ils y subissent un travail de division, et sont réexportés en Syrie, dans l'Hedjaz et sur les côtes de la mer Rouge. Cette réexportation est d'environ un tiers des

quantités importées. Il y a plusieurs foires, entre autres celle de Tantah, où l'on vient de tous les pays pour acheter les articles de ce dépôt. Les djellabs les transportent aussi dans le Sennaar et le Darfour, où ils les échangent contre des esclaves, de la poudre d'or, des plumes d'autruche, des kourbachs. Les envois en Syrie et dans l'Hedjaz sont faits ordinairement par des négocians cophtes ou arabes.

Le dépôt des denrées orientales était très considérable, soit pour la quantité, soit pour la variété des articles, alors que tout le commerce de l'Inde passait par l'Égypte. Il est aujourd'hui bien réduit, surtout pour la quantité. Il se compose de :

1° Myrrhe, encens, benjoin, baume de la Mekke, gomme djedda, copale, adragante, turrique, iambo, venant de l'Arabie;

2° Assa-fœtida, cardamome, curcuma, coques, cassia-lignea, venant de l'Yemen;

3° Galanga, zédoaire, turbith, gingembre, cannelle, noix muscades, noix vomiques, venant de l'Inde;

4° Écailles de tortue, nacre, venant de la mer Rouge;

5° Musc, venant de l'Inde et de l'Abyssinie;

6° Schals, tapis, étoffes soie et or, venant de l'Inde et de l'Hedjaz;

7° Plumes d'autruche, poudre d'or, tamarin, coloquintes, cire, kourbachs, natron de montagne, grandes outres, racine de chichen, venant de l'intérieur de l'Afrique.

Toutes les marchandises venant de l'Inde entrent aujourd'hui dans ce dépôt pour des quantités fort minimes. Quant aux produits de l'Arabie et de l'intérieur de l'Afrique, leur chiffre est à peu près ce qu'il était autrefois. Quelques articles de ce dépôt s'exportent pour Constantinople, la Grèce et la côte d'Afrique, conjointement avec les produits égyptiens. Constantinople envoie, en échange, des tissus brodés, des babouchs, des objets de luxe pour les femmes; la Grèce, ses huiles et ses fruits; la côte d'Afrique, ses tarbouchs et ses couvertures de laine.

Il est difficile de connaître, dans tous ses détails, la valeur précise du mouvement annuel de ce dépôt. On peut l'estimer d'une manière générale par le revenu des douanes de la mer Rouge et de la Haute-Égypte.

Douane de Suez.	2,500,000	piastres.
— Kosséir. . . .	1,500,000	—
— Déraoui. . . .	150,000	—
— Siouth. . . .	35,000	—
	4,185,000	piastres.

Les droits perçus dans ces différentes localités ne sont pas fixes; mais, en estimant à 10 pour 100 le revenu total de la douane, on aura une approximation assez exacte. La valeur des marchandises serait donc de 41,850,000 piastres, ou 11,000,000 de francs environ. On peut prendre les deux tiers de cette somme pour les importations, la balance s'établissant ordinairement

avec des talaris. Le mouvement annuel du dépôt serait donc de 3 à 4,000,000 de francs; sa valeur constante n'est guère que de 1 à 2,000,000; il est d'ailleurs extrêmement irrégulier et variable : c'est un champ où quelques découvertes fructueuses remplacent les récoltes régulières. Lorsque le commerce de l'Inde avec l'Europe suivra de nouveau sa ligne naturelle de Suez, le dépôt des denrées orientales en Égypte reprendra une partie de l'importance qu'il a eue dans l'antiquité et dans le moyen-âge.

Si l'on considère combien il est dispendieux et irrationnel que tous les produits de l'Asie aillent remonter dans les ports du nord de l'Europe, en faisant le circuit du cap de Bonne-Espérance, pour descendre ensuite et se répartir jusque sur le littoral méditerranéen, on ne pourra s'empêcher de reconnaître que, depuis trois siècles, le commerce a suivi, comme on dit, le chemin de l'école, et que le temps de reprendre sa voie la plus courte et la plus économique est enfin venu; car l'Orient, qui repoussait la civilisation européenne parce qu'elle s'était montrée hostile et conquérante pendant les croisades, l'appelle aujourd'hui parce qu'elle est industrielle et pacifique. Cette tendance, qui existe déjà dans les esprits, passera bientôt dans la pratique; les grands travaux pour le rétablissement de la ligne de Suez seront faits par les nations européennes associées. L'Angleterre en reconnaîtra la nécessité, et y apportera sa coopération puissante; et cette grande restauration commerciale, en achevant la résurrection de l'Egypte commencée par Mohammed-Ali, pourra devenir la solution matérielle de la question d'Orient, et le gage de la paix du monde.

Le dépôt des denrées égyptiennes se compose des produits de la Basse, de la Moyenne et de la Haute-Egypte, et de quelques articles de l'Yemen, du Sennaar et du Kordofan. Ce sont :

1° Les cotons en laine, céréales, riz, safranum, indigo, opium, tabac, soies, légumes secs, graines de lin, lin, dattes, sucre, etc., produits agricoles de l'Égypte;

2° Les tissus de lin, de coton, cuirs et peaux, sel nitre, ammoniaque, nattes, etc., produits manufacturés de l'Égypte;

3° La gomme, les dents d'éléphant, du Sennaar et du Kordofan;

4° Le café d'Yemen.

Le chiffre annuel des différens produits qui entrent dans ce dépôt est variable, surtout pour les produits agricoles. Les céréales et légumes secs, blés, fèves, lentilles, orge, maïs, s'élèvent ordinairement à 3 millions d'ardebs; le riz de Damiette donne 80 mille ardebs, et celui de Rosette 60 mille; le sucre, 32 mille quintaux; le coton, 300 mille quintaux; le safranum, 3,500 quintaux; l'indigo, 175,000 mille okes; la soie, 65,000 okes; l'opium, 15,000 okes; le tabac, 100,000 quintaux; le lin, 50,000 quintaux; la graine de lin, 60,000 ardebs. Les principaux produits manufacturés sont 25,000 pièces d'indienne, 12,000 mouchoirs imprimés, 2,000,000 pièces de toile de co-

ton, 3,000,000 pièces de toile de lin, 15,000 pièces d'étoffes de coton, soie et or; 4,800 pièces de drap grossier pour les troupes, 100,000 cuirs de vache, chèvre, brebis; 160,000 quintaux de nitre. Enfin, les trois produits exotiques que nous avons compris dans ce dépôt, parce qu'ils dépendent du monopole égyptien, sont : les dents d'éléphant, dont le chiffre annuel ne dépasse pas 300 à 350 quintaux; la gomme, dont il arrive, année commune, 5 à 6,000 quintaux; et le café d'Yemen, s'élevant environ à 70,000 quintaux. Un tiers du dépôt est destiné à la consommation locale, les deux autres tiers sont exportés. Voici le chiffre de cette exportation dans l'année 1836 :

Cotons.	24,289,000	francs.
Riz.	3,749,000	—
Gommes.	3,112,000	—
Tissus de lin. . . .	1,641,000	—
Céréales.	1,625,000	—
Indigo.	1,591,000	—
Soude.	1,298,000	—
Dattes.	1,259,000	—
Légumes secs. . . .	900,000	—
Opium.	884,000	—
Henneh.	652,000	—
Nattes.	562,000	—
Peaux.	374,000	—
Café	126,000	—
	42,062,000	francs.

Ce dépôt a cela de particulier qu'il est tout entier entre les mains du gouvernement, qui, étant unique propriétaire de la terre et des fabriques, est par cela même unique propriétaire et vendeur de leurs produits. Il semble, au premier aperçu, que le gouvernement égyptien soit commerçant, car il reçoit les produits des mains des fellahs, moyennant une somme d'argent; mais on ne peut, en effet, qualifier cet acte de vente, puisqu'il n'y a pas débat et préférence, que le fellah est obligé de livrer les produits, que le prix en est fixé par le gouvernement, et que ce prix est payé en grande partie avec l'impôt foncier dû par le fellah. Le surplus n'est donc vraiment que le prix du travail de la terre, le salaire du cultivateur; d'où l'on voit qu'à l'inverse de l'Europe, c'est ici le propriétaire qui paie le fermier et lui fait sa part. Le gouvernement agit donc entièrement en propriétaire, quant à la perception des produits; il ne vend pas ce qu'il a acheté, mais ce qu'il a récolté; il ne fait point acte de commerce dans le sens de la loi française.

Les produits égyptiens subissent une première division par la vente aux négocians européens, juifs et levantins. Ceux-ci les subdivisent encore et les dirigent sur les divers points de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. Il n'est donc pas rare de trouver, en Égypte même, des produits égyptiens en secondes mains; il y a même quelquefois avantage à les acheter alors, surtout quand ils ont éprouvé une baisse depuis la vente générale. Autrefois le gouver-

nement vendait partiellement et isolément, et la faveur ne manquait pas d'avoir quelque influence dans ces opérations. Il arrivait aussi que le gouvernement délivrait des firmans pour des quantités supérieures à la récolte, et qu'il était obligé de les solder avec la récolte à venir. Mais, depuis que le nombre des négocians européens s'est multiplié en Égypte, Mohammed-Ali a adopté le système des ventes publiques, soit à prix fixe, soit aux enchères. Ce dernier mode, employé d'abord pour les cotons, a été appliqué aux indigos, aux gommes et aux riz, et s'étend de jour en jour à tous les articles du dépôt. Il permet à tous les négocians d'acheter, quelque modiques que soient leurs capitaux. Il offre aussi l'avantage de la publicité, qui écarte tout soupçon de faveur, et qui habitue le commerçant à opérer au grand jour et à se dépouiller de tous ces préjugés de mystères et d'arcanes que l'on regardait autrefois comme la condition suprême du succès et de la fortune. Le négociant doit aujourd'hui se familiariser avec les découvertes de l'économie politique; il doit songer à la fortune publique sans cesser de songer à sa fortune particulière. C'est à la science qu'il appartient désormais d'éclairer l'industrie et de la guider dans une route plus large et plus productive. La publicité donnée par la presse à tous les faits industriels, la vulgarisation des saines notions de statistique et d'économie politique, la généralisation des opérations commerciales par les ventes publiques et les enchères, l'installation des bourses, chambres, conseils de commerce, et l'extension de leurs pouvoirs; les ressources du système administratif actuellement existant, appliquées aux travaux industriels : tels sont les principaux moyens par lesquels la science conduira l'industrie vers cet avenir qu'elle cherche à travers des luttes pénibles.

Le dépôt des produits égyptiens est naturellement transitoire, les denrées sont vendues au fur et à mesure qu'elles sont récoltées; on ne garde dans les schounas que les céréales, pour les besoins du pays et de l'armée. La valeur du dépôt ne peut donc jamais être bien considérable; elle ne s'élève pas, terme moyen, au-delà de 8 à 9 millions de francs. Pourtant il arrive quelquefois que certains produits séjournent dans les magasins du gouvernement; on y a vu jusqu'à 2,500 caisses d'indigo, que personne ne voulait acheter à cause de leur impureté; récemment une grande quantité de cotons s'y est accumulée d'une manière anormale par l'effet de circonstances extérieures.

Les plantations de cotonniers sur divers points du globe, et le chiffre toujours croissant de la récolte en Amérique, devaient rompre l'équilibre entre la production et la consommation. L'encombrement sur le marché général, et l'abaissement des prix, plus funeste encore aux filateurs qu'aux planteurs, produisirent une crise dans l'industrie cotonnière. Cette crise fit sentir son contre-coup en Égypte. Dans les années 1836 et 1837, plus de la moitié des maisons européennes d'Alexandrie se trouvèrent en état de faillite. Chose singulière, ces désastres doivent être attribués en partie au système des enchères. En effet, depuis l'établissement de ce système, les maisons secondaires, se contentant de bénéfices plus modiques, ne craignaient pas de pousser les lots; par l'effet de la concurrence, elles avaient fait monter les cotons

à des prix excessifs, qui donnaient à peine le pair avec les prix d'Europe. Plus difficiles sur le taux du gain, les premières maisons n'achetaient plus et préféraient escompter les traites des maisons secondaires. Cette opération présentait un bénéfice plus élevé et plus certain : les premières maisons s'étaient ainsi réduites au rôle de banquiers. Trois établissemens de banque, fondés à Alexandrie, s'alimentaient de ces opérations, de quelques escomptes sur place et de quelques changes de monnaies. Mais, lorsque la crise européenne arriva, les faillites des maisons secondaires d'Alexandrie compromirent les grandes maisons qui leur avaient engagé leurs capitaux. Ainsi le système des enchères, très avantageux pour le gouvernement et très équitable en lui-même, comme nous l'avons montré plus haut, devait être funeste au commerce : c'était la conséquence inévitable de la concurrence, plus âpre encore sous le soleil d'Égypte, et entre des hommes qui se sont expatriés pour faire fortune, qu'elle ne peut l'être dans nos villes d'Europe. Les grandes maisons avaient pressenti ce résultat ; elles se plaignaient du système des enchères, qui ne semblait introduit qu'en faveur du petit commerce. Elles avaient cru échapper à la crise en s'abstenant d'acheter ; mais, séduites par l'appât d'un change avantageux, elles ont appris à leurs dépens l'intime solidarité qui unit tous les élémens du monde commercial. Il est vrai que, sans le contre-coup de la crise d'Occident, il y aurait eu moins de faillites, et, par conséquent, les grandes maisons eussent été moins compromises ; mais, même en supposant que les cotons n'eussent pas éprouvé une forte baisse sur le marché européen, les maisons secondaires, achetant en Égypte à des prix qui ne leur laissaient aucun bénéfice, auraient fini par succomber. Les grandes maisons pensaient qu'elles disparaîtraient ainsi peu à peu, sans causer de trop grands désastres. Au milieu de ces ruines successives, elles espéraient pouvoir sauver leurs capitaux engagés par l'escompte, et tirer, comme on dit, leur épingle du jeu. Après la chute de toutes les maisons secondaires, les grandes maisons comptaient pouvoir faire la loi au gouvernement dans les enchères ; mais la crise européenne est venue déranger tous ces calculs.

Malgré la cessation de la petite concurrence, les marchandises du dépôt égyptien n'ont pu trouver d'enchérisseurs chez les grands négocians ; toutes les schounas ont été encombrées de cotons, d'indigos et d'autres produits. Le gouvernement essayait quelques enchères, mais personne ne se présentait pour enchérir ; il faisait quelques ventes tractatives, mais à des prix extrêmement bas. Malgré l'encombrement de ses magasins, malgré l'espérance d'une abondante récolte et les besoins d'argent, le gouvernement n'osait plus annoncer des enchères de cotons, et disait qu'il fallait attendre. Frappé de ces circonstances critiques, nous proposâmes au ministre du commerce de transporter les enchères en Europe, par le moyen de firmans. Le ministre accueillit avec bienveillance notre proposition, en comprit toute la portée, et nous demanda un rapport détaillé.

Dans ce travail, nous démontrions que les bénéfices provenant, 1° du plus bas prix du capital employé à l'opération du transport des cotons, et de la

moindre durée de temps de son emploi; 2° de la diminution du nolis, par la facilité qu'auraient les navires de charger immédiatement; 3° de la suppression du profit que doit faire le négociant en Égypte, soit comme commissionnaire, soit comme spéculateur; que tous ces bénéfices, dégrevant la marchandise, passeraient, par l'effet de la concurrence, en partie aux mains du gouvernement égyptien, en partie aux mains du fabricant, qui pourrait acheter directement du propriétaire-producteur, et par conséquent obtenir le coton à meilleur marché. Nous faisions remarquer en même temps que ce système offrirait un grand avantage au spéculateur et au négociant, qui opéreraient avec plus de sécurité, puisque, s'ils le jugeaient convenable, ils pourraient revendre le lendemain ce qu'ils auraient acheté la veille. La schouna d'Alexandrie serait comme un dock, dont les billets circuleraient dans tout le monde commercial. « Par ce système, disions-nous, les cotons d'Égypte acquerront un grand avantage sur les cotons des États-Unis. L'Amérique ne peut pas adopter une pareille combinaison, parce que la propriété du sol et des produits y est morcelée, et que par conséquent les planteurs américains se feraient concurrence entre eux. »

Quant au mode d'exécution du projet, nous pensâmes qu'il était indispensable d'émettre un double firman pour la même marchandise, le firman *de livraison* et le firman *de circulation*. Nous remîmes au ministre le modèle de ces deux titres, et nous en indiquâmes l'usage. Après leur vente aux enchères publiques et leur consignation à l'acheteur, celui-ci, ou son cessionnaire, pourrait remettre le firman de livraison à un capitaine de navire. Le négociant ou fabricant, séparant les deux titres, indiquerait au dos du firman de livraison, par sa déclaration signée, le capitaine auquel il l'a cédé, la date et le lieu de la cession, et le port où doit rentrer le navire. Ce capitaine ne pourrait le céder à un autre, et devrait lui-même se présenter au directeur de la schouna d'Alexandrie. Le gouvernement égyptien, sur la remise du firman de livraison, consignerait la marchandise désignée, et remettrait en même temps au capitaine la souche du firman de circulation, afin que le capitaine pût s'assurer de sa sincérité, lorsqu'il lui serait présenté par le porteur au lieu de débarquement. Et d'ailleurs, lors de la séparation des deux titres, le capitaine aurait signé la déclaration contenue dans le firman de circulation, ce qui constituerait son obligation envers le porteur de ce firman. Quant au firman de circulation, il devait être transmissible par la voie de l'endossement, et passer de mains en mains jusqu'à ce que le porteur, instruit de l'arrivée du capitaine auquel avait été remis le firman de livraison correspondant, se présentât pour retirer la marchandise. Les spéculateurs devaient opérer principalement sur les firmans de circulation.

Nous proposâmes d'établir les enchères sur la place de Marseille, d'y employer le ministère d'un courtier de commerce, et de faire verser les paiemens par les acheteurs à la banque de cette ville, qui ouvrirait un compte-courant avec le gouvernement égyptien, et qui, selon les ordres qu'elle recevrait du ministre du commerce ou du délégué de ce gouvernement, ferait des envois,

par les bateaux à vapeur français, de groupes et lingots, ou effectuerait des paiemens, pour le compte du pacha, aux négocians d'Europe.

« Les circonstances, disions-nous en terminant, ne sauraient être plus favorables : le bas prix des enchères à Alexandrie; le séjour prolongé que sont obligés de faire les navires qui viennent charger les cotons; la baisse de l'intérêt de l'argent sur la place de Marseille; la prochaine installation des bateaux à vapeur français, qui, en douze jours, pourront apporter au gouvernement égyptien les fonds provenant des enchères; enfin le désir que nous a témoigné le ministre d'essayer l'effet de la concurrence entre les enchères de Marseille et celles d'Alexandrie, et de juger ainsi de la supériorité des unes ou des autres; tout doit engager à tenter immédiatement un essai. »

L'opinion que nous avons émise sur les lieux, nous paraît encore plus vraie à distance. Ce projet est dans la ligne du progrès égyptien; il est la conséquence économique de l'unité agricole, et se réalisera tôt ou tard si cette unité elle-même n'est pas brisée. On a dit qu'il rendait inutile la présence des commerçans européens en Égypte, et qu'il tendait ainsi à relâcher les liens qui unissent l'Occident à l'Orient. D'abord, il est certain que les commerçans européens n'apportent point de capitaux en Égypte, et que les fortunes qu'ils possèdent ont été amassées dans le pays. Leur richesse consiste en navires et en produits égyptiens exportés : leur retraite n'appauvrirait donc point l'Égypte. Ensuite, ceux qui importent et répartissent les produits européens, et qui ont en Égypte quelques capitaux, resteraient. En supposant que quelques grandes maisons quittent Alexandrie, il y aurait toujours un assez grand nombre d'Européens (les petits marchands, les industriels, les employés du gouvernement), pour que le lien noué par Mohammed-Ali entre la civilisation occidentale et la civilisation égyptienne ne fût ni détruit, ni même relâché.

Dans le principe, Mohammed-Ali a accordé de grands avantages aux négocians pour les attirer et les engager à se fixer en Égypte. C'est surtout à cette époque que les grandes fortunes commerciales ont été faites, soit par les fournitures aux arsenaux de terre ou de mer, soit par la cession directe des produits égyptiens. Que Mohammed-Ali accorde aujourd'hui les mêmes faveurs à l'industrie, et l'on verra une foule d'artisans accourir en Égypte et s'y établir pour exploiter des industries locales, et exercer un grand nombre de métiers dans lesquels les Égyptiens sont moins habiles que les Européens. Ainsi, pour un négociant que Mohammed-Ali perdra, il gagnera dix industriels. Les négocians capitalisent en Égypte, en employant le travail des prolétaires arabes; puis, ils envoient leurs capitaux en Europe, et ne laissent rien en échange dans le pays. Le gain qu'ils ont fait n'est que la récompense d'une opération intellectuelle, récompense qui est presque toujours en disproportion avec le travail, et qui atteint même quelquefois à une exagération peu morale, puisqu'elle est due plutôt à des circonstances fortuites qu'au talent et au génie. Les industriels au contraire, en supposant qu'ils voulussent quitter l'Égypte après avoir fait leur fortune,

y laisseraient en contre-valeur les produits de leur industrie. Ces produits matériels et susceptibles d'être consommés seraient bien plus utiles que des spéculations commerciales, qui ne sont bien souvent qu'un jeu ou une exploitation de banque. D'ailleurs, la tendance actuelle de Mohammed-Ali n'est-elle pas de diminuer sans cesse les profits du commerce? Les enchères, les adjudications de fournitures, n'ont-elles pas eu pour effet de réduire les grandes maisons à la banque et à l'escompte? D'un autre côté, Mohammed-Ali, tout en désirant conserver la haute main sur la grande industrie, n'a-t-il pas associé ou offert d'associer plusieurs Européens aux bénéfices des fabriques? Il fournit le capital et les bras, et donne au talent la moitié des profits. Cette combinaison paraît avantageuse; pourtant plusieurs Européens l'ont refusée, parce qu'ils ne se sentaient pas entièrement libres.

Il est donc dans l'intérêt de l'Égypte que l'industrie européenne remplace de plus en plus le commerce des produits indigènes, qui peut être fait plus économiquement par l'administration. Cette prépondérance industrielle ne fera qu'augmenter le nombre des Européens. Aussi sommes-nous plus que jamais convaincu que le projet des enchères de firmans, considéré même sous un point de vue politique plus général, est loin de contrarier les tendances progressives de l'Égypte.

Ce projet fonde le crédit du gouvernement égyptien en Europe, et ce crédit lui serait facilement acquis par l'observation rigoureuse de ces deux conditions : 1° n'émettre de firmans que sur des marchandises existantes; 2° fournir des qualités conformes aux énonciations des firmans. L'intérêt du gouvernement égyptien, bien entendu, devrait naturellement lui faire remplir ces deux conditions, et lui imposer la plus scrupuleuse bonne foi; car ce n'est point ici une opération isolée, mais une série de ventes annuellement renouvelées, et dans lesquelles par conséquent on ne saurait espérer de tromper long-temps les acheteurs.

La réalisation de ce projet activerait le mouvement maritime, par la certitude qu'auraient les navires d'un chargement immédiat; et, si le gouvernement employait les bénéfices de cette réalisation à améliorer l'agriculture et à encourager l'industrie (ce qui est bien plus rationnel que de laisser capitaliser ces bénéfices par les commerçans européens), il en résulterait une augmentation de production qui rejaillirait à son tour sur le mouvement maritime et commercial : le port d'Alexandrie pourrait alors rivaliser avec celui de Constantinople.

Voici l'état comparatif de la navigation de ces deux ports pendant l'année 1836 :

CONSTANTINOPLE.	ENTRÉE.		SORTIE.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Autriche.	579	98,430	541	91,970
Angleterre	476	83,371	458	78,318
Russie.	584	82,544	557	78,537
Sardaigne	473	75,689	457	73,120
Grèce.	584	43,809	532	39,867
Iles Ioniennes.	223	26,974	201	24,321
France.	16	3,522	14	3,155
Toscane.	17	2,721	15	2,437
Hollande.	12	2,352	9	1,791
Naples.	13	2,143	12	1,991
Valachie.	13	1,861	10	1,587
Prusse.	6	1,177	6	1,177
Autres contrées. . . .	26	5,502	19	4,190
TOTAUX.	3,022	430,095	2,831	402,461

ALEXANDRIE.	ENTRÉE.		SORTIE	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Turquie.	965	99,413	954	100,639
Autriche.	88	21,265	44	10,673
France.	51	11,287	47	8,574
Angleterre.	25	4,055	12	2,077
Malte.	21	4,699	19	3,208
Toscane.	23	4,667	20	3,831
Grèce.	41	3,623	42	3,100
Iles Ioniennes.	2	268	2	488
Autres contrés.	19	3,871	7	1,414
TOTAUX.	1,235	153,148	1,147	134,004

Dans les relations commerciales avec l'empire de Mahmoud et avec celui de Mohammed-Ali, l'Autriche occupe le premier rang parmi les nations européennes. L'Angleterre et la Sardaigne ont plus de relations avec l'empire de Mahmoud qu'avec celui de Mohammed-Ali. A l'inverse, la France et la Toscane font plus d'affaires avec l'empire de Mohammed-Ali qu'avec celui de Mahmoud. La Russie a une prépondérance marquée à Constantinople, et elle atteint presque le chiffre des relations de l'Angleterre avec cette capitale. Dans le commerce avec Constantinople, la France n'est qu'au septième rang. Ses importations et exportations, pour l'année 1836, ont été seulement de :

IMPORTATIONS.

Sucre raffiné					300,000 fr.
Café					259,900
Tissus de	laine	Draps	157,500 fr.	185,700 fr.	254,400
		Bonnets	27,000		
		Châles	1,200		
	soie			65,000	
	coton			1,500	
	autres			2,200	
Quincailleries					55,000
Peaux tannées					50,000
Meubles					33,000
					952,300 fr.

EXPORTATIONS.

Soie			2,016,000 fr.
Matières et espèces	d'or	671,000	1,138,800
	d'argent	467,800	
Cuivre en pains			723,500
Laine en suint et pelade			391,600
Cire jaune			69,500
Noix de galles			68,300
Coton			37,000
			4,444,700 fr.

Tandis que les importations et exportations du commerce français avec l'Égypte se sont élevées à :

IMPORTATIONS.

Tissus de	laine	Draps	2,277,000 fr.	2,385,000 fr.	2,746,000 fr.
		Bonnets	22,000		
		Autres	86,000		
	coton			37,000	
	soie			324,000	
Sucre					564,000
Vins et liqueurs					208,000
Plomb					147 000
Cochenille					310,000
Drogueries					313,000
Quincaillerie et coutellerie					308,000
Armes					210,000
Cuivre					184,000
Charbon de terre					746,000
					5,736,000 fr.

EXPORTATIONS.

Coton en laine.	9,761,000 fr.
Indigo.	494,000
Gomme.	475,000
Nacre de perles.	74,000
	10,804,000 fr.

La différence entre les importations et les exportations est un peu plus forte pour Constantinople que pour l'Égypte. Cette différence est soldée avec du numéraire ou avec du papier sur l'Angleterre, qui importe plus qu'elle n'exporte.

Le commerce intérieur de l'Égypte s'opère par le Nil et les canaux. Les bateaux qui remontent le fleuve sont chargés de marchandises d'Europe; ceux qui le descendent, transportent des produits d'Égypte. On compte 3,500 barques ou kanges de différentes grandeurs, servant à la navigation du Nil; 350 à Damiette et Rosette, faisant le cabotage de la côte d'Égypte et de Syrie; 200 kayasses ou grosses barques rondes dans le port de Suez, et 250 dans celui de Kosséir, naviguant sur le littoral de la mer Rouge.

La navigation, dite de *caravane*, du port d'Alexandrie, c'est-à-dire ses relations maritimes avec l'Albanie, l'archipel grec, la Barbarie, l'archipel turc et l'Asie mineure, a occupé, en 1836, 2,033 navires jaugeant 210,176 tonneaux.

Le commerce général d'Alexandrie (1) a présenté, pour la même année, les résultats suivans :

PROVENANCES et DESTINATIONS.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS	COMMERCE TOTAL.
	Francs.	Francs.	Francs.
Autriche.	13,858,000	14,532,000	28,390,000
Turquie.	12,661,000	12,150,000	24,811,000
Angleterre.	15,158,000	5,404,000	20,562,000
France.	5,736,000	10,800,000	16,536,000
Toscane.	10,257,000	3,130,000	13,387,000
Syrie.	2,799,000	6,220,000	9,019,000
Barbarie.	4,434,000	1,514,000	5,948,000
Grèce.	1,359,000	824,000	2,183,000
Belgique et Hollande. .	326,000	301,000	627,000
Autres contrées. . . .	146,000	149,000	295,000
Suède.	117,000	»	117,000
	66,851,000	55,024,000	121,875,000

(1) Depuis quelque temps, le pacha a suspendu les enchères d'Alexandrie, principalement pour les cotons. Il traite directement avec quelques grandes maisons. Il a même expédié pour son compte 60,000 balles à Trieste. De fait, cette suspension était nécessitée par l'absence d'enchérisseurs et la diminution des maisons secondaires. L'expérience a ainsi démontré que l'extrême concurrence est ruineuse et impossible, surtout à côté de l'extrême monopole. Puisque Mohammed-Ali prétend que c'est en sa qualité de propriétaire de l'Égypte qu'il en vend les produits, pourquoi n'enverrait-il pas des *warrants* de cotons aux enchères d'Europe, là où la concurrence est moins funeste, parce qu'elle y a une sorte d'organisation ?

On voit, d'après ce tableau, que l'Autriche est la puissance européenne qui entretient les relations commerciales les plus étendues avec l'Égypte, puisqu'elles s'élèvent presque au quart du commerce total. La Turquie figure aussi pour un chiffre assez important, et elle serait au premier rang, si on y comprenait le chiffre de la Syrie. L'Angleterre et la France ne viennent qu'en troisième et quatrième ligne. La France exporte le double de ce qu'elle importe; à l'inverse, l'Angleterre importe trois fois plus qu'elle n'exporte. Proportionnellement à la population, c'est la Toscane qui fait le plus grand commerce avec l'Égypte, et qui devrait être placée en tête du tableau. Si l'on prenait l'intérêt commercial pour mesure de l'influence politique, il faudrait conclure que l'Autriche est la puissance qui doit exercer la plus grande prépondérance en Égypte. Mais, malgré leur infériorité commerciale, on n'ignore pas que c'est la France et l'Angleterre qui ont le plus d'influence sur les destinées générales de l'Égypte : la France, par les souvenirs glorieux qu'elle y a laissés; l'Angleterre, par son active vigilance sur tout ce qui se rattache à la question du passage dans l'Inde.

Si nous nous plaçons maintenant à un point de vue d'ensemble, nous arrivons à ce résultat général, savoir : que les deux faces du commerce égyptien, considéré dans un double rapport avec la Méditerranée et avec l'Océan, sont aujourd'hui statistiquement réprésentées par les chiffres suivans :

1° Commerce général de la Méditerranée, 121,875,000 fr.
2° Commerce du midi et de la mer Rouge, 11,000,000

Le rapprochement de ces deux chiffres montre assez que l'une des faces du commerce de l'Égypte est presque entièrement annihilée. Au lieu d'être le lien commercial de l'Europe et de l'Asie, l'Égypte se borne à échanger ses produits contre ceux de l'Europe et de l'Amérique. L'Égypte ne se rattache plus au mouvement commercial de l'Inde; elle gravite presque exclusivement dans la sphère de l'Occident. Aussi elle ne vit qu'à moitié; car la circulation ne s'opère chez elle que d'un côté. L'Égypte ne parviendra à sa plénitude de vie, à son état normal de santé et de richesse, que lorsqu'elle deviendra la route du grand commerce de l'Europe et de l'Inde, soit que les échanges s'opèrent dans son sein, soit que les produits n'y fassent que passer. On ne saurait évaluer à moins de huit à neuf cents millions de francs le commerce annuel de l'Europe et de l'Amérique avec les pays situés au-delà du cap de Bonne-Espérance. Il est évident que le passage permanent d'une si grande quantité de marchandises, de quelque manière qu'on le conçoive, laisserait en Égypte des traces fécondes. Ce rétablissement de la ligne commerciale de l'Inde est dans les vœux et les besoins de toutes les nations occidentales; on peut dire qu'il n'est retardé que par un reste de méfiance peu fondée, et parce que les principales puissances européennes ne cherchent pas à s'entendre sur cette importante question. L'Égypte souffre de ce défaut d'accord, et elle serait bien loin d'élever des difficultés locales. Quand il s'est agi d'établir une ligne pour les lettres et les passagers, au moyen des paquebots

de la Méditerranée et de la mer Rouge, le gouvernement égyptien n'a fait aucune opposition. Il n'en a fait aucune quand M. Waghorn a voulu organiser un service régulier de voitures entre le Kaire et Suez. Ainsi les difficultés ne viendront pas de l'Égypte, pourvu toutefois qu'on ne prétende point lui imposer une sorte de suzeraineté européenne, et l'absorber ainsi complètement.

Nous résumerons cette lettre en trois points principaux : 1° le commerce d'importation et de distribution des produits d'Occident; 2° les relations avec l'Europe et le bassin de la Méditerranée, pour l'exportation des denrées égyptiennes; 3° les relations générales avec l'Orient, et la question du transit des marchandises de l'Inde. Dans ces trois ordres de faits, on peut formuler ainsi les améliorations désirables :

1° Il convient de maintenir le commerce des produits de l'Occident en Égypte aux mains des négocians européens, car c'est le principe de la liberté qui s'est implanté en Orient, et qui tend à faire contrepoids à ce qu'il peut y avoir de despotique et de confus dans le monopole industriel des souverains orientaux. Ces divers élémens de liberté commerciale et de concurrence gravitent d'ailleurs vers la même harmonie qu'en Europe, et deviennent beaucoup moins dangereux depuis le rapprochement de l'Europe et de l'Égypte, opéré par les bateaux à vapeur.

2° Puisque le monopole agricole et manufacturier existe en vertu du droit de propriété, le gouvernement doit en profiter pour transporter lui-même, par une simple opération graphique, tous ses produits sur le marché européen, où il les vendra beaucoup plus avantageusement qu'en Égypte. Il peut ainsi se mettre en rapport direct avec le consommateur. Ce qui importe, c'est que, dans cette transaction à distance, le vendeur remplisse fidèlement sa promesse, et ne trompe jamais son acheteur inconnu, ni sur la quantité, ni sur la qualité. Le vendeur a ici le plus grand intérêt à agir avec bonne foi et à inspirer à l'acheteur une confiance constamment justifiée.

3° La première impulsion pour le rétablissement de l'ancienne route du commerce de l'Inde doit partir de l'Europe, et doit être le fruit des combinaisons d'une politique sociale, d'une diplomatie loyale et sincère. Ce bienfait rattachera encore plus étroitement l'Égypte à l'Europe et l'Europe à l'Égypte. De même que, dans le sein d'une nation, les routes sont la voie publique de tous les citoyens ; de même, dans le sein de l'humanité, la grande route de l'Inde sera la voie commune de toutes les nations. On ne saurait trop hâter le moment où la diplomatie européenne s'occupera de cette haute question, et y cherchera la solution des difficultés que l'Orient voit renaître sans cesse. L'épée est inhabile à couper ce nœud gordien où sont liés tous les intérêts de l'Europe; mais l'harmonie du commerce doit en triompher.

AUG. COLIN.

THE LADY OF LYONS

BY E. L. BULWER.

Nous n'avons rien dit d'*Alice*, seconde partie et complément d'*Ernest Maltravers;* car nous aurions été forcé de répéter à propos d'*Alice* tout ce que nous avions dit d'*Ernest Maltravers*. Résolu à demeurer dans le vrai, peu soucieux de varier les formules de notre pensée pour le seul plaisir d'éviter la monotonie, nous aurions cédé à la nécessité de reproduire littéralement toutes les idées que nous avions précédemment exposées, et c'eût été pour le public et pour nous une tâche parfaitement inutile. Mais le nouveau drame de M. Bulwer mérite d'être raconté, car il ne ressemble, ni par le sujet, ni par les développemens, à *la Duchesse de La Vallière*. *The Lady of Lyons*, que j'appellerai *la Dame de Lyon*, ne trouvant dans notre langue aucune expression plus précise et plus fidèle, est précédée d'une préface où M. Bulwer explique ses prétentions littéraires et se plaint de ses ennemis politiques. Il faut avouer que les poètes d'aujourd'hui abusent singulièrement du droit d'écrire des préfaces. S'ils se contentaient de raconter, dans une causerie familière, comme l'auteur d'*Ivanhoë*, comme l'auteur de *Cinna*, ce qu'ils ont voulu faire, ce qu'ils espèrent avoir fait, d'indiquer modestement les fautes qu'ils ont commises, les mérites qu'ils s'attribuent, nous serions certes mal venu à nous plaindre. Mais nous

professons un respect assez tiède pour les ouvrages qui ne s'expliquent pas d'eux-mêmes et ne se laissent pénétrer qu'à l'aide d'un commentaire; et nous ne lisons qu'avec répugnance les dissertations où les poètes essaient de prouver au public qu'il ne les comprend pas, à la critique qui les désapprouve qu'elle s'est rendue coupable d'injustice. Malheureusement la préface de *la Dame de Lyon* n'est qu'une apologie très maladroite. Il paraît que la presse anglaise n'a pas témoigné pour *la Duchesse de La Vallière* une admiration suffisante, et qu'elle a même poussé la hardiesse jusqu'à se demander si M. Bulwer faisait bien d'abandonner le roman pour le drame. Sans s'abuser sur les défauts de *Pelham* et d'*Eugène Aram*, nos voisins se plaisent comme nous à proclamer l'intérêt qui recommande ces deux récits, et, après avoir jugé librement *Rienzi* et *les Derniers jours de Pompeï*, séparés de *Pelham* et d'*Eugène Aram* par un assez grand intervalle, ils se permettent d'appeler imprudentes les nouvelles tentatives de M. Bulwer. Pour répondre à ces censeurs envieux, à ces juges myopes, l'auteur de *la Duchesse de La Vallière* vient d'écrire *la Dame de Lyon*. On lui conteste le génie dramatique, et, pour fermer la bouche à ses détracteurs, pour imposer silence à ces doutes injurieux, il se hâte de construire un ouvrage destiné, comme *la Duchesse de La Vallière*, à la régénération du drame anglais. Il est vrai que l'auteur met cette espérance sur le compte de M. Macready; mais nous ne pouvons prendre au sérieux cette affirmation. Si M. Bulwer ne partageait pas l'espérance de M. Macready, s'il ne se croyait pas appelé à régénérer la scène anglaise, à ressusciter Shakespeare, il aurait résisté à toutes les prières, à toutes les instances, et, prenant pour vraie l'opinion de la presse anglaise, il ne se fût pas exposé une seconde fois à l'indifférence du parterre. Personne ne voudra croire que M. Bulwer se soit résigné à écrire *la Dame de Lyon* par pure générosité. Quelle que soit son admiration, son amitié pour M. Macready, il n'aurait pas compromis sa réputation de romancier dans une seconde tentative dramatique, s'il ne prétendait à l'héritage de Shakespeare. C'est pourquoi nous trouvons qu'il a mauvaise grace à dire qu'il n'attache aucune importance à *la Dame de Lyon*. Que cette pièce réussisse ou échoue, qu'elle soit applaudie ou sifflée, la sérénité de l'auteur n'en sera pas troublée; car il est bien décidé à ne plus rien écrire pour la scène. Il a touché le but qu'il se proposait; il a prouvé à ses détracteurs son aptitude dramatique; sa tâche est accomplie. Toutefois il ne dissimule pas la cause réelle de sa résolution. Malgré l'évidence de la démonstration entamée par *la Duchesse de*

La Vallière et complétée par *la Dame de Lyon*, il se résignerait à multiplier des preuves désormais inutiles, s'il n'avait aperçu, dans les critiques dirigées contre ses ouvrages dramatiques, un levain d'inimitié politique. Ceux qui n'admirent pas les pièces de M. Bulwer sont tout simplement mécontens de ses discours au parlement. Jusqu'à présent, les débats de la chambre des communes n'avaient jeté aucun jour sur l'importance politique de M. Bulwer; personne en France ni de l'autre côté du détroit ne songeait à lui donner une part dans les destinées de la Grande-Bretagne, et voici que dans une préface il nous révèle toute la grandeur de son rôle public. Nous ne voyions en lui qu'un faiseur de contes, et nous ignorions l'action qu'il exerce sur le gouvernement de son pays; il a fallu que *la Dame de Lyon* fût rangée parmi les ouvrages médiocres pour que M. Bulwer nous donnât le secret de son importance politique. Littérairement, l'argument n'a pas grande valeur, mais il a du moins le mérite de la nouveauté, et nous le recommandons aux poètes mécontens et méconnus comme une consolation toute trouvée pour les blessures faites à leur amour-propre. Désormais un auteur sifflé, ou dont la pièce aura été jouée devant les banquettes, se réfugiera dans son importance politique. Il n'aura pas même besoin, pour invoquer l'argument inventé par M. Bulwer, de siéger sur les bancs de la chambre; il lui suffira d'être électeur, ou d'avoir écrit une douzaine de pages sur les discussions parlementaires. Nous espérons que cette recette ne passera pas inaperçue et trouvera de nombreuses applications.

Quant à nous, qui n'avons jamais compté M. Bulwer parmi les orateurs de la chambre des communes, nous pouvons juger *la Dame de Lyon* en toute liberté. Pour être juste envers lui, nous n'avons besoin de réprimer aucune rancune. Le sujet de cette pièce est emprunté à un recueil de contes que nous ne connaissons pas; il nous est donc impossible de juger si M. Bulwer a enrichi ou appauvri la donnée qu'il avait choisie. L'action se noue et se dénoue entre trois personnages : Pauline Deschapelles, Beauséant et Claude Melnotte. Les autres acteurs, tels que le père et la mère de Pauline, Glavis, ami de Beauséant, et la mère de Claude Melnotte, jouent un rôle tellement secondaire, qu'il suffit de les nommer. La pièce embrasse un espace de deux ans et demi, de 1795 à 1798. Le second titre : *Amour et Orgueil*, résume d'une façon vulgaire, mais assez nettement, les ressorts que M. Bulwer a mis en jeu. On a voulu trouver une ressemblance frappante entre *la Dame de Lyon* et *Ruy Blas*; cette ressemblance purement fortuite, nous n'en doutons pas,

ne résiste pas à l'examen. Il s'agit, dans la pièce anglaise, d'un paysan qui épouse la fille d'un riche marchand en se faisant passer pour grand seigneur, et ce paysan se prête à cette supercherie, comme Ruy Blas, pour servir une vengeance qui n'est pas la sienne. Mais là s'arrête la ressemblance, et M. Hugo, pour construire son ouvrage, n'avait pas besoin de connaître *la Dame de Lyon*. D'ailleurs, la biographie réelle d'Angelica Kauffmann vide le procès d'une façon décisive. L'invention de ce ressort, auquel on paraît attacher une si grande importance, n'appartient ni à M. Hugo, ni à M. Bulwer, ni à M. Léon de Wailly. Il s'est rencontré, en Angleterre, au XVIIIe siècle, un aventurier qui s'est donné pour le comte de Horn, et qui, à l'aide de ce mensonge, a réellement épousé Angelica Kauffmann. Ce ressort diversement employé par trois écrivains est tombé depuis long-temps dans le domaine public. Mais, lors même que M. Hugo eût emprunté cette donnée à M. Bulwer, il resterait toujours entre *la Dame de Lyon* et *Ruy Blas* une profonde différence. L'ouvrage anglais est un drame bourgeois qui ne prétend nous offrir ni l'aurore, ni le déclin d'une monarchie. Le caractère et la condition des personnages suffiraient pour absoudre M. Hugo de tout soupçon de plagiat, et les développemens de l'action ne permettent d'établir aucune comparaison entre les deux ouvrages.

Pauline Deschapelles est fille d'un riche marchand de Lyon. Pour retrouver dans Pauline Marie-Anne de Neubourg, il faut plus que de la complaisance. La reine d'Espagne arrive à l'amour par l'abandon; c'est l'ennui qui la pousse dans les bras de Ruy Blas. Si Charles II, au lieu de chasser les loups, s'occupait de sa femme, Ruy Blas n'entrerait pas dans le lit de la reine. Pauline Deschapelles est tout simplement belle, fière de sa beauté, coquette, gâtée par sa mère; elle reçoit les hommages de tous les jeunes gens de Lyon comme un tribut qui lui est dû, et ne songe pas à les remercier de leur admiration. Elle croit que sa beauté lui permet de prétendre aux premiers partis, et, comme elle est riche, fille unique, elle désire devenir comtesse, marquise ou duchesse. Assurément un tel personnage n'a rien de commun avec Marie-Anne de Neubourg. Nous l'avons vu cent fois figurer à l'Opéra-Comique; c'est un type de coquetterie vulgaire qui appartient depuis long-temps aux théâtres de toutes les nations. Pauline éconduit tous les prétendans qui se présentent, et ne veut donner sa main qu'à un homme titré. Malheureusement, dans les dernières années du XVIIIe siècle, ce désir était, en France, difficile à satisfaire. La noblesse étant abolie par une loi, Pauline est

condamnée au célibat, à moins qu'elle ne passe la frontière pour choisir un mari dans une famille d'émigrés; et, comme une pareille tentative aurait pour conséquence la confiscation des biens de son père, elle se contente d'humilier par ses refus tous les hommes qui essaient de la fléchir sans tenir compte du sort des candidats qui se sont déjà mis sur les rangs. S'il y a entre ce personnage et Marie de Neubourg la moindre analogie, nous avouons sincèrement qu'elle échappe à notre pénétration.

Beauséant, dans lequel on a voulu retrouver don Salluste, se sert, il est vrai, de Claude Melnotte pour humilier Pauline Deschapelles, comme le chef des alcades de cour se sert de Ruy Blas pour humilier la reine d'Espagne. Mais il procède à sa vengeance bien plus simplement que l'homme d'état disgracié. Il sait qu'un jeune paysan est amoureux de Pauline, et il lui propose d'épouser celle qu'il aime. Il conclut avec lui un marché en bonne forme et s'engage à lui fournir tout l'argent nécessaire pour mener un train de prince. Il ne perd pas son temps, comme don Salluste, à dicter deux billets dont l'un est une énigme et l'autre une injure pour son secrétaire. Il dit à Claude Melnotte : Vous aimez Pauline, vous êtes pauvre et roturier; elle est riche et ne veut donner sa main qu'à un homme titré. Je vous offre le moyen de l'épouser. Elle ne vous connaît pas, soyez prince, et sa main est à vous. Jurez de vous prêter à ma vengeance et de mentir jusqu'à la conclusion du mariage. Voici de l'or, et mettons-nous à l'œuvre. Certes, un pareil langage ne ressemble en rien aux paroles adressées par don Salluste à Ruy Blas.

Quant à Claude Melnotte, principal personnage de la pièce, il est, je l'avoue, dessiné d'une façon très vulgaire; mais il est à peu près impossible qu'un tel personnage ne réussisse pas au théâtre; car il résume tous les sentimens avec lesquels la foule est familiarisée depuis long-temps. Il aime ardemment Pauline Deschapelles; et pour lui plaire, pour l'attendrir, il se voue à l'étude, il se transforme. Fils du jardinier de M. Deschapelles, resté seul avec sa mère, il se livre à tous les exercices de corps et d'esprit qui doivent faire de lui un homme accompli. Depuis l'escrime et la danse jusqu'à la musique, jusqu'à la peinture; depuis l'histoire jusqu'aux mathématiques, jusqu'aux sciences naturelles, il veut tout connaître, afin de devenir digne de l'amour et de la main de Pauline. Grace à la volonté ferme qui le soutient, grace à l'espérance qu'il a conçue, il devient en peu d'années capable de remplir les fonctions les plus élevées et les plus diverses. Je me défie généralement des hommes doués d'une apti-

tude encyclopédique; je ne crois guère aux génies capables de se placer entre Pitt et Newton, entre Mozart et Raphaël; mais la foule est rarement du même avis, et ajoute volontiers foi aux miracles opérés par l'amour. Il me paraît donc naturel qu'elle applaudisse aux efforts de Claude Melnotte et qu'elle voie dans sa passion pour Pauline un talisman tout puissant. Il semble que tous ces ressorts soient depuis long-temps hors de service, et pourtant il est bien rare que ces ressorts manquent leur effet; car la foule réunie dans une salle de spectacle accepte facilement ce qu'elle dédaignerait dans un livre. Les pensées les plus vulgaires, pourvu qu'elles aient un fonds de vérité, ne manquent jamais de l'émouvoir. Si ces pensées sont confiées à un acteur éminent, elles prennent dans sa bouche tout le charme de la nouveauté. Or, M. Macready a prouvé aux juges les plus sévères qu'il est en mesure de faire valoir les idées les plus banales, de rajeunir les paroles les plus décrépites. Il y a dix ans, il trouvait moyen d'animer les pâles tragédies de Sheridan Knowles; j'apprendrais sans étonnement que le rôle de Claude Melnotte est devenu entre ses mains une création vraiment poétique.

Il n'y a rien à dire de M. ni de Mme Deschapelles. Niaiserie et crédulité, tels sont les deux mots qui résument ces deux caractères. Le colonel Damas est un brave militaire qui, depuis vingt ans, a figuré dans quelques centaines de vaudevilles. C'est une vieille connaissance que nous n'avons pas le courage de critiquer. La mère de Claude Melnotte a pour son fils une admiration sans bornes; elle le prend pour un prodige, et conçoit à peine le dédain de Pauline.

Ainsi, tous les personnages de *la Dame de Lyon* se séparent profondément des personnages de *Ruy Blas*. Il n'y a pas un des acteurs du drame français qui soit possible, et tous les acteurs de la pièce anglaise sont d'une trivialité qui échappe à la discussion. La construction générale de la pièce répond à la conception des acteurs. L'analyse individuelle des caractères mis en jeu par M. Bulwer a dû faire pressentir l'action dramatique; aussi nous suffira-t-il de la résumer rapidement.

Au premier acte, nous assistons à la toilette de Pauline Deschapelles. Tandis qu'une femme de chambre est occupée à la coiffer, à placer des fleurs dans ses cheveux, M. Beauséant, ci-devant marquis, vient la demander en mariage. Le père, la mère et la fille refusent à l'unanimité l'alliance de Beauséant. C'est un riche parti, toute la ville de Lyon connaît sa fortune; mais il n'a plus de blason, et Pauline, fidèle aux leçons de sa mère, a résolu de n'épouser qu'un

homme revêtu d'un titre éclatant. Elle veut être marquise ou duchesse, et, tant qu'elle n'aura pas trouvé l'occasion de satisfaire ce vœu impérieux, rien ne pourra la décider à l'abandon de sa liberté. Après de nombreuses et ferventes prières, Beauséant se retire confus et humilié. A peine a-t-il quitté le seuil de la maison où son orgueil a été si rudement éprouvé, qu'il rencontre un de ses amis nommé Glavis. Il lui confie son chagrin, et Glavis lui apprend qu'il a comme lui demandé la main de Pauline et obtenu la même réponse. Dès ce moment, Beauséant et Glavis forment le projet de se venger. On entend des cris de joie; les deux amis interrogent le maître de l'auberge devant laquelle ils se trouvent, et apprennent qu'on célèbre le triomphe de Claude Melnotte, proclamé prince de la fête, comme le tireur le plus adroit; car nous avons omis de dire que Beauséant et Glavis se sont rencontrés aux environs de Lyon. Le prince de la fête sera prince de Côme, et Pauline s'appellera, pendant un jour, princesse de Côme. Beauséant décide Claude Melnotte à le venger par un mensonge qui doit mettre entre les bras du jardinier poète la fille de son ancien maître.

Au second acte, nous assistons au mariage de Pauline et de Claude. Beauséant et Glavis tremblent à chaque instant que leur vengeance n'échoue, car ils ont dans le colonel Damas un surveillant très incommode. Le colonel Damas veut parler italien au prince de Côme, et Claude Melnotte ne sait que répondre, car il n'entend pas la langue de ses états. Cependant, après quelques secondes d'hésitation, il répond effrontément que l'italien prononcé par le colonel Damas n'a jamais été la langue des hommes bien élevés, des hommes de qualité, et Mme Deschapelles demande grace à son altesse pour la grossièreté du colonel Damas. Claude Melnotte, pour se dédommager du rôle misérable qu'il a consenti à jouer, se permet plusieurs espièglerie très vulgaires, mais qui seraient sans doute applaudies au boulevard comme des tours du goût le plus fin. Il offre à Mme Deschapelles la tabatière d'or que lui a prêtée Beauséant, à Pauline un jonc de diamans que Glavis lui a confié comme complément de son costume de prince, et les deux amis se consolent en songeant que la vengeance est le plaisir des dieux, et que, pour goûter ce plaisir, on ne doit pas lésiner. Pour échapper à la surveillance du colonel Damas, Beauséant fabrique une lettre datée de Paris, par laquelle un membre du gouvernement français le prévient que son ami le prince de Côme a été dénoncé, et qu'il ne peut demeurer plus long-temps à Lyon sans risquer d'être emprisonné. Mme Deschapelles, plutôt que de

renoncer à nommer sa fille princesse, presse la signature du contrat, et consent, sur les instances de Beauséant, à la célébration immédiate du mariage. Leurs altesses monteront en voiture dès qu'elles auront reçu la bénédiction nuptiale. C'est Beauséant qui se charge de préparer leur fuite. Resté seul avec Pauline, Claude Melnotte lui parle de son amour en termes très fleuris, et lui demande si elle le suivra sans regret, si c'est lui ou son titre qu'elle aime. Pauline avoue qu'elle a d'abord aimé le prince, mais qu'à ses yeux le prince et l'homme sont aujourd'hui confondus. Riche ou pauvre, dans un palais ou dans une chaumière, elle ne cessera jamais de le chérir. Rassuré par ces paroles, Claude Melnotte se pardonne le mensonge auquel il s'est résigné pour obtenir la main de Pauline, et le mariage est conclu. Cependant, avant la signature du contrat, le colonel Damas trouve moyen de rencontrer le prince de Côme et de le provoquer. Brave et habile, Claude Melnotte désarme son adversaire, et dès ce moment ils deviennent les meilleurs amis du monde.

Au troisième acte, nous retrouvons Pauline et son mari à l'auberge où s'est tramé le complot de Beauséant et de Glavis. Pour échapper aux railleries de ses laquais que Beauséant a détrompés, Claude emmène Pauline chez sa mère. Effrayée par quelques paroles échangées entre la mère et le fils, Pauline interroge son mari, et lui arrache l'aveu du mensonge auquel il s'est prêté. Mais Claude est désormais dégagé du serment qu'il a fait à Beauséant. Il a promis d'épouser Pauline; sa promesse une fois accomplie, il redevient maître de lui-même, et il rend à Pauline sa liberté, qu'elle croyait avoir perdue sans retour. Il écrit à M. Deschapelles le récit complet de l'intrigue qui lui a livré sa fille, et il confie Pauline aux soins de sa mère. Quant à lui, il ne rentrera dans la chaumière où il a conduit la femme qu'il aime que pour la rendre à son père. A peine Claude est-il sorti que Beauséant paraît et réussit à éloigner la mère de Claude, en lui disant que son fils l'attend dans le village. Alors commence entre Beauséant et Pauline une lutte grossière, qui serait déplacée dans un livre, et qui doit, au théâtre, exciter l'impatience et le dégoût. Beauséant dit effrontément à Pauline : Je vous ai perdue, vous êtes la femme d'un paysan, mais je vous aime; et si je ne peux plus vous donner mon nom, je peux encore vous soustraire au mari que je vous ai donné. Et, comme Pauline ne répond à cette proposition que par le mépris, il essaie d'obtenir par la force ce qu'il n'a pu obtenir de l'orgueil humilié. Claude Melnotte arrive à temps pour

sauver l'honneur de la femme qu'il aime. Beauséant s'éloigne en jurant de se venger; Pauline commence à aimer son mari.

Au quatrième acte, Claude remet Pauline entre les mains de son père, et part avec le colonel Damas, dans l'espérance de s'illustrer sur le champ de bataille, et de mériter la main de Pauline. Mais, avant de partir, il l'autorise à faire annuler leur mariage. Ici M. Bulwer a placé une scène qui n'a rien de neuf ni d'élevé, mais qui doit émouvoir. Pauline s'efforce de retenir par ses larmes l'homme qui l'a humiliée; et, lorsqu'enfin elle le voit résolu à partir, elle lui promet de l'attendre et de ne pas briser le lien qui les unit.

Au cinquième acte, Claude Melnotte reparaît sous le nom du colonel Morier. Le colonel Damas, devenu général, en annonçant à son camarade de bivouac que Pauline va épouser Beauséant, essaie de le consoler et de lui persuader qu'il trouvera facilement cent femmes aussi belles, aussi dignes d'amour que Pauline. Cependant la partie n'est pas encore perdue; le contrat n'est pas signé; le divorce n'est pas même prononcé. Le général et le colonel se rendent chez M. Deschapelles et apprennent bientôt que Pauline, en promettant sa main à Beauséant, n'a pas oublié Claude Melnotte. M. Deschapelles est ruiné, et c'est pour le sauver, pour relever son crédit, que Pauline consent à épouser Beauséant. En recevant la main de Pauline, Beauséant doit donner à M. Deschapelles une somme considérable. Cette somme, le colonel Morier la fournira, car il s'est enrichi au service de la république française. Pauline reconnaît dans le colonel Morier son mari qu'elle a fidèlement attendu pendant deux ans, et qu'elle ne trahissait que pour sauver son père. Claude et Pauline sont unis, M. Deschapelles retrouve son crédit, et Beauséant est livré à ses remords.

A coup sûr, il serait impossible de discuter sérieusement le mérite de cette pièce. Il suffit de la raconter, et chacun, en parcourant ce rapide sommaire, pourra se former une opinion précise sur l'œuvre de M. Bulwer. *La Dame de Lyon* est aussi pauvre de conception que *la Duchesse de La Vallière*, et, si l'auteur a voulu, par cette seconde tentative, démontrer l'étendue de ses facultés dramatiques, nous croyons qu'il n'a pas réussi dans son projet. Il fera donc bien de s'en tenir là, et de ne pas entamer une troisième démonstration. Le style de *la Dame de Lyon* n'est ni pire, ni meilleur, que le style de *la Duchesse de La Vallière;* seulement nous devons dire que le mélange des vers et de la prose, tenté par M. Bulwer dans sa seconde pièce, est d'un effet malheureux, et nous croyons que l'exemple de Sha-

kespeare ne saurait justifier ce mélange. Poète, acteur et directeur, a-t-il mêlé volontairement les vers et la prose dans la même pièce? Il est permis d'en douter. Quant à l'exemple des tragiques grecs, il est encore moins concluant; car, si les personnages et le chœur ne parlent pas dans un rhythme uniforme, du moins ils parlent toujours en vers, et la déclamation notée des acteurs d'Athènes donnait, sans doute, à cette variété de rhythmes un charme dont le dialogue parlé ne peut nous donner l'idée. Si donc M. Bulwer veut imiter Shakespeare, il faut qu'il renonce au mélange des vers et de la prose, et qu'il s'efforce de reproduire la grandeur et la beauté idéale de son modèle. Qu'il relise *Othello* et qu'il juge *la Dame de Lyon,* il sera plus sévère que nous pour son œuvre.

GUSTAVE PLANCHE.

LES

CHEMINS DE FER.

L'ÉTAT,

LES COMPAGNIES.

Il est temps de sortir enfin de toute cette poésie des chemins de fer qu'on avait su, il est vrai, nous rendre si attrayante et dont on a enivré le public pendant plusieurs années, sans y mêler assez de vues positives d'administration et sans rien produire. On nous a assez raconté les merveilles accomplies chez plusieurs nations étrangères, au profit de la circulation rapide des personnes et des choses; on nous a assez présagé, pour la France, des prodiges plus grands encore, si elle voulait se mettre à l'œuvre. Mais on s'est moins inquiété de nous apprendre comment elle devrait se mettre à l'œuvre, et quelles seraient les conditions particulières de son activité dans cette voie d'industrie si nouvelle. Quand on a essayé de nous en dire quelque chose, on s'est trompé : aussi la France cherche-t-elle encore, à l'heure qu'il est, pour les chemins de fer qu'elle veut et doit se donner, et dont on l'a chargée aventureusement l'an dernier, quel sera le mode d'exécution, non pas le meilleur, peut-être, mais le plus conforme à son peu d'expérience de la grande spéculation, à la division extrême de ses fortunes privées, et à cette habitude enfin de

compter toujours beaucoup sur son gouvernement, tout en médisant de lui sans mesure ni pitié.

A la dernière session, le ministère et la chambre élective se trouvèrent en présence, sur ce terrain mal exploré des chemins de fer, avec la résolution de soutenir l'un contre l'autre une idée également absolue. Le ministère les voulait tous, ou du moins toutes les grandes lignes, pour le coprs privilégié des ponts et chaussées; la chambre les voulait réserver exclusivement aux compagnies, pour aider au développement de l'esprit d'association, qui ne venait que de naître et allait, disait-on, faire des miracles s'il trouvait un aliment digne de lui.

C'était bien un peu par préjugé de corps, et pour obéir aux influences naturelles de leur position respective, que les deux pouvoirs appelés à prendre une décision prépondérante sur cette question, s'attachèrent tout d'abord à soutenir deux thèses si contradictoires, le ministère se croyant obligé, comme tout ministère le croira toujours volontiers, à protéger les droits acquis de tout ce qui appartient à l'administration, la chambre des députés se persuadant qu'elle manquerait à sa mission si elle n'enlevait à l'état tout ce que l'industrie privée réclamait.

On voit que nous n'attribuons nullement le premier vote de la chambre sur les chemins de fer, dans la dernière session, à cet esprit d'hostilité systématique dont on a accusé dès-lors la coalition naissante, qui avait bien d'autres questions à choisir et en avait choisi d'autres, en effet, pour éprouver ses forces. Certes, parmi la majorité qui se déclara contre les idées du ministère dans cette discussion spéciale, il y eut beaucoup de gens qui furent heureux de trouver, en passant, cette occasion de lui nuire; mais, avant tout, ils cédaient à une conviction véritable qui leur disait de ne point grever la fortune publique d'une dépense inconnue, sans avoir expérimenté d'abord la force des associations particulières en France.

D'ailleurs, pour tout dire, les deux partis, dans ce grand débat sur les moyens d'exécution des chemins de fer, n'étaient pas entraînés seulement par l'instinct aveugle de leur position et le devoir mesquin de défendre leur clientelle. Ils pouvaient invoquer, chacun pour sa part et à l'appui de son opinion, d'éclatans exemples empruntés à l'étranger. Les partisans des compagnies avaient à se prévaloir de ce qui a été produit, en Angleterre et en Amérique, par l'industrie particulière, et ils n'y ont pas manqué. Les protecteurs du privilége des ponts et chaussées s'autorisaient de ce qui a été

fait avec succès et promptitude par l'état lui-même dans un pays voisin, la Belgique, qui a bien plus d'affinités de tout genre avec la France. Mais, dans les deux camps, à force d'observer et de citer les expériences étrangères, on en était venu à négliger un peu trop l'observation de notre propre pays. Si l'on s'était donné ce soin, on aurait abouti peut-être à l'idée d'un système mixte, où la puissance du gouvernement et les ressources de la spéculation se seraient trouvées combinées, autrement et mieux qu'elles ne l'ont été jusqu'ici, pour marcher de concert vers un but commun. Il est vrai qu'on a imaginé, il y a un an, une sorte de système mixte, qui consistait à partager entre l'état et les compagnies, par égales moitiés, tous les chemins de fer susceptibles d'être classés dans la catégorie des grandes lignes. Malheureusement, comme nous l'avons déjà dit ailleurs (1), ce n'était pas là le meilleur moyen de faire concourir ensemble l'association publique et les diverses associations privées dont on espérait alors quelque secours efficace. C'était créer entre les deux forces, qu'on prétendait utiliser à côté l'une de l'autre, non pas une émulation salutaire, mais une rivalité discordante qui aurait laissé chacune d'elles avec ses défauts propres, sans aucun contre-poids. En effet, d'après les bases indiquées pour ce concours anarchique des deux modes d'exécution, chaque ligne, exclusivement livrée à un seul système, en aurait supporté tous les inconvéniens reconnus, parfois même toutes les impossibilités, comme on le voit déjà aujourd'hui, et n'aurait joui nullement des compensations offertes par l'autre système. Autant valait proclamer à la fois ces deux affirmations contradictoires : que la France est dans les mêmes conditions que les États-Unis et l'Angleterre, où l'industrie privée est seule chargée de l'exécution, et que la Belgique, où le gouvernement a été jugé le plus habile, le plus sûr entrepreneur, et même le seul possible. En vérité, on ne faisait pas une chose plus étrange, en coupant notre pays en deux parts, pour en livrer une à la théorie de l'industrialisme, avec plein pouvoir d'y faire régner exclusivement ses principes dans toute leur pureté, et l'autre au corps des ponts et chaussées, investi d'un droit égal, non moins pur de tout alliage, non moins absolu, sur cette espèce de domaine régalien.

Quelle est donc la valeur réelle et pratique des exemples ainsi recueillis à l'étranger, et jusqu'à quel point la situation de notre pays

(1) Voir la *Revue de Paris* du 4 novembre dernier, article sur *la Situation des Compagnies de Chemins de Fer.*

peut-elle être assimilée à celle de l'Amérique, de l'Angleterre ou de la Belgique, pour qu'on vienne si rigoureusement nous tailler notre besogne de chemins de fer sur le double patron adopté par ces trois peuples travailleurs, et cela sans introduire aucune modification dans le système qu'on emprunte à l'étranger pour l'appliquer à la France?

Il y aurait d'abord à répondre que, si l'un de ces peuples avait assez de ressemblance avec nous pour mériter d'être copié servilement dans les procédés qu'il a suivis, par cela même, l'assimilation complète serait impossible entre la France et ces trois modèles, si dissemblables entre eux. C'est pourtant ce résultat, qui impliquait une contradiction frappante, qu'on semble avoir voulu réaliser par l'imitation des deux méthodes contraires adoptées, en Belgique d'une part, aux États-Unis et en Angleterre de l'autre, pour les voies et moyens des chemins de fer. Mais si l'on veut examiner de plus près, et l'un après l'autre, ces trois peuples par lesquels nous avons été précédés dans la carrière des travaux merveilleux qui assurent la circulation rapide, on est frappé des différences essentielles qui existent entre nous et chacun d'eux, sous ces divers rapports dont il faut tenir un compte sérieux : la richesse relative, l'étendue des territoires, la concentration des populations, l'habitude des déplacemens, et les nécessités enfin de commerce, de colonisation ou de politique à satisfaire au moyen d'une locomotion rapide.

Pour commencer par l'Angleterre, est-il étonnant qu'elle trouve, dans l'association des capitaux particuliers, les ressources exigées pour un grand réseau de chemins, tandis que cette force, si efficace chez elle, reste impuissante ailleurs, et particulièrement dans notre pays? L'Angleterre proprement dite, y compris le pays de Galles, c'est-à-dire les seules parties des îles Britanniques qu'on ait à prendre pour terme de comparaison, quand il s'agit de chemins de fer, présentent une superficie de neuf mille neuf cent vingt-une lieues carrées. On en compte trente-quatre mille cinq cent douze pour la France. Par là, on peut juger déjà combien il a été plus facile pour nos voisins que pour nous de se tracer un ensemble de *rail-ways* et de l'exécuter. De Londres à Liverpool, aujourd'hui, sur une suite de *rail-ways* entièrement achevée, il y a un parcours à peu près équivalent à celui qui doit résulter de notre tracé des *Plateaux*, avec ses principaux embranchemens projetés. Mais de Londres à Liverpool, c'est une jonction complète entre les deux mers qui baignent à l'est et à l'ouest la plus puissante île de l'univers. Le moindre chemin qui s'embran-

chera désormais à la grande artère, celui de Brighton, celui de Douvres, je ne sais quel autre encore, participera, sans prolongement trop onéreux, à cet avantage d'une communication établie avec la mer du Nord et la Manche d'une part, la mer d'Irlande, le canal Saint-George, de l'autre. Pour se faire une idée juste de la situation privilégiée de l'Angleterre et des encouragemens qu'elle offre naturellement aux entrepreneurs des voies nouvelles, il faut voir, dans ces mers dont elle est partout environnée, son principal moyen de communication, sa grande route marchande, dont les *rail-ways* à l'intérieur ne sont que les embranchemens. Quelle excitation dès-lors pour les capitaux isolés qui n'ont plus qu'à compléter l'œuvre si largement commencée par la nature! Chez nous, au contraire, l'art a tout à faire, et sa tâche est immense; le tracé des *Plateaux*, dont nous venons d'indiqner le rapport d'étendue avec la communication de Londres à Liverpool, n'est encore que la première section, et la plus courte, d'un *rail-way* de jonction entre nos deux mers; il resterait à le continuer de Paris à Marseille; et à travers combien de difficultés et de dépenses, inabordables à une compagnie abandonnée à son seul crédit!

Ajoutez que l'Angleterre est, proportionnellement à son étendue, beaucoup plus peuplée que la France, et que les Anglais ont, dans toutes les classes, le goût inné de changer de place, un besoin réel de parcourir en tous sens l'intérieur de leur petit territoire pour leurs affaires si actives; d'où il résulte que la proportion supérieure de leur population est doublée, ou triplée, à l'avantage des voies rapides, auxquelles se trouve ainsi assurée une prime considérable, qui manque à nos spéculateurs. Connaît-on, sur notre sol, un tracé qui, dans les prévisions les plus favorables, puisse donner l'espérance d'un revenu net de 9 pour 100, comme le chemin de Londres à Birmingham, s'il devait coûter, comme celui-ci, 2,500,000, ou même 3,000,000 fr. par lieue?

Les beaux produits déjà obtenus sur ce grand travail si dispendieux et si hardi dans ses innovations, sont bien faits pour attirer les capitaux anglais dans des entreprises semblables, en même temps que nos capitalistes doivent craindre de s'exposer à des sacrifices presque aussi démesurés, sans espoir d'une égale compensation. Mais ce n'est pas tout; les capitaux, chez nos voisins, sont plus abondans; ils ont, pour se renouveler, mille sources au dedans et au dehors, dont nous avons à peine l'idée; c'est ce qui fait leur hardiesse; c'est ce qui les porte journellement à des expériences hasardeuses, dont s'alarmerait

à bon droit notre timidité, que justifient malheureusement la médiocrité de nos fortunes et le peu de développement de nos relations d'affaires.

On voit, par ce qui précède, que nous passons sous silence les subsides accordés quelquefois par le parlement aux compagnies de chemins de fer qui les réclament pour achever leurs travaux. C'est qu'il ne s'agit pas là de secours comme on l'entendrait en France dans les cas les plus ordinaires; car le parlement alloue des subsides, pour lesquels on doit lui payer un intérêt prévu par une législation spéciale; et si la spéculation ne se dirigeait pas d'elle-même vers des essais, déjà heureux, ce n'est pas un concours ainsi marchandé et payé qui pourrait lui donner l'éveil et lui inspirer courage. Un prêt de l'état, c'est une charge de plus, une preuve que les devis sont dépassés, un préjugé défavorable en un mot. Il est donc permis de dire toujours, sans tenir compte de ces subsides éventuels, que les capitaux, en Angleterre, sont attirés dans l'industrie des chemins de fer par une force qui leur est propre et qui se passerait volontiers de la tutelle imparfaite et intéressée dont on les voit s'accommoder parfois.

Aux États-Unis, l'argent, voué à la spéculation, n'appartient pas, certes, à des capitalistes plus ombrageux que ceux de la Grande-Bretagne; mais l'argent disponible, en général, et à quelque usage qu'on le destine, y est plus rare. La richesse mobilière, celle qui, dans notre vieille Europe, circule incessamment des fonds publics aux emplois industriels, et des innovations de l'industrie aux fonds publics, est peu développée encore chez cette nation si jeune, ou du moins, elle n'y a jamais eu qu'une grandeur factice, à l'aide d'un crédit exagéré, dont les trompeuses promesses se sont récemment évanouies au premier accident, comme tant d'autres hallucinations poétiques de je ne sais quelle économie sociale. Il n'y aurait pas, aux États-Unis, de suffisantes ressources dans l'association des capitaux libres pour l'établissement des chemins de fer, si cet établissement devait absorber les sommes qui sont consacrées à une pareille application par la Grande-Bretagne. La population anglo-américaine, d'ailleurs, est beaucoup moins dense que celle des îles Britanniques, et le territoire qu'elle doit couvrir de routes en fer, si l'on y comprend les parties incultes et inhabitées qu'elle prétend bien explorer et réunir à son domaine, est d'une étendue qui réduit encore davantage le chiffre de cette population si faible. Puisque, malgré tant de différences fondamentales, l'exécution des voies rapides de commu-

nication s'y est trouvée possible, comme en Angleterre, sans que l'intervention de la force gouvernementale s'exerçât autrement que çà et là d'une manière indirecte et très incomplètement, il est hors de doute que la spéculation a dû y rencontrer, dans les circonstances locales et les nécessités inouïes d'une nation géante au berceau, une certaine nature d'encouragemens, inconnus des états civilisés de notre Europe.

En effet, les divers états de l'Union, disséminés comme ils le sont à d'énormes distances les uns des autres, n'auraient pu communiquer entre eux et échanger mutuellement leurs produits, leurs besoins, leurs lumières, sans recourir aux chemins de fer, partout où leurs fleuves et leurs lacs cessent de permettre une navigation facile. C'est en vain que cette terre vierge offrirait aux colons tant de productions variées avec une fécondité extraordinaire, si le superflu des richesses obtenues par le travail agricole n'avait pas une issue pour s'écouler vers une consommation certaine. Sans les débouchés, qu'on est obligé d'aller chercher au loin à travers une région si vaste, le cultivateur américain aurait, pendant long-temps encore, hésité à s'enfoncer dans les profondes solitudes de l'ouest. Il se serait maintenu dans le voisinage des états où la population s'est agglomérée anciennement; enfin, il eût manqué à sa mission, qui est de reconnaître, de marquer du signe de la civilisation pour l'avenir, l'immense domaine que Dieu lui a assigné, ou bien il n'eût accompli qu'au bout de plusieurs siècles cette œuvre dont il est près aujourd'hui de voir la fin. Ouvrir des routes était la première condition à remplir; aucune espèce de route n'existait dans le pays; le colon a dû y établir tout d'abord celles qui appartiennent à un mode perfectionné. Et cependant, il les a faites économiquement, avec des *rails* grossiers, de fortes pentes, des courbes à petits rayons, toutes les fois que les difficultés du sol et un calcul d'intérêt bien entendu lui ont conseillé de se soumettre à ces imperfections. Même dans notre Europe où l'art est souverain, on n'y regarde pas de trop près quand il s'agit d'un *rail-way* pour le service d'une usine, d'une forge, ou d'une exploitation de houille. Les États-Unis ne sont dans leur ensemble qu'une exploitation plus variée sans doute, mais encore assez simple : c'est à ce point de vue qu'ils ont traité leurs voies en fer, qui n'ont de remarquable que la longueur nécessaire de leur parcours. Ainsi, on n'a pas de peine à s'expliquer que les épargnes individuelles les plus modestes s'associent pour l'installation de chemins de fer qui se présentent sous cette forme économique et avec

ce caractère d'utilité essentielle, même quand ils ne devraient pas assurer par eux-mêmes de notables bénéfices aux intéressés. On comprend de même que les assemblées des états qui sont les riverains ou les aboutissans d'une communication de ce genre, aient un motif grave pour se faire les auxiliaires d'une entreprise qu'on ne saurait ni confondre avec une spéculation ordinaire, ni juger d'après les mêmes principes. Le plus grand intérêt, c'est de mettre en valeur des produits qui n'en auraient aucune s'ils ne pouvaient circuler : le *railway* est l'accessoire ; l'utilisation de tout un territoire et de tout un peuple par l'agriculture, les manufactures et le commerce, voilà le principal. Les actionnaires eux-mêmes songent moins au revenu direct qui peut être produit par leur chemin de fer qu'à la prospérité générale qu'il développera.

Est-il besoin de dire qu'aucun de ces stimulans, dont la vertu est de pousser à la confection des chemins de fer sans hésitation et avant tout calcul, n'existe au même degré en France ? On n'aurait jamais fini si l'on entreprenait d'énumérer tous les traits distinctifs du génie industriel et de la situation nationale, qui déterminent, chez les Anglais et les Anglo-Américains, la formation de nombreuses compagnies pour l'ouverture des voies nouvelles. Et il serait trop clair alors pour tout le monde, même pour ceux qui jugent toujours un pays capable de faire ce que d'autres ont fait avant lui, que nous n'avons ni les mêmes raisons, ni les mêmes besoins, ni les mêmes espérances, pour donner l'essor parmi nous à l'esprit d'association. Un mobile est à trouver qui remplace tous ceux qu'on voit agir si puissamment en Angleterre et en Amérique ; car jusqu'ici rien n'agit sur nos spéculateurs. Il convient à la France d'avoir son mode particulier d'encouragement, si elle veut que les compagnies se mettent à l'œuvre ; celles-ci ne sont nullement excitées par ce qui se passe à l'étranger, elles comparent et découvrent mille disparates là où les théoriciens s'imaginent voir des similitudes assez rassurantes. Aussi voyez, sans tant raisonner sur ce point, dans quelle torpeur elles languissent, et comme elles dédaignent les exemples du dehors qui leur sont proposés ! elles attendent, et si, pour les stimuler, on n'imagine rien de plus neuf que des prédications sur l'heureuse activité des Anglais et des citoyens de l'Union, elles sont prêtes à se dissoudre sans avoir rien fait.

Avant de dire quel est l'aiguillon qui peut seul ranimer leur courage, et on le devine d'ailleurs assez bien sans que nous l'ayons nommé, cette perspective de la dissolution des compagnies, aban-

données à elles-mêmes, nous commande d'apprécier d'abord la valeur d'un exemple tout différent que vient de donner la Belgique, en exécutant les chemins de fer avec les fonds de l'état. Il y a à voir si la France doit se régler sur la Belgique plutôt que sur l'Angleterre et les États-Unis.

Avant toute chose, nous avouerons sincèrement que nous penchons vers le système qui voudrait confier à l'état les travaux de la nouvelle viabilité. Il y a pour cela plusieurs motifs considérables, que nous ne serions pas embarrassé de défendre théoriquement. Mais il nous faut convenir que le succès de la Belgique est le seul jusqu'à présent, dans la pratique, dont on puisse faire un argument en faveur de cette thèse. En bonne conscience, ce n'est pas notre triste opération des canaux qu'il faudrait mettre en avant, n'en déplaise à certaines apologies récemment échappées à des écrivains trop amoureux du paradoxe.

La Belgique, donc, dans ce système, est notre unique modèle vivant, agissant et palpable. Par malheur, il agit encore, et les résultats définitifs de son action unitaire, sous l'impulsion de son gouvernement, ne peuvent être qu'imparfaitement jugés. Toutefois ce qu'on en connaît déjà est de nature à satisfaire l'observateur; aussi ne nous reste-t-il qu'à insister sur quelques-unes des différences qui s'interposent entre la Belgique et la France, et réduisent la seconde à n'imiter la première, si même elle s'y décide, qu'avec choix et discrétion.

Inutile de rappeler ici l'incomparable concentration de la population dans ce petit royaume belge, qui compte quatre millions d'habitans, c'est-à-dire le huitième environ de la population française, sur un sol qui n'est que le seizième du nôtre : c'est là un de ces avantages qui restent long-temps le privilége du peuple qui les possède; les imiter, se les approprier, c'est l'ouvrage des siècles.

Mais la Belgique a apporté en aide à son gouvernement, pour l'exécution des voies nouvelles, d'autres facilités et d'autres moyens de succès. Ainsi, comme elle ne comprend, indépendamment des parcelles qu'elle tient à conserver dans le Limbourg et le Luxembourg, que la valeur de neuf départemens de l'ancien empire français (1), son peu d'étendue a permis de remettre la confection de son réseau de chemins de fer et la responsabilité de tous les soins multipliés qui s'y rattachent,

(1) Les départemens de la Lys, de l'Escaut, de Jemmapes, de la Dyle, des Deux-Nèthes, de Sambre-et-Meuse, de l'Ourte, de la Meuse-Inférieure, des Forêts.

entre les mains d'un administrateur suprême qui en a fait son affaire propre et l'a conduite avec la rapidité d'une concession remise à une société commerciale. Cet administrateur, chose digne de remarque! n'a guère eu d'autre occupation sérieuse qui ait pris son temps, ou fatigué sa pensée. M. Nothomb, ministre dans un petit état, a pu consacrer presque entièrement ses facultés, qui ne sont pas ordinaires, à l'accomplissement d'une œuvre spéciale; aussi est-elle fort avancée. Veut-on prendre le même parti en France? Y est-on préparé? C'est douteux. Et cependant l'isolement du travail des chemins de fer, en France, serait plus indispensable que partout ailleurs, si l'administration publique en demeurait chargée.

D'abord, le réseau dont il s'agit pour la France est autrement vaste et compliqué que celui qui suffit aux Belges. Le corps des ponts et chaussées, tel qu'il est constitué en ce moment, a plus de travaux en perspective qu'il n'en pourra faire, sans sortir des améliorations qu'on médite avec raison pour les canaux, la navigation fluviale, les ports, les routes ordinaires, enfin pour tout ce qui est dans le cercle habituel de ses études et de sa pratique. Il faudrait augmenter le nombre des ingénieurs, et déjà on y a pensé; mais on ne connaît pas l'avis de la chambre. Cet accroissement projeté dans le personnel, devrait, selon nous, amener une division nouvelle dans le corps des ponts-et-chaussées, la création d'une spécialité d'ingénieurs exclusivement préposés aux chemins de fer. Un démembrement corrélatif serait encore plus nécessaire dans le conseil-général (1); le conseil vient de prouver que sa composition actuelle ne lui permet pas de résoudre, avec l'approbation générale, des questions si neuves pour la plupart de ses membres, peu disposés d'ailleurs à prendre de nouvelles habitudes d'esprit. L'insuffisance de cette institution dans les circonstances présentes a été révélée par deux fautes dont elle ne se relèvera pas aisément; on ne lui pardonnera ni la rigueur inutile des conditions imposées aux compagnies pour les pentes, les courbes, les ouvrages d'art, ni les inconcevables erreurs de ces devis qui ont dépassé la limite ordinaire de l'inexactitude.

Qu'on réforme tout cela et encore d'autres causes d'abus, pour arriver à la simplicité des rouages administratifs de nos voisins, l'on n'aura rien fait néanmoins, si l'on n'investit de la direction supérieure des chemins de fer un ministre qui soit sûr, comme M. Nothomb

(1) Nous ne pouvions, au moment où était écrit cet article, avoir connaissance de l'ordonnance du 23 décembre, qui n'a paru au *Moniteur* que le 27, et qui introduit dans le conseil général des ponts-et-chaussées une section spéciale pour les chemins de fer.

l'est en Belgique, qu'on lui laissera le temps d'avancer beaucoup sa tâche, sinon de l'achever tout-à-fait. Dans notre pays, l'influence d'un directeur-général des ponts-et-chaussées, même quand c'est un homme d'autant de capacité et de lumières que l'honorable député de la Manche, actuellement titulaire de ces fonctions, est insuffisante à surmonter bien des obstacles qui naissent chaque jour sous ses pas. Il faut, au-dessus de lui et pour le soutenir, une autorité plus imposante, telle qu'il ne s'en forme aujourd'hui qu'à la tribune. Mais les puissances de cet ordre sont soumises à toutes les variations politiques et ne répondraient pas d'un avenir de six mois. Trouvez une grande influence parlementaire qui veuille se séquestrer de tous les partis, se sevrer des discussions brillantes et faire beaucoup de bien, modestement enfermée pendant longues années dans la haute surveillance des chemins de fer. Les passions l'y laisseraient peut-être puissante et tranquille, parce qu'elles sont enchantées de tout ce qui leur laisse libre le champ de la politique. Seulement, connaissez-vous un homme considérable qui veuille de la tranquillité à ce prix, et qui ne préfère à une gloire utile, lentement acquise, la petite guerre d'intrigues de la salle des conférences? Cela nous fait souvenir du vœu de quelques bonnes ames qui souhaitaient à M. Guizot de faire rétablir pour lui, à part du ministère, la grande maîtrise de l'Université, et de s'y retirer, comme un autre Fontanes quasi-inamovible, sans plus se mêler jamais aux affaires générales du pays.

En attendant des jours meilleurs, on sera bien forcé, nous le croyons, de revenir aux compagnies; mais, d'après ce qui a été dit précédemment, le système suivant lequel on emploiera leurs forces ne peut être aussi simple qu'en Amérique et en Angleterre. Leur isolement ne leur a procuré qu'une liberté funeste; libres comme le voulait la doctrine trop absolue du *laissez-faire!* elles ont eu un grand malheur, dès leur naissance, c'est qu'elles n'ont pu faire un seul mouvement, par la raison que la vie leur manquait. Cela est vrai, du moins, des grandes compagnies telles que celles d'Orléans et du Hâvre; nous n'osons en nommer d'autres de cette catégorie élevée, qui font plus de bruit, se donnent l'air d'exister et pourraient se fâcher de nos indiscrétions.

L'idée de faire concourir l'état au développement des grandes compagnies par une alliance intime avec elles, s'accrédite de jour en jour, et l'on condamne la malheureuse combinaison qui aurait consisté à partager entre elles et lui fraternellement toutes les grandes lignes. Les faits démontrent déjà que la part des compagnies serait demeurée stérile, et il y a lieu de craindre que celle de l'état ne fût

devenue ruineuse, dans l'organisation présente des travaux publics en France, qu'il est si difficile de changer.

Cette alliance du crédit public et du crédit privé serait fondée sur la base de la garantie d'intérêt, long-temps repoussée, tournée en dérision, puis mise en oubli, et en faveur de laquelle nous avons des premiers, dans un autre recueil, demandé un examen plus attentif. Une preuve que ce système mixte, le seul qui nous ait semblé convenir à la position exceptionnelle des capitaux français, des habitudes françaises, commence à faire son chemin dans les esprits, c'est que le *Journal des Débats* l'a pris enfin sous sa protection, dont nous reconnaissons toute l'importance. Dans un article publié le 16 décembre dernier, après avoir affirmé que le ministère pourrait mettre les deux grandes sociétés *expectantes*, celles du Hâvre et d'Orléans, en demeure de commencer leurs travaux (ce qui n'est pas encore vrai, puisqu'elles ont jusqu'au 6 et 7 juillet 1839 pour se décider sans contrainte); après avoir défié les chefs de ces entreprises d'accuser le gouvernement, *en se signalant eux-mêmes au public, ces hommes graves, comme des étourdis à la naïveté desquels on a tendu des embûches* (et en effet on leur a donné des devis menteurs), le *Journal des Débats* se résigne à indiquer la garantie d'intérêt comme le remède souverain à la maladie de langueur dont sont atteintes les compagnies.

Cela est d'autant plus méritoire que, le 7 novembre précédent, trois jours après le cri de détresse que nous avions fait entendre pour elles, mais non pas en leur nom, le *Journal des Débats* parlait tout à son aise de l'état de leurs affaires qu'il jugeait encore très rassurant : — « Pour nous, disait-il, qui sommes profondément convaincus des avantages matériels que l'esprit d'association doit valoir au pays, et qui sommes même disposés à lui attribuer une influence politique salutaire, nous ne sommes ni aussi alarmés du mal, ni aussi impatiens du remède.... Nous ne craignons pas d'être pris pour des adversaires des compagnies en disant que le mal nous paraît être autre que celui qui a été fréquemment signalé, qu'il est beaucoup moins grave qu'on ne l'a prétendu, et que nous ne concevrions pas, *dans l'état présent des choses*, l'intervention immédiate du gouvernement et des chambres. Une crise a eu lieu dans l'enceinte de la Bourse; cette crise a un instant paru compromettre l'avenir de toutes les compagnies, nous ne le contestons pas; mais cet avenir a-t-il été sérieusement en question un seul instant? C'est ce qu'il nous est impossible d'admettre..... La construction d'un seul chemin de fer important à la prospérité du pays n'en sera point suspendue; *car le capital entier des compagnies sera fourni, la valeur totale des actions sera versée!* »

Heureusement, cette confiance prophétique n'était point partagée par tout le monde, et des esprits prévoyans, des députés que la chambre écoute avec une juste faveur dans toutes les questions financières, s'occupaient en silence, nous le savons, de rechercher les moyens législatifs qui pourront le mieux concilier la garantie d'intérêt avec l'économie convenable des deniers publics, et aussi avec les avantages qu'on doit assurer, ce nous semble, aux vrais et définitifs actionnaires, mais le moins possible aux promoteurs des spéculations de Bourse. N'est-il pas superflu d'ajouter que M. Duchâtel est un de ceux qui se sont le plus sérieusement occupés de ce problème, lequel ne sera pas insoluble, nous l'espérons? Quand il en sera temps, nous dirons à quel système d'application est arrivé cet esprit méditatif, et d'ailleurs éprouvé par les affaires. Sur le principe même, sur sa nécessité, son urgence, il est d'accord avec nous, et il compte bien ne pas entraîner le trésor public à de folles prodigalités.

Ce suffrage et d'autres encore nous laissent croire que le principe de la garantie d'intérêt prévaudra. Nous voyons que la préoccupation actuelle est surtout d'aviser à le formuler avec prudence. Cela nous fortifie un peu contre la menace d'un journal, grand démolisseur, quoique partisan du pouvoir, qui déclare la guerre au principe même en quelques mots et qui se décidera peut-être un jour à démontrer qu'une telle théorie ne supporte pas la discussion.

Jusque-là, nous la regardons, cette théorie, comme en progrès, et si bien que nous allons exposer, sans plus de retard, quelques objections ou seulement nos scrupules touchant le mode le plus naturel d'application qui devra s'offrir nécessairement à l'esprit. Un premier aperçu nous frappe, ainsi que tous ceux qui réfléchissent sur cette matière : c'est qu'une action de chemin de fer, une fois garantie par l'état, à raison de 4 pour 100, dont 1 réservé à l'amortissement, je suppose, sera bien vite assimilée par les preneurs à une rente ordinaire consolidée, avec le seul désavantage d'un intérêt plus faible, mais aussi avec la chance d'un accroissement ultérieur de bénéfices. De cette manière d'envisager la nouvelle espèce de fonds, au parti pris de l'adjuger aux compagnies concurrentes sur soumissions cachetées et publiquement, comme le 5, ou le 4, ou le 3 pour 100 dans un cas d'emprunt, il n'y a qu'un pas facile à franchir. Les financiers se complaisent dans l'uniformité des procédés à leur usage. Ainsi, à ce point de vue, on donnerait une entreprise de chemin de fer, comme on donne de la rente, avec cette différence que la concession aurait lieu au profit de la compagnie qui se contenterait d'une garantie affectée à une plus faible quotité du capital

d'exécution : ce serait une adjudication au *minimum*, tandis que la rente s'adjuge au *maximum* du capital offert en échange.

Il est probable que le montant des devis, dressés par la direction des ponts-et-chaussées, servirait de point de départ pour la mise à prix. Cela posé, imagine-t-on qu'une compagnie se rendrait le public favorable et lui ferait accepter facilement toutes ses actions, si elle se présentait à lui, après avoir emporté la concession par un rabais considérable sur le chiffre officiel, connu de tous, déclaré indispensable pour les frais de l'entreprise, et qu'on supposerait toujours inférieur aux dépenses réelles, comme tant de devis l'ont prouvé? Dans les jours d'engouement de la spéculation, et même il y a un an, lorsque les fondateurs des deux plus importantes lignes, Orléans et les *Plateaux*, n'avaient pas encore donné la mesure de leur impuissance, une adjudication au rabais, qui serait descendue même jusqu'à réduire par le fait la garantie de l'état de 4 pour 100 à 2, aurait attiré les actionnaires en foule. Mais ces jours de folie ne reviendront plus, et la cupidité des chefs de l'agiotage ne conserve plus, à ce sujet, aucune illusion, même pour le plus lointain avenir. Rapportons-nous-en à leur sagacité. Quand ils désespèrent, ils se trompent rarement.

Maintenant, supposons que le rabais fût imperceptible et que le privilége d'un tracé fût adjugé presque au taux de la mise à prix. Cela prouverait l'une ou l'autre de ces deux choses : ou l'absence d'une sérieuse concurrence, ou, ce qui vaudrait moins encore, la connivence des soumissionnaires affectant une fausse rivalité. Dans ces deux cas, il serait préférable que le gouvernement, avec plus de franchise et de hardiesse, prît sur lui de faire une concession directe, d'après les prévisions de ses ingénieurs : au moins de cette manière, il y a mille considérations de solidité financière, d'habileté exécutive, de valeur morale, qui seraient discutées dans la personne du concessionnaire, à l'avantage du public. Quand on préconise l'adjudication, cette aveugle loterie, cet expédient commode pour décharger le pouvoir de toute responsabilité, on oublie trop ce qu'elle peut prodiguer d'occasions de profits inaperçus dans les marchés à conclure, dans les fournitures de fer, à des hommes dont on n'aurait pas d'avance apprécié la position et le caractère.

Nous allons plus loin. Ni l'une ni l'autre de ces deux hypothèses, soit l'adjudication à un rabais insignifiant, soit la concession directe à quelques spéculateurs en renom, ne nous paraît être ce qui convient le mieux, dès-lors que l'état garantit l'intérêt d'une somme convenue, équivalente ou à peu près au taux des devis. Cet encouragement éventuel, hypothéqué sur le trésor national, ne doit pas

être la dotation de l'agiotage, mais l'indemnité des actionnaires, s'ils étaient déçus dans leurs espérances que l'état est censé partager et qu'il stimule par le seul fait de son intervention. Or, si l'entreprise sourit aux actionnaires et s'ils ont à solliciter, des chefs de la concession, les titres dont ceux-ci disposent souverainement, il y aura hausse avant livraison; le trésor, pour constituer une prime à un petit nombre d'hommes habiles, se sera exposé à la chance d'un découvert; voilà le premier fait et la conséquence la plus claire de sa garantie.

Ceci nous mène à manifester encore une fois notre préférence pour un système de concession directe qu'on aurait fait précéder d'une souscription universellement ouverte à quiconque voudrait y prendre part. Ainsi la prime des actions, si elles en obtenaient une dès l'origine, par l'attrait de la solidarité de l'état, n'irait pas enrichir une douzaine de détenteurs primitifs des titres aux dépens de tous leurs associés, elle parviendrait entière jusqu'aux derniers membres de la communauté. Par là elle ne causerait pas le désordre qu'enfantent les primes sous le régime qui domine à présent; et si l'on veut à toute force lui attribuer un effet, ce serait plutôt de faire surgir d'autres associations semblables. Rien de mieux, si ce résultat était obtenu. Croyez bien, du reste, qu'une telle faculté reproductive de l'esprit d'association tiendrait à la garantie même de l'état bien plus qu'aux primes qui en pourraient naître occasionnellement; car elles n'iraient point très haut avant l'inventaire des produits réels; il y a un art de cultiver les primes en serre chaude qui n'est pas à la portée de la multitude et dont les oligarchies de banquiers gardent le secret.

On ne nous révélera rien en nous opposant les difficultés et les mécomptes possibles d'une souscription de ce genre. La première difficulté, le nœud gordien, c'est la répartition du fonds social, de telle sorte que les souscriptions individuelles soient consultées, mais non pas obéies servilement; car elles peuvent cacher des piéges de l'agiotage adroit à se coaliser avec des prête-noms, dans le but d'arracher aux répartiteurs les masses d'actions nécessaires à l'organisation d'un jeu de Bourse. Nous avons proposé dans notre article du 4 novembre une sauve-garde dont on peut faire l'essai contre cette conspiration assez vraisemblable des accapareurs de titres en vue d'une hausse factice. Personne ne nous a encore démontré qu'un syndicat de répartition, dont les deux chambres, l'administration, le conseil d'état, fourniraient le personnel, serait impuissant et inhabile à remplir cette tâche délicate sans reproches mérités, en déjouant toutes les manœuvres insidieuses. Chacun de ces corps devrait, au besoin, s'armer, lui seul, de ce courage.

Une autre objection qu'on entend faire souvent, c'est que les petits souscripteurs isolés, si on leur accorde le privilége, jusqu'ici réservé aux banquiers, d'être servis sans intermédiaire, agiront comme les banquiers, et viendront jeter en bloc sur le parquet de la Bourse leurs actions, à peine souscrites, pour peu qu'il y ait un léger bénéfice à réaliser. La comparaison serait exacte, si les titres industriels à répartir étaient de la nature de ceux qui circulent aujourd'hui. Mais la garantie de l'état est une radicale innovation; il s'agit, grace à elle, d'une classe particulière d'actions, que les spéculateurs de l'ordre le plus humble conserveront, la plupart, n'en doutez pas, comme ils conservent leurs rentes.

On objecte encore, en prenant à la lettre le parallèle entre les actions garanties et les certificats de la dette publique, que, dans le peu d'occasions où le gouvernement a essayé de faire un emprunt par une souscription directe au pair, reçue de toutes mains et pour les plus faibles sommes, il n'a jamais réussi. Les combinaisons basées sur cette idée populaire, qui, du reste, n'était pas de son choix, se sont arrêtées tout court, après un certain élan, dont la portée était d'avance prévue. On cite l'exemple de l'emprunt national, dont l'initiative fut prise par l'honorable M. Rodrigues, dans les premières crises de la révolution de juillet, et qui n'a pas fourni une brillante carrière. Ici encore il n'y a point parité. L'emprunt national laissait ses souscripteurs avec tous les risques de baisse, et avec peu de chances de hausse, étant pris au pair dans un temps de discrédit. Pour les actions garanties, ce serait absolument l'inverse : d'abord, contre la baisse, une assurance agissant avec la force suffisante de 4 pour 100; ensuite, pour les bénéfices ultérieurs, toutes les espérances que chacun serait libre de proportionner à la richesse de son imagination. Il est à croire qu'il ne sortirait pas de ces espérances confuses une forte hausse anticipée, et c'est tant mieux; mais la liste d'actionnaires se remplirait, et c'est tout ce qu'on désire. Nous n'insisterons pas davantage.

Quel que soit le mode auquel on s'attache, une fois dans la voie de la garantie d'intérêt, on distinguerait forcément trois divisions de chemins de fer : 1° ceux à concéder ultérieurement; 2° ceux qui l'ont été, mais qui n'ont rien fait encore et se maintiennent dans une attitude d'observation; 3° enfin ceux qui sont en cours d'exécution plus ou moins facile ou qui ont été achevés dans les dernières années.

Pour la première division, le système étant trouvé, il n'y aurait point d'embarras; car il s'appliquerait à elle sans réserve.

Avec les compagnies de la seconde catégorie, il y aurait lieu de

négocier sur les conditions particulières qui devraient précéder l'octroi de la garantie d'intérêt. En effet, il ne faut pas que la faveur subite de cette mesure capitale, ajoutée gratuitement au contrat primitif, aille écheoir exclusivement aux principaux fondateurs, et tourner à leur seul profit. Et c'est ce qui arriverait si, avant tout, on ne réglait leurs relations futures et leurs devoirs vis-à-vis des preneurs d'actions de seconde main, infailliblement destinés à accourir sous la protection financière ainsi promise de haut. Or, nous déclarons qu'à l'heure qu'il est, les fondateurs et concessionnaires du Hâvre et des *Plateaux*, par exemple, sont détenteurs de la majeure partie des actions, soit qu'ils ne les aient pas placées, soit qu'ils en aient retiré à bas prix un grand nombre de la circulation, pour être préparés à cette alternative inévitable, ou d'un secours public, ou d'une liquidation prochaine. Le ministère, et les chambres surtout, ne peuvent vouloir qu'une mesure, prise dans l'intérêt général, comme la dernière ressource du système d'exécution des chemins de fer par l'industrie privée, s'égare en chemin et procure une liste civile à un essaim de puissans capitalistes, qui seraient ainsi à l'improviste récompensés largement de leur inconcevable erreur.

Quand on en viendra aux chemins de la troisième classe, on rencontrera la question la plus scabreuse et aussi la plus urgente qu'il y ait à traiter, et il sera impossible de l'éluder. Il est vrai que la plupart des chemins achevés, ou près de l'être, comptent plus ou moins sur une prospérité continue, et dédaigneront tout secours. Mais il en est un parmi eux, et tout le monde a déjà nommé le chemin de fer de Versailles, rive gauche, qui n'affectera pas le même dédain.

Veut-on en faire une ruine? Cette question a été posée, mais un seul instant et par des adversaires impitoyables. Il n'est pas croyable qu'aucun ministre des travaux publics eût permis à la discussion, en sa présence, de se traîner sur ce terrain. Avoir autorisé deux chemins de fer de Paris à Versailles, faute grave sans contredit! Mais en détruire un, déjà si avancé, quelle barbarie! cela est impossible.

Il faut que le chemin de la rive gauche s'achève. Mais comment? On sait qu'il a recours, en ce moment, à un emprunt de 5 millions et que, si cet emprunt est réalisé dans un délai fixé, MM. Fould et compagnie ont promis de prendre au pair les 2 millions en actions restant à émettre. Le point important, c'est donc de faciliter la négociation de l'emprunt. Que peut faire, dans ce but, le gouvernement? Si une législation générale sur la garantie d'intérêt l'investissait d'un pouvoir nouveau, il est clair qu'on ne s'aviserait pas, en lui demandant sa caution, de la calculer sur toute cette somme énorme,

dépensée ou à dépenser, 15 millions! Les ingénieurs de la rive gauche ont à se reprocher plus d'une faute que l'état ne doit pas expier. Mais sur les 8 millions absorbés présentement, ou tout au moins sur les 5 millions, équivalens à l'emprunt projeté, et à coup sûr bien inférieurs à ce qu'aurait été un devis exact, ne serait-il pas légitime d'espérer une promesse d'intérêt à 4 pour 100?

Cela aiderait beaucoup à la conclusion de l'emprunt, par là presque assuré de son service d'intérêts, même avant aucun prélèvement sur les produits à venir du chemin.

Toutefois il reste un doute à dissiper. Sept millions de plus mèneront-ils à fin le tracé de la rive gauche? Oui, positivement, si les ingénieurs le veulent, même en continuant leur travail dans les sévères conditions qui les ont dominés jusqu'à ce jour. Mais que l'administration des ponts-et-chaussées daigne, en un seul point, se relâcher de son rigorisme plus qu'inutile, et l'achèvement du chemin avec cette somme deviendra encore plus infaillible, et les plus méticuleux capitalistes prendront, sans hésiter, leur part d'un emprunt qui les substitue par privilége à tous les droits des actionnaires. Ce qu'on demande aux ponts-et-chaussées, c'est qu'ils permettent au tracé de la rive gauche de se terminer, à son entrée dans Versailles, par un double plan incliné. Sans cela, il aura à trouver sa pente continue de quatre millimètres, dans un déblai qui, pénétrant au-dessous de la nappe d'eau des puits, nécessitera des constructions de maçonnerie, c'est-à-dire un surcroît de dépense impossible à évaluer avec certitude. On porte, sans exagération, à plus de 1,500,000 fr. les frais de cette arrivée dans Versailles. Avec la rampe et la contrepente dont nous parlions, et une machine fixe au point de partage, on économiserait un million sur l'établissement de cette seule parcelle du chemin.

La direction des ponts-et-chaussées doit quelque indulgence à ce tracé. Elle a eu envers lui un premier tort, c'est de l'avoir laissé naître; elle en a eu un second, c'est de lui avoir promis une dot qu'elle lui refuse maintenant. Nous comprenons qu'on eût mieux fait de ne pas la lui promettre, mais on ne peut nier qu'on lui ait dit, il y a deux ans : « Tu seras la tête du chemin de Tours par Chartres. »

Qu'on l'aide du moins à être un chemin de Versailles, et que le premier soin de l'administration soit de déblayer la question des chemins de fer de ce malheureux exemple, fait pour décourager les compagnies, à la veille du jour où l'on va, selon toute vraisemblance, les mettre encore à l'essai sous le patronage d'un nouveau système. Ne commençons pas par des ruines.

VICTOR CHARLIER.

CONCERT

DE

MADEMOISELLE GARCIA.

Je ne sais pourquoi l'apparition des morts est regardée en général comme une chose si horrible et si effrayante; les esprits les plus fermes sont, à cet égard, aussi faibles que les enfans. Nous frémissons à l'idée de voir reparaître un seul moment les êtres que nous avons le plus aimés, ceux dont la mémoire nous est la plus chère. Au lieu de cette belle coutume des anciens « de séparer par l'action d'un feu pur cet ensemble parfait formé par la nature avec tant de lenteur et de sagesse. » nous ensevelissons à la hâte, en détournant les yeux, le corps de nos meilleurs amis, et une pelletée de terre n'est pas plutôt tombée sur ces corps, que tout le monde évite d'en parler. Il semble que ce soit manquer aux convenances que de rappeler à un fils, à un frère, une mère, une sœur morte; au lieu de ces urnes qui renfermaient jadis la cendre des familles, et qui restaient près du foyer, nous avons imaginé ces affreux déserts qu'on appelle des cimetières, et nous avons remplacé les évocations antiques par la peur des revenans.

Depuis que Mlle Garcia commence à se faire connaître, tous ceux qui l'ont vue ont remarqué sa ressemblance avec la Malibran, et, le croirait-on? il paraît certain que plusieurs des anciens amis de la grande cantatrice ont été presque épouvantés de cette ressemblance. On cite, là-dessus, de nombreux exemples, parmi lesquels j'en choisirai un. Il y a à peu près un an, une demoiselle anglaise prenait, à Londres, des leçons de Lablache, qui habitait la même maison que Mme Garcia; la jeune personne se disposait à chanter un air de *Norma*, et son maître, tout en la conseillant, lui parlait de la manière dont la Malibran comprenait cet air; au moment où l'écolière va se

mettre au piano, une voix se fait entendre dans la chambre voisine (c'était Mlle Garcia qui chantait précisément, dit-on, la cavatine de *Norma*); l'Anglaise croit reconnaître la voix de la Malibran elle-même, elle s'arrête, frappée de surprise; elle s'imagine qu'un fantôme vient lui donner leçon; la terreur s'empare d'elle, elle s'évanouit.

Il me semble qu'en pareil cas j'aurais été ouvrir la porte au fantôme. La première fois que j'ai entendu Mlle Garcia, j'ai cru aussi un peu voir un revenant, mais j'avoue que ce revenant de dix-sept ans m'a inspiré toute autre chose que l'envie de me trouver mal. Il est certain qu'aux premiers accens, pour quiconque a aimé la sœur aînée, il est impossible de ne pas être ému. La ressemblance, qui consiste, du reste, plutôt dans la voix que dans les traits, est tellement frappante qu'elle paraîtrait surnaturelle, s'il n'était pas tout simple que deux sœurs se ressemblent. C'est le même timbre, clair, sonore, hardi, ce *coup de gosier* espagnol qui a quelque chose de si rude et de si doux à la fois, et qui produit sur nous une impression à peu près analogue à la saveur d'un fruit sauvage. Mais, si le timbre seul était pareil, ce serait un hasard de peu d'importance, bon, en effet, tout au plus, à donner des attaques de nerfs; heureusement pour nous, si Pauline Garcia a la voix de sa sœur, elle en a l'ame en même temps, et, sans la moindre imitation, c'est le même génie; je ne crois, en le disant, ni exagérer, ni me tromper.

Je n'ai pas la prétention de rendre compte en détail du concert qui a été donné au théâtre de la Renaissance; je ne vous dirai pas si Mlle Garcia va de *sol* en *mi* et de *fa* en *ré*, si sa voix est un *mezzo soprano* ou un *contralto*, par la très bonne raison que je ne me connais pas à ces sortes de choses, et que je me tromperais probablement. Je ne suis pas musicien, et je puis dire, à peu près comme M. de Maistre : J'en atteste le ciel, et tous ceux qui m'ont entendu jouer du piano. La jeune artiste a chanté trois airs : voici le jugement qu'en portait une personne d'esprit, dans une lettre écrite le lendemain, qui vaut mieux que ce que je pourrais dire : « Elle a chanté d'abord un air de Costa fait pour la Malibran, qui est une sorte de vocalise très favorable au développement de toutes les belles cordes; grands applaudissemens, mais pas d'émotion; ensuite l'air de M. de Bériot, mais l'orchestre a mal accompagné; elle tient sa musique à la main avec une grace particulière, et elle est décidément jolie à la scène. Elle était tout en blanc, une chaîne noire avec un petit diamant sur le haut du front; elle avait l'air plein de distinction; elle salue aussi en se pliant un peu, et ce salut plein de modestie frappe par sa dignité; sans séparation avec le *tremolo* qui avait enlevé le parterre, elle a chanté la cadence du diable; mauvaise musique, tour de force à deux qui vous laisse étonné, et voilà tout. Vous voyez qu'el'e n'a pu développer ni son talent dramatique, ni son vrai chant; on l'avait un peu sacrifiée. »

Mlle Garcia sait cinq langues; elle peut jouer sur un théâtre allemand, anglais, français, espagnol ou italien, et elle serait aussi à son aise à New-York ou à Vienne qu'à la Scala ou à l'Odéon. Elle s'accompagne elle-même avec la plus grande facilité; lorsqu'elle chante, elle ne semble éprouver au-

cun embarras, ni mettre aucune application; que ce soit une cavatine ou un boléro, un air de Mozart ou une romance d'Amédée de Beauplan, elle se livre à l'inspiration avec cette simplicité pleine d'aisance qui donne à tout un air de grandeur. Bien qu'elle ait fait de longues études, et que cette facilité cache une science profonde, il semble qu'elle soit comme les gens de qualité qui savent tout sans avoir jamais rien appris. On ne sent pas, en l'écoutant, ce plaisir pénible que nous causent toujours des efforts calculés, quand même le résultat serait la perfection; elle n'est pas de ces artistes travailleurs qu'on admire en fronçant le sourcil et dont le talent donne des maux de tête. Elle chante comme elle respire; quoiqu'on sache qu'elle n'a que dix-sept ans, son talent est si naturel, qu'on ne pense même pas à s'en étonner. Sa physionomie, pleine d'expression, change avec une rapidité prodigieuse, avec une liberté extrême, non-seulement selon le morceau, mais selon la phrase qu'elle exécute. Elle possède, en un mot, le grand secret des artistes; avant d'exprimer, elle sent. Ce n'est pas sa voix qu'elle écoute, c'est son cœur, et si Boileau a eu raison de dire :

Ce que l'on conçoit bien s'exprime clairement,

on peut dire avec assurance : Ce que l'on sent bien s'exprime mieux encore.

Je n'ai jamais compris par quelle raison on est, pour ainsi dire, convenu de ne parler franchement avec éloge que des morts, à moins que ce ne soit pour réserver les injures aux vivans. L'esprit humain est si misérable, que la louange la plus sincère passe presque toujours pour un compliment, dès qu'elle s'adresse à une personne qui n'est pas aux antipodes ou en terre. « J'ose dire ce que j'ose faire, » disait Montaigne. On devrait oser dire ce qu'on ose penser. Je pense donc que Mlle Garcia, qui doit, je crois, débuter dans deux ans, a devant elle un avenir aussi glorieux que celui de sa sœur. Je n'ai qu'un regret, c'est qu'elle ne débute pas ce soir, afin de nous délivrer d'un genre faux, affecté, ridicule, qui est à la mode aujourd'hui.

Je suis loin, en parlant ainsi, de vouloir nier que nous ayons d'excellens artistes; ils sont même si bien connus, qu'il est inutile de les citer : il ne m'entre d'ailleurs dans l'esprit d'attaquer personne, c'est un métier que je n'aime pas. Je veux parler, non d'un acteur, ni d'un théâtre, mais d'un genre, lequel est une exagération perpétuelle. Cette maladie règne partout, envahit tout; on s'en fait gloire. C'est l'affectation du naturel, parodie plus fatigante, plus désagréable à voir que toutes les froideurs de la tradition ancienne. La tradition est très ennuyeuse, je le sais; elle a un défaut insupportable, c'est de faire des mannequins qui semblent tenir tous à un même fil, et qui ne remuent que lorsqu'on tire ce fil; l'acteur devient une marionnette. Mais l'exagération du naturel est encore pire. Si, du moins, puisque maintenant le joug de la tradition est brisé, le comédien, livré à lui-même, suivait réellement son inspiration, bonne ou mauvaise, il n'y aurait que demi-mal. On verrait sur la scène des personnages vrais, les uns ridicules, les autres sérieux, les uns froids, les autres passionnés. Il n'y a pas deux hommes qui

sentent de même; chacun exprimerait donc à sa façon. Au lieu de cela, qu'arrive-t-il? La Malibran, il faut en convenir, a contribué à amener le genre à la mode; elle s'abandonnait à tous les mouvemens, à tous les gestes, à tous les moyens possibles de rendre sa pensée; elle marchait brusquement, elle courait, elle riait, elle pleurait, se frappait le front, se décoiffait, tout cela sans songer au parterre; mais du moins elle était vraie dans son désordre. Ces pleurs, ces rires, ces cheveux déroulés, étaient à elle, et ce n'était pas pour imiter telle ou telle actrice qu'elle se jetait par terre dans *Othello*. Quelle impression voulez-vous produire sur moi, quand vous vous arracheriez réellement les cheveux et quand vous en feriez cent fois plus que la Malibran, si je m'aperçois que vous ne sentez rien? Quel intérêt voulez-vous que je prenne à vos cris de désespoir, à vos contorsions? Je n'en comprends même pas le motif, je ne sais pas pourquoi vous vous démenez ainsi. Lorsque les chanteurs allemands sont venus à Paris, il y avait une certaine actrice qui s'appelait, je crois, Mme Fischer; c'était une jolie personne, grande, blonde, avec une voix très fraîche; elle se posait sur le bord de la rampe, près du trou du souffleur; elle joignait les mains comme quelqu'un qui fait sa prière, et là, elle chantait de son mieux. Jamais elle ne bougeait autrement, son air durât-il une demi-heure; si on lui criait *bis*, elle revenait à la même place, rapprochait ses mains et recommençait. Ce n'était certainement pas une Malibran, c'était Mme Fischer, chantant à sa manière et ne cherchant à imiter personne; elle n'en faisait pas beaucoup, il est vrai, mais pourquoi en aurait-elle fait plus si elle n'en sentait pas davantage? Voilà une question qu'on pourrait aujourd'hui adresser à bien des gens : pourquoi en faites-vous tant? Vous vous croyez sublime, et vous seriez peut-être passable si vous en faisiez moitié moins.

L'exagération des acteurs vient de la manie, ou plutôt de la rage de faire de l'effet, qui semble aujourd'hui s'être emparée de tout le monde. Je veux bien supposer que cette manie a existé dans tous les temps, mais je ne puis croire qu'elle ait jamais été poussée si loin. On dirait que nous avons la simplicité en horreur. Auteurs, acteurs, musiciens, tous ont le même but, l'effet, et rien de plus; tout est bon pour y parvenir, et dès qu'on l'atteint, tout est dit; l'orchestre tâche de faire le plus de bruit possible pour qu'on l'entende; le chanteur, qui veut couvrir le fracas de l'orchestre, crie à tue-tête; le peintre et le machiniste entassent dans les décorations des charpentes énormes, afin qu'on regarde leur nom sur l'affiche; l'auteur ajoute à l'orchestre quarante trompettes, afin que son opéra fasse plus de tapage que le précédent, et ainsi de suite, les uns renchérissant sur les autres. Le public ébahi, assourdi, ouvre les yeux et les oreilles dans une stupeur muette; le directeur ne pense qu'à la recette et fait *mousser* la pièce dans les journaux; et, au milieu de tout cela, il n'y a pas une honnête créature qui se demande si autrefois il n'existait pas quelque chose qu'on appelait la musique.

Ce qu'il y a d'inoui dans ce temps-ci, c'est qu'on nous donne *Don Juan* et que nous y allons. Mme Persiani nous chante : *Vedrai carino*, l'air le plus

simple et le plus naïf du monde, et nous le trouvons charmant. En sortant de là, nous allons voir l'opéra à la mode; nous voilà dans une tombe, dans l'enfer, que sais-je? Voilà des bourreaux, des chevaux, des armures, des orgies, des coups de pistolet, des cloches, pas une phrase musicale; un bruit à se sauver, ou à devenir fou; et nous trouvons encore cela charmant, juste autant que *Vedrai carino*. Pauvre petit air, que Mozart semble avoir écrit pour une fauvette amoureuse, que deviendrait-il, grand Dieu! si on le mettait dans un opéra à cloches et à trompettes?

Ce que je disais tout à l'heure de ma science musicale, me donne sans doute peu d'autorité en cette matière; je n'ai pas les armes nécessaires pour attaquer un genre que je crois mauvais, et tout ce que je puis dire, c'est qu'il est mauvais. De plus habiles que moi sauraient expliquer pourquoi, et de plus habiles le pensent; mais on ne le dit pas assez. Je me souviens d'avoir lu quelque part une excellente question d'Alphonse Karr. « Mais, monsieur, demande un spectateur à son voisin en écoutant un opéra, croyez-vous que ce soit réellement de la musique? » Je ne sais trop ce que répond le voisin; mais je répondrais en pareil cas : « Non, monsieur, ce n'est pas précisément de la musique, et cependant on ne peut pas dire non plus tout-à-fait que ce n'en soit pas. » C'est un terme-moyen entre de la musique et pas de musique; ce sont des airs qui ne sont ni des airs ni des récitatifs, des phrases qui ont une velléité d'être des phrases, mais qui, au fond, n'en sont pas. Quant à des chants, à de la mélodie, ce n'est plus de cela qu'il s'agit; on ne chante plus, on parle ou on crie; c'est peut-être une sorte de déclamation notée, un *compromis* entre le mélodrame, la tragédie, l'opéra, le ballet et le diorama. C'est un assemblage de choses qui remuent les sens; la musique s'y trouve peut-être, mais je ne saurais dire quel est le rôle qu'elle y joue. Du reste, demandez à tel chanteur italien que nous connaissons tous s'il admire cet opéra, il vous répondra que oui, qu'il y a dedans des choses superbes, de grands effets, de belles combinaisons d'harmonie, beaucoup de science et de travail; mais demandez-lui s'il voudrait y chanter un rôle, il vous répondra qu'il aimerait mieux être aux galères.

Il est temps qu'on nous débarrasse de la maladie des effets. Il faut, lorsque Mlle Garcia débutera, qu'elle ait le courage de dire à l'orchestre : Messieurs, pas si haut; aux acteurs : Vous criez trop fort; et à l'auteur : Votre opéra est un charivari. Il faut du courage et de l'énergie pour oser parler aussi clairement; mais, quand on s'appelle Garcia, qu'on est sœur de Ninette et fille de Don Juan, on peut tenir un pareil langage, ou plutôt on n'a pas besoin d'y penser; la vérité est une force invincible, qui a son cours comme les fleuves, et le génie est le levier dont elle se sert. On parle déjà d'un opéra nouveau qu'on ferait pour Mlle Garcia, on dit aussi qu'elle va en Angleterre; ce seraient deux torts; il ne faut pas aller en Angleterre, parce que c'est à Paris qu'est le vrai public, et il ne faut pas débuter dans un opéra nouveau, parce que c'est dans les maîtres qu'est la vraie musique. De ce que toutes les cantatrices du monde ont joué un rôle, ce n'est pas une raison pour

qu'une débutante recule devant ce rôle; bien au contraire, c'est par ce motif même qu'il faut qu'elle le joue à son tour. La Malibran, la Pasta, Mme Fodor, qui vous voudrez encore, ont chanté tel opéra; chantez-le donc aussi, et que, par vous comme par elle, cet opéra devienne nouveau pour nous... Mais je m'aperçois que, sans y penser, je donne à Mlle Garcia des conseils dont elle n'a pas besoin. J'aurais dû borner cet article à un seul mot: la Malibran est revenue au monde, il n'y a pas d'inquiétude à avoir, et on n'a qu'à la laisser faire.

Le jour même où j'ai entendu Mlle Garcia, en passant le matin sur le Pont-Royal j'ai rencontré Mlle Rachel. Elle était dans un cabriolet de place avec sa mère, et, chemin faisant, elle lisait; probablement elle étudiait un rôle. Je la regardais venir de loin, son livre à la main, avec sa physionomie grave et douce, plongée dans une préoccupation profonde; elle jetait un coup d'œil sur son livre, puis elle semblait réfléchir. Je ne pouvais m'empêcher de comparer en moi-même ces deux jeunes filles, qui sont du même âge, destinées toutes deux à faire une révolution et une époque dans l'histoire des arts; l'une sachant cinq langues, s'accompagnant elle-même avec l'aisance et l'aplomb d'un maître, pleine de feu et de vivacité, causant comme une artiste et comme une princesse, dessinant comme Grandville, chantant comme sa sœur; l'autre, ne sachant rien que lire et comprendre, simple, recueillie, silencieuse, née dans la pauvreté, n'ayant pour tout bien, pour toute occupation et pour toute gloire, que ce petit livre qui s'en allait vacillant dans sa main. Elles sont pourtant sœurs, me disais-je, ces deux enfans qui ne se connaissent pas, qui ne se rencontreront peut-être jamais. Il y a entre elles une parenté sacrée, le même point de départ et deux routes si diverses, le même but et deux résultats si différens! Celle-là n'a qu'à ouvrir les lèvres pour que tout le monde l'aime et l'admire; on pourrait dire qu'elle est née fleur, et que la musique est son parfum; et celle-ci, quel travail, quel effort ne faut-il pas à cette petite tête pour comprendre la délicatesse d'un courtisan de Louis XIV, la noblesse et la modestie de Monime, l'ame farouche de Roxane, la grace des muses, la poésie des passions! quelle difficulté dans sa tâche, et quel prodige qu'elle y réussisse! Oui, le génie est un don du ciel, c'est lui qui déborde dans Pauline Garcia comme un vin généreux dans une coupe trop pleine; c'est lui qui brille au fond des yeux distraits de Rachel comme une étincelle sous la cendre. Oui, il y a dans ce moment-ci un coup de vent dans le monde des arts; la tradition ancienne était une admirable convention, mais c'était une convention; le débordement romantique a été un déluge effrayant, mais une importante conquête. Le joug est brisé, la fièvre est passée; il est temps que la vérité règne, pure, sans nuages, dégagée de l'exagération de la licence, comme des entraves de la convention. Le retour à la vérité est la mission de ces deux jeunes filles. Qu'elles l'accomplissent! qu'elles suivent leur chemin! Il ne m'appartient malheureusement pas de les suivre, mais je puis du moins les regarder partir, et boire à leur santé le coup de l'étrier.

Tout en rêvant ainsi, je suis allé au concert, et, comme il faut toujours qu'un rimeur rime ses pensées, j'ai fait, tant bien que mal, ces strophes :

Ainsi donc, quoi qu'on dise, elle ne tarit pas
La source immortelle et féconde
Que le coursier divin fit jaillir sous ses pas.
Elle existe toujours, cette sève du monde,
Elle coule, et les dieux sont encore ici-bas!

A quoi nous servent donc tant de luttes frivoles,
Tant d'efforts toujours vains et toujours renaissans?
Un chaos si pompeux d'inutiles paroles,
Et tant de marteaux impuissans,
Frappant les anciennes idoles?

Discourons sur les arts, faisons les connaisseurs;
Nous aurons beau changer d'erreurs
Comme un libertin de maîtresse;
Les lilas au printemps seront toujours en fleurs,
Et les arts immortels rajeuniront sans cesse.

Discutons nos travers, nos rêves et nos goûts,
Comparons à loisir le moderne et l'antique,
Et ferraillons sous ces drapeaux jaloux.
Quand nous serons au bout de notre rhétorique,
Deux enfans nés d'hier en sauront plus que nous.

O jeunes cœurs remplis d'antique poésie,
Soyez les bienvenus, enfans aimés des dieux!
Vous avez le même âge et le même génie.
La douce clarté soit bénie
Que vous ramenez dans nos yeux!

Allez, que le bonheur vous suive!
Ce n'est pas du hasard un caprice inconstant
Qui vous fit naître au même instant.
Votre mère ici-bas, c'est la Muse attentive
Qui sur le feu sacré veille éternellement.

Obéissez sans crainte au dieu qui vous inspire.
Ignorez, s'il se peut, que nous parlons de vous.
Ces plaintes, ces accords, ces pleurs, ce frais sourire,
Tous vos trésors, donnez-les nous :
Chantez, enfans, laissez-nous dire.

ALFRED DE MUSSET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 décembre 1838.

Après une discussion du plus haut intérêt, l'adresse vient d'être votée par la chambre des pairs, et, hier, M. le président du conseil et M. le ministre de l'intérieur se sont rendus auprès de la commission chargée, par la chambre des députés, de rédiger son projet d'adresse. On sait que cette commission renferme six des adversaires les plus hautement déclarés du cabinet actuel. Nous ne disons pas que les explications et les réponses du ministère sont condamnées d'avance par les membres de la commission que nous venons de désigner; mais on peut, sans trop s'avancer, affirmer qu'elles seront mal accueillies. M. Guizot, M. Duvergier de Hauranne, qui font partie de la commission, n'entendent pas, sans doute, y tenir un langage différent de leurs derniers écrits; et si la pensée de M. Thiers diffère beaucoup de celle du *Constitutionnel*, nous en serions agréablement surpris. Nous ne parlons que des opinions livrées déjà à la publicité; quant aux autres, quelle que soit l'animosité avec laquelle elles s'expriment, nous devons attendre leur manifestation dans la chambre pour les constater.

C'est donc devant la chambre que le ministère devra porter ses meilleures explications. Il a déjà su montrer, à la chambre des pairs, devant des ennemis moins nombreux il est vrai, mais éloquens et habiles, que la discussion publique ne lui est pas fatale. Il trouvera, dans la chambre des députés, des oreilles attentives et des esprits désintéressés, prêts à suivre leur conviction.

On parle diversement de l'attitude prise par les différens commissaires de l'opposition dans la discussion du projet de l'adresse; mais on paraît tomber d'accord sur ce point que les deux membres de la commission qui pourraient le plus prétendre à remplacer les ministres actuels, ont affecté une modération qui ne se retrouve ni dans l'esprit ni dans le langage de leurs amis les plus proches. Quant au projet d'adresse, on s'efforce, dit-on, de répandre une grande réserve dans ses termes. En se laissant porter dans la commission de l'adresse, les anciens ministres et ceux qui prétendent l'être, se sont placés dans une situation qui embarrasserait peut-être des gens de moins d'esprit. Après les épithètes qu'ils ont attachées au ministère et à ses actes, il serait

singulier de les voir reculer devant leurs propres accusations. Ils sont bien à l'aise pour blâmer! Ce qu'ils écrivaient hier dans leurs feuilles quotidiennes et périodiques, ils peuvent aujourd'hui l'écrire dans l'adresse! S'ils hésitaient maintenant, que dirait la chambre, que diraient leurs partisans, qui ont fait de ces saintes et vigoureuses attaques leur profession de foi politique? Que dirions-nous nous-mêmes, spectateurs plus calmes, si, par exemple, la conduite du gouvernement à l'égard de la Belgique, et sa manière d'entendre le traité des 24 articles, n'étaient pas blâmés vertement dans le projet d'adresse, et si l'évacuation d'Ancône, cet acte qu'on a traité, dans la coalition, d'ineptie et de lâcheté, n'était pas rudement fustigé par ceux qui ont articulé, dicté, écrit ces paroles? En conclurons-nous qu'on les retire ou qu'on les couvre avec prudence au moment où, si elles étaient vraies, elles seraient le plus efficaces? Ou bien, examinant les nuances d'opinions qui figurent dans la commission, y verrons-nous le triomphe de celles qui se rapprochent des vues du gouvernement en ce qui est des affaires extérieures, et l'abaissement des autres? En d'autres termes, sera-ce pour nous la preuve que M. Thiers et son parti n'ont pas la majorité dans la commission, et ne l'auront pas, en conséquence, dans la composition du cabinet de coalition qu'on a rêvé et qu'on rêve encore? Il y a long-temps que nous disons que les doctrinaires entreraient seuls aux affaires, si le cabinet actuel venait à être renversé. Serions-nous destinés à voir jouir d'un triomphe plus grand encore ceux que les dernières élections avaient si maltraités, et qui ne se sont relevés qu'à l'aide de l'alliance du centre gauche? Ce serait la plus grande des victoires, en effet, que leur entrée aux affaires avec quelques membres du tiers-parti, et peut-être avec M. Thiers, après les avoir forcés d'effacer la devise de leur bannière, et les avoir réduits au rôle tout-à-fait secondaire qu'il est toujours donné à quelqu'un de jouer dans un ministère de coalition.

On dira : Ce n'est pas dans l'adresse, c'est dans la chambre que les partis les plus séparés du gouvernement veulent faire prévaloir et adopter leurs opinions.— L'adresse est le résumé des opinions de la chambre. Chaque paragraphe renferme les vues qui ont réuni la majorité dans la discussion. Chaque mot de l'adresse est, en quelque sorte, le reflet des discours qui ont été prononcés dans cette discussion, et un parti qui remettrait ses raisons les plus fortes après la discussion de l'adresse ressemblerait à un général qui perdrait à dessein une bataille décisive, dans l'espoir de vaincre plus tard dans une rencontre. L'objection serait donc mauvaise, et la réserve hors de propos. Le choix des commissaires de l'adresse donne toute latitude à l'accusation, et jusqu'à ce moment, l'accusation a été trop emportée, trop injurieuse, pour avoir pu se modérer en si peu de jours. Si l'adresse est timide, la majorité de la commission sera jugée. Elle aura condamné son propre langage, fait elle-même justice de son exagération. Ce sera là le véritable premier paragraphe du projet d'adresse, et il renfermera une désapprobation de ceux-là même qui l'auront rédigé. Nous ne parlons toutefois que sur des conjec-

tures; et il se peut bien, après tout, que le projet d'adresse soit infiniment plus énergique que nous ne le désirons.

On parlait de deux avis qui s'étaient élevés dans la commission. Les uns disaient, nous assure-t-on : « Faisons l'adresse rude et forte. Exprimons notre pensée tout entière. Il en restera toujours assez, malgré les amendemens, pour renverser un cabinet. » Les autres, au contraire : « Faites-la modérée. N'effrayez pas la chambre. Ne dites pas dans l'adresse ce que vous avez dit dans les bureaux, ce que vous avez écrit dans *le Constitutionnel* ou ailleurs. La chambre s'épouvantera en voyant que vous ne voulez rien de moins que le renversement des 24 articles, que vous blâmez ce qu'on fait à Ancône et ce qu'on n'a pas fait en Espagne. Il faut d'abord gagner l'adresse à tout prix; c'est le début de la campagne de la coalition. Elle aura tout le temps de se concerter ensuite. »

Il n'est pas besoin d'ajouter que c'est le parti doctrinaire qui parlait ainsi : d'abord parce que cette marche est la plus habile; puis elle amènerait, en cas de réussite, à ce parti, la majorité pour former un ministère. On ne manquerait pas de dire : « Voyez comme tout le monde s'est rallié au parti des doctrinaires ! ils ont fait adopter leurs opinions au centre ministériel et à tous leurs coalisés de l'opposition. Quelle force ! quels hommes que ceux qui ont su dominer leurs alliés et leurs adversaires à ce point ! » Et le pouvoir, bien malgré eux, nous n'en doutons pas, viendrait s'offrir aux doctrinaires. Nous savons qu'on aurait beaucoup de peine à le leur faire accepter, eux qui ne demandent qu'à soutenir un ministère du centre gauche; mais, fidèles comme ils sont aux lois du gouvernement représentatif, la majorité finirait pourtant par étouffer leurs scrupules et vaincre leur désintéressement !

Le tiers-parti a-t-il obéi à ces ingénieuses suggestions ? Le projet de l'adresse restera-t-il muet sur tout ce que réclame cette fraction de la coalition? M. Thiers se laissera-t-il lier par le silence de l'adresse? L'orateur brillant qui a si généreusement exposé sa pensée sur l'Espagne, au commencement de la dernière session, quand une réticence semblait devoir lui ouvrir les portes du ministère, accepterait-il cette année une chance semblable, à la condition de taire à la tribune la pensée qu'il a déjà exprimée ailleurs sur la Belgique. De deux choses l'une. Nous avons le gouvernement représentatif dans sa réalité, et tel que le demande la coalition, ou nous ne l'avons pas. S'il existe, M. Thiers et ses amis de la gauche ne peuvent vouloir entrer aux affaires en dissimulant à la chambre leur opinion sur une question aussi importante que celle de la Belgique, et en fuyant, en quelque sorte, le vœu de la majorité. Si, au contraire, le gouvernement représentatif est faussé, comme ils le prétendent, si le roi règne et gouverne, ce que nous nions, M. Thiers sera-t-il plus heureux à l'égard de la Belgique qu'il ne l'a été à l'égard de l'Espagne? Sera-t-il assez puissant, une fois ministre, pour faire prévaloir et mettre en pratique ses opinions? Pourra-t-il anéantir, de sa volonté de ministre, les 24 articles, surtout s'il n'a pas à opposer le vote d'une majorité

de la chambre à la volonté que la coalition représente comme dominante dans le conseil? Et alors à quoi bon prendre le ministère, s'il vous plaît?

D'ailleurs, ce calcul n'aurait peut-être pas l'effet qu'on paraît s'en promettre. Qui sait si la chambre n'est pas aussi opposée au traité des 24 articles, aussi animée contre la politique extérieure du gouvernement, que l'est M. Thiers, que le sont ses amis? La chambre ne veut pas la guerre. Mais M. Thiers ne la veut pas non plus, sans doute. Éloigné des affaires depuis deux ans et plus, il n'a pas le secret des négociations. Son opinion se base, sans doute, sur ce qu'en Espagne, en Belgique et ailleurs, les puissances reculeront devant la France. Il y a deux opinions diverses. M. Molé a déclaré, au nom du gouvernement, dans la discussion de la chambre des pairs, que le traité des 24 articles a toute la force d'un traité ratifié, car c'est l'acte qui a constitué l'indépendance de la Belgique aux yeux des puissances, et c'est le seul. La Belgique n'est pas une de ces nations qui peuvent se soulever, changer de souverain, changer leur organisation politique, sans s'inquiéter de ce qu'en dira l'Europe. La Belgique n'est pas la France, elle n'a pas trente millions d'habitans, cent lieues de côtes, et une renommée militaire de huit cents ans qui s'accroît chaque siècle, à porter en réponse aux sommations de ceux qui lui demandent qui elle est. La Belgique n'est pas même dans les conditions de ces petits états qui assurent leur indépendance, et se gouvernent à leur gré, en se mettant à l'abri des invasions derrière les rochers et les montagnes, d'où la Suisse a long-temps bravé la puissance de l'Autriche, et d'où la Grèce a jeté son premier cri de liberté contre les Turcs. La situation de la Belgique rappelle plutôt celle de la Pologne que M. Thiers regardait, en 1830, comme impropre à favoriser une nationalité indépendante, à cause de l'uniformité de son territoire, et de la facilité avec laquelle une armée peut toujours envahir les plaines qui le composent. La Belgique l'a sagement senti quand elle a sollicité à Londres les 24 articles qu'elle voudrait écarter aujourd'hui; quand ses plénipotentiaires demandaient aux cinq puissances que ces 24 articles fussent convertis en traité garanti par elles, indépendamment de la ratification du roi de Hollande, « afin que la Belgique et son souverain prissent immédiatement leur place dans le cercle commun des états reconnus. » (14 novembre 1831.)

Depuis, le traité accordé à la Belgique a constamment été reconnu par elle comme son droit public. En possession des deux demi-provinces placées par ce traité hors des limites de la Belgique, le gouvernement belge semble vouloir les regarder comme un dédommagement des frais d'armemens que lui ont causés l'attitude hostile et le refus de ratification dans lequel a persisté pendant huit ans le roi de Hollande. La conférence, appelée à décider sur ce point, a révisé la partie financière du traité, en vertu de la latitude que lui laissait le protocole 48, et en cela elle a cédé aux demandes du gouvernement français. De notables modifications ont été établies à Londres en faveur de la Belgique; mais la question du territoire est restée intacte, et il

paraît que le plénipotentiaire français n'a pu encore obtenir la modification de ces bases du traité, reconnues d'ailleurs par la Belgique comme par la France. Aux yeux du gouvernement, il s'agit donc d'un traité, et changer les choses, c'est, selon lui, rompre un engagement pris par la France. Un journal, *le Courrier Français*, assure que M. Guizot a pris la parole dans la commission de l'adresse, pour faire observer que, constitutionnellement parlant, la chambre n'a pas à s'occuper du passage du discours de la couronne qui fait allusion à cette affaire, attendu que la chambre ne doit connaître que des traités conclus et non de ceux qui sont encore en projet. *Le Courrier Français* ajoute que se taire serait approuver le gouvernement, et il engage ses amis de la commission à se tenir en garde contre ce qu'il nomme « la tendance naturelle de M. Guizot vers le sophisme, et son goût dominant pour le pouvoir. » Nous sommes de l'avis du *Courrier Français*, mais non par les mêmes motifs. S'il est constitutionnel que la chambre ait à s'occuper des traités conclus, l'adresse doit se prononcer sur le traité des 24 articles, que le *Courrier* nomme *le dernier crime politique* de M. de Talleyrand, et qui est un traité conclu depuis long-temps, M. Guizot le sait bien. Ainsi, pour l'opposition, il est question, en venant au pouvoir, non pas d'empêcher la conclusion d'un traité, mais de déchirer un traité signé par la France, et fait à la grande approbation des anciens ministres qui figurent dans la coalition.

M. Thiers et ses amis de la gauche, ou du moins les journaux qui prétendent parler en leur nom, et notamment *le Constitutionnel*, disent que ce n'est plus là un traité; que huit ans de refus de la part du roi de Hollande l'ont suffisamment annulé, et que, dans tous les cas, puisqu'un traité de 18 articles, antérieur à celui-ci, avait été annulé par suite de l'agression du roi de Hollande, on peut bien faire pour les 24 articles ce qui a été fait pour les 18 articles. Enfin, ils ajoutent que le traité ayant été modifié en ce qui concerne la dette, il est possible de le modifier en ce qui concerne le territoire.

Sur ce dernier point, M. Molé a déjà répondu à M. Villemain, qui faisait la même objection dans la chambre des pairs, en lui citant le protocole 48 qui ouvrait la voie à ces modifications. Et pour ce qui est des 18 articles annulés après l'agression du roi de Hollande, ces articles n'avaient pas été demandés par le plénipotentiaire belge avec la garantie des puissances contre le roi de Hollande, et il serait étrange d'arguer contre la France de ce qu'elle a fait pour la Belgique. L'opposition fera bien de s'en tenir à déclarer, comme elle le fait, que le traité des 24 articles n'existe pas, et qu'en conséquence, il ne doit pas être exécuté. Si l'opposition ajoute que le gouvernement n'a pas soutenu la Belgique dans la question de territoire, l'opposition aura tort, et tort doublement; si elle prétend que le gouvernement a eu peur d'aller trop loin, elle aura raison. Le gouvernement a eu peur de violer sa garantie et sa parole. Nous ne voyons pas qu'il y ait à rougir de cela.

M. Thiers et son parti sont encore ici d'un avis différent. A en juger par leurs organes, ils estiment que la France n'aurait eu rien à risquer en prenant une attitude plus énergique, en déclarant qu'elle s'opposera de vive force à

l'exécution du traité. Cette manière de voir est la conséquence forcée et loyale de l'opinion que nous venons de citer, tout comme la conduite du ministère est la conséquence loyale de l'opinion opposée. Le traité se trouvant frappé de déchéance, partant plus d'exécution. Quant aux risques de ce défi à l'Europe, il se peut que M. Thiers et ses amis aient raison. Il se peut aussi qu'ils se trompent. La chambre, pas plus qu'eux, n'est dans le secret des négociations; et nous ne savons pas si le gouvernement peut, sans inconvéniens, exhiber ses dépêches. Or, la chambre qui a entendu tant de déclamations et de beaux discours de la part de l'opposition, peut se trouver entraînée à croire que l'honneur et la sécurité de la France seraient en danger, si on ne donne pas une préfecture de plus à la Belgique. Il y a donc peut-être quelque chose à recueillir en s'exprimant franchement; car, si le ministère était convaincu d'avoir négligé le soin des intérêts et de la dignité de la France, du côté de la Belgique, c'est de ce coup qu'il serait bien renversé. D'ailleurs, tout profit à part, M. Thiers, nous nous plaisons à le dire, est homme à se diriger selon la vieille maxime française, qui consiste à faire ce qu'on doit, quoi qu'il en puisse advenir. Il a déjà agi de la sorte, et, qui sait? L'honorable franchise qui a causé une fois sa défaite, pourrait bien le faire triompher.

Il nous semble, à nous, que si les principes parlent ici très haut, les intérêts du tiers-parti lui recommandent aussi cette marche sincère. Si le tiers-parti se tait, si l'adresse n'exprime pas ses vues, elle exprimera par ce silence même celles des doctrinaires, qui sont toutes différentes, car on les a entendus dire, en mainte occasion, que, s'ils ont un reproche à adresser au ministère, c'est d'avoir trop tardé à faire exécuter les 24 articles. M. Thiers et le centre gauche seront donc perdus, absorbés par le parti doctrinaire. Et voyez un peu le chemin qu'auront fait les doctrinaires! Le tiers-parti, refusant leurs avances, leur disait, il y a deux ans, par la bouche de M. Thiers: *Les hommes sans les choses!* Il y a un an, les doctrinaires sont venus, déposant en apparence les *choses*, c'est-à-dire leurs principes et leurs projets de gouvernement. Jusqu'au moment de la présente session, leurs organes ont gardé un silence presque approbatif sur la réforme électorale et sur tout ce qui était en question dans le parti de la gauche. Ils ne voulaient que le contact avec leurs alliés, il leur suffisait de les compromettre en enlevant leurs éloges et les témoignages apparens de leur retour d'estime. Dès la session, les doctrinaires se sont hâtés d'arborer le titre de conservateurs, de faire, quant à eux, des réserves sur la réforme électorale, sur les lois de septembre, sur les questions extérieures; et aujourd'hui, dans la commission de l'adresse, ils proposent à leurs alliés de cacher leurs principes, de les dissimuler dans l'intérêt général de la coalition. En sorte qu'ils ont presque réussi à changer de rôles, et à être, en réalité, dans l'alliance acceptée avec hauteur par le tiers-parti, ceux qui auront pris les hommes sans les choses! Est-ce là de l'habileté?

Les doctrinaires réussiront-ils dans la commission de l'adresse? Il se peut. Déjà ils ont refusé à M. Duvergier de Hauranne la jouissance d'auteur,

d'arracher quelques lambeaux de son dernier pamphlet pour en faire un passage de la réponse de la chambre au discours de la couronne. Après un tel exemple de rigorisme et d'abnégation, le tiers-parti aurait mauvaise grace à faire éclater ses principes et à vouloir les faire dominer dans l'adresse. En attendant, M. de Broglie montait à la tribune de la chambre pour y jouer contre M. Molé la partie du portefeuille des affaires étrangères, qui n'a pas été perdue par M. Molé, nous ne le croyons pas. Il est vrai que ce n'est pas l'avis du *Journal Général*, organe des doctrinaires, qui s'est écrié le lendemain que le discours du noble pair est un monument qui fera époque, à quoi *le Constitutionnel* répondait aujourd'hui, avec une sorte d'inquiétude, que le ministère sera attaqué à la chambre des députés par des adversaires *plus redoutables* que ceux qu'il a trouvés à la chambre des pairs. Nous verrons bien.

Nous sommes habitués à ce langage de la part de l'opposition. Le lendemain du jour où M. de Broglie prononça son discours, et le matin du jour où M. Molé devait répondre, *le Constitutionnel* n'annonçait-il pas que le ministère, déjà battu sur deux questions, serait complètement battu ce jour-là sur la troisième? Et remarquez que ces questions où le ministère avait été battu, c'était d'abord la question de Belgique, si poétiquement, mais si peu politiquement défendue par M. de Montalembert, par M. Villemain qui plaçait les forts de Lillo et de Liefkenshoeck aux bouches de la Meuse, et qui ignorait l'existence du protocole 48, par lequel il était convenu que la conférence s'occuperait de la révision de la partie financière du traité des 24 articles! C'était la question du refus de sépulture de M. de Montlosier et subsidiairement du rétablissement des jésuites, soutenue contre le ministère par M. Cousin, à qui M. Barthe s'était contenté de répondre, sur le premier point, que l'affaire était déférée au conseil d'état, où elle a été jugée contre l'évêque, et, sur le second, que le ministère actuel a trouvé Saint-Acheul ouvert et qu'il l'a fermé. Quant au discours de M. de Broglie, nous l'admirons autant que peut le faire l'opposition; nous reconnaissons tout le talent, toute la modération qui distinguent ce morceau, et, Dieu merci! nous ne refusons pas le talent, comme on le fait du côté de nos adversaires, à tous ceux qui ne professent pas nos opinions; mais nous en appelons à tous les hommes impartiaux, qu'est-il resté du discours de M. le duc de Broglie après la réponse si claire, si droite et si sensée que lui a faite M. Molé? Il y a une manière très simple d'assurer le succès de ses prophéties. Elle consiste à les accomplir soi-même, et c'est ce que fait l'opposition. Elle avait affirmé que le ministère serait battu le lendemain du discours de M. le duc de Broglie; le lendemain, elle a déclaré, avec toute sorte d'assurance, que le ministère avait été battu. M. Molé doit se le tenir pour dit, il aura beau renverser les argumens de ses adversaires, leur opposer la politique des ministères qu'ils ont loués, les faits publics, leurs propres actes, leurs discours; il montrera vainement le sens le plus droit, une simple et ferme logique qui ne fait grace de rien à ses adversaires, et qui triomphe avec une noble modé-

ration; il ne sera jamais, à leurs yeux, qu'un vaincu. Ceci est une des clauses de la coalition.

Reviendrons-nous sur ces discours que toute la France a déjà lus, et qu'elle a peut-être jugés autrement qu'on ne le fait dans les journaux des doctrinaires et de la gauche. N'avions-nous pas répondu dès long-temps à M. de Montalembert sur la Belgique? M. Molé a terminé la discussion, et replacé la question déjà résolue pour tous les hommes qui ont étudié sérieusement et de haut les affaires. Un traité, sollicité dans les termes les plus pressans par la Belgique, qui ne demandait aux cinq puissances que de la constituer nation en Europe, un traité que les plénipotentiaires belges à Londres obtenaient malgré le roi de Hollande et contre lui, qu'ils ratifiaient en déclarant qu'ils le concluaient avec les puissances représentées à la conférence, qui s'en portaient garantes nonobstant l'opposition du roi Guillaume, un tel traité serait déchiré aujourd'hui par la seule volonté de la Belgique! On ne demande pas à la France de plaider pour la Belgique, de négocier pour de meilleures conditions de territoire, car elle le fait depuis un an avec une chaleur et une persévérance qui mériteraient plus de gratitude; on lui demande de biffer sa propre signature qui figure sur le traité des 24 articles, près de celles de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse. On veut que la France fasse la guerre à l'Europe pour donner de vive force à la Belgique deux demi-provinces que ne lui accorde pas ce traité! Nous n'avons pas fait la guerre en 1830 pour déchirer les traités de 1815, signés sous les baïonnettes de l'Europe coalisée, et nous la ferions en 1838 pour anéantir le traité des 24 articles que nous avons signé et garanti bénévolement, à la demande même de ceux qui le repoussent! S'il s'agissait de reprendre Courtray, Tournay, Mons, Charleroi, Philippeville, à la bonne heure! Mais mettre le feu à l'Europe pour conserver à la Belgique une petite portion de la province de Limbourg et quelques enclaves du duché de Luxembourg, c'est trop présumer du désintéressement et de l'esprit chevaleresque de la France, comme c'est, en même temps, mal apprécier sa loyauté et sa fidélité à ses engagemens.

Sur l'affaire d'Ancône, M. Molé a prouvé que la politique actuelle du gouvernement, loin d'être la déviation de la politique suivie depuis six ans, n'en était que la conséquence. Il a cité les dépêches du général Sébastiani, alors ministre des affaires étrangères, à notre ambassadeur à Rome, les ordres du maréchal Soult, alors ministre de la guerre, au général Cubières. Ces dépêches commandaient formellement l'évacuation d'Ancône, dans le seul cas où les troupes autrichiennes sortiraient des Marches; et elles en sont sorties. L'opposition répond aujourd'hui, dans ses journaux, que ce ne sont là que des lambeaux de dépêches, qu'il ne s'agit pas de la politique *mentale*, intentionnelle des cabinets du 13 mars et du 11 octobre, mais de sa politique agissante et que celle-là n'a pas opéré l'évacuation d'Ancône. La politique *mentale* est une invention tout-à-fait ingénieuse, en vérité. L'opposition nous dira-t-elle à présent que, si les Autrichiens avaient évacué les états de

l'église du temps des cabinets du 13 mars et 11 octobre, ce qu'elle appelle la politique mentale ne se serait pas changée en politique agissante et effective? Nous sommes curieux de le savoir. Le maréchal Soult et le général Sébastiani, qui avaient signé ces ordres d'évacuer sans retard Ancône en pareil cas, sont intéressés à savoir quel degré d'honneur, de loyauté et de bonne foi, leur accorde la coalition.

M. le duc de Broglie voulait encore qu'on n'évacuât pas Ancône avant que les Russes et les Autrichiens n'eussent évacué Cracovie et Francfort. Eh quoi! le cabinet du Vatican est-il pour quelque chose dans les malheurs de la Pologne; les troupes pontificales ont-elles donc contribué à la violation du territoire de la république cracouse? C'est au saint-siége qui a tant souffert dans ses intérêts comme centre de l'église catholique romaine; c'est au saint-père, qui a tant pâti dans son cœur de chrétien du système suivi par la Russie à l'égard de la Pologne, que M. le duc de Broglie voudrait que nous nous en prissions de l'anéantissement de la nationalité polonaise? Nous ferions payer au gouvernement pontifical l'occupation de Varsovie et de Francfort, à un gouvernement de qui la monarchie de juillet n'a qu'à se louer, qui s'est efforcé de modérer l'hostilité de quelques membres du clergé français contre les institutions de 1830, et qui, récemment encore, a consacré de toute son autorité sacerdotale l'occupation de l'Algérie par nos soldats, en donnant un évêque à nos possessions d'Afrique? Sont-ce bien là les principes du droit et de la justice, et M. Molé, qui s'est éloquemment opposé à ces vues, n'a-t-il pas défendu les règles de la politique la plus saine et la plus haute, en même temps que le texte des traités?

Un passage du discours de M. le duc de Broglie a fixé particulièrement notre attention. Le noble pair a dit que la prise d'Ancône n'a pas été un fait isolé, que ce fait se rattache à un plan de conduite tout entier, à un ensemble politique qui dure depuis six années, et, sans doute, auquel ont contribué successivement les ministères du 13 mars, du 11 octobre et peut-être du 22 février. Or la coalition a dit et répète chaque jour que la politique du 13 mars est le système particulier, personnel du roi, que cette pensée a dominé impérieusement tous les cabinets, que la présidence réelle et toutes les réalités que poursuit la coalition, ne pourront être atteintes que lorsque cette politique toute personnelle et tyrannique aura cédé devant la politique des ministres. Et voilà que vous attaquez le ministère pour avoir dévié de ce plan et de ce système! Bon ou mauvais, c'est donc son propre avis qu'il a suivi. Que deviennent alors toutes vos précédentes attaques? C'est justement pour rompre ce long système uniforme, pour faire cesser cette soumission dont vous avouez vous être rendu vous-mêmes coupables, que vous avez cimenté une coalition. N'est-ce pas là ce que M. Duvergier de Hauranne a écrit sous toutes les formes, ce que M. Guizot a écrit, ce que M. de Rémusat a écrit; ce que disent tout haut, dans les bureaux, tous les membres de la coalition? Et aujourd'hui le plus grave des orateurs de l'opposition vient nous dire que le ministère a eu une mauvaise inspiration, qu'il fait des fautes, et des fautes

capitales, de son propre chef, qu'il s'écarte du système du 13 mars et du 11 octobre, en un mot, qu'il obéit à sa conviction et à sa volonté.

Nous sommes charmés de vous l'entendre dire. L'affaire suisse, que vous blâmez aussi, a été conduite en l'absence du roi. C'est alors que vous avez eu, même matériellement, la présidence réelle! Nous savions que ces négociations, bien importantes puisqu'il s'agissait de la paix ou de la guerre, avaient été menées par le ministre des affaires étrangères, sans que le roi, éloigné alors, en eût pris connaissance avant les résultats. Nous savions que la responsabilité que M. Molé réclame lui appartient légitimement, et que s'il y a blâme dans l'adresse qui doit être, selon les promesses de la coalition, un acte d'accusation et un programme politique à la fois, le blâme lui reviendra de tout droit. Rien de mieux, le ministère sera blâmé, accusé s'il le faut; mais on ne dira plus, au moins, qu'une pensée immuable dirige les affaires, et que les ministres ne sont rien. Autrement nous dirions ce que M. Molé disait à M. Cousin : « Nos adversaires se soucient peu de se mettre d'accord avec eux-mêmes! » Mais vous verrez que l'opposition soutiendra les deux thèmes à la fois.

L'esprit de dénégation est poussé avec une telle outrance dans la coalition, qu'on en est venu presque à nier qu'il y ait eu chez M. le général Jacqueminot une réunion de députés favorables au gouvernement. Après avoir chicané sur le chiffre, on chicane sur l'esprit de la réunion. D'abord, on s'attaque, comme d'ordinaire, à la moralité de ses membres. Il y a là, dit-on, des députés qui parlent d'une façon et qui votent de l'autre. Il y a les timorés, les timides, qui passeront à l'opposition dès la première victoire qu'elle remportera. Et pour le petit nombre de ceux dont la position est trop en vue pour qu'on puisse attaquer leur moralité et leur caractère, on dit qu'ils ont constitué cette réunion, non pour défendre le ministère, mais pour le modifier. Mais une réunion qui voudrait modifier un cabinet, ne serait pas encore son ennemie. Nous l'avons vu du temps de la réunion Fulchiron, que M. Thiers et ses amis du tiers-parti ne regardaient pas comme une assemblée de gens hostiles. Personne ne conteste le droit de la majorité, du côté du gouvernement, du moins. Elle a nommé une commission dont la majorité est hostile au ministère. Si cette commission a le courage et la loyauté d'exposer, dans son projet d'adresse, les griefs qu'elle a si hautement articulés dans les feuilles de la coalition et dans les bureaux, si la chambre se rend au vœu de la commission, le pouvoir appartiendra à la coalition, c'est-à-dire à deux ou trois minorités sourdement ennemies. L'une de ces minorités, celle des doctrinaires, s'est déjà réunie. Ils étaient trente! Et cependant, nous le répétons, si chacun garde ses opinions et les expose avec conscience, les doctrinaires seuls sont en position d'entrer au pouvoir.

Si, au contraire, la chambre désapprouve le projet d'adresse, le ministère restera. C'est ce que sait encore tout le monde. L'opposition dit à présent que les députés qui s'apprêtent à le soutenir, veulent le modifier. Eh bien! si ces députés forment une majorité dans la chambre, il faudra bien leur

obéir. Le *Constitutionnel* dit que le ministère doit succomber. Il se peut; mais il ne le fera qu'en obéissant à la majorité, de même qu'il lui obéira en restant En tout cas, il doit être prêt à subir les lois du régime représentatif. Quand on est décidé à se retirer en masse pour obéir au droit de la chambre et aux conditions de notre gouvernement, on peut bien être résigné à se retirer en détail. Mais ce n'est ni dans les journaux, ni dans les conversations de couloir, ni dans les conciliabules de salon, que s'expriment les majorités; et ce n'est pas là, nous en sommes bien sûrs, que le ministère ira prendre ses décisions.

L'opposition avertit aussi très charitablement la réunion qui a lieu chez M. Jacqueminot de prendre garde de faire ce qu'on fit du temps de M. de Martignac, en 1828. Quand, à un cabinet de cour, dit *le Constitutionnel*, succéda un cabinet parlementaire, on fomenta dans la chambre une opposition de cour. Voudrait-on l'organiser d'avance? — Nous répondrons que l'opposition de cour qui amena le ministère de M. de Polignac savait ce qu'elle faisait. Elle ne cachait pas ses desseins. Ses feuilles menaçaient tout haut la Charte; elles annonçaient les coups d'état qui eurent lieu plus tard. L'opposition que feraient M. Jacqueminot et ses deux cents amis, aux doctrinaires par exemple, mêlés de quelques membres du tiers-parti, cette opposition serait-elle de même nature que celle du parti de la cour contre le ministère de M. de Martignac? Travaillerait-elle en faveur du pouvoir absolu, de l'aristocratie, et contre le gouvernement représentatif et la démocratie, défendus par les doctrinaires! Cela sonne étrangement. Il y avait un temps, peu éloigné, où M. Thiers et ses amis avaient une meilleure opinion du patriotisme et des principes constitutionnels de MM. Jacqueminot, Fulchiron, Baude, Barbet, Debelleyme, Cunin-Gridaine, Delessert, Saint-Marc-Girardin, Las-Cases, et des honorables députés qui se sont formés en réunion avec eux!

La discussion de l'adresse éclairera tout ceci. Nous verrons si M. Duvergier et ses amis, à qui nous présenterons, s'ils le veulent, la liste exacte de toutes les places et de toutes les faveurs qu'ils ont accordées à leurs électeurs et à leurs amis de la presse, y feront prévaloir le reproche de corruption; nous verrons si la chambre sera de l'avis de la coalition sur la Belgique et sur Ancône Quant à l'adresse modérée qu'on nous annonce depuis la nomination de M. Étienne comme rédacteur du projet, nous ne saurions le croire. Un projet modéré, sorti d'une opposition violente, qui ne procède que l'injure à la bouche! Quoi! vous aurez bouleversé le pays, alarmé tous les esprits, troublé la sécurité qui le rendait prospère, pour ne rien dire de formel! Vous aurez tout attaqué, pour laisser tout en place! Vous aurez crié depuis neuf mois, par-dessus les montagnes, que vos efforts enfanteront tout un changement social, et vous accoucheriez d'un maigre et insignifiant changement de ministère! Non, il ne sera pas dit que vous vous esquiverez au moment décisif, que vous avez appelé avec tant d'impatieuce. Si vous êtes pour l'intervention, pour la rupture du traité des 24 articles, pour la réforme électorale, pour l'abolition des lois de septembre, vous le direz. Autrement, si

votre projet d'adresse est pâle, timide, sans couleur, nous dirons, nous, que vous avez peur les uns des autres ; et c'est ce que nous disons déjà depuis long-temps.

PAUVRES FLEURS, POÉSIES PAR Mme DESBORDES-VALMORE (1).

Il y a quelques années, dans ce recueil, à propos du volume intitulé *les Pleurs*, on a essayé de caractériser le genre de sensibilité et de talent particulier à Mme Valmore. Elle n'est pas de ces ames pour qui la poésie n'a qu'un âge, et qui, en avançant dans cette lande de plus en plus dépouillée qu'on appelle la vie, s'enferment, se dérobent désormais, se taisent. Elle est née une lyre harmonieuse, mais une lyre brisée : qu'est-ce donc qui la pourrait briser davantage? Pour elle chaque souffrance est un chant : c'est dire que, depuis ces cinq années, dans les vicissitudes de sa vie errante, elle n'a pas cessé de chanter. Chaque plainte qui lui venait, chaque sourire passager, chaque tendresse de mère, chaque essai de mélodie heureuse et bientôt interrompue, chaque amer regard vers un passé que les flammes mal éteintes éclairent encore, tout cela jeté successivement, à la hâte, dans un pêle-mêle troublé, tout cela cueilli, amassé, noué à peine, compose ce qu'elle nomme *Pauvres Fleurs* : c'est là la corbeille de glaneuse, bien riche, bien froissée, bien remuée, plus que pleine de couleurs et de parfums, que l'humble poète, comme par lassitude, vient encore moins d'offrir que de laisser tomber à nos pieds. Relevons-en vite tant de fleurs charmantes ou gravement sombres.

Il y a des souvenirs d'enfance, *la Maison de ma Mère :*

Et je ne savais rien à dix ans qu'être heureuse;
Rien, que jeter au ciel ma voix d'oiseau, mes fleurs;
Rien, durant ma croissance aiguë et douloureuse,
Que plonger dans ses bras mon sommeil ou mes pleurs :
Je n'avais rien appris, rien lu que ma prière,
Quand mon sein se gonfla de chants mystérieux;
J'écoutais *Notre-Dame* et j'épelais les cieux,
Et la vague harmonie inondait ma paupière;
Les mots seuls y manquaient; mais je croyais qu'un jour,
On m'entendrait aimer pour me répondre : amour!

Et ma mère disait : « C'est une maladie;
Un mélange de jeux, de pleurs, de mélodie;
C'est le cœur de mon cœur! Oui, ma fille, plus tard
Vous trouverez l'amour et la vie.... autre part. »

Dans une autre pièce qui a pour titre : *Avant toi!* le tendre poète nous remet sur la mort de sa mère, sur ce legs de sensibilité douloureuse qui lui

(1) Chez Dumont, Palais-Royal, 88.

vient d'elle, et qui, d'abord obscur, puis trop tôt révélé, n'a cessé de posséder son cœur :

Comme le rossignol qui meurt de mélodie,
Souffle sur son enfant sa tendre maladie,
Morte d'aimer, ma mère, à son regard d'adieu,
Me raconta son ame et me souffla son Dieu :
Triste de me quitter, cette mère charmante,
Me léguant à regret la flamme qui tourmente,
Jeune, à son jeune enfant tendit long-temps sa main,
Comme pour le sauver par le même chemin.
Et je restai long-temps, long-temps sans la comprendre,
Et long-temps à pleurer son secret sans l'apprendre;
A pleurer de sa mort le mystère inconnu,
Le portant tout scellé dans mon cœur ingénu...

Et ce cœur, d'avance voué en proie à l'amour, *où pas un chant mortel n'éveillait une joie*, voilà comme elle nous le peint en son heure d'innocente et muette angoisse :

On eût dit à sentir ses faibles battemens,
Une montre cachée où s'arrêtait le temps;
On eût dit qu'à plaisir il se retînt de vivre;
Comme un enfant dormeur qui n'ouvre pas son livre,
Je ne voulais rien lire à mon sort; j'attendais,
Et tous les jours levés sur moi, je les perdais.
Par ma ceinture noire à la terre arrêtée,
Ma mère était partie et tout m'avait quittée :
Le monde était trop grand, trop défait, trop désert;
Une voix seule éteinte en changeait le concert!

En lisant de tels vers, on pardonne les défauts qui les achètent. En effet, le tourment de l'ame a passé souvent dans l'accent de la muse. La couleur miroite. Un rayon de soleil, tombant dans une larme, empêche parfois de voir et fait tout scintiller. Plus d'un sens reste inarticulé dans l'habitude du sanglot (1).

Tout un roman de cœur traverse ce volume, une passion çà et là voilée, mais bientôt plus forte et ne se contenant pas. Dans sa pièce à Mme Tastu, noble sœur qu'elle envie, notre élégiaque éplorée a pu dire :

Vous dont la lampe est haute et calme sous l'autan;
. . . . . .
Que ne tourmentent pas deux ailes affaiblies

(1) Quelques obscurités pourtant sont dues uniquement à des inadvertances typographiques, qui deviennent si communes dans les publications le plus en vogue, et dont les éditeurs font trop bon marché, au détriment des lecteurs et de l'auteur. Ainsi, page 281, dans la pièce intitulée *les Deux Chiens*, au lieu de : *laissez-leur ce bazar*, il faudrait : *laissez-leur ce hasard;* et page 321, dans *l'Ame en peine*, au lieu de : *je ne peux m'étendre*, il faudrait : *je ne peux m'éteindre.*

Pour égarer l'essor de vos mélancolies ;

. . . . . .

Si votre livre, au temps porte une confidence,
Vous n'en redoutez pas l'amère pénitence ;
Votre vers pur n'a pas comme un tocsin tremblant ;
Votre muse est sans tache et votre voile est blanc !
Et vous avez au faible une douceur charmante !

Tout à coup, dans un de ces élans qui ne sont qu'à elle entre les femmes-poètes de nos jours, elle s'écrie :

J'ai dit ce que jamais femme ne dit qu'à Dieu.

Sapho devait avoir de ces cris-là : ou plutôt on sent que cette enfant de Douai, cette fille de la Flandre y a puisé en naissant des étincelles de la flamme espagnole, en même temps qu'elle ne cesse de croire à la madone comme la religieuse portugaise.

Je voudrais qu'un jour on tirât de ce volume, qu'on dégageât cette suite d'*élégies-romances* dont la forme est si assortie à la manière de Mme Valmore, et dans lesquelles son sentiment soutenu se produit quelquefois jusqu'au bout avec un parfait bonheur, sans les tourmens plus ordinaires à l'alexandrin : *Croyance*, *la Femme aimée*, *Aveu d'une Femme*, *Ne fuis pas encore*, *la double Image*, *Fleur d'Enfance*. Je citerai, comme échantillon, celle-ci :

RÊVE D'UNE FEMME.

Veux-tu recommencer la vie ?
Femme ! dont le front va pâlir,
Veux-tu l'enfance, encor suivie
D'anges enfans pour l'embellir ?
Veux-tu les baisers de ta mère,
Échauffant tes jours au berceau ?
— « Quoi, mon doux Éden éphémère :
Oh ! oui, mon Dieu ! c'était si beau ! »

Sous la paternelle puissance,
Veux-tu reprendre un calme essor ?
Et dans des parfums d'innocence,
Laisser épanouir ton sort ?
Veux-tu remonter le bel âge,
L'aile au vent comme un jeune oiseau ?
— « Pourvu qu'il dure davantage.
Oh ! oui, mon Dieu ! c'était si beau ! »

Veux-tu rapprendre l'ignorance,
Dans un livre à peine entr'ouvert.
Veux-tu ta plus vierge espérance,
Oublieuse aussi de l'hiver :
Tes frais chemins et tes colombes
Les veux-tu jeunes comme toi ?

— « Si mes chemins n'ont plus de tombes,
Oh ! oui, mon Dieu ! rendez-les moi ! »

Reprends donc de ta destinée,
L'encens, la musique, les fleurs !
Et reviens, d'année en année,
Au temps qui change tout en pleurs :
Va retrouver l'amour, le même !
Lampe orageuse, allume-toi !
— « Retourner au monde où l'on aime...
O mon Sauveur ! éteignez-moi ! »

Voilà bien la forme charmante, mélange de la chanson et de l'élégie, pétrie de Béranger et de Boïeldieu, la poétique romance, le cri à la fois harmonieux et impétueux :

Lampe orageuse, allume-toi !

Voilà le cadre à la fois composé et vrai, où, depuis qu'elle a laissé sa première manière d'élégie libre, pour se soucier de plus d'art, Mme Valmore nous semble réussir le mieux.

On pourrait multiplier avec bonheur les citations dans cette nuance; mais il est des tons plus graves à indiquer. Témoin des troubles civils de Lyon en 1834, Mme Valmore a pris part à tous ces malheurs avec le dévouement d'un poète et d'une femme :

Je me laisse entraîner où l'on entend des chaînes;
Je juge avec mes pleurs, j'absous avec mes peines;
J'élève mon cœur veuf au Dieu des malheureux;
C'est mon seul droit au ciel, et j'y frappe pour eux !

Elle frappa à d'autres portes encore : et son humble voix, enhardie dès qu'il le fallut, rencontra des cœurs dignes de l'entendre quand elle parla d'amnistie. Qu'on lise la pièce qui porte ce titre, et celle encore qu'elle a adressée, après la guerre civile, à *Adolphe Nourrit à Lyon*, à ce généreux talent dont la voix, née du cœur aussi, répond si bien à la sienne : cela s'élève tout-à-fait au-dessus des inspirations personnelles de l'élégie.

Mme Valmore (ce recueil l'attesterait, quand l'amitié d'ailleurs ne le saurait pas) a elle-même connu une sorte d'exil, trop peu volontaire, hélas ! sous le ciel d'Italie. Sa petite pièce, intitulée *Milan*, nous la montre plus sensible encore aux maux de la grande famille humaine qu'aux beautés de l'éblouissante nature. Mais rien ne nous a plus touché, comme grandeur, élévation et bénédiction au sein de l'amertume, que l'hymne que voici :

AU SOLEIL.

ITALIE.

Ami de la pâle indigence !
Sourire éternel au malheur !

D'une intarissable indulgence,
Aimante et visible chaleur :
Ta flamme, d'orage trempée,
Ne s'éteint jamais sans espoir ;
Toi ! tu ne m'as jamais trompée
Lorsque tu m'as dit, au revoir !

Tu nourris le jeune platane,
Sous ma fenêtre sans rideau,
Et de sa tête diaphane
A mes pleurs tu fais un bandeau :
Par toute la grande Italie,
Où je passe le front baissé,
De toi seul, lorsque tout m'oublie,
Notre abandon est embrassé !

Donne-nous le baiser sublime
Dardé du ciel dans tes rayons,
Phare entre l'abîme et l'abîme
Qui fait qu'aveugles nous voyons !
A travers les monts et les nues
Où l'exil se traîne à genoux,
Dans nos épreuves inconnues,
Ame de feu, plane sur nous !

Oh ! lève-toi pur sur la France
Où m'attendent de chers absens ;
A mon fils, ma jeune espérance,
Rappelle mes yeux caressans !
De son âge éclaire les charmes ;
Et s'il me pleure devant toi,
Astre aimé ! recueille ses larmes,
Pour les faire tomber sur moi !

Je voudrais insister sur cette belle pièce, et près de l'auteur lui-même, parce qu'à la profondeur du sentiment elle unit la largeur et la pureté de l'expression. Ici aucun tourment. Il n'y a d'image un peu hasardée que celle de ce jeune platane qui, de sa *tête diaphane*, fait un *bandeau* à des *pleurs ;* et encore on passe cela et on le comprend à la faveur de la *fenêtre sans rideau* qui vous a saisi. Les autres métaphores, si hardies qu'elles soient, y sont vraies, sensibles à la pensée, subsistantes à la réflexion. Oh ! que le poète, dût-il beaucoup souffrir, fasse souvent ainsi ! quand l'Italie et son soleil n'auraient valu à la chère famille errante que cette fleur sombre au parfum profond, tant de douleur ne serait pas perdue !

S.-B.

V. DE MARS.

EXPÉDITION

DE

LA RECHERCHE

AU SPITZBERG.

IV.

HAMMERFEST.

Dans une des baies de Hvalœ, à droite en venant de la pleine mer, on aperçoit cinq à six maisons bâties au bord des rochers, surmontées d'un clocher en bois et défendues par deux pacifiques canons où les oiseaux viennent nicher. C'est Hammerfest, la dernière ville du nord. Elle est plus grande qu'on ne le croirait au premier abord. Plus de la moitié de ses habitations sont cachées dans un ravin, et lorsque, par une matinée d'été, on gravit la montagne rocailleuse qui la domine, un point de vue imposant se déroule aux regards. Au pied de la montagne est la ville avec ses jolies maisons de marchands, ses magasins rouges et ses cabanes de pêcheurs, s'étendant comme une ceinture au bord de l'eau; avec son port, creusé dans une enceinte de collines, couvert de barques et de bâtimens de commerce. Puis, de l'autre côté de la baie Fugle-

nœs (1), langue étroite de terre où s'élèvent aussi quelques habitations, on découvre la mer où flotte la grande voile carrée du bateau norvégien, et, dans le lointain, les montagnes de Sorœ aux cimes échancrées et couvertes de glaces éternelles.

Dès le milieu du moyen-âge, le nom de Hammerfest apparaît dans les annales du commerce de Finmark. Ce n'était alors qu'un groupe de cabanes; mais le port sûr et commode était déjà connu des marchands de Bergen, et des pêcheurs russes qui tantôt se contentaient de jeter leurs filets à la mer, et tantôt exerçaient sur les côtes le métier de pirates. Le commerce de Finmark, monopolisé pendant un siècle, réduisit la population de cette contrée à une espèce de servage et la plongea dans une profonde misère. En 1789, le gouvernement danois comprit enfin les funestes résultats du pacte qu'il avait conclu avec une société avide et cruelle. Le commerce redevint libre, et Hammerfest reçut en même temps ses priviléges de ville marchande. Dans la pensée des rédacteurs de l'ordonnance de 1789, cette ville devait prendre un rapide accroissement. On la croyait destinée à devenir le point central du commerce dans le nord, l'entrepôt du Finmark et d'Archangel; mais ces espérances ne se réalisèrent pas; Hammerfest resta long-temps un lieu de passage et rien de plus. M. Léopold de Buch qui la vit, en 1801, en fait un tableau fort triste : « Toute la ville, dit-il, y compris la demeure du prêtre, se compose de neuf habitations, quatre marchands, une maison de douane, une école et un cordonnier. Sa population ne s'élève pas à plus de quarante-quatre personnes. On n'y trouve aucune subsistance, pas même du bois pour se chauffer (2).

Dans l'espace de trente ans, cette humble cité est sortie de l'état d'anéantissement auquel M. de Buch semblait la condamner. Si le savant voyageur y revenait aujourd'hui, il y trouverait environ quatre-vingts maisons et quatre cents habitans, plusieurs larges magasins, deux auberges portant le titre d'hôtel, des ouvriers, des fabriques, voire même un jeu de billard.

C'est par l'industrie des marchands que ce progrès s'est opéré, et les marchands composent toute l'aristocratie de la contrée. Ceux qui ont le bonheur d'être nommés agens consulaires de quelque pays étranger, jouissent d'un immense privilége. On leur donne le titre de *consul*, et leur femme, au lieu de s'appeler tout simplement *madame*, s'appelle *frue*. Dans les circonstances habituelles de la vie, la décoration du consul est une broderie. Dans les graves occasions il passe avant tous les autres marchands. Le prêtre est trop modeste pour ne pas laisser la place libre à ces sommités nobiliaires. Le chef de la douane pourrait seul leur disputer la prééminence avec son pantalon à bandes d'or et sa casquette constamment ornée d'un ambitieux galon.

L'été, cette petite ville de Hammerfest offre un tableau riant et animé :

(1) Promontoire des oiseaux.

(2) *Reise nach Norwegen*, von Leopold von Buch, Ke th.

elle voit arriver près de deux cents bâtimens, soit norvégiens, soit étrangers, dans l'espace de quelques mois (1). Les uns, il est vrai, ne font que traverser la baie pour se diriger sur Archangel ou Tromsœ; d'autres vont d'île en île compléter leur cargaison; mais un grand nombre s'arrêtent. Ils apportent de la farine, du chanvre, des étoffes, et prennent en échange du poisson et de l'huile de poisson, des peaux de rennes, de chèvres, de loutres, de renards, et de l'édredon. Hammerfest est la capitale commerciale de tout le West-Finmark. Elle attire à elle la plupart des produits de la contrée, c'est-à-dire la chasse, la pêche, et répand en détail, dans les diverses stations marchandes du district, les denrées étrangères qu'elle a reçues.

Les Russes arrivent en grand nombre dans cette ville. Depuis l'ordonnance de 1789, ils ont conquis tout le commerce de Finmark, affermé jusqu'alors aux négocians de Bergen. A peine voit-on par année deux ou trois bricks suédois, danois ou allemands; mais chaque jour de bon vent amène plusieurs *lodie* russes. Ce sont de courts navires à trois mâts, la plupart si vieux et si usés, qu'on ne les croirait pas capables de résister à un orage. Les plus petits ne sont pas même cloués; de l'avant à l'arrière les planches sont cousues avec du chanvre. On raconte que l'empereur de Russie, voyant un jour un de ces navires entrer dans le port de Saint-Pétersbourg, en fut si frappé, qu'il l'exempta à l'avenir de tout droit de douane. Avec ces frêles bâtimens qui effraieraient un matelot de Portsmouth, les Russes doublent le cap Nord et pénètrent dans toutes les baies de l'Océan glacial. Tandis que les uns exploitent ainsi le commerce de Finmark, d'autres s'en vont stationner près des bancs de pêche. Plus habiles et plus actifs que les Norvégiens, ils remportent souvent un bateau chargé de poisson d'un lieu où leurs concurrens ne retirent qu'un filet à moitié vide. Il leur est défendu de pêcher à un mille de la côte, mais ils dépassent chaque jour les limites qui leur sont imposées. Ils fatiguent par leur persévérance l'attention de ceux qui doivent les surveiller. A l'est, à l'ouest, au nord, ils cernent de toutes parts la côte de Finmark. Ils y reviennent sans cesse. N'était la forteresse de Vardœhus qui les force à rebrousser chemin, ils seraient déjà paisiblement installés sur le sol norvégien.

A côté du navire russe apparaît la pauvre barque du Finnois, qui vient apporter au marchand le poisson qu'il a péniblement pêché pendant plusieurs mois et régler une partie de ses vieilles dettes. Sur la plate-forme en bois qui entoure les magasins, on aperçoit toutes sortes de costumes, on entend parler toutes les langues du nord. Et le marchand est là, alerte et affairé, la casquette de peau de loutre sur la tête, la plume sur l'oreille, courant de son comptoir à son entrepôt, tantôt attiré par une balle de farine dont il faut mesurer le poids, tantôt par une addition, et faisant un cours de philologie russe, suédoise, laponne, allemande, en même temps qu'un cours d'escompte. C'est sa saison de labeur. C'est de ces trois ou quatre mois de com-

(1) *Beretminger om den œconomiske Tilstand i Norge*, pag. 330.

binaisons et d'écritures que dépendent ses succès de toute une année. Alors il expédie des bâtimens de pêche au Spitzberg et des charges de poisson en Espagne et en Portugal. Toute la journée s'écoule ainsi dans un perpétuel enchaînement d'affaires, et, le soir, viennent les causeries autour du bol de punch. Alors tous ces honnêtes marchands s'abandonnent avec joie à leur franchise de cœur, à leurs habitudes hospitalières, et, s'il y a un étranger parmi eux, ils sont pour lui d'une bonté et d'une prévenance sans égales. A défaut des grandes questions politiques et des nouvelles de bourse, qui n'ont ici qu'un lointain et faible retentissement, on s'occupe beaucoup des nouvelles du district, et chaque anecdote, tombant au milieu de cette société paisible, produit une commotion qui passe en quelques heures du salon du consul à la cabane du pêcheur. L'état de la température joue surtout un grand rôle dans les conversations, et le baromètre est l'oracle de toute la maison. Les dames, qui en sont encore à l'enfance de l'art, s'abordent en se disant : Nous avons aujourd'hui vent d'est; — et les hommes, qui sont beaucoup plus avancés, disent : Nous aurons demain vent du nord. — Puis l'été est une merveilleuse époque qui apporte chaque jour quelque événement inattendu. C'est un navire étranger qu'on n'avait pas vu depuis deux années et qui tout à coup reparaît dans le port; c'est un pêcheur qui a pris, au bout de sa ligne, un poisson d'une forme singulière; c'est un voyageur qui entre avec armes et bagage dans l'hôtel de M. Bangh; et jusqu'à ce qu'on sache au juste qui il est, à quels heureux commentaires ne sera-t-il pas livré?

Que si, à travers les brouillards flottans et les nuages épais qui voilent ordinairement le ciel de Hammerfest, on voit tout à coup surgir un beau soleil, si les montagnes des îles apparaissent au loin avec leurs flancs bleuâtres et leur cime étincelante, si la mer que nul vent n'agite se déroule comme un lac d'argent entre la ville et les rochers, oh! c'est un beau et poétique spectacle; et l'étranger qui, pour le voir, est monté au sommet du Tyvefield, n'oubliera pas l'aspect grandiose de cet horizon où la terre et les eaux semblent se disputer l'espace, et cette mer orageuse qu'une heure de calme aplanit, qu'une clarté vermeille colore, et cette nature sévère qui soudain se déride et sourit à ceux qui la contemplent. Un soir, au mois d'août, j'ai vu, du haut de ces pics élancés comme une flèche de cathédrale, le soleil, un instant voilé par un léger nuage, se lever à minuit dans tout son éclat. Alors la mer était éblouissante de lumière; les montagnes avaient une teinte d'azur comme les horizons lointains des contrées méridionales, et les lacs posés aux flancs des collines, endormis dans leur bassin de granit, ressemblaient à des coupes de cristal. Lorsque ces beaux jours apparaissent, il se fait dans toute la ville un grand mouvement. Chacun veut jouir de ce tableau si rare, hélas! et si rapide. Les affaires sont suspendues; les femmes sortent pour voir si les plantes qu'elles cultivent avec tant de soin n'ont pas poussé quelques fleurs, et les hommes, assis sur un banc, se dilatent au soleil. Mais ces jours d'épanouissement n'apparaissent que de loin en loin; un brouillard épais voile

l'azur du ciel; le froid recommence au beau milieu de l'été; puis bientôt les bâtimens étrangers disparaissent l'un après l'autre, les entrepôts se ferment, les affaires cessent, tout retombe dans un profond silence. Voici l'hiver. Et quel hiver! des nuits sans fin, un ciel noir, un sol glacé. A midi, au mois de décembre, il faut se placer bien près de la fenêtre pour pouvoir lire quelques pages. Du matin au soir la lampe est allumée dans toutes les maisons, et plus d'étrangers, plus de mouvement, plus de nouvelles. La poste, qui arrive trois fois par mois, n'arrive plus qu'à des époques indéterminées. Celle qui passe à travers les montagnes de Suède est souvent arrêtée par la nuit et les mauvais chemins; celle qui vient de Drontheim par mer rencontre encore plus d'obstacles. La ville, naguère si occupée et si vivante, est maintenant comme un monde à part, isolé de l'univers entier. Les pauvres gens qui l'habitent cherchent alors tous les moyens possibles de se distraire. Ils ont formé une association pour se procurer des livres danois et allemands. Ils se rassemblent le soir tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, si les tourbillons de neige ne les empêchent pas de sortir. Ils boivent du punch, ils fument, ils jouent aux cartes. Les plus lettrés d'entre eux doivent se résigner à ces distractions monotones; car lire ou écrire long-temps à la lueur d'une lampe est chose impossible. Un de leurs grands plaisirs, lorsque parfois le ciel s'éclaircit, est de prendre les longs patins en bois norvégiens et de s'en aller courir à travers les rocs et les montagnes dont les flots de neige effacent toutes les aspérités.

Vers la fin du mois de janvier, ils commencent à chercher à l'horizon les premières lueurs du soleil qui les a fuis pendant si long-temps. D'abord on ne distingue dans la brume sombre qu'une teinte rougeâtre; mais c'est le signe que chacun connaît et dont chacun se réjouit. C'est le signe précurseur de ce soleil qui va raviver la terre et les hommes. Le premier qui l'a vu surgir l'annonce à haute voix, et tout le monde accourt sur la colline; et, ce jour-là, c'est fête dans toutes les familles. Peu à peu la teinte rouge grandit. C'était une ligne informe, c'est maintenant un large disque qui traverse les nuages, et qui, de semaine en semaine, s'arrête plus long-temps à l'horizon jusqu'à ce qu'il y reste sans relâche des mois entiers.

L'île de la Baleine (Hvalœ), où Hammerfest est bâtie, est une terre rocailleuse qui ne produit ni arbres ni fruits. Je l'ai traversée deux fois, et, sur ses huit ou dix lieues d'étendue, je n'ai trouvé que des crêtes de montagnes dépouillées de végétation, çà et là quelques maigres bouleaux, de la mousse de renne dans les vallées, et des masses de neige, d'où les torrens s'échappent en mugissant. Dans la baie de Hammerfest, toutes les peines que le marchand s'est données pour avoir un jardin sous sa fenêtre, n'ont abouti qu'à faire germer un peu de cerfeuil, une tige de salade. Au mois d'octobre, toute végétation cesse, tout se fane; les fleurs même, que l'on garde avec les plus grandes précautions dans les appartemens, meurent faute d'air et de lumière.

Dans l'intérieur de l'île, il n'existe aucune habitation; mais sur la côte, au

bord des golfes, le pêcheur est venu bâtir sa cabane là où il a pu trouver un peu d'herbe et de gazon. J'avais grande envie de voir ces habitations si pauvres et si isolées; et lorsqu'un jour M. Aall, le digne prêtre de Hammerfest, me proposa de me conduire au-delà de l'île dans une de ses trois paroisses, j'acceptai son offre avec joie.

Nous partîmes à pied un samedi matin avec un jeune Lapon qui devait nous servir de guide et porter nos provisions. Après avoir gravi une première crête de montagnes, nous descendîmes à Ryppefiord, jolie petite baie où un pêcheur a bâti cinq à six cabanes en bois à mesure que la pêche l'enrichissait. C'est un homme intelligent qui a lui-même donné des leçons à son fils et l'a mis en état d'être maître d'école de la paroisse. Il nous conduisit dans une île appelée *Kirkegaardœ* (l'île du Cimetière). C'était là qu'on enterrait autrefois les malfaiteurs et les suicidés. La justice ecclésiastique de cette contrée était plus sévère que la nôtre : elle rejetait ces malheureux hors de la communauté chrétienne; elle les isolait au milieu d'une île déserte. Quelquefois aussi on enterrait là ceux qui étaient morts victimes d'une tempête ou d'un accident. Peu importe, disent les philosophes, dans quel lieu repose notre corps quand l'ame ne l'habite plus; et cependant, j'en suis sûr, bien des étrangers, à qui l'on parlait de cette redoutable île du Cimetière, ont dû frémir à l'idée qu'en faisant naufrage sur la côte, ils pouvaient subir cet ostracisme de la mort, et être enterrés là, loin de leur pays, au sein de l'Océan glacial, seuls avec des hommes marqués pendant leur vie d'une tache honteuse. Le peuple dit qu'autrefois, à certaines époques de l'année, on voyait ces malheureux se lever au milieu de la nuit. Ils erraient sur les rochers au bord de la grève, et l'on distinguait dans l'ombre les blancs replis de leur linceul. Les uns imploraient une barque pour pouvoir s'en aller visiter leur demeure; d'autres mêlaient le cri de leurs remords au gémissement des vagues, au souffle de la tempête. L'un d'eux, un jeune homme (son histoire fut long-temps populaire dans le Nord) avait tué un officier danois qui tentait de séduire sa fiancée. On le voyait apparaître à certains jours, probablement le jour de son crime; et tout seul à l'écart, assis sur une pointe de terre, il demandait que le prêtre vînt bénir la tombe où il ne pouvait dormir, et que sa bien-aimée vînt y jeter quelques fleurs.

L'honnête Norvégien qui nous racontait ces traditions, en savait encore plusieurs autres. Il nous dit aussi que, pendant l'hiver de 1800, à la pêcherie de Lofodden, une nuit, il vit apparaître un homme armé de la tête aux pieds, portant l'étendard anglais d'une main et de l'autre brandissant une épée du côté du Danemark. Il prédit alors qu'il y aurait bientôt une grande bataille entre les Danois et les Anglais. Personne ne voulut le croire; et, l'année suivante, l'amiral Nelson brûlait la flotte danoise dans le port de Copenhague.

De retour sur la côte de Hvalœ, nous continuâmes notre route à travers les rudes aspérités des rocs, les ravins humides et fangeux, les broussailles tortueuses, la neige et les torrens. Le bateau qui devait nous conduire à

Hvalsund nous attendait à Sœholm. A quelque distance de là, nous aperçûmes une tente de Lapons. Ils avaient abandonné dans une île voisine leurs rennes aux soins d'un gardien, et ils étaient venus s'installer là pour pêcher. Leur tente se composait de cinq à six bandes de vadmel vieilles et noircies, posées sur quatre piquets et ouvertes par le haut pour laisser sortir la fumée. Une vieille femme était accroupie auprès d'un foyer, écrasant du sel sur une planche. Les hommes étaient dehors avec leurs robes en peau de rennes, immobiles et apathiques. Du poisson séchait sur des perches à quelques pas d'eux, et des entrailles de poisson jonchaient le sol. En face de leur demeure, de l'autre côté de l'eau, on voyait s'élever une pyramide en pierre. C'était une de ces pierres saintes, une de ces Passe-Vare où les Lapons allaient autrefois offrir des sacrifices. Mais autour de ce lieu vénéré, dont les idolâtres ne s'approchaient que la tête nue et le front incliné, il n'existe plus ni cornes de béliers, ni pieds de rennes, ni rien de ce qu'ils avaient coutume d'immoler au dieu de la chasse et au dieu du tonnerre, à *Sarakka*, la déesse des enfantemens, et à *Jabbe-Akka*, la mère de la mort. Les missionnaires du XVIIIe siècle les ont convertis, et les Passe-Vare n'existent plus que comme des monumens d'une ancienne superstition qui a perdu son empire.

Le soir, après quatorze heures d'une marche pénible et d'une navigation contrariée par le vent, nous arrivâmes à Hvalsund, dans la maison du marchand. Tous ces marchands des petites îles du Nord sont tenus d'héberger les voyageurs, mais ils ont en même temps le droit de se faire payer, et jamais ils ne veulent rien recevoir. Ils ouvrent à l'étranger qui vient les voir leurs armoires et leurs celliers. La maîtresse de maison emploie pour lui ses meilleures recettes de cuisine, la jeune fille tire du buffet la plus belle nappe, et le père de famille apporte sur la table avec un naïf orgueil la vieille bouteille de vin de Porto qu'il réserve pour les grandes occasions. Chacun ainsi s'empresse autour de l'étranger, et, quand il s'en va, on lui tend la main et on le remercie d'être venu.

Hvalsund est une de ces stations de commerce où abordent chaque année quelques *lodie* russes et quelques bateaux, où les habitans des montagnes et des côtes viennent apporter leurs peaux de rennes, leur poisson, et faire leurs approvisionnemens de l'année. En 1763, on y bâtit une chapelle. C'est depuis ce temps le chef-lieu d'une paroisse toute peuplée de Lapons. Le prêtre de Hammerfest y vient trois fois par an célébrer l'office divin. Il envoie un exprès au marchand pour lui annoncer le jour de son arrivée; le marchand l'annonce à un Lapon qui le répète à un autre, et la nouvelle court ainsi à quinze lieues à la ronde, de fiord en fiord, de montagne en montagne, et le dimanche toute la communauté accourt.

Elle était déjà réunie sous nos fenêtres, le matin, quand nous nous éveillâmes. Ceux-ci étaient venus à pied, ceux-là en bateau, et leur physionomie, leur costume, leur attitude, tout dans ces groupes étranges m'offrait un singulier et curieux tableau. Le caractère distinctif de ces assemblées de Lapons,

c'est l'indolence. Les uns se tiennent debout au soleil; d'autres restent assis sur le gazon. Ils restent là des heures entières muets et immobiles. Les plus heureux sont ceux qui ont une vieille pipe et un peu de tabac. En hiver, ils portent de lourdes peaux de rennes sur le corps; en été, des blouses de vadmel (*kofte*) gris ou bleu, surmontées d'un collet orné de broderies en fil rouge, serrées au milieu du corps par une ceinture de cuir et ornées d'un galon de drap rouge et quelquefois d'une lisière à la partie inférieure. Leurs longs cheveux flottent sur leurs épaules, et un bonnet en drap de diverses couleurs, taillé comme une calotte, leur couvre la tête. Ils n'ont ni linge, ni bas; un pantalon étroit descend jusqu'à leurs souliers, et quelques-uns portent de grandes bottes en cuir. Sur la poitrine, ils ont une poche en toile suspendue au cou par un épais cordon, et cachée sous leur blouse. C'est là qu'ils mettent leur bourse, leur tabac, leur cuillère en corne de renne, des aiguilles à coudre, du fil, un briquet et de l'amadou. Le costume des femmes ressemble à celui des hommes. C'est la même blouse sans collet, la même ceinture, et les mêmes souliers en cuir, terminés en pointe et garnis de foin en dedans. Mais leur pantalon ne descend guère que jusqu'aux genoux; le reste de la jambe est caché par les cordons de souliers qu'elles tournent et retournent de manière à en faire une espèce de bas. Leur bonnet est en étoffe de couleur, surmonté, comme celui des femmes d'Islande et de Normandie, d'une pointe pareille à un cimier de casque. Elles portent à leur ceinture leur bourse, leur tabac et tout ce dont elles ont besoin pour coudre. Quelques-unes ont eu la singulière idée d'adjoindre à leur antique costume lapon un fichu d'indienne. C'est une chose horrible à voir que cette étoffe de Mulhouse tombant sur une peau de renne ou sur une blouse de vadmel. Elles ont une prédilection particulière pour tout ce qui ressemble à un bijou. Elles portent à leurs doigts de lourdes bagues d'argent ou de cuivre grossièrement travaillées, et sur leur ceinture des boutons d'argent. La plupart sont laides. Leur type de figure est celui qui a été souvent décrit par les historiens: la face plate, les joues creuses, les pommettes saillantes. Mais elles ne sont ni si laides, ni si petites, ni si sales qu'on l'a dit, et, parmi celles que j'ai vues à Hvalsund, il y en avait plusieurs remarquables par la finesse de leurs traits et la douce expression de leur visage.

Quand le prêtre parut sur le seuil de l'habitation, les Lapons, hommes et femmes, s'approchèrent de lui et vinrent le saluer selon leur coutume nationale, en lui passant la main autour de la taille comme pour l'embrasser. Ils ont pour leur prêtre un véritable attachement et un profond respect. Quand ils lui parlent, ils l'appellent toujours *cher père, excellent père*. Quand il entre dans leur demeure, ils se lèvent aussitôt, le prennent par la main et le conduisent au fond de leur cabane à la place d'honneur. En général, les pauvres Lapons ont été durement calomniés. Les voyageurs qui n'ont fait que voir de loin les sombres demeures où ils vivent, leur ont prêté bien des vices dont ils sont, pour la plupart du moins, très innocens. Il suffit de rester quelque temps parmi eux, de causer avec eux, de les suivre dans les diverses

situations de la vie, pour être touché de tout ce qu'il y a de bon, de simple et d'honnête dans leur nature. J'ai souvent interrogé à ce sujet les hommes qui ont le plus de rapports avec eux, les prêtres, les marchands, les pêcheurs, et il n'en est pas un qui ne m'ait fait l'éloge de leur douceur de caractère et de leur hospitalité. On les accuse seulement quelquefois de s'abandonner avec trop peu de retenue au plaisir de boire, et de montrer trop de méfiance dans leurs relations. Le premier défaut vient de la pauvreté de leur vie, et, quant au second, la nature qui les trompe chaque jour, l'élément rigoureux qui les poursuit sans cesse, ne leur enseignent-ils pas la méfiance, et la supériorité pratique des hommes avec lesquels ils ont un compte à régler ne leur en fait-elle pas une loi?

L'heure de l'office sonna, et nous nous dirigeâmes vers l'église. En un instant la nef fut pleine de Lapons. Le prêtre prêchait dans leur langue, et, quoique son sermon, comme il avait lui-même l'humilité de l'avouer, ne fût ni correctement écrit, ni correctement prononcé, tous l'écoutaient avec attention. Au sermon succéda le chant des psaumes, et la plupart des Lapons avaient leur livre à la main et joignaient leur voix à celles du chœur. Cependant les désirs vulgaires se mêlaient encore à cette pieuse cérémonie. Au beau milieu du chant, je vis une vieille femme traverser la foule et s'approcher d'un homme assis près de la chaire. Elle lui dit quelques mots à l'oreille; alors il tira gravement de sa poche une pipe, la lui donna, et la vieille femme sortit avec un visage radieux.

Dans l'après-midi, il y avait une joyeuse assemblée chez le marchand. Plusieurs dames étaient venues de Hammerfest visiter Hvalsund, et l'on buvait du punch et l'on chantait. Pendant ce temps, les Lapons s'en allaient au magasin, achetant pour quelques sckellings d'eau-de-vie et de tabac, ou implorant un crédit que le prudent caissier ne leur accordait pas sans de longs préambules et de nombreuses restrictions. L'un d'eux, attiré par notre gaieté bruyante, entra dans la maison du marchand et entr'ouvrit doucement la porte du salon. Nous lui fîmes signe de s'approcher. Il vint s'asseoir par terre à nos pieds et écouta. Dans ce moment on entonnait une mélodie tendre et plaintive. Le Lapon baissa la tête et essuya une larme qui coulait sur ses joues. « Oh! me dit-il, quand il s'aperçut que je le regardais, nous ne chantons pas ici, nous, mais nous chanterons au ciel. » Je lui donnai quelques sckellings, et je lui demandai s'il avait beaucoup de rennes et beaucoup de moutons, s'il était riche. « Dieu est riche, répondit-il, mais l'homme est pauvre. » Et, pendant une demi-heure, il entremêla ainsi à sa conversation des paroles bibliques. C'était un Lapon des frontières de la Russie, qui vient à Hvalsund chaque été avec son troupeau et s'en retourne l'automne dans les montagnes. — Où demeures-tu? lui dis-je quand il nous quitta. — Le Lapon, me répondit-il, n'a point de patrie et point de demeure. Il porte sa tente d'un lieu à l'autre; mais, si tu veux venir l'hiver prochain à Kitell, tu demanderas Ole Olssen, et je te recevrai. Le lendemain, au moment où j'allais partir, il vint à moi, et me dit en me présentant une vieille pièce de monnaie norvé-

gienne : « Tu es un bon étranger, toi, tu ne méprises pas le pauvre Lapon. Garde cela pour souvenir de moi et viens me voir à Kitell. Je te dirai comment nous vivons. » Puis il me tendit la main et s'éloigna.

Le prêtre exerce sur toute cette communauté une sorte de juridiction paternelle. C'est lui qui règle les mariages, qui apaise les querelles, qui donne des conseils au père de famille et des encouragemens à l'enfant. Si deux époux ne peuvent s'accorder, ils s'adressent au prêtre. Si deux voisins ont à traiter quelque épineuse question d'intérêt, ils prennent pour arbitre le prêtre; et si le Lapon et le marchand sont mécontens l'un de l'autre, c'est encore le prêtre qui s'interpose entre eux. Le soir, il y avait un procès à juger. Il s'agissait de deux jeunes fiancés qui demandaient à rompre leur contrat. Le jeune homme, séduit par les sept cents rennes de sa future, aurait encore volontiers consenti à ensevelir dans le silence ses griefs; mais la jeune fille avait invariablement pris sa résolution. Les deux partis, accompagnés de leurs témoins, comparurent devant le prêtre, et, quand la fiancée eut déclaré qu'elle voulait redevenir libre, le jeune homme redemanda les présens qu'il lui avait faits. Elle prit une clé cachée sous sa robe, ouvrit une vieille caisse en bois, et en tira une bague d'argent, une ceinture de cuir, ornée de quelques plaques d'argent, et trois mouchoirs d'indienne. Le jeune homme rassembla ces objets, les retourna de tout côté pour voir s'ils étaient en bon état; puis, quand cet examen fût fini, il raconta au prêtre que ses fiançailles lui avaient coûté beaucoup d'argent, que sa fiancée avait bu dix-huit pots d'eau-de-vie, et il demandait 10 dalers (50 fr.) pour s'indemniser de ses dépenses, de ses voyages et de ses chagrins. A cette déclaration inattendue, la jeune Laponne jeta sur lui un regard d'une magnifique fierté, puis elle en appela aux témoins, et il se trouva qu'au lieu de dix-huit pots d'eau-de-vie, l'innocente fille n'en avait bu que trois. Le prêtre lui dit de donner 5 francs à son rigoureux fiancé. Il les reçut avec autant de joie que s'il n'avait pas osé les espérer. Puis, tous deux, à la demande de leur juge, se tendirent la main en signe d'oubli du passé et se séparèrent.

Le lendemain, tous les Lapons étaient retournés dans leurs demeures. Pour nous, nous avions un nouveau voyage à faire. Le pêcheur finnois qui, pendant sept mois de l'année, sert de maître d'école à la communauté, était venu de Rœvsboten, situé à douze lieues de Hvalsund, chercher le prêtre pour administrer les sacremens à sa vieille mère malade. Nous partîmes à midi dans une petite barque montée par trois hommes; le maître d'école nous servait lui-même de pilote. Nous longeâmes la côte occidentale de Hvalœ, et je vis reparaître autour de moi les sites sombres de ces mers du nord, les grands rocs aigus, isolés et debout au milieu des vagues, comme des pyramides au milieu du désert, les montagnes de neige ceignant l'horizon, de temps à autre un coin de terre aride où le pétrel s'arrête dans son vol, comme pour voir de quel côté soufflera la tempête, et de toutes parts une solitude profonde, un silence de mort.

Le soir, des nuages épais s'amoncelèrent autour de nous, l'azur du ciel

disparut, et nous n'entrevîmes plus que les vagues noires et les masses confuses des montagnes qui présentaient dans l'ombre toutes sortes de formes étranges. Il était deux heures du matin lorsque nous arrivâmes à Rœvsboten : le ciel était encore chargé de nuages; mais une clarté rougeâtre se montrait à l'horizon. A la lueur de cette pâle aurore, nous apercûmes, sur une pointe de terre, une tente de Lapons nomades; près de nous, un torrent, et au bord du torrent la cabane de gazon habitée par la vieille femme. — Irons-nous maintenant visiter ta mère ? demanda le prêtre à Per Nilsson, le maître d'école. — Oui, je le désirerais, répondit-il; je sais qu'elle veut te voir dès que tu arriveras. Attends-moi à la porte, je vais lui dire que tu es venu.

Nous restâmes à la porte, tandis que les rameurs tiraient la barque sur la grève. Il faisait froid, humide, et nos manteaux mouillés par le brouillard ne pouvaient nous réchauffer; Per Nilsson revint un instant après appeler le prêtre. Nous le suivîmes en nous courbant jusqu'à terre pour franchir le seuil de son habitation. C'était une pauvre cabane laponne, occupée par deux familles. D'un côté, étaient les peaux de rennes servant de lit; de l'autre, un métier à tisser, quelques sceaux en bois posés sur des planches, une marmite suspendue au-dessus du foyer, rien de plus. Deux femmes, qui avaient revêtu à la hâte leur tunique de vadmel, étaient assises sur leur lit, et, dans un coin obscur, la malade poussait des cris de douleur. Une lèpre incurable lui avait dévoré une partie du palais, et sa voix inintelligible pour tout autre que pour son fils, ressemblait à un râlement de mort. Le prêtre se posa devant son lit, et Per Nilsson lui servit d'interprète. La malheureuse, sentant qu'elle n'avait plus guère de jours à vivre, voulait recevoir aussitôt la dernière communion. Le prêtre prit ses vêtemens, son calice, et commença les prières des agonisans. Comme il craignait de se tromper en parlant une langue qui ne lui était pas familière, il priait en norvégien, et le fils de la malade, la tête inclinée, les mains jointes, traduisait à sa mère mourante les saintes paroles. C'est une scène que je n'oublierai jamais : cette cabane de pêcheur au milieu du désert; cette malade, consolée par la foi dans ses douleurs; ce prêtre avec ses vêtemens sacerdotaux, debout dans l'ombre; un fils traduisant à sa mère les exhortations de l'agonie; deux femmes silencieuses et comme attérées par la douloureuse majesté de ce tableau; auprès d'elles, un jeune enfant endormi dans son ignorance; nulle étoile au ciel; nulle autre clarté dans cette retraite obscure qu'un rayon pâle de la lune descendant par le toit; le vent sifflant sur les vagues de la mer, et le torrent aux flots orageux grondant à côté de nous; c'est tout ce que j'ai vu dans ma vie de plus terrible et de plus imposant.

Quand la cérémonie fut achevée, la malade remercia Dieu et s'endormit. Per Nilsson nous mena dans une espèce de hangar où il renfermait ses provisions. Il étendit quelques peaux de rennes sur le plancher; nous nous couchâmes là-dessus, et nous dormîmes d'un profond sommeil. Quelques heures plus tard, quand Per Nilsson ouvrit la porte, le prêtre lui demanda com-

ment se trouvait sa mère. — Elle va bien, dit-il; tes prières l'ont fortifiée et réjouie; elle est assise dans son lit et voudrait te voir. — Nous rentrâmes dans la cabane, et tandis que le digne pasteur portait encore une consolation dans le cœur de la malade, les deux autres femmes préparaient notre déjeuner. La première faisait bouillir du poisson dans la marmite qui avait servi la veille à cuire des plantes marines; la seconde pétrissait sur une planche des galettes de farine d'orge qu'elle rôtissait ensuite au moyen d'une pierre plate posée sur le feu. Un enfant nous apporta la marmite en plein air et mit une douzaine de galettes sur le gazon. Nous n'avions ni assiettes, ni fourchettes, nous pêchâmes avec la pointe d'un canif les queues de poisson qui flottaient dans l'eau, et puis nous allâmes boire au torrent, et la nouveauté de ce déjeuner nous fit oublier ce qu'il avait de peu confortable. Pendant ce temps, nos rameurs mangeaient une espèce de gruau composé d'huile et de foie de poisson. Quand ils eurent achevé ce triste repas, dont l'aspect seul me causait un profond dégoût, nous demandâmes à partir. Mais le bon Per Nilsson, qui devait encore être notre pilote, était retenu tantôt par sa mère, tantôt par sa femme; puis il allait se promener sur la grève, tenant un enfant de chaque main, et, lorsque nous regardions du côté du bateau, il regardait sournoisement d'un autre côté. Enfin il s'arracha à son foyer et à ses affections; il dit adieu à l'un, à l'autre, et rama bravement pendant huit heures pour nous reconduire sur le sol de Hvalœ.

V.

LE CAP-NORD.

De Hammerfest au Cap-Nord il n'y a guère qu'une trentaine de lieues, et de tous les habitans de la ville, le prêtre est le seul qui ait été voir cette dernière limite de l'Europe. Le voyage n'est cependant ni aussi pénible, ni aussi dangereux, que certains touristes l'ont dépeint. Nous l'avons fait en trois jours; d'autres l'ont fait en moins de temps encore. Mais il est vrai de dire qu'autour de ces rochers qui forment la pointe du cap la mer est rarement calme. Même quand le vent se tait, les longues vagues de l'Océan glacial roulent avec fracas, comme si elles étaient encore soulevées par l'orage de la veille, et la côte est hérissée de brisans, où les flots impétueux se précipitent avec un rugissement pareil au bruit du tonnerre. Là, si l'on est surpris par l'ouragan, nul asile ne s'offre à la barque fragile, nulle terre ne la protége, et, si le vent contraire persiste, l'excursion de trente lieues peut durer trente jours.

Pour moi, dès mon arrivée en Finmark, j'avais regardé ce voyage au Cap comme le terme obligé d'un séjour dans le Nord. Tandis que je faisais mes préparatifs, un de mes compatriotes arriva à Hammerfest, et nous résolûmes de partir ensemble. Le bateau était amarré dans le port, les matelots avaient déjà revêtu leurs tuniques de cuir et leurs longues bottes; mais le vent du nord soufflait avec violence. Il était impossible de mettre à la voile ou de ramer. Nous restâmes ainsi toute une semaine, regardant à l'horizon et consultant les nuages. Enfin il s'éleva une légère brise d'ouest, et nous nous embarquâmes.

Toute cette mer est parsemée d'îles arides, habitées seulement par quelques familles de pêcheurs, visitées par les Lapons, qui y conduisent leurs rennes au mois de mai, et s'en retournent au mois de septembre. Le nom de ces îles indique leur nature. C'est l'île de la baleine, de l'ours, du renne, du goëland : *Hvalœ*, *Biœrnœ*, *Rennœ*, *Maasœ*. De longues bandes de neige les sillonnent toute l'année, et des brouillards épais voilent souvent leurs sommités.

Au-delà de Maasœ, les îles cessent du côté du nord; on entre dans la pleine mer, et bientôt on aperçoit les trois pointes de Stappen, qui s'élèvent comme trois obélisques au milieu de l'Océan. Celle du milieu, plus haute et plus large que les deux autres, avait frappé les regards des Lapons; ils la saluaient de loin comme une montagne sainte, et venaient sur sa cime offrir des sacrifices. Autrefois il y avait là quelques habitations; il y avait aussi une église à Maasœ. Quand Louis-Philippe fit le voyage du Cap-Nord, il s'arrêta une nuit chez le sacristain de Maasœ, une autre chez un pêcheur de Stappen. Son voyage dans le Nord a déjà passé à l'état de tradition populaire. Les pêcheurs se le sont dit l'un à l'autre, les pères l'ont répété à leurs enfans, et les naïfs chroniqueurs de cette odyssée royale n'ont pu s'en tenir à la simple réalité; ils l'ont agrandie et brodée selon leur fantaisie. On raconte donc qu'une fois il arriva ici des contrées du sud, de ces contrées merveilleuses où les arbres portent des pommes d'or, un grand prince, qui cachait, comme dans les contes de fées, son haut rang et sa fortune sous le simple habit de laine norvégien. D'abord on le prit pour un étudiant curieux qui cherchait à s'instruire en parcourant le pays, ou pour un marchand qui voulait connaître l'état de la pêche de Lofodden, d'autant qu'il était doux, honnête, et nullement difficile à servir. Mais bientôt on reconnut que c'était un personnage de distinction, car il avait avec lui un compagnon de voyage (M. le comte de Montjoye) qui ne lui parlait jamais qu'en se découvrant la tête, qui couchait sur le plancher tandis que le prince couchait dans un lit. Une fois, la femme d'un paysan chez lequel les deux voyageurs avaient passé la nuit, entra dans leur chambre au moment où ils s'habillaient, et elle vit que, sous son grossier vêtement de *vadmel*, le prince avait un habit de fin drap, tout couvert de croix et d'étoiles en diamans.

On dit aussi qu'une vieille Norvégienne, à qui il avait fait l'aumône, lui

dit en lui prenant la main pour le remercier : « Les gens de ce pays te regardent comme un de ces voyageurs que nous voyons quelquefois passer; mais moi, je sais bien que tu es plus grand que le *Fogde* et l'*Amtimand* (1), et même que l'évêque de Drontheim. Je sais que tu es un prince, et, vois-tu ? la vieille Brite ne ment pas, tu seras roi un jour. »

A l'époque où Louis-Philippe voyageait dans ces contrées si peu connues, il n'avait point d'habit de drap fin sous sa blouse de *vadmel*, point de croix de diamans sur la poitrine. Le désir de voir, d'observer, de s'instruire, lui avait fait entreprendre avec de faibles ressources cette longue et difficile excursion. Il venait de son collége de Reichenau, n'emportant pour toute fortune qu'une modique lettre de change sur Copenhague; et, quand la bonne Brite lui prédit qu'il deviendrait roi, le prince dut lui répondre par un singulier sourire d'incrédulité. C'était en 1795; on ne songeait guère alors à faire des rois en France.

L'église de Maasœ a été transportée à Havsund; le sacristain est mort, le pêcheur a émigré, et les deux îles sont désertes. Sur toute la côte de Finmark, on pourrait citer plusieurs de ces émigrations produites seulement par le défaut de bois. Quand le Norvégien va s'établir au bord de la mer, il cherche une baie qui ne soit pas trop éloignée des bouleaux; mais, si les Lapons arrivent là en été, ils ravagent sa chétive forêt, ils coupent l'arbre par le milieu, et cet arbre ne repousse plus. Au bout de quelques années, le pauvre pêcheur, surpris par la disette de combustible, est forcé de fuir le sol où il avait bâti sa demeure. Il dit adieu à ses pénates, et s'en va chercher ailleurs un lieu moins dévasté. Parfois aussi toute sa famille s'éteint sur le roc désert qu'elle occupait; sa frêle cabane tombe en ruine, et personne ne songe à en recueillir les débris ou à l'habiter.

En face de Stappen nous voyons s'élever une longue côte rocailleuse, coupée par une baie profonde, et projetant de toutes parts des lignes irrégulières, des cimes aigues : c'est l'île qui porte à son extrémité le Cap-Nord. On l'a nommée l'île Maigre; on aurait pu dire l'île Désolée; c'eût été plus juste encore.

A Giestvœr, dans ce golfe ouvert au milieu des écueils, il y a pourtant encore une habitation et un marchand, le dernier marchand du Nord. Nos matelots ne l'avaient appris que par tradition, et nous errâmes sur les vagues, tantôt à l'est, tantôt à l'ouest, cherchant le haut d'un toit, et ne rencontrant partout que des pointes de roc. Enfin, nous aperçûmes les mâts d'un bâtiment russe qui avait jeté l'ancre au fond de la baie; ils guidèrent notre marche. A côté du bâtiment était une cabane en bois servant de magasin, et rien de plus. Mais plus loin, derrière un amas de rochers couverts de plantes marines et de mousse, on voyait un nuage de fumée qui fuyait le long de la montagne. C'était la demeure du marchand, une pauvre de-

(1) Les deux fonctionnaires supérieurs de la province.

meure, où toute une famille se resserre péniblement pour laisser un peu de place au voyageur; à côté, une maison plus chétive encore, où l'on trouve quelques flacons d'eau-de-vie, quelques sacs de farine, du fil et du cuir : c'est la boutique. Près de là, deux cabanes en terre, habitées par des pêcheurs, et tout autour, les rocs nus, les aspérités sauvages, l'aridité, le silence du désert et l'Océan glacial. L'été, il arrive ici une douzaine de petits navires russes qui viennent chercher du poisson, car il y a sur la côte des pêcheries abondantes. Les premiers apparaissent au mois de juin, et les plus tardifs s'en vont au mois de septembre. A partir de cette époque, les habitans de Magerœ ne voient plus aucun étranger et n'entendent plus aucune nouvelle. Le reste du monde est clos pour eux. La vague gémit sur leur rivage, l'orage gronde sur leur tête, et la nuit les enveloppe.

Cependant, quand nous fûmes près de l'habitation, la mère de famille vint à nous avec un front riant, et deux jeunes filles à l'œil bleu, aux cheveux blonds, nous tendirent cordialement la main en nous disant : « Soyez les bien-venus! » Pour ces malheureux jetés ainsi à l'extrémité du globe, isolés du reste des hommes, l'étranger inconnu qu'un bateau amène sur leur plage lointaine n'est pas un étranger. C'est un hôte aimé qui leur apporte un rayon de vie dans leur froide solitude; et, quand la digne femme du marchand venait nous demander ce que nous désirions, il y avait dans son regard une sorte de sollicitude pleine de douceur, et quand Marthe et Marie, ses deux filles, passaient devant nous, leurs yeux bleus et leurs lèvres innocentes nous souriaient comme si elles eussent vu en nous des frères.

Bientôt la chambre que nous devions occuper fut prête, la table nettoyée et couverte d'une nappe blanche. Nous avions apporté avec nous des provisions de voyage, mais la bonne Mme Kielsberg était là qui épiait nos désirs et courait avec empressement, tantôt à son armoire, tantôt à la cuisine, chercher ce dont nous avions besoin. Jamais l'hospitalité norvégienne ne m'a plus touché. La pauvre femme ne pouvait placer devant nous ni linge damassé, ni couverts d'argent; mais elle nous apportait sa dernière assiette et sa dernière goutte de crême. Après avoir récapitulé dans sa tête toutes ses richesses, elle prit une clé qui pendait à sa ceinture, ouvrit un buffet et en tira un flacon de liqueur qu'elle gardait pour les grands jours de fête. Hélas! c'était la bouteille d'huile de la veuve, et j'aurais voulu avoir la puissance du prophète pour la remplir sans cesse.

Tandis qu'elle restait là, occupée à nous servir, je l'interrogeais sur le passé, et elle me racontait sa vie, comment elle avait vécu jeune fille au milieu de ses parens à Drontheim, et comment elle avait quitté cette ville qui lui semblait une grande ville pour venir habiter cette solitude. « Il y a de cela vingt ans, disait-elle; mon mari, trouvant trop de concurrence ailleurs, avait sollicité le privilége de Giestvœr. Il me demanda s'il ne m'en coûterait pas trop de me séparer du monde où j'étais habituée à vivre. Mais moi, je lui répondis que je le suivrais avec joie partout où il irait. Nous étions jeunes alors, et

nous faisions de beaux projets; nous espérions pouvoir, au bout de quelques années, vendre notre établissement et retourner à Drontheim avec nos enfans. Nous arrivâmes dans cette île où il n'y avait rien qu'une cabane de pêcheur. Nous bâtîmes cette maison que vous voyez, le magasin, l'étable, et d'abord tout parut répondre à nos vœux. Je passai des années de joie dans cette pauvre demeure. Mais bientôt une longue suite de malheurs vint détruire toutes nos espérances, et maintenant je ne demande plus à m'en retourner dans le monde où j'ai vécu, dans la ville où je suis née. Maintenant mes parens sont morts, sans que j'aie pu les embrasser une dernière fois; mon mari est malade, et mon fils s'est noyé l'automne dernier à la pêche. » En prononçant ces mots, sa voix trembla; ses deux filles, qui la virent prête à pleurer, se suspendirent à son cou, et ses larmes s'arrêtèrent sous leurs baisers.

Pendant qu'elle s'abandonnait ainsi à ses souvenirs, minuit sonnait à la pendule enfumée de notre chambre, et, à cette heure où l'ombre enveloppait les contrées méridionales, notre ciel du nord s'éclaircit. Le soleil qui n'avait pas paru de tout le jour projeta une lueur pâle à l'horizon. La brume qui inondait la vallée se leva de terre et s'entr'ouvrit; les nuages, chassés par le vent, se déchirèrent sur le flanc des montagnes et s'enfuirent. A travers leurs crevasses, on voyait poindre des teintes bleuâtres, des cimes dentelées. La mer et les rochers se découvraient peu à peu à nos regards dans toute leur étendue. C'était comme une décoration de théâtre au lever du rideau. La brise venait du sud; elle devait nous conduire en peu de temps au Cap-Nord. Nous appelâmes nos matelots qui s'apprêtaient déjà à dormir; mais, en leur donnant une ration d'eau-de-vie, nous leur fîmes oublier le sommeil. Ils hissèrent gaiement la voile et nous partîmes.

De Giestvœr au Cap-Nord, on compte environ cinq lieues. Au sortir de la baie, on ne voit plus à gauche que la pleine mer et à droite la côte de l'île. C'est une haute muraille formée de couches perpendiculaires, rongées, broyées par les vagues et par les orages, et sillonnées de distance en distance par les torrens de neige. A sa sommité, on n'entrevoit ni plantes, ni arbustes, et sa base est hérissée de brisans où les vagues même, par un temps calme, bondissent, écument et se brisent avec colère. Du côté du sud, un rayon de lumière s'étendait comme un bandeau de pourpre à l'horizon. Mais ici tout était noir, la mer, les rocs et les cavités creusées par les flots dans le flanc des montagnes. Nulle autre voile que la nôtre ne flottait dans l'espace. Nul vestige humain ne se montrait à nos yeux. On ne voyait que la mouette perchée sur la pointe de l'écueil et le pélican noir qui levait son grand cou au-dessus de l'eau comme pour regarder quels étaient les téméraires qui venaient le troubler dans son sommeil.

Après avoir longé pendant plus d'une heure ce boulevart de rochers, notre pilote nous montra une sommité plus large, plus élevée que les autres, et qui s'avançait plus au loin dans la mer. C'était le Cap-Nord. Il ressemble à une

grande tour carrée, flanquée de quatre épais bastions. C'est la tour au pied de laquelle les vagues s'épuisent en vains efforts ; c'est la citadelle de l'Océan. Du côté de l'ouest et du nord, il était impossible d'y aborder. Nous ne voyions partout qu'une chaîne d'écueils et un rempart escarpé s'élevant à pic du sein de la mer. Notre guide nous fit doubler sa pointe, et nous entrâmes dans une petite baie creusée au milieu de la montagne. Là nous fûmes surpris par un singulier point de vue. Devant nous était une enceinte de rocs partagés par larges bandes comme l'ardoise, ou broyés comme la lave; au milieu l'eau de la baie verte et limpide, abritée contre les vents, unie comme une glace; et sur la rive de ce port paisible, au pied des cimes nues et escarpées, un lit de fleurs et de gazon, et un ruisseau d'argent fuyant entre les blocs de pierre. Sur ses bords fleurissait le *vergissmeinnicht* aux yeux bleus, la renoncule à la tête d'or, le géranium sauvage avec sa robe violette et ses feuilles veloutées, le petit œillet des bois, et, un peu plus loin, de hautes tiges d'angélique cachaient, sous leurs larges rameaux, des touffes d'herbe. Je ne saurais dire l'effet que produisit sur moi cette végétation inattendue. C'était comme un dernier rayon de vie sur cette terre inanimée, comme un dernier sourire de la nature dans l'aridité du désert.

Tandis que nos matelots couraient aux plantes d'angélique, dont ils faisaient d'amples provisions, je me penchais sur le sol humide pour entendre le murmure du ruisseau tombant par petites cascades d'une pierre à l'autre, filtrant à travers les pointes d'herbe et courant sur la grève. Je regardais ces jolies fleurs bleues, mollement épanouies, et ma pensée s'en allait bien loin d'ici chercher dans nos vallées des fleurs semblables. Puis, en restant là, il me venait de singulières réflexions. Je me disais que cette eau fraîche et pure qui courait follement dans les vagues amères de l'Océan ressemblait à ces intelligences chastes et candides qui vont se perdre dans le tourbillon du monde, et ces fleurs solitaires, écloses au bord de la mer Glaciale, étaient pour moi comme ces douces pensées d'affection qu'une ame fidèle conserve au sein d'une société refroidie par l'égoïsme. J'avoue que ces réflexions et plusieurs autres encore, dont je fais grace au lecteur, étaient peu à l'avantage du monde. Mais où serait-il permis d'enfanter de sombres rêveries, si ce n'est au Cap-Nord?

Je fus tiré de mes monologues misanthropiques par la voix de mon compagnon de voyage, qui me montrait la cime de la montagne et s'élançait sur les pointes de rochers. Cette montagne n'a pas plus de mille pieds de hauteur; mais elle est droite, raide et difficile à gravir. Ici on rencontre un amas de pierres broyées qui se détachent du sol et roulent en bas quand on y pose le pied; là des bandes de mousse humide où l'on glisse sans rencontrer aucun point d'appui, ou de larges masses de rochers auxquelles il faut se cramponner avec les mains pour pouvoir les franchir.

Après avoir quitté les tiges d'angélique et les touffes de fleurs, on n'aperçoit que de frêles bouleaux courbés jusqu'à terre, et étendant autour d'eux, dans une sorte de convulsion, leurs rameaux débiles comme pour chercher

un peu de sève et de chaleur. Plus haut, ces plantes même disparaissent. On ne trouve plus qu'un sol nu ou chargé de neige.

Le sommet de la montagne est plat comme une terrasse, couvert d'une terre jaunâtre parsemée çà et là de mousse de renne et de morceaux de quartz d'une blancheur éclatante. Nous courûmes avec une joie d'enfant sur ce vaste plateau, car nous venions d'atteindre le but de nos vœux et de nos efforts. Tantôt nous nous penchions sur la crête du roc pour mesurer de l'œil la profondeur de l'abîme, et entendre la vague fougueuse gémir sur les écueils. Tantôt nous cherchions dans le lointain une habitation humaine, et de toutes parts nous ne voyions que la terre dépeuplée. Puis tout à coup saisis par l'enchantement de cette grave nature, nous restions là, debout, immobiles et pensifs, contemplant le spectacle étalé sous nos yeux. A notre droite s'élevait la terre ferme, le Nordkyn, la dernière pointe de l'Europe; à gauche, une longue ligne de montagnes échancrées et couvertes de vapeurs, et devant nous, la mer Glaciale, la mer sans bornes et sans fin : *boundless, endeless* (1), l'immensité. A l'est, le soleil déployait encore son disque riant, et jetait un sillon doré sur les vagues; mais, au nord et au sud, les nuages, repoussés un instant par le souffle du matin, se rapprochaient l'un de l'autre et pesaient comme une masse de plomb sur l'Océan. C'était la nuit d'Israël avec la colonne de feu, le chaos avec le rayon de lumière céleste, et l'idée de la solitude lointaine où nous nous trouvions, l'aspect de cette île jetée au bout du monde, le cri sauvage de la mouette se mêlant aux soupirs de la brise, au mugissement des ondes, tous les points de vue de cette étrange contrée et toutes ces voix plaintives du désert, nous causaient une sorte de stupeur dont nous ne pouvions nous rendre maîtres. Ceux qui ont vu les forêts vierges de l'Amérique ont peut-être éprouvé la même émotion. Ailleurs, la nature peut ravir l'ame dans la contemplation de ses magnifiques beautés; ici elle la saisit et la subjugue. En face d'un tel tableau, on se sent petit, on courbe la tête dans sa faiblesse, et si alors quelques mots s'échappent des lèvres, ce ne peut être qu'un cri d'humilité et une prière.

Descendre du haut du Cap-Nord était plus difficile encore que d'y monter. Nous ne pouvions nous tenir debout sur les pentes de mousse glissantes et les tables de roc perpendiculaires. Il fallait nous asseoir sur le sol et nous traîner à l'aide de nos mains. Si nous faisions un faux pas, nous courions risque de nous précipiter dans la vallée, et si nous heurtions trop fortement un bloc de pierre détaché du sol, il roulait avec fracas le long de l'étroit sentier et pouvait atteindre, dans sa chute, ceux qui nous précédaient. Mais, après deux heures de marche, toute la caravane remonta saine et sauve à bord du bateau. Par un bonheur insigne, au moment où nous tirions notre ancre de fer amarrée aux pierres de la grève, le vent tournait à l'est. On eût dit que nous l'avions acheté, comme les voyageurs d'autrefois, de quelque sorcier lapon, tant ce changement de direction venait à propos.

(1) Byron, *Child-Harold.*

En arrivant à Giestvœr, nous trouvâmes toute la famille du marchand réunie pour nous attendre. Marthe et Marie avaient revêtu leur robe neuve, leur tablier de couleur, et le bonnet à rubans bleus qu'elles ne portent qu'aux jours de fête. Dans notre modeste chambre, leur mère avait placé sur la table la jatte de lait que ses vaches venaient de lui donner, et l'on avait préparé avec beaucoup de soin deux lits de plumes pour nous reposer de nos fatigues. Mais nous connaissions déjà trop les contrées du Nord pour ne pas profiter du vent capricieux qui promettait alors d'enfler notre voile, et nous dîmes adieu à regret à cette maison hospitalière où nous avions été reçus avec tant de cordialité. — Adieu pour toujours, murmura Mme Kielsberg en nous serrant la main. — Oh! non pas pour toujours, s'écrièrent ses enfans. La bonne mère secoua la tête et ne répondit rien. Les jeunes filles s'avancèrent sur la pelouse pour nous saluer encore. En observant cette attitude silencieuse de la mère et celle de ses enfans, il me semblait voir l'expérience triste qui se souvient du passé et l'espérance aventureuse qui regarde vers l'avenir.

Le soir, nous nous arrêtâmes à Havsund. C'est un détroit riant, bordé par deux collines couvertes de verdure. Sur l'une de ces collines s'élève la maison du prêtre de Hammerfest, qui vient ici deux fois par an passer quelques semaines; sur l'autre, l'église nouvellement bâtie et la demeure du marchand avec ses magasins. La terre ne porte ni plantes potagères, ni arbres; les nuits d'hiver y sont aussi longues, aussi obscures qu'au Cap-Nord; mais les observations de température, faites sous la direction de M. Parrot, professeur à Dorpat, présentent ici un résultat curieux. Au mois d'août, le thermomètre ne s'élève pas à plus de dix degrés. Au mois de janvier, par les plus grands froids, il ne descend pas à plus de douze. L'hiver dernier, on en compta une fois treize, mais c'était un évènement extraordinaire. La côte est fort peu habitée, et l'intérieur des montagnes est complètement désert. Toute la paroisse, qui s'étend à plus de vingt lieues de distance, ne renferme que trois cent soixante Lapons et cent vingt Norvégiens. Mais, au mois de mai, un grand nombre de bateaux de Norland, Helgeland et Finmark, se rassemblent dans les environs pour pêcher, et une douzaine de bâtimens russes viennent ici, chaque année, prendre une cargaison de poisson.

Le marchand de Havsund est un homme riche et habile. Dans l'espace de quelques années, il a construit des magasins, il a fondé une fabrique d'huile de poisson. Sa maison, dont il a été lui-même l'architecte, est bâtie avec élégance et ornée avec goût. Tout cela lui donne une satisfaction de propriétaire dont il aime à jouir devant ses hôtes. Il nous promena du comptoir au salon, et à chaque pas il nous regardait comme pour saisir sur nos lèvres une exclamation et dans nos yeux un sentiment de surprise. Mais ceci n'était encore que le prélude de son triomphe. Le soir, tandis que nous étions à table, il s'approche mystérieusement de la pendule dorée, dont il venait d'enlever le globe; il tire un ressort, et ne voilà-t-il pas que la magique pen-

dule se met à jouer un air de *Fra Diavolo!* Non, je n'oublierai jamais le regard tout à la fois triomphant et inquiet, le regard scrutateur qu'il jeta sur nous au moment où l'on entendit résonner les premières notes de musique. Si, alors, nous avions voulu commettre un meurtre moral, nons n'aurions eu qu'à montrer aux yeux de notre hôte un visage indifférent. Mais nous ne fûmes pas si cruels, nous applaudîmes à la féerie de sa pendule, et, par reconnaissance, il vida un grand verre de vin à la prospérité de notre pays. Ce toast, dont nous le remerciâmes avec sincérité, n'était que le commencement d'une horrible trahison. Le malheureux partit de là pour entamer une dissertation politique, dans laquelle il passa en revue toute l'Europe. En vain je me débattis contre le piége perfide qu'il venait de me tendre; en vain j'essayai de le ramener à sa nature d'habitant de Havsund; tous mes efforts furent inutiles. Quand je lui parlais des Lapons, ses voisins, il suivait l'armée de don Carlos en Espagne; quand je lui demandais quel avait été le produit de la pêche dans les années dernières, il énumérait le budget de l'Angleterre. Je vis que la lutte était impossible. Je courbai la tête comme un martyr, et j'écoutai patiemment jusqu'à ce qu'il lui plût de mettre fin à ses digressions. Mais, le lendemain, il m'attendait déjà de pied ferme, et je n'échappai que par la fuite au développement d'une nouvelle théorie. Bon Dieu! me disais-je en reprenant la route de Hammerfest, où faudra-t-il donc aller pour éviter la politique, si elle doit nous poursuivre jusqu'au 71e degré de latitude?

Hammerfest, 10 août.

X. Marmier.

VOYAGEURS

ET

GÉOGRAPHES MODERNES.

I.

M. ADRIEN BALBI.

Quelque vaste que soit le champ des sciences qui relèvent uniquement de la pensée, il est facile de s'assurer, après un examen attentif, que les anciens l'avaient déjà foulé dans bien des sens et que les modernes n'en ont guère reculé les limites. En métaphysique et en morale, par exemple, ne semble-t-il pas que tout ce qu'il y avait de pertinent à dire ait été dit en des siècles plus philosophiques que les nôtres, et n'est-il pas évident que, si l'on voulait interroger avec quelque soin les origines de nos spéculations actuelles, des plus téméraires comme des plus timides, on retrouverait, en remontant les âges, les preuves de leur filiation et les traces de leur généalogie? Peu de noms récens, peu d'idées nouvelles sortiraient intacts de cette recherche d'une paternité antérieure, et l'on pourrait inscrire tout d'abord, sur cette table ontologique, les Orientaux avant Pythagore et Pythagore avant Spinosa, Pyrrhon avant Bayle, Parménide

avant Emmanuel Kant, Épicure avant Helvétius, Platon avant saint Augustin, Zénon avant saint Bernard, et Lucien avant Voltaire. Ainsi, chaque penseur aurait son ascendant direct, et, quant aux écoles, si méritantes que soient celles d'Écosse et d'Allemagne, il serait injuste d'oublier qu'elles sont venues vingt siècles plus tard que les trois grandes écoles grecques, l'Académie, le Lycée et le Portique. D'où l'on peut conclure que la philosophie moderne, fille vivante de la tradition, a presque tout emprunté à l'antiquité, tout, excepté la croix et la ciguë.

Mais, s'il en est ainsi pour les sciences qui procèdent de la réflexion pure, il en est autrement de celles qui s'appuient sur l'observation extérieure. Ces dernières, nos aïeux n'avaient pas mission pour nous les livrer toutes faites, car c'est le temps qui les fonde et qui les agrandit. On peut, dans le monde des idées, nier la perfectibilité; dans le monde des faits, il est impossible de la méconnaître. Ici le progrès est évident, continu, quotidien; il se touche au doigt, il se suppute, il se mesure, il devient une vérité mathématique. C'est le cas où se trouvent les sciences physiques et naturelles; c'est celui de la géographie surtout. La géographie est une science née d'hier; elle s'est construite de nos jours et sous nos yeux : sa tradition sérieuse remonte à peine à trois cents ans. L'antiquité n'en connaissait guère que les aspects fabuleux et naïfs, et, si nous ne craignions pas d'encourir le reproche fait aux enfans de Noé, nous pourrions rire, sur ce point, de la nudité paternelle. Rien n'est plus bouffon que cette cosmographie où le ciel repose sur des colonnes dont Atlas est le gardien; rien n'est plus curieux que ces périples de navigateurs qui emploient deux ans à traverser la mer Égée au milieu d'enchantemens sans nombre. Ce sont là des rêves de poètes, ce n'est point une géographie.

Certes, pour en créer une, ce n'était ni la force, ni l'étendue qui manquaient au génie antique, c'était la base même de la science, la récolte des faits. Cette récolte devait être l'œuvre des siècles, et ici l'intuition ne pouvait pas suppléer la découverte. Long-temps avant que le globe eût obéi à la main patiente qui le dompte, la pensée qui a des ailes avait pu visiter les sphères idéales; mais l'observation qui va lentement, soit qu'elle chemine le bâton du voyageur à la main, soit qu'elle ouvre la voile du navigateur à des vents capricieux, avait besoin, pour étendre sa sphère d'action, qu'on lui rendît les mers plus sûres et les continens plus praticables. La civilisation lui devait des routes, la science des instrumens nautiques; c'est là ce qui a retardé son avénement. Il a fallu que peu à peu l'as-

trolabe remplacât le gnomon, cet agent imparfait des mesures astronomiques, et que la boussole offrît, sur l'immensité liquide, des points de repère plus sûrs que les chanceux relèvemens d'une constellation polaire. Ce progrès s'est continué sous nos yeux par le chemin de fer dans la viabilité terrestre, et par la vapeur dans la navigation maritime : le chronomètre, ce dernier mot du calcul horaire, complète le lot de notre temps. Qui sait ce que les aérostats réservent à l'avenir ?

Si les instrumens concouraient ainsi, par une amélioration graduelle, à l'établissement de la géographie, les évènemens historiques ne la servaient pas moins. Tout lui était bon : les conflits de races, les chocs de peuples, les invasions de barbares, la conquête, la propagande. Elle profitait tout autant des désastres de la guerre que des loisirs de la paix, et butinait dans les palais comme sur les décombres. Voir, pour elle, c'était savoir ; le mouvement était son ressort, la locomotion son génie. Peu lui importaient les symboles, les couleurs, les bannières ; elle s'associait à toutes les causes sans les juger, elle se mêlait à toutes les luttes sans en partager les passions. Prompte à se transformer, elle fut, ainsi et successivement, commerçante avec les Phéniciens, poétique avec les Grecs, guerrière avec les Romains, inculte avec les Barbares, religieuse avec les croisés. Un jour, à la suite des fils de l'Islam, elle sortait des déserts arabiques, longeait le littoral de l'Afrique septentrionale, et venait planter sa tente aux pieds des Pyrénées ; un autre jour, sur la foi d'un pressentiment, elle s'embarquait avec Colomb et aventurait son premier enjeu dans une loterie qui devait lui rapporter deux mondes. Tantôt elle s'inspirait du génie catholique de l'Espagne qui cherchait, au-delà des mers, des ames à conquérir ; tantôt elle s'identifiait au génie commercial de l'Angleterre, qui voyait, sur tout le globe, des colonies à fonder. Point d'exclusion, point de fierté chez elle : que l'on fût un grand guerrier comme César, ou un pauvre moine comme Rubruquis, un historien éloquent comme Polybe, ou un conteur naïf comme Marco-Polo, un infidèle comme Aboul-Feda, ou un saint missionnaire comme le père Verbiest, la géographie, curieuse seulement de faits, se préoccupait peu des personnes ; elle suivait d'un œil aussi bienveillant l'étape pénible du pèlerin isolé que la marche triomphante des escadres qui la promenaient autour du monde comme une reine. C'était par-dessus tout une science collective, qui frappait à toutes les portes et recevait de toutes les mains, afin d'élever ce monument auquel chacun devait apporter sa pierre,

sans que personne fût autorisé à lui donner son nom. Cette phase d'élaboration patiente a été longue; elle se poursuit de nos jours, elle ne s'achèvera qu'après nous. Mais le gros de la moisson est évidemment recueilli, et, pour en reconnaître la richesse, il importe peu qu'une centaine de gerbes reposent encore, éparses et oubliées, dans les mille sillons de la plaine.

COUP D'OEIL HISTORIQUE.

Pour simplifier l'histoire de la géographie, il faut scinder les temps en deux parts fort inégales, mettre d'un côté cinquante-cinq siècles, de l'autre trois. Avant et après Colomb, telles sont les divisions naturelles de la science. Dans la première époque, la géographie est à l'état d'enfance; elle semble honteusement confinée dans un coin de la terre, elle bégaie, elle se berce de contes; dans la seconde, elle grandit, comme par un prodige soudain, et s'empare du globe d'une main virile. Ainsi font, au dire des naturalistes, certains aloës qui, long-temps étiolés et rabougris, retrouvent, à un instant donné, tout l'arriéré de leur puissance végétative et croissent de plusieurs pieds en vingt-quatre heures.

Que de temps il a fallu pour fonder une géographie mathématique qui méritât ce nom? Nos aïeux ont vécu trente-six siècles sans se douter de la sphéricité de la terre, ce principe que comprennent aujourd'hui les enfans. On lit bien dans les vedas hindous que l'univers a la forme d'un œuf; mais, quand les mêmes livres parlent de notre globe, ils le dépeignent comme une montagne qui a perdu son équilibre, et qu'un dieu, transformé en tortue, soutient sur sa carapace. Les Égyptiens, trop vantés pour leurs connaissances astronomiques, n'en savaient guère plus que l'Indé sur les phénomènes terrestres. Les Grecs même, qui semblent avoir concentré chez eux les rayons de ces civilisations éparses, les Grecs ne se montrèrent d'abord ni observateurs plus intelligens, ni géomètres plus précis. Homère fait de la terre un disque qu'entoure le fleuve Océan; Thalès en fait une ellipse, Hérodote une plaine, Anaximandre un cylindre, Leucippe un tambour, Héraclide un bateau. Chacun énonce ainsi son hypothèse, jusqu'à ce qu'Eudoxe de Cnide, selon les uns, Philolaüs de Crotone, suivant les autres, se soit déclaré pour la forme sphérique. Dès-lors ce système prévaut; Aristote lui donne l'autorité d'un fait, Possidonius et Eratosthène s'en appuient dans leurs mesures terrestres; Hipparque, Pline et Strabon en font sortir des déductions fécondes; enfin Ptolémée, père de la géographie mathématique chez

les anciens, couronne cette série de travaux par une théorie céleste, paradoxe immense qui a eu la vertu de durer quatorze siècles.

Dans la géographie descriptive, les tâtonnemens ne sont pas moindres. Chez les premiers Grecs, c'est le bouclier d'Achille qui la résume. La fable se mêle à la réalité : on connaît déjà les noms d'Asie et d'Europe, on distingue ces deux régions, on les caractérise, on les décrit; mais bientôt arrive la fiction, et alors paraissent les Cimmériens, peuplades plongées dans d'éternelles ténèbres, les Hyperboréens dotés d'un printemps éternel; puis les Champs-Élysées, terre des ames heureuses; enfin l'Atlantide et la Méropide, songes de poètes sur lesquels devaient enchérir plus tard Platon et Théopompe. Cependant, même dans ces temps de croyances naïves, des observateurs sérieux sillonnaient la Méditerranée et visitaient régulièrement ses cités commerçantes. Les Phéniciens, les Carthaginois avaient semé le littoral de colonies nombreuses liées aux métropoles par une navigation active. Avant tous les autres, ces peuples franchirent les colonnes d'Hercule, formidable limite du monde primitif, et poussèrent leurs découvertes, avec Hamilcon, jusqu'aux attérages de la Grande-Bretagne; avec Hannon, le long des côtes occidentales de l'Afrique, jusqu'à la hauteur du cap Bojador. Les Égyptiens, de leur côté, semblent avoir poursuivi sur le littoral opposé des explorations analogues, dont M. Étienne Quatremère a exagéré, après Hérodote, l'étendue et l'importance. Enfin, le roi des Perses, Darius, fit aussi exécuter, dans l'Océan indien, par Scylax de Cariandre, un périple qui dut comprendre le golfe Persique et une portion de la mer Rouge. Mais les récits de ces expéditions diverses sont si fabuleux et si confus, ils se sont si évidemment travestis sous la plume des rapsodes, toujours enclins au merveilleux, qu'on ne saurait les accueillir avec trop de réserve et trop de défiance.

Dans les âges suivans, le monde s'ébranle, les peuples s'entre-choquent, et il en jaillit des étincelles qui éclairent quelques existences obscures. Cambyse ouvre cette période agitée : il lance la Perse sur l'Égypte et sème les sables libyens des cadavres de ses soldats. Dès-lors un mouvement alternatif s'établit entre l'Asie et l'Europe, dans lequel le rôle d'agresseur passe incessamment de l'une à l'autre : Xercès vient frapper aux portes de la Grèce avec un million d'hommes; Alexandre pousse ses conquêtes jusqu'aux limites du monde connu. L'Inde n'est plus un mystère; Diagnetus et Beton la décrivent; Néarque en explore le littoral; Pythéas opère sur un autre point et découvre cette *ultima Thule* des anciens, objet de tant de controverses.

La géographie se développe ainsi sur une vaste ligne qui court du sud-est au nord-ouest, des bouches du Gange aux îles de la mer du Nord. A leur tour, les Romains arrivent et comblent d'immenses lacunes. Le peuple-roi se met en marche dans toutes les directions, et va réveiller de leur long sommeil ces tribus barbares qui, plus tard, devaient lui rendre sa visite. La Grande-Bretagne, les Gaules, la Germanie, la Scythie, la Sarmatie, l'Hybernie, les pays slavons, tout le nord de l'Afrique, l'Asie jusqu'au-delà du Gange, la Baltique, l'Atlantique, l'Océan indien, et les mers intérieures, tout ce territoire où il a envoyé ses légions, tous ces parages où il a promené ses trirèmes, appartiennent désormais au domaine de l'observation exacte. Strabon et Pline en commencent la description : Marin de Tyr et Ptolémée l'achèvent. C'est le monde des anciens : de mille ans on n'y touchera plus. La science est frappée d'engourdissement; on la dirait morte.

Cet intervalle est occupé, plutôt qu'il n'est rempli, par quelques moines chrétiens, tels que Cosmas, Bernard, Adaman, par des faiseurs d'itinéraires calqués sur celui d'Antonin; enfin, par une description générale du globe, ouvrage d'un Goth dont le nom est demeuré inconnu, et que l'on appelle *le Géographe de Ravenne*. Peu à peu pourtant, ces derniers reflets des traditions grecque et romaine pâlissent, se dispersent, et dans l'intervalle apparaît le météore vif et court de la civilisation arabe. Bagdad, Cordoue et Caïrwan deviennent des foyers d'études géographiques d'où sortent les maîtres de l'époque, Aboul-Feda, El-Maqrizy, El-Bakoui et Léon l'Africain. Les Arabes connurent les îles Fortunées, nos îles Canaries, que les pirates normands devaient conquérir deux siècles plus tard. Ils poussèrent leurs excursions dans le Sahara et jusqu'au Cap Blanc d'une part; de l'autre, jusqu'au royaume de Mélinde et à l'île de Madagascar, où ils fondèrent des colonies. L'Inde, les provinces du Caucase, le Thibet, la Chine, que visitèrent, vers 712, des ambassadeurs du kalife Walid, les îles Malaises, où le mahométisme est encore la religion régnante, sont dès-lors des pays familiers aux Arabes et fréquentés par leurs vaisseaux. Leurs navigateurs abordent à Guzurate, au pays de Canoge, le Bengale actuel, à Calicut, aux Maldives, sur la côte de Malabar; ils paraissent même à Kan-Fou, dans laquelle nos savans ont cru reconnaître l'importante ville de Canton. Pendant que l'activité arabe déborde ainsi sur les terres tempérées du globe, le Nord semble travaillé, de son côté, par les premiers symptômes d'une fièvre de découvertes. Les fils d'Odin aven-

turent sur des mers orageuses leurs barques hardies et fragiles; les Scandinaves découvrent l'Islande, les îles Feroë, et plus tard le Groënland. Les pirates normands infestent toutes les côtes que baigne l'Atlantique; ils visitent les Açores, Madère et Ténériffe. Des sagas consacrent ces expéditions téméraires; Snorron, Adam de Brême, les recueillent, et le roi Alfred ne dédaigne pas de traduire de sa main les deux voyages du Norvégien Other et du Danois Wulfstan dans les pays scandinaves. La navigation quelque peu suspecte des frères Zeni se rattache à cet ordre de travaux et de recherches.

Ainsi placée entre la civilisation d'Odin et celle de Mahomet, que fait l'Europe chrétienne, cette héritière directe de la tradition antique? Elle sommeille toujours. Pourtant, vers le XIIIe siècle, une pensée de propagande semble la réveiller. De pauvres frères mineurs, comme Carpin et Rubruquis, Anscaire et Ascelin, sont lancés dans diverses directions pour gagner des ames à Dieu. L'un parcourt le nord de l'Europe; les autres, infatigables missionnaires, s'engagent dans le cœur même de l'Asie, que vient de bouleverser la grande dynastie mongole. Du Dniéper au fleuve Jaune, on ne reconnaît plus qu'un maître : c'est le khan. Il a soumis un continent entier au joug de l'unité la plus despotique. Soit curiosité, soit calcul, les voyageurs se portent tous alors sur ce point. Benjamin de Tudèle a ouvert la marche; Lucimel et Ricoldt l'ont suivi; Marco-Polo, qu'on a nommé à bon droit le Humboldt du moyen-âge, y paraît à son tour, pour faire place à Pegoletti, à Mandeville, à Clavijo, à Haïthon, à Barbaro, à Schilderberg. De tous ces observateurs, Marco-Polo est le seul qui ait vu sainement et raconté judicieusement. Son itinéraire est immense; il embrasse presque toute l'Asie : la vallée de Kachmir (*Chesimur*), la petite Boukharie, la Mongolie entière, la Chine (*Cathay*), dont il décrit les capitales Pékin (*Cambelu*) et Nankin (*Quinsay*); le Bengale, ou pays de *Mien*, nom que divers Asiatiques lui donnent aujourd'hui encore; l'archipel Malais, dont il cite Sumatra (*Samara*); le groupe des Andamans et de Nicobar (*Necauvery*); Ceylan, la presqu'île du Dekkan, les royaumes de Malabar et de Guzurate dans l'Inde, les villes d'Aden, d'Ormus et de Bassora dans la Perse; puis Madagascar (*Magastar*), où il place le rock, cet oiseau fabuleux; le pays des Zinges et des Abyssins (*Abascia*); enfin la Sibérie, limitrophe de ce qu'il nomme *le pays des ténèbres*, et la Russie (*Ruzia*), vaste empire tributaire des Mongols. Quel pèlerinage, surtout dans ces temps de confusion et de barbarie! Malheureusement Marco-Polo, et moins que lui les autres voyageurs cités, ne savent pas

assez se défendre de ce penchant au merveilleux, caractère des âges d'ignorance. On voit reparaître, dans leurs récits, quelques fables qu'on dirait empruntées aux époques mythologiques. Ce n'est plus, comme dans Hésiode et dans Hérodote, des fourmis gardiennes de sables aurifères, ou des bœufs garamantes qui paissent à reculons; mais c'est, chez Marco-Polo, des montagnes de rubis-balai et de lapis-lazuli; chez Carpin, une grande muraille d'or massif; chez Oderic de Portenau, des oiseaux à deux têtes; enfin, chez Mandeville, chevalier anglais et conteur imperturbable, un fruit prodigieux récolté à Chadissa, fruit qui s'ouvre de lui-même quand il est mûr, et présente un agneau sans sa laine, excellent à manger. Au xve siècle de notre ère, la géographie en est encore à son point de départ, aux féeries.

Mais ici la science s'illumine de rayons soudains; comme la loi du Sinaï, elle se révèle au milieu des éclairs et de la foudre. Ses deux Moïse sont Colomb et Vasco de Gama. Depuis long-temps sans doute le pressentiment d'un autre vaste continent avait dû s'emparer d'esprits supérieurs, et la trace de ces soupçons, plus poétiques que positifs, plus vagues que formels, se retrouve dans Sénèque, dans Possidonius, dans Strabon, dans Pomponius Méla et dans Chrysippe. Il y a plus : la découverte positive de l'Amérique aurait pu passer, même au xe siècle, pour un fait acquis; car, dès ce temps, des Islandais avaient colonisé le Groënland, et l'un d'eux, Leif Ericson, avait pu reconnaître, vers le sud-ouest, une côte que l'on estime être celle du Canada. D'autre part, et si l'on en croit des autorités qui se plaisent aux hypothèses scientifiques, l'Afrique, long-temps avant l'exploration portugaise, aurait été doublée deux fois, et relevée dans tout son périmètre, la première fois par les Égyptiens de Néchos, la seconde par les Arabes. Mais que veut-on induire de ces insinuations dont la valeur et la portée laissent tant de prise à la controverse? Que Colomb et Vasco de Gama sont deux plagiaires? On ne l'oserait pas.

Ce qui inspira ces hardis pilotes du xve siècle, ce fut moins le bruit vague d'un succès antérieur que leur confiance dans une navigation chaque jour plus savante et plus perfectionnée. L'art des constructions navales commençait alors à sortir de sa longue enfance, et les vaisseaux, mieux membrés, osaient perdre de vue les côtes, pour aller, dans la haute mer, affronter la violence des vents et le courroux des vagues. Les instrumens nautiques se ressentaient de ce mouvement; Martin Behain, gouverneur de Fayal, venait de vul-

gariser l'emploi de l'astrolabe pour la mesure des hauteurs solaires; la boussole était acquise à la navigation. Ainsi, par le calcul combiné du méridien et du parallèle, le pilote pouvait, loin de tout rivage, déterminer la position précise de son navire, et, à l'aide de son compas, le maintenir dans la route la plus directe et la plus sûre. L'audace soudaine qui se manifesta chez les praticiens n'était donc pas un phénomène sans cause; les travaux des théoriciens avaient ouvert cette voie aux esprits aventureux. Depuis un siècle environ, l'Italie et l'Allemagne possédaient des écoles d'astronomie et de physique, pépinières de maîtres célèbres et d'ouvriers intelligens. Nous avons cité Martin Behain; il faut y ajouter le Florentin Toscanelli, qui eut quelques relations avec Colomb, et Dominique Maria de Bologne, qui fut, à ce que l'on croit, l'un des professeurs de l'illustre Copernic. D'où il résulte que, s'il y eut un peu de témérité dans l'élan de la navigation à cette époque, il y eut encore plus de calcul. Ce fut un hasard peut-être qui livra à Colomb l'Amérique, sur laquelle, assure-t-on, il ne comptait pas; mais ce qui n'était pas douteux pour l'illustre marin, quand il quitta les côtes de l'Espagne, c'est qu'avec du temps et des vivres il devait, en courant toujours vers l'ouest, et aucune terre intermédiaire ne se présentant, aboutir immanquablement aux Indes. C'était la conséquence forcée de la sphéricité terrestre.

Quoi qu'il en soit, au moment où Colomb s'ébranle, la géographie en est encore à peu près au point où l'a laissée Ptolémée. L'Europe, l'Asie, le nord de l'Afrique, et les îles qui en forment comme les satellites, sont connus tant bien que mal; mais au-delà des Açores et des Canaries, et dans cet espace de deux cents méridiens qui court de l'île de Fer au Japon, les cartes n'offrent que du vide : le périmètre de l'Afrique demeure flottant et indéterminé. Il ne manque à la science que deux mondes complets, le monde américain et le monde maritime; les trois quarts d'un autre monde, l'Afrique, et un nombre illimité d'accessoires. Eh bien! le génie des découvertes s'empare alors du globe avec tant de puissance et d'autorité, qu'en moins de trois siècles ce travail gigantesque s'accomplit presque en entier. C'est la seconde phase de la géographie, celle qui fait la gloire de l'ère moderne.

L'élan est donné; le problème terrestre est poursuivi dans ses deux inconnues : Colomb cingle vers l'ouest, et y trouve un continent; Vasco de Gama gouverne au sud, et arrive dans l'Inde par le cap de Bonne-Espérance. L'enthousiasme s'en mêlant, les continuateurs abondent. Ce sont, en Amérique, Balboa, Fernand Cortèz, Pizarre, Améric

Vespuce, Sébastien Cabot, Walter Raleigh; en Asie, Albuquerque, Barros, Ferdinand Perès, Barthélemy Dias. Vingt ans ne se sont pas écoulés, que Magellan double le cap Horn et exécute le premier tour du monde. Mendana et Quiros le suivent. Quelques groupes océaniens sont découverts. Jusqu'ici l'Espagne et le Portugal ont seuls marqué leur place dans cette grande invasion maritime. A leur tour, la Hollande et l'Angleterre entrent dans la lice. Les deux puissances catholiques voulaient, avant tout, convertir le globe; les deux puissances luthériennes cherchent plutôt à le coloniser. Le génie religieux lutte quelque temps avec le génie commercial; mais enfin ce dernier l'emporte. Le sceptre de la mer demeure aux argonautes marchands. La France demande sa part de ces îles, de ce littoral que l'on se découpe; elle n'obtient que des ébarbures. Cependant, si les ouvriers changent, l'œuvre ne change pas. La civilisation sillonne les océans, s'impose aux peuples barbares ou sauvages, les séduit par ses raffinemens ou les dompte par ses ressources. Elle tient le globe dans ses mains, et semble vouloir le pétrir jusqu'à ce que toutes ses aspérités s'effacent.

Vraiment, quand on assiste à ce spectacle merveilleux, on se sent ébloui et pris de vertige. Autrefois c'était la barbarie qui débordait, à un moment donné, sur la civilisation; aujourd'hui c'est la civilisation qui va au loin déborder sur la barbarie. Le mouvement a lieu en sens inverse, mais le résultat demeure toujours le même : vaincue dans son foyer, ou conquérante hors de son foyer, la civilisation s'assimile toujours les élémens qui s'exposent à son contact; ce qui lui résiste périt. Elle élève, elle redresse; elle ne descend pas, elle ne déchoit pas. Ainsi le veut la hiérarchie des êtres. Les organisations les plus nobles sont celles qui donnent le ton, et l'autorité est en raison de la supériorité. L'ascendant de l'Europe sur le monde tient à cette cause. L'Europe n'a de force et de vertu que par le principe civilisateur qu'elle représente; c'est là son levier. Voyez où en est le globe depuis qu'il a été attaqué ainsi et par tous les bouts! Peut-on citer aujourd'hui un seul continent où l'Europe ne revive pas, et dans ses idées, et dans ses usages, et dans sa population? Est-il quelque part une influence qui ait osé tenir devant la sienne? L'Asie est-elle encore l'Asie; l'Amérique est-elle encore l'Amérique; l'Océanie est-elle encore l'Océanie, et n'y a-t-il pas beaucoup d'Europe au milieu de tout cela? Récapitulons : en Océanie l'Europe est partout; elle a fondé Sydney et les colonies pénales de l'Australie; elle est à Hobart-Town, elle est dans les îles Malaises,

aux Philippines, aux Moluques, à Java; elle est par ses missionnaires dans les archipels océaniens, à Hawaï, à Taïti, à Tonga, à la Nouvelle-Zélande. En Asie, elle est souveraine au sud et au nord, en Sibérie et au Bengale; elle y comprime, elle y tient en respect l'esprit indigène; la Syrie, l'Asie mineure, s'agitent sous son inspiration; la Perse s'en défend mal; la Chine seule lui oppose sa grande muraille. En Afrique, l'Europe a pris les clés de toutes les positions: Alger au nord; le Sénégal, Sierra-Léone, Bathurst, les forts de la côte des Esclaves, les échelles de Loanga et de Benguela à l'ouest; le cap de Bonne-Espérance au midi, et les établissemens portugais à l'est; l'Egypte, qui complète cette ceinture, obéit-elle à une influence africaine? Reste l'Amérique; mais y a-t-il maintenant une Amérique? Lorsque Colomb en fit la conquête, cette vaste région nourrissait vingt millions d'hommes cuivrés, ou d'Indiens, pour parler la langue des découvreurs; combien en reste-t-il aujourd'hui? Huit cent mille à peine; les autres n'ont pu s'associer à la civilisation, et la civilisation les a dévorés. L'Amérique s'est-elle dépeuplée pour cela? Non; l'Europe y a pourvu; elle a démembré le monde de Colomb, a donné le nord à l'Angleterre, à la France et à la Russie; le centre et l'ouest à l'Espagne; l'est au Portugal; les îles éparpillées sur ses flancs, à diverses puissances; et une nouvelle Amérique est née avec trente millions de blancs, issus de la conquête. Voilà ce qu'a fait l'Europe en trois siècles, et sans s'appauvrir elle-même, ou plutôt ce qu'a fait la civilisation, dont elle n'est que l'instrument. La fable des dents de Cadmus ne pâlit-elle pas auprès de cette réalité contemporaine?

Au milieu de ce déplacement d'hommes et de ce bouleversement d'existences, on devine quelle dut être la tâche de la géographie. Non-seulement on découvrait pour elle des pays inconnus, mais encore ces pays se modifiaient à vue d'œil; il fallait constater, puis contrôler. Chaque jour de nouvelles reconnaissances agrandissaient son domaine. Après Dampier, Anson, Wallis et Bougainville, Cook avait paru dans l'Océan Pacifique et y avait accompli trois circumnavigations qui sont des chefs-d'œuvre de hardiesse et de patience, de science et de sagacité. Son exemple entraîna bientôt toutes les puissances maritimes vers ces plages nouvelles: la France y envoya Lapérouse et d'Entrecasteaux; l'Espagne, Malespina et Maurelle; l'Angleterre, Bligh et Vancouver. De nos jours même, cet élan ne s'est point ralenti: Krusenstern, Kotzebue, Beechey, d'Urville, Duperrey, Laplace, Freycinet, Paulding et Morrell ont continué, sous des pavil-

lons divers, ces longues explorations autour du globe et poursuivi le relèvement des archipels océaniens. Si la carte du monde maritime n'est pas complète encore, quant aux détails, les lignes principales sont fixées, l'ensemble est arrêté. D'autres capitaines, non moins entreprenans, cherchaient en même temps la solution d'un problème plus ardu encore, celui d'une communication entre les deux océans au travers des mers polaires: Davis, Hudson, Baffin, Behring, et plus tard Parry et Ross, se dévouaient dans ce but à des dangers hors de proportion avec les résultats.

A côté de ces grandes reconnaissances collectives et pour la plupart officielles, des voyageurs isolés récoltaient pour la géographie sur toute la surface du globe. La Chine n'avait plus de secrets pour les missionnaires devenus tout puissans à la cour de Pékin; les pères Gaubil, Verbiest, Adam Shall, préparaient les voies aux ambassades de Macartney et d'Amherst. L'Inde, vice-royauté anglaise, se révélait tout entière, dans son antiquité, aux savans Colebrooke et William Jones; dans son état moderne, à l'évêque Héber, à Jacquemont et à tous les observateurs intelligens des *Asiatic Researches;* Kœmpfer voyait le Japon; Stamford Raffles, et Marsden les îles Malaises; Chardin, Malcolm et Morier, la Perse; Klaproth, l'Asie russe et tartare; Hiram Cox et Crawford, la Birmanie; Burkhardt, la Syrie; Sadler, l'Arabie; voilà pour l'Asie. L'Amérique n'était pas moins favorisée, car en tête de ses explorateurs figurait M. de Humboldt, le voyageur par excellence, le voyageur encyclopédique. M. de Humboldt s'appropriait, par l'autorité d'une science presque universelle, toute la partie équatoriale du nouveau-monde; Bullock, Ward, Pentland, côtoyaient ou complétaient l'illustre touriste; Spix et Martius, le prince Neuwied et Saint-Hilaire parcouraient le Brésil; Pœpig, le Chili et le Pérou; Weddel, la Patagonie; Mackensie, l'Amérique insulaire; Pike, Long, Lewis et Clarke, les steppes qui s'étendent du Mississipi aux Montagnes-Rocheuses; Mac-Gregor, le Canada; Hearne, Franklin et Back, la région boréale au-dessus des lacs. L'Afrique ne s'était point dérobée à ce vaste réseau de recherches: sans parler de l'Égypte, foulée par tant de curieux depuis Hérodote jusqu'à l'empereur Adrien, depuis le père Sicard jusqu'à Volney, ce précurseur de l'expédition française, l'Abyssinie et l'Éthiopie voyaient Bruce, Salt, Poncet et Combes s'engager dans leurs plateaux inhospitaliers; la région hottentote se révélait à Levaillant et à Barrow, le Congo à Grand-Pré, à Tuckey et à Cardoso, le Sahara à Caillé, tandis que Mungo-Park, Bowdich, Denham, Clapperton, Laing et

les frères Lander cherchaient, au milieu de mille morts, à dérober aux royaumes de l'Afrique centrale les mystères de leur existence et de leur organisation. Nous citons là trente noms, comme ils nous viennent et au hasard ; il faudrait en citer mille.

Ainsi, la situation a changé ; la géographie descriptive vient de décupler son domaine. De pauvre et de stérile qu'elle était avant ce bel essor du XVe siècle, la voilà devenue opulente et féconde, opulente à ce point qu'elle en est à l'embarras des richesses. Il s'agit maintenant d'ordonner la science, de lui créer des allures méthodiques, d'en trier, d'en contrôler les élémens. La théorie de Ptolémée a été ruinée par les découvertes de Copernic et de Galilée ; Mercator et Varénius opèrent sur cette base et renouvellent la géographie mathématique. Keppler et Newton y concourent en trouvant la loi des mondes. Conring pressent la statistique, Delisle et Haase cherchent à recueillir les observations éparpillées, pendant que Buache se jette dans le champ des hypothèses. Mais les vrais fondateurs de la science générale, d'Anville et Busching, ne paraissent qu'au milieu du XVIIe siècle. D'Anville, esprit subtil et patient, ouvre la voie à un collationnement érudit entre la topographie antique et la topographie moderne, travail plus ingénieux qu'utile et dans lequel ont trop abondé, selon nous, Heeren, Voss, Mannert, Gosselin et plusieurs autres. Busching est plutôt l'homme des faits actuels ; il rassemble et résume les découvertes accomplies. Le tracé des cartes, jusqu'alors arbitraire et informe, acquiert peu à peu cette précision et cette netteté qu'on y admire aujourd'hui. Après Mercator qui le premier changea le système de projection, paraissent successivement Sanson, Blacuw et Cassini, dépassés à leur tour par Rennel, Dalrymple, Arrowsmith, Hogsburgh, Lapie et Brué.

Cependant, au milieu de ces conquêtes abondantes et imprévues, la géographie générale voyait à chaque instant s'agrandir ou se modifier ses perspectives. Chaque jour, quelques données vieillissaient, se rectifiaient, se complétaient. L'observation prenait un caractère plus précis, plus rigoureux, plus scientifique. Ce fut alors que les livres succédèrent aux livres ; les auteurs aux auteurs. Tous les quinze ans il fallait reconstruire la science, et comme précis élémentaire et comme haut enseignement. L'œuvre la plus méritante, en ce genre, n'était pas celle du meilleur esprit, mais celle du dernier auteur qui avait pris la plume. C'était plutôt une question de date qu'une question de talent. Ainsi, après Mentelle et Pinkerton, parut Malte-

Brun dont nous aurons à parler; après Malte-Brun, le savant Ritter (1) et M. Adrien Balbi qui fait l'objet de cet article. Venu le dernier, M. Balbi a sur les autres les avantages qui résultent de son millésime. Il a pu les copier dans ce qu'ils avaient de plus authentique, et emprunter ensuite, soit aux Annales et aux Revues de Weymar, de Paris, de Londres et de Calcutta, soit à des voyages récens, tout un ordre d'observations et de faits qui échappaient forcément à ses devanciers. C'est là le mérite le plus réel de son livre : quoique déjà vieilli, il est le plus jeune. Un temps viendra sans doute où cette mobilité, virtuellement inhérente à la géographie, ne sera plus exagérée par des causes accidentelles. Quand le globe sera connu et bien connu, la science continuera sans doute à se métamorphoser avec les faits statistiques et politiques; mais elle ne sera plus remise en cause, à chaque heure, dans toute son économie, dans ses divisions, dans sa terminologie, dans ses grands reliefs, dans sa constitution orographique ou hydrologique. Jusque-là, pourtant, nos géographes devront se résigner, comme l'a fait M. Balbi, à un rôle de compilation provisoire. Didactiques ou alphabétiques, ils sont menacés du même oubli, et *l'Abrégé de géographie* ne résistera pas plus à cette injure du temps que les dictionnaires de Vosgien, de Macarthy, de Kilian et de Masselin.

On sait beaucoup du globe ; mais que de mystérieuses existences il recèle encore? Que d'hypothèses demeurent sans preuves, d'énigmes sans mots, de problèmes sans solutions! Sait-on bien comment l'Amérique se découpe sur l'Océan polaire, et si le passage cherché depuis Frobisher jusqu'à Ross, est une chimère ou une réalité? N'y a-t-il pas à préciser le pôle magnétique et à atteindre le pôle réel? L'Asie, ce vieux berceau du monde, n'a-t-elle plus rien à nous révéler; ses populations sont-elles toutes connues; ses plateaux, pépinières d'hommes; ses chaînes, les plus hautes du globe, sont-ils des objets acquis à la science, certains, fixés à toujours? Et l'Amérique, peuplée aujourd'hui de races intelligentes, ne laisse-t-elle pas plusieurs de ses zônes sous le voile? Le littoral nord de l'Océan pacifique, depuis la Californie jusqu'aux îles Aleutiennes, le versant occidental des Montagnes-Rocheuses, les vastes prairies où campent les dernières tribus sauvages, depuis l'Indiana jusqu'à l'Orégon, depuis le Texas jusqu'à la région des lacs canadiens; les steppes inondées

(1) *Erdkunde im Verhaeltniss zur Natur und zur Geschichte des Menschen.* La traduction de cet excellent ouvrage a été commencée par MM. Buret et Desor. Il est à désirer, dans l'intérêt de la science, que l'éditeur Paulin soit encouragé à la terminer.

de l'Orénoque et de l'Amazone, les pampas argentins, la péninsule patagonienne; tout cela n'est-il pas à revoir, à reconnaître, même après Long, Clarke, Franklin, Mackensie, Spix et Weddel? L'Océanie n'a-t-elle plus d'îlots coralligènes à révéler aux navigateurs, et les lignes de la Nouvelle-Louisiade ne restent-elles pas indéterminées sur toutes les cartes du monde maritime? Les terres boréales ont été explorées, on a constaté les gisemens du Spitzberg et de la Nouvelle-Zemble; mais que sait-on des régions australes, même après Weddel et d'Urville? N'y a-t-il là qu'une immense concrétion de glaces, ou faut-il voir dans le Nouveau-Shetland et dans les îles Orkney les sentinelles avancées de terres plus considérables? A part quelques points battus et colonisés du littoral australien, ne vit-on pas dans l'ignorance la plus absolue sur ce vaste continent qui n'a pas moins de deux mille lieues de périmètre? Quant à l'Afrique, elle est encore comme au temps des anciens, un abîme, un labyrinthe où s'égarent les voyageurs quand le minotaure ne les dévore pas. Les sources du Nil n'ont rien perdu de leur inviolabilité antique; elles sont aussi fabuleuses que du temps d'Hérodote; Tombouctou reste à retrouver après M. Caillié, et le Congo a besoin d'une autorité moins apocryphe que celle de M. Douville. Centre, littoral, zône équatoriale ou zône tempérée, depuis le revers de l'Atlas jusqu'aux plateaux du cap de Bonne-Espérance, depuis les côtes de la Guinée jusqu'à celles du Zanguebar, sous tous ses méridiens et sous tous ses parallèles, l'Afrique demeure encore un problème que notre époque ne peut résoudre et dont le temps seul peut dégager toutes les inconnues.

C'est ce lot réservé, cette tâche de l'avenir qui condamnent la science actuelle à des synthèses provisoires. Ce que nous en disons n'est pas pour déprécier de tels travaux; ils sont utiles, ils sont louables, ils servent au progrès des sociétés humaines. D'ailleurs, toutes les connaissances, filles de l'observation, en sont au même point; elles marchent par étapes, et Dieu seul peut dire où sera le bout du chemin.

EXAMEN DE L'ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE (1).

Tant que la géographie sera circonscrite dans le cercle d'une compilation plus ou moins heureuse, et que des esprits supérieurs n'auront pas essayé de la conduire au ciel des idées par la mystérieuse

(1) Ce travail a été fait sur l'édition de 1833, celle que M. Balbi a corrigée et surveillée. Nous n'avons pas à nous occuper d'une édition postérieure, faite par l'éditeur et loin des yeux de l'auteur. C'est M. Balbi lui-même que nous avons voulu juger.

échelle des faits, l'enseignement de cette science n'exigera que peu de qualités et des qualités modestes. Une patience suffisante pour feuilleter tous les documens, assez de critique pour les juger, assez de méthode pour les ordonner avec harmonie, telles seront les trois vertus essentielles du géographe qui doit savoir, comparer et classer. Le voyageur a un plus beau rôle; il crée pendant que le géographe résume; il se réfléchit dans ce qu'il voit et donne son empreinte à ce qu'il observe. L'un opère sur la nature vivante, l'autre sur la nature morte.

M. Balbi n'assigne pas à la compilation géographique un rang aussi modeste. Il a pour elle, comme science et comme art, les plus grandes prétentions, et quand il ne les affiche pas, il les sous-entend. S'il parle des veilles qu'elle entraîne, des connaissances qu'elle exige, c'est dans un style dithyrambique; s'il énumère les facultés qu'elle suppose, la somme de ces facultés équivaut à un Leibnitz ou à un Newton. Rien n'est beau comme la géographie; la géographie seule est aimable; hors de la géographie point de salut. Dans un *Avis de l'éditeur*, que des analogies de style rattachent intimement à l'ouvrage, il est demandé au géographe digne de ce nom six qualités cardinales: une érudition immense, une lucidité mathématique, une exactitude irréprochable, l'horreur de toute phrase et de tout ornement, un esprit actif et des relations nombreuses. A ces vertus idéales on aurait pu joindre la portée scientifique et la valeur littéraire; on avait ainsi le grand homme complet.

Avant de vérifier jusqu'à quel point M. Balbi est le héros de ce programme, il importe de signaler une ellipse, ou un oubli dans son énumération. Une des qualités fondamentales, selon nous, du géographe comme de tout écrivain qui s'adresse au public, c'est une grande retenue, une chaste réserve en parlant de soi. Un livre n'est pas un prospectus; un enseignement n'est pas un rappel de titres. Et si l'on veut faire prendre cette pente à ce que l'on écrit, il faut au moins y apporter de la dignité et de la mesure. Qu'on se couronne de sa main, soit; qu'on foule aux pieds ses devanciers et ses rivaux, soit encore; mais que cette prétention, exorbitante au fond, s'abrite au moins sous des ménagemens de formes. Autrement le trait va contre son but et blesse celui qui le lance. L'auteur qui abuse de sa personnalité à chaque page, à chaque ligne, fatigue son lecteur, le révolte et l'indispose. C'est une mauvaise école que celle des airs suffisans et des fatuités transcendantes. L'épreuve en est faite: quand un écrivain s'évalue trop haut, le public ne couvre jamais l'enchère.

Si, au nombre des vertus du géographe, M. Balbi a omis de citer la réserve et la modestie, c'est qu'il a dû les considérer comme nuisibles ou inutiles : aussi n'en use-t-il pour sa part qu'avec la plus grande sobriété. Personne n'est plus rempli que lui de l'importance, de la grandeur, de la perfection de son œuvre. La veille de sa venue, il n'y avait que chaos dans la géographie; mais il a voulu que la lumière se fît et la lumière s'est faite. Il faut voir quels airs de souveraine compassion il affecte vis-à-vis des petits esprits qui, avant lui, ont osé toucher à cette science! Comme il les traite de haut, *ces prétendus géographes, ces géographes routiniers, ces certains géographes et cartographes, ce commun des géographes, complètement étrangers aux progrès de la civilisation* (1)! Il ne leur pardonne rien, en maître sévère, pas même d'avoir ignoré ce qui ne s'est découvert qu'après eux. Et si sur sa route il en rencontre quelqu'un chargé d'un bagage dont il suspecte l'origine, voyez-le s'attendrir, s'indigner, réclamer son bien et son trésor : on le dépouille de son *édifice géographique;* on lui dérobe une portion de sa *Bible de Géographie*, on lui ravit *le fruit de ses longues veilles*, on le *frustre de l'honneur qui lui est dû!* Il en appelle au public, il invoque l'Europe savante, il en réfère à la postérité; il crierait à la garde s'il l'osait. Même bruit, même tactique contre les critiques qui ont eu la hardiesse de ne pas admettre tous ses chiffres. C'est merveille comme il les réfute, comme il les retourne, comme il se prouve qu'ils ont tort, comme il se démontre qu'il est l'infaillibilité même! Notez que cette polémique de susceptibilité et de plainte se trouve dans un *Abrégé de Géographie*.

M. Balbi ne manque pas d'ailleurs d'une certaine perspicacité dans ses colères. Autant il est intraitable envers les auteurs dont il veut détrôner les livres, autant il est miséricordieux et bon envers les voyageurs dont il a utilisé les documens, et les savans qui lui ont prêté leur concours. Un encens perpétuel fume dans ses pages en l'honneur de ses innombrables collaborateurs : il épuise le vocabulaire pour trouver des épithètes à la hauteur de leurs mérites; ils sont tous des hommes incomparables, prodigieux, divins, ils ont tous des titres éclatans à l'admiration des hommes. Ce rôle de thuriféraire ne semble pas fatiguer l'auteur; il le soutient durant quatorze cents pages. Ne lui demandez pas de juger les matériaux issus d'une confraternité amicale; tout est beau en eux, tout est vrai, tout est pur comme l'or. M. Dou-

(1) Ce qui est en italique est littéralement cité.

ville est un aussi grand homme que M. de Humboldt; M. le docteur Constancio, un esprit aussi profond que M. Klaproth; M. César Moreau vaut au moins un Cuvier, et M. Jarry de Mancy balance M. Arago. Tous les hommes qui ont apporté, ne fût-ce qu'une gerbe, qu'un épi à la moisson du géographe, sont égaux devant ses yeux; l'obole du pauvre lui est aussi douce que le doublon du riche, et sa joie de recevoir est telle, qu'il ne regarde pas même à ce qu'on lui donne : il prend l'argent rogné, l'argent au plus bas titre, le billon et jusqu'à la fausse monnaie. Résolu à vaincre par le nombre, il accouple sans discernement, sans mesure, les noms les plus célèbres aux noms les plus obscurs, et exécute en leur honneur, à la porte de son livre, les mêmes fanfares préliminaires. Ainsi distribué, l'éloge dégénère en injure pour les uns, en ironie pour les autres, et on pourrait en conclure que le géographe, placé entre des documens d'origine et de valeur diverses, n'a eu ni assez d'intelligence pour les contrôler, ni assez de force pour les dominer.

En effet, en présence de ses collaborateurs, M. Balbi n'est plus l'homme qui criait tantôt à l'aide et demandait vengeance à l'opinion contre des spoliateurs acharnés. Ce qu'il a n'est point à lui : il le doit à ses amis; il n'est pas une seule ligne de son ouvrage dont il ne faille leur rapporter l'honneur. Son *édifice géographique* a eu mille architectes, dont il n'est, lui, que l'humble manœuvre. Il ne parle plus, alors, ni de la gloire dont on veut le frustrer, ni du fruit de ses veilles qu'on prétend lui ravir; il s'efface entièrement, il s'annule, il s'amoindrit, il disparaît. A le croire, chaque partie spéciale de son livre a un inspirateur spécial; des autorités imposantes y ont mis la main; les épreuves ont été revues, corrigées, annotées par les maîtres. Son archéologie appartient à nos meilleurs archéologues, son histoire naturelle à nos meilleurs naturalistes, son orographie à nos meilleurs orographes, son ethnographie à nos meilleurs ethnographes, Son Afrique, son Asie, son Océanie, son Amérique, doivent être restituées aux savans qui ont quelque droit de les décrire; et quant aux détails, M. Balbi, scrupuleux à l'excès, a confié, assure-t-il, ses places fortes à des militaires, ses académies à des académiciens, ses renseignemens religieux à des ecclésiastiques. Tout ceci est bien; mais que va-t-il rester à l'auteur après cette abdication intégrale? Aura-t-il encore le droit de lancer ses foudres contre la spoliation et de vouer ses plagiaires aux Euménides? On lui emprunte ce qu'il a emprunté; c'est la peine du talion, voilà tout.

Il est vrai que ces accès de modestie, imaginés, comme l'on dit,

pour les besoins de la cause, n'ont rien de durable ni de sérieux. Ce sont des éclairs qui traversent l'*Abrégé*, une inconséquence née du plus ingénieux calcul. Feuilletez quelques pages; la nature va reprendre le dessus, et de toutes ces lumières dont il a exagéré l'éclat, M. Balbi se fera une auréole pour lui-même. On peut appeler cela du désintéressement placé à gros intérêt. Voici d'ailleurs un correctif à ces allures passagères d'humilité et de renonciation. Il est assez admis, dans le monde des sciences et des lettres, qu'un auteur ne doit se citer lui-même qu'avec une grande sobriété, et en cherchant à adoucir par quelques formules convenues ce qu'une telle prétention renferme en soi de tranchant et d'excessif. Cette loi des esprits modestes n'a pas été faite pour M. Balbi : il passe à côté d'elle sans la voir; il l'ignore ou il la viole de propos délibéré. A-t-il besoin de s'appuyer, pour faire la preuve d'un chiffre ou d'un fait, sur une autorité irrécusable? C'est la sienne qu'il invoque avant toutes les autres. Lui faut-il corroborer une assertion contestée? c'est à son avis antérieur qu'il s'en réfère. Il se mire dans ses travaux anciens, il se redit ses calculs, il s'écoute parler, il s'énumère avec bonheur ses propres ouvrages, l'*Atlas ethnographique*, le *Compendio di geografia*, la *Balance politique du globe*, *the World compared to the British empire;* il est heureux, il s'épanouit, il se dilate; on voit qu'il s'aime. De cette disposition d'esprit et de ce besoin de se plaire naîtra pour nos neveux une autorité géographique à deux degrés de sanction : Balbi *apud* Balbi.

On a vu combien l'*Abrégé de géographie* est enclin à sacrifier au succès : il ne ménage rien de ce qui peut désarmer cette idole, il n'y épargne ni sa fierté, ni sa dignité. Il sait où sont ses juges et quels pourront être ses patrons. Il va vers eux, les prévient, les entoure de tant de flatteries, fait si bien leur part à tous et à chacun, que la résistance sera impossible. L'univers entier doit devenir complice du triomphe. Les savans ont leur lot; chacun d'eux a son piédestal; leurs titres revivent dans chaque page. Le livre est leur enfant; ils ne l'étoufferont pas de leurs mains. Les journaux, les revues ont leur contingent aussi : on les cite tous comme des réservoirs inépuisables, où l'auteur a trempé maintes fois ses lèvres altérées de science; on les nomme par leurs noms, on les fascine par des airs polyglottes, on exalte la publicité anglaise, on couronne la publicité américaine, on déifie la publicité allemande, on se met aux pieds de la publicité française, le tout accompagné d'un étalage de noms propres qui doivent imposer le respect et l'attention au gros des profanes. Ainsi la

presse périodique, comme les savans, aura les mains liées : on ne peut pas répondre à des complimens par une critique brutale. Reste maintenant le succès extérieur, celui qui résulte d'un patronage opulent et européen. Ici le génie de l'*Abrégé* s'est surpassé lui-même; il a rencontré une de ces inspirations qui font époque. Comment intéresser les grands seigneurs de tout le globe au succès d'un livre géographique? Là était le problème : il a été victorieusement résolu. Ces seigneurs, ces princes possèdent des cabinets de médailles, des musées, des collections d'oiseaux; les plus modestes ont des herbiers, des objets de conchyliologie, des bibliothèques, des galeries, des serres, des cartons de dessins, des volières, ou quelques armoires remplies de pétrifications. « Il n'y a qu'à citer tout cela, s'est dit l'*Abrégé*. Mille noms puissans, mille patrons, mille prospectus. » Et il l'a fait. Des animaux empaillés ne sont peut-être pas de la géographie, et c'est dégrader la science que de la faire descendre à des détails d'almanach; mais le succès est une divinité impérieuse et exigeante : on ne l'apaise pas sans victimes.

S'il est des choses dont l'auteur de l'*Abrégé* se montre prêt à faire très bon marché, il en est d'autres à propos desquelles il ne plaisante jamais : de ce nombre est l'autorité de la statistique. Qu'on ne parle pas, devant M. Balbi, légèrement et irrévérencieusement de la statistique; on allumerait toutes ses colères. Il sacrifiera le style, s'il le faut; immolera la pensée, s'il en est besoin; mais, sur la statistique, il ne cédera pas. L'ennemi de la statistique est son ennemi; il est prêt à rompre une lance avec les détracteurs d'une étude qu'il nomme « la bienfaitrice de l'humanité. » En voulez-vous la preuve? M. Balbi l'administre sur-le-champ. Si Moreau et Suchet avaient connu à fond la statistique, ils n'auraient pas frappé, l'un à Saltzbourg, en 1800, l'autre à Girone, en 1809, des contributions de guerre hors de proportion avec les ressources locales. L'argument est triomphant, il ne souffre pas de réplique. Cependant, quelque désir que nous ayons de vivre en bonne intelligence avec la statistique, dont nous aimons à proclamer d'ailleurs l'utilité secondaire, il nous est impossible de ne pas faire observer à son champion que c'est là une science conjecturale, arbitraire, ductile, aussi propre à servir les passions qu'à éclairer les intérêts. Grace à la complaisance des chiffres et aux capitulations de la conscience humaine, la statistique n'a guère été jusqu'ici qu'une arène ouverte aux systèmes, à la mauvaise foi, à l'erreur ou à la paresse; une arme à deux tranchans, qui blesse aujourd'hui celui qui s'en est armé victorieuse-

ment hier. Plus d'une fois on l'a vue partir du même point pour aboutir à des inductions diamétralement contraires, légitimer toutes les causes, et servir de prétexte à toutes les oppressions. Aucune étude ne repose sur des données plus fugitives et plus élastiques; aucune ne conduit à des résultats plus suspects. Et si nous voulions prouver jusqu'à quel point elle domine parfois ceux qui prétendent l'avoir asservie, nous n'aurions qu'à opposer les mécomptes de M. Balbi le statisticien au plaidoyer de M. Balbi le panégyriste de la statistique. A l'article Russie, par exemple, l'auteur de l'*Abrégé* se prend à discuter quel est le chiffre réel des forces militaires de cet état. Il énumère les évaluations antérieures, les discute, les combat, les ruine; puis, arrivant à son propre calcul, il déclare d'une manière pertinente et solennelle que la Russie a 670,000 combattans, pas un de plus, pas un de moins. C'est la loi et les prophètes; il n'y a plus à compter. Malheureusement, vers 1831, on eut besoin de savoir en France quelle était la situation militaire d'un pays qui ne déguisait pas ses intentions hostiles. La diplomatie fit jouer ses ressorts secrets, et l'on sut, par le rapport officiel de notre ambassadeur, que la Russie n'avait sur pied que 439,720 hommes: différence en moins sur le chiffre de M. Balbi, 230,280; une misère.

Les forces navales comparées de la France et de l'Union américaine donnent lieu aux mêmes fluctuations. M. Balbi accorde à la France : 110 vaisseaux ou frégates, — 213 bâtimens inférieurs.

Total. . . 323

Il donne aux États-Unis :

25 vaisseaux, — 11 frégates, — 32 bâtimens inférieurs.

Total. . . 68

Probablement ces chiffres n'auraient pas reçu de démenti, si, au moment de notre démêlé avec l'Amérique, on n'eût pas cherché à éclairer l'opinion sur l'état réel des forces respectives des deux pays. C'est ce que fit l'organe estimé d'un de nos ports marchands, en citant, à l'appui de son énumération, tous les noms des navires de guerre. Il en résulte que nous avions à cette époque :

53 vaisseaux à flot, — 26 vaisseaux en construction, — 35 frégates à flot, — 28 frégates en construction, — 30 corvettes à flot, — 2 corvettes en construction, — 50 bricks à flot, — 20 bâtimens de force inférieure,

Total. . . 244

En même temps, l'*Annuaire officiel* des États-Unis enregistrait l'état suivant des forces navales de la république :

12 vaisseaux, — 27 frégates, — 15 sloops, — 7 schooners.

TOTAL. . . 51

Que l'on compare ces chiffres à ceux de M. Balbi, et l'on se demandera ce que doit être pour les écoliers une science qui fait ainsi trébucher les maîtres.

L'auteur de l'*Abrégé* laisse entrevoir d'ailleurs, d'une manière assez transparente, sa manière d'opérer comme praticien, pour que l'on soit parfaitement édifié sur l'infaillibilité de sa théorie. Se trouve-t-il placé entre deux chiffres, l'un très élevé, l'autre très bas, il prend un nombre intermédiaire, à l'aventure, comme il lui vient, et sans justifier autrement sa préférence.

Est-il question d'Hama en Syrie :

« Sans adopter, dit-il, l'estimation d'Ali-Bey, qui lui donne 100,000 habitans, ni l'estimation de Burkhardt, qui les réduit à 30,000, *nous croyons* qu'on pourrait lui accorder de 45,000 à 50,000 ames. »

Plus loin, c'est le tour d'Akhaltsikhé :

« M. Dupré, cité par M. Gambo, lui accorde 40,000 ames. *Nous croyons* que sa population n'arrive *pas même* à la *moitié* de ce nombre. »

Enfin, l'auteur se trouve-t-il embarrassé à propos du dénombrement de Sou-Tcheou en Chine, il se consulte gravement, et écrit :

« *On ne sait rien* sur le nombre de ses habitans; *nous penchons à croire* qu'il pourrait bien s'élever à 500,000 ou 600,000 ames. »

Voilà où en est la certitude de cette science, bienfaitrice de l'humanité. Entre deux chiffres douteux créer un troisième chiffre, et quand *on ne sait rien*, *pencher à croire*, *incliner à croire*, tout gît là. Que, si l'on persiste à ne point voir, dans ce jeu récréatif, le dernier mot de l'esprit humain, M. Balbi armera à l'instant ses tonnerres contre l'incrédule; il invoquera ses *vingt-cinq ans d'expérience;* il dira, dans une langue à lui, comment il a parcouru toute la hiérarchie synoptique, et comment, du grade de statisticien *spécialiste*, il est arrivé à celui de statisticien *résumiste*. Impossible de résister à des titres aussi foudroyans et à un langage aussi péremptoire. Il

n'y a plus qu'à se soumettre et à demander pardon à la statistique des mots légers qu'on aurait pu se permettre à son égard.

On a vu plus haut comment pouvaient être classées les qualités nécessaires à un auteur qui se dévoue à une compilation géographique. Connaître tous les documens, les juger, les ordonner, tels sont les trois aspects sous lesquels il faut envisager une tâche qui demande des facultés combinées d'érudition, de critique et de méthode. Nous ne parlons pas de la patience, qui est une vertu négative, si on la prend isolément, et de l'activité, qui est un don fâcheux, si on l'emploie à des pauvretés manifestes. Il reste maintenant à s'assurer jusqu'à quel point M. Balbi a satisfait à ces conditions diverses. En première ligne vient l'érudition. M. Balbi a-t-il su tout ce que demandait son travail, et l'a-t-il bien su? N'a-t-il rien tronqué, rien confondu, rien omis? Est-il vraiment l'esprit encyclopédique dont parle l'*Avis de l'éditeur*, et qui mérite de faire *foi* comme révélateur d'une Bible de géographie? Loin de nous la pensée de contester qu'une portion de ces titres n'appartienne légitimement à M. Balbi, et de nier la richesse des sources auxquelles il a dû puiser. Mais, en même temps que nous lui rendons cette justice, il nous est impossible de reconnaître en lui une érudition profonde et absolue. L'érudition, dans sa partie intelligente, suppose une critique et un sens que M. Balbi ne montre pas toujours; dans sa partie mécanique, une exactitude qu'il se permet souvent de violer. En regardant de près quelques passages traduits, nous avons cru entrevoir que M. Balbi ne possède pas parfaitement l'anglais (1), et hésite tant soit peu sur l'allemand. Quant à l'arabe, il est évident qu'il n'en sait pas un mot, car il tronque l'orthographe des villes égyptiennes et syriennes, et convertit *Islam* en *obéissance à Dieu*. *Maghbreb*, pour lui, équivaut à *Provinces barbaresques*, et n'a plus cette valeur relative qui en fait une région située à l'ouest de l'Arabie. Il n'est qu'une langue, sans en excepter la nôtre, dont on ne puisse contester à l'auteur de l'*Abrégé* la connaissance parfaite, c'est l'italien. Ajoutons que, de toutes, c'était la moins utile.

Il serait trop long de suivre ici, dans ses imperfections inévitables, un travail qu'on jugerait moins sévèrement, s'il affectait des airs plus modestes. Quelques redressemens suffiront; on supposera facilement les autres. Ainsi, l'auteur de l'*Abrégé*, trompé par des analogies ap-

(1) Notamment dans un passage sur les ruines de Copan, où, traduisant un auteur anglais, traducteur lui-même de l'Espagnol Francisco de Fuentes, il rend par *étoffe jaune* un mot anglais qui veut dire *fraise*.

parentes, se plaît à confondre les *Illiâts*, nom générique des tribus nomades de la Perse, avec les *Eleuths*, qui habitent, à six cents lieues de là, le grand désert à l'ouest de la Chine; il supplée de son chef aux lacunes des voyages au pôle et fait une île du Groënland; il oublie de combiner ses données orthographiques, de manière à ne pas tomber dans des contradictions flagrantes, et écrit tantôt *Sapor*, tantôt *Chapour*, deux noms identiques. Dans la partie statistique de la France, si riche en documens officiels, les erreurs fourmillent. Les divisions militaires sont inexactement énoncées; la population de grandes villes comme Lyon et Marseille, est évaluée d'une manière fautive. Pendant que l'*Abrégé* consacre une page entière à des îlots sans habitans, il néglige Tarare et Saint-Quentin, cités industrieuses, qui n'ont pas même une mention. Un travail sur les canaux, dont M. Balbi paraît être sérieusement épris, offre à son tour les caractères d'une préférence malheureuse. L'auteur déclare, la main sur le cœur et avec assurance, que c'est le tableau de la matière le plus complet qui ait été dressé, et voici ce qui y manque : 1° le canal des Ardennes, qui unit la Meuse à l'Aisne dans un développement de 39,214 mètres; 2° le canal d'Arles à Bouc, avec 45,883 mètres de parcours; 3° le canal du Blavet dans le Morbihan, sur 59,818 mètres; 4° le canal de Niort à la Rochelle, sur 78,000 mètres; 5° le canal des Étangs et celui de Beaucaire, sans compter des canaux de moindre importance, comme ceux de la Sensée, d'Aire à la Bassée, etc., etc. Il est vrai que, pour rétablir l'équilibre, à côté de ces canaux existans et omis, l'*Abrégé* en cite d'autres qui sont imaginaires; le *canal de Bretagne*, par exemple. Il y a trois canaux en Bretagne, mais de *canal de Bretagne*, proprement dit, avant M. Balbi, on n'en connaissait pas, et après M. Balbi, il faudra le chercher encore.

Si l'on voulait tout éplucher ainsi, l'*Abrégé* serait bientôt réduit à rien. Chaque population de ville pourrait être discutée dans ses termes et rétablie sur un autre pied; il y aurait à revenir sur tout : sur la statistique, sur les détails historiques, sur l'authenticité et la sincérité des sources, sur la valeur comparée des documens. Bornons-nous à demander à M. Balbi où il a vu que Mélinde, capitale du royaume de ce nom, est située à l'embouchure d'un grand fleuve nommé Quilimancy? Dans Malte-Brun, sans doute, qu'il a copié plus d'une fois, tout en le rangeant peut-être parmi les *géographes routiniers*. Mais d'abord Malte-Brun n'a présenté ce fait que comme une hypothèse résultant de reconnaissances fort anciennes, et ensuite il

pouvait ignorer, plus excusable en cela que M. Balbi, les reconnaissances de voyageurs contemporains, d'où il résulte qu'aucun fleuve ne coule ni à Mélinde ni à Patta. Le cours d'eau le plus voisin (Zeby, dans l'intérieur; Djeba, sur la côte), se jette dans la mer à 250 milles de Mélinde. Voici maintenant une confusion plus étrange. Nous lisons à la page 874 de l'*Abrégé* : « On voit à Alexandrie les deux obélisques, dits Aiguilles de Cléopâtre, dont l'un est debout, et *l'autre a été donné au roi de France par le vice-roi Mohammed-Ali.* » Ainsi, le bloc de granit qui figure aujourd'hui sur la place de la Concorde, ne serait pas, comme on s'obstine à le croire, l'un des obélisques de Louqsor, mais bien l'une des aiguilles de Cléopâtre. Sur l'autorité de M. Balbi, il n'y a plus qu'à attaquer M. Lebas en contrefaçon ou en substitution de monument. Ce qui suit est une contradiction non moins curieuse. Page 519, on lit, à propos des essais de civilisation réalisés par Mahmoud : « Une circonstance qui doit rendre les progrès plus lents, c'est que *le sultan n'a pas encore songé à établir un journal* à Constantinople. » Voilà le *recto;* maintenant, prenez le *verso,* page 857. A l'occasion des réformes de Mohammed-Ali, il est dit expressément : « A l'instar de l'Égypte, *le sultan a aussi fondé un journal* qui produira d'heureux effets. » Il est impossible de se contredire plus complètement sous la même couverture.

Laissons ces petites chicanes : Homère lui-même a pu sommeiller quelquefois ; à plus forte raison M. Balbi. L'érudition d'ensemble sauvera d'ailleurs ce que laisse à désirer l'érudition de détails. Il y a dans l'*Abrégé* assez de pages empruntées à Malte-Brun en principes généraux, à Bruguière, à de Buch, à Pentland en orographie, à M. Klaproth en philologie, à MM. de Humboldt, Ritter et Cuvier, en sciences accessoires, pour que l'on se garde de mettre en question l'érudition générale du livre. Les sources d'où il découle sont nombreuses; les autorités sur lesquelles il s'appuie sont souvent décisives. A peine, dans le nombre, peut-on regretter çà et là quelques omissions importantes, et entre autres Kirkpatrick pour le Népal, Russell pour l'empire ottoman, Beatson pour Sainte-Hélène, Daniell frères, Hartfort, William Jones, Ouseley, Wilford, Solvyns, Kinneir pour l'Inde, Morier, Burnest Murray et Malcom pour le Turkestan et pour la Perse. Quand il aurait donné à ces voyageurs authentiques la place qu'occupent chez lui des voyageurs plus que suspects comme M. Douville, l'*Abrégé* n'aurait pu que gagner aux yeux des juges qui connaissent la valeur des noms géographiques. Mais ce sont là des péchés véniels qu'il faut gracier pour passer outre.

Après l'érudition de M. Balbi, jugeons sa critique. A-t-il, parmi des documens contradictoires et nombreux, sainement distingué, sainement choisi? A-t-il montré en ceci le discernement, la sagacité nécessaires? Le triage des matières a-t-il été fait avec tout le goût désirable et dans la ligne qui convenait? L'auteur a-t-il dominé ses autorités ou leur a-t-il obéi? Les a-t-il passées à un crible intelligent pour rejeter celles qui lui paraissaient trop légères? En géographie tout mérite s'efface devant celui-là. Sans ce contrôle judicieux, la science est une monnaie de bas aloi, dont un œil exercé découvre facilement l'alliage. Le voyageur est un être si divers, si mobile, si impressionnable; il trompe le lecteur avec un aplomb si parfait, il se trompe lui-même avec une bonne foi si naïve! Avant de se fier à lui, même pour des riens, il faut l'étudier, deviner ce qu'il est comme tempérament, comme capacité, comme nationalité, comme humeur; savoir d'où il vient et où il va, prendre ses impressions à leur source et s'assurer qu'aucune cause personnelle n'en a altéré le caractère. Tel voyageur n'abuse son public que parce qu'il s'abuse lui-même; tel autre, plus vain et plus fanfaron, se fait un piédestal de ce qu'il décrit; il en est qui sont enclins à tout exagérer, d'autres à tout amoindrir; ceux-ci ont le sens mathématique, et mesurent; ceux-là ont l'instinct poétique, et colorent. En général, dans chacun d'eux, si médiocre qu'il soit, il y a une corde vraie, et c'est celle-là qu'il faut faire résonner; elle donne le ton de l'individu. On le devine quand il se tait, on le rectifie quand il dénature. D'ailleurs, ce que l'examen partiel peut laisser encore dans l'ombre, la comparaison le met bientôt au jour, et ainsi, de document en document, de voyageur en voyageur, un esprit droit et pénétrant arrive à la presque certitude des choses, tantôt par l'induction seule, tantôt par la mise en regard des observations corrélatives.

Il nous serait doux de reconnaître dans M. Balbi cette qualité fondamentale du géographe; mais est-il possible d'oublier avec quel entraînement et quelle crédulité il a abondé dans les récits fantastiques dont M. Douville berçait naguère le monde savant; avec quel empressement il s'est approprié ce voyage imaginaire pour en faire ressortir une topographie nouvelle et tout un système orographique qu'il nomme le système nigritien? Certes, après les révélations concluantes que M. Lacordaire a insérées dans cette Revue, il n'était plus permis à personne de se faire illusion sur les travaux de M. Douville, et cependant l'*Abrégé* (édition de 1833) en parle encore comme d'une *exploration importante*. Est-ce ignorance des faits? Est-ce entête-

ment? C'est peut-être système; car M. Balbi accrédite volontiers les autorités que personne ne soutient, et il semble surtout caresser du regard les champignons scientifiques éclos à ses pieds et sous son ombre. La liste des grands hommes inconnus dont M. Balbi a fait la découverte, et dont il adopte les matériaux avec peu de discernement, serait longue à dresser et encombrerait inutilement ces pages. Il suffit d'en tirer cette conclusion que le sens critique a souvent manqué au géographe, et qu'il n'a pas su défendre son jugement contre toutes les surprises.

C'est à la suite de ces noms sans autorité et sans valeur que l'auteur de l'*Abrégé* s'est lancé dans une terminologie absurde, prenant à celui-ci des *souches*, à un autre des *systèmes*, à un troisième des *foyers*, le tout sans raison, sans règle et au hasard. Par ce motif, son Océanie est à refaire en entier; elle repose sur des observations inintelligentes et des subdivisions inadmissibles. Prenant au sérieux les moindres enfantillages d'un voyageur secondaire, M. Balbi a débaptisé tout un monde pour avoir la gloire de s'en faire le parrain. Il a créé un archipel Mounin-Volcanique; il a converti la Nouvelle-Zélande en Tesmanie, la terre de Van-Diémen en Diéménie, la Nouvelle-Guinée en Papouasie; il a fait de quelques petits îlots perdus sur l'Océan Pacifique des Sporades, de Vanikoro l'archipel Lapérouse, et des Nouvelles-Hébrides le groupe Quiros. Mais ceci n'est rien encore auprès du nom incroyable que, de concert avec son ami le docteur Constancio, M. Balbi a élaboré pour l'Amérique du nord : PLEÏADELPHIA ! Qu'en dites-vous? Comme cela chante, résonne, emplit la bouche : PLEÏADELPHIA. C'est-à-dire, ajoute M. Balbi, un mot renfermant, avec une précision parfaite, les idées suivantes : *Union fraternelle, boréo-hespérique, d'états navigateurs.* Vous verrez que les Américains du nord seront assez barbares pour repousser cette découverte, et qu'ils s'obtineront à ne pas répondre au nom de Pleïadelphiens. Le sort des idées de génie est d'être méconnues de leur temps.

Puisque nous voici sur le terrain des puérilités, voyons si M. Balbi n'a pas abusé de cette ressource. Dans bien des endroits de son livre, il se rend cet hommage qu'il n'a pas imité ces géographes vulgaires qui ne voient que la France dans l'Europe et l'Europe dans le monde. En effet, loin de sacrifier aux dieux de la foule, il les a traités de la manière la plus cavalière, les a insultés, écourtés, mutilés, se permettant à peine de dire quelle est la population d'une ville européenne, et s'interdisant, comme chose oiseuse, de nommer les hommes célèbres qu'elle a vus naître. C'est bien; mais après avoir

ébranché ainsi des objets d'une utilité consacrée, pourquoi les remplacer par des matières ridiculement parasites? Au lieu d'une mention pour les illustrations locales, savez-vous ce que nous donne M. Balbi? On ne le croirait jamais. *La Charte de* 1830; oui, la charte avec ses annexes. L'Angleterre va réclamer, sans doute; on lui doit la mention du pacte d'Alfred-le-Grand; les États-Unis exigeront à leur tour l'insertion du bill des droits, et il est possible que la Porte élève la même prétention en faveur du Koran, qui est sa loi politique. Ce n'est pas tout; après avoir introduit violemment la Charte dans sa géographie, M. Balbi imagine de couvrir du même prétexte un vaste enseignement technologique. Il explique donc, et fort au long, à ses lecteurs, ce que sont les terres et domaines de la couronne, la liste civile, les apanages, les droits régaliens, les péages, les monopoles, les contributions, les amendes, les confiscations, les sportules. Il explique ce qu'on entend par crédit public, fonds, papier-monnaie, amortissement; il va jusqu'à donner des axiômes économiques. « Le commerce, dit-il, est *actif* lorsque l'état vend à l'étranger beaucoup plus de marchandises qu'il n'en achète; il est *passif* si l'état achète plus qu'il ne vend. » Pour émettre de semblables et aussi neuves définitions, ce n'était guère la peine de se déranger de son chemin. Mais, une fois lancé, M. Balbi ne s'arrête plus; il verse la lumière par torrens, réchauffe, éclaire et féconde tout ce qui se trouve sur sa voie; il continue à expliquer ce qu'est l'armée de terre et de mer, ce que sont les manufactures; ce que représentent les mots caravane, foire, bourse, ville, échelle, colonie, marine, capitale, bourg, village. Encore un élan et il allait dire ce que sont une place, une rue, un carrefour, un clocher, une boutique, un porche, une cave. La lexicographie est un enseignement qui mène loin, et sous le manteau d'une géographie, on courait la chance d'avoir un vocabulaire. Heureusement, M. Balbi s'est contenu; il n'a pas voulu ruiner Boiste et Lavaux. Comme revanche, il s'est donné le plaisir, à quelques pages de là, de mentionner une classification fort curieuse du genre humain dont il fait, avec l'un de ses savans inconnus, des anthropophages, des frugivores, des omnivores, des carnivores, des acridophages (mangeurs de sauterelles), des géophages (mangeurs de terre). Voyez-vous d'ici ces peuples qui ne mangent absolument que de la terre ou des sauterelles. Diviser l'humanité d'après l'alimentation, c'était là une idée hardie. Il fallait, sans doute, du courage pour la concevoir; mais il en fallait bien plus encore pour la reproduire.

Passons du plaisant au sévère. Il est assez d'usage, quand on écrit

un livre élémentaire dans un idiome, que l'on fasse, quoique étranger, une belle part à la nationalité qu'il représente. C'est un devoir auquel Malte-Brun n'a pas manqué et que M. Balbi n'aurait pas dû méconnaître. A quelle préoccupation, à quelle arrière-pensée a-t-il cédé en écrivant son livre, nous n'en savons rien; mais toujours est-il qu'il s'y réfléchit principalement et comme Italien et comme sujet de l'empereur d'Autriche. Ne lui demandez pas de citer en passant les noms français qui se rattachent à quelque localité lointaine, Jumel à propos de l'Égypte, Poivre à propos de l'île Maurice: il n'a pas à donner de telles satisfactions à l'orgueil national. Bien mieux, s'il est question, en énumérant les ressources de la viabilité italienne, de la magnifique route du Simplon, il omettra de dire qu'elle est due à l'intervention de la France et au génie de Napoléon. S'il s'agit de choisir une mesure géométrique qui règne dans tout le livre, c'est le mille italien qui sera préféré et non pas le mètre et ses multiples. Entre l'Italie et la France, s'il y a un pays à sacrifier sous le rapport de l'étendue et des développemens, la France aura le dessous. Puis, comme par expiation, l'Italie, un instant favorisée, sera à son tour immolée à l'Autriche. Le respectueux sujet n'osera pas insinuer qu'il existe dans le nord de la Péninsule italique un royaume lombardo-vénitien, et il fera de Milan une ville autrichienne; un géographe de Vienne n'aurait pas mieux dit. C'est courageusement s'effacer et s'exécuter de bien bonne grace; on assure que M. Balbi y a gagné le titre de conseiller aulique.

Il nous reste à parler de l'ordonnance de l'*Abrégé;* sous ce rapport, c'est un travail qui ne peut se défendre. Jamais on n'a rien imaginé de plus confus, de plus mal joint, de plus emmêlé. Chaque partie du monde y cherche ses membres épars : la tête est auprès des pieds, le reste du corps se disloque et s'éparpille. Tantôt c'est la division politique qui prévaut, tantôt c'est l'ordre des zones; un moment on va de proche en proche, l'instant d'après on exécute une enjambée de deux mille lieues. C'est, à la lettre, intolérable. Le but de cette combinaison semble avoir été de masser les aperçus généraux afin d'éviter les redites; mais ce qui en résulte en réalité, c'est de n'offrir aucune satisfaction à ceux des lecteurs, et c'est le plus grand nombre, qui demandent à une géographie des éclaircissemens partiels. On n'attaque pas de tels livres par l'ensemble, mais par le détail; on ne les lit pas sans désemparer, mais on les consulte à bâtons rompus. Chez M. Balbi, quand on veut s'éclairer au sujet d'une ville quelconque, même de médiocre importance, il faut remonter successivement du point

cherché au pays dont il fait partie, et du pays au monde. Si l'on ne se résigne pas à cette laborieuse investigation, on ne connaîtra qu'imparfaitement l'état physique, social et politique du lieu interrogé. Et encore après cette peine prise, se trouvera-t-on plutôt édifié sur la physionomie générale d'un continent que sur l'aspect particulier d'une province et d'un canton. La géographie de M. Balbi entraîne ainsi l'esprit vers de perpétuelles synthèses : pour la lire avec fruit, il faut déjà être fort bon géographe.

C'est surtout dans le classement des divisions territoriales que le vice de la méthode se fait le plus vivement sentir. On dirait que l'auteur obéit à un parti pris, tant il multiplie les complications gratuitement et systématiquement. Il tend des embûches au lecteur, il lui crée des embarras, il le promène à travers des régions découpées en labyrinthe. S'il existait un baccalauréat spécial pour la géographie, la faculté de pouvoir se servir couramment de l'*Abrégé* pourrait être un titre d'admission; car elle supposerait des études antérieures et profondes. Au lieu de décrire un pays par grandes zones et de proche en proche, soit en allant du nord au midi, soit en adoptant toute autre marche rationnelle, M. Balbi a imaginé une division de nationalités politiques qui l'entraîne en des chevauchemens continuels. Cherche-t-on, en Europe, Malte, Héligoland, ou Gibraltar? C'est entre l'Angleterre et l'Écosse, au milieu des Orcades ou des Hébrides, qu'il faut les découvrir. En Amérique, pays de colonies européennes, ce système de sautillement va jusqu'à donner des vertiges. Dans l'article des possessions anglaises, on passe du Canada à la Jamaïque, d'Halifax à Demerary; dans celui des possessions françaises, on se promène de Cayenne à Saint-Pierre-Miquelon, le tout sur la même page et à quelques lignes d'intervalle. Les distances n'effraient pas M. Balbi; il a une manière de les abréger qui n'est qu'à lui. Tant pis pour qui ne peut le suivre, il le laisse en chemin; demandez donc aux aigles de voler moins vite. Cependant, tout neuf et tout hardi que soit ce système, le géographe n'y est pas tellement enchaîné qu'il ne le viole au besoin. Ainsi, pour l'Océanie en masse et pour l'Afrique partiellement, M. Balbi abandonne sa division par nationalités politiques, pour introduire un classement non moins arbitraire de régions géographiques.

Un mot maintenant sur la forme. Sans doute, il serait déraisonnable de vouloir qu'un étranger fût initié aux mystérieuses délicatesses de notre langue; mais ce que l'on peut exiger de lui, c'est qu'il abdique toute prétention au style et à la couleur. Que si, au lieu de se

contenter d'une expression claire et précise, il vise aux grands effets de style, on est fondé à se demander jusqu'à quel point cette rhétorique d'emprunt s'accorde avec les lois de la grammaire. M. Balbi se trouve dans ces conditions et sa cuirasse à plus d'un défaut. Personne n'est plus vulnérable : son livre est un pêle-mêle d'outrages à la langue et de tournures ambitieuses, de mots vides et de grands airs, de morgue tranchante et de flagrantes incorrections. Il est surtout inappréciable quand il fait de la couleur. Veut-il qualifier la reine malgache, Ranavala-Manjoka, complice de l'assassinat de son époux Radama? Il ne se fait pas faute de l'appeler Clytemnestre ; il est vrai qu'il n'ose pas compléter la comparaison en faisant un Égisthe du nègre Andymiase, et des Atrides des deux petits princes Micolo-Sala et Tai-Toutou. Parle-t-il des civilisateurs de l'Océanie, Tameamea et Finau? il les donne comme la monnaie de Napoléon ; il appelle Culhacan une Thèbes américaine, et quelques méchants fortins sur la côte des Esclaves, les villes anséatiques de la Nigritie. Dans l'Inde, s'il s'agit des sangsues du Dekkan, il écrit : « Dans les campemens des armées, elles peuvent *verser* plus de sang que les faibles troupes des Hindous. » Du reste, toute son histoire naturelle est écrite d'un style inimaginable. On y voit une guenon *habillée de toutes couleurs comme les suisses de nos cathédrales ;* on y admire un animal *avec une peau hérissée de poils courts et raides comme les soies d'une brosse usée, toute pavée d'écussons, et de laquelle a disparu le large plissement monacal qui habille le rhinocéros.* Ici un cocotier est un végétal *colonnaire* ; plus loin, un *faisceau de palmes en parasol.* Mais, entre mille passages de ce goût et de ce ton, en voici deux qu'il serait vraiment fâcheux de ne pas mettre en lumière. Le premier dit : « En Océanie, les mammifères ont quelques représentans : le *chien*, ce compagnon docile de l'homme, qui s'attache à ses pas comme l'ombre le fait au corps dont il est l'image, existe comme commensal des deux races jaunes qui se sont partagé ce système d'îles ; mais le *cochon* n'existe que sur les îles où vit la race océanienne pure..... etc. » Quelles perles de style sont jetées là, devant les deux animaux qui font l'ornement de cette période! Le second passage est d'un autre genre : « L'Asie nourrit les plus *grands reptiles* du monde. C'est sur ces côtes que pullulent les *tortues franches et les carets.* » Des carets et des tortues en fait de grands reptiles!

Arrêtons-nous. Aussi bien la force nous manque pour épuiser cette guerre de détails, qui prend toujours des formes âpres et procédurières. Vis-à-vis d'une présomption moins absolue et d'une suffi-

sance moins grande, jamais nous ne l'aurions commencée. C'est que, dans cette tâche de démolition, on s'aperçoit combien de soins ont coûté les œuvres les plus imparfaites, et que le plus impitoyable marteau s'arrête parfois, saisi d'un respect involontaire pour le travail humain. Peut-être même n'y a-t-il pas lieu de prononcer dès à présent contre l'*Abrégé* une sentence définitive. Si M. Balbi voulait prendre les choses sur un diapason moins haut, effacer une introduction qui n'enseigne rien et n'est guère qu'un hymne en l'honneur de toutes les vanités, améliorer ses principes généraux, changer l'ordonnance entière de son livre et en revoir attentivement les détails, il se peut que la critique consentît à regarder comme sérieux un succès de débit, issu d'une exploitation intelligente. Quelque accessible que puisse être M. Balbi aux illusions de l'amour-propre, il est impossible qu'il s'abuse sur le concert d'éloges qui a salué la venue de son enfant. On sait ce que valent ces fanfares d'avénement joyeux; on sait aussi ce qu'elles coûtent. L'auteur le sait mieux que personne; il a connu tous les secrets de cette manipulation laudative, et sans doute il donnerait beaucoup de ces hommages prévus pour le suffrage sincère d'un Klaproth, d'un Walkenaër, d'un Letronne. M. Balbi a été applaudi sans doute, mais comme on est applaudi au théâtre : c'est le lustre qui a donné. Toutes les fois qu'on l'a jugé réellement, les conclusions ont été sévères. Le capitaine Boteler l'a appelé, dans la *Revue d'Édimbourg*, « le plus présomptueux des géographes, » et naguère l'économiste Mac' Culloch qualifiait son article sur Londres de « tissu d'exagérations. » Ainsi, en même temps qu'il se fait reconnaître par la foule, M. Balbi se voit repoussé par les hommes spéciaux. C'est à lui à s'interroger maintenant; après avoir beaucoup fait pour le succès, voudra-t-il faire quelque chose pour la science?

LOUIS REYBAUD.

GLASGOW.

Le lendemain de la mort de James Watt, M. Boulton, qui avait été son associé dans un grand nombre d'entreprises industrielles, convoqua une assemblée des notables habitans de Greenock et de Glasgow, et proposa d'élever une statue à l'homme qui, en créant une nouvelle force, avait changé la face du monde. La statue fut votée par acclamation. De la part de Greenock et de Glasgow, c'était un acte de reconnaissance fort naturel, car James Watt, par ses belles applications de la vapeur à la navigation et à l'industrie, avait fondé du même coup la fortune de Glasgow et Greenock. Il y a une cinquantaine d'années, Glasgow n'était encore qu'une ville de province du troisième ordre, et cependant, dès la fin du VIe siècle, cette ville avait été le siége d'un évêché, ayant saint Mungo pour premier titulaire, et en 1611 Jacques VI l'avait érigée en bourg royal; Glasgow comptait alors sept mille six cent quarante-quatre habitans seulement. Dans le dernier siècle, l'esprit inventif et entreprenant de ses habitans était déjà renommé, et sa population commençait à s'accroître. L'horreur de la routine distingue surtout les Écossais; appliquée par les habitans d'Édimbourg aux habitudes religieuses et intellectuelles, cette horreur de la routine a donné naissance à ces nombreuses sectes et à ces divers systèmes de philosophie qui se produisent annuellement dans cette capitale. Les habitans de Glasgow ont tiré un meilleur parti de cette tendance en l'appliquant à l'industrie; ils adoptent sans hésiter, sans même beaucoup chercher à s'en bien rendre compte, toute invention utile; ils accueillirent donc avec empressement les nouveaux procédés de James Watt, et le succès de ces innovations dépassa leurs espérances. De tous côtés s'élevèrent de nouvelles fabriques dans lesquelles afflua une population d'ouvriers tirant leur subsistance de cette vapeur qui leur avait été dépeinte d'abord comme une ennemie, comme la famine elle-même. Dans l'espace de cinquante années, Glasgow vit, par une progression inouie, sa population s'élever de quarante

mille à deux cent vingt mille habitans (1); aujourd'hui c'est, après Londres, la plus importante ville du Royaume-Uni.

La population de Glasgow et de sa banlieue industrielle, dans laquelle nous devons comprendre Paisley, ville de soixante mille habitans, Renfrew, Dumbarton, Lanark, Port-Glasgow et Greenock, s'élève à près de quatre cent cinquante mille ames. Aussi remarque-t-on dans les environs de Glasgow et dans la ville elle-même bien plus de mouvement qu'à Édimbourg. C'est sur une moindre échelle la vie de Londres. Il y a, du reste, analogie entre la position des deux villes, placées toutes deux sur une rivière navigable, le long des rives de laquelle, au centre même de la ville, est amarré un triple rang de navires de tous les tonnages et de toutes les nations. Les quartiers commerçans de Glasgow, comme les quartiers de la Cité à Londres, sont placés à l'est, et les quartiers neufs au sud et à l'ouest. La Clyde, il est vrai, n'a pas la vaste étendue de la Tamise; mais elle est bordée de magnifiques quais que Londres doit envier à Glasgow. Ces quais sont plantés de plusieurs lignes d'arbres, et, de distance en distance, s'élèvent des hangars d'une élégante construction; ces hangars servent d'entrepôts aux marchandises qu'on débarque. Il règne sur ce quai une activité extraordinaire; matelots, commerçans passagers, manœuvres, vont, viennent, s'arrêtent, s'interrogent, concluent des marchés; des denrées de toute espèce sont embarquées ou débarquées; les bois des îles, les caisses de thé arrivant de la Chine, les ballots de foulards de l'Inde, et les monstrueuses balles de coton de l'Amérique du Nord, que débarquent des navires nouvellement arrivés, se croisent avec les fers, les draps, les toiles et les étoffes du pays qu'on porte à bord des navires en chargement. Tout ce mouvement a lieu sans désordre et surtout sans tumulte. Cette population est grave, peut-être parce qu'elle est occupée; à peine, de distance en distance, entend-on le chant de quelque matelot d'humeur joviale et les cris que poussent en mesure les hommes occupés au chargement des navires.

Mais remontons à l'origine de tout ce mouvement, à la source de ces richesses, visitons les quartiers manufacturiers de la ville, entrons dans l'une de ces immenses manufactures de cotons imprimés qui, chaque année, fabriquent assez d'étoffes peintes pour habiller les trois quarts de l'Écosse. Qu'on se figure quelque vaste citadelle du moyen-âge, quelqu'une de ces lourdes et spacieuses bâtisses aux grands murs tout nus, percés d'étroites meurtrières, flanqués aux angles de tours en briques rousses, dont quelques-unes ont trente pieds de diamètre à leur base, et cent cinquante pieds de haut, deux fois la hauteur de l'obélisque de la place de la Concorde. Ces hautes tours sont tout simplement les cheminées des fourneaux, et il y a

(1)

1611.	7,644	habitans.
1780.	42,000	—
1801.	84,000	—
1820.	150,000	—
1836.	230,000	—

quelques centaines de ces cheminées dans Glasgow et sa banlieue. La garnison de ces citadelles se compose de cent cinquante malheureux toujours en mouvement, et cependant très taciturnes; ce sont les ouvriers de la fabrique. Chacun a son emploi : ceux-ci d'abord, les chauffeurs, vivent dans des souterrains creusés sous le bâtiment, qu'on prendrait pour des soupiraux de l'enfer; ils passent leur vie à alimenter d'énormes fourneaux. Dans de vastes chaudières établies sur ces fourneaux, bout l'eau dont la vapeur met en mouvement les balanciers des machines; les mécaniciens, compagnons des chauffeurs, s'agitent au milieu de ces machines dont ils semblent eux-mêmes autant de ressorts vivans; la moindre distraction leur est défendue, elle serait punie de mort. Ces fourneaux et ces machines, c'est le cœur de la fabrique. C'est de là que part la vie qui se répand dans chacune des parties de l'établissement. En effet, la vapeur fait mouvoir un arbre tournant qui s'élève perpendiculairement jusqu'au dixième étage; à chacun des dix étages, des rouages s'engrènent dans les dents dont l'arbre est armé, et font mouvoir autant de machines appropriées chacune à un certain genre de travail. L'une, celle du dixième étage, saisit le coton dans la balle, le nétoie, et l'étend en couches minces comme la ouate que l'on place entre deux étoffes; ces minces et larges feuilles de coton tombent en cascades éblouissantes sur les mille dents de la machine à carder, placée au neuvième étage. Cette machine peigne le coton et le divise en bandelettes que la machine du huitième étage saisit et roule en cordages; ces cordages sont divisés en fils d'égales grosseurs; ces fils sont placés sur d'innombrables fuseaux, et un mouvement circulaire d'une rapidité inouie est imprimé à chacun de ces fuseaux par les machines des étages suivans. Trois des étages inférieurs de la fabrique sont occupés chacun par soixante métiers à tisser, tous mus par le même mécanisme. Chacun de ces métiers accomplit comme un ouvrier adroit et intelligent le travail du tissage, lançant la navette, croisant les fils de la chaîne, serrant les fils de la trame, et plaçant sur un cylindre l'étoffe à mesure qu'elle est fabriquée. Un ouvrier, le plus souvent un enfant, surveille dix de ces métiers, qui peuvent, chacun, fabriquer par jour trente aunes d'étoffes, ce qui ferait par an, en déduisant soixante-cinq jours de chômage, 90,000 aunes par métier. Que l'un de ces métiers se dérange, que la navette se brouille ou soit épuisée, que le fil se rompe ou que la pièce soit achevée, l'ouvrier touche un ressort, et tout mouvement cesse aussitôt jusqu'à ce qu'on ait réparé l'erreur ou remédié au dommage.

Parcourons les immenses salles du bâtiment voisin; la pièce d'étoffe qui vient d'être fabriquée y est soumise à un apprêt; plus loin, elle tombe sous les vis et les presses de la machine à imprimer, qui, du même coup, soit à l'aide d'absorbans appliqués sur une teinte uniforme, soit à l'aide de corps colorans appliqués sur l'étoffe blanche, peut teindre sans bavure jusqu'à quinze à vingt pièces placées l'une sur l'autre. Enfin, dans l'un des bâtimens les plus voisins de la porte de la fabrique, les pièces imprimées et séchées, pliées par un autre appareil, sont réduites au plus petit volume possible par

une ingénieuse application de la machine pneumatique. C'est là que le commerce vient les prendre pour les conduire au bout du monde, où elles servent à habiller le déporté de Botany-Bay, l'insulaire de la Nouvelle-Zélande, ou les nouveaux convertis d'Otaïti ou des îles Sandwich. La vie que la vapeur donne à la manufacture tout entière ne peut se décrire. C'est elle qui est le principe de toute action, qui met en mouvement les machines, qui transporte les ballots et les pièces, qui soulève les leviers, qui serre ou desserre les vis, le tout sans confusion et avec un ordre et une adresse qui ferait honneur à l'ouvrier le plus intelligent. C'est que la vapeur, après tout, n'est que la force domptée et ordonnée par l'homme; c'est le plus robuste et le plus obéissant des serviteurs; c'est un esclave qui n'a ni passions, ni caprices, ni momens de paresse, et auquel on peut donner la plus haute somme d'intelligence possible et imposer l'ordre le plus parfait, c'est-à-dire l'intelligence qui repose sur la science, l'ordre qui résulte du calcul.

Glasgow a vingt manufactures de coton ou *coton-mills*, pareilles à celles que nous venons de décrire; le nombre des fabriques d'étoffes légères est aussi très considérable. Dans quelques-unes on travaille des mousselines brodées par la vapeur. Glasgow fabrique aussi des draps, des mousselines de laine, des tartans et de grosses toiles, qu'on peut livrer sur nos marchés à 15 et 20 pour 100 au-dessous du prix des manufactures françaises.

Vers l'an 1668, un marchand de Glasgow, Patrick Gibson, eut l'idée de charger de barils de harengs un vaisseau qu'il expédia en France, et qui revint de ce pays avec un chargement de sel et d'eau-de-vie; ce fut là l'origine du commerce de Glasgow. A cette époque, la ville ne comptait que six à sept mille habitans. La vente de son sel et de son eau-de-vie ayant valu à Patrick un grand profit, il put, l'année suivante, envoyer deux autres navires avec celui qui avait déjà fait le voyage. Alors, comme aujourd'hui, les habitans de Glasgow savaient à merveille la valeur d'un shilling et employaient à amasser le plus d'argent possible ce génie actif et entreprenant qui distingue les Écossais des basses terres : les voisins de Gibson l'imitèrent. Non-seulement on expédia des bâtimens dans les ports de France et d'Espagne, mais on en détacha quelques-uns vers l'Amérique, qui revinrent avec de riches chargemens. De là profits énormes, de là rapide accroissement de l'industrie de la ville, qui, en moins d'un siècle, vit le nombre de ses habitans quintuplé. Glasgow, jolie ville du second ordre, et le meilleur port du nord du Royaume-Uni, était, avant tout, une ville commerçante, quand l'invention de James Watt en fit une ville industrielle du premier ordre, et, en moins de cinquante années, porta, comme nous venons de le voir, le nombre des habitans de 40,000 à 230,000. Certainement, ce dernier résultat est prodigieux; cependant la statue de Patrick Gibson n'aurait pas été indigne, ce me semble, de figurer auprès de celle de James Watt. Patrick a le mérite, lui, d'être venu le premier.

Les historiens de Glasgow, prophètes du passé, comme tant d'autres, prétendent du reste que Glasgow, de tout temps, avait été prédestinée à une

haute fortune. « Voyez les armes de la ville, disent-ils : un oiseau, un arbre, un poisson, ne sont-ce pas là les symboles de la triple puissance de ses habitans, sur l'air, la terre et la mer? — D'accord; mais pourquoi ce poisson a-t-il une bague dans la bouche? — C'est encore là une nouvelle preuve de la protection que le ciel accorde aux habitans de Glasgow, » nous répond l'historien Macure, et, à l'appui de son assertion, il raconte l'histoire suivante.

« Une dame de Glasgow, dont le mari était jaloux au-delà de toute expression, eut le malheur de perdre son anneau nuptial. La disparition de ce gage de fidélité accrut les soupçons du mari, qui, dans un accès de brutale jalousie, menaça sa femme de la tuer, si elle ne retrouvait pas l'anneau perdu. Celle-ci ne savait trop à quel saint se vouer, quand, en se promenant sur les bords de la Clyde, sans doute pour chercher sa bague, elle rencontra saint Mungo (l'histoire, on le voit, est fort vieille). La dame se jeta à ses genoux et lui dit qu'elle était perdue, si elle ne retrouvait sa bague. Saint Mungo, sans lui répondre, se tourna du côté d'un pêcheur qui relevait sa ligne. « Apporte-moi le poisson que tu viens de prendre, lui dit-il. » Le pauvre homme n'eut rien de plus pressé que d'apporter à son évêque un beau saumon qui se débattait au bout de la corde. Saint Mungo ouvrit la bouche du poisson et en tira adroitement l'anneau perdu, qu'il remit à la dame émerveillée. » Macure ne nous dit pas si le miracle de saint Mungo guérit le mari de sa jalousie ridicule; en revanche, il nous donne l'explication qui suit des armes de la ville de Glasgow.

The salmon which a fish is of the sea,
The oak which springs from earth, that loftie tree,
The bird on it which in the air doth flee,
O Glasgow! do presage all things to thee.
So while the air, or sea, or fertile earth
Do either give their nourishment or birth,
The bell that doth to public worship call
Says heaven will give most lasting things of all.
The ring the token of the marriage is
Of things in heaven and earth both thee to bless (1).

Pennant, qui visita Glasgow en 1769, nous apprend que cette ville était, de toutes les villes du second ordre qu'il avait vues, l'une des mieux bâties. A cette époque, Glasgow ne se composait encore que des quartiers de *High-Street* (2), des quartiers de la *Gallow-Gate* et de la *Trongate*. Le quartier de

(1) Le saumon qui habite la mer, le chêne majestueux qui s'élance de la terre, l'oiseau placé sur ses branches qui vole dans l'air, te présagent, ô Glasgow! des prospérités sans nombre. Ainsi, tant que l'air, ou la mer, ou la terre fertile, donneront au poisson, au chêne et à l'oiseau, nourriture ou naissance, le ciel te donnera les biens les plus durables; c'est ce qu'annonce la cloche qui appelle les fidèles à la prière. L'anneau est le gage du mariage des choses célestes et terrestres réunies pour te bénir.

(2) Glasgow a son High-Street, comme Édimbourg, et la position des deux rues est ana-

High-Street, qui descend de la cathédrale à la Trongate, est le plus ancien de la ville; il avait été bâti sur la pente rapide d'une colline et présentait, de cette façon, une plus facile défense contre les incursions des montagnards. Vers 1450, lors de la fondation de l'université, le nombre des habitans de Glasgow ne dépassait guère 1,700 à 2,000, et les maisons de la ville ne couvraient que le tiers de la colline, dominée par la cathédrale; c'était, à peu de chose près, ce qui compose aujourd'hui la partie supérieure de High-Street. En 1484, on éleva une église en l'honneur de la Vierge, à l'endroit où est aujourd'hui *Tron-Church*, et la ville fit quelques progrès de ce côté; plus tard, elle offrit la forme d'une croix dont High-Street était la branche supérieure, le marché au sel la branche inférieure, et la Trongate et la Gallow-Gate les branches latérales. Dans le siècle dernier, après l'heureuse tentative de Patrick Gibson, l'accroissement de la ville fut rapide; la sécurité produite par la paix et le désarmement des clans des montagnes permit aux habitans de descendre dans la vallée. Glasgow commença donc à s'étendre le long de la rive droite de la Clyde. Vers la fin du dernier siècle, et au commencement de celui-ci, son étendue devint prodigieuse; deux grandes villes neuves, l'une vers le nord, l'autre vers l'ouest, furent accolées à l'ancienne ville; l'une d'elles, la ville de l'ouest, fut une ville de commerce; les négocians n'y eurent guère que leurs comptoirs et leurs fabriques, et s'établirent surtout dans la partie la plus occidentale de ce nouveau quartier. La ville du nord, bâtie sur le penchant de plusieurs collines inclinées vers le midi, fut le quartier aristocratique. C'est là que s'établirent les gens qui avaient fait fortune, les professeurs et la noblesse des environs. Les grands commerçans y avaient leurs maisons, où ils venaient se reposer le soir des ennuis de la fabrique et du comptoir. Une partie de la ville de l'ouest, la plus voisine de la rivière, fut aussi habitée par les marins, les employés de la navigation et les gens du port; cette partie de la ville longe la Clyde au-dessous du New-Bridge sur une étendue de plus d'un mille. Le New-Bridge, qui conduit au *New-Glasgow*, sur la rive gauche de la Clyde, est un pont construit en fer et ressemble en grand au pont des Arts à Paris.

La ville vieille s'élève en amphithéâtre sur le penchant d'une colline située à l'est de la ville manufacturière. La plupart des maisons situées dans les rues étroites, qui se groupent au sommet de la colline, sont bâties en encorbellement, comme les maisons du vieux quartier d'Édimbourg Ces maisons, dont quelques-unes sont d'une haute antiquité, ne semblent se soutenir que par miracle sur leur base étroite et vermoulue; la cathédrale, le *Town-Hall* et les bâtimens de l'université les dominent fièrement de leurs masses solides et imposantes.

La cathédrale (*high church*) est, avec Saint-Magnus de Kirkwall, dans les Orcades, la seule église d'Écosse qui ait échappé à la destruc-

logue, c'est-à-dire inclinée du sommet à la base d'une longue colline, avec cette différence qu'à Glasgow l'inclinaison est de l'est à l'ouest, et à Édimbourg de l'ouest à l'est.

tion et soit restée intacte lors de la réforme. John Achaius, évêque de Glasgow, jeta les fondemens de cette église en 1123; mais il n'y mit pas la dernière main. Les différens styles d'architecture du monument confirment nos doutes et prouvent qu'il n'a guère été terminé qu'un siècle et demi au moins après avoir été commencé. Les cryptes, par exemple, sont de l'époque d'Achaius, de l'époque de la transition du roman orné ou fleuri au gothique lourd. Ces cryptes ont cent huit pieds de long sur soixante-douze de large. Quarante fenêtres ou soupiraux donnent du jour à ces souterrains divisés en trois galeries. Soixante-neuf stalles, pouvant contenir chacune de six à huit personnes, sont disposées le long de ces galeries; cette partie de l'église s'appelle *barony kirk*, ou bien encore, le *cimetière voûté*. C'est là que son fondateur, saint Mungo, fut enterré. Soixante piliers de huit pieds de circonférence et de seize pieds de hauteur au plus, aux chapiteaux grossièrement travaillés, soutiennent des voûtes ogivales, obtuses et fort basses. Il y a loin encore de là aux hardiesses du gothique pur. Le chœur de l'église est évidemment de l'âge suivant, de 1160 à 1260; c'est le gothique simple et peu orné. L'angle de l'ogive des fenêtres, surtout des fenêtres des deux étages supérieurs, devient plus aigu; les voûtes sont plus élevées, et les meneaux des fenêtres plus délicats et plus élancés. La partie antérieure de l'église nous paraît d'une époque encore moins reculée. Cette partie de l'édifice a dû être achevée vers 1260; ce n'est pas encore le gothique orné, mais l'ouvrier est devenu plus habile. On remarque déjà, dans cette partie de l'église, des prétentions à la légèreté et à la richesse, surtout dans les grandes fenêtres placées au-dessous du clocher. Quoi qu'il en soit, l'ensemble de l'édifice paraît d'une extraordinaire simplicité. Sa masse solide n'est pas soutenue en dehors par des forêts d'arcs-boutans, arc-boutés eux-mêmes, comme dans les légers édifices de l'âge suivant, où tout a été sacrifié à l'effet hardi de l'intérieur Ce ne sont point là non plus les délicatesses de la chapelle d'Holy-Rood et de Melrose-Abbey ou de la chapelle de Roslin, ces chefs-d'œuvre du gothique fleuri. Le clocher de l'église est tout-à-fait postérieur au reste du monument, il date de 1430; mais, comme l'artiste s'est efforcé de mettre son architecture en harmonie avec celle du reste de l'édifice, on n'y voit pas ces riches ornemens au dessin tourmenté et flamboyant (*tracery*) qui distinguent les monumens de cette époque. Ces ornemens ne se font remarquer que dans les galeries et les clochetons placés au haut de la tour et à la base de la pyramide qui termine le clocher. La hauteur du clocher, la tour et la pyramide comprises, est de 225 pieds.

Walter Scott, dans son roman de *Rob-Roy*, nous a laissé une admirable description de l'intérieur de la cathédrale de Glasgow, de ses cryptes mystérieuses, de ses innombrables tombes, dont les inscriptions n'ont pu sauver de l'oubli les restes *des puissans dans Israël*. L'extérieur imposant de l'édifice, le cimetière qui l'environne, les collines chargées d'antiques et noirs sapins qui l'ombragent, et jusqu'au ruisseau voisin dont le murmure monotone ajoute quelque chose de lugubre et de solennel à l'effet du paysage,

excitent vivement son admiration; mais, dans les pages pompeuses qu'il consacre à la description de ce vénérable monument, Walter Scott est poète avant tout. Notre tâche à nous est d'être historien, et nous devons, quoi qu'il en coûte, ajouter de tristes réalités à cette séduisante poésie : disons donc que les sapins séculaires ont été abattus, que le ruisseau a cessé son murmure et n'est plus qu'un cloaque infect, que les pierres tumulaires sont si pressées, qu'aux environs de l'église on ne marche que sur des armoiries, des épitaphes et des inscriptions de toute espèce, et qu'en fait de végétation, à peine sur la colline reste-t-il quelques cyprès rabougris et quelques plaques d'un gazon rare et jauni. Ajoutons aussi que, par une sorte de convenance ou d'inconvenance singulière, l'hôpital a été bâti si près du cimetière, que de leur lit les malades voient, en quelque sorte, creuser la fosse qui les attend, et que les exhalaisons putrides qui s'élèvent du fond de la ravine humide, et les émanations du cimetière ne peuvent que hâter leur fin. En revanche, la vue que l'on a du haut de l'éminence sur laquelle l'église est bâtie est des plus magnifiques, et distrait le voyageur du sombre spectacle qui l'environne. A l'est s'étend toute la vallée de la Clyde, et dans la même direction apparaissent les tours massives du château de *Bothwell;* vers l'ouest, on aperçoit les châteaux de *Mearns* et de *Cruickstone*, et plus loin, vers la droite, et au-delà du ruban d'argent formé par la Clyde, se dresse le roc noir de Dumbarton, qui a quelque ressemblance avec le rocher du Mont-Saint-Michel, vu de la terrasse d'Avranches. Enfin, à nos pieds et sur les coteaux voisins, s'étendent la ville vieille et la ville nouvelle, et à l'horizon, dans toutes les directions, se groupent de longues chaînes de collines que dominent les monts Campsies et les hauts sommets des montagnes du duché d'Argyle.

Comme nous l'avons dit tout à l'heure, la cathédrale de Glasgow et celle de Kirkwall, dans les Orcades, sont les deux seuls monumens de l'architecture du XIe et du XIIe siècle qui soient restés intacts en Écosse. Il fallut une émeute de la bourgeoisie pour préserver l'église de Glasgow de la destruction. Pennant nous raconte, en effet, qu'en 1708 les ministres réformés arrachèrent, à force de menaces et d'importunités, aux autorités de la ville, un ordre qui les autorisait à la faire démolir. Le fanatisme des puritains allait jusqu'à les animer d'une haine stupide contre des pierres. Au lieu d'occuper ce vaste bâtiment et de chercher à l'approprier aux besoins du nouveau culte, ils voulaient le renverser, le tuer comme un ennemi. Munis de l'ordre de destruction, ils avaient rassemblé quelques centaines d'ouvriers; la canaille s'était jointe à eux; déjà la hache et le marteau étaient levés. Quelques bourgeois, plus éclairés que leurs concitoyens, ou mus peut-être par un reste d'opposition religieuse, se jetèrent en armes dans l'église, et menacèrent de tuer sur place le premier qui toucherait à ses murailles. Les démolisseurs furent intimidés. Tandis qu'ils hésitaient, le prévôt arriva; et, se mêlant aux ouvriers et à la populace : — Vous avez raison, leur dit il, il faut démolir la cathédrale papiste, mais lorsque nous en aurons bâti une nouvelle à notre usage. — Le

plaisant de la chose, c'est que les historiens de Glasgow, n'ayant pas voulu comprendre le vrai sens des paroles du prévôt, l'ont accusé de fanatisme, et lui ont reproché de sympathiser avec les démolisseurs. Quoi qu'il en soit, la cathédrale fut préservée, et plus tard, les bourgeois de Glasgow, au lieu de bâtir une nouvelle église, trouvèrent plus économique de diviser l'ancienne en trois parties, qui furent consacrées chacune à des communions différentes.

Quand de la cathédrale on descend au Town-Hall par High-Street, on passe devant le collége, lourd et sombre édifice gothique qui ne ressemble pas mal à une prison. Fondée en 1450 par l'évêque Turnbull, l'université de Glasgow est la plus vieille des universités écossaises après celle de Saint-Andrews. De vastes bâtimens contigus à de grands jardins appartiennent au collége et renferment les salles, les amphithéâtres, les bibliothèques, l'observatoire et de précieuses collections. Les salles et les amphithéâtres sont spacieux et convenablement disposés pour l'étude. La bibliothèque contient environ soixante mille volumes et un grand nombre de manuscrits curieux, entre autres une traduction en vers de la Bible par le révérend Zacharie Boyd, écrite sur vélin vers 1400, et ornée de miniatures bizarres. L'observatoire est placé sur une éminence dans les jardins du collége. Le plus curieux des instrumens qu'on y trouve est un télescope à réflecteur, construit par Herschell, de dix pieds de longueur sur dix pouces de diamètre. Les collections sont renfermées dans la partie du collége qu'on appelle *the Hunterian Museum*. On y voit un effrayant assemblage de préparations anatomiques, et de pièces injectées à l'esprit de vin et au mercure. Glasgow, par son commerce, étant en relation avec toutes les parties du globe, les collections d'histoire naturelle y sont des plus complètes et des plus curieuses. La collection de coquillages et d'insectes m'a surtout paru merveilleuse. Mais, chose singulière, on n'y voit qu'un petit nombre d'insectes indigènes. La collection des roches, des fossiles, des minéraux et des métaux du pays est plus complète; on trouve aussi au Muséum Hunterian la plus précieuse collection de médailles qui existe dans le Royaume-Uni. A Glasgow, où tout est évalué en écus, le *savant* qui m'avait conduit au *Hunterian Museum*, moyennant un shilling payé à la porte, m'assurait que ces collections avaient une valeur de 120,000 livres ou trois millions de France; au total, c'est un des cabinets les plus renommés de la Grande-Bretagne; c'est aussi la première merveille de Glasgow (*the principal lion*).

Au bas de la descente de High-Street, et tout-à-fait à l'extrémité nord de la Trongate est situé le *Town-Hall*, élégante construction dans le style de la renaissance; ce bâtiment que supporte un rang d'arcades aux pilastres rustiques, et dont les façades supérieures sont ornées d'un rang de pilastres ioniques, est couronné d'un balustre élégant, qui complète l'harmonie de l'édifice; ses murs sont ornés d'armes, de trophées, et de portraits en pied représentant les souverains de la Grande-Bretagne, à partir de Jacques VI d'Écosse. On voit, à la suite de ces portraits, celui d'Archibald, duc d'Ar-

gyle, en robe de lord de justice général. On voit aussi au *Town-Hall* la statue en marbre de Pitt par Flaxman. Cette statue n'est pas sans mérite; la conception en est simple et forte, mais l'exécution nous a paru singulièrement fruste; on dirait une copie négligée. Flaxman est froid, mais il n'est pas ridicule; il outre plutôt la simplicité de ses personnages qu'il ne leur fait jouer la comédie, comme tels de nos statuaires; il ne croit pas, comme eux, que la sculpture ne peut vivre que du geste, et que plus le geste est exagéré, plus la statue a de mérite; il a plutôt donné à M. Pitt l'air d'un philosophe qui médite que l'air d'un politique qui parle et qui combine. Du reste, nul contre-sens grossier dans la pose; aucun de ces airs de tambour-major ou de maître de danse donnant des leçons d'attitudes nobles; avant tout, Flaxman est naturel, qualité rare chez un homme qui a plus étudié l'antique que la nature.

Sous les arcades du Town-Hall, et en face d'une médiocre statue équestre de Guillaume III, s'ouvre la vaste salle du *Tontine Coffee-Room*. Cette salle, de quatre-vingts pieds de long sur quarante de large, est voûtée et a l'air d'une église habitée. De distance en distance et tout autour de la salle sont disposées de petites tables couvertes de liasses de journaux, de revues et de brochures de tous les pays de l'Europe, des deux Amériques, de la Chine, de Botany-Bay. *The Tontine Coffee-Room* ressemble donc plutôt à un salon de lecture qu'à un café : c'est un établissement tout-à-fait libéral; c'est là que se rassemblent les commerçans de la ville, pour causer d'affaires et de politique; un étranger y est admis sur sa simple demande, par cela seul qu'il est étranger. Des brochures et des montagnes de journaux sont mises gratuitement à sa disposition. *Royal-Exchange* a un établissement du même genre. Les vastes salles de cet immense édifice sont abondamment pourvues de tous les journaux; les nouvelles les plus fraîches du commerce et de la navigation y sont affichées d'heure en heure; tout étranger dont la mise est convenable y est admis sans difficulté. Là, et dans *the Tontine Coffee-Room*, on rencontre tout ce que le commerce de la ville possède d'hommes intelligens et éclairés.

Le *Town-Hall* est bâti à l'extrémité nord-est de la *Trongate*. La Trongate est une rue de quatre-vingts à quatre-vingt-dix pieds de large, sur près de trois quarts de lieue de long. Elle s'étend parallèlement à la Clyde, entre cette rivière et la nouvelle ville; elle est bordée de trottoirs dans toute son étendue. C'est la rue la plus commerçante de la ville. Des boutiques, dont quelques-unes, celles qui avoisinent le Town-Hall, sont fort élégantes, occupent le rez-de-chaussée de maisons plus élevées et mieux bâties que celle du *Strand* à Londres. La Trongate a d'ailleurs quelque analogie avec le Strand, sous le rapport de la situation, de l'aspect et du mouvement. Le point de vue le plus remarquable que présente cette longue rue, est celui du Town-Hall, vu de l'angle de *Buchanan-Street*. Des tours d'un dessin bizarre, surmontées de clochetons en forme de minarets orientaux, et l'architecture travaillée du Town-Hall, composent l'un des plus riches tableaux d'intérieur de

ville que nous connaissions. Le ton solide et chaud de ces constructions que le temps seul a marbrées de nuances brunes, olivâtres ou dorées, et la lumière rousse du soleil dont les rayons ont peine à traverser le nuage de vapeurs qui recouvre cette partie de la ville, donnent au coloris de ce tableau une incomparable vigueur. La foule qui s'agite dans cette rue, la plus fréquentée de Glasgow, y ajoute le mouvement et la vie. Ce sont des passans aux costumes variés : montagnards en tartan, soldats highlandais, femmes de Glasgow vêtues d'étoffes à carreaux de couleurs diverses, gens du port, négocians, ouvriers, bourgeois, qui couvrent les trottoirs, et vont et viennent d'un air affairé. Cette foule forme, dans l'éloignement, une masse noire et compacte que sillonnent, dans tous les sens, d'élégans équipages de luxe ou d'énormes chariots peints, chargés de tonneaux, de balles de coton, de toutes sortes de denrées du commerce, et traînés par de monstrueux chevaux aux harnais luisans, ornés de cuivre poli. Ce mouvement de la Trongate se communique de proche en proche jusque dans l'est de la ville et va mourir vers la route d'Édimbourg et le *Green*.

Le *Green* est la promenade de Glasgow. C'est une immense pelouse qui s'étend du pied de la colline où est bâtie la ville haute jusqu'aux bords de la Clyde. Les arbres y sont beaucoup trop rares, et l'herbe, constamment foulée par les pieds des passans, ne semble pousser que par miracle sur ce terrain aride. Des sentiers sablés ont été tracés sur la verdure ; mais les habitans de Glasgow sont trop affairés pour se complaire à en suivre les sinuosités : ils prennent le plus court chemin, de sorte qu'en beaucoup d'endroits le gazon est pelé et le sol mis à nu. Le Green, comme on voit, ne manque pas d'analogie avec le *Green-Park* de Londres. Seulement les arbres y sont encore plus rares, de sorte que l'hiver, lorsque le vent de mer souffle, on court grand risque d'être emporté dans la Clyde, et que, durant l'été, on n'évite d'être brûlé par le soleil qu'en faisant de longs détours. Le Green renferme un espace de deux cents acres environ de terrain; comme le Champ-de-Mars à Paris, ce n'est guère qu'une belle place de manœuvres.

Au milieu du Green s'élève le monument de Nelson. A Édimbourg, ce monument est une colonne navale; ici c'est un obélisque quadrangulaire de cent cinquante pieds de haut, construit de gros blocs de pierre bise. Sur l'une des faces de la base, une inscription laconique indique la date et la destination du monument. Sur les trois autres faces, on s'est contenté d'inscrire les trois mots suivans : COPENHAGUE, ABOUKIR, TRAFALGAR.

Peu de temps après son érection, dans l'été de 1810, cet obélisque fut frappé par la foudre, qui disjoignit les blocs du sommet, de telle sorte qu'on eut grand' peine à les remettre en place. Le monument de Nelson est bâti en face de la prison de la ville, *the New-Jail*. Le voisinage de la prison n'intimida nullement les voleurs, qui, il y a une douzaine d'années, profitèrent d'une nuit de brouillard pour enlever quelques-unes des lettres des inscriptions latérales. Ces lettres sont en bronze et d'un poids considérable. Les voleurs employèrent une partie de la nuit à détacher l'*u* de Copenhague, le

premier *r* de Trafalgar et l'*u* d'Aboukir. Deux de ces lettres étaient déjà enlevées, quand une patrouille survint et mit les voleurs en fuite. Jamais les lettres enlevées n'ont pu être retrouvées. Les patriotes anglais accusèrent des matelots français de ce vol, qu'ils regardaient comme une vengeance nationale. L'un d'eux m'assurait que les lettres volées avaient été jetées dans la Clyde au bas du Green; mais on a trouvé, ajoutait-il, moins coûteux et plus expéditif d'en faire de nouvelles que de repêcher les anciennes.

Si de la ville vieille et des quartiers du Green nous passons dans la ville nouvelle, nous nous arrêterons de préférence dans le quartier de *Saint-George-Square*. Saint-George-Square est une grande place située au centre de la ville neuve. C'est le quartier à la mode; des rues spacieuses, régulièrement bâties, bordées de trottoirs, et qui ressemblent aux principales rues du moderne Édimbourg, aboutissent à chacun des angles du square. Le milieu de la place est occupé par une magnifique pelouse, entourée d'une grille, où sont dessinées de jolies allées bordées de fleurs, qu'ombragent des massifs d'arbustes toujours verts. Au centre d'une des parties de la pelouse, à quelques pieds de la grille, on voit la statue en bronze d'un officier anglais Une colonne de granit lui sert de piédestal. C'est la statue de Charles John Moore, tué sous les murs de la Corogne, au moment de l'évacuation de cette ville par l'armée anglaise. Sur le piédestal on lit l'inscription suivante :

TO COMMEMORATE
THE MILITARY SERVICE OF THE LIEUT.-GENERAL
CHARLES JOHN MOORE, NATIVE OF GLASGOW,
HIS FELLOW CITIZENS
HAVE ERECTED
THE MONUMENT
M D CCC XIX.

Cette statue est encore de Flaxman. C'est l'un de ses bons ouvrages; le caractère national perce, avant tout, dans la figure du général anglais, et toute incertitude là-dessus est impossible. Il n'y a là ni réminiscences de style grec, ni posture de batelier ou de matamore, et néanmoins l'étincelle du courage et du génie brille dans la calme et froide figure du guerrier. C'est bien là l'homme fort et résigné qui, l'épaule fracassée par un boulet de canon, disait à ses compagnons au moment où ceux-ci l'emportaient du champ de bataille : « J'espère que mon pays sera content de moi, et qu'il approuvera ma conduite. » Dans sa simplicité, cette belle statue de John Moore nous a rappelé les fameuses strophes sur sa mort, attribuées à tort à lord Byron. Nous essayons de les traduire :

I.

Pas un tambour ne se fit entendre, pas une note funèbre, comme nous portions son cadavre au rempart; pas un soldat ne tira son coup d'adieu sur le tombeau où nous ensevelîmes notre héros.

II.

Nous l'ensevelîmes la nuit, en silence, fouillant le gazon avec nos baïonnettes, à la lumière brumeuse des rayons de la lune, luttant avec la lueur pâle de notre lanterne.

III.

Aucune bière inutile ne contenait sa poitrine, nous ne le portions ni dans un drap, ni dans un linceul; mais il était couché comme un guerrier au repos, enveloppé dans son manteau de guerre.

IV.

Rares et courtes furent les prières que nous dîmes, et nous ne prononçâmes pas une parole de douleur; mais nous contemplâmes d'un œil ferme le visage du mort, et nous pensâmes amèrement au lendemain.

V.

Nous pensâmes, en creusant son lit étroit, en préparant son oreiller solitaire, que l'ennemi et l'étranger marcheraient sur sa tête, et que nous serions déjà loin sur la mer.

VI.

Ils parleront légèrement de l'homme qui nous a quittés, et ils insulteront à ses cendres froides; mais il sera sourd à leurs injures, pourvu qu'ils le laissent dormir dans le tombeau où un Anglais l'a placé (1).

VII

Nous avions à peine achevé la moitié de notre tâche douloureuse, quand l'horloge sonna l'heure de la retraite, et nous entendîmes le son éloigné de l'artillerie ennemie.

VIII.

Lentement et tristement nous le déposâmes en terre, sans étancher le sang de ses blessures glorieuses; nous ne gravâmes aucune ligne, nous n'élevâmes aucune pierre, mais nous le laissâmes seul avec sa gloire (2).

Il faudrait un volume pour faire connaître d'une façon détaillée chacun des édifices, des temples et des monumens de Glasgow. Parmi les édifices séculiers, on remarque le *Jail*, les théâtres, l'hôpital royal que surmonte un

(1) Ces craintes du poète étaient peu fondées. La tombe du général Moore fut respectée, et le maréchal Soult, vainqueur généreux, fit même dresser une pyramide sur la fosse où son corps avait été déposé.

(2) Not a drum was heard, not a funeral note,
As his corse to the rampart we hurried,
Not a soldier discharged his farewell shot
O'er the grave where our hero we buried.

We buried him darkly at dead of night,
The sods with our bayonets turning,

dôme élégant et qui a quelque ressemblance avec l'hôpital de Lyon ; parmi les édifices consacrés au culte, il faut citer *Saint-John's Church*, *Saint-George's Church*, *Saint-David's Church*, et la chapelle des catholiques, édifice gothico-moderne, orné de vitraux peints assez médiocres, dont les bourgeois de Glasgow font grand bruit. *The new Jail*, ou la prison neuve, est bâtie sur la face ouest du Green. Comme le *Jail* d'Édimbourg, c'est une espèce de prison modèle. L'extérieur en est gai, c'est une jolie construction grecque; l'intérieur en est propre et commode. Chaque prisonnier a sa portion comptée d'air et de lumière, et, hormis la liberté, la philantropie des geôliers ne lui refuse rien. Ajoutons cependant qu'à Glasgow, comme à Édimbourg, il y a une partie du *Jail* consacrée aux *isolés*. A ceux-là on laisse la vie en la limitant à deux ou trois fonctions animales; ils peuvent manger, boire et dormir. Ils ne peuvent ni parler, ni entendre, à peine peuvent-ils voir, et nous doutons fort qu'ils *pensent* beaucoup, *l'isolement* jusqu'à ce jour ayant eu plutôt pour effet de conduire à l'abrutissement qu'aux bonnes pensées ou à la conversion.

Il faut l'avouer néanmoins, depuis une centaine d'années la législation du pays a subi de notables améliorations. Le code écossais se ressent encore quelque peu de sa barbarie primitive ; mais ses dispositions les plus sauvages sont tombées en désuétude ou totalement abrogées. A ces dispositions on en a substitué de nouvelles qui sont peut-être singulières, mais qui du moins ne sont pas atroces. Pour notre part, nous aimerions mieux voir les prisonniers *isolés* que soumis à la question comme naguère. Naguère est le mot propre, car un siècle ne s'est pas encore écoulé depuis que ce genre de supplice a été rayé de la coutume de Glasgow; le fait qui donna lieu à l'abrogation de cet usage barbare est assez intéressant et assez bizarre pour que nous le rapportions ici avec quelques détails.

George Dixon, fils d'un petit commerçant de Glasgow, devint amoureux de la fille d'un gentilhomme qui habitait un des faubourgs de cette ville; miss Flora Fraser, c'était le nom de cette jeune fille, paya de retour la passion de Dixon, l'un des plus beaux garçons de Glasgow. Ce jeune homme, dont la passion était honnête, demanda au vieux gentilhomme la main de sa fille; Fraser repoussa avec dédain ces ouvertures du fils d'un marchand. Alors Dixon, poussé à bout, demanda à la jeune fille un rendez-vous et l'obtint. Les deux amans se rencontrèrent la nuit dans le jardin de l'habitation de Fraser. Dixon y pénétrait par une ouverture qu'il avait adroitement pratiquée dans une haie et qu'il refermait soigneusement quand le premier cri de l'*alouette matinale* l'arrachait des bras de son amante. Ces entrevues dans le jardin duraient depuis plusieurs mois, et personne dans la maison de Fraser

By the struggling moon-beam's misty light
  Aud the lantern dimly burning.

No vieless coffin enclosed his breast,
  Not in sheet or in shroud we wound him;
But he lay like a varrior taking his rest,
  With his martial cloak around him, etc., etc. (WOLFE.)

n'avait eu vent de l'intrigue et n'avait même conçu de soupçons. Un jour cependant, Dixon, en se retirant avant l'aube, crut entendre refermer doucement la porte d'une maison placée en face du jardin de Fraser. Son inquiétude fut grande; avait-il été vu? Le lendemain il revint encore au jardin et prévint miss Flora. Celle-ci, sur ses instances, le laissa seul dans le jardin. Dixon se blottit près du trou de la haie, il voulait savoir si quelque voisin l'espionnait. Rien ne bougea de toute la nuit et les amans furent rassurés. Cependant Dixon avait été reconnu la veille par des voisins qui, l'ayant vu se glisser dans le jardin de Fraser, et voulant savoir quel pouvait être le galant ou le voleur, l'avaient guetté à sa sortie. Comme miss Flora était fort aimée de toutes les personnes qui la connaissaient, ses voisins, bonnes gens du reste, plaignirent la jeune fille, rejetèrent sa faute sur la dureté de son père et se gardèrent bien de faire bruit de leur découverte. L'affaire en était là, lorsqu'un matin le vieux Fraser, entrant dans le parloir de sa maison, trouva les armoires et les buffets forcés; son argenterie avait été enlevée ainsi que des bijoux et autres objets précieux. Le vieux gentilhomme, à cette vue, entra dans une telle colère, que le jour même tout le quartier fut instruit de son malheur. Quels étaient les coupables? On l'ignorait, et les recherches auraient sans doute été vaines, si les voisins de Fraser, craignant d'être soupçonnés, n'eussent déclaré au magistrat qu'ils connaissaient le vrai coupable. Ils racontèrent comment ils avaient vu Dixon entrer dans la maison de Fraser et à quelle heure il en était sorti. Le jeune homme fut arrêté sur-le-champ. Il repoussa avec horreur l'accusation dont on le chargeait; mais les apparences étaient accablantes. Quand les témoins de sa sortie du jardin furent confrontés avec lui, et eurent fait en sa présence leur déposition détaillée, il garda le silence. Quand on lui demanda ce qu'il allait faire à cette heure dans le jardin, il se tut encore, ne pouvant, comme on pense bien, donner à ses démarches aucune explication satisfaisante. Au moment où on allait le conduire en prison, il se contenta de protester hautement de son innocence et de répéter que le témoignage de ses accusateurs était insuffisant pour attirer sur sa tête la peine capitale. Dixon avait raison, cette déposition seule était insuffisante; il fallait encore son aveu pour qu'il pût être condamné; mais dans ce temps-là les magistrats avaient un moyen infaillible de faire avouer à l'accusé le crime qu'il avait commis, et même celui dont il était innocent, comme nous l'allons voir tout à l'heure.

Ce moyen, c'était la question; on l'appliquait de la manière suivante : l'accusé était couché sur le dos, et, à l'aide d'un entonnoir qu'on introduisait dans son gosier, on lui faisait avaler autant d'eau que son corps en pouvait contenir. Quand il était rempli, on plaçait une planche sur son estomac et sur son ventre, puis le bourreau sautait brusquement sur cette planche de façon à faire rendre violemment au patient l'eau qu'il avait prise. Si l'accusé persistait dans ses dénégations, on recourait de nouveau à l'entonnoir, et le bourreau faisait de nouvelles gambades sur son corps, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on eût un cadavre ou un coupable.

Dixon soutint bravement une première épreuve; mais, quand le bourreau monta pour la seconde fois sur son corps, ses forces étaient épuisées; il avoua tout ce que l'on voulut, et demanda avec instance que la peine capitale lui fût appliquée sur-le-champ. Ce sont là de ces prières que la justice n'écoute jamais: comme le destin, elle est inflexible et ne frappe qu'à son heure. Or, cette fois, l'heure n'était pas venue. Dixon, réservé pour l'époque des exécutions publiques, qui se faisaient alors tous les trois mois, fut conduit dans un cachot où on le renferma en compagnie de quelques misérables condamnés comme lui au dernier supplice.

On se figure aisément le désespoir de miss Flora, quand elle eut connaissance de la condamnation de son amant. N'écoutant que sa passion, elle alla trouver le magistrat auquel elle fit généreusement l'aveu complet de son amour pour Dixon, lui racontant comme à un confesseur toutes les circonstances de leurs entrevues nocturnes. « Il ne peut être coupable, s'écriait-elle en sanglottant, car toute cette nuit du vol, il l'a passée à mes côtés dans ma chambre; j'étais près de l'ouverture de la haie quand il est entré dans la maison, et, quand il m'a quittée, je l'ai reconduit jusqu'à cette ouverture que j'ai refermée moi-même avec des branchages. »

Le magistrat écouta froidement cette déclaration de la jeune fille. « Vous aimez Dixon, lui dit le juge, il est naturel que vous vouliez le sauver, mais la justice ne peut admettre une déposition que dicte évidemment la passion: nul autre que Dixon n'a pu s'introduire dans la maison de votre père et commettre ce vol. Il est coupable, il l'a avoué; justice sera faite! » Miss Flora se retira en proie au plus violent désespoir, décidée à ne point survivre à son amant. Le ciel voulut que vers ce temps-là deux fameux voleurs fussent arrêtés et condamnés à mort, comme Dixon, pour divers vols commis avec effraction dans d'autres quartiers de Glasgow. Après leur condamnation, ils furent renfermés dans le même cachot que Dixon. Enchaînés chacun dans un coin de la prison, ils ne pouvaient ni s'approcher, ni se toucher, mais ils pouvaient se parler. Les nouveaux venus furent étonnés de l'extrême jeunesse et de la bonne mine de leur compagnon. Ils l'interrogèrent, et celui-ci leur raconta naïvement son histoire, que les malfaiteurs écoutèrent avec un singulier intérêt.— Comment! tu es là pour le vol commis dans la maison du vieux Fraser? lui dit l'un d'eux quand il eut achevé. — Oui, c'est là mon seul crime. — Il serait plaisant de le laisser pendre, ajouta l'un des deux voleurs. — Il serait plus plaisant encore de montrer à ses juges combien ils sont stupides. — Que voulez-vous dire? reprit le jeune homme. — Que nous seuls avons commis le crime pour lequel tu es condamné, et pour lequel tu dois être pendu. — En vérité! Oh! par pitié, sauvez-moi! — Volontiers, d'autant mieux que cela ne nous fera pas pendre une fois de plus; mais cependant à une condition. — Laquelle? — A la condition que tu rachèteras nos corps que Nichol le bourreau a sans doute déjà vendus aux chirurgiens de Glasgow. — Je vous le promets. — Et qu'ensuite tu feras dire deux messes catholiques pour chacun de nous; car nous sommes Irlandais et bons catholiques. — Je

vous le promets encore. — C'est bien; maintenant appelle le geôlier: qu'il avertisse le magistrat, et nous allons tout lui dire.

Les deux misérables racontèrent en effet comment eux-mêmes avaient commis le vol dans la maison de Fraser, et avec des détails si précis, faisant même connaître l'endroit où une partie des objets volés étaient encore cachés, qu'il fallut bien les croire; on s'empressa de mettre Dixon en liberté; on lui offrit toutes les consolations et toutes les réparations possibles. Dixon ne demanda qu'une chose : l'abolition de la question. L'opinion publique se prononça avec tant d'énergie à l'appui de sa demande, que la cour de justice de Glasgow s'exécuta de bonne grace, et renonça pour jamais à l'emploi d'un moyen dont l'évènement venait de démontrer l'abus.

Ce fut au commencement de 1736 que la question fut abolie à Glasgow. Il est inutile d'ajouter que Dixon épousa miss Flora Fraser, le vieux Fraser ne pouvant plus refuser son consentement après un pareil éclat.

L'abolition de la question n'augmenta pas le nombre des crimes, comme l'avaient annoncé les partisans de cette cruelle procédure. Dans une ville aussi grande que Glasgow, les voleurs et les filous sont nombreux; mais le nombre en est proportionnellement beaucoup moins considérable qu'à Londres. Comme à Londres, cependant, leur audace égale leur adresse; quelques-uns d'entre eux font même parade d'une certaine courtoisie. En veut-on la preuve ? je la trouve en parcourant un journal. A la fin de l'hiver de 1835, une jeune femme, pressée par le besoin, se dirigeait un soir vers le mont-de-piété, tenant à la main un petit paquet qu'elle se proposait d'échanger contre un prêt. Un voleur la suivait. Arrivé dans une rue déserte, il l'accoste et lui ordonne de lui remettre ce qu'elle tient. — C'est tout ce qui me reste au monde, répond la malheureuse femme; c'est ma montre que j'allais mettre en gage au mont-de-piété. — Pauvre femme, lui répond le voleur en examinant la montre, qu'alliez-vous faire? votre montre est un vrai bijou, elle vaut au moins dix guinées, et ces fripons ne vous en prêteraient pas trois; moi, je vous en donne cinq. — Et, sans attendre la réponse de la femme, il met la montre dans sa poche, lui compte cinq guinées et s'enfuit. — Le journal que je cite est de l'avis du voleur, et prétend que la pauvre femme n'a pas fait là un mauvais marché. Le journal a-t-il raison? je l'ignore. Mais certainement il est impossible de faire une plus sanglante satire des monts-de-piété écossais.

On donne plusieurs motifs à la diminution des vols, à la courtoisie des voleurs, et surtout au petit nombre de vols à main armée qui se commettent dans la ville et ses environs : l'aisance des classes inférieures de la société, leur instruction, leurs habitudes laborieuses. L'aisance ne serait cependant qu'une cause de sécurité momentanée; l'instruction et la moralité qui l'accompagnent sont un préservatif plus certain et d'un effet plus constant.

Glasgow n'a, sans doute, pas les mêmes prétentions qu'Édimbourg au titre de ville littéraire et savante; et cependant, tout occupée qu'elle paraisse de commerce et d'industrie, c'est l'une des villes de la Grande-Bretagne où

l'instruction est la plus libérale et la plus répandue. Il n'y a pas de citadin, même de la classe indigente, qui ne sache lire, écrire, calculer, et qui n'ait quelque teinture de l'histoire de son pays; et il n'est pas d'ouvriers, à l'exception des nouveaux débarqués des îles ou des montagnes, qui ne sache lire. Cela tient au grand nombre d'écoles gratuites ouvertes dans chaque quartier de la ville. Ces écoles sont au nombre d'environ quarante, dont quelques-unes contiennent plus de cent écoliers. La plupart sont pourvues de petites bibliothèques élémentaires d'un fort bon choix. Ici, point d'obscurantisme. On a cru s'apercevoir, sur les bords de la Clyde, que plus l'intelligence des gens du peuple et des ouvriers était développée, meilleurs ils étaient. Une statistique assez curieuse a établi que chaque école qui s'ouvrait enlevait, en moins de dix années, quarante à cinquante malheureux jeunes gens aux colonies de déportation, et alors, par une philanthropie bien entendue, on s'est appliqué à multiplier le nombre des écoles. Les faits ont continué à se montrer d'accord avec la théorie. Malgré des crises commerciales répétées, des intermittences de stagnation dans le mouvement des manufactures et de l'industrie, le nombre des criminels, loin d'augmenter, a diminué à Glasgow, dans une proportion plus considérable que dans tout le reste de l'Écosse. Cette proportion pour l'Écosse, la partie la plus éclairée des îles britanniques, est, du reste, fort remarquable. D'après les derniers recensemens, la population de l'Écosse est de 2,100,000 ames environ; dans ce nombre, il y a 460,000 agriculteurs, 680,000 négocians, employés aux manufactures, ouvriers, etc., 410,000 individus occupés de toute autre manière ou oisifs, et environ 550,000 enfans au-dessous de l'âge de quinze ans. Sur ces 2,100,000 habitans, l'Écosse comptait, en 1824, un peu plus de 191,000 écoliers, et les colléges seuls renfermaient 4,500 étudians. Or, dans les douze dernières années, le nombre des condamnations a été moindre en Écosse que dans les années précédentes, moindre surtout que dans les pays voisins. En 1836, par exemple, le nombre d'individus frappés de condamnations a été de 1 sur 809, tandis qu'en Angleterre et en France, où l'instruction est moins répandue, le nombre a été de 1 sur 682 pour l'Angleterre, de 1 sur 550 pour la France.

Outre ce grand nombre d'écoles et son université, que nous avons déjà fait connaître, Glasgow renferme plusieurs autres établissemens scientifiques, les écoles des arts et de mécanique, l'institution d'Anderson, fondée en 1796, où l'on enseigne à des élèves des deux sexes les sciences applicables aux arts, et plusieurs sociétés académiques.

A Glasgow comme à Édimbourg, et plus généralement encore qu'à Édimbourg, ce qu'on appelle un homme d'esprit, ce n'est pas celui qui sait écrire et causer agréablement; c'est l'homme qui agit et qui réussit; c'est par-dessus tout celui qui sait gagner beaucoup d'argent. Après l'homme d'esprit, il y a l'homme de talent; c'est celui qui s'élève dans la carrière politique, qui est à la tête d'un club, qui a des chances d'arriver au parlement. Depuis le bill de réforme, beaucoup de radicaux sont devenus des gens de talent;

mais on conçoit que, malgré le bill, avant d'avoir du *talent*, il faut avoir de *l'esprit*, c'est-à-dire une certaine fortune, le talent seul et l'entente des affaires ne suffisant pas pour arriver. Un journaliste de génie, s'il est pauvre, restera toujours journaliste; on n'en fera jamais un président du conseil des ministres, comme chez nous; un grand propriétaire, qui peut payer beaucoup d'électeurs, doit toujours l'emporter sur lui; il a cinquante chances contre une.

Au reste, dans ce pays-ci, chacun paraît persuadé, avant tout, qu'il ne faut faire, dans la conversation, que juste la dépense d'esprit nécessaire pour se mettre au niveau du voisin, ou pour gagner tout au plus un cran au-dessus de lui. A telle personne, une once; à telle autre, une livre, me disait le libraire G....., l'un des premiers journalistes d'Édimbourg, et l'on vous croit homme supérieur. Ces messieurs mettent admirablement en pratique cette théorie économique de l'esprit; on aurait peine à croire à la nullité de leurs principales feuilles; quelques revues seules traitent leurs abonnés moins cavalièrement. C'est que celles-là ne s'adressent point à la foule, mais à des lecteurs choisis.

On a dit que l'Anglais était gouverné par l'habitude, l'Écossais par la passion et la réflexion, l'Irlandais par la passion seule; les observations fort imparfaites et fort rapides, sans doute, que nous avons pu faire sur la population de Glasgow, nous feraient croire que ce jugement est juste, quant aux habitans de cette ville. Il suffit d'un seul coup d'œil pour être frappé de la singulière activité et de l'esprit d'entreprise qui les animent, et en même temps de leur persévérance et de la supériorité de leur bon sens. La persévérance et le bon sens, c'est le résultat de la réflexion; l'audace et l'activité, c'est le fait de la passion. La population de Glasgow diffère donc essentiellement de celle de Londres ou de celle de Dublin; elle est moins rangée que la première, car il lui manque cette régularité dans les mœurs dont l'esprit d'ordre est l'un des fruits les plus assurés; elle est moins mobile et moins grossière que l'autre; elle est occupée, constante et passionnée en même temps; mais sa passion n'est pas de la passion brutale; l'intelligence au besoin en tempérerait la fougue et lutterait aussitôt victorieusement contre le désordre. Nous doutons fort néanmoins que les philanthropes de l'école de Robert Owen fassent jamais, des industriels et des ouvriers de cette grande ville, une population de moines mariés, comme ceux qui remplissent les ateliers de *New-Lanark*. L'essai n'a pu réussir que sur une petite échelle; réaliser ce succès en grand serait impossible : l'esprit de quelques hommes peut se modifier et changer même du tout au tout; l'esprit d'un peuple est plus tenace et plus difficile à manier.

FRÉDÉRIC MERCEY.

SPIRIDION.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

— Père Alexis, lui dis-je, vous eûtes sans doute quelque peine à reprendre les habitudes de la vie monastique?

— Sans doute, répondit-il, la vie cénobitique était plus conforme à mes goûts que celle du cloître; pourtant j'y songeai peu. Une vaine recherche du bonheur ici-bas n'était pas le but de mes travaux; un puéril besoin de repos ou de bien-être n'était pas l'objet de mes désirs; je n'avais eu qu'un désir dans ma vie : c'était d'arriver à l'espérance, sinon à la foi religieuse. Pourvu qu'en développant les puissances de mon ame, j'eusse pu parvenir à en tirer le meilleur parti possible pour la vérité, la sagesse ou la vertu, je me serais regardé comme heureux, autant qu'il est donné à l'homme de l'être en ce monde; mais, hélas! le doute à cet égard vint encore m'assaillir, après le dernier, l'immense sacrifice que j'avais consommé. J'étais, il est vrai, plus près de la vertu que je ne l'avais été en sortant de ma retraite. Fatigué de cultiver le champ stérile de la pure intelligence, ou, pour mieux dire, comprenant mieux l'étendue de ce vaste domaine de

(1) Voyez les numéros des 15 octobre, 1er et 15 novembre 1838, 1er janvier 1839.

l'ame qu'une fausse philosophie avait voulu restreindre aux froides spéculations de la métaphysique, je sentais la vanité de tout ce qui m'avait séduit, et la nécessité d'une sagesse qui me rendît meilleur. Avec l'exercice du dévouement, j'avais retrouvé le sentiment de la charité; avec l'amitié, j'avais compris la tendresse du cœur; avec la poésie et les arts, je retrouvais l'instinct de la vie éternelle; avec la céleste apparition du bon génie Spiridion, je retrouvai la foi et l'enthousiasme; mais il me restait quelque chose à faire, je le savais bien, c'était d'accomplir un devoir. Ce que j'avais fait pour soulager autour de moi quelques maux physiques, n'était qu'une obligation passagère dont je ne pouvais me faire un mérite et dont la Providence m'avait récompensé au centuple en me donnant deux amis sublimes: l'ermite sur la terre, Hébronius dans le ciel. Mais, rentré dans le couvent, j'avais sans doute une mission quelconque à remplir, et la grande difficulté consistait à savoir laquelle. Il me venait donc encore à l'esprit de me méfier de ce qu'en d'autres temps j'eusse appelé les visions d'un cerveau enclin au merveilleux, et de me demander à quoi un moine pouvait être bon au fond de son monastère, dans le siècle où nous vivons, après que les travaux accomplis par les grands érudits monastiques des siècles passés ont porté leurs fruits, et lorsqu'il n'existe plus dans les couvens de trésors enfouis à exhumer pour l'éducation du genre humain, lorsque surtout la vie monastique a cessé de prouver et de mériter pour une religion qui elle-même ne prouve et ne mérite plus pour les générations contemporaines. Que faire donc pour le présent, quand on est lié par le passé? Comment marcher et faire marcher les autres, quand on est garrotté à un poteau?

Ceci est une grande question, ceci est la véritable grande question de ma vie. C'est à la résoudre que j'ai consumé mes dernières années, et il faut bien que je te l'avoue, mon pauvre Angel, je ne l'ai point résolue. Tout ce que j'ai pu faire, c'est de me résigner, après avoir reconnu douloureusement que je ne pouvais plus rien.

O mon enfant! je n'ai rien fait jusqu'ici pour détruire en toi la foi catholique. Je ne suis point partisan des éducations trop rapides. Lorsqu'il s'agit de ruiner des convictions acquises, et qu'on n'a pu formuler l'inconnue d'une idée nouvelle, il ne faut pas trop se hâter de lancer une jeune tête dans les abîmes du doute. Le doute est un mal nécessaire. On peut même dire qu'il est un grand bien, et que, subi avec douleur, avec humilité, avec l'impatience et le désir d'arriver à la foi, il est un des plus grands mérites qu'une ame sin-

cère puisse offrir à Dieu. Oui, certes, si l'homme qui s'endort dans l'indifférence de la vérité est vil, si celui qui s'enorgueillit dans une négation cynique est insensé ou pervers, l'homme qui pleure sur son ignorance est respectable, et celui qui travaille ardemment à en sortir est déjà grand, même lorsqu'il n'a encore rien recueilli de son travail. Mais il faut une ame forte ou une raison déjà mûre pour traverser cette mer tumultueuse du doute, sans y être englouti. Bien des jeunes esprits s'y sont risqués, et, privés de boussole, s'y sont perdus à jamais ou se sont laissé dévorer par les monstres de l'abîme, par les passions que n'enchaînait plus aucun frein. A la veille de te quitter, je te laisse aux mains de la Providence. Elle prépare ta délivrance matérielle et morale. La lumière du siècle, cette grande clarté de désabusement qui se projette si brillante sur le passé, mais qui a si peu de rayons pour l'avenir, viendra te chercher au fond de ces voûtes ténébreuses. Vois-la sans pâlir, et pourtant garde-toi d'en être trop enivré. Les hommes ne rebâtissent pas du jour au lendemain ce qu'ils ont abattu dans une heure de lassitude ou d'indignation. Sois sûr que la demeure qu'ils t'offriront ne sera point faite à ta taille. Fais-toi donc toi-même ta demeure, afin d'être à l'abri au jour de l'orage. Je n'ai pas d'autre enseignement à te donner que celui de ma vie. J'aurais voulu te le donner un peu plus tard; mais le temps presse, les évènemens s'accomplissent rapidement. Je vais mourir, et, si j'ai acquis, au prix de trente années de souffrances, quelques notions pures, je veux te les léguer : fais-en l'usage que ta conscience t'enseignera. Je te l'ai dit, et ne sois point étonné du calme avec lequel je te le répète, ma vie a été un long combat entre la foi et le désespoir; elle va s'achever dans la tristesse et dans la résignation, quant à ce qui concerne cette vie elle-même. Mais mon ame est pleine d'espérance en l'avenir éternel. Si parfois encore tu me vois en proie à de grands combats, loin d'en être scandalisé, sois-en édifié. Vois combien le désespoir est impossible à la raison et à la conscience humaine, puisqu'ayant épuisé tous les sophismes de l'orgueil, tous les argumens de l'incrédulité, toutes les langueurs du découragement, toutes les angoisses de la crainte, l'espoir triomphe en moi aux approches de la mort. L'espoir, mon fils, c'est la foi de ce siècle. — Mais reprenons notre récit. J'étais rentré au couvent dans un état d'exaltation. A peine eus-je franchi la grille, qu'il me sembla sentir tomber sur mes épaules le poids énorme de ces voûtes glacées sous lesquelles je venais une seconde fois m'ensevelir. Quand la porte se referma derrière moi avec un bruit formidable,

mille échos lugubres, réveillés comme en sursaut, m'accueillirent d'un concert funèbre. Alors je fus épouvanté, et, dans un mouvement d'effroi impossible à décrire, je retournai sur mes pas et j'allai toucher cette porte fatale. Si elle eût été entr'ouverte, je pense que c'en était fait pour jamais et que je prenais la fuite. Le portier me demanda si j'avais oublié quelque chose. — Oui, lui répondis-je avec égarement, j'ai oublié de vivre.

J'espérais que la vue de mon jardin me consolerait, et, au lieu d'aller tout de suite faire acte de présence et de soumission chez le prieur, je courus vers mon parterre. Je n'en trouvai plus la moindre trace : le potager avait tout envahi; mes berceaux avaient disparu, mes belles plantes avaient été arrachées; les palmiers seuls avaient été respectés, ils penchaient leurs fronts altérés dans une attitude morne, comme pour chercher sur le sol fraîchement remué les gazons et les fleurs qu'ils avaient coutume d'abriter. Je retournai à ma cellule ; elle était dans le même état qu'au jour de mon départ; mais elle ne me rappelait que des souvenirs pénibles. J'allai chez le prieur ; mes traits étaient bouleversés. Au premier coup d'œil qu'il jeta sur moi, il s'en aperçut, et je lus sur son visage la joie d'un triomphe insultant. Alors le mépris me rendit toute mon énergie, et, bien que notre entretien roulât en apparence sur des choses générales, je lui fis sentir en peu de mots que je ne me méprenais pas sur la distance qui séparait un homme comme lui, voué à la captivité par de vulgaires intérêts, et un homme comme moi, rendu à l'esclavage par un acte héroïque de la volonté. Pendant quelques jours, je fus en butte à une lâche et malveillante curiosité. On ne pouvait croire que la peur seule de la discipline ecclésiastique ne m'eût pas ramené au couvent, et on se réjouissait à l'idée de ma souffrance. Je ne leur donnai pas la satisfaction de surprendre un soupir dans ma poitrine ou un murmure sur mes lèvres. Je me montrai impassible ; mais il m'en coûta beaucoup.

L'éclair d'enthousiasme que m'avait apporté ma vision magnifique au bord de la mer, se dissipa promptement, car elle ne se renouvela pas, comme je m'en étais flatté ; et, de nouveau rendu à la lutte des tristes réalités, j'eus le loisir de me considérer encore une fois comme un être raisonnable condamné à subir une aberration passagère, et à s'en rendre compte froidement le reste de sa vie. Dans un autre siècle, ces visions eussent pu faire de moi un saint; mais dans celui-ci, réduit à les cacher comme une faiblesse ou une maladie, je n'y voyais qu'un sujet de réflexions humiliantes sur la pauvreté bizarre de l'es-

prit humain. Cependant, à force de songer à ces choses, j'arrivai à me dire que la nature de l'ame, ou ce qu'on appelait alors le principe vital, étant un profond mystère, les facultés de l'ame étaient elles-même profondément mystérieuses; car de deux choses l'une : ou mon esprit avait par momens la puissance de ranimer fictivement ce que la mort avait replongé dans le passé, ou ce que la mort a frappé avait la puissance de se ranimer pour se communiquer à moi. Or, qui pourrait nier cette double puissance dans le domaine des idées? Qui a jamais songé à s'en étonner? Tous les chefs-d'œuvre de la science et de l'art qui nous émeuvent jusqu'à faire palpiter nos cœurs et couler nos larmes, sont-ce des monumens qui couvrent des morts? La trace d'une grande destinée est-elle effacée par la mort? N'est-elle pas plus brillante encore au travers des siècles écoulés? Est-elle dans l'esprit et dans le cœur des générations à l'état d'un simple souvenir? Non, elle est vivante, elle remplit à jamais la postérité de sa chaleur et de sa lumière. Platon et le Christ ne sont-ils pas toujours présens et debout au milieu de nous? Ils pensent, ils sentent par des millions d'ames; ils parlent, ils agissent par des millions de corps. D'ailleurs, qu'est-ce que le souvenir lui-même? N'est-ce pas une résurrection sublime des hommes et des évènemens qui ont mérité d'échapper à la mort de l'oubli? Et cette résurrection n'est-elle pas le fait de la puissance du passé qui vient trouver le présent, et de celle du présent qui s'en va chercher le passé? La philosophie matérialiste a pu prononcer que, toute puissance étant brisée à jamais par la mort, les morts n'avaient pas d'autre force parmi nous que celle qu'il nous plaisait de leur restituer par la sympathie ou l'esprit d'imitation. Mais des idées plus avancées doivent restituer aux hommes illustres une immortalité plus complète, et rendre solidaires l'une de l'autre cette puissance des morts et cette puissance des vivans qui forment un invincible lien à travers les générations. Les philosophes ont été trop avides de néant, lorsque, nous fermant l'entrée du ciel, ils nous ont refusé l'immortalité sur la terre.

Là, pourtant, elle existe d'une manière si frappante, qu'on est tenté de croire que les morts renaissent dans les vivans, et, pour mon compte, je crois à un engendrement perpétuel des ames, qui n'obéit pas aux lois de la matière, aux liens du sang, mais à des lois mystérieuses, à des liens invisibles. Quelquefois je me suis demandé si je n'étais pas Hébronius lui-même, modifié dans une existence nouvelle par les différences d'un siècle postérieur au sien. Mais, comme cette pensée était trop orgueilleuse pour être complètement vraie, je me

suis dit qu'il pouvait être moi sans avoir cessé d'être lui, de même que, dans l'ordre physique, un homme, en reproduisant la stature, les traits et les penchans de ses ancêtres, les fait revivre dans sa personne, tout en ayant une existence propre à lui-même qui modifie l'existence transmise par eux. Et ceci me conduisit à croire qu'il est pour nous deux immortalités, toutes deux matérielles et immatérielles : l'une qui est de ce monde et qui transmet nos idées et nos sentimens à l'humanité par nos œuvres et nos travaux; l'autre qui s'enregistre dans un monde meilleur par nos mérites et nos souffrances, et qui conserve une puissance providentielle sur les hommes et les choses de ce monde. C'est ainsi que je pouvais admettre sans présomption que Spiridion vivait en moi par le sentiment du devoir et l'amour de la vérité qui avait rempli sa vie, et au-dessus de moi par une sorte de divinité qui était la récompense et le dédommagement de ses peines en cette vie.

Abîmé dans ces pensées, j'oubliai insensiblement ce monde extérieur, dont le bruit, un instant monté jusqu'à moi, m'avait tant agité. Les instincts tumultueux qu'une heure d'entraînement avait éveillés en moi s'apaisèrent; et je me dis que les uns étaient appelés à améliorer la forme sociale par d'éclatantes actions, tandis que les autres étaient réservés à chercher, dans le calme et la méditation, la solution de ces grands problèmes dont l'humanité était indirectement tourmentée; car les hommes cherchaient, le glaive à la main, à se frayer une route sur laquelle la lumière d'un jour nouveau ne s'était pas encore levée. Ils combattaient dans les ténèbres, s'assurant d'abord une liberté nécessaire, en vertu d'un droit sacré. Mais leur droit connu et appliqué, il leur resterait à connaître leur devoir, et c'est de quoi ils ne pouvaient s'occuper durant cette nuit orageuse, au sein de laquelle il leur arrivait souvent de frapper leurs frères au lieu de frapper leurs ennemis. Ce travail gigantesque de la révolution française, ce n'était pas, ce ne pouvait pas être seulement une question de pain et d'abri pour les pauvres; c'était beaucoup plus haut, et malgré tout ce qui s'est accompli, malgré tout ce qui a avorté en France à cet égard, c'est toujours, dans mes prévisions, beaucoup plus haut que visait et qu'a porté, en effet, cette révolution. Elle devait, non-seulement donner au peuple un bien-être légitime, elle devait, elle doit, quoi qu'il arrive, n'en doute pas, mon fils, achever de donner la liberté de conscience au genre humain tout entier. Mais quel usage fera-t-il de cette liberté? Quelles notions aura-t-il acquises de son devoir, en combattant comme un

vaillant soldat durant des siècles, en dormant sous la tente, et en veillant sans cesse, les armes à la main, contre les ennemis de son droit? Hélas! chaque guerrier qui tombe sur le champ de bataille tourne ses yeux vers le ciel, et se demande pourquoi il a combattu, pourquoi il est un martyr, si tout est fini pour lui à cette heure amère de l'agonie. Sans nul doute, il pressent une récompense; car, si son unique devoir, à lui, a été de conquérir son droit et celui de sa postérité, il sent bien que tout devoir accompli mérite récompense, et il voit bien que sa récompense n'a pas été de ce monde, puisqu'il n'a pas joui de son droit. Et quand ce droit sera conquis entièrement par les générations futures, quand tous les devoirs des hommes entre eux seront établis par l'intérêt mutuel, sera-ce donc assez pour le bonheur de l'homme? Cette ame qui me tourmente, cette soif de l'infini qui me dévore, seront-elles satisfaites et apaisées, parce que mon corps sera à l'abri du besoin, et ma liberté préservée d'envahissement? Quelque paisible, quelque douce que vous supposiez la vie de ce monde, suffira-t-elle aux désirs de l'homme, et la terre sera-t-elle assez vaste pour sa pensée? Oh! ce n'est pas à moi qu'il faudrait répondre: Oui; je sais trop ce que c'est que la vie réduite à des satisfactions égoïstes; j'ai trop senti ce que c'est que l'avenir privé du sens de l'éternité! Moine, vivant à l'abri de tout danger et de tout besoin, j'ai connu l'ennui, ce fiel répandu sur tous les alimens. Philosophe, visant à l'empire de la froide raison sur tous les sentimens de l'ame, j'ai connu le désespoir, cet abîme entr'ouvert devant toutes les issues de la pensée. Oh! qu'on ne me dise pas que l'homme sera heureux, quand il n'aura plus ni souverains pour l'accabler de corvées, ni prêtres pour le menacer de l'enfer. Sans doute, il ne lui faut ni tyrans, ni fanatiques, mais il lui faut une religion; car il a une ame, et il lui faut connaître un Dieu.

Voilà pourquoi, suivant avec attention le mouvement politique qui s'opérait en Europe, et voyant combien mes rêves d'un jour avaient été chimériques, combien il était impossible de semer et de recueillir dans un si court espace, combien les hommes d'action étaient emportés loin de leur but par la nécessité du moment, et combien il fallait s'égarer à droite et à gauche avant de faire un pas sur cette voie non frayée, je me réconciliai avec mon sort et reconnus que je n'étais point un homme d'action. Quoique je sentisse en moi la passion du bien, la persévérance et l'énergie, ma vie avait été trop livrée à la réflexion; j'avais embrassé la vie toute entière de l'humanité d'un regard trop vaste pour faire, la hache à la main,

le métier de pionnier dans une forêt de têtes humaines. Je plaignais et je respectais ces travailleurs intrépides qui, résolus à ensemencer la terre, semblables aux premiers cultivateurs, renversaient les montagnes, brisaient les rochers, et, tout sanglans, parmi les ronces et les précipices, frappaient sans faiblesse et sans pitié sur le lion redoutable et sur la biche craintive. Il fallait disputer le sol à des races dévorantes, il fallait fonder une colonie humaine au sein d'un monde livré aux instincts aveugles de la matière. Tout était permis, parce que tout était nécessaire. Pour tuer le vautour, le chasseur des Alpes est obligé de percer aussi l'agneau qu'il tient dans ses serres. Des malheurs privés déchirent l'ame du spectateur; pourtant le salut général rend ces malheurs inévitables. Les excès et les abus de la victoire ne peuvent être imputés ni à la cause de la guerre, ni à la volonté des capitaines. Lorsqu'un peintre retrace à nos yeux de grands exploits, il est forcé de remplir les coins de son tableau de certains détails affreux qui nous émeuvent péniblement. Ici, les palais et les temples croulent au milieu des flammes; là, les enfans et les femmes sont broyés sous le pied des chevaux; ailleurs, un brave expire sur les rochers teints de son sang. Cependant le triomphateur apparaît au centre de la scène, au milieu d'une phalange de héros; le sang versé n'ôte rien à leur gloire; on sent que la main du dieu des armées s'est levée devant eux, et l'éclat qui brille sur leurs fronts annonce qu'ils ont accompli une mission sainte.

Tels étaient mes sentimens pour ces hommes au milieu desquels je n'avais pas voulu prendre place. Je les admirais, mais je comprenais que je ne pouvais les imiter, car ils étaient d'une nature différente de la mienne. Ils pouvaient ce que je ne pouvais pas, parce que moi je pensais comme ils ne pouvaient penser. Ils avaient la conviction héroïque, mais romanesque, qu'ils touchaient au but, et qu'encore un peu de sang versé les ferait arriver au règne de la justice et de la vertu. Erreur que je ne pouvais partager, parce que, retiré sur la montagne, je voyais ce qu'ils ne pouvaient distinguer à travers les vapeurs de la plaine et la fumée du combat; erreur sainte sans laquelle ils n'eussent pu imprimer au monde le grand mouvement qu'il devait subir pour sortir de ses liens! Il faut, pour que la marche providentielle du genre humain s'accomplisse, deux espèces d'hommes dans chaque génération : les uns, toute espérance, toute confiance toute illusion, qui travaillent pour produire un œuvre incomplet; et les autres, toute prévoyance, toute patience, toute certitude, qui travaillent pour que cet œuvre incomplet soit accepté, estimé et

continué sans découragement, lors même qu'il semble avorté. Les uns sont des matelots, les autres sont des pilotes; ceux-ci voient les écueils et les signalent, ceux-là les évitent ou viennent s'y briser, selon que le vent de la destinée les pousse à leur salut ou à leur perte; et, quoi qu'il arrive des uns et des autres, le navire marche, et l'humanité ne peut ni périr, ni s'arrêter dans sa course éternelle.

J'étais donc trop vieux pour vivre dans le présent, et trop jeune pour vivre dans le passé. Je fis mon choix, je retombai dans la vie d'étude et de méditation philosophique. Je recommençai tous mes travaux, les regardant avec raison comme manqués. Je relus avec une patience austère tout ce que j'avais lu avec une avidité impétueuse. J'osai mesurer de nouveau la terre et les cieux, la créature et le créateur, sonder les mystères de la vie et de la mort, chercher la foi dans mes doutes, relever tout ce que j'avais abattu, et le reconstruire sur de nouvelles bases. En un mot, je cherchai à revêtir la Divinité de son mystère sublime, avec la même persévérance que j'avais mise à l'en dépouiller. C'est là que je connus, hélas! combien il est plus difficile de bâtir que d'abattre. Il ne faut qu'un jour pour ruiner l'œuvre de plusieurs siècles, et réciproquement. Dans le doute et la négation, j'avais marché à pas de géant. Pour me refaire un peu de foi, j'employai des années, et quelles années! De combien de fatigues, d'incertitudes et de chagrins elles ont été remplies! Chaque jour a été marqué par des larmes, chaque heure par des combats. Angel, Angel, le plus malheureux des hommes est celui qui s'est imposé une tâche immense, qui en a compris la grandeur et l'importance, qui ne peut trouver hors de ce travail ni satisfaction, ni repos, et qui sent ses forces le trahir et sa puissance l'abandonner. O infortuné entre tous les fils des hommes, celui qui rêve de posséder la lumière refusée à son intelligence! O déplorable entre toutes les générations des hommes, celle qui s'agite et se déchire pour conquérir la science promise à des siècles meilleurs! Placé sur un sol mouvant, j'aurais voulu bâtir un sanctuaire indestructible, mais les élémens me manquaient aussi bien que la base. Mon siècle avait des notions fausses, des connaissances incomplètes, des jugemens erronés sur le passé aussi bien que sur le présent. Je le savais, quoique j'eusse en main les documens les plus parfaits de mon époque sur l'histoire des hommes et sur celle de la création; je le savais, parce que je sentais en moi une logique toute-puissante à laquelle tous ces documens sur lesquels j'eusse voulu l'appuyer venaient à chaque instant donner un démenti désespérant. Oh! si j'avais pu me trans-

porter, sur les ailes de ma pensée, à la source de toutes les connaissances humaines, explorer la terre sur toute sa surface et jusqu'au fond de ses entrailles, interroger les monumens du passé, chercher l'âge du monde dans les cendres dont son sein est le vaste sépulcre, et dans les ruines où des générations innombrables ont enseveli le souvenir de leur existence! Mais il fallait me contenter des observations et des conjectures de savans et de voyageurs dont je sentais l'incompétence, la présomption et la légèreté. Il y avait des momens où, échauffé par ma conviction, j'étais résolu à partir comme missionnaire, afin d'aller fouiller tous ces débris illustres qu'on n'avait pas compris, ou déterrer tous ces trésors ignorés qu'on n'avait pas soupçonnés. Mais j'étais vieux; ma santé, un instant raffermie à l'exercice et au grand air des montagnes, s'était de nouveau altérée dans l'humidité du cloître et dans les veilles du travail. Et puis, que de temps il m'eût fallu pour soulever seulement un coin imperceptible de ce voile qui me cachait l'univers! D'ailleurs, je n'étais pas un homme de détail, et ces recherches persévérantes et minutieuses que j'admirais dans les hommes purement studieux, n'étaient pas mon fait. Je n'étais homme d'action ni dans la politique, ni dans la science; je me sentais appelé à des calculs plus larges et plus élevés; j'eusse voulu manier d'immenses matériaux, bâtir, avec le fruit de tous les travaux et de toutes les études, un vaste portique pour servir d'entrée à la science des siècles futurs.

J'étais un homme de synthèse plus qu'un homme d'analyse. En tout j'étais avide de conclure, consciencieux jusqu'au martyre, ne pouvant rien accepter qui ne satisfît à la fois mon cœur et ma raison, mon sentiment et mon intelligence, et condamné à un éternel supplice; car la soif de la vérité est inextinguible, et quiconque ne peut se payer des jugemens de l'orgueil, de la passion ou de l'ignorance, est appelé à souffrir sans relâche. Oh! m'écriais-je souvent, que ne suis-je un chartreux abruti par la peur de l'enfer, et dressé comme une bête de somme à creuser un coin de terre pour faire pousser quelques légumes en attendant qu'il l'engraisse de sa dépouille! Pourquoi toute mon affaire en ce monde n'est-elle pas de réciter des offices pour arriver à l'heure du repos, et de manier une bêche pour me conserver en appétit ou pour chasser la réflexion importune, et parvenir dès cette vie à un état de mort intellectuelle! Il m'arrivait quelquefois de jeter les yeux sur ceux de nos moines qui, par exception, se sont conservés sincèrement dévots : Ambroise, par exemple, que nous avons vu mourir l'an passé en odeur de sainteté, comme ils

disent, et dont le corps était desséché par les jeûnes et les macérations, celui-là, à coup sûr, était de bonne foi; souvent il m'a fait envie. Une nuit, ma lampe s'éteignit, je n'avais pas achevé mon travail; je cherchai de la lumière dans le cloître, j'en aperçus dans sa cellule; la porte était ouverte, j'y pénétrai sans bruit pour ne pas le déranger, car je le supposais en prières. Je le trouvai endormi sur son grabat; sa lampe était posée sur une tablette tout auprès de son visage et donnant dans ses yeux. Il prenait cette précaution toutes les nuits depuis quarante ans au moins, pour ne pas s'endormir trop profondément et ne pas manquer d'une minute l'heure des offices. La lumière, tombant d'aplomb sur ses traits flétris, y creusait des ombres profondes, ravages d'une souffrance volontaire. Il n'était pas couché, mais appuyé seulement sur son lit et tout vêtu, afin de ne pas perdre un instant à des soins inutiles. Je regardai long-temps cette face étroite et longue, ces traits amincis par le jeûne de l'esprit encore plus que par celui du corps, ces joues collées aux os de la face comme une couche de parchemin, ce front mince et haut, jaune et luisant comme de la cire. Ce n'était vraiment pas un homme vivant, mais un squelette séché avec la peau, un cadavre qu'on avait oublié d'ensevelir, et que les vers avaient délaissé, parce que sa chair ne leur offrait point de nourriture. Son sommeil ne ressemblait pas au repos de la vie, mais à l'insensibilité de la mort; aucune respiration ne soulevait sa poitrine. Il me fit peur, car ce n'était ni un homme ni un cadavre; c'était la vie dans la mort, quelque chose qui n'a pas de nom dans la langue humaine, et pas de sens dans l'ordre divin. C'est donc là un saint personnage? pensais-je. Certes, les anachorètes de la Thébaïde n'ont ni jeûné, ni prié davantage, et pourtant je ne vois ici qu'un objet d'épouvante, rien qui attire le respect, parce que tout ici repousse la sympathie. Quelle compassion Dieu peut-il avoir pour cette agonie et pour cette mort anticipée sur ses décrets? Quelle admiration puis-je concevoir, moi homme, pour cette vie stérile et ce cœur glacé? O vieillard qui chaque soir allumes ta lampe, comme un voyageur pressé de partir avant l'aurore, qui donc as-tu éclairé durant la nuit, qui donc as-tu guidé durant le jour? A qui donc ton long et laborieux pèlerinage sur la terre a-t-il été secourable? Tu n'as rien donné de toi à la terre, ni la substance de la reproduction animale, ni le fruit d'une intelligence productive, ni le service grossier d'un bras robuste, ni la sympathie d'un cœur tendre. Tu crois que Dieu a créé la terre pour te servir de cuve purificatoire, et tu crois avoir assez fait pour elle en lui léguant tes os! Ah! tu as raison de craindre et de

trembler à cette heure; tu fais bien de te tenir toujours prêt à paraître devant le juge! Puisses-tu trouver, à ton heure dernière, une formule qui t'ouvre la porte du ciel, ou un instant de remords qui t'absolve du pire de tous les crimes, celui de n'avoir rien aimé hors de toi! Et ainsi disant, je me retirai sans bruit, sans même vouloir allumer ma lampe à celle de l'égoïste, et depuis ce jour je préférai ma misère à celle des dévots.

En proie à toute la fatigue et à toute l'inquiétude d'une ame qui cherche sa voie, il me fallut pourtant bien des jours d'épuisement et d'angoisse pour accepter l'arrêt qui me condamnait à l'impuissance. Je ne puis me le dissimuler aujourd'hui, mon mal était l'orgueil. Oui, je crois que de tout temps, et aujourd'hui encore, j'ai été et je suis un orgueilleux. Ce zèle dévorant de la vérité, c'est un louable sentiment, mais on peut aussi le porter trop loin. Il faut faire usage de toutes nos forces pour défricher le champ de l'avenir; mais il faudrait aussi, quand nos forces ne suffisent plus, nous contenter humblement du peu que nous avons fait, et nous asseoir avec la simplicité du laboureur au bord du sillon que nous avons tracé. C'est une leçon que j'ai souvent reçue de l'ami céleste qui me visite, et je ne l'ai jamais su mettre à profit. Il y a en moi une ambition de l'infini qui va jusqu'au délire. Si j'avais été jeté dans la vie du monde et que mon esprit n'eût pas eu le loisir de viser plus haut, j'aurais été avide de gloire et de conquêtes; j'aurais eu sous les yeux l'existence de Charlemagne ou d'Alexandre, comme j'ai eu celle de Pythagore et de Socrate; j'aurais convoité l'empire du monde; j'aurais fait peut-être beaucoup de mal. Grace à Dieu, j'ai fini de vivre, et tout mon crime est de n'avoir pu faire de bien. J'avais rêvé, en rentrant au couvent, de refaire mes études avec fruit, et d'écrire un grand ouvrage sur les plus hautes questions de la religion et de la philosophie. Mais je n'avais pas assez considéré mon âge et mes forces. J'avais cinquante ans passés, et j'avais souffert, depuis vingt-cinq ans, un siècle par année. Voyant d'ailleurs combien j'étais dépourvu de matériaux, je résolus du moins de jeter les bases et de tracer le plan de mon œuvre, afin de léguer ce premier travail, s'il était possible, à quelque homme capable de le continuer ou de le faire continuer; et cette idée me rappela vivement ma jeunesse, le secret légué par Fulgence à moi, comme ce même secret l'avait été par Spiridion à Fulgence, et je me persuadai que le temps était venu d'exhumer le manuscrit. Ce n'était plus une ambition vulgaire, ce n'était plus une froide curiosité qui m'y portaient, ce n'était pas non plus une obéissance su-

perstitieuse; c'était un désir sincère de m'instruire et d'utiliser, pour les autres hommes, un document précieux, sans doute, sur les questions importantes dont j'étais occupé. Je regardais la publication immédiate ou future de ce manuscrit comme un devoir; car, de quelque façon que je vinsse à considérer les rapports étranges que mon esprit avait eus avec l'esprit d'Hébronius, il me restait la conviction que, durant sa vie, cet homme avait été animé d'un grand esprit.

Pour la troisième fois, dans l'espace d'environ vingt-cinq ans, j'entrepris donc, au milieu de la nuit, l'exhumation du manuscrit. Mais ici, un fait bien simple vint s'opposer à mon dessein, et, tout naturel que soit ce fait, il me plongea dans un abîme de réflexions.

Je m'étais muni des mêmes outils qui m'avaient servi la dernière fois. Cette dernière fois, tu te la rappelles, malgré la longueur de ce récit; tu te souviens que j'avais alors trente ans révolus, et que j'eus un accès de délire et une épouvantable vision. Je me la rappelais bien aussi, cette hallucination terrible, mais je n'en craignais pas le retour. Il est des images que le cerveau ne peut plus se créer, quand certaines idées et certains sentimens qui les évoquaient n'habitent plus notre ame. J'étais désormais à jamais dégagé des liens du catholicisme, liens si étroitement serrés et si courts, qu'il faut toute une vie pour en sortir, mais, par cela même, impossibles à renouer, quand une fois on les a brisés.

Il faisait une nuit claire et fraîche; j'étais en assez bonne santé : j'avais précisément choisi un tel concours de circonstances, car je prévoyais que le travail matériel serait assez pénible. Mais quoi! Angel, je ne pus pas même ébranler la pierre du *hic est*. J'y passai trois grandes heures, l'attaquant dans tous les sens, m'assurant bien qu'elle n'était rivée au pavé que par son propre poids, reconnaissant même les marques que j'y avais faites autrefois avec mon ciseau, lorsque je l'avais enlevée légèrement et sans fatigue. Tout fut inutile; elle résista à mes efforts. Baigné de sueur, épuisé de lassitude, je fus forcé de regagner mon lit et d'y rester accablé et brisé pendant plusieurs jours.

Ce premier échec ne me rebuta pas. Je me remis à l'ouvrage la semaine suivante, et j'échouai de même. Un troisième essai, entrepris un mois plus tard, ne fut pas plus heureux, et il me fallut dès-lors y renoncer, car le peu de forces physiques que j'avais conservées jusque-là m'abandonna sans retour à partir de cette époque. Sans doute, j'en dépensai le reste dans cette lutte inutile contre un tom-

beau. La tombe fut muette, les cadavres sourds, la mort inexorable; j'allai jeter dans un buisson du jardin mon ciseau et mon levier, et revins, tranquille et triste, m'asseoir sur cette tombe qui ne voulait pas me rendre ses trésors.

Là, je restai jusqu'au lever du soleil, perdu dans mes pensées. La fraîcheur du matin étant venue glacer sur mon corps la sueur dont j'étais inondé, je fus paralysé, je perdis non-seulement la puissance d'agir, mais encore la volonté; je n'entendis pas les cloches qui sonnaient les offices, je ne fis aucune attention aux religieux qui vinrent les réciter. J'étais seul dans l'univers; il n'y avait entre Dieu et moi que ce tombeau qui ne voulait ni me recevoir ni me laisser partir : image de mon existence toute entière, symbole dont j'étais vivement frappé, et dont la comparaison m'absorbait entièrement! Quand on vint me relever, comme je ne pouvais ni remuer, ni parler, on se persuada que mon cerveau était paralysé comme le reste. On se trompa; j'avais toute ma raison, je ne la perdis pas un instant durant la maladie qui suivit cet accident. Il est inutile de te dire qu'on l'imputa au hasard, et qu'on ne soupçonna jamais ce que j'avais tenté.

Une fièvre ardente succéda à ce froid mortel; je souffris beaucoup, mais je ne délirai point; j'eus même la force de cacher assez la gravité de mon mal pour qu'on ne me soignât pas plus que je ne voulais l'être, et pour qu'on me laissât seul. Aux heures où le soleil brillait dans ma cellule, j'étais soulagé; des idées plus douces remplissaient mon esprit; mais la nuit j'étais en proie à une tristesse inexorable. Aux cerveaux actifs l'inaction est odieuse; l'ennui, la pire des souffrances qu'entraînent les maladies, m'accablait de tout son poids. La vue de ma cellule m'était insupportable. Ces murs me rappelaient tant d'agitations et de langueurs subies sans arriver à la connaissance du vrai; ce grabat où j'avais supporté si souvent et si long-temps la fièvre et les maladies, sans conquérir la santé pour prix de tant de luttes avec la mort; ces livres que j'avais si vainement interrogés; ces astrolabes et ces télescopes, qui ne savaient que chercher et mesurer la matière; tout cela me jetait dans une fureur sombre. A quoi bon survivre à soi-même? me disais-je, et pourquoi avoir vécu, quand on n'a rien fait? Insensé, qui voulais, par un rayon de ton intelligence, éclairer l'humanité dans les siècles futurs, et qui n'a pas seulement la force de soulever une pierre pour voir ce qui est écrit dessous! malheureux, qui, durant l'ardeur de ta jeunesse, n'as su t'occuper qu'à refroidir ton esprit et ton cœur, et dont l'esprit et le cœur s'avisent de se ranimer quand l'heure de mourir est venue! meurs donc, puisque tu n'as plus ni tête, ni bras; cœur, si ton cœur a la

témérité de vivre encore et de brûler pour l'idéal, ce feu divin ne servira plus qu'à consumer tes entrailles et à éclairer ton impuissance et ta nullité!

Et en parlant ainsi, je m'agitais sur mon lit de douleur, et des larmes de rage coulaient sur mes joues. Alors une voix pure s'éleva dans le silence de la nuit et me parla ainsi :

— Crois-tu donc n'avoir rien à expier, toi qui oses te plaindre avec tant d'amertume? Qui accuses-tu de tes maux? N'es-tu pas ton seul, ton implacable ennemi? A qui imputeras-tu la faute de ton orgueil coupable, de cette insatiable estime de toi-même qui t'a aveuglé quand tu pouvais approcher de l'idéal par la science, et qui t'a fait chercher ton idéal en toi seul?

— Tu mens! m'écriai-je avec force, sans songer même à me demander qui pouvait me parler de la sorte. Tu mens! Je me suis toujours haï; j'ai toujours été ennuyeux, accablant, insupportable à moi-même. J'ai cherché l'idéal partout avec l'ardeur du cerf qui cherche la fontaine dans un jour brûlant; j'ai été consumé de la soif de l'idéal, et si je ne l'ai pas trouvé....

— C'est la faute de l'idéal, n'est-ce pas? interrompit la voix d'un ton de froide pitié. Il faut que Dieu comparaisse au tribunal de l'homme et lui rende compte du mystère dont il a osé s'envelopper, pendant que l'homme daignait se donner la peine de le chercher, et vous n'appelez pas cela l'orgueil, vous autres!....

— Vous autres! repris-je frappé d'étonnement; et qui donc es-tu, toi qui regardes en pitié la race humaine, et qui te crois, sans doute, exempt de ses misères?

— Je suis, répondit la voix, celui que tu ne veux pas connaître, car tu l'as toujours cherché où il n'est pas.

A ces mots, je me sentis baigné de sueur de la tête aux pieds; mon cœur tressaillit à rompre ma poitrine, et, me soulevant sur mon lit, je lui dis :

— Es-tu donc celui qui dort sous la pierre?

— Tu m'as cherché sous la pierre, répondit-il, et la pierre t'a résisté. Tu devrais savoir que le bras d'un homme est moins fort que le ciment et le marbre. Mais l'intelligence transporte les montagnes, et l'amour peut ressusciter les morts.

— O mon maître! m'écriai-je avec transport, je te reconnais. Ceci est ta voix, ceci est ta parole. Béni sois-tu, toi qui me visites à l'heure de l'affliction. Mais où donc fallait-il te chercher, et où te retrouverai-je sur la terre?

— Dans ton cœur, répondit la voix. Fais-en une demeure où je

puisse descendre. Purifie-le comme une maison qu'on orne et qu'on parfume pour recevoir un hôte chéri. Jusque-là que puis-je faire avec toi?

La voix se tut, et je parlai en vain : elle ne me répondit plus. J'étais seul dans les ténèbres. Je me sentis tellement ému, que je fondis en larmes. Je repassai toute ma vie dans l'amertune de mon cœur. Je vis qu'elle était, en effet, un long combat et une longue erreur; car j'avais toujours voulu choisir entre ma raison et mon sentiment, et je n'avais pas eu la force de faire accepter l'un par l'autre. Voulant toujours m'appuyer sur des preuves palpables, sur des bases jetées par l'homme, et ne trouvant pas ces bases suffisantes, je n'avais eu ni assez de courage, ni assez de génie pour me passer du témoignage humain, et pour le rectifier avec cette puissante certitude que le ciel donne aux grandes ames. Je n'avais pas osé rejeter la métaphysique et la géométrie là où elles détruisaient le témoignage de ma conscience. Mon cœur avait manqué de feu, partant mon cerveau de puissance, pour dire à la science : C'est toi qui te trompes; nous ne savons rien, nous avons tout à apprendre. Si le chemin que nous suivons ne nous conduit pas à Dieu, c'est que nous nous sommes trompés de chemin. Retournons sur nos pas et cherchons Dieu, car nous errons loin de lui dans les ténèbres, et les hommes ont beau nous crier que notre habileté nous a faits dieux nous-mêmes, nous sentons le froid de la mort, et nous sommes entraînés dans le vide, comme des astres qui s'éteignent et qui dévient de l'ordre éternel.

A partir de ce jour, je m'abandonnai aux mouvemens les plus chaleureux de mon ame, et un grand prodige s'opéra en moi. Au lieu de me refroidir moralement avec la vieillesse, je sentis mon cœur, vivifié et renouvelé, rajeunir à mesure que mon corps penchait vers la destruction. Je sens la vie animale me quitter comme un vêtement usé; mais, à mesure que je dépouille cette enveloppe terrestre, ma conscience me donne l'intime certitude de mon immortalité. L'ami céleste est revenu souvent, mais n'attends pas que j'entre dans le détail de ses apparitions. Ceci est toujours un mystère pour moi, un mystère que je n'ai pas cherché à pénétrer, et sur lequel il me serait impossible d'étendre le réseau d'une froide analyse : je sais trop ce qu'on risque à l'examen de certaines impressions; l'esprit se glace à les disséquer, et l'impression s'efface. Quoique j'aie cru de mon devoir d'établir mes dernières croyances religieuses le plus logiquement possible dans quelques écrits dont je te fais le dé-

positaire, je me suis permis de laisser tomber un voile de poésie sur les heures d'enthousiasme et d'attendrissement qui, dissipant autour de moi les ténèbres du monde physique, m'ont mis en rapport direct avec cet esprit supérieur. Il est des choses intimes qu'il vaut mieux taire que de livrer à la risée des hommes. Dans l'histoire que j'ai écrite simplement de ma vie obscure et douloureuse, je n'ai pas fait mention de Spiridion. Si Socrate lui-même a été accusé de charlatanisme et d'imposture pour avoir révélé ses communications avec celui qu'il appelait son génie familier, combien plus un pauvre moine comme moi ne serait-il pas taxé de fanatisme, s'il avouait avoir été visité par un fantôme? Je ne l'ai pas fait, je ne le ferai pas. Et pourtant je m'en expliquerais naïvement avec le savant modeste et consciencieux qui, sans ironie et sans préjugé, voudrait pénétrer dans les merveilles d'un ordre de choses vieux comme le monde, qui attend une explication nouvelle. Mais où trouver un tel savant aujourd'hui? L'œuvre de la sience, en ces temps-ci, est de rejeter tout ce qui paraît surnaturel, parce que l'ignorance et l'imposture en ont trop long-temps abusé. De même que les hommes politiques sont forcés de trancher avec le fer les questions sociales, les hommes d'étude sont obligés, pour ouvrir un nouveau champ à l'analyse, de jeter au feu, pêle-mêle, le grimoire des sorciers et les miracles de la foi. Un temps viendra où l'œuvre nécessaire de la destruction étant accompli, on recherchera soigneusement, dans les débris du passé, une vérité qui ne peut se perdre, et qu'on saura démêler de l'erreur et du mensonge, comme jadis Crésus reconnut à des signes certains que tous les oracles étaient menteurs, excepté la Pythie de Delphes, qui lui avait révélé ses actions cachées avec une puissance incompréhensible. Tu verras peut-être l'aurore de cette science nouvelle sans laquelle l'humanité est inexplicable, et son histoire dépourvue de sens. Tous les miracles, tous les augures, tous les prodiges de l'antiquité ne seront peut-être pas, aux yeux de tes contemporains, des tours de sorciers ou des terreurs imbéciles accréditées par les prêtres. Déjà la science n'a-t-elle pas donné une explication satisfaisante de beaucoup de faits qui semblaient surnaturels à nos aïeux? Certains faits qui semblent impossibles et mensongers en ce siècle, auront peut-être une explication non moins naturelle et concluante, quand la science aura élargi ses horizons. Quant à moi, bien que le mot *prodige* n'ait pas de sens pour mon entendement puisqu'il peut s'appliquer aussi bien au lever du soleil chaque matin, qu'à la réapparition d'un mort, je n'ai pas essayé de porter la lumière sur

ces questions difficiles : le temps m'eût manqué. J'ai entendu parler de Mesmer; je ne sais si c'est un imposteur ou un prophète; je me méfie de ce que j'ai entendu rapporter, parce que les assertions sont trop hardies et les prétendues preuves trop complètes pour un ordre de découvertes aussi récent. Je ne comprends pas encore ce qu'ils entendent par ce mot *magnétisme;* je t'engage à examiner ceci en temps et lieu. Pour moi, je n'ai pas eu le loisir de m'égarer dans ces propositions hardies ; j'ai évité même de me laisser séduire par elles. J'avais un devoir plus clair et plus pressé à accomplir, celui d'écrire, sous l'impression de mes entretiens avec l'*Esprit*, les fragmens brisés de ma méditation éternelle.

Ici, Alexis s'interrompit, et posa sa main sur un livre que je connaissais bien pour le lui avoir souvent vu consulter, à mon grand étonnement, bien qu'il ne me parût formé que de feuillets blancs. Comme je le regardais avec surprise, il sourit :

Je ne suis pas fou, comme tu le penses, reprit-il ; ce livre est criblé de caractères très lisibles pour quiconque connaît la composition chimique dont je me suis servi pour écrire. Cette précaution m'a paru nécessaire pour échapper à l'espionnage de la censure monastique. Je t'enseignerai un procédé bien simple au moyen duquel tu feras reparaître les caractères tracés sur ces pages, quand le temps sera venu. Tu cacheras ce manuscrit en attendant qu'il puisse servir à quelque chose, si toutefois il doit jamais servir à quoi que ce soit : cela, je l'ignore. Tel qu'il est, incomplet, sans ordre et sans conclusion, il ne mérite pas de voir le jour. C'est peut-être à toi, c'est peut-être à quelque autre, qu'il appartient de le refaire. Il n'a qu'un mérite, c'est d'être le récit fidèle d'une vie d'angoisse, et l'exposé naïf de mon état présent.

— Et cet état, m'est-il permis, mon père, de vous demander de me le faire mieux connaître ?

— Je le ferai en trois mots qui résument pour moi la théologie, répondit-il en ouvrant son livre à la première page : *Croire, espérer, aimer.* Si l'église catholique avait pu conformer tous les points de sa doctrine à cette sublime définition des trois vertus théologales : la foi, l'espérance, la charité, elle serait la vérité sur la terre, elle serait la sagesse, la justice, la perfection. Mais l'église romaine s'est porté le dernier coup; elle a consommé son suicide le jour où elle a fait Dieu implacable et la damnation éternelle. Ce jour-là, tous les grands cœurs se sont détachés d'elle; et, l'élément d'amour et de miséricorde manquant à sa philosophie, la théologie chrétienne n'a

plus été qu'un jeu d'esprit, un sophisme où de grandes intelligences se sont débattues en vain contre leur témoignage intérieur, un voile pour couvrir de vastes ambitions, un masque pour cacher d'énormes iniquités....

Ici le père Alexis s'arrêta de nouveau et me regarda attentivement pour voir quel effet produirait sur moi cet anathème définitif. Je le compris, et, saisissant ses mains dans les miennes, je les pressai fortement en lui disant d'une voix ferme et avec un sourire qui devait lui révéler toute ma confiance :

— Ainsi, père, nous ne sommes plus catholiques?

— Ni chrétiens, répondit-il d'une voix forte, ni protestans, ajouta-t-il en me serrant les mains, ni philosophes comme Voltaire Helvétius, et Diderot; nous ne sommes pas même socialistes comme Jean-Jacques et la convention française; et cependant nous ne sommes ni païens ni athées!

— Que sommes-nous donc, père Alexis? lui dis-je; car, vous l'avez dit, nous avons une ame, Dieu existe, et il nous faut une religion.

— Nous en avons une, s'écria-t-il en se levant et en étendant vers le ciel ses bras maigres avec un mouvement d'enthousiasme. Nous avons la seule vraie, la seule immense, la seule digne de la Divinité. Nous croyons en la Divinité, c'est dire que nous la connaissons et la voulons; nous espérons en elle, c'est dire que nous la désirons; nous l'aimons, c'est dire que nous la sentons et la possédons; et Dieu lui-même est une trinité sublime dont notre vie mortelle est le reflet affaibli. Ce qui est foi chez l'homme est science chez Dieu; ce qui est espérance chez l'homme est puissance chez Dieu; ce qui est charité, c'est-à-dire piété, vertu, effort, chez l'homme, est amour, c'est-à-dire production, conservation et progression éternelle chez Dieu. Aussi Dieu nous connaît, nous appelle et nous aime; c'est lui qui nous révèle cette connaissance que nous avons de lui, c'est lui qui nous commande le besoin que nous avons de lui, c'est lui qui nous inspire cet amour dont nous brûlons pour lui; et une des grandes preuves de Dieu et de ses attributs, c'est l'homme et ses instincts. L'homme conçoit, aspire et tente sans cesse, dans sa sphère finie, ce que Dieu sait, veut et peut dans sa sphère infinie. Si Dieu pouvait cesser d'être un foyer d'intelligence, de puissance et d'amour, l'homme retomberait au niveau de la brute; et chaque fois qu'une intelligence humaine a nié la Divinité intelligente, elle s'est suicidée.

— Mais, mon père, interrompis-je, ces grands athées du siècle dont on vante les lumières et l'éloquence.....

— Il n'y a pas d'athées, reprit le père Alexis avec chaleur; non, il n'y en a pas! Il est des temps de recherche et de travail philosophique, où les hommes, dégoûtés des erreurs du passé, cherchent une nouvelle route vers la vérité. Alors ils errent sur des sentiers inconnus. Les uns, dans leur lassitude, s'asseient et se livrent au désespoir. Qu'est-ce que ce désespoir, sinon un cri d'amour vers cette Divinité qui se voile à leurs yeux fatigués? D'autres s'avancent sur toutes les cimes avec une précipitation ardente, et, dans leur présomption naïve, s'écrient qu'ils ont atteint le but et qu'on ne peut aller plus loin. Qu'est-ce que cette présomption, qu'est-ce que cet aveuglement, sinon un désir inquiet et une impatience immodérée d'embrasser la Divinité? Non, ces athées, dont on vante avec raison la grandeur intellectuelle, sont des ames profondément religieuses, qui se fatiguent ou qui se trompent dans leur essor vers le ciel. Si, à leur suite, on voit se traîner des ames basses et perverses, qui invoquent le néant, le hasard, la nature brutale, pour justifier leurs vices honteux et leurs grossiers penchans, c'est encore là un hommage rendu à la majesté de Dieu. Pour se dispenser de tendre vers l'idéal, et de soutenir par le travail et la vertu la dignité humaine, la créature est forcée de nier l'idéal. Mais, si une voix intérieure ne troublait pas l'ignoble repos de sa dégradation, elle ne se donnerait pas tant de peine pour rejeter l'existence d'un juge suprême. Quand les philosophes de ce siècle ont invoqué la Providence, la nature, les lois de la création, ils n'ont pas cessé d'invoquer le vrai Dieu sous ces noms nouveaux. En se réfugiant dans le sein d'une Providence universelle et d'une nature inépuisablement généreuse, ils ont protesté contre les anathèmes que les sectes farouches se lançaient l'une à l'autre, contre les monstruosités de l'inquisition, contre l'intolérance et le despotisme. Lorsque Voltaire, à la vue d'une nuit étoilée, proclamait le grand horloger céleste; lorsque Rousseau conduisait son élève au sommet d'une montagne pour lui révéler la première notion du Créateur au lever du soleil, quoique ce fussent là des preuves incomplètes et des vues étroites, en comparaison de ce que l'avenir réserve aux hommes de preuves éclatantes et d'infaillibles certitudes, c'étaient du moins des cris de l'ame élevés vers ce Dieu que toutes les générations humaines ont proclamé sous des noms divers et adoré sous différens symboles.

— Mais ces preuves éclatantes, mais cette certitude, lui dis-je, où les puiserons-nous, si nous rejetons la révélation, et si le sens intérieur ne nous suffit pas?

— Nous ne rejetons pas toute la révélation, reprit-il vivement, et le sens intérieur nous suffit jusqu'à un certain point; mais nous y joignons d'autres preuves encore : quant au passé, le témoignage de l'humanité tout entière; quant au présent, l'adhésion de toutes les consciences pures au culte de la Divinité, et la voix éloquente de notre propre cœur.

— Si je vous entends bien, repris-je, vous acceptez de la révélation ce qu'elle a d'éternellement divin, les grandes notions sur la Divinité et l'immortalité, les préceptes de vertu et de devoir qui en découlent.

— Et aussi, interrompit-il, les grandes découvertes de la science, les chefs-d'œuvre de l'art et de la poésie, les novations des réformistes de tous les pays et de tous les temps. Tout ce que l'homme appelle inspiration, je l'appelle aussi révélation; car l'homme arrache au ciel même la connaissance de l'idéal, et la conquête des vérités sublimes qui y conduisent est un pacte, un hyménée entre l'intelligence humaine qui cherche, aspire et demande, et l'intelligence divine qui, elle aussi, cherche le cœur de l'homme, aspire à s'y répandre, et consent à y régner. Nous reconnaissons donc des maîtres, de quelque nom que l'on ait voulu les appeler. Héros, demi-dieux, philosophes, saints ou prophètes, nous pouvons nous incliner devant ces pères et ces docteurs de l'humanité. Nous pouvons adorer chez l'homme investi d'une haute science et d'une haute vertu un reflet splendide de la Divinité. O Christ! un temps viendra où l'on t'élèvera de nouveaux autels, plus dignes de toi, en te restituant ta véritable grandeur, celle d'avoir été vraiment le fils de la femme et le sauveur, c'est-à-dire l'ami de l'humanité, le prophète de l'idéal.

— Et le successeur de Platon, ajoutai-je.

— Comme Platon fut celui des autres révélateurs que nous vénérons, et dont nous sommes les disciples.

— Oui, poursuivit Alexis après une pause, comme pour me donner le temps de peser ses paroles, nous sommes les disciples de ces révélateurs; mais nous sommes leurs libres disciples. Nous avons le droit de les examiner, de les commenter, de les discuter, de les redresser même; car, s'ils participent, par leur génie, de l'infaillibilité de Dieu, ils participent, par leur nature, de l'impuissance de la raison humaine. Il est donc, non-seulement dans notre privilége, mais dans notre devoir, comme dans notre destinée, de les expliquer et d'aider à la continuation de leurs travaux.

— Nous, mon père! m'écriai-je avec effroi. Mais quel est donc notre mandat?

— C'est d'être venus après eux. Dieu veut que nous marchions, et, s'il fait lever des prophètes au milieu du cours des âges, c'est pour pousser les générations devant eux, comme il convient à des hommes, et non pour les enchaîner à leur suite, comme il appartient à de vils troupeaux. Quand Jésus guérit le paralytique, il ne lui dit pas : Prosterne-toi, et suis-moi. Il lui dit : Lève-toi, et marche.

— Mais où irons-nous, mon père?

— Nous irons vers l'avenir; nous irons, pleins du passé et remplissant nos jours présens par l'étude, la méditation, et un continuel effort vers la perfection. Avec du courage et de l'humilité, en puisant dans la contemplation de l'idéal la volonté et la force, en cherchant dans la prière l'enthousiasme et la confiance, nous obtiendrons que Dieu nous éclaire et nous aide à instruire les hommes, chacun de nous selon ses forces.... Les miennes sont épuisées, mon enfant. Je n'ai pas fait ce que j'aurais pu faire, si je n'eusse pas été élevé dans le catholicisme. Je t'ai raconté ce qu'il m'a fallu de temps et de peines pour arriver à proclamer, sur le bord de ma tombe, ce seul mot : Je suis libre!

— Mais ce mot en dit beaucoup, mon père! m'écriai-je. Dans votre bouche, il est tout-puissant sur moi, et c'est de votre bouche seule que j'ai pu l'entendre sans méfiance et sans trouble. Peut-être, sans ce mot de vous, toute ma vie eût été livrée à l'erreur. Que j'eusse continué mes jours dans ce cloître, il est probable que j'y eusse vécu courbé et abruti sous le joug du fanatisme. Que j'eusse vécu dans le tumulte du monde, il est possible que je me fusse laissé égarer par les passions humaines et les maximes de l'impiété. Grace à vous, j'attends mon sort de pied ferme. Il me semble que je ne peux plus succomber aux dangers de l'athéisme, et je sens que j'ai secoué pour toujours les liens de la superstition.

— Et si ce mot de ma bouche, dit Alexis profondément ému, est le seul bien que j'aie pu faire en ce monde, ces mots de la tienne sont une récompense suffisante. Je ne mourrai donc pas sans avoir vécu, car le but de la vie est de transmettre la vie. J'ai toujours pensé que le célibat était un état sublime, mais tout-à-fait exceptionnel, parce qu'il entraînait des devoirs immenses. Je pense encore que celui qui se refuse à donner la vie physique à des êtres de son espèce, doit donner, en revanche, par ses travaux et ses lumières, la vie intellectuelle au grand nombre de ses semblables. C'est pour cela que je révère la féconde virginité du Christ. Mais, lorsqu'après avoir nourri, dans ma jeunesse, des espérances orgueilleuses de science et de

vertu, je me suis vu courbé sous les années et les mains vides de grandes œuvres, je me suis affligé et repenti d'avoir embrassé un état à la hauteur duquel je n'avais pas su m'élever. Aujourd'hui, je vois que je ne tomberai pas de l'arbre comme un fruit stérile. La semence de vie a fécondé ton ame. J'ai un fils, un enfant plus précieux qu'un fruit de mes entrailles; j'ai un fils de mon intelligence.

— Et de ton cœur, lui dis-je en pliant les deux genoux devant lui, car tu as un grand cœur, ô père Alexis! un cœur plus grand encore que ton intelligence! Et quand tu t'écries : Je suis libre! cette parole puissante implique celle-ci : J'aime et je crois.

— J'aime, je crois et j'espère, tu l'as dit! répondit-il avec attendrissement; s'il en était autrement, je ne serais pas libre. La brute, au fond des forêts, ne connaît point de lois, et pourtant elle est esclave, car elle ne sait ni le prix, ni la dignité, ni l'usage de sa liberté. L'homme privé d'idéal est l'esclave de lui-même, de ses instincts matériels, de ses passions farouches, tyrans plus absolus, maîtres plus fantasques que tous ceux qu'il a renversés avant de tomber sous l'empire de la fatalité.

Nous causâmes ainsi long-temps encore. Il m'entretint des grands mystères de la foi pythagoricienne, platonicienne et chrétienne, qu'il disait être un même dogme continué et modifié, et dont l'essence lui semblait le fond de la vérité éternelle; vérité progressive, disait-il, en ce sens qu'elle était enveloppée encore de nuages épais, et qu'il appartenait à l'intelligence humaine de déchirer ces voiles un à un, jusqu'au dernier. Il s'efforça de rassembler tous les élémens sur lesquels il basait sa foi en un *Dieu-Perfection :* c'est ainsi qu'il l'appelait. Il disait : 1° que la grandeur et la beauté de l'univers accessible aux calculs et aux observations de la science humaine, nous montraient, dans le Créateur, l'ordre, la sagesse et la science omnipotente; 2° que le besoin qu'éprouvent les hommes de se former en société et d'établir entre eux des rapports de sympathie, de religion commune et de protection mutuelle, prouvait, dans le législateur universel, l'esprit de souveraine justice; 3° que les élans continuels du cœur de l'homme vers l'idéal prouvaient l'amour infini du père des hommes répandu à grands flots sur la grande famille humaine, et manifesté à chaque ame en particulier dans le sanctuaire de sa conscience. De là il concluait pour l'homme trois sortes de devoirs. Le premier, appliqué à la nature extérieure : devoir de s'instruire dans les sciences, afin de modifier et de perfectionner autour de lui le monde physique. Le second, appliqué à la vie sociale : devoir de respecter les institu-

tions librement acceptées par la famille humaine et favorables à son développement. Le troisième, applicable à la vie intérieure de l'individu : devoir de se perfectionner soi-même en vue de la perfection divine, et de chercher sans cesse pour soi et pour les autres les voies de la vérité, de la sagesse et de la vertu.

Ces entretiens et ces enseignemens furent au moins aussi longs que le récit qui les avait amenés. Ils durèrent plusieurs jours, et nous absorbèrent tellement l'un et l'autre, que nous prenions à peine le temps de dormir. Mon maître semblait avoir recouvré, pour m'instruire, une force virile. Il ne songeait plus à ses souffrances et me les faisait oublier à moi-même ; il me lisait son livre et me l'expliquait à mesure. C'était un livre étrange, plein d'une grandeur et d'une simplicité sublime. Il n'avait pas affecté une forme méthodique ; il avouait n'avoir pas eu le temps de se résumer, et avoir plutôt écrit, comme Montaigne, au jour le jour, une suite d'essais où il avait exprimé naïvement, tantôt les élans religieux, tantôt les accès de tristesse et de découragement sous l'empire desquels il s'était trouvé. J'ai senti, me disait-il, que je n'étais plus capable d'écrire un grand ouvrage pour mes contemporains, tel que je l'avais rêvé dans mes jours de noble, mais aveugle ambition. Alors, conformant ma manière à l'humilité de ma position, et mes espérances à la faiblesse de mon être, j'ai songé à répandre mon cœur tout entier sur ces pages intimes, afin de former un disciple qui, ayant bien compris les désirs et les besoins de l'ame humaine dont je suis un type douloureux, consacrât son intelligence à chercher le soulagement et la satisfaction de ces désirs et de ces besoins, dont tôt ou tard, après les agitations politiques, tous les hommes sentiront l'importance. Expression plaintive de la triste époque où le sort m'a jeté, je ne puis qu'élever un cri de détresse afin qu'on me rende ce qu'on m'a ôté : une foi, un dogme et un culte. Je sens bien que nul encore ne peut me répondre et que je vais mourir hors du temple plein de trouble et de frayeur, n'emportant pour tout mérite, aux pieds du juge suprême, que le combat opiniâtre de mes sentimens religieux contre l'action dissolvante d'un siècle sans religion. Mais j'espère, et mon désespoir même enfante chez moi des espérances nouvelles ; car, plus je souffre de mon ignorance, plus j'ai horreur du néant, et plus je sens que mon ame a des droits sacrés sur cet héritage céleste dont elle a l'insatiable désir...

C'était la troisième nuit de cet entretien, et, malgré l'intérêt puissant qui m'y enchaînait, je fus tout à coup saisi d'un tel accablement,

que je m'assoupis auprès du lit de mon maître, tandis qu'il parlait encore d'une voix affaiblie, au milieu des ténèbres; car toute l'huile de la lampe était consumée, et le jour ne paraissait point encore. Au bout de quelques instans, je m'éveillai; Alexis faisait entendre encore des sons inarticulés et semblait se parler à lui-même. Je fis d'incroyables efforts pour l'écouter et pour résister au sommeil; ses paroles étaient inintelligibles, et, la fatigue l'emportant, je m'endormis de nouveau, la tête appuyée sur le bord de son lit. Alors, dans mon sommeil j'entendis une voix pleine de douceur et d'harmonie qui semblait continuer les discours de mon maître, et je l'écoutais sans m'éveiller et sans la comprendre. Enfin, je sentis comme un souffle rafraîchissant qui courait dans mes cheveux, et la voix me dit : *Angel, Angel, l'heure est venue.* Je m'imaginai que mon maître expirait, et, faisant un grand effort; je m'éveillai et j'étendis les mains vers lui. Ses mains étaient tièdes, et sa respiration régulière annonçait un paisible repos; je me levai alors pour rallumer la lampe, mais je crus sentir le frôlement d'un être d'une nature indéfinissable qui se plaçait devant moi et qui s'opposait à mes mouvemens. Je n'eus point peur, et je lui dis avec assurance : Qui es-tu, et que veux-tu? es-tu celui que nous aimons? as-tu quelque chose à m'ordonner?

— Angel, dit la voix, le manuscrit est sous la pierre, et le cœur de ton maître sera tourmenté tant qu'il n'aura pas accompli la volonté de celui...

Ici la voix se perdit, je n'entendis plus aucun autre bruit dans la chambre que la respiration égale et faible d'Alexis. J'allumai la lampe, je m'assurai qu'il dormait, que nous étions seuls, que toutes les portes étaient fermées; je m'assis incertain et agité. Puis, au bout de peu d'instans, je pris mon parti, je sortis de la cellule, sans bruit, tenant d'une main ma lampe, de l'autre une barre d'acier que j'enlevai à une des machines de l'observatoire, et je me rendis à l'église.

Comment, moi, si jeune, si timide et si superstitieux jusqu'à ce jour, j'eus tout à coup la volonté et le courage d'entreprendre seul une telle chose, c'est ce que je n'expliquerai pas. Je sais seulement que mon esprit était élevé à sa plus haute puissance en cet instant, soit que je fusse sous l'empire d'une exaltation étrange, soit qu'un pouvoir supérieur à moi agît en moi à mon insu. Ce qu'il y a de certain, c'est que j'attaquai sans trembler la pierre du *hic est*, et que je l'enlevai sans peine. Je descendis dans le caveau, et je trouvai le cercueil de plomb dans sa niche de marbre noir. M'aidant du levier et de mon couteau, j'en dessoudai sans peine une partie; je trouvai, à

l'endroit de la poitrine où j'avais dirigé mes recherches, des lambeaux de vêtement que je soulevai et qui se roulèrent autour de mes doigts comme des toiles d'araignée. Puis, glissant ma main jusqu'à la place où ce noble cœur avait battu, je sentis sans horreur le froid de ses ossemens. Le paquet de parchemin, n'étant plus retenu par les plis du vêtement, roula dans le fond du cercueil; je l'en retirai, et, refermant le sépulcre à la hâte, je retournai auprès d'Alexis et déposai le manuscrit sur ses genoux. Alors, un vertige me saisit, et je faillis perdre connaissance; mais ma volonté l'emporta encore, car Alexis dépliait le manuscrit d'une main ferme et empressée, et il lut ce peu de pages.

LE MANUSCRIT DE SPIRIDION.

« Combien j'ai pleuré, combien j'ai prié, combien j'ai travaillé, combien j'ai souffert, avant de comprendre la cause et le but de mon passage sur cette terre! Après bien des incertitudes, après bien des remords, après bien des scrupules, j'ai compris que j'étais un martyr. Mais pourquoi mon martyre, disais-je, et quel crime ai-je commis avant de naître, pour être ainsi condamné au labeur et aux gémissemens depuis l'heure où j'ai vu le jour jusqu'à celle où je vais rentrer dans la nuit du tombeau?

« Enfin, à force d'implorer Dieu, à force d'interroger l'histoire des hommes, un rayon de la vérité est descendu sur mon front, et les ombres du passé se sont dissipées devant mes yeux. J'ai levé un coin du rideau, et j'ai assez vu pour comprendre que ma vie, comme celle du genre humain, était une suite d'erreurs nécessaires, ou, pour mieux dire, de vérités incomplètes, conduisant toutes, plus ou moins lentement, plus ou moins directement, vers une vérité éclatante, vers une perfection idéale. Mais quand se lèveront-elles sur la face de la terre, quand sortiront-elles du sein de la Divinité, les générations qui salueront la face auguste de la vérité et qui proclameront le règne de l'idéal sur la terre? Je vois bien comment marche l'humanité, mais je ne vois ni son berceau, ni son apothéose. Il me semble que l'homme est une race transitoire entre la bête et l'ange; mais j'ignore combien de siècles il a fallu pour qu'il passât de l'état de brute à l'état d'homme, et je ne puis savoir combien de siècles il lui faudra pour passer de l'état d'homme à l'état d'ange.

« Pourtant j'espère, et ce que je sens en moi de force et de calme aux approches de la mort me prouve que de grandes destinées attendent l'humanité. Tout est fini pour moi en cette vie; je me suis

agité beaucoup pour avancer bien peu, j'ai travaillé sans relâche, et je n'ai presque rien fait. Cependant je meurs content après des peines immenses, car j'ai la conviction d'avoir fait ce que j'ai pu, et j'ai la certitude que le peu que j'ai fait ne sera point perdu.

« Qu'ai-je donc fait? Tu me le demanderas, ô toi, homme de l'avenir, qui chercheras la vérité dans les témoignages du passé. Toi qui ne seras plus catholique, toi qui ne seras plus chrétien, tu demanderas au moine couché dans la poussière compte de sa vie et de sa mort. Tu voudras savoir pourquoi ses vœux, pourquoi ses austérités, pourquoi sa retraite, pourquoi ses travaux, pourquoi ses prières?

« Toi qui te retournes vers moi, afin de me demander ta route, et de marcher plus vite vers le but que je n'ai pu atteindre, arrête-toi un instant encore, et tourne-toi tout-à-fait vers le passé de l'humanité : tu la verras toujours forcée de choisir entre deux maux le moindre, et toujours commettre de grandes fautes pour en éviter de plus grandes. Tu verras l'antiquité partagée tour à tour entre le principe orgiaque qui court à la reproduction nécessaire et providentielle de la race humaine par les chemins d'une licence effrénée, et le principe essénien qui, en voulant ramener les hommes à la sagesse et à la chasteté, proclame la loi d'un célibat contraire au vœu de la nature et aux fins de la Providence. Ici, la mythologie profane, avilissant l'esprit à force de diviniser la matière; là, le christianisme austère, avilissant trop la matière pour relever le culte de l'esprit. Plus près de toi, tu vois la religion du Christ se constituer en église et s'élever comme une puissance généreuse et démocratique contre la tyrannie des princes. Regarde plus près encore, tu vois cette puissance atteindre son but et le dépasser. Tu la vois, lorsqu'elle a soumis et enchaîné les princes, se liguer avec eux pour écraser les peuples et partager la puissance temporelle. Alors tu vois le schisme élever des étendards de révolte et prêcher le principe courageux et légitime de la liberté de conscience. Mais aussi, tu vois cette liberté d'interprétation de la doctrine religieuse amener l'anarchie dans les croyances, ou, ce qui est pire, une froideur funeste, le dégoût de toute croyance. Et si ton ame, ébranlée par tant de variations que tu vois subir à l'humanité, veut se frayer une route entre les écueils où se débat, comme un frêle esquif, la vérité craintive et chancelante, tu es bien embarrassé de choisir entre les philosophes nouveaux qui, en prêchant la tolérance, détruisent l'unité sociale et religieuse, et les derniers chrétiens qui, pour conserver une société, c'est-à-dire

une religion et une philosophie, se voient forcés de braver le principe de la tolérance. Au temps où tu vivras, homme de l'avenir, à qui j'adresse à la fois ma justification et mon enseignement, sans doute, la science de la vérité aura fait un pas; songe donc à ce que tes pères ont eu à souffrir, courbés sous le fardeau de leur ignorance et de leur incertitude, en traversant ce désert aux limites duquel ils t'ont si péniblement conduit! Et si l'orgueil de ta jeune science te fait contempler avec un sourire de pitié les combats misérables où nous avons consumé notre vie, arrête, et frémis en songeant à ce que tu ignores encore et au jugement que tes descendans porteront de toi et de ton siècle. Sache-le, et apprends à respecter tous ceux qui, cherchant sincèrement leur route, ont erré sur des sentiers perdus, tourmentés par l'orage et fortement éprouvés par la main sévère du Tout-Puissant. Sache-le bien, et prosterne-toi, car tous ceux-là, même les plus égarés, sont des saints et des martyrs.

« Sans leurs conquêtes et sans leurs défaites, tu serais encore plongé dans les ténèbres. Oui, leurs revers et leurs égaremens même ont droit à ton respect, car l'homme est faible; et, pour franchir des abîmes, il lui faut faire des efforts au-dessus de sa nature. De là vient que son élan l'entraîne au-delà du but, lorsque sa faiblesse ne l'a pas trahi sur le bord du précipice. Quel est donc celui de vous qui sera assez puissant et assez sage en même temps pour dire à son esprit ce que l'Éternel a dit aux flots de la mer, selon la Génèse : — Tu iras jusqu'ici, et tu n'iras pas plus loin! — Homme de l'avenir, si tu peux saluer de tels hommes autour de toi, pleure sur nous, obscurs travailleurs, victimes ignorées, qui, par des souffrances mortelles et des labeurs inconnus, avons préparé le règne de tes contemporains! Pleure sur moi qui, ayant aimé la justice avec passion et cherché la vérité avec persévérance, ouvris les yeux pour la première fois au moment de les fermer pour jamais, et m'aperçus que j'avais travaillé vainement à soutenir une ruine, à m'abriter sous une voûte dont les fondemens étaient écroulés. Disciple du grand Bossuet, j'ai cru m'arrêter sous l'ombre de ce chêne robuste; mais j'ai vu le chêne se dessécher au souffle de la tyrannie qu'il avait protégée, et périr victime des poisons que son écorce avait nourris. J'ai compris que c'en était fait de l'église romaine, que l'église gallicane n'avait point de principe vital, que la religion du Christ était souillée, que la doctrine du Christ était incomplète, que le Christ devait prendre place au panthéon des hommes divins; mais que sa tâche était accomplie, et qu'un nouveau messie devait se lever, un nouvel

évangile surgir, une loi nouvelle réformer, perfectionner, remplacer l'ancienne loi. Et quand j'ai vu que je m'étais trompé, que j'avais marché par un rude chemin pour aboutir à un impasse, le désespoir s'est emparé de moi, la fièvre s'est allumée dans mon sang, mon ame s'est brisée, et voilà que mon corps penche vers la tombe. Mais à cette heure solennelle, une vision bienfaisante est venue me rendre le calme et la confiance. Le Christ m'est apparu, comme une ombre flottante suspendue entre la terre et le ciel. Prosterné et comme affaissé sur lui-même, je l'ai vu joncher de ses beaux cheveux le gravier de la montagne, à l'heure de sa dernière prière, de sa dernière méditation. Des larmes amères inondaient ses joues pâles. Une sueur froide coulait sur ses membres exténués. Il disait : — Seigneur, seigneur, pourquoi vous êtes-vous retiré de moi? Vérité, vérité, pourquoi, à l'heure où je croyais vous saisir, me semblez-vous inaccessible, comme la cime d'une montagne qui toujours grandit et se perd dans les nuées à mesure qu'on marche pour y atteindre! — Et j'ai entendu résonner, parmi le feuillage des oliviers que blanchissait la lune, une voix plus douce que la brise de la nuit, plus harmonieuse que la voix de la mer calme sur le rivage galiléen, plus mélancolique que celle de la cigale, qui chante dans un jour brûlant sur le figuier dépouillé; c'était la voix de l'ange que Dieu envoyait à son serviteur bien-aimé. Et Jésus reconnut cet ange; car c'était l'esprit de Moïse, qui déjà lui était apparu une fois, et venait l'aider à boire le calice d'amertume. Et l'esprit dit à Jésus : — Comme toi, j'ai souffert; comme toi, j'ai travaillé; comme toi, j'ai invoqué le Seigneur, et, comme toi, j'ai erré dans les ténèbres du doute et de l'ignorance. J'ai salué, moi aussi, des lueurs divines; et après avoir, comme toi, sué le sang et l'eau sur la montagne pour entrer en communion avec l'Esprit saint, j'ai senti sur ma tête le souffle brûlant de l'inspiration divine, et j'ai osé écrire d'une main ferme, sur la pierre du Sinaï, une loi nouvelle pour la race humaine. Tu es venu, non pour détruire mon œuvre, mais pour le continuer, l'épurer et le sanctifier. Tu es mon fils; tu es la chair de ma chair, l'esprit de mon esprit. Sois béni, sois consolé, sois fortifié; car tu as fait de grandes choses, et ton règne sera long sur la terre. — Mais Jésus gémissait encore, et il disait : — O père de la loi judaïque! ô grand homme! ô philosophe inspiré! toi aussi, tu as fait de grandes choses, et ton règne a été long sur la terre; et pourtant ta loi a fait aux hommes de grands maux. Tu n'as pu extirper la brutalité de l'idolâtrie qu'en promulguant des lois sanguinaires; et, outre les effets

inévitables de tes austères préceptes, tes descendans ont abusé du pouvoir sacré, ils ont souillé la gloire de ton nom. Ils ont fait servir ta doctrine terrible et sainte à satisfaire de honteuses passions, des vengeances féroces, des ambitions insensées. Et maintenant tes successeurs sont des scribes, et des pharisiens, et des docteurs de la loi, des faussaires, des hypocrites et des infames, qui se servent de ta parole et de ton autorité pour arrêter mes prédications et persécuter mes adeptes.

« Alors la voix de Moïse répondit : — Ils s'en serviront, ô mon fils, pour t'abreuver d'opprobres, pour te condamner à la mort, pour te suspendre à un gibet, toi et tes disciples. Prends donc courage, car mon esprit est avec toi, il est en toi, et tu es mon héritier sur la terre. Ton supplice va sanctionner la vérité de tes paroles, et tu seras la grande victime divinisée devant laquelle deux mille générations plieront les genoux. Et cependant un jour viendra où ta loi aura le même sort que la mienne, où ton nom sera profané comme le mien, où des pontifes et des rois se serviront de ta parole et de ton autorité pour persécuter, condamner à mort, et livrer aux plus affreux supplices les prophètes nouveaux qui viendront continuer et perfectionner ta doctrine. Va donc en paix. Ceci est la loi de l'humanité. La vérité ne peut marcher qu'escortée de l'ignorance et de l'imposture. Elle ne peut régner sans que ses ministres usurpent son sceptre et l'assassinent en secret pour tyranniser les consciences en son nom. Mais cette loi est nécessaire et ses effets sont providentiels. Nous sommes des instrumens dans la main de Dieu; humilions-nous, et gémissons d'être la cause de si grands maux ; mais aussi souvenons-nous que nous sommes la cause de plus grands biens. Que notre orgueil ne s'irrite pas de n'avoir pas atteint l'*idéal*. Qu'il nous suffise d'être sur la route. D'autres prophètes, d'autres messies viendront, et jamais ces grandes ames ne manqueront aux grands besoins de l'humanité.

« Alors, au lieu d'un ange, j'en vis trois, qui abaissaient leur vol vers Jésus, ou plutôt c'était un ange triple qui résumait en lui Moïse, David, Élie. Ils présentaient aux lèvres de Jésus une coupe d'or, symbole de liberté et de vérité. Et alors le Nazaréen se leva fortifié et consolé, et il marcha vers ceux qui venaient le lier pour le conduire devant les princes des prêtres, et je vis dans ses yeux quelque chose de divin qui me força de me prosterner et de m'écrier : — O homme divin, ô fils de Dieu!... Et il se tourna vers moi en me disant : — Nous sommes tous fils de Dieu, nous sommes tous des hommes divins,

quand nous aimons et quand nous concevons la perfection. Nous sommes tous des messies, quand nous travaillons à amener son règne sur la terre; nous sommes tous des Christs quand nous souffrons pour elle. Alors il étendit la main pour me bénir, et je m'éveillai. Mais, dès cet instant, je fus consolé, et, m'humiliant profondément, je ne maudis plus mon œuvre et ne pensai plus à le détruire. Convaincu que j'étais tombé dans l'erreur en professant le catholicisme et en fondant un monastère, je me dis que j'avais obéi à une force supérieure, et que de ce couvent, le dernier peut-être qui serait fondé sur la terre, sortiraient encore quelques grands hommes, ou bien que les vices des moines qui m'entouraient, et dont j'étais si profondément blessé, tourneraient au profit de la vérité, en amenant plus vite la destruction des couvens et la ruine du clergé. Et je me suis dit encore que mes variations de doctrine, mes études, mes abjurations, mon enthousiasme, mes doutes, mon désespoir, ma mort, tout cela n'était pas, comme il pouvait sembler aux esprits vulgaires, une vie manquée, des peines perdues. L'homme qui, le premier, voulut bâtir une maison, vit, sans doute, bien des fois s'écrouler son ouvrage mal assuré. Peut-être même cet homme termina-t-il sa vie sans avoir pu reposer sa tête en sûreté, une seule nuit, sous la voûte élevée par ses mains. Mais les hommes qui vinrent après lui profitèrent de ses essais; ils profitèrent également de ses fautes pour les éviter; car l'expérience est le fruit qui tombe de l'arbre et dont la semence se répand sur la terre. De même, quand une maison s'écroule, il est bon de l'étayer et de la réparer jusqu'à ce qu'une nouvelle maison ait été bâtie. Ceux qui construisent sur ses ruines un palais splendide, raillent ceux qui ont conservé, le plus long-temps qu'ils ont pu, le vieil édifice. Et pourtant il est certain que, sans l'obstination de ces conservateurs, les novateurs se seraient trouvés sans abri.

« Mais, ô mon Dieu! que la peine est rude, et que le calice est amer pour ceux qui travaillent à soutenir des décombres et qui meurent sans avoir servi à autre chose qu'à creuser un tombeau! O hommes du passé, qui avez, comme moi, assisté aux funérailles d'une religion, sans pouvoir saluer l'aurore d'une religion nouvelle; ô malheureux ouvriers, dont le ciseau s'est brisé sur la pierre froide du sépulcre et dont les yeux n'ont pu se tourner vers la façade d'un nouveau temple; combien votre agonie fut lente! combien votre ame a défailli sous le poids du doute et de la lassitude! O hommes de l'avenir, à qui de pareils tourmens sont réservés, souvenez-vous de vos

frères, évoquez leur souvenir; aspirez les forces qu'ils ont répandues sur la terre; rendez-leur la vie dans vos ames; faites-les renaître en vous et continuez leur ouvrage, en formant une chaîne invincible entre le passé et l'avenir. Heureusement, Dieu n'abandonne point les infortunés qu'il condamne à de tels travaux. Quand le champ où ils ont essayé de cultiver la raison et la science s'épuise et dépérit sous leurs mains débiles, il leur envoie je ne sais quel instinct céleste, un secret sentiment du passé, un vague pressentiment de l'avenir, qui leur rend la conscience de leur immortalité. C'est parce que l'homme, avec le sentiment de l'infini, ne peut rien finir dans sa vie, que d'autres existences l'attendent et d'autres travaux le réclament. Est-ce sur cette même terre, est-ce, comme on aime à le penser, dans un monde meilleur? Où que ce soit, c'est une récompense pour les hommes de bonne foi et de bonne intention. Quand ce ne serait qu'une réapparition sur la terre sous une nouvelle forme humaine, chaque génération n'est-elle pas plus avancée que celle qui précède? Et n'est-ce pas déjà un sentiment d'immortalité, n'est-ce pas une jouissance divine que j'éprouve à me dire que j'ai déjà vécu, et que cet instinct est une première récompense du bien que j'ai pu faire dans une existence précédente sans espoir de récompense?

« Quoi que tu veuilles faire de moi, ô mon Dieu! ô grande ame de l'univers! je t'appartiens et je m'endors avec confiance sur ton sein, qui m'a donné la vie et qui peut me la rendre encore. Il me semble, à mesure que mon existence me quitte, sentir la tienne se manifester davantage et passer dans la partie immatérielle de mon être. Oui, je sens tressaillir ton cœur ardent et fécond. O grand tout, ô grand amour, que j'ai cherché à embrasser pour étancher ma soif brûlante! ô toi que, sous des noms divers, toutes les générations et tous les peuples ont pressenti et adoré! je rentre en toi, toujours altéré de toi, et je sens, à l'horreur que le néant m'inspire, que tu ne m'as pas créé pour le néant. »

Ici finissait le manuscrit de Spiridion. Quand Alexis l'eut achevé, il se leva et s'écria d'une voix forte : *Amen!* Puis, se jetant dans mes bras avec une émotion profonde : — Tu vois bien, dit-il, que c'en est fait de nous. Nous sommes une race finie, et Spiridion a été, à vrai dire, le dernier moine. O maître infortuné! ajouta-t-il en levant les yeux au ciel, toi aussi tu as bien souffert, et ta souffrance a été ignorée des hommes. Mais Dieu t'a reçu en expiation de tes erreurs sublimes, et il t'a envoyé, à tes derniers instans, l'instinct

prophétique qui t'a consolé; car ton grand cœur a dû oublier sa propre souffrance en apercevant l'avenir de la race humaine tournée vers l'idéal. Ainsi donc je suis arrivé au même résultat que toi. Quoique ta vie ait été consacrée seulement aux études théologiques, et que la mienne ait embrassé un plus large cercle de connaissances, nous avons trouvé la même conclusion. C'est que le passé est fini et ne doit point entraver l'avenir; c'est que notre chute est aussi nécessaire que l'a été notre existence; c'est que nous ne devons ni renier l'une, ni maudire l'autre. Eh bien! Spiridion, dans l'ombre de ton cloître et dans le secret de tes méditations, tu as été plus grand que ton maître; car celui-ci est mort en jetant un cri de désespoir et en croyant que le monde s'écroulait sur lui, et toi tu t'es endormi dans la paix du Seigneur, rempli d'un divin espoir pour la race humaine. Oh! oui, je t'aime mieux que Bossuet, car tu n'as pas maudit ton siècle, et tu as noblement abjuré une longue suite d'illusions, incertitudes respectables, efforts sublimes d'une ame ardemment éprise de la perfection. Sois béni, sois glorifié : le royaume des cieux appartient à ceux dont l'esprit est vaste et dont le cœur est simple.

Il passa deux heures à commenter et à m'expliquer ce manuscrit; puis il me le remit avec ses propres écrits, et me dit de prendre les précautions nécessaires pour qu'ils ne fussent ni égarés dans les évènemens qui pouvaient survenir, ni saisis par les moines. — Car tu le sais, me dit-il en se mettant en devoir de se lever, l'heure est venue.

— Quelle heure donc, lui dis-je, et que voulez-vous faire? Ces paroles ont déjà frappé mon oreille cette nuit, et je croyais avoir été le seul à les entendre. Dites, maître, que signifient-elles?

— Ces paroles, je les ai entendues, me répondit-il; car, pendant que tu descendais dans le tombeau de notre maître, j'avais ici un long entretien avec lui.

— Vous l'avez vu? lui dis-je.

— Je ne l'ai jamais vu la nuit, répondit-il, mais seulement le jour, à la clarté du soleil. Je ne l'ai jamais vu ni entendu en même temps : c'est la nuit qu'il me parle, c'est le jour qu'il m'apparaît. Cette nuit, il m'a dit tout ce que nous venons de lire et plus encore, et, s'il t'a ordonné d'exhumer le manuscrit, c'est afin que jamais le doute n'entrât dans ton ame au sujet de ce que les hommes de ce siècle appelleraient nos visions et nos délires.

— Délires célestes, m'écriai-je, et qui me feraient haïr la raison, si la raison pouvait en anéantir l'effet! Mais ne le craignez pas, mon

père; je porterai à jamais dans mon cœur la mémoire sacrée de ces jours d'enthousiasme.

—Maintenant, viens! dit Alexis, en se mettant à marcher dans sa cellule d'un pas assuré, et en redressant son corps brisé avec la noblesse et l'aisance d'un jeune homme.

—Eh quoi! vous marchez! vous êtes donc guéri? lui dis-je; ceci est un prodige nouveau.

—La volonté est seule un prodige, répondit-il, et c'est la puissance divine qui l'accomplit en nous. Suis-moi, je veux revoir le soleil, les palmiers, les murs de ce monastère, la tombe de Spiridion et de Fulgence; je me sens possédé d'une joie d'enfant; mon ame déborde. Il faut que j'embrasse cette terre de douleurs et d'espérances, où les larmes sont fécondes, et que nos genoux, fatigués de prières, n'ont pas creusée en vain.

Nous descendîmes au jardin; plusieurs moines s'y promenaient. En voyant passer Alexis, qu'ils croyaient mourant, ils furent comme saisis d'épouvante, et l'un d'eux murmura ces mots: — Les morts ressuscitent, cela présage quelque malheur. — Oui, sans doute, dit Alexis quand ils se furent éloignés, cela présage un malheur pour vous.

Il prit mon bras, car il trouvait que je ne marchais pas assez vite, et il m'entraîna sous les palmiers. Il contempla quelque temps la mer et les montagnes avec délices; puis, se retournant vers le nord, il me dit: — Ils viennent! ils viennent avec la rapidité de la foudre!

— Qui donc? mon père.

— Les vengeurs terribles de la liberté outragée. Peut-être les représailles seront-elles insensées. Qui peut se sentir investi d'une telle mission, et garder le calme de la justice? Les temps sont mûrs; il faut que le fruit tombe; qu'importent quelques brins d'herbe écrasés?

— Parlez-vous des ennemis de notre pays?

— Je parle de glaives étincelans dans la main du dieu des armées. Ils approchent, l'esprit me l'a révélé, et ce jour est le dernier de mes jours, comme disent les hommes. Mais je ne meurs pas, je ne te quitte pas, Angel, tu le sais.

— Vous allez mourir, m'écriai-je en m'attachant à son bras avec un effroi insurmontable, oh! ne dites pas que vous allez mourir! Il me semble que je commence à vivre d'aujourd'hui.

— Telle est la loi providentielle de la succession des êtres et des choses, répondit-il. O mon fils, adorons le Dieu de l'infini! Cette mer embrasée des feux du soleil est pour nos faibles yeux un spectacle sublime; mais ce rayon de l'astre immense qui traverse l'im-

mense élément n'est qu'une faible image, un symbole modeste des splendeurs incommensurables qui s'ouvrent au-delà de cette vie pour la pensée immortelle. Et ce soleil, ce n'est pas seulement un globe igné, appréciable aux combinaisons de la physique; c'est l'ame de Galilée qui vit éternellement pour nous, après avoir arraché à l'immensité le secret de ses lois; c'est la pensée humaine fécondée par la pensée divine qui règne là-haut, et qui plonge sur nous plus puissante et plus féconde encore que la chaleur et la lumière du monde physique. Cette pensée céleste, où Dieu appelle l'homme à une mystérieuse communion, se retrouve partout, et c'est pourquoi les yeux du corps ne suffisent pas pour admirer la nature. O Spiridion! je ne te demande pas de m'apparaître en ce jour; les yeux de mon ame s'ouvrent sur un monde où ta forme humaine n'est pas nécessaire à ma certitude; tu es avec moi, tu es en moi. Il n'est plus nécessaire que le sable crie sous tes pieds, pour que je sache retrouver ton empreinte sur mon chemin...

En ce moment, un bruit lointain vint tonner comme un écho affaibli sur la croupe des montagnes, et la mer le répéta au loin d'une voix encore plus faible.

— Qu'est ceci, mon père? demandai-je à Alexis qui écoutait en souriant.

— C'est le canon, répondit-il, c'est le vol de la conquête qui se dirige sur nous.

Puis il prêta l'oreille, et le canon se faisait entendre régulièrement. — Ce n'est pas un combat, dit-il, c'est un hymne de victoire. Nous sommes conquis, mon enfant; il n'y a plus d'Italie. Que ton cœur ne se déchire pas à l'idée d'une patrie perdue. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'Italie n'existe plus, et ce qui achève de crouler aujourd'hui, c'est l'église des papes. Ne prions pas pour les vaincus : Dieu sait ce qu'il fait, et les vainqueurs l'ignorent.

Comme nous rentrions dans l'église, nous fûmes abordés brusquement par le prieur suivi de quelques moines. La figure de Donatien était bouleversée. — Savez-vous ce qui se passe? nous dit-il; entendez-vous le canon? on se bat.

— On s'est battu, répondit tranquillement Alexis.

— D'où le savez-vous? s'écria-t-on de toutes parts; avez-vous quelque nouvelle? Pouvez-vous nous apprendre quelque chose?

— Ce ne sont de ma part que des conjectures, répondit-il, mais je vous conseille de prendre la fuite, ou d'apprêter un grand repas pour les hôtes qui vous arrivent....

Et aussitôt, sans se laisser interroger davantage, il leur tourna le dos et entra dans l'église. A peine y étions-nous, que des cris confus se firent entendre au dehors. C'était comme des chants de triomphe et d'enthousiasme, mêlés d'imprécations et de menaces. Aucun cri, aucune menace ne répondait à ces voix étrangères. Tout ce que le pays avait d'habitans avait fui devant le vainqueur comme une volée d'oiseaux timides à l'approche du vautour. C'était un détachement de soldats français envoyés à la maraude. Ils avaient, en errant dans les montagnes, découvert les dômes du couvent, et, fondant sur cette proie, ils avaient traversé les ravins et les torrens avec cette rapidité effrayante qu'on voit seulement dans les rêves. Ils s'abattaient sur le couvent comme une nuée d'orage. En un instant, les portes furent brisées et les cloîtres inondés de soldats ivres qui faisaient retentir les voûtes d'un chant rauque et terrible dont ces mots vinrent entre autres frapper distinctement mon oreille :

Liberté, liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs !...

J'ignore ce qui se passa dans le couvent. J'entendis, le long des murs extérieurs de l'église, des pas précipités qui semblaient, dans leur fuite pleine d'épouvante, vouloir percer les marbres du pavé. Sans doute, il y eut un grand pillage, des violences, une orgie.... Alexis, à genoux sur la pierre du *hic est*, semblait sourd à tous ces bruits. Absorbé dans ses pensées, il avait l'air d'une statue sur un tombeau.

Tout à coup la porte de la sacristie s'ouvrit avec fracas; un soldat s'avança avec méfiance; puis, se croyant seul, il courut à l'autel, força la serrure du tabernacle avec la pointe de sa baïonnette, et commença à cacher avec précipitation, dans son sac, les ostensoirs et les calices d'or et d'argent. Alors Alexis, voyant que j'étais ému, se tourna vers moi, et me dit : — Soumets-toi, l'heure est arrivée; la Providence, qui me permet de mourir, te condamne à vivre.

En ce moment d'autres soldats entrèrent et cherchèrent querelle à celui qui les avait devancés. Ils s'injurièrent et se seraient battus, si le temps ne leur eût semblé précieux pour dérober d'autres objets, avant l'arrivée d'autres compagnons de pillage. Ils se hâtèrent donc de remplir leurs sacs, leurs shakos et leurs poches de tout ce qu'ils pouvaient emporter. Pour y mieux parvenir, ils se mirent à casser, avec la crosse de leur fusil, les reliquaires, les croix et les flam-

beaux. Au milieu de cette destruction qu'Alexis contemplait d'un visage impassible, le christ du maître-autel, détaché de la croix, tomba avec un grand bruit. Les soldats éclatèrent de rire, et, courant après les morceaux de cette statue, virent qu'elle était seulement de bois doré. Alors ils l'écrasèrent sous leurs pieds avec une gaieté méprisante et brutale; et l'un d'eux, prenant la tête du crucifié, la lança contre les colonnes qui nous protégeaient; elle vint rouler à nos pieds. Alexis se leva, et, plein de foi, il dit :

— O Christ! on peut briser tes autels, et traîner ton image dans la poussière. Ce n'est pas à toi, fils de Dieu, que s'adressent ces outrages. Du sein de ton père, tu les vois sans colère et sans douleur. Tu sais que c'est l'étendard de Rome, l'insigne de l'imposture et de la cupidité, que l'on renverse et que l'on déchire au nom de cette liberté que tu eusses proclamée aujourd'hui le premier, si la volonté céleste t'eût rappelé sur la terre.

— A mort! à mort ce fanatique qui nous injurie dans sa langue! s'écria un soldat en s'élançant vers nous le fusil en avant.

— Croisez la baïonnette sur le vieux inquisiteur! répondirent les autres en le suivant. — Et l'un d'eux, portant un coup de baïonnette dans la poitrine d'Alexis, s'écria : — A bas l'inquisition!

Alexis se pencha et se retint sur un bras, tandis qu'il étendait l'autre vers moi, pour m'empêcher de le défendre. Hélas! déjà ces insensés s'étaient emparés de moi et me liaient les mains.

— Mon fils, dit Alexis avec la sérénité d'un martyr, nous-mêmes nous ne sommes que des images qu'on brise, parce qu'elles ne représentent plus les idées qui faisaient leur force et leur sainteté. Ceci est l'œuvre du destin; soumets-toi, ne fais aucune résistance; Dieu t'ordonne de vivre.....

Puis, il tomba la face contre terre, et un autre soldat, lui ayant porté un coup sur la tête, la pierre du *hic est* fut inondée de son sang.

— O Spiridion! dit-il d'une voix mourante, ta tombe est purifiée! O Angel! fais que cette trace de sang soit fécondée! O Dieu! je t'aime, fais que les hommes te connaissent!....

Et il expira. Alors une figure rayonnante apparut auprès de lui, et je tombai évanoui.

GEORGE SAND.

L'ARABIE.

PREMIÈRE PARTIE.

M. Fulgence Fresnel, savant orientaliste français, résidant depuis plusieurs années en Égypte, s'est occupé à recueillir des documens relatifs à l'histoire des Arabes avant l'islamisme (1). Il a publié plusieurs extraits des poètes arabes antérieurs à Mahomet; on sait qu'en Orient les poètes sont d'ordinaire les seuls historiens. Le morceau qu'on va lire, extrait d'un ouvrage considérable, est à la fois un tableau des mœurs des tribus arabes et un exposé de leur situation politique actuelle.

Dans une lettre que j'adressai en 1836 à l'Académie des Inscriptions pour provoquer la publication du texte d'Ibn-Abd-Rabbouh, je signalais une section de son ouvrage intitulé *Woufoûd* (députations), où l'on trouve des renseignemens curieux sur les relations des anciens Arabes avec les rois de Perse de la dynastie Sassanide. Quelques personnes, en dedans et en dehors de l'Académie, exprimèrent le désir de voir une partie de ces documens traduits en français, et je promis, à M. Mohl en particulier, d'en donner un extrait aussitôt que j'aurais pu collationner deux copies du même texte. Cette condition étant aujourd'hui remplie, il ne me reste plus qu'à tenir ma promesse.

Le morceau que j'ai choisi n'est réellement qu'une amplification; mais, comme il appartient à une époque très reculée, il a pris rang

(1) *Lettres sur l'histoire des Arabes*, chez B. Duprat, libraire, rue du Cloître-Saint-Benoît.

parmi les traditions du paganisme. C'est en cette qualité, et non en qualité d'amplification, qu'il nous est donné par le compilateur de Cordoue, sur l'autorité du célèbre *râwî*, Abou'lmoundhir Hischâm, plus connu sous le nom d'Ibn-Alkalbiyy. Le tableau double qu'il nous offre de la vieille civilisation arabe, considérée sous deux faces opposées, mais également vraies, me paraît d'ailleurs une bonne introduction à l'étude de la civilisation moderne, qui, sur beaucoup de points, coïncide avec l'ancienne. On sait que les nations de l'Orient se distinguent des autres par la persistance de leurs usages, et il est vrai de dire qu'il y a en Arabie de vastes régions où les mœurs n'ont point changé dans un espace de treize siècles. Je suis convaincu que l'on peut se faire une idée assez juste des Anazèh (au nord de la péninsule) et des Arabes Yâfè (les maîtres actuels du Hadramant) en lisant ce que j'ai retracé de l'histoire des Arabes avant l'islamisme. Ces deux grands peuples Anazèh et Yâfè, derniers représentans de l'indépendance arabe et de la majesté abrahamique, séparés l'un de l'autre par un espace immense et d'innombrables tribus étrangères à leur nationalité, ces deux grands peuples qui s'ignorent l'un l'autre, quoiqu'ils parlent la même langue, sont cependant bien loin d'offrir une ressemblance parfaite; mais ils n'en sont pas moins très arabes, chacun dans leur sens seulement: — chez Yafè, c'est le principe vindicatif qui domine, — chez Anazèh le principe généreux. — Quant aux tribus qui ont subi des invasions, et se sont trouvées en contact forcé avec les Turcs, elles sont déchues de soixante pour cent.

J'ai eu pour le texte d'Ibn-Abd-Rabbouh, dont je donne aujourd'hui la traduction, deux manuscrits, dont l'un est ma copie du *Kitâb-alickd*, et l'autre une compilation de peu de valeur, une sorte d'histoire universelle en un volume, où le texte du Cordouan se trouve inséré en entier. Je me propose de l'envoyer au *Journal asiatique*, afin qu'on puisse le comparer avec celui de l'exemplaire barbaresque récemment acquis par la Bibliothèque du roi.

En lisant la version suivante, il faut se reporter au commencement du VIIe siècle de notre ère. Des deux personnages que le râwî met en scène, l'un est Khosrou-Parwîz, petit-fils de Khosrou-Anouschirwân, ou Chosroès-le-Grand, roi de Perse; l'autre est un petit prince arabe nommé Noumân, et surnommé Abou-Ckâboûs, qui régnait sur les tribus de l'est, autant qu'on peut régner sur des Bédouins, mais relevait du roi de Perse. Sa résidence était à Hîrah, ville située au bord de l'Euphrate. Le prince himyarite (ou homérite) dont ces deux personnages font mention, est Sayf, fils de Dhou-Yazan, roi

du Yaman, qui, chassé de ses états par les Éthiopiens, vint implorer le secours de Chosroès-le-Grand. Selon Aboul-Féda, ce fut à l'aide des auxiliaires persans qu'il reconquit son royaume; mais, selon Noumân, l'un de nos interlocuteurs, ce seraient les Arabes du désert qui auraient délivré le Yaman du joug éthiopien.

Extrait du Kitâb-Alickd.

Suivant Alckatâmiyy, qui s'appuyait de l'autorité d'Ibn-Alkalbiyy, Noumân, roi de Hîrah, se trouvait à la cour du roi de Perse en même temps que les ambassadeurs de Byzance, de l'Inde, de la Chine, etc. Ces étrangers discourant à qui mieux mieux de la puissance de leurs maîtres, du nombre de leurs places fortes, de la grandeur et de l'opulence de leurs villes, Noumân prit à son tour la parole, et se mit à exalter les Arabes au-dessus de tous les peuples du monde, y compris les Perses.

L'orgueil impérial de Chosroès fut offensé de cette prétention. « Noumân, dit-il au roi de Hîrah, j'ai été à même de comparer l'état civil et politique des Arabes avec celui des autres peuples dont je reçois annuellement les députations. — Or, j'ai remarqué chez les Grecs un bel ensemble, une puissance politique du premier ordre, une multitude de villes grandes et petites, de superbes édifices, et une religion (*une loi*) qui détermine le licite et l'illicite, réprime l'insolence et bride la témérité. — J'ai trouvé les Hindous en possession d'une partie de ces avantages et de beaucoup d'autres, tels qu'un pays bien arrosé, une immense richesse végétale, des fruits exquis, des parfums, une population considérable, une industrie merveilleuse, des mœurs douces, des préceptes d'une haute sagesse (*de grands systèmes philosophiques*), des méthodes de calcul parfaitement exactes (1). — Chez les Chinois, j'ai admiré la puissance du lien social, la multitude et la perfection des arts manuels, des machines de guerre (*de l'artillerie* (2)) et des ouvrages en fer. — Enfin, chez tous ces peuples, je vois un gouvernement régulier : tous obéissent à un roi. — Les Turcs même et les Khazars (*des bords de la mer Caspienne*), nonobstant leur pénurie, la stérilité de leurs campagnes, le

(1) Ce passage est précieux à cause de son ancienneté. Il confirme l'opinion, admise aujourd'hui par quelques savans, que l'algèbre n'est point une invention des Arabes, comme l'ont cru presque tous nos géomètres, mais un emprunt fait par les Arabes aux Hindous.

(2) Dans un mémoire lu par feu M. Abel Rémusat à l'Académie des Inscriptions, ce savant prouva d'une manière très plausible qu'il y avait des bouches à feu dans l'armée tartaro-chinoise qui envahit l'est de l'Europe, vers le commencement du XIIIe siècle.

petit nombre de leurs places fortes, et le dénument où ils vivent des premiers dons de la civilisation, de bonnes habitations et de bons habits; — malgré cette infériorité, les Turcs et les Khazars ont, en commun avec les peuples dont je viens de parler, l'avantage d'obéir à un roi, qui les rassemble autour de lui, et veille à leur salut. — Mais quant aux Arabes, je cherche en vain chez eux une seule de ces bonnes choses. Je ne leur vois ni spirituel, ni temporel, ni force, ni stabilité; et rien ne prouve mieux la bassesse de leur rang dans l'échelle des familles humaines que le genre de vie qu'ils ont choisi, genre de vie peu différent de celui des bêtes fauves et des oiseaux de proie, avec lesquels ils font société. Ajoute à cela qu'ils tuent leurs enfans au berceau, de peur de les voir mourir de faim; qu'ils se font perpétuellement la guerre de tribu à tribu, et s'entrepillent et s'entr'égorgent pour avoir de quoi manger; qu'ils sont déshérités de toutes les jouissances de la vie : beaux habits, bonne cuisine, bons vins, divertissemens, toutes choses inconnues aux Arabes. C'est au point que ceux d'entre eux qui se piquent de délicatesse et tiennent au plaisir de la table, n'ont rien trouvé de plus exquis que la viande de chameau, viande lourde, de mauvais goût, et qui engendre une maladie particulière (*une éruption cutanée*). — Si quelque Bédouin s'est trouvé dans le cas de recevoir un étranger sous sa tente, et de lui offrir un morceau, on en parle dans le désert comme d'une action sublime; les poètes arabes vantent à toute outrance la généreuse hospitalité du Bédouin : c'est une gloire pour sa tribu. — Voilà les Arabes, ô Noumân! Je dois cependant faire une exception en faveur de cette famille des Tanoukhides (*la famille himyarite qui régnait sur le Yaman au commencement de l'islamisme*), dont mon aïeul (*Chosroès-le-Grand*) a relevé le sceptre et posé l'empire sur des bases solides, qu'il a délivrée de son ennemi (*l'usurpateur éthiopien*), et qui, jusqu'à ce jour, conserve tous ses avantages. On voit d'ailleurs, dans ses états, quelques monumens, des villes fortes, des cités florissantes; enfin, quelque chose d'analogue aux ouvrages humains. Mais pour vous autres Bédouins, cancres, hères et pauvres diables, j'aurais cru que la conscience de votre misère vous eût engagés à vous effacer, autant que possible, en présence de ceux qui jouissent de tous les avantages dont vous êtes privés. Point! Vous vous redressez, vous vous glorifiez, vous aspirez à la prééminence! Voilà ce qu'on ne peut tolérer. »

Noumân répondit :

« Que Dieu accroisse la prospérité de ton empire! Il est sur la

terre une nation que ses brillantes destinées placent au-dessus de tout parallèle, et c'est celle que tu gouvernes. Cette nation à part, j'ai réponse à toutes les accusations du roi, et crois pouvoir établir la supériorité des Arabes, sans contradiction ni démenti donné aux paroles royales. Rassure-moi contre les effets de ta colère, et je m'expliquerai.

— Parle, dit Chosroès, tu n'as rien à craindre.

— En ce qui concerne ton peuple, reprit Noumân, on ne peut lui contester la prééminence. Il a tout pour lui, les dons de l'intelligence, un vaste territoire, une grandeur politique universellement sentie, enfin la faveur insigne que Dieu lui a faite de vivre sous tes lois et les lois de tes ancêtres. Mais après cette nation, que tant d'avantages mettent hors de ligne, je n'en vois pas une qui puisse supporter la comparaison avec les Arabes, pas une sur qui les Arabes ne l'emportent...

— Ne l'emportent! Et en quoi? interrompit Chosroès.

— En indépendance, en beauté, noblesse, générosité, poésie et proverbes, force et pénétration d'esprit, en dédain de tout ce qui est bas, horreur de toute espèce de joug, probité, fidélité aux engagemens. Libres comme l'air, ils sont, depuis des siècles, les hôtes et les amis des Chosroès, de ces grands rois qui ont conquis tant de provinces, parqué tant d'esclaves, mené tant d'armées à la victoire et fondé un si vaste empire. Ces illustres monarques se sont contentés de l'amitié des Arabes et n'ont cessé de les honorer; car nul ne fut assez téméraire pour attenter à leur indépendance. — Leurs chevaux sont leurs forteresses, la terre est leur lit, le ciel leur toit; pour remparts ils ont leurs sabres, pour attirail de guerre la constance, bien différens des autres peuples, dont la force et la défense sont représentées par des monceaux de pierre et de boue, des fossés et des tours. — Quant à leurs personnes, il suffit de les voir pour les préférer aux Hindous à la peau brûlée, aux Chinois informes et chafouins, aux Turcs à la face repoussante (1), aux Grecs si vermeils qu'on les prendrait pour des écorchés. — Leurs généalogies, qui sont leurs titres de noblesse, et l'importance qu'ils y attachent, suffiraient pour les distinguer de toutes les autres nations. Car vous ne trouverez pas un peuple, en dehors de l'Arabie, qui n'ait oublié une portion énorme de ses origines, à tel point que si vous demandez à un autre qu'à un Arabe le nom de son bisaïeul ou seulement de son aïeul, il y a tout à parier qu'il ne pourra pas vous le dire. Par contre, vous ne trouverez point chez nous un seul homme qui ne puisse nommer ses

(1) Il s'agit ici des Turcs orientaux, qui ont le type tartare.

ancêtres, jusqu'à la vingtième génération, sans omettre un seul degré. C'est par ce moyen qu'ils conservent le souvenir du passé et la connaissance de leurs affinités, en sorte que chez les Bédouins personne ne peut s'imposer à une autre famille que la sienne, ni prétendre à un autre qu'à son père. — La générosité, et particulièrement la générosité hospitalière, est une vertu arabe; le pauvre Bédouin, qui ne possède en ce monde qu'une chamelle et son petit, sur quoi repose toute sa subsistance, recevant inopinément un voyageur anuité, qui se contenterait d'une bouchée arrosée d'une gorgée de lait, n'hésite pas à faire à l'étranger le sacrifice de sa chamelle, et consent à perdre tout son temporel pour acquérir en échange le renom d'homme généreux, d'homme qui traite bien son monde. — Leur langue, avec tout ce qui s'y rattache, poésie, maximes philosophiques, etc., est un des plus beaux présens que le ciel ait faits à la terre. Rien de plus nombreux, de plus varié, de mieux cadencé que la poésie arabe; rien de plus doux à l'oreille que ses rimes; c'est la perfection du langage métrique. Ajoutez à cela l'intelligence du poète et des auditeurs, qui ont tous des connaissances pratiques, savent lancer un proverbe dans l'avenir, excellent dans les descriptions, et trouvent dans leur répertoire de mots ce que l'on chercherait vainement dans tout autre. — Leurs chevaux sont, d'un consentement universel, les plus beaux chevaux du monde, leurs femmes sont les plus chastes des femmes, leurs vêtemens les plus gracieux qui se puissent imaginer, leurs mines des mines d'or et d'argent, les cailloux de leurs montagnes des onyx, leurs dromadaires la meilleure monture de voyage, la seule avec laquelle on puisse traverser un désert.—Quant à leur religion et aux lois qui en dérivent, ils les environnent d'un respect profond et s'y soumettent avec une obéissance absolue. Ils ont des mois sacrés (*mois de trève*), un territoire sacré (*où le meurtre est interdit*), une maison (*un temple, la Kabah*) où ils se rendent en pèlerinage, célèbrent leurs mystères et immolent leurs victimes. Là, un Arabe rencontrera le meurtrier de son père ou de son frère; il ne tiendra qu'à lui de se venger, et pourtant il n'en fera rien, parce que l'honneur et la religion lui interdisent la vengeance sur le territoire sacré. — En ce qui concerne leur bonne foi et la sainteté de leurs engagemens, il suffira, pour en donner une idée, de dire qu'ils se croient liés par un regard, par un geste, dont le sens est connu, — à tel point que l'obligation née de ce geste ne peut finir qu'avec la vie de celui qui l'a contractée. Un Arabe, faisant un emprunt, ramassera une buchette à l'endroit où il se trouve, et la donnera en gage au créancier, et le

créancier s'en contentera, parce qu'il sait que cette buchette vaut une obligation par-devant témoins. — Un homme du désert apprend que quelqu'un, après avoir invoqué sa protection, est tombé sous le coup d'un ennemi, loin du lieu où se trouvait le protecteur invoqué : celui-ci se croit tenu de poursuivre le meurtrier jusqu'à extinction de la tribu d'où le coup est parti, ou de la tribu outragée dans son protectorat. — Un homicide, un homme poursuivi par la haine ou la justice, vient se réfugier dans une famille avec laquelle il n'a aucune relation de parenté, où l'on n'avait jamais entendu parler de lui. N'importe ; il est accueilli. De ce moment, la vie du réfugié devient pour cette famille quelque chose de plus précieux que la vie de ses membres, et ses intérêts passent avant les leurs. — Quant au reproche que tu fais aux Arabes de tuer leurs enfans au berceau pour ne pas les voir mourir de faim, il faut observer que les seuls enfans du sexe féminin sont exposés à une mort violente, et que le motif qui engage quelques parens à s'en défaire est — ou la crainte qu'une fille en grandissant ne devienne l'opprobre de sa famille, — ou une jalousie outrée, une pudeur excessive, qui n'est pas rare chez les Arabes. L'homme qui marie sa fille a honte de la livrer à son époux ; il lui est pénible de voir passer son enfant dans les bras d'un étranger qui aura le droit de la fouler. — Tu as dit que le mets le plus exquis des Arabes est la viande de chameau, et tu l'as représentée comme une nourriture grossière. Apprends, ô roi, que si la plupart des Bédouins rejettent les autres viandes, c'est qu'ils les jugent fort inférieures à celle du chameau : ce que vous estimez, ils le méprisent, et voilà tout. Le chameau représente à la fois leur monture et leur nourriture. Sous ce dernier aspect, il leur offre le lait le plus délicat que l'on connaisse, et la viande la plus abondante, la plus succulente, la plus grasse, la plus tendre et la plus salutaire ; car, sous quelque rapport qu'on la compare aux autres viandes, on reconnaît que l'avantage est de son côté. — Les guerres intestines, les courses déprédatrices de tribu à tribu, constituent l'existence normale des Arabes, et il est certain qu'ils préfèrent cet état violent à un gouvernement régulier dont la première condition serait d'obéir à un roi. Mais cette préférence prouve en leur faveur ; car si les autres sociétés se soumettent à l'autorité d'un seul homme, c'est de leur part un aveu de faiblesse. Les individus dont ces sociétés se composent ne lui confèrent la puissance souveraine que parce qu'ils se sentent incapables de se gouverner eux-mêmes, de se faire respecter les uns des autres et de l'étranger. La crainte d'être envahis les engage à se donner pour

maître un de leurs grands, c'est-à-dire un des hommes les plus considérables et les plus capables de leur société. Il leur rend la justice et commande leurs armées, et sa noblesse est mise fort au-dessus de celle des autres, ou plutôt il est le seul homme de son royaume en qui résident noblesse et dignité. Mais dans les sociétés arabes, rien de si commun que les vertus royales. La générosité, la droiture, la grandeur d'ame et le courage sont chez eux des qualités si vulgaires, qu'ils se disent tous rois. Pas un qui consente à payer tribut à qui que ce soit, ou dont l'ame ne se soulève à la pensée d'une soumission qu'il assimile à l'esclavage. — Après avoir exprimé ton opinion sur les Arabes considérés en masse, tu as fait une exception en faveur de ceux du Yaman. O Kiorâ! (1) ton aïeul et ton père (2) savaient ce que vaut un roi de Himyar, et le roi de Himyar (3) sait ce que valent les Arabes du désert. Vaincu par l'Éthiopien et chassé de son royaume, quand le roi de Himyar vint implorer le secours de ton aïeul, il lui parut si chétif, que le grand Anouschirwân ne daigna point armer pour lui. Alors il se tourna vers ses voisins du désert, qui, fort heureusement pour lui, répondirent à son appel; car, s'il n'eût trouvé chez eux des gens capables de faire le coup de lance, de harceler les *ahhrâr* (*les Persans*) et de charger à fond les *kouffâr* (*les Éthiopiens*), il n'eût jamais revu ses états. »

Chosroès admira l'éloquence de Noumân, et lui fit donner, en le congédiant, un habillement complet tiré de la garde-robe impériale.

Ce tableau, tracé il y a douze siècles, est encore ressemblant (sauf un seul trait, l'infanticide) partout où les Turcs n'ont point pénétré, c'est-à-dire sur un territoire égal à la somme des superficies de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre. On peut même dire que le type originel n'est pas complètement effacé sur les points où l'invasion s'est assise victorieuse.

La puissance de Mohammed-Aly s'étend du nord au sud de l'Arabie sur une longueur presque entièrement littorale de cinq à six cents lieues communes de France, mais manque de profondeur, si ce n'est de Médine à Deriyyèh, capitale des Wahhâbites orientaux. C'est une ligne dans le sens géométrique, une véritable puissance linéaire, du

(1) *Kiorâ* est la forme arabe du nom persan *Khosrou*, dont les Grecs de Byzance ont fait *Chosroès*.

(2) L'aïeul du roi est Khosrou-Anouschirwân ou Chosroès-le-Grand, et son père est Hourmouz ou Hormisdas IV.

(3) Le roi de Himyar est Sayf, fils de Dhou-Yazan. Selon Aboulfeda, les secours accordés à ce prince par le roi de Perse se bornèrent à quelques centaines de malfaiteurs ramassés dans les prisons.

milieu de laquelle part une autre ligne qui divise l'Arabie de l'ouest à l'est, et cherche le golfe Persique. Dans l'intérêt de tous comme dans le sien, Mohammed-Aly devrait se contenter de la première. Il est bien évidemment le gardien obligé des deux villes saintes, la Mecque et Médine, et le gendarme-né des deux grandes routes qui y aboutissent, l'une d'Égypte, l'autre de Syrie. Mais je me hâte d'observer que ces deux grandes routes, parallèles sur les trois quarts de leur longueur, peuvent se réduire à une seule, à partir de l'Ackabah au nord du golfe élanitique, ce qui n'allongerait que d'une quantité insignifiante le voyage des pèlerins de Damas. — Aujourd'hui, les communications sont parfaitement libres entre le Caire et la Mecque, et la route est si sûre, qu'un voyageur européen, sans autre escorte que son guide et sans autre arme offensive ou défensive que le courbâdje qui lui sert à accélérer l'amble de son dromadaire, peut aller de relais en relais, depuis les bords du Nil jusque dans le cœur du Hidjâz, jusqu'à Tâïf, le jardin de la Mecque, aussi tranquillement qu'il pourrait faire trois cents lieues en Europe, à travers les contrées où la police est véritablement protectrice.

Les tribus échelonnées sur le littoral occidental, depuis l'Ackabah jusqu'à Djeddah, terme de mon premier voyage en Arabie, sont réduites à un territoire si aride, si improductif, que de tous temps elles ont dû chercher un supplément de bien-être dans le droit évident et imprescriptible (aux yeux du Bédouin) de rançonner les caravanes, et en général elles l'ont exercé avec succès. Mais ici-bas le fait l'emporte sur le droit, et si, comme à présent, il n'y a plus de voyageur à dévaliser, plus de caravane à rançonner, il ne reste aux Hawâïtât, aux Béli, aux Djouhaynah, aux Harb, que la ressource des temps héroïques, c'est-à-dire les *ighârât* (expéditions), ou, comme on dit aujourd'hui chez les Béli, le *nahb* (la déprédation), par quoi il faut entendre des courses lointaines et périlleuses, ayant pour objet d'enlever le plus de chameaux que l'on peut aux tribus avec lesquelles on n'est point en relations d'amitié. Nos Bédouins de la grande route du Haddj ne s'en font pas faute et je le conçois; car les profits licites qu'ils peuvent obtenir en qualité de chameliers (et ce sont les seuls) ne suffisent point à la satisfaction de leurs besoins. La location de leurs chameaux couvre à peine l'achat du riz qui forme la base de leur nourriture; et quoique leur équipement n'ait rien de somptueux, je ne sais où ils trouvent de quoi l'entretenir. Voilà les hommes que Mohammed-Aly a mis à la

raison. Il a eu fort à faire avec ceux de la montagne de Yanbo, qui font partie de la grande famille de Harb, et occupaient un poste jugé inexpugnable par le fameux Saoûd ; mais enfin le lieutenant-général du vice-roi dans le nord du Hidjâz, Khourschid-Pacha, en est venu à bout l'an dernier, et les caravanes sont désormais affranchies du lourd tribut qu'elles payaient encore naguère aux Arabes de la Péninsule.

Ce résultat devrait suffire au vice-roi, mais, de fait, ne suffit point à son ambition. *Elle* veut l'Arabie tout entière (moins les contrées sur lesquelles la compagnie des Indes a étendu son protectorat, car je crois le pacha assez sensé pour ne point entrer en compétition avec une puissance européenne du premier ordre). A cet effet, l'ambition de son altesse soutient, depuis plus de vingt ans, une guerre dont les résultats, quelque *heureux* qu'on les suppose, seront toujours nuls relativement aux dépenses qu'elle entraîne, et dont le caractère le plus tranché est de ne jamais offrir rien de définitif dans quelque phase qu'on la considère.

Au moment où je mis le pied sur le sol d'Arabie, à Yanbo (septembre 1837), Ismaïl-Bey venait d'essuyer une déroute complète dans le Nadjd, et Khourschid-Pacha avait eu beaucoup de peine à contenir les Arabes de la vallée de Safra, sur la route de Médine à la Mecque. Le chef des Wahhâbites de l'Assîr, instruit de la déconfiture des Turcs, dans le Nadjd, prit bientôt une attitude menaçante, et à son instigation, les Arabes de Ghâmid, Zahrân, etc., autrefois soumis par Mohammed-Aly, refusèrent de payer le tribut. On eût dit que l'Arabie allait échapper au pacha. Les habitans des villes occupées par ses troupes ne prenaient pas même la peine de dissimuler leur joie. — Dix mois après, toutes les tribus révoltées étaient rentrées sous son obéissance; mais le fait est que dans tout ce laps de temps, et à travers toutes ces oscillations, la situation relative des Arabes et des Turcs, n'a point changé d'une quantité appréciable, parce que ni les uns ni les autres ne savent tirer parti d'un succès obtenu pour en obtenir de nouveaux. On conçoit qu'entre ennemis de cette force, un événement militaire a beaucoup moins de gravité qu'entre nous autres Européens, et qu'en Arabie, une bataille gagnée ou perdue ne tire pas à conséquence. Les choses en sont à ce point que Mohammed-Aly restant à la tête des affaires, il n'y a danger ni pour l'Arabie d'être conquise, ni pour les Turcs d'être expulsés des points qu'ils occupent sur le littoral de la mer Rouge (je

comprends la Mecque et Médine dans le littoral). On ne saurait donc trop déplorer les pertes énormes que le vice-roi fait annuellement en argent et en hommes pour étendre sa puissance vers l'intérieur.

Le cercle vicieux dans lequel il tourne et se débat depuis vingt ans est celui-ci : Pour conduire une armée à la conquête de l'Arabie, il faut plus de chameaux que de soldats, et pour avoir les chameaux, il faut être maître de l'Arabie.

La question de la conquête est invinciblement ramenée à une question de transports, et celle-ci ne peut être résolue que par la conquête.

Le but immédiat et avoué du vice-roi en cherchant à étendre sa domination sur les Arabes, est d'obtenir des soldats. A cet effet il paie des Maugrebins et des Arnautes, sacrifie des Syriens et des Égyptiens, avec une persévérance digne d'un meilleur but. Les troupes régulières réparties dans le Hidjaz et le Yaman (1) forment à présent un ensemble de vingt mille hommes, auxquels il faut joindre environ dix mille hommes, cavalerie maugrebine ou infanterie turque, et quelques bouches à feu. Tout cela est plus que suffisant pour conserver le terrain acquis et achever l'occupation du Yaman occidental, y compris Sanâ. Mais le double et le triple, *sans moyens de transport*, n'avanceraient pas d'une étape la conquête de l'Arabie.

Le gouvernement civil et militaire du Hidjâz et du Yaman appartient nominalement à un neveu du vice-roi, Ahmed-Pacha, — mais se trouve, par le fait, divisé en trois pachaliks : — celui du nord, dont le siége est à Médine, et qui embrasse, ou plutôt voudrait embrasser, le Nadjd proprement dit, la patrie du cheval et du chameau; — celui du centre, dont le siége est la Mecque; — et celui du Yaman, dont le siége est tantôt à Mokha, tantôt à Hodaydah.

Khourschid-Pacha, Géorgien, ci-devant mamelouk de son altesse, commande le corps d'armée du nord et gouverne Médine.

Ahmed-Pacha, le général en chef, gouverne la Mecque.

Son frère, Ibrahim-Pacha-le-Jeune, occupe le Yaman. Au moment où je quittais l'Arabie, ce dernier venait de prendre Taëzz et Odayn, il n'attendait qu'un renfort pour faire son entrée triomphante à Sanâ.

Le caractère le plus saillant des Arabes qui se trouvent aujourd'hui, de gré ou de force, en rapport avec les Turcs, est l'amour du

(1) C'est ainsi que l'on désigne la portion de l'Arabie occupée par les Turcs, et souvent même l'Arabie entière. Cette désignation, fort indéterminée, répond à la dénomination non moins vague de *Saba* et *Dedân*, que l'on rencontre si souvent dans la Bible, car ni les Hébreux ni les Arabes n'ont eu un mot équivalent à celui d'*Arabie*.

riyâl, ou dollar, ou tallari; en bon français l'amour de la pièce de cinq francs. Ahmed-Pacha, qui connaît parfaitement ce faible des Arabes, et qui préfère les voies de conciliation à l'emploi de la force, a déjà versé dans le Hidjâz un capital immense. Que lui importe l'épuisement du trésor? c'est son oncle qui paie. En cas de décès de cet oncle, il n'aurait garde de venir au Caire réclamer sa part de l'héritage; son cousin, Ibrahim-Pacha-l'Ancien, lui fait une peur trop horrible. Qu'on lui garantisse son petit royaume de la Mecque en pur viager, et il sera au comble de ses vœux; il ne cherchera même pas à s'arrondir, si cela peut faire ombrage à son redoutable cousin. Pour le moment, sa grande affaire est de gagner le cœur des Arabes, et je crois qu'il a obtenu, en ce genre, tout le succès auquel un étranger pouvait raisonnablement prétendre. Quoique les Arabes tiennent beaucoup à leur nationalité, ils ne repoussent jamais l'or de l'étranger. Peut-être même plusieurs d'entre eux, au moins, dans le Hidjâz, préféreraient-ils le gouvernement d'un osmanli généreux à celui d'un shérif exacteur. Mais Ahmed-Pacha ne devrait pas perdre de vue que l'amitié de ces Arabes-là (qu'il faut bien se garder de confondre avec les Arabes indépendans, tels que les Anazèh ou les Yâfè) se conserve précisément comme elle s'acquiert, c'est-à-dire avec de l'argent, et que le jour où, le trésor de son oncle lui étant fermé, il ne pourra plus alimenter la cupidité de ses chers amis, il lui faudra dire adieu à leur amitié. Ne parlons que de ce qui se passe sous nos yeux. Recevant d'une main les largesses d'Ahmed (1), ils tendent l'autre à son ennemi de l'Assîr, aussitôt que la chance paraît tourner en sa faveur. Notre pacha en a fait l'expérience dans la dernière campagne, dont le succès, fort heureusement pour lui, ne dépendait point de ses misérables alliances; et l'on dirait qu'enfin il a ouvert les yeux, puisqu'il s'est décidé à frapper sur la tribu de Zahrân une contribution de douze mille tallaris (écus d'Autriche). Puisse cette somme être consacrée à nourrir, à vêtir ses pauvres soldats, qui, trop souvent, manquent du nécessaire, et ont été presque toujours sacrifiés aux exigences du peuple conquis. Ahmed-Pacha ne peut pas ignorer que c'est au dévouement de ses Égyptiens qu'il doit le recouvrement d'une portion de son territoire (2).

(1) Le général en chef de l'armée d'Arabie souffre que les Bédouins l'appellent Ahmed tout court, et le traitent avec la dernière familiarité. Le même homme, recevant un colonel de son armée qui a peut-être une communication importante à lui faire, le laissera deux heures debout avant de lui adresser un mot.

(2) L'événement auquel je fais allusion est la dernière victoire remportée sur Aïd-Ibn-

Khourschid-Pacha a suivi dans le nord du Hidjâz un système diamétralement opposé à celui du généralissime Ahmed-Pacha; et quoique les sommes mises à sa disposition soient fort inférieures à celles que le neveu de son altesse peut gaspiller impunément, l'autorité de ce lieutenant-général, Khourschid, était plus solidement établie à Médine lors de mon départ (avril 1838), que la royauté du petit roi Ahmed à la Mecque.

Ibrahim-Pacha, du Yaman, est jeune et inconsidéré au superlatif, et rien, dit-on, n'égale le dénuement de ses soldats; mais ce jeune homme est entreprenant; et pour peu qu'on lui envoie de recrues et de vivres, il aura bientôt achevé la conquête du Yaman occidental, qui n'est point à dédaigner.

Avant d'aller plus loin, je crois devoir rappeler ce que j'ai dit ou donné à entendre dès le début : — que relativement à la superficie de la péninsule arabique, toute cette puissance turque n'est qu'une lisière. Au-delà de la lisière occupée par les Turcs, les schaykhs, imams ou sultans arabes ne relèvent que de Dieu et de leur épée.

Je voudrais être en état de tracer un tableau synoptique des nombreuses tribus répandues sur une contrée si vaste, si peu connue et si digne de l'être, alors même qu'elle n'aurait d'autre titre à notre intérêt que la persistance des mœurs patriarcales dans une partie considérable de sa population. Mais je n'ai visité jusqu'à présent qu'un très petit nombre de points; et quoique j'aie pris des renseignemens sur beaucoup d'autres, je me suis occupé presque exclusivement des faits qui se rattachent à l'ancien état de choses, et peuvent servir de commentaire aux vieilles traditions. La découverte de la langue des Homérites, qui se parle encore à Mirbât et Zhafâr, et où je retrouve nombre de mots hébreux, était pour moi quelque chose de plus intéressant que les rapports des Arabes modernes avec les Turcs ou les Anglais. Toutefois, comme il est impossible de faire abstraction complète des choses au milieu desquelles on se trouve, j'ai été forcé, jusqu'à certain point, de m'occuper des intérêts vivans, et je rends compte aujourd'hui de ce que j'ai appris, pour ainsi dire, malgré moi.

La population de l'Arabie se divise tout naturellement en trois classes bien tranchées : — celle des villes, qui se compose, comme partout, d'hommes de loi, négocians, propriétaires, artisans, etc.; — celle des campagnes cultivées, qui, en général, se groupe en vil-

Mouri, chef des Wahhâbites de l'Assîr, victoire qui a remis les choses sur l'ancien pied, et date des premiers jours du mois de mai 1838. A la suite d'une bataille où il a été mis en déroute, le chef de l'Assîr s'est retiré dans sa montagne, où il est en sûreté *comme devant*.

lages; — et celle des déserts qui mène la vie nomade. — Cette dernière division, la plus intéressante de beaucoup, a échappé de tous temps aux dominateurs étrangers, du moins dans l'intérieur de la péninsule; mais cet avantage ne lui appartient pas exclusivement. Une fraction très notable de la population agricole conserve et paraît devoir conserver son indépendance. J'ai principalement en vue celle de l'Assîr, pays de montagnes, situé entre le Hidjâz, le Tihâmah et le Yaman, proprement dit. Ceux qui ont suivi les affaires d'Orient savent que cette montagne, attaquée trois ou quatre fois et envahie une fois, mais inutilement, résiste toujours et promet de résister long-temps aux efforts du vice-roi.

Peu de personnes, en dehors du Hidjâz et du Yaman, comprenaient la nécessité de s'acharner sur des montagnards, dont il n'y a rien à tirer; mais en Arabie, mais près du théâtre de la guerre, pas un Arabe, pas un Turc, qui ne conçoive et n'affirme que dans l'occupation militaire du Hidjâz et du Yaman, la chose importante et difficile est la conquête de l'Assîr.

Pauvres, belliqueux, jaloux au plus haut degré de leur vieille indépendance, les *Suisses* de l'Assîr demeurèrent pendant des siècles étrangers au mouvement religieux qui poussa tant d'arabes à s'enrôler sous la bannière du prophète mecquois, et à porter sa religion et leur langue jusqu'aux extrémités de l'Occident. Ce n'est que vers la fin du siècle dernier que l'islamisme pénétra dans leurs montagnes sous la forme véritablement protestante du Wahhâbisme, — retard d'autant plus inconcevable que l'Assîr projette ses ombres sur le berceau de Mahomet. Les usages les plus contraires au génie musulman s'étaient conservés sans opposition jusqu'à ces derniers temps chez quelques-uns de ces montagnards. Burckhardt en a révélé un auquel j'hésitais à croire; mais le témoignage de l'homme le plus grave que j'aie connu à Djeddah, et dont tous les gens de bien déplorent la perte récente, le Haddj Sâlim Bânâmeh, ne me permet pas de douter de la vérité du fait. — Dans une certaine tribu de l'Assîr, le *droit du voyageur* était mieux établi que ne l'a jamais été en Europe le droit du seigneur. — Du côté de Djézân la circoncision est quelque chose d'atroce. Elle se pratique sur l'adulte, et la fiancée est présente; s'il trahit par un gémissement, par un geste, par la moindre contraction des muscles de la face, la douleur horrible qu'il ressent, la fiancée déclare aussitôt qu'elle ne veut pas d'une fille pour époux. Il s'agit pour le jeune homme d'être écorché vif; on lui arrache *tout* le cuir chevelu, et le pénis est dépouillé dans *toute* sa longueur : — une pro-

portion notable de la population mâle meurt des suites de cette opération.

On conçoit que des hommes qui ont voulu et pu conserver de pareilles mœurs à travers le développement de la civilisation musulmane, doivent tenir singulièrement à leur nationalité et ne sont pas faciles à réduire. Ce sont d'ailleurs d'incommodes voisins, qui détestent les Turcs aussi cordialement qu'un bon huguenot le pape, et ne laissèrent jamais échapper une occasion (par eux jugée favorable) de fondre, ou sur le Haram (le territoire sacré) au nord, ou sur le Yaman au midi.

La montagne du Yaman présente un aspect tout différent; c'est, à très peu près, celui que devaient offrir nos campagnes sous le régime féodal. On sait d'ailleurs que le Yaman ou l'Arabie heureuse est un pays très anciennement civilisé, — le plus anciennement civilisé peut-être de l'Arabie et du monde, et par conséquent un pays d'hommes amollis. Les Turcs en viendront d'autant plus facilement à bout, que les habitans, fatigués des guerres éternelles de leurs schaykhs, c'est-à-dire de leurs barons, ne demandent qu'à se jeter dans les bras d'un gouvernement protecteur. Et en effet, quel intérêt national peuvent prendre les cultivateurs du Yaman à des luttes dans lesquelles ils ne figurent que comme prix du vainqueur? car leurs chefs ne se battent qu'avec des soldats étrangers, de véritables *Reîtres*, attirés de l'intérieur (du Djarof ou du Hadramant) par l'appât d'une solde ou du pillage. — Enfin, dans le Yaman, il y a des villes opulentes, mais dans l'inexpugnable Assîr, rien que de misérables villages. — On veut le Yaman pour lui-même; on veut la Mecque pour elle-même; on veut l'Assîr pour n'être point inquiété dans la jouissance de la Mecque et du Yaman, et assurer la communication par terre entre Djeddah et Hodaydah; car il y a dans l'intervalle, à peu de distance de Djézân, un point où la montagne qui défie les Turcs, s'avance jusqu'à la mer, et leur barre le passage. Ce point est occupé par les Wahhâbites. A cela près, les Turcs ont tout le littoral, depuis Suez et l'Ackabah jusqu'au détroit de Bâb-al-Mandab.

Une autre partie de la conquête, partie dont la possession est encore mal assurée, mais intéresse le pacha au plus haut degré, c'est la ligne transversale qui s'étend de Médine vers le Nadjd ou le pays des Wahhâbites orientaux. Ceux-ci, que j'appellerais volontiers les Arabes par excellence, s'ils n'avaient pas subi la double influence du fanatisme puritain et de la domination turque, combinent les avantages des scénites avec ceux des cultivateurs, ont les plus beaux che-

vaux de l'Arabie, et d'innombrables chameaux (1). Mais jusqu'à présent, et quoique la conquête du Nadjd date depuis dix-huit ans, les généraux de Mohammed-Aly n'ont pas encore pu obtenir des Wahhâbites conquis le quart des moyens de transport dont ils ont un besoin absolu. En tout état de cause, les pâtres et les chameliers peuvent s'enfuir au désert avec des animaux dont le lait présente leur nourriture et leur boisson, — et le désert échappe à tous les dominateurs de la terre. — Il semble que Dieu ait voulu qu'il y eût au moins une retraite en ce monde pour l'homme qui préfère l'indépendance à tous les avantages de la civilisation.

Il me reste à envisager la question arabe sous une seconde face bien autrement grave et intéressante pour le publiciste européen que celle des progrès plus ou moins probables de la domination turque en Arabie. Que ce soit le sultan Mahmoud ou le pacha d'Égypte qui protége les deux villes saintes, et lève un impôt de douane sur les marchands américains qui vont chercher du café à Mokha, cela nous touche fort peu. Mais aujourd'hui l'Arabie est menacée d'un protectorat beaucoup plus efficace et surtout plus tenace que celui des Turcs, — le protectorat de la compagnie des Indes orientales.

Depuis que les Anglais ont repris la route des anciens dans leurs relations avec l'extrême orient, les ports de la mer Rouge ont dû fixer leur attention, et les côtes d'Arabie sont devenues pour eux l'objet d'une étude spéciale. Non contens de l'autorisation qui leur fut accordée par le vice-roi, de déposer leur charbon partout où ils voudraient et d'attacher à leurs dépôts des hommes de leur choix, ils ont voulu un port en toute propriété, — et comme Dieu veut ce que veut l'Angleterre, ils sont aujourd'hui en possession d'Aden, le meilleur de tous les mouillages d'Arabie. — Djeddah, cette vieille concierge de la Ville Sainte, a reçu, avec stupeur, dans ses murs, un consul européen vêtu à l'européenne, et les canons de la forteresse musulmane ont dû saluer de vingt-un coups le pavillon anglais arboré sur la maison consulaire.

Le port d'Aden n'appartenait ni au pacha ni au sultan Mahmoud, et l'Angleterre l'a payé de gré à gré du petit prince qui y régnait : il n'y a pas le mot à dire. Sous un point de vue général, l'on peut être certain que l'autorité de l'honorable compagnie des Indes s'établira sur le littoral de la Péninsule de la manière la plus régulière et

(1) Les bons dromadaires ou chameaux de selle ne viennent point du Nadjd, mais d'Omân, pays situé à près de quatre cents lieues de la Mecque.

la plus solide tout à la fois, et si le café du Yaman veut échapper au monopole de son altesse, il désertera Mokha et prendra le chemin de la ville anglaise. — Pour le moment, la route d'Aden n'est pas aussi sûre que celle de Mokha; mais les Anglais y mettront bon ordre.

Dans ce précis très succinct, je n'ai eu d'autre but que de donner une idée sommaire des Arabes considérés dans leurs rapports actuels avec les Turcs et les Anglais. J'ai supposé tous les antécédens connus, quoique je sache fort bien qu'ils ne le sont pas de la généralité des lecteurs. Les évènemens qui ont amené l'état de choses dont je m'occupe se trouvent relatés en grande partie dans l'ouvrage de M. Félix Mangin intitulé : *Histoire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly*.

Tout ceci n'est qu'une introduction à la relation de mon premier voyage en Arabie. Dans cette relation et les suivantes, je présenterai les faits selon l'ordre purement fortuit de leur apparition à mes yeux. Un ouvrage méthodique sur l'Arabie supposerait des connaissances qui ne peuvent s'acquérir que par un long séjour dans le pays où je viens de fixer ma résidence.

FULGENCE FRESNEL.

A LA PRINCESSE MARIE.

STANCES.

Certes, chacun le sait, la froide indifférence,
De son souffle glacé flétrit tout aujourd'hui;
Le cœur reste insensible à la peine d'autrui;
Et ce siècle d'essais, de lutte et de souffrance,
N'a de tant de travaux encor gardé pour lui
Qu'un doute amer, enfant de son expérience.

Tous les jours désormais, du triste front humain,
Se détache un rayon de la sainte auréole;
Tous les jours de nos cœurs une flamme s'envole;
Chacun, de son côté, lutte avec le destin.
Pour ceux que la douleur abat sur le chemin,
Nous n'avons ni soupirs, ni larmes, ni parole.

La douleur! et qui croit à la douleur encor?
Qui croit à la tristesse, à la mélancolie?
On nomme illusions ces anges de la vie
Qui seuls savaient pourtant le chemin du Thabor;
Et l'homme dans son sein, où la veine est tarie,
Sous la source des pleurs creuse la mine d'or.

Amour, religion, liberté, choses vaines,
En ce temps d'égoïsme où chacun tire à soi,
Où les ambitions et les publiques haines
Occupent tant les cœurs, qu'en un pareil émoi,
Nul ne trouve le temps de songer à ses peines.
Qu'importent la patrie, et le peuple, et le roi?

Cependant, en ces jours de rare sympathie,
S'il se rencontre au monde un destin malheureux
Auquel de toutes parts la foule s'associe,
Qui vienne ranimer dans notre ame engourdie
La cendre tiède encor des souvenirs pieux,
Et de suaves pleurs inonde encor nos yeux,

N'est-ce pas le destin de cette jeune femme,
Fille des rois, qui porte, à son front couronné,
Le signe glorieux de la divine flamme,
Et si jeune, à vingt ans, Seigneur, vous rend son ame,
Et meurt entre le bloc par ses mains façonné
Et le calme berceau de son fils nouveau-né;

Comme le lys royal, honneur de la prairie,
Qui tombe au jour naissant sous la main du faucheur;
Comme le son joyeux qui s'éteint et qui meurt,
Avant d'avoir fourni son temps de mélodie,
Et comme la rosée enlevée à la fleur
Par le soleil ardent qui ramasse la pluie?

Et pourtant, quel destin plus aimable et plus doux!
Quelle mélancolique et suave existence!
Comme dans un jardin, au printemps qui commence,
Vous marchiez dans la vie en souriant à tous,
Et les plus belles fleurs de gloire et d'espérance
Dans l'humide gazon semblaient s'ouvrir pour vous.

Princesse, vous aimiez votre royale mère,
Vous aimiez notre France à l'égal d'une sœur.
La muse athénienne aussi, la muse austère,
Avait pressé sur vous ses mamelles de pierre;
Et ces riches amours que vous aviez au cœur,
Vous pouviez à loisir toutes les satisfaire.

Oui, vos jours furent doux, harmonieux, sereins,
Blonde Muse de France assise au pied du trône,
Un ciseau dans les mains, au front une couronne.
Aussi ce n'est pas vous, princesse, que je plains,
Car vous avez senti, dans vos loisirs divins,
Toutes les voluptés que l'art sublime donne.

Et cela sans remords, sans repentir amer,
Sans avoir rien appris de la sombre tristesse,
Du découragement, qui, de son bras de fer,
Terrasse les plus forts aux pieds de la déesse,
Et fait que, sans raison, dans la fièvre et l'ivresse,
On blasphème aujourd'hui ce qu'on chantait hier.

Ah! vos illusions, vous les avez gardées,
Et lorsque, sur le soir, l'archange du tombeau
A touché votre front de son triste rameau,
Alors, princesse, alors vos sereines idées
Ont remonté vers Dieu, comme, au soleil nouveau,
Les plus purs diamans des récentes ondées.

L'art vous avait donné ses trésors les plus doux;
Votre œuvre était sacrée, on oubliait pour vous
Les haines qu'ici-bas provoque le génie;
Et comme le Seigneur vous avait, dans la vie,
Placée ainsi trop haut pour avoir des jaloux,
A la Mort seulement vous pouviez faire envie.

Votre double couronne avait frappé ses yeux;
Tant de gloire et d'éclat faisait sa convoitise,
Et tandis que de loin, la nation éprise,
Poussait en chœur vers vous sa louange et ses vœux,
Comme une ombre, la Mort vous suivait en tous lieux,
Sous les ombrages verts, au théâtre, à l'église;

Et pour être plus libre à vous faire sa cour,
Elle vint se placer entre la multitude
Et votre bloc de marbre, hélas! et chaque jour
Elle éloignait de vous, en son inquiétude,
Quelque objet de tendresse ou de sollicitude;
Car la Mort est jalouse en son terrible amour.

D'abord, ce fut cet art, dont vous étiez ravie,
Qui souleva sa haine; et, dès les premiers temps,
Le ciseau s'échappa de vos doigts défaillans;
Et pour vous consoler de votre muse enfuie,
Emportant les plaisirs, et la joie, et les chants,
La Mort ne vous laissa que la Mélancolie,

Hélas! et plût à Dieu qu'en vous prenant aux arts,
Elle vous eût laissée au moins à l'existence.
La Mort a tout voulu, dans son désir immense,
Et vos moindres pensers, et vos moindres regards;
Et pour vous arracher à la douce influence
De l'amour exhalé vers vous de toutes parts,

Sans pitié pour les pleurs de votre auguste mère,
Pour tant de désespoirs et tant d'afflictions,
Insensible aux sanglots étouffés et profonds
Du roi qui, pour verser une larme de père,
Dérobait en cachette une heure aux nations,
Elle vous a ravie à la douce lumière.

Et sa funeste main, prompte à vous dépouiller,
A dispersé dans l'air les roses que Dieu sème.
Votre sort fut cruel, mais, pour vous consoler,
Vous avez les regrets du peuple qui vous aime;
Et sur chaque débris de votre diadème
Vous pouvez voir d'en haut une larme trembler.

Ces larmes qu'on ne donne ici-bas qu'aux apôtres,
Qui montent vers le ciel une palme à la main,
Ces larmes, prenez-les, car elles sont bien vôtres,
Et de leur pur cristal faites-vous, en chemin,
Un brillant diadème à votre front serein;
Madame, celui-là vaut mieux que tous les autres.

HENRI BLAZE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 janvier 1839.

« Le sort des minorités est de se réunir pour se faire un peu plus fortes, c'est ce qui a amené la coalition dont nous sommes témoins; coalition la plus singulière qu'on ait encore rencontrée; car, de même qu'on n'avait pas encore vu un gouvernement concilier autant les majorités raisonnables de tous les partis, on n'avait pas vu non plus un gouvernement laissant plus de minorités mécontentes, plus de minorités diverses et contraires; aussi leur a-t-il fallu se pardonner beaucoup de dissemblances, beaucoup d'anciennes invectives, beaucoup de désagréables souvenirs. Les hommes simples, sincères, qui croient qu'on est tenu d'être conséquent, même quand on est parti, n'auraient jamais pensé que de tels contraires pussent aller ensemble; mais les révolutions sont plus fécondes en combinaisons que ne peut l'être l'imagination des gens simples et honnêtes. Les hommes de toutes les opinions qui se rapprochent, s'entendent entre eux pour combattre la tyrannie; ils peuvent avoir fait, pensé, écrit autrefois, tout ce que le temps, les révolutions et la fortune ont voulu; mais grâce entière leur est accordée aux yeux de toutes les religions politiques, si aujourd'hui ils se réunissent dans un *credo* commun, et consentent à répéter ensemble qu'au dehors le gouvernement trahit la France, qu'au dedans il abandonne la cause de la révolution. Ces alliances sont le signe infaillible de l'impuissance des partis; car il faut avoir un grand besoin d'étayer sa faiblesse pour s'unir et s'accorder de telles indulgences. Il faut être bien désespéré pour ne pas craindre de tels contrastes, pour n'en pas être honteux. Chacun de ceux qui s'unissent, en effet, serait-il individuellement vrai, est un mensonge à côté de son voisin. Il n'y en a pas un qui ne soit le démenti de l'autre, la démonstration de sa fausseté. On ne comprend pas qu'ils puissent se regarder les uns les autres. Du

reste, ces alliances ne sont qu'une réciproque duperie; ceux qui croient y gagner, y perdent la considération publique »

Les belles paroles que nous venons de citer sont de M.Thiers. Nous les retrouvons dans l'ouvrage qu'il publia en 1831, sur la monarchie de 1830, et nous les livrons sans commentaires aux membres de la coalition. Dans cet admirable travail, M. Thiers a traité une partie des questions qu'il agite lui-même aujourd'hui à la tribune, et il les a traitées avec tant de supériorité, que nous croyons à propos de le suivre dans la belle défense qu'il faisait alors de la politique extérieure du gouvernement de juillet.

Ce qui se trouve parfaitement prouvé par le beau discours de M. Molé, en réponse à M. Thiers, sur l'affaire de Belgique et sur la question d'Ancône, c'est que la politique du 13 mars, du 11 octobre et des cabinets suivans, en exceptant sur un seul point le cabinet du 22 février, était tout-à-fait conforme à la politique du 15 avril. La dépêche de M. Thiers, lue à la chambre par M. Molé, a été regardée comme une pièce d'une haute importance, et sous un certain point de vue, elle l'est, en effet. Selon les termes mêmes de cette dépêche, le chef du ministère du 22 février envisageait la convention d'Ancône ainsi que l'avaient fait ses prédécesseurs. A ses yeux, c'était un traité. L'exécution lui semblait seulement devoir être différée ou éludée. C'est ce qui résulte évidemment des termes de la dépêche. Or, le traité était formel : la retraite des Autrichiens devait s'opérer simultanément avec celle de nos troupes. Rester après le départ des Autrichiens, c'était les provoquer à envahir de nouveau la Romagne, et à l'occuper indéfiniment; c'était faire ce que la politique de la France devait éviter à tout prix; c'était, pour nous servir d'une belle expression de M. Thiers, qui blâmait, en 1834, une telle pensée, c'était jeter l'Italie sur les baïonnettes autrichiennes, tandis que, selon M. Thiers, l'Italie avait tout à gagner à une situation pacifique. En même temps, M. Thiers, jetait dans la dépêche citée par le président du conseil, les bases d'une politique nouvelle, qui n'était ni celle de M. Casimir Périer, ni celle du ministère du 11 octobre, car celle-là s'appuyait sur la fidélité due aux traités, et elle basait son influence, en Europe, sur le respect des engagemens. En enjoignant à l'ambassadeur de France, à Rome, de déclarer, au besoin, que le fait de la retraite des Autrichiens n'entraînerait pas nécessairement celle de nos propres troupes, le ministre des affaires étrangères du 22 février, entrait, sans nul doute, dans une voie nouvelle, et il changeait la face de la politique de la France. Aussi avons-nous vu avec quel enthousiasme la conclusion de cette dépêche a été accueillie par l'extrême gauche, quand M. Molé l'a portée à la tribune, et, en même temps, avec quelle consternation, mêlée de surprise, M. Guizot s'est hâté de demander la parole pour incidenter sur la communication de cette pièce. Mais M. Guizot aura beau faire, et essayer de détourner la question du fait principal, il reste acquis comme fait politique. La lecture de cette dépêche a comblé de joie M. Mauguin, ainsi que toute l'extrême gauche; et le parti de la pro-

pagande a vu là, ou a feint d'y voir, le triomphe de ses opinions. Il y a huit ans que l'opposition de gauche accuse le gouvernement de juillet de trahir la France, en refusant de porter ses armées partout où un peuple s'insurge, en refusant de violer les traités, et de jeter son épée dans la balance; et voilà que tout à coup elle s'aperçoit que le ministère du 22 février a tenu un jour son langage et a failli entrer, par un bond, dans son système. La reconnaissance de l'extrême gauche a été proportionnée à sa joie; elle a éclaté sans réserve, et M. Thiers a dû être, en secret, bien embarrassé de ces témoignages d'estime; car nous nous refusons à croire encore qu'il soit de ceux qu'il peignait si bien, *et qui sont trop désespérés pour redouter de tels contrastes et ne pas en être honteux.*

M. Thiers, dans la séance qui s'ouvre en ce moment, répondra sans doute, non pas au ministère, mais à l'extrême gauche, qui, lors de la lecture de sa dépêche, lui a donné, des mains de M. Mauguin et de M. Larabit, ces grands apôtres de la propagande, le baptême que M. Guizot recevait, deux jours avant, de M. Odilon Barrot. M. Thiers ne voudra pas sans doute qu'il soit dit qu'un ministre des affaires étrangères, qu'un homme qui a été quelque temps le chef de la diplomatie française, met en question l'exécution des traités. M. Thiers a trop savamment étudié l'histoire de Napoléon et les causes de la chute de sa merveilleuse puissance, pour ne pas savoir que le défaut de fidélité dans les engagemens a joué le plus grand rôle dans cette catastrophe. Quand se forma l'alliance européenne contre Napoléon, le conquérant était debout dans presque toute sa force; il avait, dans la terreur de son nom, dans l'héroïsme de ses armées, dans l'inépuisable ardeur du pays qu'il gouvernait, mille chances de dominer encore la fortune. Il était, en un mot, le plus puissant monarque et le plus habile général de son temps, et plusieurs des puissances qui se liguèrent contre lui, se seraient contentées de l'humble situation que leur avait faite le sort des batailles. Pourquoi donc l'attaqua-t-on en 1812? Pourquoi refusa-t-on de traiter avec lui en 1815? C'est que les puissances avaient appris, à leurs dépens, qu'aux yeux du dominateur de l'Europe, les traités n'étaient, en quelque sorte, que des actes provisoires qu'il croyait pouvoir changer à son gré. Et encore, c'était dans un temps où la guerre et ses chances, si changeantes, semblaient autoriser ces modifications. L'absence de cette religion des traités précipita toutefois la chute de l'empire, qui commença de s'écrouler quand ses soldats occupaient encore toutes les places fortes de l'Europe, et qui tomba après avoir déjà poussé de profondes racines. Voyez maintenant quel spectacle contraire nous a donné la monarchie de juillet, et cette révolution douce et légale, qui naquit en 1830, pour nous servir d'une belle expression de M. Thiers. La France déclara d'abord, comme avait fait en 1790 l'assemblée constituante, qu'elle voulait la paix, et qu'elle ne ferait la guerre ni par esprit de conquête, ni par esprit de propagande. L'Europe ne s'inquiéta pas moins, car on se souvenait de la révolution, de l'empire, et surtout parce que le parti radical

menaçait de s'emparer des affaires. Le ministère du 13 mars et son attitude vis-à-vis les partis, rassurèrent l'Europe; sa politique extérieure acheva de la calmer. Grace aux explications de M. Molé, on sait maintenant ce que fut l'expédition d'Ancône, dirigée à la fois dans l'intérêt de la tranquillité de l'Europe et de la dignité de la France. Le ministère du 15 avril entendrait-il bien ces doubles intérêts, s'il avait déchiré la convention faite par Casimir Périer, et suivi l'esprit de la dépêche du 14 mars 1836? Eh! quoi, ce qui a pu faire la gloire de Casimir Périer, ce qui a été sa force, le respect religieux des engagemens contractés au nom de la France, le ministère actuel ne pourrait l'imiter sans honte et sans faiblesse? Et les reproches qu'on a faits au ministère, au sujet d'Ancône, ne les lui faisait-on pas quelques jours avant au sujet de la Belgique? Voulait-on aussi déchirer le traité des 24 articles, et se trouverait-il aussi dans les cartons du ministère des affaires étrangères quelque dépêche qui recommanderait à notre ambassadeur à Londres, d'exprimer l'opinion que l'acceptation du roi de Hollande ne doit pas entraîner l'adhésion de la France, qui a signé le traité il y a huit ans? Disons-le, cette politique est contraire à celle que nous avons suivie depuis la révolution de juillet, et qui nous a valu l'estime de l'Europe; elle est contraire à tous les antécédens de M. Thiers, et tout le talent de M. Thiers lui-même, s'il avait changé à cet égard, n'en ferait jamais la politique de la France. Mais M. Thiers n'a pas changé. Il dira sans doute aujourd'hui que sa dépêche tendait plutôt à ajourner la question qu'à l'écarter définitivement; il montrera la démarche qu'il commandait comme une manière d'amener des négociations sur une autre base, et il laissera, sans doute, à l'extrême gauche, les frais de son enthousiasme pour un acte qui n'est pas ce qu'elle voudrait en faire. Toutefois, M. Thiers n'échappera pas au reproche qu'on pourra lui faire d'avoir dévié, en cette circonstance, de ses propres sentimens de dignité nationale et de loyauté; car rien n'autorise à méconnaître un engagement, pas même l'intention qu'on aurait d'en contracter un autre. Ce n'est pas nous qui apprendrons à M. Thiers ces belles paroles d'un célèbre négociateur. « Toutes les affaires roulent sur des conventions à qui la vérité peut seule donner de la consistance. Si la droiture manque dans les contrats, la négociation devient un jeu, où aucun avantage ne devient stable, et où il faut recommencer toujours le même manége. La bonne politique et la morale ne font donc qu'une seule science, et l'on peut dire que ce qui est bon en morale, en politique l'est deux fois. »

Nous avons commencé en citant un passage d'un écrit de M. Thiers. Ce fragment explique mieux que nous ne le pourrions faire la situation où se trouvent les hommes de talent qui figurent dans la coalition. Ils sont les uns pour les autres des *démentis*, et chacun d'eux est individuellement un mensonge auprès de son voisin. Nous ne voulons pas aller plus loin que n'a été M. Thiers, et nous nous refusons à admettre que ces hommes puissent être aussi des démentis à eux-mêmes et à leur propre passé. Les explications du

ministère nous ont prouvé que sa politique n'est pas contraire à celle du 13 mars et du 11 octobre; que ses actes extérieurs surtout sont la conséquence naturelle, forcée de cette politique. D'où vient donc que M. Thiers, qui approuvait si éloquemment cette politique, dans ces actes même, vient les combattre aujourd'hui? Mais nous l'avons dit, M. Thiers ne les combat pas en réalité. Il paie avec embarras un tribut à une coalition dont il sent déjà le poids, et dont il avait si bien défini d'avance les inconvéniens, quand il les résumait par ce terrible mot : *déconsidération publique*. Aussi M. Thiers n'ira pas loin dans cette voie, nous le croyons. Au nombre des facultés dont il est doué, et qui manquent à M. Guizot, M. Thiers a celle de s'arrêter à point. Il a déjà grandement modifié la forme de ses paroles et la nature de ses argumens depuis le vote des deux premiers paragraphes de l'adresse, où quelques paroles blessantes étaient tombées de sa bouche contre des hommes honorables, qui remplissent un noble devoir, paroles bien injustes, puisqu'elles s'adressaient à une majorité qui ne compte pas un candidat aux portefeuilles, et qui ne renferme pas vingt fonctionnaires publics, tandis que, dans la coalition, plus de cinquante fonctionnaires trahissent, dans les ténébreux mystères du scrutin secret, le gouvernement dont ils reçoivent un salaire. Il n'importe? M. Thiers, inspiré peut-être par le salutaire exemple de la violence de M. Guizot, s'est modéré, et nous ne doutons pas que si la majorité de la chambre persiste dans sa noble ténacité, M. Thiers ne revienne bientôt tout-à-fait à lui-même, à ce qu'il était quand il résumait, dans quelques aperçus que nous allons lui rappeler, la politique qui a le mieux réussi à la France.

En 1831, M. Thiers était déjà fatigué des déclamations auxquelles se livraient les partis qui le soutiennent aujourd'hui. « Il est aisé, s'écriait-il, de ramener les cœurs, de fausser les esprits, en parlant des malheureux Polonais, des malheureux Italiens, des malheureux Belges, livrés à la sainte-alliance; mais que les gens à qui les déclamations plaisent moins que les faits, examinent et jugent, disait-il, et ils verront ce qu'il y a de réel dans cet amas immense de declamations obstinément répétées, après avoir été mille fois repoussées à la tribune et dans les journaux. » Et M. Thiers, pour en venir aux faits, en citait un bien concluant, et disait : « Les puissances qui, pour en finir avec nous, ont détruit le royaume des Pays-Bas, et ont causé au roi Guillaume tous les déplaisirs qu'on sait, n'avaient certainement pas envie de nous faire la guerre. » Aux yeux de M. Thiers, les traités de 1815 étaient une nécessité, et il eût été *maladroit* de les déchirer. Or, ce que nous n'avons pas fait pour les traités de 1815, dont la rupture nous donnait au moins l'éventualité d'une limite sur le Rhin, le ferions-nous pour la convention du 16 avril 1832? Refuserions-nous de rendre Ancône, qui ne nous appartient pas, quand nous avons refusé de nous emparer des provinces rhénanes qui nous ont appartenu et qui sont plus à notre convenance? On a cité à la tribune le mot de Napoléon qui écrivait de Milan que la ville d'Ancône devait rester

à la France, à la paix générale, car c'était un poste qui nous convenait; mais Napoléon était alors à la veille de faire des traités, puis qu'il était en guerre, et c'était au moins par un traité qu'il voulait s'assurer d'Ancône. Ici, au contraire, les traités nous ordonnent de l'évacuer. En pleine paix, nous voudrions violer les traités, et faire plus que Napoléon, nous assurer par la force une place qu'il voulait se réserver par une convention qui était à faire quand il était à la tête d'une armée, au cœur de l'Italie! M. Thiers ou M. Molé exécuteraient, du fond de leur cabinet, la pensée que Napoléon concevait dans son quartier-général de Milan, et l'Europe assisterait à cette opération et nous laisserait faire! Qui pourrait le penser? On dira, comme M. Mauguin et M. Larabit : « C'est la guerre! » La guerre est une nécessité à laquelle peut se résoudre de bonne grace un peuple qui a trois millions d'hommes à envoyer sous ses drapeaux, et dont les finances sont dans un état prospère; mais c'est une guerre juste qu'il faut faire dans le siècle où nous sommes, quand on est à la tête d'une nation qui demande compte de tout, autrement on pourrait manquer de la force morale qui donne la victoire. On a même vu, du temps de l'empire, que cent victoires ne suffisent pas à qui manque de parole, et que la force matérielle n'est pas tout, même quand le chef qui commande se nomme Napoléon! Il ne s'agit donc pas de discuter si Ancône est un bon poste, si le mont qui le domine est fortifié ou non, si le port est assez profond pour des frégates, s'il vaut mieux de dominer par un poste militaire l'Adriatique ou la Méditerranée; il s'agit de savoir si la convention du 16 avril a été signée par la France, et en quels termes elle réglait les conditions de l'occupation. Or, c'est le seul point qui n'ait pas été discuté par l'opposition, ce nous semble. Il est vrai que tous les autres l'ont été. Mais c'est en vain que les généraux Lamy et Bugeaud, que les officiers qui ont pris part à l'expédition, sont d'accord pour déclarer que la situation d'Ancône et le peu de forces que nous y avions nous exposaient à un échec. Aujourd'hui encore, le général Gazan, qui a ramené nos troupes, disait, à qui voulait l'entendre, que, sur trois canons trouvés à Ancône, un seul n'était pas hors de service, et qu'à peine pouvait-on s'en servir sans péril pour les artilleurs aux anniversaires des journées de juillet. Le général Cubières ajoute des détails encore plus concluans. L'opposition ne s'écrie pas moins que la position d'Ancône est admirable, et qu'il fallait, à tout prix, la conserver. A ce compte, pourquoi ne pas s'emparer de Rome et du fort Saint-Ange? S'il ne s'agit que de conquêtes, il y a de meilleures places qu'Ancône; si, au contraire, il est question d'accomplir les traités, peu importe l'excellence du port d'Ancône et sa position. Le devoir et l'honneur nous obligeaient à l'évacuer dès que les Autrichiens évacueraient la Romagne.

Il est donc bien établi que, rester à Ancône, c'était refuser d'exécuter les traités, et la non-exécution des traités qu'on a faits, c'est la guerre. Or, veut-on faire la guerre pour Ancône? M. Thiers lui-même le veut-il? Voici ce qu'il disait en 1831 : « Le roi Guillaume expulsé des Pays-Bas, la Prusse

ou la confédération germanique pouvaient seules rétablir la question par leurs armes. A cela, nous avons répondu que si on entrait en Belgique, nous y entrions. C'est que nous ne devions risquer la guerre générale que pour les Belges. Pour tout ce qui est compris entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, nous devons nous montrer inflexibles, nous devons défendre toute cette portion du continent comme la France elle-même. » — Et M Thiers voudrait qu'on *risquât* la guerre pour une place forte qui est, dans l'Adriatique, à deux ou trois zônes du rayon qu'il traçait ! Ce seul mot de M. Thiers dit tout sur l'affaire d'Ancône.

Qu'on ne suppose pas au moins que M. Thiers, qui voulait qu'on risquât la guerre pour les Belges, voulût étendre leurs limites actuelles. Ces limites lui semblaient très suffisantes, et l'énumération suivante des avantages accordés par les puissances à la Belgique en fait foi. « Il fallait donner des frontières à la Belgique, dit M. Thiers. On a obtenu pour elle celles de 1790, mais avec des avantages qu'elle n'avait pas. Elle échange une portion du Limbourg contre des enclaves que la Hollande possédait; elle a perdu une petite portion du Luxembourg, mais elle a, de plus qu'en 1790, la province de Liége, Philippeville et Marienbourg. Elle a la liberté de l'Escaut; elle a la libre navigation des fleuves et des canaux de la Hollande. Elle peut en ouvrir de nouveaux sur le territoire de cette nation. Elle a Anvers au lieu de Maëstricht, c'est-à-dire du commerce au lieu de moyens de guerre. Elle supporte un tiers de la dette néerlandaise, en représentation de la dette austro-belge, antérieure à 1789, de la dette franco-belge, comprenant le temps de la réunion à la France, en représentation, enfin, de la part qu'elle devait prendre dans la dette contractée depuis 1815 par le royaume des Pays-Bas. Ces trois parts n'égalent pas sans doute le tiers qu'elle supporte, mais les avantages commerciaux qu'on lui a cédés présentent une surabondante compensation. « La Hollande perd le Luxembourg, qui lui avait été donné en échange des principautés héréditaires de Dietz, Dillembourg, Hadamar, Siégen. Elle voit lui échapper l'immense monopole de l'Escaut; enfin, on lui ravit cette Belgique qui, en 1815, avait été une consolation du cap de Bonne-Espérance et de tant de colonies perdues. A-t-on été bien injuste, bien dur envers les Belges, bien partial pour Guillaume? »

« Ainsi, en récapitulant ce que la Belgique et nous avons gagné, nous dirons que la Belgique a gagné :

« D'être détachée de la Hollande; reconnue; constituée mieux qu'en 1790; pourvue de routes, de communications, d'avantages commerciaux; rendue neutre, ce qui veut dire garantie de la guerre ou secourue forcément par la France, l'un ou l'autre infailliblement; pourvue d'un roi qui la chérit déjà, et qui est la seule personne devenue populaire dans ce pays depuis un an et demi; appelée enfin à un bel avenir.

« Nous dirons que la France a gagné :

« D'abord, tout ce qu'a gagné son alliée; ensuite, la destruction du royaume

des Pays-Bas, qui était une redoutable hostilité contre elle, une vaste *tête de pont*, comme on a dit; le remplacement de ce royaume par un état neutre qui la couvre, ou bien devient un allié utile, et lui permet de s'étendre jusqu'à la Meuse; la destruction des places qui lui étaient inutiles, puisqu'elle possède déjà deux rangs de places sur cette frontière, et qui ne pouvaient être bonnes qu'à d'autres qu'à elle; par suite, un mouvement rétrograde, pour le système anti-français, de Mons et Tournay jusqu'à Maëstricht; enfin, la consécration d'une révolution.

« Il nous semble que de tels résultats, sans guerre, sont une des plus grandes nouveautés de la diplomatie; que le cabinet, qui a su les obtenir, n'a manqué ni de force ni d'habileté, et que les puissances qui les ont accordés n'étaient pas conjurées contre la France, résolues à sa perte. Leur noble modération était un retour dû à la noble modération de la France. »

Nous ne nous lassons pas de citer les belles paroles de M. Thiers, parce qu'elles le placent sous son véritable jour, avec le sens parfait qu'il a toujours montré jusqu'à ces derniers temps, où quelques fausses lueurs de passion l'ont égaré momentanément dans sa route. Ces paroles éclairent aussi la situation politique actuelle, et elles pourraient répondre à chaque paragraphe du projet d'adresse, depuis le début jusqu'à ce passage qui s'applique directement à l'amendement introduit en faveur de la Pologne : « Nous ne pouvons invoquer le droit de non-intervention en faveur de la Pologne. La Russie aurait bravé, pour la Pologne, tout, même une guerre faite par Napoléon avec six cent mille hommes. C'était pour elle une question de vie ou de mort. Perdre la Pologne, c'eût été pour elle rétrograder de quatre règnes. Ce que la France a dit et pu, c'est d'offrir sa médiation, c'est-à-dire de faire des démarches, que l'Angleterre, tout aussi généreuse que d'autres, n'a pas voulu imiter, parce quelle n'aime pas les choses inutiles... Tout ce que nous entendons chaque jour là-dessus ne prouve, chez ceux qui le disent, ni plus de zèle, ni plus de sympathie pour les Polonais, que le gouvernement n'en éprouve. C'est tout simplement un emploi fait des malheurs des autres, pour attaquer, calomnier, déconsidérer un gouvernement qu'on déteste. »

On remarquera ici qu'il y a toujours abondance de faits et de raisonnemens dans les écrits de M. Thiers. Dans ce passage, l'honorable écrivain répond victorieusement à la coalition, qui accuse le gouvernement d'avoir laissé relâcher nos liens avec l'Angleterre, et qui fonde cette accusation sur l'abandon où nous laisserait lord Palmerston dans nos négociations relatives à la délimitation territoriale de la Belgique. L'Angleterre, se plaçant à un autre point de vue, a sans doute jugé qu'elle ferait *une chose inutile* en se joignant dans cette circonstance au gouvernement français. Et en cela, elle a fait seulement ce qu'elle faisait quand elle refusait de suivre, dans ses offres de médiation, le gouvernement que soutenait alors M. Thiers. L'alliance anglaise est-elle rompue pour cela? A-t-elle été rompue, quand il s'agissait de la Pologne? La conservation de la Pologne, comme nation, in-

téressait cependant bien vivement la France. C'était un boulevart lointain, il est vrai, mais sûr, contre une des grandes puissances du Nord. Et il ne s'agissait cependant que d'une simple offre de médiation, tandis que dans les négociations relatives à la Belgique, l'Angleterre peut craindre, en appuyant trop la France, non pas de fortifier le boulevart que nous trouvons de ce côté contre l'Allemagne, mais de nous créer, pour un avenir incertain, une magnifique position maritime à Anvers, à Flessingue et à Ostende.

Mais M. Thiers a été plus loin dans son écrit. Il a renié, condamné la politique qui risquerait une conflagration pour les états de l'Italie autres que le Piémont. Le principe de non-intervention, établi par M. Molé, ne l'oublions pas, et pratiqué par lui dans toutes ses conséquences telles que les admet M. Thiers lui-même, ce principe ne peut, selon M. Thiers, s'appliquer au monde entier; car alors, dit-il, il faudrait prendre les armes pour la moindre peuplade, depuis les Alpes jusqu'à l'Oural. On ne peut l'appliquer qu'à certains états, à ceux dont les intérêts sont communs avec les nôtres, et il ne doit s'étendre qu'aux pays compris dans notre rayon de défense, c'est-à-dire la Belgique, la Suisse et le Piémont. Il n'est donc pas question de la Romagne! — « Si la France eût fait autrement, dit M. Thiers, outre qu'elle prenait envers tous les peuples le fol engagement que nous venons de dire, elle acceptait la guerre contre l'Autriche, c'est-à-dire contre l'Europe, pour deux provinces italiennes; elle faisait pour ces provinces ce qu'elle n'avait pas voulu faire pour se donner la Belgique; elle changeait, pour les intérêts des autres, un système de paix qu'elle n'avait pas changé pour ses propres intérêts; en se compromettant, elle jouait la liberté du monde pour la liberté de quelques cités italiennes. Ou les raisons qu'elle avait eues de renoncer au Rhin étaient insuffisantes, ou, si elles étaient suffisantes, elles devaient lui interdire de marcher aux Alpes, bien entendu, la Suisse et le Piémont restant intacts.

« Engager l'Autriche à se retirer, lui interdire de séjourner dans ces provinces, engager Rome à adoucir, à améliorer leur sort, était tout ce qu'on pouvait : sinon, on entreprenait une croisade universelle. La France avait tout risqué pour la Belgique, elle aurait tout risqué pour le Piémont; elle ne le devait pas, elle ne le pouvait pas pour Modène et Bologne.

« Une autre question s'élevait d'ailleurs, question effrayante, celle de la papauté. L'insurrection réussissant, la papauté était obligée de s'enfuir et de prendre la route de Vienne, car nous n'étions pas là pour lui faire prendre celle de Savone ou de Paris. Or, nous le demandons, on sait ce que la papauté a fait à Paris! Qu'eût-elle fait établie à Vienne? Figurez-vous le pape à Vienne, tenant dans ses mains les consciences dévotes du midi et de l'ouest de la France! C'était la guerre religieuse, jointe à la guerre territoriale et politique. C'étaient trois questions à la fois. »

Il nous semble qu'après les deux excellens discours de M. Molé sur l'affaire d'Ancône, et l'excellent écrit de M. Thiers, il ne reste plus rien à ajouter sur

cette question. Il est évident que la seule conduite à tenir, était celle que le gouvernement a tenue, et qu'il n'y a qu'aux partisans de la guerre à tout prix que cette conduite peut sembler condamnable. Il faut bien que le ministère se résigne à se passer des suffrages de l'extrême gauche! M. Thiers, s'il revient au pouvoir, sera bien obligé de renoncer à son tour à la douce satisfaction d'entendre les applaudissemens de cette partie de la chambre, car, une fois aux affaires, il n'aura pas d'autres principes politiques que ceux qu'il a déjà eus. Répondrons-nous maintenant à l'incident élevé par M. Guizot? M. Molé était-il dans son droit en portant à la tribune une dépêche dont il n'avait eu connaissance que postérieurement à sa venue dans le sein de la commission? n'est-ce pas une attaque puérile, et bien puérile, quand elle est jetée à travers une discussion de principes aussi grave. Une feuille de la coalition élève un reproche qui a une apparence plus sérieuse. Elle dit que le ministère n'avait pas le droit de communiquer des pièces relatives à une négociation pendante. C'est aussi le principe qui a dirigé le ministère en répondant sur les affaires de Belgique. Il a montré une réserve et une discrétion dont il n'avait pas reçu lui-même l'exemple de ses prédécesseurs. Quant à l'évacuation d'Ancône, elle est effectuée; nos soldats sont rentrés en France, et le gouvernement, en défendant ses actes, n'a usé que du droit légitime de la défense.

Il est vrai qu'il serait bien plus commode, pour la coalition, d'obtenir du gouvernement qu'il se lie lui-même les mains, et ensuite de lui livrer bataille : et quelle bataille! Nous avons encore entendu dire qu'en communiquant les dépêches ministérielles, on portait atteinte à la considération et à l'influence des anciens ministres, et qu'on leur préparait, pour l'époque de leur retour, un rôle bien difficile. Quand les anciens ministres cesseront de se ruer sur le pouvoir qui leur échappe, quand ils ne contracteront pas alliance avec des opinions qu'ils ont réprouvées, quand leurs amis ne viendront plus à la tribune fouiller des écrits publiés il y a plus de trente ans, lorsqu'il n'y avait pas de gouvernement représentatif en France, les nécessités de la défense seront moins dures. Mais, en attendant, nous demandons à tous les hommes de bonne foi, si le ministère n'a pas subi, avec une dignité et une modération sans exemple, tous les outrages, toutes les injures de la coalition. Est-ce donc la traiter bien cruellement que de lui opposer les actes de ses chefs? Et ceux qui applaudissaient dans la chambre, à la lecture de la dépêche de M. Thiers, sont-ils bien venus à se plaindre de la publicité qui lui a été donnée? Ce serait bien le cas de s'écrier avec M. Thiers : Il n'y a pas un de vous qui ne soit le démenti de l'autre, et votre coalition n'est qu'une réciproque duperie!

Quant aux députés légitimistes, guidés par M. Berryer, nous ne trouverions pas de terme pour exprimer les sentimens que nous ferait éprouver leur conduite, s'il était vrai, comme ils le déclarent aujourd'hui, dans leur feuille officielle, qu'ils aient résolu de voter pour l'adresse sans amendement,

et *tous* avec l'opposition. Ainsi M. Berryer et ses amis voteraient en faveur de la révolution de Pologne, contre le saint-père, pour le maintien du drapeau tricolore à Ancône, contre don Carlos, en faveur de la reine Christine et de son gouvernement, en un mot, ils voteraient contre les alliances et les appuis de la restauration, contre le chef de l'église catholique et contre la légitimité! Suivez mon panache blanc, disait Henri IV, vous le trouverez toujours sur le chemin de l'honneur! Les députés légitimistes feraient prendre aujourd'hui au drapeau sans tache une singulière route, et le parti royaliste, si religieux, si moral, nous permettrait alors de lui remontrer qu'il est étrangement représenté à la chambre. Et, cependant, on pourrait encore dire à la louange des députés légitimistes, qu'ils marchent à front découvert, sur la route d'où ils ont banni les scrupules de conscience; mais les fonctionnaires qui serrent la main des ministres, en cachant dans une des leurs la boule noire qu'ils vont jeter au fond de l'urne, que dire de ceux-là, et comment les nommer!

P. S. Le vote sur le paragraphe relatif à Ancône, qui vient d'avoir lieu, nous apprend que la chambre a refusé de s'associer à la politique de l'opposition, qui consiste à méconnaître les traités. Ce vote est d'une haute importance. Il répare d'imprudens écrits, de dangereuses paroles, et il maintient à la France le rang qu'elle a acquis dans l'estime de l'Europe, depuis la révolution de 1830. Grace à ce vote, la France, toujours forte, reste loyale et fidèle à ses engagemens. En s'associant pour maintenir ainsi la politique du 13 mars, la chambre et le ministère ont également mérité la reconnaissance du pays.

V. DE MARS.

L'ABBESSE

DE CASTRO.

Palerme, 15 septembre 1838.

I.

Le mélodrame nous a montré si souvent les brigands italiens du XVIe siècle, et tant de gens en ont parlé sans les connaître, que nous en avons maintenant les idées les plus fausses. On peut dire en général que ces brigands furent *l'opposition* contre les gouvernemens atroces qui, en Italie, succédèrent aux républiques du moyen-âge. Le nouveau tyran fut d'ordinaire le citoyen le plus riche de la défunte république, et pour séduire le bas peuple il ornait la ville d'églises magnifiques et de beaux tableaux. Tels furent les Polentini de Ravenne, les Manfredi de Faenza, les Riario d'Imola, les Cane de Vérone, les Bentivoglio de Bologne, les Visconti de Milan, et, enfin, les moins belliqueux et les plus hypocrites de tous, les Médicis de Florence. Parmi les historiens de ces petits états, aucun n'a osé raconter les empoisonnemens et assassinats sans nombre ordonnés par la peur qui tourmentait ces petits tyrans; ces graves historiens étaient à leur solde. Considérez que chacun de ces tyrans connaissait personnellement chacun des républicains dont il savait être exécré (le grand duc de Toscane Côme, par exemple, connaissait Strozzi), que plusieurs de ces tyrans périrent par l'assassinat, et vous comprendrez les haines

profondes, les méfiances éternelles qui donnèrent tant d'esprit et de courage aux Italiens du XVIe siècle et tant de génie à leurs artistes. Vous verrez ces passions profondes empêcher la naissance de ce préjugé assez ridicule qu'on appelait *l'honneur*, du temps de Mme de Sévigné, et qui consiste surtout à sacrifier sa vie pour servir le maître dont on est né le sujet et pour plaire aux dames. Au XVIe siècle, l'activité d'un homme et son mérite réel ne pouvaient se montrer en France, et conquérir l'admiration, que par la bravoure sur le champ de bataille ou dans les duels; et, comme les femmes aiment la bravoure et surtout l'audace, elles devinrent les juges suprêmes du mérite d'un homme. Alors naquit *l'esprit de galanterie* qui prépara l'anéantissement successif de toutes les passions et même de l'amour, au profit de ce tyran cruel auquel nous obéissons tous : la vanité. Les rois protégèrent la vanité et avec grande raison; de là l'empire des rubans.

En Italie, un homme se distinguait par *tous les genres* de mérite, par les grands coups d'épée comme par les découvertes dans les anciens manuscrits : voyez Pétrarque, l'idole de son temps; et une femme du XVIe siècle aimait un homme savant en grec autant et plus qu'elle n'eût aimé un homme célèbre par la bravoure militaire. Alors on vit des passions et non pas l'habitude de la galanterie. Voilà la grande différence entre l'Italie et la France, voilà pourquoi l'Italie a vu naître les Raphaël, les Giorgion, les Titien, les Corrége, tandis que la France produisait tous ces braves capitaines du XVIe siècle, si inconnus aujourd'hui et dont chacun avait tué un si grand nombre d'ennemis.

Je demande pardon pour ces rudes vérités. Quoi qu'il en soit, les vengeances atroces et *nécessaires* des petits tyrans italiens du moyen-âge concilièrent aux brigands le cœur des peuples. On haïssait les brigands quand ils volaient des chevaux, du blé, de l'argent, en un mot, tout ce qui leur était nécessaire pour vivre; mais au fond le cœur des peuples était pour eux; et les filles du village préféraient à tous les autres le jeune garçon qui, une fois dans la vie, avait été forcé d'*andar alla machia*, c'est-à-dire de fuir dans les bois et de prendre refuge auprès des brigands à la suite de quelque action trop imprudente.

De nos jours encore tout le monde assurément redoute la rencontre des brigands; mais subissent-ils des châtimens, chacun les plaint. C'est que ce peuple si fin, si moqueur, qui rit de tous les écrits publiés sous la censure de ses maîtres, fait sa lecture habituelle de

petits poèmes qui racontent avec chaleur la vie des brigands les plus renommés. Ce qu'il trouve d'héroïque dans ces histoires, ravit la fibre artiste qui vit toujours *dans les basses classes*, et, d'ailleurs, il est tellement las des louanges officielles données à certaines gens, que tout ce qui n'est pas officiel en ce genre va droit à son cœur. Il faut savoir que le bas peuple, en Italie, souffre de certaines choses que le voyageur n'apercevrait jamais, vécût-il dix ans dans le pays. Par exemple, il y a quinze ans, avant que la sagesse des gouvernemens n'eût supprimé les brigands (1), il n'était pas rare de voir certains de leurs exploits punir les iniquités des *gouverneurs* de petites villes. Ces gouverneurs, magistrats absolus dont la paie ne s'élève pas à plus de vingt écus par mois, sont naturellement aux ordres de la famille la plus considérable du pays, qui, par ce moyen bien simple, opprime ses ennemis. Si les brigands ne réussissaient pas toujours à punir ces petits gouverneurs despotes, du moins ils se moquaient d'eux et les bravaient, ce qui n'est pas peu de chose aux yeux de ce peuple spirituel. Un sonnet satirique le console de tous ses maux, et jamais il n'oublia une offense. Voilà une autre des différences capitales entre l'Italien et le Français.

Au XVIe siècle, le gouverneur d'un bourg avait-il condamné à mort un pauvre habitant en butte à la haine de la famille prépondérante, souvent on voyait les brigands attaquer la prison et essayer de délivrer l'opprimé. De son côté, la famille puissante, ne se fiant pas trop aux huit ou dix soldats du gouvernement chargés de garder la prison, levait à ses frais une troupe de soldats temporaires. Ceux-ci, qu'on appelait des *bravi*, bivouaquaient dans les alentours de la prison, et se chargeaient d'escorter jusqu'au lieu du supplice le pauvre diable dont la mort avait été achetée. Si cette famille puissante comptait un jeune homme dans son sein, il se mettait à la tête de ces soldats improvisés. Cet état de la civilisation fait gémir la morale, j'en conviens; de nos jours on a le duel, l'ennui, et les juges ne se vendent pas; mais ces usages du XVIe siècle étaient merveilleusement propres à créer des hommes dignes de ce nom.

Beaucoup d'historiens, loués encore aujourd'hui par la littérature routinière des académies, ont cherché à dissimuler cet état de choses qui, vers 1550, forma de si grands caractères. De leur temps, leurs

(1) Gasparone, le dernier brigand, traita avec le gouvernement en 1826; il est enfermé dans la citadelle de Civita-Vecchia avec trente-deux de ses hommes. Ce fut le manque d'eau sur les sommets des Apennins, où il s'était réfugié, qui l'obligea à traiter. C'est un homme d'esprit, d'une figure assez revenante.

prudens mensonges furent récompensés par tous les honneurs dont pouvaient disposer les Médicis de Florence, les d'Est de Ferrare, les vice-rois de Naples, etc. Un pauvre historien, nommé *Gianone*, a voulu soulever un coin du voile; mais, comme il n'a osé dire qu'une très petite partie de la vérité, et encore en employant des formes dubitatives et obscures, il est resté fort ennuyeux, ce qui ne l'a pas empêché de mourir en prison à quatre-vingt-deux ans, le 7 mars 1758.

La première chose à faire, lorsque l'on veut connaître l'histoire d'Italie, c'est donc de ne point lire les auteurs généralement approuvés; nulle part on n'a mieux connu le prix du mensonge, nulle part il ne fut mieux payé (1).

Les premières histoires qu'on ait écrites en Italie, après la grande barbarie du IXe siècle, font déjà mention des brigands, et en parlent comme s'ils eussent existé de temps immémorial. Voyez le recueil de Muratori. Lorsque, par malheur pour la félicité publique, pour la justice, pour le bon gouvernement, mais par bonheur pour les arts, les républiques du moyen-âge furent opprimées, les républicains les plus énergiques, ceux qui aimaient la liberté plus que la majorité de leurs concitoyens, se réfugièrent dans les bois. Naturellement le peuple vexé par les Baglioni, par les Malatesti, par les Bentivoglio, par les Médicis, etc., aimait et respectait leurs ennemis. Les cruautés des petits tyrans qui succédèrent aux premiers usurpateurs, par exemple les cruautés de Côme, premier grand-duc de Florence, qui faisait assassiner les républicains réfugiés jusque dans Venise, jusque dans Paris, envoyèrent des recrues à ces brigands. Pour ne parler que des temps voisins de ceux où vécut notre héroïne, vers l'an 1550, Alphonse Piccolomini, duc de Monte-Mariano, et Marco Sciarra dirigèrent avec succès des bandes armées qui, dans les environs d'Albano, bravaient les soldats du pape alors fort braves. La ligne d'opération de ces fameux chefs que le peuple admire encore s'étendait depuis le Pô et les marais de Ravenne jusqu'aux bois qui alors couvraient le Vésuve. La forêt de la Faggiola, si célèbre par leurs exploits, située à cinq lieues de Rome, sur la route de Naples, était le quartier-général de Sciarra, qui, sous le pontificat de Grégoire XIII, réunit quelquefois plusieurs milliers de soldats. L'histoire détaillée de

(1) Paul Jove, évêque de Côme, l'*Arétin* et cent autres moins amusans, et que l'ennui qu'ils distribuent a sauvés de l'infamie. Robertson, Roscoe, sont remplis de mensonges. Guichardin se vendit à Côme Ier, qui se moqua de lui. De nos jours, Coletta et Pignotti ont dit la vérité, ce dernier avec la peur constante d'être destitué, quoique ne voulant être imprimé qu'après sa mort.

cet illustre brigand serait incroyable aux yeux de la génération présente, en ce sens que jamais on ne voudrait comprendre les motifs de ses actes. Il ne fut vaincu qu'en 1592. Lorsqu'il vit ses affaires dans un état désespéré, il traita avec la république de Venise et passa à son service avec ses soldats les plus dévoués ou les plus coupables, comme on voudra. Sur les réclamations du gouvernement romain, Venise, qui avait signé un traité avec Sciarra, le fit assassiner, et envoya ses braves soldats défendre l'île de Candie contre les Turcs. Mais la sagesse vénitienne savait bien qu'une peste meurtrière régnait à Candie, et en quelques jours les cinq cents soldats que Sciarra avait amenés au service de la république furent réduits à soixante-sept.

Cette forêt de la Faggiola, dont les arbres gigantesques couvrent un ancien volcan, fut le dernier théâtre des exploits de Marco Sciarra. Tous les voyageurs vous diront que c'est le site le plus magnifique de cette admirable campagne de Rome, dont l'aspect sombre semble fait pour la tragédie. Elle couronne de sa noire verdure les sommets du mont Albano.

C'est à une ancienne éruption volcanique antérieure de bien des siècles à la fondation de Rome que nous devons cette magnifique montagne. A une époque qui a précédé toutes les histoires, elle surgit au milieu de la vaste plaine qui s'étendait jadis entre les Apennins et la mer. Le Monte-Cavi, qui s'élève entouré par les sombres ombrages de la Faggiola, en est le point culminant; on l'aperçoit de partout, de Terracine et d'Ostie comme de Rome et de Tivoli, et c'est la montagne d'Albano, maintenant couverte de palais, qui, vers midi, termine cet horizon de Rome si célèbre parmi les voyageurs. Un couvent de moines noirs a remplacé, au sommet du Monte-Cavi, le temple de Jupiter Férétrien, où les peuples latins venaient sacrifier en commun et resserrer les liens d'une sorte de fédération religieuse. Protégé par l'ombrage de châtaigniers magnifiques, le voyageur parvient, en quelques heures, aux blocs énormes que présentent les ruines du temple de Jupiter; mais sous ces ombrages sombres, si délicieux dans ce climat, même aujourd'hui, le voyageur regarde avec inquiétude au fond de la forêt; il a peur des brigands. Arrivé au sommet du Monte-Cavi, on allume du feu dans les ruines du temple pour préparer les alimens. De ce point qui domine toute la campagne de Rome, on aperçoit, au couchant, la mer qui semble à deux pas, quoique à trois ou quatre lieues; on distingue les moindres bateaux; avec la plus faible lunette, on compte les hommes qui pas-

sent à Naples sur le bateau à vapeur. De tous les autres côtés, la vue s'étend sur une plaine magnifique qui se termine, au levant, par l'Apennin, au-dessus de Palestrine, et au nord, par Saint-Pierre et les autres grands édifices de Rome. Le Monte-Cavi n'étant pas trop élevé, l'œil distingue les moindres détails de ce pays sublime qui pourrait se passer d'illustration historique, et cependant chaque bouquet de bois, chaque pan de mur en ruine, aperçu dans la plaine ou sur les pentes de la montagne, rappelle une de ces batailles si admirables par le patriotisme et la bravoure que raconte Tite-Live.

Encore de nos jours l'on peut suivre, pour arriver aux blocs énormes, restes du temple de Jupiter Férétrien, et qui servent de mur au jardin des moines noirs, la *route triomphale* parcourue jadis par les premiers rois de Rome. Elle est pavée de pierres taillées fort régulièrement; et, au milieu de la forêt de la Faggiola, on en trouve de longs fragmens.

Au bord du cratère éteint qui, rempli maintenant d'une eau limpide, est devenu le joli lac d'Albano de cinq à six milles de tour, si profondément encaissé dans le rocher de lave, était située Albe, la mère de Rome, et que la politique romaine détruisit dès le temps des premiers rois. Toutefois ses ruines existent encore. Quelques siècles plus tard, à un quart de lieue d'Albe, sur le versant de la montagne qui regarde la mer, s'est élevée Albano, la ville moderne; mais elle est séparée du lac par un rideau de rochers qui cachent le lac à la ville et la ville au lac. Lorsqu'on l'aperçoit de la plaine, ses édifices blancs se détachent sur la verdure noire et profonde de la forêt si chère aux brigands et si souvent nommée, qui couronne de toutes parts la montagne volcanique.

Albano, qui compte aujourd'hui cinq ou six mille habitans, n'en avait pas trois mille en 1540, lorsque florissait, dans les premiers rangs de sa noblesse, la puissante famille Campireali dont nous allons raconter les malheurs.

Je traduis cette histoire de deux manuscrits volumineux, l'un romain, et l'autre de Florence. A mon grand péril, j'ai osé reproduire leur style, qui est presque celui de nos vieilles légendes. Le style si fin et si mesuré de l'époque actuelle eût été, ce me semble, trop peu d'accord avec les actions racontées et surtout avec les réflexions des auteurs. Ils écrivaient vers l'an 1598. Je sollicite l'indulgence du lecteur et pour eux et pour moi.

II.

« Après avoir écrit tant d'histoires tragiques, dit l'auteur du manuscrit florentin, je finirai par celle de toutes qui me fait le plus de peine à raconter. Je vais parler de cette fameuse abbesse du couvent de la Visitation à Castro, Hélène de Campireali, dont le procès et la mort donnèrent tant à parler à la haute société de Rome et de l'Italie. Déjà, vers 1555, les brigands régnaient dans les environs de Rome, les magistrats étaient vendus aux familles puissantes. En l'année 1572, qui fut celle du procès, Grégoire XIII Buoncompagni monta sur le trône de saint Pierre. Ce saint pontife réunissait toutes les vertus apostoliques; mais on a pu reprocher quelque faiblesse à son gouvernement civil, il ne sut ni choisir des juges honnêtes, ni réprimer les brigands; il s'affligeait des crimes et ne savait pas les punir. Il lui semblait qu'en infligeant la peine de mort, il prenait sur lui une responsabilité terrible. Le résultat de cette manière de voir fut de peupler d'un nombre presque infini de brigands les routes qui conduisent à la ville éternelle. Pour voyager avec quelque sûreté, il fallait être ami des brigands. La forêt de la Faggiola, à cheval sur la route de Naples par Albano, était depuis long-temps le quartier-général d'un gouvernement ennemi de celui de sa sainteté, et plusieurs fois Rome fut obligée de traiter, comme de puissance à puissance, avec Marco Sciarra, l'un des rois de la forêt. Ce qui faisait la force de ces brigands, c'est qu'ils étaient aimés des paysans leurs voisins.

« Cette jolie ville d'Albano, si voisine du quartier-général des brigands, vit naître, en 1542, Hélène de Campireali. Son père passait pour le patricien le plus riche du pays, et, en cette qualité, il avait épousé Victoire Carafa, qui possédait de grandes terres dans le royaume de Naples. Je pourrais citer quelques vieillards qui vivent encore, et ont fort bien connu Victoire Carafa et sa fille. Victoire fut un modèle de prudence et d'esprit; mais, malgré tout son génie, elle ne put prévenir la ruine de sa famille. Chose singulière! les malheurs affreux qui vont former le triste sujet de mon récit, ne peuvent, ce me semble, être attribués, en particulier, à aucun des acteurs que je vais présenter au lecteur : je vois des malheureux, mais, en vérité, je ne puis trouver des coupables. L'extrême beauté et l'ame si tendre de la jeune Hélène étaient deux grands périls pour elle, et font l'excuse de Jules Branciforte, son amant, tout comme

le manque absolu d'esprit de monsignor Cittadini, évêque de Castro, peut aussi l'excuser jusqu'à un certain point. Il avait dû son avancement rapide dans la carrière des honneurs ecclésiastiques à l'honnêteté de sa conduite, et surtout à la mine la plus noble et à la figure la plus régulièrement belle que l'on pût rencontrer. Je trouve écrit de lui qu'on ne pouvait le voir sans l'aimer.

« Comme je ne veux flatter personne, je ne dissimulerai point qu'un saint moine du couvent de Monte-Cavi, qui souvent avait été surpris dans sa cellule, élevé à plusieurs pieds au-dessus du sol, comme saint Paul, sans que rien autre que la grace divine pût le soutenir dans cette position extraordinaire (1), avait prédit au seigneur de Campireali que sa famille s'éteindrait avec lui, et qu'il n'aurait que deux enfans, qui tous deux périraient de mort violente. Ce fut à cause de cette prédiction qu'il ne put trouver à se marier dans le pays, et qu'il alla chercher fortune à Naples, où il eut le bonheur de trouver de grands biens et une femme capable, par son génie, de changer sa mauvaise destinée, si toutefois une telle chose eût été possible. Ce seigneur de Campireali passait pour fort honnête homme et faisait de grandes charités, mais il n'avait nul esprit, ce qui fit que peu à peu il se retira du séjour de Rome, et finit par passer presque toute l'année dans son palais d'Albano. Il s'adonnait à la culture de ses terres situées dans cette plaine si riche, qui s'étend entre la ville et la mer. Par les conseils de sa femme, il fit donner l'éducation la plus magnifique à son fils Fabio, jeune homme très fier de sa naissance, et à sa fille Hélène, qui fut un miracle de beauté, ainsi qu'on peut le voir encore par son portrait qui existe dans la collection Farnèse. Depuis que j'ai commencé à écrire son histoire, je suis allé au palais Farnèse pour considérer l'enveloppe mortelle que le ciel avait donnée à cette femme, dont la fatale destinée fit tant de bruit de son temps, et occupe même encore la mémoire des hommes. La forme de la tête est un ovale allongé, le front est très grand, les cheveux sont d'un blond foncé. L'air de sa physionomie est plutôt gai; elle avait de grands yeux d'une expression profonde, et des sourcils châtains formant un arc parfaitement dessiné. Les lèvres sont fort minces, et l'on dirait que les contours de la bouche ont été dessinés par le

(1) Encore aujourd'hui, cette position singulière est regardée, par le peuple de la campagne de Rome, comme un signe certain de sainteté. Vers l'an 1825, un moine d'Albano fut aperçu plusieurs fois soulevé de terre par la grace divine. On lui attribua de nombreux miracles; on accourait de vingt lieues à la ronde pour recevoir sa bénédiction; des femmes appartenant aux premières classes de la société l'avaient vu se tenant, dans sa cellule, à trois pieds de terre. Tout à coup il disparut,

fameux peintre Corrége. Considérée au milieu des portraits qui l'entourent à la galerie Farnèse, elle a l'air d'une reine. Il est bien rare que l'air gai soit joint à la majesté.

« Après avoir passé huit années entières comme pensionnaire au couvent de la Visitation de la ville de Castro, maintenant détruite, où l'on envoyait, dans ce temps-là, les filles de la plupart des princes romains, Hélène revint dans sa patrie, mais ne quitta point le couvent, sans faire offrande d'un calice magnifique au grand autel de l'église. A peine de retour dans Albano, son père fit venir de Rome, moyennant une pension considérable, le célèbre poète *Cechino,* alors fort âgé ; il orna la mémoire d'Hélène des plus beaux vers du divin Virgile; de Pétrarque, de l'Arioste et du Dante, ses fameux élèves. »

Ici le traducteur est obligé de passer une longue dissertation sur les diverses parts de gloire que le XVIe siècle faisait à ces grands poètes. Il paraîtrait qu'Hélène savait le latin. Les vers qu'on lui faisait apprendre parlaient d'amour, et d'un amour qui nous semblerait bien ridicule, si nous le rencontrions en 1838; je veux dire l'amour passionné qui se nourrit de grands sacrifices, ne peut subsister qu'environné de mystère, et se trouve toujours voisin des plus affreux malheurs.

Tel était l'amour que sut inspirer à Hélène, à peine âgée de dix-sept ans, Jules Branciforte. C'était un de ses voisins fort pauvre ; il habitait une chétive maison bâtie dans la montagne, à un quart de lieue de la ville, au milieu des ruines d'Albe et sur les bords du précipice de cent cinquante pieds, tapissé de verdure, qui entoure le lac. Cette maison, qui touchait aux sombres et magnifiques ombrages de la forêt de la Faggiola, a depuis été démolie, lorsqu'on a bâti le couvent de Palazzuola. Ce pauvre jeune homme n'avait pour lui que son air vif et leste et l'insouciance non jouée avec laquelle il supportait sa mauvaise fortune. Tout ce que l'on pouvait dire de mieux en sa faveur, c'est que sa figure était expressive sans être belle. Mais il passait pour avoir bravement combattu sous les ordres du prince Colonne et parmi ses *bravi,* dans deux ou trois entreprises fort dangereuses. Malgré sa pauvreté, malgré l'absence de beauté, il n'en possédait pas moins, aux yeux de toutes les jeunes filles d'Albano, le cœur qu'il eût été le plus flatteur de conquérir. Bien accueilli partout, Jules Branciforte n'avait eu que des amours faciles, jusqu'au moment où Hélène revint du couvent de Castro. « Lorsque, peu après, le grand poète Cechino se transporta de Rome au palais Campireali, pour enseigner les belles-lettres à cette jeune fille, Jules,

qui le connaissait, lui adressa une pièce de vers latins sur le bonheur qu'avait sa vieillesse de voir de si beaux yeux s'attacher sur les siens, et une ame si pure être parfaitement heureuse quand il daignait approuver ses pensées. La jalousie et le dépit des jeunes filles auxquelles Jules faisait attention avant le retour d'Hélène, rendirent bientôt inutiles toutes les précautions qu'il employait pour cacher une passion naissante, et j'avouerai que cet amour entre un jeune homme de vingt-deux ans et une fille de dix-sept fut conduit d'abord d'une façon que la prudence ne saurait approuver. Trois mois ne s'étaient pas écoulés lorsque le seigneur de Campireali s'aperçut que Jules Branciforte passait trop souvent sous les fenêtres de son palais (que l'on voit encore vers le milieu de la grande rue qui monte vers le lac). »

La franchise et la rudesse, suites naturelles de la liberté que souffrent les républiques, et l'habitude des passions franches non encore réprimées par les mœurs de la monarchie, se montrent à découvert dans la première démarche du seigneur de Campireali. Le jour même où il fut choqué des fréquentes apparitions du jeune Branciforte, il l'apostropha en ces termes :

« Comment oses-tu bien passer ainsi sans cesse devant ma maison, et lancer des regards impertinens sur les fenêtres de ma fille, toi qui n'as pas même d'habits pour te couvrir? Si je ne craignais que ma démarche ne fût mal interprétée des voisins, je te donnerais trois sequins d'or et tu irais à Rome acheter une tunique plus convenable. Au moins ma vue et celle de ma fille ne seraient plus si souvent offensées par l'aspect de tes haillons. »

Le père d'Hélène exagérait sans doute : les habits du jeune Branciforte n'étaient point des haillons, ils étaient faits avec des matériaux fort simples; mais, quoique fort propres et souvent brossés, il faut avouer que leur aspect annonçait un long usage. Jules eut l'ame si profondément navrée par les reproches du seigneur de Campireali, qu'il ne parut plus de jour devant sa maison.

Comme nous l'avons dit, les deux arcades, débris d'un aqueduc antique, qui servaient de murs principaux à la maison bâtie par le père de Branciforte, et par lui laissée à son fils, n'étaient qu'à cinq ou six cents pas d'Albano. Pour descendre de ce lieu élevé à la ville moderne, Jules était obligé de passer devant le palais Campireali; Hélène remarqua bientôt l'absence de ce jeune homme singulier qui, au dire de ses amies, avait abandonné toute autre relation pour se consacrer en entier au bonheur qu'il semblait trouver à la regarder.

Un soir d'été, vers minuit, la fenêtre d'Hélène était ouverte, la

jeune fille respirait la brise de mer qui se fait fort bien sentir sur la colline d'Albano, quoique cette ville soit séparée de la mer par une plaine de trois lieues. La nuit était sombre, le silence profond; on eût entendu tomber une feuille. Hélène, appuyée sur sa fenêtre, pensait peut-être à Jules, lorsqu'elle entrevit quelque chose comme l'aile silencieuse d'un oiseau de nuit qui passait doucement tout contre sa fenêtre. Elle se retira effrayée. L'idée ne lui vint point que cet objet pût être présenté par quelque passant; le second étage du palais où se trouvait sa fenêtre était à plus de cinquante pieds de terre. Tout à coup elle crut reconnaître un bouquet dans cette chose singulière qui, au milieu d'un profond silence, passait et repassait devant la fenêtre sur laquelle elle était appuyée; son cœur battit avec violence. Ce bouquet lui sembla fixé à l'extrémité de deux ou trois de ces *cannes*, espèce de grands joncs, assez semblables au bambou, qui croissent dans la campagne de Rome et donnent des tiges de vingt à trente pieds. La faiblesse des cannes et la brise assez forte faisaient que Jules avait quelque difficulté à maintenir son bouquet exactement vis-à-vis la fenêtre où il supposait qu'Hélène pouvait se trouver, et d'ailleurs la nuit était tellement sombre, que de la rue l'on ne pouvait rien apercevoir à une telle hauteur. Immobile devant sa fenêtre, Hélène était profondément agitée. Prendre ce bouquet, n'était-ce pas un aveu? Elle n'éprouvait d'ailleurs aucun des sentimens qu'une aventure de ce genre ferait naître, de nos jours, chez une jeune fille de la haute société, préparée à la vie par une belle éducation. Comme son père et son frère Fabio étaient dans la maison, sa première pensée fut que le moindre bruit serait suivi d'un coup d'arquebuse dirigé sur Jules; elle eut pitié du danger que courait ce pauvre jeune homme. Sa seconde pensée fut que, quoiqu'elle le connût encore bien peu, il était pourtant l'être au monde qu'elle aimait le mieux après sa famille. Enfin, après quelques minutes d'hésitation, elle prit le bouquet, et, en touchant les fleurs dans l'obscurité profonde, elle sentit qu'un billet était attaché à la tige d'une fleur; elle courut sur le grand escalier pour lire ce billet à la lueur de la lampe qui veillait devant l'image de la Madone. Imprudente! se dit-elle lorsque les premières lignes l'eurent fait rougir de bonheur, si l'on me voit, je suis perdue, et ma famille persécutera à jamais ce pauvre jeune homme. Elle revint dans sa chambre et alluma sa lampe. Ce moment fut délicieux pour Jules qui, honteux de sa démarche et comme pour se cacher même dans la profonde nuit, s'était collé au tronc énorme d'un de

ces chênes verts, aux formes bizarres, qui existent encore aujourd'hui vis-à-vis le palais Campireali.

Dans sa lettre, Jules racontait avec la plus parfaite simplicité la réprimande humiliante qui lui avait été adressée par le père d'Hélène. « Je suis pauvre, il est vrai, continuait-il, et vous vous figureriez difficilement tout l'excès de ma pauvreté. Je n'ai que ma maison que vous avez peut-être remarquée sous les ruines de l'aqueduc d'Albe; autour de la maison se trouve un jardin que je cultive moi-même, et dont les herbes me nourrissent. Je possède encore une vigne qui est affermée trente écus par an. Je ne sais, en vérité, pourquoi je vous aime; certainement je ne puis pas vous proposer de venir partager ma misère. Et cependant, si vous ne m'aimez point, la vie n'a plus aucun prix pour moi; il est inutile de vous dire que je la donnerais mille fois pour vous. Et cependant, avant votre retour du couvent, cette vie n'était point infortunée : au contraire, elle était remplie des rêveries les plus brillantes. Ainsi, je puis dire que la vue du bonheur m'a rendu malheureux. Certes, alors personne au monde n'eût osé m'adresser les propos dont votre père m'a flétri; mon poignard m'eût fait prompte justice. Alors, avec mon courage et mes armes, je m'estimais l'égal de tout le monde; rien ne me manquait. Maintenant tout est bien changé : je connais la crainte. C'est trop écrire; peut-être me méprisez-vous. Si, au contraire, vous avez quelque pitié de moi, malgré les pauvres habits qui me couvrent, vous remarquerez que tous les soirs, lorsque minuit sonne au couvent des Capucins, au sommet de la colline, je suis caché sous le grand chêne, vis-à-vis la fenêtre que je regarde sans cesse, parce que je suppose qu'elle est celle de votre chambre. Si vous ne me méprisez pas comme le fait votre père, jetez-moi une des fleurs du bouquet, mais prenez garde qu'elle ne soit entraînée sur une des corniches ou sur un des balcons de votre palais. »

Cette lettre fut lue plusieurs fois; peu à peu les yeux d'Hélène se remplirent de larmes; elle considérait avec attendrissement ce magnifique bouquet dont les fleurs étaient liées avec un fil de soie très fort. Elle essaya d'arracher une fleur, mais ne put en venir à bout; puis elle fut saisie d'un remords. Parmi les jeunes filles de Rome, arracher une fleur, mutiler d'une façon quelconque un bouquet donné par l'amour, c'est s'exposer à faire mourir cet amour. Elle craignait que Jules ne s'impatientât, elle courut à sa fenêtre; mais, en y arrivant, elle songea tout à coup qu'elle était trop bien vue, la lampe

remplissait la chambre de lumière. Hélène ne savait plus quel signe elle pouvait se permettre; il lui semblait qu'il n'en était aucun qui ne dît beaucoup trop.

Honteuse, elle rentra dans sa chambre en courant. Mais le temps se passait; tout à coup il lui vint une idée qui la jeta dans un trouble inexprimable : Jules allait croire que comme son père elle méprisait sa pauvreté! Elle vit un petit échantillon de marbre précieux déposé sur sa table, elle le noua dans son mouchoir, et jeta ce mouchoir au pied du chêne vis-à-vis sa fenêtre. Ensuite, elle fit signe qu'on s'éloignât; elle entendit Jules lui obéir; car, en s'en allant, il ne cherchait plus à dérober le bruit de ses pas. Quand il eut atteint le sommet de la ceinture de rochers qui sépare le lac des dernières maisons d'Albano, elle l'entendit chanter des paroles d'amour; elle lui fit des signes d'adieu, cette fois moins timides, puis se mit à relire sa lettre.

Le lendemain et les jours suivans, il y eut des lettres et des entrevues semblables; mais, comme tout se remarque dans un village italien, et qu'Hélène était de bien loin le parti le plus riche du pays, le seigneur de Campireali fut averti que tous les soirs, après minuit, on apercevait de la lumière dans la chambre de sa fille, et, chose bien autrement extraordinaire, la fenêtre était ouverte, et même Hélène s'y tenait comme si elle n'eût éprouvé aucune crainte des *zinzare* (sorte de cousins extrêmement incommodes et qui gâtent fort les belles soirées de la campagne de Rome. Ici je dois de nouveau solliciter l'indulgence du lecteur. Lorsque l'on est tenté de connaître les usages des pays étrangers, il faut s'attendre à des idées bien saugrenues, bien différentes des nôtres). Le seigneur de Campireali prépara son arquebuse et celle de son fils. Le soir, comme onze heures trois quarts sonnaient, il avertit Fabio, et tous les deux se glissèrent, en faisant le moins de bruit possible, sur un grand balcon de pierre qui se trouvait au premier étage du palais, précisément sous la fenêtre d'Hélène. Les piliers massifs de la balustrade en pierre les mettaient à couvert jusqu'à la ceinture des coups d'arquebuse qu'on pourrait leur tirer du dehors. Minuit sonna; le père et le fils entendirent bien quelque petit bruit sous les arbres qui bordaient la rue vis-à-vis leur palais, mais, ce qui les remplit d'étonnement, il ne parut pas de lumière à la fenêtre d'Hélène. Cette fille, si simple jusqu'ici et qui semblait un enfant à la vivacité de ses mouvemens, avait changé de caractère depuis qu'elle aimait. Elle savait que la moindre imprudence compromettait la vie de son amant: si un seigneur de l'importance de son père tuait un pauvre homme tel que Jules Branciforte, il en

serait quitte pour disparaître pendant trois mois, qu'il irait passer à Naples; pendant ce temps ses amis de Rome arrangeraient l'affaire, et tout se terminerait par l'offrande d'une lampe d'argent de quelques centaines d'écus à l'autel de la Madone alors à la mode. Le matin, au déjeuner, Hélène avait vu à la physionomie de son père qu'il avait un grand sujet de colère, et, à l'air dont il la regardait quand il croyait n'être pas remarqué, elle pensa qu'elle entrait pour beaucoup dans cette colère. Aussitôt elle alla jeter un peu de poussière sur les bois des cinq arquebuses magnifiques que son père tenait suspendues auprès de son lit. Elle couvrit également d'une légère couche de poussière ses poignards et ses épées. Toute la journée elle fut d'une gaieté folle, elle parcourait sans cesse la maison du haut en bas; à chaque instant elle s'approchait des fenêtres, bien résolue de faire à Jules un signe négatif, si elle avait le bonheur de l'apercevoir. Mais elle n'avait garde : le pauvre garçon avait été si profondément humilié par l'apostrophe du riche seigneur de Campireali, que de jour il ne paraissait jamais dans Albano; le devoir seul l'y amenait le dimanche pour la messe de la paroisse. La mère d'Hélène, qui l'adorait et ne savait lui rien refuser, sortit trois fois avec elle ce jour-là, mais ce fut en vain; Hélène n'aperçut point Jules. Elle était au désespoir. Que devint-elle lorsque, allant visiter sur le soir les armes de son père, elle vit que deux arquebuses avaient été chargées, et que presque tous les poignards et épées avaient été maniés. Elle ne fut distraite de sa mortelle inquiétude que par l'extrême attention qu'elle donnait au soin de paraître ne se douter de rien. En se retirant à dix heures du soir, elle ferma à clé la porte de sa chambre qui donnait dans l'antichambre de sa mère, puis elle se tint collée à sa fenêtre et couchée sur le sol, de façon à ne pouvoir pas être aperçue du dehors. Qu'on juge de l'anxiété avec laquelle elle entendit sonner les heures; il n'était plus question des reproches qu'elle se faisait souvent sur la rapidité avec laquelle elle s'était attachée à Jules, ce qui pouvait la rendre moins digne d'amour à ses yeux. Cette journée-là avança plus les affaires du jeune homme que six mois de constance et de protestations. A quoi bon mentir? se disait Hélène. Est-ce que je ne l'aime pas de toute mon ame?

A onze heures et demie, elle vit fort bien son père et son frère se placer en embuscade sur le grand balcon de pierre au-dessous de sa fenêtre. Deux minutes après que minuit eut sonné au couvent des Capucins, elle entendit fort bien aussi les pas de son amant qui s'arrêta sous le grand chêne; elle remarqua avec joie que son père et son

frère semblaient n'avoir rien entendu : il fallait l'anxiété de l'amour pour distinguer un bruit aussi léger.

Maintenant, se dit-elle, ils vont me tuer, mais il faut à tout prix qu'ils ne surprennent pas la lettre de ce soir; ils persécuteraient à jamais ce pauvre Jules. Elle fit un signe de croix, et, se retenant d'une main au balcon de fer de sa fenêtre, elle se pencha au dehors, s'avançant autant que possible dans la rue. Un quart de minute ne s'était pas écoulé lorsque le bouquet, attaché comme de coutume à la longue canne, vint frapper sur son bras. Elle saisit le bouquet; mais, en l'arrachant vivement à la canne sur l'extrémité de laquelle il était fixé, elle fit frapper cette canne contre le balcon en pierre. A l'instant partirent deux coups d'arquebuse suivis d'un silence parfait. Son frère Fabio, ne sachant pas trop, dans l'obscurité, si ce qui frappait violemment le balcon n'était pas une corde à l'aide de laquelle Jules descendait de chez sa sœur, avait fait feu sur son balcon; le lendemain, elle trouva la marque de la balle qui s'était aplatie sur le fer. Le seigneur de Campireali avait tiré dans la rue, au bas du balcon de pierre, car Jules avait fait quelque bruit en retenant la canne prête à tomber. Jules de son côté, entendant du bruit au-dessus de sa tête, avait deviné ce qui allait suivre et s'était mis à l'abri sous la saillie du balcon.

Fabio rechargea rapidement son arquebuse, et, quoi que son père pût lui dire, courut au jardin de la maison, ouvrit sans bruit une petite porte qui donnait sur une rue voisine, et ensuite s'en vint, à pas de loup, examiner un peu les gens qui se promenaient sous le balcon du palais. A ce moment, Jules, qui ce soir-là était bien accompagné, se trouvait à vingt pas de lui, collé contre un arbre. Hélène, penchée sur son balcon et tremblante pour son amant, entama aussitôt une conversation à très haute voix avec son frère qu'elle entendait dans la rue; elle lui demanda s'il avait tué les voleurs.

— Ne croyez pas que je sois dupe de votre ruse scélérate, lui cria celui-ci de la rue qu'il arpentait en tous sens, mais préparez vos larmes, je vais tuer l'insolent qui ose s'attaquer à votre fenêtre. Ces paroles étaient à peine prononcées qu'Hélène entendit sa mère frapper à la porte de sa chambre.

Hélène se hâta d'ouvrir, en disant qu'elle ne concevait pas comment cette porte se trouvait fermée.

— Pas de comédie avec moi, mon cher ange, lui dit sa mère, ton père est furieux et te tuera peut-être : viens te placer avec moi dans mon lit; et, si tu as une lettre, donne-la moi, je la cacherai.

Hélène lui dit : — Voilà le bouquet, la lettre est cachée entre les fleurs. A peine la mère et la fille étaient-elles au lit, que le seigneur de Campireali rentra dans la chambre de sa femme; il revenait de son oratoire qu'il était allé visiter et où il avait tout renversé. Ce qui frappa Hélène, c'est que son père, pâle comme un spectre, agissait avec lenteur et comme un homme qui a parfaitement pris son parti. Je suis morte, se dit Hélène.

— Nous nous réjouissons d'avoir des enfans, dit son père, en passant près du lit de sa femme pour aller à la chambre de sa fille, tremblant de fureur, mais affectant un sang-froid parfait; nous nous réjouissons d'avoir des enfans, nous devrions répandre des larmes de sang plutôt quand ces enfans sont des filles. Grand Dieu! est-il bien possible! leur légèreté peut enlever l'honneur à tel homme qui depuis soixante ans n'a pas donné la moindre prise sur lui.

En disant ces mots, il passa dans la chambre de sa fille.

— Je suis perdue, dit Hélène à sa mère, les lettres sont sous le piédestal du crucifix, à côté de la fenêtre.—Aussitôt la mère sauta hors du lit, et courut après son mari; elle se mit à lui crier les plus mauvaises raisons possibles, afin de faire éclater sa colère: elle y réussit complètement. Le vieillard devint furieux, il brisait tout dans la chambre de sa fille; mais la mère put enlever les lettres sans être aperçue. Une heure après, quand le seigneur de Campireali fut rentré dans sa chambre à côté de celle de sa femme, et tout étant tranquille dans la maison, la mère dit à sa fille :

— Voilà tes lettres, je ne veux pas les lire, tu vois ce qu'elles ont failli nous coûter! A ta place je les brûlerais. Adieu, embrasse-moi.

Hélène rentra dans sa chambre fondant en larmes; il lui semblait que, depuis ces paroles de sa mère, elle n'aimait plus Jules. Puis elle se prépara à brûler ses lettres; mais, avant de les anéantir, elle ne put s'empêcher de les relire. Elle les relut tant et si bien, que le soleil était déjà haut dans le ciel quand enfin elle se détermina à suivre un conseil salutaire.

Le lendemain, qui était un dimanche, Hélène s'achemina vers la paroisse avec sa mère; par bonheur, son père ne les suivit pas. La première personne qu'elle aperçut dans l'église, ce fut Jules Branciforte. D'un regard elle s'assura qu'il n'était point blessé. Son bonheur fut au comble; les évènemens de la nuit étaient à mille lieues de sa mémoire. Elle avait préparé cinq ou six petits billets tracés sur des chiffons de vieux papier souillés avec de la terre détrempée

d'eau, et tels qu'on peut en trouver sur les dalles d'une église; ces billets contenaient tous le même avertissement :

« *Ils avaient tout découvert, excepté son nom. Qu'il ne reparaisse plus dans la rue; on viendra ici souvent.* »

Hélène laissa tomber un de ces lambeaux de papier; un regard avertit Jules, qui ramassa et disparut. En rentrant chez elle, une heure après, elle trouva sur le grand escalier du palais un fragment de papier qui attira ses regards par sa ressemblance exacte avec ceux dont elle s'était servie le matin. Elle s'en empara, sans que sa mère elle-même s'aperçût de rien; elle y lut :

« *Dans trois jours il reviendra de Rome, où il est forcé d'aller. On chantera en plein jour, les jours de marché, au milieu du tapage des paysans, vers dix heures.* »

Ce départ pour Rome parut singulier à Hélène. Est-ce qu'il craint les coups d'arquebuse de mon frère? se disait-elle tristement. L'amour pardonne tout, excepté l'absence volontaire; c'est qu'elle est le pire des supplices. Au lieu de se passer dans une douce rêverie et d'être tout occupée à peser les raisons qu'on a d'aimer son amant, la vie est agitée par des doutes cruels. Mais, après tout, puis-je croire qu'il ne m'aime plus? se disait Hélène pendant les trois longues journées que dura l'absence de Branciforte. Tout à coup ses chagrins furent remplacés par une joie folle : le troisième jour, elle le vit paraître en plein midi, se promenant dans la rue, devant le palais de son père. Il avait des habillemens neufs et presque magnifiques. Jamais la noblesse de sa démarche et la naïveté gaie et courageuse de sa physionomie n'avaient éclaté avec plus d'avantage; jamais aussi, avant ce jour-là, on n'avait parlé si souvent dans Albano de la pauvreté de Jules. C'étaient les hommes et surtout les jeunes gens qui répétaient ce mot cruel; les femmes et surtout les jeunes filles ne tarissaient pas en éloges de sa bonne mine.

Jules passa toute la journée à se promener par la ville; il semblait se dédommager des mois de réclusion auxquels sa pauvreté l'avait condamné. Comme il convient à un homme amoureux, Jules était bien armé sous sa tunique neuve. Outre sa dague et son poignard, il avait mis son *giacco* (sorte de gilet long en mailles de fil de fer, fort incommode à porter, mais qui guérissait ces cœurs italiens d'une triste maladie, dont en ce siècle-là on éprouvait sans cesse les atteintes poignantes, je veux parler de la crainte d'être tué au détour de la rue par un des ennemis qu'on se connaissait). Ce jour-là, Jules espérait entrevoir Hélène, et d'ailleurs il avait quelque répugnance à

se trouver seul avec lui-même dans sa maison solitaire : voici pourquoi. Ranuce, un ancien soldat de son père, après avoir fait dix campagnes avec lui dans les troupes de divers *condotieri*, et, en dernier lieu, dans celles de Marco Sciarra, avait suivi son capitaine lorsque ses blessures forcèrent celui-ci à se retirer. Le capitaine Branciforte avait des raisons pour ne pas vivre à Rome; il était exposé à y rencontrer les fils d'hommes qu'il avait tués; même dans Albano, il ne se souciait pas de se mettre tout-à-fait à la merci de l'autorité régulière. Au lieu d'acheter ou de louer une maison dans la ville, il aima mieux en bâtir une située de façon à voir venir de loin les visiteurs. Il trouva dans les ruines d'Albe une position admirable : on pouvait, sans être aperçu par les visiteurs indiscrets, se réfugier dans la forêt où régnait son ancien ami et patron, le prince Fabrice Colonne. Le capitaine Branciforte se moquait fort de l'avenir de son fils. Lorsqu'il se retira du service, âgé de cinquante ans seulement, mais criblé de blessures, il calcula qu'il pourrait vivre encore quelque dix ans, et, sa maison bâtie, dépensa chaque année le dixième de ce qu'il avait amassé dans les pillages des villes et villages auxquels il avait eu l'honneur d'assister.

Il acheta la vigne qui rendait trente écus de rente à son fils, pour répondre à la mauvaise plaisanterie d'un bourgeois d'Albano, qui lui avait dit, un jour qu'il disputait avec emportement sur les intérêts et l'honneur de la ville, qu'il appartenait, en effet, à un aussi riche propriétaire que lui de donner des conseils aux *anciens* d'Albano. Le capitaine acheta la vigne, et annonça qu'il en achèterait bien d'autres; puis, rencontrant le mauvais plaisant dans un lieu solitaire, il le tua d'un coup de pistolet.

Après huit années de ce genre de vie, le capitaine mourut; son aide-de-camp Ranuce adorait Jules; toutefois, fatigué de l'oisiveté, il reprit du service dans la troupe du prince Colonne. Souvent il venait voir *son fils Jules*, c'était le nom qu'il lui donnait, et, à la veille d'un assaut périlleux que le prince devait soutenir dans sa forteresse de la Petrella, il avait emmené Jules combattre avec lui. Le voyant fort brave :

— Il faut que tu sois fou, lui dit-il, et de plus bien dupe, pour vivre auprès d'Albano comme le dernier et le plus pauvre de ses habitans, tandis qu'avec ce que je te vois faire et le nom de ton père, tu pourrais être parmi nous un brillant *soldat d'aventure*, et de plus faire ta fortune.— Jules fut tourmenté par ces paroles; il savait le latin montré par un prêtre, mais son père s'étant toujours moqué de tout

ce que disait le prêtre au-delà du latin, il n'avait absolument aucune instruction. En revanche, méprisé pour sa pauvreté, isolé dans sa maison solitaire, il s'était fait un certain bon sens qui, par sa hardiesse, aurait étonné les savans. Par exemple, avant d'aimer Hélène, et sans savoir pourquoi, il adorait la guerre, mais il avait de la répugnance pour le pillage qui, aux yeux de son père le capitaine et de Ranuce, était comme la petite pièce destinée à faire rire, qui suit la noble tragédie. Depuis qu'il aimait Hélène, ce bon sens acquis par ses réflexions solitaires faisait le supplice de Jules. Cette ame, si insouciante jadis, n'osait consulter personne sur ses doutes, elle était remplie de passion et de misère. Que ne dirait pas le seigneur de Campireali s'il le savait *soldat d'aventure?* Ce serait pour le coup qu'il lui adresserait des reproches fondés! Jules avait toujours compté sur le métier de soldat, comme sur une ressource assurée pour le temps où il aurait dépensé le prix des chaînes d'or et autres bijoux qu'il avait trouvés dans la caisse de fer de son père. Si Jules n'avait aucun scrupule à enlever, lui si pauvre, la fille du riche seigneur de Campireali, c'est qu'en ce temps-là les pères disposaient de leurs biens après eux comme bon leur semblait, et le seigneur de Campireali pouvait fort bien laisser mille écus à sa fille pour toute fortune. Un autre problème tenait l'imagination de Jules profondément occupée : 1° dans quelle ville établirait-il la jeune Hélène, après l'avoir épousée et enlevée à son père; 2° avec quel argent la ferait-il vivre?

Lorsque le seigneur de Campireali lui adressa le reproche sanglant auquel il avait été tellement sensible, Jules fut pendant deux jours en proie à la rage et à la douleur la plus vive : il ne pouvait se résoudre ni à tuer le vieillard insolent, ni à le laisser vivre. Il passait les nuits entières à pleurer; enfin il résolut de consulter Ranuce, le seul ami qu'il eût au monde : mais cet ami le comprendrait-il? Ce fut en vain qu'il chercha Ranuce dans toute la forêt de la Faggiola, il fut obligé d'aller sur la route de Naples, au-delà de Vellettri, où Ranuce commandait une embuscade : il y attendait, en nombreuse compagnie, Ruiz d'Avalos, général espagnol, qui se rendait à Rome par terre, sans se rappeler que naguère, en nombreuse compagnie, il avait parlé avec mépris des soldats d'aventure de la compagnie Colonne. Son aumônier lui rappela fort à propos cette petite circonstance, et Ruiz d'Avalos prit le parti de faire armer une barque et de venir à Rome par mer.

Dès que le capitaine Ranuce eut entendu le récit de Jules : — Dé-

cris-moi exactement, lui dit-il, la personne de ce seigneur de Campireali, afin que son impudence ne coûte pas la vie à quelque bon habitant d'Albano. Dès que l'affaire qui nous retient ici sera terminée par oui ou par non, tu te rendras à Rome, où tu auras soin de te montrer dans les hôtelleries et autres lieux publics, à toutes les heures de la journée; il ne faut pas que l'on puisse te soupçonner à cause de ton amour pour la fille.

Jules eut beaucoup de peine à calmer la colère de l'ancien compagnon de son père. Il fut obligé de se fâcher.

— Crois-tu que je demande ton épée? lui dit-il enfin. Apparemment que, moi aussi, j'ai une épée! Je te demande un conseil sage.

Ranuce finissait tous ses discours par ces paroles : — Tu es jeune, tu n'as pas de blessures; l'insulte a été publique : or, un homme déshonoré est méprisé même des femmes,

Jules lui dit qu'il désirait réfléchir encore sur ce que voulait son cœur, et malgré les instances de Ranuce, qui prétendait absolument qu'il prît part à l'attaque de l'escorte du général espagnol, où, disait-il, il y aurait de l'honneur à acquérir, sans compter les doublons, Jules revint seul à sa petite maison. C'est là que, la veille du jour où le seigneur de Campireali lui tira un coup d'arquebuse, il avait reçu Ranuce et son caporal, de retour des environs de Vellettri. Ranuce employa la force pour voir la petite caisse de fer où son patron, le capitaine Branciforte, enfermait jadis les chaînes d'or et autres bijoux dont il ne jugeait pas à propos de dépenser la valeur aussitôt après une expédition. Ranuce y trouva deux écus.

— Je te conseille de te faire moine, dit-il à Jules, tu en as toutes les vertus : l'amour de la pauvreté, en voici la preuve; l'humilité, tu te laisses vilipender en pleine rue par un richard d'Albano; il ne te manque plus que l'hypocrisie et la gourmandise.

Ranuce mit de force cinquante doublons dans la cassette de fer. — Je te donne ma parole, dit-il à Jules, que si d'ici à un mois le seigneur de Campireali n'est pas enterré avec tous les honneurs dus à sa noblesse et à son opulence, mon caporal ici présent viendra avec trente hommes démolir ta petite maison et brûler tes pauvres meubles. Il ne faut pas que le fils du capitaine Branciforte fasse une mauvaise figure en ce monde, sous prétexte d'amour.

Lorsque le seigneur de Campireali et son fils tirèrent les deux coups d'arquebuse, Ranuce et le caporal avaient pris position sous le balcon de pierre, et Jules eut toutes les peines du monde à les empêcher de tuer Fabio, ou du moins de l'enlever, lorsque celui-ci fit

une sortie imprudente en passant par le jardin, comme nous l'avons raconté en son lieu. La raison qui calma Ranuce fut celle-ci : il ne faut pas tuer un jeune homme qui peut devenir quelque chose et se rendre utile, tandis qu'il y a un vieux pécheur plus coupable que lui, et qui n'est plus bon qu'à enterrer.

Le lendemain de cette aventure, Ranuce s'enfonça dans la forêt, et Jules partit pour Rome. La joie qu'il eut d'acheter de beaux habits avec les doublons que Ranuce lui avait donnés était cruellement altérée par cette idée, bien extraordinaire pour son siècle, et qui annonçait les hautes destinées auxquelles il parvint dans la suite; il se disait : *Il faut qu'Hélène connaisse qui je suis.* Tout autre homme de son âge et de son temps n'eût songé qu'à jouir de son amour et à enlever Hélène, sans penser en aucune façon à ce qu'elle deviendrait six mois après, pas plus qu'à l'opinion qu'elle pourrait garder de lui.

De retour dans Albano, et l'après-midi même du jour où Jules étalait à tous les yeux les beaux habits qu'il avait rapportés de Rome, il sut par le vieux Scotti, son ami, que Fabio était sorti de la ville à cheval, pour aller à trois lieues de là à une terre que son père possédait dans la plaine, sur le bord de la mer. Plus tard, il vit le seigneur Campireali prendre, en compagnie de deux prêtres, le chemin de la magnifique allée de chênes verts qui couronne le bord du cratère au fond duquel s'étend le lac d'Albano. Dix minutes après, une vieille femme s'introduisait hardiment dans le palais de Campireali, sous prétexte de vendre de beaux fruits; la première personne qu'elle rencontra fut la petite camériste Marietta, confidente intime de sa maîtresse Hélène, laquelle rougit jusqu'au blanc des yeux en recevant un beau bouquet. La lettre que cachait le bouquet était d'une longueur démesurée : Jules racontait tout ce qu'il avait éprouvé depuis la nuit des coups d'arquebuse; mais, par une pudeur bien singulière, il n'osait pas avouer ce dont tout autre jeune homme de son temps eût été si fier, savoir : qu'il était fils d'un capitaine célèbre par ses aventures, et que lui-même avait déjà marqué par sa bravoure dans plus d'un combat. Il croyait toujours entendre les réflexions que ces faits inspireraient au vieux Campireali. Il faut savoir qu'au XVe siècle, les jeunes filles, plus voisines du bon sens républicain, estimaient beaucoup plus un homme pour ce qu'il avait fait lui-même, que pour les richesses amassées par ses pères ou pour les actions célèbres de ceux-ci. Mais c'étaient surtout les jeunes filles du peuple qui avaient ces pensées. Celles qui appartenaient à la classe riche ou noble avaient peur des brigands, et, comme il est naturel, tenaient

en grande estime la noblesse et l'opulence. Jules finissait sa lettre par ces mots : « Je ne sais si les habits convenables que j'ai rapportés de Rome vous auront fait oublier la cruelle injure qu'une personne que vous respectez m'adressa naguère, à l'occasion de ma chétive apparence; j'ai pu me venger, je l'aurais dû, mon honneur le commandait; je ne l'ai point fait en considération des larmes que ma vengeance aurait coûtées à des yeux que j'adore. Ceci peut vous prouver, si, pour mon malheur, vous en doutiez encore, qu'on peut être très pauvre et avoir des sentimens nobles. Au reste, j'ai à vous révéler un secret terrible; je n'aurais assurément aucune peine à le dire à toute autre femme; mais je ne sais pourquoi je frémis en pensant à vous l'apprendre. Il peut détruire, en un instant, l'amour que vous avez pour moi; aucune protestation ne me satisferait de votre part. Je veux lire dans vos yeux l'effet que produira cet aveu. Un de ces jours, à la tombée de la nuit, je vous verrai dans le jardin situé derrière le palais. Ce jour-là, Fabio et votre père seront absens : lorsque j'aurai acquis la certitude que, malgré leur mépris pour un pauvre jeune homme mal vêtu, ils ne pourront nous enlever trois quarts d'heure ou une heure d'entretien, un homme paraîtra sous les fenêtres de votre palais, qui fera voir aux enfans du pays un renard apprivoisé. Plus tard, lorsque l'*Ave Maria* sonnera, vous entendrez tirer un coup d'arquebuse dans le lointain; à ce moment approchez-vous du mur de votre jardin, et, si vous n'êtes pas seule, chantez. S'il y a du silence, votre esclave paraîtra tout tremblant à vos pieds, et vous racontera des choses qui peut-être vous feront horreur. En attendant ce jour décisif, et terrible pour moi, je ne me hasarderai plus à vous présenter de bouquet à minuit; mais vers les deux heures de nuit je passerai en chantant, et peut-être, placée au grand balcon de pierre, vous laisserez tomber une fleur cueillie par vous dans votre jardin. Ce sont peut-être les dernières marques d'affection que vous donnerez au malheureux Jules. »

Trois jours après, le père et le frère d'Hélène étaient allés à cheval à la terre qu'ils possédaient sur le bord de la mer; ils devaient en partir un peu avant le coucher du soleil, de façon à être de retour chez eux vers les deux heures de nuit. Mais, au moment de se mettre en route, non-seulement leurs deux chevaux, mais tous ceux qui étaient dans la ferme, avaient disparu. Fort étonnés de ce vol audacieux, ils cherchèrent leurs chevaux qu'on ne retrouva que le lendemain dans la forêt de haute futaie qui borde la mer. Les deux

Campireali, père et fils, furent obligés de regagner Albano dans une voiture champêtre tirée par des bœufs.

Ce soir-là, lorsque Jules fut aux genoux d'Hélène, il était presque tout-à-fait nuit, et la pauvre fille fut bien heureuse de cette obscurité; elle paraissait pour la première fois devant cet homme qu'elle aimait tendrement, qui le savait fort bien, mais enfin auquel elle n'avait jamais parlé.

Une remarque qu'elle fit lui rendit un peu de courage; Jules était plus pâle et plus tremblant qu'elle. Elle le voyait à ses genoux : « En vérité, je suis hors d'état de parler, lui disait-il. » Il y eut quelques instans apparemment fort heureux; ils se regardaient, mais sans pouvoir articuler un mot, immobiles comme un groupe de marbre assez expressif. Jules était à genoux, tenant une main d'Hélène; celle-ci, la tête penchée, le considérait avec attention.

Jules savait bien que, suivant les conseils de ses amis, les jeunes débauchés de Rome, il aurait dû tenter quelque chose; mais il eut horreur de cette idée. Il fut réveillé de cet état d'extase et peut-être du plus vif bonheur que puisse donner l'amour par cette idée : le temps s'envole rapidement; les Campireali s'approchent de leur palais. Il comprit qu'avec une ame scrupuleuse comme la sienne il ne pouvait trouver de bonheur durable, tant qu'il n'aurait pas fait à sa maîtresse cet aveu terrible qui eût semblé une si lourde sottise à ses amis de Rome.

— Je vous ai parlé d'un aveu que peut-être je ne devrais pas vous faire, dit-il enfin à Hélène. Jules devint fort pâle; il ajouta avec peine et comme si la respiration lui manquait : — Peut-être je vais voir disparaître ces sentimens dont l'espérance fait ma vie. Vous me croyez pauvre; ce n'est pas tout, *je suis brigand et fils de brigand.*

A ces mots, Hélène, fille d'un homme riche et qui avait toutes les peurs de sa caste, sentit qu'elle allait se trouver mal; elle craignit de tomber. Quel chagrin ne sera-ce pas pour ce pauvre Jules? pensait-elle; il se croira méprisé. Il était à ses genoux. Pour ne pas tomber, elle s'appuya sur lui, et, peu après, tomba dans ses bras comme sans connaissance. Comme on voit, au XVIe siècle, on aimait l'exactitude dans les histoires d'amour. C'est que l'esprit ne jugeait pas ces histoires-là, l'imagination les sentait, et la passion du lecteur s'identifiait avec celle des héros. Les deux manuscrits que nous suivons, et surtout celui qui présente quelques tournures de phrases particulières au dialecte florentin, donnent dans le plus grand détail l'histoire de tous les rendez-vous qui suivirent celui-ci. Le péril ôtait

les remords à la jeune fille. Souvent les périls furent extrêmes; mais ils ne firent qu'enflammer ces deux cœurs pour qui toutes les sensations provenant de leur amour étaient du bonheur. Plusieurs fois Fabio et son père furent sur le point de les surprendre. Ils étaient furieux, se croyant bravés : le bruit public leur apprenait que Jules était l'amant d'Hélène, et cependant ils ne pouvaient rien voir. Fabio, jeune homme impétueux et fier de sa naissance, proposait à son père de faire tuer Jules.

— Tant qu'il sera dans ce monde, lui disait-il, les jours de ma sœur courent les plus grands dangers. Qui nous dit qu'au premier momut notre honneur ne nous obligera pas à tremper les mains dans le sang de cette obstinée? Elle est arrivée à ce point d'audace, qu'elle ne nie plus son amour; vous l'avez vue ne répondre à vos reproches que par un silence morne; eh bien! ce silence est l'arrêt de mort de Jules Branciforte.

—Songez quel a été son père, répondait le seigneur de Campireali. Assurément il ne nous est pas difficile d'aller passer six mois à Rome, et, pendant ce temps, ce Branciforte disparaîtra. Mais qui nous dit que son père qui, au milieu de tous ses crimes, fut brave et généreux, généreux au point d'enrichir plusieurs de ses soldats et de rester pauvre lui-même, qui nous dit que son père n'a pas encore des amis, soit dans la compagnie du duc de Monte-Mariano, soit dans la compagnie Colonna, qui occupe souvent les bois de la Faggiola, à une demi-lieue de chez nous? En ce cas, nous sommes tous massacrés sans rémission, vous, moi et peut-être aussi votre malheureuse mère.

Ces entretiens du père et du fils, souvent renouvelés, n'étaient cachés qu'en partie à Victoire Carafa, mère d'Hélène, et la mettaient au désespoir. Le résultat des discussions entre Fabio et son père fut qu'il était inconvenant pour leur honneur de souffrir paisiblement la continuation des bruits qui régnaient dans Albano. Puisqu'il n'était pas prudent de faire disparaître ce jeune Branciforte qui, tous les jours, paraissait plus insolent, et de plus, maintenant revêtu d'habits magnifiques, poussait la suffisance jusqu'à adresser la parole dans les lieux publics, soit à Fabio, soit au seigneur de Campireali lui-même, il y avait lieu de prendre l'un des deux partis suivans, ou peut-être même tous les deux : il fallait que la famille entière revînt habiter Rome; il fallait ramener Hélène au couvent de la Visitation de Castro, où elle resterait jusqu'à ce qu'on lui eût trouvé un parti convenable.

Jamais Hélène n'avait avoué son amour à sa mère : la fille et la mère s'aimaient tendrement, elles passaient leur vie ensemble, et pourtant jamais un seul mot sur ce sujet, qui les intéressait presque également toutes les deux, n'avait été prononcé. Pour la première fois le sujet presque unique de leurs pensées se trahit par des paroles, lorsque la mère fit entendre à sa fille qu'il était question de transporter à Rome l'établissement de la famille, et peut-être même de la renvoyer passer quelques années au couvent de Castro.

Cette conversation était imprudente de la part de Victoire Carafa, et ne peut être excusée que par la tendresse folle qu'elle avait pour sa fille. Hélène, éperdue d'amour, voulut prouver à son amant qu'elle n'avait pas honte de sa pauvreté et que sa confiance en son honneur était sans bornes. « Qui le croirait! s'écrie l'auteur florentin, après tant de rendez-vous hardis et voisins d'une mort horrible, donnés dans le jardin et même une fois ou deux dans sa propre chambre, Hélène était pure! Forte de sa vertu, elle proposa à son amant de sortir du palais, vers minuit, par le jardin, et d'aller passer le reste de la nuit dans sa petite maison construite sur les ruines d'Albe, à plus d'un quart de lieue de là. Ils se déguisèrent en moines de saint François. Hélène était d'une taille élancée, et ainsi vêtue semblait un jeune frère novice de dix-huit ou vingt ans. Ce qui est incroyable, et marque bien le doigt de Dieu, c'est que dans l'étroit chemin taillé dans le roc, et qui passe encore contre le mur du couvent des Capucins, Jules et sa maîtresse, déguisés en moines, rencontrèrent le seigneur de Campireali et son fils Fabio, qui, suivis de quatre domestiques bien armés et précédés d'un page portant une torche allumée, revenaient de Castel Gandolfo, bourg situé sur les bords du lac assez près de là. Pour laisser passer les deux amans, les Campireali et leurs domestiques se placèrent à droite et à gauche de ce chemin taillé dans le roc et qui peut avoir huit pieds de large. Combien n'eût-il pas été plus heureux pour Hélène d'être reconnue en ce moment! Elle eût été tuée d'un coup de pistolet par son père ou son frère, et son supplice n'eût duré qu'un instant; mais le ciel en avait ordonné autrement (*superis aliter visum*).

« On ajoute encore une circonstance sur cette singulière rencontre, et que la signora de Campireali, parvenue à une extrême vieillesse et presque centenaire, racontait encore quelquefois à Rome devant des personnages graves qui, bien vieux eux-mêmes, me l'ont redite lorsque mon insatiable curiosité les interrogeait sur ce sujet-là et sur bien d'autres.

« Fabio de Campireali, qui était un jeune homme fier de son courage et plein de hauteur, remarquant que le moine le plus âgé ne saluait ni son père, ni lui, en passant si près d'eux, s'écria : — Voilà un fripon de moine bien fier! Dieu sait ce qu'il va faire hors du couvent, lui et son compagnon, à cette heure indue! Je ne sais ce qui me tient de lever leurs capuchons; nous verrons leur mine. — A ces mots, Jules saisit sa dague sous sa robe de moine et se plaça entre Fabio et Hélène. En ce moment il n'était pas à plus d'un pied de distance de Fabio; mais le ciel en ordonna autrement, et calma par un miracle la fureur de ces deux jeunes gens qui bientôt devaient se voir de si près. »

Dans le procès que par la suite on intenta à Hélène de Campireali, on voulut présenter cette promenade nocturne comme une preuve de corruption. C'était le délire d'un jeune cœur enflammé d'un fol amour, mais ce cœur était pur.

III.

Il faut savoir que les Orsini, éternels rivaux des Colonna, et tout puissans alors dans les villages les plus voisins de Rome, avaient fait condamner à mort, depuis peu, par les tribunaux du gouvernement, un riche cultivateur nommé Balthazar Bandini, né à la Petrella. Il serait trop long de rapporter ici les diverses actions que l'on reprochait à Bandini : la plupart seraient des crimes aujourd'hui, mais ne pouvaient pas être considérées d'une façon aussi sévère en 1559. Bandini était en prison dans un château appartenant aux Orsini, et situé dans la montagne du côté de Valmontone, à six lieues d'Albano. Le Barigel de Rome, suivi de cent cinquante de ses sbires, passa une nuit sur la grande route; il venait chercher Bandini pour le conduire à Rome dans les prisons de Tordinona; Bandini avait appelé à Rome de la sentence qui le condamnait à mort. Mais, comme nous l'avons dit, il était natif de la Petrella, forteresse appartenant aux Colonna; la femme de Bandini vint dire publiquement à Fabrice Colonna, qui se trouvait à la Petrella : — Laisserez-vous mourir un de vos fidèles serviteurs? — Colonna répondit : — A Dieu ne plaise que je m'écarte jamais du respect que je dois aux décisions des tribunaux du pape mon seigneur! — Aussitôt ses soldats reçurent des ordres, et il fit donner avis de se tenir prêts à tous ses partisans. Le rendez-vous était indiqué dans les environs de Valmontone, petite ville bâtie au

sommet d'un rocher peu élevé, mais qui a pour rempart un précipice continu et presque vertical de soixante à quatre-vingts pieds de haut. C'est dans cette ville appartenant au pape que les partisans des Orsini et les sbires du gouvernement avaient réussi à transporter Bandini. Parmi les partisans les plus zélés du pouvoir, on comptait le seigneur de Campireali et Fabio, son fils, d'ailleurs un peu parens des Orsini. De tout temps, au contraire, Jules Branciforte et son père avaient été attachés aux Colonna.

Dans les circonstances où il ne convenait pas aux Colonna d'agir ouvertement, ils avaient recours à une précaution fort simple : la plupart des riches paysans romains, alors comme aujourd'hui, faisaient partie de quelque compagnie de pénitens. Les pénitens ne paraissent jamais en public que la tête couverte d'un morceau de toile qui cache leur figure et se trouve percé de deux trous vis-à-vis les yeux. Quand les Colonna ne voulaient pas avouer une entreprise, ils invitaient leurs partisans à prendre leur habit de pénitent pour venir les joindre.

Après de longs préparatifs, la translation de Bandini, qui depuis quinze jours faisait la nouvelle du pays, fut indiquée pour un dimanche. Ce jour-là, à deux heures du matin, le gouverneur de Valmontone fit sonner le tocsin dans tous les villages de la forêt de la Faggiola. On vit des paysans sortir en assez grand nombre de chaque village. (Les mœurs des républiques du moyen-âge, du temps desquelles on se battait pour obtenir une certaine chose que l'on désirait, avaient conservé beaucoup de bravoure dans le cœur des paysans : de nos jours, personne ne bougerait.)

Ce jour-là on put remarquer une chose assez singulière : à mesure que la petite troupe de paysans armés sortie de chaque village s'enfonçait dans la forêt, elle diminuait de moitié ; les partisans des Colonna se dirigeaient vers le lieu du rendez-vous désigné par Fabrice. Leurs chefs paraissaient persuadés qu'on ne se battrait pas ce jour-là : ils avaient eu ordre le matin de répandre ce bruit. Fabrice parcourait la forêt avec l'élite de ses partisans, qu'il avait montés sur les jeunes chevaux à demi sauvages de son haras. Il passait une sorte de revue des divers détachemens de paysans ; mais il ne leur parlait point, toute parole pouvant compromettre. Fabrice était un grand homme maigre, d'une agilité et d'une force incroyables : quoiqu'à peine âgé de quarante-cinq ans, ses cheveux et sa moustache étaient d'une blancheur éclatante, ce qui le contrariait fort ; à ce signe on pouvait le reconnaître en des lieux où il eût mieux aimé

passer incognito. A mesure que les paysans le voyaient, ils criaient : *Vive Colonna !* et mettaient leurs capuchons de toile. Le prince lui-même avait son capuchon sur la poitrine, de façon à pouvoir le passer dès qu'on apercevrait l'ennemi.

Celui-ci ne se fit point attendre : le soleil se levait à peine lorsqu'un millier d'hommes à peu près, appartenant au parti des Orsini, et venant du côté de Valmontone, pénétrèrent dans la forêt et vinrent passer à trois cents pas environ des partisans de Fabrice Colonna, que celui-ci avait fait mettre ventre à terre. Quelques minutes après que les derniers des Orsini formant cette avant-garde eurent défilé, le prince mit ses hommes en mouvement : il avait résolu d'attaquer l'escorte de Bandini un quart d'heure après qu'elle serait entrée dans le bois. En cet endroit, la forêt est semée de petites roches hautes de quinze ou vingt pieds; ce sont des coulées de lave plus ou moins antiques, sur lesquelles les châtaigniers viennent admirablement et interceptent presque entièrement le jour. Comme ces coulées, plus ou moins attaquées par le temps, rendent le sol fort inégal, pour épargner à la grande route une foule de petites montées et descentes inutiles, on a creusé dans la lave, et fort souvent la route est à trois ou quatre pieds en contre-bas de la forêt.

Vers le lieu de l'attaque projetée par Fabrice se trouvait une clairière couverte d'herbes et traversée à l'une de ses extrémités par la grande route. Ensuite la route rentrait dans la forêt, qui, en cet endroit, remplie de ronces et d'arbustes entre les troncs des arbres, était tout-à-fait impénétrable. C'est à cent pas dans la forêt et sur les deux bords de la route que Fabrice plaçait ses fantassins. A un signe du prince, chaque paysan arrangea son capuchon, et prit poste avec son arquebuse derrière un châtaignier; les soldats du prince se placèrent derrière les arbres les plus voisins de la route. Les paysans avaient l'ordre précis de ne tirer qu'après les soldats, et ceux-ci ne devaient faire feu que lorsque l'ennemi serait à vingt pas. Fabrice fit couper à la hâte une vingtaine d'arbres, qui, précipités avec leurs branches sur la route, assez étroite en ce lieu-là et en contre-bas de trois pieds, l'interceptaient entièrement. Le capitaine Ranuce, avec cinq cents hommes, suivit l'avant-garde; il avait l'ordre de ne l'attaquer que lorsqu'il entendrait les premiers coups d'arquebuse qui seraient tirés de l'abatis qui interceptait la route. Lorsque Fabrice Colonna vit ses soldats et ses partisans bien placés chacun derrière son arbre et pleins de résolution, il partit au galop avec tous ceux des siens qui étaient montés, et parmi lesquels on remarquait

Jules Branciforte. Le prince prit un sentier à droite de la grande route et qui le conduisait à l'extrémité de la clairière la plus éloignée de la route.

Le prince s'était à peine éloigné depuis quelques minutes, lorsqu'on vit venir de loin, par la route de Valmontone, une troupe nombreuse d'hommes à cheval; c'étaient les sbires et le Barigel, escortant Bandini, et tous les cavaliers des Orsini. Au milieu d'eux se trouvait Balthazar Bandini, entouré de quatre bourreaux vêtus de rouge; ils avaient l'ordre d'exécuter la sentence des premiers juges, et de mettre Bandini à mort, s'ils voyaient les partisans des Colonna sur le point de le délivrer.

La cavalerie de Colonna arrivait à peine à l'extrémité de la clairière ou prairie la plus éloignée de la route, lorsqu'il entendit les premiers coups d'arquebuse de l'embuscade par lui placée sur la grande route en avant de l'abatis. Aussitôt il mit sa cavalerie au galop et dirigea sa charge sur les quatre bourreaux vêtus de rouge qui entouraient Bandini.

Nous ne suivrons point le récit de cette petite affaire qui ne dura pas trois quarts d'heure; les partisans des Orsini surpris s'enfuirent dans tous les sens; mais, à l'avant-garde, le brave capitaine Ranuce fut tué, événement qui eut une influence funeste sur la destinée de Branciforte. A peine celui-ci avait donné quelques coups de sabre, toujours en se rapprochant des hommes vêtus de rouge, qu'il se trouva vis-à-vis de Fabio Campireali.

Monté sur un cheval bouillant d'ardeur, et revêtu d'un *giacco* doré (cotte de mailles), Fabio s'écriait :

— Quels sont ces misérables masqués? Coupons leurs masques d'un coup de sabre; voyez la façon dont je m'y prends!

Presque au même instant, Jules Branciforte reçut de lui un coup de sabre horizontal sur le front. Ce coup avait été lancé avec tant d'adresse, que la toile qui lui couvrait le visage tomba en même temps qu'il se sentit les yeux aveuglés par le sang qui coulait de cette blessure, d'ailleurs fort peu grave. Jules éloigna son cheval pour avoir le temps de respirer et de s'essuyer le visage. Il voulait, à tout prix, ne point se battre avec le frère d'Hélène, et son cheval était déjà à quatre pas de Fabio, lorsqu'il reçut sur la poitrine un furieux coup de sabre qui ne pénétra point, grace à son giacco, mais lui ôta la respiration pour un moment. Presque au même instant, il s'entendit crier aux oreilles :

— *Ti conosco, porco;* canaille, je te connais! C'est comme cela que tu gagnes de l'argent pour remplacer tes haillons.

Jules, vivement piqué, oublia sa première résolution et revint sur Fabio :

— *Ed in mal ponto tu venisti* (1)! s'écria-t-il.

A la suite de quelques coups de sabre précipités, le vêtement qui couvrait leur cotte de mailles tombait de toutes parts. La cotte de mailles de Fabio était dorée et magnifique, celle de Jules des plus communes.

— Dans quel égout as-tu ramassé ton *giacco?* lui cria Fabio.

Au même moment, Jules trouva l'occasion qu'il cherchait depuis une demi-minute : la superbe cotte de mailles de Fabio ne serrait pas assez le cou, et Jules lui porta au cou, un peu découvert, un coup de pointe qui réussit. L'épée de Jules entra d'un demi-pied dans la gorge de Fabio et en fit jaillir un énorme jet de sang.

— Insolent! s'écria Jules; — et il galopa vers les hommes habillés de rouge dont deux étaient encore à cheval à cent pas de lui. Comme il approchait d'eux, le troisième tomba; mais, au moment où Jules arrivait tout près du quatrième bourreau, celui-ci, se voyant environné de plus de dix cavaliers, déchargea un pistolet à bout portant sur le malheureux Balthazar Bandini, qui tomba.

— Mes chers seigneurs, nous n'avons plus que faire ici, s'écria Branciforte, sabrons ces coquins de sbires qui s'enfuient de toutes parts. — Tout le monde le suivit.

Lorsque, une demi-heure après, Jules revint auprès de Fabrice Colonna, ce seigneur lui adressa la parole pour la première fois de sa vie. Jules le trouva ivre de colère; il croyait le voir transporté de joie, à cause de la victoire qui était complète et due tout entière à ses bonnes dispositions; car les Orsini avaient près de trois mille hommes, et Fabrice à cette affaire n'en avait pas réuni plus de quinze cents.

— Nous avons perdu votre brave ami Ranuce, s'écria le prince en parlant à Jules, je viens moi-même de toucher son corps; il est déjà froid. Le pauvre Balthazar Bandini est mortellement blessé. Ainsi, au fond, nous n'avons pas réussi. Mais l'ombre du brave capitaine Ranuce paraîtra bien accompagnée devant Pluton. J'ai donné l'ordre que l'on pende aux branches des arbres tous ces coquins de prisonniers. N'y manquez pas, messieurs, s'écria-t-il en haussant la voix. —

(1) Malheur à toi! tu arrives dans un moment fatal!

Et il repartit au galop pour l'endroit où avait eu lieu le combat d'avant-garde. Jules commandait à peu près en second la compagnie de Ranuce; il suivit le prince qui, arrivé près du cadavre de ce brave soldat qui gisait entouré de plus de cinquante cadavres ennemis, descendit une seconde fois de cheval pour prendre la main de Ranuce. Jules l'imita, il pleurait.

— Tu es bien jeune, dit le prince à Jules, mais je te vois couvert de sang, et ton père fut un brave homme, qui avait reçu plus de vingt blessures au service des Colonna. Prends le commandement de ce qui reste de la compagnie de Ranuce et conduis son cadavre à notre église de la Petrella; songe que tu seras peut-être attaqué sur la route.

Jules ne fut point attaqué, mais il tua d'un coup d'épée un de ses soldats qui lui disait qu'il était trop jeune pour commander. Cette imprudence réussit, parce que Jules était encore tout couvert du sang de Fabio. Tout le long de la route, il trouvait les arbres chargés d'hommes que l'on pendait. Ce spectacle hideux, joint à la mort de Ranuce et surtout à celle de Fabio, le rendait presque fou. Son seul espoir était que l'on ne saurait pas le nom du vainqueur de Fabio.

Nous sautons les détails militaires. Trois jours après celui du combat, il put revenir passer quelques heures à Albano; il racontait à ses connaissances qu'une fièvre violente l'avait retenu dans Rome où il avait été obligé de garder le lit toute la semaine.

Mais on le traitait partout avec un respect marqué; les gens les plus considérables de la ville le saluaient les premiers; quelques imprudens allèrent même jusqu'à l'appeler *seigneur capitaine*. Il avait passé plusieurs fois devant le palais Campireali, qu'il trouva entièrement fermé, et, comme le nouveau capitaine était fort timide lorsqu'il s'agissait de faire certaines questions, ce ne fut qu'au milieu de la journée qu'il put prendre sur lui de dire à Scotti, vieillard qui l'avait toujours traité avec bonté :

— Mais où sont donc les Campireali? je vois leur palais fermé.

— Mon ami, répondit Scotti avec une tristesse subite, c'est là un nom que vous ne devez jamais prononcer. Vos amis sont bien convaincus que c'est lui qui vous a cherché, et ils le diront partout; mais enfin il était le principal obstacle à votre mariage, mais enfin sa mort laisse une sœur immensément riche, et qui vous aime. On peut même ajouter, et l'indiscrétion devient vertu en ce moment, on peut même ajouter qu'elle vous aime au point d'aller vous rendre visite la nuit dans votre petite maison d'Albe. Ainsi l'on peut dire,

dans votre intérêt, que vous étiez mari et femme avant le fatal combat des *Ciampi* (c'est le nom qu'on donnait dans le pays au combat que nous avons décrit). — Le vieillard s'interrompit parce qu'il s'aperçut que Jules fondait en larmes.

— Montons à l'auberge, dit Jules. — Scotti le suivit; on leur donna une chambre où ils s'enfermèrent à clé, et Jules demanda au vieillard la permission de lui raconter tout ce qui s'était passé depuis huit jours. Ce long récit terminé :

— Je vois bien à vos larmes, dit le vieillard, que rien n'a été prémédité dans votre conduite; mais la mort de Fabio n'en est pas moins un évènement bien cruel pour vous. Il faut absolument qu'Hélène déclare à sa mère que vous êtes son époux depuis long-temps.

Jules ne répondit pas, ce que le vieillard attribua à une louable discrétion. Absorbé dans une profonde rêverie, Jules se demandait si Hélène, irritée par la mort d'un frère, rendrait justice à sa délicatesse; il se repentit de ce qui s'était passé autrefois. Ensuite, à sa demande, le vieillard lui parla franchement de tout ce qui avait eu lieu dans Albano le jour du combat. Fabio ayant été tué sur les six heures et demie du matin, à plus de six lieues d'Albano, chose incroyable! dès neuf heures on avait commencé à parler de cette mort. Vers midi on avait vu le vieux Campireali, fondant en larmes et soutenu par ses domestiques, se rendre au couvent des Capucins. Peu après, trois de ces bons pères, montés sur les meilleurs chevaux de Campireali, et suivis de beaucoup de domestiques, avaient pris la route du village des *Ciampi*, près duquel le combat avait eu lieu. Le vieux Campireali voulait absolument les suivre; mais on l'en avait dissuadé, par la raison que Fabrice Colonna était furieux (on ne savait trop pourquoi), et pourrait bien lui faire un mauvais parti s'il était fait prisonnier.

Le soir, vers minuit, la forêt de la Faggiola avait semblé en feu : c'étaient tous les moines et tous les pauvres d'Albano qui, portant chacun un gros cierge allumé, allaient à la rencontre du corps du jeune Fabio.

— Je ne vous cacherai point, continua le vieillard en baissant la voix comme s'il eût craint d'être entendu, que la route qui conduit à Valmontone et aux *Ciampi*.....

— Eh bien? dit Jules.

— Eh bien! cette route passe devant votre maison, et l'on dit que lorsque le cadavre de Fabio est arrivé à ce point, le sang a jailli d'une plaie horrible qu'il avait au cou.

— Quelle horreur! s'écria Jules en se levant.

— Calmez-vous, mon ami, dit le vieillard, vous voyez bien qu'il faut que vous sachiez tout. Et maintenant je puis vous dire que votre présence ici, aujourd'hui, a semblé un peu prématurée. Si vous me faisiez l'honneur de me consulter, j'ajouterais, capitaine, qu'il n'est pas convenable que d'ici à un mois vous paraissiez dans Albano. Je n'ai pas besoin de vous avertir qu'il ne serait pas prudent de vous montrer à Rome. On ne sait point encore quel parti le saint-père va prendre envers les Colonna; on pense qu'il ajoutera foi à la déclaration de Fabrice qui prétend n'avoir appris le combat des Ciampi que par la voix publique; mais le gouverneur de Rome, qui est tout Orsini, enrage et serait enchanté de faire pendre quelqu'un des braves soldats de Fabrice, ce dont celui-ci ne pourrait se plaindre raisonnablement, puisqu'il jure n'avoir point assisté au combat. J'irai plus loin, et, quoique vous ne me le demandiez pas, je prendrai la liberté de vous donner un avis militaire : vous êtes aimé dans Albano, autrement vous n'y seriez pas en sûreté. Songez que vous vous promenez par la ville depuis plusieurs heures, que l'un des partisans des Orsini peut se croire bravé, ou tout au moins songer à la facilité de gagner une belle récompense. Le vieux Campireali a répété mille fois qu'il donnera sa plus belle terre à qui vous aura tué. Vous auriez dû faire descendre dans Albano quelques-uns des soldats que vous avez dans votre maison.

— Je n'ai point de soldats dans ma maison.

— En ce cas, vous êtes fou, capitaine. Cette auberge a un jardin, nous allons sortir par le jardin, et nous échapper à travers les vignes. Je vous accompagnerai; je suis vieux et sans armes; mais, si nous rencontrons des mal intentionnés, je leur parlerai, et je pourrai du moins vous faire gagner du temps.

Jules eut l'ame navrée. Oserons-nous dire quelle était sa folie? Dès qu'il avait appris que le palais Campireali était fermé et tous ses habitans partis pour Rome, il avait formé le projet d'aller revoir ce jardin où si souvent il avait eu des entrevues avec Hélène. Il espérait même revoir sa chambre, où il avait été reçu quand sa mère était absente. Il avait besoin de se rassurer contre sa colère, par la vue des lieux où il l'avait vue si tendre pour lui.

Branciforte et le généreux vieillard ne firent aucune mauvaise rencontre en suivant les petits sentiers qui traversent les vignes et montent vers le lac.

Jules se fit raconter de nouveau les détails des obsèques du jeune

Fabio. Le corps de ce brave jeune homme, escorté par beaucoup de prêtres, avait été conduit à Rome, et enseveli dans la chapelle de sa famille, au couvent de Saint-Onuphre, au sommet du Janicule. On avait remarqué, comme une circonstance fort singulière, que, la veille de la cérémonie, Hélène avait été reconduite par son père au couvent de la Visitation, à Castro; ce qui avait confirmé le bruit public qui voulait qu'elle fût mariée secrètement avec le soldat d'aventure qui avait eu le malheur de tuer son frère.

Quand il fut près de sa maison, Jules trouva le caporal de sa compagnie et quatre de ses soldats; ils lui dirent que jamais leur ancien capitaine ne sortait de la forêt sans avoir auprès de lui quelques-uns de ses hommes. Le prince avait dit plusieurs fois que, lorsqu'on voulait se faire tuer par imprudence, il fallait auparavant donner sa démission, afin de ne pas lui jeter sur les bras une mort à venger.

Jules Branciforte comprit la justesse de ces idées, auxquelles jusqu'ici il avait été parfaitement étranger. Il avait cru, ainsi que les peuples enfans, que la guerre ne consiste qu'à se battre avec courage. Il obéit sur-le-champ aux intentions du prince; il ne se donna que le temps d'embrasser le sage vieillard qui avait eu la générosité de l'accompagner jusqu'à sa maison.

Mais peu de jours après, Jules, à demi fou de mélancolie, revint voir le palais Campireali. A la nuit tombante, lui et trois de ses soldats, déguisés en marchands napolitains, pénétrèrent dans Albano. Il se présenta seul dans la maison de Scotti; il apprit qu'Hélène était toujours reléguée au couvent de Castro. Son père, qui la croyait mariée à celui qu'il appelait l'assassin de son fils, avait juré de ne jamais la revoir. Il ne l'avait pas vue même en la ramenant au couvent. La tendresse de sa mère semblait, au contraire, redoubler, et souvent elle quittait Rome, pour aller passer un jour ou deux avec sa fille.

IV.

Si je ne me justifie pas auprès d'Hélène, se dit Jules en regagnant, pendant la nuit, le quartier que sa compagnie occupait dans la forêt, elle finira par me croire un assassin. Dieu sait les histoires qu'on lui aura faites sur ce fatal combat!

Il alla prendre les ordres du prince dans son château-fort de la Petrella, et lui demanda la permission d'aller à Castro. Fabrice Colonna fronça le sourcil :

— L'affaire du petit combat n'est point encore arrangée avec sa sainteté. Vous devez savoir que j'ai déclaré la vérité, c'est-à-dire que j'étais resté parfaitement étranger à cette rencontre, dont je n'avais même su la nouvelle que le lendemain, ici, dans mon château de la Petrella. J'ai tout lieu de croire que sa sainteté finira par ajouter foi à ce récit sincère. Mais les Orsini sont puissans, mais tout le monde dit que vous vous êtes distingué dans cette échauffourée. Les Orsini vont jusqu'à prétendre que plusieurs prisonniers ont été pendus aux branches des arbres. Vous savez combien ce récit est faux; mais on peut prévoir des représailles.

Le profond étonnement qui éclatait dans les regards naïfs du jeune capitaine amusait le prince; toutefois il jugea, à la vue de tant d'innocence, qu'il était utile de parler plus clairement.

— Je vois en vous, continua-t-il, cette bravoure complète qui a fait connaître dans toute l'Italie le nom de Branciforte. J'espère que vous aurez pour ma maison cette fidélité qui me rendait votre père si cher, et que j'ai voulu récompenser en vous. Voici le mot d'ordre de ma compagnie : Ne dire jamais la vérité sur rien de ce qui a rapport à moi ou à mes soldats. Si, dans le moment où vous êtes obligé de parler, vous ne voyez l'utilité d'aucun mensonge, dites faux à tout hasard, et gardez-vous comme de péché mortel de dire la moindre vérité. Vous comprenez que, réunie à d'autres renseignemens, elle peut mettre sur la voie de mes projets. Je sais, du reste, que vous avez une amourette dans le couvent de la Visitation, à Castro; vous pouvez aller perdre quinze jours dans cette petite ville, où les Orsini ne manquent pas d'avoir des amis et même des agens. Passez chez mon majordome, qui vous remettra 200 sequins. L'amitié que j'avais pour votre père, ajouta le prince en riant, me donne l'envie de vous donner quelques directions sur la façon de mener à bien cette entreprise amoureuse et militaire. Vous et trois de vos soldats serez déguisés en marchands; vous ne manquerez pas de vous fâcher contre un de vos compagnons, qui fera profession d'être toujours ivre, et qui se fera beaucoup d'amis en payant du vin à tous les désœuvrés de Castro... Du reste, ajouta le prince en changeant de ton, si vous êtes pris par les Orsini et mis à mort, n'avouez jamais votre nom véritable, et encore moins que vous m'appartenez. Je n'ai pas besoin de vous recommander de faire le tour de toutes les petites villes, et d'y entrer toujours par la porte opposée au côté d'où vous venez.

Jules fut attendri par ces conseils paternels, venant d'un homme ordinairement si grave. D'abord le prince sourit des larmes qu'il

voyait rouler dans les yeux du jeune homme; puis sa voix à lui-même s'altéra. Il tira une des nombreuses bagues qu'il portait aux doigts; en la recevant, Jules baisa cette main célèbre par tant de hauts faits.

— Jamais mon père ne m'en eût tant dit! s'écria le jeune homme enthousiasmé.

Le surlendemain, un peu avant le point du jour, il entrait dans les murs de la petite ville de Castro; cinq soldats le suivaient, déguisés ainsi que lui : deux firent bande à part, et semblaient ne connaître ni lui ni les trois autres. Avant même d'entrer dans la ville, Jules aperçut le couvent de la Visitation, vaste bâtiment entouré de noires murailles, et assez semblable à une forteresse. Il courut à l'église; elle était splendide. Les religieuses, toutes nobles et la plupart appartenant à des familles riches, luttaient d'amour-propre, entre elles, à qui enrichirait cette église, seule partie du couvent qui fût exposée aux regards du public. Il était passé en usage que celle de ces dames que le pape nommait abbesse, sur une liste de trois noms présentée par le cardinal protecteur de l'ordre de la Visitation, fît une offrande considérable, destinée à éterniser son nom. Celle dont l'offrande était inférieure au cadeau de l'abbesse qui l'avait précédée était méprisée, ainsi que sa famille.

Jules s'avança en tremblant dans cet édifice magnifique, resplendissant de marbres et de dorures. A la vérité, il ne songeait guère aux marbres et aux dorures; il lui semblait être sous les yeux d'Hélène. Le grand autel, lui dit-on, avait coûté plus de 800,000 francs; mais ses regards, dédaignant les richesses du grand autel, se dirigeaient sur une grille dorée, haute de près de quarante pieds, et divisée en trois parties par deux pilastres en marbre. Cette grille, à laquelle sa masse énorme donnait quelque chose de terrible, s'élevait derrière le grand autel, et séparait le chœur des religieuses de l'église ouverte à tous les fidèles.

Jules se disait que derrière cette grille dorée se trouvaient, durant les offices, les religieuses et les pensionnaires. Dans cette église intérieure pouvait se rendre à toute heure du jour une religieuse ou une pensionnaire qui avait besoin de prier; c'est sur cette circonstance connue de tout le monde qu'étaient fondées les espérances du pauvre amant.

Il est vrai qu'un immense voile noir garnissait le côté intérieur de la grille; mais ce voile, pensa Jules, ne doit guère intercepter la vue des pensionnaires regardant dans l'église du public, puisque moi, qui ne puis en approcher qu'à une certaine distance, j'aperçois fort

bien, à travers le voile, les fenêtres qui éclairent le chœur, et que je puis distinguer jusqu'aux moindres détails de leur architecture. Chaque barreau de cette grille magnifiquement dorée portait une forte pointe dirigée contre les assistans.

Jules choisit une place très apparente, vis-à-vis la partie gauche de la grille, dans le lieu le mieux éclairé; là il passait sa vie à entendre des messes. Comme il ne se voyait entouré que de paysans, il espérait être remarqué, même à travers le voile noir qui garnissait l'intérieur de la grille. Pour la première fois de sa vie, ce jeune homme simple cherchait l'effet; sa mise était recherchée; il faisait de nombreuses aumônes en entrant dans l'église et en sortant. Ses gens et lui entouraient de prévenances tous les ouvriers et petits fournisseurs qui avaient quelques relations avec le couvent. Ce ne fut toutefois que le troisième jour qu'enfin il eut l'espoir de faire parvenir une lettre à Hélène. Par ses ordres, l'on suivait exactement les deux sœurs converses chargées d'acheter une partie des approvisionnemens du couvent; l'une d'elles avait des relations avec un petit marchand. Un des soldats de Jules, qui avait été moine, gagna l'amitié du marchand, et lui promit un sequin pour chaque lettre qui serait remise à la pensionnaire Hélène de Campireali.

— Quoi! dit le marchand à la première ouverture qu'on lui fit sur cette affaire, une lettre *à la femme du brigand!* — Ce nom était déjà établi dans Castro, et il n'y avait pas quinze jours qu'Hélène y était arrivée : tant ce qui donne prise à l'imagination court rapidement chez ce peuple passionné pour tous les détails exacts.

Le petit marchand ajouta :

— Au moins, celle-ci est mariée! Mais combien de nos dames n'ont pas cette excuse, et reçoivent du dehors bien autre chose que des lettres.

Dans cette première lettre, Jules racontait avec des détails infinis tout ce qui s'était passé dans la journée fatale marquée par la mort de Fabio. « Me haïssez-vous? » disait-il en terminant.

Hélène répondit par une ligne que, sans haïr personne, elle allait employer tout le reste de sa vie à tâcher d'oublier celui par qui son frère avait péri.

Jules se hâta de répondre; après quelques invectives contre la destinée, genre d'esprit imité de Platon et alors à la mode :

« Tu veux donc, continuait-il, mettre en oubli la parole de Dieu à nous transmise dans les saintes écritures? Dieu dit : La femme quittera sa famille et ses parens pour suivre son époux. Oserais-tu pré-

tendre que tu n'es pas ma femme? Rappelle-toi la nuit de la Saint-Pierre. Comme l'aube paraissait déjà derrière le Monte-Cavi, tu te jetas à mes genoux; je voulus bien t'accorder grace; tu étais à moi, si je l'eusse voulu; tu ne pouvais résister à l'amour qu'alors tu avais pour moi. Tout à coup il me sembla que, comme je t'avais dit plusieurs fois que je t'avais fait depuis long-temps le sacrifice de ma vie et de tout ce que je pouvais avoir de plus cher au monde, tu pouvais me répondre, quoique tu ne le fisses jamais, que tous ces sacrifices, ne se marquant par aucun acte extérieur, pouvaient bien n'être qu'imaginaires. Une idée, cruelle pour moi, mais juste au fond, m'illumina. Je pensai que ce n'était pas pour rien que le hasard me présentait l'occasion de sacrifier à ton intérêt la plus grande félicité que j'eusse jamais pu rêver. Tu étais déjà dans mes bras et sans défense, souviens-t'en; ta bouche même n'osait refuser. A ce moment l'*Ave Maria* du matin sonna au couvent du Monte-Cavi, et, par un hasard miraculeux, ce son parvint jusqu'à nous. Tu me dis : *Fais ce sacrifice à la sainte Madone, cette mère de toute pureté.* J'avais déjà, depuis un instant, l'idée de ce sacrifice suprême, le seul réel que j'eusse jamais eu l'occasion de te faire. Je trouvai singulier que la même idée te fût apparue. Le son lointain de cet *Ave Maria* me toucha, je l'avoue; je t'accordai ta demande. Le sacrifice ne fut pas en entier pour toi; je crus mettre notre union future sous la protection de la Madone. Alors je pensais que les obstacles viendraient non de toi, perfide, mais de ta riche et noble famille. S'il n'y avait pas eu quelque intervention surnaturelle, comment cet *Angelus* fût-il parvenu de si loin jusqu'à nous, par-dessus les sommets des arbres d'une moitié de la forêt, agités en ce moment par la brise du matin? Alors, tu t'en souviens, tu te mis à mes genoux; je me levai, je sortis de mon sein la croix que j'y porte, et tu juras sur cette croix, qui est là devant moi, et sur ta damnation éternelle, qu'en quelque lieu que tu pusses jamais te trouver, que quelque évènement qui pût jamais arriver, aussitôt que je t'en donnerais l'ordre, tu te remettrais à ma disposition entière, comme tu y étais à l'instant où l'*Ave Maria* du Monte-Cavi vint de si loin frapper ton oreille. Ensuite nous dîmes dévotement deux *Ave* et deux *Pater*. Eh bien! par l'amour qu'alors tu avais pour moi, et, si tu l'as oublié, comme je le crains, par ta damnation éternelle, je t'ordonne de me recevoir cette nuit, dans ta chambre ou dans le jardin de ce couvent de la Visitation. »

L'auteur italien rapporte curieusement beaucoup de longues lettres écrites par Jules Branciforte après celle-ci; mais il donne seu-

lement des extraits des réponses d'Hélène de Campireali. Après deux cent soixante dix-huit ans écoulés, nous sommes si loin des sentimens d'amour et de religion qui remplissent ces lettres, que j'ai craint qu'elles ne fissent longueur.

Il paraît par ces lettres qu'Hélène obéit enfin à l'ordre contenu dans celle que nous venons de traduire en l'abrégeant. Jules trouva le moyen de s'introduire dans le couvent; on pourrait conclure d'un mot qu'il se déguisa en femme. Hélène le reçut, mais seulement à la grille d'une fenêtre du rez-de-chaussée donnant sur le jardin. A son inexprimable douleur, Jules trouva que cette jeune fille, si tendre et même si passionnée autrefois, était devenue comme une étrangère pour lui; elle le traita presque *avec politesse*. En l'admettant dans le jardin, elle avait cédé presque uniquement à la religion du serment. L'entrevue fut courte : après quelques instans, la fierté de Jules, peut-être un peu excitée par les évènemens qui avaient eu lieu depuis quinze jours, parvint à l'emporter sur sa douleur profonde. — Je ne vois plus devant moi, dit-il à part soi, que le tombeau de cette Hélène qui dans Albano semblait s'être donnée à moi pour la vie.

Aussitôt, la grande affaire de Jules fut de cacher les larmes dont les tournures polies qu'Hélène prenait pour lui adresser la parole inondaient son visage. Quand elle eut fini de parler et de justifier un changement si naturel, disait-elle, après la mort d'un frère, Jules lui dit en parlant fort lentement :

— Vous n'accomplissez pas votre serment, vous ne me recevez pas dans un jardin, vous n'êtes point à genoux devant moi comme vous l'étiez une demi-minute après que nous eûmes entendu *l'Ave Maria* du Monte-Cavi. Oubliez votre serment si vous pouvez; quant à moi, je n'oublie rien; Dieu vous assiste!

En disant ces mots, il quitta la fenêtre grillée auprès de laquelle il eût pu rester encore près d'une heure. Qui lui eût dit un instant auparavant qu'il abrégerait volontairement cette entrevue tant désirée! Ce sacrifice déchirait son ame; mais il pensa qu'il pourrait bien mériter le mépris même d'Hélène s'il répondait à ses *politesses* autrement qu'en la livrant à ses remords,

Avant l'aube, il sortit du couvent. Aussitôt il monta à cheval en donnant l'ordre à ses soldats de l'attendre à Castro une semaine entière, puis de rentrer à la forêt; il était ivre de désespoir. D'abord il marcha vers Rome. — Quoi! je m'éloigne d'elle! se disait-il à chaque pas; quoi! nous sommes devenus étrangers l'un à l'autre! ô Fabio, combien tu es vengé! — La vue des hommes qu'il rencontrait sur la

route augmentait sa colère ; il poussa son cheval à travers champs, et dirigea sa course vers la plage déserte et inculte qui règne le long de la mer. Quand il ne fut plus troublé par la rencontre de ces paysans tranquilles dont il enviait le sort, il respira : la vue de ce lieu sauvage était d'accord avec son désespoir et diminuait sa colère ; alors il put se livrer à la contemplation de sa triste destinée.

— A mon âge, se dit-il, j'ai une ressource : aimer une autre femme ! — A cette triste pensée, il sentit redoubler son désespoir; il vit trop bien qu'il n'y avait pour lui qu'une femme au monde. Il se figurait le supplice qu'il souffrirait en osant prononcer le mot d'amour devant une autre qu'Hélène : cette idée le déchirait.

Il fut pris d'un accès de rire amer. — Me voici exactement, pensa-t-il, comme ces héros de l'Arioste qui voyagent seuls parmi des pays déserts, lorsqu'ils ont à oublier qu'ils viennent de trouver leur perfide maîtresse dans les bras d'un autre chevalier.... Elle n'est pourtant pas si coupable, se dit-il en fondant en larmes après cet accès de rire fou; son infidélité ne va pas jusqu'à en aimer un autre. Cette ame vive et pure s'est laissé égarer par les récits atroces qu'on lui a faits de moi; sans doute on m'a représenté à ses yeux comme ne prenant les armes pour cette fatale expédition que dans l'espoir secret de trouver l'occasion de tuer son frère. On sera allé plus loin, on m'aura prêté ce calcul sordide, qu'une fois son frère mort, elle devenait seule héritière de biens immenses..... Et moi, j'ai eu la sottise de la laisser pendant quinze jours entiers en proie aux séductions de mes ennemis ! Il faut convenir que, si je suis bien malheureux, le ciel m'a fait aussi bien dépourvu de sens pour diriger ma vie ! Je suis un être bien misérable, bien méprisable ! ma vie n'a servi à personne, et moins à moi qu'à tout autre.

A ce moment, le jeune Branciforte eut une inspiration bien rare en ce siècle-là ; son cheval marchait sur l'extrême bord du rivage, et quelquefois avait les pieds mouillés par l'onde ; il eut l'idée de le pousser dans la mer et de terminer ainsi le sort affreux auquel il était en proie. Que ferait-il désormais, après que le seul être au monde qui lui eût jamais fait sentir l'existence du bonheur venait de l'abandonner? Puis tout à coup une idée l'arrêta. — Que sont les peines que j'endure, se dit-il, comparées à celles que je souffrirai dans un moment, une fois cette misérable vie terminée? Hélène ne sera plus pour moi simplement indifférente comme elle l'est en réalité; je la verrai dans les bras d'un rival, et ce rival sera quelque jeune seigneur romain, riche et *considéré;* car, pour déchirer mon

ame, les démons chercheront les images les plus cruelles, comme c'est leur devoir. Ainsi, je ne pourrai trouver l'oubli d'Hélène, même dans la mort; bien plus, ma passion pour elle redoublera, parce que c'est le plus sûr moyen que pourra trouver la puissance éternelle pour me punir de l'affreux péché que j'aurai commis. Pour achever de chasser la tentation, Jules se mit à réciter dévotement des *Ave Maria*. C'était en entendant sonner l'*Ave Maria* du matin, prière consacrée à la Madone, qu'il avait été séduit autrefois, et entraîné à une action généreuse qu'il regardait maintenant comme la plus grande faute de sa vie. Mais, par respect, il n'osait aller plus loin et exprimer toute l'idée qui s'était emparée de son esprit. — Si, par l'inspiration de la Madone, je suis tombé dans une fatale erreur, ne doit-elle pas, par un effet de sa justice infinie, faire naître quelque circonstance qui me rende le bonheur? — Cette idée de la justice de la Madone chassa peu à peu le désespoir. Il leva la tête, et vit en face de lui, derrière Albano et la forêt, ce Monte-Cavi, couvert de sa sombre verdure, et le saint couvent dont l'*Ave Maria* du matin l'avait conduit à ce qu'il appelait maintenant son infâme duperie. L'aspect imprévu de ce saint lieu le consola. — Non, s'écria-t-il, il est impossible que la Madone m'abandonne. Si Hélène avait été ma femme, comme son amour le permettait et comme le voulait ma dignité d'homme, le récit de la mort de son frère aurait trouvé dans son ame le souvenir du lien qui l'attachait à moi. Elle se fût dit qu'elle m'appartenait long-temps avant le hasard fatal qui, sur un champ de bataille, m'a placé vis-à-vis de Fabio. Il avait deux ans de plus que moi; il était plus expert dans les armes, plus hardi de toutes façons, plus fort. Mille raisons fussent venues prouver à ma femme que ce n'était point moi qui avais cherché ce combat. Elle se fût rappelé que je n'avais jamais éprouvé le moindre sentiment de haine contre son frère, même lorsqu'il tira sur elle un coup d'arquebuse. Je me souviens qu'à notre premier rendez-vous, après mon retour de Rome, je lui disais : Que veux-tu? l'honneur le voulait, je ne puis blâmer un frère! — Rendu à l'espérance par sa dévotion à la Madone, Jules poussa son cheval, et en quelques heures arriva au cantonnement de sa compagnie. Il la trouva prenant les armes : on se portait sur la route de Naples à Rome par le mont Cassin. Le jeune capitaine changea de cheval, et marcha avec ses soldats. On ne se battit point ce jour-là. Jules ne demanda point pourquoi l'on avait marché, peu lui importait. Au moment où il se vit à la tête de ses soldats, une nouvelle vue de sa destinée lui apparut. — Je suis

tout simplement un sot, se dit-il, j'ai eu tort de quitter Castro; Hélène est probablement moins coupable que ma colère ne se l'est figuré. Non, elle ne peut avoir cessé de m'appartenir, cette ame si naïve et si pure, dont j'ai vu naître les premières sensations d'amour! Elle était pénétrée pour moi d'une passion si sincère! Ne m'a-t-elle pas offert plus de dix fois de s'enfuir avec moi, si pauvre, et d'aller nous faire marier par un moine du Monte-Cavi! A Castro, j'aurais dû, avant tout, obtenir un second rendez-vous, et lui parler raison. Vraiment la passion me donne des distractions d'enfant! Dieu! que n'ai-je un ami pour implorer un conseil! La même démarche à faire me paraît exécrable et excellente à deux minutes de distance!

Le soir de cette journée, comme l'on quittait la grande route pour rentrer dans la forêt, Jules s'approcha du prince, et lui demanda s'il pouvait rester encore quelques jours où il savait.

— Va-t-en à tous les diables! lui cria Fabrice, crois-tu que ce soit le moment de m'occuper d'enfantillages?

Une heure après, Jules repartit pour Castro. Il y retrouva ses gens; mais il ne savait comment écrire à Hélène, après la façon hautaine dont il l'avait quittée. Sa première lettre ne contenait que ces mots: « Voudra-t-on me recevoir la nuit prochaine? »

On peut venir, fut aussi toute la réponse.

Après le départ de Jules, Hélène s'était crue à jamais abandonnée. Alors elle avait senti toute la portée du raisonnement de ce pauvre jeune homme si malheureux; elle était sa femme avant qu'il n'eût eu le malheur de rencontrer son frère sur un champ de bataille.

Cette fois Jules ne fut point accueilli avec ces tournures polies qui lui avaient semblé si cruelles lors de la première entrevue. Hélène ne parut à la vérité que retranchée derrière sa fenêtre grillée; mais elle était tremblante, et, comme le ton de Jules était fort réservé et que ses tournures de phrase (1) étaient presque celles qu'il eût employées avec une étrangère, ce fut le tour d'Hélène de sentir tout ce qu'il y a de cruel dans le ton presque officiel lorsqu'il succède à la plus douce intimité. Jules, qui redoutait surtout d'avoir l'ame déchirée par quelque mot froid s'élançant du cœur d'Hélène, avait pris le ton d'un avocat pour prouver qu'Hélène était sa femme bien avant le fatal combat des Ciampi. Hélène le laissait parler, parce qu'elle craignait d'être gagnée par les larmes, si elle lui répondait autrement que par des mots brefs. A la fin, se voyant sur le point de se trahir,

(1) En Italie, la façon d'adresser la parole par *tu*, par *voi* ou par *lei*, marque le degré d'intimité. Le *tu*, reste du latin, a moins de portée que parmi nous.

elle engagea son ami à revenir le lendemain. Cette nuit-là, veille d'une grande fête, les matines se chantaient de bonne heure, et leur intelligence pouvait être découverte. Jules, qui raisonnait comme un amoureux, sortit du jardin profondément pensif; il ne pouvait fixer ses incertitudes sur le point de savoir s'il avait été bien ou mal reçu; et comme les idées militaires, inspirées par les conversations avec ses camarades, commençaient à germer dans sa tête : — Un jour, se dit-il, il faudra peut-être en venir à enlever Hélène. — Et il se mit à examiner les moyens de pénétrer de vive force dans ce jardin. Comme le couvent était fort riche et fort bon à rançonner, il avait à sa solde un grand nombre de domestiques la plupart anciens soldats; on les avait logés dans une sorte de caserne dont les fenêtres grillées donnaient sur le passage étroit qui, de la porte extérieure du couvent percée au milieu d'un mur noir de plus de quatre-vingts pieds de haut, conduisait à la porte intérieure gardée par la sœur tourière. A gauche de ce passage étroit s'élevait la caserne, à droite le mur du jardin haut de trente pieds. La façade du couvent, sur la place, était un mur grossier noirci par le temps, et n'offrait d'ouvertures que la porte extérieure et une seule petite fenêtre par laquelle les soldats voyaient les dehors. On peut juger de l'air sombre qu'avait ce grand mur noir percé uniquement d'une porte renforcée par de larges bandes de tôle attachées par d'énormes clous et d'une seule petite fenêtre de quatre pieds de hauteur sur dix-huit pouces de large.

Nous ne suivrons point l'auteur original dans le long récit des entrevues successives que Jules obtint d'Hélène. Le ton que les deux amans avaient ensemble était redevenu parfaitement intime, comme autrefois dans le jardin d'Albano; seulement Hélène n'avait jamais voulu consentir à descendre dans le jardin. Une nuit, Jules la trouva profondément pensive : sa mère était arrivée de Rome pour la voir et venait s'établir pour quelques jours dans le couvent. Cette mère était si tendre, elle avait toujours eu des ménagemens si délicats pour les affections qu'elle supposait à sa fille, que celle-ci sentait un remords profond d'être obligée de la tromper; car, enfin, oserait-elle jamais lui dire qu'elle recevait l'homme qui l'avait privée de son fils? Hélène finit par avouer franchement à Jules que, si cette mère si bonne pour elle l'interrogeait d'une certaine façon, jamais elle n'aurait la force de lui répondre par des mensonges. Jules sentit tout le danger de sa position; son sort dépendait du hasard qui pouvait dicter un mot à la signora de Campireali. La nuit suivante il parla ainsi d'un air résolu :

— Demain je viendrai de meilleure heure, je détacherai une des barres de cette grille, vous descendrez dans le jardin, je vous conduirai dans une église de la ville, où un prêtre à moi dévoué nous mariera. Avant qu'il ne soit jour, vous serez de nouveau dans ce jardin. Une fois ma femme, je n'aurai plus de crainte, et, si votre mère l'exige comme une expiation de l'affreux malheur que nous déplorons tous également, je consentirai à tout, fût-ce même à passer plusieurs mois sans vous voir.

Comme Hélène paraissait consternée de cette proposition, Jules ajouta :

— Le prince me rappelle auprès de lui ; l'honneur et toutes sortes de raisons m'obligent à partir. Ma proposition est la seule qui puisse assurer notre avenir ; si vous n'y consentez pas, séparons-nous pour toujours, ici, dans ce moment. Je partirai avec le remords de mon imprudence. *J'ai cru à votre parole d'honneur*, vous êtes infidèle au serment le plus sacré, et j'espère qu'à la longue le juste mépris inspiré par votre légèreté pourra me guérir de cet amour qui depuis trop long-temps fait le malheur de ma vie.

Hélène fondit en larmes :

— Grand Dieu! s'écriait-elle en pleurant, quelle horreur pour ma mère!

Elle consentit enfin à la proposition qui lui était faite.

— Mais, ajouta-t-elle, on peut nous découvrir à l'aller ou au retour; songez au scandale qui aurait lieu, pensez à l'affreuse position où se trouverait ma mère; attendons son départ, qui aura lieu dans quelques jours.

— Vous êtes parvenue à me faire douter de la chose qui était pour moi la plus sainte et la plus sacrée : ma confiance dans votre parole. Demain soir nous serons mariés, ou bien nous nous voyons en ce moment pour la dernière fois, de ce côté-ci du tombeau.

La pauvre Hélène ne put répondre que par des larmes; elle était surtout déchirée par le ton décidé et cruel que prenait Jules. Avait-elle donc réellement mérité son mépris? C'était donc là cet amant autrefois si docile et si tendre! Enfin elle consentit à ce qui lui était ordonné. Jules s'éloigna. De ce moment, Hélène attendit la nuit suivante dans les alternatives de l'anxiété la plus déchirante. Si elle se fût préparée à une mort certaine, sa douleur eût été moins poignante; elle eût pu trouver quelque courage dans l'idée de l'amour de Jules et de la tendre affection de sa mère. Le reste de cette nuit se passa dans les changemens de résolution les plus cruels. Il y avait des mo-

mens où elle voulait tout dire à sa mère. Le lendemain, elle était tellement pâle, lorsqu'elle parut devant elle, que celle-ci, oubliant toutes ses sages résolutions, se jeta dans les bras de sa fille en s'écriant :

— Que se passe-t-il? grand Dieu! dis-moi ce que tu as fait, ou ce que tu es sur le point de faire? Si tu prenais un poignard et me l'enfonçais dans le cœur, tu me ferais moins souffrir que par ce silence cruel que je te vois garder avec moi.

L'extrême tendresse de sa mère était si évidente aux yeux d'Hélène, elle voyait si clairement qu'au lieu d'exagérer ses sentimens, elle cherchait à en modérer l'expression, qu'enfin l'attendrissement la gagna; elle tomba à ses genoux. Comme sa mère, cherchant quel pouvait être le secret fatal, venait de s'écrier qu'Hélène fuirait sa présence, Hélène répondit que, le lendemain et tous les jours suivans, elle passerait sa vie auprès d'elle, mais qu'elle la conjurait de ne pas lui en demander davantage.

Ce mot indiscret fut bientôt suivi d'un aveu complet. La signora de Campireali eut horreur de savoir si près d'elle le meurtrier de son fils. Mais cette douleur fut suivie d'un élan de joie bien vive et bien pure. Qui pourrait se figurer son ravissement lorsqu'elle apprit que sa fille n'avait jamais manqué à ses devoirs?

Aussitôt tous les desseins de cette mère prudente changèrent du tout au tout; elle se crut permis d'avoir recours à la ruse envers un homme qui n'était rien pour elle. Le cœur d'Hélène était déchiré par les mouvemens de passion les plus cruels : la sincérité de ses aveux fut aussi grande que possible; cette ame bourrelée avait besoin d'épanchement. La signora de Campireali qui, depuis un instant, se croyait tout permis, inventa une suite de raisonnemens trop longs à rapporter ici. Elle prouva sans peine à sa malheureuse fille qu'au lieu d'un mariage clandestin, qui fait toujours tache dans la vie d'une femme, elle obtiendrait un mariage public et parfaitement honorable, si elle voulait différer seulement de huit jours l'acte d'obéissance qu'elle devait à un amant si généreux.

Elle, la signora de Campireali, allait partir pour Rome; elle exposerait à son mari que, bien long-temps avant le fatal combat des Ciampi, Hélène avait été mariée à Jules. Le cérémonie avait été accomplie la nuit même où, déguisée sous un habit religieux, elle avait rencontré son père et son frère sur les bords du lac, dans le chemin taillé dans le roc qui suit les murs du couvent des Capucins. La mère se garda bien de quitter sa fille de toute cette journée, et

enfin, sur le soir, Hélène écrivit à son amant une lettre naïve et, selon nous, bien touchante, dans laquelle elle lui racontait les combats qui avaient déchiré son cœur. Elle finissait par lui demander à genoux un délai de huit jours : « En t'écrivant, ajoutait-elle, cette lettre, qu'un messager de ma mère attend, il me semble que j'ai eu le plus grand tort de lui tout dire. Je crois te voir irrité, tes yeux me regardent avec haine; mon cœur est déchiré des remords les plus cruels. Tu diras que j'ai un caractère bien faible, bien pusillanime, bien méprisable; je te l'avoue, mon cher ange. Mais figure-toi ce spectacle : ma mère, fondant en larmes, était presque à mes genoux. Alors il a été impossible pour moi de ne pas lui dire qu'une certaine raison m'empêchait de consentir à sa demande; et, une fois que je suis tombée dans la faiblesse de prononcer cette parole imprudente, je ne sais ce qui s'est passé en moi, mais il m'est devenu comme impossible de ne pas raconter tout ce qui s'était passé entre nous. Autant que je puis me le rappeler, il me semble que mon ame, dénuée de toute force, avait besoin d'un conseil. J'espérais le rencontrer dans les paroles d'une mère... J'ai trop oublié, mon ami, que cette mère si chérie avait un intérêt contraire au tien. J'ai oublié mon premier devoir, qui est de t'obéir, et apparemment que je ne suis pas capable de sentir l'amour véritable, que l'on dit supérieur à toutes les épreuves. Méprise-moi, mon Jules; mais, au nom de Dieu, ne cesse pas de m'aimer. Enlève-moi, si tu veux, mais rends-moi cette justice que, si ma mère ne se fût pas trouvée présente au couvent, les dangers les plus horribles, la honte même, rien au monde n'aurait pu m'empêcher d'obéir à tes ordres. Mais cette mère est si bonne! elle a tant de génie! elle est si généreuse! Rappelle-toi ce que je t'ai raconté dans le temps : lors de la visite que mon père fit dans ma chambre, elle sauva tes lettres que je n'avais plus aucun moyen de cacher; puis, le péril passé, elle me les rendit sans vouloir les lire et sans ajouter un seul mot de reproche! Eh bien! toute ma vie elle a été pour moi comme elle fut en ce moment suprême. Tu vois si je devrais l'aimer, et pourtant, en t'écrivant (chose horrible à dire), il me semble que je la hais. Elle a déclaré qu'à cause de la chaleur elle voulait passer la nuit sous une tente dans le jardin; j'entends les coups de marteau, on dresse cette tente en ce moment; impossible de nous voir cette nuit. Je crains même que le dortoir des pensionnaires ne soit fermé à clé, ainsi que les deux portes de l'escalier tournant, chose que l'on ne fait jamais. Ces précautions me mettraient dans l'impossibilité de descendre au jardin, quand même je croirais

une telle démarche utile pour conjurer ta colère. Ah! comme je me livrerais à toi dans ce moment, si j'en avais les moyens! comme je courrais à cette église où l'on doit nous marier! »

Cette lettre finit par deux pages de phrases folles, et dans lesquelles j'ai remarqué des raisonnemens passionnés qui semblent imités de la philosophie de Platon. J'ai supprimé plusieurs élégances de ce genre dans la lettre que je viens de traduire.

Jules Branciforte fut bien étonné en la recevant une heure environ avant l'*Ave Maria* du soir; il venait justement de terminer les arrangemens avec le prêtre. Il fut transporté de colère. — Elle n'a pas besoin de me conseiller de l'enlever, cette créature faible et pusillanime! — Et il partit aussitôt pour la forêt de la Faggiola.

Voici quelle était, de son côté, la position de la signora de Campireali : son mari était sur son lit de mort, l'impossibilité de se venger de Branciforte le conduisait lentement au tombeau. En vain il avait fait offrir des sommes considérables à des *bravi* romains; aucun n'avait voulu s'attaquer à un des *caporaux*, comme ils disaient, du prince Colonna ; ils étaient trop assurés d'être exterminés eux et leurs familles. Il n'y avait pas un an qu'un village entier avait été brûlé pour punir la mort d'un des soldats de Colonna, et tous ceux des habitans, hommes et femmes, qui cherchaient à fuir dans la campagne, avaient eu les mains et les pieds liés par des cordes, puis on les avait lancés dans des maisons en flammes.

La signora de Campireali avait de grandes terres dans le royaume de Naples; son mari lui avait ordonné d'en faire venir des assassins, mais elle n'avait obéi qu'en apparence : elle croyait sa fille irrévocablement liée à Jules Branciforte. Elle pensait, dans cette supposition, que Jules devait aller faire une campagne ou deux dans les armées espagnoles, qui alors faisaient la guerre aux révoltés de Flandre. S'il n'était pas tué, ce serait, pensait-elle, une marque que Dieu ne désapprouvait pas un mariage nécessaire ; dans ce cas, elle donnerait à sa fille les terres qu'elle possédait dans le royaume de Naples; Jules Branciforte prendrait le nom d'une de ces terres, et il irait avec sa femme passer quelques années en Espagne. Après toutes ces épreuves, peut-être elle aurait le courage de le voir. Mais tout avait changé d'aspect par l'aveu de sa fille : le mariage n'était plus une nécessité; bien loin de là, et pendant qu'Hélène écrivait à son amant la lettre que nous avons traduite, la signora Campireali écrivait à Pescara et à Chieti, ordonnant à ses fermiers de lui envoyer à Castro des gens sûrs et capables d'un coup de main. Elle ne leur cachait

point qu'il s'agissait de venger la mort de son fils Fabio, leur jeune maître. Le courrier porteur de ces lettres partit avant la fin du jour.

V.

Mais, le surlendemain, Jules était de retour à Castro; il amenait huit de ses soldats, qui avaient bien voulu le suivre et s'exposer à la colère du prince, qui quelquefois avait puni de mort des entreprises du genre de celle dans laquelle ils s'engageaient. Jules avait cinq hommes à Castro, il arrivait avec huit; et toutefois quatorze soldats, quelque braves qu'ils fussent, lui paraissaient insuffisans pour son entreprise, car le couvent était comme un château-fort.

Il s'agissait de passer par force ou par adresse la première porte du couvent; puis il fallait suivre un passage de plus de cinquante pas de longueur. A gauche, comme on l'a dit, s'élevaient les fenêtres grillées d'une sorte de caserne où les religieuses avaient placé trente ou quarante domestiques, anciens soldats. De ces fenêtres grillées partirait un feu bien nourri dès que l'alarme serait donnée.

L'abbesse régnante, femme de tête, avait peur des exploits des chefs Orsini, du prince Colonna, de Marco Sciarra et de tant d'autres qui régnaient en maîtres dans les environs. Comment résister à huit cents hommes déterminés, occupant à l'improviste une petite ville telle que Castro, et croyant le couvent rempli d'or?

D'ordinaire, la Visitation de Castro avait quinze ou vingt *bravi* dans la caserne à gauche du passage qui conduisait à la seconde porte du couvent; à droite de ce passage il y avait un grand mur impossible à percer; au bout du passage on trouvait une porte en fer ouvrant sur un vestibule à colonnes; après ce vestibule était la grande cour du couvent, à droite le jardin. Cette porte en fer était gardée par la tourière.

Quand Jules, suivi de ses huit hommes, se trouva à trois lieues de Castro, il s'arrêta dans une auberge écartée pour laisser passer les heures de la grande chaleur. Là seulement il déclara son projet; ensuite il dessina sur le sable de la cour le plan du couvent qu'il allait attaquer.

— A neuf heures du soir, dit-il à ses hommes, nous souperons hors la ville; à minuit nous entrerons; nous trouverons vos cinq camarades qui nous attendent près du couvent. L'un d'eux, qui sera à cheval, jouera le rôle d'un courrier qui arrive de Rome pour rappeler

la signora de Campireali auprès de son mari, qui se meurt. Nous tâcherons de passer sans bruit la première porte du couvent que voilà au milieu de la caserne, dit-il en leur montrant le plan sur le sable. Si nous commencions la guerre à la première porte, les *bravi* des religieuses auraient trop de facilité à nous tirer des coups d'arquebuse pendant que nous serions sur la petite place que voici devant le couvent, ou pendant que nous parcourrions l'étroit passage qui conduit de la première porte à la seconde. Cette seconde porte est en fer, mais j'en ai la clé.

— Il est vrai qu'il y a d'énormes bras de fer ou valets, attachés au mur par un bout, et qui, lorsqu'ils sont mis à leur place, empêchent les deux ventaux de la porte de s'ouvrir. Mais, comme ces deux barres de fer sont trop pesantes pour que la sœur tourière puisse les manœuvrer, jamais je ne les ai vues en place; et pourtant j'ai passé plus de dix fois cette porte de fer. Je compte bien passer encore ce soir sans encombre. Vous sentez que j'ai des intelligences dans le couvent; mon but est d'enlever une pensionnaire et non une religieuse; nous ne devons faire usage des armes qu'à la dernière extrémité. Si nous commencions la guerre avant d'arriver à cette seconde porte en barreaux de fer, la tourière ne manquerait pas d'appeler deux vieux jardiniers de soixante-dix ans qui logent dans l'intérieur du couvent, et les vieillards mettraient à leur place ces bras de fer dont je vous ai parlé. Si ce malheur nous arrive, il faudra, pour passer au-delà de cette porte, démolir le mur, ce qui nous prendra dix minutes; dans tous les cas, je m'avancerai vers cette porte le premier. Un des jardiniers est payé par moi; mais je me suis bien gardé, comme vous le pensez, de lui parler de mon projet d'enlèvement. Cette seconde porte passée, on tourne à droite, et l'on arrive au jardin; une fois dans ce jardin, la guerre commence, il faut faire main basse sur tout ce qui se présentera. Vous ne ferez usage, bien entendu, que de vos épées et de vos dagues; le moindre coup d'arquebuse mettrait en rumeur toute la ville, qui pourrait nous attaquer à la sortie. Ce n'est pas qu'avec treize hommes comme vous, je ne me fisse fort de traverser cette bicoque : personne, certes, n'oserait descendre dans la rue; mais plusieurs des bourgeois ont des arquebuses, et ils tireraient des fenêtres. En ce cas, il faudrait longer les murs des maisons, ceci soit dit en passant. Une fois dans le jardin du couvent, vous direz à voix basse à tout homme qui se présentera : *Retirez-vous;* vous tuerez à coups de dague tout ce qui n'obéira pas à l'instant. Je monterai dans le couvent par la petite porte du jardin avec ceux d'entre vous qui

seront près de moi ; trois minutes plus tard je descendrai avec une ou deux femmes que nous porterons sur nos bras, sans leur permettre de marcher. Aussitôt nous sortirons rapidement du couvent et de la ville. Je laisserai deux de vous près de la porte, ils tireront une vingtaine de coups d'arquebuse, de minute en minute, pour effrayer les bourgeois et les tenir à distance.

Jules répéta deux fois cette explication.

— Avez-vous bien compris? dit-il à ses gens. Il fera nuit sous ce vestibule; à droite le jardin, à gauche la cour; il ne faut pas se tromper.

— Comptez sur nous, s'écrièrent les soldats. — Puis ils allèrent boire; le caporal ne les suivit point et demanda la permission de parler au capitaine.

— Rien de plus simple, lui dit-il, que le projet de votre seigneurie. J'ai déjà forcé deux couvens en ma vie, celui-ci sera le troisième; mais nous sommes trop peu de monde. Si l'ennemi nous oblige à détruire le mur qui soutient les gonds de la seconde porte, il faut songer que les *bravi* de la caserne ne resteront pas oisifs durant cette longue opération; ils vous tueront sept à huit hommes à coups d'arquebuse, et alors on peut nous enlever la femme au retour. C'est ce qui nous est arrivé dans un couvent près de Bologne : on nous tua cinq hommes, nous en tuâmes huit; mais le capitaine n'eut pas la femme. Je propose à votre seigneurie deux choses : je connais quatre paysans des environs de cette auberge où nous sommes, qui ont servi bravement sous Sciarra et qui pour un sequin se battront toute la nuit comme des lions. Peut-être ils voleront quelque argenterie du couvent; peu vous importe, le péché est pour eux ; vous, vous les soldez pour avoir une femme, voilà tout. Ma seconde proposition est ceci : Ugone est un garçon instruit et fort adroit; il était médecin quand il tua son beau-frère et prit *la machia* (la forêt). Vous pouvez l'envoyer une heure avant la nuit à la porte du couvent; il demandera du service, et fera si bien qu'on l'admettra dans le corps-de-garde; il fera boire les domestiques des nones; de plus il est bien capable de mouiller la corde à feu de leurs arquebuses.

Par malheur, Jules accepta la proposition du caporal. Comme celui-ci s'en allait, il ajouta :

— Nous allons attaquer un couvent, il y a *excommunication majeure*, et, de plus, ce couvent est sous la protection immédiate de la Madone...

— Je vous entends, s'écria Jules comme réveillé par ce mot. Restez avec moi. Le caporal ferma la porte et revint dire le chapelet avec

Jules. Cette prière dura une grande heure. A la nuit, on se remit en marche.

Comme minuit sonnait, Jules, qui était entré seul dans Castro sur les onze heures, revint prendre ses gens hors de la porte. Il entra avec ses huit soldats auxquels s'étaient joints trois paysans bien armés, il les réunit aux cinq soldats qu'il avait dans la ville, et se trouva ainsi à la tête de seize hommes déterminés; deux étaient déguisés en domestiques, ils avaient pris une grande blouse de toile noire pour cacher leurs *giacco* (cottes de mailles), et leurs bonnets n'avaient pas de plumes.

A minuit et demi, Jules, qui avait pris pour lui le rôle de courrier, arriva au galop à la porte du couvent, faisant grand bruit et criant qu'on ouvrît sans délai à un courrier envoyé par le cardinal. Il vit avec plaisir que les soldats qui lui répondaient par la petite fenêtre, à côté de la première porte, étaient plus qu'à demi ivres. Suivant l'usage, il donna son nom sur un morceau de papier; un soldat alla porter ce nom à la tourière, qui avait la clé de la seconde porte et devait réveiller l'abbesse dans les grandes occasions. La réponse se fit attendre trois mortels quarts d'heure; pendant ce temps, Jules eut beaucoup de peine à maintenir sa troupe dans le silence : quelques bourgeois commençaient même à ouvrir timidement leurs fenêtres, lorsque enfin arriva la réponse favorable de l'abbesse. Jules entra dans le corps-de-garde, au moyen d'une échelle de cinq ou six pieds de longueur, qu'on lui tendit de la petite fenêtre, les *bravi* du couvent ne voulant pas se donner la peine d'ouvrir la grande porte; il monta, suivi des deux soldats déguisés en domestiques. En sautant de la fenêtre dans le corps-de-garde, il rencontra les yeux d'Ugone; tout le corps-de-garde était ivre, grace à ses soins. Jules dit au chef que trois domestiques de la maison Campireali, qu'il avait fait armer comme des soldats pour lui servir d'escorte pendant sa route, avaient trouvé de bonne eau-de-vie à acheter et demandaient à monter pour ne pas s'ennuyer tout seuls sur la place; ce qui fut accordé à l'unanimité. Pour lui, accompagné de ses deux hommes, il descendit par l'escalier qui, du corps-de-garde, conduisait dans le passage.

— Tâche d'ouvrir la grande porte, dit-il à Ugone. — Lui-même arriva fort paisiblement à la porte de fer. Là, il trouva la bonne tourière qui lui dit que, comme il était minuit passé, s'il entrait dans le couvent, l'abbesse serait obligée d'en écrire à l'évêque; c'est pourquoi elle le faisait prier de remettre ses dépêches à une petite sœur

que l'abbesse avait envoyée pour les prendre. A quoi Jules répondit que, dans le désordre qui avait accompagné l'agonie imprévue du seigneur de Campireali, il n'avait qu'une simple lettre de créance écrite par le médecin, et qu'il devait donner tous les détails de vive voix à la femme du malade et à sa fille, si ces dames étaient encore dans le couvent, et dans tous les cas à madame l'abbesse. La tourière alla porter ce message. Il ne restait auprès de la porte que la jeune sœur envoyée par l'abbesse. Jules, en causant et jouant avec elle, passa les mains à travers les gros barreaux de fer de la porte, et, tout en riant, il essaya de l'ouvrir. La sœur, qui était fort timide, eut peur et prit fort mal la plaisanterie; alors Jules, qui voyait qu'un temps considérable se passait, eut l'imprudence de lui offrir une poignée de sequins en la priant de lui ouvrir, ajoutant qu'il était trop fatigué pour attendre. Il voyait bien qu'il faisait une sottise, dit l'historien: c'était avec le fer et non avec l'or qu'il fallait agir, mais il ne s'en sentit pas le cœur : rien de plus facile que de saisir la sœur, elle n'était pas à un pied de lui de l'autre côté de la porte. A l'offre des sequins, cette jeune fille prit l'alarme. Elle a dit depuis qu'à la façon dont Jules lui parlait, elle avait bien compris que ce n'était pas un simple courrier : c'est l'amoureux d'une de nos religieuses, pensa-t-elle, qui vient pour avoir un rendez-vous, et elle était dévote. Saisie d'horreur, elle se mit à agiter de toutes ses forces la corde d'une petite cloche qui était dans la grande cour, et qui fit aussitôt un tapage à réveiller les morts.

— La guerre commence, dit Jules à ses gens, garde à vous ! — Il prit sa clé, et, passant le bras à travers les barreaux de fer, ouvrit la porte, au grand désespoir de la jeune sœur qui tomba à genoux et se mit à réciter des *Ave Maria* en criant au sacrilége. Encore à ce moment, Jules devait faire taire la jeune fille, il n'en eut pas le courage : un de ses gens la saisit et lui mit la main sur la bouche.

Au même instant, Jules entendit un coup d'arquebuse dans le passage, derrière lui. Ugone avait ouvert la grande porte ; le restant des soldats entrait sans bruit, lorsqu'un des *bravi* de garde, moins ivre que les autres, s'approcha d'une des fenêtres grillées, et, dans son étonnement de voir tant de gens dans le passage, leur défendit d'avancer en jurant. Il fallait ne pas répondre et continuer à marcher vers la porte de fer; c'est ce que firent les premiers soldats, mais celui qui marchait le dernier de tous, et qui était un des paysans recrutés dans l'après-midi, tira un coup de pistolet à ce domestique du couvent qui parlait par la fenêtre, et le tua. Ce coup de pistolet, au

milieu de la nuit, et les cris des ivrognes en voyant tomber leur camarade, réveillèrent les soldats du couvent qui passaient cette nuit-là dans leurs lits, et n'avaient pas pu goûter du vin d'Ugone. Huit ou dix des *bravi* du couvent sautèrent dans le passage à demi nus, et se mirent à attaquer vertement les soldats de Branciforte.

Comme nous l'avons dit, ce bruit commença au moment où Jules venait d'ouvrir la porte de fer. Suivi de ses deux soldats, il se précipita dans le jardin, courant vers la petite porte de l'escalier des pensionnaires; mais il fut accueilli par cinq ou six coups de pistolet. Ses deux soldats tombèrent, lui eut une balle dans le bras droit. Ces coups de pistolet avaient été tirés par les gens de la signora de Campireali, qui, d'après ses ordres, passaient la nuit dans le jardin, à ce autorisés par une permission qu'elle avait obtenue de l'évêque. Jules courut seul vers la petite porte, de lui si bien connue, qui, du jardin, communiquait à l'escalier des pensionnaires. Il fit tout au monde pour l'ébranler, mais elle était solidement fermée. Il chercha ses gens, qui n'eurent garde de répondre, ils mouraient; il rencontra dans l'obscurité profonde trois domestiques de Campireali contre lesquels il se défendit à coups de dague.

Il courut sous le vestibule, vers la porte de fer, pour appeler ses soldats; il trouva cette porte fermée : les deux bras de fer si lourds avaient été mis en place et cadenassés par les vieux jardiniers qu'avait réveillés la cloche de la petite sœur.

— Je suis coupé, se dit Jules. — Il le dit à ses hommes; ce fut en vain qu'il essaya de forcer un des cadenas avec son épée : s'il eût réussi, il enlevait un des bras de fer et ouvrait un des ventaux de la porte. Son épée se cassa dans l'anneau du cadenas; au même instant il fut blessé à l'épaule par un des domestiques venus du jardin; il se retourna, et, acculé contre la porte de fer, il se sentit attaqué par plusieurs hommes. Il se défendait avec sa dague; par bonheur, comme l'obscurité était complète, presque tous les coups d'épée portaient dans sa cotte de mailles. Il fut blessé douloureusement au genou; il s'élança sur un des hommes qui s'était trop fendu pour lui porter ce coup d'épée, il le tua d'un coup de dague dans la figure, et eut le bonheur de s'emparer de son épée. Alors il se crut sauvé; il se plaça au côté gauche de la porte, du côté de la cour. Ses gens qui étaient accourus tirèrent cinq ou six coups de pistolet à travers les barreaux de fer de la porte et firent fuir les domestiques. On n'y voyait sous ce vestibule qu'à la clarté produite par les coups de pistolet.

— Ne tirez pas de mon côté, criait Jules à ses gens.

— Vous voilà pris comme dans une souricière, lui dit le caporal d'un grand sang-froid, parlant à travers les barreaux; nous avons trois hommes tués. Nous allons démolir le jambage de la porte du côté opposé à celui où vous êtes; ne vous approchez pas, les balles vont tomber sur nous; il paraît qu'il y a des ennemis dans le jardin?

— Les coquins de domestiques de Campireali, dit Jules.

Il parlait encore au caporal, lorsque des coups de pistolet, dirigés sur le bruit et venant de la partie du vestibule qui conduisait au jardin, furent tirés sur eux. Jules se réfugia dans la loge de la tourière qui était à gauche en entrant; à sa grande joie, il y trouva une lampe presque imperceptible qui brûlait devant l'image de la Madone; il la prit avec beaucoup de précautions pour ne pas l'éteindre; il s'aperçut avec chagrin qu'il tremblait. Il regarda sa blessure au genou, qui le faisait beaucoup souffrir; le sang coulait en abondance.

En jetant les yeux autour de lui, il fut bien surpris de reconnaître, dans une femme qui était évanouie sur un fauteuil de bois, la petite Marietta, la caméristé de confiance d'Hélène; il la secoua vivement.

— Eh quoi! seigneur Jules, s'écria-t-elle en pleurant; est-ce que vous voulez tuer la Marietta, votre amie?

— Bien loin de là; dis à Hélène que je lui demande pardon d'avoir troublé son repos, et qu'elle se souvienne de l'*Ave Maria* du Monte-Cavi. Voici un bouquet que j'ai cueilli dans son jardin d'Albano; mais il est un peu taché de sang; lave-le avant de le lui donner.

A ce moment, il entendit une décharge de coups d'arquebuse dans le passage; les *bravi* des religieuses attaquaient ses gens.

— Dis-moi donc où est la clé de la petite porte? dit-il à la Marietta.

— Je ne la vois pas; mais voici les clés des cadenas des bras de fer qui maintiennent la grande porte. Vous pourrez sortir.

Jules prit les clés et s'élança hors de la loge.

— Ne travaillez plus à démolir la muraille, dit-il à ses soldats, j'ai enfin la clé de la porte.

Il y eut un moment de silence complet, pendant qu'il essayait d'ouvrir un cadenas avec l'une des petites clés; il s'était trompé de clé, il prit l'autre; enfin, il ouvrit le cadenas; mais, au moment où il soulevait le bras de fer, il reçut presque à bout portant un coup de pistolet dans le bras droit. Aussitôt il sentit que ce bras lui refusait le service.

— Soulevez le valet de fer, cria-t-il à ses gens; il n'avait pas be-

soin de le leur dire. A la clarté du coup de pistolet, ils avaient vu l'extrémité recourbée du bras de fer à moitié hors de l'anneau attaché à la porte. Aussitôt trois ou quatre mains vigoureuses soulevèrent le bras de fer; lorsque son extrémité fut hors de l'anneau, on le laissa tomber. Alors on put entr'ouvrir l'un des battans de la porte; le caporal entra, et dit à Jules en parlant fort bas :

— Il n'y a plus rien à faire, nous ne sommes plus que trois ou quatre sans blessure, cinq sont morts.

— J'ai perdu du sang, reprit Jules, je sens que je vais m'évanouir; dites-leur de m'emporter.

Comme Jules parlait au brave caporal, les soldats du corps-de-garde tirèrent encore trois ou quatre coups d'arquebuse, et le caporal tomba mort. Par bonheur, Ugone avait entendu l'ordre donné par Jules, il appela par leurs noms deux soldats qui enlevèrent le capitaine. Comme il ne s'évanouissait point, il leur ordonna de le porter au fond du jardin, à la petite porte. Cet ordre fit jurer les soldats; ils obéirent toutefois.

— Cent sequins à qui ouvre cette porte! s'écria Jules.

Mais elle résista aux efforts de trois hommes furieux. Un des vieux jardiniers, établi à une fenêtre du second étage, leur tirait force coups de pistolet, qui servaient à éclairer leur marche.

Après les efforts inutiles contre la porte, Jules s'évanouit tout-à-fait; Ugone dit aux soldats d'emporter le capitaine au plus vite. Pour lui, il entra dans la loge de la sœur tourière, il jeta à la porte la petite Marietta, en lui ordonnant d'une voix terrible de se sauver et de ne jamais dire qui elle avait reconnu. Il tira la paille du lit, cassa quelques chaises et mit le feu à la chambre. Quand il vit le feu bien allumé, il se sauva à toutes jambes, au milieu des coups d'arquebuse tirés par les *bravi* du couvent.

Ce ne fut qu'à plus de cent cinquante pas de la Visitation qu'il trouva le capitaine, entièrement évanoui, qu'on emportait à toute course. Quelques minutes après on était hors de la ville, Ugone fit faire halte : il n'avait plus que quatre soldats avec lui; il en renvoya deux dans la ville, avec l'ordre de tirer des coups d'arquebuse de cinq minutes en cinq minutes. — Tâchez de retrouver vos camarades blessés, leur dit-il, sortez de la ville avant le jour; nous allons suivre le sentier de la *Croce-Rossa*. Si vous pouvez mettre le feu quelque part, n'y manquez pas.

Lorsque Jules reprit connaissance, l'on se trouvait à trois lieues de la ville, et le soleil était déjà fort élevé sur l'horizon. Ugone lui

fit son rapport. — Votre troupe ne se compose plus que de cinq hommes, dont trois blessés. Deux paysans qui ont survécu ont reçu deux sequins de gratification chacun et se sont enfuis; j'ai envoyé les deux hommes non blessés au bourg voisin chercher un chirurgien. — Le chirurgien, vieillard tout tremblant, arriva bientôt monté sur un âne magnifique; il avait fallu le menacer de mettre le feu à sa maison pour le décider à marcher. On eut besoin de lui faire boire de l'eau-de-vie pour le mettre en état d'agir, tant sa peur était grande. Enfin il se mit à l'œuvre; il dit à Jules que ses blessures n'étaient d'aucune conséquence.— Celle du genou n'est pas dangereuse, ajouta-t-il; mais elle vous fera boiter toute la vie, si vous ne gardez pas un repos absolu pendant quinze jours ou trois semaines.— Le chirurgien pansa les soldats blessés. Ugone fit un signe de l'œil à Jules; on donna deux sequins au chirurgien, qui se confondit en actions de graces; puis, sous prétexte de le remercier, on lui fit boire une telle quantité d'eau-de-vie, qu'il finit par s'endormir profondément. C'était ce qu'on voulait. On le transporta dans un champ voisin, on enveloppa quatre sequins dans un morceau de papier que l'on mit dans sa poche : c'était le prix de son âne, sur lequel on plaça Jules et l'un des soldats blessé à la jambe. On alla passer le moment de la grande chaleur dans une ruine antique au bord d'un étang; on marcha toute la nuit en évitant les villages, fort peu nombreux sur cette route, et enfin le surlendemain, au lever du soleil, Jules, porté par ses hommes, se réveilla au centre de la forêt de la Faggiola, dans la cabane de charbonnier qui était son quartier-général.

F. DE LAGENEVAIS.

(La fin à un prochain numéro.)

DE L'IRLANDE.

PREMIÈRE PARTIE.

Tandis que par toute l'Europe le droit est sorti des violences de la conquête, et que les élémens les plus hostiles ont enfanté par leur fusion des nationalités fortes et compactes, une union s'est formée qui, après sept siècles de durée, ne semble guère plus étroite qu'au premier jour. Il est une contrée où la civilisation des temps modernes a dépassé les rigueurs qu'infligèrent aux nations les barbares vomis sur le monde romain, où les vaincus perdirent avec l'indépendance les droits même que la nature départit à tous les êtres. Déclaré incapable de posséder comme de transmettre, ne pouvant se relever par son travail de l'exhérédation qui pesait sur lui, l'homme n'y tint plus à la vie que par l'espoir de la vengeance. Destitué de tous les droits de la famille, placé en dehors de la société civile, il devint de plus en plus étranger à ses transactions, et finit par repousser comme odieuses toutes les obligations qu'elle impose. Redescendu jusqu'à la barbarie, sa haine y puisa des ressources aussi terribles qu'inattendues : alors les vainqueurs s'arrêtèrent à leur tour et commencèrent à pénétrer le danger de leur œuvre.

Ils comprirent qu'il n'y avait pas de milieu entre une extermination physiquement impossible et un système au moins partiel de redressement. Dans ces demeures dont les possesseurs venaient de succomber sous la forfaiture, on ne pouvait reposer la nuit sans entendre siffler des balles ou voir se dresser dans l'ombre un furtif in-

cendie. Ce sol dont on s'était emparé restait sans culture aux mains de ses nouveaux maîtres, malgré l'éclat de sa verdure et la fraîcheur de ses eaux : et comment n'en eût-il pas été ainsi? La population indigène, privée de toute propriété, et sans aucune garantie pour celle qu'elle acquerrait au prix de ses sueurs, était devenue incapable de contracter une obligation légale en même temps qu'elle restait sans motif d'excitation pour elle-même. La verge du despotisme avait touché l'Irlande et y avait tout desséché jusqu'à la racine. Aussi l'égoïsme ramena-t-il, sinon vers la justice, du moins vers une politique moins meurtrière. On rendit quelques droits de propriété à ces ilotes, afin d'être en mesure de traiter avec eux, à peu près comme le planteur des Antilles soigne la santé de ses esclaves pour profiter de leur travail.

On espérait d'abord limiter des concessions dont on cherchait la mesure dans son propre intérêt ; mais les gouvernemens ne s'arrêtent pas plus dans la voie des réparations que dans celle de l'iniquité. Un premier redressement en appelle nécessairement un autre, car chaque conquête accomplie donne plus d'autorité aux réclamations, plus de force pour les faire valoir.

Aussi vit-on s'engager dès cette époque, entre les vainqueurs et les vaincus, une lutte dont le dernier terme devait être l'égalité parfaite des uns avec les autres. Pour la soutenir, l'Angleterre s'appuya sur sa puissance et sa richesse, l'Irlande sur sa misère et son désespoir : l'une entendant maintenir son système d'oppression avec d'autant plus de rigueur qu'elle était contrainte, par les nécessités même de sa politique, de faire dans l'ordre civil des concessions plus nombreuses; l'autre faisant de sa turbulence le dernier rempart de sa nationalité et acquérant de plus en plus la conviction que le secret de sa délivrance était dans celui de sa force.

Cette lutte a rempli la seconde moitié du dernier siècle et tout le commencement de celui-ci. L'Irlande a poursuivi la conquête de sa liberté tantôt par la force, tantôt par les voies légales, mais toujours en se montrant menaçante. Soit qu'elle ait dû à l'insurrection d'Amérique le rapport des lois pénales, à la révolution française ses premiers droits politiques, à une association puissante et aux complications de l'Europe sa récente émancipation religieuse, elle peut dire qu'elle a tout conquis en inspirant la crainte et qu'elle n'a rien obtenu de la justice de sa cause.

Une telle conviction laisserait au sein de tous les peuples les germes d'une irritation peut-être éternelle. Qu'est-ce donc lorsque la contrée

la plus malheureuse de l'Europe, arrivée au but de ses longs efforts, au terme suprême de ses espérances, commence à entrevoir que le poids de ses longues douleurs doit continuer de l'accabler? Qu'est-ce lorsqu'il lui reste démontré que ses maux ont des racines plus profondes que la haine même de ses ennemis?

Telle est pourtant l'impression qu'on reçoit tout d'abord en regardant de près aux affaires d'Irlande. Un examen quelque peu sérieux rend difficile d'espérer que la solution des questions parlementaires aujourd'hui débattues, en admettant même la conclusion la plus favorable, puisse rendre à ce pays une tranquillité dont il a perdu l'habitude et jusqu'au souvenir. La loi ne réformera point, par sa seule autorité, des mœurs héréditaires; elle ne changera pas, de bien long-temps du moins, des usages invétérés qui arrêtent l'essor de toute culture et atteignent la prospérité publique à sa source. Il y a en Irlande des causes de souffrance désormais indépendantes des griefs politiques, quoique dans l'origine ceux-ci aient pu les provoquer; il en est d'autres qui tiennent à son génie autant qu'à sa fortune, à sa nature autant qu'à son histoire : ces causes s'enlacent aux racines même de sa nationalité. Les analyser l'une après l'autre, en indiquant ce qu'on peut attendre d'un bon gouvernement et ce qu'il faut laisser au temps et à la Providence; expliquer pourquoi cette population s'accroît à proportion de sa misère plus rapidement qu'elle ne le ferait en raison de sa prospérité; pressentir l'action qu'exercera l'Irlande sur les destinées de la Grande-Bretagne, lorsque les questions qui les divisent auront été vidées, ce serait là le sujet d'une belle et philosophique étude : elle occupe en ce moment un écrivain de talent auquel on doit de brillans aperçus sur l'Amérique du Nord (1), et nous ne pouvons, pour notre compte, présenter qu'une trop rapide esquisse d'un tableau à peine entrevu. Celle-ci est devenue néanmoins le complément obligé de travaux antérieurs sur l'Angleterre, la conséquence d'une appréciation qui resterait incomplète sans elle.

L'Irlande est appelée à exercer sur l'esprit public, au sein de la Grande-Bretagne, une influence dont les résultats sont encore incalculables. Au ressort de l'agitation qu'elle ne brisera qu'après s'être mise sur le pied d'une pleine égalité avec sa dominatrice et s'être assuré une représentation proportionnée à son importance, elle substituera celui du mouvement démocratique dont ses députés de-

(1) M. Gustave de Beaumont.

viendront les organes au sein du parlement anglais. L'Irlande entamera l'unité de l'Angleterre aristocratique et protestante par la violence de ses passions politiques, destinées à survivre à la lutte nationale, et par le prosélytisme inhérent à sa foi religieuse; elle sera pour l'édifice du *Church and State* comme un dissolvant irrésistible et une antithèse vivante.

Jusqu'ici ce pays a toujours montré l'insurrection en perspective; admis bientôt à la plénitude des droits politiques, il s'appuiera sur une force plus redoutable, sur la puissance d'une idée. Par l'Irlande et par l'union législative, on peut l'affirmer déjà sans témérité, périra la constitution britannique, qui traverserait de longs siècles encore si des mains anglaises devaient seules l'attaquer. Sous les coups de cette contrée si long-temps esclave succombera l'aristocratie anglicane avec les institutions politiques et religieuses qui la protégent : pressentiment qui, depuis long-temps, n'échappe ni à l'une ni à l'autre; destinée singulière qui explique la haine de celle-ci, et que celle-là pourra présenter aux nations comme un éclatant exemple de la justice divine.

Quel évènement a donc élevé entre deux peuples que tous leurs intérêts matériels rapprochent, cette infranchissable barrière? Comment ces deux sources n'ont-elles pas depuis long-temps confondu leurs eaux dans un même océan, et d'où vient qu'on peut, dès à présent, pressentir entre ces deux élémens une guerre qui, plus que toute autre cause, hâtera la chute du plus durable édifice élevé par la main des hommes?

Ce n'est pas du fait de la conquête normande que l'Irlande souffre et gémit au temps actuel; ce n'est pas l'expédition de Henri II et la bulle d'Adrien IV qui ont, depuis deux siècles, placé ce pays dans une attitude presque constante d'insurrection. La perte d'une nationalité primitive est chose douloureuse sans aucun doute, et les peuples reportent long-temps leur pensée vers ce souvenir, comme les hommes vers leur jeunesse; mais les écrivains les plus chaleureusement dévoués au culte des causes vaincues confessent, sans hésiter, que la suite des âges cicatrise de telles blessures. Le nier serait prétendre que les bourgeois de Londres maudissent à l'heure qu'il est la mémoire des compagnons de Guillaume-le-Bâtard, bien qu'ils ne manquent jamais de dire avec plus d'orgueil que de vérité : nos ancêtres les Normands; ce serait admettre que les Gaulois gardent encore rancune aux Francs, les Espagnols aux Goths, les Italiens aux Lombards. La chrétienté s'est constituée par la conquête;

les peuples auxquels manquèrent ses épreuves, ont marché, nul ne l'ignore, d'un pas moins ferme dans cette grande route de la civilisation européenne dont l'invasion fut le point de départ et dont les révolutions politiques sont les étapes. Quelles qu'aient été les souffrances du peuple anglo-saxon, il n'est douteux pour personne que l'Angleterre ne doive ses glorieuses destinées à cet esprit normand qui l'a si fortement organisée à l'intérieur, en même temps qu'il lui imprimait au dehors une impulsion énergique. Si l'expédition de Henri II a eu pour l'Irlande des résultats très différens, c'est qu'elle s'est produite dans des conditions aussi très différentes; et l'on doit bien moins plaindre les Irlandais d'avoir été soumis par un peuple supérieur en puissance et prédestiné à de grandes choses, que de ne pas s'être trouvé en mesure de recueillir les fruits produits ailleurs par de tels évènemens.

La conquête d'Érin par les princes de la maison de Plantagenet était la conséquence forcée de l'établissement de la monarchie normande dans l'île voisine. Comme la plupart des grands évènemens historiques, elle est sortie des faits eux-mêmes, bien plus que des combinaisons d'une politique habile. Avant que le fils de Mathilde se décidât à joindre à ses nombreux domaines d'Angleterre et de Normandie, d'Anjou, de Poitou et de Guienne, la pauvre seigneurie d'Irlande, l'occupation du littoral de ce pays par des aventuriers anglais était irrévocablement consommée. Les Strougbow, les Fitz-Stephen, les Fitz-Gerald, et leurs compagnons bardés de fer, avaient déjà pris pied dans cette île, et dès long-temps la barbarie et l'imprévoyance des chefs indigènes, en lutte éternelle les uns contre les autres, avaient porté un coup mortel à la cause de l'indépendance. Pressée entre les Norvégiens depuis plus d'un siècle maîtres de ses ports, et les chevaliers entreprenans qui, chaque jour, appelaient à leur aide de nouveaux auxiliaires, l'Irlande devait entrer par une voie ou par une autre dans le mouvement européen à part duquel elle avait vécu jusqu'alors. En allant recevoir à Dublin l'hommage de ses vassaux anglais que leurs succès militaires ou leurs alliances rendaient déjà possesseurs de vastes domaines en Irlande, Henri II ne fit que régulariser un fait, à bien dire consommé; il rattacha au trône du suzerain les anneaux brisés de la grande chaîne féodale.

La cour de Rome suivit les inspirations d'une politique analogue en sanctionnant l'invasion normande. Peut-être l'intérêt pieux qui s'attache aux nationalités éteintes a-t-il, sous ce rapport, égaré l'opinion, et altéré en quelque chose le caractère de cette période

historique. On a reproché avec amertume au pape Adrien d'avoir donné les mains à la sujétion de la nation irlandaise, qui jusqu'alors s'était tenue isolée de Rome comme du reste du monde, mettant son indépendance sous la garde de sa barbarie. Mais d'où serait donc sortie cette magnifique unité que l'Europe dut au saint-siége, si celui-ci ne s'était fait le centre des intérêts comme des idées, et s'il n'avait osé préférer parfois aux individualités faibles et sans ressort les races dépositaires des germes de puissance et d'avenir? Rome a toujours cherché à s'appuyer sur la force, nous l'accordons sans peine au grand écrivain qui a dressé contre sa politique l'acte le plus spécieux d'accusation (1); mais un tel système ne s'explique-t-il pas par la seule raison que l'unité était le but de tous ses efforts et sa préoccupation la plus constante? Comment Grégoire VII eût-il réalisé son œuvre immense, la restauration de la société spirituelle au sein de l'Europe dominée par la force militaire, si ce pontife et ses successeurs à la tiare n'avaient rallié à la tige de la chrétienté toutes ces individualités indépendantes, toutes ces églises éparses, branches sans sève plus d'à moitié fanées, lorsque Hildebrand fonda le système européen sur le hardi développement de l'idée catholique?

Quelque poétiques tableaux qu'on se plaise à tracer de la position antérieure de l'Irlande, dont les monastères, en effet, servirent un moment de refuge à la science religieuse pendant la crise continentale des ve et vi^e^ siècles, il est incontestable que vers le temps où la flotte anglaise débarqua sur ses rivages, protégée par une bulle pontificale, le clergé irlandais touchait à un degré d'ignorance voisin de la barbarie. Les plaintes éloquentes de saint Bernard et une multitude de faits constatés par tous les documens contemporains attestent qu'une réforme, opérée dans le but de rattacher l'Irlande au saint-siége, pouvait seule y sauver cette discipline ecclésiastique par laquelle le catholicisme a vécu jusqu'à nos jours. Que Rome ait cédé à cette pensée, qu'elle ait fait acte de déférence envers un pouvoir qu'il était nécessaire de ménager, que ces vues diverses se soient plus ou moins combinées pour déterminer sa conduite, c'est là un problème que le publiciste n'a pas intérêt à résoudre; mais ce qui doit rester bien établi pour arriver à une appréciation exacte des évènemens, en remontant jusqu'à leur principe, c'est l'entraînement qui poussait la Grande-Bretagne sur l'Irlande, l'impossibilité où était un peuple à peu près sauvage de garder long-temps son indépen-

(1) M. Augustin Thierry.

dance entre les *ostmen* de la Mer du Nord et les fiers barons d'Angleterre.

Pourquoi le fait de la conquête qui, au bout de quelques siècles, amena la fusion des Saxons et des Normands, n'a-t-il produit en Irlande qu'une oppression continuée jusqu'à nos jours? D'où vient que tant de douleurs sont demeurées stériles, et que les fils n'ont pas recueilli le prix du sang de leurs pères?

Lorsque la bataille de Hastings eut livré aux Normands le royaume anglo-saxon, ce pays possédait une unité d'organisation dont l'Irlande était entièrement dépourvue au temps de l'invasion de Henri II. Si cette unité contribua à rendre plus prompte la soumission de l'Angleterre après la défaite du roi Harold, inconvénient inhérent à tous les pouvoirs centralisés, elle dut aussi donner aux vaincus bien plus de moyens pour agir à la longue sur les conquérans, en exerçant sur ceux-ci une influence égale à celle qu'ils subissaient eux-mêmes. Aussi avons-nous montré (1), sous les premiers successeurs de Guillaume, l'élément saxon intervenant d'une manière énergique dans la politique anglaise, et décidant par son propre poids l'issue des plus grands évènemens. Quels qu'eussent été les terribles effets de la conquête, il y eut, dès ce moment, en Angleterre, action et réaction réciproque. Les deux intérêts partout en présence se combinèrent étroitement, et un esprit nouveau, qui ne fut ni le pacifique esprit saxon, ni le belliqueux esprit normand, mais un composé de l'un et de l'autre, sortit bientôt de ces épreuves sanglantes, et vint prendre en Europe la place éminente qu'il y occupe encore. De plus, l'Angleterre, résidence des rois et des plus puissans seigneurs, absorba bientôt le duché de Normandie, comme le principal absorbe l'accessoire; la terre conquise devint métropole de la terre conquérante; et ceci ne contribua pas peu à effacer les traces de la violence, en constituant enfin dans ses conditions normales la puissante nationalité britannique.

Pour apprécier le caractère de la conquête de Henri II, continuée par ses successeurs jusqu'à Élisabeth et Cromwell, il faut prendre, à bien dire, le contre-pied de tout cela. Pendant qu'en Angleterre les divers royaumes saxons étaient réunis sous un même sceptre, et passaient dès-lors tous ensemble sous les lois du vainqueur, l'anarchie dévorait l'Irlande où des chefs nombreux revendiquaient tour à tour une suprématie contestée. Des luttes perpétuelles, des ven-

(1) *De l'Angleterre*, etc., première partie, nº du 15 octobre 1838.

geances de cannibales, étaient le résultat quotidien d'un état de choses qui, s'il donnait peut-être à l'étranger plus de facilité pour vaincre, lui interdisait de tirer aucun fruit durable de sa victoire. A ces causes d'éternelle mobilité venaient se joindre des coutumes antiques dont l'influence rendait impossible toute organisation permanente de la société, et qui maintenait la population dans des habitudes pastorales et presque nomades.

Au premier rang de ces institutions dont la funeste action s'est fait sentir jusque dans les temps modernes, un historien judicieux (1) place, avec raison, le *tanistry* et le *gavelkind*. On sait que l'organisation par clan existait en Irlande comme parmi toutes les populations gaëliques, et que la loi du *tanistry* combinait de la façon la plus fâcheuse le droit héréditaire avec celui d'élection, en n'accordant au tanist qu'un titre éventuel, toujours soumis à la sanction des membres de son clan. Les querelles domestiques qu'une telle loi ne pouvait manquer de susciter et qui se vidaient toujours par la force, entretenaient ainsi dans la nation un esprit opposé à tout établissement assis sur des bases solides. Le *gavelkind* était un mode de tenure d'après lequel les terres étaient partagées sans condition de primogéniture, non pas en descendant directement à tous les enfans, selon nos idées modernes, mais en faisant d'abord retour au clan où elles étaient réunies en une masse commune. Alors, à des époques déterminées, le *canfinny* en faisait une nouvelle répartition, dans laquelle il assignait, peut-être selon des règles aujourd'hui inconnues, peut-être selon son caprice, leur portion respective aux divers chefs de famille. Un tel système, par l'incertitude qu'il laissait planer sur la propriété, était, on le comprend, aussi funeste à tous les progrès de l'agriculture que contraire à toute organisation régulière de la société. Cette coutume se maintint, jusqu'au temps de Jacques Ier, au sein des populations indigènes; et sir John Davies, lord chef justice d'Irlande sous ce règne, dans un livre qui est encore la source la plus abondante et la plus sûre d'informations (2), affirme même que, de son temps, on reconnaissait à leur aridité absolue les districts où s'appliquait alors le *gavelkind*.

Livré à des luttes interminables et à des habitudes désordonnées, le peuple irlandais, sans arts, sans industrie, habitant des huttes construites en terre, et ne voyant s'élever sur son littoral que quelques

(1) Le docteur John Lingard, tom. I, chap. v.

(2) *Davies' Discovery of the true causes why Ireland were never entirely subdued, till his majesty' happy reign.*

villes construites par des pirates norvégiens, ou de rares forteresses bâties par les envahisseurs anglais, était donc, au XIIe siècle, en arrière de toutes les nations qui convoitaient son sol fertile. Cette situation ne lui permit pas de préparer contre l'invasion une résistance régulière et sérieuse. Mais, chose bien plus grave, elle eut pour effet de la laisser hors de tout contact avec les vainqueurs. Aussi, préservé de leur poursuite par sa pauvreté même, réfugié dans ses montagnes et ses marais inaccessibles, continua-t-il d'y vivre de la vie de ses pères. Reculant de quelques lieues dans l'intérieur de son île, il put rester sans relation avec la royauté étrangère campée sur ses rivages.

Celle-ci ne songea pas d'abord à pousser loin ses avantages. N'en eût-elle pas d'ailleurs été empêchée par la faiblesse de ses moyens et le petit nombre de ses soldats? Henri débarquant à Waterford pour recevoir, dans un palais de bois construit pour la circonstance, l'hommage de ses chevaliers devenus grands feudataires, et celui de quelques chefs que leurs querelles intestines avaient associés à sa fortune, ne ressemblait nullement à Guillaume de Normandie débarquant à Pevensey, et jurant, en saisissant de ses mains la terre saxonne, qu'elle « serait sienne par la splendeur de Dieu. » L'un était suivi d'une cour, l'autre d'une armée; l'un voulait de l'encens, l'autre de la puissance. Celui-ci trouva un peuple avancé en civilisation, de la propriété duquel il s'empara sans hésitation comme sans pitié, ne laissant pas une terre, pas un château, pas une personne, sans les faire entrer de force dans l'ensemble de son vaste système; celui-là eut affaire à des peuplades qui s'enfuirent devant lui, et que ses successeurs ne surent point atteindre au centre de leurs intérêts et dans l'intimité de leur vie pastorale. La conquête de l'Angleterre fut terrible dans ses effets immédiats, mais elle porta des fruits rapides, car il y avait pour les deux races des points par où se prendre et s'assimiler. La conquête de l'Irlande ne fut d'abord ni oppressive ni sanglante; mais, au lieu d'enfanter une nationalité nouvelle, son seul effet fut de jeter sur une rive lointaine une colonie qui perdit l'esprit national sans en acquérir un autre, et d'arrêter, par l'établissement de ce foyer permanent d'irritation, les progrès naturels de la race indigène. La nationalité anglo-saxonne expira pour renaître; la nationalité irlandaise se maintint en face d'un élément trop faible pour l'absorber, trop fort pour ne pas s'efforcer de consolider son établissement par l'extension de ses conquêtes et l'emploi de tous les moyens.

La royauté anglaise éprouva, dès l'origine, un double embarras

dans sa politique à l'égard de l'Irlande. Les chefs indigènes qui, pour obtenir des secours contre leurs rivaux, avaient été conduits à la reconnaître, croyaient en faire assez pour le roi de l'île voisine en lui rendant quelques devoirs insignifians, et en l'entourant d'un sauvage cortége lorsqu'il apparaissait en personne dans sa seigneurie d'Irlande. Ces chefs entendaient, du reste, continuer d'appliquer leurs antiques coutumes; et jusque dans les limites du *Pale*, barrière que ne dépassaient pas les envahisseurs, les clans alliés maintenaient avec un saint respect les lois des Bréhons, en face des statuts rendus par le parlement irlandais ou importés d'Angleterre. D'un autre côté, les seigneurs auxquels la couronne avait accordé une investiture à peu près nominale, et dont elle avait subi les conditions plutôt qu'elle n'avait fait les siennes avec eux, ne prirent conseil que de leur ambition, toutes les fois qu'il put s'agir d'étendre leurs domaines, même au mépris de la foi jurée. Ils se mirent bien plus en peine de leurs intérêts particuliers que des intérêts de l'établissement anglais en Irlande. De là des violences qui contribuèrent à faire triompher des cupidités personnelles, mais au prix d'une haine chaque jour plus vive et de périls plus imminens. Dans cette lamentable histoire, les torts de la royauté tiennent bien plus à son éloignement et à sa faiblesse qu'à de mauvais desseins et à des préméditations condamnables. L'Irlande, pour être juste, aurait bien moins à lui reprocher une oppression systématique qu'une impuissance peut-être plus désastreuse encore.

Les natifs, de plus en plus pressés par les seigneurs, s'adressèrent vainement au trône pour en recevoir une protection qu'il eût, sans doute, été dans ses désirs comme dans ses intérêts de leur accorder, mais que l'indépendance à peu près complète des grands feudataires irlandais, dans le cours des XIIIe et XIVe siècles, rendait évidemment impossible. Privés dès-lors de tout espoir de redressement, ils ne comptèrent plus que sur eux-mêmes; et chaque rocher du rivage, chaque forêt de l'intérieur devint une citadelle dans cette guerre acharnée qu'alimenta le sang de tant de générations, et dont les feux mal éteints ont failli si souvent se rallumer de nos jours.

Tant que les dissensions religieuses ne vinrent pas intéresser les passions populaires dans les affaires d'Irlande et donner à celles-ci un caractère tout nouveau, l'Angleterre fit des vœux toujours sincères, et des efforts quelquefois efficaces pour hâter les progrès et la pacification de la vaste contrée nominalement soumise à sa puissance. Nous venons de dire qu'à cet égard elle manqua de force; il

suffit de songer au temps pour ne pas s'étonner qu'elle manquât aussi de lumière.

Au lieu d'asseoir les destinées de la terre conquise sur la fusion graduelle des deux races, elle procéda par des voies tout opposées. Pendant qu'elle maintenait avec rigueur l'oppression des natifs, on la vit concéder à un certain nombre d'entre ceux-ci, pour prix de leur soumission ou de leurs services, le titre et la qualité d'Anglais avec tous les priviléges attachés au sang des vainqueurs; système analogue à celui qui prévalait dans l'Amérique espagnole et portugaise, où des *noirs* étaient déclarés *blancs* par lettres patentes, et relevés ainsi de la flétrissure qui les atteignait au berceau. Que ne valait pas une telle prérogative en un siècle et en un pays où le bénéfice sacré de la justice et des lois était restreint à ceux qui pouvaient invoquer une origine anglaise ou une concession équivalente? Les sauvages natifs (*the wild Irish*), pour parler la langue officielle qui s'est conservée presque jusqu'à nos jours, restaient en effet en dehors d'une société qui ne les connaissait que comme les objets d'une guerre éternelle. En parcourant l'histoire de ce pays, on tombe à chaque instant sur des faits et sur des textes que l'on dirait détachés des tables d'airain de la loi décemvirale.

Cette manière de relever de leur déchéance quelques chefs et quelques tribus était sans doute vicieuse en soi, puisqu'elle maintenait ce qu'il aurait fallu détruire. Cependant elle eût fini par produire des résultats avantageux, si ce mode de naturalisation avait pu recevoir toute l'extension que les rois d'Angleterre auraient vraisemblablement essayé de lui donner; car rien n'établit que ces princes ou leurs lieutenans en Irlande se refusassent à faire jouir du bénéfice de la loi anglaise les Irlandais qui le réclamaient. Mais un invincible obstacle à cette émancipation se rencontra dans un corps que l'histoire peut justement flétrir comme le principal instrument des calamités de sa patrie, le parlement anglo-irlandais. Celui-ci repoussa toujours avec véhémence l'admission des indigènes au bénéfice du droit commun; il maintint avec un soin jaloux la réprobation légale qui légitimait par elle seule ses plus coupables violences. Ce fut ainsi qu'on le vit, sous Édouard Ier et sous Édouard III, résister énergiquement aux vœux de la royauté, et se refuser d'étendre à des clans qui la sollicitaient comme une grace, la jouissance d'une législation dont l'effet eût été de rendre leurs propriétés moins précaires et leurs têtes plus respectées.

La constitution irlandaise s'était naturellement façonnée sur le pa-

tron des institutions de l'île voisine, encore que l'élément monarchique dût exercer en Irlande une bien moindre action que dans la Grande-Bretagne. Au bord de la Tamise, la royauté partout présente opposait des forces organisées dans le sein même des vieilles populations saxonnes aux ambitieuses coalitions de ses vassaux normands; au bord du Shannon, la royauté absente était représentée par un délégué contraint de traiter avec des hommes chez lesquels l'orgueil de leur descendance anglaise et un mépris profond de l'Irlande s'unissaient à des mœurs que le contact de la barbarie avait rendues plus d'à moitié sauvages; fonctionnaire revêtu d'un pouvoir à peine reconnu dans les comtés attenant à la capitale, et condamné à servir les passions de colons ignorans et méprisables, au lieu d'être l'agent éclairé d'une politique nationale.

Le parlement de Dublin était originairement composé des grands feudataires et des évêques, auxquels on adjoignit plus tard des députés de ces villes maritimes dont la population, mi-partie anglaise et mi-partie norvégienne, avait pris des accroissemens de plus en plus rapides. Cette législature exerçait un pouvoir sur lequel le parlement d'Angleterre, comme conseil immédiat du souverain, prétendit toujours un droit de suprématie, motif en raison duquel il y eut également appel des cours de justice de Dublin à celle du banc du roi à Londres.

Pendant sa longue carrière, la législature irlandaise agit constamment sous la même préoccupation. Elle voulait en même temps atteindre par ses lois de fer la race indigène, dont l'anéantissement était le dernier mot de sa politique, et prévenir tout contact de la population coloniale avec ce peuple voué à une impitoyable extermination. De là des statuts dont le sens véritable échappe à qui ne les embrasse pas de ce point de vue, et ne comprend pas que les envahisseurs de l'Irlande mirent autant de soin à se tenir séparés de la population native que ceux de l'Angleterre en prirent pour l'absorber dans une commune unité. C'est ainsi que dans le cours du XIVe siècle (1) des lois sont portées pour interdire, sous peine de haute trahison et de confiscation, tout mariage entre Anglais et Irlandais, tout rapport établi, soit par l'allaitement, soit en tenant des nouveau-nés sur les fonts du baptême, genre d'affinité que ce peuple estimait aussi étroite et plus sacrée que la paternité même. D'autres statuts écartent les fils d'Érin de toutes les maisons reli-

(1) Assemblée de Kilkenny, 1367.

gieuses, de tous les bénéfices ecclésiastiques, et poursuivent avec rigueur leurs bardes, ces dépositaires inspirés des traditions nationales.

Cependant les coups portés aux indigènes par les colons renfermés dans l'enceinte du *pale* ne suffisaient pas pour atteindre un but trop hautement avoué; car un peuple a la vie dure, et les nations ont plus à redouter le suicide que l'assassinat. Ces tentatives, impuissantes autant que cruelles, n'avaient pour résultat définitif que de couper court, chez ces peuples, à tous les progrès qu'ils eussent faits sans doute dans une situation plus tranquille : aussi reculaient-ils dans la barbarie à mesure que l'Europe s'avançait vers la civilisation des temps modernes. Dans le cours du XVe siècle, l'Angleterre, tout entière à ses vues ambitieuses sur la France, puis déchirée par la guerre civile, n'entretint en Irlande que quelques bandes sans discipline; elle n'y envoya que de rares subsides, auxquels il fallait suppléer par le pillage. Les liens déjà si faibles qui unissaient les deux contrées se relâchèrent de plus en plus, et, à l'avénement de Henri VII, l'autorité royale n'était reconnue que dans une partie des quatre comtés de Dublin, Kildare, Louth et Meath, et ne s'étendait pas à plus de trente milles dans l'intérieur. Mais de cette époque date pour l'Irlande l'ouverture d'une ère entièrement nouvelle. Après avoir souffert de l'abandon et de l'oubli du gouvernement anglais, elle allait ressentir les maux bien plus terribles qu'un pouvoir tyrannique inflige à l'objet d'une haine implacable et d'une persévérance acharnée.

C'est du sein des discordes civiles que sortent les royautés énergiques, et l'anarchie fut toujours le creuset où se trempa le despotisme. La maison de Tudor appliqua à l'Irlande la force immense que les malheurs des temps lui avaient donnée en Angleterre. A ses efforts prolongés jusqu'à la mort d'Élisabeth, la Grande-Bretagne dut une conquête jusqu'alors illusoire, et qui ne date en réalité que du commencement du XVIIe siècle. Pendant la lutte entre les maisons d'York et de Lancastre, la petite colonie anglo-irlandaise avait lié son sort à la fortune de la rose blanche. Tous les prétendans et tous les aventuriers politiques, Lambert Simnel comme Perkin-Warbec, avaient essayé de s'en faire un point d'appui; il fallait donc, pour arriver à cette consolidation du pouvoir absolu, qui fut la pensée et l'œuvre des Tudors, s'occuper enfin sérieusement de l'Irlande, et la lier étroitement au nouveau système imposé à la mère-patrie. Des forces de plus en plus considérables furent dirigées vers

cette île; des subsides plus abondans furent transmis à ses gouverneurs, et bientôt cette politique porta ses fruits. Le célèbre statut de Drogheda, appelé loi de Poyning, du nom du lord-lieutenant qui représentait alors la royauté, limita d'une manière fort étroite les pouvoirs de l'assemblée irlandaise; il reconnut la haute suprématie du parlement anglais, et l'initiative absolue du conseil d'Angleterre en toute matière législative.

Ces conquêtes légales furent suivies de victoires arrachées par des moyens plus terribles. Tandis que la hache d'Henri VIII et d'Élisabeth faisait tomber en Irlande la tête des grands vassaux anglais, leurs armées, pénétrant enfin au cœur du pays, imposaient aux chefs indigènes des soumissions qui devenaient effectives du jour où l'on se montrait fort et résolu. Après que l'Angleterre eut triomphé de la grande insurrection de Tyrone, l'Irlande comprit que c'en était fait à jamais de sa sauvage indépendance, et que le temps était venu où son génie devait reculer devant un autre. L'érection de ce pays en royaume, opérée par Henri VIII (1), constate l'importance croissante que l'Angleterre attachait à sa colonie, et sa ferme volonté de la lier plus étroitement à la couronne.

La conviction, de plus en plus générale, qu'une plus longue résistance devenait impossible devant des forces aussi imposantes, aurait frayé à l'obéissance des voies faciles, si un nouvel obstacle ne s'était élevé entre les deux pays à l'époque même où leur réunion semblait possible; obstacle plus insurmontable encore que tous ceux par lesquels ils avaient été jusqu'alors séparés.

Les nombreux armemens de Henri VIII, la belle armée confiée par Élisabeth à la présomptueuse imprudence du comte d'Essex, auraient réduit l'Irlande à l'obéissance, et la résignation serait bientôt sortie de cette obéissance même, s'il ne s'était agi que d'une conquête territoriale, alors inévitable, et d'une domination politique que les plus farouches ennemis de l'Angleterre se sentaient désormais trop faibles pour repousser. Mais, en important les lois britanniques en Irlande, on prétendit aussi y importer un évangile nouveau, et l'on exigea simultanément de ce peuple le sacrifice de sa foi et celui de sa nationalité. Élisabeth n'admettait pas, et peut-être est-elle absoute à cet égard par l'opinion unanime de son temps, que la souveraineté politique n'entraînât pas la souveraineté religieuse, et qu'il fût loisible à des sujets de professer d'autres croyances que celles

(1) 1541.

du pouvoir lui-même. L'acte de suprématie fut donc envoyé en Irlande, où il souleva des résistances dont ni les révolutions ni les siècles n'ont triomphé. Si les évêques des villes du littoral, soumis à la royauté parce qu'ils étaient choisis par elle, firent, avec ceux d'Angleterre, assaut de complaisance et de bassesse, une vigoureuse résistance s'organisa dans tout le clergé indigène; résistance à laquelle s'associa la plus grande partie du clergé anglo-irlandais lui-même. La réformation rencontra les plus sérieux obstacles dans les limites même du *pale*, où un établissement de quatre siècles avait créé aux colons des intérêts complètement distincts de ceux de l'île voisine.

Les natifs, étrangers aux mœurs comme à la langue de l'Angleterre, et sur lesquels les apôtres de la réforme ne pouvaient exercer aucune action; les vieux colons, blessés dans leur foi autant que dans leur liberté politique par le despotisme des théories anglicanes, et qui n'avaient pas respiré dans les palais des Tudors l'air de la servitude, se trouvèrent avoir un intérêt commun à défendre, une idée nationale où se rattacher ensemble et pour la première fois. De là, cette nécessité où se vit réduite l'Angleterre de fonder, pour ainsi dire, un établissement nouveau, en superposant de nouvelles colonies à celles qui avaient commencé, depuis le XIIe siècle, l'œuvre si difficile, de la soumission de l'Irlande. Jacques Ier voua tout son règne à cette pensée, qui eut pour objet d'implanter des populations nombreuses et avancées en civilisation au centre d'un pays jusqu'alors barbare et souvent désert. Chaque fois qu'un chef indigène se refusait à faire hommage à la couronne, ou qu'un prétexte quelconque permettait d'employer contre lui l'arme légale de la forfaiture, des domaines, qui souvent étaient des provinces, se trouvaient concédés à des compagnies d'industriels protégés par une force militaire. Ainsi se fondèrent successivement, au commencement du XVIIe siècle, les établissemens anglais dans toutes les parties de l'île; ainsi fut organisée la grande colonie d'Ulster, le principal point d'appui du protestantisme en Irlande, après la rébellion des deux principaux chefs du nord, sur lesquels la couronne ne confisqua pas moins de cinq cent mille acres de terre.

Le mode d'après lequel s'opérèrent ces concessions ne manquait pas d'habileté, et leurs résultats ont exercé sur les habitudes génénérales de la population une influence encore sensible. Ces terres étaient divisées en lots n'excédant jamais deux mille acres, et ne s'élevant pas, pour l'ordinaire, à plus de moitié de cette étendue. Diverses conditions étaient imposées aux concessionnaires : les prin-

cipales consistaient à implanter, dans un délai fixé, sur les domaines ainsi octroyés, un nombre déterminé de familles anglaises ou écossaises, et à y construire des maisons fortifiées, qui servaient à la fois de points de défense et de bâtimens d'exploitation. Partout où prévalut ce système, la soumission des indigènes fut garantie; réduits dès-lors à vivre en parias, sous des maîtres usurpateurs du sol de leurs pères, ils formèrent cette classe de laboureurs sans capitaux et sans industrie, qui pullule dans les provinces irlandaises.

Mais des évènemens d'un caractère plus sombre allaient tracer en lettres de sang l'acte de séparation de l'Angleterre et de l'Irlande.

La grande insurrection de 1641 éclata, provoquée par une résistance générale à l'oppression civile et religieuse. Les vieux colons, contraints de plier sous l'acte de suprématie, ou de subir des pénalités terribles; les indigènes, dépouillés de leurs domaines et traqués au pied des autels, mirent en oubli leur vieille haine, et marchèrent ensemble contre les nouveaux envahisseurs que l'Angleterre jetait chaque jour sur ces tristes rivages. On connaît cette lutte sans exemple dans l'histoire des nations, qui aboutit à confiner un peuple tout entier dans une seule province, vaste sépulcre ouvert à ceux qui survécurent à la destruction de la patrie. La spoliation et le glaive se lassèrent de choisir, et pour Cromwell l'Irlande n'eut vraiment qu'une seule tête. La confiscation atteignit la nation tout entière, et le sol fut bouleversé jusqu'aux abîmes. Alors s'établit dans ce pays un nouvel intérêt à côté de ceux qui le divisaient déjà si profondément, l'intérêt presbytérien, qui partage aujourd'hui avec l'église épiscopale la population protestante de l'Irlande en deux parties à peu près égales. Des soldats furent les missionnaires de ce culte; et, si leur épée ne lui fit pas de prosélytes, elle leur procura des lambeaux de cette terre mise au pillage. Derniers venus à cette vaste curée, les puritains surent se faire la part bonne et la conserver au milieu des vicissitudes du temps.

La restauration trouva la population irlandaise à moitié détruite et à moitié transplantée, les titres de propriété anéantis, la haine et le désespoir au fond de toutes les ames. Elle ne s'engagea pas dans le dédale de tels redressemens, et, sanctionnant des iniquités que leur immensité même dérobait à l'action de la justice humaine, elle ne trouva guère, dans tout cela, que l'occasion de servir des intérêts particuliers dans des vues d'égoïsme et de parti. Après 1688, Jacques II, accueilli en Irlande bien moins par sympathie pour lui-même que comme instrument de vengeance contre l'Angleterre, essaya de

relever l'intérêt catholique et national si cruellement écrasé. Mais la bataille de la Boyne rendit bientôt aux ennemis de l'Irlande une prépondérance qu'ils ont maintenue si long-temps, et dont ils défendent aujourd'hui les restes avec des efforts désespérés.

Si Guillaume III usa personnellement envers les vaincus d'une modération qui tenait à son caractère et plus encore à sa politique, les whigs des XVIIe et XVIIIe siècles, préparant à leurs successeurs du XIXe siècle le devoir d'une expiation tardive et incomplète, épuisèrent sur ce peuple tout ce que la haine sait emprunter de froides cruautés à l'arsenal d'une légalité tyrannique. Les terres échappées aux confiscations des époques antérieures, dix-huit cent mille acres environ, subirent cette fois la forfaiture, cette loi fatale d'un pays où le sol a manqué sous les pas de toutes les générations, pendant le cours de six siècles. L'Irlande, secondée par les armes de la France, avait obtenu, dans la capitulation militaire de Limerick, une promesse de tolérance, si ce n'est de liberté religieuse. Mais entre deux peuples dont l'un se croit le propriétaire de l'autre, il ne saurait y avoir de droit public; car aucun titre n'invalide une domination primordiale, une souveraineté en quelque sorte naturelle. Aussi le gouvernement anglais, à l'instigation du parlement protestant d'Irlande, ne tarda-t-il pas à fouler aux pieds ces articles célèbres, et à soumettre la presque totalité de la population irlandaise au code qui, dans la Grande-Bretagne, écrasait une faible minorité catholique.

Pendant le règne de Guillaume et celui de la reine Anne, dans le temps où la liberté de l'Angleterre brillait du plus vif éclat, où son génie s'épanouissait sous des formes élégantes, au siècle des beaux esprits et des philosophes, quand le goût des plaisirs et le scepticisme semblaient éteindre le fanatisme en atteignant à leur source les croyances elles-mêmes, un peuple civilisé entreprit de continuer, par les lois, l'œuvre d'anéantissement que ses rudes ancêtres avaient commencée par les armes. De là un système d'incapacités civiles et politiques entre lesquelles il suffira de rappeler les dispositions les plus propres à affecter l'ensemble de la société et à expliquer des mœurs dont l'Europe s'étonne sans trop chercher à les comprendre.

L'obligation de souscrire à la suprématie religieuse de la royauté et de prêter le serment contre la transsubstantiation, obligation imposée à l'Irlande aussi bien qu'à l'Angleterre, avait laissé les sept huitièmes de sa population sans organes au sein de la législature anglicane de Dublin. L'enlèvement de la franchise électorale aux ca-

tholiques, opéré plus tard en pleine paix (1), et sans la triste excuse de la nécessité, même sans celle du péril, interdit désormais à la masse de la nation de concourir au choix des membres d'un parlement qu'elle dut regarder, à toutes les époques de son histoire, comme son ennemi naturel et irréconciliable. On va voir si ce sentiment fut justifié par les actes législatifs qui, après la révolution libérale de 1688, et jusqu'à la fin du siècle dernier, ont régi en Irlande la condition des personnes.

Tout mariage entre catholique et protestant possédant des propriétés en Irlande était déclaré nul, sous peine de mort pour le prêtre qui l'aurait consacré. Lorsqu'une telle union avait lieu, l'éducation des enfans appartenait de droit à celui des époux professant la religion réformée. Aucun catholique ne pouvait être tuteur, tenir une école ou enseigner même dans une maison privée, et les pénalités les plus graves atteignaient quiconque envoyait ses enfans sur le continent pour être élevé dans la religion romaine. Lorsque le fils d'un père catholique embrassait la religion anglicane, il pouvait s'approprier, du vivant de son père, son héritage immobilier, en lui payant une simple rente. En cas d'ouverture d'une succession à laquelle étaient appelés des héritiers de deux croyances, elle passait en totalité à ceux professant la religion protestante. Si tous les enfans étaient catholiques, la division des terres s'opérait entre eux par portions égales, contrairement à ce qui avait lieu pour les familles protestantes que le droit de primogéniture tendait à maintenir. Tout catholique était privé du droit d'acheter une propriété territoriale, il ne pouvait même la prendre à long bail, et tout fermier de cette religion, dont le bénéfice excédait de plus d'un tiers le prix de la location, pouvait être dépossédé sur la réclamation d'un protestant subrogé à son lieu et place. Il était interdit aux catholiques d'avoir des armes même pour leur défense personnelle, et les magistrats pouvaient en tout temps pénétrer dans leur demeure pour constater des contraventions à cet égard. Tout protestant convoitant le cheval d'un catholique avait le droit de s'en emparer, en lui payant cinq livres sterling, montant de sa valeur légalement présumée. Les chevaux des fermiers catholiques étaient saisis de droit pour le service de la milice en cas de guerre. Ajoutons que, bien que les catholiques fussent appelés dans cette circonstance à payer la dette de leur sang, lorsque la guerre se faisait *contre une puissance*

(1) 1727.

catholique, ils devaient désintéresser leurs concitoyens protestans de tous dommages par eux encourus à raison des opérations militaires ou maritimes. Enfin, pour compléter cet horrible code qui, selon la belle expression de Burke, ne conservait la vie aux hommes que pour insulter dans leur personne à tous les droits de l'humanité, ces lois étaient appliquées sur le verdict de jurys composés de protestans, et par des magistrats appartenant exclusivement à la religion anglicane (1).

Depuis l'avénement de la maison d'Hanovre et les insurrections de l'Écosse, en 1715 et en 1747, mouvemens auxquels l'Irlande ne prit pas la part la plus légère, encore qu'ils devinssent pour elle la cause de nouvelles humiliations, ce pays subit en silence des rigueurs sans exemple comme sans excuse. On put croire à cette époque qu'il était enfin frappé au cœur, et qu'il avait perdu jusqu'à la force de se plaindre. Ses enfans, dispersés chez toutes les nations comme les juifs auxquels Clarendon les comparait trop justement, versaient leur sang pour toutes les causes et sur tous les champs de bataille. Sa bourgeoisie végétait humble et cachée dans les services les plus obscurs du barreau où il lui était interdit de s'asseoir; ses prêtres, enregistrés dans chaque circonscription, voyaient leur tête menacée s'ils en franchissaient la limite; ses populations rurales, sous la double excitation de leur misère et de leur profond abaissement, contractaient des habitudes invétérées de désordre, et comme une haine implacable contre l'ordre social tout entier. C'est à ce point que tant de persécutions avaient conduit les dominateurs de l'Irlande, et leur système devenait la cause de leur perplexité, le principe même de leur ruine.

Les confiscations du dernier siècle avaient fait passer dans les mains des protestans la presque totalité du sol; mais que valait le sol au milieu d'une population de mendians, qui, le jour, vous tendaient la main, et la nuit enfonçaient les portes de vos demeures? Quel profit tirer d'une terre qui ne trouvait point d'acheteur, et qu'un fermier catholique ne pouvait même prendre à bail? Quelles transactions passer avec le petit nombre de propriétaires catholiques, lorsqu'un fils, en devenant apostat, pouvait exproprier son père, et même an-

(1) Cette législation est résumée par M. Hallam d'après les statuts du parlement irlandais (*Constit. Hist.*, IV, chap. XXXVIII). On peut aussi la voir présentée sous des couleurs plus vives dans le puissant pamphlet dont l'apparition fut, en Angleterre, l'un des grands évènemens de l'époque; œuvre prodigieuse de style et de sagacité historique, et dont le seul tort est d'être signé d'un nom qui en infirme la valeur. — Will. Cobbett's, *Hist. of the protest. reform in England and Ireland*, letter XV.

nuler toutes les conventions hypothécaires arrêtées par lui? De tels résultats éclairèrent même la haine la plus aveugle. Quelle que fût la violence avec laquelle le corps des protestans exigea le maintien des lois pénales et des incapacités civiles, on s'empressait individuellement d'y réclamer des exceptions, dans l'intérêt et pour la sûreté des relations personnelles. De là, une multitude de conventions secrètes et de fraudes de tous genres, sorte de contrebande judiciaire, imposée par l'extrême rigueur de la loi, comme la contrebande marchande est déterminée par l'élévation des tarifs. Le gouvernement dut agir à cet égard comme les particuliers eux-mêmes. Si jusqu'au milieu du XVIIIe siècle il ne se passa guère d'années sans que le parlement de Dublin n'acquît quelque titre de plus aux malédictions de sa patrie, le pouvoir ne put manquer de fermer les yeux sur la non-exécution d'un code qui, pris au pied de la lettre, eût entraîné la dissolution immédiate de la société. Mais, lors même que les lois n'étaient pas vigoureusement appliquées, elles restaient comme un obstacle à toutes les ambitions légitimes, comme une menace perpétuelle et un stygmate de servitude: c'était le gage d'une dépendance sans cesse rappelée par l'insolence des vainqueurs, alors même que leur égoïsme leur imposait l'obligation d'en atténuer les effets.

C'était surtout parmi les laboureurs indigènes que le mal était profond et que les mœurs allaient s'altérant de plus en plus par l'établissement d'anarchiques habitudes, passées désormais à l'état chronique dans le tempérament de ce peuple. Suppléant à leur faiblesse par un ensemble qui n'a jamais été surpassé, cherchant une distraction à leur misère dans la sombre poésie dont le crime et le péril enivrent l'ame et la fascinent, les paysans formèrent, sur tous les points de l'Irlande, ces associations secrètes qui, sous le nom de *Whiteboys*, de *Rightboys*, d'*Oakboys*, de *Thrashers*, de *Rockistes*, etc., ont exercé, depuis 1760 jusqu'à ce moment, une influence aussi redoutable que mystérieuse.

Aucune pensée politique proprement dite ne présidait à ces complots formés la nuit au fond d'une forêt, et qui ne se révélaient au matin qu'à la vue d'un domaine en flammes ou d'un cadavre gisant au bord d'une route écartée. Punir les rigueurs exercées soit par les intendans, soit surtout par les collecteurs de dîmes, empêcher la clôture des terrains consacrés à la vaine pâture, obtenir des terres à un prix modéré de location, s'en assurer la jouissance contre quiconque songerait à en débouter les tenanciers actuels; tel était le but de ces associations que le secret et l'audace rendaient

également formidables. Dégradées aux yeux de la loi et par elle-même, ces populations se vengeaient en demandant à un effroyable système une protection qu'il leur était interdit, depuis des siècles, d'attendre de magistrats ennemis nés de leur foi, de leur patrie et de leur race; ne pouvant plus sauver l'Irlande, leur instinct les poussait à en rendre la possession dommageable et terrible, comme ces marins qui mettent le feu aux poudres lorsque l'ennemi est monté à bord.

Cette étrange organisation, dont le mobile a échappé aux plus minutieuses enquêtes parlementaires, a semé sur ce sol plus de dangers que le pionnier américain n'en rencontre dans les forêts habitées par l'Indien, le voyageur dans le désert où l'Arabe déploie ses tentes : effroyable jurisprudence populaire, qui, si elle est atroce dans ses résultats, s'explique trop bien lorsqu'on remonte à son principe, à travers tant de confiscations et de massacres.

Il suffit de jeter un regard sur la condition présente de ce peuple, telle que les vicissitudes du passé l'ont faite, pour comprendre cet accord qui, en face des propriétaires et des magistrats, rend tous les paysans solidaires, à ce point que, dans une nuit, sur une étendue de plusieurs milles, tous prêtent le même serment, reçoivent le même mot d'ordre, s'arment pour le même fait, et rentrent, ce fait consommé, dans leur silence et dans leur repos (1).

Jusqu'au rapport de l'union en 1800, le parlement irlandais s'était abstenu d'ouvrir aucune enquête sur les causes de la misère et de la turbulence des classes agricoles : il ne voulait pas lire dans ses résultats l'éclatante condamnation de ses actes. En 1824, les deux chambres du parlement d'Angleterre, sérieusement occupées du gouvernement de l'Irlande, instituèrent des comités chargés de recueillir des témoignages sur cette question, la plus grave entre toutes celles dont est saisie la législature britannique. De nouvelles enquêtes furent ouvertes en 1832 et 1834 sur tous les intérêts relatifs à ce pays, la réforme de l'église, les dîmes, l'instruction populaire, etc., et ces volumineuses *Evidences* présentent en ce moment une masse de renseignemens matériellement plus considérables que ce qui a peut-être jamais été recueilli dans aucun temps et dans aucun pays.

Sans entrer maintenant dans l'examen spécial de ces questions, il

(1) Voyez Wakefield, *Account of Ireland*, et surtout, pour ce qui concerne les associations et les troubles locaux, le récent et curieux ouvrage de M. George Cornwall-Lewis : *On the Disturbances in Ireland and the Irish church question.* Ce livre présente un résumé très judicieux des principales *Evidences* parlementaires recueillies en 1824, 1832 et 1834.

convient de s'arrêter un moment aux résultats généraux mis en lumière par les documens publiés, en tant que ces résultats trouvent leur explication naturelle et nécessaire dans les faits historiques que nous venons de rappeler.

L'une des premières conséquences des incapacités affectant la masse de la population irlandaise avait été d'établir l'usage général des sous-locations à court délai, puisque le fermier catholique ne pouvait prendre des terres à bail au-delà d'un terme déterminé. Leur résultat nécessaire fut de priver de tout capital la classe agricole, et de lui enlever ce qui fait le nerf de l'agriculture anglaise, ce qui lui a permis de prendre des développemens prodigieux. De plus, les restrictions imposées jusqu'au siècle dernier, dans l'intérêt de la Grande-Bretagne, au commerce de l'Irlande, l'interdiction d'exporter ses blés, son bétail et ses laines, seules richesses d'un peuple sans industrie, avaient hâté une ruine que les lois civiles auraient suffi pour consommer.

Par suite de l'impossibilité où était placée la population rurale de prendre en son nom et à son compte des tenues de quelque valeur, le sol entier se trouva subdivisé en petites portions à peu près égales, et chaque fermier la reçut en sous-location d'un fermier-général (*middleman*), spéculateur sans entrailles, qui remplaça pour lui le propriétaire absent et inconnu. Aucune famille n'étant en mesure de faire d'avances de quelque importance pour l'achat du mobilier de culture, chacune d'elle se trouva occuper à peu près l'espace qu'elle pouvait labourer par ses propres bras. Il y eut peu ou point de laboureurs à gage, parce que les tenanciers étaient trop pauvres pour solder en argent le prix des journées de travail, et tout le monde devint fermier, mais fermier misérable, sans autre perspective que de demander au sol de quoi alimenter une vie de souffrances. Lorsqu'on se trouva dans le cas de recourir à des bras étrangers, l'usage prévalut même de les payer en terres, c'est-à-dire de donner quelques acres en échange d'un nombre déterminé de journées de travail, et ceci hâta de plus en plus la subdivision de tenures déjà trop petites.

Dès-lors, dans un pays où l'argent ne circule jamais, ainsi que l'attestent pour plusieurs comtés nombre de témoignages produits devant les comités d'enquête, dans une contrée où toute industrie est ignorée, où toute autre ressource que le travail agricole échappe à l'activité humaine, il fallut nécessairement mourir de faim lorsqu'on n'eut pas sa petite part de terre. Aussi, dans plusieurs provinces irlandaises, la culture des céréales est-elle aujourd'hui abandonnée

comme exigeant trop d'avances, et remplissant moins sûrement le seul objet que se propose le laboureur, celui de vivre. Cette préoccupation est, en effet, la seule que connaisse le malheureux paysan d'Irlande; il ne nourrit pas d'autre espérance, il n'entretient pas d'autre pensée que celle-là.

Un pareil état de choses était grave en tout temps; il devint horrible lorsque la population, augmentant dans une proportion sans exemple, les familles se touchèrent jusque dans les comtés les plus sauvages. On vit alors un peuple affamé employer tous les moyens, jusqu'aux plus odieux, pour conserver des lambeaux de terre dont le prix de location dépassa dans la pauvre Irlande le fermage même de la riche Angleterre.

Ici se présenterait le problème de cette multiplication sans exemple, problème que nous ne tenterons pas de résoudre, quoique les faits que nous venons d'indiquer y projettent peut-être quelque lumière.

Le partage égal, universellement consacré parmi la population irlandaise, l'usage de morceler le sol affermé entre tous les enfans, lorsqu'ils sont en âge de fonder une famille, enfin l'impossibilité absolue de vivre autrement qu'en bêchant quelques sillons chacun pour son propre compte, ont amené les choses au point de transformer le sol de l'Irlande en un vaste champ de pommes de terre. D'un autre côté, l'on comprend que ces habitudes de petite culture aient été le plus puissant stimulant à l'accroissement de la population, et que des familles se soient établies à mesure que les tenures se sont subdivisées. Dans les comtés de Clare et de Limerick, entre autres, on cite d'innombrables exemples de fermes de trois cents et cinq cents acres, primitivement tenues à bail de quarante ans par une seule famille, et qui se trouvent maintenant morcelées entre vingt ou trente ménages nouveaux, en raison du partage et des précoces mariages des enfans (1).

De récentes mesures législatives ont mis des bornes au droit désastreux de subdiviser et de sous-louer les fermages, et sont probablement destinées à exercer sur l'avenir une influence favorable. Mais les faits actuels subsistent; les résultats sortis d'une oppression séculaire pressent de toutes parts le législateur; ils font trembler chaque jour sur la sécurité du lendemain. L'Irlande où le capital agri-

(1) Voyez, parmi le grand nombre d'excellens travaux consacrés à l'Irlande par l'*Edinburgh-Review*, une dissertation complète sur la situation des classes agricoles dans ses rapports avec la législation civile. Janvier 1825.

cole est presque nul, où la misère peut exploiter tant de haines contenues, tant de souvenirs brûlans, possède une population plus dense que celle des plus riches contrées du globe. Sa moyenne pour les provinces de Leinster, d'Ulster et de Munster, dépasse le chiffre qu'elle atteint en Angleterre et en Belgique, couvertes l'une et l'autre de vastes et opulentes cités; et les marais même du Connaught, où l'on ne rencontre pas une ville d'importance, sont plus peuplés que les comtés d'Ecosse, en y comprenant Édimbourg, Glasgow, Paisley, Perth et Dundee! Que sera-ce donc de l'avenir si cette population doublée depuis un demi-siècle, et qui dépasse aujourd'hui huit millions d'hommes, continue à s'accroître dans une disproportion effrayante avec les produits de la culture et de l'industrie? Quelles lois changeront les coutumes invétérées d'un peuple accoutumé à accorder aux lois si peu d'empire, et près duquel le pouvoir n'eut jamais le droit d'arguer de ses bienfaits pour se concilier l'obéissance?

Il est une analogie que nous ne pouvons nous empêcher de consigner ici. En signalant l'absence de toute industrie en Irlande, en exposant les résultats inhérens au système de la petite culture, nos souvenirs nous reportent vers un coin de terre cher à nos affections, où les mêmes usages existent et déterminent des effets à peu près semblables. La France aussi a son Irlande dans quelques parties de la Bretagne, cantons reculés où la condition du pauvre *penty* rappelle d'une manière frappante celle du malheureux *cottier* irlandais. Le salaire de l'un n'est guère plus élevé que celui de l'autre, et le plus souvent il ne le touche point en espèces, obligé qu'il est de payer par son travail la location de sa cabane et des quelques arpens qu'il ensemence en pommes de terre pour nourrir ses nombreux enfans, en chanvre, pour couvrir leur nudité. Trop souvent, le paysan armoricain ignore presque aussi complètement que le fils d'Érin les plus humbles jouissances de la vie matérielle; et pourtant quelle différence entre ces deux êtres! quel contraste au moins entre ces deux pays! L'un est la partie la plus pacifique de la France; l'autre, la terre la plus agitée de l'Europe; ici, pleine sécurité pour les personnes, prompte soumission à la loi, résignation facile à tous les sacrifices qu'elle impose; là, le meurtre et l'incendie journellement employés par le pauvre contre le riche, la loi méconnue, les magistrats traités en ennemis publics; ici, des mœurs douces et comme impassibles; là, des mœurs rudes jusqu'à la férocité.

Cependant ces deux peuples, dont la condition physique est rap-

prochée par tant de circonstances, sont animés d'une même foi religieuse; ils reçoivent les mêmes enseignemens de la bouche d'un clergé également populaire. D'où vient donc cette opposition profonde dans l'ensemble de la condition sociale? Comment l'expliquer autrement que par les antécédens historiques et le testament de vengeance légué en Irlande aux générations à venir? Le Breton se résigne sans effort à une pauvreté dont rien ne vient aggraver le poids; il ne se croit pas, comme l'Irlandais, dépouillé par la tyrannie; sa pensée ne se berce pas des rêves d'une félicité primitive et de la dangereuse poésie d'un âge d'or. La religion, qui, pour lui, n'a que des paroles de paix, répand sur sa vie la sérénité, si ce n'est le bonheur, et la pensée chrétienne se produit en son ame sans mélange d'amers ressouvenirs et d'impressions haineuses. Les propriétaires sont ses soutiens, au lieu de lui apparaître comme des ennemis héréditaires; ses prêtres répandent sur lui le surplus d'une aisance que la charité publique rend abondante, et les souffrances de son corps n'atteignent pas son ame dans la plus noble partie d'elle-même. Le fils de la Bretagne ne voit pas s'élever à côté de sa cabane l'opulente demeure de l'étranger, ou près de son modeste presbytère la maison d'un ministre dont il doit alimenter le luxe par son travail, et le clocher de son église chérie monte seul et fier au-dessus des habitations des hommes. Il peut se promener avec orgueil sur ses grèves et dans ses bruyères; aucun monument de servitude n'y vient humilier son regard, et du haut du *dolmen* druidique le souvenir de ses pères descend sur lui sans nuage.

Le passé, voilà ce qui pèse si douloureusement sur l'Irlande; c'est là l'obstacle que l'Angleterre n'écartera qu'à force de patience et de temps, de persévérance et de sincérité. En vain tous les systèmes ont-ils été appliqués, toutes les combinaisons épuisées, tout, hors la justice, hors la ferme volonté d'effacer enfin jusqu'aux dernières traces de la suprématie religieuse et politique, en admettant les deux peuples à la pleine jouissance des mêmes droits, sur le pied d'une parfaite égalité. Après avoir fait, pendant deux siècles, du parlement de Dublin une machine de guerre, et comme un instrument de servitude pour la masse de la population indigène, l'Angleterre espéra rendre la soumission de l'Irlande plus facile en lui retirant ce triste et dernier simulacre d'indépendance. Cependant M. Pitt avait à peine obtenu le vote de l'union (1), sur le coup d'une insurrection à peine

(1) L'acte d'union régissant aujourd'hui les rapports des deux royaumes et leur organisa-

domptée, que les agitations locales se renouvelèrent de tous côtés, et que le sort de l'Irlande sembla rester, comme par le passé, à la merci de la première invasion heureuse. De nombreuses améliorations furent apportées sans doute au sort de ce pays, son commerce fut dégagé d'entraves odieuses, son agriculture reçut des encouragemens réitérés, des sommes considérables y furent dépensées par la législature britannique; celle-ci, en dotant l'institution ecclésiastique de Mainooth, donna même un premier gage de respect à la foi de la majorité nationale, se départissant, cette fois, d'un principe jusqu'alors immuable pour elle. Tous ces bienfaits semblèrent perdus, toutes ces avances parurent inutiles. L'émancipation catholique elle-même, si long-temps invoquée comme le terme de toutes les dissensions, l'ouverture d'une ère de réconciliation et de paix, l'émancipation fut conquise enfin sur les ennemis acharnés de l'Irlande, et elle était à peine votée, que ce pays voyait s'aigrir tous ses maux, s'élargir toutes ses blessures, et que, de 1830 à 1834, il parut près de s'abîmer dans le désordre. Est-ce donc à dire qu'on doive y désespérer de l'avenir, et que l'Irlande soit désormais incapable de correspondre aux bienfaits d'un gouvernement réparateur? Rien ne justifierait de telles craintes, et nous l'établirons une autre fois, tout en constatant ce qui reste dans ce pays de maux peut-être irréparables. Comment s'en étonner en reportant sa pensée vers l'histoire? comment ignorer que la justice d'un jour ne prévaut pas contre une tyrannie séculaire?

L. DE CARNÉ.

(*La dernière partie à un prochain n°.*)

tion intérieure, on doit en rappeler les dispositions proposées par M. Pitt en 1799, et votées l'année suivante.

Les deux îles sont unies en un seul royaume, sous le nom de royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande.

La succession à la couronne reste telle qu'elle était. Le royaume-uni est représenté par un parlement commun, dans lequel un nombre de pairs et de membres des communes non encore réglé siège pour l'Irlande.

Les églises d'Angleterre et d'Irlande sont maintenues telles qu'elles sont établies par la loi.

Les sujets irlandais de sa majesté britannique ont les mêmes priviléges que ceux de la Grande-Breta ne pour le commerce et la navigation.

Les mêmes droits sont acquittés par l'Angleterre et l'Irlande. Le paiement de l'intérêt de la dette de chaque royaume est toujours effectué séparément par l'Irlande et par l'Angleterre. Les dépenses ordinaires du royaume-uni sont payées en commun par les deux îles, d'après des proportions convenues et fixées.

Toutes les lois en vigueur et toutes les cours ecclésiastiques et civiles de chaque royaume n'éprouveront que les changemens dont la nécessité serait démontrée par la suite au parlement-uni.

Lors du vote définitif, il fut stipulé que l'Irlande fournirait au parlement quatre pairs spirituels et vingt-huit pairs temporels, et cent représentans à la chambre des communes. Nous avons dit ailleurs que le *reform-bill* avait élevé ce nombre à cent cinq. C'est contre cette fixation que proteste aujourd'hui l'Irlande.

QUELQUES DOCUMENS

INÉDITS

SUR ANDRÉ CHÉNIER.

Voilà tout à l'heure vingt ans que la première édition d'André Chénier a paru; depuis ce temps, il semble que tout ait été dit sur lui; sa réputation est faite; ses œuvres, lues et relues, n'ont pas seulement charmé, elles ont servi de base à des théories plus ou moins ingénieuses ou subtiles, qui elles-mêmes ont déjà subi leur épreuve, qui ont triomphé par un côté vrai et ont été rabattues aux endroits contestables. En fait de raisonnemens et d'*esthétique*, nous ne recommencerions donc pas à parler de lui, à ajouter à ce que nous avons dit ailleurs, à ce que d'autres ont dit mieux que nous. Mais il se trouve qu'une circonstance favorable nous met à même d'introduire sur son compte la seule nouveauté possible, c'est-à-dire quelque chose de positif.

L'obligeante complaisance et la confiance de son neveu, M. Gabriel de Chénier, nous ont permis de consulter et de transcrire ce qu'il nous a paru convenable dans le précieux résidu de manuscrits qu'il possède: c'est à lui donc que nous devons d'avoir pénétré à fond dans le cabinet de travail d'André, d'être entré dans cet *atelier du fondeur* dont il nous parle, d'avoir exploré les ébauches du peintre, et d'en pouvoir sauver quelques pages de plus, moins inachevées qu'il n'avait

semblé jusqu'ici : heureux d'apporter à notre tour aujourd'hui un nouveau petit affluent à cette pure gloire!

Et d'abord rendons, réservons au premier éditeur l'honneur et la reconnaissance qui lui sont dus. M. de Latouche, dans son édition de 1819, a fait des manuscrits tout l'usage qui était possible et désirable alors; en choisissant, en élaguant avec goût, en étant sobre surtout de fragmens et d'ébauches, il a agi dans l'intérêt du poète et comme dans son intention, il a servi sa gloire. Depuis lors, dans l'édition de 1833, il a été jugé possible d'introduire de nouvelles petites pièces, de simples restes qui avaient été négligés d'abord : c'est ce genre de travail que nous venons poursuivre, sans croire encore l'épuiser. Il en est un peu avec les manuscrits d'André Chénier comme avec le panier de cerises de Mme de Sévigné : on prend d'abord les plus belles, puis les meilleures restantes, puis les meilleures encore, puis toutes.

La partie la plus riche et la plus originale des manuscrits porte sur les poèmes inachevés : *Suzanne*, *Hermès*, *l'Amérique*. On a publié dans l'édition de 1833 les morceaux en vers et les canevas en prose du poème de *Suzanne*. Je m'attacherai ici particulièrement au poème d'*Hermès*, le plus philosophique de ceux que méditait André, et celui par lequel il se rattache le plus directement à l'idée de son siècle.

André, par l'ensemble de ses poésies connues, nous apparaît, avant 89, comme le poète surtout de l'art pur et des plaisirs, comme l'homme de la Grèce antique et de l'élégie. Il semblerait qu'avant ce moment d'explosion publique et de danger où il se jeta si généreusement à la lutte, il vécût un peu en dehors des idées, des prédications favorites de son temps, et que, tout en les partageant peut-être pour les résultats et les habitudes, il ne s'en occupât point avec ardeur et préméditation. Ce serait pourtant se tromper beaucoup que de le juger un artiste si désintéressé; et l'*Hermès* nous le montre aussi pleinement et aussi chaudement de son siècle, à sa manière, que pouvaient l'être Raynal ou Diderot.

La doctrine du XVIIIe siècle était, au fond, le matérialisme, ou le panthéisme, ou encore le naturisme, comme on voudra l'appeler; elle a eu ses philosophes, et même ses poètes en prose, Boulanger, Buffon; elle devait provoquer son Lucrèce. Cela est si vrai, et c'était tellement le mouvement et la pente d'alors de solliciter un tel poète, que, vers 1780 et dans les années qui suivent, nous trouvons trois talens occupés du même sujet et visant chacun à la gloire difficile d'un

poème sur la nature des choses. Le Brun tentait l'œuvre d'après Buffon; Fontanes, dans sa première jeunesse, s'y essayait sérieusement, comme l'attestent deux fragmens, dont l'un surtout (tome I, p. 381) est d'une réelle beauté. André Chénier s'y poussa plus avant qu'aucun, et, par la vigueur des idées comme par celle du pinceau, il était bien digne de produire un vrai poème didactique dans le grand sens.

Mais la révolution vint; dix années, fin de l'époque, s'écroulèrent brusquement avec ce qu'elles promettaient, et abîmèrent les projets ou les hommes; les trois *Hermès* manquèrent : la poésie du XVIIIe siècle n'eut pas son Buffon. Delille ne fit que rimer gentiment les *trois règnes*.

Toutes les notes et tous les papiers d'André Chénier, relatifs à son *Hermès*, sont marqués en marge d'un delta; un chiffre, ou l'une des trois premières lettres de l'alphabet grec, indique celui des trois chants auquel se rapporte la note ou le fragment. Le poème devait avoir trois chants, à ce qu'il semble : le premier sur l'origine de la terre, la formation des animaux, de l'homme; le second sur l'homme en particulier, le mécanisme de ses sens et de son intelligence, ses erreurs depuis l'état sauvage jusqu'à la naissance des sociétés, l'origine des religions; le troisième sur la société politique, la constitution de la morale et l'invention des sciences. Le tout devait se clore par un exposé du système du monde selon la science la plus avancée.

Voici quelques notes qui se rapportent au projet du premier chant et le caractérisent :

« Il faut magnifiquement représenter la terre sous l'emblème métaphorique d'un grand animal qui vit, se meut et est sujet à des changemens, des révolutions, des fièvres, des dérangemens dans la circulation de son sang. »

« Il faut finir le chant Ier par une magnifique description de toutes les espèces animales et végétales naissant; et, au printemps, la terre *prægnans;* et, dans les chaleurs de l'été, toutes les espèces animales et végétales se livrant aux feux de l'amour et transmettant à leur postérité les semences de vie confiées à leurs entrailles. »

Ce magnifique et fécond printemps, alors, dit-il,

> Que la terre est nubile et brûle d'être mère,

devait être imité de celui de Virgile au livre II des *Géorgiques : Tùm Pater omnipotens*, etc., etc., quand Jupiter

> De sa puissante épouse emplit les vastes flancs.

Ces notes d'André sont toutes semées ainsi de beaux vers tout faits, qui attendent leur place.

C'est là, sans doute, qu'il se proposait de peindre « toutes les espèces à qui la nature ou les plaisirs (*per Veneris res*) ont ouvert les portes de la vie. »

« Traduire quelque part, se dit-il, le *magnum crescendi immissis certamen habenis.* »

Il revient, en plus d'un endroit, sur ce système naturel des atomes, ou, comme il les appelle, des *organes secrets vivans*, dont l'infinité constitue

L'Océan éternel où bouillonne la vie.

« Ces atomes de vie, ces semences premières, sont toujours en égale quantité sur la terre et toujours en mouvement. Ils passent de corps en corps, s'alambiquent, s'élaborent, se travaillent, fermentent, se subtilisent dans leur rapport avec le vase où ils sont actuellement contenus. Ils entrent dans un végétal, ils en sont la sève, la force, les sucs nourriciers. Ce végétal est mangé par quelque animal; alors ils se transforment en sang et en cette substance qui produira un autre animal et qui fait vivre les espèces... Ou, dans un chêne, ce qu'il y a de plus subtil se rassemble dans le gland.

« Quand la terre forma les espèces animales, plusieurs périrent par plusieurs causes à développer. Alors d'autres corps organisés (car les *organes vivans secrets* meuvent les végétaux, *minéraux* (1) et tout) héritèrent de la quantité d'atomes de vie qui étaient entrés dans la composition de celles qui s'étaient détruites, et se formèrent de leurs débris. »

Qu'une élégie à Camille ou l'ode *à la Jeune Captive* soient plus flatteuses que ces plans de poésie physique, je le crois bien; mais il ne faut pas moins en reconnaître et en constater la profondeur, la portée poétique aussi. André est ici le contemporain et comme le disciple de Lamarck et de Cabanis (2).

Il ne l'est pas moins de Boulanger et de tout son siècle par l'explication qu'il tente de l'origine des religions, au second chant. Il n'en distingue pas même le nom de celui de la superstition pure, et

(1) C'est peut-être *animaux* qu'il a voulu dire; mais je copie.

(2) Qu'on ne s'étonne pas trop de voir le nom d'André ainsi mêlé à des idées physiologiques. Parmi les physiologistes, il en est un qui, par le brillant de son génie et la rapidité de son destin, fut comme l'André Chénier de la science; et, dans la liste des jeunes illustres, diversement ravis avant l'âge, je dis volontiers : Vauvenargues, Barnave, André, Hoche et Bichat.

ce qui se rapporte à cette partie du poème, dans ses papiers, est volontiers marqué en marge du mot flétrissant (δεισιδαιμονία). Ici l'on a peu à regretter qu'André n'ait pas mené plus loin ses projets; il n'aurait en rien échappé, malgré toute sa nouveauté de style, au lieu commun d'alentour, et il aurait reproduit, sans trop de variante, le fond de d'Holbach ou de l'*Essai sur les Préjugés :*

« Tout accident naturel dont la cause était inconnue, un ouragan, une inondation, une éruption de volcan, étaient regardés comme une vengeance céleste....

« L'homme égaré de la voie, effrayé de quelques phénomènes terribles, se jeta dans toutes les superstitions, le feu, les démons.... Ainsi le voyageur, dans les terreurs de la nuit, regarde et voit dans les nuages des centaures, des lions, des dragons, et mille autres formes fantastiques. Les superstitions prirent la teinture de l'esprit des peuples, c'est-à-dire des climats. Rapide multitude d'exemples. Mais l'imitation et l'autorité changent le caractère. De là souvent un peuple qui aime à rire ne voit que diable et qu'enfer. »

Il se réservait pourtant de grands et sombres tableaux à retracer : « Lorsqu'il sera question des sacrifices humains, ne pas oublier ce que partout on a appelé les jugemens de Dieu, les fers rouges, l'eau bouillante, les combats particuliers. Que d'hommes dans tous les pays ont été immolés pour un éclat de tonnerre ou telle autre cause !...

Partout sur des autels j'entends mugir Apis,
Bêler le Dieu d'Ammon, aboyer Anubis. »

Mais voici le génie d'expression qui se retrouve : « Des opinions puissantes, un vaste échafaudage politique ou religieux, ont souvent été produits par une idée sans fondement, une rêverie, un vain fantôme,

Comme on feint qu'au printemps, d'amoureux aiguillons
La cavale agitée erre dans les vallons,
Et, n'ayant d'autre époux que l'air qu'elle respire,
Devient épouse et mère au souffle du zéphyre. »

J'abrége les indications sur cette portion de son sujet qu'il aurait aimé à étendre plus qu'il ne convient à nos directions d'idées et à nos désirs d'aujourd'hui ; on a peine pourtant, du moment qu'on le peut, à ne pas vouloir pénétrer familièrement dans sa secrète pensée :

« La plupart des fables furent sans doute des emblèmes et des apologues des sages (expliquer cela comme Lucrèce au livre III). C'est

ainsi que l'on fit tels et tels dogmes, tels et tels dieux... mystères... initiations. Le peuple prit au propre ce qui était dit au figuré. C'est ici qu'il faut traduire une belle comparaison du poète Lucile, conservée par Lactance (Inst. div., liv. I, ch. XXII) :

> Ut pueri infantes credunt signa omnia ahena
> Vivere et esse homines, sic isti omnia ficta
> Vera putant (1).....

Sur quoi le bon Lactance, qui ne pensait pas se faire son procès à lui-même, ajoute, avec beaucoup de sens, que les enfans sont plus excusables que les hommes faits : *Illi enim simulacra homines putant esse, hi deos* (2). »

Ce second chant devait renfermer le tableau des premières misères, des égaremens et des anarchies de l'humanité commençante. Les déluges, qu'il s'était d'abord proposé de mettre dans le premier chant, auraient sans doute mieux trouvé leur cadre dans celui-ci :

« Peindre les différens déluges qui détruisirent tout... La mer Caspienne, lac Aral et Mer Noire réunis... l'éruption par l'Hellespont... Les hommes se sauvèrent au sommet des montagnes :

> Et vetus inventa est in montibus anchora summis.
> (*Ovide*, liv. XV.)

La ville d'*Ancyre* fut fondée sur une montagne où l'on trouva une *ancre*. » Il voulait peindre les autels de pierre, alors posés au bord de la mer, et qui se trouvent aujourd'hui au-dessus de son niveau, les membres des grands animaux primitifs errant au gré des ondes,

(1) Comme les enfans prennent les statues d'airain au sérieux et croient que ce sont des hommes vivans, ainsi les superstitieux prennent pour vérités toutes les chimères.

(2) « Car ils ne prennent ces images que pour des hommes, et les autres les prennent pour des dieux. » — L'opposition entre ces pensées d'André et celles que nous ont laissées Vauvenargues ou Pascal, s'offre naturellement à l'esprit; lui-même il n'est pas sans y avoir songé, et sans s'être posé l'objection. Je trouve cette note encore : « Mais quoi? tant de grands hommes ont cru tout cela... Avez-vous plus d'esprit, de sens, de savoir?... Non; mais voici une source d'erreur bien ordinaire : beaucoup d'hommes, invinciblement attachés aux préjugés de leur enfance, mettent leur gloire, leur piété, à prouver aux autres un système avant de se le prouver à eux-mêmes. Ils disent : Ce système, je ne veux point l'examiner pour moi. Il est vrai, il est incontestable, et, de manière ou d'autre, il faut que je le démontre. — Alors, plus ils ont d'esprit, de pénétration, de savoir, plus ils sont habiles à se faire illusion, à inventer, à unir, à colorer les sophismes, à tordre et défigurer tous les faits pour en étayer leur échafaudage... Et pour ne citer qu'un exemple et un grand exemple, il est bien clair que, dans tout ce qui regarde la métaphysique et la religion, Pascal n'a jamais suivi une autre méthode. » Cela est beaucoup moins clair pour nous aujourd'hui que pour André, qui ne voyait Pascal que dans l'atmosphère d'alors, et, pour ainsi dire, à travers Condorcet.

et leurs os, déposés en amas immenses sur les côtes des continens. Il ne voyait, dans les pagodes souterraines, d'après le voyageur Sonnerat, que les habitacles des septentrionaux qui arrivaient dans le midi et fuyaient, sous terre, les fureurs du soleil. Il eût expliqué, par quelque chose d'analogue peut-être, la base impie de la religion des Éthiopiens et le vœu présumé de son fondateur :

Il croit (aveugle erreur!) que de l'ingratitude
Un peuple tout entier peut se faire une étude,
L'établir pour son culte, et de dieux bienfaisans
Blasphémer de concert les augustes présens.

A ces époques de tâtonnemens et de délires, avant la vraie civilisation trouvée, que de vies humaines en pure perte dépensées! « Que de générations, l'une sur l'autre entassées, dont l'amas

Sur les temps écoulés invisible et flottant
A tracé dans cette onde un sillon d'un instant! »

Mais le poète veut sortir de ces ténèbres, il en veut tirer l'humanité. Et ici se serait placée probablement son étude de l'homme, l'analyse des sens et des passions, la connaissance approfondie de notre être, tout le parti enfin qu'en pourront tirer bientôt les habiles et les sages. Dans l'explication du mécanisme de l'esprit humain, gît l'esprit des lois.

André, pour l'analyse des sens, rivalisant avec le livre IV de Lucrèce, eût été le disciple exact de Locke, de Condillac et de Bonnet : ses notes, à cet égard, ne laissent aucun doute. Il eût insisté sur les langues, sur les mots : « rapides Protées, dit-il, ils revêtent la teinture de tous nos sentimens. Ils dissèquent et étalent toutes les moindres de nos pensées, comme un prisme fait les couleurs. »

Mais les beautés d'idées ici se multiplient; le moraliste profond se déclare et se termine souvent en poète :

« Les mêmes passions générales forment la constitution générale des hommes. Mais les passions, modifiées par la constitution particulière des individus, et prenant le cours que leur indique une éducation vicieuse ou autre, produisent le crime ou la vertu, la lumière ou la nuit. Ce sont mêmes plantes qui nourrissent l'abeille ou la vipère; dans l'une elles font du miel, dans l'autre du poison. Un vase corrompu aigrit la plus douce liqueur.

« L'étude du cœur de l'homme est notre plus digne étude :

Assis au centre obscur de cette forêt sombre

Qui fuit et se partage en des routes sans nombre,
Chacune autour de nous s'ouvre : et de toute part
Nous y pouvons au loin plonger un long regard. »

Belle image que celle du philosophe ainsi dans l'ombre, au carrefour du labyrinthe, comprenant tout, immobile! Mais le poète n'est pas immobile long-temps :

« En poursuivant dans toutes les actions humaines les causes que j'y ai assignées, souvent je perds le fil, mais je le retrouve :

Ainsi, dans les sentiers d'une forêt naissante,
A grands cris élancée, une meute pressante,
Aux vestiges connus dans les zéphirs errans,
D'un agile chevreuil suit les pas odorans.
L'animal, pour tromper leur course suspendue,
Bondit, s'écarte, fuit, et la trace est perdue.
Furieux, de ses pas cachés dans ces déserts
Leur narine inquiète interroge les airs,
Par qui bientôt frappés de sa trace nouvelle,
Ils volent à grands cris sur sa route fidèle. »

La pensée suivante, pour le ton, fait songer à Pascal; la brusquerie du début nous représente assez bien André en personne, causant :

« L'homme juge toujours les choses par les rapports qu'elles ont avec lui. C'est bête. Le jeune homme se perd dans un tas de projets comme s'il devait vivre mille ans. Le vieillard qui a usé la vie est inquiet et triste. Son importune envie ne voudrait pas que la jeunesse l'usât à son tour. Il crie : Tout est vanité! — Oui, tout est vain sans doute, et cette manie, cette inquiétude, cette fausse philosophie, venue malgré toi lorsque tu ne peux plus remuer, est plus vaine encore que tout le reste. »

« La terre est éternellement en mouvement. Chaque chose naît, meurt et se dissout. Cette particule de terre a été du fumier, elle devient un trône, et, qui plus est, un roi. Le monde est une branloire perpétuelle, dit Montaigne; (à cette occasion, les conquérans, les bouleversemens successifs des invasions, des conquêtes, d'ici de là...). Les hommes ne font attention à ce roulis perpétuel que quand ils en sont les victimes : il est pourtant toujours. L'homme ne juge les choses que dans le rapport qu'elles ont avec lui. Affecté d'une telle manière, il appelle un accident un bien; affecté de telle autre manière, il l'appellera un mal. La chose est pourtant la même, et rien n'a changé que lui.

Et si le bien existe, il doit seul exister! »

Je livre ces pensées hardies à la méditation et à la sentence de chacun, sans commentaire. André Chénier rentrerait ici dans le système de l'optimisme de Pope, s'il faisait intervenir Dieu; mais, comme il s'en abstient absolument, il faut convenir que cette morale va plutôt à l'éthique de Spinosa, de même que sa physiologie corpusculaire allait à la philosophie zoologique de Lamarck.

Le poète se proposait de clore le morceau des sens par le développement de cette idée : « Si quelques individus, quelques générations, quelques peuples, donnent dans un vice ou dans une erreur, cela n'empêche que l'ame et le jugement du genre humain tout entier ne soient portés à la vertu et à la vérité, comme le bois d'un arc, quoique courbé et plié un moment, n'en a pas moins un désir invincible d'être droit et ne s'en redresse pas moins dès qu'il le peut. Pourtant, quand une longue habitude l'a tenu courbé, il ne se redresse plus; cela fournit un autre emblème :

. . . . . Trahitur pars longa catenæ (*Perse*) (1).
. . . . . Et traîne
Encore après ses pas la moitié de sa chaîne. »

Le troisième chant devait embrasser la politique et la religion utile qui en dépend, la constitution des sociétés, la civilisation enfin, sous l'influence des illustres sages, des Orphée, des Numa, auxquels le poète assimilait Moïse. Les fragmens, déjà imprimés, de l'*Hermès*, se rapportent plus particulièrement à ce chant final : aussi je n'ai que peu à en dire.

« Chaque individu dans l'état sauvage, écrit Chénier, est un tout indépendant; dans l'état de société, il est partie du tout, il vit de la vie commune. Ainsi, dans le chaos des poètes, chaque germe, chaque élément est seul et n'obéit qu'à son poids. Mais, quand tout cela est arrangé, chacun est un tout à part, et en même temps une partie du grand tout. Chaque monde roule sur lui-même et roule aussi autour du centre. Tous ont leurs lois à part, et toutes ces lois diverses tendent à une loi commune et forment l'univers....

Mais ces soleils assis dans leur centre brûlant,
Et chacun roi d'un monde autour de lui roulant,
Ne gardent point eux-même une immobile place.

(1) Satire V: l'image, dans Perse, est celle du chien qui, après de violens efforts, arrache sa chaîne, mais en tire un long bout après lui.

Chacun avec son monde emporté dans l'espace,
Ils cheminent eux-même : un invincible poids
Les courbe sous le joug d'infatigables lois,
Dont le pouvoir sacré, nécessaire, inflexible,
Leur fait poursuivre à tous un centre irrésistible. »

C'était une bien grande idée à André que de consacrer ainsi ce troisième chant à la description de l'ordre dans la société d'abord, puis à l'exposé de l'ordre dans le système du monde, qui devenait l'idéal réfléchissant et suprême.

Il établit volontiers ses comparaisons d'un ordre à l'autre : « On peut comparer, se dit-il, les âges instruits et savans, qui éclairent ceux qui viennent après, à la queue étincelante des comètes. »

Il se promettait encore de « comparer les premiers hommes civilisés, qui vont civiliser leurs frères sauvages, aux éléphans privés qu'on envoie apprivoiser les farouches; et par quels moyens ces derniers? » — Hasard charmant! l'auteur du *Génie du Christianisme*, celui même à qui l'on a dû de connaître d'abord le charme poétique d'André et *la Jeune Captive* (1), a rempli comme à plaisir la comparaison désirée, lorsqu'il nous a montré les missionnaires du Paraguay, remontant les fleuves en pirogues, avec les nouveaux catéchumènes qui chantaient de saints cantiques : « Les néophytes répétaient les airs, dit-il, comme des oiseaux privés chantent pour attirer dans les rets de l'oiseleur les oiseaux sauvages. »

Le poète, pour compléter ses tableaux, aurait parlé prophétiquement de la découverte du Nouveau-Monde : « O Destins, hâtez-vous d'amener ce grand jour qui... qui....; mais non, Destins, éloignez ce jour funeste, et s'il se peut, qu'il n'arrive jamais! » Et il aurait flétri les horreurs qui suivirent la conquête. Il n'aurait pas moins présagé Gama et triomphé avec lui des périls amoncelés que lui opposa en vain

Des derniers Africains le cap noir de tempêtes!

On a l'épilogue de l'*Hermès* presque achevé : toute la pensée philosophique d'André s'y résume et s'y exhale avec ferveur :

O mon fils, mon *Hermès*, ma plus belle espérance;
O fruit des longs travaux de ma persévérance,

(1) M. de Châteaubriand tenait cette pièce de Mme de Beaumont, sœur de M. de La Luzerne, sous qui André avait été attaché à l'ambassade d'Angleterre : elle-même avait directement connu le poète.

Toi, l'objet le plus cher des veilles de dix ans,
Qui m'as coûté des soins et si doux et si lents;
Confident de ma joie et remède à mes peines;
Sur les lointaines mers, sur les terres lointaines,
Compagnon bien-aimé de mes pas incertains,
O mon fils, aujourd'hui quels seront tes destins?
Une mère long-temps se cache ses alarmes;
Elle-même à son fils veut attacher ses armes :
Mais, quand il faut partir, ses bras, ses faibles bras
Ne peuvent sans terreur l'envoyer aux combats.
Dans la France, pour toi, que faut-il que j'espère?
Jadis, enfant chéri, dans la maison d'un père
Qui te regardait naître et grandir sous ses yeux,
Tu pouvais sans péril, disciple curieux,
Sur tout ce qui frappait ton enfance attentive
Donner un libre essor à ta langue naïve.
Plus de père aujourd'hui! Le mensonge est puissant,
Il règne : dans ses mains luit un fer menaçant.
De la vérité sainte il déteste l'approche;
Il craint que son regard ne lui fasse un reproche,
Que ses traits, sa candeur, sa voix, son souvenir,
Tout mensonge qu'il est, ne le fassent pâlir.
Mais la vérité seule est une, est éternelle;
Le mensonge varie, et l'homme trop fidèle
Change avec lui : pour lui les humains sont constans,
Et roulent, de mensonge en mensonge flottans...

Ici, il y a lacune; le canevas en prose y supplée : « Mais, quand le temps aura précipité dans l'abîme ce qui est aujourd'hui sur le faîte, et que plusieurs siècles se seront écoulés l'un sur l'autre dans l'oubli, avec tout l'attirail des préjugés qui appartiennent à chacun d'eux, pour faire place à des siècles nouveaux et à des erreurs nouvelles,...

Le français ne sera dans ce monde nouveau
Qu'une écriture antique et non plus un langage;
O si tu vis encore, alors peut-être un sage,
Près d'une lampe assis, dans l'étude plongé,
Te retrouvant poudreux, obscur, demi-rongé,
Voudra creuser le sens de tes lignes pensantes :
Il verra si, du moins, tes feuilles innocentes
Méritaient ces rumeurs, ces tempêtes, ces cris
Qui vont sur toi, sans doute, éclater dans Paris;...

« alors, peut-être... on verra si... et si, en écrivant, j'ai connu d'autre passion

Que l'amour des humains et de la vérité ! »

Ce vers final, qui est toute la devise, un peu fastueuse, de la philosophie du XVIIIe siècle, exprime aussi l'entière inspiration de l'*Hermès*. En somme, on y découvre André sous un jour assez nouveau, ce me semble, et à un degré de passion philosophique et de prosélytisme sérieux auquel rien n'avait dû faire croire, de sa part, jusqu'ici. Mais j'ai hâte d'en revenir à de plus riantes ébauches, et de m'ébattre avec lui, avec le lecteur, comme par le passé, dans sa renommée gracieuse.

Les petits dossiers restans, qui comprennent des plans et des esquisses d'idylles ou d'élégies, pourraient fournir matière à un triage complet; j'y ai glané rapidement, mais non sans fruit. Ce qu'on y gagne surtout, c'est de ne conserver aucun doute sur la manière de travailler d'André; c'est d'assister à la suite de ses projets, de ses lectures, et de saisir les moindres fils de la riche trame qu'en tous sens il préparait. Il voulait introduire le génie antique, le génie grec, dans la poésie française, sur des idées ou des sentimens modernes : tel fut son vœu constant, son but réfléchi; tout l'atteste. *Je veux qu'on imite les anciens*, a-t-il écrit en tête d'un petit fragment du poème d'Oppien sur *la Chasse* (1); il ne fait pas autre chose. Il se reprend aux anciens de plus haut qu'on n'avait fait sous Racine et Boileau; il y revient comme un jet d'eau à sa source, et par delà le Louis XIV; sans trop s'en douter, et avec plus de goût, il tente de nouveau l'œuvre de Ronsard (2). Les *Analecta* de Brunck, qui avaient paru en 1776, et qui contiennent toute la fleur grecque en ce qu'elle a d'exquis, de simple, même de mignard ou de sauvage, devinrent la lecture la plus habituelle d'André; c'était son livre de chevet et son bréviaire. C'est de là qu'il a tiré sa jolie épigramme traduite d'Événus de Paros :

Fille de Pandion, ô jeune Athénienne, etc. (3);

et cette autre épigramme d'Anyté :

(1) Édition de 1833, tom. II, pag. 319.

(2) M. Patin, dans sa leçon d'ouverture publiée le 16 décembre 1838 (*Revue de Paris*), a rapproché exactement la tentative de Chénier de l'œuvre d'Horace chez les Latins.

(3) Édition de 1833, tom. II, pag. 344.

O Sauterelle, à toi, rossignol des fougères, etc. (1),

qu'il imite en même temps d'Argentarius. La petite épitaphe qui commence par ce vers :

Bergers, vous dont ici la chèvre vagabonde, etc. (2),

est traduite, ce qu'on n'a pas dit, de Léonidas de Tarente. En comparant et en suivant de près ce qu'il rend avec fidélité, ce qu'il élude, ce qu'il rachète, on voit combien il était pénétré de ces graces. Ses papiers sont couverts de projets d'imitations semblables. En lisant une épigramme de Platon sur Pan qui joue de la flûte, il en remarque le dernier vers où il est question des *Nymphes hydriades;* je ne connaissais pas encore ces nymphes, se dit-il; et on sent qu'il se propose de ne pas s'en tenir là avec elles. Il copie de sa main une épigramme de Myro la Byzantine qu'il trouve charmante, adressée aux *Nymphes amadryades* par un certain Cléonyme qui leur dédie des statues dans un lieu planté de pins. Ainsi il va quêtant partout son butin choisi. Tantôt, ce sont deux vers d'une petite idylle de Méléagre sur le printemps :

L'alcyon sur les mers, près des toits l'hirondelle,
Le cygne au bord du lac, sous le bois Philomèle;

tantôt, c'est un seul vers de Bion (Épithalame d'Achille et de Deïdamie) :

Et les baisers secrets et les lits clandestins;

il les traduit exactement et se promet bien de les enchasser quelque part un jour (3). Il guettait de l'œil, comme une enviable proie, les excellens vers de Denys le géographe, où celui-ci peint les femmes de Lydie dans leurs danses en l'honneur de Bacchus, et les jeunes filles qui sautent et bondissent *comme des faons nouvellement allaités,*

Lacte mero mentes perculsa novellas;

et les vents, frémissant autour d'elles, agitent sur leurs poitrines leurs tuniques élégantes. Il voulait imiter l'idylle de Théocrite dans laquelle la courtisane Eunica se raille des hommages d'un pâtre; chez André, c'eût été une contre-partie probablement; on aurait vu une fille des

(1) *Ibid.*, pag. 344.
(2) *Ibid.*, pag. 327.
(3) A mesure qu'il en augmente son trésor, il n'est pas toujours sûr de ne pas les avoir employés déjà : « Je crois, dit-il en un endroit, avoir déjà mis ce vers quelque part, mais je ne puis me souvenir où. »

champs raillant un *beau* de la ville, et lui disant : Allez, vous préférez

Aux belles de nos champs vos belles citadines.

La troisième élégie du livre IV de Tibulle, dans laquelle le poète suppose Sulpicie éplorée, s'adressant à son amant Cérinthe et le rappelant de la chasse, tentait aussi André, et il en devait mettre une imitation dans la bouche d'une femme. Mais voici quelques projets plus esquissés sur lesquels nous l'entendrons lui-même :

« Il ne sera pas impossible de parler quelque part de ces mendians charlatans qui demandaient pour la mère des dieux, et aussi de ceux qui, à Rhodes, mendiaient pour la corneille et pour l'hirondelle; et traduire les deux jolies chansons qu'ils disaient en demandant cette aumône et qu'Athénée a conservées. »

Il était si en quête de ces gracieuses chansons, de ces *noëls* de l'antiquité, qu'il en allait chercher d'analogues jusque dans la poésie chinoise, à peine connue de son temps : il regrette qu'un missionnaire habile n'ait pas traduit en entier le *Chi-King*, le livre des vers, ou du moins ce qui en reste. Deux pièces, citées dans le treizième volume de la grande Histoire de la Chine qui venait de paraître, l'avaient surtout charmé. Dans une ode sur l'amitié fraternelle, il relève les paroles suivantes : « Un frère pleure son frère avec des larmes véritables. Son cadavre fût-il suspendu sur un abîme à la pointe d'un rocher ou enfoncé dans l'eau infecte d'un gouffre, il lui procurera un tombeau. »

« Voici, ajoute-t-il, une chanson écrite sous le règne d'Yao, 2,350 ans avant Jésus-Christ. C'est une de ces petites chansons que les Grecs appellent *scholies :* Quand le soleil commence sa course, je me mets au travail; et, quand il descend sous l'horizon, je me laisse tomber dans les bras du sommeil. Je bois l'eau de mon puits, je me nourris des fruits de mon champ. Qu'ai-je à gagner ou à perdre à la puissance de l'empereur? »

Et il se promet bien de la traduire dans ses *Bucoliques*. Ainsi tout lui servait à ses fins ingénieuses; il extrayait de partout la Grèce.

Est-ce un emprunt, est-ce une idée originale que ces lignes riantes que je trouve parmi les autres et sans plus d'indication? « O ver luisant lumineux,.... petite étoile terrestre,.... ne te retire point encore.... prête-moi la clarté de ta lampe pour aller trouver ma mie qui m'attend dans le bois! »

Pindare, cité par Plutarque au traité *de l'Adresse et de l'Instinct*

des Animaux, a décrit, dans une comparaison, les dauphins qui sont sensibles à la musique; André voulait encadrer l'image ainsi : « On peut faire un petit *quadro* d'un jeune enfant assis sur le bord de la mer, sous un joli paysage. Il jouera sur deux flûtes :

Deux flûtes sur sa bouche, aux antres, aux Naïades,
Aux Faunes, aux Sylvains, aux belles Oréades,
Répètent des amours. . . . . .

Et les dauphins accourent vers lui. » En attendant il avait traduit les vers de Pindare :

Comme, aux jours de l'été, quand d'un ciel calme et pur
Sur la vague aplanie étincelle l'azur,
Le dauphin sur les flots sort et bondit et nage,
S'empressant d'accourir vers l'aimable rivage
Où, sous des doigts légers, une flûte aux doux sons
Vient égayer les mers de ses vives chansons;
Ainsi. . . . . .

André, dans ses notes, emploie, à diverses reprises, cette expression : *j'en pourrai faire un* QUADRO ; cela veut dire un petit tableau peint; car il était peintre aussi, comme il nous l'a appris dans une élégie :

Tantôt de mon pinceau les timides essais
Avec d'autres couleurs cherchent d'autres succès.

Et quel plus charmant motif de tableau que cet enfant nu, sous l'ombrage, au bord d'une mer étincelante, et les dauphins arrivant aux sons de sa double flûte divine! En l'indiquant, j'y vois comme un défi que quelqu'un de nos jeunes peintres relèvera.

Ailleurs, ce n'est plus le gracieux enfant, c'est Andromède exposée au bord des flots, qui appelle la muse d'André : il cite et transcrit les admirables vers de Manilius à ce sujet, au ve livre des *Astronomiques;* ce supplice d'où la grace et la pudeur n'ont pas disparu, ce charmant visage confus, allant chercher une blanche épaule qui le dérobe :

Supplicia ipsa decent; niveâ cervice reclinis
Molliter ipsa suæ custos est sola figuræ.
Defluxere sinus humeris, fugitque lacertos
Vestis, et effusi scopulis lusere capilli.
Te circùm alcyones pennis planxere volantes, etc.

André remarque que c'est en racontant l'histoire d'Andromède à la

troisième personne que le poète lui adresse brusquement ces vers : *Te circùm*, etc., sans la nommer en aucune façon. « C'est tout cela, ajoute-t-il, qu'il faut imiter. Le traducteur met les alcyons volant autour de *vous, infortunée Princesse.* Cela ôte de la grace. » Je ne crois pas abuser du lecteur en l'initiant ainsi à la rhétorique secrète d'André (1).

Nina ou la Folle par amour, ce touchant drame de Marsollier, fut représentée, pour la première fois, en 1786; André Chénier put y assister; il dut être ému aux tendres sons de la romance de Dalayrac :

Quand le bien-aimé reviendra
Près de sa languissante amie, etc.

Ceci n'est qu'une conjecture, mais que semble confirmer et justifier le canevas suivant qui n'est autre que le sujet de Nina, transporté en Grèce, et où se retrouve jusqu'à l'écho des rimes de la romance.

« La jeune fille qu'on appelait *la Belle de Scio*... Son amant mourut... elle devint folle... elle courait les montagnes (la peindre d'une manière antique). — (J'en pourrai, un jour, faire un tableau, un *quadro*)... et, long-temps après elle, on chantait cette chanson faite par elle dans sa folie :

Ne reviendra-t-il pas? Il reviendra sans doute.
Non, il est sous la tombe : il attend, il écoute.
Va, Belle de Scio, meurs! il te tend les bras;
Va trouver ton amant : il ne reviendra pas! »

Et, comme *post-scriptum*, il indique en anglais la chanson du quatrième acte d'*Hamlet* que chante Ophélia dans sa folie : avide et pure abeille, il se réserve de pétrir tout cela ensemble (2)!

Fidèle à l'antique, il ne l'était pas moins à la nature; si, en imitant les anciens, il a l'air souvent d'avoir senti avant eux, souvent,

(1) Il disait encore dans ce même exquis sentiment de la diction poétique : « La huitième épigramme de Théocrite est belle (Épitaphe de Cléonice); elle finit ainsi : Malheureux Cléonice, sous le propre coucher des Pléïades, *cum Pleiadibus occidisti.* Il faut la traduire et rendre l'opposition de paroles... la mer t'a reçu avec elles (les Pléïades). »

(2) André était comme La Fontaine, qui disait :

J'en lis qui sont du Nord et qui sont du Midi.

Il lisait tout. M. Piscatori père, qui l'a connu avant la révolution, m'a raconté qu'un jour, particulièrement, il l'avait entendu causer avec feu et se développer sur Rabelais. Ce qu'il en disait a laissé dans l'esprit de M. Piscatori une impression singulière de nouveauté et d'éloquence. Cette étude qu'il avait faite de Rabelais me justifierait, s'il en était besoin, de l'avoir autrefois rapproché longuement de Régnier.

lorsqu'il n'a l'air que de les imiter, il a réellement observé lui-même. On sait le joli fragment :

Fille du vieux pasteur, qui, d'une main agile,
Le soir remplis de lait trente vases d'argile,
Crains la génisse pourpre, au farouche regard...

Eh bien! au bas de ces huit vers bucoliques, on lit sur le manuscrit : VU *et fait à Catillon près Forges, le 4 août* 1792, *et écrit à Gournay le lendemain*. Ainsi le poète se rafraîchissait aux images de la nature, à la veille du 10 août (1).

Deux fragmens d'idylles, publiés dans l'édition de 1833, se peuvent compléter heureusement, à l'aide de quelques lignes de prose qu'on avait négligées; je les rétablis ici dans leur ensemble.

LES COLOMBES.

Deux belles s'étaient baisées... Le poète berger, témoin jaloux de leurs caresses, chante ainsi :

« Que les deux beaux oiseaux, les colombes fidèles,
Se baisent. Pour s'aimer les dieux les firent belles.
Sous leur tête mobile, un cou blanc, délicat,
Se plie, et de la neige effacerait l'éclat.
Leur voix est pure et tendre, et leur ame innocente,
Leurs yeux doux et sereins, leur bouche caressante.
L'une a dit à sa sœur : — Ma sœur. . . . . .

(Ma sœur, en un tel lieu, croissent l'orge et le millet...)

L'autour et l'oiseleur, ennemis de nos jours,
De ce réduit, peut-être, ignorent les détours,
Viens.....

(Je te choisirai moi-même les graines que tu aimes, et mon bec s'entrelacera dans le tien.)

. . . . . .
L'autre a dit à sa sœur : Ma sœur, une fontaine
Coule dans ce bosquet. . . . . .

(1) On se plaît à ces moindres détails sur les grands poètes aimés. A la fin de l'idylle intitulée *la Liberté*, entre le chevrier et le berger, on lit sur le manuscrit : *Commencée le vendredi au soir* 10, *et finie le dimanche au soir* 12 *mars* 1787. La pièce a un peu plus de cent cinquante vers. On a là une juste mesure de la verve d'exécution d'André : elle tient le milieu, pour la rapidité, entre la lenteur un peu avare des poètes sous Louis XIV et le train de Mazeppa d'aujourd'hui.

(L'oie ni le canard n'en ont jamais souillé les eaux, ni leurs cris.... Viens; nous y trouverons une boisson pure, et nous y baignerons notre tête et nos ailes, et mon bec ira polir ton plumage. — Elles vont, elles se promènent en roucoulant au bord de l'eau; elles boivent, se baignent, mangent; puis, sur un rameau, leurs becs s'entrelacent. Elle se polissent leur plumage l'une à l'autre.)

Le voyageur, passant en ces fraîches campagnes,
Dit (1) : O les beaux oiseaux! ô les belles compagnes!
Il s'arrêta long-temps à contempler leurs jeux;
Puis, reprenant sa route et les suivant des yeux,
Dit : Baisez, baisez-vous, colombes innocentes,
Vos cœurs sont doux et purs et vos voix caressantes;
Sous votre aimable tête, un cou blanc, délicat,
Se plie, et de la neige effacerait l'éclat. »

L'édition de 1833 (tome II, page 339) donne également cette épitaphe d'un amant ou d'un époux, que je reproduis, en y ajoutant les lignes de prose qui éclairent le dessein du poète :

Mes mânes à Clytie. — Adieu, Clytie, adieu.
Est-ce toi dont les pas ont visité ce lieu?
Parle, est-ce toi, Clytie, ou dois-je attendre encore?
Ah! si tu ne viens pas seule ici, chaque aurore,
Rêver au peu de jours où j'ai vécu pour toi,
Voir cette ombre qui t'aime et parler avec moi,
D'Élysée à mon cœur la paix devient amère,
Et la terre à mes os ne sera plus légère.
Chaque fois qu'en ces lieux un air frais du matin
Vient caresser ta bouche et voler sur ton sein,
Pleure, pleure, c'est moi; pleure, fille adorée;
C'est mon ame qui fuit sa demeure sacrée,
Et sur ta bouche encore aime à se reposer.
Pleure, ouvre-lui tes bras et rends-lui son baiser.

(Entre autres manières dont cela peut être placé, écrit Chénier, en voici une : un voyageur, en passant sur un chemin, entend des pleurs et des gémissemens. Il s'avance, il voit au bord d'un ruisseau une jeune femme échevelée, toute en pleurs, assise sur un tombeau, une main appuyée sur la pierre, l'autre sur ses yeux. Elle s'enfuit à l'approche du voyageur qui lit sur la tombe cette épitaphe. Alors il prend des

(1) Ce voyageur est-il le même que le berger du commencement? ou entre-t-il comme personnage dans la chanson du berger? Je le croirais plutôt, mais ce n'est pas bien clair.

fleurs et de jeunes rameaux, et les répand sur cette tombe en disant : O jeune infortunée... (quelque chose de tendre et d'antique) ; puis il remonte à cheval et s'en va la tête penchée et mélancoliquement, il s'en va

Pensant à son épouse et craignant de mourir.

(Ce pourrait être le voyageur qui compte lui-même à sa famille ce qu'il a vu le matin).

Mais c'est assez de fragmens : donnons une pièce inédite entière, une perle retrouvée, *la jeune Locrienne*, vrai pendant de *la jeune Tarentine*. A son brusque début, on l'a pu prendre pour un fragment, et c'est ce qui l'aura fait négliger ; mais André aime ces entrées en matière imprévues, dramatiques : c'est la jeune Locrienne qui achève de chanter :

« Fuis, ne me livre point. Pars avant son retour ;
« Lève-toi ; pars, adieu ; qu'il n'entre, et que ta vue
« Ne cause un grand malheur, et je serais perdue !
« Tiens, regarde, adieu, pars : ne vois-tu pas le jour ? »

Nous aimions sa naïve et riante folie.
Quand soudain, se levant, un sage d'Italie
Maigre, pâle, pensif, qui n'avait point parlé,
Pieds nus, la barbe noire, un sectateur zélé
Du muet de Samos qu'admire Métaponte,
Dit : « Locriens perdus, n'avez-vous pas de honte ?
Des mœurs saintes jadis furent votre trésor.
Vos vierges, aujourd'hui riches de pourpre et d'or,
Ouvrent leur jeune bouche à des chants adultères.
Hélas ! qu'avez-vous fait des maximes austères
De ce berger sacré que Minerve autrefois
Daignait former en songe à vous donner des lois. »
Disant ces mots, il sort.... Elle était interdite,
Son œil noir s'est mouillé d'une larme subite ;
Nous l'avons consolée, et ses ris ingénus,
Ses chansons, sa gaîté, sont bientôt revenus.
Un jeune Thurien (1), aussi beau qu'elle est belle,
(Son nom m'est inconnu), sortit presque avec elle :
Je crois qu'il la suivit et lui fit oublier
Le grave Pythagore et son grave écolier.

(1) *Thurii*, colonie grecque fondée aux environs de Sybaris, dans le golfe de Tarente, par les Athéniens.

Parmi les ïambes inédits, j'en trouve un dont le début rappelle, pour la forme, celui de la gracieuse élégie; c'est un brusque reproche que le poète se suppose adressé par la bouche de ses adversaires, et auquel il répond soudain en l'interrompant :

« Sa langue est un fer chaud; dans ses veines brûlées
Serpentent des fleuves de fiel. »
J'ai, douze ans en secret dans les doctes vallées,
Cueilli le poétique miel :

Je veux un jour ouvrir ma ruche tout entière;
Dans tous mes vers on pourra voir
Si ma Muse naquit haineuse et meurtrière.
Frustré d'un amoureux espoir,

Archiloque aux fureurs du belliqueux ïambe
Immole un beau-père menteur;
Moi, ce n'est point au col d'un perfide Lycambe
Que j'apprête un lacet vengeur.

Ma foudre n'a jamais tonné pour mes injures.
La patrie allume ma voix;
La paix seule aguerrit mes pieuses morsures,
Et mes fureurs servent les lois.

Contre les noirs Pithons et les Hydres fangeuses,
Le feu, le fer, arment mes mains;
Extirper sans pitié ces bêtes vénéneuses,
C'est donner la vie aux humains.

Sur un petit feuillet, à travers une quantité d'abréviations et de mots grecs substitués aux mots français correspondans, mais que la rime rend possibles à retrouver, on arrive à lire cet autre ïambe écrit pendant les fêtes théâtrales de la révolution après le 10 août; l'excès des précautions indique déjà l'approche de la terreur :

Un vulgaire assassin va chercher les ténèbres;
Il nie, il jure sur l'autel;
Mais nous, grands, libres, fiers, à nos exploits funèbres,
A nos turpitudes célèbres,
Nous voulons attacher un éclat immortel.

De l'oubli taciturne et de son onde noire
Nous savons détourner le cours.
Nous appelons sur nous l'éternelle mémoire;
Nos forfaits, notre unique histoire,
Parent de nos cités les brillans carrefours.

O gardes de Louis, sous les voûtes royales
Par nos ménades déchirés,
Vos têtes sur un fer ont, pour nos bacchanales,
Orné nos portes triomphales
Et ces bronzes hideux, nos monumens sacrés.

Tout ce peuple hébété que nul remords ne touche,
Cruel, même dans son repos,
Vient sourire aux succès de sa rage farouche,
Et, la soif encore à la bouche,
Ruminer tout le sang dont il a bu les flots.

Arts dignes de nos yeux! pompe et magnificence
Dignes de notre liberté,
Dignes des vils tyrans qui dévorent la France,
Dignes de l'atroce démence
Du stupide David qu'autrefois j'ai chanté.

Depuis l'aimable enfant au bord des mers, qui joue de la double flûte aux dauphins accourus, nous avons touché tous les tons. C'est peut-être au lendemain même de ce dernier ïambe rutilant, que le poète, en quelque secret voyage à Versailles, adressait cette ode heureuse à Fanny :

Mai de moins de roses, l'automne
De moins de pampres se couronne,
Moins d'épis flottent en moissons,
Que sur mes lèvres, sur ma lyre,
Fanny, tes regards, ton sourire,
Ne font éclore de chansons.

Les secrets pensers de mon ame
Sortent en paroles de flamme,
A ton nom doucement émus :
Ainsi la nacre industrieuse
Jette sa perle précieuse,
Honneur des sultanes d'Ormuz.

Ainsi, sur son mûrier fertile,
Le ver du Cathay mêle et file
Sa trame étincelante d'or.
Viens, mes muses pour ta parure
De leur soie immortelle et pure
Versent un plus riche trésor.

Les perles de la poésie
Forment sous leurs doigts d'ambroisie
D'un collier le brillant contour.
Viens, Fanny : que ma main suspende
Sur ton sein cette noble offrande...

La pièce reste ici interrompue ; pourtant je m'imagine qu'il n'y manque qu'un seul vers, et possible à deviner ; je me figure qu'à cet appel flatteur et tendre, au son de cette voix qui lui dit *Viens*, Fanny s'est approchée en effet, que la main du poète va poser sur son sein nu le collier de poésie, mais que tout d'un coup les regards se troublent, se confondent, que la poésie s'oublie, et que le poète comblé s'écrie ou plutôt murmure en finissant :

Tes bras sont le collier d'amour (1) !

Il résulte, pour moi, de cette quantité d'indications et de glanures que je suis bien loin d'épuiser, il doit résulter pour tous, ce me semble, que, maintenant que la gloire de Chénier est établie et permet, sur son compte, d'oser tout désirer, il y a lieu véritablement à une édition plus complète et définitive de ses œuvres, où l'on profiterait des travaux antérieurs en y ajoutant beaucoup. J'ai souvent pensé à cet *idéal* d'édition pour ce charmant poète, qu'on appellera, si l'on veut, le classique de la décadence, mais qui est, certes, notre plus grand classique en vers depuis Racine et Boileau. Puisque je suis aujourd'hui dans les esquisses et les projets d'idylle et d'élégie, je veux esquisser aussi ce projet d'édition qui est parfois mon idylle. En tête donc, se verrait, pour la première fois, le portrait d'André d'après le précieux tableau que possède M. de Cailleux, et qu'il vient, dit-on, de faire graver, pour en assurer l'image unique aux amis du poète. Puis on recueillerait les divers morceaux et les témoignages intéressans sur André, à commencer par les courtes, mais consacrantes paroles, dans lesquelles l'auteur du *Génie du Christianisme* l'a tout d'abord révélé à la France, comme dans l'auréole de l'échafaud. Viendrait alors la notice que M. de Latouche a mise dans l'édition de 1819, et d'autres morceaux écrits depuis, dans lesquels ce serait une gloire pour nous que d'entrer pour une part, mais où surtout il ne faudrait pas omettre quelques pages de M. Brizeux, insérées autrefois au *Globe* sur le portrait, une lettre de M. De Latour sur une édi-

(1) Ou peut-être et plus simplement :
Ton sein est le trône d'amour !

tion de Malherbe annotée en marge par André (*Revue de Paris* 1834), le jugement porté ici même par M. Planche, et enfin quelques pages, s'il se peut, détachées du poétique épisode de *Stello* par M. de Vigny. On traiterait, en un mot, André comme un *ancien*, sur lequel on ne sait que peu, et aux œuvres de qui on rattache pieusement et curieusement tous les jugemens, les indices et témoignages. Il y aurait à compléter peut-être, sur plusieurs points, les renseignemens biographiques; quelques personnes qui ont connu André vivent encore; son neveu, M. Gabriel de Chénier, à qui déjà nous devons tant pour ce travail, a conservé des traditions de famille bien précises. Une note qu'il me communique m'apprend quelques particularités de plus sur la mère des Chénier, cette spirituelle et belle Grecque, qui marqua à jamais aux mers de Bysance l'étoile d'André. Elle s'appelait Santi-L'homaka; elle était propre sœur (chose piquante!) de la grand'mère de M. Thiers. Il se trouve ainsi qu'André Chénier est oncle, à la mode de Bretagne, de M. Thiers par les femmes, et on y verra, si l'on veut, après coup, un pronostic. André a pris de la Grèce le côté poétique, idéal, rêveur, le culte de la muse au sein des doctes vallées : mais n'y aurait-il rien, dans celui que nous connaissons, de la vivacité, des hardiesses et des ressources quelque peu versatiles d'un de ces hommes d'état qui parurent vers la fin de la guerre du Péloponèse, et, pour tout dire en bon langage, n'est-ce donc pas quelqu'un des plus spirituels princes de la parole athénienne?

Mais je reviens à mon idylle, à mon édition oisive. Il serait bon d'y joindre un petit précis contenant, en deux pages, l'histoire des manuscrits. C'est un point à fixer (prenez-y garde), et qui devient presque douteux à l'égard d'André, comme s'il était véritablement un ancien. Il s'est accrédité, parmi quelques admirateurs du poète, un bruit, que l'édition de 1833 semble avoir consacré; on a parlé de trois portefeuilles, dans lesquels il aurait classé ses diverses œuvres par ordre de progrès et d'achèvement : les deux premiers de ces portefeuilles se seraient perdus, et nous ne posséderions que le dernier, le plus misérable, duquel pourtant on aurait tiré toutes ces belles choses. J'ai toujours eu peine à me figurer cela. L'examen des manuscrits restans m'a rendu cette supposition de plus en plus difficile à concevoir. Je trouve, en effet, sans sortir du résidu que nous possédons, les diverses manières des trois prétendus portefeuilles : par exemple, l'idylle intitulée *la Liberté* s'y trouve d'abord dans un simple canevas de prose, puis en vers, avec la date

précise du jour et de l'heure où elle fut commencée et achevée. La préface que le poète aurait esquissée pour le portefeuille perdu, et qui a été produite pour la première fois dans l'édition de 1833 (tome I, page 23), prouverait au plus un projet de choix et de copie au net, comme en méditent tous les auteurs. Bref, je me borne à dire, sur *les trois portefeuilles*, que je ne les ai jamais bien conçus; qu'aujourd'hui que j'ai vu l'unique, c'est moins que jamais mon impression de croire aux autres, et que j'ai en cela pour garant l'opinion formelle de M. G. de Chénier, dépositaire des traditions de famille, et témoin des premiers dépouillemens. Je tiens de lui une note détaillée sur ce point; mais je ne pose que l'essentiel, très peu jaloux de contredire. André Chénier voulait ressusciter la Grèce; pourtant il ne faudrait pas, autour de lui, comme autour d'un manuscrit grec retrouvé au XVIe siècle, venir allumer, entre amis, des guerres de commentateurs : ce serait pousser trop loin la renaissance (1).

Voilà pour les préliminaires; mais le principal, ce qui devrait former le corps même de l'édition désirée, ce qui, par la difficulté d'exécution, la fera, je le crains, long-temps attendre, je veux dire le commentaire courant qui y serait nécessaire, l'indication complète des diverses et multiples imitations, qui donc l'exécutera? L'érudition, le goût d'un Boissonnade, n'y seraient pas de trop, et de plus il y aurait besoin, pour animer et dorer la scholie, de tout ce jeune amour moderne que nous avons porté à André. On ne se figure pas jusqu'où André a poussé l'imitation, l'a compliquée, l'a condensée; il a dit dans une belle épître :

Un juge sourcilleux, épiant mes ouvrages,
Tout à coup, à grands cris, dénonce vingt passages
Traduits de tel auteur qu'il nomme; et, les trouvant,
Il s'admire et se plaît de se voir si savant.
Que ne vient-il vers moi? Je lui ferai connaître
Mille de mes larcins qu'il ignore peut-être.
Mon doigt sur mon manteau lui dévoile à l'instant
La couture invisible et qui va serpentant,
Pour joindre à mon étoffe une pourpre étrangère....

Eh bien! en consultant les manuscrits, nous avons été *vers lui*, et lui-

(1) Pour certaines variantes du premier texte, on m'a parlé d'un curieux exemplaire de M. Jules Lefebvre, qui serait à consulter, ainsi que le docte possesseur. Je crois néanmoins qu'il ne faudrait pas, en fait de variantes, remettre en question ce qui a été un parti pris avec goût. Toute édition d'écrits posthumes et inachevés est une espèce de toilette qui a demandé quelques épingles : prenez garde de venir épiloguer après coup là-dessus.

même nous a étonné par la quantité de ces industrieuses coutures qu'il nous a révélées çà et là. Quand il n'a l'air que de traduire un morceau d'Euripide sur Médée :

> Au sang de ses enfans, de vengeance égarée,
> Une mère plongea sa main dénaturée, etc.,

il se souvient d'Ennius, de Phèdre, qui ont imité ce morceau; il se souvient des vers de Virgile (églogue VIII), qu'il a, dit-il, autrefois traduits étant au collége. A tout moment, chez lui, on rencontre ainsi de ces réminiscences à triple fond, de ces imitations à triple *suture*. Son Bacchus, *Viens, ô divin Bacchus! ô jeune Thyonée!* est un composé du Bacchus des *Métamorphoses*, de celui des *Noces de Thétis et de Pélée;* le Silène de Virgile s'y ajoute à la fin (1). Quand on relit un auteur ancien, quel qu'il soit, et qu'on sait André par cœur, les imitations sortent à chaque pas. Dans ce fragment d'élégie :

> Mais, si Plutus revient de sa source dorée
> Conduire dans mes mains quelque veine égarée,
> A mes signes, du fond de son appartement,
> Si ma blanche voisine a souri mollement....

je croyais n'avoir affaire qu'à Horace :

> Nunc et latentis proditor intimo
> Gratus puellæ risus ab angulo;

et c'est à Perse qu'on est plus directement redevable :

> . . . . Visa est si fortè pecunia, sive
> Candida vicini subrisit molle puella,

(1) Je trouve ces quatre beaux vers inédits sur Bacchus :

> C'est le dieu de Nisa, c'est le vainqueur du Gange,
> Au visage de vierge, au front ceint de vendange,
> Qui dompte et fait courber sous son char gémissant
> Du Lynx aux cent couleurs le front obéissant...

J'en joindrai quelques autres sans suite, et dans le gracieux hasard de l'atelier qu'ils encombrent et qu'ils décorent :

> Bacchus, Hymen, ces dieux toujours adolescens...
> Vous, du blond Anio Naïade au pied fluide;
> Vous, filles du Zéphyre et de la Nuit humide,
> Fleurs....
> Syrinx parle et respire aux lèvres du berger...
> Et le dormir suave au bord d'une fontaine...
> Et la blanche brebis de laine appesantie...

Cor tibi ritè salit. . . . . (1).

Au sein de cette future édition difficile, mais possible, d'André Chénier, on trouverait moyen de retoucher avec nouveauté les profils un peu évanouis de tant de poètes antiques; on ferait passer devant soi toutes les fines questions de la poétique française; on les agiterait à loisir. Il y aurait là, peut-être, une gloire de commentateur à saisir encore; on ferait son œuvre et son nom, à bord d'un autre, à bord d'un charmant navire d'ivoire. J'indique, je sens cela, et je passe. Apercevoir, deviner une fleur ou un fruit derrière la haie qu'on ne franchira pas, c'est là le train de la vie.

Ai-je trop présumé pourtant, en un moment de grandes querelles politiques et de formidables assauts, à ce qu'on assure, de croire intéresser le monde avec ces débris de mélodie, de pensée et d'étude, uniquement propres à faire mieux connaître un poète, un homme, lequel, après tout, vaillant et généreux entre les généreux, a su, au jour voulu, à l'heure du danger, sortir de ses doctes vallées, combattre sur la brèche sociale, et mourir?

SAINTE-BEUVE.

(1) On a quelquefois trouvé bien hardi ce vers du *Mendiant :*

Le toit s'égaie et rit de mille odeurs divines;

il est traduit des *Noces de Thétis et de Pélée :*

Queis permulsa domus jucundo risit odore.

On est tenté de croire qu'André avait devant lui, sur sa table, ce poème entr'ouvert de Catulle, quand il renouvelait dans la même forme le poème mythologique. Puis, deux vers plus loin à peine, ce n'est plus Catulle; on est en plein Lucrèce :

Sur leurs bases d'argent, des formes animées
Élèvent dans leurs mains des torches enflammées...

Si non aurea sunt juvenum simulacra per ædes
Lampadas igniferas manibus retinentia dextris.

On a un échantillon de ce qu'il faudrait faire sur tous les points.

REVUE LITTÉRAIRE.

DIANE ET LOUISE,

PAR M. F. SOULIÉ.

Sous le titre général de *Six mois de Correspondance*, M. Frédéric Soulié a réuni deux récits parfaitement distincts. L'histoire de Diane de Chivri et l'histoire de Louise Cerneil forment deux romans complets. Le premier de ces deux romans est, selon nous, très supérieur au second. Quant au cadre épistolaire dans lequel l'auteur a cru devoir les placer, nous ne saurions l'approuver. Les motifs qui ont décidé son choix nous semblent sans valeur. Ayant à faire, sur la société au milieu de laquelle nous vivons, de tristes révélations, il n'a pas voulu que le lecteur pût le confondre avec ses personnages, et pour éviter ce désagrément, pour échapper en même temps aux accusations et aux louanges, pour défier le reproche de perfidie et de fatuité, il a placé ces deux récits dans la bouche de deux amis. A notre avis, cette fiction est fort inutile et n'empêchera pas le lecteur de se livrer à des conjectures de toute sorte. Ceux qui ne se contentent pas d'être émus et qui veulent savoir l'origine de leurs émotions, qui ne croient à la légitimité de leur plaisir qu'après avoir fait la part de l'imagination et la part de la réalité, ne manqueront pas, malgré la présence des deux narrateurs derrière lesquels M. Soulié se réfugie, de mettre sur le compte de l'auteur la moitié ou les deux tiers des sentimens et des aventures qui remplissent ces deux volumes. Ce cadre épistolaire, tel du moins que l'a conçu M. Soulié, offre d'ailleurs un autre inconvénient. Il offre au lecteur des personnages qui ne peuvent

l'intéresser, et il fatigue l'attention par des détails mesquins et puérils. Il nous importe peu assurément que M. Édouard Corbey paie quatre francs par jour une chambre dans un hôtel garni, et qu'en additionnant ses dépenses de la journée il trouve un total de vingt-deux francs. Le chiffre de sa pension et de ses appointemens ne nous intéresse pas davantage. Quant à la société provinciale dans laquelle Honoré Cimaise se trouve introduit, elle offrirait peut-être des originaux dignes de figurer dans un roman; mais, pour mériter notre attention, il faudrait que ces personnages eussent le temps de poser devant nous, d'agir et de vivre sous nos yeux. Or, c'est précisément ce qui n'arrive pas. A peine ont-ils paru qu'ils disparaissent, et leur souvenir n'est qu'un embarras qui porte préjudice au récit. Les malices et les médisances de Mme du Hauterre excitent notre impatience, parce qu'elles ne servent à rien; pour la prendre au sérieux, pour l'écouter avec intérêt, nous aurions besoin de la voir se mêler à l'action.

Après avoir présenté ces réserves, qu'on ne saurait sans injustice accuser de malveillance, nous sommes heureux de pouvoir, sans manquer à la franchise, recommander *Diane de Chivri* comme un récit très intéressant. Ce roman une foi entamé, il est difficile de l'abandonner avant d'avoir achevé la dernière page. Tous les personnages ont un rôle nettement déterminé et demeurent fidèles au caractère que l'auteur leur a donné. Mme de Kermic est une figure vénérable, pleine de grandeur et de simplicité; Diane de Chivri, sa petite-fille, est dessinée avec une vérité touchante. Elle nous émeut et nous charme chaque fois qu'elle entre en scène, et l'auteur a été assez heureux pour ne pas faire d'une aveugle de seize ans un personnage de mélodrame. Diane, dans sa mélancolie, dans son désespoir, ne se laisse jamais aller à la déclamation. Dans ses accens les plus douloureux, elle ne cesse jamais d'être vraie. C'est, à notre avis, une des figures les plus gracieuses et les plus intéressantes que M. Soulié ait jamais conçues, et nous souhaitons sincèrement qu'il nous en offre souvent de pareilles. Le père et les trois frères de Diane, M. de Chivri, George, Philippe et Martial, ne sont pas moins habilement tracés. Le père est d'une sévérité inflexible; George et Philippe se dévouent sans réserve à la réhabilitation de leur famille, et jouent leur vie avec une loyauté chevaleresque pour laver la honte de leur sœur. Quant à Martial, que son père et ses frères refusent d'initier à leurs projets de vengeance, il montre un orgueil plein de noblesse, une impatience, une curiosité qui contraste heureusement avec sa nature chétive et souffrante. Il justifie son indiscrétion, il revendique ses droits avec une hardiesse au-dessus de son âge et se concilie rapidement notre sympathie. M. de Furières, qui se donne pour Léonard Asthon, est d'une lâcheté misérable; mais ce type, si hideux qu'il soit, n'est cependant pas impossible, et quoiqu'il semble appartenir au mélodrame, nous concevons cependant qu'il figure dans un roman très sérieux et très vraisemblable. Quant à Léonard Asthon, il résume toutes les vertus que peuvent rêver les héroïnes les plus exigeantes. Il est brave,

loyal, généreux; beauté, grace, jeunesse, intelligence, rien ne lui manque, et nous serions tenté d'accuser la magnificence avec laquelle l'auteur l'a doté, si toutes ces vertus ne trouvaient leur emploi.

La fable dans laquelle se meuvent ces personnages est rapide et bien nouée. Les amours de Diane et du misérable qu'elle prend pour Léonard Asthon, sont racontées très simplement, et avec une naïveté qui n'a rien de factice. Les progrès de la passion dans le cœur de Diane sont analysés sagement, avec une finesse qui ne va jamais jusqu'à la ténuité. La ruse imaginée par Diane, pour sauver son amant qu'elle croit proscrit, est très hardie, mais très bien dite. Cette jeune fille, qui se résigne à la honte parce qu'elle ne pourrait appeler à son secours sans perdre l'homme qu'elle aime et qui abuse si lâchement de sa faiblesse, est digne à la fois d'admiration et de pitié. Les derniers momens de Mme de Kermic, et l'aveu qu'elle fait à son gendre, à ses petits-fils, en présence de Diane agenouillée, composent un tableau vraiment pathétique. C'est une scène de désespoir et de sanglots, de honte et de prières, d'étonnement et de colère, qui offrait de grandes difficultés, et que M. Soulié a très habilement racontée. L'arrivée de Martial au château de Grandpin, et son entrevue avec Diane, sont d'un effet déchirant. La provocation adressée à Léonard Asthon, par George de Chivri, et le duel terrible qui enlève à M. de Chivri ses deux fils aînés, ne laissent pas languir un seul instant l'attention. L'arrivée inattendue de Martial sur le lieu du combat, la lutte qui s'établit entre Martial et son père, accroissent encore l'émotion du lecteur. L'entretien de Léonard Asthon avec Diane de Chivri est conduit avec un talent très remarquable, et renferme des paroles très belles. Au moment où Diane, sûre que l'homme qui lui parle n'est pas l'homme qu'elle a aimé, appelle sur lui le regard de Dieu, et se plaint de ne pouvoir épier sa rougeur pour juger sa loyauté, le lecteur comprend que l'auteur est en pleine vérité. Le jugement qui proclame l'innocence de Léonard Asthon, et dessille les yeux de M. de Chivri, n'offre rien de bien neuf, mais ne fait pas tache dans le récit. Quant au dénouement, qui se prépare au Théâtre-Italien et s'accomplit au bois de Vincennes, il a le tort très grave d'arriver après coup. Pour que ce dénouement produisît un effet complet, il eût fallu que M. de Furières fût reconnu par Léonard Asthon avant le mariage de Diane et de Léonard. Quand Léonard a offert à Diane une réparation qu'il ne lui devait pas, personne ne s'inquiète plus de M. de Furières, et le châtiment qu'il subit paraît presque un hors-d'œuvre.

Louise est loin d'offrir le même intérêt que *Diane*. Non-seulement le sujet de ce second récit n'est pas choisi avec le même bonheur que le sujet du premier, mais la manière dont nous sommes amené à connaître la vie et les malheurs de Louise Cerneil a quelque chose qui excite le dégoût plus encore que l'impatience. A quoi bon nous introduire au milieu de personnages qui parlent entre eux une sorte d'argot inintelligible pour le plus grand nombre des lecteurs? Cet échange de paroles grossières et incohérentes n'ajoute rien

à l'intérêt du récit, et ne sert qu'à nous rendre plus sévère. Personne, je crois, ne sera tenté de m'accuser de pruderie; toutes les fois qu'il m'est arrivé de juger une œuvre littéraire, j'ai mis la morale hors de cause. Ce n'est donc pas au nom de la morale que je blâme les premiers chapitres de Louise Cerneil; c'est au nom du goût. Les amans et les amies de Louise, vrais on non, ne nous inspirent aucun intérêt, et parlent d'ailleurs un langage que la plupart des lecteurs ne comprendront pas. Quoique le personnage de Mathilde ne soit pas intimement lié au récit, je ne considère cependant pas comme inutile le dialogue de Louise et de Mathilde. Ces deux femmes, qui sont arrivées, par le désordre, au même isolement, aux mêmes souffrances, comprennent diversement leur condition, et leur franchise n'est pas sans profit pour le lecteur. Mathilde apprécie avec une grande justesse l'amour que peuvent inspirer les femmes perdues. On ne peut nier qu'elle ne donne à Louise des conseils pleins de raison. Si Louise veut garder long-temps près d'elle Adolphe Silas, il faut qu'elle consente à ne pas le posséder tout entier; si elle essaie de l'enlever au monde, de l'enchaîner, elle ne fera que hâter le jour de l'abandon. Mais pourquoi n'avoir pas placé dans la bouche du narrateur l'histoire entière de Louise? Pourquoi sommes-nous obligés, pour connaître la suite de cette histoire, de lire un manuscrit dérobé par Louise elle-même au secrétaire d'Adolphe Silas, tandis que son amant cuve son ivresse? Cette fiction est très inutile, et, loin d'ajouter à la vraisemblance du récit, nous rappelle que nous lisons un roman. L'histoire de Louise, jugée en elle-même, abstraction faite des petits moyens auxquels l'auteur a eu recours, est très vulgaire et très languissante. Une fille qui se vend par vanité, pour porter à son tour les parures éclatantes qui l'ont éblouie, n'offre à l'imagination du romancier que des ressources bien mesquines. Pour nous intéresser, pour nous émouvoir, il faut qu'elle se passionne, qu'elle aime un homme environné de l'estime du monde, et qu'elle trouve dans son avilissement, dans le mépris général qui l'a flétrie, un obstacle infranchissable. Telle est, en effet, la situation de Louise en face d'Adolphe Silas. M. Soulié a bien compris que, sans cette lutte douloureuee, Louise serait pour nous un personnage insignifiant. Mais cette lutte est indiquée plutôt que racontée; c'est à peine si nous l'entrevoyons. Aussi n'hésitons-nous pas à dire que le sujet choisi par M. Soulié n'est pas traité. La question poétique est posée, mais elle demeure entière, et nous espérons qu'un jour l'auteur la reprendra, pour la développer, pour la résoudre, dans un roman rapide et vrai comme *Diane de Chivri*.

Je ne sais pourquoi M. Soulié s'est cru obligé de nous raconter la vie du père de Louise. Tous ces détails, placés ailleurs, auraient au moins le mérite de la singularité. On s'intéresserait peut-être à la destinée d'un helléniste assez mal avisé pour épouser une danseuse de corde, réduit à la misère pour s'être laissé battre par sa femme, et n'ayant plus d'autre ressource que d'offrir ses traits flétris par la souffrance aux peintres qui ont à représenter des anachorètes. Mais quel rapport y a-t-il entre cette biographie et celle de

Louise Cerneil? Les aventures du professeur d'Angoulême n'ont rien de commun avec les aventures de sa fille. Vouloir étreindre dans le faisceau d'un même récit les malheurs du père et les malheurs de la fille, c'est méconnaître une des lois fondamentales de l'invention, l'unité d'intérêt. C'est la vie de Louise que nous désirons connaître, et nous tenons fort peu à suivre les études archéologiques de son père. Qu'il prenne docilement l'attitude que lui commande le peintre qui le paie, ou qu'il lui prête le secours de son érudition, peu nous importe vraiment, et nous donnerions de grand cœur toute cette biographie pour assister à la lutte d'Adolphe et de Louise. Mais, au lieu de cette lutte que nous attendions, que l'auteur nous devait, puisque c'est là, et là seulement, que se trouve le germe du roman, M. Soulié nous a donné les souffrances vulgaires de Louise pendant les jours qu'elle passe près d'un homme qu'elle n'a jamais aimé, à qui elle s'est vendue.

Des personnages tels que Louise Cerneil peuvent très bien ne pas plaire à tout le monde; aussi faut-il un grand talent, et surtout une rare délicatesse, pour racheter ce qu'il y a de hardi dans une telle donnée. Quand je parle de délicatesse, je ne prétends pas conseiller au romancier d'éluder les parties douloureuses du sujet; loin de là, je pense qu'il faut accepter franchement tous les élémens du personnage, toutes les plaies de la vie qu'on se propose de peindre. La délicatesse n'exclut pas la franchise. Mais en traitant de tels sujets, il ne faut jamais oublier que le vice pris en lui-même n'est pas une matière poétique. La poésie commence avec la passion et finit avec elle. Mettez la courtisane aux prises avec le rêveur, je le veux bien; mais ne perdez jamais de vue les limites poétiques de la donnée que vous avez choisie. La peinture du vice et de la dégradation, quelque habileté que vous puissiez déployer, n'offrira jamais qu'un intérêt languissant. Ce qu'il faut nous montrer, si vous voulez demeurer fidèle à votre dessein, c'est le duel de la honte et du mépris, c'est la transformation de la femme dégradée, c'est la courtisane purifiée, régénérée par la passion. Or, M. Soulié, en nous racontant l'histoire de Louise Cerneil, ne paraît pas avoir compris les conditions inexorables de son sujet. Il s'est complu à tracer des portraits, et il n'a pas songé à grouper ses personnages de façon à composer un tableau. Il a pris la peine de nous expliquer longuement le caractère d'Adolphe Silas, et il n'a tiré aucun parti de ces développemens.

Il y a donc une grande différence entre *Diane* et *Louise;* autant le premier de ces récits est rapide, animé, intéressant, autant le second est languissant et vulgaire. Toutefois, nous sommes forcé d'avouer que l'histoire même de Diane, malgré l'intérêt général qu'elle ne manquera pas d'exciter, n'est qu'une ébauche heureuse. C'est un livre qu'on ne peut quitter qu'après l'avoir achevé; c'est là sans doute un mérite considérable, mais qui ne saurait classer *Diane* parmi les œuvres littéraires. Ce récit obtiendra certainement un succès de curiosité; mais personne n'éprouvera le besoin de le relire. Pourquoi, sinon parce que les plus belles scènes sont indiquées plutôt que faites? Les incidens sont noués avec vigueur, mais le style n'a

rien de précis ni de définitif. On sent presque à chaque page que l'auteur se contente d'un à peu près; qu'il pourrait mieux faire; qu'il ne se donne pas la peine de trier ses pensées; qu'il accepte avec empressement toutes celles qui lui arrivent, qu'il ne prend pas le temps de se montrer sévère.

Nous insistons d'autant plus volontiers sur ce reproche, qu'il peut s'appliquer au plus grand nombre des œuvres contemporaines. M. Soulié est coupable envers ses lecteurs, coupable envers lui-même; mais il a pour s'excuser, sinon pour se justifier, des exemples imposans. Quand l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies* pétrit à la hâte un poème de douze mille vers, peut-on s'étonner que M. Soulié se contente d'une ébauche et ne prenne pas le temps de traiter le sujet qu'il a choisi, selon l'étendue de ses facultés. Il est pour nous hors de doute que M. Soulié est capable d'une œuvre très supérieure à *Diane de Chivri*. Mais, pour accomplir cette œuvre, que nous souhaitons, que nous espérons, il faut qu'il se résigne à ne pas improviser. S'il veut faire en trois mois l'œuvre d'une année, il sera toujours au-dessous de lui-même. Il aura beau s'évertuer, fouiller dans ses souvenirs, feuilleter la mémoire de ses amis, il ne donnera jamais sa mesure. Il sera toujours forcé de s'avouer qu'il n'a pas mené à bout sa pensée. Tant qu'il mettra son imagination en coupe réglée, il sera pour lui-même un juge plus sévère que nous.

Le procès que j'entame ici contre M. Soulié est d'une gravité que personne ne méconnaîtra. Ce qui manque, en effet, aux écrivains de nos jours, ce n'est ni la sagacité, ni l'invention, ni le savoir, ni le sentiment de l'élégance; c'est la patience. Pour ne pas laisser échapper l'inspiration, chacun se croit obligé d'improviser. Pour éviter la sécheresse, on s'interdit les ratures. On est si pressé d'écrire, qu'on ne prend pas le temps de penser; mais ce régime est mortel, et les plus fortes intelligences succombent sous le poids de cette perpétuelle improvisation. Peu à peu toutes les idées, à peine entrevues, finissent par avoir la même valeur. Le hasard décide en maître souverain de la composition et du style. Quelquefois nous gagnons à cette loterie capricieuse un poème éclatant; mais la beauté vraie, la beauté complète n'est jamais l'œuvre du hasard, et notre admiration pour ces poèmes improvisés n'est pas exempte de regrets.

On reproche à la poésie française du XVIIe siècle sa régularité, sa monotonie, sa froideur; ces accusations ne sont pas absolument injustes. Mais il faut bien reconnaître que ces œuvres, qui nous paraissent, à de certaines heures, immobiles et muettes, ont une valeur que nous chercherions vainement dans la plupart des poèmes de notre temps. Elles ont une vie qui leur est propre, qui défie nos railleries, qui résiste à l'analyse, et cette vie est fille de la patience. Elles nous semblent parfois guindées dans leur majesté; mais il nous arrive souvent de les contempler avec une joie sérieuse, parce qu'elles ne manquent jamais d'exprimer une pensée.

Or, la pensée qui respire dans les œuvres poétiques du XVIIe siècle n'est pas née en une heure, en un jour. Elle s'est développée lentement; elle s'est

épanouie comme s'épanouissent les plantes; elle a mûri comme les fruits de nos vergers, sous le soleil et la rosée. Refuser le secours du temps et condamner l'intelligence au régime de l'improvisation, ce n'est donc pas moins que nier les lois qui président au développement des facultés humaines, comme aux transformations de tous les êtres vivans que nous avons sous les yeux. C'est une gageure insensée, proposée par l'orgueil et acceptée par l'ignorance.

En voyant se multiplier autour de nous les ébauches boiteuses, en écoutant les bégaiemens confus qui se donnent pour des paroles, comment ne pas se demander la raison du rapide oubli qui envahit toutes ces œuvres promises à la durée? Faudra-t-il révoquer en doute le progrès continu de l'intelligence humaine? A Dieu ne plaise! Les hommes de notre temps ne valent pas moins que les hommes du XVIIe siècle; mais ils se proposent une tâche que nos aïeux n'ont jamais rêvée; ils ont rayé de leur mémoire l'idée de temps, ils tentent l'impossible et il est tout simple qu'ils soient déçus dans leurs folles espérances. Lorsqu'ils voudront échanger le régime de l'orgueil et de l'improvisation contre le régime de la modestie et de la patience, ils produiront des œuvres durables.

Diane et *Louise*, qui nous ont suggéré ces réflexions, n'échapperont sans doute pas à la destinée commune de la plupart des œuvres contemporaines. Elles seront oubliées, et pour elles l'oubli ne sera pas une injustice. Que M. Soulié descende en lui-même, qu'il interroge sa conscience littéraire, et qu'il se demande sincèrement s'il a fait tout ce qu'il pouvait faire: nous avons l'assurance qu'il jugera comme nous les deux récits qu'il vient de nous donner. Notre franchise lui paraîtra peut-être exagérée: au milieu des louanges complaisantes qui accueillent chacun de ses ouvrages, notre voix lui semblera bien sévère; mais l'avenir prendra soin de nous justifier, et M. Soulié, dès qu'il aura renoncé à l'improvisation, sera le premier à proclamer notre équité.

GUSTAVE PLANCHE.

DU PROJET DE LOI

SUR

LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE

ET LA CONTREFAÇON.

L'intelligence a de nos jours cause gagnée. Toute production de l'esprit offrant une base à des opérations commerciales est une valeur, et à ce titre constitue une propriété. C'est un principe que le sens commun élève au-dessus de la controverse, et que la reconnaissance tardive des peuples de l'Europe a généralement inscrit dans les lois. Mais si le droit des auteurs est incontestable, il n'est pas moins évident que la propriété qui en résulte, est d'une nature particulière, et qu'on ne saurait, sans de grands inconvéniens, lui appliquer la loi qui régit la possession des objets matériels. Nous éviterons de retomber dans cette discussion. La matière nous paraît épuisée par le rapport que M. de Salvandy vient de lire à la chambre des pairs. La règle d'équité, les considérations d'intérêt public, la législation établie en France et à l'étranger, les avis des commissions successives y sont résumés avec une dignité de langage qui en fait le convenable préambule d'une charte littéraire. La proposition du gouvernement tient un milieu équitable entre le décret impérial qui assure aux héritiers *directs* d'un auteur un privilége de vingt ans, et le vœu de la dernière commission qui conclut à ce que le terme de l'exploitation au bénéfice des représentans légitimes fût porté à cinquante ans. Le nouveau projet de loi garantit le droit de publier ou d'autoriser la publication d'un

ouvrage, à l'auteur pendant toute sa vie, et après la mort de celui-ci, à ses héritiers ou cessionnaires, pendant trente ans. Cette disposition s'applique également aux ouvrages destinés à la représentation scénique, aux produits des arts du dessin, aux compositions musicales. Le terme proposé concilie, selon nous, la reconnaissance due au génie, les intérêts du commerce, et les droits du public qui, ainsi qu'il est dit ingénieusement dans le rapport, entre toujours pour quelque chose dans la composition et le succès d'un livre. La possession littéraire absolue, et perpétuellement transmissible, serait choquante, peut-être même impraticable : elle donnerait bientôt de scandaleux démentis au sens moral de la loi qui a pour but de faire rejaillir sur les noms célèbres cette sorte de considération attachée à la fortune. Assurément, pour les ouvrages qui doivent retentir dans la postérité, une exploitation de trente ans après la mort de l'auteur est plus que suffisante pour assurer honorablement l'avenir d'une famille. Les cinq premiers titres du projet de loi obtiendront sans difficulté la sanction des chambres. Si quelques réclamations devaient être faites, ce serait en faveur des libraires auxquels on demande cinq exemplaires pour le dépôt légal (1), au lieu de deux qu'on exige aujourd'hui. L'impôt qui résulterait de cette mesure serait doublement onéreux, et par la valeur positive des ouvrages déposés, et par la multiplication, plus nuisible qu'on ne l'imagine, des lieux de lecture gratuite.

Malheureusement, les dispositions qui, pour ainsi dire, donnent un état civil à la littérature, ne concernent qu'un petit nombre de privilégiés. Les ouvrages assez fortement constitués pour donner lieu, après un demi-siècle, à une opération commerciale, ne seront jamais que de rares exceptions. Le plus notable intérêt de la loi nouvelle réside, selon nous, dans les derniers articles. Ce sont ceux qui ont rapport à la contrefaçon, véritable plaie qui ronge indistinctement la noblesse littéraire et le menu peuple d'écrivains groupés autour d'elle. La contrefaçon est un de ces ennemis publics contre lesquels chacun devrait s'armer. Pour notre part, c'est après avoir réfléchi longuement sur les divers moyens de répression proposés jusqu'ici, après avoir recueilli des renseignemens, et consulté l'expérience des libraires, que nous nous croyons en mesure de présenter quelques observations utiles.

Établissons d'abord une importante distinction entre la contrefaçon intérieure et la contrefaçon étrangère. La première, qui s'exerce clandestinement et qui présente ordinairement les caractères du faux matériel, a toujours été réprouvée et poursuivie comme un délit. Il paraît néanmoins que, sous l'ancienne législation, les libraires de province étaient souvent réduits au triste métier de faussaires. Ne pouvant disputer à leurs confrères de Paris l'autorisation de publier les livres nouveaux, ni, pour les anciens ouvrages, le renouvellement des priviléges épuisés, ils protestaient par un abus cou-

(1) Le chiffre des exemplaires à déposer fut fixé à 2 en 1617, puis élevé à 8 en 1708, réduit à 2 en 1793, porté à 5 en 1812, et enfin ramené, par une ordonnance royale du 9 janvier 1828, à 2 exemplaires pour les imprimés et à 3 pour les planches gravées.

pable contre un monopole odieux. Mais depuis que la Convention, en légitimant le droit des auteurs, eut livré à la libre concurrence un *domaine public* à exploiter, la reproduction frauduleuse des livres est devenue très rare chez nous. Si elle est encore à craindre, c'est uniquement pour les petits traités classiques auxquels l'approbation de l'Université confère une sorte de monopole; et comme d'ailleurs, cette triste spéculation ne trouve que difficilement des complices dans le corps de la librairie, elle ne cause pas un grand dommage au propriétaire.

Le projet en discussion aggrave la pénalité établie aujourd'hui, mais au profit de l'état. Le contrefacteur français ou l'introducteur d'une édition contrefaite à l'étranger sera frappé, comme par le passé, d'une amende de 100 à 2,000 francs. L'amende doit être doublée, c'est-à-dire élevée de 50 à 1,000 francs pour le simple vendeur. Quant aux dommages et intérêts accordés à la partie civile, et dont la loi en vigueur fixe le maximum à la valeur de trois mille exemplaires dans le premier cas, et de cinq cents dans le second, ils seraient déterminés à l'avenir par la libre estimation des juges. Il ne resterait plus, relativement à la contrefaçon intérieure, qu'à établir la jurisprudence sur certains points fréquemment débattus devant les tribunaux. Par exemple, la propriété des cours publics rétribués par l'état, celle des offices nouveaux que les chapitres diocésains s'arrogent, la reproduction des notes et additions, l'étendue des emprunts qu'on peut faire à un livre ou à un recueil, sont fréquemment des objets de litige. La place importante que la littérature périodique a conquise dans la société la rend digne, à coup sûr, d'être prise en considération dans une loi sur la propriété littéraire. Il serait à propos de condamner le droit prétendu de *reproduction*, que certaines feuilles s'arrogent aux dépens d'entreprises recommandables, et d'établir formellement qu'un directeur de journal acquiert possession aux mêmes titres que le libraire; qu'un article, qui quelquefois, dans ses petites proportions, résume un grand travail, devient alors une œuvre aussi complète, aussi respectable qu'un gros livre, et qu'il doit être défendu de se l'approprier, par la simple raison qu'il n'est pas plus permis de voler une faible somme qu'une valeur considérable.

Nous touchons enfin le point difficile du problème, la contrefaçon extérieure. Quand on n'est pas initié au commerce de la librairie, on ne saurait se faire une idée de la perturbation causée par cette concurrence déloyale. Qu'on sache que l'éditeur, après avoir acheté, quelquefois au poids de l'or, la propriété d'un ouvrage nouveau, en voit le prix doublé par les frais d'annonces et de voyages, par les sacrifices qu'il faut faire sous toutes les formes à la publicité. Bien plus, un éditeur doit tenir compte des caprices du public et de ses propres erreurs; l'ensemble de ses opérations doit être combiné de telle sorte qu'une entreprise soutienne l'autre : c'est un joueur dont la perte est certaine, si les coups heureux ne réparent pas les chances défavorables. Eh bien ! c'est précisément ce succès réparateur qu'on lui ravit. Le contrefacteur attend que la fortune d'un livre soit faite pour s'en emparer.

Quand le retentissement d'une annonce présage la fortune d'une nouveauté, il corrompt, s'il le peut, les employés du propriétaire légitime; il achète des copies frauduleuses, des épreuves incorrectes, et exploite l'impatience générale, en mettant en vente le premier. Le représentant légitime de l'auteur est encore obligé de multiplier le nombre des volumes, pour se récupérer de l'achat du manuscrit et des frais de mise en train. Pour le contrefacteur, toutes les avances se réduisent à celles de l'impression et du papier. Il n'engage qu'un faible capital, et à coup sûr il combine sans entraves la fabrication matérielle d'un livre; il le condense habituellement, le tire à grand nombre, et l'offre sur les marchés européens à des prix qui lui en assurent le monopole. Il faut convenir qu'un pareil *commerce* doit caresser bien agréablement l'instinct des spéculateurs. Les imprimeurs de Bruxelles en ont fait ressortir les avantages avec tant de netteté et de conviction, que depuis quelques années, plusieurs compagnies se sont organisées chez eux et ont même, assure-t-on, recruté des actionnaires en France. Une de ces commandites, la *Société belge*, sous la raison Haumann et compagnie, s'est constituée sous la présidence de M. le chevalier de Sauvage, ancien ministre de l'intérieur, et président à la cour de cassation. Le comité compte parmi ses membres un sénateur, des magistrats, un inspecteur de l'instruction publique; il a pour secrétaire M. Vinchent, également secrétaire-général du ministère de la justice. En multipliant les sociétés, en accumulant les capitaux, les contrefacteurs se sont mis dans la nécessité de produire. De là, une concurrence entre eux dont le résultat doit être l'avilissement du prix. L'encombrement des magasins fait refluer les marchandises jusque dans nos provinces du nord. Une active contrebande est régulièrement organisée sur la frontière, et on peut, moyennant une prime d'assurance, prendre livraison à Valenciennes des contrefaçons achetées à Mons.

En 1835, les avocats de la contrefaçon belge ont produit le chiffre d'exportation d'après le relevé des douanes de la Belgique, et en ont fait ressortir la faiblesse, pour taxer d'exagération leurs adversaires. Nous ferons remarquer, à notre tour, que les éditions contrefaites ne se vendant que le tiers des éditions originales, une vente d'un million cause aux libraires français un déficit d'environ trois millions. Depuis 1835, les expéditions de la librairie belge ont dû augmenter en proportion des capitaux qu'elle a su attirer à elle. Non, quoi qu'on en dise, ce n'est pas pour une population huit fois moins nombreuse que la nôtre qu'on reproduit de grands ouvrages qui parfois ne s'épuisent que péniblement chez nous. Mais on spécule sur tous les noms français qui retentissent en Europe, sur l'autorité de nos jurisconsultes, de nos médecins, de nos savans, sur l'heureux élan de notre école historique, sur les piquantes révolutions de nos goûts littéraires, et, avant tout, sur les séductions d'une langue si exacte, si franche, et d'un éclat si pur quand elle est bien maniée, que son étude est considérée partout comme un exercice des plus profitables à l'esprit.

Au cri d'alarme de la librairie parisienne, une honorable sympathie s'est manifestée. Le gouvernement s'est empressé de nommer une commission de jurisconsultes, d'hommes de lettres et de négocians. Les publicistes ont fourni leur contingent d'articles et de brochures. Or, toutes les opinions émises peuvent se ramener à trois systèmes principaux.

1° Quelques personnes, et particulièrement des spéculateurs, ont déclaré que la reproduction des livres français par les étrangers était un mal sans remède, ou du moins que le remède devait être emprunté aux méthodes homéopathiques. Les Français, a-t-on dit, ne peuvent lutter avantageusement contre la contrefaçon qu'en se contrefaisant eux-mêmes. En conséquence, on a proposé d'établir sur la frontière une librairie nationale, consacrée spécialement à l'exportation. Mais n'est-il pas révoltant de payer un produit français quatre fois plus cher que le consommateur allemand, par la seule raison qu'on est Français? En second lieu, ou on accordera une indemnité à l'auteur, et dès-lors la concurrence deviendra impuissante, puisque les charges seront inégales; ou l'auteur ne sera pas rétribué, en quel cas on ne ferait qu'aggraver le mal, au lieu de le détruire. Ce moyen, d'ailleurs, que la désunion des libraires rend impraticable, est déjà condamné par plusieurs expériences.

2° Quelques publicistes ont déclaré que la France a droit de parler haut en Belgique, et qu'en retour des sacrifices que nous avons faits pour consacrer son indépendance, nous pouvons exiger du gouvernement belge l'anéantissement d'une industrie qui nous cause préjudice. Cet avis est formellement exprimé dans une brochure de M. Bignon, adressée à M. Didot. — « Si les Belges, y est-il dit, différaient quelque temps encore de prendre l'initiative, la France devrait poursuivre l'effet de sa demande avec une vigueur de volonté qui ne comportât point de résistance. Ce serait, dira-t-on, user de contrainte. Nous n'en disconvenons pas. Trop souvent, c'est par la contrainte qu'il a fallu imposer à certains peuples l'accomplissement des obligations les plus morales. » — D'autres conseillers, moins belliqueux, voudraient seulement qu'on achetât la répression des contrefacteurs par un échange de concessions commerciales. Mais peut-on sacrifier une industrie à l'autre? En admettant même qu'on parvînt à faire expulser de Bruxelles les imprimeurs qui s'enrichissent à nos dépens, n'iraient-ils pas s'établir plus loin?

3° Une troisième proposition, à laquelle on s'arrête parce qu'elle laisse entrevoir vaguement une chance de succès, est celle qui tend à faire consacrer par le droit des gens le principe du respect mutuel de la propriété littéraire. La commission, présidée par M. Villemain, a particulièrement insisté sur ce point, et les conclusions de son rapporteur ont inspiré l'article 18 du projet de loi qui est ainsi conçu :

« Tous ouvrages en langue française ou étrangère, publiés pour la première fois à l'étranger, ne pourront, soit du vivant de l'auteur, soit après sa mort, *avant l'expiration d'un terme fixé par les traités*, être réimprimés en

France, sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants droit. — Toute réimpression desdits ouvrages, en contravention à cette défense, sera réputée contrefaçon et punie des mêmes peines. — Cette disposition sera *exclusivement* appliquée à l'égard des états *qui auront assuré la même garantie* aux ouvrages en langue française ou étrangère publiés pour la première fois en France. »

On voit que la loi en discussion n'implique pas une reconnaissance formelle du droit des auteurs : elle n'est qu'un contrat de convenance mutuelle. Nous l'avouerons, il nous eût paru plus grand, plus digne de la nation française, à qui appartient d'ordinaire l'initiative des résolutions généreuses, de proclamer hautement que la propriété littéraire est inviolable, et que tous les titres légalement acquis en pays étrangers sont valables devant nos tribunaux. En effet, ne serait-il pas juste d'accorder à un auteur, dont la pensée, dont l'ame, parcourant un pays, y laisse une trace lumineuse, ce qu'on ne refuse plus au voyageur qui promène son désœuvrement sur les grandes routes, et qu'on admettrait à revendiquer en justice le bagage qu'on lui aurait volé? Dans les affaires qui doivent se traiter à la vue des peuples, la générosité devient parfois de l'adresse. Un bel exemple eût peut-être entraîné toutes les nations, même celles qui profitent de l'abus, tandis qu'une réciprocité strictement débattue ne sera acceptée que par les états qui y doivent trouver leur compte. Mais la reconnaissance absolue de la propriété littéraire eût contrarié l'article 11 de notre Code civil, qui déclare que l'étranger jouira seulement en France des droits civils accordés aux Français par les traités de la nation à laquelle cet étranger appartiendra. Les juristes n'eussent pas manqué d'ajouter que, si les législateurs de la Constituante appliquèrent, même à l'égard des étrangers, les lois de la justice éternelle, ils furent contredits sur ce point par les rédacteurs de nos Codes, qui pensèrent qu'une réciprocité rigoureuse est le moyen d'amener les autres peuples à l'abandon des droits abusifs qu'ils s'arrogent. Acceptons ce raisonnement, et descendons de la sphère élevée des principes sur le terrain, quelque peu embarrassé, des intérêts matériels.

Examinons d'abord quelles doivent être les bases de la convention mutuelle. Le ministre ne s'est pas prononcé sur ce point dans son rapport. Il est probable cependant qu'il adopte l'avis des commissaires nommés en 1836, puisque l'article qui concerne la contrefaçon extérieure est littéralement emprunté à leurs conclusions. En conséquence, des négociations devraient s'ouvrir particulièrement entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne, afin d'amener ces pays à l'engagement mutuel : 1° de réprimer à l'intérieur la fabrication des contrefaçons; 2° de frapper de prohibition et d'interdire le transit à celles qui viennent de l'étranger (1). Or, la commission a indiqué le

(1) Cette disposition est introduite dans le projet de loi, dont elle forme le dernier paragraphe. Mais peut-être en a-t-on exagéré l'importance. En 1836, la valeur totale des contrefaçons admises au transit n'a pas dépassé 113,585 francs. En général, il ne faut pas, sans un

but plutôt que le moyen, et, selon nous, la difficulté principale, celle de l'exécution, subsiste toute entière. Les gouvernemens qui accepteraient le traité dans les termes qu'on propose, auraient-ils le pouvoir de faire respecter leur engagement? Qu'on prenne la peine d'y réfléchir. Espère-t-on que chaque pays établira un service spécial, pour surveiller une industrie qui a besoin de liberté? Et quand un ballot de livres sera présenté à un bureau de douanes, ira-t-on démêler les livres de propriété des livres tombés dans le domaine public, c'est-à-dire imposer aux douaniers une tâche qui exige souvent toute la sagacité des tribunaux? Les personnes qui connaissent la librairie, sentiront qu'on pourrait multiplier à l'infini les objections de ce genre.

Évidemment, chaque fois qu'un gouvernement s'engagera à prendre l'initiative de la répression, il faudra profiter de ces dispositions favorables; mais, on doit prévoir le cas où une puissance étrangère se refuserait à entrer dans l'alliance, sous prétexte qu'on ne peut, ni poursuivre d'office un délit qu'il n'est pas toujours facile de constater, ni multiplier les prohibitions que réprouve le commerce en général. Pour rendre acceptables, alors, les termes d'une négociation, il suffira de demander qu'on prenne en considération la plainte du propriétaire lésé, lorsque celui-ci se sera porté partie civile. Cette unique garantie est bien faible sans doute, mais la nature de la propriété littéraire permet rarement d'en espérer une plus efficace. La France elle-même ne saurait accorder à son propre commerce une protection plus étendue. Napoléon avait nommé des inspecteurs de la librairie, dont l'inutilité a été depuis reconnue. Aujourd'hui, chaque éditeur français est forcé de constater les atteintes portées à son droit, et d'en poursuivre lui-même la réparation devant les tribunaux.

« Les biens d'un particulier, dit Vattel, d'accord avec tous les auteurs qui ont écrit sur le droit des gens, ne cessent pas d'être à lui parce qu'il se trouve en pays étranger, et ils font encore partie de la totalité des biens de sa nation. Les prétentions que le seigneur du territoire voudrait former sur les biens d'un étranger seraient donc également contraires aux droits du propriétaire et à ceux de la nation dont il est membre. » Dans certains pays, l'étranger n'est pas admis à posséder des immeubles : c'est qu'alors des droits politiques sont attachés à la possession de la terre. Mais il n'est plus un seul peuple civilisé chez lequel l'étranger ne puisse jouir librement de ses biens mobiliers, et réclamer au besoin l'intervention de la justice locale. La propriété intellectuelle, dont les qualités n'ont pas encore été exactement définies, se rapproche beaucoup plus de la propriété mobilière que de l'autre, et on ne peut objecter contre elle aucune cause d'exclusion. L'auteur d'un livre contrefait, quoique absent corporellement, doit donc être assimilé

avantage bien marqué, porter atteinte à la liberté des transactions commerciales. Si, par suite des négociations, la circulation des contrefaçons belges devenait impossible dans les contrées méridionales, l'interdiction du transit par la France ne serait plus qu'une dérogation inutile au droit commun.

à l'étranger qui obtient l'hospitalité; c'est là surtout le cas de dire : — Le style, c'est l'homme, — et l'homme alors a des titres d'autant plus grands à la protection des lois qu'il a été amené sur la terre étrangère par la fraude et la violence. Il est évident toutefois qu'un gouvernement ne peut pas accorder plus de garanties aux étrangers qu'aux nationaux, et qu'un délit ne peut être déféré qu'aux tribunaux du pays où il a été commis. On entrevoit, d'après ces principes, la base de réciprocité que la France a mission d'affermir. Il suffit d'amener les gouvernemens européens à une résolution conçue à peu près en ces termes : « Nous étendons aux auteurs (de telles nations) ou à leurs cessionnaires le bénéfice des lois qui protégent chez nous la propriété littéraire. » La proposition du gouvernement est conforme à la nôtre par l'esprit, mais elle en diffère essentiellement par les conséquences. Elle donne ouverture à la mauvaise foi, en n'autorisant pas formellement le propriétaire à faire constater le délit dont il est victime, et à traduire le faussaire devant les tribunaux de son propre pays. Elle nécessiterait d'interminables négociations pour débattre avec chaque puissance les clauses d'une exacte réciprocité : il est à craindre surtout qu'en obligeant à des mesures préventives les états associés au système, elle donne lieu à des complications qui ne tarderaient pas à décourager les administrations les plus bienveillantes. Au contraire, une formule comme celle que nous indiquons, simple, décisive, généralement applicable, sans difficultés dans la pratique, serait admise sans opposition par les hommes d'état, et s'inscrirait d'elle-même dans la conscience des peuples et dans les maximes du droit des gens.

Les personnes étrangères aux habitudes commerciales de la librairie douteront de l'efficacité du remède; nous avons hâte de les rassurer. Les droits de la propriété littéraire sont aujourd'hui consacrés chez presque tous les peuples européens. La déchéance prononcée contre l'auteur, après un temps plus ou moins long, loin d'être une atteinte au principe, en devrait être considérée comme la confirmation, puisque, dans le fait, elle n'est pas autre chose qu'un cas d'expropriation pour cause d'utilité publique. Les dispositions qui régissent la matière sont, à la vérité, très diverses : c'est qu'elles doivent suivre le mouvement social et industriel provoqué par la littérature; et si, en quelques pays, elles restent insuffisantes et même inappliquées, c'est qu'elles y sont inutiles, en raison de la stagnation des esprits.

Mais si les conditions de la propriété sont variables, la pénalité qui frappe le spoliateur est, pour ainsi dire, uniforme, parce qu'elle est prescrite par le sens commun. Partout, le délit de contrefaçon est puni par la confiscation des exemplaires saisis, par des dommages et intérêts accordés à la partie plaignante, et dont les fabricateurs et débitans sont également passibles, quelquefois enfin par une amende au profit du fisc. La pénalité étant la même partout, il devient très facile d'en étendre l'application, en vertu de la convention dont nous avons donné la formule. Par exemple, un libraire français contrefait l'*Edinburg Rewiew*. L'éditeur anglais envoie titres et procura-

tions à un avocat de Paris : celui-ci commence par faire saisir les exemplaires partout où il les trouve; puis, il traduit les délinquans devant les tribunaux français, qui estiment le délit et appliquent les lois françaises, de même que s'il s'agissait des œuvres de Châteaubriand. Cet exemple répond à tous les cas imaginables. Ce système répressif est si simple, que l'étranger ne pourrait le repousser sans s'accuser lui-même de déloyauté. Il n'impose ni modification des coutumes, ni surveillance active : justice est faite à quiconque la demande, et voilà tout.

Une difficulté se présente ici. Le droit des auteurs, nous dira-t-on, n'est que temporaire, et le temps de la jouissance n'est pas égal en tous pays. Or, devant un tribunal étranger, fera-t-on preuve de propriété suivant la loi du pays où cette propriété aura été primitivement établie, ou d'après celle qui régit le contrefacteur? Traduisons ce problème par un fait. Les éditeurs de l'Angleterre, où le droit des auteurs n'est que viager, ne se croiront-ils pas autorisés à réimprimer les œuvres d'un auteur prussien, après la mort de celui-ci, quoiqu'en Prusse la possession trentenaire soit admise; et dans le cas où le propriétaire allemand se plaindrait en contrefaçon devant les tribunaux britanniques, devrait-on punir des Anglais en vertu d'un droit qui n'est pas reconnu chez eux? Nous n'hésitons pas à répondre négativement. Un accusé ne peut être contraint que par ses juges naturels : un juge ne peut pas appliquer une autre loi que celle de son pays. S'il en était autrement, tous les auteurs de l'Europe iraient se mettre sous la protection de la loi la plus favorable, et le peuple qui accorderait un plus long terme de jouissance, accaparerait le monopole de la fabrication. Il pourra paraître bizarre qu'en vertu de ce principe, un livre tombé dans le domaine public en Angleterre soit encore une propriété en France; mais le droit des gens donne souvent lieu à de pareilles anomalies. Par exemple, un négociant anglais pourrait-il refuser les fruits d'une somme qu'il aurait empruntée à un Turc, sous prétexte que la loi musulmane ne permet pas le prêt à intérêt? Non, certainement: mais changeons les rôles; faisons du débiteur le créancier, et transportons la cause de Londres à Constantinople : à coup sûr, la poursuite de l'Anglais sera repoussée par le cadi. Ne nous arrêtons pas trop long-temps sur des difficultés que nous avons dû prévoir en théorie, mais qui ne se présenteront peut-être jamais dans la réalité. D'ailleurs, la reconnaissance mutuelle de la propriété littéraire conduirait forcément tous les états européens à la constituer sur une base uniforme.

Le droit de frapper le contrefacteur ou le débitant son complice par les lois de son pays offre-t-il, au commerce en général, et spécialement aux éditeurs français, sécurité pleine et entière? Nous répondrons qu'elle assimile l'Europe entière à la France, et qu'on ne peut pas raisonnablement demander plus. Dans l'état présent des choses, la surveillance n'est pas plus efficace de près que de loin. Un éditeur parisien n'a pas plus l'œil à Bayonne ou à Marseille qu'à Londres ou à Saint-Pétersbourg. Il n'est averti des atteintes por-

tées à son droit que par la voix publique, par la suppression du débit dans une région qu'il approvisionnait, par les avis de ses commis-voyageurs ou de ses correspondans, et, avant tout, par l'instinct du spéculateur combiné avec celui du propriétaire. Ne serait-il pas d'ailleurs facile aux libraires européens d'organiser un système de protection mutuelle, une police commerciale, exercée par chacun au profit de tous?

Le secret de la réussite en toutes choses consiste à ne viser qu'au possible. Il ne faut pas se flatter de détruire *absolument* la contrefaçon, pas plus que mille autres genres de fraude. On n'empêchera jamais la reproduction ténébreuse des petits livrets qui se vendent sous le manteau, ou qui se cachent dans la balle du colporteur, ainsi qu'il arrive même en France. Mais si on enlevait au contrefacteur les ressources de la publicité, s'il ne lui était plus permis d'étaler ses produits et d'offrir aux passans les séductions du bon marché, on appauvrirait son industrie au point de l'en dégoûter peut-être. Il est évident du moins que la contrefaçon ne serait plus à craindre pour les livres d'un ordre élevé en philosophie, en histoire, dans les sciences, pour les recueils périodiques, et en général pour les grandes et utiles entreprises qui ont des droits de plus d'un genre à la protection des législateurs.

Rien n'est plus vivace qu'un abus. Celui que nous combattons trouvera des défenseurs même chez nous, car il y porte profit à plusieurs personnes. Quelques-uns de nos libraires oseront dire peut-être : — Nous sommes nous-mêmes contrefacteurs ; la convention ne sera acceptée que par les peuples dont nous exploitons la littérature, et qui ne nous causent eux-mêmes qu'un faible dommage, en tirant de Belgique quelques livres français. La France aurait donc tort de renoncer au droit de contrefaçon qui l'indemnise aujourd'hui d'une partie de ses pertes. — A cela, nous répondrons que les contrefaçons, tolérées chez nous, ne rétablissent nullement l'équilibre, puisqu'elles ne sont jamais faites par ceux qui ont à se plaindre des étrangers, et qu'au surplus il est absurde autant qu'injuste de piller les Anglais et les Allemands, pour nous venger des Belges, qui nous dépouillent sans crainte de représailles. Il ne faut pas exagérer les effets désastreux de la loi invoquée pour les établissemens qui spéculent, chez nous, aux dépens de nos voisins. Quatre à cinq éditeurs seulement sont dans ce cas, et la masse des contrefaçons qu'ils publient n'est certainement pas, au reste de la librairie française, dans la proportion de un à quarante (1). Selon nous, l'industrie des contrefacteurs ne mérite pas plus à Paris qu'à Bruxelles les égards qu'elle réclame.

(1) Nous avons compté en 1835, sur 82,298 feuilles typographiques produites par la librairie française, 3,849 feuilles en langues étrangères, et, en 1836, 4,806 feuilles sur un total de 79,233. Mais de ce nombre il faut déduire les livres étrangers tombés dans le domaine public, et ceux qui, publiés pour la première fois en France, y obtiennent droit de propriété. Il faudrait donc abaisser le chiffre de plus de moitié pour avoir celui des contrefaçons. Leur valeur mercantile représente environ 400,000 francs. Les livres anglais sont achetés en grande partie par les amateurs de littératures étrangères; les livres espagnols, qui très souvent ne

Le projet en discussion nous paraîtrait à nous-mêmes d'une médiocre importance, s'il ne devait avoir pour résultat que d'assurer un ou deux marchés de plus à la librairie française. Mais en se mettant successivement, pour le juger, au point de vue de chaque pays, on conserve peu de doutes sur la probabilité de son adoption générale. En cas de négociations entamées par la France, chacune des puissances européennes devra interroger :

1° L'intérêt moral du pouvoir;

2° L'intérêt des écrivains;

3° L'intérêt des industriels;

4° L'intérêt des consommateurs.

Aucune considération ne peut prévaloir auprès des chefs politiques de l'Europe, en faveur d'une industrie dont le propre est d'introniser au sein d'un peuple l'influence étrangère.

La reconnaissance générale de la propriété littéraire n'offrant que des avantages aux écrivains, on peut compter sur l'unanimité de leur adhésion.

Si ce n'est en Belgique et dans l'Amérique du Nord, où la contrefaçon est une spéculation régulièrement constituée, les commerçans de tous les pays feront cause commune avec la librairie française. Imprimeurs, ils voient avec dépit l'activité des presses étrangères; libraires-éditeurs, ils doivent repousser une concurrence faite aux publications nationales; simples commissionnaires, ils ont plus à gagner avec les éditions originales qu'avec des contrefaçons mesquines qui se vendent nécessairement à vil prix.

Dira-t-on enfin qu'il faut conserver aux consommateurs l'avantage du bon marché? L'objection serait valable s'il s'agissait d'une denrée de première nécessité; et ne sait-on pas d'ailleurs que du jour où les éditeurs-propriétaires entreverront les chances d'un plus grand débit, ils éleveront le chiffre du tirage, et ne négligeront pas d'offrir aux acheteurs les séductions du bas prix?

On reconnaît donc à première vue que tous les intérêts réclament contre l'abus, à l'exception de cette imperceptible minorité qui l'exploite. Nous passons aux détails. Nous allons visiter rapidement les différens marchés de la librairie, afin de prévoir, autant que possible, l'issue des négociations.

Le respect de la propriété littéraire est réclamé en Angleterre avec plus d'instance que chez nous-mêmes. La valeur attribuée aux manuscrits, la cherté du papier et de la main-d'œuvre, enfin, des impôts de plus d'un genre se réunissent pour y rendre la fabrication des livres plus coûteuse que partout ailleurs. Les Anglais, qui ne peuvent pas songer à faire concurrence aux éditeurs du continent, ont à souffrir particulièrement de la part des contrefacteurs établis à Paris. Ils ne nous envoient, année moyenne, que pour 120,000 francs de livres. Leurs demandes en livres français originaux varient de 600,000 à 900,000 francs. Mais comme dans cette somme figurent

sont que des traductions d'ouvrages français faites à Paris, sont destinés à l'Amérique méridionale, et figurent dans le chiffre de nos exportations.

les anciennes éditions, les livres rares et curieux, vente qui appauvrit certainement une nation, la part demeure assez faible pour les livres nouveaux qu'on remplace probablement par les contrefaçons belges. Une convention entre les deux états est donc également avantageuse, également désirée. Elle déterminerait bientôt une modification de la loi anglaise, peu favorable jusqu'ici à la propriété littéraire. On sait que la publication d'un ouvrage confère un privilége de vingt-huit ans, et que si l'auteur vit encore après cet espace de temps, il conserve ses droits sur son œuvre durant le reste de sa vie.

L'Allemagne a préludé déjà aux mesures qu'elle invoque contre la contrefaçon par des lois qui règlent les droits de l'intelligence. Si les conditions de l'hérédité temporaire ne sont pas les mêmes partout, le principe du moins en est généralement admis, et les résolutions prises provisoirement par la diète germanique doivent être solennellement régularisées en 1842. En attendant, tous les états confédérés ont pris l'engagement de respecter mutuellement les titres légitimes. L'Allemagne, qui a récemment eu à se plaindre de quelques contrefaçons faites à Paris, et qui redoute surtout la supériorité des presses parisiennes, réclame très vivement une loi de garantie inter-nationale. Déjà même le vœu de tous les esprits élevés dont elle s'honore a été prévenu par le roi de Danemark : une ordonnance qu'il a rendue en 1828, interdit le commerce des contrefaçons. Ces dispositions sont très heureuses pour nous. La concurrence belge sera frappée mortellement le jour où ses produits cesseront d'avoir un libre cours au-delà du Rhin. Présentement, l'Allemagne nous fournit pour 350,000 à 400,000 francs de livres, et reçoit en retour une valeur à peu près double. Si l'on s'entend pour mettre un terme à la fraude, l'échange deviendra beaucoup plus actif, et la proportion en notre faveur beaucoup plus décisive.

En 1834, la Russie a compté, huit cent quarante-quatre publications. Dans ce nombre figurent quatre-vingt-onze ouvrages allemands et trente-six en langue française. La propriété de plusieurs de ces ouvrages était, sans doute, établie à l'étranger. Il ne faudrait pourtant pas conclure de ce fait que la Russie est directement intéressée au maintien du droit de contrefaçon. Elle paraît même préférer les belles éditions originales aux imitations furtives. Les demandes qu'elle adresse à Paris s'élèvent environ à 600,000 fr., et on assure que les expéditions de la Belgique restent très inférieures à cette somme.

Dans les contrées morcelées en petits états, comme l'Italie et la Suisse, la propriété littéraire reconnue par la loi, ou conférée par privilége, n'est pour les auteurs qu'une garantie illusoire, puisque le droit établi à Zurich n'est plus valable à Lucerne, puisqu'un libraire de Florence peut s'approprier un livre publié à Rome. Une loi inter-nationale, proposée par les grandes puissances, mettrait fin à ce déplorable état de choses. Il faudrait, à la vérité, entrer en correspondance avec chacune des principautés italiennes, avec

chaque directoire cantonal; mais les négociations, quoique multipliées, ne présenteraient pas des difficultés sérieuses. L'Italie et la Suisse n'ont pas un avantage bien marqué à s'approvisionner en Belgique de livres français. Au contraire, on pourrait faire valoir dans ces deux pays des considérations décisives en faveur du projet. Si le génie pouvait partout acquérir et posséder, l'émulation renaîtrait sans doute dans la patrie du Tasse et de Machiavel; le peuple helvétique aurait peut-être bientôt une littérature nationale (1). Nous ignorons les dispositions des lois espagnoles et portugaises relativement aux richesses créées par l'esprit. Une ordonnance pour la répression de la contrefaçon a été rendue dernièrement à Madrid; elle fait présager l'adhésion de l'Espagne au système de garantie mutuelle.

Jusqu'ici nous n'avons énuméré que des chances de succès. Quand on aura démontré à presque toutes les nations civilisées qu'elles ont un intérêt commercial et un interêt d'honneur à repousser la contrefaçon, on aura réduit les peuples contrefacteurs à leur seule consommation, et concentré le mal dans son propre foyer. Mais nous allons plus loin, et nous osons attendre un résultat complet, définitif.

La Belgique et l'Union américaine se trouvent dans une position exceptionnelle, l'une à l'égard de la France, l'autre de l'Angleterre. Dans chaque pays, les éditeurs ayant le privilége de s'approprier sans frais les productions déjà célèbres de deux grandes littératures, se refusent à publier les essais de leurs compatriotes. Blessés dans leur amour-propre et leur intérêt, les écrivains proclament que le développement d'une littérature nationale est impossible, que l'intelligence publique est étouffée, au profit d'une poignée de spéculateurs. Des deux parts, les plaintes deviennent assez vives pour être prises en considération sérieuse par le pouvoir. Dernièrement, un auteur belge déclarait dans sa préface que, pour arriver jusqu'à ses compatriotes, il avait dû faire les frais d'une impression en France, bien certain d'être contrefait. Il y a trois ans, une association pour l'encouragement des publications nationales a essayé de se constituer à Bruxelles, et, dans le programme qu'elle a répandu, les éditeurs belges étaient encore plus mal traités que par les écrivains de la France. Mêmes dispositions en Amérique, où les plaintes des auteurs ont trouvé un interprète dans le sein du congrès.

Avec l'alliance des écrivains, ou, pour mieux dire, des esprits élevés de toutes les classes en Amérique et chez les Belges, il deviendrait possible de détruire chez ces deux peuples ce parti-pris de l'opinion, cette impression première et irréfléchie qui est trop souvent décisive en affaires. Les gouver-

(1) L'Italie, qui a long-temps régenté la France, est aujourd'hui tributaire du génie français. Sans parler du grand nombre de nos ouvrages qu'elle traduit, ni de la préférence qu'elle paraît accorder aux contrefaçons belges en raison de la modicité du prix, elle nous demande annuellement pour 600,000 francs de livres, tandis que les envois qu'elle fait en France atteignent à peine 100,000 francs. Notre librairie reçoit aussi environ 400,000 francs de la Suisse, dont les exportations sont à peu près nulles.

nemens comprendraient qu'ils sacrifient l'élan national, qu'ils tarissent une source de nobles richesses, pour enrichir une centaine de spéculateurs. Ceux-ci ne tarderaient même pas à ouvrir les yeux, et à reconnaître que la contrefaçon perdrait toute son importance par l'adoption générale d'un système répressif, que les capitaux accumulés par eux deviendraient une cause de ruine, si l'exportation des produits contrefaits était interdite. Peut-être alors seraient-ils amenés eux-mêmes à demander l'extension du droit de propriété littéraire, qui ouvrirait légitimement l'Angleterre aux éditeurs américains, et la France aux éditeurs belges.

Nous le répétons: si la loi qu'on va rendre ne laisse pas, dans ses termes, ouverture à la mauvaise foi; si les négociations qui doivent la couronner sont suivies avec zèle et persévérance; si les instructions fournies aux représentans de la France auprès des étrangers sont rédigées avec une assez parfaite intelligence des intérêts et des usages de la librairie, pour qu'ils puissent dissiper une à une les objections de la routine, la contrefaçon disparaîtra dans un temps plus ou moins long. Il n'est pas nécessaire de faire observer que ce que nous avons dit de la reproduction frauduleuse des livres s'applique à toutes les compositions qui se multiplient par la presse, à la musique et à la gravure. Les auteurs dramatiques iront plus loin sans doute, et, appliquant à leurs œuvres la formule que nous avons émise, demanderont à être assimilés, dans les pays étrangers, aux auteurs nationaux, et à recueillir tous les avantages qui résultent de la représentation publique. Déjà même, nous a-t-on dit, un fondé de pouvoirs de la commission dramatique de Paris a été envoyé à Bruxelles avec des instructions rédigées en ce sens. Nous n'osons pas nous prononcer sur ce point. Assurément, l'auteur dramatique est, de même que le dessinateur et le romancier, maître absolu de son œuvre. Mais peut-être les docteurs du droit des gens rangeront-ils les pièces de théâtre parmi les choses dont on peut user, pourvu que l'usage ne cause aucun dommage au propriétaire légitime; et, en effet, la représentation d'une pièce à Vienne ou à Londres est plutôt utile que préjudiciable aux entrepreneurs de Paris.

On demandera peut-être si le résultat espéré vaut toute la peine qu'il prépare. C'est à n'en pas douter. Sans avoir l'activité que le ministre paraît lui attribuer dans son rapport (1), la librairie est un commerce de premier ordre. Si on énumère tous les travailleurs qu'elle met en œuvre, on voit que sa prospérité intéresse environ cent mille familles, et qu'elle alimente jusqu'au malheureux qui ramasse dans la boue les élémens du papier. Eh bien! présentement, une crise inquiétante paralyse la presse, et chaque jour

(1) De 1833 à 1836 inclusivement, la moyenne des exportations a été de 3,841,149 francs, et celle des marchandises importées et mises en consommation a été de 831,605 francs. Le solde en notre faveur est donc seulement de 3,010,000 francs. Nous insistons sur la faiblesse du chiffre de nos exportations, parce qu'il prouve le dépérissement de notre librairie et l'urgence de la loi soumise aux chambres.

quelque ruine est signalée comme le présage d'un désastre nouveau. Certes, une manifestation du gouvernement ne saurait venir plus à propos pour rendre courage à notre librairie, et raffermir son crédit ébranlé. Mais ce n'est pas tout. le commerce des livres a une autre importance que celle qui se traduit par francs et centimes dans les relevés de la douane. Son action dans le monde littéraire exerce une influence très marquée sur l'intelligence publique. Dans l'état présent des choses, le libraire, dont le champ d'exploitation est circonscrit, refuse à l'écrivain les moyens de féconder une pensée, de compléter des recherches, de produire avec toutes les séductions d'un beau langage une vérité laborieusement conquise. Aujourd'hui, les dépenses que fait le libraire pour améliorer une publication, ne sont qu'une amorce de plus pour les contrefacteurs. Aussi, les opérations qu'il combine de préférence ne sont pas celles qui ont besoin d'avenir, mais celles qui exigent peu d'avances, et qu'un caprice de vogue peut enlever. Que la littérature ne soit plus en dehors du droit des gens, aussitôt le point de vue de la spéculation change. Tout éditeur intelligent appuie ses entreprises sur la base solide des réputations acceptées par l'Europe: l'écrivain n'est plus réduit comme aujourd'hui à gonfler des volumes pour en tirer une rétribution convenable, ou à semer des pages dans vingt journaux : il entrevoit qu'un petit nombre de bonnes pages, adressées au sentiment des peuples ou à leur intérêt, lui peuvent donner un domaine sans limites, et assez fécond pour enrichir sa famille.

Quelques hommes politiques ont pu se dire tout bas que des avantages trop grands attachés au métier d'auteur augmenteraient sans mesure le nombre, quelque peu effrayant déjà, de ceux qui ont la plume ou le crayon en main. C'est là une erreur. Ce qui engendre les mauvais auteurs, c'est le succès factice qui égare l'opinion, c'est la fortune des médiocrités. A l'aspect d'une production misérable à laquelle une foule hébétée paie tribut, un sot frappe son front en criant. Et moi aussi je suis peintre! et le sot prouve son dire tant bien que mal. Au contraire, quand vient à paraître une œuvre saine et forte, la vanité infirme se retire désespérée; la fièvre du dépit la tue. Un bon ouvrage en fait avorter dix mauvais, double profit. Nous osons donc le prédire : on remarquera un bel élan littéraire, et, par conséquent, un progrès dans la raison publique, quand l'auteur sera plus directement intéressé à la perfection de son travail, quand une œuvre de civilisation obtiendra, dans tout le monde civilisé, la protection des lois.

A. Cochut.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 janvier 1839.

La coalition commence à jouir de son ouvrage. Elle a fait naître toutes les impossibilités dont elle nous menaçait, et elle a même dépassé son programme, car elle-même ne saurait rien réaliser. Voilà pourtant un an que tous ceux qui s'intitulent les seules capacités du pays ont uni leurs efforts pour aboutir à une telle œuvre!

Il y a un an, les doctrinaires appuyaient le ministère. Quelles étaient alors leurs conditions? Il n'y en avait aucune. Le ministère leur semblait alors sans doute parlementaire dans son origine et dans ses actes, puisqu'ils le soutenaient. A leurs yeux, ce n'était ni un ministère funeste, comme l'a dit M. Guizot, ni un ministère qui méritât toutes les injures que lui a adressées M. Duvergier de Hauranne. D'où vient donc ce changement complet du parti doctrinaire? Se sentant alors impossible, puisqu'il sortait des affaires, voulait-il faire garder sa place par le ministère actuel, et la défendre contre M. Thiers et le centre gauche, qui voulaient s'en emparer? Le ministère du 15 avril n'était pas alors *funeste* aux yeux de M. Guizot; on ne l'honorait pas d'une épithète de si grande importance. C'était le petit ministère. Le petit ministère, en grandissant, a vu ses ennemis se déclarer plus hautement; et comme s'ils s'étaient sentis diminués eux-mêmes, ils se sont mis en faisceau pour agir. Le centre gauche a appelé à lui le parti radical; les doctrinaires ont eu recours aux légitimistes, et chacun a apporté sa cotisation dans l'entreprise qu'ils tentent en commun. Dans tout cela, nous l'avons démontré, il ne reste pas la moindre place pour les principes. C'est presque une question de force matérielle, et matériellement, en effet, le but a été atteint, puisque depuis dix jours nous n'avons plus de ministère. Si la coalition avait été en mesure de le remplacer, il ne nous resterait plus qu'à garder le silence en présence d'un malheur accompli. Mais dans la situation où nous sommes, quelques paroles de bonne foi ne seront pas de trop.

M. Guizot a résumé toutes ses accusations contre le ministère du 15 avril par un mot. Il a dit que le ministère a été funeste à la France. Nous serions

bien tentés de demander si c'est du ministère ou de la coalition qu'on pourrait parler ainsi. Qu'on se rappelle ce qui s'est passé depuis dix-huit mois; qu'on se reporte au point de départ des ministres qui viennent de se démettre du pouvoir, et qu'on se demande ensuite s'ils avaient à se reprocher, en se retirant, d'avoir été funestes à la France! Nous ne nous ferons pas aujourd'hui les historiens de cette administration; mais rien qu'en énumérant ses actes, on peut réfuter toutes les accusations de ses adversaires. Qu'est-il arrivé depuis le 15 avril, qui ait été funeste à la France? Le cabinet du 15 avril avait hérité à la fois des embarras de la situation générale et des embarras que lui avaient légués ses prédécesseurs. Extérieurement, il avait devant lui la convention d'Ancône dont l'exécution fidèle pouvait amener l'évacuation qui a eu lieu, la Suisse où le cabinet précédent avait semé des difficultés de plus d'un genre, la Belgique, et l'Afrique où régnaient le plus affreux désordre et le découragement dû à un désastre.

La situation de nos possessions d'Afrique est aujourd'hui florissante, le désastre de Constantine a été glorieusement réparé; le foyer d'intrigues qui se formait en Suisse a été dispersé, et l'irritation qu'on y avait excitée contre la France se dissipe de jour en jour; et, pour Ancône, le gouvernement a exécuté les traités qui lui commandaient d'évacuer les états du pape en même temps que les Autrichiens. Il l'a fait au moment même d'une session, car il n'a pas pensé qu'un acte de loyauté pourrait être blâmé par une chambre française, et il ne s'est pas laissé séduire par les petits calculs que d'autres pouvaient faire. Il en a été ainsi du traité des 24 articles. Le ministère n'a pas cru qu'on pouvait déchirer un traité signé par la France. Il a fait à Londres de nobles efforts en faveur de la Belgique, il a même obtenu pour elle de grands avantages; mais il a respecté un engagement pris au nom de la France. Au Mexique, il a fait valoir avec énergie les droits de nos nationaux. A Haïti, il a stipulé avec avantage pour d'anciens intérêts blessés. En un mot, le ministère a fait assidument et avec ardeur les affaires de la France. La paix publique, la prospérité dont jouissait le pays il y a un mois, la sécurité des jours du roi, la confiance de l'Europe dans la sagesse de notre politique, un accroissement de recettes tel qu'il n'avait pas encore été atteint depuis 1830, tout atteste qu'il ne s'est pas trompé, et qu'il avait atteint le but qu'il s'était hautement proposé en signant l'amnistie, l'amnistie que blâmait et repoussait M. Guizot. Est-ce là un ministère funeste à la France?

Le ministère du 15 avril avait pris les affaires dans un état désespérant. L'a-t-on oublié déjà? L'avenir se présentait sous l'aspect le plus sombre. La vie du roi menacée chaque jour, la polémique des partis poussée jusqu'à l'exaspération, l'Afrique à la veille d'être abandonnée, les mesures les plus violentes rendues presque nécessaires, grâce à la violence des plus exaltés doctrinaires. Le calme, la paix, la sécurité, ont succédé pendant un an et demi à ces tristes symptômes, et, sans les efforts de la coalition, cet état prospère durerait encore. Est-ce le ministère qui a été funeste au pays?

L'histoire de la coalition n'est-elle pas également facile à faire? Nous ne

parlons pas de son histoire cachée que la France ne connaîtra que trop tôt, des conventions secrètes qui ont eu lieu entre les partis qui la composent, et qui livreront, si elles sont exécutées, la monarchie de juillet à ses plus violens adversaires, ou qui augmenteront encore l'irritation des partis, si elles restent sans résultats. Mais sa marche politique dans la chambre, que nous connaissons au moins, a-t-elle été bien favorable au pays? Dans la dernière session, tous les projets de loi d'utilité matérielle ont été disputés ou repoussés par la coalition qui avait résolu de tout entraver pour faire pièce au ministère, et qui le fustigeait ainsi sur le dos de la France. Qui donc a encouragé les oppositions exagérées à demander le suffrage universel et l'abolition des lois de septembre, si ce n'est la coalition; et d'où sont venus tous les obstacles de la situation actuelle, si ce n'est encore de là? Pour ne parler que de la Belgique, n'est-ce pas en répandant, dans toutes les provinces de ce pays, le bruit d'une prétendue promesse de M. Thiers de prendre en main la cause belge contre les puissances et les traités, que les députés belges à Paris ont soulevé, à leur retour, toutes les populations? Nous savons bien que ces promesses n'ont pas été faites par M. Thiers; mais la parole de M. Mauguin et des membres de la coalition qui siégent à l'extrême gauche, n'a-t-elle pas le pouvoir d'engager celle de M. Thiers, puisqu'il ne saurait être ministre sans leur concours, et qu'il lui faudra subir leurs conditions? Et la paix intérieure du pays n'est-elle pas bien assurée en présence des partis qui s'écrient chaque jour qu'il faut s'opposer aux empiétemens du trône? N'avons-nous donc pas vu les déplorables effets de semblables accusations, et sous le ministère de M. Thiers, un assassin ne s'armait-il pas de cette raison pour attenter aux jours du roi? Et l'on viendra nous dire que c'est le ministère qui est funeste à la France!

Le ministère du 15 avril a répondu à toutes ces attaques en discutant le projet d'adresse avec un talent et un courage qui n'ont été méconnus en France et en Europe, que par les journaux de la coalition. Puis il s'est retiré, laissant à d'autres une tâche qu'on lui rendait trop difficile et trop amère. Au moins ce n'est pas la coalition qui dira qu'en se retirant, le cabinet du 15 avril a fait encore une chose funeste à la France. Nous le disons, nous, en approuvant toutefois le sentiment qui a dicté cette démarche à M. le comte Molé et à ses collègues, qui, après une discussion telle que celle de l'adresse, devaient, à juste titre, s'attendre à un meilleur résultat. Une réunion de 221 voix, toute désintéressée, toute courageuse, toute unie qu'elle soit, ne pouvait suffire à les faire triompher suffisamment des difficultés de la situation actuelle.

Depuis le commencement de cette crise ministérielle, avons-nous vu la coalition préoccupée des intérêts du pays? S'est-elle servie de ses organes si divers pour le rassurer sur ses projets? Se voyant à la veille de s'emparer du pouvoir, a-t-elle fait entendre quelques paroles conciliatrices? S'est-elle mise en mesure de maintenir la paix en Europe, en déclarant que les traités ont

une puissance réelle et qu'elle entend les respecter? La coalition ne s'est préoccupée que de mesquines intrigues. Elle n'a eu d'autre souci que de s'informer si la démission de M. Molé était sans retour, et il a fallu la rassurer en lui disant que M. Molé était bien décidé à ne pas porter la responsabilité des affaires avec une majorité de 13 voix. Nous avons vu les tristes débats que la mission du maréchal Soult a fait naître dans la coalition; l'effroi dont elle était saisie à la seule pensée que le maréchal Soult pourrait bien accepter d'autres collègues que M. Thiers et M. Guizot, et sa joie quand elle a été en position de déclarer que le maréchal se refusait à former un ministère. Nous concevons jusqu'à un certain point l'inquiétude et la joie des organes et des amis des chefs de la coalition; mais on se demande avec étonnement ce que M. Thiers a pu faire espérer à l'extrême gauche, et M. Guizot promettre à l'extrême droite, pour exciter à ce point leurs appréhensions.

Aujourd'hui la coalition s'étonne de ce qu'on ne vient pas chercher des ministres au milieu d'elle. Quoi de plus naturel, à son gré, que de venir offrir le pouvoir à M. Guizot et à M. Duvergier de Hauranne, qui déclarent que le roi ne règne pas constitutionnellement, tandis que la majorité de la chambre élective et celle de la chambre des pairs sont d'un avis contraire? Quoi de plus simple que de mettre la direction des affaires dans les mains de M. Thiers, qui était opposé à l'évacuation d'Ancône en dépit des traités, au nom duquel on écrit chaque jour, dans *le Constitutionnel*, qu'il faut foudroyer à coups de canon le traité des 24 articles et la conférence de Londres, qui est pour l'intervention en Espagne, tandis que la chambre, mal éclairée sans doute sur les intérêts du pays, mais obstinée jusqu'au vote inclusivement, se montre rebelle à tous ces projets? Mais que faire? nous dira-t-on. C'est ce que nous demanderons à la coalition elle-même, en lui donnant tous les moyens de répondre à nos questions.

Dans l'état actuel des choses, il y a trois partis à prendre, également difficiles tous les trois. Il faut ou maintenir le ministère du 15 avril, ou prendre un ministère dans la coalition, ou dissoudre la chambre. Il nous paraît impossible que, hors ces trois issues, on puisse en trouver une autre.

Quant au maintien du cabinet du 15 avril, M. le comte Molé, ayant jugé la majorité insuffisante, ne pourrait consentir à garder la direction des affaires qu'en se voyant assuré d'une majorité de trente à quarante voix. Nous ne croyons pas, d'ailleurs, que la coalition insiste beaucoup sur ce moyen de sortir d'embarras. Elle serait, sans doute, moins opposée au projet de charger un ou deux de ses chefs du soin de former un nouveau ministère, en leur laissant toute la latitude qu'ils demandent au nom des principes de conservation et de sécurité publique qu'ils ont si lumineusement exposés dans la discussion de l'adresse! Nous serons, sans doute, mal reçus à lui répondre que prendre un ministère dans le sein de la minorité des deux chambres, c'est commettre un acte peu constitutionnel, et que la prérogative royale, en s'exerçant de cette manière, s'exposerait à créer de terribles résistances dans

l'état, ou risquerait simplement de former une administration sans consistance et qui aurait à peine quelques jours de durée.

Dans l'un ou l'autre cas, ce serait un fait très grave que de s'adresser à la minorité des chambres, quand les vues avouées de ces minorités sont opposées à toutes les vues qui ont dirigé le système politique de la France jusqu'à ce jour, quand un tel choix peut entraîner la guerre, et jeter le pays dans une série d'entreprises qu'il vient de blâmer dans l'adresse de ses représentans. Nous savons la réponse de la coalition. A peine sera-t-elle aux affaires qu'elle aura la majorité. M. Thiers l'a dit. La majorité fait partie du bagage ministériel. Il y a cent voix et plus dans les centres qu'un ministre trouve toujours à sa disposition, comme les employés de son ministère. Ceux qui ont voté pour le maintien des traités, quand M. Molé était ministre, les fouleront aux pieds dès que M. Thiers aura pris sa place. Ceux qui ne veulent pas de l'intervention, voteront aussitôt des hommes et de l'argent pour aller en Espagne. Si c'est M. Guizot qui prend les affaires, ces hommes-là seront successivement de toutes les opinions que M. Guizot a professées depuis trois mois, pour ou contre les idées révolutionnaires; ils iront à droite, à gauche, en arrière, en avant, selon le commandement du chef qui se fera reconnaître à la tête des rangs. Et pour la presse qui défend l'ordre intérieur et extérieur, ne lui a-t-on pas déjà dit qu'elle sera aussi aux nouveaux ministres, quels qu'ils soient, quinze jours après leur entrée aux affaires? Quinze jours, soit; mais il se pourrait que les nouveaux ministres ne durassent pas autant que le délai de fidélité qu'on accorde à la presse; et, en attendant, nous voyons la majorité de la chambre fidèle, non pas aux ministres qui se retirent, mais aux principes qu'ils représentaient, et la presse s'unir à cette belle et noble majorité. Il faut donc la gagner, et les chefs de la coalition ne pourront y réussir qu'en adoptant ses principes, écrits dans son adresse, et que la coalition a si violemment combattus.

Que M. Thiers et M. Guizot veuillent donc nous dire de quelle nature sont leurs engagemens avec M. Odilon Barrot et l'extrême gauche. On a avancé qu'ils avaient promis l'entrée de la chambre des pairs à un certain nombre de notabilités de la gauche; on a parlé de concessions au sujet de la réforme électorale, et de quelques autres conditions que la majorité sera désireuse de connaître avant de consentir à faire partie de leur *bagage*. Il sera également bon de savoir si les hommes de la gauche sont pour M. Guizot le *parti du progrès* ou le *parti rétrograde*, deux épithètes qu'il leur a données à de courtes distances, et entre lesquelles la politique et la philosophie mettent autant de différence que la grammaire. On nous dira aussi ce qu'on pense du traité des 24 articles, et si *le Constitutionnel*, qui s'est déclaré l'organe et même l'œuvre de M. Thiers, exprime ses opinions quand il demande que la France soutienne militairement la Belgique dans ses prétentions territoriales. Il y aura sans doute également quelques paroles à dire à la majorité au sujet de l'Espagne; après quoi, si l'on marche d'accord avec la majorité de la chambre, rien ne fera plus obstacle à un ministère sorti de la coalition. Si

l'on se refusait à accomplir les formalités que nous indiquons, il faudrait renoncer au ministère ou en former un, malgré la majorité de la chambre, que personne aujourd'hui n'a le droit de regarder comme indécise. La conduite qu'elle tient depuis dix jours ferait une éclatante justice d'une pareille imputation.

Entrer au ministère malgré la majorité de la chambre, nous paraît difficile, sinon impossible. Y entrer avec elle, en adoptant ses principes, et en reniant ceux qu'on a professés dans le projet d'adresse et dans la discussion, ce serait d'abord réhabiliter toute la politique du 15 avril qu'on s'est efforcé de flétrir. Ce serait, en outre, se séparer de la gauche et de l'extrême droite qui sont l'appoint douteux avec lequel la coalition forme le chiffre de sa minorité et se réduire à l'appui des 221. Ce serait donc refaire le ministère du 15 avril moins l'estime de la majorité qui l'a soutenu, même après sa démission, et qui le soutiendrait encore s'il voulait se contenter de 221 voix. Voilà tout ce que gagnerait la coalition à un pareil jeu. Voyons maintenant ce qu'y gagnerait la France.

L'opposition a, sans doute, des principes plus avancés que ceux du gouvernement, puisqu'elle le dit. M. Thiers et M. Guizot sont-ils plus avancés que le ministère du 15 avril? Nous ne le croyons pas. Leur administration a-t-elle été plus libérale que celle du ministère de l'amnistie? Quant au système extérieur, M. Thiers blâme l'exécution de la convention d'Ancône, le traité des 24 articles lui semble pouvoir être rejeté, et à ses yeux le traité de la quadruple alliance doit amener une coopération de la France en Espagne; mais nous ne croyons pas qu'il soit partisan de la réforme électorale, de l'abrogation des lois de septembre et de tout ce que demande l'opposition qui se dit avancée, l'opposition de gauche. Pour M. Guizot, on sait qu'il veut encore moins que M. Thiers toutes ces choses, quand il est de sang-froid, quoique dans le feu de la passion il s'avance beaucoup plus loin que le chef du ministère du 22 février, et qu'il ait parlé de reformer la société républicaine *Aide-toi, le ciel t'aidera*, où il avait pris place en 1830, avant la révolution de juillet. Mais la passion de M. Guizot fera place à son sang-froid habituel quand il sera rentré aux affaires, et l'opposition aura encore moins à espérer de lui que de M. Thiers. Ainsi, les chefs de la coalition, admis au gouvernement des affaires, apporteraient avec eux la politique intérieure actuelle et la politique extérieure de l'opposition, c'est-à-dire qu'ils seraient forcés de faire la guerre aux factions, à la gauche, à la république, comme ont fait tous les cabinets depuis 1830, et en même temps la guerre à l'Europe. Ils seraient propagandistes au dehors, et du juste-milieu au dedans! Qu'on juge de leur force et de l'appui qu'ils trouveraient!

Voilà sur quels principes se fondent les chefs de la coalition pour avoir une majorité quand ils seront ministres! En attendant, ils ne l'ont pas, c'est un fait clair comme l'arithmétique, et ils veulent que le roi les charge de former un cabinet. N'est-ce pas vouloir que le roi méconnaisse les principes constitutionnels? N'est-ce pas lui demander de faire abandon de la majo-

rité au profit de la minorité? et de quelle minorité encore! Que demande-t-on au roi en exigeant qu'il s'adresse à la coalition? Qu'est-ce que la coalition? Ne l'a-t-on pas dit cent fois? Dix partis différens unis pour détruire. S'adresser à M. Thiers, c'est ne s'adresser qu'à soixante voix dont il dispose; il ne pourra traiter avec les autres que par transaction, et par des transactions de principes. Les doctrinaires représentent une fraction plus petite encore, et ce sont là les partis qu'on veut grouper autour du trône, pour qu'ils se livrent bataille sur ses degrés, tandis qu'une majorité compacte l'entoure, et le défend par sa fidélité aux principes sur lesquels il est assis. Il nous est sans doute permis de supposer ce qui est. Si les 221, qui ont si dignement rempli jusqu'à ce moment la mission qu'ils ont de représenter la majorité du pays, restent fidèles à eux-mêmes, et repoussent la coalition, même quand elle sera entrée aux affaires, que sera leur adresse, et quel langage auront-ils à tenir? C'est pour le coup qu'il y aurait lieu à déclarer dans une adresse que le gouvernement constitutionnel est méconnu, et qu'une chambre aurait le droit d'en rappeler les principes au roi. C'est bien alors qu'il y aurait lieu de s'écrier que le cabinet n'a pas une origine parlementaire, et qu'il se serait glissé au pouvoir sans avoir la majorité, et sans espoir de l'obtenir, pourrait-on ajouter! Il y a des hommes de talent et d'esprit dans la coalition. Est-ce que la passion les aveuglerait au point de vouloir terminer la crise actuelle par une entreprise semblable? Le proposent-ils sérieusement, et ont-ils bien réfléchi aux conséquences? En formant un ministère contre le vœu de la majorité, on n'a que la ressource du coup d'état. Charles X, en renversant le ministère de M. de Martignac, avait au moins une majorité dans la chambre pour soutenir ses projets. La coalition n'a pas même ce prétexte à offrir à la couronne en la sommant de se mettre en ses mains, et elle revient simplement aux projets de la gauche, qni, en 1831, voulait détruire la Charte et forcer le roi à changer la constitution, pour assurer la direction des affaires au général Lafayette et à M. Laffitte. La Charte de 1830 trouva dans M. Thiers et dans M. Guizot, mais surtout dans le roi, d'intrépides soutiens : aujourd'hui, faute de quelques défenseurs, elle ne périra pas.

La coalition, qui entend le gouvernement représentatif à sa manière, va nous répondre qu'elle dissoudra la chambre, et qu'elle se fera une majorité. Mais une minorité entrée aux affaires a-t-elle le droit d'en appeler aux électeurs? C'est, il nous semble, le droit de la majorité restée aux affaires, quand elle ne se trouve pas suffisante. S'il faut commencer par vous faire ministres pour vous faire agréer par la France, vous nous permettrez de dire que votre crédit n'est pas bien grand, et nous demanderons à la couronne si, avant de vous prêter la force dont vous avez besoin, elle ne ferait pas bien de vous sommer de dire quel usage vous voudriez en faire. Or, c'est ce que vous ne direz pas, car cet aveu vous isolerait de vos alliés, et vous rendrait encore plus faibles que vous n'êtes.

Voilà l'état réel des choses. Le ministère s'est retiré pour ne pas blesser les usages du gouvernement représentatif, qui veulent que le pouvoir ait une

notable majorité dans les deux chambres; et la coalition voudrait entrer aux affaires en violant toutes les lois et tous les principes de ce gouvernement. Il nous semble que la question, ainsi posée dans toute sa vérité, ce n'est pas contre le ministère, qui a donné l'exemple de la loyauté et de la sincérité dans tous ses actes intérieurs et extérieurs, que se prononcera la voix du pays dans les élections.

P. S. En portant aujourd'hui à la chambre une ordonnance qui proroge le parlement, et qui précède l'ordonnance de convocation des colléges électoraux dans le délai le plus prompt, le ministère du 15 avril a obéi à tous ses devoirs constitutionnels. Il en appelle au pays, et lui demande de consolider une majorité qu'il était de son devoir de soutenir, et de ne pas laisser disperser; car c'est à elle qu'il appartient de sauver la France, et de la protéger contre une intrigue inouie dans l'histoire parlementaire.

Nous avons confiance dans les électeurs. Ils ont encore cette fois à choisir entre la prospérité du pays et les troubles dont le menacent des ambitions inquiètes, entre les véritables doctrines constitutionnelles et des menées décorées d'un beau langage, entre la fidélité aux traités et le mépris des engagemens de la France, entre une paix honorable avec l'Europe et la guerre sans motif et sans but, entre le système du 13 mars et la propagande : les électeurs n'hésiteront pas.

Est-il vrai qu'à la lecture de l'ordonnance de prorogation, M. Duchâtel se soit écrié que le parti adresserait une lettre circulaire aux préfets pour les menacer de destitution de la part du ministère que rêve la coalition, dans le cas où ils ne trahiraient pas les intérêts du gouvernement en faveur de ceux de l'opposition? Il serait impossible de qualifier un tel langage dans la bouche d'un ancien ministre.

A M. le Directeur de la Revue des Deux Mondes.

MONSIEUR,

Mon article sur M. Adrien Balbi, inséré dans le dernier numéro de la *Revue*, a été l'objet d'une réclamation dont je ne puis, dans une certaine mesure, méconnaître la légitimité. Mon travail, ainsi que je l'ai indiqué (page 167), portait sur la première édition de l'*Abrégé*, celle de 1833. Depuis lors et dans le courant de 1838, il a été publié par livraisons une édition nouvelle, avec cartes et plans, à laquelle, quoique absent de Paris, M. Balbi ne semble pas être demeuré étranger. C'est cette édition que M. Jules Renouard a signalée à notre impartialité bienveillante, en nous priant de vérifier si, à la suite d'un examen comparatif, il ne nous serait pas possible d'adoucir quelques-unes de nos critiques. Bien que les termes même de l'article missent parfaitement hors de cause, sans les préjuger, les réimpressions postérieures à 1833, nous n'avons pas cru devoir refuser aux propriétaires de l'*Abrégé* cette espèce de supplément d'instruction, désireux de

prouver en cela et notre sincérité complète, et nos profonds égards pour des intérêts toujours respectables.

Or, d'un collationnement rapide, il résulte pour nous qu'en effet, par plusieurs côtés, cette édition nouvelle rectifie ou complète l'ancienne. L'introduction, trop parasite encore, a été néanmoins fort abrégée et adoucie surtout dans ses formules louangeuses. La Charte, au lieu d'être insérée *in extenso*, n'y figure plus qu'en analyse; le chef-d'œuvre du docteur Constancio, le mot *Pleïadelphia*, a disparu, et l'espace qu'occupaient ces puérilités a été rendu à des détails plus importans de topographie et de statistique. Un passage nouveau, au sujet de l'obélisque de Louqsor, rétablit la vérité des faits de manière à rendre impossible la méprise que nous avions signalée. L'article *France*, écourté dans la première édition, a repris dans la dernière l'étendue et l'importance nécessaires; des additions nombreuses à propos de la Belgique, de l'Italie, de la Suisse, de la confédération germanique et d'autres états, maintiennent les parties qui y ont trait au niveau des documens actuels, et une table alphabétique, dressée avec un soin particulier, corrige et atténue ce que l'ordonnance du livre a conservé de défectueux.

Telles sont les améliorations que nous avons remarquées dans l'édition de 1838. Il ne nous reste plus qu'à rectifier nos assertions sur deux points. C'est d'abord au sujet de la confusion entre les Eleuths et les Illiâts qui n'appartient pas à M. Balbi, et qu'il faut restituer à l'un de ses collaborateurs secondaires; c'est ensuite à propos de l'omission de Tarare et de Saint-Quentin, qui n'est point aussi absolue que nous avions pu le croire. Ces deux villes ne sont oubliées qu'à l'article *Commerce*, où figure Aix, qui, certes, y avait bien moins de droits qu'elles; mais comme cités industrielles et importantes, Tarare et Saint-Quentin figurent dans l'*Abrégé*, même dans l'édition de 1833.

En donnant place à ces lignes, vous prouverez, monsieur, comme nous l'avons fait en les écrivant, qu'une critique conçue et poursuivie en vue de la science, n'exclut pas les ménagemens que l'on doit à des intérêts légitimes et prompts à s'alarmer. Agréez, etc.

LOUIS REYBAUD.

Paris, 26 janvier 1839.

HISTOIRE DE L'EUROPE AU XVIe SIÈCLE, par M. Filon. — L'histoire de l'Europe au XVIe siècle, quand on ne veut pas soumettre absolument et exclusivement la logique à la chronologie, commence à la mort de Louis XI et finit à l'avénement de Richelieu. Plus de cent années de luttes dans les actes comme dans les idées séparent donc ces deux hommes, qui, l'un avec plus de cruauté et moins de grandeur, l'autre avec plus d'élévation de vues et de caractère, tous deux avec la volonté persévérante du génie, ont servi à leur manière et diversement le développement intellectuel et la souveraineté politique de notre pays. Le long intervalle qui sépare Louis XI de Richelieu a été rempli par les plus grands évènemens du monde moderne, par un terrible conflit d'opinions et de croyances, et, si l'on peut dire, par une sorte de fermentation dans les esprits et dans les choses, qu'il appartenait au grand ministre du règne de Louis XIII de régulariser et de tourner au profit de l'état et à la gloire de la France. Sans croire que l'année à laquelle on fait d'ordinaire finir le moyen-âge, je veux dire la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, soit exactement le dernier terme de ce long période et le vrai

point de départ d'un âge nouveau, il est permis de rattacher au grand évènement de la chute byzantine le commencement de cette révolution dans les mœurs et dans les idées, qui va éclater avec violence au XVIe siècle et changer la face politique et religieuse de l'Europe. C'est au tableau rapide de ce siècle sans exemple, qui a eu une si grande influence sur les destinées postérieures de notre société moderne, et où les grands noms et les grandes actions se sont accumulés avec une si effrayante vitesse, que sont consacrés les deux volumes publiés par M. Filon, maître de conférences à l'Ecole normale. C'est un bien petit espace, sans doute, pour un siècle qui a conquis l'Amérique, vu régner Charles VIII et Louis XII, assisté aux débats militaires de Charles-Quint et de François Ier, accompli la réforme religieuse avec Luther, Zvingle, Calvin et Knox, applaudi ou pleuré au despotisme de Henri VIII, au triomphe d'Élisabeth sur Marie Stuart, à la Ligue et à la Saint-Barthélemi, aux exploits si différens de Gustave Wasa, de Barberousse et de Henri IV; pour un siècle enfin qui a vu l'imprimerie se développer, les idiomes se perfectionner, et les lettres, aidées des sciences et des arts, renaître avec un éclat puissant et nouveau. Mais aussi, une histoire générale de l'Europe au XVIe siècle manquait dans l'enseignement et dans la science; d'excellentes monographies, des travaux spéciaux de grande valeur, ne pouvaient dispenser d'un tableau animé et vif où les évènemens fussent montrés, non plus dans leurs rapports particuliers et isolés, mais dans le développement complet de la société d'alors, et où on aperçût enfin l'enchaînement des faits et l'influence réciproque des hommes et des peuples. Sans prétendre à une synthèse ambitieuse, le livre de M. Filon donne tout ce qu'il promet et comble une lacune historique.

L'auteur, tout en resserrant les évènemens sous une forme toujours rapide, n'est parvenu qu'avec peine à les comprendre tous dans l'espace de deux volumes. Toute analyse est donc impossible ici, et notre critique ne peut se borner qu'à des remarques générales. Ce que nous reprocherons surtout à ce livre, c'est le synchronisme que M. Filon s'est constamment efforcé d'y conserver. L'unité s'y brise à tout instant, et l'attention se fatigue en passant tour à tour, dans la même page, à l'histoire, si vite interrompue, des populations mobiles et variées du XVIe siècle. La découverte de l'Amérique, le grand homme qui a deviné ce monde et l'a trouvé, les aventureuses expéditions des capitaines qui l'ont conquis, sont habilement appréciés. Colomb, Fernand Cortez et Pizarre gardent chacun leur physionomie propre; mais il y a moins de précision et de netteté dans les pages consacrées à la réforme. L'auteur, en cette partie, semble hésiter dans ses déductions historiques, comme, au XVIe siècle même, plus d'un esprit distingué hésitait entre le respectueux attachement aux traditions, aux croyances du passé, et les hardiesses des opinions nouvelles. Du reste, des notes curieusement extraites, un tableau rapide, mais complet, de l'état des lettres et des arts au XVIe siècle, l'indication exacte des sources originales, recommandent au point de vue de l'érudition ce consciencieux travail. Le style en est élégant, et l'auteur a su donner à sa phrase la lucidité que sa pensée garde toujours dans les aperçus, que la forme concise de son livre a, par malheur, rendus trop rares.

V. DE MARS.

CROISILLES.

I.

Au commencement du règne de Louis XV, un jeune homme nommé Croisilles, fils d'un orfèvre, revenait de Paris au Hâvre, sa ville natale. Il avait été chargé par son père d'une affaire de commerce, et cette affaire s'était terminée à son gré. La joie d'apporter une bonne nouvelle le faisait marcher plus gaiement et plus lestement que de coutume; car, bien qu'il eût dans ses poches une somme d'argent assez considérable, il voyageait à pied pour son plaisir. C'était un garçon de bonne humeur, et qui ne manquait pas d'esprit, mais tellement distrait et étourdi, qu'on le regardait comme un peu fou. Son gilet boutonné de travers, sa perruque au vent, son chapeau sous le bras, il suivait les rives de la Seine, tantôt rêvant, tantôt chantant, levé dès le matin, soupant au cabaret, et charmé de traverser ainsi l'une des plus belles contrées de la France. Tout en dévastant, au passage, les pommiers de la Normandie, il cherchait des rimes dans sa tête (car tout étourdi est un peu poète), et il essayait de faire un madrigal pour une belle demoiselle de son pays; ce n'était pas moins que la fille d'un fermier-général, Mlle Godeau, la perle du Hâvre, riche héritière fort courtisée. Croisilles n'était point reçu chez M. Godeau autrement que par hasard, c'est-à-dire qu'il y avait porté quelquefois des bijoux achetés chez son père; M. Godeau, dont le nom, tant soit peu commun, soutenait mal une

immense fortune, se vengeait par sa morgue du tort de sa naissance, et se montrait, en toute occasion, énormément et impitoyablement riche. Il n'était donc pas homme à laisser entrer dans son salon le fils d'un orfèvre; mais, comme Mlle Godeau avait les plus beaux yeux du monde, que Croisilles n'était pas mal tourné, et que rien n'empêche un joli garçon de devenir amoureux d'une belle fille, Croisilles adorait Mlle Godeau, qui n'en paraissait pas fâchée. Il pensait donc à elle tout en regagnant le Hâvre, et, comme il n'avait jamais réfléchi à rien, au lieu de songer aux obstacles invincibles qui le séparaient de sa bien-aimée, il ne s'occupait que de trouver une rime au nom de baptême qu'elle portait. Mlle Godeau s'appelait Julie, et la rime était aisée à trouver. Croisilles, arrivé à Honfleur, s'embarqua le cœur satisfait, son argent et son madrigal en poche, et dès qu'il eut touché le rivage, il courut à la maison paternelle.

Il trouva la boutique fermée; il y frappa à plusieurs reprises, non sans étonnement ni sans crainte, car ce n'était point un jour de fête; personne ne venait; il appela son père, mais en vain; il entra chez un voisin pour demander ce qui était arrivé; au lieu de lui répondre, le voisin détourna la tête, comme ne voulant pas le reconnaître. Croisilles répéta ses questions; il apprit que son père, depuis long-temps gêné dans ses affaires, venait de faire faillite, et s'était enfui en Amérique, abandonnant à ses créanciers tout ce qu'il possédait.

Avant de sentir tout son malheur, Croisilles fut d'abord frappé de l'idée qu'il ne reverrait peut-être jamais son père. Il lui paraissait impossible de se trouver ainsi abandonné tout à coup; il voulut, à toute force, entrer dans la boutique, mais on lui fit entendre que les scellés étaient mis; il s'assit sur une borne, et, se livrant à sa douleur, il se mit à pleurer à chaudes larmes, sourd aux consolations de ceux qui l'entouraient, ne pouvant cesser d'appeler son père, quoiqu'il le sût déjà bien loin; enfin, il se leva, honteux de voir la foule s'attrouper autour de lui, et, dans le plus profond désespoir, il se dirigea vers le port.

Arrivé sur la jetée, il marcha devant lui comme un homme égaré qui ne sait où il va ni que devenir. Il se voyait perdu sans ressources, n'ayant plus d'asile, aucun moyen de salut, et, bien entendu, plus d'amis. Seul, errant au bord de la mer, il fut tenté de mourir en s'y précipitant. Au moment où, cédant à cette pensée, il s'avançait vers un rempart élevé, un vieux domestique nommé Jean, qui servait sa famille depuis nombre d'années, s'approcha de lui :

— Ah! mon pauvre Jean! s'écria-t-il, tu sais ce qui s'est passé

depuis mon départ. Est-il possible que mon père nous quitte sans avertissement, sans adieu?

— Il est parti, répondit Jean, mais non pas sans vous dire adieu.

En même temps il tira de sa poche une lettre qu'il donna à son jeune maître. Croisilles reconnut l'écriture de son père, et, avant d'ouvrir la lettre, il la baisa avec transport; mais elle ne renfermait que quelques mots. Au lieu de sentir sa peine adoucie, le jeune homme la trouva confirmée. Honnête jusque-là et connu pour tel, ruiné par un malheur imprévu (la banqueroute d'un associé), le vieil orfèvre n'avait laissé à son fils que quelques paroles banales de consolation, et nul espoir, sinon cet espoir vague, sans but ni raison, le dernier bien, dit-on, qui se perde.

— Jean, mon ami, tu m'as bercé, dit Croisilles après avoir lu la lettre, et tu es certainement aujourd'hui le seul être qui puisse m'aimer un peu; c'est une chose qui m'est bien douce, mais qui est fâcheuse pour toi, car, aussi vrai que mon père s'est embarqué là, je vais me jeter dans cette mer qui le porte, non pas devant toi ni tout de suite, mais un jour ou l'autre, car je suis perdu.

— Que voulez-vous y faire? répliqua Jean, n'ayant point l'air d'avoir entendu, mais retenant Croisilles par le pan de son habit; que voulez-vous y faire, mon cher maître? Votre père a été trompé; il attendait de l'argent qui n'est pas venu, et ce n'était pas peu de chose. Pouvait-il rester ici? Je l'ai vu, monsieur, gagner sa fortune depuis trente ans que je le sers; je l'ai vu travailler, faire son commerce, et les écus arriver un à un chez vous. C'était un honnête homme, et habile; on a cruellement abusé de lui. Ces jours derniers, j'étais encore là, et comme les écus étaient arrivés, je les ai vus partir du logis. Votre père a payé tout ce qu'il a pu, pendant une journée entière; et lorsque son secrétaire a été vide, il n'a pas pu s'empêcher de me dire, en me montrant un tiroir où il ne restait que six francs : « Il y avait ici cent mille francs ce matin! » Ce n'est pas là une banqueroute, monsieur; ce n'est point une chose qui déshonore!

— Je ne doute pas plus de la probité de mon père, répondit Croisilles, que de son malheur. Je ne doute pas non plus de son affection; mais j'aurais voulu l'embrasser, car que veux-tu que je devienne? Je ne suis point fait à la misère, je n'ai pas l'esprit nécessaire pour recommencer ma fortune. Et quand je l'aurais? mon père est parti. S'il a mis trente ans à s'enrichir, combien m'en faudra-t-il pour réparer ce coup? Bien davantage. Et vivra-t-il alors? Non, sans doute;

il mourra là-bas, et je ne puis pas même l'y aller trouver; je ne puis le rejoindre qu'en mourant aussi.

Tout désolé qu'était Croisilles, il avait beaucoup de religion. Quoique son désespoir lui fît désirer la mort, il hésitait à se la donner. Dès les premiers mots de cet entretien, il s'était appuyé sur le bras de Jean, et tous deux retournaient vers la ville. Lorsqu'ils furent entrés dans les rues, et lorsque la mer ne fut plus si proche :

— Mais, monsieur, dit encore Jean, il me semble qu'un homme de bien a le droit de vivre, et qu'un malheur ne prouve rien. Puisque votre père ne s'est pas tué, Dieu merci, comment pouvez-vous songer à mourir? Puisqu'il n'y a point de déshonneur, et toute la ville le sait, que penserait-on de vous? Que vous n'avez pu supporter la pauvreté. Ce ne serait ni brave, ni chrétien; car, au fond, qu'est-ce qui vous effraie? Il y a des gens qui naissent pauvres, et qui n'ont jamais eu ni père ni mère. Je sais bien que tout le monde ne se ressemble pas; mais enfin il n'y a rien d'impossible à Dieu. Qu'est-ce que vous feriez en pareil cas? Votre père n'était pas né riche, tant s'en faut, sans vous offenser, et c'est peut-être ce qui le console. Si vous aviez été ici depuis un mois, cela vous aurait donné du courage. Oui, monsieur, on peut se ruiner, personne n'est à l'abri d'une banqueroute; mais votre père, j'ose le dire, a été un homme, quoiqu'il soit parti un peu vite. Mais que voulez-vous? on ne trouve pas tous les jours un bâtiment pour l'Amérique. Je l'ai accompagné jusque sur le port, et si vous aviez vu sa tristesse! comme il m'a recommandé d'avoir soin de vous, de lui donner de vos nouvelles!..... Monsieur, c'est une vilaine idée que vous avez de jeter le manche après la coignée. Chacun a son temps d'épreuve ici-bas, et j'ai été soldat avant d'être domestique. J'ai rudement souffert, mais j'étais jeune; j'avais votre âge, monsieur, à cette époque-là, et il me semblait que la Providence ne peut pas dire son dernier mot à un homme de vingt-cinq ans. Pourquoi voulez-vous empêcher le bon Dieu de réparer le mal qu'il vous fait? Laissez-lui le temps, et tout s'arrangera. S'il m'était permis de vous conseiller, vous attendriez seulement deux ou trois ans, et je gagerais que vous vous en trouveriez bien. Il y a toujours moyen de s'en aller de ce monde. Pourquoi voulez-vous profiter d'un mauvais moment?

Pendant que Jean s'évertuait à persuader son maître, celui-ci marchait en silence, et, comme font souvent ceux qui souffrent, il regardait de côté et d'autre, comme pour chercher quelque chose

qui pût le rattacher à la vie. Le hasard fit que, sur ces entrefaites, Mlle Godeau, la fille du fermier-général, vint à passer avec sa gouvernante. L'hôtel qu'elle habitait n'était pas éloigné de là; Croisilles la vit entrer chez elle. Cette rencontre produisit sur lui plus d'effet que tous les raisonnemens du monde. J'ai dit qu'il était un peu fou, et qu'il cédait presque toujours à un premier mouvement. Sans hésiter plus long-temps et sans s'expliquer, il quitta le bras de son vieux domestique, et alla frapper à la porte de M. Godeau.

II.

Quand on se représente aujourd'hui ce qu'on appelait jadis un financier, on imagine un ventre énorme, de courtes jambes, une immense perruque, une large face à triple menton, et ce n'est pas sans raison qu'on s'est habitué à se figurer ainsi ce personnage. Tout le monde sait à quels abus ont donné lieu les fermes royales, et il semble qu'il y ait une loi de nature qui rende plus gras que le reste des hommes ceux qui s'engraissent non-seulement de leur propre oisiveté, mais encore du travail des autres. M. Godeau, parmi les financiers, était des plus classiques qu'on pût voir, c'est-à-dire des plus gros; pour l'instant, il avait la goutte, chose fort à la mode en ce temps-là, comme l'est à présent la migraine. Couché sur une chaise longue, les yeux à demi fermés, il se dorlotait au fond d'un boudoir. Les panneaux de glaces qui l'environnaient répétaient majestueusement de toutes parts son énorme personne; des sacs pleins d'or couvraient sa table; autour de lui, les meubles, les lambris, les portes, les serrures, la cheminée, le plafond étaient dorés; son habit l'était; je ne sais si sa cervelle ne l'était pas aussi. Il calculait les suites d'une petite affaire qui ne pouvait manquer de lui rapporter quelques milliers de louis; il daignait en sourire tout seul, lorsqu'on lui annonça Croisilles, qui entra d'un air humble, mais résolu, et dans tout le désordre qu'on peut supposer d'un homme qui a grande envie de se noyer. M. Godeau fut un peu surpris de cette visite inattendue; il crut que sa fille avait fait quelque emplette, et il fut confirmé dans cette pensée en la voyant paraître presque en même temps que le jeune homme. Il fit signe à Croisilles, non pas de s'asseoir, mais de parler. La demoiselle prit place sur un sopha, et Croisilles, resté debout, s'exprima à peu près en ces termes :

— Monsieur, mon père vient de faire faillite. La banqueroute d'un

associé l'a forcé à suspendre ses paiemens, et, ne pouvant assister à sa propre honte, il s'est enfui en Amérique, après avoir donné à ses créanciers jusqu'à son dernier sou. J'étais absent lorsque cela s'est passé; j'arrive, et il y a deux heures que je sais cet évènement. Je suis absolument sans ressources, et déterminé à mourir. Il est très probable qu'en sortant de chez vous je vais me jeter à l'eau. Je l'aurais déjà fait, selon toute apparence, si le hasard ne m'avait fait rencontrer mademoiselle votre fille tout à l'heure. Je l'aime, monsieur, du plus profond de mon cœur; il y a deux ans que je suis amoureux d'elle, et je me suis tu jusqu'ici à cause du respect que je lui dois; mais aujourd'hui, en vous le déclarant, je remplis un devoir indispensable, et je croirais offenser Dieu si, avant de me donner la mort, je ne venais pas vous demander si vous voulez que j'épouse Mlle Julie. Je n'ai pas la moindre espérance que vous m'accordiez cette demande, mais je dois néanmoins vous la faire, car je suis bon chrétien, monsieur, et lorsqu'un bon chrétien se voit arrivé à un tel degré de malheur qu'il ne lui soit plus possible de souffrir la vie, il doit du moins, pour atténuer son crime, épuiser toutes les chances qui lui restent avant de prendre un dernier parti.

Au commencement de ce discours, M. Godeau avait supposé qu'on venait lui emprunter de l'argent, et il avait jeté prudemment son mouchoir sur les sacs placés auprès de lui, préparant d'avance un refus poli, car il avait toujours eu de la bienveillance pour le père de Croisilles. Mais quand il eut écouté jusqu'au bout, et qu'il eut compris de quoi il s'agissait, il ne douta pas que le pauvre garçon ne fût devenu complètement fou. Il eut d'abord quelque envie de sonner et de le faire mettre à la porte, mais il lui trouva une apparence si ferme, un visage si déterminé, qu'il eut pitié d'une démence si tranquille. Il se contenta de dire à sa fille de se retirer, afin de ne pas s'exposer plus long-temps à entendre de pareilles inconvenances.

Pendant que Croisilles avait parlé, Mlle Godeau était devenue rouge comme une pêche au mois d'août. Sur l'ordre de son père, elle se retira. Le jeune homme lui fit un profond salut dont elle ne sembla pas s'apercevoir. Demeuré seul avec Croisilles, M. Godeau toussa, se souleva, se laissa retomber sur ses coussins, et s'efforçant de prendre un air paternel :

— Mon garçon, dit-il, je veux bien croire que tu ne te moques pas de moi et que tu as réellement perdu la tête. Non-seulement j'excuse ta démarche, mais je consens à ne point t'en punir. Je suis fâché que ton pauvre diable de père ait fait banqueroute et qu'il ait

décampé, c'est fort triste, et je comprends assez que cela t'ait tourné la cervelle. Je veux faire quelque chose pour toi; prends un pliant et assieds-toi là.

— C'est inutile, monsieur, répondit Croisilles; du moment que vous me refusez, je n'ai plus qu'à prendre congé de vous. Je vous souhaite toutes sortes de prospérités.

— Et où t'en-vas-tu?

— Écrire à mon père et lui dire adieu.

— Eh! que diantre! on jurerait que tu dis vrai; tu vas te noyer, ou le diable m'emporte.

— Oui, monsieur, du moins je le crois, si le courage ne m'abandonne pas.

— La belle avance! Fi donc! quelle niaiserie! Assieds-toi, te dis-je, et écoute-moi.

M. Godeau venait de faire une réflexion fort juste, c'est qu'il n'est jamais agréable qu'on dise qu'un homme, quel qu'il soit, s'est jeté à l'eau en nous quittant. Il toussa donc de nouveau, prit sa tabatière, jeta un regard distrait sur son jabot et continua :

— Tu n'es qu'un sot, un fou, un enfant, c'est clair, tu ne sais ce que tu dis. Tu es ruiné, voilà ton affaire. Mais, mon cher ami, tout cela ne suffit pas; il faut réfléchir aux choses de ce monde. Si tu venais me demander... je ne sais quoi, un bon conseil; eh bien! passe, mais qu'est-ce que tu veux? Tu es amoureux de ma fille?

— Oui, monsieur, et je vous répète que je suis bien éloigné de supposer que vous puissiez me la donner pour femme; mais comme il n'y a que cela au monde qui pourrait m'empêcher de mourir, si vous croyez en Dieu, comme je n'en doute pas, vous comprendrez la raison qui m'amène.

— Que je croie en Dieu ou non, cela ne te regarde pas; je n'entends pas qu'on m'interroge; réponds d'abord : où as-tu vu ma fille?

— Dans la boutique de mon père, et dans cette maison, lorsque j'y ai apporté des bijoux pour Mlle Julie.

— Qui est-ce qui t'a dit qu'elle s'appelle Julie? On ne s'y reconnaît plus, Dieu me pardonne. Mais qu'elle s'appelle Julie ou Javotte, sais-tu ce qu'il faut, avant tout, pour oser prétendre à la main de la fille d'un fermier-général?

— Non, je l'ignore absolument, à moins que ce ne soit d'être aussi riche qu'elle.

— Il faut autre chose, mon cher, il faut un nom.

— Eh bien! je m'appelle Croisilles.

— Tu t'appelles Croisilles, malheureux! Est-ce un nom que Croisilles?

— Ma foi, monsieur, en mon ame et conscience, c'est un aussi beau nom que Godeau.

— Tu es un impertinent et tu me le paieras.

— Eh! mon Dieu, monsieur, ne vous fâchez pas; je n'ai pas la moindre envie de vous offenser. Si vous voyez là quelque chose qui vous blesse, et si vous voulez m'en punir, vous n'avez que faire de vous mettre en colère; en sortant d'ici, je vais me noyer.

Bien que M. Godeau se fût promis de renvoyer Croisilles le plus doucement possible, afin d'éviter tout scandale, sa prudence ne pouvait résister à l'impatience de l'orgueil offensé; l'entretien auquel il essayait de se résigner lui paraissait monstrueux en lui-même; je laisse à penser ce qu'il éprouvait en s'entendant parler de la sorte.

— Écoute, dit-il presque hors de lui et résolu à en finir à tout prix, tu n'es pas tellement fou que tu ne puisses comprendre un mot de sens commun : es-tu riche? Non. Es-tu noble? Encore moins. Qu'est-ce que c'est que la frénésie qui t'amène? Tu viens me tracasser, tu crois faire un coup de tête; tu sais parfaitement bien que c'est inutile; tu veux me rendre responsable de ta mort. As-tu à te plaindre de moi? Dois-je un sou à ton père? Est-ce ma faute si tu en es là? Eh! mordieu, on se noie et on se tait.

— C'est ce que je vais faire de ce pas; je suis votre très humble serviteur.

— Un moment! il ne sera pas dit que tu auras eu en vain recours à moi. Tiens, mon garçon, voilà quatre louis d'or; va-t-en dîner à la cuisine, et que je n'entende plus parler de toi.

— Bien obligé; je n'ai pas faim, et je n'ai que faire de votre argent.

Croisilles sortit de la chambre, et le financier, ayant mis sa conscience en repos par l'offre qu'il venait de faire, se renfonça de plus belle dans sa chaise et reprit ses méditations.

Mlle Godeau, pendant ce temps-là, n'était pas si loin qu'on pouvait le croire: elle s'était, il est vrai, retirée par obéissance pour son père; mais, au lieu de regagner sa chambre, elle était restée à écouter derrière la porte. Si l'extravagance de Croisilles lui paraissait inconcevable, elle n'y voyait du moins rien d'offensant; car l'amour, depuis que le monde existe, n'a jamais passé pour offense; d'un autre côté, comme il n'était pas possible de douter du désespoir du jeune homme, Mlle Godeau se trouvait prise à la fois par les deux

sentimens les plus dangereux aux femmes, la compassion et la curiosité. Lorsqu'elle vit l'entretien terminé, et Croisilles prêt à sortir, elle traversa rapidement le salon où elle se trouvait, ne voulant pas être surprise aux aguets, et elle se dirigea vers son appartement; mais presque aussitôt elle revint sur ses pas. L'idée que Croisilles allait peut-être réellement se donner la mort lui troubla le cœur malgré elle. Sans se rendre compte de ce qu'elle faisait, elle marcha à sa rencontre; le salon était vaste, et les deux jeunes gens vinrent lentement au-devant l'un de l'autre. Croisilles était pâle comme la mort, et Mlle Godeau cherchait vainement quelque parole qui pût exprimer ce qu'elle sentait. En passant à côté de lui, elle laissa tomber à terre un bouquet de violettes qu'elle tenait à la main. Il se baissa aussitôt, ramassa le bouquet et le présenta à la jeune fille pour le lui rendre; mais, au lieu de le reprendre, elle continua sa route sans prononcer un mot, et entra dans le cabinet de son père. Croisilles, resté seul, mit le bouquet dans son sein, et sortit de la maison, le cœur agité, ne sachant trop que penser de cette aventure.

III.

A peine avait-il fait quelques pas dans la rue, qu'il vit accourir son fidèle Jean, dont le visage exprimait la joie.

— Qu'est-il arrivé? lui demanda-t-il; as-tu quelque nouvelle à m'apprendre?

— Monsieur, répondit Jean, j'ai à vous apprendre que les scellés sont levés, et que vous pouvez rentrer chez vous. Toutes les dettes de votre père payées, vous restez propriétaire de la maison. Il est bien vrai qu'on en a emporté tout ce qu'il y avait d'argent et de bijoux, et qu'on en a même enlevé les meubles; mais enfin la maison vous appartient et vous n'avez pas tout perdu. Je cours partout depuis une heure, ne sachant ce que vous étiez devenu, et j'espère, mon cher maître, que vous serez assez sage pour prendre un parti raisonnable.

— Quel parti veux-tu que je prenne?

— Vendre cette maison, monsieur, c'est toute votre fortune; elle vaut une trentaine de mille francs. Avec cela, du moins, on ne meurt pas de faim; et qui vous empêcherait d'acheter un petit fonds de commerce qui ne manquerait pas de prospérer?

— Nous verrons cela, répondit Croisilles, tout en se hâtant de

prendre le chemin de sa rue. Il lui tardait de revoir le toit paternel; mais, lorsqu'il y fut arrivé, un si triste spectacle s'offrit à lui, qu'il eut à peine le courage d'entrer. La boutique en désordre, les chambres désertes, l'alcove de son père vide, tout présentait à ses regards la nudité de la misère. Il ne restait pas une chaise; tous les tiroirs avaient été fouillés, le comptoir brisé, la caisse emportée; rien n'avait échappé aux recherches avides des créanciers et de la justice, qui, après avoir pillé la maison, étaient partis, laissant les portes ouvertes, comme pour témoigner aux passans que leur besogne était accomplie.

— Voilà donc, s'écria Croisilles, voilà donc ce qui reste de trente ans de travail et de la plus honnête existence, faute d'avoir eu à temps, au jour fixe, de quoi faire honneur à une signature imprudemment engagée!

Pendant que le jeune homme se promenait de long en large, livré aux plus tristes pensées, Jean paraissait fort embarrassé. Il supposait que son maître était sans argent, et qu'il pouvait même n'avoir pas dîné. Il cherchait donc quelque moyen pour le questionner là-dessus, et pour lui offrir, en cas de besoin, une part de ses économies. Après s'être mis l'esprit à la torture pendant un quart d'heure pour imaginer un biais convenable, il ne trouva rien de mieux que de s'approcher de Croisilles, et de lui demander d'une voix attendrie :

— Monsieur aime-t-il toujours les perdrix aux choux?

Le pauvre homme avait prononcé ces mots avec un accent à la fois si burlesque et si touchant, que Croisilles, malgré sa tristesse, ne put s'empêcher d'en rire.

— Et à propos de quoi cette question? dit-il.

— Monsieur, répondit Jean, c'est que ma femme m'en fait cuire une pour mon dîner, et si par hasard vous les aimiez toujours...

Croisilles avait entièrement oublié jusqu'à ce moment la somme qu'il rapportait à son père; la proposition de Jean le fit se ressouvenir que ses poches étaient pleines d'or.

— Je te remercie de tout mon cœur, dit-il au vieillard, et j'accepte avec plaisir ton dîner; mais, si tu es inquiet de ma fortune, rassure-toi, j'ai plus d'argent qu'il ne m'en faut pour avoir ce soir un bon souper que tu partageras à ton tour avec moi.

En parlant ainsi, il posa sur la cheminée quatre bourses bien garnies, qu'il vida, et qui contenaient chacune cinquante louis.

— Quoique cette somme ne m'appartienne pas, ajouta-t-il, je puis

en user pour un jour ou deux. A qui faut-il que je m'adresse pour la faire tenir à mon père?

— Monsieur, répondit Jean avec empressement, votre père m'a bien recommandé de vous dire que cet argent vous appartenait, et si je ne vous en parlais point, c'est que je ne savais pas de quelle manière vos affaires de Paris s'étaient terminées. Votre père ne manquera de rien là-bas; il logera chez un de vos correspondans, qui le recevra de son mieux; il a, d'ailleurs, emporté ce qu'il lui faut, car il était bien sûr d'en laisser encore de trop, et ce qu'il a laissé, monsieur, tout ce qu'il a laissé, est à vous; il vous le marque lui-même dans sa lettre, et je suis expressément chargé de vous le répéter. Cet or est donc aussi légitimement votre bien que cette maison où nous sommes. Je puis vous rapporter les paroles mêmes que votre père m'a dites en partant : « Que mon fils me pardonne de le quitter; qu'il se souvienne seulement pour m'aimer que je suis encore en ce monde, et qu'il use de ce qui restera après mes dettes payées, comme si c'était mon héritage. » Voilà, monsieur, ses propres expressions; ainsi, remettez ceci dans votre poche, et puisque vous voulez bien de mon dîner, allons, je vous prie, à la maison.

La joie et la sincérité qui brillaient dans les yeux de Jean, ne laissaient aucun doute à Croisilles. Les paroles de son père l'avaient ému à tel point, qu'il ne put retenir ses larmes; d'autre part, dans un pareil moment, 4,000 francs n'étaient pas une bagatelle. Pour ce qui regardait la maison, ce n'était point une ressource certaine; car on ne pouvait en tirer parti qu'en la vendant, chose toujours longue et difficile. Tout cela cependant ne laissait pas que d'apporter un changement considérable à la situation dans laquelle se trouvait le jeune homme; il se sentit tout à coup attendri, ébranlé dans sa funeste résolution, et, pour ainsi dire, à la fois plus triste et moins désolé. Après avoir fermé les volets de la boutique, il sortit de la maison avec Jean, et, en traversant de nouveau la ville, il ne put s'empêcher de songer combien c'est peu de chose que nos afflictions, puisqu'elles servent quelquefois à nous faire trouver une joie imprévue dans la plus faible lueur d'espérance. Ce fut avec cette pensée qu'il se mit à table à côté de son vieux serviteur, qui ne manqua point, durant le repas, de faire tous ses efforts pour l'égayer.

Les étourdis ont un heureux défaut : ils se désolent aisément, mais ils n'ont même pas le temps de se consoler, tant il leur est facile de se distraire. On se tromperait de les croire insensibles ou égoïstes; ils sentent peut-être plus vivement que d'autres, et ils sont très ca-

pables de se brûler la cervelle dans un moment de désespoir; mais, ce moment passé, s'ils sont encore en vie, il faut qu'ils aillent dîner, qu'ils boivent et mangent comme à l'ordinaire, pour fondre ensuite en larmes en se couchant. La joie et la douleur ne glissent pas sur eux; elles les traversent comme des flèches : bonne et violente nature qui sait souffrir, mais qui ne peut pas mentir, dans laquelle on lit tout à nu, non pas fragile et vide comme le verre, mais pleine et transparente comme le cristal de roche.

Après avoir trinqué avec Jean, Croisilles, au lieu de se noyer, s'en alla à la comédie. Debout dans le fond du parterre, il tira de son sein le bouquet de Mlle Godeau, et, pendant qu'il en respirait le parfum dans un profond recueillement, il commença à penser d'un esprit plus calme à son aventure du matin. Dès qu'il y eut réfléchi quelque temps, il vit clairement la vérité, c'est-à-dire que la jeune fille, en lui laissant son bouquet entre les mains et en refusant de le reprendre, avait voulu lui donner une marque d'intérêt; car, autrement, ce refus et ce silence n'auraient été qu'une preuve de mépris, et cette supposition n'était pas possible. Croisilles jugea donc que Mlle Godeau avait le cœur moins dur que M. son père, et il n'eut pas de peine à se souvenir que le visage de la demoiselle, lorsqu'elle avait traversé le salon, avait exprimé une émotion d'autant plus vraie, qu'elle semblait involontaire. Mais cette émotion était-elle de l'amour ou seulement de la pitié, ou moins encore peut-être, de l'humanité? Mlle Godeau avait-elle craint de le voir mourir, lui, Croisilles, ou seulement d'être la cause de la mort d'un homme, quel qu'il fût? Bien que fané et à demi effeuillé, le bouquet avait encore une odeur si exquise et une si galante tournure, qu'en le respirant et en le regardant, Croisilles ne put se défendre d'espérer. C'était une guirlande de roses autour d'une touffe de violettes. Combien de sentimens et de mystères un Turc aurait lus dans ces fleurs en interprétant leur langage! Mais il n'y a que faire d'être Turc en pareille circonstance. Les fleurs qui tombent du sein d'une jolie femme, en Europe comme en Orient, ne sont jamais muettes; quand elles ne raconteraient que ce qu'elles ont vu, lorsqu'elles reposaient sur une belle gorge, ce serait assez pour un amoureux, et elles le racontent en effet. Les parfums ont plus d'une ressemblance avec l'amour, et il y a même des gens qui pensent que l'amour n'est qu'une sorte de parfum; il est vrai que la fleur qui l'exhale est la plus belle de la création.

Pendant que Croisilles divaguait ainsi, fort peu attentif à la tragédie qu'on représentait pendant ce temps-là, Mlle Godeau elle-

même parut dans une loge en face de lui. L'idée ne lui vint pas que, si elle l'apercevait, elle pourrait bien trouver singulier de le voir là après ce qui venait de se passer. Il fit, au contraire, tous ses efforts pour se rapprocher d'elle; mais il n'y put parvenir. Une figurante de Paris était venue en poste jouer *Mérope*, et la foule était si serrée, qu'il n'y avait pas moyen de bouger. Faute de mieux, il se contenta donc de fixer ses regards sur sa belle, et de ne pas la quitter un instant des yeux. Il remarqua qu'elle semblait préoccupée, maussade, et qu'elle ne parlait à personne qu'avec une sorte de répugnance. Sa loge était entourée, comme on peut penser, de tout ce qu'il y avait de petits-maîtres normands dans la ville; chacun venait à son tour passer devant elle à la galerie, car, pour entrer dans la loge même qu'elle occupait, cela n'était pas possible, attendu que M. son père en remplissait, seul de sa personne, plus des trois quarts. Croisilles remarqua encore qu'elle ne lorgnait point, et qu'elle n'écoutait pas la pièce. Le coude appuyé sur la balustrade, le menton dans sa main, le regard distrait, elle avait l'air, au milieu de ses atours, d'une statue de Vénus déguisée en marquise; l'étalage de sa robe et de sa coiffure, son rouge, sous lequel on devinait sa pâleur, toute la pompe de sa toilette, ne faisaient que mieux ressortir son immobilité. Jamais Croisilles ne l'avait vue si jolie. Ayant trouvé moyen, pendant l'entr'acte, de s'échapper de la cohue, il courut regarder au carreau de la loge, et, chose étrange, à peine y eut-il mis la tête, que Mlle Godeau, qui n'avait pas bougé depuis une heure, se retourna. Elle tressaillit légèrement en l'apercevant, et ne jeta sur lui qu'un coup d'œil; puis elle reprit sa première posture. Si ce coup d'œil exprimait la surprise, l'inquiétude, le plaisir ou l'amour; s'il voulait dire : « Quoi! vous n'êtes pas mort? » ou : « Dieu soit béni! vous voilà vivant! » je ne me charge pas de le démêler; toujours est-il que sur ce coup d'œil Croisilles se jura tout bas de mourir ou de réussir à se faire aimer.

IV.

De tous les obstacles qui nuisent à l'amour, l'un des plus grands est sans contredit ce qu'on appelle la fausse honte, qui en est bien une très véritable. Croisilles n'avait pas ce triste défaut que donnent l'orgueil et la timidité; il n'était pas de ceux qui tournent pendant des mois entiers autour de la femme qu'ils aiment, comme un chat autour d'un oiseau en cage. Dès qu'il eut renoncé à se noyer, il ne

songea plus qu'à faire savoir à sa chère Julie qu'il vivait uniquement pour elle; mais comment le lui dire? S'il se présentait une seconde fois à l'hôtel du fermier-général, il n'était pas douteux que M. Godeau ne le fît mettre au moins à la porte. Julie ne sortait jamais qu'avec une femme de chambre, quand il lui arrivait d'aller à pied; il était donc inutile d'entreprendre de la suivre. Passer les nuits sous les croisées de sa maîtresse est une folie chère aux amoureux, mais qui, dans le cas présent, était plus inutile encore. J'ai dit que Croisilles était fort religieux; il ne lui vint donc pas à l'esprit de chercher à rencontrer sa belle à l'église. Comme le meilleur parti, quoique le plus dangereux, est d'écrire aux gens lorsqu'on ne peut leur parler soi-même, il écrivit dès le lendemain. Sa lettre n'avait, bien entendu, ni ordre ni raison. Elle était à peu près conçue en ces termes :

« MADEMOISELLE,

« Dites-moi, au juste, je vous en supplie, ce qu'il faudrait posséder de fortune pour pouvoir prétendre à vous épouser. Je vous fais là une étrange question; mais je vous aime si éperduement qu'il m'est impossible de ne pas la faire, et vous êtes la seule personne au monde à qui je puisse l'adresser. Il m'a semblé, hier au soir, que vous me regardiez au spectacle. Je voulais mourir; plût à Dieu que je fusse mort en effet si je me trompe et si ce regard n'était pas pour moi! Dites-moi si le hasard peut être assez cruel pour qu'un homme s'abuse d'une manière à la fois si triste et si douce? J'ai cru que vous m'ordonniez de vivre. Vous êtes riche, belle, je le sais; votre père est orgueilleux et avare, et vous avez le droit d'être fière; mais je vous aime et le reste est un songe. Fixez sur moi ces yeux charmans, pensez à ce que peut l'amour, puisque je souffre, que j'ai tout lieu de craindre, et que je ressens une inexprimable jouissance à vous écrire cette folle lettre qui m'attirera peut-être votre colère; mais pensez aussi, mademoiselle, qu'il y a un peu de votre faute dans cette folie. Pourquoi m'avez-vous laissé ce bouquet? Mettez-vous un instant, s'il se peut, à ma place; j'ose croire que vous m'aimez et j'ose vous demander de me le dire. Pardonnez-moi, je vous en conjure. Je donnerais mon sang pour être certain de ne pas vous offenser, et pour vous voir écouter mon amour avec ce sourire d'ange qui n'appartient qu'à vous. Quoi que vous fassiez, votre image m'est restée; vous ne l'effacerez qu'en m'arrachant le cœur. Tant que votre regard

vivra dans mon souvenir, tant que ce bouquet gardera un reste de parfum, tant qu'un mot voudra dire qu'on aime, je conserverai quelque espérance. »

Après avoir cacheté sa lettre, Croisilles s'en alla devant l'hôtel Godeau, et se promena de long en large dans la rue, jusqu'à ce qu'il vît sortir un domestique. Le hasard, qui sert toujours les amoureux en cachette quand il le peut sans se compromettre, voulut que la femme de chambre de Mlle Julie eût résolu ce jour-là de faire emplette d'un bonnet. Elle se rendait chez la marchande de modes, lorsque Croisilles l'aborda, lui glissa un louis dans la main, et la pria de se charger de sa lettre. Le marché fut bientôt conclu; la servante prit l'argent pour payer son bonnet et promit de faire la commission par reconnaissance. Croisilles, plein de joie, revint à sa maison et s'assit devant sa porte, attendant la réponse.

Avant de parler de cette réponse, il faut dire un mot de Mlle Godeau. Elle n'était pas tout-à-fait exempte de la vanité de son père, mais son bon naturel y remédiait. Elle était, dans la force du terme, ce qu'on nomme un enfant gâté. D'habitude elle parlait fort peu, et jamais on ne la voyait tenir une aiguille; elle passait les journées à sa toilette, et les soirées sur un sopha, n'ayant pas l'air d'entendre la conversation. Pour ce qui regardait sa parure, elle était prodigieusement coquette, et son propre visage était à coup sûr ce qu'elle avait le plus considéré en ce monde. Un pli à sa collerette, une tache d'encre à son doigt, l'auraient désolée : aussi, quand sa robe lui plaisait, rien ne saurait rendre le dernier regard qu'elle jetait sur sa glace avant de quitter sa chambre. Elle ne montrait ni goût ni aversion pour les plaisirs qu'aiment ordinairement les jeunes filles; elle allait volontiers au bal, et elle y renonçait sans humeur, quelquefois sans motif; le spectacle l'ennuyait et elle s'y endormait continuellement. Quand son père, qui l'adorait, lui proposait de lui faire quelque cadeau à son choix, elle était une heure à se décider, ne pouvant se trouver un désir. Quand M. Godeau recevait ou donnait à dîner, il arrivait que Julie ne parût pas au salon; elle passait la soirée, pendant ce temps-là, seule dans sa chambre, en grande toilette, à se promener de long en large, son éventail à la main. Si on lui adressait un compliment, elle détournait la tête, et si on tentait de lui faire la cour, elle ne répondait que par un regard à la fois si brillant et si sérieux, qu'elle déconcertait le plus hardi. Jamais un bon mot ne l'avait fait rire; jamais un air d'opéra, une tirade de tragédie ne

l'avaient émue; jamais, enfin, son cœur n'avait donné signe de vie, et en la voyant passer dans tout l'éclat de sa nonchalante beauté, on aurait pu la prendre pour une belle somnambule qui traversait ce monde en rêvant.

Tant d'indifférence et de coquetterie ne semblaient pas aisées à comprendre. Les uns disaient qu'elle n'aimait rien; les autres, qu'elle n'aimait qu'elle-même. Un seul mot suffisait cependant pour expliquer son caractère : elle attendait. Depuis l'âge de quatorze ans, elle avait entendu répéter sans cesse que rien n'était si charmant qu'elle; elle en était persuadée; c'est pourquoi elle prenait grand soin de sa parure; en manquant de respect à sa personne, elle aurait cru commettre un sacrilége. Elle marchait, pour ainsi dire, dans sa beauté, comme un enfant dans ses habits de fête; mais elle était bien loin de croire que cette beauté dût rester inutile; sous son apparente insouciance se cachait une volonté secrète, inflexible, et d'autant plus forte qu'elle était mieux dissimulée. La coquetterie des femmes ordinaires, qui se dépense en œillades, en minauderies et en sourires, lui semblait une escarmouche puérile, vaine, presque méprisable. Elle se sentait en possession d'un trésor, et elle dédaignait de le hasarder au jeu pièce à pièce : il lui fallait un adversaire digne d'elle; mais, trop habituée à voir ses désirs prévenus, elle ne cherchait pas cet adversaire; on peut même dire davantage : elle était étonnée qu'il se fît attendre. Depuis quatre ou cinq ans qu'elle allait dans le monde, et qu'elle étalait consciencieusement ses paniers, ses falbalas et ses belles épaules, il lui paraissait inconcevable qu'elle n'eût point encore inspiré une grande passion. Si elle eût dit le fond de sa pensée, elle eût volontiers répondu à ceux qui lui faisaient des complimens : « Eh bien, s'il est vrai que je sois si belle, que ne vous brûlez-vous la cervelle pour moi? » Réponse que, du reste, pourraient faire bien des jeunes filles, et que plus d'une, qui ne dit rien, a au fond du cœur, quelquefois sur le bord des lèvres.

Qu'y a-t-il, en effet, au monde, de plus impatientant pour une femme, que d'être jeune, belle, riche, de se regarder dans son miroir, de se voir parée, digne en tout point de plaire, toute disposée à se laisser aimer, et de se dire : On m'admire, on me vante, tout le monde me trouve charmante, et personne ne m'aime. Ma robe est de la meilleure faiseuse, mes dentelles sont superbes, ma coiffure est irréprochable, mon visage le plus beau de la terre, ma taille fine, mon pied bien chaussé, et tout

cela ne me sert à rien qu'à aller bâiller dans le coin d'un salon ! Si un jeune homme me parle, il me traite en enfant ; si on me demande en mariage, c'est pour ma dot ; si quelqu'un me serre la main en dansant, c'est un fat de province ; dès que je parais quelque part, j'excite un murmure d'admiration, mais personne ne me dit, à moi seule, un mot qui me fasse battre le cœur. J'entends des impertinens qui me louent tout haut, à deux pas de moi, et pas un regard modeste et sincère ne cherche le mien. Je porte une ame ardente, pleine de vie, et je ne suis à tout prendre qu'une jolie poupée qu'on promène, qu'on fait sauter au bal, qu'une gouvernante habille le matin et décoiffe le soir, pour recommencer le lendemain !

Voilà ce que Mlle Godeau s'était dit bien des fois à elle-même, et il y avait de certains jours où cette pensée lui inspirait un si sombre ennui, qu'elle restait muette et presque immobile une journée entière. Lorsque Croisilles lui écrivit, elle était précisément dans un accès d'humeur semblable. Elle venait de prendre son chocolat, et elle rêvait profondément, étendue dans une bergère, lorsque sa femme de chambre entra et lui remit la lettre d'un air mystérieux. Elle regarda l'adresse, et, ne reconnaissant pas l'écriture, elle retomba dans sa distraction. La femme de chambre se vit alors forcée d'expliquer de quoi il s'agissait, ce qu'elle fit d'un air assez déconcerté, ne sachant trop comment la jeune fille prendrait cette démarche. Mlle Godeau écouta sans bouger, ouvrit ensuite la lettre et y jeta seulement un coup d'œil ; elle demanda aussitôt une feuille de papier, et écrivit nonchalamment ce peu de mots :

« Eh ! mon Dieu non, monsieur, je ne suis pas fière. Si vous aviez seulement cent mille écus, je vous épouserais très volontiers. »

Telle fut la réponse que la femme de chambre rapporta sur-le-champ à Croisilles, qui lui donna encore un louis pour sa peine.

V.

Cent mille écus, comme dit le proverbe, ne se trouvent pas « dans le pas d'un âne, » et si Croisilles eût été défiant, il eût pu croire, en lisant la lettre de Mlle Godeau, qu'elle était folle ou qu'elle se moquait de lui. Il ne pensa pourtant ni l'un ni l'autre ; il ne vit rien autre chose, sinon que sa chère Julie l'aimait, qu'il lui fallait cent mille écus, et il ne songea, dès ce moment, qu'à tâcher de se les procurer.

Il possédait deux cents louis comptant, plus une maison qui, comme je l'ai déjà dit, pouvait valoir une trentaine de mille francs. Que faire? Comment s'y prendre, pour que ces trente-quatre mille francs en devinssent tout à coup trois cent mille? Le première idée qui vint à l'esprit du jeune homme fut de trouver une manière quelconque de jouer à croix ou pile toute sa fortune; mais, pour cela, il fallait vendre la maison. Croisilles commença donc par coller sur sa porte un écriteau portant que sa maison était à vendre, puis, tout en rêvant à ce qu'il ferait de l'argent qu'il pourrait en tirer, il attendit un acheteur.

Une semaine s'écoula, puis une autre; pas un acheteur ne se présenta. Croisilles passait ses journées à se désoler avec Jean, et le désespoir s'emparait de lui, lorsqu'un brocanteur juif sonna à sa porte.

— Cette maison est à vendre, monsieur. En êtes-vous le propriétaire?

— Oui, monsieur.

— Et combien vaut-elle?

— Trente mille francs, à ce que je crois; du moins je l'ai entendu dire à mon père.

Le juif visita toutes les chambres, monta au premier, descendit à la cave, frappa sur les murailles, compta les marches de l'escalier, fit tourner les portes sur leurs gonds et les clés dans les serrures, ouvrit et ferma les fenêtres, puis enfin, après avoir tout bien examiné, sans dire un mot et sans faire la moindre proposition, il salua Croisilles et se retira.

Croisilles, qui, durant une heure, l'avait suivi le cœur palpitant, ne fut pas, comme on pense, peu désappointé de cette retraite silencieuse. Il supposa que le juif avait voulu se donner le temps de réfléchir, et qu'il reviendrait incessamment. Il l'attendit pendant huit jours, n'osant sortir de peur de manquer sa visite, et regardant à la fenêtre du matin au soir; mais ce fut en vain: le juif ne reparut point. Jean, fidèle à son triste rôle de raisonneur, faisait, comme on dit, de la morale à son maître, pour le dissuader de vendre sa maison d'une manière si précipitée et dans un but si extravagant. Mourant d'impatience, d'ennui et d'amour, Croisilles prit un matin ses deux cent louis et sortit, résolu à tenter la fortune avec cette somme, puisqu'il n'en pouvait avoir davantage.

Les tripots, dans ce temps-là, n'étaient pas publics, et l'on n'avait pas encore inventé ce raffinement de civilisation qui permet au pre-

mier venu de se ruiner à toute heure, dès que l'envie lui en passe par la tête. A peine Croisilles fut-il dans la rue qu'il s'arrêta, ne sachant où aller risquer son argent. Il regardait les maisons du voisinage, et les toisait les unes après les autres, tâchant de leur trouver une apparence suspecte et de deviner ce qu'il cherchait. Un jeune homme de bonne mine, vêtu d'un habit magnifique, vint à passer. A en juger par les dehors, ce ne pouvait être qu'un fils de famille. Croisilles l'aborda poliment :

— Monsieur, lui dit-il, je vous demande pardon de la liberté que je prends. J'ai deux cents louis dans ma poche, et je meurs d'envie de les perdre ou d'en avoir davantage. Ne pourriez-vous pas m'indiquer quelque honnête endroit où se font ces sortes de choses?

A ce discours assez étrange, le jeune homme partit d'un éclat de rire :

— Ma foi! monsieur, répondit-il, si vous cherchez un mauvais lieu, vous n'avez qu'à me suivre, car j'y vais.

Croisilles le suivit, et, au bout de quelques pas, ils entrèrent tous deux dans une maison de la plus belle apparence, où ils furent reçus le mieux du monde par un vieux gentilhomme de fort bonne compagnie. Plusieurs jeunes gens étaient déjà assis autour d'un tapis vert; Croisilles y prit modestement une place, et, en moins d'une heure, ses deux cents louis furent perdus.

Il sortit aussi triste que peut l'être un amoureux qui se croit aimé. Il ne lui restait pas de quoi dîner, mais ce n'était pas ce qui l'inquiétait :

— Comment ferai-je à présent, se demanda-t-il, pour me procurer de l'argent? A qui m'adresser dans cette ville? Qui voudra me prêter seulement cent louis sur cette maison que je ne puis vendre?

Pendant qu'il était dans cet embarras, il rencontra son brocanteur juif. Il n'hésita pas à s'adresser à lui, et, en sa qualité d'étourdi, il ne manqua pas de lui dire dans quelle situation il se trouvait. Le juif n'avait pas grande envie d'acheter la maison; il n'était venu la voir que par curiosité, ou, pour mieux dire, par acquit de conscience, comme un chien entre en passant dans une cuisine dont la porte est ouverte, pour voir s'il n'y a rien à voler; mais il vit Croisilles si désespéré, si triste, si dénué de toute ressource, qu'il ne put résister à la tentation de profiter de sa misère, au risque de se gêner un peu pour payer la maison. Il lui en offrit donc à peu près le quart de ce qu'elle valait. Croisilles lui sauta au cou, l'appela son ami et son sauveur, signa aveuglément un marché à faire dresser les cheveux sur la

tête, et, dès le lendemain, possesseur de quatre cents nouveaux louis, il se dirigea derechef vers le tripot où il avait été si poliment et si lestement ruiné la veille.

En s'y rendant, il passa sur le port. Un vaisseau allait en sortir; le vent était doux, l'Océan tranquille. De toutes parts, des négocians, des matelots, des officiers de marine en uniforme, allaient et venaient. Des crocheteurs transportaient d'énormes ballots pleins de marchandises. Les passagers faisaient leurs adieux; de légères barques flottaient de tous côtés; sur tous les visages on lisait la crainte, l'impatience ou l'espérance; et, au milieu de l'agitation qui l'entourait, le majestueux navire se balancait doucement, gonflant ses voiles orgueilleuses :

— Quelle admirable chose, pensa Croisilles, que de risquer ainsi ce qu'on possède, et d'aller chercher, au-delà des mers, une périlleuse fortune! quelle émotion de regarder partir ce vaisseau chargé de tant de richesses, du bien-être de tant de familles! quelle joie de le voir revenir, rapportant le double de ce qu'on lui a confié, rentrant plus fier et plus riche qu'il n'était parti! Que ne suis-je un de ces marchands! que ne puis-je jouer ainsi mes quatre cents louis! Quel tapis vert que cette mer immense, pour y tenter hardiment le hasard! pourquoi n'achèterais-je pas quelques ballots de toiles ou de soieries? qui m'en empêche, puisque j'ai de l'or? Pourquoi ce capitaine refuserait-il de se charger de mes marchandises? Et qui sait? au lieu d'aller perdre cette pauvre et unique somme dans un tripot, je la doublerais, je la triplerais peut-être par une honnête industrie. Si Julie m'aime véritablement, elle attendra quelques années et elle me restera fidèle jusqu'à ce que je puisse l'épouser. Le commerce procure quelquefois des bénéfices plus gros qu'on ne pense; il ne manque pas d'exemples, en ce monde, de fortunes rapides, surprenantes, gagnées ainsi sur ces flots changeans; pourquoi la Providence ne bénirait-elle pas une tentative faite dans un but si louable, si digne de sa protection? Parmi ces marchands qui ont tant amassé et qui envoient des navires aux deux bouts de la terre, plus d'un a commencé avec une moindre somme que celle que j'ai là. Ils ont prospéré avec l'aide de Dieu; pourquoi ne pourrais-je pas prospérer à mon tour? Il me semble qu'un bon vent souffle dans ces voiles, et que ce vaisseau inspire la confiance. Allons! le sort en est jeté, je vais m'adresser à ce capitaine qui me paraît aussi de bonne mine; j'écrirai ensuite à Julie, et je veux devenir un habile négociant.

Le plus grand danger que courent les gens qui sont habituellement

un peu fous, c'est de le devenir tout-à-fait par instant. Le pauvre garçon, sans réfléchir davantage, mit son caprice à exécution. Trouver des marchandises à acheter, lorsqu'on a de l'argent et qu'on ne s'y connaît pas, c'est la chose du monde la moins difficile. Le capitaine, pour obliger Croisilles, le mena chez un fabricant de ses amis qui lui vendit autant de toiles et de soieries qu'il put en payer; le tout, mis dans une charrette, fut promptement transporté à bord. Croisilles, ravi et plein d'espérance, avait écrit lui-même en grosses lettres son nom sur ses ballots. Il les regarda s'embarquer avec une joie inexprimable; l'heure du départ arriva bientôt, et le navire s'éloigna de la côte.

VI.

Je n'ai pas besoin de dire que, dans cette affaire, Croisilles n'avait rien gardé. D'un autre côté, sa maison était vendue; il ne lui restait, pour tout bien, que les habits qu'il avait sur le corps; point de gîte, et pas un denier. Avec toute la bonne volonté possible, Jean ne pouvait supposer que son maître fût réduit à un tel dénuement; Croisilles était, non pas trop fier, mais trop insouciant pour le dire; il prit le parti de coucher à la belle étoile, et quant aux repas, voici le calcul qu'il fit : il présumait que le vaisseau qui portait sa fortune mettrait six mois à revenir au Hâvre; il vendit, non sans regret, une montre d'or que son père lui avait donnée, et qu'il avait heureusement gardée; il en eut trente-six livres. C'était de quoi vivre à peu près six mois avec quatre sous par jour. Il ne douta pas que ce ne fût assez, et, rassuré sur le présent, il écrivit à Mlle Godeau pour l'informer de ce qu'il avait fait; il se garda bien, dans sa lettre, de lui parler de sa détresse; il lui annonça, au contraire, qu'il avait entrepris une opération de commerce magnifique, dont les résultats étaient prochains et infaillibles; il lui expliqua comme quoi *la Fleurette*, vaisseau à fret, de cent cinquante tonneaux, portait dans la Baltique ses toiles et ses soieries; il la supplia de lui rester fidèle pendant un an, se réservant de lui en demander davantage ensuite, et, pour sa part, il lui jura un éternel amour.

Lorsque Mlle Godeau reçut cette lettre, elle était au coin de son feu, et elle tenait à la main, en guise d'écran, un de ces bulletins qu'on imprime dans les ports, qui marquent l'entrée et la sortie des navires, et en même temps annoncent les désastres. Il ne lui était

jamais arrivé, comme on peut penser, de prendre intérêt à ces sortes de choses, et elle n'avait jamais jeté les yeux sur une seule de ces feuilles. La lettre de Croisilles fut cause qu'elle lut le bulletin qu'elle tenait; le premier mot qui frappa ses yeux fut précisément le nom de *la Fleurette;* le navire avait échoué sur les côtes de France dans la nuit même qui avait suivi son départ. L'équipage s'était sauvé à grand' peine, mais toutes les marchandises avaient été perdues.

Mlle Godeau, à cette nouvelle, ne se souvint plus que Croisilles avait fait, devant elle, l'aveu de sa pauvreté; elle fut aussi désolée que s'il se fût agi d'un million; en un instant, l'horreur d'une tempête, les vents en furie, les cris des noyés, la ruine d'un homme qui l'aimait, tout une scène de roman, se présentèrent à sa pensée; le bulletin et la lettre lui tombèrent des mains; elle se leva dans un trouble extrême, et, le sein palpitant, les yeux prêts à pleurer, elle se promena à grands pas, résolue à agir dans cette occasion, et se demandant ce qu'elle devait faire.

Il y a une justice à rendre à l'amour, c'est que plus les motifs qui le combattent sont forts, clairs, simples, irrécusables, en un mot, moins il a le sens commun, plus la passion s'irrite, et plus on aime; c'est une belle chose sous le ciel que cette déraison du cœur; nous ne vaudrions pas grand' chose sans elle. Après s'être promenée dans sa chambre, sans oublier ni son cher éventail, ni le coup d'œil à la glace en passant, Julie se laissa retomber dans sa bergère. Qui l'eût pu voir en ce moment eût joui d'un beau spectacle; ses yeux étincelaient, ses joues étaient en feu; elle poussa un long soupir et murmura avec une joie et une douleur délicieuses :

— Pauvre garçon! il s'est ruiné pour moi!

Indépendamment de la fortune qu'elle devait attendre de son père, Mlle Godeau avait, à elle appartenant, le bien que sa mère lui avait laissé. Elle n'y avait jamais songé; en ce moment, pour la première fois de sa vie, elle se souvint qu'elle pouvait disposer de cinq cent mille francs. Cette pensée la fit sourire; un projet bizarre, hardi, tout féminin, presque aussi fou que Croisilles lui-même, lui traversa l'esprit; elle berça quelque temps son idée dans sa tête, puis se décida à l'exécuter.

Elle commença par s'enquérir si Croisilles n'avait pas quelque parent ou quelque ami; la femme de chambre fut mise en campagne. Tout bien examiné, on découvrit, au quatrième étage d'une vieille maison, une tante à demi perclue, qui ne bougeait jamais de son fauteuil, et qui n'était pas sortie depuis quatre ou cinq ans. Cette

pauvre femme, fort âgée, semblait avoir été mise ou plutôt laissée au monde comme un échantillon des misères humaines. Aveugle, goutteuse, presque sourde, elle vivait seule dans un grenier; mais une gaieté plus forte que le malheur et la maladie la soutenait à quatre-vingts ans et lui faisait encore aimer la vie; ses voisins ne passaient jamais devant sa porte sans entrer chez elle, et les airs surannés qu'elle fredonnait égayaient toutes les filles du quartier. Elle possédait une petite rente viagère qui suffisait à l'entretenir; tant que durait le jour, elle tricotait; pour le reste, elle ne savait pas ce qui s'était passé depuis la mort de Louis XIV.

Ce fut chez cette respectable personne que Julie se fit conduire en secret. Elle se mit, pour cela, dans tous ses atours; plumes, dentelles, rubans, diamans, rien ne fut épargné : elle voulait séduire; mais sa vraie beauté, en cette circonstance, fut le caprice qui l'entraînait. Elle monta l'escalier raide et obscur qui menait chez la bonne dame, et après le salut le plus gracieux, elle parla à peu près ainsi :

— Vous avez, madame, un neveu nommé Croisilles, qui m'aime et qui a demandé ma main; je l'aime aussi et voudrais l'épouser; mais mon père, M. Godeau, fermier-général en cette ville, refuse de nous marier, parce que votre neveu n'est pas riche. Je ne voudrais pour rien au monde être l'occasion d'un scandale, ni causer de la peine à personne; je ne saurais donc avoir la pensée de disposer de moi sans le consentement de ma famille. Je viens vous demander une grace que je vous supplie de m'accorder; il faudrait que vous vinssiez vous-même proposer ce mariage à mon père. J'ai, grace à Dieu, une petite fortune qui est toute à votre service; vous prendrez, quand il vous plaira, cinq cent mille francs chez mon notaire; vous direz que cette somme appartient à votre neveu, et elle lui appartient en effet; ce n'est point un présent que je veux lui faire, c'est une dette que je lui paie, car je suis cause de la ruine de Croisilles, et il est juste que je la répare. Mon père ne cédera pas aisément; il faudra que vous insistiez et que vous ayez un peu de courage; je n'en manquerai pas de mon côté. Comme personne au monde, excepté moi, n'a de droit sur la somme dont je vous parle, personne ne saura jamais de quelle manière elle aura passé entre vos mains. Vous n'êtes pas très riche non plus, je le sais, et vous pouvez craindre qu'on ne s'étonne de vous voir doter ainsi votre neveu; mais songez que mon père ne vous connaît pas, que vous vous montrez fort peu par la ville, et que par conséquent il vous sera facile de feindre que vous

arrivez de quelque voyage. Cette démarche vous coûtera sans doute, il faudra quitter votre fauteuil et prendre un peu de peine; mais vous ferez deux heureux, madame, et, si vous avez jamais connu l'amour, j'espère que vous ne me refuserez pas.

La bonne dame, pendant ce discours, avait été tour à tour surprise, inquiète, attendrie et charmée. Le dernier mot la persuada.

— Oui, mon enfant, répéta-t-elle plusieurs fois, je sais ce que c'est, je sais ce que c'est!

En parlant ainsi, elle fit un effort pour se lever; ses jambes affaiblies la soutenaient à peine; Julie s'avança rapidement, et lui tendit la main pour l'aider; par un mouvement presque involontaire, elles se trouvèrent en un instant dans les bras l'une de l'autre. Le traité fut aussitôt conclu; un cordial baiser le scella d'avance, et toutes les confidences nécessaires s'ensuivirent sans peine.

Toutes les explications étant faites, la bonne dame tira de son armoire une vénérable robe de taffetas qui avait été sa robe de noce. Ce meuble antique n'avait pas moins de cinquante ans; mais pas une tache, pas un grain de poussière ne l'avait défloré; Julie en fut dans l'admiration. On envoya chercher un carrosse de louage, le plus beau qui fût dans toute la ville. La bonne dame prépara le discours qu'elle devait tenir à M. Godeau; Julie lui apprit de quelle façon il fallait toucher le cœur de son père, et n'hésita pas à avouer que la vanité était son côté vulnérable.

— Si vous pouviez imaginer, dit-elle, un moyen de flatter ce penchant, nous aurions partie gagnée.

La bonne dame réfléchit profondément, acheva sa toilette sans mot dire, serra la main de sa future nièce, et monta en voiture. Elle arriva bientôt à l'hôtel Godeau; là, elle se redressa si bien, en entrant, qu'elle semblait rajeunie de dix ans. Elle traversa majestueusement le salon où était tombé le bouquet de Julie, et quand la porte du boudoir s'ouvrit, elle dit d'une voix ferme au laquais qui la précédait :

— Annoncez la baronne douairière de Croisilles.

Ce mot décida du bonheur des deux amans; M. Godeau en fut ébloui. Bien que les cinq cent mille francs lui semblassent peu de chose, il consentit à tout pour faire de sa fille une baronne, et elle le fut; qui eût osé lui en contester le titre? A mon avis, elle l'avait bien gagné.

ALFRED DE MUSSET.

LA TERREUR

EN BRETAGNE.

II.[1]

NANTES EN 93.

I.

Nous marchâmes environ deux heures sans rien rencontrer. Je remarquai que notre guide, d'abord causeur, était insensiblement devenu silencieux. Je l'avais vu se pencher plusieurs fois pour regarder la route, à la lueur des étoiles; je lui en demandai la cause.

— Je croyais qu'il n'y avait à venir par ici, comme autrefois, que les paysans du pays, me répondit-il; mais, depuis qu'il n'y a plus de sûreté sur les grands chemins, ceux qui voyagent cherchent les traverses; aussi, vois comme l'herbe de la route a été piétinée par les chevaux.

— Que nous importe?

— Plus que tu ne crois, citoyen; les royalistes cherchent les voya-

(1) Voyez l'épisode de cette série qui précède celui-ci, dans la livraison du 1er juillet 1838, sous le titre de *Rennes en 93*. L'auteur, qui a rédigé ces souvenirs historiques d'après les notes de son père, s'est attaché à conserver le langage du temps.

geurs comme les chasseurs le gibier, et depuis qu'on passe ici, ils doivent y venir.

En parlant ainsi, nous arrivions à un carrefour.

— Vois plutôt, ajouta Ivon en nous montrant, sous un chêne, une croix dont on avait relevé les débris et que l'on s'était efforcé de rétablir; voilà de leur ouvrage.

Dans ce moment ses regards tombèrent sur le chêne lui-même, et il s'interrompit avec une exclamation.

— Qu'y a-t-il? demandai-je.

— Ne vois-tu pas les branches les plus basses de l'arbre qui sont cassées toutes du même côté?

— Eh bien?

— Eh bien! c'est un signal pour les royalistes.

— En es-tu sûr?

— C'est connu de tout le monde.

— Et que veut dire ce signal?

— Qu'ils viendront ou qu'ils sont venus.

— Que faire alors?

Ivon réfléchit quelques instans.

— En retournant, dit-il enfin, nous pouvons les rencontrer comme en continuant, car nous ne savons pas s'ils sont derrière ou devant.

— Continuons alors.

— Soit, mais attention : nous allons traverser un taillis où il pourrait bien y avoir plus d'aristocrates que de renards; ouvre l'œil, citoyen, et regarde les oreilles de ton cheval.

Nous arrivions effectivement à un fourré fort touffu, au milieu duquel le chemin serpentait. Ivon s'était presque couché sur sa monture et avait passé devant nous pour prendre le milieu de la route. Je suivais au pas, tenant attentivement mon cheval en bride.

Ma compagne effrayée s'était rapprochée de moi, et le bras dont elle m'entourait tremblait sur ma poitrine. Je ne sais si l'inquiétude même m'avait préparé à l'exaltation; mais le silence de la nuit, le danger que nous courions, l'humidité de cette haleine de femme que je sentais frissonner dans mes cheveux, me pénétrèrent d'une étrange émotion. Il est un âge où tous les troubles du cœur se transforment vite en tendres mouvemens. J'oubliai presque complètement la situation dans laquelle nous nous trouvions pour ne sentir que cette main charmante qui s'appuyait sur mon cœur et en accélérait les battemens. Je la pressai sous la mienne, et me détournant à moitié vers la jeune fille :

— Pourquoi trembler? lui demandai-je. Lors même que les royalistes viendraient, vous n'avez rien à craindre; vos frères ne combattent-ils pas dans leurs rangs?

— Le sauront-ils? dit-elle.

— Votre famille habite ces cantons, et ils doivent connaître votre nom?

— Je l'espère!... Mais vous?

— Moi, j'ai fait mes dispositions testamentaires; je ne crains rien.

— Ah! je ne vous quitterai pas! s'écria-t-elle en se serrant davantage contre moi.

Je fus touché de cet élan naïf et généreux.

— Ne songez qu'à vous, lui dis-je; c'est vous, et non pas moi, que j'ai promis de sauver.

— Comment reconnaître jamais ce que vous faites, monsieur.

— En vous souvenant quelquefois de cette nuit....

Elle allait répondre sans doute, lorsque Ivon jeta un léger cri et partit au galop. Au même instant deux coups de feu retentirent; mon cheval tomba en poussant un hennissement plaintif; plusieurs hommes franchirent le fossé qui séparait le taillis de la route, et nous nous trouvâmes entourés. Quoique j'eusse une jambe engagée sous mon cheval, je m'étais redressé, pour faire de mon corps une défense à la jeune fille.

— C'est mademoiselle de La Hunoterie! m'écriai-je.

J'avais à peine achevé que je me sentis frappé à la tête; je tombai étourdi et la face contre terre. A partir de cet instant, je ne sus plus que vaguement ce qui se passait. Il me sembla qu'on m'emportait dans le bois, et je crus même sentir les ronces me déchirer les mains et le visage; mais ce que j'éprouvais devint de plus en plus confus, et je finis par m'évanouir complètement.

Je fus rappelé à moi par une sensation de froid. Ayant étendu machinalement la main, je rencontrai un mur de branches et de feuilles. Je m'efforçai alors de me soulever sur le coude, mais je fus quelque temps avant de pouvoir rassembler mes idées. J'éprouvais une douleur violente à la tête; tout flottait devant mes yeux comme les images d'un rêve. Enfin, pourtant, le sentiment de la réalité me revint; je me rappelai ce qui venait de se passer, et je regardai autour de moi.

Je me trouvai couché sur une litière de paille de sarrasin, au fond d'une vaste hutte bâtie en ramées, et au milieu de laquelle étincelait un grand feu. Une dizaine d'hommes causaient à l'entour : tous por-

taient l'habit breton, le manteau de peau de chèvre et les cheveux longs, sauf un seul, qu'à son mouchoir de Chollet enveloppant le chapeau, à sa veste brune ornée d'un sacré cœur et d'un chapelet, il était facile de reconnaître pour un Vendéen fugitif. Ils étaient armés de fusils et de couteaux de chasse.

Dans le premier moment, je ne pus rien saisir de leur conversation. Ils parlaient tous à la fois, en français ou en breton, avec beaucoup d'action. Tout à coup un sifflement prolongé retentit au dehors, un second sifflement semblable lui répondit; on entendit un bruit de pas, et plusieurs hommes entrèrent.

— Eh bien! Fine-Oreille? demanda le Vendéen.

— M. de La Hunoterie n'était pas chez lui, répondit le jeune homme qui était entré le premier.

— Qu'as-tu fait alors de la demoiselle?

— La vieille Rose l'a reconnue pour la nièce de monsieur; je l'ai laissée au manoir.

— Et on ne t'a pas donné d'ordres pour les autres?

— Puisqu'il n'y avait personne. Seulement, la demoiselle a bien recommandé de ne pas leur faire de mal.

— C'est bon, dit le Vendéen, on ira lui demander son avis.... Je m'en charge, moi, des autres.

— Elle a dit qu'elle viendrait elle-même demain matin les chercher avec son oncle, ajouta Fine-Oreille.

— Pardieu! elle les trouvera; nous ne mangeons pas de chair humaine... Je les lui garderai même en pièces, pour qu'ils soient plus faciles à emporter.

Les Bretons se regardèrent entre eux avec une sorte d'incertitude.

— Si pourtant le capitaine ne veut pas qu'on les tue, monsieur Storel, dit l'un d'eux en hésitant.

— Le capitaine, pour le quart d'heure, c'est moi, mon gars, répondit rudement le Vendéen, et on fera ce que j'ordonnerai ou l'on dira pourquoi!... Mais, avant, faut savoir ce que chante ce morceau de papier trouvé sur le petit. Tiens, Fine-Oreille, lis-moi ça, toi qui sors du séminaire.

Le jeune Breton prit le papier, et demanda un *lutic* (1) pour le lire.

J'avais cru Ivon échappé; ce que je venais d'entendre me prouvait le contraire. Je fouillai du regard tous les recoins, et je l'aperçus

(1) Chandelle de résine.

enfin de l'autre côté de la hutte, assis à terre, immobile et la tête entre ses genoux. Dans ce moment, le jeune séminariste commençait la lecture de la dépêche dont on avait trouvé notre compagnon porteur : je prêtai l'oreille.

C'était une longue lettre par laquelle les représentans ordonnaient aux administrateurs de la *Roche-Sauveur* (1) de recommencer les fouilles dans la campagne, de placer des garnisaires dans toutes les paroisses qui refuseraient de livrer leurs grains ou leurs bestiaux à la république, et de livrer *à la juste fureur des défenseurs de la patrie* celles qui avaient pris les armes. « Faites marcher sur les cantons rebelles les troupes dont vous disposez, disait, en terminant, la dépêche; brûlez tout ce qui se brûle, frappez tout ce qui peut être frappé, détruisez le reste, et que l'on puisse écrire sur un poteau, à l'entrée des villages révoltés : Ici il y avait un pays riche et populeux qui méconnut les volontés souveraines de la nation, et la nation en a fait un désert! »

La lecture de cette lettre avait été plusieurs fois interrompue par les imprécations des royalistes; mais, lorsqu'elle fut achevée, il n'y eut qu'un cri d'indignation et de rage.

— Qu'ils viennent les *patauds*, s'écrièrent toutes les voix ensemble, nous avons de la poudre et des balles dans les paroisses; qu'ils viennent, nous les recevrons!

— Soyez donc calmes, mes agneaux, dit le Vendéen en ricanant, ils viendront assez tôt. Maintenant qu'il ne reste plus dans notre pays que des maisons brûlées, des champs en friche et des puits qui puent la mort, il faut bien que les *bleus* arrivent ici : chacun son tour. Vous verrez bientôt les grenadiers de Mayence porter les oreilles de vos femmes en chapelets et les têtes de vos enfans au bout de leurs baïonnettes. Tous ceux que vous ne tuerez pas tueront quelqu'un des vôtres, d'abord parce que, quand un *bleu* et un *blanc* se rencontrent, voyez-vous, c'est comme le loup et le chien, il faut qu'il y en ait un d'étranglé!

— Eh bien! nous les étranglerons, s'écrièrent les Bretons.

— A la bonne heure; vous pouvez même commencer dès aujourd'hui.

Tous les yeux se tournèrent du côté d'Ivon.

— Au fait, dit un paysan, c'est lui qui portait l'ordre de nous faire égorger tous.

(1) Depuis le meurtre du citoyen Sauveur à la *Roche-Bernard*, les républicains appelaient cette ville la *Roche-Sauveur*. — Voyez la livraison du 1er juillet 1838, page 12.

— Laissez-moi lui mettre une balle dans l'estomac, s'écria un second en soulevant son fusil.

M. Storel l'arrêta.

— La poudre est rare, garçon, dit-il tranquillement, garde la tienne pour une meilleure occasion.

— Qu'on le tue alors à coups de pierres comme un chien, reprit le paysan.

— C'est une idée, répliqua Storel nonchalamment.

— Il faut le pendre au chêne du carrefour, dit un autre.

— Lui couper la tête.

— Lui crever les yeux.

— L'enterrer vif.

Toutes ces propositions étaient faites presque en même temps; le Vendéen les écoutait avec un sourire capable.

— Vous êtes des enfans, dit-il enfin; c'est moi qui me charge du *bleu*.

Un frisson d'horreur me parcourut : je savais à quelles horribles tortures les *brigands* soumettaient leurs prisonniers, et je voyais dans tous les yeux une férocité sinistre. La colère des royalistes avait crû avec leurs menaces, la cruauté avait passé de leur langage dans leurs intentions, et, en cherchant un genre de supplice, la soif du sang leur était venue.

Ils entourèrent le Vendéen qui chargeait tranquillement sa pipe.

— Qu'allez-vous faire du *pataud*, monsieur Storel? demanda le plus hardi.

Le chef regarda autour de lui.

— Voyons, dit-il, êtes-vous en goût de rire? Si vous voulez, je le ferai danser pieds nus sur des tisons, ou bien je lui emprunterai ses deux oreilles pour les lui faire manger à souper.

— Oui, oui, s'écrièrent quelques-uns avec un rire farouche.

— Mais ça ne le tuera pas, dit celui qui avait voulu lui tirer un coup de fusil.

— De la patience donc! répondit Storel, faut jamais se presser!.. Est-ce que tu ne veux pas qu'il se sente mourir, le citoyen? Nous commencerons par en tirer de l'agrément... Et quand il sera fatigué, nous le clouerons à la porte de la baraque en manière de chauve-souris, avec la lettre des représentans cousue sur la poitrine... Ça vous va-t-il, mes gars?

— Oui, oui.

— Eh bien! voyons, avez-vous quelques bouts de corde, quelques clous?

— Pas ici, répondit-on, mais à la ferme.

— Où cela?

— Chez Solian, à la lisière du fourré; nous allons en chercher.

— Je vais avec vous, dit Storel; je choisirai moi-même, et je verrai en passant ce que font les gars qui surveillent la route; mais surtout du silence.

Les royalistes prirent leurs fusils et sortirent. Fine-Oreille resta seul près du feu avec six ou huit paysans qui ne parlaient que breton et avaient pris peu de part à tout ce qui venait d'avoir lieu.

Je me soulevai alors pour apercevoir Ivon, qui m'avait été caché pendant toute cette scène; il était à la même place et dans la même posture. Cependant, quand le bruit des pas de Storel et de ses compagnons eut cessé, il releva lentement la tête. Son visage était pâle, ses yeux ouverts; mais une suprême expression de courage y luttait avec l'effroi. Il regarda quelques instans autour de lui, comme s'il eût cherché à recueillir ses esprits et à s'assurer qu'il n'y avait aucune chance de salut; puis sa vue s'arrêta sur le groupe de royalistes qui se trouvaient près du foyer; insensiblement, il me sembla que ses regards s'animaient, il se redressa sur son séant, et donnant à sa voix une expression de calme qui me saisit:

— Bonjour à Guillaume Salaün, dit-il.

Tous se détournèrent brusquement avec une exclamation de surprise.

— Ce fils de prêtre sait ton nom? dit à Fine-Oreille un des paysans.

— Et le tien aussi, Claude Menèz, reprit Ivon; et le vôtre, Jean Guïader, Pierre Leguern, Louis Ledu.

Ils se levèrent tous.

— Il nous connaît, s'écrièrent-ils; qui es-tu donc?

— Un homme de votre paroisse.

Ils s'étaient approchés.

— Au fait, j'ai idée d'un chrétien qui avait cette figure-là, dit Fine-Oreille.

— C'est-il pas le petit Ivon Guesno? demanda Louis Ledu en hésitant.

— Juste, s'écrièrent les autres, c'est le petit Ivon, celui qui jouait la tragédie avec nous à Vannes.

Il y eut un moment de surprise et d'embarras pour tous; il était

évident que leur hostilité actuelle arrêtait un épanchement et gênait d'heureux souvenirs.

— Et pourquoi t'es-tu mis avec les *bleus* contre nous? demanda brusquement Fine-Oreille.

— Un pauvre gars comme moi ne choisit pas sa place, répondit Ivon; il est où Dieu le met.

— Si tu étais arrivé à la Roche-Bernard, nous aurions tous été massacrés dans les villages.

— Ce n'est pas moi qui aurais donné l'ordre.

— Non, mais tu le portais.

— Mon cheval nous portait tous deux, et vous ne vous êtes pas mis en colère contre lui.

Les paysans ne répondirent rien; il y eut une pause pendant laquelle Fine-Oreille se rapprocha du feu.

— Tu as eu du malheur de ne pas prendre un autre chemin, reprit-il enfin, en affectant un ton d'indifférence; M. Storel a le cœur enragé contre les *bleus*, et il ne leur fera pas grace.

— Je ne savais pas que c'étaient les gens du *haut pays* qui étaient les maîtres ici maintenant, dit Ivon.

— Le Vendéen n'est pas notre maître, répliqua vivement Fine-Oreille.

— Il n'attend pourtant les ordres de personne.

Les Bretons se regardèrent de nouveau et se grattèrent la tête en signe d'indécision. Ivon venait de toucher à deux sentimens qui dormaient au cœur de tous, la haine nationale pour les hommes d'outre-Loire et la jalousie contre tout chef étranger. Ce n'était point, en effet, sans impatience qu'ils avaient vu Storel occuper, dès son arrivée, la seconde place dans la bande du chevalier de la Hunoterie; et les comparaisons ironiques que faisait perpétuellement le Vendéen entre les brillans combats *du Bocage* et la guerre de broussailles des royalistes bretons n'avaient point contribué à lui ramener les esprits. Je pus en juger par l'entretien qui s'établit à voix basse, tout près de moi, entre Jean Guïader, Jacques Leguern et Fine-Oreille. Ivon ne pouvait l'entendre, mais il le devina sans doute, car après un assez court silence il interpella de nouveau Salaün.

— Que veux-tu? demanda celui-ci brusquement.

— Je veux te faire une recommandation d'agonisant, dit le jeune homme.

Fine-Oreille s'approcha.

— Puisque c'est l'homme du haut pays qui commande, ajouta Ivon, je sais qu'il n'y a pas de pitié à attendre, il sera trop content de voir quelle couleur a le sang d'un Breton; mais toi, Guillaume, qui as fait ta première communion avec moi, tu ne peux pas refuser la demande d'un chrétien.

— Parle, dit Salaün.

— J'ai ma tante à Locminé; c'est une vieille femme à qui j'ai été donné par le curé sur le tombeau de ma mère (1), et avec laquelle je ne me suis jamais rappelé que j'étais un pauvre *mineur*..... Tu la connais, Guillaume; car, aux vacances, elle nous laissait manger ensemble les *blosses* de son courtil.

— Je la connais, répéta Fine-Oreille.

— Eh bien! elle est misérable, à présent que les *bleus* ont ravagé son héritage et vidé ses huches. Je partageais mon pain avec elle et avec un prêtre qu'elle cache. Quand ils ne me verront plus venir, ils pourront croire que je les abandonne, et ce serait un grand crève-cœur pour moi. Promets-moi d'aller les trouver, et de leur dire le malheur qui m'est arrivé.

— J'irai, répondit Fine-Oreille ému.

— Que Dieu te récompense pour ce service! Surtout ne dis pas à la pauvre créature que l'on s'est amusé avec les souffrances de mon corps, car elle est vieille, et elle m'aime... Fais-lui croire que je suis mort doucement, qu'on m'a mis en terre bénite comme un chrétien... Et si, quand tu la verras, Guillaume, elle avait faim..... rappelle-toi que tu as autrefois mangé de son pain.

La voix d'Ivon s'était attendrie à mesure qu'il parlait. Ces souvenirs, qu'il n'avait rappelés peut-être que pour toucher Salaün, l'avaient remué lui-même. Exalté par la grandeur douloureuse de sa situation, il s'était pris au pathétique de ses propres paroles : aussi la préoccupation de son salut avait-elle fait place insensiblement à une sorte de résignation enthousiaste; son accent s'était ému et en même temps élevé; son regard avait pris une expression d'extase. Il était à genoux, les mains étendues vers Guillaume; mais sa prière n'avait rien de pressant, ni de bas. Il parlait avec cette autorité touchante de l'homme qui va mourir.

Les paysans s'étaient tous approchés, involontairement saisis par l'accent d'Ivon.

(1) Les curés donnent ainsi les orphelins à des femmes de leur choix, qui deviennent dès-lors leurs mères d'adoption. Voyez *les Derniers Bretons*.

— Ne veux-tu rien autre chose? demanda Salaün, qui cachait à peine son trouble.

— Plus rien qu'une prière, Guillaume, et les vôtres à tous, mes compagnons d'études; priez pour moi quand vous m'aurez vu tuer.

Et, se redressant sur ses genoux, le regard brillant d'une résolution suprême, il joignit les mains avec un transport pieux, et répéta tout haut, sur le ton cadencé de la déclamation bretonne :

« Maintenant bénédiction entière à la Trinité! Maintenant je suis pur, je l'espère du moins; mon courage est affermi. Que le fils de Dieu me garde! je vais faire mon oraison avec un cœur sincère et aimant (1). »

L'effet de ces vers fut magique; il y eut parmi les Bretons comme un frémissement d'émotion; tous les regards se rencontrèrent et toutes les voix répétèrent à la fois :

— C'est la prière de la tragédie.

— D'où la sait-il? demanda Guïader.

— C'était lui qui faisait sainte Nona, répliqua Salaün.

— Et moi Dieu le père, dit Menèz.

— Moi le prêtre, dit Ledu.

— Moi la Mort, dit Leguern.

Les souvenirs arrivèrent alors tous en même temps....

— C'est dans l'aire d'Olier Moreau que nous avons joué la première fois.

— Et il y avait une haie de sureau derrière le théâtre.

— Et un grand arbre d'aubépine qui jetait ses fleurs sur nous.

— Te souviens-tu comme on applaudissait?

— Et comme il y avait de jolies filles à nous voir?

Et ces souvenirs amenant à flots les réminiscences poétiques, chacun se mit à répéter son rôle. Mais bientôt la voix d'Ivon s'éleva de nouveau et domina toutes les autres :

« Seigneur Dieu, qui as créé les étoiles, mon heure est arrivée, je crois. O vierge Marie, je t'en conjure, délivre-moi de langueurs et de tourmens! »

Menèz répondit :

« Moi, Dieu le père, j'ordonne à toi, Mort froide, de descendre

(1) La tragédie dont ce passage est tiré a été imprimée en 1837, sous ce titre : *Buhez Santez Nonn*, avec une introduction de l'abbé Sionnet et une traduction de Le Gonidec. Ce mystère a été composé en langue bretonne antérieurement au XIIe siècle.

sur la terre sans retard; amène-moi Nona, qui a gardé ma loi, pour qu'elle soit délivrée de toute douleur, ainsi qu'elle le mérite. »

Et Ivon reprit :

« Hélas! ô mon Dieu! il faut souffrir et puis mourir! Il est temps de laisser la terre, et ses tromperies, et ses douleurs, et ses agitations. Le temps est fini pour moi; prenons soin de l'avenir! Je vous prie de me donner l'extrême-onction, prêtres blancs; car je pense que je vais partir d'ici. »

« Je donne donc mon ame à Dieu, vrai roi du monde; je prie que l'on mette mon corps dans la terre consacrée, que les pauvres soient soulagés, que la paix soit partout; plus de combats, je le demande à chacun! »

Alors Leguern continua :

« C'est moi, la Mort; dans cette vallée, je tue sans pitié tout ce qui est né. Vous, religieuse courtoise, votre temps est venu, je vous frappe d'abord sur le front; recevez aussi ce coup assuré dans le cœur. »

Et tous, excepté Ivon, répétèrent ensemble :

« Entre ces deux grandes pierres cherchons un lieu charmant et doux aux regards. Il est situé dans la terre de Rivelen; c'est ainsi que les anciens ont nommé cet endroit. Enterrons ici le corps pur de la religieuse, près de la mer armorique, à la vue de tout le monde. C'est en ce lieu désert qu'elle a été partagée en deux parties : son ame chaste est allée se réunir à Dieu, et son corps a été enseveli sous l'herbe, entre la *terre d'Erné* et celle *des deux meurtres.* »

On eût dit que ces vers agissaient sur les Bretons comme une formule magique. Ils les avaient répétés avec une action toujours croissante, et, à mesure qu'ils les déclamaient, une sorte d'enthousiasme poétique s'était emparé d'eux. La victime et les bourreaux semblaient avoir oublié leurs opinions différentes et leurs positions hostiles, pour se confondre dans une même émotion!

Quant à moi, je ne puis dire ce que cet étrange spectacle m'avait fait éprouver. L'inattendu d'une telle *répétition* au milieu des dangers qui nous menaçaient, l'espèce d'allusion que le rôle des acteurs semblait faire à la position réelle de chacun, la pompe cadencée de la déclamation, et cette sauvage harmonie du vers celtique, qui évoquait chez moi-même mille réminiscences de mes premières années; tout s'était réuni pour m'émouvoir. Je m'étais levé, et j'écoutais avec une sorte de transport, lorsque retentit le cri général qui marque la fin de *la tragédie.* Au même instant il me sembla entendre un

bruit de pas au dehors. Par un mouvement spontané, je m'élançai vers Ivon, qui était encore à genoux.

— Voici le Vendéen! m'écriai-je.

Les Bretons se turent subitement et prêtèrent l'oreille. Je pris la main du jeune paysan.

— Si vous êtes des chrétiens, montrez-le, continuai-je vivement en me tournant vers eux; aurez-vous le cœur de laisser tuer sous vos yeux un enfant de votre paroisse, qui a été petit avec vous et qui n'a fait de mal à personne?

Ils se regardèrent.

— C'est un *bleu*, dit Salaün avec hésitation.

— C'est un Breton, répliquai-je, et qui a sauvé plusieurs des vôtres : sans lui je n'aurais pu faire sortir de Rennes Mlle de la Hunoterie; il n'y a jamais eu de trahison dans son cœur, ni de sang sur ses mains; faites pour lui comme il a fait pour les autres.

— C'est M. le chevalier qui commande, et nous ne sommes point les maîtres de sauver les prisonniers sans son ordre.

— Pourquoi alors le Vendéen est-il maître de les tuer? dit Ivon.

— En effet, repris-je, si M. de la Hunoterie est le seul qui ait droit de sauver, il est aussi le seul qui ait droit de punir. Vous avez entendu sa nièce elle-même recommander qu'on ne nous fît aucun mal; en nous laissant assassiner, vous vous exposez à ses reproches. Vous devez au moins exiger qu'on attende ses ordres.

Les Bretons parurent ébranlés.

— M. Storel ne voudra pas, dit Leguern.

— Je pourrais voir si M. le chevalier est revenu au manoir, reprit Fine-Oreille; mais les autres vont arriver, et tout serait fini avant mon retour!... Comment faire?

— Emmène-nous avec toi, dit Ivon.

— C'est juste, s'écrièrent les paysans. M. le chevalier fera, comme ça, à son désir. Mais vite alors, car le Vendéen va revenir!...

Ils prirent leurs fusils, et nous firent marcher au milieu d'eux. Nous entrâmes dans le fourré, et la hutte disparut bientôt derrière nous.

— Maintenant nous sommes sauvés, dis-je tout bas à Ivon.

— Pas encore, répondit-il.

Il s'était arrêté en écoutant.

— Marche donc, dit Menèz.

— Silence! murmura le jeune paysan.

Nous prêtâmes l'oreille, et un bruit de pas se fit entendre distinctement.

— Ce sont les autres qui viennent de la ferme, dit Salaün. Ils ont pris le sentier vert; nous sommes sûrs d'être vus.

— Ils passent donc près de nous?

— De l'autre côté du buisson.

En effet, nous pûmes bientôt distinguer les paroles. Nos guides s'étaient arrêtés, mais le plus léger mouvement pouvait nous trahir: mon cœur battait avec violence. Les pas et les voix approchaient toujours; enfin nous aperçûmes distinctement Storel et ses compagnons à travers les buissons dépouillés, nous sentîmes l'agitation des branches froissées par leurs mouvemens!... Ils passèrent sans nous apercevoir...

Nous reprîmes notre route d'un pas rapide, traversant le fourré dans sa largeur, et nous arrivâmes au manoir.

M. de la Hunoterie venait par bonheur d'y arriver. Au premier mot d'explication, il nous rassura; ma jeune compagne de voyage entra presque au même instant, et acheva de tout raconter au chevalier, qui, après m'avoir fait des excuses sur ce qu'il appelait un *malentendu*, et m'avoir remercié assez légèrement du service rendu à sa nièce, m'engagea à accepter son hospitalité jusqu'au matin. Le reste de la nuit se passa sans nouvelle aventure, et je repartis le lendemain avec Ivon pour la *Roche-Sauveur*, où nous arrivâmes enfin sains et saufs.

II.

Il était écrit que mon voyage de Brest, déjà contrarié par tant d'obstacles, n'aurait point lieu. Retenu à la *Roche-Sauveur* par la maladie, je reçus des lettres qui changèrent mes projets et me forcèrent de partir pour Nantes.

Nous étions alors au 20 nivôse 1793, c'est-à-dire au plus fort de la terreur organisée dans cette ville par Carrier. J'avais entendu parler assez légèrement, à Rennes, des mesures énergiques prises par ce représentant; on était loin d'en connaître toute la gravité, et l'on s'en inquiétait peu. Le premier effet du danger est de rapprocher les hommes et de les associer; mais, s'il est poussé trop loin, il les sépare immanquablement, en excitant outre mesure chez chacun le sentiment de la conservation et de la défense personnelle. Or, la crise était alors si terrible partout, que l'on s'occupait uniquement des malheurs qu'on avait à ses portes. Chaque ville, assiégée par la faim, la guerre et la proscription, ressemblait à un malade luttant contre

l'agonie et peu soucieux de ce qui se passe ailleurs : telle était, d'ailleurs, l'imminence de la mort pour tous, qu'on s'y était accoutumé et qu'on l'attendait sans cesse pour les autres comme pour soi. Au milieu des convulsions politiques qui ébranlaient la France, c'était un évènement vulgaire, journalier et prévu; on en parlait comme aujourd'hui d'un mariage ou d'une naissance; on ne s'étonnait point de ceux qui tombaient, mais de ceux qui restaient debout. La mort était, pour ainsi dire, la règle; la vie, l'exception. Il fallait donc, pour que la victime émût, l'aspect de ses souffrances, la vue du sang, quelque circonstance pathétique et particulière, autre chose enfin que la pensée de la destruction, car celle-ci était devenue si familière, qu'elle n'émouvait plus.

Or, pour ceux qui étaient loin, les exécutions de Nantes ressemblaient à toutes les autres; leur nombre s'expliquait par la multitude des prisonniers vendéens; et telle était la haine excitée par les ravages et les cruautés des *brigands*, que leurs supplices ne paraissaient, en général, que de justes représailles. Trop d'indignations, de douleurs et de désirs de vengeance s'étaient amassés dans les cœurs pour que l'on fût miséricordieux. Il n'était point, dans toute la Bretagne, une seule famille patriote qui n'eût à pleurer un des siens tué dans cette guerre impie, de sorte que chaque tête vendéenne qui tombait était un holocauste offert à la mémoire d'un être que l'on avait aimé, ou une promesse de sécurité pour ceux que l'on aimait encore. De nos jours, où les haines ont la même tiédeur que les amours, on peut accuser de pareils sentimens de férocité; l'impartialité est facile à qui ne souffre point. Quant à moi, j'avoue que je partageais alors la colère de tous les miens, et que la punition des excès commis par les royalistes me touchait faiblement.

Je partis donc pour Nantes sans répugnance comme sans crainte; j'étais loin de prévoir le spectacle qui m'y attendait.

On a souvent parlé des malheurs de cette ville pendant la terreur, et, grace à eux, l'un des membres les plus obscurs de la convention a laissé un souvenir à l'histoire. Les noms de Leperdit, de Champenois, d'Audaudine, de Gambart, de Thomas, de Bancelin, ont été oubliés, tandis que celui de Carrier est resté vivant et debout! C'est que ce nom avait été écrit au cœur même de la génération, comme la loi écrit le sien sur l'épaule du condamné; c'est qu'après tout, les républicains que nous avons nommés plus haut ne furent que des hommes de courage, de loyauté, de dévouement, dans un temps où le courage, la loyauté et le dévouement se trouvaient par-

tout, tandis que Carrier fut un scélérat d'élite, qui résuma en lui tous les excès de l'époque.

Dussé-je vivre mille ans, je n'oublierai jamais mon arrivée à Nantes. C'était vers le soir; je venais d'apercevoir la ville à demi noyée dans les brouillards de la Loire; je pressais le pas de mon cheval, lorsqu'une fusillade vive et nourrie se fit entendre et fut suivie presque aussitôt des éclats sourds du canon. Je m'arrêtai étonné : il y eut une assez longue pause; puis la fusillade retentit de nouveau, et le canon continua seul. Le bruit venait évidemment de la ville; ce ne pouvait être qu'une attaque imprévue de Vendéens ou une insurrection; je délibérais déjà sur ce que je devais faire, lorsqu'un volontaire passa.

— On se bat donc? lui criai-je.

Il me regarda d'un air étonné.

— Pourquoi cela?

— N'entendez-vous point la fusillade?

Il haussa les épaules en souriant :

— Ça, dit-il, ce sont les *brigands* à qui on récite les prières du soir....

— Mais le canon?

— Ah!... c'est une idée du représentant pour aller plus vite.

— On en exécute donc beaucoup?

— Tant qu'on peut. Tout ce qui se tue est bon à Carrier... Du reste, tu n'as qu'à continuer, tu pourras compter les charognes royalistes sur ton chemin!

A ces mots, le volontaire passa outre, et je repris ma route tout rêveur. Je trouvai les faubourgs tels qu'ils avaient été laissés par les Vendéens après le siége; on eût dit que l'ennemi venait de se retirer. La plupart des maisons, sans portes et sans fenêtres, étaient sillonnées par les traces des boulets ou mouchetées d'éclats de balles et de mitraille. Quelques-unes, plus écartées du chemin, montraient de loin leurs toits à moitié consumés et leurs murs noircis; d'autres ne présentaient plus qu'un amas de décombres sur lesquels les ronces avaient déjà poussé. On apercevait à peine de loin en loin, sur les seuils, quelques femmes portant dans leurs bras des nourrissons chétifs, et quelques hommes débraillés qui vous regardaient d'un œil hagard.

En arrivant près de l'Èdre, je rencontrai une troupe d'enfans chargés de vêtemens ensanglantés qu'ils se disputaient. La nuit était venue; je voulus abréger en évitant les quais et en prenant par la place du Département. J'avais le cœur serré d'une indicible tristesse,

et j'avançais pensif sans regarder autour de moi, lorsque tout à coup mon cheval se jeta de côté avec un hennissement d'effroi; il avait marché sur un cadavre! Je le fis passer vite, mais il en heurta un second, puis un troisième, puis un autre encore. Je voulus lui faire rebrousser chemin; il refusa d'avancer. Il fallut descendre : mon pied, en se posant, rencontra quelque chose qui céda; c'était le corps d'un enfant! Je regardai autour de moi avec épouvante; la place entière était couverte de morts, et le sang coulait par rigoles, comme l'eau après un orage! Il y avait dans l'air une odeur sans nom; je me sentis froid jusque dans les cheveux. Mon cheval refusait toujours de marcher; je ne savais à quoi me décider, lorsque de longs aboiemens se firent entendre au loin; ils grossirent, s'approchèrent rapidement, éclatèrent à mes oreilles. Je me détournai; une meute haletante se précipitait sur la place; je la vis passer près de moi, se disperser parmi les cadavres et disparaître! Alors les aboiemens s'éteignirent peu à peu; on n'entendit plus que de sourds grondemens mêlés de je ne sais quel horrible bruit de chairs fouillées et d'ossemens rongés. On voyait ces corps, immobiles un instant auparavant, remuer dans l'ombre et se séparer par lambeaux. Saisi d'une horreur qui touchait à l'égarement, je remontai sur mon cheval, et je lui enfonçai mes éperons dans le flanc. Il partit au galop, mais ses pieds glissaient à chaque instant dans le sang; il s'abattit trois fois! Dérangés de leur curée, les chiens s'écartaient sur notre passage, et levaient vers nous, en grondant, leurs yeux sauvages et leurs museaux ensanglantés. Pendant quelques minutes, je fus en proie à une espèce d'hallucination horrible; enfin, pourtant, je pus échapper à cet affreux charnier, gagner la place de la Cathédrale, et de là l'auberge où j'avais coutume de descendre.

Je me trouvai, en entrant, face à face avec la citoyenne Benoist; nous jetâmes en même temps un cri de surprise.

— Vous ici!

Je lui racontai en peu de mots ce qui m'était arrivé et comment j'avais changé mon itinéraire. Quand j'eus fini :

— Moi, je suis venue pour mon mari, dit-elle.

— Il est malade?

— Il est en prison.

— Le citoyen Benoist! m'écriai-je stupéfait.

Elle m'emmena à l'écart.

— Vous ne savez point où vous êtes venu, malheureux! Nantes est une caverne de tigres.

— En effet, répondis-je, tout à l'heure j'ai traversé la place du Département....

— Et vous l'avez trouvée semée de cadavres?... Ceux-là sont des Vendéens venus sur la foi des proclamations qui promettaient le pardon! Hier on en a exécuté d'autres, pris, disait-on, les armes à la main!... C'étaient des jeunes filles et des enfans! Carrier a menacé le président de la commission militaire, Gouchon, de le faire fusiller s'il ne condamnait pas plus vite et plus *légèrement*. Le pauvre vieillard en est devenu fou; il est mort, il y a quelques jours, dans le délire. Aussi, maintenant, ne juge-t-on plus. Les prisons sont un entrepôt de chair humaine; on y puise à même, comme à la rivière. On guillotine, on mitraille, on noie tout ce qui tombe sous la main. Il y a trois jours qu'une marée grossie par un vent d'ouest nous a rapporté une partie des victimes de Carrier; on eût dit une débacle de cadavres. L'eau qu'on puise à la Loire est mêlée de lambeaux de chair corrompue; une ordonnance de police a fait défense d'en boire, et voilà près d'un mois que trois cents hommes sont occupés à creuser des fosses. Le typhus ravage les prisons; il commence à atteindre les gardiens eux-mêmes; un poste de grenadiers a succombé tout entier dans une seule nuit! Quant à la disette, vous trouverez, le soir, les rues pleines de malheureuses qui se prostituent pour un *morceau de pain*. Cependant Carrier vit dans l'abondance, au milieu de femmes perdues, menaçant de mort quiconque ose lui parler des misères publiques. Voilà ce que mon mari a vu en arrivant; il n'a pu cacher son indignation, et on l'a fait arrêter comme suspect. Je suis ici pour partager son sort, quel qu'il soit.

— Et avez-vous quelque espérance?

— Je ne sais; la terreur retient les lâches, et la fatigue a énervé les courageux. On a dépensé trop de vie depuis quelques mois; on est engourdi. Chacun renonce à combattre et attend tranquillement la mort, non par bravoure, mais par torpeur; on se laisse égorger sans se retourner même contre le couteau. Cependant j'ai vu déjà Philippe Tronjolly et plusieurs autres; tant que je serai libre, je ne désespérerai point. Un tel état de choses, d'ailleurs, ne peut durer; il y a des douleurs qui forcent les mourans eux-mêmes à se lever. Il faudra bien que la convention fasse justice, quand les cris d'exécration s'élèveront de toutes parts; plus on aura été loin, plus le retour sera rapide et complet.

— Et cela m'épouvante encore, répondis-je avec tristesse. Tout excès amène une réaction presque aussi funeste : qui sait ce qu'em-

portera le flot d'indignation et de colère qui va déborder? Quel thème fécond pour nos ennemis! Comme il sera facile d'attribuer aux principes les crimes des personnes!

— Croyez-vous les hommes si aveugles, dit Mme Benoist; est-ce d'aujourd'hui que les pirates prennent de nobles drapeaux, et ne sait-on pas que les mauvaises passions portent toujours la cocarde qui donne la force? Ces misérables qui maintenant noient des royalistes et des prêtres sont ceux qui massacraient les protestans sous les Médicis; c'est toujours la même famille de voleurs et d'assassins. Ce sont des hommes qui suivent toutes les grandes évolutions sociales comme les loups cerviers suivent les armées, et auxquels les champs de bataille appartiennent quelques heures.

— Oui; mais tout ce que Carrier fait ici, il le fait au nom de la liberté. On feindra de prendre ses vices pour des doctrines.

— Des doctrines! s'écria Mme Benoist; qui pourra accuser cet Auvergnat stupide d'en avoir eu, bon Dieu! Mais savez-vous bien ce que c'est que Carrier? Un chaudronnier ivre qui sort du bagne! Il s'est trouvé qu'il était trop ignorant et trop scélérat, même pour être procureur; il n'a jamais pu apprendre à sucer la moelle des cliens sans les faire crier! Je me demande à chaque instant ce qu'il faut le plus admirer de son ineptie, de son cynisme ou de sa férocité!... Il a entendu les idéologues de la convention répéter que la France devait avoir seulement sept cents habitans par lieue carrée; que, pour établir solidement la république, il fallait prélever sur la génération actuelle deux millions de têtes; il a appris par cœur ces calculs de quelques fous féroces, et il les répète ainsi que les médecins de Molière répétaient leurs formules de purgations et de saignées. Ce n'est point, comme Robespierre et Saint-Just, un métaphysicien implacable; ce n'est même point, comme Marat, un enragé qui mord par maladie : c'est tout simplement un bandit qui profite de sa position. Ce qui lui plaît dans la république, ce ne sont point les principes qui la constituent, mais les avantages qu'elle lui donne. Il l'aime comme il aime ses vices; il la défend comme le brigand défend l'antre où il garde son butin. Il vous parle de sa haine pour les aristocrates; mais les aristocrates, pour lui, ce sont *les riches, les muscadins, les gens d'esprit* (1). Voilà ceux qu'il désigne à la *compagnie de Marat*. Et cette compagnie, expression complète de la pensée, savez-vous de quoi elle

(1) « Vous, mes bons sans-culottes, qui êtes dans l'indigence, tandis que d'autres sont dans l'abondance, ne savez-vous pas que ce que possèdent les gros négocians vous appartient? Il est temps que vous jouissiez à votre tour; faites-moi des dénonciations : le témoi-

se compose? De faussaires, de meurtriers (1). Lorsque Goullin et Lamberty l'ont formée, ils ne demandaient pas à chaque nom proposé : — Y a-t-il un plus chaud patriote à Nantes? mais : — N'y a-t-il pas quelqu'un de plus scélérat?... De leur propre aveu, ils n'ont d'autre but que de *fouiller les gros négocians*. Ils ont décidé qu'ils incarcéreraient successivement tous les citoyens, et qu'ils les forceraient à se racheter. On traite tout haut, au comité, des échéances et des époques de paiement pour ces rançons. Voilà les faits (2). Dévorée par la guerre civile et la famine, Nantes ressemble, dans ce moment, à une de ces villes italiennes du moyen-âge, où la peste brisait tous les liens, suspendait toutes les lois, et où quelques bandits régnaient sans obstacle, pillant les palais et assassinant ceux que le mal avait épargnés. L'avenir saura tout cela, et il restera bien constant que ce sont les circonstances, non les principes de la révolution, qui ont amené tant de désastres.

Je secouai la tête; mais les préoccupations personnelles de la citoyenne Benoist étaient trop poignantes pour qu'elle pût continuer long-temps une discussion générale. Elle revint à parler des moyens de sauver son mari : je lui proposai mon entremise; elle refusa.

— Ce serait vous compromettre sans utilité, me répondit-elle; laissez-moi agir seule d'abord, afin que je vous trouve si j'échoue. Nous vivons dans un temps où l'on doit ménager les têtes de ses amis, ne fût-ce que par égoïsme. J'ai ici des parens qui me sont dévoués; je n'ai pas voulu les voir de peur de les désigner à la persécution, et je n'aurai recours à eux qu'à la dernière extrémité. Mais pardon; voici l'heure où Philippe m'attend; nous nous reverrons ce soir.

III.

J'avais moi-même des affaires, et ce que je venais d'apprendre m'inspira le désir de les terminer le plus promptement possible. Je

gnage de deux bons sans-culottes me suffira pour faire rouler leurs têtes. » (*Discours à la réunion Vincent la Montagne.*)

« Incarcération de tous les gens riches et de tous les gens d'esprit. » (Arrêté du 15 brumaire.)

(1) Chaux, connu par plusieurs banqueroutes, a fait incarcérer une partie de ses créanciers; Bachelier, notaire décrié; Goullin, connu, avant 1789, par ses talons rouges, s'est couvert de tous les crimes, dont le moins criant peut-être est celui d'avoir fait mourir en prison un bienfaiteur à qui il devait des sommes considérables; Grandmaison, assassin dans l'ancien régime, avait obtenu des lettres de grace par le crédit de quelques nobles. (*Mémoires de Philippe Tronjolly.*)

(2) *Ibid.*

me rendis en conséquence chez le citoyen Dufour. Je ne le trouvai point, mais on me désigna une taverne, le *Café du vrai Sans-Culotte*, où je devais le rencontrer : je m'y rendis.

C'était une salle basse et enfumée, sur les volets de laquelle le pinceau du barbouilleur avait grossièrement dessiné une guillotine coiffée du bonnet phrygien, avec ces mots qui semblaient faire épigramme au-dessous : LIBERTÉ, FRATERNITÉ. Un vasistas entr'ouvert laissait entendre un bruit de verres, de rires et de juremens, qui sortait par bouffées, avec je ne sais quelle odeur âcre et brûlante. Je m'approchai du vitrage; mais je ne pus distinguer, à travers la vapeur dont il était couvert, que des formes confuses qui s'agitaient en tout sens; il fallut se décider à entrer.

Je venais de refermer la porte, et je cherchais des yeux le citoyen Dufour, lorsque mon nom retentit tout à coup derrière moi. Je me détournai, et j'aperçus un homme en carmagnole qui me tendait les deux mains; je m'avançai étonné : c'était Pinard!

Je ne l'avais point vu depuis mon premier séjour à Rennes, et la manière dont nous nous étions quittés s'accordait peu avec ces avances amicales; mais, que ce fût l'effet de l'ivresse ou du temps, il paraissait avoir tout oublié. Je répondis pourtant à ses empressemens avec quelque froideur : il s'en aperçut.

— Eh bien! est-ce que nous sommes encore fâchés? s'écria-t-il; la paix, mille dieux! la paix! et viens ici avec les amis.

Je voulus me défendre; mais il me prit de force, et, s'adressant à une douzaine de compagnons qui buvaient avec lui :

— Holà! vous autres; une place pour un vrai républicain.

On se rangea, et je me vis forcé de m'asseoir. Pinard me fit donner un verre.

— Allons, cria-t-il; Cincinnatus, déride-toi, et une rasade à la mort des calotins.

Il fallut boire. J'éprouvais un véritable malaise, ne sachant avec quelles gens je me trouvais, et craignant de le deviner d'après la connaissance que j'avais de Pinard. Il ne me tint pas, du reste, longtemps dans l'incertitude.

— Tu es donc venu voir comment nous faisions ici nos affaires? reprit-il en se versant du punch.

(1) Toute cette conversation est rigoureusement historique, comme le reste du récit; on n'invente pas de telles choses. Nous ne faisons dire à chaque personnage que ce *qu'il a réellement dit*, et les pièces justificatives pourraient être apportées à l'appui de chaque fait; nous les avons toutes en main.

Je lui expliquai rapidement ce qui m'avait amené à Nantes; mais il ne m'écoutait pas, et buvait à petites gorgées en regardant le fond de son verre.

— Les circonstances sont difficiles, Cincinnatus, continua-t-il avec la gravité d'un homme ivre. Les vrais patriotes comme nous sont soumis à de cruelles fatigues : on a beau travailler jour et nuit, il y a tant de brigands dans les prisons, qu'on ne peut leur faire justice... Le temps manque.

— Je crois bien, dit un petit homme à barbe rousse qui buvait devant nous d'un air morose; le temps de les déshabiller, le temps de les fusiller, le temps de les assommer!... C'est trop de temps!...

Pinard se pencha vers moi.

— C'est Ducou, me murmura-t-il à l'oreille en désignant le buveur avec une complaisance caressante.

— Si ce n'était encore que le temps, reprit un autre, on tâcherait de travailler vite; mais ce président de malheur, Tronjolly, ne veut-il pas écouter ceux qu'il juge? comme s'il fallait des preuves pour faire passer des aristocrates au rasoir national!..... On leur fait mettre la tête à la fenêtre sur l'étiquette du sac.

— Celui-là est Goullin, me dit Pinard à demi-voix; c'est le meilleur de nous tous.

— Sais-tu si on envoie encore ce soir des brigands au château d'Aux? demanda Ducou.

— Au château d'Aux (1)! répétai-je... Mais j'en viens, et je n'y ai point vu de prisonniers.

Un éclat de rire général s'éleva.

— Fameux! s'écria Pinard; il n'a pas compris le calembour!... Le château d'Aux, nigaud, c'est la Loire.

Je fis un geste d'horreur, qu'il prit pour un mouvement d'impatience.

— Allons, dit-il avec bonté, ne te fâche pas, Cincinnatus; c'est une farce qu'on dit aux prisonniers quand on les fait sortir pour les passer à la baignoire nationale. Faut-il pas s'amuser? Dans les commencemens, lorsqu'on les embarquait, ils croyaient que c'était pour les conduire en Angleterre ou en Espagne; aussi Carrier appelle nos baignades des *déportations verticales!* Du reste, je te conduirai un jour à l'entrepôt; tu verras comme nous nous y prenons pour les faire

(1) Château situé près de Nantes, et dont le nom donna occasion à cet horrible calembour que l'on répétait sans cesse aux prisonniers.

boire à la tasse des calotins. En attendant, ton verre; eh bien! Lamberty, que diable fais-tu là avec tes paperasses, au lieu de boire?....

— Je regarde qui j'ai à pincer ce soir.

— Tu as une liste de suspects?

— Pardieu! le comité ne vient-il pas de porter un arrêt contre ceux qui ont cherché à interrompre le cours de la justice révolutionnaire, en sollicitant pour leurs parens (1)?

— Y en a-t-il beaucoup?

— Une bande de noms que je ne connais pas... Jeanne Papin, Pierre Fourant, la citoyenne Benoist, de Rennes...

Je m'étais levé pour partir; ce nom m'arrêta court.

— C'est un gibier qui peut s'échapper, continua Lamberty en repliant sa liste; faut que j'y aille sur-le-champ.

— Au diable! s'écria Pinard; si tu ne retrouves plus ceux-là, tu en prendras d'autres. Repose-toi, mille tonnerres!..... Je veux que tu fasses la connaissance de Cincinnatus...

— Le citoyen a l'air lui-même de se disposer à partir, dit Lamberty.

— Je reste, répondis-je en me rasseyant.

— Tu vois; si tu nous quittes, tu n'es pas un vrai sans-culotte.

Lamberty résista encore quelques instans, et finit par se laisser persuader. J'avais compris sur-le-champ que le seul moyen de sauver la citoyenne Benoist était de l'avertir pendant que je retiendrais à table les gens chargés de l'arrêter. J'exprimai en conséquence la résolution de demeurer, objectant seulement un rendez-vous d'affaires donné à mon hôtellerie. Pinard me proposa lui-même d'envoyer un mot pour qu'on n'eût point à m'attendre; j'adoptai l'expédient, et j'écrivis au crayon, sur le coin même de la table, le billet suivant :

« Cachez-vous en lieu sûr, sans perdre de temps; on vous cherche pour vous arrêter. Vos amis veilleront au sort de votre mari; mais songez que votre arrestation leur rendrait sa délivrance plus difficile. Ils auraient deux têtes à préserver au lieu d'une! »

Je ne signai point; la citoyenne Benoist connaissait mon écriture. Le billet cacheté, je cherchai quelqu'un pour le porter; je ne pus trouver qu'une petite mendiante qui se tenait à la porte du café. L'enfant parti, je revins m'asseoir près de Pinard.

— Depuis quand es-tu ici, citoyen? me demanda Goullin.

— Depuis quelques heures seulement.

(1) Ordre du 2 nivôse, signé Grandmaison.

— Alors tu n'as pu savoir encore ce qui se passe..... Les vrais montagnards sont les maîtres partout, et nous marchons ici sur les cadavres et sur les jolies femmes.

— Il faut faire au citoyen les honneurs du pays, dit le petit homme à barbe rouge..... Lamberty, tu l'amèneras à l'entrepôt, pour qu'il choisisse une *brigande* à son goût.

— A moins, observa Goullin, que le citoyen ne soit comme Pinard, qui s'intitule *l'ennemi des femmes,* et ne les trouve bonnes qu'à tuer.

Pinard allait répondre, lorsque la porte s'ouvrit; six nouveaux sans-culottes entrèrent.

— Tiens, c'est Chaux et les autres, dit Lamberty.

— Enfin, s'écria Ducou, c'est pas malheureux; je vous croyais en mission extraordinaire.

— C'est ce gueux de comité qui nous a retenus, répondit Chaux; j'enrageais en pensant que vous étiez ici. Aussi, j'aurais donné la tête de mon père pour en finir.

— Sans compter, reprit une espèce de géant qui se trouvait parmi les nouveau-venus, qu'on leur avait confié huit prisonniers à reconduire à l'entrepôt...

— Eh bien?

— Eh bien! ma foi! c'était trop loin. Je leur ai conseillé de sabrer cette canaille pour en avoir fini plus tôt; je les ai même aidés.... Ce sera de la besogne de moins pour vous, mes Romains.

— Diable d'Heron! s'écria Lamberty en frappant la table du poing; il a toujours de ces expédiens.

— Ça m'a, du reste, valu un ornement militaire, ajouta le géant en se décoiffant. Regarde.

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— Ça, mon cher, c'est la vraie cocarde d'un patriote... une oreille de brigand que j'ai clouée à mon chapeau.

— Vous verrez, s'écria Chaux, qu'en sa qualité d'inspecteur des vivres, il finira par nous faire manger du Vendéen en guise de bœuf salé.

— Pourquoi pas?... Un chirurgien de mes amis a bien proposé à la convention de tanner les peaux des ennemis pour en faire des culottes à nos grenadiers... Mais voyons, n'y a-t-il point là une place et un verre pour moi?

On se rangea, et les nouveau-venus s'attablèrent près de nous.

Jusqu'alors j'avais tout écouté dans une sorte de stupeur et d'épouvante. J'aurais voulu me lever et fuir, et je ne sais quel instinct de

curiosité mêlé d'horreur me retenait. J'étais là comme dans un antre de bêtes fauves qui rugissaient autour de moi. Il me semblait, par instans, que j'étais le jouet d'un rêve insensé. Le retour de l'enfant que j'avais envoyé à l'hôtellerie m'arracha à cette torpeur. Elle avait remis mon billet à Mme Benoist elle-même. Cette nouvelle me rassura, et, profitant du tumulte produit par l'arrivée de nouveaux compagnons, et de l'ivresse toujours croissante de Pinard, je m'échappai sans être aperçu.

Je n'essaierai point de dire ce que j'éprouvai en me retrouvant seul. Tout ce que je venais d'entendre bourdonnait encore à mes oreilles; je ne me sentais ni marcher, ni vivre; j'étais comme un homme qui vient de fuir une caverne d'assassins, et qui n'a plus conscience du monde, ni de lui-même. La nuit entière se passa dans la fièvre; enfin, vers le matin, mon imagination s'apaisa, et je m'endormis.

Je fus réveillé par l'hôtesse, qui m'apportait une lettre. Mme Benoist me remerciait de mon avertissement, en m'annonçant qu'elle était en sûreté. Elle me conjurait de tout faire pour sauver son mari, m'indiquant les personnes qu'elle avait déjà vues et sur l'appui desquelles elle comptait. Cette lettre me ranima en me donnant un devoir à remplir. Je résolus de mériter la confiance qui m'était accordée, quelque danger qu'il fallût courir. Cependant, comme j'ignorais quels moyens pouvaient réussir, je me rendis chez Dufour, que je trouvai cette fois. J'avais en lui toute confiance; je lui racontai ce qui s'était passé et lui demandai conseil.

— Comment donner un conseil, me répondit-il, à une époque où toutes les prévisions de la prudence et de la raison vous trompent, où vous êtes sauvé par ce qui devrait vous perdre, perdu par ce qui devrait vous sauver!... Le citoyen Benoist lui-même n'a-t-il aucun moyen de détourner le coup qui le menace? Il faudrait le voir, l'interroger.

— Mais comment?

— Je connais le geôlier Lagueze; il nous laisserait peut-être communiquer avec le prisonnier.

— Allons tout de suite alors.

— Allons.

Nous nous dirigeâmes ensemble vers le Bouffai. En arrivant, j'aperçus la place couverte d'une foule de gens assis qui mangeaient, travaillaient ou causaient tranquillement. Il y avait, comme dans nos églises, des bancs sur lesquels étaient écrits des noms, d'autres

qu'on louait à l'heure. L'échafaud se dressait au milieu, sur une immense cuve recouverte d'un *prélat* (1) rougeâtre. Mon compagnon m'apprit que c'était un perfectionnement dû aux réclamations des habitans dont les boutiques étaient auparavant inondées de sang.

— Tu le vois, me dit-il, c'est ici le lieu de réunion et de causerie; on fait cercle autour de la guillotine; on y vient en famille!... Les femmes y apportent leur ouvrage comme pour une visite de voisinage, les bonnes y conduisent les enfans qu'elles doivent promener. Ce n'est pas la vengeance qu'on vient chercher ici, mais l'émotion; c'est le cirque où le peuple souverain regarde les chrétiens mourir. Tu entendras applaudir ceux qui marchent fièrement vers l'échelle, et siffler ceux qui tremblent. A part un petit nombre, il n'y a dans cette foule ni haines, ni colères violentes; ce sont moins des ennemis que des connaisseurs qui viennent juger, ou des curieux qui s'amusent.

Nous étions arrivés à la prison; on consentit sans trop de peine à nous conduire au cachot du citoyen Benoist. Nous suivîmes le geôlier à travers un long corridor obscur. On entendait des deux côtés un murmure de voix et des gémissemens confus; enfin Lagueze nous ouvrit une porte en nous disant : — C'est là.

Je voulus entrer, mais une bouffée de vapeurs fétides m'enveloppa tout à coup, et, me sentant défaillir, je m'appuyai au mur. Dufour me prit par le bras en me proposant de redescendre; je refusai, et je m'avançai en chancelant. Tout flottait devant mes yeux comme dans un rêve; j'aperçus vaguement, étendus à terre et sur une couche de paille, des hommes, des femmes, des enfans; ils me semblèrent immobiles... Cependant, en arrivant au bout de la salle, j'en vis quelques-uns qui remuaient. Un air plus pur pénétrait par une fenêtre à demi murée. Je me sentis ranimer.

Dans ce même moment, je reconnus Benoist, et je courus à lui.

— Est-ce pour moi que vous venez? nous demanda-t-il.

Je lui répondis affirmativement; il s'informa de sa femme; je lui racontai ce qui s'était passé. En apprenant qu'elle avait failli être arrêtée, il poussa un cri.

— Fais-la partir, me dit-il; au nom du ciel, qu'elle quitte Nantes. On pourrait la découvrir, et tu ne sais point ce que sont les cachots de Carrier... Regarde, ajouta-t-il en montrant la longue rangée de corps immobiles que j'avais déjà remarquée, il n'y a plus ici que quatre

(1) On appelle ainsi, en marine, un grand carré de toile goudronnée.

vivans! Là, sur la litière de paille, toutes les places sont prises par des morts!.... Eh bien! ceux qui arriveront ce soir ou demain coucheront sur ces morts, et serviront eux-mêmes, dans quelques jours, de lits à de nouveaux venus. On superpose ainsi de la pourriture humaine jusqu'à ce que les geôliers ne puissent plus ouvrir les cachots sans mourir. Ceux qui enlevaient autrefois les cadavres s'y refusent maintenant, sachant qu'on ne peut y toucher sans gagner le mal qui les a tués. Il y a quelque temps, quarante prisonniers acceptèrent pourtant cette périlleuse tâche en échange de leur liberté; trente ont péri, et, une fois les prisons purgées, on a guillotiné le reste (1)! Vous n'ignorez pas ce qu'on a dit de notre insolence au comité. A en croire la *compagnie Marat*, nous nageons dans les richesses, nous foulons aux pieds les alimens qui nous sont fournis, tandis que les vrais patriotes meurent de faim! Or, savez-vous quelle est notre nourriture?... Une demi-livre de pain mêlé de paille et une demi-livre de riz que l'on refuse de nous cuire!.. Encore a-t-on oublié pendant deux jours de nous les distribuer. On nous vend l'eau dont nous avons besoin; des enfans sont morts de soif et de faim sous mes yeux.

— Et il n'existe aucun moyen de délivrance? demandai-je.

— Aucun. Les femmes qui sont belles croient échapper à la mort en se livrant à Carrier; mais sa couche, comme celle de Cléopâtre, ne confie ses secrets que pour une nuit, et la Loire engloutit tout le lendemain. Reste donc la prostitution, qui n'est guère plus sûre... Les prisons de Nantes sont devenues des espèces de bazars où quelques vieilles femmes ont acheté le droit de venir recruter pour leur hideuse industrie. Le succès leur est facile, car la peur est encore plus corruptrice que l'or; elles tentent l'honneur des jeunes filles en leur proposant la vie, mais le plus souvent elles ne les délivrent que pour peu de temps, et, une fois qu'elles ont flétri la fleur de leur beauté, elles les rendent aux bourreaux qui les tuent... Du reste, à quoi bon vous révéler tous ces crimes? ajouta Benoist en voyant l'horreur dont nous étions saisis. Quand les hommes s'abandonnent eux-mêmes, ils méritent d'être livrés aux assassins; chacun doit subir la peine de la lâcheté de tous. Quant à moi, j'attends tranquillement le coup qui me frappera.

— J'espère que nous t'y déroberons, répondis-je. Le hasard m'a fait retrouver ici un homme qui vit dans la familiarité des bourreaux et dont l'entremise pourra nous être utile.

(1) Déposition de Thomas dans le procès de Carrier.

Je lui racontai alors la rencontre de Pinard et les offres de service qu'il m'avait faites : il secoua la tête.

— N'y compte point, me répondit-il; ces hommes aiment le mal pour lui-même et ne l'empêchent jamais; la victime qu'on leur recommande est d'habitude la première qu'ils immolent.

Dufour approuva par un geste.

— Solliciter la délivrance de son ami, c'est le rappeler aux bourreaux, me dit-il.

— Mais, si je ne la sollicite pas, son nom se trouvera peut-être sur la prochaine liste; aujourd'hui ou demain il peut être appelé...

— Qu'il ne réponde pas.

Je regardai Dufour avec étonnement.

— Savent-ils seulement ce qu'ils tuent? continua-t-il en haussant les épaules; nos prisons sont des parcs de bétail où l'on prend au hasard. Si un prisonnier ne se trouve point au moment de l'appel, les noyeurs passent plus loin (car l'heure de la marée les presse), et le lendemain ils l'ont oublié. Un tel moyen de salut te paraît extraordinaire, impossible peut-être; mais, de nos jours, il n'y a que l'extraordinaire de vraisemblable et que le vraisemblable d'impossible. Ce qu'il faut maintenant pour sauver un homme, ce n'est ni le bon droit, ni le dévouement, ni le courage, mais le hasard d'un nom mal écrit ou d'une liste emportée par le vent : notre vie et notre mort, à tous, ne relève point de causes plus hautes.

Benoist confirma la vérité de ces observations en nous citant un compagnon d'infortune qui avait échappé ainsi; je l'engageai alors à tout essayer pour se soustraire aux recherches, si son nom était appelé, tandis que, de mon côté, j'emploierais tous les moyens d'obtenir son élargissement.

Lagueze vint alors nous avertir qu'il était temps de nous retirer. J'embrassai Benoist, et nous sortîmes.

IV.

Je venais de quitter le citoyen Dufour, lorsque je rencontrai Pinard et Goullin qui m'accostèrent; ils allaient dîner chez le représentant et me proposèrent de m'y mener. Je refusai d'abord, mais ils me pressèrent; je réfléchis que le hasard pourrait me fournir, dans cette visite, l'occasion d'être utile à Benoist, et j'hésitai.

— Viens, me dit Goullin; présenté par nous, tu seras bien reçu, et tu verras la citoyenne Caron.

— La maîtresse de Carrier?

— Oui, une syrène qui vous ferait marcher sur la tête.

J'acceptai : Carrier demeurait alors à l'extrémité de Richebourg; sa maison était gardée avec soin, et il fallut nous faire reconnaître pour que la sentinelle nous permît d'entrer. Nous trouvâmes le représentant sur le palier avec une jeune fille en larmes qui le suppliait.

— Tu aimes les aristocrates, disait-il; moi, j'aime les jolies femmes; je t'ai dit à quelle condition ton frère sortirait de prison : complaisance pour complaisance!

En parlant ainsi, il voulut lui prendre les mains; la jeune fille recula.

— Je ne veux pas d'un malheur en faire deux, dit-elle avec un noble désespoir.

— Alors va au diable, s'écria brutalement Carrier; aussi bien je n'aime pas les blondes.

Nous arrivions dans ce moment.

— Tiens! s'écria Goullin, c'est la petite Brevet; vient-elle encore demander la permission de porter du pain à son frère?

— Hélas! accordez-moi au moins cette grace, dit-elle en se retournant, les mains jointes, vers Carrier.

— Au fait, continua Goullin, donne-lui cette permission; il est juste que son frère mange aujourd'hui; hier, il a assez bu....

La jeune fille releva la tête avec un cri; Goullin et Pinard éclatèrent de rire.

— Est-ce vrai? balbutia-t-elle éperdue.... Michel!... vous l'avez noyé?...

— Puisque je t'offrais sa grace, imbécile! dit Carrier en haussant les épaules.

Elle poussa un cri et tendit les bras pour chercher un appui. Je voulus la soutenir, mais Carrier me retint.

— Qu'on jette dehors cette bégueule, dit-il, et que la sentinelle passe sa baïonnette au travers du ventre de tous ceux qui auront quelque chose à me demander; je ferme la boutique pour aujourd'hui.

A ces mots, il nous fit entrer au salon, où je trouvai la plupart de ceux que j'avais déjà vus au *Café du vrai Sans-Culotte*. Je fus alors présenté à Carrier.

— Est-ce un patriote solide? demanda-t-il en arrêtant sur moi ses

yeux hagards; tu sais qu'il ne nous faut ici, comme dit Goullin, que des républicains capables de boire un verre de sang.

Pinard se porta fort de mes principes.

— Alors qu'il soit des nôtres, répondit Carrier.

Et, prenant à part mes deux introducteurs, il se mit à causer confidentiellement avec eux. Je profitai de cet instant pour le regarder avec attention. C'était un homme d'environ trente-cinq ans, d'une taille élevée, mais gauche. Sa chevelure noire, collée aux tempes, tranchait durement sur un visage olivâtre; son front était bas; ses yeux ronds et inquiets; son nez recourbé, ses lèvres invisibles. Quoiqu'il eût l'apparence de la force, il y avait dans tout son être je ne sais quoi de précautionneux et de lâche que la brutalité des manières cachait mal. De quelque côté qu'on le regardât, il semblait se montrer de profil; l'ancien homme de loi se devinait encore dans le bourreau.

On vint nous avertir que le dîner était servi, et nous passâmes dans la pièce voisine; plusieurs femmes s'y trouvaient déjà. Pinard me désigna les deux favorites du représentant, Mme Le Normand et Angélique Caron.

Cette dernière me frappa : j'avais vu peu de femmes aussi belles, aucune du moins ne m'avait paru aussi séduisante. Il y avait dans son regard une volupté avide, mais ingénieuse, dans ses mouvemens une sorte de souplesse harmonieuse et pour ainsi dire cadencée. En oubliant ses devoirs, elle avait du moins respecté ses graces; on sentait qu'elle aimait encore sa beauté, cette dernière religion des femmes. Il y avait entre elle et les êtres qui l'entouraient, tout l'intervalle de l'ange tombé à Caliban. A la voir, au milieu de ces brutes à faces d'hommes, avec sa distinction naturelle, que le vice lui-même n'avait pu faire grimacer, on eût dit une marquise de la régence, soupant par caprice avec des valets de potence.

Je ne sais si elle remarqua l'espèce d'admiration étonnée que sa présence me causait, ou si elle devina en moi une nature moins grossière, mais je me trouvais assis près d'elle à table, et ses prévenances établirent bientôt une sorte de familiarité entre nous. La conversation d'Angélique Caron était vive, originale et mobile; c'était un de ces esprits pour ainsi dire fluides, qui pénètrent partout comme l'eau, mais qui manquent aussi comme elle de forme et de solidité; natures d'autant plus dangereuses, qu'elles plongent dans la corruption sans crises, et qu'on les condamne sans pouvoir les haïr. Notre entretien suivi à demi-voix, au milieu des déclamations furieuses, des cris et des blasphèmes des convives, ne pouvait man-

quer de prendre insensiblement un caractère d'intimité. L'étrangeté de notre position, la rareté d'une causerie paisible à cette époque, des habitudes élégantes suspendues, mais non oubliées, donnaient d'ailleurs à cet entretien un charme qui nous entraîna tous deux. La vie infame que menait Angélique Caron ne lui avait pas tout enlevé, et elle savait encore comprendre ce qu'elle n'était plus capable de faire.

Il est rare, du reste, qu'il n'en soit pas ainsi pour les femmes perdues. Il y a presque toujours plus d'emportement ou de hasard dans leur corruption que dans la nôtre; chez elles, le mal arrive droit au cœur sans avoir filtré par l'esprit. Par cela même que leur chute est plus profonde, elles ne la calculent pas; elles la font d'un saut et en fermant les yeux. Les hommes, au contraire, savent se donner les raisons du mal, et descendre dans le vice par une pente philosophique. Sans doute, arrivés au fond, le retour est également impossible pour tous deux; mais l'un est descendu dans la plaine graduellement, et ne songe même plus à la montagne qu'il a quittée, tandis que, précipitée subitement, la femme lève encore les yeux quelquefois vers la hauteur d'où elle est tombée. Ce n'est point un remords, mais un souvenir; elle ne veut pas être meilleure, mais elle se plaît à penser qu'elle l'a été, comme nous aimons à nous rappeler, malgré notre incrédulité de l'âge mûr, les naïves dévotions de notre enfance.

Quelque chose de semblable se passait sans doute dans le cœur d'Angélique Caron, car elle me parla avec une sensibilité sincère de son enfance, de ses goûts, de ses rêves d'alors. Elle prononça ainsi, par hasard, le nom du couvent où elle avait passé ses premières années, c'était celui de Mme Benoist! Je lui parlai de Rose Boivin; elle se la rappelait. J'allais profiter de cette découverte inattendue, lorsqu'on se leva de table. Heureusement qu'échauffés par le repas, les amis de Carrier continuaient à discuter sans prendre garde à nous; je les laissai passer dans le salon, et je m'approchai de la fenêtre. Angélique m'y rejoignit.

— Ces débats vous fatiguent, me dit-elle, en cessant tout à coup de me tutoyer.

— Je ne les évite pas toujours, répondis-je; mais ici il y a prudence.

— Nous vivons dans une fournaise, me répondit-elle; l'énergie devient du délire, l'indignation de la rage. Au fond de votre Bretagne vous ne savez pas jusqu'à quel point les ennemis de la républi-

que se sont montrés lâches et cruels; vous ne pouvez pas les haïr comme nous.

— Je hais ceux qui ont été cruels et lâches; mais tant d'innocens sont aujourd'hui confondus avec les coupables!

— Les devoirs de ceux qui tiennent le pouvoir sont terribles.

— Leur rigueur ne peut-elle jamais fléchir?

— Elle est nécessaire.

— Il est pourtant ici une voix qui obtient toujours merci, à ce qu'on assure, et qui aime sans doute à l'obtenir.

Angélique me regarda et me dit :

— Qui voulez-vous sauver?

— Un patriote sincère.

— Nos amis le sont tous, dit-elle en souriant.

— Le mari d'une de vos compagnes, ajoutai-je, de celle que vous nommiez tout à l'heure.

— De Rose Boivin?

— D'elle-même.

— Vous l'appelez?...

— Le citoyen Benoist.

— Demain, j'en parlerai à Carrier, dit-elle vivement.

— Demain, peut-être, il sera trop tard.

Elle réfléchit.

— Que puis-je faire? reprit-elle après un silence; maintenant ils sont tous là; ma demande serait sûrement repoussée!... Même, en choisissant l'instant, elle le sera peut-être....

J'allais insister, lorsqu'on vint l'appeler de la part de Carrier.

— J'y penserai, dit-elle en me quittant....

Je craignais que mon absence n'eût été remarquée, et je rejoignis les invités. Le nombre s'en était singulièrement accru. Il y avait plusieurs généraux en épaulettes de laine, selon l'usage du temps, des membres du département en sabots, des juges du tribunal révolutionnaire sans gilet et sans cravate. La plupart fumaient, jouaient ou buvaient. Quelques-uns poursuivaient des femmes à demi nues, qui leur échappaient en riant; on n'entendait que juremens, cliquetis de verres, chants obscènes et bruits de baisers; on eût dit un *musico* d'Amsterdam. Au milieu de ce tumulte, une femme laide et revêche tricotait seule dans un coin. Je demandai son nom.

— C'est l'épouse du représentant, me répondit Pinard; un véritable hérisson. Si j'étais Carrier, il y a long-temps que je m'en serais débarrassé; mais elle lui fait, à ce qu'il dit, l'effet d'un dindon qui

tricote. Il la garde en mue sans s'en apercevoir. A propos, où est-il donc Carrier? avec la citoyenne Caron, je parie!... Qu'est-ce que je disais? les voilà tous deux....

Le représentant venait, en effet, d'entrer en tenant par la taille Angélique, qui, vêtue d'une simple tunique et à demi renversée dans ses bras, semblait appeler ses baisers.

J'éprouvai, à cette vue, un sentiment de surprise et de dégoût invincibles. Cela était-il possible!... Cette femme que j'avais trouvée tout à l'heure si belle, si distinguée, et qui m'avait fait douter un instant des accusations portées contre elle, était moins qu'une courtisane, c'était la femelle de ce tigre laid et poltron, qui n'avait jamais déchiré que des hommes désarmés! Sa beauté elle-même me parut flétrie. Voyant qu'elle venait de mon côté, je me rangeai pour ne point me trouver sur son passage; mais elle m'aperçut, rougit légèrement; et, quittant le bras de son amant, qui parlait à Lamberty, elle passa près de moi sans me regarder, s'arrêta, en ayant l'air d'attendre Carrier, et me glissa dans la main un papier. Je fis un mouvement.

— Prenez, murmura-t-elle..... mais qu'il quitte Nantes sur-le-champ... C'est une signature surprise...

Et, sans attendre de réponse, elle disparut dans la foule.

V.

Lorsque j'arrivai à mon auberge, on me dit que quelqu'un m'attendait dans ma chambre; j'y montai; c'était Mme Benoist.

— Quelle imprudence! m'écriai-je.

— Mon mari est perdu, dit-elle.

— Il est sauvé!

— Comment cela?

— J'ai sa grace signée de Carrier.

— Est-ce possible?

— La voilà.

— Mais son nom est sur la liste des prisonniers qui doivent périr ce soir.

— Qui vous l'a dit?

— Philippe Tronjolly.

— Courons à la prison.

— Je vous suis.

— Y pensez-vous? si l'on vous reconnaît....

— Je le veux, je le veux, s'écria-t-elle; venez.

Nous trouvâmes, au bas de l'escalier du Bouffai, des gens armés qui nous empêchèrent de passer.

— Qu'y a-t-il? demandai-je.

— Des prisonniers qu'on mène baigner, répondit un sergent.

Mme Benoist jeta un cri.

— Ne craignez rien, lui dis-je d'une voix mal assurée, il est averti et se sera caché.

Mais elle ne m'écoutait point.

— Ils ne peuvent le faire périr, puisque j'ai sa grace, criait-elle, laissez-moi passer.

— Arrière! dit le sergent.

— Je veux leur parler.

— Au diable!

— Je vous en conjure.

— On ne passe pas.

— Je veux passer, moi, s'écria-t-elle, et elle essaya de percer les rangs des soldats. Je la retins.

— Attendez, lui dis-je; avant de leur parler, il faut au moins nous assurer qu'il fait partie des victimes : tout débat maintenant serait dangereux et peut-être inutile.

En ce moment les prisonniers commençaient à descendre le grand escalier entre deux haies de soldats; ils étaient presque nus, et chaque femme était liée à un homme. Il y avait des jeunes filles chez qui l'instinct de la pudeur survivait encore, et qui baissaient la tête; des vieillards qui trébuchaient à chaque pas; des enfans dépassant à peine les genoux des bourreaux, et qui pleuraient! Tous descendaient lentement le grand escalier avec des gémissemens sourds ou des prières interrompues. Une odeur de cadavre, la même que j'avais respirée dans la prison, les devançait! Des torches agitées au milieu des piques et des baïonnettes éclairaient de loin en loin ce spectacle inoui!

Les premiers commencèrent à défiler devant nous. Je tenais la main de Mme Benoist, qui regardait béante et éperdue; tout à coup elle fit un mouvement, je me penchai...

— Ce n'est pas lui, me dit-elle.

Les prisonniers passaient toujours. Il y avait des femmes qui levaient leurs nourrissons dans leurs bras, criant :

— Une mère, une mère pour mon pauvre enfant!...

Quelquefois alors deux mains s'avançaient entre les baïonnettes, la mère jetait son fils, et continuait sans savoir même à qui elle l'avait légué! Je ne sais combien de temps il en passa ainsi!... Lorsque le dernier eut disparu, Mme Benoist poussa un cri de joie.

— Il n'y est point, me dit-elle, venez.

— Laissons d'abord passer ces gens.

En effet, Robin (1) et ses compagnons descendaient du Bouffai, portant des mannequins chargés d'objets précieux enlevés aux malheureux qui allaient périr. Nous nous retirâmes dans l'ombre pour qu'ils ne pussent nous voir. Les hommes armés s'étaient dirigés vers la Loire, et l'on voyait briller les torches au milieu du fleuve; bientôt des coups de hache retentirent..... Un cri terrible s'éleva et mourut presque aussitôt.... Les torches avaient disparu!...

L'escalier était libre, nous montâmes en courant à la prison. Je présentai le papier au geôlier.

— Le citoyen Benoist, dit-il; il est mort sans doute, car on l'a appelé tout à l'heure sans pouvoir le trouver.

Mme Benoist et moi nous échangeâmes un regard.

— Conduisez-moi à son cachot, dit-elle, je veux le chercher.

Je la laissai monter avec Lagueze; elle reparut bientôt accompagnée de Benoist. Nous nous jetâmes dans les bras l'un de l'autre.

Une heure après, ils avaient tous deux quitté Nantes, et je faisais moi-même mes préparatifs de départ.

E. Souvestre.

(1) Un des chefs des noyeurs.

HISTOIRE

DES

CLASSES OUVRIÈRES

ET DES CLASSES BOURGEOISES,

PAR M. GRANIER DE CASSAGNAC.

S'il est un genre de littérature dont on ait de nos jours étrangement abusé, c'est, sans doute, l'histoire. Des esprits aventureux et hardis y ont cherché les systèmes les plus extravagans, les idées les plus bizarres, et telle qu'une pythonisse mercenaire, l'histoire a paru rendre tous les oracles que lui demandaient ces faux prêtres. L'histoire se ferait-elle donc parfois complice de l'erreur? ou bien ses dépositions seraient-elles si équivoques, que chacun pût les expliquer au gré de sa fantaisie? Loin de là : il n'est pas de témoin plus véridique et plus incorruptible. Mais souvent l'histoire se tait; et quand elle s'obstine à garder le silence, on ne doit l'interroger que par de timides conjectures, sous peine d'instruire sans preuves le procès du passé. Souvent aussi, lorsque l'histoire parle, ses réponses, comme celles de la sibylle du poète, se trouvent dispersées sur des milliers de feuilles volantes, et alors on doit indispensablement réunir les élémens épars de la réponse, sous peine de ne la jamais comprendre ou de l'interpréter faussement. Or, il existe aujourd'hui des écrivains qui, sans se préoccuper de cette nécessité de documens positifs, ou sans se mettre en peine de savoir si les témoignages qu'ils

invoquent ne sont pas contredits, remplacent hardiment la réalité par la fiction, ou donnent avec confiance un fait isolé pour l'expression complète et absolue de la vérité.

La faute en est, il faut bien le dire, pour la majeure part, à la critique. Au lieu de prendre en main les droits de la justice, de la vérité, du bon sens, de la raison, et de poursuivre impitoyablement tous ceux qui cherchent à y porter atteinte, elle est devenue frivole, indifférente, complimenteuse et presque toujours passionnée, quand elle a voulu être sérieuse. Cependant le désordre s'est propagé avec une effrayante rapidité, le talent a méconnu les règles, la médiocrité son impuissance, et le lecteur, privé de guide, a dispensé sans choix ses sympathies et ses répugnances, son admiration et son dédain. Qu'on ne s'imagine pas, en effet, qu'une critique sévère et éclairée n'eût exercé aucune action. Aux époques mêmes où sa voix est le moins écoutée, elle est toujours entendue d'un grand nombre, et finit infailliblement par dominer. Toutefois, nous ne pensons pas que la critique doive s'armer d'une égale rigueur contre tous : il faut même, selon nous, que dans beaucoup de cas, si elle veut être juste sans dureté, une double considération dirige ses jugemens, et qu'en appréciant les résultats de l'ouvrage, elle ne perde pas de vue les intentions de l'auteur. Ainsi, pour nous en tenir aux écrivains que nous avons déjà signalés, il en est parmi eux qui sont inoffensifs et qui ont pu être de bonne foi; à ceux-là, sans doute, la critique doit ses conseils et de l'indulgence. Dans cette catégorie, je range les écrivains qui, par une méprise de vocation, ont transporté la poésie dans le domaine de l'histoire. Ici, en effet, le lecteur qui rencontre à chaque pas des assertions sans preuves, mais quelquefois vraisemblables, des faits sans relation, mais ingénieusement groupés, des conséquences forcées, mais tirées avec esprit, est suffisamment averti que l'imagination a eu la plus grande part à l'œuvre, et dès-lors il ne doit lui demander à peu près que ce qu'il demande à la fiction. Il est d'autres écrivains, au contraire, dont l'influence est nuisible et qui exploitent sciemment l'erreur à leur profit. A ceux-là, point de conseils, ils seraient inutiles : la vérité sans ménagemens, non pour les convertir, mais pour ruiner leur crédit. Dans cette catégorie je range les écrivains qui, après s'être annoncés avec l'appareil imposant des méditations profondes et des études sérieuses, trahissent la confiance qu'ils avaient inspirée. Ici, en effet, le lecteur a pu être d'autant plus aisément trompé que l'affirmation lui paraissait plus grave et plus sincère, et l'auteur n'a pour excuse, ni l'entraînement de la chaleur poétique, ni les fantaisies de l'imagination; il y a eu de sa part calcul, préméditation. De pareils charlatans ne sont pas rares par le temps qui court, et grace d'une part à la facilité du succès et de l'autre à l'assurance de l'impunité, le nombre s'en augmente chaque jour. Ce n'est pas tout : cette coupable faiblesse de la critique n'a pas seulement pour effet d'enhardir l'ignorance présomptueuse; elle décourage encore le mérite modeste et consciencieux, elle le distrait des longs travaux, des vastes pensées, et, en prodiguant, sinon la gloire, du moins la réputation, elle peut lui faire

craindre de s'être engagé dans une fausse route et l'amener presque à douter de lui-même.

Cette profession de foi un peu solennelle peut-être pour servir de préambule à l'examen que j'entreprends, m'a paru cependant nécessaire pour montrer au lecteur comment j'entends les devoirs de la critique et pour l'éclairer en même temps sur mes véritables intentions.

Parmi les jeunes écrivains qui se sont posés sous les yeux du public dans une attitude sérieuse et réfléchie, il faut compter M. Granier de Cassagnac. Dédaignant les routes battues et les sujets vulgaires, M. Granier de Cassagnac s'est pris à une question d'histoire entièrement neuve et de la plus haute portée. Il ne s'agit, en effet, cette fois, ni de chercher l'origine des peuples ou la filiation des races, ni de renverser la certitude historique des âges primitifs pour y substituer des mythes ou des épopées, toutes questions agitées depuis long-temps, mais d'expliquer les mystères de la hiérarchie sociale, de remonter à l'établissement de la supériorité et de la dépendance, et de suivre ces deux grands faits à travers les siècles, en déterminant les rapports qu'ils ont engendrés et en analysant dans leurs causes, ainsi que dans leurs résultats, les différentes classes qu'ils ont tour à tour constituées. La thèse est donc aussi vaste qu'élevée, et demande, dans celui qui la soutient, un jugement ferme, une critique sûre, un esprit pénétrant et un savoir presque sans bornes. Ce ne sera pas trop dire, si l'on ajoute que M. de Cassagnac, non content de distribuer les personnes en catégories, a essayé encore de parquer les intelligences et de tracer la limite au-delà de laquelle, dans certaines conditions de l'ordre social antique, il leur était interdit de s'avancer.

L'auteur nous apprend, dans sa préface, comment il fut conduit à traiter ce sujet. En parcourant le domaine de l'histoire, il ne tarda pas à s'apercevoir que ce domaine était encore inculte et presque partout en friche. L'histoire lui parut, c'est la comparaison dont il aime à se servir, « semblable à la carte de ces pays inconnus, où l'on n'a dessiné avec certitude que quelques havres et quelques rivières... Les traditions du monde ancien et du monde moderne, ajoute-t-il, ressemblent, en effet, à cette carte géographique; il n'y a que la position d'un très petit nombre de points qui y soit rigoureusement et géométriquement indiquée; la position de tous les autres y est vague, incertaine, facultative..... sans compter les *blancs* nombreux qui servent à y désigner les déserts et les plages inexplorées. Ces vides laissés jusqu'à présent dans l'histoire générale, effraient par leur nombre et par leur étendue. » D'où viennent donc ces immenses lacunes? Un lecteur érudit ne s'en douterait certainement pas : elles viennent « de ce qu'on n'a écrit encore, ni l'histoire de la famille, ni l'histoire du droit, ni l'histoire des langues et des littératures, ni l'histoire des religions, ni l'histoire des institutions administratives et judiciaires, ni l'histoire de l'art militaire, ni l'histoire du commerce, ni l'histoire de l'agriculture, ni l'histoire de l'architecture, ni l'histoire du blason, ni l'histoire des meubles, des costumes et de la vie domestique. » Il faut avouer, en effet, que si toutes ces histoires-là sont nécessaires pour

écrire l'histoire, et qu'aucune d'elles n'existe encore, il y a dans l'histoire des *blancs* nombreux et des vides vraiment effrayans. Disons mieux : à ce compte, nous n'avons pas encore d'histoire, et le ciel fît-il naître, à l'heure qu'il est, un génie merveilleux, nous n'en serions guère plus avancés. Telles sont aussi les conclusions de M. Granier de Cassagnac : « L'histoire générale, dit-il, l'histoire qui a une signification, l'histoire enfin n'est donc pas encore faite ; bien plus, elle n'est pas encore possible. » Mais en nous forçant ainsi à sacrifier le passé tout entier, nous laisse-t-on au moins quelque espérance dans l'avenir? Oui, l'humanité pourra posséder un jour son histoire; mais ni la génération actuelle, ni la génération qui la suivra, ne seront, sans doute, appelées à voir debout ce gigantesque monument. Écoutons M. Granier : « Que faut-il donc faire dans cette situation des études? A mon avis, la position est dure, mais elle est simple. Il faut en prendre son parti...; il faut renoncer à l'histoire générale, qui est impossible, et aborder résolument les monographies, les dissertations, les traités spéciaux; il faut être érudit.... Quand on aura ainsi résolu l'une après l'autre, toutes les difficultés spéciales que renferme la tradition, il ne faudra pas s'inquiéter pour savoir qui écrira l'histoire générale; elle sera écrite. »

C'était peu d'avoir sondé le mal et indiqué le remède; M. de Cassagnac voulut encore donner l'exemple et jeter lui-même les fondemens de l'édifice historique dont la postérité poserait un jour le couronnement. Il se mit donc à la recherche d'un sujet de monographie. Mais, au départ, un doute l'arrêta : Il se demanda « si toutes les monographies étaient indépendantes l'une de l'autre..... ou bien si elles étaient liées entre elles..... de telle façon qu'il fallût nécessairement entamer d'abord celle qui est la clé des autres, sous peine de se jeter dans des travaux non-seulement longs, mais encore inutiles (1). » Un pareil doute était capable de décourager la vocation la plus intrépide, car la question que l'auteur s'était posée ne pouvait se résoudre que par l'expérience, et l'expérience entraînait une multitude d'essais aussi longs que pénibles. Rien cependant ne put le rebuter; il s'arma d'une héroïque résolution et fit des essais. Il essaya d'abord l'histoire du droit; ensuite il essaya l'histoire de la famille. « Je fis, nous dit-il, le même essai sur la plupart des spécialités historiques qui avaient quelque élévation et quelque étendue, et je fus sans cesse conduit à ce résultat, que le fait le plus primitif de l'histoire, celui qui est le plus près de sa racine..... c'était le fait des races nobles et des races esclaves. » Un résultat si concluant, une fois obtenu, il ne restait donc plus de doute sur le choix; la monographie *primordiale* était décidément trouvée, et M. Granier pouvait, en toute assurance, mettre la main à l'œuvre. Aussi le grand fait des races nobles et des races esclaves devint-il pour lui « l'objet d'une étude constante et suivie. Je cherchai, poursuit-il, son origine, son développement et, en quelque sorte, son caractère, et je demeurai entièrement convaincu qu'il était comme une

(1) Préface, pag. 25.

haute montagne du haut de laquelle partaient, pour aller onduler et se perdre dans l'infini, toutes les chaînes secondaires de l'histoire (1). »

Avant de passer outre, arrêtons-nous un moment sur cette préface. Est-il donc vrai que nous soyons aussi pauvres en monographies qu'on a l'air de le faire entendre? Et les doléances de M. Granier de Cassagnac sont-elles réellement fondées? A Dieu ne plaise que je veuille révoquer en doute son érudition; mais en songeant à la multitude des ouvrages qui ont été écrits sur presque tous les points importans de l'histoire civile, politique, militaire et privée des anciens, on serait tenté, je l'avoue, de croire que M. de Cassagnac n'a mis que superficiellement en pratique le conseil qu'il nous donne à tous d'être érudits. Je n'entreprendrai point de dérouler ici la liste de ces monographies; rien ne serait plus fastidieux pour le lecteur et plus aisé pour moi que cette érudition de catalogue. Qu'il me soit permis seulement de rappeler la collection des Mémoires de notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, répertoire immense où le bon goût distribue partout les richesses d'un savoir aussi solide qu'agréable, et où l'érudition se montre toujours élégante et sobre; qu'il me soit permis de rappeler le Trésor des Antiquités de Grævius, vaste recueil de traités en tout genre, et celui de Gruter où sont agitées tant de questions diverses d'histoire et de littérature, et les nombreux ouvrages de cet inépuisable Meursius, et ces *Miscellanées* si communs dans nos bibliothèques et où l'on rencontre pêle-mêle, ainsi que dans un magasin sans inventaire, la jurisprudence à côté des lettres, les dissertations savantes à côté des recherches curieuses, les questions approfondies à côté des détails piquans sur les mœurs et les usages. Que nous manque-t-il donc? Rien de bien essentiel, ou tout au moins fort peu de chose en fait de monographies de cette espèce. L'histoire est donc écrite depuis long-temps à la manière de M. Granier de Cassagnac. Nullement, nous répondra-t-il; car, si je me suis plaint amèrement d'une chose, c'est du défaut d'accord entre les historiens. « Les historiens, ai-je dit, ne se sont entendus ni dans leur plan de travail ni dans leurs idées critiques; cela fait que l'œuvre de l'un ne s'ajoute pas à l'œuvre de l'autre, que leurs efforts ne s'aident pas, ne se complètent pas; qu'il n'y a dans l'ensemble de leurs ouvrages ni suite, ni logique, ni intention. » Or, toutes les monographies dont vous nous parlez là sont isolées, décousues, sans relations et sans rapports entre elles. Il est vrai, répliquerai-je à mon tour; mais vous convenez du moins que les premiers frais d'érudition sont faits; or, s'il en est ainsi, comment avez-vous eu le courage de refuser un souvenir à tant de modestes et infatigables travailleurs qui vous ont déblayé le terrain et préparé les matériaux? Un peu de reconnaissance n'eût cependant intéressé que faiblement votre gloire, car il vous restera toujours vos déductions et vos raisonnemens; et si d'autres ont déployé plus d'érudition que vous à propos des esclaves, des mendians, des courtisanes et des voleurs, vous pouvez réclamer en toute propriété la commune, la jurande et

(1) Préface, pag. 28.

les paysans de l'antiquité. Mais enfin, puisque, soit oubli, soit caprice dédaigneux, soit toute autre raison, M. de Cassagnac ne fait pas plus d'état des monographes que des historiens qui l'ont précédé, contentons-nous d'examiner si ces monographies de seconde main pourront former à la longue un corps d'histoire complet et régulier.

Pour que l'idée de M. Granier de Cassagnac arrive à terme, il faut, comme nous venons de le voir, que les monographes qui lui succèderont, marchent sans dévier dans le chemin qu'il leur aura tracé, et ne laissent jamais échapper le fil traditionnel dont il tient le premier bout. Or, l'exposé seul d'une pareille difficulté doit la faire juger insurmontable; car comment s'imaginer que des hommes séparés de mœurs, de langage et d'époque, au lieu de suivre, dans le choix d'un sujet, leur inspiration personnelle, viendront, dociles et soumis, ajouter une pierre soigneusement taillée à la pierre d'attente laissée par leur prédécesseur? Comment s'imaginer que, si la fantaisie leur vient de reprendre un sujet déjà traité et de le présenter sous un jour différent, ils y résisteront? L'accord, tel qu'on le demande, serait donc miraculeux. Toutefois, consentons un moment à nous faire illusion, et admettons qu'une suite d'historiens intelligens, animés d'un même esprit, poussés d'un même zèle, développent progressivement un même plan et parviennent enfin à l'accomplissement de leur œuvre; aurons-nous, je le demande, dans cette longue série de monographies, aurons-nous une histoire? Je vois bien un édifice imposant, distribué avec méthode dans toutes ses parties; je vois bien un théâtre décoré avec goût; mais les spectateurs, mais les acteurs, où sont-ils? Où est la vie, l'action, le drame? En un mot, je vois partout des traces d'hommes; mais l'homme lui-même, où est-il? Nulle part. Et c'est là ce que vous appelez de l'histoire? Vous avez confondu les curiosités de l'archéologie et les investigations de la science avec la peinture animée du cœur de l'homme. Qu'est-ce, en effet, que l'histoire, si ce n'est le tableau mouvant de la lutte des passions et du déploiement de toutes les forces morales de l'humanité? Sans doute la connaissance des lois, des mœurs et des usages répand, sur l'histoire ainsi conçue, de la lumière; mais croire que cette connaissance suffit et peut suppléer à l'histoire, c'est prendre la forme pour le fond. Sans doute ces mœurs, ces lois et ces usages sont un reflet direct de l'humanité; mais ils varient de peuple à peuple, ils changent d'âge en âge, tandis que, au-dessous de cette surface inconstante, le principe vivifiant se meut et se développe incessamment. Or, tel est le spectacle que l'historien a surtout mission de nous représenter, s'il veut nous intéresser, s'il veut nous rendre plus sages et meilleurs.

Ce n'est donc pas comme pierre angulaire d'un nouvel édifice historique, ni comme produit d'une érudition originale, que nous voulons considérer le livre de M. Granier de Cassagnac. Mais ce livre renferme des doctrines philosophiques, politiques et littéraires qui nous ont paru hétérodoxes, et c'est à ce titre que nous le combattrons. Ce livre fait souvent d'une érudition connue un emploi qui nous a paru étrange et bizarre, et ce sont ces applications que

nous discuterons. Notre appréciation sera sérieuse comme a droit de l'attendre un livre qui a coûté « sept ans de travail continuel (1); » et nous promettons d'avance à l'auteur cette sévère impartialité qu'il appelle lui-même sur son œuvre. « Toutefois, dit en effet M. Granier de Cassagnac, j'accepte avec confiance les risques d'un jugement public, parce que la vérité se défend toujours. » Telle est aussi notre conviction : la vérité se défend toujours, et c'est dans le seul espoir de la faire triompher que nous prenons la plume. Nous ne cédons à aucune considération personnelle; nous n'ambitionnons pas même l'honneur de convertir M. Granier de Cassagnac, quoiqu'il nous dise de la meilleure grace du monde : « Que si, *par aventure*, je m'étais trompé d'un bout à l'autre de mes convictions, eh bien! j'en serais quitte pour me corriger et pour m'en faire de meilleures. » Non qu'une pareille conversion ne fût assurément très flatteuse pour nous; mais, indépendamment de la crainte que nous aurions de faire entrer un calcul d'amour-propre dans la défense de la vérité, nous croyons, à parler avec franchise, que le bon propos de M. de Cassagnac n'est qu'une illusion de sa modestie. A son âge, on ne revient pas d'une erreur qui a duré sept ans, et le livre qui a pris une si longue portion de l'existence, doit, aux yeux de l'auteur, avoir raison contre la critique, surtout si la critique démontrait par malheur que le livre ne vaut rien.

Quoi qu'il en soit, quand M. Granier fut fixé, comme nous l'avons vu, sur le choix de sa monographie, son sujet se trouva naturellement divisé en deux parties, l'histoire des races nobles et l'histoire des races esclaves. L'idée lui vint de commencer par la dernière, quoique l'ordre inverse eût été plus rationnel, et cette idée produisit le livre *des Classes ouvrières et des Classes bourgeoises*. « Ce volume, nous dit l'auteur lui-même, n'est que la moitié du sujet; il contient l'histoire des races esclaves prises à leur point de départ et suivies dans toutes les phases de leur fortune sociale. Je donnerai prochainement au public l'histoire des races nobles. »

Voici le plan du livre que M. de Cassagnac a déjà publié. Étonné de trouver l'esclavage à côté du berceau de chaque peuple, M. de Cassagnac se demande d'où peut venir un fait universellement existant dans les premiers siècles de toute nation, et il est amené à conclure que l'*esclavage* n'a pu naître que dans la famille. Un fait postérieur à l'esclavage et qui en est toujours le résultat inévitable, c'est l'*affranchissement*. M. Granier suit donc les esclaves émancipés et les voit bientôt se diviser « en deux grandes colonnes, » dont l'une va se grouper dans les cités et l'autre se disperser dans les campagnes. Là chaque division se constitue et s'organise. Les affranchis de la cité, ou les *bourgeois*, forment une association administrative qui donne naissance à la *commune*, et une association industrielle qui donne naissance à la *jurande*. Les affranchis de la campagne, ou les *paysans*, forment, de leur côté, une association administrative qui produit des villages et des bourgades soumis à

(1) Préface, pag. 30.

des *seigneurs*. Telles sont les associations que, par une loi de leur nature et de leur instinct, ces deux espèces d'affranchis ne manquent jamais de former, au sortir de l'esclavage; or, comme ces deux espèces se rencontrent chez tous les peuples, M. Granier en conclut que, chez tous les peuples, il y a eu *commune*, *jurande* et *féodalité*.

Cependant il est encore d'autres classes dérivées de l'affranchissement, et comprises dans la nombreuse et féconde division des *prolétaires*, masse d'individus qui composent la couche la plus infime de toute société, hommes ne tenant au passé par aucune tradition, à l'avenir par aucune espérance, et qu'absorbe un soin unique, celui de gagner le pain de la journée. Du prolétariat, comme d'une plante abâtardie, mais pleine de sève et de vigueur, sortent d'abord les OUVRIERS, qui se rattachent à la commune par le travail; ensuite les MENDIANS, ou « ceux qui ne *peuvent* pas vivre dans leur condition, » puis les ESCLAVES LETTRÉS, les COURTISANES et les BANDITS ou « ceux qui ne *veulent* pas vivre de leur vie. »

Le lecteur a, dans ce court résumé, le plan de l'*Histoire des Classes ouvrières et des Classes bourgeoises*. Les prétentions de ce livre sont donc, comme on peut en juger dès à présent, 1° d'attribuer à l'esclavage une origine qui contrarie les idées les plus raisonnables et les plus généralement reçues; 2° de trouver chez les anciens la commune, la jurande et la féodalité, et de rattacher ainsi au passé des institutions qu'on a crues jusqu'à ce jour essentiellement modernes; 3° de faire sortir de l'esclavage et de l'esclavage seul, comme d'une sentine impure, la mendicité, le vol et la prostitution, en même temps que la pauvreté laborieuse et la vertu modeste, ne réservant à cette race maudite, pour la relever un peu, que les travaux de l'industrie et quelques arts de l'esprit dédaignés de ses oppresseurs; 4° de constituer et de traiter à l'égal des autres classes les mendians, les bandits et les courtisanes, notes discordantes qui troublèrent toujours l'harmonie sociale.

Mais quel peut être le but moral d'un ouvrage ainsi conçu? L'auteur nous l'explique : « Il ne suffit pas, dit-il, de vouloir organiser les classes ouvrières; il faut encore que les classes ouvrières veuillent elles-mêmes être organisées; il faut surtout qu'elles reconnaissent que la condition d'ouvrier est une condition naturelle et normale, et que le peuple, qui consiste principalement dans les classes ouvrières, n'a jamais été réduit en l'état où il se trouve par l'avidité des grands; que s'il est bon, moral et légitime que les ouvriers, en leur qualité d'hommes intelligens et perfectibles, aient aussi leur ambition, il faut veiller à ce que cette ambition ne se trompe pas d'objets.... Nous voudrions donc, si cela se pouvait, faire comprendre aux classes ouvrières que leur condition, comme la condition de tous, a été en s'améliorant de siècle en siècle.... La difficulté de leur association est peut-être moins à nos yeux dans l'invention d'un mécanisme logique et applicable que dans les obstacles qu'apporteront les idées politiques fausses.... Ce n'est pas en peu d'années qu'on peut se promettre de réformer les préjugés politiques des classes ou-

vrières; mais l'histoire appliquée à leur condition sociale nous a paru l'une des voies les plus sûres et les plus courtes pour y parvenir (1). »

Je ne m'arrête point à relever toutes les assertions historiquement fausses contenues dans cette citation; mais je demande comment il sera possible de discipliner les classes ouvrières avec ces souvenirs historiques. Que se propose-t-on, en effet, en les ramenant à leur point de départ et en leur rappelant la bassesse de leur origine? Serait-ce de les humilier? Mais croit-on les assouplir en les avilissant, comme autrefois, dit-on, pour faire rentrer dans le devoir des esclaves révoltés, il suffit de leur montrer le fouet? ou bien, en renouant les classes ouvrières d'aujourd'hui à celles de l'antiquité, voulez-vous leur faire entendre que ce qui fut doit toujours être? Mais vous reconnaissez vous-même que l'ouvrier est intelligent et perfectible; vous reconnaissez que sa condition s'est améliorée de siècle en siècle. Pourquoi donc le progrès ne s'étendrait-il pas? Pourquoi l'intelligence de l'ouvrier ne s'élèverait-elle pas? Et de quel droit bornez-vous l'horizon de son ambition aux murs de son atelier? Ne craignez-vous pas d'ailleurs qu'en calculant le chemin qu'il a fait, il ne s'aperçoive qu'il lui en reste beaucoup moins à faire pour atteindre à la condition que vous lui interdisez? Mais, grace au ciel! les classes ouvrières n'ont pas besoin d'être disciplinées ni d'apprendre d'où elles viennent pour savoir où elles vont. Au point où nous en sommes, l'ouvrier sait que la considération et l'estime ne lui manqueront plus, s'il est probe et laborieux; il sait que rien n'entravera son ambition, pourvu qu'il respecte les lois et se montre honnête homme. Eh! n'a-t-il pas, en effet, chaque jour sous les yeux des exemples de ce que peuvent le travail, l'ordre, l'économie et la bonne conduite? Que M. Granier se rassure donc. « L'exemple de l'assemblée constituante abolissant les livrées, celui de la convention abolissant la domesticité, et tous les souvenirs de la fraternité populaire (2), » n'enflammeront jamais le cerveau, n'exalteront jamais l'imagination de nos ouvriers au point de leur faire croire, à celui-ci qu'il est né « pour faire un triumvir, » à celui-là « qu'il doit être le premier consul d'une république. » Toutefois, je ne réponds pas que du sein de l'atelier il ne se fasse de temps à autre quelques-unes de ces ascensions brusques et soudaines dont l'histoire nous offre tant d'exemples. Mais où est le mal à cela? Si le talent se trouve au niveau de l'ambition, on en sera quitte plus haut pour serrer les rangs et faire place. Je ne réponds pas non plus qu'après avoir conquis par son travail une position sociale que la fortune lui avait refusée, l'ouvrier, au lieu de faire recommencer sa carrière de labeur à ses enfans, ne les fasse partir du point où il est arrivé, et ne les lance dans le monde de la hauteur où il a su s'élever; car c'est moins pour lui que pour ses enfans que l'ouvrier se montre ambitieux. Mais où est encore le mal à cela? Certes, si l'on comptait les hommes supérieurs que les arts et les lettres, les sciences et l'administration

(1) Chap. II, pag. 16-20.
(2) Chap. II, pag. 18.

doivent à une pareille origine, il faudrait bénir l'ambition qui échauffa le cœur de tous ces généreux roturiers. Craint-on que ces désertions ne laissent à la longue les ateliers vides et l'industrie sans bras? Crainte chimérique! Au-dessous de celui qui s'élève, d'autres aspirent à la hauteur qu'il abandonne, et les rangs les moins élevés sont encore une élévation. En vain exhaussera-t-on le niveau; l'échelle aussi s'exhaussera, et il y aura toujours à cette échelle un premier degré. Ainsi pourra s'effectuer, sans trouble et sans danger, sans gêner aucun essor, sans méconnaître aucun droit, ce progrès continu et cette marche ascendante de la société vers un état meilleur.

Nous avons démontré que l'érudition, même en prenant ce mot dans l'acception beaucoup trop étendue que lui a donnée M. Granier de Cassagnac, ne suffit point pour écrire l'histoire, et qu'elle laisse même en dehors la partie la plus intéressante de la tâche de l'historien; d'où il est résulté que le livre des *Classes ouvrières et des Classes bourgeoises* ne justifie nullement la prétention qu'il a de commencer une ère historique nouvelle. Nous avons démontré que M. de Cassagnac s'était mépris sur la nature des besoins des classes ouvrières, et que, dans tous les cas, le remède qu'il avait imaginé, loin de soulager le mal, ne pourrait que l'aigrir; d'où il est résulté que le but moral que son livre se proposait, avait été complètement manqué. Nous allons maintenant essayer d'apprécier la valeur intrinsèque et absolue de cet ouvrage.

I. — ORIGINE DE L'ESCLAVAGE.

« En prenant l'histoire à ses sources, nous dit M. Granier de Cassagnac, nous avons trouvé les traces nombreuses, profondes, flagrantes, irrécusables de deux classes d'hommes qui ont rempli en tout pays les premières époques de toute société. L'une de ces classes d'hommes est celle des MAITRES, l'autre est celle des ESCLAVES (1). »

Comme cette découverte n'a rien de bien curieux, et que d'ailleurs beaucoup de gens l'avaient faite avant lui, M. Granier a eu le bon esprit de ne pas s'y appesantir. « Nous n'insistons pas, ajoute-t-il, sur ce grand fait historique dont les preuves sont partout..... Nous allons seulement examiner ses caractères. D'abord il est clair, par tous les témoignages qui s'y rapportent, que ce fait est très ancien, si ancien qu'on n'en trouve le commencement nulle part.... Ensuite il ne paraît point, par l'étude de toutes les traditions, que l'esclavage ait jamais été institué, fondé, créé..... Nous pouvons même annoncer que nous tenons en réserve des considérations irrésistibles, mathématiques, qui établiront que non-seulement l'esclavage n'est pas dans le Lévitique, dans l'Iliade, une chose actuellement ou même nouvellement fondée; mais qu'il y est une chose vieille, une chose décrépite...., de telle sorte que, loin de devoir sa naissance aux institutions humaines, l'esclavage

(1) Chap. III, pag. 36.

était déjà profondément déchu, quand les plus anciennes institutions virent le jour. »

Et que conclut M. Granier de ce double caractère? « Que d'après toutes les apparences traditionnelles et toutes les réalités historiques, l'esclavage se présente universellement, dans les temps primitifs de toutes les nations, comme un fait spontané, *naïf, autochthone.* »

Ainsi, réduit à ses termes les plus simples, le raisonnement de M. Granier de Cassagnac revient à dire que, puisque l'esclavage, en paraissant pour la première fois dans l'histoire, se montre déjà décrépit et usé, l'esclavage remonte à l'origine même de la société, et n'est par conséquent pas d'institution humaine. Mais à quelle époque commencent donc et le monde et l'histoire pour M. Granier de Cassagnac? L'on dirait, en vérité, qu'il ignore combien l'un est vieux et l'autre jeune; cependant la géologie pouvait lui donner des renseignemens assez exacts sur l'âge du monde, et la chronologie sur celui de l'histoire. A défaut même des enseignemens positifs de ces deux sciences, M. Granier aurait pu remarquer une chose, c'est que les monumens historiques les plus anciens qui nous restent, sont aussi des chefs-d'œuvre littéraires. Or, que d'essais infructueux, que de tentatives inutiles ont dû précéder des productions si accomplies! Quelle civilisation élégante et polie n'annonce point tant de perfection dans l'art le plus difficile! Et, lorsqu'on sait combien l'esprit humain est lent à s'avancer, que de milliers d'années ne doit-on pas croire que ces progrès ont demandées! Le monde est donc assez vieux pour avoir vu d'autres institutions que les institutions des premiers monumens de l'histoire; et c'est sans aucune raison, ou plutôt contre toute vraisemblance, que M. Granier de Cassagnac suppose que, pendant la longue période qui a précédé le Pentateuque et l'Iliade, l'esclavage n'a pu être établi de main d'homme.

Mais laissons à M. Granier la faculté de reculer à son gré le commencement de l'esclavage; le placera-t-il à une époque où il soit loisible de dire, non pas que l'esclavage est un fait *naïf;* car le mot est ridicule ainsi appliqué, et on doit le laisser à Diderot, qui avait de quoi se le faire pardonner; ni qu'il est un fait *autochthone;* car la fable, dans ses conceptions même les plus extravagantes, n'imagina jamais des faits ou des actions *issus de la terre;* mais qu'il est un fait spontané? On a étrangement abusé du mot spontané. Tout ce qu'on ne peut ou qu'on ne veut pas expliquer est mis sur le compte de la spontanéité, et dès-lors on ne se croit plus responsable. Mais quand la science emploie ce mot pour désigner un fait dont elle ignore la cause, elle s'est du moins préalablement assurée, d'une part que le fait existe, d'une autre part qu'il n'est pas encore explicable. Je conçois aussi qu'on mette en avant un principe hypothétique autour duquel se rallie un ensemble de faits dont il est la clé; mais, dans ce cas, il est nécessaire que toutes les conséquences qu'on tire du principe, y rentrent avec une rigoureuse précision. Ces règles posées, l'esclavage peut-il être traité comme un fait spontané ou comme une hypothèse systématique? Non, car l'esclavage est un de ces faits dont la philo-

sophie a raison sans effort. Qui dit esclavage, dit oppression, souffrance; l'homme subit donc l'esclavage malgré lui. Qui dit société suppose le sentiment du droit; l'homme cherche donc à s'affranchir de l'esclavage.

Suivons cependant M. Granier de Cassagnac : « Les argumens, continue-t-il, que nous avons donnés jusqu'ici, sont de ceux qu'on appelle *négatifs* dans les sciences exactes.... Il nous reste à donner maintenant les argumens positifs et directs, c'est-à-dire à montrer par quels procédés *naturels, simples, logiques*, l'esclavage s'est trouvé établi en même temps que les peuples se sont trouvés formés.... Après force réflexions et surtout force lectures, il nous a semblé que primitivement l'idée de maître et l'idée de père se confondaient entièrement.... Nous devons dire, ce qui est fort important, qu'il ne suffit pas d'être père selon la chair; il faut encore l'être avec de certaines conditions de tradition, de famille, d'aïeux (1). »

Le lecteur aura plus d'une fois l'occasion d'admirer dans le cours de cette discussion la hardiesse et l'assurance avec laquelle M. Granier s'enfonce dans ces ténèbres historiques où l'on ne s'aventure d'ordinaire qu'en tremblant et à tâtons. C'est que, lorsque les faits avérés manquent, M. de Cassagnac sait trouver dans les mots des indications qui échappent à tout le monde; voilà son secret, et l'on pense bien qu'à l'aide de ce nouveau sens historique, il a dû faire d'étonnantes découvertes. La première, et ce n'est pas la moins curieuse, qui se présente dans son livre, c'est cette nécessité même d'une extraction divine imposée à tous les pères pour pouvoir exercer une autorité absolue sur leurs enfans. Où croirait-on, en effet, qu'il a trouvé cette indispensable condition? Dans deux épithètes, celle de δῖος, *divin*, donnée par les poètes grecs aux rois et aux héros, et celle de *pius*, que les auteurs latins, et Virgile surtout, ont si fréquemment employée. Comme c'est principalement de cette dernière que l'auteur s'est plu à développer la signification, nous demandons la permission de nous y arrêter un instant.

Tous nos lecteurs savent que le mot *pius*, chez les Latins, se prenait pour désigner : 1° celui *qui honore les dieux*, proprement l'homme *pieux*; 2° l'homme *probe* et *intègre*; 3° celui *qui montre à ses parens de la soumission, du respect, de l'amour*; 4° les parens eux-mêmes *qui ont pour leurs enfans de la tendresse, et qui la leur prouvent par des soins affectueux*; 5° ceux enfin *qui manifestent du dévouement, de l'affection pour la patrie, pour leurs proches, leurs amis*, etc. Il était réservé à M. Granier de Cassagnac de découvrir dans ce mot une acception inconnue. « Il y avait encore, nous apprend-il, un autre mot par lequel se désignaient les anciennes familles latines qui descendaient des dieux; c'était celui de *pius*, qu'on a traduit à tort par *pieux*. Virgile appelle constamment Énée *Pius*, c'est-à-dire *fils de Jupiter*, signification que les nombreux traducteurs qui se sont succédé ont généralement ignorée (2). »

(1) Chap. III, pag. 43-45.
(2) Chap. III, pag. 47.

Ce ne sont pas seulement les traducteurs qui l'ont *ignorée;* ce sont encore les commentateurs, les littérateurs, tout le monde enfin, jusqu'à M. Granier exclusivement, ce qui lui laisse la responsabilité tout entière de son invention. Du reste, M. de Cassagnac ne paraît nullement embarrassé de prouver ce qu'il avance; il s'y offre même très volontiers, et de manière à faire croire qu'il a traité avec une prédilection particulière ce petit morceau de philologie. « Les preuves, ajoute-t-il, de ce que nous disons là, sont faciles et concluantes, et nous avons quelque plaisir à les déduire, parce qu'il s'agit d'un point historique assez curieux, qui est en même temps un point littéraire fort piquant.

« D'abord Suétone raconte qu'après les victoires de Tibère en Illyrie, le sénat voulut lui donner immédiatement le surnom de *Pius,* lequel devait avoir une signification plus honorable que celui d'*Augustus*, qu'il signait, et qui était héréditaire dans la maison Claudia. »

Cette preuve a le tort de ne prouver absolument rien de ce qu'on lui demande, et le tort encore plus grave de renfermer trois erreurs dont deux pourraient passer pour des énormités. Traduisons d'abord la phrase de Suétone : « Censuerunt etiam quidam, ut *Pannonicus*, alii ut *Invictus*, nonnulli ut *Pius* cognominaretur (1). — Il y en eut qui furent d'avis qu'on lui décernât le surnom de *Pannonique*, d'autres celui d'*Invincible,* quelques-uns celui de *Pieux.* » On voit qu'il s'agit de trois surnoms proposés pour Tibère, et que les avis sont partagés sur celui qu'il convient de choisir. M. de Cassagnac conclut du dernier qu'il *devait avoir une signification plus honorable que celui d'Auguste.* Pourquoi cela? Serait-ce parce qu'on le proposait comme une distinction? Mais à ce titre les deux autres auraient le même privilége. D'ailleurs, en admettant que *Pius* eût *une signification plus honorable qu'Augustus*, s'ensuivrait-il qu'il voulût dire *fils de Jupiter* ou *descendant d'un dieu quelconque?* Nous avons signalé trois erreurs : la première est d'avoir établi des rapports entre *Augustus* et *Pius.* Généralement parlant, il ne peut exister de rapports entre ces deux mots, et dans le cas actuel, il y avait, en outre, des raisons péremptoires pour ne pas les rapprocher. Quelle signification avait donc le surnom de *Pius* dans la pensée des sénateurs qui le proposèrent? La signification que nous avons mentionnée la troisième, en parcourant les divers sens du mot. On voulait rappeler l'humble soumission de l'hypocrite Tibère aux volontés d'Auguste et les marques de respect, de déférence et de dévouement affectueux que, depuis son retour de Rhodes, il s'empressa de donner à l'empereur en toute circonstance. Les deux autres erreurs consistent à dire que Tibère *signait du nom d'Auguste* à l'époque de son expédition d'Illyrie, et que *ce nom était héréditaire dans la maison Claudia.* Cette dernière erreur est surtout fort amusante de la part d'un homme qui doit être si entendu à débrouiller les généalogies des antiques familles. Si M. Granier de Cassagnac affectait moins de dédain pour toutes les monographies qui ont précédé la sienne, nous

(1) Tiber., XVII.

pourrions lui en indiquer une sur les *familles romaines*, remplie de savoir et d'érudition, et qui lui apprendrait que le surnom d'*Auguste* ne fut jamais *héréditaire dans la maison Claudia*. Mais il nous permettra sans doute de le renvoyer à Suétone qu'il a cité assez souvent; or, il lira là, au chapitre VII de la biographie d'Auguste : « Postea C. Cæsaris, et deinde Augusti cognomen assumpsit; alterum testamento majoris avunculi, alterum Munatii Planci sententia; cum, quibusdam censentibus *Romulum* appellari oportere, quasi et ipsum conditorem Urbis, prævaluisset ut *Augustus* potius vocaretur, *non tantum novo*, sed etiam ampliore cognomine. — Octave prit ensuite le surnom de C. César, et plus tard celui d'Auguste : le premier lui fut légué par le testament de son grand oncle; le second lui fut décerné sur la proposition de Munatius Plancus. Quelques sénateurs ayant été d'avis de le surnommer *Romulus* (1), pour faire entendre qu'il était lui aussi le fondateur de Rome, Munatius Plancus proposa (et son sentiment prévalut) de l'appeler plutôt *Auguste*, surnom qui avait l'avantage non-seulement *d'être nouveau*, mais d'exprimer encore quelque chose de plus imposant. » Le surnom d'*Auguste* n'avait donc jamais été porté par personne avant Octave; et, s'il n'avait été porté par personne, il n'était donc pas *héréditaire dans la maison Claudia*. Il ne pouvait pas être davantage le surnom que *signait* Tibère à l'époque de son expédition d'Illyrie, car jamais Auguste de son vivant ne se dessaisit de son surnom ni ne le partagea; il se contenta de le léguer à son successeur : c'est encore Suétone qui nous l'apprend dans la phrase qui suit immédiatement celle où il est question du choix du surnom de Tibère. L'historien y raconte qu'Auguste s'opposa à ce qu'on donnât aucun des trois surnoms, et qu'il coupa court à la délibération du sénat par cette brusquerie spirituelle et ironique : « Tibère est satisfait de celui que je dois lui laisser après moi (2). » Il est donc bien constant que si M. Granier eût lu les deux lignes qui suivent le passage qu'il a cité, il n'aurait pas fait *signer* à Tibère le *surnom* d'Auguste, à l'époque de la guerre d'Illyrie. Mais M. Granier est pressé d'arriver, et pour cela il prend les moyens les plus expéditifs : il se borne donc strictement, en consultant un auteur, à extraire la phrase dont il a besoin, sans s'inquiéter de ce qui précède ou de ce qui suit. On n'aura aucun doute à cet égard, quand on connaîtra la phrase de Suétone qui a causé la double erreur que nous venons de relever; la voici telle qu'elle est citée dans le livre de M. de Cassagnac : « Ac ne *Augusti* quidem nomen, quanquam hæreditarium, ullis, nisi ad reges ac dynastas, epistolis addidit. — Il ne se donna pas même dans ses lettres, excepté lorsqu'il écrivit aux rois et aux princes, le nom d'*Auguste*, quoiqu'il lui appartînt à titre d'héritage (3). » Rapprochée, en effet, de ce que nous avons dit

(1) C'était, au rapport de Dion Cassius, le surnom qu'Auguste désirait; mais la politique imposa silence à ses désirs, parce qu'il craignit, ajoute l'historien, *qu'on ne le soupçonnât de désirer la royauté*, « Αἰσθόμενος ὅτι ὑποπτεύεται ἐκ τούτου τῆς βασιλείας ἐπιθυμεῖν (III, pag. 507). » Cf. Flor., IV, XII, 66.

(2) Tiber. l. c.

(3) *Ibid.*, XXVI.

précédemment, cette phrase signifie simplement qu'après la mort d'Auguste, Tibère fit rarement usage du surnom que cet empereur lui avait légué; isolée au contraire de tous les passages qui la préparent et l'expliquent, elle pourrait, à la rigueur, avoir le sens que lui prête M. de Cassagnac, moins cependant *l'hérédité du nom d'Auguste dans la maison Claudia.*

Passons à la seconde preuve dont M. de Cassagnac appuie la nouvelle signification de *Pius*. « Ensuite, dit-il, Virgile alterne habituellement le surnom de *Pius* avec plusieurs autres qualifications qui signifient *fils des dieux.* » Tous ceux qui ont lu Virgile savent que le poète ne suit point de règle fixe pour donner ce surnom à son héros, l'appelant *Pius*, tantôt pour des actions qui justifient le sens de l'épithète, tantôt pour des actions qui le contrarient, fort souvent pour des faits qui n'y ont aucun rapport. Quelle en est la raison? C'est que Virgile a traité ce surnom, comme il le devait, à l'égal d'un nom propre, ayant sa signification permanente, invariable et indépendante de toutes les applications que l'on en peut faire. Il faut donc, pour trouver son vrai sens, remonter à la signification fondamentale. Ici se présente l'opinion de M. Granier de Cassagnac, qui prétend que cette signification est *fils de Jupiter*, parce que *elle alterne avec des qualifications équivalentes*, et que Énée est tour à tour appelé par le poète *Pius* et *nate dea*, ou *deum gens*, *pieux* et *fils d'une déesse*, ou *rejeton des dieux*. Comme si le héros de l'*Énéide* ne pouvait pas recevoir ces deux qualifications à des titres différens! M. Granier n'a donc pas vu qu'en pressant un peu son argument, on le forcerait à ne reconnaître qu'une seule vertu dans le héros qui en posséderait le plus? Mais dispensons M. Granier de tous ses argumens, et examinons son opinion en elle-même. Est-il croyable que Virgile, voulant donner un surnom à son héros, lui en eût précisément choisi un qui le pouvait confondre avec une foule innombrable d'autres héros? Tel serait cependant le choix qu'il aurait fait, s'il fallait entendre *pius* par *fils de Jupiter*. N'est-il pas vraisemblable, au contraire, que, si dans la langue latine il se trouvait un mot retraçant fidèlement les traits principaux du caractère d'Énée, le poète aura choisi ce mot-là? Or, qu'on se rappelle d'une part les divers sens que nous avons assignés à *pius*, et d'une autre part le caractère que l'histoire poétique attribue à Énée, et l'on verra que ce mot ainsi entendu le résume admirablement, lui prêtant à la fois toutes les vertus qui le distinguaient, la piété de la patrie et celle de la religion, la piété filiale et la piété paternelle.

Arrivés au bout de cette excursion philologique, concluons que le mot *pius* n'a jamais eu dans la langue latine d'autres sens que ceux que nous avons mentionnés, et que les nouvelles acceptions dont on a voulu l'enrichir ne reposent que sur des textes faussement interprétés.

Après avoir envisagé l'esclavage comme un fait spontané, après en avoir reculé l'origine jusqu'à l'établissement même des sociétés, M. Granier en est venu à le regarder comme né au sein de la famille. Mais l'esclavage étant un fait négatif, là s'est présentée la nécessité de chercher d'abord les premiers maîtres. Ces premiers maîtres ont paru, à M. Granier, ne pouvoir être

que les premiers pères, dans le cas toutefois où ils justifieraient d'une descendance divine. Nous l'avons vu déjà demander à la philologie les titres de noblesse de ces illustres chefs de famille; il va maintenant aborder l'histoire pour l'interroger sur leur puissance absolue. « La grave question qui nous occupe, dit-il, va entrer maintenant dans les temps historiques. La puissance absolue des pères de famille est un fait universel et qui a laissé trace partout... Du temps des patriarches, le pouvoir paternel des juifs était encore absolu sur les enfans. Le sacrifice d'Abraham en est une preuve. Il est évident que Dieu n'aurait pas ordonné une chose contre la loi positive... Il n'est pas plus difficile d'établir que le droit absolu des pères sur les enfans a existé pareillement chez les Grecs. Il existait pleinement du temps de la guerre de Troie, comme le prouve évidemment le sacrifice d'Iphigénie... Ainsi, selon nos idées, le premier esclavage qui se soit vu sur la terre n'est que la sujétion à l'antique et primitive paternité (1) »

Ainsi parle M. Granier de Cassagnac, s'étendant longuement, et à plaisir, sur la toute-puissance des pères chez les anciens. Mais après avoir exposé des faits connus, avoués, incontestables, M. Granier n'aurait-il pas dû prévenir une petite objection que tout lecteur sensé ne manquera sans doute pas de lui faire? Cette objection, la voici . Vous avez, jusqu'à présent, raisonné dans la supposition que l'autorité paternelle entraînait l'esclavage comme conséquence rigoureuse; nous n'avons pas voulu vous presser sur cette hypothèse, assuré d'avance que vous vous retrancheriez derrière la *spontanéité*, solution non moins aisée et tout aussi peu satisfaisante que la *vertu dormitive* de l'opium du *Malade Imaginaire*. Mais s'il en avait été ainsi, nous vous le demandons, est-il croyable, d'une part, que cette puissance despotique eût pu s'exercer dans la famille primitive; d'une autre part, qu'elle eût jamais obtenu la sanction des lois, ou que du moins elle eût long-temps conservé cet appui? L'objection est assez sérieuse, comme on voit; cependant, chose étonnante! l'auteur semble ne s'être pas douté qu'on pût élever une pareille question. Examinons-la donc, puisqu'on nous a laissé ce soin.

Remontant au berceau même de l'humanité, « réduisons, pour nous servir des expressions de Cicéron, cette immense société du genre humain à ses proportions les plus exiguës et les plus étroites (2). » Le premier couple s'est déjà reproduit et la famille a commencé. C'est de ce moment, dites-vous, que l'esclavage s'établit sur la terre. Mais si l'esclavage blesse profondément, ainsi que nous l'avons vu, les deux instincts les plus irrésistibles de l'homme, ceux qui font l'essence même de sa nature morale, l'amour de soi et la sociabilité, comment a-t-il pu s'établir? Il n'est plus permis de répondre, de lui-même, *spontanément*, puisque antérieurement à lui, il existait dans le cœur de l'homme d'invincibles sentimens qui le repoussaient. Évidemment, il n'a pu s'établir que par la force. Mais s'il est vrai, et qui voudrait le nier?

(1) Chap. III, pag. 68-53.
(2) *De Offic.*, I, 17.

que l'affection, la tendresse et le dévouement des parens pour leurs enfans soient les besoins les plus impérieux et les plus doux à satisfaire, avant même d'être des sentimens raisonnés et des devoirs sacrés, il n'est pas croyable que l'homme ait oublié d'être père pour devenir tyran de ses enfans. Il y a là impossibilité morale. Il y a aussi impossibilité physique. La force est en général un moyen transitoire, incertain et dont l'action se déplace continuellement. Ici surtout, elle eût bientôt passé de l'oppresseur aux opprimés, et les enfans, au bout d'un petit nombre d'années, auraient été les véritables chefs de la famille par la force. Que devenait alors l'autorité despotique du père? Elle se maintenait, répondra-t-on, par le respect. Dans ce cas, on dénature le sens du mot esclavage. Il y a plus, le respect, l'affection, l'obéissance, toutes les vertus que comprend la piété filiale dérivent du sentiment du droit; or, nous l'avons démontré, le droit réprouve l'esclavage. L'esclavage n'a donc pas pu s'établir dans la première famille. S'est-il établi dans la seconde ou dans celles qui ont suivi? Non, car il a dû y rencontrer les mêmes obstacles. Comment expliquer cependant, ajoute-t-on, la puissance dont nous trouvons les pères armés dans l'antiquité, puissance qui s'étend jusqu'à décider de la vie et de la mort des enfans? Rien de plus contraire à la thèse qu'on soutient qu'un pareil argument. Sans doute nous voyons fréquemment, chez les anciens, des pères sacrifier leurs enfans; mais ces barbares immolations étaient toujours dictées par les prêtres, au nom de la divinité, ou par la divinité elle-même. Abraham va sacrifier son fils, mais c'est pour obéir à Dieu; Agamemnon consent à la mort de sa fille, mais il y est contraint par la voix d'un oracle que Calchas interprète. Certes, s'il y avait là un esclave, ce n'était pas Isaac, c'était bien Abraham; ce n'était pas Iphigénie, c'était bien Agamemnon. Aussi l'Écriture ne nous laisse-t-elle pas ignorer que Dieu avait demandé ce sacrifice au patriarche comme le plus grand effort de son obéissance, et Calvin, cherchant à pénétrer le dessein de l'Éternel, ne lui suppose pas d'autre motif que celui-ci : « *Ut fidei experimentum in servo suo caperet.* » Quant à la douleur d'Agamemnon, les vers d'Euripide nous ont dit qu'elle était inexprimable, et le tableau de Timanthe, qu'on ne pouvait la peindre. Qu'importe? réplique-t-on; le sacrifice même, quoique fait à regret, constate le droit que nous leur reconnaissons, et cela nous suffit. Nierez-vous d'ailleurs que les monumens de l'antique législation n'attestent à chaque pas le pouvoir formidable que la loi confiait aux pères de famille? Nous l'avons accordé en commençant : cette autorité est incontestablement prouvée; mais de là il n'est point du tout permis de conclure l'esclavage des enfans. Plus l'autorité même est absolue, moins la conséquence qu'on en veut déduire est vraisemblable. Je m'explique. « La famille, a dit Platon, n'est qu'un petit état dans l'état. » Pénétrés aussi de cette idée, les législateurs s'attachèrent à constituer fortement chacun de ces petits états, afin qu'il devînt un gage de sécurité pour l'état qui les embrassait tous; or, le moyen qui leur parut le plus efficace pour y réussir, ce fut d'en confier la souveraineté au père. Prétendaient-ils par-là briser les liens les plus doux de

la famille, et substituer une servile obéissance à la soumission filiale? Non, sans doute; mais d'une part ils étaient sûrs que la tendresse tempérerait l'autorité, que l'affection adoucirait la loi; d'une autre part, ils savaient qu'au sein d'une famille ainsi réglée, les enfans trouveraient un joug salutaire pour les plier à la subordination, un frein puissant pour les préserver de leurs écarts, une école austère pour leur apprendre les vertus et les devoirs du citoyen. Supposons cependant que ces législateurs, trompés dans leurs intentions et dans leurs espérances, n'eussent fait que sanctionner involontairement un esclavage abrutissant, il serait alors bien certainement arrivé, ou que d'autres législateurs, témoins et souvent aussi victimes du despotisme paternel, auraient modifié les lois de leurs prédécesseurs, ou que le code barbare, imposé à la famille, serait tombé de lui-même, frappé d'impuissance et de réprobation. Tel est, en effet, le sort des lois qui outragent l'humanité : la nature ne permet point qu'elles soient applicables (1). Or, rien de pareil n'arriva pendant plusieurs siècles. Chez les Romains même, ce peuple, comme on sait, si attentif à perfectionner son droit, tandis que la condition des esclaves allait s'améliorant et devenant plus douce, une législation draconienne continua de régir la famille. « Le droit de bourgeoisie romaine, dit Beaufort, conférait aux pères sur les enfans le pouvoir le plus arbitraire et le plus étendu... La condition des enfans était en quelque sorte plus dure que celle des esclaves mêmes... Il était permis aux pères, non-seulement de faire emprisonner leurs enfans, de les exposer, de les fouetter, de les reléguer à la campagne pour les y faire travailler, mais même de les faire mourir de tel genre de mort qu'ils jugeaient l'avoir mérité (2). » Concluons donc que, puisqu'on laissa les pères jouir de droits si exorbitans, c'est qu'il n'en abusèrent point, et qu'il résulta, au contraire, de leur immense autorité, tout le bien qu'on s'en était promis. Cette conséquence n'a point échappé à l'historien que nous venons de citer : « Si les abus, dit encore Beaufort, eussent été fréquens, les lois y auraient sans doute pourvu; mais il ne paraît pas qu'on ait mis des bornes à cette grande autorité, tant que dura la république. Le père de famille resta juge souverain dans sa maison. C'était un moyen sûr de trancher la matière à bien des procès; mais aussi quelle ne devait pas être la probité et la vertu d'un peuple, pour qu'on y pût prendre cette confiance, et pour que, pendant plusieurs siècles, il ne s'y soit glissé aucun abus, de manière que, tant qu'a duré la république, on n'ait été obligé de faire aucun changement, ni d'apporter aucune modification à cette loi. »

Il n'est donc pas permis de faire commencer l'esclavage au sein de la famille; la raison, la morale et l'histoire s'y opposent.

(1) Ainsi, nous dit Aulu-Gelle, la loi des XII tables, qui autorisait plusieurs créanciers à se partager le corps d'un débiteur insolvable, ne fut jamais exécutée : « Dissectum esse antiquitus neminem equidem neque legi, neque audivi (XX, I, pag. 873). »

(2) *Républ. rom.*, tom. II, pag. 125.

II. — AFFRANCHISSEMENT. — COMMUNE.

Un fait, avons-nous dit, postérieur à l'esclavage, et qui en est toujours la suite inévitable, c'est l'affranchissement. Mais à quelle époque l'affranchissement commença-t-il? M. Granier semble d'abord n'oser rien affirmer à cet égard : « Nous n'avons, dit-il, nul moyen d'estimer combien de temps se prolongea dans l'histoire l'esclavage pur. Il y a déjà des affranchis dans la Bible et dans l'Odyssée. » Cependant, reprenant bientôt sa confiance habituelle, il essaie de *préciser* aussi l'origine de l'affranchissement, et voici de quelle manière : « Durant la période primitive de l'esclavage pur, il n'y avait pas encore de mendians, car on n'est mendiant qu'autant qu'on n'a pas de quoi vivre; or, un esclave est nourri par son maître... Toutes les fois donc qu'on trouve un mendiant mentionné dans les livres primitifs, on peut être certain que ces livres appartiennent à une époque où un grand nombre d'esclaves ont déjà été émancipés, c'est-à-dire à une époque secondaire. Il en est de même des livres où se trouvent mentionnés des mercenaires; car le mercenaire antique n'est autre chose que l'esclave devenu entièrement libre auquel on achète son travail de gré à gré. Or, il y a des mercenaires cités dans le Lévitique; il y en a dans l'Odyssée... Le seul moyen qu'il y ait de *constater avec assez de précision* l'époque reculée où commencèrent à s'opérer les premiers affranchissemens, c'est donc de rechercher à quel moment font leur apparition dans l'histoire les pauvres et les mercenaires (1). »

C'est une singulière logique, en vérité, que celle de M. Granier de Cassagnac. On n'a pas oublié le raisonnement qu'il a fait, quand il s'est agi de prouver que l'esclavage remontait à l'origine même de la société : le trouvant décrépit au point de départ de l'histoire, il en a hardiment conclu qu'il devait être aussi vieux que le monde. M. Granier répète encore ici le même raisonnement; mais il ne s'aperçoit pas que cette fois l'arme dont il se sert peut être retournée contre lui. Si l'affranchissement, en effet, ne se montre pas moins décrépit que l'esclavage dans les plus anciens monumens de l'histoire, qui nous empêche de conclure que comme l'esclavage il a pour berceau la première famille? Sans doute M. Granier nous répondra que la nature même de ces deux faits ne permet pas de supposer qu'ils aient commencé simultanément; mais son raisonnement conduit-il à la conclusion que nous en avons tirée? Oui; c'est donc un raisonnement qui aboutit à l'impossible. Et voilà pourtant sur quel pauvre sophisme s'est fondé M. de Cassagnac, non-seulement pour faire sortir l'esclavage de la famille, mais encore pour dériver de l'esclavage toutes les classes que renferme le prolétariat.

La seconde question qui se présente au sujet de l'affranchissement, c'est de savoir comment il s'opéra. « Il faut, dit M. Granier, noter deux faits importans en ce qui touche cette émancipation. Le premier, c'est qu'il n'y a pas

(1) Chap. v, pag. 107-109.

d'exemple, avant l'ère chrétienne, d'émancipations systématiques opérées en masse par les anciens. On peut même dire que les philosophes païens, *sans exception*, étaient *unanimes* pour considérer l'esclavage comme un élément *légitime et normal* de la société (1). »

Tous ceux qui connaissent l'organisation de la société antique savent quelle large place y occupait l'esclavage. S'appuyant à la fois sur les lois, sur les mœurs, sur les institutions, l'esclavage tenait à tout, et sa destruction, on peut le dire, eût infailliblement entraîné celle de l'état. Or, une *émancipation systématique* le détruisait en fait et en principe. Une autre raison s'opposait encore à des affranchissemens de cette nature : l'esclavage était une des sources principales de la richesse; or, aux dépens de qui se serait opérée une émancipation funeste à tant de fortunes? Il est donc peu surprenant que les affranchissemens n'aient été que partiels. Mais de là faut-il inférer qu'il ne vint jamais à l'esprit des anciens que ces milliers de malheureux gémissant sous le joug de l'esclavage, étaient injustement déshérités des droits du citoyen et des bienfaits de la liberté? Est-il surtout croyable que tant de nobles intelligences, qui se dévouèrent à la recherche de la vérité, qui discutèrent tous les principes, examinèrent tous les droits, n'aient pas dénoncé l'esclavage comme un horrible attentat contre l'humanité? Hâtons-nous de les venger d'une calomnie que l'ignorance seule a pu faire peser sur elles. Pour cela, il nous suffira d'ouvrir un livre que M. de Cassagnac a cité quelquefois, mais qu'il n'a certainement jamais lu en entier; nous voulons parler de la *Politique* d'Aristote. On sait que le philosophe, égaré par la fausseté de son point de départ, s'est efforcé, dans ce livre, de soutenir la légitimité de l'esclavage; or, avant de discuter ses propres idées, il expose, selon sa coutume, les diverses opinions que les philosophes ses prédécesseurs avaient émises sur la même question. Ainsi, au commencement de l'ouvrage : « Parlons d'abord, dit-il, du maître et de l'esclave, afin de voir si, dans cet examen, nous ne pourrons pas trouver quelque chose de plus satisfaisant que les idées aujourd'hui reçues. Les uns pensent, en effet, que la puissance du maître n'est autre chose qu'une sorte de science administrative (2), qui embrasse à la fois l'autorité domestique, politique et royale; les autres pensent que cette puissance est contre nature, parce que la loi fait l'homme libre et l'esclave, tandis que la nature ne met entre eux aucune différence. Ils regardent donc l'esclavage comme le produit de la violence; d'où ils concluent qu'il est injuste. » Plus loin : « Il est aisé de voir que ceux qui soutiennent le contraire sont fondés dans leur opinion jusqu'à un certain point. On est esclave et réduit à l'esclavage en vertu d'une loi, c'est-à-dire d'une convention d'après laquelle tout ce qui est pris à la guerre est déclaré propriété du vainqueur. Mais beaucoup de légistes accusent ce droit comme on accuse un orateur qui

(1) Chap. II, pag. 23.

(2) La traduction de M. Barthélemy Saint-Hilaire a omis ce mot, qui me paraît essentiel pour expliquer ce qui suit.

propose un décret contraire aux lois existantes (1), parce qu'ils trouvent horrible que celui qui peut exercer la violence, et qui doit l'avantage à la force, fasse de l'opprimé son esclave et son sujet. »

A l'autorité d'Aristote nous pourrions en ajouter encore beaucoup d'autres; nous nous contenterons de transcrire une note érudite de M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui, dans sa traduction de la *Politique*, a développé les conséquences des passages que nous venons de citer, et les a fortifiées de quelques preuves. « Il y avait donc, dit-il, des protestations contre l'esclavage, du temps même d'Aristote. Phérécrate, poète comique, contemporain de Périclès, regrette, dans un vers, le temps où il n'y avait pas d'esclaves (*Ap. Athen.*, VI, p. 263). Timée de Tauromenium, contemporain d'Aristote, assure que chez les Locriens et les Phocéens l'esclavage, long-temps défendu par la loi, n'avait été autorisé que depuis peu (*Ibid.*). Théopompe, historien, autre contemporain d'Aristote, rapporte que les Chiotes introduisirent les premiers parmi les Grecs l'usage d'acheter des esclaves, et que l'oracle de Delphes, instruit de ce forfait, déclara que les Chiotes s'étaient attiré la colère des dieux (*Ibid.*); ici ce serait une espèce de protestation divine contre l'esclavage. Il résulte de tout ceci que le principe de l'esclavage, au IVe siècle avant Jésus-Christ, n'était pas admis sans contestation; c'est qu'en effet la liberté est plus vieille que lui. »

Cependant, après avoir établi que les émancipations s'opérèrent partiellement et une à une, que fait M. Granier de Cassagnac des esclaves émancipés? « La famille noble, nous dit-il, les tenait hors de son foyer, la société civile hors de ses prérogatives.... Aussi les prolétaires, chassés de la famille et de la cité noble, devaient-ils être instinctivement, providentiellement, conduits à quelque société nouvelle où ils pussent reposer leurs têtes. Dieu leur donna cette société.... une société timide, soumise, dégradée comme eux, maudite comme eux, la COMMUNE (1). »

Nous voilà donc, par la tournure même de cette affirmation, placés dans l'alternative ou de commettre une sorte d'impiété, si nous ne croyons pas à l'existence de la commune chez les anciens, ou de renier notre ancienne foi historique, si nous embrassons la foi nouvelle qu'on veut nous imposer. Mais que le lecteur se rassure; le dogmatisme de M. Granier de Cassagnac ne s'appuie pas ici sur des argumens plus solides que ceux que nous avons examinés. Il nous sera aisé de le montrer. Le mot de commune comprend nécessairement une agrégation d'individus plus ou moins nombreuse. Or, si les éman-

(1) Il y a ici une légère tache dans la même traduction. M. Barthélemy Saint-Hilaire n'a pas fait sentir l'allusion que renferme le passage d'Aristote; il traduit : « Comme on accuse un orateur politique d'illégalité. » Ce n'est pas là le sens : γράφονται παρανόμων est une formule du droit attique qui signifie l'accusation encourue par tout orateur qui proposait un décret contraire aux lois existantes. Les légistes dont Aristote rapporte l'opinion, voulaient faire entendre qu'il y a des lois écrites dans le cœur de l'homme, lois toujours subsistantes, et que le droit barbare de la force outrage.

(2) Chap. V, pag. 119.

cipations ne s'opérèrent que partiellement, comment l'agrégation put-elle se former? Il est vraisemblable, en effet, qu'à mesure que l'affranchissement rachetait les victimes de l'esclavage et les restituait à la société, elles durent se confondre avec elle. Telle est d'ailleurs l'opinion de M. Granier de Cassagnac lui-même. « Il se conçoit sans peine, dit-il, que les émancipations individuelles ne versant en quelque sorte les prolétaires que goutte à goutte, le sol de l'ancienne société avait le temps de les absorber. » Et quelques lignes plus bas : « Le nombre des prolétaires, ajoute-t-il, était donc fort restreint avant l'ère vulgaire, et même pendant les trois siècles qui la suivirent, à cause de la très petite masse d'affranchis que les émancipations individuelles avaient jetés dans la société (1). » N'y aurait-il donc pas eu de commune, selon M. Granier de Cassagnac, avant le IVe siècle de l'ère chrétienne? Il n'est pas permis de lui prêter une semblable idée, car il a fait à cet égard une profession de foi très explicite. « Pour reprendre, dit-il, au commencement du chapitre VIII, l'une des idées principales sur lesquelles repose l'économie de ce livre, la commune n'est pas, comme on le croit généralement à cette heure et dans l'état présent des études historiques, un fait propre aux temps modernes et aux royaumes occidentaux. C'est encore une erreur de penser que la première formation des communes date exclusivement du XIIe siècle. A notre avis, la commune est un fait général, universel, humain, de tous les pays et de tous les temps. » Mais alors, je le répète, comment l'agrégation d'individus nécessaire pour former la commune put-elle s'effectuer? Il faut que l'auteur, tout en nous parlant d'émancipations individuelles, suppose néanmoins des affranchissemens en masse; c'est une contradiction qui ressortirait évidemment de ses diverses assertions, quand il ne l'aurait pas exprimée nettement. Mais en résumant son livre, « nous avons, dit M. Granier, suivi les races esclaves au sortir de l'esclavage par l'émancipation, et nous les avons vues se diviser *en deux grandes colonnes.* » Du reste, cette contradiction n'est pas la seule qui nous ait frappé dans l'*Histoire des Classes ouvrières et des Classes bourgeoises,* et plusieurs fois, en la lisant, nous avons été tenté d'appliquer à l'auteur ce que Cicéron dit de l'orateur Curion : « Sed « nihil turpius, quam quod etiam in scriptis oblivisceretur, quid paulo ante « posuisset (2). »

Maintenant, il ne sera peut-être pas sans intérêt pour le lecteur de savoir à quels symptômes particuliers M. Granier de Cassagnac prétend reconnaître la commune chez les anciens. « Il existe, dit-il, des symptômes dont la présence suffisamment établie atteste *toujours infailliblement* la formation des communes. »

Un de ces symptômes, et le plus frappant, selon M. Granier de Cassagnac, c'est l'existence des villes murées, c'est-à-dire des villes dont les maisons étaient *associées*. Mais cette question en présuppose naturellement

(1) Chap. II, pag. 26.
(2) *Brut.*, LX.

une autre, la question de savoir ce qu'étaient les maisons *isolées* : « Nous allons donc, poursuit M. Granier, expliquer un peu ce qu'étaient les maisons isolées, pour expliquer tout-à-fait ce qu'étaient les maisons associées.... Primitivement, une maison isolée, un château appartenait *toujours* à un gentilhomme, à l'un de ces nobles, que les poètes nomment *divins*, et ce château avait *essentiellement* un *donjon*. Ceci est fondamental, universel, et rien n'est plus historiquement rigoureux que l'expression d'Horace dans cette ode où il dit :

« Pallida Mors æquo pulsat pede pauperum tabernas,
« Regumque *turres*. . . . . »

Turris veut dire strictement *donjon* dans ce passage, et nous allons dire pourquoi. Dans la première ode, Horace qualifie ainsi Mécène : « *Atavis* « *edite regibus*, » *issu du sang des rois*, comme disent tous les traducteurs, et ce qui est à notre avis un contre-sens. La difficulté du passage est dans le mot *regibus*, que l'on traduit à tort par *roi*. D'abord il faut remarquer que l'ode d'Horace est dédicatoire, et par conséquent que Mécène doit y être désigné par les titres qu'il portait officiellement, ainsi que nous disons. Il y est désigné, en effet, par la qualification de *rex*, qui est dans l'ode un mot de sens étroit, appartenant au vocabulaire héraldique de la noblesse romaine, et qui doit être traduit en français par *prince*. Mécène prenait, en effet, dans les actes publics, le titre de *rex*, ce qui prouve bien clairement qu'il ne signifiait pas *roi*, comme les traducteurs d'Horace le croient (1). »

Nous avons déjà pris la défense de ces pauvres traducteurs, contre M. Granier de Cassagnac, quand il s'est agi de justifier le sens qu'ils avaient donné à *pius* ; nous oserons encore nous ranger de leur côté, parce que nous croyons que de leur côté se trouvent encore et le bon sens et la raison. Ils ont traduit *Atavis edite regibus*, *issu de rois tes ancêtres*, et M. Granier voudrait qu'ils eussent traduit, *issu de princes*. Mais si les ancêtres de Mécène étaient, non des *princes*, dans *le sens étroit* du mot, mais des *rois* dans toute la force du terme, comment devait-on les appeler ? *Rois*, sans doute. Or, c'est un fait généralement admis, que Mécène descendait d'un de ces souverains qui régnaient sur l'ancienne Etrurie, et qui étaient nommés *Lucumones* dans le pays, et *rois*, *reges*, à Rome : « Duodecim enim *Lucumones*, qui *reges* sunt lingua Tuscorum, habebant (2). » S'il y a donc ici un contresens qui doive revenir à quelqu'un, ce n'est certainement pas aux traducteurs d'Horace.

Mais serait-il vrai que Mécène, en raison de cette illustre descendance, eût jamais *pris dans les actes publics le titre de rex ?* Quoi ! ce Mécène qui montra tant de modération dans la grandeur, et qui, parvenu au comble de

(1) Chap. IX, pag. 181.
(2) Serv. ad Virg. Æn., II, 278.

la plus haute fortune, voulut rester simple chevalier; ce Mécène qui conseillait à Auguste de ne réveiller dans l'esprit du peuple aucun souvenir fâcheux en rappelant les noms de roi ou de dictateur, se serait, lui, décerné officiellement un titre redouté de son maître et abhorré des Romains? Non, cela n'est pas possible; il ne l'eût point fait, lors même qu'il en eût eu le droit. Je dis lors même qu'il en eût eu le droit, car Mécène sortait d'une famille qui, bien que rattachée aux Lucumons de l'Etrurie, ne donnait cependant à aucun de ses rejetons le droit de prendre le titre de *rex*, soit comme dignité, soit comme surnom. Aussi Mécène ne s'affubla-t-il jamais de cette qualification, et ce n'est que par une suite d'erreurs plus grossières les unes que les autres, que M. de Cassagnac a pu être conduit à une semblable hérésie. Le lecteur en jugera : « Du reste, continue M. Granier, un passage de Plutarque est bien formel là-dessus, car il dit qu'il y avait à Rome quatre familles, les Mamerci, les Calpurnii, les Pomponii et les Pinarii, qui avaient seules le droit de signer et de prendre dans les actes la qualification de *reges*. Plutarque ajoute que les quatre familles justifiaient cette titulature, en disant qu'elles descendaient de Numa. »

Si Plutarque avait avancé tout cela, Plutarque aurait commis de bien graves erreurs; mais il sera facile de montrer que c'est M. Granier seul qui se trompe. Voici la phrase de Plutarque, je traduis mot pour mot : « D'autres historiens donnent à Numa, indépendamment de cette fille (Pompilia), quatre fils, Pompon, Pinus, Calpus et Mamercus, qui devinrent chacun les fondateurs d'une famille et les pères d'une glorieuse postérité; car de Pompon descendent les Pomponius; de Calpus, les Calpurnius, et de Mamercus, les Mamercius, lesquels prirent aussi, pour cette raison, le surnom de *reges*, c'est-à-dire, *rois* (1). » Plutarque ne parle donc point de quatre familles qui aient porté le surnom de *rex*; et comment, en effet, lui serait-il venu à l'esprit de dire que les Pomponius, les Pinarius et les Calpurnius étaient surnommés *reges*, ce qui est de toute fausseté? L'erreur de M. Granier de Cassagnac tient à ce qu'il n'a pas vu que la proposition incidente, qui commence par οἵς, *lesquels*, ne se rapporte et ne peut se rapporter qu'aux Mamercius.

Mais le lecteur ne devine pas sans doute quel parti M. Granier de Cassagnac aura pu tirer, pour sa thèse, de ce passage de Plutarque. M. Granier avait cependant d'excellentes raisons pour établir authentiquement le titre de *prince* dans les quatre familles; car il voulait faire sortir de l'une d'elles le chevalier Mécène. « Or, ajoute-t-il, Mécène était de l'une de ces familles. » Il est fâcheux que M. Granier ne nous dise pas laquelle; je suis persuadé que les savans lui sauraient un gré infini de sa découverte. Faire de Mécène un descendant de Numa, après avoir supposé l'hérédité du nom d'Auguste dans la maison Claudia! Que devons-nous augurer, bon Dieu! « de ce second volume, qui traitera des races nobles, et où l'on essaiera, dit-on, de faire revivre les principes qui réglaient les noms propres, le bla-

(1) *Vit. Num.*, § XXI.

son, la titulature, enfin tout le cérémonial héraldique de la noblesse grecque et romaine? »

Qu'ajouter à cela pour décréditer les assertions aventureuses de l'auteur? Nous ne multiplierons pas davantage les citations. Il est temps de voir si M. Granier de Cassagnac réussira mieux à nous montrer des villes *nobles* dans les villes *ouvertes*, et des villes *bourgeoises*, ou des *communes* dans des villes *murées*. « Il y avait, nous assure-t-il, parmi les peuples anciens, deux sortes de villes, les unes qu'on peut appeler des villes nobles, et qui étaient ouvertes; les autres qu'on peut appeler des villes bourgeoises, et qui étaient murées. Les villes nobles se trouvent parmi les peuples, chez lesquels les affranchissemens n'avaient pas produit une grande masse d'émancipés. En général, les peuples chez lesquels les émancipations ont été tardives, étaient méditerranéens et agricoles, tandis que les insulaires et les habitans des côtes sont arrivés plus vite à la vie communale et démocratique. »

Comme M. Granier de Cassagnac paraît avoir choisi plus particulièrement la Grèce, pour faire ses expériences architecturales, nous avons parcouru ce pays, explorant surtout avec attention les provinces les plus méditerranéennes et les plus agricoles, telles que l'Arcadie et l'Argolide centrale; et nous n'avons découvert que des villes fermées, Mantinée, Mycènes, Tirynthe, etc., dont les murs remontaient même à une telle antiquité, qu'on les supposait l'ouvrage des cyclopes. Nous avons poussé plus loin nos recherches, et il est resté évident pour nous qu'il n'y avait réellement qu'une seule ville qui eût été long-temps dépourvue de murailles. Les anciens nous disent, en effet, que Sparte subsista pendant plusieurs siècles, sans être entourée de murs. Mais à quelle cause tenait ce caractère tout exceptionnel parmi les villes de la Grèce? Lycurgue, comme on sait, voulut faire des Lacédémoniens un peuple de soldats; et une partie de ses institutions tendit à ce but. Or, une des lois par lesquelles il chercha à entretenir l'esprit militaire, prescrivait de laisser Sparte tout ouverte, afin que chaque citoyen fût toujours prêt à lui faire un rempart de son corps. C'était là le but reconnu de la loi; du moins les Spartiates ne l'entendirent jamais autrement. On demandait à Agésilas pourquoi Sparte était sans murs; montrant les citoyens armés, « voilà, dit-il, les remparts des Lacédémoniens. » M. Granier de Cassagnac, lui, ne voit dans l'absence de murs qu'une preuve de noblesse pour la ville, passant d'ailleurs sous silence et la loi de Lycurgue, et la manière dont les Spartiates l'avaient interprétée. Mais si nous lui faisons grace de cette difficulté, c'est parce que nous en avons d'autres un peu plus sérieuses à lui opposer. L'histoire nous apprend que Lycurgue fit subir au gouvernement de Sparte une réforme radicale. Ainsi, nous dit-elle, les richesses se trouvaient concentrées dans les mains d'un petit nombre, tandis que, au-dessous d'eux, régnait la plus affreuse misère; Lycurgue égalisa les fortunes, en distribuant aux citoyens par portions égales, le territoire de la Laconie et le district de Sparte. L'industrie, le négoce et les métiers, parurent au législateur peu dignes d'un homme libre, et il les relégua dans les mains des esclaves. Il y avait donc à

Sparte, avant l'établissement des lois de Lycurgue, des pauvres, des artistes, des ouvriers, des mercenaires, tout ce qui constitue enfin la commune aux yeux de M. Granier de Cassagnac; et cependant alors Sparte n'avait point de murs. Comment M. Granier expliquera-t-il cette contradiction? Ce n'est pas tout; Sparte, malgré la défense formelle de Lycurgue, s'entoura, par la suite, d'une enceinte de murs, tout en conservant les institutions de son législateur. Il est vrai que cette fois M. Granier essaie de répondre à l'objection. « Polybe, nous dit-il, affirme en deux endroits que Sparte avait des murailles, tandis que Xénophon et Thucydide affirment qu'elle n'en avait point. Hâtons-nous de dire que la contradiction n'est qu'apparente. Xénophon et Thucydide parlent de Sparte telle qu'elle était de leur temps, c'est-à-dire plus de 400 ans avant Jésus-Christ; Polybe parle de Sparte telle qu'elle était du sien, c'est-à-dire 130 ans seulement avant l'ère vulgaire. A l'époque dont parlent les fragmens de Polybe, Sparte avait subi une révolution populaire; la population seigneuriale de la ville avait été bannie, ses biens confisqués; et une espèce de commune, dont un personnage nommé Chæron paraît avoir été l'ame, s'y était installée et avait entouré la ville de murailles, qui furent détruites par les Achéens. »

Il faut avouer que M. Granier de Cassagnac a découvert fort à propos cette petite révolution pour échapper à l'autorité de Polybe; mais il ne doit pas pour cela se croire hors d'affaire. Polybe n'a pas tout dit, et malheureusement M. Granier n'a pas non plus tout vu. Justin nous apprend, en effet, que Sparte fut murée bien long-temps avant l'époque dont nous parle Polybe; voici le passage : « Cassandre étant ensuite parti pour la Grèce, attaque un grand nombre de villes et les ruine. Effrayés de ce sort, comme d'un incendie qui les menace eux-mêmes, les Spartiates oublient les réponses des oracles et l'antique gloire de leurs pères; et n'osant plus compter sur leur courage, ils protégent d'une enceinte de pierres la ville qu'ils avaient jusque-là défendue avec des armes et non avec des murs. Tant ils étaient déchus de la valeur qui fut pendant plusieurs siècles le seul rempart de la ville, ces citoyens dégénérés qui ne croyaient plus pouvoir assurer leur salut qu'en se cachant derrière des murailles (1). » Il est donc certain que Sparte s'était entourée de murs 317 ans avant l'ère vulgaire, c'est-à-dire 40 ans environ après l'époque où se termine l'histoire de Xénophon. Or, que s'était-il passé dans ce court intervalle? Quelque révolution populaire avait-elle aussi expulsé la noblesse? Non, la constitution était restée la même; le cœur seul, comme l'a dit Justin, le cœur seul des Spartiates avait changé.

Ainsi, nous n'avons découvert aucune trace de cette commune antique qu'on nous avait annoncée; et les symptômes *infaillibles* auxquels nous devions la reconnaître, ne nous ont paru que des signes trompeurs dont la fausseté s'est trahie au premier examen de la critique. Il n'y a donc pas eu de commune chez les anciens; et, disons-le maintenant, il ne pouvait pas y

(1) L. XIV, cap. v.

en avoir. La commune, en effet, eût été une république dans la république, une patrie dans la patrie; or, aux yeux de tout homme qui a une idée même superficielle, de la vie politique des anciens et de leur esprit public, une pareille division n'était pas possible.

Mais, s'il n'y avait point de commune, y avait-il une féodalité? La réponse se trouve renfermée dans ce que nous venons de dire. S'il n'y avait point de bourgeois, il ne devait pas non plus y avoir de *paysans*. Toutefois, nous tenons à suivre encore M. Granier de Cassagnac.

III. — LES PAYSANS.

M. Granier ouvre son chapitre par des plaintes amères sur l'injustice des historiens qui, tout occupés de célébrer les villes et leurs habitans, n'ont pas eu un souvenir pour les pauvres paysans de l'antiquité. « Cependant, ajoute-t-il, les historiens qui se rendaient coupables de cet oubli, qui passaient sur le ventre avec cette indifférence à la moitié du genre humain, auraient dû remarquer, dans leur propre intérêt, que cette lacune jetait au milieu de leurs livres un vague et un décousu irréparables. C'est maintenant *à la jeune critique*, née de ce siècle, à faire le tour de l'édifice historique que nous ont légué nos pères, à visiter ses trous et ses crevasses, et à le réparer du moins, si elle ne peut pas le rebâtir. »

Comme nous sommes de ceux qui pensent que les historiens ne devaient pas du tout faire mention des paysans de l'antiquité, nous allons expliquer en peu de mots les raisons qu'on a eues jusqu'ici pour garder à cet égard le silence le plus absolu. Chacun sait que Rome se forma de l'agrégation de plusieurs petits peuples voisins qu'elle avait soumis par la force ou attirés par des traités dans son alliance. Ces peuples furent divisés en tribus. Servius Tullius, qui régularisa le premier cette division, renferma quatre tribus dans le *Pomœrium* de Rome, et en établit, dans le champ qui entourait la ville, dix-sept qu'on appela tribus rustiques, pour les distinguer de celles de la ville. Plus tard, aux dix-sept tribus rustiques les consuls en ajoutèrent quatorze nouvelles qu'ils établirent chez les différens peuples d'Italie. Ainsi, le nombre des tribus s'éleva successivement jusqu'à trente-cinq. Comment s'administraient-elles? Chacune avait son culte, ses fêtes et ses sacrifices; à cela près, soumises à une administration centrale dont le siége était à Rome, elles supportaient en commun les charges de l'état, le gouvernaient conjointement et jouissaient des mêmes droits et des mêmes priviléges. La campagne était donc cultivée autour de Rome et à une distance assez considérable de cette ville, par une population qui, sous le rapport des prérogatives du citoyen, ne différait en rien de celle de la ville. La distribution du peuple romain et l'administration de son gouvernement ne laissaient donc aucune place aux *paysans* d'aujourd'hui et, à plus forte raison, aux paysans du moyen-âge, ceux de M. Granier de Cassagnac.

Mais, dira-t-on, la campagne avait ses affranchis; or, que devenaient ces

affranchis? Comment vivait aussi le petit peuple? Les affranchis de la campagne avaient le même sort que ceux de la ville; ils restaient aux champs ou allaient chercher fortune à Rome, s'adonnaient à l'agriculture ou prenaient une profession à leur choix. Quant au petit peuple, il vivait le plus souvent du produit d'un coin de terre ou des bestiaux qu'il élevait. D'ailleurs, comme sa vie était sobre, ses besoins n'étaient pas nombreux. Veut-on voir le type et en même temps le modèle d'un de ces campagnards? L'an de Rome 582, le consul P. Licinius levait une armée pour aller en Macédoine; des centurions auxquels on proposait de s'enrôler de nouveau, y consentirent, mais ils exigeaient qu'on leur rendît leur ancien grade. Refus du consul, obstination des centurions; l'affaire fut portée devant les tribuns du peuple. Le jour où elle devait se décider, un des centurions demanda la parole et dit : « Romains, je m'appelle Spurius Ligustinus, de la tribu Crustumine, dans le pays des Sabins. Mon père m'a laissé un arpent de terre et une petite chaumière où je suis né, où j'ai été élevé et que j'habite encore aujourd'hui. Aussitôt que je fus en âge, mon père me fit épouser la fille de son frère. Elle ne m'apporta d'autre dot que la liberté, la chasteté et une fécondité qui suffirait même à une opulente maison. Nous avons six fils et deux filles. Les deux filles sont déjà mariées. Quatre de nos garçons ont la robe virile, les deux autres portent encore la prétexte. J'ai été enrôlé pour la première fois sous le consulat de C. Aurélius et de P. Sulpicius..... » Puis, après avoir énuméré ses nombreuses campagnes, le centurion continua ainsi : « J'ai commandé quatre fois en peu d'années la première centurie; mon courage m'a valu des récompenses de la part de mes généraux en trente-quatre occasions différentes; j'ai reçu six couronnes civiques; je compte vingt-deux campagnes, et j'ai passé cinquante ans. Quand j'aurais moins d'années de service; quand mon âge ne m'exempterait pas de l'enrôlement militaire, cependant, comme je puis offrir quatre fils à ma place, il y aurait encore justice à me libérer. Mais ne regardez ce que je dis là que comme des raisons qu'on pourrait faire valoir pour ma cause. Quant à moi, tant que le général qui lève une armée me trouvera propre à être soldat, je n'allèguerai jamais un motif de dispense. C'est aux tribuns à fixer le grade dont ils me jugeront digne (1). »

Mais *la jeune critique* dont M. Granier de Cassagnac s'est fait l'organe ne s'en tient pas là, et nous oppose un autre ordre d'argumens pour prouver qu'il y eut dans la vieille Italie une féodalité complète. Ces argumens sont tirés de l'étymologie. Est-on curieux de savoir, par exemple, comment M. Granier, à l'aide de cette science, trouve les vassaux? Le voici : Aulu-Gelle nous raconte qu'un jour qu'il assistait avec plusieurs autres personnes à la lecture d'un livre des Annales d'Ennius, quelqu'un demanda l'origine du mot *proletarius*, qui venait de se faire entendre dans un vers. Comme personne ne se sentait capable de l'expliquer, Aulu-Gelle s'adressa à un des assistans qu'il savait fort habile dans le droit civil. Celui-ci, embarrassé, éluda la

(1) Tit.-Liv., LXII, 34.

question en disant qu'il connaissait bien le droit, mais qu'il n'était pas grammairien. Mais, reprit Aulu-Gelle, le mot qu'on vous demande est aussi un terme de droit; et là-dessus, il lui cita un article de la loi des douze tables, où le mot *proletarius* se trouvait en effet. Ne sachant trop que répondre à un argument si pressant, le jurisconsulte se sauva par une plaisanterie, et répliqua qu'il n'avait point appris le droit qu'on suivait au temps des Faunus et des Aborigènes; faisant allusion à quelques termes de la loi des douze tables qui étaient tombés en désuétude dans le barreau, et parmi lesquels il comprenait *proletarii, assidui, sanates, vades, subvades,* etc. Or, M. Granier de Cassagnac s'emparant de *vades* et de *subvades,* qui, pour tout homme qui sait un peu de latin, ou qui a seulement un bon dictionnaire à sa disposition, signifient, le premier, *caution* ou *répondant,* et le second, *caution de la caution* ou *répondant du répondant,* a fait *vassal* du premier et *arrière-vassal* du second, se laissant abuser par un faux rapport d'homonymie, et ne voyant pas que deux mots de signification aussi diverse que *vas,* en latin, et *vassal,* en français, ne peuvent point avoir une même racine. Ce n'est pas tout : M. Granier de Cassagnac, prenant au sérieux la plaisanterie du jurisconsulte, a cru que *vas* et *subvas* étaient des termes en usage au temps des Faunus et des Aborigènes, et il en a conclu qu'au temps des Faunus et des Aborigènes, la féodalité régnait en plein sur toute l'Italie. Mais comment M. de Cassagnac n'a-t-il pas senti que l'exagération du jurisconsulte ne pouvait au moins dépasser l'an 304, époque de la promulgation de la loi des douze tables? Comment surtout M. de Cassagnac ignore-t-il que cette locution, *du temps des Faunus et des Aborigènes,* était une locution proverbiale dont se servaient les Latins pour désigner une chose très ancienne ou une chose dont ils voulaient exagérer la vétusté, de même que nous disons dans les deux cas, *du temps d'Hérode* ou *vieux comme Hérode?* Les auteurs nous en offrent des exemples, et sans sortir d'Aulu-Gelle, nous pouvons citer un passage où le proverbe est appliqué dans une circonstance tout-à-fait semblable à celle dont il s'agit ici. Quelqu'un ayant opposé l'autorité de Varron à un puriste, « gardez, répondit le puriste, gardez pour vous ces autorités qui remontent au siècle des Faunus et des Aborigènes. » Et, à propos de ce proverbe, n'oublions pas de signaler encore une autre distraction de M. Granier de Cassagnac. Au lieu de traduire *le droit des Faunus et des Aborigènes*, il a écrit partout *le droit ou la législation des Aborigènes et des Faunes* (1), s'imaginant apparemment que *Faunorum* n'était pas le pluriel du nom propre de Faunus, fils de Picus, et roi des Aborigènes, mais du nom commun de ces divinités champêtres qu'on appelait *Fauni,* ce qui pourrait être, à la rigueur, si quelque ancien nous eût appris que les dieux chèvre-pieds avaient un droit et des législateurs.

Est-on maintenant désireux de voir comment s'y prend M. Granier pour prouver que *la nomenclature nobiliaire du moyen-âge appartient au cérémo-*

(1) Chap. VI, pag. 248.

nial de l'empire romain? Citons un nom, celui de *chevalier*. On ne saurait croire combien sur ce mot l'érudition de M. Granier de Cassagnac s'est montrée inexpérimentée. « *Chevalier*, dit-il, est la traduction en idiome celtique du latin *eques*; déjà du temps de Néron, le mot barbare *caballus*, pour signifier cheval, était entré dans la langue latine. On le trouve dans Perse. »

Caballus, un mot barbare qui entre dans la langue latine du temps de Néron! Il paraît que M. Granier de Cassagnac n'a jamais parcouru les fragmens de Lucilius; car il y aurait lu ce vers :

Succussatoris, tetri tardique *caballi*.

Il paraît également que M. Granier de Cassagnac a perdu de vue son Horace; car nous lisons dans une satire d'Horace :

Me Satureiano vectari rura *caballo*.

Et dans une épître du même poète :

. . . . . Aut olitoris aget mercede *caballum*.

Caballus n'est donc pas un mot barbare; *caballus* était donc entré dans la langue latine bien des années avant le règne de Néron. Disons enfin à M. Granier de Cassagnac que *caballus* a des titres à l'ancienneté tout aussi respectables que *equus*. Seulement *equus* désignait le genre et *caballus* une espèce. *Caballus* était un cheval vigoureux, mais lourd, dépourvu de grace, et n'ayant pas l'allure très douce, comme nous l'apprend Lucilius. On l'employait à tourner la meule, à porter des fardeaux, et souvent il servait aux marchands de légumes, comme nous l'apprend Horace. C'était, en un mot, *un cheval de peine*, comme le définit Hésychius (1).

Mais, après avoir réhabilité *caballus*, voyons le parti que peut en tirer M. de Cassagnac. *Chevalier* vient de *caballus*, comme *eques* vient de *equus*: que doit-on inférer de là? Que les chevaliers romains étaient semblables aux chevaliers du moyen-âge? Non; mais que, dans le principe, ce qui fit la distinction des uns et des autres, ce fut la possession d'un *cheval* et le service militaire dans la *cavalerie*. Or, ce signe unique peut-il constituer une ressemblance? Non; ce qui le prouve, c'est que *caballus* a fait *cavalier* aussi bien que *chevalier*, de même que *equus* fit *eques* avec les deux significations. Il y a mieux; ces chevaliers romains, militaires d'abord, servant dans la cavalerie, devinrent plus tard des juges de tribunaux civils, et continuèrent de s'appeler chevaliers; plus tard encore, ils se transformèrent en fermiers-généraux, et ne cessèrent point de s'appeler chevaliers; faudrait-il conclure de là que, parce que le nom ne changea pas, les fonctions étaient restées les mêmes? Or, si une pareille conséquence serait une absurdité, trouvera-t-on plus raisonnable la prétention de M. Granier de Cassagnac qui, de l'identité de nom, veut inférer, à la distance de quelques milliers de siècles, la simili-

(1) Καβάλλης· ἐργάτης ἵππος (v. Καβάλλ.).

tude de dignité? Nous ne nous arrêterons pas plus long-temps à réfuter ces rêveries étymologiques. L'étymologie est un instrument délicat qui ne devrait être manié que par un esprit éclairé, juste et pénétrant.

Il nous est donc permis de conclure qu'il n'y eut dans la vieille Italie ni féodalité ni seigneurs, et qu'il n'exista dans l'antiquité ni bourgeois ni paysans.

M. Granier continue ensuite l'histoire des esclaves émancipés, et il les divise en deux groupes, ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent point. Dans le premier sont compris les industriels; dans le second, les esclaves lettrés, les mendians, les voleurs et les courtisanes. Comme nous n'avons ni le loisir, ni la volonté d'entreprendre une réfutation de son ouvrage, nous nous contenterons de dire, pour ce qui regarde les industriels, que M. Granier de Cassagnac s'est essentiellement trompé en assimilant les corporations romaines aux jurandes du moyen-âge; les premières, en effet, n'étaient qu'une distribution politique établie surtout pour opérer la fusion et entretenir l'harmonie des citoyens; les secondes, au contraire, furent des associations spontanées qu'inspira le besoin de résister à la violence et à l'oppression. Quant aux mendians, aux voleurs et aux courtisanes, M. Granier ne leur a consacré que quelques pages fort superficielles, et où abondent les erreurs du genre de celles que nous avons relevées. Nous pensons donc que le lecteur nous saura gré de lui épargner l'ennui d'un pareil inventaire. Toutefois, dans le groupe nombreux de ceux qui se refusent à la tâche du travail, M. Granier a rangé une classe d'individus qui doit nous intéresser plus particulièrement. Nous avons dit, en effet, en commençant, que M. Granier avait aussi essayé de parquer les intelligences et de tracer la limite au-delà de laquelle, dans certaines conditions de l'ordre social antique, il leur était interdit de s'avancer. Or, tel est le but qu'il s'est proposé dans le chapitre intitulé: *les Esclaves lettrés*. C'est pourquoi nous pensons qu'il convient de traiter ce chapitre séparément et avec quelque étendue.

IV. — LES ESCLAVES LETTRÉS.

Est-il vrai qu'il y ait eu chez les anciens une littérature particulière aux esclaves, littérature qui n'envahit jamais celle des gentilshommes et à laquelle, en revanche, les gentilshommes ne touchèrent jamais? M. Granier l'affirme et il s'est efforcé de le prouver. Nous avons une opinion contraire, et nous espérons l'établir avec quelque solidité. Mais avant d'engager la discussion, signalons d'abord une confusion dans laquelle est tombé M. Granier de Cassagnac, et qui suffirait seule pour ruiner sa thèse par la base. M. Granier a perpétuellement confondu les esclaves au moins avec des affranchis; ce qui le prouve, c'est que parmi les faits qu'il avance, il n'en est pas un seul qui s'applique aux esclaves. Mais il a donc oublié qu'entre ces deux classes les préjugés des anciens mettaient un intervalle immense? Ou, s'il s'en est souvenu pour les séparer dans l'ordre politique, comment, en les envisageant du point de vue littéraire, les a-t-il confondus? M. Granier alléguera

peut-être que par esclaves il a voulu désigner ceux qui sortaient immédiatement de la servitude aussi bien que ceux qui y étaient encore. Mais nous lui demanderons alors pourquoi il a lui-même, dans le cours de sa dissertation, distingué plusieurs fois les esclaves des affranchis; nous lui demanderons également s'il croit qu'il soit loisible à l'écrivain de changer à son gré la signification des mots. Evidemment, il y a ici méprise, confusion et par conséquent absence de critique.

Toutefois, ne nous laissons point arrêter par cette étrange synonymie, et cherchons, s'il y avait, soit une littérature des esclaves, soit une littérature des affranchis.

« A peu près, nous dit M. Granier de Cassagnac, tous les grammairiens étaient esclaves; très peu d'esclaves, au contraire, devenaient rhéteurs. » Rien de plus faux que ces deux assertions; nous le démontrerons en nous appuyant sur les autorités mêmes qu'a consultées M. Granier de Cassagnac

Tant que Rome ne se mit pas en contact avec la Grèce, elle resta barbare et inculte. Habile dans un seul art, celui de la guerre, elle n'avait qu'une ambition, celle de vaincre et d'opprimer. Mais à peine ses armes eurent-elles pénétré dans l'Italie méridionale, et de là dans le reste de la Grèce, qu'elle ressentit l'influence de cette terre privilégiée. Vainement voulut-elle d'abord la repousser comme un joug, et par cet instinct de sauvage rudesse qui plus tard faisait dire à Marius, qu'il dédaignait des arts qui ne savaient pas préserver de l'esclavage; la résistance fut inutile. Le génie de la Grèce, plus puissant que ses armes, amollit peu à peu la dure écorce des vieilles mœurs romaines et transforma ses farouches vainqueurs en disciples soumis. Une des premières études à laquelle il les appliqua, fut celle de la grammaire. Arrêtons-nous un moment sur ce mot pour préciser le sens qu'y attachaient les anciens. Chez eux, l'enseignement de la grammaire comprenait proprement trois degrés : le premier s'occupait des principes élémentaires du langage, le second, de la lecture des auteurs accompagnée d'explications grammaticales plus approfondies et de développemens historiques, le troisième, de tout ce qui concernait la poésie et sa forme artificielle. Mais comme de ces trois degrés les deux premiers ordinairement n'étaient pas séparés, et que le troisième embrassait souvent aussi une partie du second, on n'employa que deux noms pour les désigner, *literatio*, ou en grec *grammatistice*, et *literatura*, ou en grec *grammatice*. Il arriva même que ce dernier nom, ayant passé dans la langue latine, finit par remplacer *literatio* et *literatura*. Le nom des maîtres chargés de ces divers degrés d'instruction subit un sort pareil. On appela d'abord *literatores*, ou en grec *grammatistæ* ceux qui donnaient l'enseignement élémentaire, et *literati*, ou en grec *grammatici*, ceux qui donnaient l'enseignement plus relevé; mais par la suite, les uns et les autres s'appelèrent *grammatici*, *grammairiens*.

Maintenant, quel est le sens que M. Granier de Cassagnac peut avoir attaché à ce terme, quand il a avancé que *tous les grammairiens à peu près étaient esclaves*, c'est-à-dire affranchis? De prime abord, il est vrai, sa pro-

position ne signifie qu'une chose, à savoir que tous ceux qui donnaient des leçons de grammaire étaient affranchis. Mais, dans ce cas, il serait sorti de la question, car c'est de littérature et non de métier, c'est de grammairiens ayant écrit sur leur art et non de grammairiens l'ayant seulement enseignée, qu'il a promis de nous parler. Très certainement M. de Cassagnac aura voulu dire *que ceux qui écrivaient sur l'art grammatical étaient à peu près tous des affranchis-esclaves*. Examinons donc sa proposition ainsi traduite.

Lorsque Cratès a donné la première impulsion littéraire à Rome, en y répandant le goût des études grammaticales, quels sont les Romains que nous voyons d'abord se montrer les plus zélés grammairiens? Deux chevaliers aussi recommandables par leur savoir que par leur crédit politique, Lucius Aelius et Servius Claudius, qui, au rapport de Suétone, perfectionnèrent et agrandirent dans toutes ses parties l'art de la grammaire (1)... Après eux cet art va se développant sans cesse et croissant chaque jour en faveur, à tel point que les personnages les plus distingués veulent lui payer leur tribut, en écrivant eux-mêmes quelque chose sur ce sujet (2). » « Bientôt, en effet, Varron, cet homme d'un génie supérieur et d'un savoir universel, reçoit des mains de Lucius Aelius le dépôt de la science grammaticale, l'enrichit à son tour et lui consacre des monumens plus nombreux et plus beaux (3). » Arrivent ensuite César, qui écrit des livres sur l'*Analogie*, Pollion, puriste impitoyable, devant qui ne trouvent grace ni César, ni Salluste, ni Cicéron, ni Tite-Live, Messala qui compose des traités entiers, non-seulement sur les mots, mais sur chaque lettre de l'alphabet (4).

Comment donc expliquer après cela qu'on ait osé affirmer que *ceux qui écrivaient sur l'art grammatical étaient presque tous des esclaves?* Un soupçon nous a traversé l'esprit; Schœll dit dans son *Histoire de la Littérature romaine* : « Cependant la plupart des grammairiens furent des esclaves. » Et ce qui semblerait confirmer encore notre soupçon, si nous étions enclin à mal penser, c'est que Schœll est tombé aussi dans la confusion que nous avons reprochée à M. Granier de Cassagnac : comme ce dernier, il a pris les affranchis pour des esclaves.

Quoi qu'il en soit, nous venons de démontrer que des deux assertions de M. Granier de Cassagnac la première est essentiellement fausse. Examinons la seconde, et voyons si l'auteur était mieux fondé à dire que *très peu d'esclaves au contraire devenaient rhéteurs.*

La rhétorique, chez les Grecs comme chez les Romains, était réellement distincte de la grammaire, et avait son domaine à part. L'enfant, après avoir étudié entre les mains du grammairien toute la partie matérielle du langage, passait, devenu jeune homme, sous la direction du rhéteur, pour apprendre les artifices de la parole ornée et les secrets de la persuasion. La distinction

(1) Suet., *De Illustr. grammat.*, II, 3.
(2) *Ibid.*, III, 3.
(3) Cic., *Brut.*, 56.
(4) Quintil, I, VII, 33.

reposait donc sur la nature même des deux arts, qui, quoique intimement liés l'un avec l'autre, se proposent cependant un but différent. Mais cette distinction entre les deux arts en établissait-elle rigoureusement une autre entre les personnes qui les enseignaient? Le bon sens ici nous répond que lorsque la grammaire, d'abord faible à sa source, se fut grossie de la connaissance de l'histoire et de la poésie, et que de son côté la rhétorique, réduite en commençant à de courtes narrations et à de petits essais du genre démonstratif, se fut complétée dans toutes ses parties, le grammairien dut rester ordinairement dans ses attributions, et ne pas empiéter sur celles du rhéteur, par la raison qu'un seul homme était devenu trop faible pour supporter le fardeau de la double profession. Mais le bon sens nous dit aussi que les deux arts, dans leur enfance, durent être réunis, et qu'à l'époque même où ils eurent atteint leur perfection, le passage de l'un à l'autre ne dut pas s'opérer brusquement, mais plutôt par une transition qui les liât sans effort, en leur empruntant quelque chose à tous les deux. Le bon sens nous dit encore que, lorsqu'il se rencontra de ces esprits faciles qui savent se plier avec une égale flexibilité à des choses diverses, ou de ces charlatans effrontés, comme il en pullule de nos jours, qui ne craignent ni d'afficher un faux savoir, ni de prodiguer des promesses mensongères, les limites durent être franchies et les attributions confondues. Enfin, le bon sens nous dit que lorsqu'un grammairien se sentit assez fort pour s'élever jusqu'à la chaire du rhéteur, il dut renoncer à ses obscures et pénibles fonctions pour embrasser une profession qui conduisait parfois aux plus grands honneurs, souvent à la fortune, et toujours à la considération. M. Granier de Cassagnac nous tient un tout autre langage. « La rhétorique, nous dit-il, touchait immédiatement à la politique par les harangues sénatoriales ou tribunitiennes, et à la jurisprudence par les plaidoiries du prétoire; or, jamais, en aucun pays du monde, les esclaves n'ont mis la main ni à l'étude de la politique, ni à l'étude du droit... Il n'y a donc presque pas d'exemples parmi les anciens, surtout en Italie, de rhéteurs esclaves ou affranchis. » Entre les modestes hypothèses du bon sens et l'affirmation doctorale de M. Granier de Cassagnac, il ne reste qu'à laisser prononcer les faits. J'ouvre Suétone et je lis : « Les anciens grammairiens (ces mêmes grammairiens qui, aux yeux de M. Granier de Cassagnac, étaient tous des esclaves!) enseignaient aussi la rhétorique, et l'on cite les commentaires de plusieurs d'entre eux sur ces deux arts. C'est par suite, je pense, de cette union primitive, que plus tard, quoique les deux professions fussent déjà séparées, les grammairiens conservèrent encore ou introduisirent eux-mêmes certains exercices préparatoires à l'éloquence, tels que les problèmes (questions oratoires à résoudre), les périphrases, les éthologies (descriptions d'une vertu ou d'un vice), pour que les enfans ne fussent pas remis aux mains du professeur de rhétorique sans avoir reçu au moins une teinture de cet art. » Les grammairiens ne s'en tinrent pas là. « Je me rappelle même, continue Suétone, que, dans ma première jeunesse, un nommé Princeps avait coutume de se livrer un jour à des exercices oratoires, et un autre jour

de discuter; que certains jours, au contraire, il traitait le matin toutes sortes de questions et consacrait l'après-midi aux exercices oratoires. » Enfin, du temps de Quintilien, les deux rôles furent tout-à-fait renversés. L'habile rhétheur se plaignant de ce qu'on applique trop tard les enfans à l'étude de l'éloquence, trouve la cause d'un tel abus, d'une part dans la négligence des rhéteurs, d'une autre part dans l'usurpation progressive des grammairiens. « Car, ajoute-t-il, les premiers font consister tout leur devoir à enseigner l'art de composer des discours, et cela même en se renfermant dans le genre délibératif et le genre judiciaire, tandis que les seconds, non contens de recevoir tout ce qu'on leur avait abandonné, ont poussé leur envahissement jusqu'à se permettre des prosopopées et des discours du genre délibératif, osant ainsi se charger de la tâche la plus difficile de l'éloquence ..... Que la grammaire apprenne donc à respecter ses limites, et que la rhétorique, à son tour, n'élude aucune de ses charges.... Je ne prétends pas nier que parmi ceux qui s'annoncent comme grammairiens, il ne puisse s'en trouver qui soient aussi capables d'enseigner ce que je viens de dire, mais alors ils feront la fonction de rhéteur, et non celle de grammairien. »

A ces témoignages déjà si positifs, si irrécusables et qui, au besoin, nous suffiraient sans doute, ajoutons des exemples : c'est Suétone encore qui nous les fournira, et nous les choisirons parmi ces grammairiens qu'on a traités d'esclaves. L'affranchi Aurelius Opilius enseigna d'abord la philosophie, puis la rhétorique et, en troisième lieu, la grammaire. Le grammairien Marcus Antonius Gniphon, né dans la Gaule, enseigna aussi la rhétorique. Son école fut fréquentée par les hommes les plus distingués, et Cicéron, qui avait déjà remporté les plus belles palmes de l'éloquence, Cicéron, parvenu alors à l'âge de trente-neuf ans et revêtu des honneurs de la préture, ne dédaigna pas d'assister à ses leçons. L'affranchi Atteius enseigna tour à tour la grammaire et l'éloquence et fit dire de lui, par le jurisconsulte Capiton Atteius, qu'il était un rhéteur parmi les grammairiens et un grammairien parmi les rhéteurs; mot ingénieux qui peignait du même trait la confusion des deux arts et l'atteinte que chacun d'eux recevait de cet amalgame. N'oublions pas ce Lucius Octacilius Pilitus dont le beau génie sut triompher des circonstances les plus défavorables. Esclave d'abord et esclave du dernier degré, puisqu'il était portier, c'est-à-dire enchaîné dans une loge à côté d'un dogue enchaîné comme lui, il obtint la liberté en considération de son heureux naturel et de ses goûts studieux. Puis, il enseigna la rhétorique et eut pour disciple le grand Pompée.

Il est donc bien constaté que les affranchis grammairiens *devenaient rhéteurs*, et qu'ils pouvaient alors, au moins indirectement, *toucher à la politique par les harangues sénatoriales ou tribunitiennes, et à la jurisprudence par les plaidoiries du prétoire.* Mais il y avait mieux, et M. de Cassagnac le croirait sans doute difficilement, si nous n'avions à produire des pièces de conviction qu'il ne récusera pas; ces hardis grammairiens s'émancipaient de temps en temps jusqu'à s'élancer de leur école au forum, et, ce qui n'étonnera

pas peu M. de Cassagnac, jusqu'à s'y faire compter parmi les avocats les plus distingués. « J'ai ouï dire aussi, raconte Suétone, que quelques grammairiens avaient *immédiatement* passé de leur école au forum, et qu'on les y avait rangés au nombre des meilleurs avocats. « Audiebam etiam quosdam « e grammaticis *statim* e ludo transisse in forum, atque in numerum præ- « stantissimorum patronorum receptos (1). » *Statim, immédiatement* mérite d'être noté : ils n'avaient fait qu'un saut de l'école au forum, de l'humble chaire du grammairien à la tribune aux harangues. Or, cette brusque élévation n'était pas ordinaire; habituellement, il y avait un degré intermédiaire à franchir, la rhétorique. Par la nature de ses études, en effet, le grammairien pur se trouvait trop éloigné du barreau; la rhétorique, au contraire, était une préparation aux discussions du forum, et une préparation tellement immédiate que, pour transformer en véritables plaidoyers les *thèses*, ou questions générales, que le rhéteur traitait devant ses élèves et leur faisait développer à eux-mêmes, bien souvent il eût suffi de mettre un nom propre à la place d'un nom imaginaire. Voilà pourquoi Suétone a dit *statim*, s'il se fût agi de grammairiens devenus rhéteurs, assurément il n'eût point fait la remarque; car rien n'était plus aisé pour les grammairiens rhéteurs que l'accès du forum; et c'est encore Suétone qui nous le prouve par un exemple fort curieux. « Un jour, dit-il, que Marcus Pomponius Marcellus, le plus intraitable puriste qu'ait eu la langue latine, prêtait son assistance dans un débat judiciaire (car il lui arrivait aussi quelquefois de plaider), il s'attacha avec tant d'acharnement à relever un solécisme commis par l'adversaire, que Cassius Severus fut obligé de demander aux juges remise de la cause, afin que son antagoniste eût le temps de choisir un autre grammairien, vu que celui qu'il avait actuellement semblait croire que la discussion, engagée avec l'adversaire, devait rouler, non sur un point de droit, mais sur un solécisme (2). »

Les deux assertions de M. Granier de Cassagnac sont donc également fausses. Nous avons cherché la cause de sa première erreur; nous croyons avoir trouvé celle de la seconde. Suétone, comme chacun sait, nous a laissé quelques notices biographiques sur des grammairiens et des rhéteurs dont l'enseignement avait jeté de l'éclat. Son travail est divisé en deux parties; l'une contient les grammairiens au nombre de vingt, et l'autre les rhéteurs, au nombre de cinq. Or, dans cette dernière catégorie, il ne figure, en général, que des individus qui ne paraissent point avoir subi l'esclavage. Mais d'où vient cette coïncidence? Du hasard seul. Suétone ne s'est nullement occupé de distinguer les gens *de rien* des gens *de bonne maison*, comme parle M. de Cassagnac; il a tout simplement voulu mettre de la méthode dans son travail, et pour cela, il a rangé, d'un côté, les grammairiens purs avec les grammairiens rhéteurs, et de l'autre, les rhéteurs purs. Ce qui le prouve, c'est que Lucius Octacilius Pilitus dont nous avons déjà parlé, est compris au

(1) *De Illustr. gramm.*, IV, 8.
(2) *Ibid.*, XXII.

nombre des rhéteurs. Pourquoi se trouve-t-il, en effet, en pareille société, si ce n'est parce qu'il avait enseigné la rhétorique sans toucher à la grammaire? Cependant M. de Cassagnac voyant que, sur cinq rhéteurs, quatre étaient *gens de bonne maison*, en a hardiment conclu *qu'il n'y avait presque pas d'exemple, surtout en Italie, de rhéteurs esclaves ou affranchis.* Et voilà comment on fait les systèmes!

Si M. Granier de Cassagnac a été malheureux en essayant d'ôter la rhétorique aux affranchis, il n'a pas été plus heureux quand il a voulu leur interdire l'histoire. « L'histoire, dit-il, n'a jamais été non plus écrite par des esclaves..... Suétone mentionne pourtant un Lucius Otacilius Pilitus, qui avait été esclave-portier. » Schœll avait déjà dit : « Lucius Otacilius Pilitus est cité comme le premier affranchi qui ait *osé* écrire un ouvrage historique. » Schœll, ou l'auteur qu'il a copié, car son livre n'est en général qu'une compilation, n'a pas entendu le passage de Suétone, et nous doutons fort que M. Granier de Cassagnac ait même pris la peine de le lire; c'est du moins la supposition la plus favorable que nous puissions nous permettre. Voici, en effet, comment Suétone s'exprime sur Lucius Octacilius Pilitus : « Il exposa en un grand nombre de livres les actions de Pompée Strabon, ainsi que celles de Cnæus Pompée, son fils. C'est le premier de tous les affranchis qui, selon l'opinion de Cornélius Népos, ait commencé à écrire l'histoire, traitée jusque-là par des hommes de la naissance la plus relevée. » Or, peut-on conclure de ces paroles que Cornélius Népos eût taxé de hardiesse téméraire l'entreprise d'Octacilius Pilitus? Nullement. Schœll paraît avoir lu *ausus* au lieu de *orsus*, *osé* au lieu de *commencé* : la différence est grande. A-t-on plus de raison de croire que Cornélius Népos eût donné comme une exception l'exemple de l'affranchi? Pas davantage. Le mot *orsus*, au contraire, enferme nécessairement l'idée de continuation, et il n'aurait aucun sens, si plusieurs autres affranchis n'eussent, par la suite, imité Lucius Octacilius Pilitus. Seraient-ce les paroles que Suétone ajoute, qui auraient induit en erreur? Mais on ne peut en inférer qu'une chose; que Lucius Octacilius ouvrit la liste des affranchis historiens. Or, il y a un commencement à tout. Quels étaient d'ailleurs les historiens qui avaient précédé? Depuis la fondation de Rome jusqu'à P. Mucius Scévola, les souverains pontifes mettent par écrit les évènemens de chaque année, et ces recueils forment ce qu'on appela plus tard les grandes annales (1). Point d'histoire encore. Les annalistes qui viennent ensuite, écrivent avec la même sécheresse, et, pour en trouver un qui *s'élève tant soit peu, paululum se erexit* (2), il faut arriver jusqu'à Cœlius Antipater, séparé de Lucius Octacilius par une trentaine d'années. Ce n'est donc qu'improprement que Cornélius Népos s'est servi du mot *histoire*: et si l'on conservait quelque doute à cet égard, nous n'aurions qu'à invoquer le témoignage de Cornélius Népos lui-même. Dans un fragment

(1) Cic., *De Orat.*, II, 12.
(2) Id., *ibid.*

du livre qu'il avait consacré aux historiens latins, il dit, en parlant de l'histoire : « Vous ne devez pas ignorer que, dans la littérature latine, ce seul genre non-seulement ne s'élève pas au niveau de la Grèce, mais que la mort de Cicéron l'a laissé encore tout-à-fait dans l'enfance et à peine ébauché..... Aussi ne sais-je, en vérité, laquelle des deux, de la République ou de l'Histoire déplore le plus son trépas (1). »

Mais, nous demandera M. Granier de Cassagnac, cette continuation, que vous croyez annoncée par le mot *orsus*, a-t-elle eu effectivement lieu ? Très certainement, lui répondrons-nous, et il vous était aisé de vous en assurer. Vous n'aviez, pour cela, qu'à lire un peu plus attentivement les quelques pages de Suétone sur les grammairiens et les rhéteurs, à faire ensuite une excursion dans les *Vies des Césars*, du même auteur, et puis, enfin, à consulter un polygraphe ordinairement voisin de Suétone et de Macrobe, je veux dire Aulu-Gelle. Du reste, comme nous attachons du prix à vous convaincre, nous allons passer devant vous quelques noms en revue.

A Lucius Octacilius succèdent Cornélius Épicadius, affranchi de Sylla, qui complète le livre que le dictateur avait commencé sur les évènemens de sa vie, et qu'il avait laissé inachevé (2) ; Pompilius Andronicus, que la nature n'avait point fait maître d'école, et qui, ne pouvant vivre à Rome de ce métier, se retira à Cumes, où il composa plusieurs ouvrages, notamment un ouvrage historique que Suétone appelle *præcipuum* (3) ; Tiron, le célèbre affranchi de Cicéron, qui écrivit la vie de son maître en plusieurs livres (4) ; Atteius, le même affranchi dont il a été déjà parlé, qui, intimement lié avec Salluste et Asinius Pollion, obligea ses deux illustres amis, dont le dessein était d'écrire l'histoire, en fournissant à l'un un *Abrégé de toute l'histoire romaine*, où il pourrait prendre ce qui lui conviendrait, et en donnant à l'autre des préceptes de style; Julius Hyginus, affranchi d'Auguste, qui, entre autres ouvrages historiques, en composa un intitulé : *De la Vie et des actions des hommes illustres* (5) ; Julius Marathus, affranchi aussi d'Auguste, qui écrivit la vie de son noble patron; Verrius Flaccus, autre affranchi, qui, après avoir enseigné la grammaire avec éclat, s'occupa d'histoire, disposa dans un ordre chronologique des *Fastes*, soit civils, soit religieux, composa un ouvrage sur les *Choses dignes de mémoire*, et mérita, par une vie si bien remplie, l'insigne honneur d'une statue dans le forum de Préneste.

En voilà suffisamment, je pense ; le lecteur sait à quoi s'en tenir. Mais peut-être ne sera-t-il pas fâché de voir à présent par quel ingénieux raisonnement M. Granier de Cassagnac motive l'exclusion des affranchis du domaine de

(1) Corn. Nep., *Fragm.*, tom. II, pag. 381, éd. Van Stav. Stutg. 1820.

(2) Suet., *De Illustr. gramm.*, XII.

(3) Ce livre devait être un *Abrégé* succint d'*annales* embrassant une durée plus ou moins considérable. — Præcipuum illud opusculum annalium elenchorum. (*Ibid.*, VIII.)

(4) Asconius Pedianus cite le IVe livre de cette histoire. (Ad Cic. pro Mil.)

(5) A. Gell., I, 14. — Cf. Ascon. Pedian. ad Cic. Pison.

l'histoire : « Faire l'histoire, même d'après autrui, c'est toujours se mettre dans la nécessité de juger les hommes, et, par conséquent, quelquefois de les condamner. Or, il eût paru intolérable aux capitaines ou aux hommes d'état de l'antiquité d'être appréciés par des esclaves. L'histoire devait donc être exclusivement écrite par des *gentilshommes;* à peine trouverait-on à citer *une ou deux exceptions.* »

De la prose passons à la poésie. Ici M Granier de Cassagnac se montre un peu plus libéral envers les affranchis, non toutefois sans leur imposer encore de nombreuses restrictions. Ainsi, à l'entendre, le théâtre fut exploité par des esclaves; mais la poésie épique et lyrique appartint plus en propre aux gentilshommes.

Le premier mouvement littéraire qui se fit véritablement sentir à Rome lui fut, comme nous l'avons dit plus haut, imprimé par Cratès. Rome cependant alors avait déjà entendu dans sa langue des essais qui, pour être informes et rudes, ne manquaient parfois ni d'élévation, ni de force. Mais ces ouvrages, d'inspiration grecque, étaient aussi exécutés par des Grecs, et Rome en ce moment assistait à l'ébauche de sa littérature plutôt qu'elle n'y prenait réellement part. Débarrassée de Carthage, son unique rivale et son seul ennemi sérieux, elle s'enquit par désœuvrement de ce qu'il pouvait y avoir d'intéressant dans Thespis, Eschyle, Sophocle;

> . . . . . Post Punica bella quietus, quærere cœpit
> Quid Sophocles, et Thespis, et Æschylus utile ferrent.

et des Grecs aussitôt s'empressèrent de lui traduire ces chefs-d'œuvre. La première copie qu'elle en eut sous les yeux, fut une tragédie qu'un Tarentin, nommé Andronicus, traduisit et représenta. Andronicus avait été pris les armes à la main, pendant qu'il combattait pour sa patrie. Réduit à l'esclavage et tombé au pouvoir de M. Livius Salinator, il devint le précepteur des enfans du consul, recouvra sa liberté et suivit la carrière dramatique. Que le père de la tragédie romaine ait donc été esclave, j'y consens; mais ses successeurs le furent-ils également? Rome, convertie aux arts de la Grèce et embrassant ce nouveau culte avec toute l'ardeur que comportaient son caractère et son esprit, continua-t-elle d'abandonner la tragédie à des poètes issus de l'esclavage? On dirait, en vérité, que l'histoire s'est ici entièrement jouée des classifications imaginaires de M. de Cassagnac. Sur quarante noms environ de tragiques romains qu'on est parvenu à recueillir, la plupart sont gentilshommes et quelques-uns de la première volée. La liste en a été soigneusement dressée par Lange, dans une dissertation qui a pour but de montrer que la muse tragique des Romains ne fut pas aussi stérile qu'on le croit vulgairement (1). Nous y renvoyons M. Granier, en nous contentant de signaler

(1) *Vindiciæ tragœdiæ Romanæ*, Lips., 1822.

parmi ces nobles auteurs César Strabon, Jules César le dictateur, qui débuta fort jeune encore par l'*Œdipe*, comme Voltaire; Asinius Pollion; Quintus Cicéron qui, en seize jours, improvisait quatre tragédies, ce qui atteste du zèle, sinon une grande vocation; Octave qui s'occupa d'un *Ajax;* Lucius Varius, si connu par son *Thyeste;* Ovide par sa *Médée*, etc. Sans doute que toutes ces tragédies ne furent pas jouées; mais qu'importe, puisqu'il s'agit de compositions et non de représentations dramatiques?

L'histoire ne confirme pas mieux, en ce qui touche la comédie, les idées de M. Granier de Cassagnac. Il est vrai que s'il fallait en juger par les noms des comiques dont nous possédons quelques œuvres entières, Plaute, qui paraît sorti de l'esclavage, et Térence, l'affranchi de Terentius Lucanus, viendraient en aide à ces idées. Mais les autres comiques furent-ils aussi des affranchis? Nævius lui-même, qui donna probablement la première comédie à Rome, était-il sorti de l'esclavage? Nous adresserons la même question au sujet de T. Quintius Atta, sur le compte duquel Schœll, par une de ces méprises dont son ouvrage fourmille, met la visite que L. Attius fit à Pacuvius retiré à Tarente (1). Et L. Afranius que, par une autre méprise non moins grave, Schœll fait entrer dans les vers de Volcatius, quoiqu'il n'y soit question que de Luscius, et point du tout d'Afranius (2), faut-il le regarder comme un affranchi? Et Q. Trabea, que Schœll appelle Trabeas (3); et ce Titinius, si souvent mis à contribution par les grammairiens, qui nous en ont conservé une multitude de fragmens malheureusement trop courts; et ce Verginius Romanus dont Pline le jeune nous trace un portrait flatté sans doute par la prévention et l'amitié, tous ces poètes étaient-ils des affranchis? Qui l'a dit à M. de Cassagnac? Il faut qu'il ait sur ces hommes des mémoires secrets et inconnus aux érudits, ou que ses assertions relèvent de lui seul.

Parlerai-je des mimes? Les deux auteurs les plus célèbres dans ce genre furent d'une condition si opposée, qu'un pareil rapprochement suffirait seul pour prouver la vanité des distinctions qu'on s'efforce d'établir. Labérius était un noble chevalier qui, après avoir fait les délices du peuple romain, se vit remplacé dans sa faveur par Publius Syrus, un esclave affranchi, et s'en consola par ce mot d'une résignation philosophique, *Laus est publica,* mot qui pourrait servir de devise à la littérature, car d'elle aussi on peut dire qu'elle n'appartient en propre à personne.

Voilà donc pour le drame. Mais avant de quitter ce sujet, admirons l'inconséquence de l'auteur, qui interdit l'histoire aux esclaves, sous prétexte qu'il siérait mal à des gens de bas étage de juger les patriciens, tandis qu'il leur laisse la comédie, où le poète pouvait lancer impunément mille allusions dé-

(1) *Histoire de la Littérature romaine*, tom. I, pag. 138.
(2) *Ibid.*, pag. 139.
(3) *Ibid.*

tournées, et le mime hardi jusqu'à la témérité, le mime où l'acteur osait s'écrier à la face de César : « Or sus, Romains ! nous avons perdu la liberté. »

Porro, Quirites! libertatem perdimus (1).

On ne conçoit pas davantage pourquoi, après avoir octroyé le drame aux affranchis, M. de Cassagnac hésite à leur concéder la poésie épique et lyrique. Cette fois, il est vrai, il ne rend aucun compte de l'exclusion; mais l'appuie-t-il au moins sur des faits constatés? Non, il faut bien le dire. Et d'abord, comment l'auteur n'a-t-il pas remarqué que ce furent précisément les mêmes Grecs qui naturalisèrent à Rome le drame et la poésie épique? Il semble ensuite ignorer que les poèmes épiques des Romains ne furent pendant longtemps, comme leurs drames, que de pures traductions du grec, et que, pour rencontrer un poème épique digne de ce nom, il faut arriver à Virgile qui en offre le premier modèle et en demeure l'unique représentant. S'il en est ainsi, en effet, pourra-t-on jamais reconnaître une classification de poètes épiques qui n'admet point Virgile, le fils d'un affranchi, ou qui ne le souffre que par privilége? Ce que nous disons de l'épopée s'applique peut-être plus justement encore à la poésie lyrique. Rome ne fut pas fertile en poètes de ce dernier genre. Si nous en croyons même Quintilien, elle n'en a produit qu'un seul digne d'être lu, Horace. « Voulez-vous, ajoute le rhéteur, lui en joindre à la rigueur un second, ce sera Cæsius Bassus, qui a vécu de notre temps. » Or, comme Virgile, Horace était le fils d'un affranchi. L'auteur eût été donc plus près de la vraisemblance, en faisant, dans ces deux cas, de l'exception la règle. Mais, on le voit, tantôt ce sont les affranchis qui échappent à leurs catégories, pour envahir celles des gentilshommes, tantôt les gentilshommes, pour envahir celles des affranchis; et dans ces divers mouvemens, nulle règle, nul équilibre; c'est une confusion inextricable, un pêle-mêle intime qui ne permet ni de diviser, ni de circonscrire, et qui oblige l'auteur le plus paradoxal à laisser toutes ces intelligences d'élite réunies en une immense famille.

Nous pourrions terminer ici cette discussion; nous en avons dit assez pour montrer que l'opinion de M. Granier de Cassagnac ne trouve pas même dans l'histoire de quoi paraître vraisemblable. Mais il reste encore une des assertions de l'auteur qui donne trop bien la mesure de son érudition, pour que nous ne demandions pas la permission de nous y arrêter un moment. « Il y a eu, dit-il, des esclaves dans toutes les écoles philosophiques notables de l'antiquité. Phédon, exposé en vente, fut acheté par Cébès, disciple de Socrate..... Ménippe, esclave comme Phédon, s'adonna particulièrement à une nature de composition philosophique sous forme de *satire* qu'il appela *cynique*, et que Varron imita dans la suite. »

Signalons d'abord l'apparition de ces deux Grecs : l'auteur n'en a men-

(1) Ap. Macrob., *Saturn.*, II, 7.

tionné qu'un autre, Timon qu'il appelle *Phliasius*, au lieu de dire *de Phlionte*, de même que plus haut, il avait appelé Cratès *Mallotes*, au lieu de dire *de Malles*. M. Granier n'aurait-il pas compris, par hasard, qu'il est ici tout simplement question de l'endroit qui vit naître ces philosophes? Quoi qu'il en soit, M. de Cassagnac, qui, en parlant des *esclaves lettrés*, a renfermé l'antiquité dans l'histoire romaine, s'occupe ici des Grecs. Mais qu'on ne s'imagine pas qu'il ait pris beaucoup de peine pour faire les frais de cette érudition exotique. Il fallait dire un mot des philosophes qui avaient passé par l'esclavage; pour cela, on a ouvert Macrobe ou Aulu-Gelle, car en cet endroit ils se répètent, et l'on a copié la phrase suivante : « Phædon ex cohorte Socratica... servus fuit... Alii quoque non pauci servi fuerunt, qui post philosophi clari extiterunt. Ex quibus ille Menippus fuit, cujus libros M. Varro in satiris æmulatus est; quas alii *Cynicas*, ipse appellat Menippeas (1). » Nous aimons à croire que M. Granier sait le latin; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il prête encore à cette phrase un sens qu'elle n'a jamais eu aux yeux d'un latiniste. Traduite, en effet, littéralement, elle signifie : « Phédon, de l'école de Socrate, fut esclave... Il y eut aussi un assez grand nombre d'esclaves qui devinrent ensuite d'illustres philosophes. Parmi eux il faut compter ce Ménippe, dont M. Varron se proposa les ouvrages pour modèle dans ses satires que quelques-uns appellent *cyniques* et que lui-même appelle *ménippées*. » Or, notons maintenant les différences. D'abord, il n'est point parlé d'esclaves philosophes, mais de philosophes ayant passé par l'esclavage *qui post... extiterunt;* par conséquent affranchis. En second lieu, il n'est point dit que Ménippe eût composé des *cyniques*, et pour une bonne raison, c'est que Ménippe ne composa jamais de *satires*, encore moins d'ouvrages appelés du nom de *cyniques*, si tant est même qu'il ait écrit des livres d'aucune façon; car, au rapport de Diogène de Laerte, « il y en a qui pensent que les ouvrages attribués à Ménippe ne sont pas de lui, mais de Denys et de Zopyre, qui, les ayant écrits pour s'amuser, les mirent sur le compte du philosophe, afin de leur assurer plus de succès. » Voici, sans doute, ce qui aura induit en erreur M. de Cassagnac : lisant dans la phrase latine que M. Varron, qui s'était proposé Ménippe pour modèle, avait fait des satires appelées *cyniques* par quelques-uns de ses lecteurs, il en aura conclu que Ménippe avait fait des *cyniques*. Mais un érudit ne commet pas de semblables méprises, parce qu'il a toujours soin de s'assurer de ce qu'ont dit ou fait les gens, avant de parler d'eux. Non, Ménippe ne composa point de *cyniques*; et s'il plut à quelques personnes d'appeler ainsi les satires de Varron, ce n'est pas du tout qu'elles eussent la forme des écrits du philosophe : c'est parce qu'elles en reproduisaient l'esprit et le ton. « Ménippe est un chien terrible qui vous mord en riant, » disait Lucien. Tel était le caractère équivoque des écrits qu'on lui attribuait, ce qui le fit surnommer σπουδογέλοιος

(1) *Saturn.*, I, 11. — Cf. A. Gell., II, 18.

sérieux-rieur. Du reste, cette manière ne lui était point particulière; elle était commune à tous les cyniques, et on la désignait habituellement, comme nous l'apprend Démétrius de Phalère, par κυνικὸς τρόπος, *manière cynique*.

M. Granier de Cassagnac avait ainsi passablement compromis son érudition; mais en voulant commenter ce malheureux mot de *cyniques*, il l'a, nous le craignons fort, décréditée à tout jamais. « Ces *cyniques*, ajoute-t-il, paraissent avoir été des satires dans le genre du *Cyclope* d'Euripide. » On ne sait en vérité ce qu'on doit le plus admirer, de l'intrépidité de l'affirmation ou de l'énormité de l'erreur; car, enfin, M. Granier de Cassagnac sait bien qu'il n'a jamais lu le *Cyclope* d'Euripide. Il sait aussi qu'il n'a jamais appris dans un manuel de littérature ce qu'était ce poème; comment donc se permet-il de comparer des *cyniques* qu'il imagine avec des *satires* qu'il n'a jamais connues? Étonnez-vous après cela que nos voisins d'outre-Rhin se moquent un peu de la *légèreté* et de *l'étourderie gauloise!* Franchement, quelle idée prendrions-nous du Germain qui, s'avisant de parler des satires de notre Regnier, écrirait, par exemple, que ces poèmes paraissent être dans le genre des *Guêpes* d'Aristophane ou des *Plaideurs* de Racine! Eh bien! le rapprochement établi par M. de Cassagnac est de cette force. Il n'est personne, en effet, un peu versé dans l'histoire littéraire de la Grèce qui ne sache que le drame satyrique dont le *Cyclope* nous offre un modèle, était un drame régulier, servant à compléter la tétralogie que chaque poète, dans le principe, fut obligé de présenter au concours pour disputer le prix de la tragédie, et qu'on l'appela *satyrique*, parce que les *Satyres* qui étaient destinés à l'égayer, devaient toujours en composer le chœur.

Cependant, il y a une cause à tout, et puisque M. de Cassagnac a comparé les *Cyniques* de Ménippe avec le *Cyclope* plutôt qu'avec l'*Iphigénie* d'Euripide, il avait une raison. Cette raison est facile à deviner; M. de Cassagnac aura su par un moyen quelconque que le *Cyclope* est appelé aussi drame satyrique, et tout entier à ce dernier mot, il aura fait d'un drame une satire. C'est sans doute par une méprise à peu près semblable qu'il a changé les *Saturnales* de Macrobe en « un ouvrage de grammaire, » parce que sur sept livres que les *Saturnales* renferment, il s'y trouve quelques chapitres consacrés à des questions grammaticales. Mais j'avoue que j'ai vainement cherché la raison qui a pu lui faire appeler aussi « un ouvrage de grammaire, les *Florides* d'Apulée. » Les *Florides*, qui sont un recueil de récits *historiques* et *mythologiques*, appelées un livre de grammaire! J'aimerais autant lui voir prendre le *De viris illustribus* pour la *Méthode* de Lhomond.

M. Granier de Cassagnac disait, il y a quelque temps, en *jugeant* une traduction de la *Politique* d'Aristote: « Il est bon que la grave Université règle quelquefois ses comptes avec la *science en gants jaunes*, comme elle nous appelle nous autres journalistes frivoles et légers. » Nous ne savons si la *grave* Université s'est beaucoup émue de cette menace; mais nous doutons fort que la *science en gants jaunes*, si jamais elle a choisi M. de Cassagnac

pour la représenter, lui continue encore ses pouvoirs. Quelque indulgente, en effet, que nous la supposions envers ses mandataires, elle reconnaîtra sans doute que M. de Cassagnac, en ne s'appelant que *frivole* et *léger*, ne s'est pas traité aussi modestement qu'il le croyait.

De tout ce que nous de venons dire, concluons deux choses : la première qu'il n'y avait point, qu'il ne pouvait point y avoir de *littérature des esclaves;* la seconde, que l'homme, transformé en citoyen par la baguette du préteur, pouvait cultiver le genre de littérature que bon lui semblait, à la convenance de son talent ou au gré de son génie ; et de ces deux prémisses, il découlera la conséquence rigoureuse qu'il n'y avait pour les *affranchis,* comme pour les *gentilshommes*, qu'une seule et même littérature. Mais des conclusions que la science nous fournit, il doit encore résulter la confirmation de ces grandes vérités morales, que si l'esprit de l'homme est capable de renverser les premières barrières que les préjugés lui opposent, il ne se développe et prend son essor qu'à la condition d'habiter un corps libre; et que si la société a fondé ses distinctions sur la naissance et sur la fortune, toujours la nature, dans la distribution des biens intellectuels, s'est jouée de ces vaines démarcations, et s'est plu même fort souvent à créer une aristocratie en sens inverse de la première, relevant ainsi la dignité de l'homme et replaçant à son véritable rang la seule supériorité qui soit acceptée de tous, parce qu'elle n'est usurpée sur personne, la supériorité de l'intelligence.

J. P. Rossignol.

REVUE

LITTÉRAIRE.

I. — ROMANS ET POÉSIES.

Un critique distingué, ayant à parler assez récemment d'Horace et de Virgile, et de l'espèce de royauté qu'ils se fondèrent en regard et à l'appui de la monarchie impériale d'Auguste, a fait remarquer la convenance et la nécessité de ces deux royautés parallèles, produites à la fois par une double anarchie, dans un temps où la faiblesse de l'état d'une part, et de l'autre *le trop facile usage de formes poétiques devenues la propriété commune*, favorisaient toutes les entreprises de l'ambition politique, toutes les prétentions de la médiocrité littéraire (1). Ce qui est vu à merveille pour l'époque d'Auguste ne me paraît pas sans application à la nôtre. Je laisse tout d'abord le côté politique qui, comme on sait, n'a nul rapport avec notre peu d'ambition et d'intrigue : Dieu me garde de trouver la plus lointaine ressemblance ! Dieu me garde de croire, vingt-cinq ans après Napoléon, qu'un nouveau despote, à quelque titre et sous quelque forme que ce fût, pût jamais asservir de nouveau et réduire cette foule émancipée de grands citoyens qui (nous en sommes les témoins édifiés) se précipitent bien loin de toute flatterie et de toute servitude, et qui, en ce moment même, ne flagornent plus aucune puissance ! — Mais littérairement, poétiquement, en quelle anarchie sommes-nous ? c'est ce qu'il est permis de considérer. En restreignant la question à la poésie même, le rapport avec certaines époques antérieures est frappant. Depuis dix ans, la main-d'œuvre poétique s'est divulguée ; les procédés que la nouvelle école avait cru rendre plus rares et plus difficiles, ont été saisis du second coup par une foule de survenans qui, à chaque saison, pullu-

(1) M. Patin, Discours d'ouverture de 1838.

lent. La forme et le style poétique sont encore une fois tombés, en quelque sorte, dans le domaine public; il coule devant chaque seuil comme un ruisseau de couleurs, il suffit de sortir et de tremper. Prenez le *Journal de la Librairie :* relevez chaque semaine le nombre de volumes de vers qui se publient; prenez le chiffre par mois, par saison, par année. Il y aurait là une statistique curieuse, une loi de progression numérique, un mouvement et un cours à *coter*. Un de mes amis, bibliothécaire dans un établissement public, a eu l'idée de ranger à la suite toute cette branche particulière de littérature trop fleurie : c'est une quantité de beaux volumes jaunes et blancs, morts avant d'avoir vu le jour, que personne n'a connus et qui sont ensevelis dans leur premier voile nuptial :

Hélas ! que j'en ai vu mourir de jeunes filles !

Avec un peu d'habitude, on s'y endurcit; et mon ami, bien qu'il ait le cœur poétique et tendre, en est venu à ne plus mesurer ce champ d'oubli qu'à la toise. Tant de pieds par saison. Mais y a-t-il jamais eu, dira-t-on, une telle exubérance stérile de productions à aucune époque précédente? Assurément. Il nous arrive un peu comme au XVIe siècle, lorsque les procédés, mis en circulation par les chefs de l'école, par Du Bellay et Ronsard, furent devenus familiers à tous et que chaque jeune cœur *au renouveau* se crut poète. On a une lettre piquante de Pasquier à Ronsard là-dessus; il se plaint des encouragemens que celui-ci donnait à cette multitude croissante de poètes, à qui il suffisait, pour se croire le baptême du génie, d'avoir touché la robe du maître. Mais Ronsard ne pouvait qu'y faire; et il demeura quasi noyé dans le torrent des imitateurs qu'il avait soulevés, à peu près comme *l'élève du sorcier* par les eaux une fois débordantes. Il fut noyé dans le flot des imitations lyriques pour n'avoir pas su se renfermer dans un véritable monument. Là, en effet, est la question prochaine. Les élans lyriques ne suffisent pas. A Rome, on commençait à s'y perdre après Catulle, et à user dans tous les sens le pastiche mythologique, quand Virgile vint à propos asseoir son double édifice des *Géorgiques* et de l'*Énéide*, non loin duquel Horace put adosser son Tibur. De notre temps, les débuts ont été vifs et beaux; mais c'est encore le monument qui manque. Il est vrai qu'une littérature poétique a malaisément deux grands siècles. Or, nous avons le siècle de Louis XIV à dos, ce qui est toujours peu commode à l'audace : c'est là un lourd cavalier en croupe que nous portons. Par instinct de cette situation diffuse, et pour y porter remède, j'ai de bonne heure désiré que, parmi nos poètes de talent, il s'élevât, je l'avoue, une sorte de dictature; que les deux plus grands, par exemple, et que chacun nomme, prissent le sceptre par les œuvres et, sans avoir l'air de rien régenter, remissent chaque chose à sa place par de beaux modèles. Ce désir n'a pas été rempli. Les œuvres, seul instrument légitime de cette dictature effective à la fois et modeste, n'ont pas répondu à la grande attente. Aucun monument véritable, aucune pièce étendue et exemplaire, n'a suivi les admirables préludes que leurs auteurs n'ont pas surpassés; la perfection du

genre n'est pas venue. M. de Lamartine, qui peut sembler comme le prince des poètes du jour, l'est dans un sens purement honorifique et pour l'ornement bien plus que pour l'exemple et la discipline. Avec sa généreuse et facile indulgence, il a favorisé à l'entour ce qu'il importait plutôt de restreindre, et, dans les propres développemens de sa riche nature, il est allé, cédant de plus en plus lui-même à ce qu'il eût fallu repousser. M. Hugo, avec d'autres qualités et sous d'autres apparences régnantes, n'a pas plus fait pour s'acquérir réellement l'autorité incontestée des maîtres. Cette autorité, pourtant, ne pouvait dépendre que de poètes ainsi haut placés, féconds et puissans; de leur part, un chef-d'œuvre dans l'épopée, des chefs-d'œuvre au théâtre, auraient mis ordre au débordement lyrique et assuré à notre mouvement littéraire sa consistance et sa maturité. On en est aux regrets; il faut se résigner, nous le croyons; l'Horace et le Virgile, le Racine et le Despréaux, ces suprêmes et légitimes dictateurs qui couronnent et consolident une grande époque littéraire, manqueront à une époque brillante, mais diffuse, mais anarchique poétiquement et démocratique de prétentions et de concessions sur ce point comme partout ailleurs. Une fois qu'on en a pris son parti, on retrouve dans le détail de quoi se distraire et se consoler. A défaut d'un grand siècle qui demande avant tout l'établissement, la gradation et l'harmonie dans l'ensemble, on est une fort belle chose secondaire, une spirituelle et chaude entreprise très variée, très mêlée, très infatigable, un coup de main, au moins amusant, dans tous les sens. Les talens surtout n'ont jamais été plus nombreux; c'est un devoir de la critique de ne pas se lasser à les compter, et d'en tirer avec soin et plaisir tout ce qui s'y distingue et qui s'en détache.

Hymnes sacrées, par M. Édouard Turquety (1). — M. Turquety est un poète sincère. Il n'en est pas à son coup d'essai; c'est le troisième volume qu'il donne dans le même ordre d'idées religieuses. Le premier s'intitulait *Amour et Foi*, le second *Poésie catholique*. Avant ces trois recueils, M. Turquety, si je ne me trompe, en avait publié un moindre, où le côté de l'amour et l'inspiration gracieuse dominaient. Il y était disciple de l'école de 1828, et quelques vers tendres rappelaient deux ou trois des seules élégies charmantes qu'on connaisse de Charles Nodier. Depuis lors, M. Turquety a cherché à se créer un rôle propre parmi les poètes modernes; retiré dans sa Bretagne, il a consulté les graves et habituelles préoccupations d'une vie monotone que les seuls rayons mystiques éclairaient parfois. De là ses trois recueils, dont les deux derniers sont d'un catholicisme rigoureux. La preuve que M. Turquety a bien consulté et rendu son inspiration secrète, c'est qu'il a trouvé dans d'autres cœurs une réponse. Il est du très petit nombre de poètes qui se vendent. Ses beaux volumes, magnifiquement imprimés, ne le sont pas à ses frais (chose rare parmi les poètes modernes). M. Turquety a un public; en Bretagne, dans le midi, à Toulouse, beaucoup de lecteurs fervens et fidèles

(1) Debécourt, libraire, 69, rue des Saints-Pères.

le désirent : pour eux, il donne à des sentimens chrétiens qu'il rajeunit, à des dogmes qu'il exprime, une mélodie qu'on aime. « Voici, dit-il dans la préface de son nouveau recueil, le complément nécessaire de mes deux ouvrages antérieurs, voici quelques pas de plus dans la route où j'ose dire être entré le premier, où plusieurs ont marché depuis et où bien d'autres s'élanceront plus tard.... » Et encore : « Un critique illustre a bien voulu déclarer qu'*Amour et Foi* était le premier mot d'une poésie toute nouvelle, la poésie du dogme pur.... » Il y a ici, ce me semble, quelque illusion dans le poète, et il y a eu de la part du critique illustre, qu'on ne nomme pas, quelque complaisance. Quoi ! l'idée de traiter poétiquement les solennités diverses de la religion, de les traduire en hymnes, est de l'invention de l'auteur, et ouvre une ère nouvelle à l'art ? Mais saint Grégoire de Naziance a commencé, il y a long-temps; Manzoni, hier, le faisait encore. Chez nous, tous les poètes pénitens n'ont point pratiqué autre chose, Desportes, Bertaut, Godeau, Corneille, La Fontaine; Racine a traduit les hymnes du Bréviaire. M. Turquety, il est vrai, suit cette idée avec un sentiment de composition et d'ensemble systématique : ainsi, son présent volume, qui commence par un hosannah au Père céleste, s'achève par une hymne à son terrestre représentant, le Pape. « Dieu d'abord, dit M. Turquety, puis la plus haute expression de l'humanité dans la personne du Pape. » Plus d'éminens poètes religieux se sont jetés de nos jours dans un christianisme vague, plus M. Turquety s'est voulu ranger au dogme et à la stricte tradition catholique romaine.

Le caractère qui me frappe le plus dans la poésie de M. Turquety, est la mélodie, l'élégance, la douceur rêveuse, et je préfère, entre ses pièces, celles auxquelles ces tons suffisent. On a été fort sévère autrefois dans cette Revue pour son volume de *Poésie catholique*, et qu'il nous soit permis de dire qu'on a peut-être été injuste : on n'y a pas reconnu ces mérites touchans. Une pièce qu'on aurait pu indiquer était *le Deux Novembre* ou *le Jour des Morts*, simple, sobre, voilée, et d'un christianisme attendrissant. Il y en a dans les *Hymnes sacrées* un certain nombre qui sont comme des feuilles glanées à la suite du *Cantique des Cantiques*, et qui respirent un parfum d'élégie aussi tendre que des cœurs contrits en peuvent désirer. Le poète nous a traduit l'hymne mystique de saint Jean de la Croix, et il en reproduit l'esprit en mainte page. Je citerai celle-ci, par exemple, qu'il intitule : *Domine, non sum dignus* :

C'était dans l'épaisseur du bois le plus profond,
Une source coulait et murmurait au fond
Sur un lit de sable ou de pierre ;
Et quand je fus auprès, sans que je visse rien,
Une voix m'appela, disant : « Regarde bien,
C'est la fontaine de ton Père. »

Oh ! je courus alors : j'étais plein de bonheur,
Car j'avais bien souffert de l'ardente chaleur,

Et ma lèvre était tout en flamme.
J'arrivai, mais à peine eus-je effleuré les bords
Qu'un frisson douloureux me saisit tout le corps,
J'étais en face de mon ame.

Et dans ce moment-là les colombes des cieux,
Avec un cri d'amour, descendaient deux à deux
Pour y baigner leurs tendres ailes;
Et moi je reculai, je partis en pleurant,
Hélas! je n'osais boire au céleste torrent,
Moi n'étant pas aussi pur qu'elles.

Une jeune fille qui, après avoir été virginalement aimée, se serait faite religieuse, pourrait presque lire et chanter sous la grille cette mystique romance inspirée par son chaste souvenir :

DANS SA CELLULE.

A vous, ma Colombe voilée,
A vous les roses de l'espoir,
Et les brises de la vallée,
Et les enchantemens du soir!

A vous la nuit silencieuse
Qui parfume nos régions;
A vous l'étoile gracieuse
Qui fait pleuvoir tant de rayons!

A vous, fille des solitudes,
A vous les sublimes concerts,
Et les célestes quiétudes
D'un cœur dégagé de ses fers!

A vous qui, lasse de l'hommage
Qu'on vous prodigua tant de fois,
Avez tout quitté pour l'image,
La sainte image de la Croix;

Et bien loin des routes mortelles
Dont l'éclat vous séduisait peu,
Avez replié vos deux ailes
Près du tabernacle de Dieu!

Oh! dans cette enceinte profonde,
Vous reniez, vous dépouillez
Les derniers souvenirs du monde,
Comme autant de bandeaux souillés.

Là-bas, près du fleuve qui coule,

Vous n'avez plus, à tout moment,
Le frémissement de la foule
Qui vous suivait en vous nommant;

Plus de ces parures brillantes
Qu'à votre âge on recherche encor;
Plus de fêtes étincelantes
Du doux reflet des lampes d'or.

Mais, ô ma Colombe voilée,
Vous avez l'éternel espoir,
Et les brises de la vallée,
Et les enchantemens du soir;

Et quand l'ombre apporte sa trêve
A vos labeurs interrompus,
Vous trouvez dans le moindre rêve
La paix du Ciel que je n'ai plus!

Nous avons cru devoir cette réparation à M. Turquety, de le citer en ce que sa poésie a d'aimable, plutôt que d'insister sur ce qu'elle laisse à désirer pour l'idée. En somme, M. Turquety, ce qui est rare, est un poète convaincu.

Les Boréales, par M. le prince Élim Mestscherski (1). — Ce n'est pas la première fois que de grands seigneurs russes se distinguent par leur facilité à emprunter, à manier la langue et la rime française. Au temps de M. de Ségur et de sa spirituelle ambassade, on jouait à Pétersbourg les tragédies qu'il faisait exprès, et pour lesquelles il n'eût pas manqué, dans ce grand monde tout français, de fort ingénieux collaborateurs. Un critique, qui m'a tout l'air d'appartenir d'assez près à la littérature difficile, a cru trouver dernièrement une grande preuve de l'insuffisance de la poésie nouvelle dans la *facilité* avec laquelle le premier venu, homme d'esprit, pouvait *se mettre au fait* de toutes les ressources du genre. Nous en avons précédemment assez dit à ce sujet; mais un peu moins de prévention aurait permis au critique de se souvenir qu'autrefois les étrangers, gens d'esprit, savaient s'approprier l'ancien genre tout aussi aisément qu'ils peuvent faire aujourd'hui pour le nouveau. La question d'ailleurs n'est pas dans les genres; elle est toute dans les personnes et dans les talens. Mais un talent étranger, si habile qu'il soit, peut-il arriver à posséder un idiome comme le nôtre et à le parler en des vers (soit classiques, soit romantiques) assez librement et naturellement pour s'y produire en pleine originalité? Les modèles qui l'ont introduit dans la langue qui n'est pas la sienne et sur lesquels il s'est façonné, ne resteront-ils pas présens à ses yeux et ne lui imposeront-ils pas à chaque instant leur em-

(1) Bellizard, 1 *bis*, rue de Verneuil.

preinte? Ses œuvres n'en seront-elles pas inévitablement tachetées et bigarrées, comme cette fameuse toison des brebis de Jacob? M. le prince Mestscherski s'est posé la question, je le crois bien; mais il a passé outre, et il n'avait pas le choix. Amoureux de notre littérature et voulant y prendre pied au nom de la sienne, il a pensé qu'à sa poésie un peu de moucheture et de bigarrure ne messiérait pas, et que quelques grains d'Émile Deschamps ou d'Alfred de Musset, à la surface, ne seraient qu'un piquant de plus comme pour de certaines beautés. Son volume se divise en deux parts : la première, sous le titre de *Livre d'Amour*, est censée un legs d'un jeune poète mort à Moscou; mais ce linceul n'est qu'un domino rose pour oser dire tout haut ses tendresses. La seconde moitié du volume nous offre des traductions en vers, comme échantillons de la Pleïade russe; vingt-cinq morceaux tirés de douze poètes contemporains. Tous sont vivans, excepté Pouschkinn, le seul dont le nom, en même temps que le malheur, nous soit parvenu. Ces *Études russes*, que le prince Mestscherski nous donne comme un supplément modeste des *Études* si vives et si gracieuses d'Émile Deschamps, s'adressent aux poètes français et méritent bien leur reconnaissance. Que le poétique traducteur étende le cercle des auteurs et des morceaux qu'il juge bons à produire, qu'il resserre à la fois de plus en plus sa correction élégante et, s'il se peut, sa littérale exactitude; nous lui devrons accès en une littérature jusqu'ici close et qui, probablement, ne nous ouvrirait pas cette porte sans lui. Parmi les pièces qu'il traduit et qui sont peut-être trop exclusivement lyriques, je distingue le *Novembre* de Pouschkinn, espèce d'élégie d'intérieur, et le piquant adieu du même *à une jeune Kalmouque* entrevue au passage, et qu'il est tenté de suivre dans la *kibitka*, espèce de chariot couvert où elle se rembarque pour le steppe immense. Elle n'est ni jolie, ni séduisante, comme on l'entend, et n'a aucune des graces apprises :

Qu'importe! ta grace sauvage
Eût fait éclater dix cerveaux;
Et moi, j'y fus pris au passage
Pendant un relais de chevaux.
Qu'importe où notre cœur se loge!
Dès qu'il s'émeut tout coin lui sert,
Salon doré, soyeuse loge,
Ou la *kibitka* du désert!

Mais les pièces qui m'ont semblé caractériser avec le plus d'originalité le genre lyrique, âpre et grandiose, de cette nature sibérienne, sont celles du poète Bénédictof. J'en citerai une fort belle, traduite avec un grand bonheur par M. le prince Mestscherski.

L'ÉTOILE POLAIRE.

Il est minuit. Le ciel rayonne en myriades
D'étoiles au feu transparent;

A son bandeau royal scintillent les Pléiades,
Et resplendit l'Aldebaran.
Mon regard a suivi leur course circulaire
Sans s'éblouir de leur beauté;
Mais, arrivé soudain à l'Étoile polaire,
Mon œil errant s'est arrêté.

Douce opale du ciel! que ta lueur charmante
Console après les pleurs du jour!
Blanche vierge du ciel! que ton regard m'aimante,
Et qu'il m'attire avec amour!
Sur les enfans du Nord les ténèbres farouches
Versent, hélas! de longs ennuis.....
Toi qui veilles sans cesse et jamais ne te couches,
Tu nous es le soleil des nuits.

Quand, par ces nuits d'hiver, l'homme de la campagne,
Si vigilant et soucieux,
Veut connaître l'instant de quitter sa compagne
Pour le travail, alors ses yeux
Cherchent le *Chariot* qui toujours au ciel reste
Exposant ses trains éclatans:
Là sept étoiles d'or dans le livre céleste
Indiquent le chiffre du temps.

Le marin flotte au loin sur les vagues perfides :
Où donc est le phare allumé ?
Il le demande en vain au fond des mers avides
Où le rivage est abîmé.
Le rivage est aux lieux où tes flammes s'animent,
Phare suprême et solennel!
Le fond est à la voûte où tes pointes s'impriment,
Ancre d'argent jetée au ciel!

Tous les astres là-haut dansent leurs lentes rondes.
Toi seule tu suspends tes pas.
Le ciel change sa face où circulent les mondes,
Toi seule tu ne changes pas.
Étoile, serais-tu — mon ame le devine —
Si chère au penseur agité,
Parce que Dieu te garde en sa droite divine
Comme clef de l'Éternité?

Cette Étoile polaire doit être aussi comme la clef du lyrisme du Nord — Les stances et sonnets qui composent le *Livre d'Amour* attribué au jeune poete mort, ont souvent de la grace et toujours une grande aisance. Il y re-

gne parfois un mysticisme de langage amoureux qui rappelle certaines poésies du commencement du XVIIe siècle. Je ne voudrais pas qu'un amant parlant à sa maîtresse la nommât *sa sainte;* on sent trop le pastiche. Je ne voudrais surtout pas qu'il s'échappât jamais à dire :

Et comme le croyant près de l'Eucharistie!...

Le volume est précédé d'une lettre en vers à M. Émile Deschamps, qui a des parties d'une causerie tout-à-fait française et du fringant le plus spirituel

Les Néolyres, par A. M. de Mornans (1). — L'auteur de ce recueil n'est pas non plus Français d'origine ni de naissance; sorti des vallées vaudoises du Piémont, il appartient à cette antique tribu persécutée, qui a su garder sa primitive croyance. Engagé aujourd'hui dans les fonctions saintes du ministère, il a cru, à l'une de ses courtes heures de loisir, pouvoir reproduire, sous un pseudonyme, d'anciens vers de jeunesse, que, plus heureux que Bèze, il n'a pas eu à rougir de refeuilleter. Un sentiment évangélique et chrétien les a inspirés, en effet, non sans mélange toutefois d'un certain *humanitarisme* moderne, d'un certain culte optimiste et confiant de la création et de la nature, qui fait songer à *Jocelyn* et qui l'a précédé :

O Nature, immense Évangile
Que rien ne saurait altérer!

La chute, comme on voit, doit être un peu oubliée dans les hymnes de cette jeune et belle ame. A travers beaucoup d'incorrections et des formes légèrement étranges, un parfum primitif et franc respire dans l'ensemble de ces poésies. Les petites pièces qui ont pour titre *la Coupe, les Batteurs de blé, le Troubadour d'Alcéonie*, donnent long-temps à réfléchir par le tour naïvement symbolique et mystique de leur rêverie. Il n'y a qu'une croyance profondément spiritualiste, on le sent, qui puisse produire, au printemps, cette manière d'aubépine. Voici, par exemple, une petite pièce qui a un bouquet d'anthologie chrétienne, autant qu'en un genre tout contraire une petite épigramme de l'anthologie grecque peut sentir son Hymette et son musée :

LE PÈLERIN.

Regardant une étoile au ciel épanouie,
Un jeune homme marchait; son léger manteau bleu
Diminuait toujours : ce manteau, c'est la vie,
Le voyageur c'est l'ame, et l'étoile c'est Dieu.

Mais les essais de vers blancs, qui terminent le volume, ne sont pas heureux; mais on n'échappe jamais tout-à-fait, dans cette langue française adoptive, à des accens du premier terroir. La note de la page 124 contient une vraie faute. Montesquieu a dit quelque part : « Dans ma jeunesse, j'ai aimé des femmes

(1) In-8°, chez Cherbuliez, rue de Tournon, 17.

que je croyais *qui* m'aimaient ; » il n'a pas dit : que je croyais *qu'elles* m'aimaient.

Ce qu'il y a dans une bouteille d'encre. — Première livraison. — Geneviève, par M. Alphonse Karr (1). — On pourrait parler de beaucoup de romans : celui de M. Alphonse Karr en dispense volontiers, en nous donnant le fin mot de presque tous : *Ce qu'il y a dans une bouteille d'encre*. Je m'en tiens d'autant plus aisément à sa *Geneviève*, qu'elle est infiniment spirituelle et qu'elle n'a aucune espèce de prétention. Hélas ! elle n'en a pas assez. Quand on lit ces jolis chapitres courans, décousus, qui semblent des feuilletons négligemment effeuillés d'un journal, on se demande pourquoi l'auteur n'a pas daigné faire un livre, surtout le pouvant à si peu de frais. Il ne lui fallait plus qu'un peu de vouloir et ne pas mieux aimer se jouer, à chaque pause, du lecteur et de lui-même. Tel qu'il est, ce roman a de quoi plaire à quiconque n'est pas absolument dégoûté de ceux du jour. Il a des portions d'une finesse et d'une raillerie d'observations délicieuses : tout le début, qui nous déroule l'intrigue galante de Mme Lauter avec M. Stoltz, est d'une grace maligne, pleine de vérité. On y ferait à chaque pas, en se baissant, son butin de moraliste : « Chaque femme se croit volée de tout l'amour qu'on a pour une autre. » — « Mme Lauter, encore sur ce point, était comme toutes les femmes — excepté vous, madame ; — elle ne plaçait l'infidélité que dans la dernière faveur. » — « On ne se dit : *Je vous aime*, en propres termes, que quand on a épuisé toutes les autres manières de le dire ; et il y en a tant que l'on n'arrive quelquefois à dire *le mot* que lorsqu'on ne sent plus la chose et que le mot est devenu un mensonge. » — « La justice du monde, comme la justice des lois, ne découvre presque jamais les crimes que lorsqu'ils n'existent pas encore, ou lorsqu'ils n'existent plus. » — Mais je m'arrête, de peur du sourire de l'auteur, pendant que je me baisse à ramasser ainsi les aphorismes qu'il sème en s'en moquant tout le premier : il me ferait niche par derrière.

Geneviève n'est pas de ces romans qu'on analyse ; l'agrément en est dans le détail même. Les deux enfans de Mme Lauter, après la disparition de son mari, grandissent et deviennent, Léon un artiste charmant, Geneviève une personne adorable et sensible : Albert et Rose, leurs cousin et cousine-germaine, avec qui ils ont grandi, ont aussi une vive fleur d'ame et de jeunesse. Ces deux jolis couples se troublent en s'aimant. Mais, tandis que Rose répond à Léon, Albert ignore et méconnaît le sentiment de Geneviève, qui en souffre et qui en meurt. Cependant Mme Lauter est morte de bonne heure, et son mari, reparu incognito et assez fabuleusement, espèce de millionnaire à la façon des héros de M. de Balzac, devient comme le *Deus ex machinâ* des péripéties finales. A côté de scènes plaisantes d'hôtel garni et d'atelier, d'étudians en droit et d'artistes, l'auteur sait introduire de fraîches descriptions

(1) 2 vol. in-8°, chez Desessart, 15, rue des Beaux-Arts.

de la nature, et même de touchantes situations de cœur. Pourquoi, au moment où le sérieux commence, une ironie moqueuse vient-elle gâter ou gaspiller tout cela? Je lui passerais certains chapitres où, rangeant des vers sous air de prose, il s'amuse à les faire filer comme des troupes déguisées et à mystifier le lecteur qui n'y prendrait pas garde; ces chapitres-là sont une critique lutine du jargon lyrique à la mode : ils valent mieux que notre critique sérieuse. Mais, dans l'intervalle qui sépare la mort de Mme Lauter et son enterrement, lorsqu'on en est aux vraies larmes, comment glisser sous le titre du *Premier Jour de Mai* un de ces chapitres bigarrés qui ont le masque d'une parodie? En suivant plus à bout la *Geneviève* de M. Karr, je ne finirais pas de réitérer les mêmes regrets, toujours redoublés, il est vrai, des mêmes éloges : ce qui deviendrait d'un ennui que ce léger et facile roman ne mérite pas. J'achevais de le lire mercredi matin, tandis que se faisait aux faubourgs populeux cette descente anniversaire qui, d'un seul flot, refoule notre humanité perfectible aux beaux jours de l'antique Sardanapale, et je me disais, en entendant ces échos lointains : « N'est-ce donc pas une débauche aussi que tant de grace, de sensibilité, d'esprit fin et d'observation morale, s'employant et s'affichant uniquement pour mettre du noir sur du blanc, comme on dit, et pour vider l'écritoire? — N'est-ce pas déjà une débauche, en lisant, que de s'y plaire? »

Arrivons aux parties sérieuses. Il ne manque pas de fortes et doctes tentatives de nos jours : la Sorbonne, par exemple, a fourni depuis quelque temps ses thèses mémorables. Prenez garde : les thèses sont un peu les poésies lyriques des esprits solides; qu'ils en viennent, s'il se peut, bientôt, à réaliser leurs graves promesses, à fonder leur œuvre définitive mieux que les autres, et à tenir leurs *épopées*.

II. — HISTOIRE ET PHILOSOPHIE.

Essai sur la philosophie de Dante, par M. Ozanam (1). — M. Ozanam rappelle à un endroit de sa thèse ou plutôt son livre cette phrase de M. de Lamartine : « Dante semble le poète de notre époque, car chaque époque adopte et rajeunit tour à tour quelqu'un de ces génies immortels qui sont toujours aussi des hommes de circonstance; elle s'y réfléchit elle-même; elle y retrouve sa propre image et trahit ainsi sa nature par ses prédilections. » Si les *retours* dont parle Vico étaient admissibles, il faudrait surtout les appliquer aux œuvres intellectuelles dont la fortune posthume est tour à tour si diverse. Depuis trois cents ans le moyen-âge n'avait guère occupé que les érudits. Le XVIe siècle, qui était en rupture ouverte avec les âges précédens, ne faisait que le dédaigner; le XVIIe nous donnait une littérature et s'inspirait de l'antiquité en ne se souvenant guère des aïeux directs; enfin le XVIIIe, dont l'œuvre devait se tra-

1 In-8o, Bailly, place Sorbonne, 1839.

duire en résultats immédiats sur la société, ne lui réservait que des sarcasmes et du mépris. Nous, au contraire, dans la situation un peu confuse et indifférente que nous ont faite les évènemens, nous remontons sans haine à l'étude de ces âges chrétiens, et nous nous éprenons même d'admiration pour des croyances que nous n'avons plus, pour des dévouemens qui seraient au-dessus de nos forces. Triste privilége que celui des âges critiques; triste bienfait peut-être que cette impartialité devenue facile par la même aptitude successive à tous les systèmes, par le manque commun de but et de désir! M. Ozanam a emprunté à notre temps cette curiosité historique, cette sympathie pour les hommes et les choses du moyen-âge, cette justice éclectique pour tous les partis, assez générales aujourd'hui. De plus, voulant une unité qui échappe au grand nombre, il semble se rattacher par ses sympathies à cette jeune école catholique, qui n'a fait que cotoyer un instant M. de Bonald, à cette école brusquement délaissée par M. de Lamennais, et à laquelle demeurent fidèles, en philosophie M. Gerbet, en histoire M. de Montalembert. La vivacité et l'ardeur sont restées à ces écrivains, comme un nécessaire héritage de Joseph de Maistre. Ils sont absolus dans leurs assertions. Ainsi M. de Montalembert, dans sa belle monographie d'Élizabeth de Hongrie, immole complètement la littérature provençale aux trouvères (1); M. François Huet, dans une remarquable thèse, nie complètement Bacon. Je ne sais quels résultats moraux obtiendront en définitive ces courageux adeptes dans le pêle-mêle des idées et la confusion des penchans qui caractérisent notre société; mais ce qui me paraît positif, c'est qu'au point de vue de la science, il faudra beaucoup rabattre de leurs affirmations exclusives.

M. Ozanam appartient sans nul doute à l'école catholique, mais les inspirations qu'il demande souvent à l'éclectisme tempèrent ce qu'il y aurait volontiers d'absolu dans ses jugemens. En s'attaquant au grand génie de Dante, dont l'admirable poésie a été comme le dernier mot et le majestueux couronnement de la civilisation et des croyances chrétiennes jusqu'au XIIIe siècle, M. Ozanam s'est fait de nouveau l'interprète des tendances qui nous ramènent à l'œuvre immense du poète florentin. Dans la *Divine Comédie*, dans le traité *de Monarchia*, dans le *Convito*, dans le *de Eloquentia*, on trouve éparses les idées philosophiques de Dante, qui ne fut pas docteur en théologie, parce qu'il ne put point payer son diplôme. Réunir en un faisceau ces assertions isolées, mais qui constituent une véritable doctrine philosophique chez le poète, reconstruire avec des indications nombreuses et abondantes les croyances du plus grand poète de l'Italie et peut-être de l'Europe moderne, examiner à la lumière de Platon et d'Aristote, de saint Bonaventure et de saint Thomas, les cercles sans fin de ce poème qui suit l'homme dans sa destinée tout entière et qui ne le laisse qu'aux pieds de Dieu : tel est le but que s'est proposé M. Ozanam, et je dois dire qu'il n'est pas demeuré au-dessous de cette tâche difficile. Le mal, puis le mal et le bien dans leur rapproche-

(1) M. Ozanam au contraire, p. 71, fait à tort puiser les troubadours dans les hagiographes.

ment et dans leur lutte, et enfin le bien, voilà les trois divisions philosophiques qui correspondent aux divisions mêmes du livre de Dante, et qu'a adoptées M. Ozanam. Presque toutes les questions que peuvent se poser la psychologie, la logique, la morale et la théodicée moderne, se retrouvent donc dans le cadre de Dante, et il est curieux de voir un si grand poète posséder si familièrement les secrets de la science philosophique et leur prêter le riche langage d'une œuvre qui est devenue l'un des principaux et des éternels legs de l'intelligence humaine. Toutefois il y a une objection qu'il est impossible de ne pas faire à M. Ozanam. Malgré la tournure essentiellement philosophique de l'esprit de Dante, les allures libres de sa fantaisie me paraissent avoir été prises quelquefois par M. Ozanam trop à la lettre. A quelques endroits où il dit Platon et Aristote, je dirais plus volontiers Homère et Virgile, et je verrais çà et là la poésie dans certains vers où il voit la métaphysique. Un critique mal disposé pourrait même se souvenir de la phrase de Rabelais sur les *abstracteurs de quintessence.*

Les opinions extérieures et contemporaines sont rapprochées des opinions de Dante avec une singulière perspicacité et une érudition étendue. Bonaventure et saint Thomas, et derrière eux Platon et Aristote, inspirent surtout le poète; mais M. Ozanam n'interroge pas seulement leurs écrits. Boëce, saint Denis l'Aréopagite, les admirables traités ascétiques de Hugues et de Richard de Saint-Victor, enfin toute la philosophie antérieure à Dante, sont pour M. Ozanam l'objet de comparaisons très intéressantes. Je regrette toutefois que quelques écrivains ecclésiastiques moins connus, mais aussi curieux, comme Yves de Chartres, Hildebert du Mans, Pierre de Celles, n'aient pas été cités. M. Ozanam aurait surtout trouvé des rapprochemens d'un grand prix dans ces nombreux traités mystiques, complètement inexplorés de nos jours, mais si élevés, si admirables pourtant, dont quelques-uns se rapportent aux noms oubliés à tort, d'Isaac de l'Étoile, de Garnerius, d'Helinand de Froidmont, de Serlon de Savigny, que Pez, Tissier et quelques autres collecteurs ont heureusement sauvés de la destruction.

J'aurais désiré chez M. Ozanam plus de rigueur et de fermeté scientifique, plus de condescendance pour ce langage *exotérique* dont la forme sévère séduit, un peu trop peut-être, nous le verrons tout à l'heure, l'esprit éminemment philosophique de M. Ravaisson. L'abus fréquent des images, les métaphores exagérées, des inversions prétentieuses, une manière volontairement recherchée et mystique, un ton trop ardent et que la science aimerait à voir plus contenu, déparent trop souvent l'œuvre de M. Ozanam; son érudition solide et variée devrait aussi se garder des livres de seconde main qu'il cite beaucoup trop. Quoi qu'il en soit, malgré des défauts graves et des erreurs, ce livre est un remarquable début. M. Bach déjà, qui depuis a été enlevé, par une mort trop prompte, à l'enseignement, avait dans une thèse appréciée rapproché quelques passages de Dante des écrits de saint Thomas. L'ouvrage de M. Ozanam achève et complète ce travail. Que Dante ait été hérétique, comme l'ont voulu Foscolo et M. Rossetti; ou orthodoxe, comme

l'a soutenu dans cette *Revue* même M. de Schlegel, comme le veut M. Ozanam, et comme nous le croyons nous-mêmes, peu importe; mais il a été un grand philosophe autant qu'un grand poète, et le nom de M. Ozanam est désormais associé avec honneur à cette assertion dans l'histoire littéraire.

Des premiers principes selon Speusippe. — De l'Habitude, par M. Félix Ravaisson (1).—L'unité que Platon avait imprimée par son enseignement à la philosophie grecque tout entière, disparut avec lui. Ses élèves, Speusippe, Xénocrate et Hestiée, restèrent à peu près fidèles à la doctrine du maître, tandis qu'Aristote se sépara ouvertement et constitua une école puissante et distincte. Le plus direct héritier et continuateur de Platon fut donc son neveu Speusippe qui, pendant huit années, continua ses leçons à l'Académie. L'érudition, on le sait, fut le principal caractère de ces successeurs de Platon; mais ce qui concerne les opinions de Speusippe était resté fort obscur jusqu'ici. On savait bien, d'après Diogène Laërce et Athénée, qu'il avait laissé un grand ouvrage en deux livres sur le semblable dans les choses du monde, et quelques passages fort peu explicites de la *Métaphysique* d'Aristote, de Cicéron, de Sénèque, de Théophraste, d'Aulu-Gelle, de Sextus Empiricus, d'Iamblique, de Clément d'Alexandrie, avaient servi au docteur Ritter pour reconstruire, tant bien que mal, dans son excellente *Histoire de la Philosophie ancienne*, les opinions de Speusippe. La science de M. Ritter avait assez bien réussi en certains points, mais les textes fort obscurs et en apparence contradictoires d'Aristote sur les premiers principes selon le neveu de Platon, ne lui avaient pas suffi pour éclairer ce point ardu, et si important néanmoins dans l'histoire des doctrines grecques. Sans modifier essentiellement ses croyances, Platon s'était, vers la fin de sa carrière, préoccupé surtout de la théorie des nombres de Pythagore. Ses disciples suivirent-ils cette tendance? Quelles modifications y apporta Speusippe, d'après son génie propre, et quel fut en définitive le système de ce successeur de Platon? Questions difficiles, obscures, pour la solution desquelles les textes positifs manquent; questions où ont échoué l'érudition si étendue et la perspicacité habituelle de M. Ritter. C'est à M. Ravaisson qu'il était donné de les résoudre définitivement, et le nom de ce jeune écrivain qui s'était déjà attaché avec honneur à celui d'Aristote, est sûr désormais d'être toujours rappelé quand on parlera de Speusippe. Les historiens de la philosophie n'avaient guère jusqu'ici consacré que quelques lignes à cet héritier des théories platoniciennes, à l'homme qui fut presque le rival d'Aristote et qui défendit les nobles doctrines de son maître contre les envahissemens souvent légitimes du Stagyrite. Aujourd'hui ce silence n'est plus possible après la dissertation de M. Ravaisson. Il fallait connaître aussi bien que lui la *Métaphysique* pour retrouver avec certitude les opinions de Speusippe dans certains passages faciles pour les contemporains, insaisissables pour nous, où Aristote expose ou contredit des théories dont il ne nomme

(1) In-8°, chez Joubert, rue des Grés, 14.

pas l'auteur. Rien n'est plus clair, plus net, plus méthodiquement enchaîné que le travail de M. Ravaisson sur Speusippe. On est complètement convaincu, après la lecture, de la vérité des assertions de l'auteur, et c'est là un résultat rare, même dans l'histoire de la philosophie. La justesse des aperçus, la perspicacité des rapprochemens et la rigueur presque mathématique des pensées, mettent cette dissertation à part et parmi les meilleures qu'on ait depuis long-temps présentées à la Faculté des Lettres de Paris. Il en est de même du travail de M. Ravaisson sur *l'habitude*. Je n'ai point la prétention de donner une analyse de cette dissertation dogmatique. La forme concise, brève, aphoristique même, employée par M. Ravaisson, empêche qu'on puisse ôter à sa pensée aucun des développemens nécessaires et rigoureux qui lui sont propres, et sans lesquels elle apparaîtrait incomplète et mutilée. Il y a, entre toutes les affirmations psychologiques de M. Ravaisson, une cohésion si étroite à la fois et si profonde, qu'elles échappent au résumé et à l'analyse.

M. Maine de Biran, dans un très remarquable mémoire présenté à l'Institut, en 1802, avait déjà étudié l'influence de l'habitude sur la faculté de penser. Aujourd'hui M. Ravaisson va plus loin et il épuise dans tous les sens, au fond et à la surface, cette question de l'habitude, l'une des plus curieuses, des plus abstraites que se puisse poser la philosophie. Dans cette étude, M. Ravaisson n'est pas resté au-dessous de ce qu'on devait attendre de l'auteur de l'*Essai sur la Métaphysique d'Aristote*. La nouveauté et la profondeur des nuances psychologiques saisies par M. Ravaisson assurent à ce mémoire une place élevée dans les productions philosophiques de notre temps, et continuent dignement le début de l'auteur. La merveilleuse facilité avec laquelle M. Ravaisson traite, dans un style sévère et admirablement exact, les difficiles problèmes sur lesquels la philosophie s'interroge depuis tant de siècles, autorise donc et justifie les espérances que la science place en lui. On a généralement reproché à la première partie de sa dissertation une obscurité *exotérique*, terminologique, qui ne résulte pas, tant s'en faut, du manque de propriété dans les termes et de précision dans les pensées. Cela tient plutôt au langage aristotélique qu'a emprunté M. Ravaisson, à la difficulté même du sujet, et à la manière scolastique qu'il a cette fois adoptée. Heureusement M. Ravaisson a d'autres maîtres encore que l'illustre auteur de la *Métaphysique;* il est autant élève de Leibnitz que d'Aristote; il écrit dans l'idiome de Mallebranche et de Descartes; et après avoir parlé la langue de la science, comme il convient au début, il parlera quelque jour la langue de tous, nous n'en doutons pas; car il a droit plus que personne à devenir populaire.

De l'esclavage antique, par M. de Saint-Paul (1). — L'histoire doit-elle absoudre ou condamner l'esclavage? Était-ce, comme on l'a dit, une

(1) Montpellier, 1 vol. in-8o.

nécessité sociale sous l'empire du polythéisme, la première organisation régulière et permanente du travail? Son développement est-il lié d'une manière intime et directe au développement de la propriété, de la puissance commerciale, de la force militaire? L'esclavage est-il né de la famille ou du camp, du peuple pasteur ou du peuple guerrier? Comment tant de siècles ont-ils passé sans le combler sur cet abîme d'inégalité profonde qui séparait en deux espèces les hommes du monde antique? Ces questions, souvent posées, ont été diversement résolues. Juste Lipse, Laurentius, Vadianus, Jugler, Blair, et dans une autre série d'études, Bodin et Montesquieu, ont abordé cet important sujet, les uns au point de vue de la simple recherche, les autres au point de vue de la critique philosophique. Bodin déclare l'esclavage contraire aux élémens les plus simples du droit naturel. Montesquieu le condamne également de toute l'autorité de sa puissante raison. Mais de nos jours l'esclavage antique a trouvé des défenseurs. De prétendus historiens ont opposé leur érudition factice à la science profonde de l'*Esprit des lois*. La philosophie et la logique du feuilleton ont cassé l'arrêt de Montesquieu; et bien que la véritable science n'ait point souffert de ces attaques sans portée, bien que cette même critique, qui promettait une révolution, n'ait produit tout au plus qu'une insignifiante émeute, son influence a laissé néanmoins quelques traces dans des écrits sérieux. Le recommandable travail de M. de Saint-Paul a gardé, dans la pensée et dans la forme, quelque chose de ce dogmatisme, aussi faux qu'il est affirmatif.

L'auteur se déclare, en quelque sorte, l'apologiste de l'esclavage. Quant à nous, nous récusons cette doctrine d'une manière formelle et absolue. L'homme a des droits sacrés qui sont de tous les temps et de tous les lieux. Il y a, dans ce monde, une loi supérieure à toutes les nécessités politiques; et si la société païenne a méconnu cette loi, pourquoi l'excuser? L'esclavage doit être jugé, avant tout, en droit et en morale; et de ce point de vue, qu'est-ce que l'esclavage? C'est l'abus sans frein de la force, c'est le mépris de l'être dans sa plus effroyable expression, l'égoïsme dans sa plus triste rigueur; c'est dans le maître la barbarie, dans l'esclave la dégradation; c'est la femme changée en instrument de plaisir, c'est une cause incessante de guerres impitoyables, d'immenses massacres; tout cela ressort, à chaque page, à chaque ligne du livre de M. de Saint-Paul, et l'érudition de l'auteur est une perpétuelle négation de ses doctrines. Il convient, du reste, de rendre justice à l'exactitude, à l'étendue de ses recherches. Écrivains originaux de l'antiquité, commentateurs érudits, historiens ou jurisconsultes, il a tout étudié, et à l'aide de cette variété de textes, patiemment colligés, il a reconstruit un tableau fidèle et sévère. L'impression que laisse ce livre est grave et triste. Les plus hautes intelligences de l'antiquité elles-mêmes, Aristote et Platon, déclarent l'esclavage légitime, et cherchent à l'absoudre. Le Stagyrite cite en l'approuvant ce proverbe grec : point de repos aux esclaves; il croit trouver dans la race servile, le sceau d'une dégradation native et primordiale; il veut que l'esclave obéisse au maître, comme l'animal à l'homme, comme la matière à

l'esprit. La religion a perdu, ainsi que la philosophie, tout sentiment de justice et d'égalité. Les esclaves n'ont point de dieux, dit Eschyle, et la jurisprudence romaine définit le droit du maître, le droit d'user et d'abuser. C'était là, en effet, la seule définition possible; car la loi protégeait dans l'esclave, non pas l'être, mais la chose, la propriété de l'homme libre. Caton fait fouetter ses esclaves jusqu'à lasser dix bourreaux; lorsqu'ils sont infirmes ou vieux, il les vend avec ses brebis chétives et ses vieilles charrues. Pour un vase brisé, Pollion les fait jeter aux Murènes. Les Scythes leur crèvent les yeux pour les empêcher d'être distraits pendant le travail. A Sparte, quand les ilotes s'agitent et murmurent, les citoyens se répandent en armes dans les campagnes et les tuent.

L'esclavage, a-t-on dit, est un progrès sur la barbarie. *Servus*, homme qu'on a sauvé, prisonnier à qui on a fait grace! Qu'importe, puisque le droit de tuer subsistait toujours. Ainsi, lors de la prise de Jérusalem, sous Vespasien, on avait gardé pour l'esclavage une grande partie des habitans; mais un soldat en remuant un cadavre trouva de l'or dans ses entrailles. Le bruit se répandit aussitôt dans l'armée romaine que les Juifs avaient avalé leur or. On les égorgea tous.

On sait les infinies souffrances de l'ergastule, étroit cachot où les esclaves étaient entassés chargés de chaînes. Les gardiens les battaient chaque jour à heure fixe, afin de les former à la douleur; ils ne sortaient de la prison que pour aller au travail, et alors c'étaient des fatigues sans repos. Les plus jeunes remuaient les fardeaux, cultivaient la terre; les vieux écrasaient le grain sous la meule; et pour les empêcher de porter à leur bouche quelques poignées de ce grain, on leur attachait au cou de larges planches. Un esclave vigoureux rapportait à son maître un bénéfice net de 25 centimes par journée de travail, et, pour prix de ses labeurs, il recevait par mois vingt litres de blé environ et vingt-cinq litres de vin : ce vin, dont Caton nous a conservé la recette, était étendu de vinaigre, d'eau douce et d'eau de mer vieillie. Le prix des esclaves variait suivant leur âge, leur force, leur origine, leur beauté; les hommes nés d'une nation indépendante étaient peu recherchés des acheteurs, parce qu'ils gardaient dans la servitude des instincts de liberté. Les Espagnols se vendaient à vil prix, on redoutait leur penchant au meurtre; mais on payait largement les qualités lascives des Phrygiennes, les graces et l'esprit des femmes de Milet. Du reste, le prix des plus belles femmes s'élevait rarement au-delà de 2,800 fr. de notre monnaie. Dans la Thrace, en Afrique, dans les Gaules, il était facile d'acquérir une jeune fille pour quelques poignées de sel ou un peu de vin; en Sicile, l'échanson avait moins de valeur que la coupe. Ainsi, une pièce d'or, une poignée de sel, livraient aux plus hideuses fantaisies du vice la jeunesse et la beauté; la femme, le jeune garçon, réduits en servitude, devaient tout subir du maître et de ses amis. A Rome, la politesse voulait même qu'on offrît avant le repas des esclaves aux plaisirs des convives, et, par un singulier raffinement de barbarie et de dépravation, on imprimait

avec un fer rouge des vers obscènes sur le sein des femmes quand elles avaient vieilli.

L'histoire de l'esclavage antique se trouve reconstituée dans ce livre, non pas toujours avec suite et méthode, mais du moins avec un intérêt soutenu. L'auteur annonce un travail général et complet; nous l'engageons à persister dans cette pensée. Mais s'il veut que son œuvre prenne rang dans la science, il importe, avant tout, d'en faire disparaître la manière et la prétention; nous l'engageons à choisir moins légèrement ses autorités, à ne citer que des noms qui aient cours dans le monde des études sérieuses, à se défier sagement de cette école qui substitue le rêve à la déduction simple et logique, le paradoxe à la réalité. Nous insistons sur ce point; car, de notre temps, à force de chercher à être neuf, on n'arrive souvent à n'être que faux, et nous avons vu le bon sens français, si clair et si précis, se voiler complètement, même en des esprits distingués, sous les ténèbres du symbolisme et de la formule.

Essai sur l'organisation de la tribu dans l'antiquité, traduit du russe de M. Koutorga (1). — « L'histoire est l'exposé des faits dans la mesure des rapports humains. L'élément principal des faits considérés sous ce point de vue est donc l'homme. » Cette phrase, empruntée à la préface du traducteur, M. Chopin, donne, ce semble, la mesure de l'esprit lucide, dans lequel cette préface est conçue. La philosophie de l'histoire est une grande science, sans doute, mais il n'appartient qu'aux esprits éminens de l'aborder avec quelque succès, et mieux vaut cent fois, pour les talens vulgaires ou médiocres, la simple érudition de l'école bénédictine, qu'un pastiche sans couleur, et souvent inintelligible de Herder ou de Vico. Qu'est-ce, en effet, que la *signification humanitaire d'un évènement, le recommencement stérile et fatal de l'histoire de l'humanité, les doctrinaires de la science?* L'avant-propos du traducteur est tout dans ce style et dans cette manière, et le travail de M. Koutorga, bien qu'il ait quelques parties estimables, offre aussi en bien des pages de semblables défauts. Il serait difficile d'en donner une analyse complète et suivie. Ce qui manque, avant tout, à ce livre, c'est l'unité. L'auteur traite d'abord de la tribu en général, comme élément primitif des sociétés, puis de la tribu dans l'Attique et la Germanie; mais partout il emprunte et confond les théories trop souvent obscures et vagues de l'Allemagne et les systèmes de la critique française. Il y a indécision et chaos. MM. Creuzer et Grimm paraissent exercer sur ses études une influence immédiate, qui le jette souvent dans une route embarrassée, et il est juste de reconnaître qu'il doit à l'étude de nos historiens, les seules parties nettes et précises de son livre. Les travaux de MM. Thierry, Guizot, Naudet lui sont familiers, et par un remarquable sentiment de justesse, malheureusement incomplet en lui, il choisit exclusivement en France ses autorités parmi les écrivains de l'école positive, tandis que d'autre part il s'appuie sur

(1) In-8°, Paris, Didot, 1859.

l'école symbolique allemande. Du reste, son origine russe donne à ce livre quelque intérêt, et il n'est pas sans curiosité de voir la Russie, qui a peine à vivre encore de sa propre intelligence, subir ainsi confusément dans les sciences, comme dans les lettres, l'influence des peuples plus avancés, et s'assimiler, avec des modifications toutes particulières et des formes quelque peu tartares, les littératures étrangères.

Lettres inédites de Marie Stuart. 1558-1587 (1).—Trente-cinq lettres inédites de Marie Stuart, son testament et diverses dépêches diplomatiques composent ce volume. L'histoire s'est émue souvent, et avec une curiosité toujours vive, au souvenir de cette triste et résignée sœur d'Élisabeth, qui eut ses heures de faiblesse peut-être, mais que tant de douleurs et de poésie ne donnent pas le droit d'accuser. L'histoire cependant n'a dessiné que d'une manière imparfaite et sous un jour souvent faux cette mélancolique figure. Le drame, à son tour, a demandé des inspirations à la scène sanglante du château de Fothringhay, et le drame, original ou pâle copie, me semble avoir échoué comme l'histoire. Puis sont venus les collecteurs de textes, les publicateurs exacts qui s'inquiètent peu de critique ou d'inspiration, mais dont les travaux faciles sauvent parfois de l'oubli des faits d'un intérêt réel. La vie de Marie Stuart a été, en France, à diverses époques, l'objet de recherches toutes particulières. C'est qu'en effet cette infortunée reine nous appartient par ses affections, par ses adieux que tout le monde sait, par des sympathies toujours présentes pendant une captivité de dix-huit ans.

La correspondance publiée par M. le prince de Labanoff est, en quelque sorte, une longue élégie : souffrances du corps et de l'ame, tortures froidement calculées, violences religieuses, affections profondément senties pour les serviteurs dévoués, tout rappelle à chaque ligne, dans ces lettres, de royales infortunes plus voisines de nous et plus profondes peut-être. Marie supporte, avec une dignité calme, ces tourmens dont elle ne prévoit pas le terme. Elisabeth est encore pour elle *sa bonne sœur*, mais elle a peine à réprimer des pressentimens sinistres. « La reine, dit-elle, ne trouvera jamais tant de sûreté dans les rigueurs que je lui en offre par la seule bonne foi. Il m'est grief à supporter que je ne puis gagner qu'elle prenne quelqu'assurance en moi. » Les rigueurs, en effet, étaient souvent poussées jusqu'à la barbarie. Marie avait à subir à la fois les haines politiques et les haines religieuses. Dans une lettre adressée à Castelnau de Mauvissière, elle se plaint avec amertume de ce que Paulet, son gardien, lui refuse le droit d'envoyer quelques aumônes aux pauvres. Elle demande, comme une insigne faveur, le droit de faire remettre ces aumônes par des soldats, car elle a besoin, dit-elle, au milieu de ses ennuis, de cette consolation chrétienne; et c'est toujours ainsi, par des œuvres pieuses, qu'elle s'efforce d'adoucir tout ce qu'il y a de tristesse et d'inquiétude dans son ame. Le malheur développe en elle une singuliere tendresse de cœur, et une puissance de résignation qui

(1) 1 vol. in-8°, chez Didot. 1839.

s'exalte encore de la ferveur de son catholicisme, car elle est catholique ferme et croyante, et l'obstination de son fils dans l'hérésie l'afflige plus que sa propre infortune; elle déclare même, dans une missive à don Bernard de Mendoça, que si l'héritier de son trône persiste à soutenir la cause de la réforme, elle léguera au roi de France la couronne d'Ecosse.

Ces lettres apportent-elles à l'histoire des élémens nouveaux et d'un intérêt supérieur? Marie Stuart, Philippe II, Henri III, s'y révèlent-ils, chacun dans sa sphère si tranchée, sous un jour nouveau? Je suis loin de le penser. Cependant, de ces confidences intimes, de ces plaintes à demi voilées de la sœur d'Elisabeth, s'échappent, çà et là, quelques nuances délicates qu'il importait de recueillir. La pitié qu'inspirait, à tant de titres, la reine d'Ecosse devient plus vive encore après la lecture de ces lettres, car au milieu des luttes de sa vie et de son époque, elle garde un grand côté d'ame et de cœur, qui est une exception au XVIe siècle. Elle garde, surtout pour la France, pour cette terre où elle avait laissé la meilleure part de sa vie, un souvenir singulièrement vif et doux. Elle est, pour ainsi dire, de la paroisse des rois de France, et c'est aux moines de Saint-Denis, aux chanoines de Reims qu'elle demande des prières, avant de s'agenouiller près de ce billot fatal, sur ce coussin noir, que les sœurs, les femmes, les maîtresses des rois d'Angleterre devaient tour à tour tacher de leur sang.

Quant au mode de publication adopté par M. le prince de Labanoff, il est étrangement sobre de pensées et de style. Pas un mot de pitié pour cette grande infortune, pas un jugement dans le cours entier du volume. Tout le travail de l'éditeur se borne à une exacte mais très sèche chronologie de l'histoire de Marie Stuart, de 1542 à 1587, à quelques détails graphiques, à un avertissement qui n'apprend rien; Bréquigny a fait à peu près seul tous les frais des notes insignifiantes insérées au texte. Les lettres, les dépêches se suivent brusquement, et sans qu'une appréciation nette et rapide les lie entre elles ou donne la juste mesure de leur valeur, en les rattachant aux évènemens contemporains. Procéder de la sorte, même dans une simple publication de textes, c'est se réduire au rôle utile sans doute, mais facile à l'excès, de scrupuleux correcteur d'épreuves.

Que conclure de tout ce bulletin, cette fois? Qu'il y a volontiers en France de beaux et de très beaux commencemens, qu'en poésie, depuis quelques années, il y en a eu beaucoup et perpétuellement; qu'en érudition, en philosophie, tout à l'heure il n'y en aura pas moins. Puissent, nous le répétons, ces derniers efforts se soutenir plus entièrement que les autres, et aboutir, par l'étude, à leur monument! Avoir bien commencé, c'est avoir peu fait encore. Ce siècle a donné et donne chaque matin tant de démentis à l'antique adage :

Dimidium facti, qui benè cepit, habet,

qu'il finira par nous ramener en tout au mot de Buffon, lequel nous parut si scandaleux d'abord, que *le génie c'est la patience.*

REVUE MUSICALE.

L'Opéra Italien fait cette année encore une glorieuse campagne et soutient vaillamment l'éclat des années précédentes. A l'Odéon comme à Favart, c'est toujours le même empressement, le même succès, le même enthousiasme de bon goût; il ne fallait rien moins que les voix toutes puissantes de Rubini, de Lablache, de la Grisi et de la Persiani, pour dompter la mauvaise fortune attachée aux murailles de cette salle abandonnée. Ce que Mozart et Rossini n'avaient pu faire à eux seuls et livrés à leur simple force mélodieuse, les grands chanteurs l'ont accompli. Désormais le charme est rompu, pour cette année du moins; car si cette funeste influence du quartier qui a déjà ruiné tant d'administrations diverses doit aussi se faire sentir à celle-ci, ce ne sera guère que l'hiver prochain, et encore à certains jours de représentations extraordinaires, où la location est laissée aux chances du spectacle. Pour le public des loges et des stalles, le vrai public enfin du Théâtre-Italien et du dilettantisme, il se trouve là tout aussi bien qu'à Favart, mieux peut-être; car il faut avouer que cette salle du faubourg Saint-Germain convient à ravir à ce public d'élite; il y est à son aise, il y est chez lui, *zu hause*, comme on dit en Allemagne; pour s'en convaincre, il suffit de promener sa vue sur cet hémicycle merveilleux que forme le premier rang des loges par une belle soirée de *Don Giovanni* ou des *Puritains*.

Le répertoire, si complet et si beau, s'est encore enrichi cette année de partitions nouvelles, et surtout d'un chef-d'œuvre de Rossini qu'on avait eu le tort de laisser trop long-temps hors de la scène. Entre tous les opéras du grand maître, *la Donna del Lago* est, avec *Tancredi*, celui qui se recommande par les plus fraîches, les plus aimables et les plus mélodieuses inspirations. Certes on ne trouve dans cette musique ni le sentiment épique, ni la force de composition qui se révèlent dans la *Semiramide* et *Guillaume Tell;* mais, en revanche, quelle abondance! quelle fantaisie! comme les idées coulent de source! En Italie, il y a toujours dans le bagage des musiciens de génie quel-

que grand chef-d'œuvre sacrifié; or, cela ne peut-il pas se dire de *la Donna del Lago?* Quelles que soient les beautés qui s'y rencontrent, la froideur accablante du poème et les difficultés qui entourent le rôle de Malcolm, écrit pour une voix que le public a cessé dès long-temps d'apprécier, en rendront toujours les représentations rares et monotones. Chacun pourtant connaît cette musique, chacun en sait par cœur les motifs les plus heureux; et cela, grace à cette singulière habitude qu'ont tous les chanteurs italiens de transporter sans scrupule les fragmens d'une œuvre dans une autre, et d'intervertir de la sorte tout ordre de composition. Par exemple, un musicien, le premier venu, Mozart, écrit pour l'Opéra son *Don Juan*. On le siffle, il tombe, il n'en est plus question, et voilà le chef-d'œuvre enseveli pour jamais dans la poussière de la bibliothèque. Mais en Italie les choses ne se passent point ainsi, et, pour ce qui est des opéras, on dépouille les morts de manière à ne leur laisser rien. Le ténor arrive le premier, et prend bien vite sa cavatine, qu'il emporte; puis survient la prima donna, qui s'empare de l'*aria di soprano;* puis enfin le maestro économe, qui recueille ses airs, ses duos et ses morceaux d'ensemble pour les faire servir à la prochaine occasion; de sorte que le public accepte en détail, à son insu, les œuvres qu'il a d'abord répudiées. De là vous avez dans *la Straniera* la cavatine de *Niobe*, et l'air d'*Elizabeth* dans *Otello*. Certes, on ne peut nier que cette façon d'agir n'ait son côté louable, puisqu'elle impose au public, à force d'insistance, des œuvres condamnées à tort; mais aussi, le plus souvent, combien elle dénature la pensée originelle du maître! C'est ce qui arrive pour *la Donna del Lago*. A force d'avoir entendu cette musique en dehors du centre pour lequel Rossini l'avait composée, et de s'être habitué à l'expression arbitraire que lui donnaient les traducteurs, on n'en saisit plus qu'avec peine le véritable sens. Je ne sais si cette absence d'unité qui vous frappe dans *la Donna del Lago* vient de l'œuvre même ou de l'abus qu'on en a fait. Il est impossible qu'une partition alimente dix ans d'autres partitions de sa substance mélodieuse sans perdre à ce travail quelque chose de sa propre vitalité. Une fois que les idées se sont dispersées au hasard, elles cherchent en vain à se rassembler de nouveau, car toute harmonie est dissoute, car elles ont perdu dans leurs alliances adultères cette force de concentration qui fait l'œuvre. Cependant, quelque droit qu'on ait de contester à cette partition les qualités d'ensemble, de style et de composition, on ne peut s'empêcher de reconnaître les magnifiques beautés qui s'y rencontrent. Le finale du premier acte est un des plus vastes morceaux que Rossini ait jamais écrits, un morceau dont l'inspiration du grand-prêtre, dans *le Siége de Corinthe*, restera l'unique pendant. Quoi de plus solennel et de plus large que cet hymne de guerre qu'entonnent les bardes en s'accompagnant sur des harpes d'or! Dès les premiers préludes de cette musique vaporeuse, vous vous sentez transporté dans un monde imaginaire, vous voyez les chantres sublimes flotter échevelés dans les brouillards de l'air; vous entendez leurs voix puissantes se mêler au vent qui gronde, au fracas du torrent qui se précipite de la montagne, aux cris de mort des guerriers

farouches qui se préparent au combat et frappent sur leurs boucliers. Ossian, Scott et Rossini, quel rêve! Malheureusement vous êtes aux Italiens, c'est-à-dire dans le lieu de la terre où l'on se préoccupe le moins de ce qui touche à l'idéal; et ce sentiment d'épouvante qu'émeut en vous le songe fantastique du grand maître se dissipe aussitôt à la vue de ces huit ou dix pauvres diables affublés de perruques monstrueuses, et qui, pâles, ébouriffés, chantent faux à tue-tête, et promènent entre deux morceaux de bois vermoulu leurs doigts énormes qui pincent le vide. Le duo du second acte, entre Malcolm et la mystérieuse dame, débute par une phrase pleine de grandeur et de noblesse, à laquelle succède un agitato sublime, et dont Paisiello eût envié l'expression dramatique.

On peut dire que, depuis la Monbelli et la Sontag, les traditions mélodieuses du rôle si frais et si pur d'Elena se sont perdues: ce n'est pas que la Grisi ne rencontre par intervalle quelques beaux élans dans sa voix ou son geste; mais tout cela se fait sans succession, sans ordre, sans intelligence de l'ensemble du caractère, comme au hasard. Dans le quatuor du premier acte, lorsqu'elle refuse l'époux qu'on lui destine, et, suppliante, éperdue, en butte à la colère de son père outragé, s'efforce de contenir la haine de son amant, l'expression de la Grisi est parfaitement belle et dramatique. On retrouve bien, à la vérité, dans cette façon de porter ainsi brusquement son corps en arrière et de le laisser peser sur sa jambe ployée, un geste qu'affectionnait la Pasta. Mais, en pareil cas, peu importe l'imitation, et d'ailleurs la Grisi n'a jamais prétendu créer les beaux effets qu'elle produit. Du reste, c'est l'unique fois qu'elle prend la peine de s'émouvoir dans la soirée, et dès ce moment, soit qu'elle se sente épuisée par l'élan naturel et généreux où elle vient de s'abandonner, soit qu'elle ne trouve pas cette musique digne de ses efforts, de son talent, elle ne fait plus que traverser la pièce dans une indifférence absolue de tout ce qui se passe, et, comme l'Hélène antique, absorbée par la contemplation de sa propre beauté. Une chose aussi qu'on ne saurait trop déplorer chez la Grisi, c'est cette absence de toute élévation dans la méthode, de toute largeur dans la manière de poser la voix, de toute intelligence des moindres artifices de la respiration. Ce qu'elle tente est toujours net, limpide, agréable, merveilleux, mais la plupart du temps en reste là, et son ame de cantatrice, agissant sur son gosier sonore, ne dépasse guère les fonctions du marteau qui provoque la vibration d'un timbre métallique. Quant à Mme Albertazzi dans le rôle de Malcolm, je ne sais à qui la comparer, si ce n'est à Mme Albertazzi dans celui d'Arsace. Qui donc a pu inspirer à cette cantatrice l'idée malencontreuse de prendre les parties de contralto? Autrefois, lorsque sa voix s'exerçait dans la gamme du mezzo soprano, on l'entendait à peine; que dire maintenant qu'elle s'est abîmée dans la profondeur des registres du contralto? Du reste, Mme Albertazzi semble elle-même tout aussi convaincue qu'on peut l'être de l'insuffisance de son organe, et, pour avertir le public de sa présence, elle invente un stratagème des plus ingénieux. Voyant que l'orchestre est assez impertinent pour

étouffer sa voix, Mme Albertazzi imagine de chanter sans lui. Ainsi, dans l'entrée de Malcolm, au premier acte, elle épie le moment où les fanfares ont cessé pour émettre une note bizarre à laquelle elle s'efforce de donner, avec une affectation risible, l'accent le plus mâle qu'elle trouve dans sa poitrine et que chacun prend pour un bruit que l'écho de la salle renvoie à ses oreilles. Rubini chante, au second acte de *la Donna del Lago*, une cavatine qu'on peut avoir entendue autrefois dans *Ricciardo et Zoraïde*. Je ne sais au juste à laquelle de ces deux partitions elle appartient; mais ce qu'il y a de certain, c'est que David la chantait dans *Ricciardo*, et la chantait à ravir. Rubini dit cette cavatine avec une puissance d'organe, une facilité de vocalisation qui tiennent du prodige; large et pathétique dans l'adagio; vif, entraînant, prodigue de richesses frivoles et de traits éblouissans dans la cabalette, qu'il *enlève*. Cependant, s'il fallait opter, dans ce morceau, entre Rubini et David, il me semble que je n'hésiterais pas à me décider pour ce dernier. Il y avait sans doute chez David moins d'éclat et de séduction, mais, à coup sûr, plus de passion chaleureuse et d'enthousiasme sincère. On sait quel étrange chanteur était cet homme, surtout vers les dernières années de sa carrière musicale. Il n'avait, la plupart du temps, qu'un éclair par soirée, mais un éclair de génie : il fallait, pour un moment d'émotion vraie, supporter durant trois heures toutes les pasquinades ridicules de son extravagante personne; mais aussi, quand venait ce moment tant désiré, qui jamais regretta de l'avoir payé trop cher? On se souviendra toujours du David de l'admirable duo de *la Gazza*, lorsque son inspiration s'allumait tout à coup à l'étincelle du génie de la Malibran, et grandissait ensuite, dévorant tout autour d'elle; du David de la cavatine de *Ricciardo* : on ne voyait plus alors le soldat grotesque ou le Turc affublé d'oripeaux ramassés au hasard à la friperie, mais le chanteur sublime dont l'inspiration s'exhalait en notes de flamme. Le triomphe de Rubini est toujours la cavatine de la *Niobe*.

Nous ne parlerons pas de *Roberto Devereux*, hâtive production d'un maître que sa facilité déplorable égare. Quels que soient les dons que vous teniez de la nature, un opéra ne s'improvise pas en quelques jours; on n'aboutit de la sorte qu'à mettre au monde des ébauches dont nul ne vous sait gré, car le plus souvent ces tristes œuvres, fruits de l'insouciance ou de l'orgueil, échouent devant le public. Et quant à la critique, elle n'a garde de s'en occuper. La critique, en effet, serait bien dupe de prendre au sérieux des choses que leur auteur lui-même traite avec si peu d'importance. Donizetti a mieux réussi avec *l'Elisir d'Amore*. Ce n'est pas qu'il y ait dans cette partition beaucoup plus de soin et d'invention que le maestro n'a coutume d'en mettre dans ses œuvres. Mais au moins cette fois, on peut le dire, il a été mieux inspiré; la veine mélodieuse s'est ouverte, et de grosses larmes de joie ont coulé, de sorte qu'à cette malheureuse imitation d'*Anna Bolenna* a succédé un excellent opéra bouffe, écrit dans les meilleures traditions de l'ancienne école italienne, une musique facile, joyeuse, épanouie; une musique, après tout, d'assez bon aloi. Comme on le pense, on n'a pas manqué de comparer l'opéra

de Donizetti au *Philtre* de M. Auber, et cependant il n'existe pas entre ces deux partitions le moindre lien de parenté. Chacune a son mérite qui lui est propre, et ses raisons de succès qu'elle peut réclamer sans partage. Bien plus, les deux poèmes, malgré leur apparente identité, ont chacun une existence bien marquée, et, pour peu qu'on y réfléchisse, on verra comme ils inclinent vers des sentimens contraires. Ainsi, la pièce française, en se transformant, exagère tout de suite son expression, et prend, en passant dans la langue du Tasse et de Cimarosa, deux élémens nouveaux, le bouffe et la sentimentalité pastorale du pays de Scaramouche et d'Aminta, c'est-à-dire la poésie de l'esprit, que M. Scribe ne pouvait lui donner, lui qui n'a que l'esprit. La musique de M. Auber est vive, ingénieuse, charmante, d'une gaieté toute française, c'est-à-dire d'une gaieté qui ne va jamais au-delà du sourire. Celle de Donizetti, au contraire, aborde la situation sans scrupule, largement bouffe avec le charlatan, passionnément mélancolique et tendre avec ce berger transi qui se lamente au bord du ruisseau. Après tout, la musique ne vit guère que de sentimens exagérés; les Italiens l'ont compris, eux qui ont inventé pour elle le grotesque et la pastorale, et voilà sans doute pourquoi les Italiens sont de plus grands musiciens que nous. Le duo entre Adina et le charlatan, au second acte de *l'Elisir d'Amore*, peut passer pour un petit chef-d'œuvre; c'est là un duo bouffe composé à souhait pour la voix et pour le geste, un morceau conduit à merveille, où rien ne manque, ni le trait agile pour la cantatrice, ni le récit *staccato* du *basso;* et lorsque, vers la fin, survient tout à coup cette *cabalette* si heureuse, que la Persiani dit avec tant de grace, de coquetterie et de malice, et que Lablache accompagne avec un si parfait comique, on ne peut s'empêcher de trouver tout cela charmant. Depuis le duo de la *Cenerentola*, on n'a rien écrit en Italie de plus amusant et de plus gai que ce morceau. Il faut dire aussi que la Persiani et Lablache y sont à ravir. Quelle pureté, quelle grace, quelle irréprochable vocalisation chez la *prima donna!* Et chez le sublime *basso cantante*, quelle verve, quel aplomb, quelle imperturbable sûreté dans sa manière d'attaquer la note! Vraiment, plus on se sent d'aise à l'exécution d'une pareille musique, plus on regrette de voir le discrédit où tombe de jour en jour ce genre si précieux, qui pourtant amusait nos pères. On ne peut le nier, l'opéra bouffe s'en va. Lablache est le dernier Geronimo, le dernier marquis de Montefiascone, le dernier Dulcamara. Aux Italiens, à l'Opéra, à la Comédie-Française, il y aura toujours des épées et des poignards, des coupes pleines de poison et des grincemens de dents; il y aura toujours des princesses amoureuses et de mélancoliques jeunes gens, auxquels ne manqueront, dans leurs plaintes, ni les belles mélodies, ni les beaux vers; mais le rire si généreux, si bon, si sympathique, le rire épanoui de Molière et de Cimarosa, quand Lablache n'y sera plus, qui nous le rendra?

L'Opéra a retrouvé, avec M. de Candia, ses magnifiques soirées de *Robert-le-Diable*. Le chef-d'œuvre, vieilli dans les triomphes, s'est de nouveau fait jeune, grace aux miracles de cette voix si sonore, si pure, si mollement flexible. Il en est un peu de *Robert-le-Diable* comme de ces vieux rois qui,

arrivés au terme d'une longue carrière, se versaient dans la veine, pour revivre, un sang jeune et vermeil, avec cette différence toutefois, que les vieux rois francs n'en mouraient pas moins, et que la partition de Meyerbeer a reconquis à cet expédient toute la vaillance de sa puissante jeunesse. La voix de M. de Candia est un ténor d'une richesse inouie, auquel une vibration toute juvénile donne par momens l'expression du *contraltino*. Ample, facile, toujours agréable, elle parcourt la gamme la plus étendue, et s'élève en son de poitrine du *re* au *si naturel*, qu'elle attaque avec une singulière plénitude. Les sons du *medium* sortent un peu voilés, et, selon moi, il y a un charme inexprimable dans ces légers brouillards que les belles voix ont seules, et qui ressemblent aux petites vapeurs d'une fraîche matinée de printemps. M. de Candia n'est pas un comédien de l'école de Nourrit; il lui suffit de ne jamais faire défaut à l'expression du moment, et, raisonnablement, c'en est assez pour un chanteur. Quant au reste, il y a dans son air et ses façons d'agir sur la scène une sorte de *morbidezza* dans la désinvolture, qui n'est pas sans élégance, et rappelle un peu le gentilhomme dans le chanteur. M. de Candia étudie en ce moment le rôle du comte Ory, et, dans quelques jours, la musique si vive, si aimable, si ingénieusement mélodieuse de Rossini sera, pour le charmant ténor, un nouveau motif de succès, car l'élément naturel de cette voix heureuse, c'est le chant italien.

On se souvient d'une ravissante fantaisie d'Hoffmann, *Chiara*, cette blanche sœur de *Mignon* et de *Preciosa*, qu'un charlatan exploite, et qui dit à tous la bonne aventure dans une boule de cristal. Cette idée du conteur de Berlin vient d'inspirer à M. de Saint-Georges le plus charmant ballet qui se puisse voir.

En général, je trouve qu'on a tort de traiter si lestement ces sortes d'imaginations, et qu'un poème d'opéra ou de ballet ne mérite pas toujours le dédain qu'on affecte à son égard; il est peut-être plus difficile qu'on ne pense de trouver une idée qui se chante ou qui se danse, et de la mettre en œuvre selon les conditions de la musique ou de la chorégraphie. Aussi, je ne partage nullement, sur ce point, l'opinion des Italiens, et ne saurais m'accommoder du système de Vigano, qui prétend que toute action dramatique est propre à faire une excellente pantomime, et qu'il suffit d'arracher la langue au premier personnage de tragédie, pour qu'il devienne à l'instant même un admirable héros de ballet. Othello, Macbeth, Hamlet, réduits à de semblables proportions, m'ont toujours paru souverainement ridicules. Pourquoi ôter la voix à ces passions sublimes qui ont tant de choses à nous apprendre des mystères du cœur? La mythologie, la légende, l'histoire, abondent en imaginations dramatiques, lyriques, chorégraphiques, en personnages tellement organisés, que leur passion est faite pour se répandre en phrases déclamées, en airs mélodieux, en gestes; le tout, c'est de savoir choisir. Par exemple, si les Grecs ont connu ce genre de spectacle, Hélène, la beauté pure, mais impassible, inerte, préoccupée sans cesse de sa pose harmonieuse ou de son geste, Hélène a dû être chez les Grecs un admirable personnage

de ballet. A coup sûr, on n'en peut dire autant d'Hécube ou d'Andromaque. La tragédie trouve ses sujets dans le cœur humain; le ballet a les champs du merveilleux et de l'excentrique pour domaine : l'air lui donne ses sylphides; le Danube, ses filles; la terre, ses bohémiennes et ses courtisanes. Mais de la passion, il ne prend que le côté réel, qui va au sens, le côté plastique, de sorte qu'en un véritable ballet, du commencement à la fin, tout est clair, jusqu'au moindre détail, et se laisse si facilement saisir, qu'on oublie de regretter la voix absente. Trouvez un langage plus éloquent que la pantomime vaporeuse de Taglioni dans *la Sylphide?* Quel récit vaudrait *la Cachucha?* Le ballet nouveau a du moins le mérite d'être un sujet bien trouvé pour la danse : cette action nette, rapide, dramatique, se lie et se dénoue sans la moindre obscurité; tout s'y enchaîne à souhait pour le plaisir des sens, et c'est la danse seule qui fait tous les frais de la soirée. Il y a surtout, au second acte de *la Gypsy*, une scène charmante, et que je veux louer tout à mon aise. Le peuple des Bohêmes, irrité contre sa souveraine qui l'empêche d'arrêter les passans au coin de tous les carrefours, se révolte et refuse, par un beau jour de fête, d'aller gambader sur la place. En vain la reine d'Égypte commande, en vain elle supplie, la race des bandits, conduite par un mauvais drôle à face patibulaire, reste les bras croisés et persiste dans sa rébellion, lorsque tout à coup survient la Gypsy, qui, au lieu de s'emporter ou de tomber à leurs genoux, danse tout simplement devant eux, et, les fascinant sans qu'ils s'en doutent, les entraîne sur ses pas. Cette femme, qui met en danse toute une tribu de bandits mutinés, est une imagination heureuse qui, au théâtre, ne pouvait manquer de réussir. Du reste, Fanny Elssler conduit cette scène avec un art infini, une expression irrésistible de grace, de coquetterie et de volupté. Il faut voir comme elle va de l'un à l'autre, comme elle s'anime par degré jusqu'au délire des sens : elle danse d'abord avec insouciance, puis avec chaleur, puis avec enthousiasme et frénésie. Alors ses regards s'enflamment, son sein palpite, ses bras épuisés battent ses hanches; c'est la véritable fille de Bohême, la Zingara lascive qui cherche, dans ses jeux effrénés, l'oubli de la misère ignoble qui l'oppresse et la révélation des brillantes voluptés qu'elle rêve. Le pas des deux sœurs sur la place du marché abonde en combinaisons ingénieuses, en poses pleines d'harmonie et d'abandon. Fanny rase le sol, comme toujours, sans s'élever aux sphères vaporeuses de Taglioni; et Thérèse, la grande Thérèse, mesure l'espace avec des allures gigantesques, qui ne conviennent guère au nom merveilleux qu'elle porte dans ce ballet. Qui donc, en effet, a pu imaginer de donner à Thérèse Elssler le petit nom de Mab? Voilà, certes, une étrange rencontre, et je ne vois pas quels rapports peuvent exister entre cette personne hardie, impérieuse, au col tendu, aux grands airs de Judith, avec la fée invisible des rêves de Mercutio. Tout à coup Fanny reparaît vêtue à la hongroise, sa taille serrée dans un étroit corset de velours épinglé, ses pieds dans des bottines rouges à éperons d'or, qui battent la mesure avec un tintement métallique, et la mazurka va son train. Il y a vraiment un charme inoui dans cette danse variée et changeante, qui

se ploie avec la souplesse de reins d'une jeune espiègle de seize ans, et se redresse tout à coup avec l'allure fringante d'un lieutenant de hussards; c'est ainsi que devaient danser les Amazones sur les rivages embaumés de la Colchide. Quoi qu'on dise, tout ce qui porte en soi un caractère de nationalité exerce sur l'esprit une irrésistible influence: je parle ici de la danse comme de la musique, comme de la poésie. C'est quelque chose qui n'a rien à démêler avec l'art, quelque chose de mélancolique et de mystérieux qui vous ravit par-delà les fleuves et les montagnes, et fait qu'on se sent tout à coup dans l'ame le désir de connaître un pays, ou le regret de l'avoir quitté. — La musique de cet acte est tout entière de Weber, qui, par une modestie qu'on ne peut expliquer, persiste à se dérober à l'admiration de la foule sous le pseudonyme d'Ambroise Thomas. L'illustre auteur de *Freyschütz* et d'*Oberon* a pourtant eu parmi nous d'assez glorieux succès pour ne pas devoir craindre de s'abandonner franchement au public, d'autant plus que la partition dont nous parlons ne saurait compromettre sa renommée le moins du monde, composée, comme elle est, de sublimes fragmens consacrés depuis long-temps par l'admiration publique et choisis avec goût dans son œuvre. Les idées s'y succèdent avec une rapidité miraculeuse, jamais on n'avait vu pareilles richesses : *Freyschütz*, *Oberon*, *Preciosa*, tout cela tient dans un acte. Aux phrases si profondément originales de *Preciosa*, cette musique toute empreinte de la poésie des brigands de Schiller, l'auteur a mêlé avec un art exquis les plus délicieux motifs hongrois qu'on joue à Vienne, et qui sont d'un effet ravissant. En somme, c'est là un succès fait pour accroître encore parmi nous la gloire de Weber. C'est pourquoi nous désirons vivement qu'il prenne sa place sur l'affiche et n'usurpe pas plus long-temps le nom d'Ambroise Thomas, qui appartient à un jeune compositeur de mérite et d'avenir, dont on chante les partitions à l'Opéra-Comique.

On répète toujours activement la partition nouvelle de M. Auber, et les amis de l'administration disent déjà merveilles de cette musique toute paisible, toute sereine, tout aimable et mélodieuse, et qui doit dissiper les vapeurs malsaines qu'ont laissées dans l'atmosphère de l'Opéra les psalmodies lugubres de *Guido* et les ophicléïdes de *Cellini*. Si l'on en croit les bruits qui courent, toutes les parties du chant auraient été sacrifiées au rôle de Mlle Nau, qui représente la sœur des fées. On a peine à s'expliquer quelles raisons ont pu décider M. Auber à commettre les destinées de son œuvre dans cette voix pure et flexible à la vérité, mais si fluette qu'elle se laisse à peine entendre. Sans doute, cette fois encore, M. Auber aura obéi à cet ascendant irrésistible qui lui fait chercher le talent de Mme Damoreau jusque dans ses plus pâles reflets. Quoi qu'il en soit, Mme Dorus a rendu son rôle, et la partie de cette charmante cantatrice sera nécessairement abandonnée à quelque talent secondaire qui n'aura point sans doute les mêmes raisons pour ne pas vouloir reconnaître la royauté de mademoiselle Nau. Ensuite viendront les débuts de Mlle Nathan, l'élève affectionnée de Duprez. Il est temps que l'Opéra trouve enfin une *prima donna* capable de tenir tête aux grands

rôles du répertoire. Tant que l'état de la voix de Mlle Falcon a laissé quelque espoir, on n'a pas dû se montrer trop exigeant; mais aujourd'hui que toute chance de retour est perdue, il faut absolument qu'on sorte d'un provisoire dont ni le public, ni les maîtres ne sauraient s'accommoder désormais, et que l'élève de Duprez se produise à la place de l'élève de Nourrit, éloignée de la scène. Alors seulement on retrouvera les splendides soirées des *Huguenots;* car, pour quiconque n'ignore pas les profondes ressources de l'art du chant, il n'est pas douteux que Duprez, qui n'a guère été soutenu jusqu'ici que dans les rares duos qu'il chante avec Mme Dorus, ne puise une force nouvelle d'inspiration dans le voisinage d'une jeune cantatrice, sinon son égale, du moins digne lui.

La partition de M. Meyerbeer ne sera guère livrée à l'Académie royale de musique avant l'hiver prochain. En attendant, l'illustre maître travaille à composer, avec de bien précieux fragmens laissés par Weber, une œuvre que le roi de Saxe attend pour l'inauguration de la nouvelle salle qui se construit à Dresde. L'intendant de la musique de sa majesté est en ce moment à Paris pour ce sujet, qui se traite comme une affaire d'état à la légation de Saxe, chez le baron de Kœneritz. — On a parlé de changemens dans l'administration de l'Opéra : il a été question en effet de M. Viardot à la place de M. Duponchel, et d'une combinaison immense qui réunirait dans les mêmes mains le Théâtre-Italien, l'Académie royale et le Queen's-Theatre. Mais tous ces grands projets ont échoué, du moins pour ce qui regarde l'Opéra. On ne saurait trop louer la commission du zèle qu'elle a mis en cette affaire. Rien n'est plus déplorable en effet que ces sortes d'abdications à prix d'or; il en résulte un grand dommage pour l'art dont les intérêts sont abandonnés le plus souvent à des entrepreneurs qu'aucun antécédent ne recommande, et la dignité du théâtre en souffre presque toujours Lorsqu'un ministre vous accorde le privilége de l'Opéra, c'est apparemment pour que vous l'exploitiez à vos risques et périls, jusqu'à l'expiration du bail, et non pour que vous saisissiez la première occasion de vous en défaire. — C'est M. de Coigny qui remplace M. de Choiseul dans la présidence de la commission des théâtres royaux. L'opinion publique avait désigné tout d'abord M. le marquis de Louvois; M. de Louvois, dans une lettre pleine de modestie et de réserve, a déclaré qu'il se contenterait d'entrer dans la commission en qualité de simple membre. Et certes, ce serait là un choix auquel on ne saurait trop applaudir : la musique ne peut que gagner à l'influence du noble pair dont chacun connaît le goût exquis et le dilettantisme éclairé.

Le théâtre de la Bourse a représenté, à quelques semaines de distance, deux opéras nouveaux de M. Adam, *le Brasseur de Preston* et *Régine*. M. Adam a pour lui cette triste facilité d'écrire que nous déplorions tout à l'heure chez Donizetti. Il faut absolument que chaque année M. Adam produise ses trois partitions; les temps où l'auteur du *Postillon de Lonjumeau* ne fait que six ou sept actes en douze mois, sont pour lui des temps de sécheresse et de disette. Sérieusement, quel résultat peut-on attendre d'un tel abus des meil-

leures facultés, quand on pense que Weber n'a composé dans sa vie que cinq partitions? Cependant il est impossible de ne pas reconnaître çà et là dans *le Postillon de Lonjumeau*, dans *le Fidèle Berger*, dans *le Brasseur de Preston*, etc., certaines qualités bouffes qui, sagement réglées, auraient, sans aucun doute, abouti à d'excellentes fins; mais tout cela s'en va se perdre dans un fatras de notes assemblées sans choix, au hasard, comme elles se présentent, et dont la disposition mesquine décèle l'ouvrier hâtif plutôt que le maître sérieux. Que dire maintenant de *Zurich*, de *la Mantille* et de ces partitions en un acte de toute espèce, sortes de fleurs inodores qui poussent par milliers sur le sol de l'Opéra-Comique, et meurent sans laisser dans l'air la moindre trace mélodieuse? Il semble, en vérité, qu'on devrait avoir plus d'égards pour les jeunes musiciens qui débutent; il suffirait pour cela, au lieu de les accueillir au hasard, comme on fait, de choisir avec soin dans le nombre, et, quand on en aurait trouvé un digne de se produire, de lui confier une œuvre où son talent pût se développer à loisir. Tout au contraire, on obéit à je ne sais quel article d'un règlement stupide qui dit que tout laureat de l'Institut, à son retour de Rome, peut prétendre à faire représenter un acte à l'Opéra-Comique. Or, je vous le demande, que signifie un pareil début? Quel parti voulez-vous qu'on tire d'une forme étroite et mesquine qui n'admet ni symphonie ni morceaux d'ensemble, et fait son affaire d'une ariette pour le gosier de Mlle Berthault? Aujourd'hui, un musicien qui écrit un acte pour l'Opéra-Comique, fût-il le chevalier d'Alayrac, cet aimable génie, sait au fond qu'il ne travaille que pour l'indifférence publique. Nous nous rappelons à ce propos une contestation des plus curieuses survenue entre le directeur du théâtre de la Bourse et le directeur du théâtre de la Renaissance. M. Crosnier prétend que M. Anténor Joly, dont le privilége ne s'étend pas au-delà des *vaudevilles avec airs nouveaux*, se permet de jouer des opéras-comiques, et réclame de lui toute sorte de dommages et intérêts. On le voit, le moment serait mal choisi pour discuter le mérite d'une œuvre telle que *Lady Melvil* ou *l'Eau merveilleuse*. Il s'agit de savoir si la musique de M. Grisar est de la musique; nous n'oserions, quant à nous, nous prononcer sur ce point : la cour royale en décidera. En attendant, Mme Damoreau est rentrée au milieu d'un tonnerre d'applaudissemens et d'une pluie de fleurs. La voix de Mme Damoreau n'a guère subi d'altération; c'est toujours la même souplesse, la même flexibilité suave; c'est toujours ce talent ingénieux à suppléer par toute sorte de coquetteries vocales à la sonorité d'organe qui lui manque. Grace aux mille artifices dont elle sait disposer, grace surtout à la sollicitude du public de l'Opéra-Comique qui retient son souffle sitôt qu'elle fait mine de vouloir émettre un son, Mme Damoreau pourra chanter jusqu'à son dernier jour. Avec Mme Damoreau, *le Domino noir* a reparu; on se presse maintenant au théâtre de la Bourse, on applaudit, on se laisse ravir par les folles gentillesses de cette charmante musique de M. Auber. Mme Damoreau est le vrai rossignol de ce pays; dès qu'elle se tait, on devient morne et triste, la solitude règne partout; mais aussi, à son retour, quelle joie! Les vieux arbres

poudreux de l'Opéra-Comique semblent reverdir; le printemps se fait; il n'y a pas jusqu'à M. Moreau-Sainti qui ne retrouve un brin de voix dans son gosier. — On s'occupe d'une partition nouvelle que M. Halévy vient d'écrire pour l'élégante cantatrice d'Auber. Le chantre de *la Peste de Florence*, après avoir labouré vainement dans ses profondeurs le sol ingrat pour lui de l'Académie royale de musique, se voue au culte des muses paisibles. Nous souhaitons sincèrement à M. Halévy un succès sérieux et capable de le consoler des récentes mésaventures de *Guido et Ginevra*.

Les concerts se succèdent avec une rapidité sans exemple; ce ne sont de toutes parts que séances et matinées de musique instrumentale, de musique vocale, de musique de chambre; que sais-je? Quand les mots ne suffisent plus, on en invente, et du reste, au fond, les choses ne varient guère. Quelle que soit l'affiche ambitieuse qui vous leurre, vous n'échappez pas aux pianistes qui font d'ordinaire à eux seuls tous les frais de ces réunions monotones. La race des pianistes a singulièrement multiplié depuis quelques années; ils sont si nombreux maintenant, qu'on ne les peut compter : il y en a de tendres, de passionnés, de rêveurs, de mélancoliques et de catholiques, et, chose étrange! tous ont la puissance et le génie; tous portent à leurs fronts illuminés le signe glorieux et fatal. On dirait qu'il en est de la tribu des pianistes comme de la race juive, et que le ciel répand sur elle à tout instant des dons sublimes qui, dispensés autrement, suffiraient pour alimenter durant trois siècles la poésie et les autres arts. Dès qu'il s'agit du piano, le talent n'est plus de mise; il faut absolument parler de génie : le génie a si bon air lorsqu'il provoque avec ses doigts de flamme la sonorité du clavier! Et cependant, au fond de tout cela, combien de tristes imitateurs, combien de médiocrités sonnantes pour deux maîtres vraiment reconnus, Thalberg et Listz! je ne dis par Chopin, fantôme vaporeux que l'imitation ne peut saisir. Au-dessus de ce petit monde règne la société des concerts. La symphonie en *ut* mineur, la symphonie en *la*, les ouvertures d'*Oberon*, de *Freyschütz*, d'*Euryanthe*, de *Coriolan* et de *Fidelio*, que dire d'un pareil répertoire? Nous avons eu tant de fois l'occasion de saluer ces chefs-d'œuvre, que nous ne saurions en parler sans retomber dans les mêmes formules d'admiration et d'enthousiasme. Il y a des beautés si incontestables, si radieuses, si sincères, qu'elles se proclament d'elles-mêmes. Que penserait-on d'un homme qui, dans son culte religieux pour les merveilles de la nature, se croirait obligé d'écrire de belles pages à la louange du soleil chaque fois qu'il se lève? L'orchestre du Conservatoire a exécuté au premier concert un fragment du troisième quatuor de Beethoven avec cette verve précise, cet entraînement plein d'exactitude qu'on ne trouve que là. Cette manière de multiplier les parties et d'exécuter en symphonie la plupart des quatuors de Beethoven a fait grand bruit en Allemagne, et tient en émoi les plus illustres dilettanti de Vienne. Les uns prétendent que la musique des quatuors ne peut que gagner beaucoup à cette innovation; les autres soutiennent qu'elle y perd; il y a même à ce sujet un pari de vingt mille florins, dont le baron de P. a confié

la solution à la sagesse d'un grand maître en ce moment à Paris. Nous ne savons à laquelle de ces deux opinions le célèbre musicien donnera gain de cause; cependant il nous semble qu'en pareil cas on pourrait répondre à la fois oui et non : oui, dans les parties symphoniques du morceau; non, dans les parties concertantes. En somme, nous pensons qu'on ne saurait avoir trop de respect pour le génie, et qu'il convient, autant que possible, de produire ses œuvres dans la forme qu'il s'est plu à leur donner. Quand Beethoven composait un quatuor, ce n'était pas une symphonie qu'il prétendait faire, et ni l'exécution prodigieuse de la société des concerts, ni l'exemple de la sonate en *ut mineur* de Mozart, convertie en symphonie aux applaudissemens de toute l'Allemagne, ne nous sembleraient des raisons suffisantes en un tel débat.

On s'entretient beaucoup dans le monde, cet hiver, de Mlle Pauline Garcia; on la recherche partout, on l'applaudit, on la fête comme un souvenir de la Malibran, dont elle a par momens l'inspiration généreuse et la flamme sacrée. La voix de Pauline est tout simplement cet admirable mélange du contralto et du soprano qui se transmet par héritage dans la famille des Garcia. Cependant, jusqu'ici, le contralto domine, les notes graves sortent pleines, vibrantes, bien nourries, tandis qu'on sent dans le haut comme une légère incertitude qui vient sans doute de l'extrême jeunesse de la cantatrice. Sa voix de soprano n'a encore ni toute sa portée ni tout son timbre; elle hésite, elle ploie; on dirait un jeune faon qui vient de naître et dont les jambes tressaillent et fléchissent. Plus tard, quand il aura brouté les feuilles des arbres et bu l'eau claire de la fontaine, les forces lui viendront, et le jeune faon bondira d'un pied sûr à travers les joyeuses campagnes, et franchira, sans que rien l'arrête désormais, les fossés et les taillis. Ainsi de Pauline Garcia : il faut que cette voix adolescente se fortifie dans l'étude et le repos. Malheureusement le succès l'a prise sur ses ailes, et Dieu sait où il la conduit. On lui répète tant chaque jour qu'elle a du génie, et qu'il lui suffira de monter sur la scène pour prendre aussitôt la place de la Malibran, que je crains bien que la tête ne lui tourne. Par exemple, on a peine à voir cette voix puissante, faite pour se former à la grande école de Crescentini et de Garcia, se dépenser en chansons de *contrabandista* et en tyroliennes. Cela est charmant et merveilleux, je l'avoue; on se pâme d'aise aux inspirations de Mlle Puget et de M. de Beauplan, bien autrement, ma foi, que s'il s'agissait de Mozart ou de Cimarosa; et puis Pauline dit ces petits airs avec tant de charme, et puis elle a pour elle l'exemple de sa sœur! Oui, mais lorsque la Malibran s'abandonnait à ces caprices, sa renommée et sa gloire étaient déjà fondées; elle avait joué Desdemona, Arsace, Romeo, Rosina, Ninetta, tous ses rôles enfin; elle avait fait ses preuves dans la grande musique. Aussi on l'applaudissait sans arrière-pensée, et ses amis la laissaient se délasser par là des fatigues énervantes de l'inspiration. Mais, ici, peut-on dire qu'il en soit de même? Pauline Garcia n'a révélé encore que des dispositions magnifiques, à la vérité, mais que

nul grand rôle créé ne consacre encore parmi nous. C'est l'heure de rassembler toutes ses forces, et elle semble prendre plaisir à les éparpiller : sa voix naissante, encore frêle en certains endroits, ne peut que contracter de fâcheuses habitudes dans la pratique de ce genre mesquin. Chanter en quatre langues dans la même soirée, est un luxe qui témoigne d'une aptitude merveilleuse, mais dont la musique tient moins de compte que d'une scène de Paisiello ou de Mozart, dite dans le style et l'expression des maîtres. Après tout, il n'y a pour le chant qu'une langue, l'italien.

On peut dire que la Malibran revit parmi nous ; de tous côtés les souvenirs de ce génie harmonieux se réveillent. Avant que Pauline Garcia ne nous eût rendu quelque chose de l'inspiration ardente de sa sœur, Mme la comtesse Merlin avait écrit sur la sublime cantatrice un livre plein de mélancolie et d'intérêt, semé çà et là d'aimables digressions musicales et de fort ingénieuses critiques. Nous n'aimons pas ces lettres que Mme Merlin a cru devoir ajouter comme appendice. Cet en-train familier, ce ton de mauvaise plaisanterie, que nul trait d'esprit ne rachète, ne conviennent ni à l'élégance du livre, ni à l'idéal qu'on se fait de l'héroïne. Il n'est pas permis à Sémiramide ou à Desdemona d'écrire de pareilles fariboles. Nous conseillons vivement à Mme la comtesse Merlin de retrancher ces pages à une nouvelle édition. Pour revenir sur le sentiment critique de ce livre, nous citerons çà et là d'excellentes appréciations de la Pasta, de la Pisaroni, de Garcia et de tous les chanteurs de la grande école italienne. Personne plus que Mme Merlin ne semblait être appelé à ce genre de travaux. Cantatrice du premier ordre elle-même, sa voix doit confier nécessairement à sa plume bien des mystères qu'on ignore. On rencontre en outre dans ce livre certaines petites remarques qui, pour ne point toucher aux plus hautes questions de l'art, ne sont pas sans attrait ni sans charme ; celle-ci, par exemple : « Maria donna *Otello* pour son bénéfice le 30 mars. L'enthousiasme fut à son comble. Pour la première fois, les couronnes et les bouquets apparurent sur la scène italienne à Paris. Maria eut les prémices de ce doux hommage qui va si bien aux femmes, et qui pénètre si loin dans leur cœur. D'une nature nerveuse et romanesque, elle aimait les fleurs avec passion ; et lorsque, tuée par son amant, elle gisait morte sur la scène, qu'Otello, dans sa douleur furibonde, s'apprêtait à se donner la mort et à tomber à son tour, elle lui répétait tout bas : Prenez garde à mes fleurs, prenez garde à mes fleurs ! » Autre part Mme Merlin nous dit à quelle représentation fut introduite à Favart cette mode, aujourd'hui en vigueur, de tailler en pièces les partitions des maîtres, et de composer le spectacle avec deux actes séparés d'opéras divers. On le voit, ce sont là des annales qui ne peuvent être tenues que par une femme de goût et d'esprit, qui a sa loge aux Italiens.

Nous ne parlerions pas ici d'un livre qui se publie à la gloire de M. Berlioz, si l'écrivain obscur qui en a rédigé les pages ne semblait avoir pris à tâche de poursuivre de sa colère ébouriffée tous les malheureux qui osent sourire quand on leur parle du génie de l'auteur de la *Symphonie fan-*

tastique. Personne ne trouve grace devant le sectaire furibond. L'administration de l'Opéra, Duprez, la critique, le public, il pulvérise tout au nom de je ne sais quelle scholastique de dupes dont il fait parade. Peu s'en faut qu'il ne maltraite fort les cieux pour n'avoir point lancé la foudre sur cette salle où l'on sifflait son idole. Vraiment on aurait grand tort de s'appesantir sur de semblables boutades; le public en fait justice en ne les lisant pas; aussi nous nous abstenons d'en dire davantage, et renvoyons le lecteur au livre si charmant de Mme Merlin, à ces vives sensations de la musique italienne qu'on aime à retrouver jusque dans l'écho des souvenirs.

Il paraît en ce moment une édition nouvelle des œuvres de Schubert. Grace à M. Emile Deschamps, le chantre mélodieux du *Roi des Aulnes*, de *la Marguerite au rouet*, de *la Belle Meunière*, va dépouiller enfin les ridicules oripeaux dont les *poètes lyriques* l'avaient affublé. Il est impossible, en effet, de rien imaginer de plus surprenant que les inventions auxquelles la musique de Schubert avait donné lieu. Jamais la poésie à l'usage des marchands de musique n'avait été si loin. Et certes, on peut dire au moins que c'était bien s'y prendre : traduire Schubert en pareilles rimes! Schubert qui n'a jamais composé sa musique que sur des inspirations de Gœthe, de Schiller, de Schlegel, de Rückert, de Wilhelm Müller, ce qui, soit dit en passant, répond suffisamment à ceux qui prétendent que la belle poésie ne saurait s'allier à la belle musique. Le poète *primitif* s'était contenté de *mettre des paroles sous la musique*, sans avoir égard le moins du monde au texte allemand, au sentiment dont Schubert avait pu s'inspirer. Il taillait à sa fantaisie, émondait les arbres à son gré dans cette forêt de mélodies. Ainsi, il sépare l'un de l'autre les fragmens indivisibles qui forment le cycle de *la Belle Meunière, den Cyclus der Schonen Müllerinn*, et leur donne à chacun un nom qu'il invente.

Il appartenait au traducteur ingénieux de *Romeo* et de *Macbeth*, de *la Cloche* et de *la Fiancée de Corinthe*, de venger l'œuvre de Schubert de profanations semblables. Nous ne prétendons pas dire ici que nous approuvions tout ce qui sortira de la plume de M. Émile Deschamps. M. Deschamps sait aussi bien que nous que rien n'est plus capricieux qu'une traduction, et surtout qu'une traduction de quinze vers qui font un poème, comme cela se rencontre dans *le Roi des Aulnes* de Gœthe; cela vient la plupart du temps d'un seul jet, bien ou mal, à l'étoile du moment, *zu dem Stern der Stunde*, comme dit Wagner. Mais ce qu'on peut sans crainte affirmer d'avance, c'est que le travail de M. Émile Deschamps ne cessera jamais d'être digne de Schubert. La première livraison contient *la Marguerite au rouet, le Roi des Aulnes, la Rose, l'Ave Maria, la Poste, la Sérénade*. Pour ce qui est de la traduction, s'il nous fallait choisir entre les six morceaux, nous n'hésiterions pas à nous décider pour *la Religieuse, la Poste* et *l'Ave Maria; le Roi des Aulnes* nous semble manquer de rêverie et de grandeur; on y cherche en vain cette précision dans le vague que Gœthe a seul entre tous les grands poètes allemands. Quant à la *Marguerite au rouet*, il faudra toujours se contenter

d'imitations plus ou moins heureuses de cet adorable chef-d'œuvre. Où trouver en effet cette grace exquise, cet abandon si frais, cette première mélancolie de l'amour, dans une forme si parfaite, si admirablement combinée que la pensée n'y semble pas à l'étroit en un vers de quatre pieds? Cependant nous croyons qu'on pourrait mieux réussir en ce travail que M. Émile Deschamps ne l'a fait. Par exemple, ces deux vers :

De mon cœur a fui la paix;
Elle n'y reviendra jamais,

n'ont rien de l'expression allemande, si élégiaque, si pure, si doucement mélancolique. Et plus loin, comment reconnaître dans ce vague couplet :

Son parler qui semble
Vous caresser;
Sa main qui tremble,
Et son baiser!

l'incomparable précision de cette strophe dont chaque mot porte :

Seiner Rede
Zauberfluss
Sein Handedrück
Und ach sein Kuss.

Où donc retrouver *le flot enchanteur de sa parole, l'étreinte de sa main?* Ce sont là, je l'avoue, des querelles de mots; mais au moins, en pareil cas, on peut les faire sans scrupule, car chez Goëthe chaque mot a sa raison d'être et sa propre valeur; le moindre petit diamant tient sa place dans l'écrin merveilleux de cette poésie.

Dernièrement on parlait, dans cette *Revue*, d'un idéal d'édition pour André Chénier. S'il m'était permis de m'abandonner à cette rêverie charmante de M. Sainte-Beuve, je proposerais la même chose pour Schubert. Et d'abord tous les poètes prendraient part à cette édition, chacun choisissant, dans les richesses amassées par Schubert, le fragment poétique vers lequel il se sentirait entraîné par ses naturelles sympathies. Je n'aurais garde en outre d'omettre, comme on l'a fait jusqu'ici, le nom des Allemands. Gœthe, Rückert, Wilhelm Müller, figureraient entre le musicien et le traducteur, sur chaque titre de cette collection, dont je confierais les dessins à Ziegler, à Delacroix, à Louis Boulanger, à tous les peintres qui savent encore s'inspirer du sentiment vrai de la poésie et de la musique. De la sorte, on aurait, je crois, une édition définitive, et bien faite pour initier la France à l'expression multiple des *lieder* de Schubert. Je ne parle pas de l'interprète qu'il faudrait choisir; car, depuis que Nourrit l'a chantée, l'idéal est atteint pour cette musique.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 février 1839.

Ce matin, dès l'aube du jour, on distribuait gratuitement dans Paris, un écrit de M. Thiers adressé aux électeurs d'Aix. Il y a quelques jours, M. Guizot et M. Duvergier avaient fait distribuer, également à profusion, deux lettres à leurs commettans, véritables manifestes qui sont moins des plaidoyers en faveur de ceux qui les écrivent et de leur conduite, que des actes d'accusation contre le gouvernement. Heureusement ces accusations se réfutent les unes les autres, et le fait même de leur distribution simultanée suffira pour les neutraliser. C'est que les membres de la coalition sont, comme l'a dit si énergiquement M. Thiers dans un de ses écrits, des démentis donnés les uns aux autres, et il n'en est pas un qui ne soit la réfutation de son voisin.

M. Thiers débute en disant qu'il est aujourd'hui dans l'opposition, non pas seulement pour une question, mais pour la tendance générale du gouvernement au dedans et au dehors. M. Guizot a élevé la même attaque contre le gouvernement. Son accusation porte sur la faiblesse ou sur la décadence du pouvoir. M. Guizot ne précise pas davantage les faits. Le pouvoir monarchique s'amoindrit; voilà pourquoi M. Guizot s'est allié à M. Garnier-Pagès et aux républicains pour le relever! M. Thiers, qui s'engage plus nettement dans les questions politiques, se plaint aussi amèrement de l'abaissement de la révolution de juillet en Europe, depuis sa sortie du ministère où il a été remplacé par M. Duchâtel et par M. Guizot; et c'est dans le dessein de rendre à cette révolution et à ses principes la force qui leur manquent à cette heure, selon M. Thiers, que l'honorable député d'Aix a fait alliance avec M. Berryer ainsi qu'avec les députés légitimistes; c'est dans ce but qu'il leur a promis sa voix et son appui dans les élections! Nous ne devons, en effet, regarder que comme un demi-aveu les paroles de M. Thiers, qui dit à ses électeurs que, dans l'opposition où il figure, il rencontre M. Guizot, M. Odilon Barrot, M. Berryer et M. Garnier-Pagès. Les feuilles qui sont les organes

officiels de M. Thiers et de ses amis les coalisés, ont annoncé que l'on s'était promis mutuellement de s'appuyer dans les colléges électoraux. Ce n'est donc pas là une simple rencontre, une sorte de réunion fortuite, et M. Thiers, en annonçant que sa destinée le condamne à combattre les républicains et les légitimistes, veut sans doute parler de ce qu'il fera dans l'avenir. Dans le moment présent, il combat avec eux et pour eux, et son influence est employée ouvertement à leur faciliter l'entrée de la chambre. Il y a plus, c'est que, pour les questions extérieures, du moins, M. Thiers veut tout ce que veulent ses adversaires futurs. Dans la question sur la Belgique, sur l'Espagne, sur la convention d'Ancône, M. Thiers a pris des conclusions toutes conformes à celles de M. Garnier-Pagès et de M. Odilon Barrot. Le but est différent sans doute, mais qui juge bien, qui juge mal de la portée de ces principes et de leur effet sur l'avenir? Lequel a raison de M. Thiers, qui en espère le maintien de la monarchie de juillet, de M. Barrot, qui en attend la réalisation du fameux programme de l'Hôtel-de-Ville, ou de M. Garnier-Pagès, qui compte en voir sortir l'établissement de la république? C'est ce qu'il appartient aux électeurs de décider. Leur décision sera bien utile ou bien funeste à la France.

M. Thiers en appelle à ses antécédens, il a embrassé franchement la révolution de juillet; il lui a rendu des services qu'elle lui a bien payés en honneurs, en éclat, en réputation; il veut la servir encore en réclamant pour elle une politique nationale, et un régime parlementaire franchement entendu et accepté. En un mot, M. Thiers demande au ministère actuel ce que l'opposition demandait à M. Thiers quand il était ministre, et quand elle l'accusait d'être un ministre de camarilla, qui s'entendait avec la sainte-alliance. Les termes de M. Thiers sont plus modérés, mais l'accusation est la même; et nous désirons pour M. Thiers, mais sans l'espérer, qu'elle soit portée contre lui (car elle le sera à coup sûr) dans les termes qu'il emploie lui-même aujourd'hui. Il verra, malheureusement, que ses amis actuels ne suivront qu'en partie son exemple, et qu'ils l'accuseront de toutes ces choses avec leur véhémence et leur rudesse d'autrefois.

Nous rendons toute justice à l'habileté avec laquelle M. Thiers justifie sa politique passée. Il fallait soutenir un gouvernement né d'un soulèvement populaire et de la défaite de la force publique. M. Thiers vint à son aide; il aida au rétablissement de la force publique, qui était démoralisée, et qui avait besoin qu'on la rappelât au sentiment de sa puissance et de son devoir. Ce fut là sa première tâche et son premier effort.

Loin de tenter de diminuer le mérite qu'eut M. Thiers à cette époque, nous l'augmenterons encore à ses propres yeux, en lui rappelant quelques circonstances qu'il peut avoir oubliées. M. Thiers faisait alors partie du ministère de M. Laffitte en qualité de sous-secrétaire d'état, et ses fonctions le rapprochaient assez du président du conseil pour qu'il eût sans cesse sous les yeux le spectacle déplorable d'une administration qui s'abandonnait elle-même,

ne vivait que par de déplorables transactions avec un parti qui la dominait, et qui, dans tous ses actes et à toute heure, semblait demander pardon d'user quelque peu du pouvoir qu'elle avait reçu pour faire exécuter les lois et contenir les partis dans les limites de l'ordre. Ce spectacle, vu de si près, fut bien instructif pour l'esprit élevé de M. Thiers, car il se hâta de se rallier, avec M. Guizot, à l'homme ferme qui sauva le pays, déjà plongé dans l'anarchie, en rétablissant le sentiment de l'autorité en France. M. Thiers le suivit, et l'administration du 11 octobre vécut des principes du 13 mars. Uni alors aux doctrinaires, M. Thiers et ses amis du centre gauche travaillèrent glorieusement à maintenir le système fondé au 13 mars par M. Casimir Périer. Aujourd'hui les mêmes hommes, séparés pendant quelque temps, se réunissent pour le renverser. La monarchie de juillet, depuis neuf années orageuses qu'elle existe, leur semble-t-elle donc déjà à l'abri des dangers de son origine, qu'ils travaillent à la saper, ou du moins qu'ils retirent les mains qui la soutenaient, pour les mettre dans celles de ses adversaires? Est-ce que les partis ont cessé d'agir contre elle, est-ce qu'ils se sont calmés au point qu'on puisse marcher avec eux quand on fait profession d'aimer la monarchie de juillet, leur faciliter les moyens de s'emparer des voies légales et des postes parlementaires, où ils pourront combattre avec moins de danger et plus de chances de succès que sur la place publique? M. Thiers et M. Guizot évoquent souvent le souvenir du 13 mars. Que dirait Casimir Périer en les voyant alliés à ceux qu'il a combattus si énergiquement dans l'émeute et dans la chambre, et sur lesquels il a remporté la victoire qui a pacifié intérieurement la France? Et M. Thiers lui-même, qui a tenu si long-temps dans ses mains les républicains sous la clé des prisons du mont Saint-Michel, qui leur a refusé, au 22 février, l'amnistie donnée depuis par le ministère de M. Molé; M. Thiers, qui n'a pas hésité à s'emparer de Mme la duchesse de Berry, quand elle attentait au repos public, et l'a fait sortir d'une prison d'état, dépouillée de ce beau nom qui, aux yeux des siens, était son titre à réclamer le gouvernement de la France; M. Thiers recherche l'appui et les votes de deux partis qu'il a si durement traités! Cet appui, les partis le prêtent avec joie, non pas à un ancien ministre du 11 octobre, non pas à l'ami du gouvernement de juillet, mais à un homme qui se trompe doublement quand il croit que les traités peuvent se déchirer sans qu'on ait la guerre, et quand il dit que la France de juillet peut supporter sans danger un assaut tel que celui qu'il lui livre aujourd'hui. Le parti républicain et le parti légitimiste savent bien que ce n'est pas au bénéfice de M. Thiers et de ses amis du 11 octobre, que triomphera la coalition; aussi se hâtent-ils de voter avec eux et de les soutenir dans les élections. M. Berryer voit assez quelles chances s'ouvriraient pour lui dans la guerre, et M. Garnier-Pagès a montré assez clairement à la tribune quelle puissance domine M. Odilon Barrot, qui, par la force des choses et la nature de leur opposition, domine ensemble M. Guizot et M. Thiers.

Nous ne refusons aucune sorte de justice à M. Thiers; mais, en ce mo-

ment, nous ne lui devons que la justice. Nous ne pouvons donc lui accorder qu'en outre du concours qu'il apporta au ministère de Casimir Périer, il aît toujours résisté à l'entraînement populaire contre les partisans de la dynastie déchue et le clergé. La chute de la croix de Saint-Germain-l'Auxerrois, les désordres qui eurent lieu en cette circonstance, ceux de l'archevêché, ne trouvèrent pas en M. Thiers un adversaire très actif. Il est vrai qu'il a réparé depuis, par nombre d'actes éclatans et méritoires, ce moment d'oubli, dernier tribut payé à sa jeunesse et à l'esprit qui lui dicta quelques pages de l'*Histoire de la Révolution;* mais cette erreur, cette seule erreur de conduite ne peut-elle autoriser les adversaires actuels de M. Thiers à supposer qu'il puisse en commettre quelques autres, et avons-nous le droit de les blâmer, quand nous les entendons s'écrier aujourd'hui que M. Thiers se laisse aller à l'enivrement de quelques fumées semblables? Heureusement, la conduite de M. Thiers au 13 mars, au 11 octobre, au 22 février, nous assure, et nous permet d'affirmer que ses erreurs sont courtes. Hâtons-nous donc de prédire que celle-ci ne sera pas longue, et que la passion cessera bientôt de voiler les grandes et hautes lumières de son esprit éminent.

Enfin, M. Thiers rappelle que le gouvernement de juillet avait à son origine une troisième tâche, celle de résister à l'emportement des esprits, de s'opposer à l'excès des sentimens nationaux, long-temps froissés, et qui venaient de faire explosion. En un mot, il fallait arrêter le mouvement populaire qui tendait à forcer le gouvernement à s'associer aux révolutions soudaines qui éclataient à Bologne, à Bruxelles, à Varsovie. Nous sommes heureux de n'avoir ici à adresser que des éloges à M. Thiers. La tâche dont il parle, il sut la remplir pleinement pour sa part. Il prouva avec courage, à la tribune, que la France ne devait pas déchirer les traités, même défavorables, et que puisqu'elle avait subi avec grandeur et une noble résignation ceux que la fortune des batailles lui avait imposés en 1815, il fallait les respecter encore. Il démontra avec une logique, qui pénétra dans tous les esprits sensés et prévoyans, que ce respect des traités ferait notre force dans l'avenir, que l'Europe s'accoutumerait à prendre confiance dans ce gouvernement nouveau, dont elle se méfiait, et qu'elle voyait avec haine. M. Thiers n'hésita pas à suivre ce système dans toutes ses conséquences. Quand la révolution de Varsovie éclata, il démontra, en outre, que la Pologne était trop éloignée, qu'elle n'était pas dans notre rayon d'action politique; il développa la carte, montra que cette Pologne est un pays de plaines, qui compte à peine quelques places fortes, et n'hésita pas à conclure que, ni la nature, ni les hommes, ne l'avaient destinée à jouir de la nationalité et de l'indépendance. Plus tard, pour Bologne, et les autres villes des états romains, M. Thiers déclara que la France n'ayant fait la guerre, ni pour reprendre les limites du Rhin, ni pour sauver la Pologne, ne devait pas risquer son avenir tout entier pour avoir le plaisir de donner des constitutions à quelques pe-

tites villes des états du pape, qui ne s'en souciaient guère. M. Thiers ne s'en tint pas là. En descendant de la tribune, il consigna ses opinions dans une brochure que lut l'Europe entière, et dont nous avons cité quelques fragmens. Citons encore ces beaux passages. Ils ne sauraient être trop relus dans les circonstances où nous nous trouvons.

« Il fallait donner des frontières à la Belgique, écrivait M. Thiers. On a obtenu pour elle celles de 1790, mais avec des avantages qu'elle n'avait pas. Elle échange une portion du Limbourg contre des enclaves que la Hollande possédait; elle a perdu une petite portion du Luxembourg, mais elle a, de plus qu'en 1790, la province de Liége, Philippeville et Marienbourg. Elle a la liberté de l'Escaut; elle a la libre navigation des fleuves et des canaux de la Hollande. Elle peut en ouvrir de nouveaux sur le territoire de cette nation. Elle a Anvers au lieu de Maëstricht, c'est-à-dire du commerce au lieu de moyens de guerre. Elle supporte un tiers de la dette néerlandaise, en représentation de la dette austro-belge, antérieure à 1789, de la dette franco-belge, comprenant le temps de la réunion à la France, en représentation, enfin, de la part qu'elle devait prendre dans la dette contractée depuis 1815 par le royaume des Pays-Bas. Ces trois parts n'égalent pas sans doute le tiers qu'elle supporte, mais les avantages commerciaux qu'on lui a cédés présentent une surabondante compensation. La Hollande perd le Luxembourg, qui lui avait été donné en échange des principautés héréditaires de Dietz, Dillembourg, Hadamar, Siégen. Elle voit lui échapper l'immense monopole de l'Escaut; enfin, on lui ravit cette Belgique qui, en 1815, avait été une consolation du cap de Bonne-Espérance et de tant de colonies perdues. A-t-on été bien injuste, bien dur envers les Belges, bien partial pour Guillaume? Ainsi, en récapitulant ce que la Belgique et nous avons gagné, nous dirons que la Belgique a gagné : d'être détachée de la Hollande, reconnue, constituée mieux qu'en 1790; pourvue de routes, de communications, d'avantages commerciaux; rendue neutre, ce qui veut dire garantie de la guerre ou secourue forcément par la France, l'un ou l'autre infailliblement; pourvue d'un roi qui la chérit déjà, et qui est la seule personne devenue populaire dans ce pays depuis un an et demi; appelée enfin à un bel avenir. Nous dirons que la France a gagné : d'abord, tout ce qu'a gagné son alliée; ensuite, la destruction du royaume des Pays-Bas, qui était une redoutable hostilité contre elle, une vaste *tête de pont*, comme on a dit; le remplacement de ce royaume par un état neutre qui la couvre, ou bien devient un allié utile, et lui permet de s'étendre jusqu'à la Meuse; la destruction des places qui lui étaient inutiles, puisqu'elle possède deux rangs de places sur cette frontière, et qui ne pouvaient être bonnes qu'à d'autres qu'à elle; par suite, un mouvement rétrograde, pour le système anti-français, de Mons et Tournay jusqu'à Maëstricht; enfin, la consécration d'une révolution. Il nous semble que de tels résultats, sans guerre, sont une des plus grandes nouveautés de la diplomatie; que le cabinet qui a su les obtenir, n'a manqué ni de force ni d'habileté, et que les

puissances qui les ont accordés, n'étaient pas conjurées contre la France, résolues à sa perte. Leur noble modération était un retour dû à la noble modération de la France. »

M. Thiers ajoutait encore que le principe de non intervention, établi par M. Molé, ne pouvait s'appliquer au monde entier. On ne peut, disait-il, l'appliquer qu'à certains états, à ceux dont les intérêts sont communs avec les nôtres, et il ne doit s'étendre qu'aux pays compris dans notre rayon de défense, c'est-à-dire la Belgique, la Suisse et le Piémont. Il n'est donc pas question de la Romagne! — « Si la France eût fait autrement, dit M. Thiers, outre qu'elle prenait envers tous les peuples le fol engagement que nous venons de dire, elle acceptait la guerre contre l'Autriche, c'est-à-dire contre l'Europe, pour deux provinces italiennes; elle faisait pour ces provinces ce qu'elle n'avait pas voulu faire pour se donner la Belgique; elle changeait, pour les intérêts des autres, un système de paix qu'elle n'avait pas changé pour ses propres intérêts; en se compromettant, elle jouait la liberté du monde pour la liberté de quelques cités italiennes. Ou les raisons qu'elle avait eues de renoncer au Rhin étaient insuffisantes, ou, si elles étaient suffisantes, elles devaient lui interdire de marcher aux Alpes, bien entendu, la Suisse et le Piémont restant intacts.

« Engager l'Autriche à se retirer, lui interdire de séjourner dans ces provinces, engager Rome à adoucir, à améliorer leur sort, était tout ce qu'on pouvait: sinon, on entreprenait une croisade universelle. La France avait tout risqué pour la Belgique, elle aurait tout risqué pour le Piémont; elle ne le devait pas, elle ne le pouvait pas pour Modène et Bologne.

« Une autre question s'élevait d'ailleurs, question effrayante, celle de la papauté. L'insurrection réussissant, la papauté était obligée de s'enfuir et de prendre la route de Vienne, car nous n'étions pas là pour lui faire prendre celle de Savone ou de Paris. Or, nous le demandons, on sait ce que la papauté a fait à Paris! Qu'eût-elle fait établie à Vienne? Figurez-vous le pape à Vienne, tenant dans ses mains les consciences dévotes du midi et de l'ouest de la France! C'était la guerre religieuse, jointe à la guerre territoriale et politique. C'étaient trois questions à la fois. »

Enfin, un an après la publication de cet écrit, M. Thiers le complétait en disant ces mémorables paroles à la chambre : « Qu'il me soit permis de m'étonner que les mêmes hommes qui se sont plaints que la France manquât de résolution et de dignité, qu'elle se laissât enlacer dans des négociations sans fin, viennent aujourd'hui se plaindre qu'on ait voulu mettre un terme à ces négociations, et faire exécuter les traités. La France a déjà montré une résolution qu'on a louée : *c'est lorsqu'elle a dit que la Belgique ne serait pas envahie par une armée prussienne.* Tout le monde a applaudi au noble courage que la France a déployé ce jour-là. *Il fallait encore donner une autre preuve de résolution, il fallait dire : Des traités ont été signés, ils seront exécutés.* »

Or, c'était M. Molé, alors ministre des affaires étrangères, qui avait dit que si un soldat prussien entrait en Belgique, nous y ferions entrer une armée; mais M. Molé ne pouvait parler que du territoire accordé à la Belgique par les traités, et c'est ainsi que l'entendait également M. Thiers, on le voit par ses paroles. D'où vient donc qu'il conteste aujourd'hui le traité des 24 articles, signé par la France à la demande instante de la Belgique, et par la Belgique elle-même qui refuse de l'exécuter?

M. Thiers reconnaît aujourd'hui que tel a été son système, en effet, et qu'il a appuyé le système de la *résistance* pendant huit années; mais M. Thiers prétend que le système a changé, que la politique des huit années a subi des altérations, des changemens, et que lui étant resté le même, il n'a pas dû s'y associer.

Voyons donc comment M. Thiers, qui demande depuis deux ans l'intervention en Espagne, qui ne veut pas ratifier la convention qui obligeait la France à évacuer les états du pape, en même temps que les évacuaient les Autrichiens, qui ne veut pas qu'on exécute le traité des 24 articles, est le même que l'honorable député et l'écrivain dont nous venons de citer les écrits et les paroles.

« J'ai toujours cru, dit M. Thiers, qu'en toutes choses il y a un terme auquel il faut s'arrêter, qu'on ne doit pousser à bout aucun système politique. J'ai toujours été convaincu que tous les gouvernemens ont péri pour n'avoir point su s'arrêter au point juste où une conduite, de bonne qu'elle était, devient mauvaise, excessive et dangereuse. L'ordre matériel rétabli, le gouvernement devait discerner le moment où son existence n'était plus en péril, où la force publique, reconstituée, était partout prête à obéir, où les partis, avertis de cette disposition, renonçaient à prendre les armes. Ce jour-là, il devait devenir calme, impassible, renoncer à des mesures rigoureuses, désormais sans utilité suffisante. Il avait bien fait, du moins à mon avis, de frapper les associations qui permettaient à une jeunesse exaltée, à des ouvriers égarés, d'organiser publiquement des armées; il avait bien fait d'interdire à la presse la provocation à la révolte, l'outrage à la personne du roi. Mais quand aucun parti n'osait plus affronter la garde nationale et l'armée, quand la presse, sentant ses propres fautes, était moins provocatrice et moins outrageante, convenait-il d'ajouter des lois à des lois, jusqu'à ce qu'on rencontrât dans les chambres un échec éclatant, celui de la loi de disjonction? »

M. Thiers s'élève ici, on le voit, contre la politique de M. Guizot et du parti doctrinaire. Il s'est séparé du gouvernement à cause des lois de rigueur que les doctrinaires ont proposées et soutenues; ce qui lui semble excessif et dangereux, ce qui a commencé de l'éloigner, c'est le système d'intimidation doctrinaire, qui a survécu aux troubles qui l'avaient fait naître et auquel le ministère de l'amnistie a mis fin. Comment donc se fait-il que M. Thiers se trouve aujourd'hui l'allié, l'ami, le soutien des doctrinaires, et qu'il soit l'adversaire le plus ardent du ministère d'amnistie? Jusqu'à présent, nous

nous étions refusés à croire que M. Thiers rédigeât lui-même *le Constitutionnel*, qui s'était pourtant vanté de sa coopération ; mais voilà que M. Thiers tient exactement le langage du *Constitutionnel* et des journaux qui reprochent au ministère actuel des faits qui lui sont tout-à-fait étrangers. Hier même, le parti se disant parlementaire résumait ces accusations par les cinq chefs suivans : Point de conversion de rente, point d'économie dans les dépenses. — Des lois de quitus. — Des lois de dotation et d'apanage. — Des lois de millions pour les palais royaux. A ces cinq chefs, on a parfaitement répondu, en faisant remarquer : 1° que M. Thiers, ministre du 11 octobre, a combattu la conversion de la rente, et s'est engagé à la faire au 22 février; mais il n'y a pas même songé, et il a proposé l'intervention en Espagne, ce qui rendait la conversion impossible; 2° que M. Thiers étant ministre au 11 octobre, a demandé cent millions de travaux, et au 22 février, des supplémens de crédit qui lui ont valu un outrageant discours de M. Duvergier ; 3° que la loi de quitus a été présentée par M. Duchâtel; 4° que c'est sous le ministère de MM. Guizot, Duchâtel et Persil, que les lois de dotations et d'apanage ont été présentées, et que c'est le cabinet du 15 avril qui les a retirées ; 5° enfin, que les embellissemens de Versailles et de Fontainebleau n'ont rien coûté au pays, tandis que, sous le ministère de M. Thiers et de M. Guizot, il a été présenté une loi qui proposait de donner dix-huit millions au roi pour l'achèvement du Louvre. Or, le parti parlementaire actuel se compose de tous les hommes qui ont pris part aux actes que nous venons de citer.

« On avait bien fait, dans les premiers momens, ajoute M. Thiers, de résister à cette irritation, qui, en poursuivant ce qu'on appelait les *carlistes* et le *parti-prêtre*, pouvait amener un bouleversement administratif ou une rupture avec l'antique religion du pays ; mais fallait-il si tôt passer à ces prévenances maladroites envers des hommes qui dédaignent le gouvernement actuel, à ces encouragemens pour le clergé, qui sont la faiblesse des gouvernemens nouveaux, trop pressés de s'éloigner de leur origine ? »

Nous cherchons quelque exemple de ces prévenances maladroites dont parle M. Thiers, et nous n'en trouvons pas ; mais, en revanche, nous voyons que M. Thiers et ses amis, que M. Guizot et ses amis ont signé l'engagement de porter partout les légitimistes dans les élections et de voter pour eux. En fait d'avances, nous n'en voyons pas de plus décisives que celles-là, et si M. Thiers éprouve de la répugnance à favoriser le parti légitimiste, nous ne comprenons pas sa conduite, qui tend à maintenir et à augmenter ce parti dans la chambre, par conséquent à lui donner plus d'influence dans le gouvernement !

Ce grief arrête toutefois sérieusement M. Thiers. Il lui plaît de voir une invasion d'émigrés dans le gouvernement, comme au temps de Napoléon, qui manqua, dit-il, d'habileté et de grandeur quand il se hâta d'attirer ces mêmes émigrés dans sa cour et d'accumuler autour de son trône toutes les pompes de l'église. Où sont donc, s'il vous plaît, ces émigrés qui assiégent les Tuileries? Nous ne voyons autour du trône que des vieux soldats de Na-

poléon, qui ont acheté par vingt ans de combats, puis par vingt ans d'exil ou de disgrace, l'honorable retraite qu'ils ont trouvée près du roi. A ses fêtes, à ses réceptions, figurent des députés, des pairs, des citoyens de tous les rangs, des industriels, des savans, tous ceux qui exercent un droit politique, ou qui se sont recommandés à l'estime publique par de nobles succès, par une vie laborieuse, par des services rendus au pays. Où est la place des *émigrés* dans tout cela? Quel rapport trouver entre Napoléon qui restaurait l'étiquette de Louis XIV, et Louis-Philippe et ses enfans, dont le parti de l'ancienne cour critique chaque jour, dans ses journaux, les mœurs simples et bourgeoises? M. Thiers a bien raison de terminer cette longue partie de sa lettre en disant que ces faits sont d'une médiocre importance. Ajoutons que ces griefs sont nuls ou puérils, et passons avec lui à ceux qu'il regarde comme plus graves, au chapitre des affaires étrangères.

Une discussion de douze jours, où M. Molé est monté dix-sept fois à la tribune pour répondre victorieusement à M. Thiers ne lui suffit pas. M Thiers réveille une vieille querelle qui ne s'est pas terminée à son avantage, et où il a fait briller un talent digne d'une meilleure cause. « Le gouvernement a été faible au dehors comme au dedans, dit M. Thiers, qui tout à l'heure s'était séparé de lui parce qu'il avait montré, disait-il, trop de rigueur. Le gouvernement a voulu prouver à l'Europe qu'il ne s'intéresse qu'à sa propre existence; qu'il est indifférent à l'Italie, à l'Espagne, à la Belgique, et à tous les états dont le cabinet antérieur avait pris la défense. » Nous venons de voir, par les citations de M. Thiers, de quelle manière il avait pris la défense de l'Italie, comment il entendait alors donner à la Belgique plus que ne lui accordent les traités, de quelle façon il envisageait la nationalité de la Pologne. Et le ministère actuel aurait fait moins! M. Molé qui, de l'aveu de M. Thiers, a maintenu l'intégrité de la Belgique, aurait voulu prouver à l'Europe que la Belgique ne l'intéresse pas! Voilà sans doute pourquoi il combat depuis six mois pour elle dans la conférence, et comment il est parvenu à faire modifier à son avantage toutes les conditions financières du traité des vingt-quatre articles! En ce qui est d'Ancône, M. Thiers dit que l'engagement qui a été pris envers nous n'a pas été exécuté. Cet engagement consistait à faire évacuer les Marches par les Autrichiens, et déjà avant l'embarquement de nos troupes, il ne restait pas un Autrichien dans les Marches. En Belgique, dit M. Thiers, il y avait un traité, mais personne ne l'avait exécuté. On avait modifié les dix-huit articles signés précédemment, M. Thiers demande pourquoi on n'a pas modifié les vingt-quatre articles. Est-ce un jeu de l'imagination de M. Thiers, que la reproduction de pareils argumens? M. Thiers, qui a été ministre des affaires étrangères, peut-il sérieusement avoir oublié que le traité des dix-huit articles était un acte émané spontanément de la conférence de Londres, tandis que le traité des vingt-quatre articles qui règle les limites de la Belgique et de la Hollande a été fait à la demande réitérée de la Belgique, et que le plénipotentiaire belge à Londres l'a sollicité comme une faveur, en invoquant la

garantie de la France? M. Thiers ne sait-il pas que la Belgique a demandé à signer ce traité et à le rendre obligatoire, sans la participation du roi des Pays-Bas, qui se refusait à traiter? M. Thiers ignore-t-il que la Belgique a traité avec les cinq puissances, sous leur garantie, et que le traité des 24 articles est l'acte même qui établit sa nationalité en Europe? On a donc pu modifier les 18 articles, tandis que l'on ne pouvait modifier les 24 articles que sous le rapport financier, car un des articles de ce traité réservait expressément la révision de ce qui était relatif à la dette des deux états. C'est pour ce motif, qu'eu égard aux dispendieux déploiemens de forces militaires que le roi de Hollande a rendus nécessaires par son refus de signer le traité pendant huit ans, la conférence vient de libérer la Belgique d'une somme de 68 millions de florins (125 millions de francs), et ce résultat est dû aux efforts de M. Molé. Il est vrai que M. Molé ne fera pas avancer une armée et ne fera pas la guerre à l'Europe pour détruire un traité que la Belgique a invoqué depuis huit ans, comme la charte de ses droits et le titre légal de son indépendance. Si c'est ainsi que M. Thiers entend la dignité de la France, il diffère, en effet, essentiellement du cabinet du 15 avril, qui croirait manquer à tous ses engagemens et commettre un acte d'agression et de violation des droits, en donnant par les armes, à la Belgique, un territoire qui est devenu, depuis le traité de Vienne, un état dépendant du roi de Hollande, en sa qualité de duc de Luxembourg. Libre maintenant à M. Thiers de s'écrier que le Limbourg et le Luxembourg se sont insurgés en même temps que la Belgique, et doivent partager son sort. M. Thiers sait bien par lui-même qu'il ne faut pas donner les mains à toutes les révolutions, et la Belgique a partagé ce principe; car, en signant le traité des 24 articles à Londres, elle n'a pas revendiqué ces deux territoires : elle les a abandonnés à leur propre sort.

M. Thiers vient ensuite à l'Espagne, et ses argumens ne sont pas meilleurs. « Il y avait un traité aussi en Espagne, dit-il, et celui-là a-t-on songé à l'exécuter? Puisqu'on était si jaloux de demeurer fidèle aux traités, et on avait raison de l'être; puisqu'on se montrait si pressé d'exécuter la convention d'Ancône, d'exécuter le traité des 24 articles, pourquoi ne pas montrer le même empressement pour le traité de la quadruple alliance? Pourquoi se défendre de l'exécuter au point de refuser à la malheureuse Espagne le secours si facile, si peu compromettant de nos vaisseaux?

« Il y avait doute, dit-on, sur la valeur du traité de la quadruple alliance; mais il y avait doute aussi sur la valeur de la convention d'Ancône; il y avait doute sur le traité des 24 articles. Ne craint-on pas que chacun fasse cette réflexion si simple : c'est que sur les trois points on résout le doute dans le même sens, et contre nos propres intérêts? Ainsi, à Ancône on exécute les traités, mais contre la cause de la révolution; en Espagne, au contraire, on refuse de les exécuter, mais ici encore contre la cause de la révolution, toujours, dans tous les cas, on exécute ou l'on n'exécute pas contre la même cause, celle de la révolution. »

Eh bien! M. Thiers apprécie encore mal le traité de la quadruple-alliance.

Ce traité a été publié, chacun a pu le lire. Que dit-il? Que les quatre puissances devront se secourir, et qu'une coopération pourra avoir lieu en Espagne, mais de l'accord unanime des quatre puissances, et après avoir réglé entre elles ce mode de coopération. Or la demande d'intervention, faite par l'Espagne à Paris et à Londres, n'a pas trouvé d'assentiment en Angleterre. Le cabinet anglais a refusé de s'entendre avec le gouvernement français, qui lui proposait d'occuper concurremment Saint-Sébastien et le fort du Passage, et ce refus a dû empêcher de passer outre. Il n'est donc pas vrai qu'il y ait eu doute, comme le dit M. Thiers, sur aucun des trois traités. La convention d'Ancône était très nette; elle a été exécutée. Le traité des 24 articles traçait les limites de la Belgique sans aucune équivoque? Nous avons dû renoncer à changer par la force ces limites acceptées par la Belgique et garanties par nous. Le traité de la quadruple alliance exigeait l'unanimité des puissances contractantes pour la coopération. Nous avons dû renoncer à coopérer, puisque l'Angleterre refusait son assentiment. Où est le doute, où est l'incertitude, et comment échapper à des traités si formels? Une dépêche de M. Thiers, lue à la tribune par M. Molé, prouve bien que M. Thiers enjoignait à notre ambassadeur de refuser l'évacuation d'Ancône, même après le départ des Autrichiens; mais c'était substituer la force au droit, et nous ne voyons pas que ce soit là un moyen bien sûr de maintenir la paix, quoique M. Thiers déclare qu'il la croit plus compromise qu'assurée par la conduite de M. Molé!

Quant à nous, nous pensons que non-seulement nous aurions allumé la guerre par une conduite contraire, mais encore que nous l'aurions partout. Récapitulons un peu ce qu'a voulu M. Thiers depuis le 22 février 1836:

L'intervention en Espagne, d'abord, au sujet de laquelle M. Thiers a quitté le ministère;

Le maintien de nos troupes à Ancône, en dépit de la convention de Casimir Périer, et après l'évacuation des Autrichiens, selon les ordres donnés par M. Thiers dans sa fameuse dépêche;

La rupture du traité des 24 articles que M. Thiers déclare non définitifs et faits pour être modifiés, tandis que la conférence s'est montrée d'un avis contraire.

Ainsi, vous vouliez à la fois intervenir en Espagne, garder Ancône, et vous opposer au traité des 24 articles. C'était la guerre, en Espagne d'abord, puis en Italie avec l'Autriche et les princes de la Haute-Italie, et la guerre en Belgique contre l'Autriche, la Russie, la Prusse, la confédération germanique que vous voulez dépouiller, et enfin avec l'Angleterre. Comptons maintenant les forces qui vous seraient nécessaires.

En Italie, l'Autriche a 120,000 hommes à faire marcher en peu de jours, et le seul roi de Sardaigne a une armée de 100,000 hommes. Cent cinquante mille hommes ne seraient donc pas de trop 150,000

L'intervention en Espagne, au dire d'un prince espagnol, serait l'affaire de dix ans et de cent mille hommes 100,000

Et en Belgique, deux cent mille hommes ne seraient pas de trop pour faire face aux cinq puissances 200,000

450,000

Tel est le contingent actif que nécessiterait le système de paix de M. Thiers. Il dépasserait grandement le chiffre de nos forces actuelles, et cependant il ne nous resterait pas un soldat pour l'Afrique, pour nos places fortes et le reste de notre système de défense!

Que M. Thiers vienne demander maintenant si ce qu'il nomme le système d'abandon a éloigné ou amoindri une seule difficulté, nous lui demanderons ce qui serait advenu des mesures qu'il eût prises conformément aux principes qu'il expose! M. Thiers veut la paix. « On dit que mes amis et moi nous voulons la guerre, s'écrie-t-il, *c'est un mensonge.* » Soit, vous ne voulez pas la guerre, mais vous l'auriez, si vous gouverniez ainsi; de même que nous ne vous accusons pas de vouloir la république, quoique vous fassiez, en ce moment, tout ce qu'il faut pour nous la donner, et avec elle la propagande, ainsi qu'une conflagration européenne.

Vous demandez aussi qu'est devenue l'alliance de la France et de l'Angleterre. Nous vous dirons qu'elle est telle que vous l'avez laissée, et peut-être plus solide encore, car des traités de commerce importans l'ont consolidée, et le plus important de tous, une convention de douanes entre les deux pays, s'élabore en ce moment. Ne semble-t-il pas, en vérité, que M. Thiers et M. Guizot aient emporté avec eux l'alliance anglaise quand ils ont quitté le ministère, et qu'ils nous la rendront à leur retour? Qu'ils consultent donc leurs amis, s'ils en ont en Angleterre, qu'ils fassent demander à lord Palmerston ce qu'il pense de leur conduite actuelle! Des hommes politiques du plus grand poids, non suspects de partialité, et qui sont bien loin d'être défavorables à M. Thiers, ont rapporté d'étranges impressions à leur retour de Londres, et y ont entendu de sévères paroles à l'égard de nos hommes d'état de la coalition. On sent à Londres que la paix de l'Europe est intéressée à ce que la coalition échoue, et l'on y parle en conséquence. Si elle s'emparait des affaires, le moment d'agir conformément à ces paroles serait venu sans doute; car, en Angleterre, les actes découlent des principes. La coalition fera bien de ne pas l'oublier.

Nous le répétons, c'est la guerre où mènent directement vos voies *pacifiques* et votre manière d'entendre les traités. La guerre, et dans quel temps! Quand la France a tout à gagner par la paix; quand elle n'a nul motif de se jeter dans la voie des conquêtes et des entreprises violentes. Voyez les progrès immenses que la France a faits depuis six ans. Elle les doit à la paix et au système que vous blâmez aujourd'hui. Quelles concessions, autres que l'exécution des traités, a-t-elle faites en retour? Aucune. Qui songe à nous provoquer, à nous insulter en Europe? N'a-t-on pas vu à Lisbonne, à Ancône, à Anvers, en Afrique, à la Vera-Cruz, que nous n'avons rien perdu de

notre vieille ardeur militaire? et ne serions-nous pas fous de braver l'Europe et de l'attaquer pour répondre aux reproches de lâcheté qu'une opposition oisive adresse au gouvernement depuis huit ans? Et pourquoi la France se jetterait-elle ainsi au travers de l'Europe? Jamais les circonstances ne nous furent plus favorables, malgré quelques embarras partiels et passagers. L'alliance de l'Angleterre et de la France, sauvegarde des libertés constitutionnelles en Europe, n'a jamais été commandée par des circonstances plus impérieuses. La Russie et l'Autriche, la Russie et l'Angleterre sont en lutte pour leurs intérêts en Orient, et cette rivalité ne cesserait que si la France inquiétait ces états en cherchant à renouveler en Europe la grande lutte révolutionnaire. La Prusse a ses embarras du côté du Rhin et du duché de Posen. Le système d'alliances qu'elle voulait établir entre la noblesse westphalienne des anciens cercles du Rhin et la noblesse militaire de la vieille Prusse, a causé de profonds mécontentemens parmi ses nouveaux sujets, et les questions religieuses ont encore étendu et agrandi ces germes. La Bavière et la Prusse se font une guerre sourde et acharnée sur le terrain des questions protestante et catholique. La rivalité entre l'Autriche et la Prusse s'est augmentée par l'effet du système de douanes prussien, et l'alliance de famille entre la Prusse et la Russie couvre à peine les dissentimens que font naître chaque jour les nouveaux intérêts commerciaux de ces deux états. Tant que la France s'est montrée jalouse de sa parole, tant qu'elle a respecté religieusement les traités, les différens états de l'Europe ont cru pouvoir se livrer avec sécurité à leurs motifs réciproques de divisions; mais un geste menaçant de la France, fait mal à propos, suffirait pour rétablir en Europe la bonne harmonie de 1815 et de 1830. Déjà, depuis le commencement de la discussion de l'adresse, les rapports les plus exacts nous ont appris que toutes les grandes puissances se remettent sur le pied de guerre. L'Autriche remplit les cadres de son armée, la Prusse rappelle ses landwehr et ses réserves, la Russie fait avancer des troupes sur la Vistule, et arme ses flottes de la mer Noire. Enfin, l'ordre est donné, en Angleterre, de mettre sur un pied plus respectable la flotte, et, ce qui est plus sérieux, l'armée de terre. M. Thiers et M. Guizot vantent sans cesse le cabinet du 13 mars. Ce ministère n'avait qu'un but, faire désarmer l'Europe, réduire les factions, et il y parvint. Qu'a fait la coalition, qu'a produit M. Guizot, quel résultat a obtenu M. Thiers, qui, avec le talent et l'éloquence, a aussi la popularité qui manque à M. Guizot? Leur ouvrage est sous nos yeux. Ils ont fait armer de nouveau l'Europe, et ils ont relevé les factions!

Il n'importe, les reproches ne tarissent pas et tombent à la fois sur le gouvernement et sur les amis actuels de M. Thiers. Dans sa lettre aux électeurs de Lizieux, M. Guizot se plaint du peu de fermeté du gouvernement à l'intérieur; il demande un pouvoir fort, décidé, un chef qui force le pays à le suivre, et sans doute M. Guizot ne demande pas un chef qui mène la France dans une voie opposée à celle des doctrinaires. Dans sa lettre aux élec-

teurs d'Aix, M. Thiers revient à chaque moment sur les mesures de rigueur accumulées, dit-il, au-delà du terme de l'utilité. Il s'ensuit que M. Guizot veut quelque chose de plus que les lois de septembre, et qu'il veut encore toutes les lois retirées au 15 avril, tandis que M. Thiers semble demander l'abrogation des lois de septembre et peut-être quelque chose de plus. Nous ne disons pas que M. Guizot est sous l'influence de M. Berryer, sa propre influence suffit pour motiver ces vœux; mais assurément M. Thiers est, à cette heure, sous l'influence de M. Odilon Barrot, et dans tous les cas il est permis de demander à M. Guizot et à M. Thiers quel singulier nœud les unit, et ce qu'ils font ensemble!

C'est sur le vote des chambres que M. Thiers appuie le blâme dont il frappe le gouvernement! Nous ne savions pas, en vérité, que la majorité de la chambre des pairs se fût réunie à l'éloquence de M. Cousin et de M. Villemain. Pour la chambre des députés, elle a simplement changé, d'un bout à l'autre, le projet d'adresse rédigé par M. Thiers et les autres membres de la majorité de la commission. Elle a approuvé tout ce que M. Thiers et ses amis avaient blâmé, et elle a soutenu, par un acte inoui jusqu'à ce jour, le ministère qu'ils voulaient renverser. Il n'est pas d'exemple, en effet, d'une adresse si différente du projet primitif, depuis l'établissement du gouvernement représentatif en France. C'est qu'aussi il n'est pas d'exemple d'une commission aussi violente et aussi exagérée que celle dont la chambre a fait justice. Mais il paraît que les sentences de la chambre sont comme non avenues pour les membres de la coalition. M. Thiers avance que c'est le ministère que la chambre a prétendu blâmer en renversant le projet d'adresse, et que c'est pour punir la majorité, qui a voté pour lui, que le gouvernement a prononcé la dissolution! A la bonne heure, après un tel raisonnement, il est tout naturel de comparer le ministère au gouvernement de Charles X, qui méconnaissait le vote de la majorité, et M. Thiers ne manque pas de le faire. Toutes les circonstances se trouvent conformes à ses yeux. Le gouvernement qui ne veut pas la guerre avec l'Europe, c'est le gouvernement de Charles X, qui ne voulait pas souffrir la contradiction; le cabinet qui entend respecter les traités, et qui se refuse à déchirer avec la pointe de la baïonnette les engagemens qu'il a signés, c'est le cabinet de M. de Polignac, qui voulait déchirer la charte; aussi la monarchie de juillet est à la veille de tomber dans l'abîme où M. Thiers a précipité la restauration! Les projets, les menaces du pouvoir sont les mêmes, et il faut lui répondre comme on le fit alors! M. Thiers, M. Duvergier de Hauranne et ses amis ont attaqué personnellement le roi dans leurs pamphlets; ils ont déclaré qu'ils avaient formé une coalition pour faire cesser son intervention dans les affaires. C'était leur droit. Mais ceux qui leur répondent attentent au droit de ces messieurs! « Le gouvernement représentatif, dit M. Thiers, est celui où les citoyens ont toute liberté de soutenir ce qu'ils croient vrai, même quand ils se trompent. Si, tandis que je discute de bonne foi les actes du gouvernement, on dérobe les

ministres pour m'opposer l'image du roi, on m'arrête ainsi avec cette image auguste, mais on m'ôte ma liberté! Et cette liberté, s'écrie M. Thiers dans un beau mouvement digne de la convention nationale, je la réclame, car nous l'avons acquise en 1830 au risque de notre tête! »

Nous regrettons de voir un homme aussi sensé que M. Thiers jouer un moment le rôle de ce ridicule et fameux Titus Oates, qui attaquait jadis le ministère anglais, en disant qu'on en voulait à sa tête. M. Guizot et M. Thiers devraient s'entendre un peu mieux ensemble. L'un dit à ses électeurs que le gouvernement est faible, qu'il s'amoindrit, qu'il s'en va; l'autre le voit oppresseur, et il réclame sa liberté dont on le prive. Que veut dire tout ceci? est-ce bien à des électeurs, à des hommes de bon sens, qu'on adresse ce langage doublement absurde et contradictoire? En quoi le ministère a-t-il opposé la royauté à la coalition? En quoi s'est-il dérobé à la responsabilité qui lui appartient? Ne l'a-t-il pas engagée, au contraire, dans toutes les questions, et la dissolution de la chambre dont vous vous plaignez, n'est-elle pas le plus grand acte de la responsabilité ministérielle? Cette responsabilité qui couvre la couronne, le ministère l'a courageusement engagée à Constantine, à Haïti, en Suisse, à la Vera-Cruz, et il est prêt à l'engager encore dans toutes les circonstances où l'honneur et la dignité de la France seront en jeu. Quant à la liberté que M. Thiers réclame, n'est-ce pas une dérision? Qui a usé plus que M. Thiers de *la liberté de trouver mauvaise la politique intérieure, mauvaise la politique extérieure,* pour nous servir de ses expressions? La tribune de la chambre retentit encore de ses derniers discours, et les pages du *Constitutionnel,* si violentes et si injurieuses, viennent chaque jour prouver que M. Thiers n'est entravé ni dans ses libertés d'orateur, ni dans ses libertés d'écrivain. La vérité est que le ministère n'est ni faible ni oppresseur, mais qu'il a tenté de concilier les partis au bénéfice du pays. Il n'a réussi qu'à concilier les hommes qui veulent avec désintéressement le bien de la France, et c'est ainsi qu'il a formé cette belle majorité des 221, unie par les principes, sans aucune autre influence. Il est vrai qu'il a irrité davantage ceux qui veulent régner à la faveur des désordres des partis, et qui ne seraient rien si les partis cessaient la guerre qui fait leur importance et leur réputation, car ils sont plus propres à la lutte qu'aux affaires, et il en est peu parmi eux qui unissent à la suite et au calme que demande l'administration les qualités brillantes qui font réussir à la tribune. M. Thiers eût été de ce nombre, s'il ne s'était laissé entraîner par les partis. Il reviendra à de meilleures pensées, et il retrouvera sans doute l'usage des belles facultés dont il est doué, si les électeurs l'obligent à reconnaître qu'il s'est trompé.

Une dernière circonstance a involontairement reporté M. Thiers aux souvenirs de 1837. C'est la présence, dans l'opposition, d'un grand nombre d'ennemis du gouvernement, et il invoque les noms de M. Royer-Collard, de M. Pasquier et de M. Hyde de Neuville. Mais M. Royer-Collard, dont parle M. Thiers, est maintenant dans les 221, et la voix de ce doyen du régime

représentatif en France est celle qui blâme le plus sévèrement les chefs de la coalition. D'ailleurs, M. Royer-Collard ne faisait pas à la restauration une guerre de portefeuilles, et ce n'était pas non plus pour être ministres que M. Pasquier et M. Hyde de Neuville s'étaient séparés du gouvernement. En général, M. Thiers fera bien de se défier de ce goût de parallèle entre le gouvernement de juillet et la restauration, qui faisait déjà les frais de la politique du *Constitutionnel*, huit ans avant que M. Thiers ne revînt y prendre la plume. Un esprit juste et étendu ne doit pas tomber dans cette faiblesse commune, qui fait qu'on se reporte toujours à ses souvenirs les plus brillans.

Il y a dans les amis actuels de M. Thiers, amis anciens et repris depuis peu, de vieux conventionnels qui lui avaient inspiré l'admiration de 1793, qu'il a exprimée dans son *Histoire de la Révolution*. Ceux-là se croient toujours à la veille de lutter avec l'Europe, conjurée par Pitt et Cobourg, et de lancer leurs quatorze armées contre elle. Il y a encore près de M. Thiers des hommes d'état du directoire qui ne voient que corruption, et qui se figurent toujours que l'état va périr sous les dilapidations des fournisseurs. Il y avait même dans l'opposition de la restauration de jeunes libéraux de 1825, qui en sont déjà aux redites, et qui voient partout l'époque mémorable de leur vie, les journées de la résistance de juillet, cherchant à chaque fait une ressemblance aux faits passés, comme fit long-temps M. Guizot quand il comparait 1688 et 1830, la révolution d'Angleterre et la révolution de France. Voilà ce que M. Thiers doit craindre d'imiter, car sa pensée, long-temps indépendante, cesserait de l'être, s'il obéissait à de telles impressions.

M. Thiers demande s'il doit renoncer à ses opinions parce que des hommes d'une opposition plus ancienne votent avec lui. Ce n'est pas parce qu'il vote *avec eux*, mais parce qu'il vote comme eux, que M. Thiers a tort. Ce n'est pas son indépendance du gouvernement que nous blâmons, mais sa dépendance de vingt partis différens qui sont loin de lui accorder leur estime. Nous n'en voulons pour preuve que *le National* d'aujourd'hui, qui n'a été frappé dans la lettre de M. Thiers, qu'il publie, que d'un *grand luxe* d'habileté, et qui s'étonne du jugement sévère qu'il porte contre un pouvoir qu'il a servi avec un *zèle aveugle*. La leçon est rude, mais elle est méritée.

Quant à persévérer dans sa ligne de conduite actuelle, comme l'annonce M. Thiers, nous croyons qu'il se ravisera. M. Thiers n'est pas un de ces esprits inflexibles qui refusent le conseil des évènemens. Il a déjà varié depuis la révolution de juillet, et il se trouve dans des rangs où ont été étonnés de le recevoir ceux qui y figurent et qui ne changent pas. Ceux-là se nomment Odilon Barrot, Garnier-Pagès, Cormenin, Salverte, et M. Thiers est destiné à ne pas rester long-temps parmi eux. Il lui sera bien pénible alors de se rappeler qu'il a proscrit en quelque sorte ses meilleurs amis et ses anciens soutiens, et qu'il s'est efforcé de les écarter des élections par une circulaire signée de son nom. Que diront-ils quand M. Thiers viendra, plus tard, leur demander secours contre ceux qu'il soutient aujourd'hui? Et ce moment ne

serait pas éloigné, si nous partagions les espérances de M. Thiers; ce serait peu de jours après son entrée aux affaires, où il se trouverait bien isolé.

Déjà M. Odilon Barrot disait, il y a peu de jours : « Le ministère me vient. Je ne l'ai pas souhaité, il vient trop tôt peut-être; mais, quoi qu'il en soit, je saisirai la première occasion de m'emparer des limites du Rhin. » Or, s'emparer des limites du Rhin, c'est la guerre, la guerre que ne veut pas M. Thiers, mais que M. Odilon Barrot se croit très fondé à faire d'après les principes de M. Thiers, car s'il est permis de déchirer les traités, il vaut mieux déchirer ceux de 1815 qui nous empêchent de nous étendre jusqu'au Rhin, que celui des 24 articles qui donne aux Belges un morceau du Limbourg. Les risques sont les mêmes; et, si nous faisons la guerre, faisons-la au moins pour nous. M. Thiers a beau vouloir, comme il le dit à ses électeurs, une politique prudente mais nationale, modérée mais libérale; s'il entre aux affaires sur les ruines du système du 13 mars qu'il combat, et avec l'appui des députés du compte-rendu, ses alliés d'aujourd'hui, il subira les conséquences de leurs principes, qu'ils trouvent, eux aussi, prudens, nationaux, modérés et libéraux !

M. Thiers demande, en finissant, s'il sera ministre. M. Thiers sera député, et pour le bien de la France, pour son propre bien, pour la paix de l'Europe, il faut espérer qu'il ne sera rien de plus à présent. Nous le disons à regret, nous qui admirons son talent et qui aimons sa personne; mais nous le disons hautement, et pour nous servir de ses propres paroles, nous aimons mieux lui déplaire que le trahir par une complaisance qui le perdrait.

LETTRE

SUR LES AFFAIRES EXTÉRIEURES.

XI.

MONSIEUR,

Les affaires de Belgique ont enfin reçu de la conférence de Londres la solution que je vous ai tant de fois annoncée comme la seule raisonnable et possible. Le traité des 24 articles, conclu et ratifié en 1831 entre les cinq puissances représentées à Londres et le roi des Belges, après avoir

subi diverses modifications qui sont toutes en faveur du nouvel état, a été proposé de rechef à la Belgique et à la Hollande, pour régler désormais leurs relations entre elles et avec l'Europe. Le cabinet de La Haye, qui, au mois de mars dernier, avait demandé à signer avec la conférence de Londres le traité primitif du 15 novembre 1831, contre lequel il avait si long-temps protesté, a donné immédiatement la preuve tardive de sa bonne foi en acceptant sans hésiter la nouvelle et définitive rédaction arrêtée par les cinq puissances qui s'étaient constituées les arbitres de ce grave différend. Quant à la Belgique, au moment où je prends la plume, elle paraît encore hésiter; mais évidemment ce n'est plus du côté de la résistance qu'elle penche : le parti de la résistance semble avoir le dessous, et la transition s'opère plus tranquillement qu'on ne l'espérait d'abord vers le système conciliateur et pacifique. En deux mots, voici la position de toutes les parties. Le gouvernement belge est engagé, depuis le mois de novembre 1831, envers les cinq grandes puissances de l'Europe qui ont reconnu et garanti l'indépendance de la Belgique par un traité qui est son titre légal, traité moins favorable à la Belgique, plus onéreux, plus dur, que l'arrangement final dont les circonstances et les persévérans efforts de ses alliés lui ont obtenu le bénéfice. La Hollande qui, pendant huit années s'était débattue et contre la séparation et contre les conditions mises à la reconnaissance du nouvel état, s'est adressée à l'Europe, envers laquelle le royaume de Belgique était déjà engagé, pour lui dire que la prolongation d'un pareil état de choses lui était devenue insupportable, qu'elle succombait sous le poids de sa dette et de son établissement militaire, qu'elle cédait, qu'elle abandonnait ses prétentions, qu'elle renonçait à faire valoir ses objections anciennes contre tel ou tel article du traité, et qu'elle ordonnait à son ministre plénipotentiaire à Londres, M. Salomon Dedel, de signer l'acte déjà signé et ratifié par la Belgique. Puis, malgré les modifications, toutes contraires à ses intérêts, que la conférence a fait subir à cet acte, elle a effectivement signé. Et maintenant les deux adversaires, la Belgique et la Hollande, qui ne sont pas encore engagés l'un vis-à-vis de l'autre, le sont vis-à-vis de la conférence, arbitre suprême de leur différend. L'engagement de la première est de 1831, formellement renouvelé et confirmé en 1833; l'engagement de la seconde est de 1839. Mais, entre elles, les conditions ne sont pas égales. L'arrangement que la Hollande vient d'accepter n'est pas celui que la Belgique a pris en 1831. C'est quelque chose de plus ou de moins. Le traité de 1831 lui était plus favorable que celui de 1839, et néanmoins ce serait la Belgique, déjà tenue par l'acceptation de clauses plus rigoureuses, qui hésiterait aujourd'hui à reconnaître des conditions meilleures; car ses obligations et ses droits n'ont été modifiés qu'à son avantage et au détriment de la Hollande, qui, si elle avait accepté le traité en 1831, au lieu du stérile honneur d'une vaine et coûteuse résistance, aurait maintenant à exercer contre le trésor belge et le commerce maritime d'Anvers des priviléges bien plus étendus.

Avant d'entrer à ce sujet dans les développemens nécessaires pour la complète intelligence de cette grande question, permettez-moi de vous dire quelques mots sur la manière dont elle a été traitée dans la discussion récente de l'adresse et particulièrement à la chambre des députés. Il me semble donc que l'opposition n'y a jamais tenu assez compte du véritable état des choses. Ai-je besoin d'ajouter que jamais non plus elle n'a rendu justice à la valeur et aux résultats des efforts du cabinet français en faveur de la Belgique? L'opposition a pris entièrement le change sur le caractère du traité des 24 articles, quand elle a soutenu que sa non-acceptation par le roi des Pays-Bas l'avait annulé. Cela serait peut-être vrai, si le traité avait été conclu entre la Belgique et la Hollande; mais c'était un traité entre la Belgique et les cinq puissances signataires de l'acte du congrès de Vienne qui avait constitué le royaume des Pays-Bas, et il devait subsister *quand même* entre les parties contractantes, pourvu qu'il fût exécuté par elles, ce qui a eu lieu. Le laps de temps écoulé sans que la Hollande y adhérât ne changeait rien à sa validité par rapport aux obligations des cinq puissances vis-à-vis de la Belgique, et aux obligations de la Belgique vis-à-vis des cinq puissances. N'eût-il pas reçu de confirmation ultérieure, les engagemens réciproques qu'il contenait n'en auraient pas moins conservé toute leur force; mais cette confirmation, qui n'était pas nécessaire, résulte des négociations de 1833, parfaitement connues aujourd'hui par suite de la publication de leur procès-verbal officiel dans le *Moniteur belge*. M. Molé l'avait dit à la tribune, et c'était, comme l'a dit M. le duc de Broglie, un fait connu de tous les esprits sérieux et *dans tous les salons bien informés;* aujourd'hui, tout le monde est mis à même d'en juger : il reste acquis au débat qu'en 1833, après trois années d'existence commune avec la totalité du Limbourg et du Luxembourg, moins la forteresse fédérale, la Belgique a renouvelé son adhésion aux dispositions territoriales du traité de 1831, qui donnaient à la Hollande la moitié de l'un et la moitié de l'autre. Voilà un premier fait dont l'opposition a méconnu l'importance, et qu'il était indispensable de remettre dans tout son jour. Je dis encore qu'elle n'a pas été juste envers le gouvernement, quand elle a traité de si haut et avec tant de mépris le résultat de ses bienveillans efforts en faveur de la Belgique. Croyez bien qu'en Belgique on n'est pas si dédaigneux que l'opposition française pour les modifications obtenues dans les clauses financières, pour l'entière libération des arrérages, pour une réduction de près de sept millions de francs (3,400,000 florins) sur le chiffre annuel de la dette, pour les garanties nouvelles qui ont été stipulées relativement à la navigation de l'Escaut, garanties essentielles au commerce d'Anvers, c'est-à-dire à la prospérité même de la Belgique. Qu'on lise le rapport fait aux chambres belges sur les dernières négociations par le ministre des affaires étrangères, M. de Theux, et on verra combien l'appui de la France a été utile et nécessaire à la Belgique dans le cours de ces négociations, pour défendre ses intérêts contre l'impatience que plusieurs autres gouvernemens témoignaient d'en finir, et contre

l'espèce d'étonnement chagrin avec lequel ils voyaient surgir à chaque pas de nouvelles questions dans l'examen des clauses secondaires du traité des 24 articles. Ce qui ne ressort pas moins évidemment de l'exposé de M. de Theux, c'est que, sur le fond même de la question, le gouvernement français n'a pas eu *cette politique hésitante*, *cette politique d'ajournement*, qu'on a voulu lui attribuer. Le ministre belge y reconnaît que les communications confidentielles et autres, faites par la France, ne permettaient pas d'espérer une modification des arrangemens territoriaux; que la France et la Grande-Bretagne ne cessaient de le répéter aux envoyés de la Belgique. « Une demande officielle du cabinet britannique, dit M. de Theux, qui eut lieu avant la réunion de la conférence, suffirait à elle seule pour établir qu'il y avait, même chez les gouvernemens les plus favorables à notre cause, un invariable parti pris en ce qui touchait la question territoriale. » En présence de pareilles dispositions, que fait la Belgique? Elle se renferme dans ce qui était raisonnable, possible et juste; elle consacre tous ses soins à démontrer les erreurs matérielles des calculs qui avaient servi de base au partage de la dette; elle envoie à Londres des commissaires spéciaux pour traiter la question financière, et fournir à la conférence toutes les preuves à l'appui de ses prétentions. Elle reprend aussi l'article 9 du traité du 15 novembre, pour montrer qu'il ne suffit pas à la sûreté de son commerce et de sa navigation, qu'il lui laisse des craintes fondées sur l'avenir, et qu'il la met encore trop à la merci de la Hollande, malgré les précautions prises contre ce danger. Mais de la question territoriale, pas un mot à Londres, je veux dire pas un mot sérieux, pas un mot de gouvernement qui se prépare à la résistance et qui aurait pris la résolution de ne pas céder. On semble, au contraire, regarder avec l'Europe cette question comme jugée définitivement; et si l'on en témoigne des regrets, c'est dans un langage qui annonce bien plus la résignation à son sort que la volonté d'y échapper. Le gouvernement belge avait senti de bonne heure qu'il pouvait être fort dangereux pour lui de remettre en doute les engagemens déjà contractés. Je lis dans le rapport de M. de Theux :

« En ce qui concerne la validité des précédens, nous ne pouvions sans manquer de prudence, qu'il me soit permis d'insister sur cette remarque, dépasser une certaine limite. Aller plus loin, déclarer formellement anéantis de droit et de fait tous les actes antérieurs, eût été se priver de toute chance favorable de négociation. Déjà plusieurs fois on nous avait objecté : « Si nul engagement ne subsiste, vous rétrogradez au premier jour de votre révolution; tout lien entre les puissances et vous est désormais brisé. Vous n'en êtes pas moins en présence de la diète germanique appuyée sur les traités de 1815, et de plus, vous vous retrouvez abandonnés à toutes les chances de l'avenir, sous le coup des articles constitutifs de 1814, et en face de la conférence ramenée à cette position d'arbitre que vous lui déniez aujourd'hui. »

Ces objections étaient fort justes; M. de Theux le reconnaît lui-même en ne les combattant pas, et l'attitude du plénipotentiaire belge à Londres, l'habile et sage M. Van de Weyer, confirme tout ce que j'ai avancé là dessus dans quelques-unes de mes précédentes lettres. Ne dit-il pas, dans une dépêche du 4 août 1838, qu'il ne conserve *que peu ou point d'espoir* à l'égard du maintien de l'intégrité territoriale? Plus tard, beaucoup plus tard, le mouvement d'opinion qui se manifestait en Belgique, mouvement qu'on n'aurait pas dû encourager, l'obligea, il est vrai, à tenir un langage plus explicite; mais il ne croyait pas lui-même à la bonté des raisons qu'il alléguait, toutes puisées dans un ordre de considérations étrangères au droit incontestable sur lequel s'appuyait la conférence.

Vous voyez, monsieur, que le gouvernement français n'a jamais dissimulé à la Belgique, depuis la reprise des négociations de Londres, son opinion sur l'irrévocabilité des clauses territoriales dans le traité des 24 articles. Il a bien fait; car s'il avait laissé le moindre doute sur cette question dans les esprits, il se serait enlevé tout moyen de servir, et de servir essentiellement, sur d'autres points, les intérêts de la Belgique.

Quant à une politique d'ajournement, puisque c'est le mot dont on se sert, je connais bien quelque chose qui y ressemble et qu'on pourrait appeler de ce nom; mais ce n'est pas la conduite tenue par le ministère du 15 avril à l'égard de la question belge. Ce serait la convention du 21 mai 1833; et, prenez-y garde, je ne me permets cependant pas de l'incriminer, ni d'en faire un grave reproche au ministère de ce temps-là. Je veux dire seulement que, par la convention et le *statu quo* de 1833, on avait reculé la difficulté au lieu de la vaincre, et rejeté sur l'avenir les embarras du présent. En effet, d'où proviennent les embarras actuels? Uniquement de ce fait, dont je suis loin de méconnaître la gravité, que les populations du Luxembourg et du Limbourg se sont habituées à vivre sous la loi belge, se sont attachées aux libres institutions du nouvel état, ont joui de tous leurs avantages, ont identifié leur existence et leurs intérêts à l'existence et aux intérêts de la Belgique. Il en résulte que le roi Léopold, le gouvernement, les chambres, le ministère belge, éprouvent la plus grande peine à consommer le sacrifice. En 1831, en 1832, en 1833, ce sacrifice eût été bien moins douloureux. Alors on y était résigné. Les populations s'y attendaient; les chambres l'avaient voté; le ministère était tout prêt à remplir ses engagemens. Mais qu'a fait la convention de 1833? Elle a maintenu le traité, elle a confirmé les obligations existantes, et en même temps elle a multiplié et aggravé les difficultés qui rendent aujourd'hui si pénible l'accomplissement de ces obligations. Je sais dans quel but on établissait en 1833 un *statu quo* très onéreux pour la Hollande, très favorable pour la Belgique. Je sais qu'on agissait alors ainsi de très bonne foi pour déterminer, pour hâter cette adhésion du cabinet de La Haye, si difficile à obtenir, aux arrangemens adoptés par les cinq puissances. Mais il n'en est pas moins vrai que le mal était ici à côté du bien, le danger à côté

de l'avantage. Le mal, c'est que, malgré les négociations du roi de Hollande avec la diète germanique et les agnats de la maison de Nassau, la Belgique oubliait insensiblement le caractère provisoire des avantages dont elle jouissait, intégrité territoriale, non-paiement de la dette, absence de tout péage sur l'Escaut. Fallait-il donc un prodigieux effort de sagacité politique pour prévoir, en 1833, que, par ce *statu quo* si commode, on préparait à l'avenir de graves embarras? Nullement, et tenez pour certain que les hommes d'état qui adoptaient cette combinaison apercevaient bien l'inconvénient dans le lointain; mais, au milieu des difficultés de l'intérieur et des périls de la question d'Orient, qu'ils ont ajournée aussi et non résolue, ils se disaient tout bas qu'à chaque jour suffit sa peine et couraient au plus pressé. Cependant je ne puis m'empêcher de regretter qu'on n'ait pas fait alors autre chose. Il me semble qu'on aurait dû séquestrer les territoires dont il s'agissait, confier l'un à la garde de la Prusse, remettre l'autre à la garde de la France, et, dans cette position qui ne compromettait rien, attendre que le roi Guillaume prît son parti de la séparation et du traité des 24 articles. C'est peut-être de la théorie que je vous fais là, moi qui ne l'aime guère. Mais les orateurs de l'opposition, M. Mauguin, par exemple, qui en a fait de si belles à propos du Caucase et de l'Afghanistan, daigneront me le pardonner.

On a parlé des *bonnes fortunes* du 15 avril. Je ne veux pas examiner s'il n'y a pas aussi du *bien joué* dans son bonheur; je veux seulement faire observer que ces *bonnes fortunes* ne sont pas sans compensation, et que tous les *hasards* ne lui ont pas été favorables. Il a dû acquittter des billets à vue portant la signature de la France, et qu'on aurait bien pu nous présenter deux ans plus tôt ou deux ans plus tard. Ce n'est pas au ministère du 15 avril que le roi des Pays-Bas, vaincu par le temps et le mécontentement de ses peuples, a notifié sa tardive adhésion aux 24 articles : c'est à la conférence de Londres, où se trouve représenté non tel ou tel ministère, mais la France. Quel que fût le cabinet auquel les vicissitudes du régime parlementaire eussent fait échoir la direction des affaires, le roi Guillaume aurait tenu le même langage, rappelé les mêmes engagemens, invoqué les mêmes principes, et je suis sûr que le résultat eût été le même. Toute administration sensée aurait fait honneur, comme le 15 avril, aux obligations contractées par la France, à la parole donnée, à la signature du roi. Les ministres qui ont respecté les traités de la restauration auraient à bien plus forte raison exécuté ceux de la révolution de juillet; ils auraient maintenu l'œuvre du gouvernement de 1830 et la leur; ils n'auraient pas mis à néant le traité du 15 novembre 1831; ils en auraient courageusement bravé l'impopularité, comme ils ont bravé celle du traité des vingt-cinq millions. Mais voici en quoi ils ont été plus heureux que le ministère du 15 avril : ils ont eu la bonne fortune d'être obligés de prendre Anvers, en exécution des engagemens de 1831. Le ministère du 15 avril a le malheur d'être obligé de dire aux Belges, en exécution des mêmes engagemens, que le moment est

venu de rendre Venloo. Les deux choses ne se ressemblent pas, dit-on; si elles ne se ressemblent pas, au moins elles se tiennent, comme promettre et accomplir. Après la courte et décisive campagne de 1831 contre les Hollandais, on reprochait aussi à Casimir Périer de reculer devant les menaces de l'Europe : il répondait qu'il avait atteint son but, et qu'il retirait les troupes françaises. L'un paraissait moins glorieux que l'autre; cependant M. Périer croyait-il se démentir? Le ministère du 15 avril se trouve dans la même position : le but est atteint. La France se montre conséquente avec elle-même en acceptant aujourd'hui le résultat prévu, désiré, poursuivi sans déviation depuis 1830, la constitution d'une Belgique indépendante dans les limites de ses droits et des traités solennels qu'elle a librement ratifiés.

Mon intention n'est pas d'examiner ici l'un après l'autre tous les articles du traité modifié que la conférence de Londres vient de proposer à la Belgique et à la Hollande, et que celle-ci a immédiatement accepté *sans réserve*. Il suffira de dire que, par son exécution, le roi des Pays-Bas devra être remis en possession de Venloo et d'une partie de la province du Limbourg, peu considérable sur la rive gauche de la Meuse, mais plus étendue sur la rive droite, puisqu'elle descend au-dessous de Maëstricht jusqu'aux limites septentrionales de la province de Liége, et, dans le Luxembourg, de la moitié orientale de cette principauté, qui est adossée et contiguë à la province prussienne de Trèves. Ce sont les arrangemens territoriaux de 1831. Ces deux demi-provinces du Limbourg et du Luxembourg sont déclarées et reconnues territoire fédéral, l'une par continuation du passé, l'autre par substitution à la partie du grand-duché cédée au royaume de Belgique. Les droits de la branche allemande de la maison de Nassau sur la totalité du grand-duché, comme équivalent d'autres possessions, sont également transportés sur la moitié du Limbourg cédée à la Hollande; mais la place de Maëstricht, bien que comprise dans le territoire fédéralisé, ne devient en aucune façon forteresse fédérale. Des insinuations faites dans ce sens, soit à Berlin, soit à Francfort, en 1836, je crois, avaient été énergiquement repoussées par le roi Guillaume, et cette idée n'a pas eu de suites. Maëstricht, vieille possession des Provinces-Unies des Pays-Bas, restera donc ville exclusivement hollandaise.

L'ancienne Flandre des états n'ayant pris aucune part à la révolution belge de 1830, et ne pouvant être, à aucun titre, revendiquée par la Belgique, les deux rives de l'Escaut, un peu au-dessous d'Anvers, appartiennent en toute souveraineté au royaume des Pays-Bas. Personne n'ignore que, par l'article 14 du traité de Munster (30 janvier 1648), l'Espagne s'était résignée à la fermeture de l'Escaut, au profit des Provinces-Unies, droit rigoureux qui fut exercé pendant un siècle et demi avec la plus grande sévérité et mit le sceau à la ruine d'Anvers. En se séparant des provinces méridionales, la Hollande ne pouvait songer à faire revivre un pareil droit. L'acte général du congrès

de Vienne (articles 108-117) le lui interdisait formellement. Mais, en dépit du principe libéral et juste posé dans cet acte sur la libre navigation des fleuves et rivières navigables, il était aussi important que difficile d'établir quelques règles pour la sécurité du commerce d'Anvers, règles bien précises, que le gouvernement hollandais, maître des bouches de l'Escaut, ne pût éluder. Il fallait fixer les droits de navigation, le pilotage et le balisage du fleuve, et, par-dessus tout, organiser un système de surveillance comme pour la conservation des passes de l'Escaut qu'on ne pouvait abandonner aux soins problématiques de la Hollande. Mais, pour cela, il fallait entamer sa souveraineté exclusive sur le cours de l'Escaut, en aval d'Anvers. Eh bien! c'est ce que fit l'article 9 du traité du 15 novembre 1831, et, jusqu'aux derniers temps, cet article 9 fut un de ceux contre lesquels le cabinet de La Haye protestait le plus énergiquement. Aujourd'hui cependant qu'arrive-t-il? Dans le traité modifié, auquel la Hollande a donné son adhésion, on retrouve cet article 9, mais largement développé et expliqué à l'avantage de la Belgique. La simple comparaison des deux textes suffit pour s'en convaincre. Il était impossible de mieux combiner les garanties de liberté et de sécurité que le port d'Anvers réclamait pour son commerce. Mais, dit-on, le nouvel article 9 soumet à un péage d'un florin et demi par tonneau la navigation de l'Escaut jusqu'à Anvers, tandis que celui du traité de 1831 ne contenait aucune disposition de ce genre. C'est une erreur. Le traité de 1831 réservait la question de péage, et, en attendant que le droit fût fixé, il soumettait la Belgique à l'application provisoire du tarif de Mayence. Or, le tarif de Mayence est beaucoup plus élevé que le chiffre actuel qui est définitif. Je sais que la Belgique avait nié que cette application résultât du traité ; mais la conférence soutenait le contraire ; et ce qui semble prouver qu'elle avait raison, c'est qu'en 1833 les plénipotentiaires belges admirent un droit de péage, consentant un chiffre d'un florin, tandis que les plénipotentiaires néerlandais insistaient sur celui de 1 florin 75 cents, et que la conférence opinait pour 1 florin 1/2. Enfin, au lieu d'une somme annuelle de 8,400,000 fl., le trésor belge est constitué débiteur envers la Hollande de 5,000,000 de florins seulement, à partir du 1er janvier 1839. L'extinction des arrérages est donc complète. La somme que la Belgique y gagne s'élève à beaucoup plus que ne lui a coûté sa belle ligne de chemins de fer.

Tel est le traité que la Belgique est mise en demeure d'accepter. Telles sont les modifications que la France et l'Angleterre ont obtenues pour elle dans les dernières négociations de Londres. Le rapport de M. de Theux est formel sur la persévérance et l'utilité des efforts que ces deux puissances, la première surtout, n'ont cessé de faire pour arriver à ce but. Je ne crains pas d'affirmer qu'en reprenant les négociations au mois de mars 1838, ni la Hollande, ni l'Angleterre, ni les trois puissances du Nord, ni la Belgique elle-même, ne s'attendaient à un pareil résultat. Il est assurément bien loin de ce que le plénipotentiaire néerlandais et le ministre d'Autriche, M. de Senft-Pilsach,

spécialement chargé des intérêts de la Hollande, avaient cru pouvoir proposer.

Pour soutenir les prétentions de la Belgique à l'intégrité territoriale, on invoque les préliminaires du mois de juin 1831, qui déterminèrent l'acceptation de la couronne par le prince Léopold. Il me semble que c'est une étrange manière de raisonner; les préliminaires du mois de juin, ou les dix-huit articles, n'ont jamais constitué un traité formel. Ce sont des propositions acceptées par l'une des deux parties, rejetées par l'autre, que les évènemens n'ont pas tardé à rendre nulles et sans valeur. Ce n'est pas en vertu des dix-huit articles que l'indépendance de la Belgique est garantie et reconnue par l'Europe; c'est en vertu d'un traité postérieur; et la Belgique n'a pas plus le droit de les invoquer aujourd'hui que la Hollande n'aurait celui de revenir aux *bases fondamentales* qui avaient obtenu son assentiment au début des négociations, et contre lesquelles avait protesté le congrès belge. Je n'admets pas d'ailleurs que les dix-huit articles assurassent à la Belgique la conservation du Luxembourg et du Limbourg, comme le prétendent ceux-là même qui, en 1831, désapprouvaient et repoussaient ces préliminaires, parce qu'ils les trouvaient insuffisans. Ils réservaient seulement la question du Luxembourg, qui devait faire l'objet d'une négociation nouvelle et d'une transaction de gré à gré entre toutes les parties intéressées et avec tous les ayant-droit. Les parties intéressées étaient au nombre de quatre, le roi grand-duc, la branche allemande de Nassau, la confédération germanique et le royaume de Belgique; le nombre des ayant-droit se réduisait aux trois premiers. Or, il est plus que probable que la base de la transaction aurait été un partage du grand-duché. Quant au Limbourg, puisque la Hollande devait conserver tout ce qui lui appartenait en 1790, elle aurait conservé Venloo, Stephenswert, Maëstricht, Dahlem, et Fanquemont, sur la rive droite de la Meuse. Elle avait encore des droits contestés sur plusieurs dépendances de Maëstricht, et sur quelques autres enclavés dans le Brabant. Des publicistes belges se flattaient alors de pouvoir rester en possession de tout le Limbourg, au moyen d'un échange entre ces territoires et les enclaves des anciens Pays-Bas autrichiens dans les Provinces-Unies. Mais je crois qu'ils s'exagéraient l'importance de ces dernières, et quand cette idée se produisit à Bruxelles dans la discussion sur les préliminaires du mois de juin, les orateurs de l'opposition déclarèrent qu'ils ne regardaient pas l'espoir du gouvernement comme fondé. Pour moi, je suis convaincu, d'après une étude sérieuse de la question, que la Belgique ne pouvait pas, du chef des anciens Pays-Bas autrichiens, offrir à la Hollande l'équivalent de ce que réclamait celle-ci du chef des Provinces-Unies, sur la rive droite de la Meuse, sans porter atteinte, de côté ou d'autre, à l'intégrité de quelqu'une de ces provinces. Si ma mémoire ne me trompe pas, M. Bresson, alors commissaire de la conférence de Londres, avait réduit de bonne heure à leur juste valeur certaines prétentions fort exagérées du congrès belge en ce genre, qui avaient leur source dans une interprétation forcée du principe du *statu quo* de 1790.

Il n'est donc pas vrai de dire que les dix-huit articles décidaient en faveur de la Belgique la question territoriale. Mais quand même cette assertion serait aussi fondée qu'elle est inexacte, il n'en résulterait pour la Belgique aucune espèce de droit, aucun titre légal aux avantages quelconques que ces propositions lui pouvaient donner; car les dix-huit articles n'existent pas; et ce qui existe, c'est le traité du 15 novembre 1831, aujourd'hui modifié en faveur de celle des deux parties qui l'avait adopté dans sa forme la plus rigoureuse.

Je crois sincèrement, monsieur, que personne en Belgique ne se fait illusion sur le fond du droit à cet égard. Mais les passions sont soulevées; l'esprit de nationalité se révolte, fortifié par le sentiment de la fraternité religieuse, et ce sont là de bien grands obstacles à vaincre pour arriver à l'exécution des traités. Le roi Léopold, homme d'un jugement ferme et d'une intelligence élevée, quoique se sentant placé sur un mauvais terrain, veut épuiser tous les moyens raisonnables de résistance et d'ajournement, et se le doit à lui-même non moins qu'à son peuple. Aussi a-t-il plutôt encouragé que retenu l'élan des chambres belges et d'une partie de la population; aussi a-t-il mis son armée sur pied; aussi a-t-il essayé d'imposer à l'Europe par une attitude menaçante. L'Europe, qui apprécie toutes les difficultés de sa position, ne peut assurément ni s'en étonner, ni s'en irriter. Mais je crois qu'on a donné au roi des Belges un conseil imprudent et dangereux, quand on lui a fait jeter les yeux sur le général polonais Skrzynecki pour un commandement dans l'armée. Le gouvernement belge sait combien la question religieuse préoccupe en ce moment le cabinet de Berlin, quelles inquiétudes ont causées au roi de Prusse les imprudences du clergé de Belgique, et ses liaisons, peut-être coupables, avec le clergé des provinces rhénanes. Il sait encore que ce malheureux différend contribue à rapprocher la Prusse de la Hollande. Et c'est en présence d'une pareille situation, que, par l'appel du général Skrzynecki, il alarme l'opinion protestante dans toute l'Allemagne, inquiète et mécontente sous un autre rapport les trois puissances qui ont des provinces polonaises, semble vouloir exalter les passions politiques par le fanatisme religieux! Aujourd'hui que les chargés d'affaires d'Autriche et de Prusse ont quitté Bruxelles, pourrait-on me dire si la présence du général Skrzynecki en Belgique n'est pas devenue plus embarrassante qu'utile? Au moins les Belges qui nous appellent sans façon des athées, auront-ils été cette fois singulièrement édifiés de l'accès de dévotion avec lequel la presse parisienne a salué le héros catholique d'Ostrolenka. Mais elle n'a pas tardé à prendre sa revanche contre le nonce du pape à Bruxelles, monseigneur Fornari, qui se permet d'engager le roi Léopold à ne pas tirer l'épée, et contre l'archevêque de Malines, qui est, dit-on, du même avis. Cependant elle parle encore avec attendrissement de ces bons curés de campagne qui poussent vigoureusement à la guerre sainte, et de M. le comte de Robiano, qui se fait un cas de conscience d'abandonner le Limbourg et le Luxembourg à la Hollande hérétique. C'est Voltaire devenu capucin.

Je n'en ai pas moins une entière confiance dans un dénouement pacifique et prochain. De grands intérêts, chaque jour plus compromis, l'exigent impérieusement, et le gouvernement belge ne voudra point achever la ruine de la Belgique par une résistance insensée. L'excellent discours de lord Palmerston sur cette question dans la chambre des communes a dissipé les dernières illusions que pouvaient encore se faire quelques esprits trop lents à se convaincre; et en face de l'Europe unanimement résolue à maintenir le traité de 1831, la Belgique n'a plus, ce semble, qu'à exécuter elle-même ses engagemens. Il n'y a ni faiblesse ni honte à garder la foi jurée. Que la France puisse ou doive lui prêter main forte pour la violation des traités qui les obligent l'une et l'autre, c'est ce que je ne comprendrai jamais. Ce serait alors une immense duperie que de n'avoir pas fait la guerre en 1830 pour reprendre la Belgique qui s'offrait à nous, sans lui laisser le temps de constituer tant bien que mal sa nationalité dont elle doutait fort à cette époque. Mais, après un pareil sacrifice, il serait insensé de violer les traités de la révolution de juillet, pour que la Belgique eût deux chétifs arrondissemens de plus, quand nous n'avons pas violé en 1830 ceux de la restauration pour recouvrer neuf départemens admirables. Mon patriotisme est plus exigeant. Si la France consent à ne pas s'agrandir, qu'elle jouisse au moins des douceurs et des avantages de la paix: mais le jour où elle fera la guerre, que ce soit pour y gagner quelque chose.

P. S. J'apprends à l'instant que les chambres belges, prorogées au 4 mars, sont convoquées pour le 19 février. J'ai lieu de croire que les communications qui leur seront faites par le ministère auront un caractère pacifique.

V. DE MARS.

LA

PAPAUTÉ AU MOYEN-AGE.

I. — *HISTOIRE DE GRÉGOIRE VII*,
PAR J. VOIGT.
II. — *HISTOIRE DU PAPE INNOCENT III*,
PAR F. HURTER (1).

N° I.

Leibnitz, dans la préface de son *Codex diplomaticus*, établit qu'au moyen-âge le pape et l'empereur étaient les deux chefs de la république chrétienne. Il y eut, en effet, après la dictature de Charlemagne et le travail des races au IXe et au Xe siècle, un grand développement dans l'histoire humaine; c'était la formation morale de l'Europe elle-même qui se sentait individuelle, solidaire et chrétienne. Une société nouvelle, contraste notable avec le passé connu du genre humain, s'organisait sous la forme de cette république à deux têtes dont parle Leibnitz.

Ce fait immense suffit à défrayer trois siècles qui constituent, à proprement parler, le grand moyen-âge; car avant le XIe cette république chrétienne n'existe pas, et après le XIIIe elle tombe. Il y a donc une trilogie naturelle et majestueuse qui se présente dans les annales modernes, nous voulons dire le XIe, le XIIe et le XIIIe siècle.

(1) L'*Histoire du pape Innocent III* a été traduite par MM. Haiber et Saint-Chéron; 3 vol. in-8°, chez Debécourt, rue des Saints-Pères. — Voyez, pour *la Papauté depuis Luther*, la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1838, tom. XIV, pag. 71.

Cette période est une, progressive, complète : elle a sa raison comme un système, son dénouement comme une tragédie; elle satisfait la foi du *croyant*, l'imagination de l'artiste, l'intelligence du penseur; elle est la manifestation historique du christianisme, son exaltation, sa gloire; elle est pour le catholicisme ce que furent pour le polythéisme grec les années qui s'écoulèrent depuis Solon jusqu'à Périclès.

Nous croyons n'avoir besoin d'aucun effort pour être juste envers le moyen-âge, et nous en parlerons sans engouement comme sans mépris. Nous ne sommes pas de ceux qui font des prospérités du catholicisme et de la papauté l'apogée du bonheur et de la vérité dont puissent jouir les hommes: nous pensons au contraire que la chute de la théocratie romaine, dans sa prétention à la suprématie politique, a été la condition nécessaire des progrès ultérieurs de l'Europe; mais comme avant la décadence a brillé une gloire utile au monde, il est juste de s'en rendre compte, et d'en reconnaître la raison et la valeur. Les luttes du sacerdoce et de l'empire n'affectent pas plus les intérêts présens que les discordes du patriciat antique et de la démocratie romaine. Les cinq siècles qui nous séparent de cette grande querelle ont si bien transformé l'Europe, que nous pouvons parler des affaires des papes et des impériaux avec un désintéressement plus facile encore en France qu'en Allemagne. Notre clergé gallican, nos parlemens et nos rois nous ont préservés des violences sacerdotales qui ont désespéré les princes des maisons salique et de Souabe, et comme presque toujours la France a su se défendre avec bonheur des empiétemens de la papauté, il se trouve que nos traditions historiques ne nous ont légué ni ressentimens contre elle, ni enthousiasme suranné pour ce qui lui reste de prétentions et de regrets. En Allemagne, il y a encore des publicistes qui se passionnent pour la cause de l'église, ou pour le parti des Hohenstaufen, et qui enveniment les dissensions contemporaines avec l'âcreté de leurs souvenirs. A lire certains endroits de l'*Athanasius* de Gœrres, ne dirait-on pas un contemporain d'Alexandre III, et n'est-il pas sensible que la mystique éloquence du professeur de Munich veut renouer la chaîne des temps avec les colères du XIIe siècle? Ici nous sommes à l'abri de semblables réminiscences; pour les débats, les partis, les excès, les qualités, les mérites, et les grandeurs de ces anciens jours, nous ne pouvons avoir que cette curiosité impartiale de l'esprit qui double le plaisir du spectacle parce qu'il en augmente l'intelligence.

Trois cents ans après la prédication de l'Évangile, Constantin im-

posait le christianisme à l'empire romain; dans les dernières années du ve siècle, le chef des Francs, Clovis, embrassait la foi nouvelle; à la fin du VIIe, l'évêque de Rome, célèbre sous le nom de Grégoire-le-Grand, commençait à fonder l'autorité morale de la papauté. Ces trois faits sont les véritables fondemens du sacerdoce et de l'empire au moyen-âge; mais que d'années et de conditions furent nécessaires entre ces premiers principes et le complet développement de leurs conséquences! Sans doute il était naturel que le christianisme, idée générale qui primait par son universalité l'esprit polythéiste, enfantât dans l'ordre religieux et dans l'ordre politique un pouvoir général; mais ce mouvement nécessaire ne venait pas moins se heurter contre des obstacles multiples et puissans. Sur les ruines du monde antique tout était dispersé, languissant, immobile. La vie était dans les ames des chrétiens nouveaux, mais non plus dans les formes sociales : les mœurs et les institutions des vainqueurs et des vaincus mettaient à côté l'une de l'autre leur corruption et leur barbarie; accouplement stérile, si des mouvemens extérieurs ne venaient faire pénétrer le ferment de la vie. Les cités étaient administrées par leurs *défenseurs* (1). Les évêques gaulois et francs gouvernaient leurs troupeaux; les tributs et cohortes des vainqueurs gardaient leurs coutumes et leurs mœurs; mais il n'y avait là ni pensée, ni pouvoir général. Comment interviendra parmi ces élémens l'animation supérieure qui doit les transformer et les unir?

La France et l'Allemagne ne sont arrivées qu'à travers le sang et la douleur à la vie moderne. Elles eurent d'abord à subir les duretés de la domination romaine. Paul Orose compare la Gaule épuisée et domptée par César à un malade pâle et décharné que défigure une fièvre brûlante, et l'éloquence de Tacite a sauvé de l'oubli les combats rendus par le patriotisme germanique. Quand les Romains eux-mêmes furent tombés, les Germains se divisèrent entre eux sur le sol de leurs conquêtes. Le territoire des vaincus se partagea en Austrasie, Neustrie, Bourgogne et Aquitaine; les Francs habitaient les deux premières parties et ils appelaient Romains les peuples des deux autres. L'Austrasie avait Metz pour capitale, et la Neustrie Soissons. En Neustrie, les petits propriétaires, *arimani*, hommes libres, étaient puissans et composaient la majorité des assemblées nationales; en Austrasie régnait une aristocratie militaire assez forte pour braver l'autorité royale, et cette lutte entre les leudes et les rois

(1) Voyez Savigny, *Histoire du Droit romain au moyen-âge*, tom. I.

devint bientôt une lutte entre la Neustrie et l'Austrasie, entre les deux esprits qui divisaient les deux tribus des Francs.

A Metz, on était resté Germain ; à Soissons, on avait dégénéré; en Austrasie, on voulait la guerre et de nouvelles conquêtes; en Neustrie, on ne désirait que la paix et les plaisirs. Entre la mollesse et l'énergie la victoire ne pouvait être douteuse. Il se forma dans l'Austrasie une sorte de république aristocratique qu'un homme parvint bientôt à conduire, Pepin d'Héristall. Il sut grouper autour de lui des Saxons, des Frisons, des Cattes et des Thuringiens, c'est-à-dire qu'il eut sous la main toute la force germanique. A Testry, il triompha des Neustriens, et, sans prendre le titre de roi, il put gouverner avec une égale autorité l'Austrasie et la Neustrie. Celui de ses fils qu'il aimait le moins se trouve un héros et continue son œuvre : il assure la domination de l'esprit allemand; au commencement du VIIIe siècle, les Francs orientaux sont formidables et les Sarrasins peuvent venir.

Quand la hache d'armes de Charles dit *Martel* eut brisé l'étendard du croissant dans les plaines de Poitiers, les affaires de l'Europe chrétienne prirent de la grandeur et de la généralité. Le Franc avait abattu l'Arabe, et cette victoire donnait à l'Occident conscience de lui-même. Dans l'intérieur des tribus franques, le commandement ne pouvait plus échapper aux hommes de l'Austrasie, et parmi les Austrasiens, à une famille qui comptait déjà deux héros, d'autant plus que le même sang en produisit d'autres. La Grèce avait fini par Alexandre, Rome républicaine, par César; Dieu voulut que l'Europe moderne commençât par Charlemagne.

Le père de cet homme, qui était fils de Charles Martel, se fatigua de gouverner l'Austrasie et la Neustrie sous le nom de maire du palais, et il se prit à penser que, puisqu'il avait les vertus d'un roi, il devait en avoir le titre. Le temps lui semblait venu de faire échanger à Childéric III le trône contre le cloître. « Il envoya Burchard, évêque de Wurtzbourg, et le prêtre Fulrad, à Rome, au pape Zacharie, pour consulter le pontife au sujet des rois qui existaient alors dans la *Francia*, qui avaient le nom, mais point la puissance. Par leur entremise, le pontife répondit qu'il valait mieux que celui-là fût roi, en qui résidait la réalité de la puissance, et de son autorité il décida que Pepin devait être constitué roi (1). » L'année suivante, pour achever de transcrire le récit de l'annaliste Éginhard, Pepin, en

(1) « Burchardus Wirtziburgensis episcopus et Folradus presbyter capellanus missi sunt Romam ad Zachariam papam, ut consulerent pontificem de causa regum qui isto tempore

vertu de la sanction du pontife romain, fut proclamé roi des Francs. Boniface, archevêque et martyr de bienheureuse mémoire, lui conféra cette dignité par l'onction sainte. Pepin fut élevé sur le trône royal, suivant l'usage des Francs, dans la ville de Soissons; quant à Childéric, qui portait à tort le nom de roi, on lui coupa la chevelure et on l'enferma dans un monastère (1). » Cela se passait deux siècles et demi après la victoire de Clovis dans les plaines de Soissons.

Quelle est donc cette puissance morale que le chef d'un grand peuple consulte sur la convenance d'une usurpation, et de laquelle il veut, pour ainsi dire, emprunter le droit, quand il a le fait dans sa main? Pendant le cours du VIIe siècle, qu'avait inauguré dans Rome l'épiscopat de Grégoire Ier, à la fois écrivain et administrateur, chrétien enthousiaste et homme d'état, ses successeurs acquirent une autorité d'autant plus forte qu'ils ne la définissaient pas eux-mêmes, et qu'elle était invoquée par les docteurs et les églises sans qu'ils eussent besoin de l'imposer les premiers. Voilà pour le dehors. Dans la ville même, un esprit d'indépendance italienne et catholique, que provoquaient les folles réactions de Constantinople contre les images et les excès des Lombards ariens, concourait à établir l'autorité de l'évêque comme chef d'une sorte de république. Un état romain tendait à se former sous la protection du Christ, *corpus Christo dilectum*, et sous le gouvernement du pape, qu'on disait préposé par Dieu même, *à Deo decretus dominus noster*. Il y avait donc là des élémens moraux et politiques qui attendaient la fécondation du temps et des occasions heureuses.

Au VIIIe siècle, l'Occident avait deux forces, Rome et les Francs, la religion des Grégoire, l'épée des Carlovingiens, et l'alliance de ces deux forces devait être la source d'une complète puissance. Non-seulement les faits nécessaires arrivent toujours, mais souvent ils se produisent par des incidens dont la physionomie est singulièrement ironique. Qui pousse le pape à s'aboucher avec les Francs? L'empereur de

fuerunt in Francia, qui nomen tantum regis, sed nullam potestatem regiam habuerunt. Per quos prædictus pontifex mandavit, melius esse illum regem, apud quem summa potestatis consisteret, dataque auctoritate sua, jussit Pipinum regem constitui. » (Eginhardi *Annales de gestis Pipini regis*, anno 751. — *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, tom. V, pag. 197.)

(1) « Hoc anno secundum romani pontificis sanctionem Pipinus rex Francorum appellatus est : et ad hujus dignitatem honoris unctus sacra unctione manu sanctæ memoriæ Bonifacii archiepiscopi et martyris, et more Francorum elevatus in solium regni in civitate Suessiona. Hildericus vero, qui falso regis nomine fungebatur, tonso capite in monasterium missus est. » (*Ibid.*)

Constantinople, qui, du même coup, abdique le protectorat de l'Italie et reconnaît une force politique supérieure à la sienne. Le successeur de Zacharie, deux ans après la consultation pontificale qui conférait à l'Austrasien le droit et la légitimité, passe les Alpes, et se prosterne devant Pepin, qui, par un juste retour, lui tend la main, promet de traverser les monts pour son service, se fait sacrer par lui une seconde fois, tient son serment, lui donne vingt-deux villes et l'établit prince temporel. Noble échange! Ces deux hommes se prêtent l'un à l'autre ce dont ils ont besoin : l'un emprunte de la force et se confirme par des ressources positives dans sa spiritualité; l'autre, sous le casque et la cuirasse, reçoit le sacre de la religion, l'investiture sociale, et il résulte de ce grand contrat que le pape est puissant et le roi légitime.

Dans Charlemagne il y a deux parts à faire, celle de l'Allemand, du Franc indomptable et passionné, pour qui la guerre contre le Saxon est un plaisir dont il ne peut se rassasier, qu'une attraction irrésistible appelle au-delà du Rhin, qui ne se plaît que sur les rives de ce fleuve ou sur celles du Danube, qui a besoin de faire des chrétiens de par le fer et le sang, et de courber les peuples du Nord devant la croix de Clovis; puis celle de l'homme qui appartient aussi au reste de l'Europe, qui se doit non-seulement au Nord, mais au Midi, non-seulement à la Saxe, mais à l'Espagne, non-seulement aux Avares de la Raab, mais à l'Italie, que la main de Dieu rappelle au centre, à Rome, pour le rattacher au passé du monde et le sacrer empereur romain. Suivons les actions de Charles : nous le verrons sur les bords du Rhin, du Danube, de l'Elbe, du Weser, parce qu'il s'y est porté de son propre mouvement; il y propage le christianisme par l'épée, c'est-à-dire à la manière de Mahomet, et la cause de l'Évangile ne se montre pas moins impitoyable que l'islamisme. Voilà l'œuvre que l'homme d'Ingelheim et d'Aix-la-Chapelle comprend et affectionne par-dessus tout; c'est un Franc qui hait les Saxons, c'est un Allemand chargé d'apporter aux peuples du Nord le baptême de sang. S'il s'engage dans les Pyrénées, il y a été provoqué; son cœur ne l'y appelait pas. S'il détruit la monarchie des Lombards, c'est Didier qui l'y contraint par ses perfides imprudences; s'il accepte la couronne impériale, c'est le pape qui va le chercher à Paderborn pour le mener à l'autel de Saint-Pierre.

Combien il était naturel au successeur de Grégoire, de Zacharie et d'Adrien, de songer à transporter, de la tête des indignes héritiers de Constantin sur celle du roi des Francs, le nom et la puissance

d'empereur! Il travaillait ainsi pour l'Occident, pour la religion catholique, qui régnait dans l'Italie, dans la Gaule, et déjà dans la moitié de l'Allemagne. Ce n'était plus le *pallium*, mais la couronne impériale, qu'il offrait au fils de Pepin, et l'Occident n'était plus inférieur à Constantinople.

Aux hommes qui vivent sur des théâtres historiques, les idées politiques viennent facilement. Léon III conçut la résurrection de l'empire d'Occident par une de ces réminiscences qui font la solidarité du genre humain. L'homme à qui l'offre s'adressait pouvait y répondre, et sa main suffisait à porter le globe qu'on lui présentait. Voilà le véritable bonheur; c'est de recevoir des évènemens toute la grandeur dont on est digne. Ainsi l'empire d'Occident revivait trois siècles après sa chute, le jour de Noël de l'an 800, à l'heure même où l'on célébrait la naissance du Christ. A cette nouvelle, les peuples de l'Europe furent joyeux, parce qu'ils se sentirent plus grands; tous prêtèrent à Charles un autre serment, car ils avaient à reconnaître et à révérer en lui, non plus un roi franc, mais le *grand et pacifique empereur des Romains, couronné par Dieu même* (1).

L'incendie du pont de Mayence, et le tonnerre tombant sur la chapelle d'Aix, annoncèrent la mort de Charles et le chaos du IXe siècle. A la surface se dessine une ébauche de grandeur et d'unité; l'empire d'Occident est ressuscité, l'évêque romain s'élève graduellement au-dessus des autres évêques. Mais la magnificence de ces formes est trop nouvelle pour n'avoir pas à essuyer des tempêtes ou de longs ajournemens de prospérité. Au fond, les élémens de l'Europe moderne sont en travail. Le christianisme déjà puissant comme lien moral et sentiment intime, la France et l'Allemagne jetant dans le traité de Verdun les fondemens de leur nationalité, l'Angleterre se préparant à entrer dans le mouvement des affaires communes par l'héroïsme et la sagesse d'Alfred, les côtes de la France et de la Germanie envahies par les Normands, les Hongrois, plus cruels que les Normands et vomis par les montagnes de l'Asie septentrionale sur l'Allemagne, sur la Provence et l'Italie, sont quelques traits de cette confusion tragique et féconde. A la fin de cette époque (888), l'empire de Charlemagne était complètement dissous. L'esprit théocratique de Rome était alors ce qu'il y avait de plus vivant; et quoi-

(1) Carolo Augusti à Deo coronato, magno et pacifico imperatori Romanorum, vita et victoria. (Eginhardi *Annales*, anno 801. — *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, tom. V, pag. 215.)

que dix papes se soient succédé dans les dix-huit dernières années du IXe siècle, cette multiplicité ne fut pas un obstacle à la persévérance de la même politique. Le pape Formose couronna successivement deux empereurs, Lambert et Arnoulf : deux ans après, il convoqua un concile à Ravennes, où la souveraineté de l'empire d'Occident sur Rome et sur l'état ecclésiastique fut hautement reconnue. Il est facile de comprendre que l'évêque de Rome avait encore besoin de se déclarer lui-même l'inférieur de l'empereur, pour garder le droit de le couronner.

Cependant s'éteignait en Allemagne, par la mort de Louis IV, fils d'Arnoulf, la lignée bâtarde de Charlemagne, et les Allemands ne permirent pas à la couronne transrhénane de se poser sur la faible tête de Charles-le-Simple, qui réunissait dans sa personne tous les droits de la maison carlovingienne. Ce fut l'aristocratie saxonne, cette fière noblesse dont les ancêtres avaient si vaillamment résisté à Charlemagne, qui recueillit son héritage germanique et reçut le pouvoir de la généreuse déférence des ducs de Franconie. A Mersebourg, Henri-l'Oiseleur fonda l'indépendance de la race allemande sur les cadavres des Hongrois. Son fils Othon répéta ce triomphe, et, sous les murs d'Augsbourg, assura la délivrance de son pays. Désormais les Hongrois devinrent plus sédentaires, et, loin de se répandre au dehors, ils s'environnèrent chez eux de fossés et de remparts : la race primitive, le sang turc ou finnique, se mêla avec de nouvelles colonies slaves. Geysa, un de leurs chefs, épousa une princesse de Bavière, accorda des dignités à des nobles de l'Allemagne, se fit chrétien, entraîna les siens par son exemple aux autels catholiques, et la nation hongroise devint un des peuples les plus braves et les plus chevaleresques de l'Europe.

Rome était dans une situation singulière. Le patrice Alberic l'avait gouvernée jusqu'en 954 : son fils Octavien, qui avait succédé à son autorité civile, prit, en 956 ; le titre de pape et le nom de Jean XII. C'était un enfant imprudent et dissipé, dont les mœurs, au surplus, étaient celles de Rome même, théâtre de ses folies; car alors, au rapport de Luitprand, lorsqu'on voulait désigner un homme perfide, avare, vicieux, on l'appelait un Romain. Jean XII envoya des députés à Othon pour le prier de le défendre contre les fureurs de Bérenger et du comte Adalbert, son fils, et pour lui proposer la couronne impériale. Ainsi, encore une fois, l'évêque de Rome sollicitait le roi des Allemands de se déclarer empereur ; il répète à la maison de Saxe l'offre adressée aux Carlovingiens. Le pape est un jeune

homme sans sagesse; mais la pensée et les traditions politiques sont déjà si fortes, qu'elles se font obéir par un voluptueux étourdi.

Othon reçut la couronne impériale, et confirma les donations de Pepin et de Charlemagne, mais avec la restriction expresse de sa propre souveraineté sur la ville de Rome et tous les domaines de l'église. Ces concessions si larges à la suprématie allemande inspirèrent bientôt des regrets à Jean XII : il se rejeta du côté d'Adalbert; mais sa révolte fut impuissante, d'autant plus que ses déportemens avaient provoqué une dénonciation unanime, portée par les Romains au tribunal du nouvel empereur. Le pape s'en vengea en excommuniant tous les évêques; néanmoins un concile le déposa, et en sa place élut Léon VIII; trois mois après, Jean XII fut assassiné dans une nuit de plaisir et d'adultère.

Entre Léon VIII et Othon intervint un décret (1) qui réglait les rapports entre la couronne et la thiare. Il était stipulé :

Que nul n'aurait le droit d'élire le pape ou tout autre évêque sans le consentement de l'empereur;

Que les évêques élus par le clergé et le peuple ne seraient pas sacrés avant la confirmation impériale, hormis quelques siéges dont l'empereur cédait l'investiture aux papes et aux archevêques;

Qu'Othon, roi des Allemands, et ses successeurs au royaume d'Italie, auraient à perpétuité la faculté de choisir celui qui devrait régner après eux;

Qu'ils auraient la faculté de nommer les papes;

Que les archevêques et évêques recevraient d'eux l'investiture et la consécration.

Les Italiens ont traité ce texte d'imposture et de chimère. Les ju-

(1) Ad exemplum B. Hadriani apostolicæ sedis antistitis, qui Domino Carolo victoriosissimo regi Francorum, et Longobardorum, patriciatus dignitatem ac ordinationem apostolicæ sedis et investituram episcoporum concessit, ego quoque Leo episcopus, servus servorum Dei, cum toto clero, ac romano populo constituimus, et confirmamus et corroboramus, et per nostram apostolicam autoritatem concedimus atque largimur Domino Othoni primo regi Teutonicorum, ejusque successoribus hujus regni Italiæ in perpetuum facultatem eligendi successorem, atque summæ sedis apostolicæ successorem ordinandi, ac per hoc archiepiscopos seu episcopos, ut ipsi ab eo investituram accipiant et consecrationem, unde debent, exceptis his, quos imperator pontificibus et archiepiscopis concessit : et ut nemo deinceps cujusque dignitatis vel religiositatis eligendi vel patricium vel pontificem summæ sedis apostolicæ, aut quemcumque episcopum ordinandi habeat facultatem absque consensu ipsius imperatoris (quod tamen fiat absque omni pecunia), et ut ipse sit patricius et rex. Quod si a clero, et populo quis eligatur episcopus, nisi à supradicto rege laudetur, et investiatur, non consecretur. Si quis contra hanc regulam et apostolicam autoritatem aliquid molietur, hunc excommunicationi subjacere decernimus, et nisi resipuerit, irrevocabili exilio puniri vel ultimis suppliciis affici. (*Decreti*, I pars, distinctio 63, § XXIII, pag. 85, tom. I. Corpus juris canonici. Édition de Pierre et François Pithou.)

risconsultes allemands en ont maintenu l'authenticité, et le publiciste Pfeffel nous paraît résumer avec impartialité ces débats, quand il dit : « Si l'on considère que Luitprand, évêque de Crémone, qui a porté la parole au nom de l'empereur dans le concile de Rome, raconte dans son histoire exactement les mêmes choses qu'on trouve dans le décret; que les fameux canonistes Ives de Chartres et Waltram de Naumbourg l'ont cité et reconnu pour véritable dès le XIe siècle; que le moine Gratien l'a inséré par extrait dans son *Decretum;* que les souverains pontifes qui ont corrigé cette compilation, n'ont jamais songé à l'en effacer, et qu'enfin il n'attribue point de droits à Othon Ier que les anciens empereurs romains, les exarques et les empereurs carlovingiens, n'eussent exercés, et que l'histoire de ses successeurs ne justifie; il n'est guère possible de ne pas se déclarer pour la vérité de cette célèbre constitution. » Rome était prise au piége : cet empire d'Occident, qu'elle avait provoqué, l'opprimait, et ses espérances de domination théocratique étaient impitoyablement étouffées par l'orgueil allemand. Après la mort de Léon VIII, les commissaires de l'empereur firent élire Jean XIII; pour le maintenir contre les révoltes des Romains, Othon fut obligé de repasser les Alpes; pendant son séjour à Rome, douze des principaux citoyens furent pendus, et le préfet de la ville fustigé sur un âne. L'empereur de Constantinople affecta de se plaindre à Luitprand de ces violences, et l'ambassadeur d'Othon lui répondit qu'il avait tort de trouver mauvais que le roi des Allemands tranchât du maître en Italie, puisque tous ses prédécesseurs à lui, Nicéphore Phocas, s'étaient endormis sur leur trône, puisqu'ils avaient porté le titre d'empereur romain sans en remplir les devoirs et sans en montrer la puissance. Othon Ier fut au Xe siècle l'homme de l'Europe. Nous le trouvons en relation avec le calife de Cordoue, Abdel-Rahman, allié de l'empereur grec par le mariage de son fils avec la princesse Théophanie, libérateur et roi de l'Allemagne, maître de l'Italie, empereur d'Occident, fort au centre de ses états comme aux extrémités, fondant en Allemagne la puissance ecclésiastique, qui était un instrument de civilisation, et l'abaissant en Italie par ces instincts d'empereur qui ne sauraient supporter la domination d'un prêtre.

Le Xe siècle fut peu favorable à l'esprit de la théocratie italienne; le christianisme s'étendait dans le nord de l'Europe, se fortifiait en Allemagne et en France; mais le pouvoir papal, qui s'était flatté d'être, avec l'empire d'Occident, la seconde tête de l'Europe, languissait sans autorité. La mort d'Othon-le-Grand ne lui fut pas une oc-

casion de réveil. Ce n'est pas un prêtre, mais un consul, Crescentius, fils de Théodora et du pape Jean X, qui tenta d'arracher Rome à la domination d'Othon II et d'Othon III. Ce consul, insupportable aux papes, imagina de recourir à l'autorité de l'empereur de Constantinople, invocation imprudente et désastreuse qui le conduisit à une fin tragique. Après une capitulation, Othon III lui fit trancher la tête. La France, non moins que l'Allemagne, se préparait à causer des déplaisirs à l'ambition papale, mais d'une autre façon, non par la tyrannie, mais par l'indépendance. Dans ses mouvemens pour rassembler ses principes et dessiner la forme de sa nationalité, elle rejetait loin d'elle le dernier reste du sang carlovingien, et elle préférait un seigneur français à Charles de Lorraine. Le chef de la troisième race voulait recevoir sa consécration, non plus de l'évêque de Rome, mais de l'archevêque de Reims; il ambitionnait une usurpation toute française. Nous connaissons parfaitement tout le détail de nos affaires à la fin du xe siècle par les lettres d'un moine d'Aquitaine, appelé Gerbert, d'abord secrétaire d'Adalbéron, l'archevêque de Reims qui sacra Hugues Capet, puis précepteur du jeune Robert, fils du nouveau roi, pape enfin sous le nom de Sylvestre II. Cet homme extraordinaire savait les sciences exactes et les sciences naturelles, soit qu'il les eût cultivées au fond de son couvent, soit qu'il eût été les chercher à Cordoue; il entendait l'arabe. Il embrassa d'abord la cause des Carlovingiens, puis il la quitta; il fut à la fois le partisan des Othon et de Hugues Capet. Il nous a transmis les paroles de l'évêque d'Orléans qui s'éleva contre Rome, et la dépeignit en plein concile comme abandonnée de tout secours divin et humain, comme ayant perdu l'église d'Alexandrie, celle d'Antioche, l'Afrique, l'Asie, Constantinople, et devant bientôt perdre l'Europe. Le 2 avril 999, Gerbert fut choisi pour pape, par Othon III; c'était le premier Français mis à la tête des prêtres italiens. Il régna quatre ans et quelques mois. A un esprit étendu il joignait une sensibilité vive; c'est lui qui jeta le premier cri des croisades, et qui, indigné des persécutions que le calife Hakem infligeait aux pèlerins de Jérusalem, écrivait à toutes les églises ces lignes éloquentes, où il fait paraître Jérusalem elle-même s'écriant : « Lève-toi, soldat du Christ; prends son drapeau; combats pour lui; ce que tu ne peux par les armes, fais-le par la prudence et les richesses; vois ce que tu donnes et celui à qui tu donnes (1). » Cette généreuse apostrophe, adressée à

(1) « Enitere ergò, miles Christi, esto signifer et compugnator, et quod armis nequis,

l'Europe chrétienne, n'a pas sauvé Gerbert des injures de Baronius, qui le traita, au XVIe siècle, d'impudent, de furieux et de superbe. Quand il mourut, on dit à Rome que le diable était venu lui redemander son ame. Le peuple l'appelait magicien; un moine l'appela philosophe: c'est le docteur Faust de la papauté.

La première année du XIe siècle, les hommes respirèrent plus librement; ils étaient affranchis de la crainte de voir le monde finir, car on avait pris à la lettre le vingtième chapitre de l'Apocalypse (1), et le genre humain, qui comptait mille ans depuis la naissance de Jésus-Christ, avait eu peur de mourir. On se remit donc à vivre avec joie, avec énergie, et un grand siècle commença. Ses résultats se firent quelque temps attendre et ne parurent que dans sa dernière moitié. Cependant la première partie nous montre déjà le christianisme continuant ses progrès, et faisant tomber devant lui les idoles dans la Suède et dans la Norvége, les expéditions et les conquêtes des Normands en Italie, le califat de Cordoue expiant ses prospérités par l'extinction de la dynastie des Ommiades, et par un démembrement qui, multipliant les principautés mahométanes, affaiblit l'islamisme contre les chrétiens espagnols; enfin, les Arabes, qui bientôt disparaîtront en Espagne devant les Maures, vaincus en Syrie par les Turcs Seljoucides, dont l'empire glorieusement éphémère ne tarde pas à se partager en trois branches principales. Mais quelque chose de supérieur encore à ces grands évènemens devait agiter les affaires du monde. Les rapports de l'église et de l'empire, de l'Allemagne et de l'Italie, la situation même de la religion catholique, telle était la difficulté capitale qu'il fallait vider.

Henri, duc de Bavière, arrière-cousin germain d'Othon III, avait été élu roi des Allemands, à Mayence, par la nation bavaroise et par les princes des provinces rhénanes. Benoît VIII lui mit sur la tête la couronne impériale, et obtint la promesse de sa protection toute puissante. Il passa lui-même en Allemagne, et célébra à Bamberg, avec l'empereur Henri, le jeudi saint et la fête de Pâques de l'an 1020. Fleury conjecture que ce fut dans cette circonstance qu'Henri

consilii et opum auxilio subveni. Quid est quod das, aut cui das? » (Gerbert. Epistolæ, ep. 107. — *Recueil des historiens des Gaules et de France*, tom. X, pag. 426.)

(1) 1. Je vis encore descendre du ciel un ange qui avait la clé de l'abîme et une grande chaîne à la main. — 2. Il prit le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable et Satan, et il l'enchaîna *pour mille ans*. — 3. Et l'ayant jeté dans l'abîme, il le ferma et le scella sur lui, afin qu'il ne séduisît plus la nature, *jusqu'à ce que mille ans soient accomplis;* après quoi il doit être délié pour un peu de temps. (Chap. XX, Apocalypse de saint Jean. — Bible de Vence, tom. 24, pag. 559.)

confirma toutes les donations de ses prédécesseurs, confirmation qui tournait en nouveau témoignage de la souveraineté impériale. Le pape et l'empereur moururent la même année (1024). Le successeur de Benoît VIII fut Jean, son frère, qui ne fut élu qu'à force d'argent. Après lui, le pape fut un enfant de douze ans, qui, sous le nom de Benoît IX, devint bientôt le scandale des Romains par ses licencieuses et meurtrières folies. On le chassa, puis on élut, en sa place, Jean, évêque de Sabine, sous le nom de Silvestre III. Benoît contraignit Silvestre de retourner dans son évêché; mais, après avoir obtenu de rentrer dans Rome, il se rendit encore plus odieux au peuple, tellement qu'il s'effraya de lui-même, et vendit le pontificat pour une somme considérable à un archiprêtre nommé Jean Gratien, qui prit le nom de Grégoire VI. Quand le roi des Allemands, Henri III, fils et successeur de Conrad, vint à Rome, il y trouva trois papes; pour les mettre d'accord, il les déposa tous les trois, et en fit élire un quatrième, un Allemand, Suidger, évêque de Bamberg, qui s'appela Clément II, et couronna Henri empereur le jour de Noël 1046. Son règne, qui dura dix ans, fut l'apogée de la suprématie impériale. Henri donna trois autres papes aux Romains, en vertu de la célèbre promesse faite à Othon Ier et renouvelée entre ses mains à l'ordination de Clément II, de ne reconnaître aucun pontife sans l'approbation de l'empereur. Ces trois autres papes, Damase II, Léon IX et Victor II, étaient encore des Allemands : l'empereur ne voulait poser la thiare que sur la tête d'un de ses sujets. Hors de l'Italie, le clergé n'était pas plus indépendant, la hiérarchie féodale l'avait enveloppé de toutes parts durant le cours du Xe siècle, sans qu'il s'en aperçût, et les évêques étaient les vassaux non-seulement des rois, mais encore des comtes et des ducs, qui trafiquaient des dignités ecclésiastiques et quelquefois même en disposaient par testament. A la moitié du XIe siècle, l'église manquait donc sur tous les points de l'Europe de pouvoir et de liberté.

Quand, au VIIIe siècle, les Carlovingiens prêtèrent de la force à Rome, elle était reconnue par les autres églises comme souveraine maîtresse dans la doctrine et dans les matières de la foi; elle n'avait donc plus qu'à réunir à cette supériorité intellectuelle l'autorité politique. Tant que régnèrent les descendans de Charlemagne, la papauté put espérer qu'elle s'élèverait graduellement au niveau de l'empire : elle semblait consentir à y mettre du temps, pourvu que la certitude d'atteindre le but ne l'abandonnât pas. Cette longue attente était cruellement déçue; mais enfin le moment arrivait où ces mé-

comptes amers allaient aboutir à de l'audace, à du génie. Assez et trop long-temps l'arrogance des Allemands avait opprimé la thiare qui avait sacré leur couronne. Puisque Rome avait eu des prêtres qui avaient conçu le partage de la chrétienté entre le pape et l'empereur, et qui avaient confié cette grande pensée à la patience de deux siècles, elle en aura d'autres qui ne voudront pas qu'une déception finale soit la récompense du Vatican, et qui éclateront par d'impitoyables colères, réveil énergique de tant de résignation et d'humilité. Nous entrons désormais dans une série d'évènemens et d'idées où les maximes chrétiennes de l'Évangile seront foulées aux pieds, mais où les témoignages de la grandeur humaine abonderont, où le pape ne sera ni un saint, ni le chapelain de l'empereur, mais un grand homme et le dictateur moral de l'Europe. La nature humaine est plus forte, les nécessités historiques l'emportent; et quoique Rome ait juré d'être humble aux autels du Christ, elle affectera de nouveau l'empire du monde avec une superbe qui n'aura rien à envier à l'orgueil antique.

Ce fut le fils d'un charpentier qui vint en aide à l'église (1). Dans la ville de Saone, en Toscane, un artisan nommé Bonizo, eut un fils auquel il donna le nom d'Hildebrand; on ignore l'année de sa naissance; on raconte seulement que, dans l'atelier de son père, le jeune enfant, jouant avec quelques débris, figura des lettres qui formaient cette phrase du psalmiste : *Il régnera d'une mer à l'autre.* Le monastère de Notre-Dame-de-Saint-Aventin reçut Hildebrand, qui eut aussi pour maître l'archi-prêtre Jean Gratien, pape un moment sous le nom de Grégoire VI. On présume qu'il accompagna Jean Gratien hors d'Italie, quand celui-ci, ayant résigné la papauté, suivit en Allemagne l'empereur Henri III. C'est alors qu'il vint à Cluny, et qu'il connut cette sainte et délicieuse retraite qui, depuis plus d'un siècle, dans un site enchanteur, s'élevait comme la maison de la grace et florissait comme le jardin de Dieu (2). Là son caractère put se développer et grandir dans l'exaltation d'une piété solitaire, et sous la règle d'une discipline rigide. Il est remarquable que les hommes

(1) Nous avons surtout suivi, dans cette esquisse de la vie d'Hildebrand, l'*Histoire du pape Grégoire VII*, par M. J. Voigt, professeur à l'université de Halle, et qu'a traduite M. l'abbé Jager (2 vol. in-8°). Cette histoire offre, pour le récit des faits, une érudition consciencieuse, et, pour leur appréciation, une haute impartialité. Ce n'est pas une des moindres gloires du protestantisme germanique, que l'incorruptible et savante justice qu'il porte de nos jours dans l'étude historique du christianisme. Nous saisissons aussi volontiers l'occasion de rappeler ici un intéressant travail de M. de Vidaillan sur la vie de Grégoire VII (2 vol. in-8°). Nous attendons le livre de M. Villemain.

(2) Pierre Damien en parle avec ces expressions : « Hortum deliciarum, agrum Domini, velut acervus est cœlestium. » Le monastère de Clugny fut fondé en 919.

qui se sont le plus mêlés à leurs semblables, pour les conduire et les changer, se sont préparés par la solitude à leur tumultueuse grandeur. Moïse et Mahomet ont habité le désert avant de remuer les multitudes; Hildebrand a vécu sous les silencieux arceaux d'un cloître, avant d'ébranler l'Europe. Quand plus tard ces puissans anachorètes passent de leur retraite dans la foule, ils sont encore d'autant plus seuls, qu'ils sont plus grands, et ils éprouvent que la vraie solitude au milieu des hommes est dans la force de l'esprit. Après un voyage à Rome, Hildebrand revint à Cluny, dont il fut le prieur; il sortit encore de sa solitude pour paraître à la cour de l'empereur, et même s'il faut en croire un témoignage, pour donner des soins à l'éducation du jeune Henri. Quoiqu'il en soit, il fit une impression profonde sur l'empereur, qui disait n'avoir jamais entendu prêcher la parole de Dieu avec une si haute confiance. On raconte même que sur la foi d'un songe bizarre qui lui avait montré Hildebrand armé de cornes et roulant son fils dans la boue, Henri III l'avait jeté dans un cachot dont l'aurait fait sortir la gracieuse intervention de l'impératrice Agnès.

De retour à Cluny, le prieur put méditer sur le spectacle qu'il quittait. Il avait vu l'église dans la plus complète dépendance de l'empire, l'empereur nommant le pape et le remplaçant même dans les soins et le ministère spirituel; car la simonie était alors si scandaleuse qu'elle avait Henri III pour adversaire, et que c'était le roi des Allemands, et non pas le souverain pontife qui avait prononcé cette sentence : *Aucune fonction sainte ne doit être le prix de l'or, et celui qui veut l'acquérir ainsi doit être privé de ses honneurs.* Quelle leçon! c'était un laïque, et non pas un prêtre, qui gémissait sur l'église, et lui adressait des reproches d'une accablante justice. Mais encore quelques momens, et l'esprit sacerdotal se réveillera; il brûle, ardent et sombre, dans le cloître de Cluny, et l'un des papes nommés par l'empereur va recevoir d'Hildebrand une inspiration, premier signe d'une grande résistance. Bruno, évêque de Toul, choisi par Henri, sous le nom de Léon IX, dans un synode à Worms, se rendit à Cluny, où il arriva en habits pontificaux le jour de Noël : il y trouva le prieur Hildebrand, qui sut bientôt le persuader et le dominer. Après de longs entretiens, il reconnut que l'empereur n'avait pas le pouvoir d'élire un pape, et que ce droit appartenait tout entier au peuple et au clergé de Rome; aussi, docile aux suggestions du prieur, Bruno ne voulut entrer dans la ville pontificale que pieds nus, dans l'appareil d'un pélerin, en déclarant qu'il retournerait à Toul, si le peuple et le clergé ne confirmaient pas son élec-

tion. On lui répondit par une acclamation unanime. Ainsi il commençait à établir que l'empereur n'avait pas un pouvoir absolu sur l'élection du pontife, et c'était le plus simple et le plus doux des hommes, *natura simplex atque mitissimus*, qui se permettait contre l'empire cette protestation hardie; mais il s'appuyait sur un bras puissant : il avait Hildebrand à son côté, et pour être certain de le garder, il nomma le prieur de Cluny cardinal sous-diacre de l'église romaine et administrateur du couvent de Saint-Paul.

Hildebrand est aux affaires, il les anime, il les dirige. A la mort de Léon IX, le peuple et le clergé le chargent d'aller trouver l'empereur pour obtenir de lui l'autorisation de désigner le pape : Hildebrand propose à Henri III, Gebhard, évêque d'Eichstadt, qui fut agréé, et qui, sous le nom de Victor II, se fit de nouveau élire et confirmer par le peuple et le clergé romain. Ainsi une seconde fois la nomination impériale était subordonnée à l'élection romaine. Une occasion se présenta bientôt de relever la papauté. Ferdinand-le-Grand, roi de Castille et de Léon, fils de Sanche-le-Grand, avait refusé l'hommage qu'il devait à Henri, et avait même usurpé le titre d'empereur. Henri demanda à un synode rassemblé à Toul et présidé par Hildebrand, alors légat en France, que l'église excommuniât le roi de Castille, et mît son royaume en interdit, s'il ne renonçait pas à un titre usurpé. Cette prière fut avidement accueillie : le concile se hâta d'adresser à Ferdinand des sommations sévères qui furent écoutées. Il était donc reconnu que le pape avait le droit de prononcer sur la légitimité des empereurs. La mort d'Henri III laissait le trône des Allemands à un enfant de cinq ans, et la mort de Victor II, suivie de celle d'Étienne IX, avait fait tomber la tiare sur la tête d'un évêque de Velletri, nommé Mincius, qui l'avait achetée à prix d'argent, et qui d'ailleurs était incapable de gouverner l'église. Hildebrand et ses amis tinrent une assemblée en Toscane où ils déposèrent ce nouveau pape, qui avait pris le nom de Benoît X, et où ils élurent Gérard de Florence, qui s'appela Nicolas II. En même temps ils conjurèrent par une ambassade l'impératrice Agnès, tutrice d'Henri IV, et les seigneurs allemands de faire tomber leur choix sur le même Gérard qu'ils avaient déjà promu ; la cour germanique y consentit, et le nouveau pape Nicolas II eut pour lui tant l'élection d'un synode que l'élection royale. On ne pouvait surmonter avec plus de bonheur les difficultés que présentait la double anarchie des affaires allemandes et romaines.

C'était bien quelque chose qu'à trois fois l'église elle-même fût

intervenue directement dans la nomination du souverain pontife; mais rien n'était réglé pour l'avenir, et à la mort de ses papes, vieillards dont le règne était souvent si court, Rome était ou déchirée par ses factions intestines, ou asservie par le roi des Allemands. Pour obvier à ces maux, Hildebrand osa une innovation capitale. Par ses conseils, un concile fut convoqué à Latran, au mois d'avril de l'an 1059; cent treize évêques y siégèrent. Ce concile régla qu'à l'avenir, quand le pape serait mort, les évêques-cardinaux, avant tous, délibéreraient sur l'élection, qu'ils y appelleraient ensuite les clercs-cardinaux, et qu'enfin le reste du clergé et le peuple seraient appelés à donner leur consentement, sauf, ajoute le décret du concile, l'honneur dû à notre cher fils Henri (c'est Nicolas II qui parle), maintenant roi, et plus tard empereur, et on rendra le même honneur à ses successeurs, à qui le saint-siége aura personnellement accordé le même droit. Ainsi l'église se relevait fièrement contre l'empire; elle sortait de l'humiliation où l'avait réduite le fameux décret du xe siècle, entre Léon VIII et Othon Ier; elle reprenait sa liberté d'élection; en même temps elle la fixait dans les régions élevées, et, la dérobant aux caprices du peuple, elle assurait à la fois son indépendance et sa grandeur. A la même époque, Robert Guiscard se déclarait vassal du saint-siége, et reconnaissait posséder la Pouille, la Calabre, la Sicile à titre de fiefs ecclésiastiques. Les papes acquéraient ainsi dans les Normands de vigoureux défenseurs, et continuaient la politique qui avait demandé protection et vengeance aux Francs austrasiens.

Quand mourut Nicolas II, qui ne régna que deux ans et demi, plusieurs se demandèrent pourquoi Hildebrand ne serait pas pape, et pourquoi celui qui était l'ame de Rome n'en serait pas la tête aux yeux du monde. Mais Hildebrand ne voulait pas encore s'asseoir sur le trône papal; il y gravitait sans se hâter : il pensait qu'il serait encore plus utile à côté que dessus, plus fort, plus obéi. Les grandes ambitions sont douées d'une patience inaltérable. Elles ne connaissent pas les vanités frivoles et les empressemens puérils. La sublimité de leur convoitise les élève à l'héroïsme du dévouement, et le but suprême peut seul les émouvoir comme les remplir. Hildebrand était plus occupé des périls que courait la papauté que de sa propre fortune. L'église romaine aurait-elle le courage et la force de faire exécuter le décret de Latran? Les cardinaux se hâtèrent de s'assembler et d'élire Anselme, évêque de Lucques, auquel on donna le nom d'Alexandre II. Mais plusieurs seigneurs italiens, que Nicolas II avait

imprudemment aigris, protestèrent contre l'élection; ils excitèrent une partie du peuple de Rome, et s'appelant le parti du roi, ils envoyèrent une députation à la cour germanique. Le conclave, de son côté, dépêcha au roi, en qualité de légat, Étienne, cardinal-prêtre et moine de Cluny; mais Étienne ne put même obtenir audience, et, après sept jours d'attente, il fut obligé de rapporter à Rome le refus qu'avaient fait de l'entendre les conseillers d'Henri IV. Hildebrand ne faiblit pas : sur son avis, les cardinaux confirmèrent de nouveau l'élection d'Alexandre II. Alors le clergé lombard, qui ne voulait pas obéir à un prêtre romain, jeta les hauts cris, et à l'instigation du chancelier Guibert, auquel l'impératrice avait confié l'administration du royaume d'Italie, les évêques de Plaisance et de Verceil élurent pape Cadaloüs, évêque de Parme. Le nouvel élu, prenant le nom d'Honorius II, voulut emporter le pontificat par la vivacité de sa marche et de ses résolutions. Il parut sous les murs de Rome, combattit avec avantage l'armée d'Alexandre II, et déjà se croyait sûr de la victoire, quand Godefroy, duc de Toscane, arrivant à l'improviste, culbuta dans le Tibre ses soldats, le contraignit à la fuite, et maintint au pape choisi par le conclave la possession du Vatican. Malgré cette défaite, Cadaloüs put encore troubler l'Italie pendant quelques années; il pénétra même un instant dans Rome, et, chassé par le peuple, dut s'estimer heureux de pouvoir s'enfermer dans une tour d'où il s'évada après un siége de deux ans. Enfin il se retira en Toscane et reprit l'administration de son diocèse; mais il voulut garder jusqu'à sa mort les insignes de la papauté.

A la cour du jeune Henri IV, les seigneurs s'étaient révoltés contre l'autorité de la régente, qui avait le tort, à leurs yeux, de se conduire en tout par les conseils de l'évêque d'Augsbourg. Ils se plaignaient, dans leurs conciliabules, du joug de l'impératrice; ils l'accusaient d'un commerce criminel avec son ministre favori. La vertu d'une femme, disaient-ils, est plus fugitive que l'eau et le vent. Aujourd'hui elle affirme, demain elle nie; tantôt elle hait, tantôt elle aime. Ils résolurent d'enlever à Agnès son fils : ils réussirent à l'emmener à Cologne, dont l'archevêque était un des principaux adversaires de l'impératrice. Agnès, que ces grands outrageaient comme femme et comme mère, eut le cœur brisé; on la vit quitter l'Allemagne pour répandre à Rome, sur le tombeau des apôtres, ses douleurs et l'aveu de ses péchés. Pendant ce temps, les passions du jeune Henri commençaient à se donner carrière. Les seigneurs qui l'entouraient n'avaient d'autres soins que de lui compo-

ser une vie de plaisirs, de flatter sa fantaisie, et d'éloigner de lui les labeurs de l'étude. Aussi, de l'ignorance dans l'esprit, du désordre dans l'imagination, de l'incertitude dans le caractère, des désirs violens, l'horreur de tout frein et de toute entrave, voilà ce que, de jour en jour, on remarquait dans le fils d'Agnès. Il prit bientôt en dégoût la princesse Berthe, avec laquelle il était fiancé depuis long-temps, et ne songea plus qu'à une séparation. Il s'attira la haine des Saxons, dont il traita les nobles avec mépris, puisqu'il les éloignait de ses conseils et de sa familiarité. On disait qu'un jour, sur une des hautes montagnes de la Saxe, il s'était écrié : « Beau pays, mais habité par des esclaves! » Or, quoi de plus imprudent et de plus insensé que le mépris jeté à la face d'un peuple? Pendant quelque temps, les Saxons avaient vu sans crainte et sans soupçon s'élever sur leurs terres des forteresses qu'on disait construites contre l'invasion des peuples barbares; mais bientôt on s'aperçut que c'étaient des instrumens de tyrannie qui menaçaient la liberté des anciens jours.

Henri poursuivait toujours la pensée d'un divorce avec Berthe, et l'archevêque de Mayence lui avait promis son appui dans cette scandaleuse affaire. Mais un homme se trouva sur le chemin du capricieux empereur, qui le contraignit de renoncer à ce désir : c'était Pierre Damien, évêque d'Ostie, prêtre d'une piété profonde, aimant avec passion les rigueurs du cilice, du cloître et de la macération, gémissant sur les plaies de l'église, méditant sur la nécessité d'une grande réforme, mais dénué de génie politique, mais dépourvu de cette volonté de fer et de feu qui animait si fort Hildebrand, de l'aveu même de ses contemporains, que Damien l'avait appelé *saint Satan, doué d'une piété néronienne*, tant celui qui, plus tard, s'appellera Grégoire VII, faisait aux hommes l'effet du diable au service de Dieu! Les lettres de Pierre Damien sont curieuses : on l'y trouve se lamentant sur son siècle, se plaignant que tout respect pour le prêtre est perdu, parce que le prêtre n'est plus qu'un bouffon, déplorant le sort du genre humain, qu'un mauvais esprit précipite dans l'abîme. Pierre Damien aurait désiré ne jamais quitter sa solitude chérie; mais le pape, ou plutôt Hildebrand, voulait se servir de sa piété, de l'autorité qu'elle lui donnait : on l'envoyait comme légat en France, en Allemagne; c'est ainsi qu'à Francfort, Pierre Damien, au nom du saint père, condamna hautement le projet de divorce que nourrissait Henri IV. Les seigneurs applaudirent à sa sainte éloquence, et le roi fut obligé de déclarer qu'il se ferait violence et porterait son fardeau comme il pourrait. D'autres déplaisirs plus

amers encore ne lui étaient pas épargnés par les Saxons, qu'il battit sans les réduire, et dont il envenima le ressentiment sans leur ôter les moyens de l'accabler plus tard.

Rome observait tout en silence, et pendant les discordes de l'Allemagne, elle agrandissait sa propre puissance. Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, avait demandé le *pallium* par des légats : Hildebrand sut le persuader de venir le chercher lui-même, et le prélat anglais fit le voyage d'Italie avec Thomas, archevêque d'York. Le pape les reçut avec une affectueuse tendresse. Si l'on joint à cette démarche la reconnaissance expresse de la suprématie romaine par les archevêques de Cologne et de Mayence, qui avaient aussi quitté l'Allemagne pour rendre compte au pape de leur conduite, on jugera combien Rome s'élevait au-dessus des autres églises, et se préparait habilement à devenir le tribunal des rois. Déjà Alexandre avait sommé Henri IV de venir se justifier devant lui tant du reproche de simonie que d'autres griefs allégués par les Saxons, quand la mort vint le surprendre. Rome le regrette; mais elle est tranquille. Un instinct secret l'avertit qu'elle porte dans son sein un homme qui fera sa gloire. Après un jeûne de trois jours, pendant lesquels on interroge à genoux la volonté divine, le peuple et le clergé s'émeuvent et s'écrient d'une voix unanime que saint Pierre a choisi pour successeur Hildebrand. Les cardinaux et les évêques n'ont plus à faire le choix, mais à le ratifier. Le voulez-vous? disent-ils au peuple; nous le voulons. L'approuvez-vous? nous l'approuvons. Cependant Hildebrand est abîmé dans la prière, et sa grandeur le pénètre d'angoisses. Il a son agonie comme le Sauveur au jardin des Olives; il sent que le trône est une croix, et il délibère s'il acceptera cette exaltation douloureuse. Enfin il se lève, après avoir plongé dans l'avenir un œil ardent et résolu; Rome peut adorer son pape, car elle est aux pieds d'un martyr.

Plus les desseins d'Hildebrand, qui prit le nom de Grégoire VII, étaient vastes, plus il usa de prudence dans les premiers momens de son élévation. Quand le comte de Nellenbourg fut envoyé par Henri IV à Rome pour demander aux cardinaux et aux seigneurs comment ils s'étaient permis d'élire un pape sans l'approbation du roi, Grégoire VII le reçut avec une extrême déférence, et lui répondit que si les Romains l'avaient élu, ils n'avaient pu néanmoins le déterminer à se laisser ordonner, et qu'il attendait qu'un ambassadeur vînt lui apporter le consentement du roi. Le comte de Nellenbourg rapporta cette réponse à Henri, qui s'en montra satisfait, et donna des ordres pour le sacre du nouveau pape. Il importait à Gré-

goire de s'asseoir sans conteste sur le trône pontifical, et s'il est vrai que le lendemain du jour où l'enthousiasme des Romains l'avait salué pape, il écrivit une lettre à Henri IV dans laquelle il le conjurait de ne pas ratifier son élection, cette dissimulation lui avait paru nécessaire pour endormir les soupçons du roi et des évêques allemands.

Dès qu'il fut pape reconnu par l'Allemagne, il se mit à promener sur l'Europe des regards assurés, et il commença d'entrer en rapport avec elle par l'envoi de nombreux légats qui devaient apparaître en maîtres parmi les différens peuples, comme les proconsuls de Rome républicaine. En Espagne, il envoya le cardinal Hugues-le-Blanc, qui déclara à la noblesse que la Péninsule était un antique patrimoine de saint Pierre, et qui donna au comte de Roucy, seigneur français, tout ce qu'il pourrait conquérir sur les infidèles. Il écrivit en Allemagne pour annoncer que des légats viendraient bientôt de sa part se concerter avec Henri IV sur les intérêts communs de l'église et de la royauté. Comme le corps humain, disait-il dans une de ses lettres, reçoit la lumière au moyen de deux yeux, de même le corps de l'église doit être gouverné et éclairé au moyen de deux pouvoirs, le sacerdoce et l'empire. Henri répondit à Grégoire qu'il sentait la nécessité de l'union de ces deux grandes puissances. Il confessa ses péchés et promit de faire tout ce que demanderait le pape. Cette soumission pénétra de joie Grégoire VII, qui n'en pouvait encore connaître les motifs. La docilité d'Henri IV provenait du mauvais état de ses affaires; la Saxe et la Thuringe étaient en pleine révolte. Les seigneurs saxons ne pouvaient pardonner au roi de leur préférer les Souabes : le roi n'avait pas paru à une assemblée générale qu'il avait convoquée lui-même à Goslar, et ils lui avaient envoyé trois de leurs principaux chefs pour lui demander de démolir les forts élevés sur leur territoire, d'accorder une égale attention à toutes les parties de son royaume, de renoncer à ses flatteurs et à ses plaisirs. Henri se contenta de répondre qu'il avait été toujours juste envers tous et qu'il n'avait jamais manqué aux devoirs de la royauté. Cette dédaigneuse réponse provoqua une insurrection générale qu'Henri ne crut pouvoir combattre qu'avec le secours des *Luticiens*, et avec l'alliance de la Bohême et du Danemark. Rassemblés à Gerstungen, les Saxons convinrent secrètement de nommer un autre empereur, de couronner Rodolphe de Souabe, et de détrôner Henri IV, quand il viendrait à Cologne passer les fêtes de Noël.

Cependant Grégoire VII continuait à se mêler des affaires de l'Europe; il arrêtait les empiétemens de Jaromir, frère de Wratislas, duc

de Bohême, sur l'évêché d'Olmutz. Il profitait des félicitations que lui adressait sur son avénement l'empereur de Constantinople, Michel VIII, pour lui témoigner le désir de voir se rétablir l'union entre l'église grecque et l'église romaine. Dans l'intérieur de l'Italie, Landolphe VI, prince de Bénévent, se reconnut vassal du pape; Richard Ier, beau-frère de Robert Guiscard et duc de Capoue, prêta serment de fidélité à Rome. Philippe Ier, roi de France, reçut les reproches de Grégoire VII, pour n'avoir pas voulu donner gratuitement l'investiture du siége épiscopal de Mâcon à Landri, archidiacre d'Autun. Mais c'était surtout par l'Allemagne que le pape devait saisir la direction politique de l'Europe. Rodolphe de Souabe le conjurait de se constituer médiateur; une première lettre de Grégoire, adressée à plusieurs évêques et seigneurs de la Saxe, ne put ni calmer le ressentiment des partis, ni arrêter les desseins du roi, qui voulait tenter le sort des armes. Mais la supériorité des Saxons jeta le découragement dans l'armée royale, et Henri, après être resté quelque temps en présence des révoltés, fut contraint de souscrire à une paix humiliante. Déjà les forts de Vokenrode et de Spatenberg avaient été abattus, quand il apprit que non-seulement les remparts de Harzbourg, mais le château et l'église même avaient été rasés par les paysans avec une fureur qui avait épouvanté jusqu'aux seigneurs saxons. A cette nouvelle son indignation fut si vive, qu'il envoya sur-le-champ des ambassadeurs à Rome pour accuser le peuple d'avoir porté une main sacrilége sur les choses saintes et brûlé la maison de Dieu. Grande fut la surprise de Grégoire de s'entendre invoquer comme juge par le roi même des Allemands! et dans le même temps il n'épargnait rien pour accroître son autorité : sur la prière de l'empereur Michel VIII, que menaçaient les Turcs seljoucides, déjà maîtres de Nicée, Grégoire adressait une lettre à tous les chrétiens pour les exciter à secourir Constantinople. L'épître du pape ne mit pas d'armée en campagne; mais elle témoignait de sa prééminence sur les peuples et les églises de la chrétienté.

Enfin, un an après son élévation au pontificat, Grégoire VII jugea le moment venu de découvrir l'étendue de ses desseins. Son audace s'était accrue de toute sa patience. Il ouvrit à Rome un concile général auquel il invita, par lettre, tous les évêques de la Lombardie. Dans ce synode furent rédigés quatre canons contre la simonie et l'incontinence des clercs. On arrêtait dans ces décrets, 1° qu'aucun clerc ne devait obtenir une dignité ou un emploi ecclésiastique par voie de simonie, c'est-à-dire par le moyen de l'argent; 2° que per-

sonne ne devait conserver une église avec de l'argent; que personne ne devait se permettre d'acheter ou de vendre les droits d'une église, car, disait-on, l'Écriture sainte, les décrets du concile et les sentences des pères condamnent les vendeurs et les acheteurs de dignités ecclésiastiques, et jusqu'aux entremetteurs de ce commerce; 3° que toute fonction de l'autel était interdite aux clercs incontinens, qu'aucun prêtre ne se permît d'épouser une femme, et que s'il en avait une, il la renvoyât sous peine de déposition; que personne ne fût élevé au sacerdoce sans avoir promis solennellement de garder une continence perpétuelle; 4° que le peuple n'assistât pas aux offices d'un clerc qui aurait désobéi aux décrets apostoliques. Ainsi la réforme de l'église était ouvertement annoncée, et du sein de son synode, Grégoire dévoilait sa pensée aux yeux de l'Europe. Les décrets à la fois réformateurs et révolutionnaires furent répandus partout et rencontrèrent en Allemagne une violente opposition. Les clercs concubinaires étaient nombreux au-delà du Rhin; ils accusèrent le pape de vouloir contraindre les hommes à vivre comme des anges, et de les précipiter dans la débauche à force de leur imposer la sainteté. Pour combattre avec avantage ces résistances, Grégoire chercha par tous les moyens à se concilier Henri IV; il lui écrivit deux longues lettres où il le félicitait de la bonne intention qu'il avait manifestée, suivant les rapports des légats, d'extirper la simonie et le concubinage des clercs, où il le confirmait dans ces excellens desseins; il l'y entretenait aussi des affaires générales de l'Europe, il lui exposait la triste situation des chrétiens d'Orient, et l'opportunité d'une croisade, d'autant plus nécessaire que l'église de Constantinople demandait à se réunir au saint-siége. Grégoire ne négligea pas non plus de s'adresser à d'autres princes, à Rodolphe de Souabe, à Berthold de Carinthie. Il désirait, par une habile douceur, prévenir la résistance, mais il était déterminé à combattre tout ce qui lui ferait obstacle. Il excommunia Robert Guiscard, qui n'avait pas voulu lui prêter le même serment de fidélité que les autres princes de l'Italie; il menaça de ses foudres Philippe Ier, qui, disait-il, avait pillé des églises et extorqué de grosses sommes d'argent à des marchands italiens venus en France. Il fut plus doux envers Guillaume-le-Conquérant, dont il estimait les talens politiques, et dont il redoutait un peu l'altière indépendance. Il intervint dans les troubles de la Hongrie, et rappela au roi Salomon que son royaume était une propriété de la sainte église romaine, depuis que le roi Étienne s'était soumis à saint Pierre. Comment ne pas admirer cet homme qui ne craint

pas de se mettre aux prises avec la société européenne, pour la changer au moyen de la réforme de l'église? Au surplus, il ne veut pas qu'on le regarde comme un novateur aventureux et fantasque; il proteste qu'il ne fait que promulguer les antiques prescriptions des pères de l'église. *Je ne parle pas d'après mon sens individuel*, écrit-il à l'archevêque de Cologne, *non de nostro sensu exsculpimus*. C'était le mot d'un politique, car, dans les affaires humaines, il faut se garder des caprices, même quand ces caprices auraient un air de grandeur.

Henri IV songeait toujours à se venger des Saxons : il était parvenu à rassembler une armée nombreuse, et il put enfin goûter le plaisir de la victoire dans les plaines de Hohenbourg. Ce triomphe le rendit arrogant et hautain, et il ne voulut plus reconnaître personne au-dessus de lui, pas même le pape. Il n'avait pas vaincu un peuple belliqueux pour obéir à un prêtre qui n'avait d'autre arme que la parole. Aussi, à la mort de l'évêque de Liége, il nomma, pour lui succéder, Henri, chanoine de Verdun, homme exercé au métier des armes, et dont il attendait des services militaires. Il donna un archevêque au Milanais, qui déjà en avait deux, et Milan se trouva posséder trois pontifes, comme Rome trente ans auparavant. Toutefois Henri ne voulait pas engager une lutte ouverte avec le pape, tant qu'il n'avait pas entièrement soumis les Saxons. Aussi il entama avec Grégoire une correspondance pour lui donner, pendant quelque temps encore, le change sur ses desseins. Les Saxons affaiblis, non moins par leurs divisions que par leur défaite, consentirent, pour obtenir la paix, aux plus humiliantes conditions. On éleva dans la plaine d'Ébra un trône, où Henri vint prendre place pour recevoir la soumission des princes de Saxe et de Thuringe, désarmés et captifs. Ces malheureux chevaliers furent confinés dans des forteresses lointaines, et leurs domaines partagés entre les vainqueurs. L'armée impériale se répandit dans les villes et les châteaux de la Saxe. C'est alors que l'empereur, délivré de toute inquiétude, crut pouvoir se passer de ménagemens envers Rome. Il nomma précipitamment un évêque à Bamberg, avant que le prédécesseur du nouvel élu eût été jugé suivant les lois ecclésiastiques; il donna l'anneau abbatial à des clercs que n'avait pas désignés l'élection des chapitres. Enfin, il demanda au pape de déposer les évêques qui avaient pris les armes contre lui. De leur côté, les Saxons avaient, à l'insu de Henri, fait parvenir leurs plaintes au saint-siége; ils accusaient le roi de ne songer qu'à la chasse et aux plus licencieux plaisirs, de consulter sur le choix des évêques et des abbés des prêtres dissolus et des femmes

de mauvaise vie, de sacrifier à Vénus et non pas à Jésus-Christ. Ils demandaient au pape d'aviser à ce qu'un nouveau roi fût choisi dans une assemblée générale des princes.

Grégoire VII était donc solennellement saisi d'un grand procès entre l'empereur et ses sujets. Il voulut mettre dans sa justice une solennelle fermeté. Déjà, avant les plaintes des Saxons, il avait écrit à Henri pour se plaindre du choix de quelques évêques. Il lui adressa une autre lettre, dans laquelle de nouvelles remontrances se joignaient aux anciens griefs ; il finissait par le menacer de l'excommunication, et le sommer de comparaître à Rome pour se disculper devant un synode des crimes dont on l'accusait. La colère de Henri ne connut plus de bornes; il chassa les légats, et convoqua dans le plus court délai un concile à Worms. Les évêques et les abbés s'y rendirent en foule. Le cardinal Hugues-le-Blanc, devenu l'irréconciliable ennemi de Grégoire VII, apporta à cette assemblée un long écrit, diatribe virulente contre le pape, acte d'accusation extravagant et calomnieux. On l'y accusait de se livrer à la magie et d'adorer le diable, de donner de fausses interprétations aux Écritures, d'avoir conspiré contre la vie du roi, d'avoir osé jeter dans le feu le corps sacré du Seigneur, de s'être attribué le don de prophétie. Après la lecture de ce libelle et une délibération qui dura deux jours, le concile dressa un acte de déposition du souverain pontife, que signèrent tous les évêques présens, et qu'Henri se hâta de notifier au sénat et au peuple de Rome, en l'accompagnant d'une lettre injurieuse adressée au moine Hildebrand. « Je te renonce pour pape, lui écrivait le roi, et je te commande, en qualité de patrice de Rome, d'en quitter le siége. » Ce fut un clerc de Parme, nommé Roland, qui se chargea de porter à Rome cette injurieuse missive et le décret du concile; il eut le courage de les produire devant l'assemblée des évêques réunis dans l'église de Latran, et présidés par le pape. Grégoire VII tranquillement prit ces pièces, les lut lui-même, et leva la séance. Le lendemain, en présence de cent dix évêques, il prononça la sentence d'excommunication, déliant tous les chrétiens des sermens qu'ils avaient prêtés à Henri d'Allemagne, et il ne négligea pas, après la clôture du concile, d'adresser une longue lettre aux évêques, ducs, comtes et barons de l'empire, dans laquelle il s'attachait à démontrer la justice de sa conduite. C'était un appel à l'opinion de l'Europe.

Les effets de l'excommunication ne se firent pas attendre. Ce fut à Utrecht que l'ambassadeur du roi, venant de Rome, lui apporta la terrible sentence. Henri affecta d'abord une grande indifférence, et

l'évêque Guillaume, qui lui était tout-à-fait dévoué, osa, le jour de Pâques, en pleine chaire, injurier le pape, et se moquer de l'anathème lancé contre le roi; mais il mourut subitement dans d'atroces douleurs, en s'écriant qu'il était damné. Le peuple fut rempli d'épouvante. D'autres partisans de l'empereur périrent aussi par des accidens imprévus, et plusieurs de ceux qui survécurent chancelèrent dans leur fidélité. La crainte qu'inspirait le courroux de Grégoire VII était si grande, que ceux qui tenaient prisonniers les princes saxons les mirent en liberté, sans l'autorisation du roi, et ces princes délivrés, relevant l'ancienne ligue, se remirent à l'œuvre pour reconquérir les libertés saxonnes. Tout conspirait contre Henri. Rodolphe de Souabe et Berthold de Carinthie l'abandonnèrent. Les Saxons écrivirent au pape pour lui demander s'ils pouvaient élire un autre roi, et la réponse fut affirmative. A Tribur, les princes et les grands d'Allemagne délibérèrent pendant sept jours, et rappelèrent tous les griefs qu'ils avaient contre le roi. Le Rhin séparait Henri des confédérés, et le malheureux monarque leur envoyait messages sur messages, prodiguant les prières, les promesses, offrant pour l'avenir toutes les satisfactions désirables. Enfin il obtint, après de nombreux refus, qu'une diète générale serait convoquée à Augsbourg, dans laquelle on supplierait le pape de vouloir bien se rendre; on devait y terminer tous les différends, y régler toutes les affaires. Il était aussi stipulé que, si, dans l'espace d'un an, Henri n'était pas parvenu à se faire absoudre de l'excommunication, il serait déchu du trône. Ces conditions étaient dures, et cependant le roi dut s'estimer heureux d'y souscrire. Il se rendit à Spire, où il resta quelque temps dans un complet isolement, pour mieux se conformer au traité. De leur côté, les princes envoyèrent à Rome des ambassadeurs, pour prier le pape de se rendre à Augsbourg. Grégoire répondit sans hésiter que, malgré les rigueurs de l'hiver, il se trouverait au milieu d'eux, en Allemagne, le 2 février 1077. Pouvait-il hésiter à venir confirmer par sa présence le rôle qu'il ambitionnait, d'arbitre souverain entre les peuples et les rois?

Les mêmes motifs qui faisaient arriver Grégoire en Allemagne, engagèrent Henri à le prévenir. L'humiliation sembla moins grande au roi d'aller trouver le pape que de comparaître devant lui à Augsbourg, au milieu de sujets victorieux et révoltés. Quelques jours avant Noël de l'an 1076, il quitta Spire avec sa femme Berthe, son jeune enfant et un seul domestique. Il traversa la Bourgogne, passa par Besançon, longea le Jura jusqu'au lac de Genève, acheta le pas-

sage des Alpes et une escorte jusqu'en Italie au prix d'une province entière de la Bourgogne, qu'il dut céder à Adelaïde, veuve d'Othon de Suze. Le sacrifice était grand, mais à tout prix il fallait passer outre. Cependant l'hiver éclatait dans toute sa rigueur : la glace couvrait les rivières et même le Rhin. La neige obstruait tous les chemins et tous les sentiers. Avec de l'or, Henri trouva des guides à travers les montagnes. Les hommes se traînaient sur les pieds et sur les mains ; la reine eut un traîneau fait avec des peaux de bœuf ; mais les chevaux succombèrent presque tous. Enfin, à travers mille fatigues et mille dangers, le roi arriva à Turin, puis à Plaisance, et se dirigea vers Canosse par Reggio.

Par un singulier contraste, plusieurs en Italie attendaient Henri comme un vengeur. Le clergé italien, surtout en Lombardie, désirait ardemment l'humiliation et la déchéance du pape ; et comme on croyait que l'empereur ne venait que pour y travailler, on se pressa autour de lui, on le conduisit jusqu'à Canosse au milieu de cris de joie et d'espérance. Étrange cortége pour un suppliant qui venait demander au pape de le relever de l'excommunication ! Dans la forteresse de Canosse se trouvaient auprès de Grégoire VII, Azzo, Margrave d'Este, Hugues, abbé de Cluny, quelques princes d'Italie, Adélaïde de Suze avec son fils Amédée, enfin la princesse Mathilde. Grégoire ne s'était pas attendu à ce qu'Henri traverserait les Alpes pour tomber à ses pieds ; mais il résolut de tirer de cet incident imprévu le plus grand parti possible. Aux prières de l'empereur, transmises par Mathilde, il répondit que si le repentir de Henri était véritable, il devait, comme pénitence, déposer la couronne et se déclarer indigne du titre de roi. Ces conditions parurent trop dures même à ceux qui entouraient le pape. Enfin Grégoire consentit à ce qu'Henri s'approchât et fût amené dans la seconde enceinte de la forteresse : le roi y resta un jour entier, pieds nus, dans le jeûne et sous l'habit d'un pénitent. Il attendait la sentence du pape ; il l'attendit un autre jour, et un troisième encore. Enfin le quatrième, transi de froid, pâle, exténué, il put paraître devant le pape, qui leva l'anathème. Henri s'engageait à se rendre à Augsbourg, au milieu de la diète que présiderait Grégoire, et à se soumettre au jugement du pape, quel qu'il fût. Quand il eut reçu le serment de l'empereur, le pape célébra la messe ; après la consécration, il dit à haute voix : « Je veux que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ que je vais prendre soit aujourd'hui une preuve de mon innocence. Je prie le Tout-Puissant de dissiper tout soupçon si je suis innocent, et de me faire mourir su-

bitement si je suis coupable. » Et il communia aux acclamations du peuple. Puis, se tournant vers l'empereur : « Faites, mon fils, lui dit-il, ce que vous m'avez vu faire; prenez cette autre partie de l'hostie, afin que cette preuve de votre innocence ferme la bouche à tous vos ennemis et m'engage à être votre défenseur le plus ardent. » A cette proposition inattendue, Henri se troubla, et, après avoir conféré quelques instans avec ses amis, il demanda que cette terrible épreuve fût remise au jour de la diète générale. Le pape y consentit.

L'indignation fut vive en Italie contre l'empereur : on ne pouvait lui pardonner d'avoir si fort abaissé la puissance royale, et quand il reprit la route de Reggio, il fut obligé de camper hors des villes, qui refusaient de lui ouvrir leurs portes. Cet abandon et ce mépris lui inspirèrent sur sa conduite un repentir amer, et tout à coup, passant à une autre extrémité, il rompit avec le pape, et même chercha à s'emparer de sa personne par surprise. Mais sa ruse échoua, et n'eut d'autre effet que d'empêcher Grégoire de se rendre à Augsbourg. Aussi les affaires de l'Allemagne prirent un autre cours; les princes germains, fatigués de la conduite de Henri, élurent définitivement pour roi Rodolphe de Souabe, et l'anarchie fut complète. A la grande surprise des Saxons, Grégoire résolut de ne se prononcer ni pour l'un ni pour l'autre des deux rois; il persévéra dans son projet de venir en Allemagne pour juger lui-même lequel des deux avait droit à l'empire. Les Saxons firent éclater leur mécontentement. « Nous savons, très saint père, écrivirent-ils au pape, que vous n'agissez que dans des intentions louables et par des vues profondes; mais comme nous sommes trop grossiers pour les pénétrer, nous nous contentons de vous exposer que ce ménagement des deux partis a pour résultats la guerre civile, le meurtre, le pillage, l'oppression des pauvres, la spoliation des biens ecclésiastiques, l'abolition des lois divines et humaines. » Grégoire répondit pour se justifier, et il y eut entre lui et les Saxons de nombreuses négociations. Henri, de son côté, après de puissans préparatifs contre Rodolphe, lui avait livré une bataille qui, malgré une issue douteuse, avait un peu relevé sa fortune.

L'Allemagne n'occupait pas seule la pensée de Grégoire VII; il donnait aussi ses soins au reste de l'Europe. Il était en correspondance avec le roi de Danemark, avec Alphonse, roi de Castille; il s'occupait du clergé de France, et adressait à Philippe Ier d'assez vives remontrances. Mais en Angleterre il rencontrait une résistance dont il ne put triompher; car, tout en protestant de son respect pour le pape, Guillaume-le-Conquérant défendait au clergé anglais de cor-

respondre avec Rome sans sa permission, et soumettait tous les décrets ecclésiastiques à la sanction de sa royale autorité. L'Angleterre avait déjà les instincts de la séparation et de l'indépendance. Cependant les affaires de l'Allemagne revenaient toujours plus pressantes et plus compliquées. Les envoyés de Rodolphe de Souabe parurent dans le septième synode que Grégoire VII ouvrit à Rome, et présentèrent contre Henri IV une suite de griefs dont la gravité arracha au pape une nouvelle excommunication et la reconnaissance formelle de Rodolphe comme roi des Allemands. Dès qu'Henri reçut cette nouvelle, il convoqua à Mayence une assemblée du clergé et de la noblesse, et il y fit décider la réunion immédiate d'un concile à Brixen. Dans cette ville du Tyrol, trente évêques et un grand nombre de princes et seigneurs, *optimatum exercitus,* portèrent un décret qui déposait et vouait à la damnation éternelle Hildebrand, le nécromancien, le moine possédé de l'esprit infernal, le déserteur de la véritable foi. Puis les évêques élurent unanimement pour pape Guibert de Ravenne, sous le nom de Clément III. Ainsi désormais la chrétienté était partagée entre deux papes et deux empereurs.

L'adversité s'approchait peu à peu de Grégoire VII et s'apprêtait à lui demander de nouveaux témoignages de force et de grandeur. Rodolphe de Souabe, qu'il avait reconnu, mourut frappé d'un coup mortel à la fin de la bataille d'Elster qu'il venait de gagner, payant la victoire de sa vie. Cette catastrophe imprévue devait bientôt ramener en Italie Henri IV, qui ne tarda pas, en effet, à inviter ses fidèles sujets à le suivre au-delà des monts. Tous les ennemis du pape en Lombardie tressaillaient d'espérance. Grégoire, sans s'épouvanter, chercha un appui dans Robert Guiscard, qui estimait de son côté qu'une réconciliation avec Rome doublerait sa puissance; mais il arriva que, par son alliance avec Robert, le pape devint l'ennemi de l'empereur grec, qui se mit à rechercher l'amitié de l'empereur d'Allemagne. Enfin, Henri IV passa en Italie avec une armée nombreuse. Après un court séjour à Vérone, il envahit les états de Mathilde, assiégea Florence, qui dut capituler, et arriva devant les murs de Rome avec l'anti-pape Guibert. Ses troupes campèrent dans les prairies de Néron, devant le fort Saint-Pierre, et elles y restèrent deux ans, exposées aux sorties et aux insultes des Romains. Henri IV se dédommageait de ces humiliations sur les domaines de Mathilde, dont il ne put cependant abattre le courage. Cette femme héroïque parvint même à envoyer au pontife une somme d'argent considérable. Enfermé dans Rome, Grégoire n'épargnait rien pour fortifier

les ames des défenseurs de l'église. Reprenez courage, leur disait-il, concevez une vive espérance; fixez vos regards sur l'étendard du roi éternel, où il est écrit : *C'est dans votre patience que vous posséderez vos ames.* Mais à la troisième année du siége, la persévérance des Romains se prit à défaillir. Henri était revenu devant Rome plus ardent et plus résolu à tout employer pour triompher. Il emporta la cité Léonine; il éleva un fort sur le mont Palatin. Unissant à la force la ruse et la corruption, il séduisit par des présens plusieurs des principaux citoyens; puis il rendit la liberté à quelques évêques captifs, et laissa pénétrer dans Rome tous ceux qui voulurent y entrer. Aussi, autour de Grégoire, les plaintes commencèrent à éclater; on le supplia de prendre le pays en pitié, de se réconcilier avec Henri; et comme le pape fut inflexible, le mécontentement du peuple le contraignit à se retirer, avec ses partisans, au château Saint-Ange. Enfin, après plusieurs alternatives de découragement, de nouveaux efforts pour le pape et de sentimens favorables à l'empereur, les Romains ouvrirent la porte de Latran à Henri, qui fit une entrée solennelle avec l'anti-pape Guibert. Le rival de Grégoire fut installé sur le saint-siége, sous le nom de Clément III; Henri reçut la couronne impériale, et s'établit dans Rome comme dans sa propre maison: *Romam ut propriam domum habere cœpit.* Cependant Robert Guiscard, qu'appelait à grands cris Grégoire VII, rassemblait une armée de trente mille hommes d'infanterie avec six mille cavaliers, et le bruit de sa marche détermina Henri à quitter Rome avec Clément. L'arrivée de Guiscard fit trembler les Romains, qui avaient déposé Grégoire; ils refusèrent l'entrée de leur ville au Normand, qui trouva le moyen de pénétrer de nuit dans Rome, et la désola sans pitié. Pendant trois jours, la cité pontificale fut au pillage; peu s'en fallut que toutes les églises et toutes les basiliques fussent incendiées. Le pape fut ramené par son libérateur au palais de Latran; puis il se détermina à quitter Rome; il se rendit au mont Cassin, et de là à Salerne.

Grégoire se séparait des Romains parce qu'il les méprisait : il était d'ailleurs arrivé à ce moment suprême où l'homme abdique volontiers la vie; il était las, et il se mit à oublier les combats qu'il avait rendus, dans la lecture des livres saints et de l'histoire ecclésiastique. Ses forces déclinaient aussi. Au mois de mai 1085, il lui devint impossible de se lever. Rangés autour de son lit, les cardinaux et les évêques qui lui étaient restés fidèles écoutaient ses discours. Il leur disait qu'il les recommanderait avec instance au Dieu souverainement bon. Il leur défendait de reconnaître personne pour pape,

qui n'eût été élu et ordonné d'après les saints canons et l'autorité des apôtres; enfin, comme il sentit approcher la mort, il prononça ces paroles qui furent les dernières : « J'ai aimé la justice et j'ai haï l'iniquité; c'est pourquoi je meurs dans l'exil (1). »

Jamais destinées individuelles ne se sont mêlées davantage à l'histoire du monde; et voilà une biographie qu'il fallait esquisser, puisqu'elle enveloppe tous les intérêts d'un siècle. L'homme est original, et son œuvre grande. Nous ne nous arrêterons pas à relever curieusement les singularités qui distinguent le génie même de Grégoire VII, la violence de ses passions, les aspects tragiques de cette intraitable volonté, non plus que le poétique épisode de son intimité avec Mathilde, dont la grande ame sut le comprendre et l'aimer. Il faut laisser le soin du portrait de cette figure sacerdotale aux artistes qu'aura séduits la sublime étrangeté du sujet. Nous désirons seulement caractériser avec exactitude l'étendue et la portée de l'œuvre même, que les successeurs de Grégoire VII se transmirent comme un héritage sacré, renfermant la volonté de Dieu sur les sociétés humaines.

On peut résumer par un seul mot toute la pensée de Grégoire VII; ce mot est le pouvoir, et ce qu'il appelait la liberté de l'église n'était autre que la domination de cette église sur les royaumes et les principautés. S'en étonner et s'en plaindre serait indiquer qu'on ne comprend pas le siècle où vivait Hildebrand. Il était nécessaire, deux cent cinquante ans après Charlemagne, qu'un pouvoir général revînt à la surface et à la tête des affaires de l'Europe, et ce fut un signe du progrès de la liberté humaine, que ce pouvoir fût plutôt la thiare que l'épée. Il est vrai que, pour accomplir ce grand résultat, le christianisme fit le sacrifice de son esprit même; il s'immola pour régner, et la papauté catholique ne put échapper au péché de prendre pour base la contradiction même de l'Évangile. Mais une fois cette transformation acceptée, que de grandeur, que d'unité dans la pensée de Grégoire VII! L'église romaine a été fondée par Dieu; elle se personnifie dans le pape, qui est le représentant de la puissance divine; elle se recrute par des élections libres; elle est indépendante devant les rois et au milieu des peuples; sa divine origine la rend supérieure à l'état et à la royauté, dont les pouvoirs sont humains, limités et conditionnels : ceux qui la servent n'appartiennent qu'à elle, car ses membres ont rompu tout lien avec la chair et le monde; le prêtre est libre et n'obéit qu'au pape. Le pape ne peut et ne doit être jugé

(1) « Dilexi justitiam et odii iniquitatem : propterea morior in exilio. »

par personne; il lui appartient de déposer les empereurs et les rois, de nommer et de déposer les évêques sans convoquer de synode. Par son ordre et son autorisation, un inférieur peut accuser son supérieur : principe nouveau qui amenait tous les hommes et portait toutes les causes à son tribunal. Il y avait dès-lors pour toute l'Europe une loi, une juridiction suprême; la chrétienté avait une forme, une constitution; les états de l'Europe étaient comme les membres d'un même corps, et si le pape, pour nous servir des paroles de Bossuet, se donnait de grands mouvemens pour rendre le saint-siège maître et propriétaire de tout le royaume du monde, il organisait la solidarité européenne sous la consécration de la religion. Ainsi les grands principes d'ordre, d'unité, de hiérarchie et de pouvoir, s'établissaient avec autorité.

Mais, à notre sens, l'entreprise de Grégoire VII ne fut pas moins utile à la liberté même de l'esprit humain, car elle la provoqua. Le dogmatisme hautain de cet homme, plus prêtre que chrétien, qui démasquait d'un coup tout un système d'autorité, et qui, suivant une expression familière, mais exacte de Bayle, a fourni aux papes ses successeurs la *tablature* qui les a fait triompher en tant de rencontres, suscita le thème contraire de l'indépendance politique et doctrinale. Quoi de plus métaphysique, en effet, et de plus absolu que les propositions sur lesquelles s'appuyaient les prétentions du pape? Par leur nature, elles imposaient aux hommes l'alternative d'une soumission sans réserve, ou d'une résistance triomphante; c'est pour leur répondre que, dans le XIIe siècle, les jurisconsultes italiens s'évertueront à construire une théorie du pouvoir impérial, qu'Arnold de Brescia, disciple d'Abeilard, conclura, sans hésiter, de l'indépendance métaphysique à la liberté politique. Il est beau, dans l'économie du moyen-âge, de voir la papauté donner elle-même le signal des développemens de l'humanité; son énergique initiative a tout mis en branle; le monde moral et politique est pénétré jusqu'au fond, et toutes ses sources vont s'ouvrir comme sous la verge de Moïse. Comment penser qu'une institution, si affirmative et si puissante qu'elle se produise, puisse étouffer des élémens nécessaires? Déjà même, à côté de Grégoire VII, le rationalisme avait un organe, et des condamnations répétées n'empêchaient pas l'archidiacre Béranger de servir de lien entre Scott Érigène et le grand Abeilard. Il y a donc une double raison pour louer la papauté au moyen-âge : elle a fait beaucoup de bien dont souvent elle eut l'intention, et n'a pas fait le mal qu'elle se proposait. LERMINIER.

EXPÉDITION

DE

LA RECHERCHE

AU SPITZBERG.[1]

VI.

BOSSEKOP.

Si jamais quelque enfant studieux de Finmark s'avise d'écrire l'histoire de Hammerfest, j'espère qu'il citera dans les annales de cette ville le 21 juillet 1838, comme un jour mémorable. Ce jour-là, les deux officiers de marine chargés de la topographie des côtes avaient arboré dans le port le pavillon royal de Suède et de Norvége; l'évêque arrivait de Vardœhus; le *fodge*, cette haute puissance du district, montait d'un pas majestueux l'escalier en bois servant de cale; le bateau à vapeur amenait plusieurs belles dames de Finmark, et la corvette française élevait au-dessus des bâtimens de commerce

(1) Voyez la livraison du 15 janvier. — Nous n'avons pas voulu interrompre, dans ces récits de voyages, ce qui avait rapport au nord de la Suède et de la Norvége et à la Laponie. L'expédition au Spitzberg forme un sujet à part. Nous essaierons de le traiter d'une manière complète, en racontant d'abord la découverte de cette étrange contrée, l'histoire de ceux qui ont tenté d'y aborder et d'y séjourner, les observations de ceux qui en sont revenus et de ceux qui y sont morts. Quand nous en viendrons ensuite aux explorations scientifiques de *la Recherche* dans ces parages de glaces, M. Martins suppléera à notre insuffisance en nous donnant un travail étendu sur l'histoire naturelle du Spitzberg.

son haut mât surmonté de la flamme guerrière. Ce jour-là, les rues de la petite ville présentaient un tableau inusité. De tous côtés on voyait des matelots portant quelque coffre sur leurs épaules, des voyageurs cherchant une demeure, et des habitans de la ville courant au-devant d'eux avec cet admirable sentiment d'hospitalité dont j'ai déjà parlé plusieurs fois, et que je ne peux assez louer. Toutes les physionomies avaient un air de vivacité qui ne se manifeste que dans les grandes circonstances, et dans toutes les maisons la table était mise. On ne pouvait franchir le seuil d'une porte sans voir briller aussitôt le flacon de vin de Porto sur la nappe effrangée, sans entendre le cliquetis des verres et la joie bruyante d'un cercle de convives qui se souhaitaient réciproquement la bienvenue. Enfin, que dirai-je de plus? Ce jour-là, dans la bonne cité de Hammerfest, on ne comptait pas moins de quatorze uniformes brodés, dorés, accompagnés du sabre et de l'épaulette. Le matin, on recevait des visites d'étrangers, et le soir, on devait avoir un bal, un bal donné par les officiers de *la Recherche*. Déjà la salle de M. Bang était revêtue de pavillons de toutes couleurs; des baïonnettes réunies en faisceau formaient des candelabres tels qu'on n'en avait jamais vu dans cette paisible ville de commerce, et les lames de sabre étincelaient entre les lustres. On avait pensé à revêtir cette salle militaire d'une guirlande de fleurs; mais la chose fut impossible : tous les vases de porcelaine, où les dames de Hammerfest entretiennent d'une main vigilante le geranium et le réséda, n'auraient pas suffi à faire un bouquet, et les fleurs des montagnes, la violette pâle, la renoncule, commençaient à se faner. Mais le maître *cook* fit des prodiges. Le punch avait un arôme merveilleux, les confitures auraient fait oublier à un helléniste le miel des abeilles de l'Hymète, et le souper était servi avec une magnificence royale. On dansa jusqu'au matin, et quelques heures après, toute cette fête s'en allait dans le passé comme un rêve. Les étrangers commençaient déjà à faire leurs préparatifs de départ, et nous qui, depuis plusieurs mois, avions vécu d'une même pensée et voyagé dans un même but, nous allions nous trouver bientôt tous dispersés. De vingt personnes composant notre société d'exploration, les uns s'en retournaient en France, d'autres en Norvége, d'autres devaient passer l'hiver à Finmark, et M. Gaimard, M. Robert et moi, nous partions pour la Laponie.

Grace à la constante et inappréciable bienveillance du roi de Suède, nous avions, pour faire ce voyage, un prêtre instruit, un guide excellent, M. Lœstadius, qui a toujours vécu en Laponie, et a traversé plusieurs fois ce pays de long en large, tantôt pour suivre ses études de botaniste, tantôt pour recueillir des traditions d'histoire et de mythologie. Cependant nous ne passâmes pas devant *la Recherche* sans un certain sentiment de tristesse. Elle était encore immobile dans le port, appuyée sur son ancre, tandis que le bateau à vapeur sillonnait déjà la vague paisible. Au cri d'adieu que nous lui adressâmes, les officiers accoururent sur la dunette; les matelots montèrent dans les enfléchures et sur les huniers pour nous saluer encore une fois. Un peu plus loin,

nous entendions des *hurrah* répétés par une foule nombreuse : c'étaient les habitans de la ville qui venaient là se rassembler sur la grève, et nous exprimaient une dernière pensée d'affection, un dernier vœu. L'aspect de notre corvette, avec ses officiers étendant encore vers nous une main de frère, et ses matelots penchés sur les vergues; l'aspect de cette population qui se pressait au bord du rivage, et tous ces signes d'adieu, tous ces mouchoirs agités dans l'air, tous ces cris partis du cœur, avaient quelque chose de saisissant. Plus d'une paupière alors devint humide, plus d'un regard fut voilé par une larme. Dans ce moment, nous quittions, à l'extrémité du Nord, nos compatriotes que nous ne reverrions peut-être pas de long-temps, et des étrangers dont nous étions devenus les amis et que nous ne reverrions peut-être jamais.

Le soir, nous arrivâmes à Kaafiord. Le directeur des mines, M. Crowe, nous reçut avec sa cordialité habituelle. L'arrivée subite de douze personnes ne l'effraya point. Sa table s'allongea, et ses chambres se garnirent de lits à volonté.

Le lendemain, nous partîmes pour Bossekop. M. Gaimard devait présider à l'installation de nos compagnons de voyage, qui devaient faire là, pendant l'hiver, une série d'observations astronomiques et magnétiques, et moi j'avais voulu m'associer à son voyage, curieux de voir un lieu que ces observations illustreront sans doute.

Bossekop (baie de la Baleine) est une colline élevée au bord d'un des golfes d'Alten, revêtue en été d'une belle verdure et parsemée d'habitations. Au milieu s'élève celle de l'ancien marchand de district, M. Clarck, qui acheta, il y a une vingtaine d'années, ce terrain, et y fonda une colonie. La plupart des pêcheurs finlandais, groupés autour de sa demeure, paient encore, chaque année, à sa veuve, une redevance de trois à quatre jours de travail. La maison de M. Clarck, bâtie en face de la mer, est large et commode. C'est là que nos compatriotes demeureront. Au nord et au sud, ils ont déjà commencé à établir leur observatoire, et les bateaux de Kaafiord leur ont apporté tous leurs instrumens en bon état.

Près de Bossekop s'étend une forêt de pins traversée par une belle avenue comme un parc. Cette terre présente un phénomène curieux. A quelques lieues de distance, on ne trouve plus aucune trace de végétation, et ici on voit des pins, des bouleaux, des enclos de gazon, des champs ensemencés. A Murbakken, un paysan industrieux a fait d'une moitié de colline un joli jardin, coupé par plusieurs plates-bandes traversées par des lignes d'arbres et parsemées de fleurs. Quand nous le visitâmes, deux rosiers sauvages venaient de s'épanouir au pied du mur qui les protége; le bon propriétaire les contemplait avec une joie naïve. En nous montrant leurs légers rameaux et leurs boutons à demi ouverts, il cherchait à lire dans nos yeux un sentiment de surprise; on eût dit qu'il nous montrait une plante inconnue. Puis, après nous avoir raconté, avec une grande précision, en quelle année il avait planté ces précieux arbustes et quelle peine il avait eue à les préserver de l'orage, il

en coupa deux petites branches et nous les offrit, non sans jeter un long regard sur la tige, comme pour être bien sûr qu'il ne l'avait pas trop cruellement blessée. Un peu plus loin, à Kœnigshofmark, on trouve un jardin plus large encore et plus riche : il y a là des plates-bandes couvertes de pavots et d'autres chargées de petits pois. Quand on vient des rochers de Hammerfest, c'est une véritable merveille.

Auprès de Bossekop, on aperçoit pourtant une colline rocailleuse pareille à celles qui parsèment l'Océan jusqu'au Cap-Nord : elle s'élève au bord de la mer et termine, comme une forteresse, le circuit de la baie. Du haut de son sommet, on découvre un large et imposant horizon : d'un côté, les ruines de Kaafiord, d'où s'échappent sans cesse des tourbillons de fumée; de l'autre, le détroit de l'Étoile, les montagnes couvertes de neige, le golfe coupé de distance en distance par la pointe d'un roc, resserré en d'autres endroits comme un lac, puis se déroulant au large et fuyant dans le lointain. Là-bas la vie industrielle, ici la vie maritime et aventureuse; la barque du pêcheur suivant comme une couleuvre les sinuosités de la côte, et le brick à la lourde mâture se berçant sur les vagues.

Sur ce rocher, où j'étais venu m'asseoir par une belle soirée, pour contempler, dans une heure de rêverie solitaire, les deux côtes du golfe, les chaînes de montagnes et les petites habitations de Bossekop, riantes et paisibles comme des strophes d'idylle, sur ce rocher dont une vague caressante venait, avec un doux murmure, baiser les contours, je n'aperçus qu'un pauvre pin dont les branches courbées sur la pierre semblaient appeler en vain une autre plante. Sa cime était déjà dépouillée d'écorce et jaunie; la terre qui recouvrait ses racines commençait à se dessécher, et le vent qui passait à travers ses rameaux rendait un son triste. Je regardai ce malheureux arbre qui dépérissait ainsi dans l'isolement, et la conversation suivante s'engagea entre nous :

LE VOYAGEUR.

Au bord de l'Océan, pauvre arbre solitaire,
Sans force et sans appui, j'ai pitié de ton sort.
Comment es-tu venu tout seul sur cette terre?
Comment as-tu vécu sous ce ciel froid du Nord?

L'ARBRE.

Un soir le vent du sud apporta sur son aile
Un bourgeon fugitif à ce roc décharné.
Le printemps souriait et la mer était belle,
Et le ciel rayonnant à l'heure où je suis né.
Puis, lorsque j'ai grandi, sur ce sol que j'ombrage,
J'ai penché mes rameaux et mon front agité;
Je cherchais un soutien pour les heures d'orage,
Un rameau caressant pour les beaux jours d'été.

Mais au milieu du calme, au sein de la tempête,
Nulle plante fidèle à mon sort ne s'unit,
Nul autre arbre isolé n'élève ici la tête,
Nul oiseau sur ce roc ne vient faire son nid.
Je n'entends que la voix de l'orage qui gronde,
Ou le cri du corbeau qui m'annonce l'hiver;
Je ne vois que le sol qui se penche sur l'onde,
Et le bateau pêcheur qui s'enfuit sur la mer.

LE VOYAGEUR.

Oh! ta plainte m'émeut, car elle me rappelle
La douleur qui traverse aussi le cœur humain.
Ne puis-je transplanter ta tige qui chancelle,
Et te voir reverdir par un riant matin?

L'ARBRE.

Non, jamais, plus jamais. Ma sève est épuisée,
Mes rameaux ont perdu leur première vigueur,
Et nul soleil fécond, nulle douce rosée,
Ne peuvent raviver ma force et ma fraîcheur.
Sous ce ciel qu'un rayon pâle et furtif colore,
Au printemps j'aurais pu gaîment me balancer;
Mais je suis resté seul : je languis et j'implore
La nuit d'hiver qui doit bientôt me renverser.

A une demi-lieue de Bossekop est Altengaard, l'ancienne demeure des gouverneurs de Finmark. C'est une belle habitation située au pied des bois, au milieu d'une grande plaine unie comme le Champ-de-Mars, et bordée par les eaux du golfe. Depuis vingt ans, le gouverneur reste à Tromsœ, et la maison qui lui était destinée vient d'être transformée en hopital.

Après avoir visité en détail la pharmacie et les salles de malades, encore vides et fraîchement peintes, mais qui présenteront bientôt l'aspect d'une douloureuse misère, nous remontâmes à cheval, et en courant à travers la plaine, nous arrivâmes à Elvbakken, l'un des plus beaux hameaux de la Norvége. Qu'on se figure, dans une enceinte de montagnes escarpées, les unes toutes nues, les autres couvertes, sur leurs flancs ou à leurs sommités, d'une large banderolle ou d'un manteau de neige, au bord du fleuve d'Alten, qui vient se jeter dans le golfe, une plaine verte, divisée par enclos, et dans chaque enclos un champ d'orge, une maison de paysan, une grange. Toutes ces habitations sont à peu près construites sur le même modèle. En entrant, on trouve la cuisine, puis une chambre avec un métier à tisser, et plus haut une autre chambre. Voilà tout. Mais ces maisons nous parurent plus propres et mieux entretenues que celles que nous voyions depuis long-temps sur notre route. Ce village est occupé en grande partie par une colonie de Finlandais, ou *Quœner*, comme on les appelle ici, qui ont émigré à différentes époques

pendant les guerres de la Suède avec la Russie. Ces hommes sont actifs et industrieux. Ils se distinguent entre tous les habitans du Nord par leur assiduité au travail et leur vie économe. Ils sont tout à la fois pêcheurs, charpentiers, forgerons. Ils construisent eux-mêmes leur maison, leur bateau; ils fabriquent leurs instrumens de pêche et d'agriculture, et le cordonnier de Bossekop dit qu'il n'a pas d'ouvrage, parce que les Quœner font des souliers pour tout le pays. Cette existence laborieuse leur donne généralement plus d'aisance qu'on n'en trouve dans la contrée. Ils gardent leurs couvertures de peaux de rennes et leurs meubles grossiers; mais les hommes et les femmes portent d'excellens habits de laine, et il n'est pas rare de voir briller dans leurs armoires tout un service d'argenterie. Au mois de novembre, les Lapons des montagnes se rassemblent ici avec leurs *pulke* légers et leurs rennes. Ils apportent des quartiers de viande sèche, des fourrures, et en échange ils prennent de la farine, du tabac, de l'eau-de-vie. Toute la plaine est alors couverte de tentes et de chariots; les rennes courent sur la colline, les Lapons chantent en buvant leur verre d'eau-de-vie. C'est une foire singulière que beaucoup de gens vont voir par curiosité.

Après avoir passé par tant de côtes arides et d'îles dépeuplées, nous éprouvâmes une joie naïve à contempler ce joli hameau, à franchir la haie des enclos, à nous arrêter tantôt pour chercher une fleur au milieu de l'herbe épaisse, tantôt pour cueillir un épi d'orge au bord du sentier. Tout cela était pour nous comme un souvenir des campagnes de France; et lorsque, après avoir gravi le Sandfall, nous vîmes se dérouler, de chaque côté de nous, deux larges prairies, l'une couverte d'habitations, l'autre de bouleaux verts, toutes deux entourées de rocs élevés et de pics de neige, il nous semblait voir un des beaux paysages de la Suisse ou des Pyrénées.

Au-delà du fleuve d'Alten, la végétation diminue et s'étiole graduellement, à mesure qu'on gravit les montagnes. Mais alors on retrouve dans les entrailles de la terre d'autres productions plus abondantes et plus variées. C'est là que sont les mines de Raipass, avec leurs riches filons de cuivre, leurs aiguilles de cristal et leurs feuilles d'amianthe. Elles furent découvertes comme celles de Kaafiord, au XVIIe siècle, creusées légèrement, puis abandonnées. En 1832, M. Crowe en commença l'exploitation, et maintenant il y emploie cent ouvriers. Le minerai qu'il en retire donne soixante et quatre-vingts pour cent. Il n'y en a pas de plus riches dans le Nord entier. Déjà un large chemin, exécuté à grands frais, va de Bossekop à Raipass. Les ouvriers ont construit leur habitation entre les maigres pins qui parsèment le flanc de la montagne. Une boutique leur est ouverte; un caissier vient les payer à jour fixe. Leur nombre s'accroît à mesure que la mine s'élargit. Quelque jour, peut-être, Raipass aura, comme Kaafiord, son église, son école et son médecin.

Mais l'industrie, qui fait ces miracles, a aussi ses tristesses. De retour dans la vallée, nous entrâmes dans une cabane de paysan pour boire du

lait. Une jeune fille était assise dans une pauvre chambre, toute seule devant un berceau. A côté d'elle était un rouet qu'elle venait de quitter pour prendre soin de l'enfant qui avait pleuré en s'éveillant. Son regard était si doux et si timide, sa figure si belle et si chaste, qu'on l'eût prise elle-même pour une jeune sœur de cet enfant qu'elle berçait dans ses bras avec un sentiment de tendresse et de pudeur inexprimable. Notre guide nous dit qu'elle avait été séduite par un ouvrier, que cet enfant était le sien, et qu'elle restait là seule et résignée, travaillant sans cesse pour subvenir à sa subsistance. Nous lui demandâmes si celui qu'elle aimait encore ne viendrait pas un jour la chercher pour l'épouser. — Oh! oui, dit-elle en baissant la tête, il viendra. — Et en même temps elle embrassait son enfant, comme pour puiser dans ce baiser un nouvel espoir. Sterne, en la voyant, eût ajouté un chapitre à celui de *Marie*, et Wordsworth aurait dit : Pauvre Ruth! *Poor Ruth!*

Notre excursion sur cette côte du golfe d'Alten se termina par une visite à la maison du fogde. Elle est bâtie dans une situation riante et pittoresque, entre deux forêts de pins, au bord de la mer. Le fogde est, après l'*amtmand*, la première autorité de la province. Il n'y en a qu'un dans le West-Finmark, et il remplit en même temps les fonctions de *sorenskriver*. En sa qualité de fogde, il perçoit les impôts; il est chargé des travaux de recensement, d'arpentage et d'administration. C'est un sous-préfet et en même temps un receveur des contributions. En sa qualité de sorenskriver, il est tout à la fois juge, notaire, commissaire-priseur et receveur d'enregistrement. Son traitement fixe n'est pas considérable, mais il perçoit pour chacun de ses actes un droit proportionnel, déterminé par une ordonnance, et on lui accorde en outre une indemnité pour tous les voyages qu'il doit entreprendre, soit pour affaires du gouvernement, soit pour affaires particulières. Il se rend trois fois par an dans chaque province, pour présider au *thing*, c'est-à-dire pour percevoir les impôts et juger les différends. Il a là, sous ses ordres, un homme qui porte le titre de *lænsmand*, qui est payé aussi pour chacun de ses actes, selon une taxe générale. C'est l'officier de la police, c'est le bourgmestre de la paroisse, l'expéditionnaire du juge et l'huissier du percepteur. Pendant la durée du thing, c'est-à-dire pendant une session de sept à huit jours, il est constamment attaché à la personne du fogde. Le reste du temps, si l'on signale un délit dans la paroisse, c'est à lui que l'on s'adresse pour faire arrêter le coupable, et c'est lui qui porte la sentence de contrainte au contribuable en retard.

VII.

LAPONIE.

Les deux saisons les plus favorables pour voyager en Laponie sont l'hiver et l'été, l'hiver avec le léger traîneau, le *pulke*, conduit par un renne, l'été

à pied ou à cheval. Au commencement de l'automne, tout le pays est inondé de pluie, et les marais, que l'on franchit encore au mois de juillet, deviennent, en peu de temps, impraticables. Une excursion au Cap-Nord et la difficulté de nous procurer des chevaux dans une contrée où l'on ne trouve que des rennes et des bateaux, nous firent ajourner notre départ jusqu'à la fin du mois d'août. Nous expiâmes ce retard involontaire par une fatigue inattendue.

Nous étions huit voyageurs. Pour nous transporter avec nos bagages (que nous avions pourtant allégés autant que possible), nos provisions, nos guides, il ne nous fallait pas moins de vingt chevaux. Il en vint six d'un côté, quatre de l'autre. On en prit dans la vallée, dans les montagnes, et enfin nos chevaux se trouvèrent tous réunis un soir dans la cour de M. Crowe. Le même jour arriva notre guide, un vieux Lapon de six pieds de haut, droit et robuste comme un pin. En le voyant courir avec agilité d'un endroit à l'autre, et présider à tous nos préparatifs de départ, on l'aurait pris pour un jeune enfant des montagnes, et il a soixante-dix ans. Sa tête est déjà toute chauve, mais ses membres n'ont encore rien perdu de leur force. C'est du reste un homme intelligent et éclairé. Il a été quatre ans maître d'école à Kautokeino, dix ans lænsmand dans un district. Il a lu plus d'une fois la Bible d'un bout à l'autre, et il parle norvégien comme un livre. Maintenant il a abdiqué toutes ses dignités pour vivre de sa vie première, de sa vie nomade. Après avoir doté ses enfans, il lui est resté deux cents rennes qu'il conduit tantôt au bord de la mer, tantôt sur les montagnes. L'été, il va à la pêche pendant quelques semaines, et si ses voyages de pâtre et de pêcheur ne l'enrichissent pas, ils lui donnent du moins ce dont il a besoin : une tunique de laine, du tabac et de la farine de seigle. Le lait mêlé avec de l'eau est sa boisson habituelle, la montagne est son domaine, et, l'hiver comme l'été, au milieu des amas de neige comme au bord des vagues, il se fait, avec quelques piquets, un refuge contre la tempête et s'endort paisiblement sous sa tente de vadmel.

Le 29, avant dix heures du soir, nos provisions étaient placées dans des corbeilles d'écorce, nos chevaux sellés et bridés. Notre guide, avec son grand bâton, était déjà en tête de notre caravane, et trois nouveaux personnages venaient de s'adjoindre à nous. C'étaient un ouvrier suédois, une jeune fille de Tornea (prononcez Torneo), qui était venue travailler aux mines de Kaafiord, et qui s'en retournait, emportant avec elle ses épargnes de quelques mois, et un enfant orphelin qui allait chercher une famille aux environs de Karesuando. Ces pauvres gens n'auraient pu voyager seuls; ils n'avaient point de tente et point de guide. En les prenant avec nous, nous faisions un acte de charité, et il nous semblait que cette charité nous porterait bonheur.

Quelques nuages noirs s'amoncelaient à l'horizon, et la nuit commençait à nous envelopper; mais des étoiles scintillaient encore dans l'espace azuré, et de temps à autre la lune éclairait notre marche. Nous passions à travers des rochers, des broussailles, des ruisseaux, et cette route entourée d'ombres et de lumière, ces rayons argentés tombant sur le feuillage vert des arbres,

ou sur la surface aplanie des eaux, avaient un aspect romantique dont nous subissions tous le charme. A minuit, nous vîmes une lumière briller entre les bois, et bientôt nous nous arrêtâmes auprès de la maison d'un paysan qui nous accompagnait avec ses chevaux. Un grand feu pétillait dans la cheminée, et des branches de sapin, dispersées sur le plancher, répandaient dans cette demeure champêtre une odeur aromatique. En ce moment, les nuages couvraient entièrement le ciel, la pluie tombait à flots. Nous arrivions assez tôt pour échapper à l'orage et pour sentir le prix d'un asile dans les dangers du froid et de l'obscurité.

Le lendemain, cette maison présentait un joli point de vue. Devant nous s'étendait un lac limpide entouré de bouleaux; on l'appelle le lac des poissons (Kalajervi). A côté, s'élevait l'habitation du paysan avec un enclos de gazon; plus loin, un rempart de rocs escarpés portant sur sa cime une longue rangée de pins. L'orage avait cessé. Les rayons du soleil perçaient à travers les brouillards du matin. Les gouttes de pluie scintillaient sur les rameaux d'arbres et les pointes d'herbe. Une jeune fille s'en allait le long de la colline, chassant devant elle la chèvre capricieuse, la génisse rebelle, et le pittoresque ensemble de ces eaux, de ces bois, la fraîcheur de la vallée, le tintement de la clochette du troupeau entre les plantes touffues, la maison de notre hôte pareille à un châlet, me retenaient immobile et silencieux au bord du lac; et, en promenant mes regards autour de moi, je me demandais si nous étions bien dans le nord au 70e degré de latitude, ou si je n'avais pas été transporté la nuit par enchantement dans un vallon de Franche-Comté. Mais notre guide nous dit de partir, et cette fois il fallait dire adieu à toutes les scènes riantes et animées pour entrer dans le désert de la Laponie.

Bientôt les traces de chemins disparaissent et ne se montrent plus que de loin en loin. Nous passons, en nous courbant sur la croupe de nos chevaux, au milieu d'une forêt d'aulnes et de bouleaux, dont les branches touffues et croisées ou les racines sortant de terre nous arrêtent à chaque pas. Puis nous descendons dans la rivière de Kaafiord. Il fallait voir alors notre caravane se déroulant au milieu des eaux : notre vieux Lapon, le premier, s'avançant d'un pas ferme sur les pierres glissantes; puis les chevaux de bagage, conduits par les paysans couverts d'un vêtement de cuir; les chevaux de selle marchant à leur suite, et toute cette troupe suivant les sinuosités de l'onde, tantôt cachée à demi par un groupe d'arbres, tantôt alongée sur une seule ligne, tantôt serpentant comme le cours de la rivière. Après avoir cheminé ainsi pendant plusieurs heures, nous abordâmes au pied d'une montagne qu'il fallait franchir : c'était l'un des passages les plus difficiles de notre route. A peine avions-nous fait quelques pas, que nous fûmes obligés de mettre pied à terre et de tirer nos chevaux par la bride. Pendant ce temps, ceux qui portaient les bagages essayaient de gravir la pente escarpée, et la caravane, naguère encore alignée comme un escadron, ne tarda pas à être dans un complet désordre. Quelques chevaux s'arrêtaient tout court sous la

verge du guide; d'autres tentaient de fixer leurs pieds dans le sol et retombaient en arrière. Les plus robustes, après avoir été en avant, s'appuyaient contre des bouleaux qui se brisaient sous leur pression. A peine avions-nous fait le tiers du chemin, que cinq d'entre eux s'affaissèrent sous leur fardeau et glissèrent au bas de la montagne. Nous accourûmes à la hâte, les croyant à demi morts. Tous les cinq étaient encore sains et saufs; mais, après cette rude épreuve, nous vîmes qu'il était impossible de les conduire avec leur charge au sommet de la montagne. Chacun de nos hommes prit une partie des paniers, qu'il porta péniblement sur ses épaules; après quoi les chevaux marchèrent en meilleur ordre. Les flancs de cette montagne que nous avions eu tant de peine à gravir étaient couverts d'une végétation abondante. A travers la mousse épaisse, on distinguait le *rubus camemorus* au suc frais et légèrement acide, à la couleur rose comme une framboise; le *myrtile* portant sur ses tiges légères les petites baies bleues aimées dans ce pays, et l'*impetrum nigrum* qui donne d'autres baies plus petites encore et plus foncées. A côté des arbustes au feuillage sombre, s'élevait la renoncule jaune sous les branches rampantes du bouleau nain. De là nos regards planaient sur un vaste espace. Nous voyions se dérouler devant nous la plaine de Kaafiord, avec les bois épais qui l'inondent et la rivière qui la sillonne. Plus loin on apercevait la fumée des mines, le golfe d'Alten, les montagnes de Bossekop. Nous pouvions distinguer encore les lieux où nos amis allaient séjourner, et leur adresser un dernier adieu.

Sur la cime de la montagne nous trouvâmes un plateau nu et dépouillé de plantes, un peu plus loin des touffes d'herbe et une forêt de bouleaux dévastée par le temps et l'orage plus que par la hache du bûcheron. Nos chevaux et nos hommes étaient également fatigués, et nous nous décidâmes à rester là, quoique nous n'eussions pas fait dans la journée plus de cinq lieues. Mickel Johansson, notre pilote lapon, prit dans sa poche de toile une cuillère en bois, couverte d'un peu de soufre; il y mit de l'amadou, un morceau d'écorce, et, avec les branches desséchées de la forêt, nous alluma en quelques instans un grand brasier. Nous dressâmes notre tente au milieu des arbres, tandis que nos guides en faisaient autant de leur côté. Bientôt la chaleur du foyer raviva leurs membres engourdis par l'humidité; la ration d'eau-de-vie que nous leur distribuâmes réveilla leur gaieté, et les cris de joie succédèrent parmi eux aux soupirs qu'ils avaient quelquefois exhalés sous leur lourd fardeau. Après souper, M. Lœstadius s'assit sur une peau de renne auprès du feu, alluma sa pipe, et nous proposa de nous raconter des traditions laponnes. Nous nous rangeâmes à la hâte autour de lui, et il nous parla de Stallo.

Stallo était un géant monstrueux, dont le nom s'est perpétué de siècle en siècle sous la tente laponne. On cite de lui des aventures merveilleuses qui, si je ne me trompe, cachent sous leur apparence fabuleuse un point de vue historique. D'après les notions, du reste assez décousues et assez incom-

plètes, que j'ai pu recueillir sur ce personnage étrange, il me semble qu'il représente une époque de l'histoire de Suède, dont le fait essentiel paraît aujourd'hui indiquer le temps où une race d'hommes, grands, forts et bien armés, chassa vers le Nord les tribus éparses qui occupaient les parties méridionales de la contrée. Cette haute stature, cette puissance surhumaine que l'on attribue à Stallo, les Lapons, avec l'exagération de la peur, n'ont-ils pas dû l'attribuer également aux Goths, quand ils se trouvaient face à face avec eux? Ces combats perpétuels, où le géant lutte par la force contre des adversaires qui se défendent par la ruse, ne représentent-ils pas exactement le combat qui eut lieu entre les deux peuples? De même que l'invasion des Goths dans le Nord et la migration forcée des Lapons sont environnées d'un voile épais, de même aussi l'origine de Stallo. Ceux qui racontent si bien ses courses aventureuses, ses luttes violentes et ses actes de cruauté, ne savent ni en quel temps, ni en quel lieu il est né. Mais on sait comment il est mort. Un jour, un pêcheur lapon renommé pour sa force trouva dans son bateau une lourde pierre. Il la prit d'une main vigoureuse, et la jeta à une longue distance de lui en s'écriant. « Si Stallo était là, je la lui lancerais à la tête. » Stallo, qui avait apporté cette pierre dans la barque pour éprouver la force du pêcheur, y mit le lendemain une autre pierre plus lourde encore. Le Lapon l'enleva en répétant la même menace que la veille. Le troisième jour, il en trouva une si haute et si large, qu'à peine put-il la tirer de son bateau, et cette fois il s'en alla sans murmurer une parole. A quelque distance, il rencontre Stallo qui l'attendait et le provoqua. La lutte s'engage. Le Lapon, après de courageux efforts, se sentant prêt à succomber, appelle les dieux de la montagne à son secours, et leur promet les dépouilles de son ennemi, s'il parvient à s'en rendre maître. Les dieux exaucent sa prière; Stallo chancelle. Le Lapon se précipite sur lui, le renverse et lui coupe la tête.

Les deux histoires que M. Lœstadius nous raconta présentent un singulier caractère d'astuce et de barbarie.

Un jour, après toutes ses déprédations, Stallo se trouva dans un tel dénuement, qu'il résolut de manger un de ses enfans. Il avait un garçon et une fille. Il appela sa femme, et lui demanda lequel des deux il devait tuer. La mère proposa le garçon, qui courait toujours à travers champs et ne lui servait à rien. Stallo, par le même motif, proposa sa fille. Il s'établit là-dessus une discussion opiniâtre. Enfin le père l'emporta, et la fille, qui, sans être vue, avait assisté à cet affreux entretien, et qui venait d'entendre prononcer son arrêt, s'échappa à la dérobée, et prit la fuite. Elle arriva dans une habitation laponne où on la reçut charitablement, et quelques années après elle épousa le fils de celui qui lui avait donné asile. Lorsqu'elle fut devenue mère, son mari lui dit. « N'irons-nous pas voir tes parens? — Non, répondit-elle, j'ai peur qu'ils ne me tuent. » Il se moqua de ses frayeurs, attela les rennes aux traîneaux, et partit avec elle. Stallo et sa femme les reçurent tous deux avec de grands témoignages d'affection, et la jeune femme

s'abandonna gaiement à leurs démonstrations de tendresse. Mais le lendemain, tandis qu'elle était sortie avec son mari, sa mère entre dans leur tente, trouve leur enfant au berceau, lui tord le col et le mange. Son fils, qui la regardait, lui en demande un morceau, et elle lui dit : « Attends jusqu'à demain, je te donnerai le cœur de ta sœur. » Quand la jeune femme revient, elle voit tout ce qui s'est passé, et devine ce que ses parens projettent encore. Il ne lui reste plus d'autre parti à prendre que la fuite. Tandis qu'elle concerte avec son mari ses moyens d'évasion, son père entre avec un sourire amical, et, après avoir causé pendant quelques instans de choses et d'autres, il dit à son gendre : « A quelle heure, mon ami, dors-tu le mieux? — Vers le matin, répond le Lapon. Et vous, beau-père? — Vers minuit.

A minuit, le gendre, ne distinguant plus aucune lumière et n'entendant aucun bruit, laisse sa tente debout pour ne pas éveiller de soupçon, et s'en va; la femme attelle au traîneau un renne vigoureux et se cache derrière un arbre. Aux premiers rayons du matin, le père arrive avec une grande pique qu'il enfonce dans la toile de la tente en murmurant : « Là est le cœur de mon gendre, là est le cœur de ma fille. » Un instant après arrive la mère portant un baquet pour recueillir le sang; mais la jeune femme qui les observe s'écrie : « Vous n'aurez ni le cœur de votre gendre, ni celui de votre fille. » Puis elle monte dans son traîneau et fait galoper le renne. Le père lui crie : « Attends-moi, attends; je veux mettre ta dot dans ton traîneau. » Elle s'arrête; elle attend, et, au moment où le vieux Stallo pose les mains sur le bord de l'*ackija*, elle prend une hache et les lui coupe. Après lui arrive sa femme qui fait la même prière, subit le même sort, et s'écrie : « Jette-moi du moins mes doigts qui sont tombés dans ton traîneau, misérable enfant! »

L'autre histoire présente des mœurs plus caractéristiques encore.

Il y avait une fois deux frères, nommés Sotno, qui avaient une sœur fort belle et un grand troupeau de rennes. A dix milles d'eux vivaient trois frères de Stallo, redoutés dans tout le pays. Une nuit, ils s'introduisirent dans la demeure des Sotno, enlevèrent Lyma, leur sœur, et tout ce qui leur appartenait; mais la jeune fille, en s'éloignant, laissa tomber sur la route des excrémens de renne pour guider ses frères dans leurs recherches. Le soir ceux-ci arrivent auprès de la demeure des Stallo et s'arrêtent au bord d'une source, pensant bien que leur sœur viendrait y puiser de l'eau. Un instant après elle apparaît, et ils lui donnent leurs instructions. « Nous savons, lui disent-ils, que quand les frères Stallo ne trouvent pas leur nourriture parfaitement propre, ils s'en éloignent avec dégoût. Lorsque tu prépareras leur soupe, jette-s-y, comme par mégarde, un peu de cendre; ils la repousseront, et tu nous l'apporteras. » Les choses se passèrent comme ils l'avaient prévu : les trois Stallo se mirent en colère en voyant de la cendre et du charbon tomber dans la chaudière de cuivre où cuisait leur soupe. Ils ordonnèrent à Lyma de la jeter dehors, et elle l'apporta à ses frères. « Maintenant, lui dirent-ils, si l'aîné des Stallo cherche encore à te séduire, tu ne résisteras pas, comme

tu l'as fait jusqu'à présent, à sa passion; tu te laisseras conduire sur sa couche, mais tu lui enlèveras la ceinture de fer qu'il a coutume de porter sur lui, et tu déroberas à sa vieille mère le tube magique dont elle se sert pour tirer le sang de ses victimes. » Lyma parvient à remplir leurs instructions, elle s'empare de l'instrument de sorcellerie et le cache; elle dénoue la ceinture de fer et la jette au feu. Pendant ce temps, ses frères amènent leurs rennes auprès de la demeure où elle est renfermée et les font battre entre eux. Le plus jeune des Stallo se lève pour apaiser le bruit; les deux Sotno l'attendent à la porte et le tuent. Le même bruit recommence; un autre frère sort et tombe également sous la hache de ses ennemis. Enfin, l'aîné des Stallo, ignorant le sort de ses deux frères, s'avance sur le seuil de son habitation et reçoit un coup mortel. Les deux Sotno prennent alors les vêtemens de leurs victimes et entrent dans la tente, car ils voulaient savoir où étaient enterrés les trésors des Stallo. Celui qui portait les vêtemens du plus jeune s'avance près de la vieille mère, pose la tête sur ses genoux et se met à causer de ses rennes et de ses voyages; puis tout à coup, interrompant le cours de sa conversation : « Mais, dis-moi, bonne mère, s'écrie-t-il; où est donc le trésor de mon frère aîné? — Ne le sais-tu pas? — Non, je l'ai oublié. — Il est sous le seuil de la porte. — Et celui de mon second frère? — Ne le sais-tu pas? — Non, je l'ai oublié. — Il est sous le second pilier de la tente. » Un instant après il lui dit : « Et mon trésor, à moi, pourrais-tu m'indiquer où il est? » La vieille, irritée de son peu de mémoire, lève la main pour le frapper. Mais il l'apaise par ses humbles paroles, et elle lui dit « Ton trésor est près de moi. — Ah! chère mère, s'écrie alors la jeune fille, tu ne sais pas maintenant à qui tu parles. — Serait-ce par hasard à Sotno? — Précisément. » La vieille cherche son instrument de sorcellerie et ne le trouve plus. Les deux frères la tuent, fouillent dans la terre, trouvent les trésors et s'en retournent avec leur sœur.

Pendant que le pasteur de Karesuando nous faisait ce récit, nos hommes s'étaient retirés dans leur tente. Notre guide seul était resté auprès de nous. Il écoutait d'une oreille attentive ces récits qu'il avait entendus dans son enfance, et quelquefois ajoutait un trait de plus à l'esquisse du prêtre. Un silence profond régnait alors autour de nous. On n'entendait que le tintement lointain d'une clochette suspendue au cou d'un cheval, et le murmure des branches de bouleau balancées par le vent. A voir alors les étincelles de notre foyer qui jaillissaient comme des fusées, notre tente debout dans l'ombre, et cette forêt ténébreuse, et nous tous, couchés par terre autour du conteur, on eût dit une assemblée d'Arabes écoutant une des traditions d'Antar.

Ce fut là notre plus belle halte. Le lendemain nous nous réveillâmes avec la pluie; les champs inhabités de la Laponie s'ouvraient devant nous. Dès ce moment, il fallait dire adieu aux rians enclos de verdure, que nous avions retrouvés encore près de Kaafiord, adieu aux légères tiges de bouleau flottant

au souffle de la brise, aux aulnes suspendus au bord de l'eau et aux sentiers fuyant sur la mousse dans les profondeurs de la forêt. Nous ne devions plus rencontrer sur notre route la vie champêtre, la vie animée, les belles génisses blanches que l'on conduit au pâturage, les troupeaux de moutons dispersés comme des flocons de neige sur le flanc de la colline, et la cabane du pâtre ouverte au bord du vallon. Nous voici dans le désert des montagnes. Ici l'on ne retrouve aucune trace de vie humaine, nul chemin et nulle habitation. On ne distingue au loin qu'un immense plateau couvert de mousse de renne, jaune comme du soufre; vers le nord, des montagnes revêtues d'une neige perpétuelle, étincelantes comme un glacier, et de loin en loin un lac solitaire où des joncs à demi desséchés se courbent sous le vent avec un murmure plaintif, où la perdrix blanche et le canard sauvage s'arrêtent dans leur course en poussant un cri rauque. De noirs brouillards enveloppent l'horizon, et le soleil ne jette que de temps à autre une lumière blafarde à travers les nuages.

Tout ce sol a été soulevé par la gelée d'hiver, détrempé par la neige, arrosé par la pluie. L'été n'est pas assez long pour le sécher, et nulle plante vigoureuse ne peut y prendre racine. Tantôt nous passons sur des dalles de rocs décomposées et dissoutes par le froid, tantôt sur des mottes de terre humides et vacillantes qui tremblent sous le pied du passant comme celles d'Islande, tantôt nous tombons dans de larges marais où nos chevaux enfoncent jusqu'au poitrail. Notre guide va devant nous, sondant le terrain avec son bâton et mesurant la profondeur de l'eau. La forme des montagnes, le cours des rivières, lui servent d'indication. Mais quelquefois il s'arrête, il hésite, il appelle auprès de lui un autre guide. Nous les voyons tous deux qui se consultent, regardent de côté et d'autre, cherchent un détour, puis ils font un signe, et toute la caravane se remet en route à leur suite.

Dans cette contrée sans culture, la marche de chaque jour ne peut pas être réglée d'après la volonté du voyageur, mais d'après les rares espaces de terrain où il croît un peu d'herbe pour les chevaux. Nous sommes parfois obligés de faire sept à huit lieues avant de pouvoir nous arrêter, et lorsque l'on arrive à l'une de ces stations, on n'y trouve que de grandes herbes marécageuses et point d'arbres. Pour faire du feu, il faut arracher les bouleaux nains couchés par terre avec leurs longues racines, ce qui donne beaucoup de fumée et peu de chaleur. Les peaux de rennes que l'on emploie pour se couvrir sont imprégnées d'eau. On dort sur une terre humide, sous une tente mouillée, et on se lève le lendemain transi de froid. Souvent, à la fin du mois d'août, une gelée blanche couvre tout à coup le sol, et les chevaux ne trouvent plus rien à manger. Dans ces occasions, nous avions plus de pitié pour eux que pour nous. Nous les voyions privés de pâture, grelottant sous le froid, obéissant encore à la bride qui les guidait, gravissant avec courage les pentes escarpées, se jetant sans frayeur dans la vase des marais, pareils à ces excellens chevaux qui nous avaient portés dans les terres fangeuses de Skalholt, ou sur les roches glissantes des Pyrénées.

Un soir, nous aperçûmes, à quelque distance de notre campement, un tourbillon de fumée. C'était le premier indice d'habitation que nous eussions rencontré depuis plusieurs jours. Nous nous dirigeâmes de ce côté, conduits par notre fidèle guide que nulle fatigue n'effrayait. Au haut d'un pic de roc, nous aperçûmes une tente de Lapons et un troupeau de rennes couché dans le ravin. C'était un charmant spectacle que cette quantité de rennes avec leurs peaux de toute couleur, leurs cornes serrées l'une contre l'autre comme les rameaux d'une épaisse forêt, les unes couvertes encore d'un léger duvet, d'autres nues et grises, d'autres qui venaient de perdre l'épiderme velu qui les enveloppe au printemps, et qui étaient rouges comme le corail. Les chiens, gardiens attentifs du troupeau, annoncèrent notre arrivée par leurs aboiemens. Les rennes se levèrent et s'enfuirent comme des biches sur le penchant de la colline, en faisant entendre un léger craquement d'articulations qui ressemble au pétillement d'une fusée ou à la détonation d'une machine électrique. Les Lapons vinrent au-devant de nous avec une expression de surprise qu'une demi-fiole d'eau-de-vie transforma aussitôt en bienveillance. La tente était habitée par deux familles qui avaient mis en commun leurs troupeaux, et s'en retournaient à petites journées passer l'hiver aux environs de Kautokeino, après avoir pêché sur les côtes de Norvége. Les deux hommes portaient un vêtement en peau de renne sale et déchiré; les femmes n'étaient ni plus élégantes, ni plus propres. Dans la tente, composée, comme toutes les tentes laponnes, de quelques lambeaux de laine étendus sur des pieux, on ne voyait que deux à trois vases en bois, une chaudière posée sur le feu, et un berceau à côté. Au milieu de cette société nomade qui nous entourait avec une sorte d'affection, depuis que nous l'avions laissée goûter à notre flacon de voyage, nos regards s'arrêtèrent sur une jeune fille à la contenance modeste, au visage doux et gracieux. C'était une orpheline que ces pauvres gens avaient recueillie par charité et qu'ils conduisaient avec eux à travers les marais profonds et les montagnes escarpées. La pauvre enfant semblait contente de son sort. Elle s'en allait gaiement avec une des femmes laponnes au milieu du troupeau de rennes, jetant un lacet sur celui qu'elle voulait traire, et le renne semblait la reconnaître et la ménager. Il accourait auprès d'elle et se laissait docilement museler par sa petite main. Quand sa tâche fut finie, elle vint en souriant nous offrir du lait. C'était la première fois que je goûtais cette boisson des Lapons nomades. Je la trouvai douce, onctueuse, légèrement aromatisée. Peut-être, je l'avoue, l'eussé-je bue avec moins de plaisir, si elle m'avait été présentée par la vieille femme.

Avant de partir, nous voulions acheter un renne. Aslack, le plus riche des deux Lapons, prit une longue corde à laquelle il fit un nœud coulant, et s'en alla dans le troupeau chercher sa victime. La malheureuse bête qu'il avait déjà immolée dans sa pensée semblait pressentir sa destinée. Au moment où il approchait, elle s'enfuit sur la colline, puis elle redescendit poursuivie par les chiens, et tenta de se cacher au milieu des autres rennes. Mais le Lapon la

suivait d'un œil vigilant, et, au moment où elle se tenait tapie par terre, il lui lança un lacet avec l'adresse d'un *gaucho* et la saisit par les cornes. En vain le malheureux renne se débattit sous le lien perfide qui l'enlaçait. Aslack le tenait d'une main vigoureuse. Il lui mit une lanière de cuir au col et l'amena à notre tente. Là il le tua en lui plongeant un couteau entre les deux cuisses de devant et laissa la lame dans la plaie pour empêcher le sang de tomber. C'est une coutume atroce. Le renne tué de la sorte meurt dans d'horribles convulsions; mais le Lapon tient essentiellement à ne pas perdre le sang de sa victime, et l'intérêt étouffe chez lui le sentiment de la pitié. Il tient aussi beaucoup à ne pas endommager la vessie dont il fait une espèce d'outre. Nous abandonnâmes volontiers à notre Lapon le sang et la vessie du renne qu'il venait d'égorger, et nous ne lui fîmes qu'un chagrin, ce fut de le payer avec du papier. Il avait demandé instamment une ou deux pièces d'argent, mais nous n'en possédions pas une seule, et il s'en retourna avec le regret de ne pouvoir cette fois augmenter sa collection de *blanka*. Tous les voyageurs ont signalé cet amour des Lapons pour l'argent, et nous avons eu plusieurs fois occasion de l'observer. En Finmark, le Lapon, avant de conclure un marché, établit pour première clause qu'il sera payé en écus. En Suède, il ne reçoit qu'avec peine le riksdaler nouvellement frappé. Il lui faut les vieilles pièces du temps de Gustave III, dont ses parens lui ont appris à connaître la valeur. A Kautokeino, nous avons vu un Lapon refuser de nous vendre ce qu'il était lui-même venu nous offrir, parce qu'il nous était impossible de lui donner de l'argent. On sait, à n'en pouvoir douter, que plusieurs Lapons ne tiennent tant aux *species* et aux *riksdaler* sonores que pour avoir le plaisir de les renfermer dans un coffre et de les enfouir. De même que les paysans d'Islande, ils ne veulent entendre parler ni de maisons de banque, ni de caisses d'épargne. Ce qu'ils ont amassé, ils le mettent en réserve, ils le dérobent à tous les regards, et quelquefois ils le cachent si bien, que, s'ils viennent à mourir avant d'avoir révélé l'endroit où est enterré leur trésor, il est à jamais perdu pour leur famille. Il y a encore un autre motif qui leur fait préférer la monnaie d'argent à celle de papier, c'est le danger qu'ils courent d'altérer ou de perdre celle-ci en voyageant au milieu des intempéries de toutes les saisons.

Le lendemain nous fûmes surpris par la visite d'une vieille Laponne qui habitait la tente d'Aslack, et qui venait nous demander un peu de tabac et d'eau-de-vie. Elle portait dans une vessie une provision de lait mêlé avec de l'herbe hachée, épais comme de la bouillie, et qu'elle prenait avec le bout du doigt. C'est la nourriture la plus sale, la plus repoussante que j'aie jamais vue. Un instant après, nous rencontrâmes une vingtaine de rennes portant sur le dos le bagage de la tente. Ils étaient attachés à la suite l'un de l'autre avec une lanière et s'en allaient en broutant du bout des lèvres la mousse blanche.

Après cinq jours de marche, nous aperçûmes du haut d'une colline les deux vertes vallées de Kautokeino avec leurs habitations séparées par le fleuve d'Alten. Il n'y a là que huit demeures de paysans, entourées d'une cinquan-

taine de magasins en bois, posées sur des piliers qui de loin ressemblent à autant de maisons. Ces magasins ou *stabur* appartiennent les uns aux habitans du pays, d'autres aux Lapons nomades qui y déposent leurs vêtemens, leurs provisions, et viennent de temps à autre les reprendre pendant l'hiver. De l'autre côté du fleuve est l'église, bâtie sur un point élevé comme pour attirer les regards du voyageur et lui dire : Ici est un lieu de repos. Le prêtre qui la dessert a trois autres paroisses dans le nord. L'une de ces paroisses, Kielvig, est située auprès du Cap-Nord. Il a plus de cent lieues à faire pour venir de là à Kautokeino. Il entreprend ce voyage chaque année au mois de novembre et reste ici tout l'hiver. Les Lapons qui conduisent leurs rennes à sept ou huit milles de distance (vingt-une ou vingt-quatre lieues) viennent une ou deux fois par mois à l'église. Si loin qu'ils soient pendant l'été, ceux qui sont immatriculés dans la paroisse de Kautokeino lui appartiennent toujours. C'est là qu'ils doivent se marier, baptiser leurs enfans, enterrer leurs morts. Il y a aussi dans ce village une école où les jeunes Lapons doivent venir prendre des leçons jusqu'à ce qu'ils soient confirmés. On y compte ordinairement une trentaine d'élèves qui apprennent à parler et à lire le norvégien. L'enseignement religieux est un des élémens fondamentaux de leur éducation. Le maître d'école, qui est en même temps sacristain, reçoit environ 200 francs de traitement. Le prêtre dirige cette institution, préside aux examens, et donne l'*exequatur* à ceux qui ont atteint un degré suffisant d'instruction.

Une fois ce devoir de pasteur et de chef d'institution rempli, les cinq mois qu'il doit passer dans cette sombre contrée sont bien longs et bien tristes. Il est là seul, livré à lui-même, entouré pendant plusieurs semaines d'une nuit perpétuelle. Un jour, je rencontrai à Hammerfest cet apôtre de l'Évangile, et je lui demandai comment il employait son hiver. « Je n'ai pas d'autre moyen de distraction, me dit-il, que la lecture et l'étude; mais je ne peux lire tout le jour à la lumière, mes yeux se fatiguent, et c'est là ce qui m'afflige. Je quitte ma femme et mes enfans pour venir ici. Je passe des semaines, des mois dans le silence de la solitude. Aucun être n'encourage mes efforts; aucun être ne s'associe à ma pensée. Je suis seul dans mes heures de mélancolie, seul dans mes heures d'espoir. C'est une époque d'exil que je traverse en relisant les psaumes. Le monde entier est loin de moi. Mais la main de Dieu me soutient, et le sentiment du devoir me console. » Et quand je l'entendais parler ainsi, je me disais : Heureux ceux qui emportent dans la solitude un sentiment de foi! Heureux ceux à qui l'Évangile a ouvert un monde de douces pensées, où ils se réfugient avec un front serein et un cœur calme, quand le monde réel les abandonne.

Nous couchâmes dans la maison de ce vertueux prêtre, ouverte comme un caravanserail aux pèlerins de la Laponie; et, quoique nous n'eussions pour lit qu'un peu de foin, nous éprouvions cependant une grande joie, celle de nous sentir à l'abri du vent et de la pluie. C'est cette même maison qui avait

reçu Louis-Philippe dans le cours de son voyage septentrional. Une femme de quatre-vingt-dix ans, que nous allâmes visiter dans sa cabane, se souvenait encore de l'avoir vu. « Je ne sais, nous dit-elle, si c'était un prince, mais je sais que c'était un grand personnage dont nos voisins s'entretinrent longtemps au foyer de mon père. »

Après avoir visité l'église, l'école et les maisons des deux rives du fleuve, les unes habitées par les Lapons, les autres par les Finlandais, nous partîmes de Kautokeino; nous nous retrouvâmes sur une route sauvage, nue et dépeuplée, comme celle que nous avions parcourue deux jours auparavant. Puis, un peu plus loin, nous vîmes reparaître les tapis de mousse de renne, les bouleaux à la tige légère, au feuillage élégant. Ils étaient dispersés à travers la campagne, comme des groupes d'arbres dans un grand parc, et ce retour de végétation souriait à notre pensée et égayait nos regards. Ailleurs nous avions été absorbés par le spectacle d'une nature déserte et désolée; ici nous commencions à songer aux régions du sud. L'aspect d'un rameau vert, les pointes de gazon autour d'un tronc d'arbre, rappelaient à notre souvenir les belles forêts, les riches vallées de la France. Si une fleur s'était épanouie sur ce gazon, si une hirondelle avait rasé la surface du sol, nous aurions demandé à la fleur quel vent du sud l'avait apportée dans ces plaines lointaines, et, comme le captif de Béranger, nous aurions dit à l'hirondelle de nous parler de notre mère et de notre sœur. Mais il n'y avait point encore de plante fleurie, point de chant d'oiseau; et toute cette végétation ne nous plaisait tant que parce que nous la comparions aux tiges sans sève, aux racines avortées que nous avions vues à quelques lieues de là. Déjà les derniers jours d'août l'avaient flétrie, les grands bouleaux avaient une teinte jaune ou pourprée, et les bouleaux nains, couchés sur le sol, étaient rouges comme du sang.

A midi, nous arrivâmes à Kalanito (prairie de pêche). Il y a là une cabane et deux hangars, bâtis en forme de cône avec des pieux recouverts de mousse. C'est la dernière habitation du Finmark. Elle appartient à un paysan qui passe l'été à Kautokeino, et vient ici l'hiver. Il possède une cinquantaine de rennes, qu'il donne à garder à un Lapon nomade, deux vaches et dix brebis. Il récolte un peu d'herbe autour de sa demeure, et complète ses moyens de subsistance en allant à la pêche une partie de l'année.

Le lendemain, nous étions dans la Laponie russe. Nous trouvâmes à Suwajervi (lac profond) une autre cabane non moins misérable, non moins délabrée que celle de Kalanito. Une vieille femme nous fit entrer dans une chambre sombre, où des poissons fumés pendaient au plancher, entre des bottes de pêcheur et des lambeaux de vêtement. Nous demandâmes du lait, et on nous l'apporta dans un vase si sale, que nul de nous n'eut le courage d'y porter les lèvres. Les planches de la porte étaient disjointes, les vitres de la fenêtre remplacées par des chiffons. Le vent soufflait de toutes parts. Nous essayâmes de nous réchauffer en nous serrant autour de la cheminée; mais elle était remplie de broussailles vertes et humides, d'où il ne sortait qu'un

nuage de fumée. La pluie n'avait pas cessé de tomber depuis plusieurs jours, la terre était imprégnée d'eau, et les marais devenaient de plus en plus difficiles à franchir. Nous avions quitté à Kautokeino notre vieux Lapon, notre bon Mikel, qui avait déclaré ne pas connaître assez bien le reste de la route pour pouvoir nous conduire. Nous avions pris à sa place un guide inexpérimenté, qui nous menait au milieu des broussailles les plus épaisses, sur le terrain le plus mobile. Nous arrivâmes le soir au bord d'un large marécage qu'il fallait traverser. Le premier d'entre nous qui essaya de passer enfonça jusqu'aux genoux, et son cheval tomba si lourdement dans la vase, qu'il fallut quatre hommes pour le relever. Un autre le suivit, et ne fut pas plus heureux. Son cheval resta couché dans l'eau, suant, soufflant, essayant d'étendre ses jambes d'un côté ou de l'autre, de se cramponner à quelques racines, et ne trouvant aucun appui. Si un cheval de bagage avait été engagé dans la même voie, il était infailliblement perdu. Nous allâmes à la recherche d'un autre chemin, et nous ne le trouvâmes qu'après avoir fait un long détour inconnu à notre guide. A peine ce premier obstacle était-il franchi, que nous en rencontrâmes un second, puis un troisième; et il fallait à chaque instant tâter le terrain, prendre les chevaux par la bride, les soutenir de chaque côté, ou leur faire faire de larges circuits pour les conduire sur la terre ferme. Cependant on ne voyait plus au ciel aucune ligne d'azur et aucune étoile. La nuit sombre ne nous permettait pas même de distinguer le sentier étroit qu'il fallait suivre et les rameaux d'arbres qui se croisaient sur notre tête. Tantôt nous glissions au bord d'une pente rapide, tantôt nous nous heurtions la tête contre les branches de bouleaux, et, à travers cette route parsemée de flaques d'eau ou de dalles glissantes, le plus sûr encore était de nous abandonner à l'instinct de nos chevaux. Nous les laissâmes sonder eux-mêmes avec le pied le sol que nous devions parcourir, et ils nous portèrent ainsi pendant plus de deux heures. Vers le milieu de la nuit, nous vîmes briller dans les ténèbres un grand feu. M. Lœstadius, qui nous avait précédés, l'avait fait allumer comme un phare, pour nous servir de guide. Nous traversâmes sur les légers bateaux du pays le fleuve Muonio, et, un instant après, la chaleur d'un bon poêle, l'aspect d'un lit, l'accueil amical de toute une famille, nous faisaient oublier nos fatigues. Nous étions dans le presbytère de Karesuando.

X. Marmier.

L'ABBESSE

DE CASTRO.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

Palerme, 6 février 1839.

VI.

Le lendemain du combat, les religieuses de la Visitation trouvèrent avec horreur neuf cadavres dans leur jardin et dans le passage qui conduisait de la porte extérieure à la porte en barreaux de fer; huit de leurs *bravi* étaient blessés. Jamais on n'avait eu une telle peur au couvent : parfois on avait bien entendu des coups d'arquebuse tirés sur la place, mais jamais cette quantité de coups de feu tirés dans le jardin, au centre des bâtimens et sous les fenêtres des religieuses. L'affaire avait bien duré une heure et demie, et, pendant ce temps, le désordre avait été à son comble dans l'intérieur du couvent. Si Jules Branciforte avait eu la moindre intelligence avec quelqu'une des religieuses ou des pensionnaires, il eût réussi : il suffisait qu'on lui ouvrît l'une des nombreuses portes qui donnent sur le jardin; mais, transporté d'indignation et de colère contre ce qu'il appelait le parjure de la jeune Hélène, Jules voulait tout emporter de vive force. Il eût cru manquer à ce qu'il se devait s'il eût confié son dessein à quelqu'un qui pût le redire à Hélène. Un seul mot, cependant,

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 1er février.

à la petite Marietta eût suffi pour le succès : elle eût ouvert l'une des portes donnant sur le jardin, et un seul homme paraissant dans les dortoirs du couvent, avec ce terrible accompagnement de coups d'arquebuse entendu au dehors, eût été obéi à la lettre. Au premier coup de feu, Hélène avait tremblé pour les jours de son amant, et n'avait plus songé qu'à s'enfuir avec lui.

Comment peindre son désespoir lorsque la petite Marietta lui parla de l'effroyable blessure que Jules avait reçue au genou et dont elle avait vu couler le sang en abondance? Hélène détestait sa lâcheté et sa pusillanimité : — J'ai eu la faiblesse de dire un mot à ma mère, et le sang de Jules a coulé ; il pouvait perdre la vie dans cet assaut sublime où son courage a tout fait.

Les *bravi* admis au parloir avaient dit aux religieuses, avides de les écouter, que de leur vie ils n'avaient été témoins d'une bravoure comparable à celle du jeune homme habillé en courrier qui dirigeait les efforts des brigands. Si toutes écoutaient ces récits avec le plus vif intérêt, on peut juger de l'extrême passion avec laquelle Hélène demandait à ces *bravi* des détails sur le jeune chef des brigands. A la suite des longs récits qu'elle se fit faire par eux et par les vieux jardiniers, témoins fort impartiaux, il lui sembla qu'elle n'aimait plus du tout sa mère. Il y eut même un moment de dialogue fort vif entre ces personnes qui s'aimaient si tendrement la veille du combat; la signora de Campireali fut choquée des taches de sang qu'elle apercevait sur les fleurs d'un certain bouquet dont Hélène ne se séparait plus un seul instant.

— Il faut jeter ces fleurs souillées de sang.

— C'est moi qui ai fait verser ce sang généreux, et il a coulé parce que j'ai eu la faiblesse de vous dire un mot.

— Vous aimez encore l'assassin de votre frère?

— J'aime mon époux qui, pour mon éternel malheur, a été attaqué par mon frère.

Après ces mots, il n'y eut plus une seule parole échangée entre la signora de Campireali et sa fille, pendant les trois journées que la signora passa encore au couvent.

Le lendemain de son départ, Hélène réussit à s'échapper, profitant de la confusion qui régnait aux deux portes du couvent par suite de la présence d'un grand nombre de maçons qu'on avait introduits dans le jardin et qui travaillaient à y élever de nouvelles fortifications. La petite Marietta et elle s'étaient déguisées en ouvriers. Mais les bourgeois faisaient une garde sévère aux portes de la ville.

L'embarras d'Hélène fut assez grand pour sortir. Enfin, ce même petit marchand qui lui avait fait parvenir les lettres de Branciforte consentit à la faire passer pour sa fille et à l'accompagner jusque dans Albano. Hélène y trouva une cachette chez sa nourrice, que ses bienfaits avaient mise à même d'ouvrir une petite boutique. A peine arrivée, elle écrivit à Branciforte, et la nourrice trouva, non sans de grandes peines, un homme qui voulut bien se hasarder à s'enfoncer dans la forêt de la Faggiola, sans avoir le mot d'ordre des soldats de Colonna.

Le messager envoyé par Hélène revint au bout de trois jours, tout effaré; d'abord, il lui avait été impossible de trouver Branciforte, et les questions qu'il ne cessait de faire sur le compte du jeune capitaine ayant fini par le rendre suspect, il avait été obligé de prendre la fuite.

Il n'en faut point douter, le pauvre Jules est mort, se dit Hélène, et c'est moi qui l'ai tué! Telle devait être la conséquence de ma misérable faiblesse et de ma pusillanimité; il aurait dû aimer une femme forte, la fille de quelqu'un des capitaines du prince Colonna. La nourrice crut qu'Hélène allait mourir. Elle monta au couvent des capucins, voisin du chemin taillé dans le roc, où jadis Fabio et son père avaient rencontré les deux amans au milieu de la nuit. La nourrice parla long-temps à son confesseur, et, sous le secret du sacrement, lui avoua que la jeune Hélène de Campireali voulait aller rejoindre Jules Branciforte, son époux, et qu'elle était disposée à placer dans l'église du couvent une lampe d'argent de la valeur de cent piastres espagnoles.

— Cent piastres! répondit le moine irrité. Et que deviendra notre couvent, si nous encourons la haine du seigneur de Campireali? Ce n'est pas cent piastres, mais bien mille, qu'il nous a données pour être allés relever le corps de son fils sur le champ de bataille des *Ciampi*, sans compter la cire.

Il faut dire en l'honneur du couvent que deux moines âgés, ayant eu connaissance de la position exacte de la jeune Hélène, descendirent dans Albano, et l'allèrent voir dans l'intention d'abord de l'amener de gré ou de force à prendre son logement dans le palais de sa famille : ils savaient qu'ils seraient richement récompensés par la signora de Campireali. Tout Albano était rempli du bruit de la fuite d'Hélène et du récit des magnifiques promesses faites par sa mère à ceux qui pourraient lui donner des nouvelles de sa fille. Mais les deux moines furent tellement touchés du désespoir de la pauvre Hélène, qui croyait Jules Branciforte mort, que, bien loin de la trahir

en indiquant à sa mère le lieu où elle s'était retirée, ils consentirent à lui servir d'escorte jusqu'à la forteresse de la Petrella. Hélène et Marietta, toujours déguisées en ouvriers, se rendirent à pied et de nuit à une certaine fontaine située dans la forêt de la Faggiola, à une lieue d'Albano. Les moines y avaient fait conduire des mulets, et, quand le jour fut venu, l'on se mit en route pour la Petrella. Les moines, que l'on savait protégés par le prince, étaient salués avec respect par les soldats qu'ils rencontraient dans la forêt; mais il n'en fut pas de même des deux petits hommes qui les accompagnaient : les soldats les regardaient d'abord d'un œil fort sévère et s'approchaient d'eux, puis éclataient de rire et faisaient compliment aux moines sur les graces de leurs muletiers.

— Taisez-vous, impies, et croyez que tout se fait par ordre du prince Colonna, répondaient les moines en cheminant.

Mais la pauvre Hélène avait du malheur; le prince était absent de la Petrella, et quand, trois jours après, à son retour, il lui accorda enfin une audience, il se montra très dur.

— Pourquoi venez-vous ici, mademoiselle? Que signifie cette démarche mal avisée? Vos bavardages de femmes ont fait périr sept hommes des plus braves qui fussent en Italie, et c'est ce qu'aucun homme sensé ne vous pardonnera jamais. En ce monde, il faut vouloir ou ne pas vouloir. C'est sans doute aussi par suite de nouveaux bavardages que Jules Branciforte vient d'être déclaré *sacrilége* et condamné à être tenaillé pendant deux heures avec des tenailles rougies au feu, et ensuite brûlé comme un juif, lui, un des meilleurs chrétiens que je connaisse! Comment eût-on pu, sans quelque bavardage infâme de votre part, inventer ce mensonge horrible, savoir que Jules Branciforte était à Castro le jour de l'attaque du couvent? Tous mes hommes vous diront que ce jour-là même on le voyait ici à la Petrella, et que, sur le soir, je l'envoyai à Velletri.

— Mais est-il vivant? s'écriait pour la dixième fois la jeune Hélène fondant en larmes.

— Il est mort pour vous, reprit le prince, vous ne le reverrez jamais. Je vous conseille de retourner à votre couvent de Castro; tâchez de ne plus commettre d'indiscrétions, et je vous ordonne de quitter la Petrella d'ici à une heure. Surtout ne racontez à personne que vous m'avez vu, ou je saurai vous punir.

La pauvre Hélène eut l'ame navrée d'un pareil accueil de la part de ce fameux prince Colonna pour lequel Jules avait tant de respect, et qu'elle aimait parce qu'il l'aimait.

Quoi qu'en voulût dire le prince Colonna, cette démarche d'Hélène n'était point mal avisée. Si elle fût venue trois jours plus tôt à la Petrella, elle y eût trouvé Jules Branciforte; sa blessure au genou le mettait hors d'état de marcher, et le prince le faisait transporter au gros bourg d'Avezzano, dans le royaume de Naples. A la première nouvelle du terrible arrêt acheté contre Branciforte par le seigneur de Campireali, et qui le déclarait sacrilége et violateur de couvent, le prince avait vu que, dans le cas où il s'agirait de protéger Branciforte, il ne pouvait plus compter sur les trois quarts de ses hommes. Ceci était un péché contre la *Madone* à la protection de laquelle chacun de ces brigands croyait avoir des droits particuliers. S'il se fût trouvé un barigel à Rome assez osé pour venir arrêter Jules Branciforte au milieu de la forêt de la Faggiola, il aurait pu réussir.

En arrivant à Avezzano, Jules s'appelait Fontana, et les gens qui le transportaient furent discrets. A leur retour à la Petrella, ils annoncèrent avec douleur que Jules était mort en route, et de ce moment chacun des soldats du prince sut qu'il y avait un coup de poignard dans le cœur pour qui prononcerait ce nom fatal.

Ce fut donc en vain qu'Hélène, de retour dans Albano, écrivit lettres sur lettres, et dépensa, pour les faire porter à Branciforte, tous les sequins qu'elle avait. Les deux moines âgés, qui étaient devenus ses amis, car l'extrême beauté, dit le chroniqueur de Florence, ne laisse pas d'avoir quelque empire, même sur les cœurs endurcis par ce que l'égoïsme et l'hypocrisie ont de plus bas; les deux moines, disons-nous, avertirent la pauvre jeune fille que c'était en vain qu'elle cherchait à faire parvenir un mot à Branciforte : Colonna avait déclaré qu'il était mort, et certes Jules ne reparaîtrait au monde que quand le prince le voudrait. La nourrice d'Hélène lui annonça en pleurant que sa mère venait enfin de découvrir sa retraite, et que les ordres les plus sévères étaient donnés pour qu'elle fût transportée de vive force au palais Campireali, dans Albano. Hélène comprit qu'une fois dans ce palais sa prison pouvait être d'une sévérité sans bornes, et que l'on parviendrait à lui interdire absolument toutes communications avec le dehors, tandis qu'au couvent de Castro elle aurait, pour recevoir et envoyer des lettres, les mêmes facilités que toutes les religieuses. D'ailleurs, et ce fut ce qui la détermina, c'était dans le jardin de ce couvent que Jules avait répandu son sang pour elle : elle pourrait revoir ce fauteuil de bois de la tourière, où il s'était placé un moment pour regarder sa blessure au genou; c'était là qu'il avait donné à Marietta ce bouquet taché de sang qui ne la quittait plus. Elle revint

donc tristement au couvent de Castro, et l'on pourrait terminer ici son histoire : ce serait bien pour elle, et peut-être aussi pour le lecteur. Nous allons, en effet, assister à la longue dégradation d'une ame noble et généreuse. Les mesures prudentes et les mensonges de la civilisation, qui désormais vont l'obséder de toutes parts, remplaceront les mouvemens sincères des passions énergiques et naturelles. Le chroniqueur romain fait ici une réflexion pleine de naïveté : parce qu'une femme se donne la peine de faire une belle fille, elle croit avoir le talent qu'il faut pour diriger sa vie, et parce que, lorsqu'elle avait six ans, elle lui disait avec raison : Mademoiselle, redressez votre colerette, lorsque cette fille a dix-huit ans et elle cinquante, lorsque cette fille a autant et plus d'esprit que sa mère, celle-ci, emportée par la manie de régner, se croit le droit de diriger sa vie et même d'employer le mensonge. Nous verrons que c'est Victoire Carafa, la mère d'Hélène, qui, par une suite de moyens adroits et fort savamment combinés, amena la mort cruelle de sa fille si chérie, après avoir fait son malheur pendant douze ans, triste résultat de la manie de régner.

Avant de mourir, le seigneur de Campireali avait eu la joie de voir publier dans Rome la sentence qui condamnait Branciforte à être tenaillé pendant deux heures avec des fers rouges dans les principaux carrefours de Rome, à être ensuite brûlé à petit feu, et ses cendres jetées dans le Tibre. Les fresques du cloître de Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence, montrent encore aujourd'hui comment on exécutait ces sentences cruelles envers les sacriléges. En général, il fallait un grand nombre de gardes pour empêcher le peuple indigné de remplacer les bourreaux dans leur office. Chacun se croyait ami intime de la Madone. Le seigneur de Campireali s'était encore fait lire cette sentence peu de momens avant sa mort, et avait donné à l'avocat qui l'avait procurée sa belle terre située entre Albano et la mer. Cet avocat n'était point sans mérite. Branciforte était condamné à ce supplice atroce, et cependant aucun témoin n'avait dit l'avoir reconnu sous les habits de ce jeune homme déguisé en courrier, qui semblait diriger avec tant d'autorité les mouvemens des assaillans. La magnificence de ce don mit en émoi tous les intrigans de Rome. Il y avait alors à la cour un certain *fratone* (moine), homme profond et capable de tout, même de forcer le pape à lui donner le chapeau; il prenait soin des affaires du prince Colonna, et ce client terrible lui valait beaucoup de considération. Lorsque la signora Campireali vit sa fille de retour à Castro, elle fit appeler ce fratone.

— Votre révérence sera magnifiquement récompensée, si elle veut bien aider à la réussite de l'affaire fort simple que je vais lui expliquer. D'ici à peu de jours, la sentence qui condamne Jules Branciforte à un supplice terrible va être publiée et rendue exécutoire aussi dans le royaume de Naples. J'engage votre révérence à lire cette lettre du vice-roi, un peu mon parent, qui daigne m'annoncer cette nouvelle. Dans quel pays Branciforte pourra-t-il chercher un asile? Je ferai remettre 50,000 piastres au prince, avec prière de donner le tout ou partie à Jules Branciforte, sous la condition qu'il ira servir le roi d'Espagne, mon seigneur, contre les rebelles de Flandre. Le vice-roi donnera un brevet de capitaine à Branciforte, et, afin que la sentence de sacrilége, que j'espère bien aussi rendre exécutoire en Espagne, ne l'arrête point dans sa carrière, il portera le nom de baron Lizzara; c'est une petite terre que j'ai dans les Abruzzes, et dont, à l'aide de ventes simulées, je trouverai moyen de lui faire passer la propriété. Je pense que votre révérence n'a jamais vu une mère traiter ainsi l'assassin de son fils. Avec 500 piastres, nous aurions pu depuis longtemps nous débarrasser de cet être odieux; mais nous n'avons point voulu nous brouiller avec Colonna. Ainsi, daignez lui faire remarquer que mon respect pour ses droits me coûte 60 ou 80,000 piastres. Je veux n'entendre jamais parler de ce Branciforte, et sur le tout présentez mes respects au prince.

Le fratone dit que sous trois jours il irait faire une promenade du côté d'Ostie, et la signora de Campireali lui remit une bague valant 1,000 piastres.

Quelques jours plus tard, le fratone reparut dans Rome, et dit à la signora de Campireali qu'il n'avait point donné connaissance de sa proposition au prince; mais qu'avant un mois le jeune Branciforte serait embarqué pour Barcelone, où elle pourrait lui faire remettre, par un des banquiers de cette ville, la somme de 50,000 piastres.

Le prince trouva bien des difficultés auprès de Jules; quelques dangers que désormais il dût courir en Italie, le jeune amant ne pouvait se déterminer à quitter ce pays. En vain le prince laissa-t-il entrevoir que la signora de Campireali pouvait mourir; en vain promit-il que dans tous les cas, au bout de trois ans, Jules pourrait revenir voir son pays, Jules répandait des larmes, mais ne consentait point. Le prince fut obligé d'en venir à lui demander ce départ comme un service personnel; Jules ne put rien refuser à l'ami de son père; mais, avant tout, il voulait prendre les ordres d'Hélène. Le prince daigna se charger d'une longue lettre; et, bien plus, permit à Jules

de lui écrire de Flandre une fois tous les mois. Enfin, l'amant désespéré s'embarqua pour Barcelone. Toutes ses lettres furent brûlées par le prince, qui ne voulait pas que Jules revînt jamais en Italie. Nous avons oublié de dire que, quoique fort éloigné par caractère de toute fatuité, le prince s'était cru obligé de dire, pour faire réussir la négociation, que c'était lui qui croyait convenable d'assurer une petite fortune de 50,000 piastres au fils unique d'un des plus fidèles serviteurs de la maison Colonna.

La pauvre Hélène était traitée en princesse au couvent de Castro. La mort de son père l'avait mise en possession d'une fortune considérable, et il lui survint des héritages immenses. A l'occasion de la mort de son père, elle fit donner cinq aunes de drap noir à tous ceux des habitans de Castro ou des environs qui déclarèrent vouloir porter le deuil du seigneur de Campireali. Elle était encore dans les premiers jours de son grand deuil, lorsque une main parfaitement inconnue lui remit une lettre de Jules. Il serait difficile de peindre les transports avec lesquels cette lettre fut ouverte, non plus que la profonde tristesse qui en suivit la lecture. C'était pourtant bien l'écriture de Jules; elle fut examinée avec la plus sévère attention. La lettre parlait d'amour; mais quel amour, grand Dieu! La signora de Campireali, qui avait tant d'esprit, l'avait pourtant composée. Son dessein était de commencer la correspondance par sept à huit lettres d'amour passionné; elle voulait préparer ainsi les suivantes, où l'amour semblerait s'éteindre peu à peu.

Nous passerons rapidement sur dix années d'une vie malheureuse. Hélène se croyait tout-à-fait oubliée, et cependant avait refusé avec hauteur les hommages des jeunes seigneurs les plus distingués de Rome. Pourtant elle hésita un instant lorsqu'on lui parla du jeune Octave Colonna, fils aîné du fameux Fabrice, qui jadis l'avait si mal reçue à la Petrella. Il lui semblait que, devant absolument prendre un mari pour donner un protecteur aux terres qu'elle avait dans l'état romain et dans le royaume de Naples, il lui serait moins odieux de porter le nom d'un homme que jadis Jules avait aimé. Si elle eût consenti à ce mariage, Hélène arrivait bien rapidement à la vérité sur Jules Branciforte. Le vieux prince Fabrice parlait souvent et avec transports des traits de bravoure surhumaine du colonel Lizzara (Jules Branciforte) qui, tout-à-fait semblable aux héros des vieux romans, cherchait à se distraire par de belles actions de l'amour malheureux qui le rendait insensible à tous les plaisirs. Il croyait Hélène mariée depuis long-temps; la signora de Campireali l'avait environné, lui aussi, de mensonges.

Hélène s'était réconciliée à demi avec cette mère si habile. Celle-ci, désirant passionnément la voir mariée, pria son ami, le vieux cardinal Santi-Quatro, protecteur de la Visitation et qui allait à Castro, d'annoncer en confidence aux religieuses les plus âgées du couvent que son voyage avait été retardé par un acte de grace. Le bon pape Grégoire XIII, mû de pitié pour l'ame d'un brigand nommé Jules Branciforte, qui autrefois avait tenté de violer leur monastère, avait voulu, en apprenant sa mort, révoquer la sentence qui le déclarait sacrilége, bien convaincu que, sous le poids d'une telle condamnation, il ne pourrait jamais sortir du purgatoire, si toutefois Branciforte, surpris au Mexique et massacré par des sauvages révoltés, avait eu le bonheur de n'aller qu'en purgatoire. Cette nouvelle mit en agitation tout le couvent de Castro; elle parvint à Hélène qui alors se livrait à toutes les folies de vanité que peut inspirer à une personne profondément ennuyée la possession d'une grande fortune. A partir de ce moment, elle ne sortit plus de sa chambre. Il faut savoir que, pour arriver à pouvoir placer sa chambre dans la petite loge de la portière où Jules s'était réfugié un instant dans la nuit du combat, elle avait fait reconstruire une moitié du couvent. Avec des peines infinies et ensuite un scandale fort difficile à apaiser, elle avait réussi à découvrir et à prendre à son service les trois *bravi* employés par Branciforte et survivant encore aux cinq qui jadis échappèrent au combat de Castro. Parmi eux se trouvait Ugone, maintenant vieux et criblé de blessures. La vue de ces trois hommes avait causé bien des murmures; mais enfin la crainte que le caractère altier d'Hélène inspirait à tout le couvent l'avait emporté, et tous les jours on les voyait, revêtus de sa livrée, venir prendre ses ordres à la grille extérieure, et souvent répondre longuement à ses questions toujours sur le même sujet.

Après les six mois de réclusion et de détachement pour toutes les choses du monde qui suivirent l'annonce de la mort de Jules, la première sensation qui réveilla cette ame déjà brisée par un malheur sans remède et un long ennui, fut une sensation de vanité.

Depuis peu, l'abbesse était morte. Suivant l'usage, le cardinal Santi-Quatro, qui était encore protecteur de la Visitation malgré son grand âge de quatre-vingt-douze ans, avait formé la liste des trois dames religieuses entre lesquelles le pape devait choisir une abbesse. Il fallait des motifs bien graves pour que sa sainteté lût les deux derniers noms de la liste, elle se contentait ordinairement de passer un trait de plume sur ces noms, et la nomination était faite.

Un jour, Hélène était à la fenêtre de l'ancienne loge de la tou-

rière qui était devenue maintenant l'extrémité de l'aile des nouveaux bâtimens construits par ses ordres. Cette fenêtre n'était pas élevée de plus de deux pieds au-dessus du passage arrosé jadis du sang de Jules et qui maintenant faisait partie du jardin. Hélène avait les yeux profondément fixés sur la terre. Les trois dames que l'on savait depuis quelques heures être portées sur la liste du cardinal pour succéder à la défunte abbesse, vinrent à passer devant la fenêtre d'Hélène. Elle ne les vit pas, et par conséquent ne put les saluer. L'une des trois dames fut piquée et dit assez haut aux deux autres :

— Voilà une belle façon pour une pensionnaire d'étaler sa chambre aux yeux du public !

Réveillée par ces paroles, Hélène leva les yeux et rencontra trois regards méchans. — Eh bien ! se dit-elle en fermant la fenêtre sans saluer, voici assez de temps que je suis agneau dans ce couvent, il faut être loup, quand ce ne serait que pour varier les amusemens de messieurs les curieux de la ville.

Une heure après, un de ses gens, expédié en courrier, portait la lettre suivante à sa mère, qui depuis dix années habitait Rome et y avait su acquérir un grand crédit.

« MÈRE TRÈS RESPECTABLE,

« Tous les ans tu me donnes 300,000 francs le jour de ma fête ; j'emploie cet argent à faire ici des folies, honorables à la vérité, mais qui n'en sont pas moins des folies. Quoique tu ne me le témoignes plus depuis long-temps, je sais que j'aurais deux façons de te prouver ma reconnaissance pour toutes les bonnes intentions que tu as eues à mon égard. Je ne me marierai point, mais je deviendrais avec plaisir *abbesse de ce couvent ;* ce qui m'a donné cette idée, c'est que les trois dames que notre cardinal Santi-Quatro a portées sur la liste par lui présentée au saint-père, sont mes ennemies ; et, quelle que soit l'élue, je m'attends à éprouver toutes sortes de vexations. Présente le bouquet de ma fête aux personnes auxquelles il faut l'offrir ; faisons d'abord retarder de six mois la nomination, ce qui rendra folle de bonheur la prieure du couvent, mon amie intime, et qui aujourd'hui tient les rênes du gouvernement. Ce sera déjà pour moi une source de bonheur, et c'est bien rarement que je puis employer ce mot en parlant de ta fille. Je trouve mon idée folle ; mais, si tu vois quelque chance de succès, dans trois jours je prendrai le voile blanc, huit années de séjour au couvent, sans découcher, me donnant droit à

une exemption de six mois. La dispense ne se refuse pas, et coûte quarante écus.

« Je suis avec respect, ma vénérable mère, etc. »

Cette lettre combla de joie la signora de Campireali. Lorsqu'elle la reçut, elle se repentait vivement d'avoir fait annoncer à sa fille la mort de Branciforte; elle ne savait comment se terminerait cette profonde mélancolie où elle était tombée; elle prévoyait quelque coup de tête; elle allait jusqu'à craindre que sa fille ne voulût aller visiter au Mexique le lieu où l'on avait prétendu que Branciforte avait été massacré, auquel cas il était très possible qu'elle apprît à Madrid le vrai nom du colonel Lizzara. D'un autre côté, ce que sa fille demandait par son courrier était la chose du monde la plus difficile et l'on peut même dire la plus absurde. Une jeune fille qui n'était pas même religieuse, et qui d'ailleurs n'était connue que par la folle passion d'un brigand, que peut-être elle avait partagée, être mise à la tête d'un couvent où tous les princes romains comptaient quelques parentes! Mais, pensa la signora de Campireali, on dit que tout procès peut être plaidé et par conséquent gagné. Dans sa réponse, Victoire Carafa donna des espérances à sa fille, qui, en général, n'avait que des volontés absurdes, mais par compensation s'en dégoûtait très facilement. Dans la soirée, en prenant des informations sur tout ce qui, de près ou de loin, pouvait tenir au couvent de Castro, elle apprit que depuis plusieurs mois son ami le cardinal Santi-Quatro avait beaucoup d'humeur : il voulait marier sa nièce à don Octave Colonna, fils aîné du prince Fabrice, dont il a été parlé si souvent dans la présente histoire. Le prince lui offrait son second fils don Lorenzo, parce que, pour arranger sa fortune, étrangement compromise par la guerre que le roi de Naples et le pape, enfin d'accord, faisaient aux brigands de la Faggiola, il fallait que la femme de son fils aîné apportât une dot de 600,000 piastres (3,210,000 francs) dans la maison Colonna. Or, le cardinal Santi-Quatro, même en déshéritant de la façon la plus ridicule tous ses autres parens, ne pouvait offrir qu'une fortune de 380 ou 400,000 écus.

Victoire Carafa passa la soirée et une partie de la nuit à se faire confirmer ces faits par tous les amis du vieux Santi-Quatro. Le lendemain, dès sept heures, elle se fit annoncer chez le vieux cardinal.

— Éminence, lui dit-elle, nous sommes bien vieux tous les deux; il est inutile de chercher à nous tromper, en donnant de beaux noms à des choses qui ne sont pas belles; je viens vous proposer une folie:

tout ce que je puis dire pour elle c'est qu'elle n'est pas odieuse; mais j'avouerai que je la trouve souverainement ridicule. Lorsqu'on traitait le mariage de don Octave Colonna avec ma fille Hélène, j'ai pris de l'amitié pour ce jeune homme, et le jour de son mariage je vous remettrai 200,000 piastres en terres ou en argent, que je vous prierai de lui faire tenir. Mais pour qu'une pauvre veuve telle que moi puisse faire un sacrifice aussi énorme, il faut que ma fille Hélène, qui a présentement vingt-sept ans et qui depuis l'âge de dix-neuf n'a pas découché du couvent, soit faite *abbesse de Castro;* il faut pour cela retarder l'élection de six mois; la chose est canonique.

— Que dites-vous, madame? s'écria le vieux cardinal hors de lui; sa sainteté elle-même ne pourrait pas faire ce que vous venez demander à un pauvre vieillard impotent.

— Aussi ai-je dit à votre éminence que la chose était ridicule: les sots la trouveront folle; mais les gens bien instruits de ce qui se passe à la cour penseront que notre excellent prince le bon pape Grégoire XIII a voulu récompenser les loyaux et longs services de votre éminence en facilitant un mariage que tout Rome sait qu'elle désire. Du reste, la chose est fort possible, tout-à-fait canonique, j'en réponds; ma fille prendra le voile blanc dès demain.

— Mais la simonie, madame!.. s'écria le vieillard d'une voix terrible.

La signora de Campireali s'en allait.

— Quel est ce papier que vous laissez?

— C'est la liste des terres que je présenterais comme valant 200,000 piastres si l'on ne voulait pas d'argent comptant; le changement de propriété de ces terres pourrait être tenu secret pendant fort long-temps; par exemple, la maison Colonna me ferait des procès que je perdrais...

— Mais la simonie, madame! l'effroyable simonie!

— Il faut commencer par différer l'élection de six mois, demain je viendrai prendre les ordres de votre éminence.

Je sens qu'il faut expliquer pour les lecteurs nés au nord des Alpes le ton presque officiel de plusieurs parties de ce dialogue; je rappellerai que, dans les pays strictement catholiques, la plupart des dialogues sur des sujets scabreux finissent par arriver au confessionnal, et alors il n'est rien moins qu'indifférent de s'être servi d'un mot respectueux ou d'un terme ironique.

Le lendemain, dans la journée, Victoire Carafa sut que, par suite d'une grande erreur de fait, découverte dans la liste des trois dames présentées pour la place d'abbesse de Castro, cette élection était dif-

férée de six mois: la seconde dame portée sur la liste avait un renégat dans sa famille; un de ses grands oncles s'était fait protestant à Udine.

La signora de Campireali crut devoir faire une démarche auprès du prince Fabrice Colonna, à la maison duquel elle allait offrir une si notable augmentation de fortune. Après deux jours de soins, elle parvint à obtenir une entrevue dans un village voisin de Rome, mais elle sortit tout effrayée de cette audience; elle avait trouvé le prince, ordinairement si calme, tellement préoccupé de la gloire militaire du colonel Lizzara (Jules Branciforte), qu'elle avait jugé absolument inutile de lui demander le secret sur cet article. Le colonel était pour lui comme un fils, et mieux encore, comme un élève favori. Le prince passait sa vie à lire et relire certaines lettres arrivées de Flandre. Que devenait le dessein favori auquel la signora de Campireali sacrifiait tant de choses depuis dix ans, si sa fille apprenait l'existence et la gloire du colonel Lizzara?

Je crois devoir passer sous silence beaucoup de circonstances qui, à la vérité, peignent les mœurs de cette époque, mais qui me semblent tristes à raconter. L'auteur du manuscrit romain s'est donné des peines infinies pour arriver à la date exacte de ces détails que je supprime.

Deux ans après l'entrevue de la signora de Campireali avec le prince Colonna, Hélène était abbesse de Castro; mais le vieux cardinal Santi-Quatro était mort de douleur après ce grand acte de simonie. En ce temps-là, Castro avait pour évêque le plus bel homme de la cour du pape, monsignor Francesco Cittadini, noble de la ville de Milan. Ce jeune homme, remarquable par ses graces modestes et son ton de dignité, eut des rapports fréquens avec l'abbesse de la Visitation à l'occasion surtout du nouveau cloître dont elle entreprit d'embellir son couvent. Ce jeune évêque Cittadini, alors âgé de vingt-neuf ans, devint amoureux fou de cette belle abbesse. Dans le procès qui fut dressé un an plus tard, une foule de religieuses, entendues comme témoins, rapportent que l'évêque multipliait le plus possible ses visites au couvent, disant souvent à leur abbesse : « Ailleurs je commande, et, je l'avoue à ma honte, j'y trouve quelque plaisir; auprès de vous, j'obéis comme un esclave, mais avec un plaisir qui surpasse de bien loin celui de commander ailleurs. Je me trouve sous l'influence d'un être supérieur; quand je l'essaierais, je ne pourrais avoir d'autre volonté que la sienne, et j'aimerais mieux me voir pour une éternité le dernier de ses esclaves, que d'être roi loin de ses yeux. »

Les témoins rapportent qu'au milieu de ses phrases élégantes, souvent l'abbesse lui ordonnait de se taire, et en des termes durs et qui montraient le mépris. — A vrai dire, continue un autre témoin, madame le traitait comme un domestique; dans ces cas-là, le pauvre évêque baissait les yeux, se mettait à pleurer, mais ne s'en allait point. Il trouvait tous les jours de nouveaux prétextes pour reparaître au couvent, ce qui scandalisait fort les confesseurs des religieuses et les ennemies de l'abbesse. Mais madame l'abbesse était vivement défendue par la prieure, son amie intime, et qui, sous ses ordres immédiats, exerçait le gouvernement intérieur.

— Vous savez, mes nobles sœurs, disait celle-ci, que, depuis cette passion contrariée que notre abbesse éprouva dans sa première jeunesse pour un soldat d'aventure, il lui est resté beaucoup de bizarrerie dans les idées; mais vous savez toutes que son caractère a ceci de remarquable, que jamais elle ne revient sur le compte des gens pour lesquels elle a montré du mépris. Or, dans toute sa vie peut-être, elle n'a pas prononcé autant de paroles outrageantes qu'elle en a adressé en notre présence au pauvre monsignor Cittadini. Tous les jours, nous voyons celui-ci subir des traitemens qui nous font rougir pour sa haute dignité.

— Oui, répondaient les religieuses scandalisées, mais il revient tous les jours; donc, au fond, il n'est pas si maltraité, et, dans tous les cas, cette apparence d'intrigue nuit à la considération du saint ordre de la Visitation.

Le maître le plus dur n'adresse pas au valet le plus inepte le quart des injures dont tous les jours l'altière abbesse accablait ce jeune évêque aux façons si onctueuses; mais il était amoureux et avait apporté de son pays cette maxime fondamentale, qu'une fois une entreprise de ce genre commencée, il ne faut plus s'inquiéter que du but, et ne pas regarder les moyens. — Au bout du compte, disait l'évêque à son confident César del Bene, le mépris est pour l'amant qui s'est désisté de l'attaque avant d'y être contraint par des moyens de force majeure.

Maintenant ma triste tâche va se borner à donner un extrait nécessairement fort sec du procès à la suite duquel Hélène trouva la mort. Ce procès, que j'ai lu dans une bibliothèque dont je dois taire le nom, ne forme pas moins de huit volumes in-folio. L'interrogatoire et le raisonnement sont en langue latine, les réponses en italien. J'y vois qu'au mois de novembre 1572, sur les onze heures du soir, le jeune évêque se rendit seul à la porte de l'église où toute la

journée les fidèles sont admis; l'abbesse elle-même lui ouvrit cette porte, et lui permit de la suivre. Elle le reçut dans une chambre qu'elle occupait souvent et qui communiquait par une porte secrète aux tribunes qui règnent sur les nefs de l'église. Une heure s'était à peine écoulée lorsque l'évêque, fort surpris, fut renvoyé chez lui; l'abbesse elle-même le reconduisit à la porte de l'église, et lui dit ces propres paroles :

— *Retournez à votre palais et quittez-moi bien vite. Adieu, monseigneur, vous me faites horreur; il me semble que je me suis donnée à un laquais.*

Toutefois, trois mois après, arriva le temps du carnaval. Les gens de Castro étaient renommés par les fêtes qu'ils se donnaient entre eux à cette époque, la ville entière retentissait du bruit des mascarades. Aucune ne manquait de passer devant une petite fenêtre qui donnait un jour de souffrance à une certaine écurie du couvent. L'on sent bien que trois mois avant le carnaval cette écurie était changée en salon, et qu'elle ne désemplissait pas les jours de mascarade. Au milieu de toutes les folies du public, l'évêque vint à passer dans son carrosse; l'abbesse lui fit un signe, et, la nuit suivante, à une heure, il ne manqua pas de se trouver à la porte de l'église. Il entra, mais, moins de trois quarts d'heure après, il fut renvoyé avec colère. Depuis le premier rendez-vous, au mois de novembre, il continuait à venir au couvent à peu près tous les huit jours. On trouvait sur sa figure un petit air de triomphe et de sottise qui n'échappait à personne, mais qui avait le privilége de choquer grandement le caractère altier de la jeune abbesse. Le lundi de Pâques, entre autres jours, elle le traita comme le dernier des hommes, et lui adressa des paroles que le plus pauvre des hommes de peine du couvent n'eût pas supportées. Toutefois, peu de jours après, elle lui fit un signe à la suite duquel le bel évêque ne manqua pas de se trouver, à minuit, à la porte de l'église; elle l'avait fait venir pour lui apprendre qu'elle était enceinte. A cette annonce, dit le procès, le beau jeune homme pâlit d'horreur et devint tout-à-fait *stupide de peur*. L'abbesse eut la fièvre; elle fit appeler le médecin, et ne lui fit point mystère de son état. Cet homme connaissait le caractère généreux de la malade, et lui promit de la tirer d'affaire. Il commença par la mettre en relation avec une femme du peuple jeune et jolie, qui, sans porter le titre de sage-femme, en avait les talens. Son mari était boulanger. Hélène fut contente de la conversation de cette femme, qui lui déclara que, pour l'exécution des projets à l'aide desquels elle es-

pérait la sauver, il était nécessaire qu'elle eût deux confidentes dans le couvent.

— Une femme comme vous, à la bonne heure, mais une de mes égales! non; sortez de ma présence.

La sage-femme se retira. Mais, quelques heures plus tard, Hélène, ne trouvant pas prudent de s'exposer aux bavardages de cette femme, fit appeler le médecin, qui la renvoya au couvent où elle fut traitée généreusement. Cette femme jura que même, non rappelée, elle n'eût jamais divulgué le secret confié; mais elle déclara de nouveau que, s'il n'y avait pas dans l'intérieur du couvent deux femmes dévouées aux intérêts de l'abbesse et sachant tout, elle ne pouvait se mêler de rien. (Sans doute elle songeait à l'accusation d'infanticide.) Après y avoir beaucoup réfléchi, l'abbesse résolut de confier ce terrible secret à madame Victoire, prieure du couvent, de la noble famille des ducs de C...., et à madame Bernarde, fille du marquis P.... Elle leur fit jurer sur leurs bréviaires de ne jamais dire un mot, même au tribunal de la pénitence, de ce qu'elle allait leur confier. Ces dames restèrent glacées de terreur. Elles avouent, dans leurs interrogatoires, que, préoccupées du caractère si altier de leur abbesse, elles s'attendirent à l'aveu de quelque meurtre. L'abbesse leur dit d'un air simple et froid :

— J'ai manqué à tous mes devoirs, je suis enceinte.

Madame Victoire, la prieure, profondément émue et troublée par l'amitié qui, depuis tant d'années, l'unissait à Hélène, et non poussée par une vaine curiosité, s'écria les larmes aux yeux :

— Quel est donc l'imprudent qui a commis ce crime?

— Je ne l'ai pas dit même à mon confesseur; jugez si je veux le dire à vous!

Ces deux dames délibérèrent aussitôt sur les moyens de cacher ce fatal secret au reste du couvent. Elles décidèrent d'abord que le lit de l'abbesse serait transporté de sa chambre actuelle, lieu tout-à-fait central, à la pharmacie que l'on venait d'établir dans l'endroit le plus reculé du couvent, au troisième étage du grand bâtiment élevé par la générosité d'Hélène. C'est dans ce lieu que l'abbesse donna le jour à un enfant mâle. Depuis trois semaines la femme du boulanger était cachée dans l'appartement de la prieure. Comme cette femme marchait avec rapidité le long du cloître emportant l'enfant, celui-ci jeta des cris, et, dans sa terreur, cette femme se réfugia dans la cave. Une heure après, madame Bernarde, aidée du médecin, parvint à ouvrir une petite porte du jardin, la femme du boulanger sortit rapi-

dement du couvent et bientôt après de la ville. Arrivée en rase campagne et poursuivie par une terreur panique, elle se réfugia dans une grotte que le hasard lui fit rencontrer dans certains rochers. L'abbesse écrivit à César del Bene, confident et premier valet de chambre de l'évêque, qui courut à la grotte qu'on lui avait indiquée; il était à cheval : il prit l'enfant dans ses bras, et partit au galop pour Montefiascone. L'enfant fut baptisé dans l'église de Sainte-Marguerite, et reçut le nom d'Alexandre. L'hôtesse du lieu avait procuré une nourrice à laquelle César remit huit écus : beaucoup de femmes, s'étant rassemblées autour de l'église pendant la cérémonie du baptême, demandèrent à grands cris au seigneur César le nom du père de l'enfant.

— C'est un grand seigneur de Rome, leur dit-il, qui s'est permis d'abuser d'une pauvre villageoise comme vous. Et il disparut.

VII.

Tout allait bien jusque-là dans cet immense couvent, habité par plus de trois cents femmes curieuses; personne n'avait rien vu, personne n'avait rien entendu. Mais l'abbesse avait remis au médecin quelques poignées de sequins nouvellement frappés à la monnaie de Rome. Le médecin donna plusieurs de ces pièces à la femme du boulanger. Cette femme était jolie et son mari jaloux; il fouilla dans sa malle, trouva ces pièces d'or si brillantes, et, les croyant le prix de son déshonneur, la força, le couteau sur la gorge, à dire d'où elles provenaient. Après quelques tergiversations, la femme avoua la vérité, et la paix fut faite. Les deux époux en vinrent à délibérer sur l'emploi d'une telle somme. La boulangère voulait payer quelques dettes; mais le mari trouva plus beau d'acheter un mulet, ce qui fut fait. Ce mulet fit scandale dans le quartier, qui connaissait bien la pauvreté des deux époux. Toutes les commères de la ville, amies et ennemies, venaient successivement demander à la femme du boulanger quel était l'amant généreux qui l'avait mise à même d'acheter un mulet. Cette femme, irritée, répondait quelquefois en racontant la vérité. Un jour que César del Bene était allé voir l'enfant, et revenait rendre compte de sa visite à l'abbesse, celle-ci, quoique fort indisposée, se traîna jusqu'à la grille, et lui fit des reproches sur le peu de discrétion des agens employés par lui. De son côté, l'évêque tomba malade de peur; il écrivit à ses frères à Milan pour leur raconter l'injuste accusation à laquelle il était en butte; il les engageait à venir

à son secours. Quoique gravement indisposé, il prit la résolution de quitter Castro; mais, avant de partir, il écrivit à l'abbesse :

« Vous saurez déjà que tout ce qui a été fait est public. Ainsi, si vous prenez intérêt à sauver non-seulement ma réputation, mais peut-être ma vie, et pour éviter un plus grand scandale, vous pouvez inculper Jean-Baptiste Doleri, mort depuis peu de jours; que si, par ce moyen, vous ne réparez pas votre honneur, le mien du moins ne courra plus aucun péril. »

L'évêque appela don Luigi, confesseur du monastère de Castro :

— Remettez ceci, lui dit-il, dans les propres mains de madame l'abbesse.

Celle-ci, après avoir lu cet infame billet, s'écria devant tout ce qui se trouvait dans la chambre :

— *Ainsi méritent d'être traitées les vierges folles qui préfèrent la beauté du corps à celle de l'ame!*

Le bruit de tout ce qui se passait à Castro parvint rapidement aux oreilles du *terrible* cardinal Farnèse (il se donnait ce caractère depuis quelques années, parce qu'il espérait, dans le prochain conclave, avoir l'appui des cardinaux *zelanti*). Aussitôt il donna l'ordre au podestat de Castro de faire arrêter l'évêque Cittadini. Tous les domestiques de celui-ci, craignant la *question*, prirent la fuite. Le seul César del Bene resta fidèle à son maître, et lui jura qu'il mourrait dans les tourmens plutôt que de rien avouer qui pût lui nuire. Cittadini, se voyant entouré de gardes dans son palais, écrivit de nouveau à ses frères, qui arrivèrent de Milan en toute hâte. Ils le trouvèrent détenu dans la prison de Ronciglione.

Je vois dans le premier interrogatoire de l'abbesse que, tout en avouant sa faute, elle nia avoir eu des rapports avec monseigneur l'évêque; son complice avait été Jean-Baptiste Doleri, avocat du couvent.

Le 9 septembre 1573, Grégoire XIII ordonna que le procès fût fait en toute hâte et en toute rigueur. Un juge criminel, un fiscal et un commissaire se transportèrent à Castro et à Ronciglione. César del Bene, premier valet de chambre de l'évêque, avoue seulement avoir porté un enfant chez une nourrice. On l'interroge en présence de mesdames Victoire et Bernarde. On le met à la torture deux jours de suite; il souffre horriblement; mais, fidèle à sa parole, il n'avoue que ce qu'il est impossible de nier, et le fiscal ne peut rien tirer de lui.

Quand vient le tour de mesdames Victoire et Bernarde, qui avaient été témoins des tortures infligées à César, elles avouent tout ce qu'elles

ont fait. Toutes les religieuses sont interrogées sur le nom de l'auteur du crime; la plupart répondent avoir ouï dire que c'est monseigneur l'évêque. Une des sœurs portières rapporte les paroles outrageantes que l'abbesse avait adressées à l'évêque en le mettant à la porte de l'église. Elle ajoute : « Quand on se parle sur ce ton, c'est qu'il y a bien long-temps que l'on fait l'amour ensemble. En effet, monseigneur l'évêque, ordinairement remarquable par l'excès de sa suffisance, avait, en sortant de l'église, l'air tout penaud. »

L'une des religieuses, interrogée en présence de l'instrument des tortures, répond que l'auteur du crime doit être le chat, parce que l'abbesse le tient continuellement dans ses bras et le caresse beaucoup. Une autre religieuse prétend que l'auteur du crime devait être le vent, parce que les jours où il fait du vent l'abbesse est heureuse et de bonne humeur; elle s'expose à l'action du vent sur un belvéder qu'elle a fait construire exprès; et, quand on va lui demander une grace en ce lieu, jamais elle ne la refuse. La femme du boulanger, la nourrice, les commères de Montefiascone, effrayées par les tortures qu'elles avaient vu infliger à César, disent la vérité.

Le jeune évêque était malade ou faisait le malade à Ronciglione, ce qui donna l'occasion à ses frères, soutenus par le crédit et par les moyens d'influence de la signora de Campireali, de se jeter plusieurs fois aux pieds du pape, et de lui demander que la procédure fût suspendue jusqu'à ce que l'évêque eût recouvré la santé. Sur quoi le terrible cardinal Farnèse augmenta le nombre des soldats qui le gardaient dans sa prison. L'évêque ne pouvant être interrogé, les commissaires commençaient toutes leurs séances par faire subir un nouvel interrogatoire à l'abbesse; un jour que sa mère lui avait fait dire d'avoir bon courage et de continuer à tout nier, elle avoua tout.

— Pourquoi avez-vous d'abord inculpé Jean-Baptiste Doleri?

— Par pitié pour la lâcheté de l'évêque; et d'ailleurs, s'il parvient à sauver sa chère vie, il pourra donner des soins à mon fils.

Après cet aveu, on enferma l'abbesse dans une chambre du couvent de Castro, dont les murs, ainsi que la voûte, avaient huit pieds d'épaisseur; les religieuses ne parlaient de ce cachot qu'avec terreur, et il était connu sous le nom de la chambre des moines; l'abbesse y fut gardée à vue par trois femmes.

La santé de l'évêque s'étant un peu améliorée, trois cents sbires ou soldats vinrent le prendre à Ronciglione, et il fut transporté à Rome en litière; on le déposa à la prison appelée *Corte Savella*. Peu de jours après, les religieuses aussi furent amenées à Rome; l'abbesse

fut placée dans le monastère de Sainte-Marthe. Quatre religieuses étaient inculpées : mesdames Victoire et Bernarde, la sœur chargée du tour et la portière, qui avait entendu les paroles outrageantes adressées à l'évêque par l'abbesse.

L'évêque fut interrogé par *l'auditeur de la chambre*, l'un des premiers personnages de l'ordre judiciaire. On remit de nouveau à la torture le pauvre César del Bene, qui non-seulement n'avoua rien, mais dit des choses qui *faisaient de la peine au ministère public*, ce qui lui valut une nouvelle séance de torture. Ce supplice préliminaire fut également infligé à mesdames Victoire et Bernarde. L'évêque niait tout avec sottise, mais avec une belle opiniâtreté; il rendait compte dans le plus grand détail de tout ce qu'il avait fait dans les trois soirées évidemment passées auprès de l'abbesse.

Enfin, l'on confronta l'abbesse avec l'évêque; et, quoiqu'elle dît constamment la vérité, on la soumit à la torture. Comme elle répétait ce qu'elle avait toujours dit depuis son premier aveu, l'évêque, fidèle à son rôle, lui adressa des injures.

Après plusieurs autres mesures raisonnables au fond, mais entachées de cet esprit de cruauté qui, après les règnes de Charles-Quint et de Philippe II, prévalait trop souvent dans les tribunaux d'Italie, l'évêque fut condamné à subir une prison perpétuelle au château Saint-Ange; l'abbesse fut condamnée à être détenue toute la vie dans le couvent de Sainte-Marthe, où elle se trouvait. Mais déjà la signora de Campireali avait entrepris, pour sauver sa fille, de faire creuser un passage souterrain. Ce passage partait de l'un des égouts laissés par la magnificence de l'ancienne Rome, et devait aboutir au caveau profond où l'on plaçait les dépouilles mortelles des religieuses de Sainte-Marthe. Ce passage, large de deux pieds à peu près, avait des parois de planches pour soutenir les terres à droite et à gauche, et on lui donnait pour voûte, à mesure que l'on avançait, deux planches placées comme les jambages d'un A majuscule.

On pratiquait ce souterrain à trente pieds de profondeur à peu près. Le point important était de le diriger dans le sens convenable; à chaque instant, des puits et des fondemens d'anciens édifices obligeaient les ouvriers à se détourner. Une autre grande difficulté, c'étaient les déblais dont on ne savait que faire; il paraît qu'on les semait pendant la nuit dans toutes les rues de Rome. On était étonné de cette quantité de terre qui tombait pour ainsi dire du ciel.

Quelques grosses sommes que la signora de Campireali dépensât pour essayer de sauver sa fille, son passage souterrain eût sans doute

été découvert; mais le pape Grégore XIII vint à mourir en 1585, et le règne du désordre commença avec le siége vacant.

Hélène était fort mal à Sainte-Marthe; on peut penser si de simples religieuses assez pauvres mettaient du zèle à vexer une abbesse fort riche et convaincue d'un tel crime. Hélène attendait avec empressement le résultat des travaux entrepris par sa mère. Mais tout-à-coup son cœur éprouva d'étranges émotions. Il y avait déjà six mois que Fabrice Colonna, voyant l'état chancelant de la santé de Grégoire XIII et ayant de grands projets pour l'interrègne, avait envoyé un de ses officiers à Jules Branciforte, maintenant si connu dans les armées espagnoles sous le nom de colonel Lizzara. Il le rappelait en Italie; Jules brûlait de revoir son pays. Il débarqua sous un nom supposé à Pescara, petit port de l'Adriatique sous Chietti, dans les Abruzzes, et par les montagnes il vint jusqu'à la Petrella. La joie du prince étonna tout le monde. Il dit à Jules qu'il l'avait fait appeler pour faire de lui son successeur et lui donner le commandement de ses soldats. A quoi Branciforte répondit que, militairement parlant, l'entreprise ne valait plus rien, ce qu'il prouva facilement; si jamais l'Espagne le voulait sérieusement, en six mois, et à peu de frais, elle détruirait tous les soldats d'aventure de l'Italie.

— Mais, après tout, ajouta le jeune Branciforte, si vous le voulez, mon prince, je suis prêt à marcher. Vous trouverez toujours en moi le successeur du brave Ranuce tué aux Ciampi.

Avant l'arrivée de Jules, le prince avait ordonné, comme il savait ordonner, que personne dans la Petrella ne s'avisât de parler de Castro et du procès de l'abbesse; la peine de mort, sans aucune rémission, était placée en perspective du moindre bavardage. Au milieu des transports d'amitié avec lesquels il reçut Branciforte, il lui demanda de ne point aller à Albano sans lui, et sa façon d'effectuer ce voyage fut de faire occuper la ville par mille de ses gens et de placer une avant-garde de douze cents hommes sur la route de Rome. Qu'on juge de ce que devint le pauvre Jules, lorsque le prince, ayant fait appeler le vieux Scotti, qui vivait encore, dans la maison où il avait placé son quartier-général, le fit monter dans la chambre où il se trouvait avec Branciforte. Dès que les deux amis se furent jetés dans les bras l'un de l'autre :

— Maintenant, pauvre colonel, dit-il à Jules, attends-toi à ce qu'il y a de pis.

Sur quoi il souffla la chandelle et sortit en enfermant à clé les deux amis.

Le lendemain, Jules, qui ne voulut pas sortir de sa chambre, envoya demander au prince la permission de retourner à la Petrella, et de ne pas le voir de quelques jours. Mais on vint lui rapporter que le prince avait disparu, ainsi que ses troupes. Dans la nuit, il avait appris la mort de Grégoire XIII; il avait oublié son ami Jules et courait la campagne. Il n'était resté autour de Jules qu'une trentaine d'hommes appartenant à l'ancienne compagnie de Ranuce. L'on sait assez qu'en ce temps-là, pendant le siége vacant, les lois étaient muettes, chacun songeait à satisfaire ses passions, et il n'y avait de force que la force; c'est pourquoi, avant la fin de la journée, le prince Colonna avait déjà fait pendre plus de cinquante de ses ennemis. Quant à Jules, quoiqu'il n'eût pas quarante hommes avec lui, il osa marcher vers Rome.

Tous les domestiques de l'abbesse de Castro lui avaient été fidèles; ils s'étaient logés dans les pauvres maisons voisines du couvent de Sainte-Marthe. L'agonie de Grégoire XIII avait duré plus d'une semaine; la signora de Campireali attendait impatiemment les journées de trouble qui allaient suivre sa mort pour faire attaquer les derniers cinquante pas de son souterrain. Comme il s'agissait de traverser les caves de plusieurs maisons habitées, elle craignait fort de ne pouvoir dérober au public la fin de son entreprise.

Dès le surlendemain de l'arrivée de Branciforte à la Petrella, les trois anciens *bravi* de Jules, qu'Hélène avait pris à son service, semblèrent atteints de folie. Quoique tout le monde ne sût que trop qu'elle était au secret le plus absolu, et gardée par des religieuses qui la haïssaient, Ugone, l'un des *bravi*, vint à la porte du couvent, et fit les instances les plus étranges pour qu'on lui permît de voir sa maîtresse, et sur-le-champ. Il fut repoussé et jeté à la porte. Dans son désespoir cet homme y resta, et se mit à donner un *bajoc* (un sou) à chacune des personnes attachées au service de la maison qui entraient ou sortaient, en leur disant ces précises paroles : *Réjouissez-vous avec moi; le signor Jules Branciforte est arrivé, il est vivant : dites cela à vos amis.*

Les deux camarades d'Ugone passèrent la journée à lui apporter des bajocs, et ils ne cessèrent d'en distribuer jour et nuit, en disant toujours les mêmes paroles, que lorsqu'il ne leur en resta plus un seul. Mais les trois *bravi*, se relevant l'un l'autre, ne continuèrent pas moins à monter la garde à la porte du couvent de Sainte-Marthe, adressant toujours aux passans les mêmes paroles suivies de grandes salutations : *Le seigneur Jules est arrivé*, etc.

L'idée de ces braves gens eut du succès : moins de trente-six heures après le premier bajoc distribué, la pauvre Hélène, au secret, au fond de son cachot, savait que *Jules était vivant;* ce mot la jeta dans une sorte de frenésie : — O ma mère, s'écriait-elle, m'avez-vous fait assez de mal! — Quelques heures plus tard, l'étonnante nouvelle lui fut confirmée par la petite Marietta, qui, en faisant le sacrifice de tous ses bijoux d'or, obtint la permission de suivre la sœur tourière qui apportait ses repas à la prisonnière. Hélène se jeta dans ses bras en pleurant de joie.

— Ceci est bien beau, lui dit-elle, mais je ne resterai plus guère avec toi.

— Certainement! lui dit Marietta. Je pense bien que le temps de ce conclave ne se passera pas sans que votre prison ne soit changée en un simple exil.

— Ah! ma chère, revoir Jules! et le revoir, moi coupable!

Au milieu de la troisième nuit qui suivit cet entretien, une partie du pavé de l'église s'enfonça avec un grand bruit; les religieuses de Sainte-Marthe crurent que le couvent allait s'abîmer. Le trouble fut extrême, tout le monde criait au tremblement de terre. Une heure environ après la chute du pavé de marbre de l'église, la signora de Campireali, précédée par les trois *bravi* au service d'Hélène, pénétra dans le cachot par le souterrain.

— Victoire! victoire! madame, criaient les *bravi*.

Hélène eut une peur mortelle; elle crut que Jules Branciforte était avec eux. Elle fut bien rassurée, et ses traits reprirent leur expression sévère, lorsqu'ils lui dirent qu'ils n'accompagnaient que la signora de Campireali, et que Jules n'était encore que dans Albano, qu'il venait d'occuper avec plusieurs milliers de soldats.

Après quelques instans d'attente, la signora de Campireali parut; elle marchait avec beaucoup de peine, donnant le bras à son écuyer, qui était en grand costume et l'épée au côté; mais son habit magnifique était tout souillé de terre.

— O ma chère Hélène, je viens te sauver! s'écria la signora de Campireali.

— Et qui vous dit que je veuille être sauvée?

La signora de Campireali restait étonnée; elle regardait sa fille avec de grands yeux; elle parut fort agitée.

— Eh bien! ma chère Hélène, dit-elle enfin, la destinée me force à t'avouer une action bien naturelle peut-être, après les malheurs

autrefois arrivés dans notre famille, mais dont je me repens et que je te prie de me pardonner : Jules.... Branciforte.... est vivant....

— Et c'est parce qu'il vit que je ne veux pas vivre.

La signora de Campireali ne comprenait pas d'abord le langage de sa fille, puis elle lui adressa les supplications les plus tendres; mais elle n'obtenait pas de réponse : Hélène s'était tournée vers son crucifix et priait sans l'écouter. Ce fut en vain que pendant une heure entière la signora de Campireali fit les derniers efforts pour obtenir une parole ou un regard. Enfin, sa fille, impatientée, lui dit :

— C'est sous le marbre de ce crucifix qu'étaient cachées ses lettres, dans ma petite chambre d'Albano; il eût mieux valu me laisser poignarder par mon père! Sortez, et laissez-moi de l'or.

La signora de Campireali voulant continuer à parler à sa fille, malgré les signes d'effroi que lui adressait son écuyer, Hélène s'impatienta.

— Laissez-moi, du moins, une heure de liberté; vous avez empoisonné ma vie, vous voulez aussi empoisonner ma mort.

— Nous serons encore maîtres du souterrain pendant deux ou trois heures; j'ose espérer que tu te raviseras, s'écria la signora de Campireali fondant en larmes. Et elle reprit la route du souterrain.

— Ugone, reste auprès de moi, dit Hélène à l'un de ses *bravi*, et sois bien armé, mon garçon, car peut-être il s'agira de me défendre. Voyons ta dague, ton épée, ton poignard!

Le vieux soldat lui montra ces armes en bon état.

— Eh bien! tiens-toi là en dehors de ma prison; je vais écrire à Jules une longue lettre que tu lui remettras toi-même; je ne veux pas qu'elle passe par d'autres mains que les tiennes, n'ayant rien pour la cacheter. Tu peux lire tout ce que contiendra cette lettre. Mets dans tes poches tout cet or que ma mère vient de laisser, je n'ai besoin pour moi que de cinquante sequins; place-les sur mon lit.

Après ces paroles, Hélène se mit à écrire.

« Je ne doute point de toi, mon cher Jules; si je m'en vais, c'est que je mourrais de douleur dans tes bras, en voyant quel eût été mon bonheur si je n'eusse pas commis une faute. Ne va pas croire que j'aie jamais aimé aucun être au monde après toi; bien loin de là, mon cœur était rempli du plus vif mépris pour l'homme que j'admettais dans ma chambre. Ma faute fut uniquement d'ennui, et, si l'on veut, de libertinage. Songe que mon esprit, fort affaibli depuis la tentative inutile que je fis à la Petrella, où le prince que je vénérais, parce que tu l'aimais, me reçut si cruellement; songe, dis-je, que

mon esprit fort affaibli fut assiégé par douze années de mensonges. Tout ce qui m'environnait était faux et menteur, et je le savais. Je reçus d'abord une trentaine de lettres de toi; juge des transports avec lesquels j'ouvris les premières! mais, en les lisant, mon cœur se glaçait. J'examinais cette écriture, je reconnaissais ta main, mais non ton cœur. Songe que ce premier mensonge a dérangé l'essence de ma vie, au point de me faire ouvrir sans plaisir une lettre de ton écriture! La détestable annonce de ta mort acheva de tuer en moi tout ce qui restait encore des temps heureux de notre jeunesse. Mon premier dessein, comme tu le comprends bien, fut d'aller voir et toucher de mes mains la plage du Mexique où l'on disait que les sauvages t'avaient massacré; si j'eusse suivi cette pensée.... nous serions heureux maintenant, car, à Madrid, quels que fussent le nombre et l'adresse des espions qu'une main vigilante eût pu semer autour de moi, comme de mon côté j'eusse intéressé toutes les ames dans lesquelles il reste encore un peu de pitié et de bonté, il est probable que je serais arrivée à la vérité; car déjà, mon Jules, tes belles actions avaient fixé sur toi l'attention du monde, et peut-être quelqu'un à Madrid savait que tu étais Branciforte. Veux-tu que je te dise ce qui empêcha notre bonheur? D'abord le souvenir de l'atroce et humiliante réception que le prince m'avait faite à la Petrella; que d'ostacles puissans à affronter de Castro au Mexique! Tu le vois, mon ame avait déjà perdu de son ressort. Ensuite il me vint une pensée de vanité. J'avais fait construire de grands bâtimens dans le couvent, afin de pouvoir prendre pour chambre la loge de la tourrière où tu te réfugias la nuit du combat. Un jour, je regardais cette terre que jadis, pour moi, tu avais abreuvée de ton sang; j'entendis une parole de mépris, je levai la tête, je vis des visages méchans; pour me venger, je voulus être abbesse. Ma mère, qui savait bien que tu étais vivant, fit des choses héroïques pour obtenir cette nomination extravagante. Cette place ne fut, pour moi, qu'une source d'ennuis; elle acheva d'avilir mon ame; je trouvai du plaisir à marquer mon pouvoir souvent par le malheur des autres; je commis des injustices. Je me voyais, à trente ans, vertueuse suivant le monde, riche, considérée, et cependant parfaitement malheureuse. Alors se présenta ce pauvre homme, qui était la bonté même, mais l'ineptie en personne. Son ineptie fit que je supportai ses premiers propos. Mon ame était si malheureuse par tout ce qui m'environnait depuis ton départ, qu'elle n'avait plus la force de résister à la plus petite tentation. T'avouerai-je une chose bien indécente? Mais

je réfléchis que tout est permis à une morte. Quand tu liras ces lignes, les vers dévoreront ces prétendues beautés qui n'auraient dû être que pour toi. Enfin il faut dire cette chose qui me fait de la peine; je ne voyais pas pourquoi je n'essaierais pas de l'amour grossier, comme toutes nos dames romaines; j'eus une pensée de libertinage, mais je n'ai jamais pu me donner à cet homme sans éprouver un sentiment d'horreur et de dégoût qui anéantissait tout le plaisir. Je te voyais toujours à mes côtés, dans notre jardin du palais d'Albano, lorsque la Madone t'inspira cette pensée généreuse en apparence, mais qui pourtant, après ma mère, a fait le malheur de notre vie. Tu n'étais point menaçant, mais tendre et bon comme tu le fus toujours; tu me regardais; alors j'éprouvais des momens de colère pour cet autre homme, et j'allais jusqu'à le battre de toutes mes forces. Voilà toute la vérité, mon cher Jules; je ne voulais pas mourir sans te la dire, et je pensais aussi que peut-être cette conversation avec toi m'ôterait l'idée de mourir. Je n'en vois que mieux quelle eût été ma joie en te revoyant, si je me fusse conservée digne de toi. Je t'ordonne de vivre et de continuer cette carrière militaire qui m'a causé tant de joie quand j'ai appris tes succès. Qu'eût-ce été, grand Dieu! si j'eusse reçu tes lettres, surtout après la bataille d'Achenne! Vis, et rappelle-toi souvent la mémoire de Ranuce tué aux *Ciampi*, et celle d'Hélène, qui, pour ne pas voir un reproche dans tes yeux, est morte à Sainte-Marthe. »

Après avoir écrit, Hélène s'approcha du vieux soldat qu'elle trouva dormant; elle lui déroba sa dague, sans qu'il s'en aperçût, puis elle l'éveilla.

— J'ai fini, lui dit-elle; je crains que nos ennemis ne s'emparent du souterrain. Va vite prendre ma lettre qui est sur la table, et remets-la toi-même à Jules, *toi-même*, entends-tu? De plus, donne-lui mon mouchoir que voici; dis-lui que je ne l'aime pas plus en ce moment que je ne l'ai toujours aimé, *toujours*, entends bien!

Ugone debout ne partait pas.

— Va donc!

— Madame, avez-vous bien réfléchi? Le seigneur Jules vous aime tant!

— Moi aussi je l'aime, prends la lettre et remets-la toi-même.

— Eh bien! que Dieu vous bénisse comme vous êtes bonne!

Ugone alla et revint fort vite; il trouva Hélène morte : elle avait la dague dans le cœur.

F. DE LAGENEVAIS.

DE

LA LITTÉRATURE ANGLAISE

ACTUELLE.

Walter Scott et Byron ne sont plus. D'autres voix, qui émanent de l'Angleterre, expriment ses passions, ses désirs secrets, ses pensées et ses rêves. Écoutons-les attentivement toutes l'une après l'autre, et soyons sûrs qu'elles nous apprendront, non la situation statistique et les affaires matérielles de la nation anglaise, mais quelque chose de mieux, son état moral, les occupations de sa pensée et les préoccupations de son esprit.

On a tort de la croire ébranlée dans ses institutions et sa vie publique : elle aime encore ses souvenirs; elle ne se détache pas de l'aristocratie. Au sommet de l'édifice on voit toujours la coupole étincelante léguée par la féodalité; orné de blasons, appuyé sur la propriété, sur la vanité, le souvenir, les passions anciennes et les intérêts présens, son vieux dôme historique rayonne encore.

Elle suit une autre pente : elle est entraînée par un mouvement de luxe, de bien-être, de cosmopolitisme; mouvement européen. Elle commence à sympathiser avec le continent. Les barrières sont tombées, l'isolement des deux grandes îles s'est effacé, le préjugé populaire a faibli, la rapidité des communications a jeté un pont sur le

détroit, et ramené l'Angleterre dans la commune république des peuples modernes. Elle perd son originalité et se tourne vers la France et l'Allemagne. Toutes ses âpres saillies s'aplanissent. Elle n'a plus, dans les hautes régions du moins, ni lugubre humeur, ni anti-gallicanisme forcené. La caricature a limé ses dents : au lieu de mordre, elle sourit. La populace de Londres s'est civilisée. Mme Sand et M. Hugo sont acceptés; on traduit les romans français, et une Revue spéciale ne vit que des débris de nos Revues morcelées. C'est dans la littérature surtout que se manifeste cette alliance du génie britannique et des forces étrangères. Sa poésie languissante, son drame énervé, sa philosophie empruntée, son roman de fabrique, vont chercher ailleurs une sève qui les fortifie. Ils offrent rarement aujourd'hui cette saveur britannique, ce caractère national, d'un goût quelquefois équivoque, mais toujours puissant, qui signalait les grandes époques littéraires de ce pays. Il n'est pas de l'orgueil anglais d'avouer un tel affaissement, il n'est pas en son pouvoir de le cacher.

Sur les bords d'un lac du Westmoreland, dans une solitude enchantée, vivent deux écrivains vieux et célèbres, et qui sont les monumens de la génération littéraire précédente : Southey, Wordsworth. A Édimbourg, le professeur Wilson, qui dirige le *Blackwood's Magazine,* appartient à la même race. Londres voit errer dans ses salons quelques ombres vivantes de ce monde plein de génie : Thomas Moore, Edgerton Brydges, Leigh Hunt, tous amis ou adversaires des Byron, des Scott, des Coleridge, des Lamb, des Hazlitt, des Crabbe, des Mackintosh et des Bentham. — Mais où sont ces derniers? — La génération nouvelle a-t-elle leurs analogues ou leurs équivalens? Le contraire est certain. Entre les années 1790 et 1820, le génie anglais, excité à la fois par la terreur et la victoire, par les péripéties d'une puissance chanceuse et l'incertitude d'une splendeur née d'efforts surhumains; violemment secoué par les craintes, les passions, les espérances d'une lutte acharnée, fit jaillir à la fois tous ses fruits. Il eut de grands poètes, de grands historiens, de grands orateurs. Le regret du passé et le mécontentement du présent se résumèrent en deux expressions européennes : Walter Scott fut l'homme d'autrefois; il laissa Byron régner dans l'autre sphère. Tous les genres, le drame excepté, furent féconds en œuvres excellentes; j'excepte le drame; il avait donné toute sa récolte sous Shakspeare, et c'est une des lois fatales du théâtre, de ne porter qu'une seule moisson dans la vie d'un peuple.

Mais ailleurs que d'énergies diverses éclataient à la fois! Com-

bien de fortes originalités : la narration vigoureuse et triste du poète Crabbe, les penseurs Coleridge et Wordsworth, l'observation fine et abstraite de Charles Lamb, les arabesques de Hazlitt, la fécondité épique et historique de Southey, la critique sévère ou ingénieuse de Gifford et de Jeffrey, la sagacité historique de Mackintosh, l'éloquence démagogique de Cobbett, les funèbres inventions de Maturin, l'ingénieux éclat des poésies de Moore! Époque merveilleuse, second printemps de ce génie britannique qui, sous Élisabeth, avait fait éclater sa première sève avec une fécondité analogue.

La génération littéraire de Byron et de Scott reproduisait dans toutes ses nuances la société anglaise en 1800, ses partis, ses humeurs, ses caprices, ses fractions. L'école écossaise, toute critique, se portait juge du camp. L'école irlandaise se vantait de son poète chéri, Thomas Moore, et de son armée d'orateurs. Le puritanisme et les *dissenters* se faisaient représenter par l'éloquent improvisateur Irving. Il y avait une littérature spéciale, celle des Lamb, des Hazlitt et des Leigh Hunt, qui, vouée au détail, se concentrait dans les murs de Londres, et se laissait accuser de *badauderie* puérile (*cockneyism*). Wordsworth avait fondé une secte de poésie intime, où régnait l'analyse psychique, et qui se balançait singulièrement entre le ridicule et le génie. Les divisions politiques fractionnaient encore cet immense morcellement, dont les petits groupes, brillans et orgueilleux, vivaient chacun d'une originalité intéressante. Ainsi s'agitaient mille intelligences fortes ou seulement distinguées, cherchant pour leurs idées et leurs passions, pour leurs théories et leurs vues, les formes les plus vives, l'expression la plus populaire, pendant que lord Byron et Walter Scott, sans vouloir être chefs d'école, dominaient toutes les écoles. Le vrai génie n'appelle personne à son aide, et l'aigle vit seul sur son rocher. S'appuyer sur d'autres pensées et réunir une armée d'attaque, c'est plutôt la révélation d'une faiblesse que le déploiement d'une force. L'impartialité s'accroît à mesure que l'esprit s'élève; Pope, si dédaigneusement repoussé par les critiques d'Édimbourg, était reconnu par Byron comme le plus habile ouvrier de versification anglaise; le génie sympathique de Scott admirait l'observation et la profondeur de Crabbe, de cet analyste dur, de cet esprit aigre et poignant, heureux de découvrir la laideur, et de prêter à sa muse une voix criarde et d'inexorables discours.

Cette belle et forte génération ne s'est pas évanouie tout à coup ni tout entière; elle s'est progressivement éteinte et affaiblie, homme par homme, lueur après lueur, Walter Scott après Byron; puis Mackin-

tosh, Coleridge, Lamb, Crabbe, ont disparu, laissant derrière eux l'historien-poète Southey; le chantre de l'Irlande et de l'Orient, Moore; l'auteur de *Gertrude de Wyoming*, Campbell, versificateur achevé. Pendant que ces étoiles s'effaçaient du ciel, les derniers mouvemens de la lutte entre l'Angleterre et Napoléon, lutte contemporaine de sir Walter Scott et de lord Byron, mouraient aussi par degrés. L'Europe s'ouvrait pour la Grande-Bretagne, et la Grande-Bretagne pour l'Europe. La paix nouvelle relâchait le lien vigoureux qui venait d'unir pour le combat la démocratie et l'aristocratie d'Angleterre. On s'était serré pour se défendre. Le triomphe assuré, tout se détendit; les anciennes passions reparurent. La vieille aristocratie, renouvelée par le contrat de 1688, croyait triompher, en 1815, de Napoléon, de la démocratie et de l'Europe; elle ne tarda pas à comprendre l'illusion de son triomphe. Les idées de réforme n'étaient pas mortes à Waterloo : elles se replièrent sur la Grande-Bretagne victorieuse et paisible, et lui livrèrent un nouveau combat, plus dangereux que le premier. Tout le monde se dirigea vers un mouvement politique. On se souvint que Burke avait demandé l'émancipation des catholiques, Chatham la réforme du parlement, et l'on renoua la chaîne des améliorations progressives introduites dans la civilisation anglaise par l'esprit de discussion et de liberté. A côté des pouvoirs, élémens de la vieille société, un autre pouvoir avait surgi, né du commerce des sciences exactes, de l'expérience et de la richesse publique. Faute d'autre nom, il s'appelait *industrie;* ce n'était que l'emploi savant des forces de la nature. Servi par le progrès du temps, la patience et la cupidité, bien plus que par le génie des hommes, il donna naissance à des prodiges. On appliqua les découvertes des aïeux aux besoins des descendans, et le siècle nouveau exploita l'esprit inventif de ceux qui l'avaient précédé : ainsi la vapeur lança les navires à travers la mer; tous les procédés se simplifièrent; le bras d'airain des machines remplaça la main coûteuse et rare de l'homme. Les locomotives remplacèrent les poèmes épiques, et il n'y eut pas de roman qui parût plus ingénieux que les cylindres du *Mull-Jenny*. Toutes les imaginations furent entraînées vers ces miracles de la force brute changée en esclave par l'intelligence persévérante. Cependant le mouvement politique continuait : on abattait le boulevart et la batterie du protestantisme anglais, en rendant la liberté au catholicisme d'Irlande; la philosophie de Bentham frappait le géant féodal des lois britanniques. Les tories et les whigs se déplaçaient dans le parlement, c'est-à-dire que les soutiens de la prérogative absolue s'effaçaient; on en-

tendait par opinions tories, ces doctrines de conservation professées naguère par les whigs; par opinions whigs, les théories de la réforme modérée; enfin, par opinions radicales, les ardeurs de réforme complète et violente. Ce dernier parti, le plus jeune et le moins prudent, venait d'éclore du sein même de la nouvelle Angleterre; il fallut céder au temps et changer le mode électoral; faire plus large part, dans les communes, à la puissance populaire, élargir les voies de la représentation. Des esprits ainsi occupés, livrés à tels intérêts, préparant ou suspendant l'avenir, agités de soins tellement graves, fatigués d'ailleurs d'admiration pour leurs derniers chefs-d'œuvre, ne devaient pas renouveler de si tôt le phénomène littéraire de la génération précédente. Les poètes abondaient, échos affaiblis de la pensée des maîtres, qu'ils développaient en vapeurs harmonieuses; les historiens devenaient collecteurs de faits plutôt qu'interprètes du passé; les gens d'esprit exploitaient leur talent au lieu de le suivre. Les Revues servaient encore de nombreux abonnés; mais ce n'était plus ni l'injustice, ni la verve, ni la satire dialectique des cruels analystes que Byron avait subis et frappés. Ainsi s'annonçait une autre génération littéraire; armée nombreuse, dont les caractères sont moins prononcés, les haines moins ardentes, les querelles moins vives. Ceux qui la composent ne se dessinent point avec la netteté originale et dans l'attitude hardie de leurs prédécesseurs, et au-dessus d'eux on aperçoit encore les restes vivans de l'ancienne école, qui les dépassent et les dominent.

Parlons de ces maîtres que personne n'a encore abandonnés. Nous ne choisirons que les vivans; puis leurs fils et leurs élèves se montreront devant nous tour à tour, et nous pouvons promettre, non le mérite des appréciations, mais leur sincérité, un jugement qui ressorte naïvement de nos impressions, la fleur même de nos lectures et de notre intimité prolongée avec cette littérature, surtout l'exil de toutes les banalités, le rejet total des vaines rumeurs que le prospectus ou la satire, la complaisance ou la haine, versent perpétuellement dans l'oreille publique.

Quelques-uns datent de loin : Southey, par exemple, aujourd'hui le patriarche de la doctrine conservatrice et le panégyriste de l'église anglicane; esprit profond et ardent, colorant sa prose érudite, et qui n'a point perdu, dans son dernier âge, l'inspiration qui étincelle dans ses vers passionnés. Il était né pour l'épopée, et c'est un des écrivains que le génie français est le moins appelé à comprendre. Notre première révolution donna l'impulsion à son intelligence; on se rappelle

encore le plan de *pantisocratie*, ou d'égalité complète, qu'il avait conçu ou rêvé avec son ami Coleridge; ode magnifique, qui n'a qu'un seul tort : elle détruisait l'humanité. Il écrivit ensuite, sous forme de dithyrambe, des narrations aux longs replis, parées de tous les reflets de l'Orient, et diversement jugées; puis, désabusé jusqu'à l'amertume, comme il arrive à tous ceux qui se sont enivrés de beaux mensonges, il consacra la seconde moitié de sa vie à nier en prose les chimères poétiques de ses premiers ans. Sincère, quoi que l'on ait pu dire, dans sa palinodie, comme dans son enthousiasme, son *Histoire de la Marine anglaise* et son *Livre de l'Eglise*, livres écrits d'un style fier et grave, prouvent que la patience des recherches se concilie aisément avec la grace et la fermeté de la composition. Dans un dernier ouvrage, ses *Conversations sur l'avenir*, qui ne sont qu'une élégie du passé, son désenchantement devient éloquence; il doute du renouvellement des destinées humaines, et demande, non sans raison, si l'on est bien sûr que tant de destructions seront fécondes. Question de temps et d'espace : que les germes de la civilisation nouvelle se développeront un jour, la chose est peu douteuse; mais combien de siècles demanderont-ils pour éclore?

En face de ce philosophe, né dans le peuple et aristocratique par le sentiment, se pose le vieux poète des salons, le chantre des amours et des fées, l'ingénieux Moore, toujours si ironique, et qui n'a point pardonné au pouvoir depuis sa brouille avec le prince-régent. Peut-être Moore et Southey, dans leur irritation poétique, ont-ils exagéré les torts de leurs anciens amis, sans comprendre que toutes les amitiés se composent de mille torts pardonnés. La poésie de Moore est bien connue en France; poésie de colibri, à l'aile diaprée, au ramage divers, aux mille caprices, prodigue d'émeraudes et de saphirs, et qui a voulu joindre à cette richesse celle d'une érudition empruntée. Le souffle lyrique est en lui. Sa prose, trop maniérée, atteint souvent l'effet qu'elle cherche toujours. Comme Southey, il a le sentiment du rhythme, l'éclat de l'image, le secret de l'harmonie; il est poète.

Thomas Campbell, qui depuis long-temps a renoncé à la poésie, et qui a dirigé des Revues, est poète aussi : on ne peut mieux le comparer qu'à M. de Vigny. Sa strophe pure, transparente, d'une forme choisie, d'un sens précis, souvent profond, étincelle comme le cristal curieusement taillé. Il a fait des vers admirables, et l'on s'aperçoit qu'il les a faits; l'avenir conservera peut-être avec plus de vénération des œuvres travaillées avec tant d'amour, que les débauches inspirées qui s'échappent en bouillonnant de la plume de Sou-

they, comme le métal sort de la fournaise ardente. La sévérité de son goût l'isole.

C'est la subtilité qui distingue Wordsworth, cet ermite de l'art poétique, caché dans les bois du Westmoreland, à côté de Southey, son ami. Wordsworth est plus connu par son influence que par les imitations étrangères; on ne peut le traduire. Les graces de son rhythme, de sa diction, de sa pensée, portent des caractères d'inappréciable finesse, qui va jusqu'à la profondeur et s'égare jusqu'à l'obscurité. C'est une subtilité émue; c'est un point délicat saisi entre le naïf et le sublime, c'est la réduction du vulgaire en merveilleux et la transformation des choses humbles en choses divines; ascétisme théologique et analyse de psychologue. Pour être aimé de tous, il y a là quelque chose de trop haut à la fois et de trop délié. Mais les intelligences sensibles et exquises trouvent dans ces qualités périlleuses une source vive de délices secrètes; c'est M. Sainte-Beuve parmi nous, qui, sans avoir copié ses formes, semble se rapprocher davantage de l'essence même de son talent. Ces quatre poètes produisent peu aujourd'hui, et toujours dans l'ordre d'idées et la couleur de style qui ont illustré leur âge mûr. Quelques esprits singuliers ou incomplets, qui datent de cette même époque, n'ont pu atteindre la célébrité que récemment : Walter Savage Landor; Leigh Hunt, journaliste facile, d'une imagination prompte et d'un style souple; Edgerton Brydges, qui a vainement prétendu à la pairie, et qui, mécontent des hommes et des choses, est allé promener sur les bords du lac de Genève son érudition bibliographique, ses fantaisies de penseur, ses rêveries de poète, fécondes en remarquables sonnets, sa longue barbe et son austérité mélancolique.

Wordsworth, Southey, Campbell, Thomas Moore, se détachent de la génération actuelle par une qualité intime et souveraine : ils croient. Leur intelligence n'a point donné accès à ce principe de mort, plus fatal que le scepticisme, dont il est la création rachitique, et qui se nomme l'*indifférence*. Dans le mysticisme de l'un, dans les exagérations passionnées du second, dans l'habileté du troisième, dans les caprices narratifs de l'Irlandais, la confusion du bien et du mal, du vice et de la vertu, du beau et du laid, ne se font point sentir. Prenez-y garde : c'est le symptôme délétère, la tache funèbre qui annonce la grande dissolution. Une erreur fixe vaut mieux qu'une vérité flottante; n'être certain de rien, c'est abandonner Dieu, c'est vivre dans le néant. Vous retrouvez ce terrible vague dans la décadence de Rome, dans la gangrène du Bas-Empire, partout où les na-

tions s'en vont mourantes, et où la flamme de la société traîne et s'éparpille, comme ces vapeurs sans cohésion qui flamboient dans le ciel, sans se réunir en astres solides, soumis à des périodes réguliers et à des phases majestueuses. Pas de fortes œuvres sans principes reconnus qui leur servent de centre. Est-ce Dante, est-ce Milton qui manquent de cette base? Montaigne lui-même reconnaît la distinction du bien et du mal. Les sociétés, sans cet élément de cohésion, retournent à l'état brut, et se condamnent à dépenser en lueurs vaines les élémens de leurs forces.

Entre les poètes que je viens de nommer, Wordsworth, le plus tardivement apprécié, a prolongé son influence. Southey ne résonne plus que dans les souvenirs : lointaine harmonie d'un orgue solennel. Campbell est un poète classique, modèle qu'on étudie pour la perfection de la forme, comme Pope ou Dryden. Déjà la monotonie du désespoir emprunté à Byron a fatigué ses copistes. L'inspiration la plus générale émane de Wordsworth; elle s'est répandue même dans le drame, qu'elle a corrompu, le drame devant imiter les actions de l'homme et non ses rêves. La plupart des poètes et des *poètesses* de second ordre ont subdivisé l'analyse du maître, raffiné sa délicatesse, atténué ses frêles vapeurs et réduit sa poésie à rien : l'ombre d'une ombre. Barry Cornwall ou Proctor, poète cependant, d'une ame élégiaque et d'une imagination tendre, a manqué sa gloire, à force de subtilités, de vagues images et de diffusion dans le coloris. Quelques-uns, adoptant la métaphysique de Wordsworth, ont cédé à d'autres inspirations. La politique et l'industrie, deux muses de fer et de cuivre, ont trouvé des chantres dans l'armée de ces poètes *wordsworthiens;* le propre de la métaphysique est de transformer en idée pure la matière et la réalité; de même que Wordsworth avait extrait sa poésie des trivialités de la vie rustique, Alfred Tennyson et Ebenezer Elliott ont transformé l'économie politique en satires et les théories de Bentham en odes.

Bentham, qui habitait à Westminster la chambre de Milton, génie singulier et systématique, d'une compréhension subtile et d'une vaste portée, a donné une forme complète et une réalité scientifique à cette théorie de l'utilité, du *moi,* de l'égoïsme, émanation de la philosophie du XVIIIe siècle; théorie résumée dans le magnifique mensonge de cet axiome : *le plus grand bonheur du plus grand nombre.* Le bonheur! Donnez donc ce que vous n'avez pas! Le bonheur! Rendrez-vous heureux le plus pauvre? Du pain, des vêtemens, des richesses; il acceptera sans doute; mais ses vices le pri-

veront demain de ces richesses. Qui vous dira que le désir d'être heureux et le regret de ne pas l'être ne s'accroîtront pas en proportion des acquisitions nouvelles?

Philosophes, qui confondez toujours la sensation avec l'ame, et le malheur de l'humanité avec les *affres* de la faim, votre système est plus vide que celui de Berkley, qui faisait du corps un fantôme! Aussi le mouvement des années a-t-il déjà emporté le système de Bentham, législateur, comme Saint-Simon, d'une société matérialiste; avec ce système a disparu la *Revue de Westminster,* fondée pour le propager. Je ne dirai point par quelles subtilités raffinées on a prouvé que l'école benthamiste devait avoir son Homère, et que le plus *grand bonheur du plus grand nombre* exigeait l'avénement d'un poète spécial, professant de nouveaux dogmes esthétiques. Alfred Tennyson fut ce poète. On remarqua surtout dans les essais de l'utilitaire une volonté constante de métaphysique abstruse, un désir d'exprimer l'essence philosophique des choses, un besoin de créer l'inspiration par la réflexion, au préjudice de la sensibilité, de l'imagination et de la personnalité. Le mètre de Tennyson, d'ailleurs vigoureux et hardi, se mouvait tristement sous ces chaînes; le mécanisme de la versification, laborieusement savante, aggravait la gêne imposée par une philosophie de convention. La muse du Nord a peine à se défendre de cette usurpation de la pensée rentrant en elle et se repliant sur elle. Ainsi s'éteignent les grands flambeaux dont la poésie s'éclaire; ainsi disparaissent, sous un voile de subtiles inventions, la clarté et la chaleur. Cowley, dont on rit maintenant, n'a pas fait autre chose; la nature, l'homme, les passions, la partie vivante et principale de la poésie, reculent au fond de la scène, abandonnée à un système qui prétend les reproduire et qui les dissimule. Les ingénieux et poétiques symboles de Spenser, homme supérieur, n'ont point obtenu de popularité en Europe; elle n'a pas écouté le murmure harmonieux de ces belles strophes si chères à l'oreille britannique. En vain Tennyson, pour atténuer ce défaut, a cherché la précision matérielle de la forme et l'éclat outré de la couleur : c'était corriger un vice par un vice. Le poète essayait de pénétrer dans toutes les individualités, et de comprendre, disait-il, toutes les ames de la nature, consacrant ses odes à cette singulière transformation, présentant tour à tour au lecteur, dans un immense *avatar* (1), la plante, l'animal, l'habitant des eaux, le quadrupède; subdivisant,

(1) Transformations diverses et successives des divinités de l'Hindoustan.

par une classification artificielle, cette vaste émotion de la poésie, et confondant le procédé arbitraire de la science avec la voix de l'inspiration.

Ebenezer Elliott eut plus de prise sur les passions populaires; il s'adressait à leurs intérêts les plus âpres; tout en reconnaissant la suprématie de l'industrie, il disait les souffrances que cette nouvelle conquête de la matière entraîne après elle. Pourquoi donner au pamphlet du publiciste la tournure et le mètre de Dryden ou de Churchill? Bien qu'un mélange de satire et d'élégie tempérassent la gravité des matières, ce n'étaient toujours en définitive que Cobbett ou Burke versifiés. On se lassa bientôt de ce mélange qui surprenait d'abord; on renvoya la prose à son devoir habituel, à la gestion des affaires, à la discussion des intérêts; on reconnut qu'un talent de ce genre, essentiellement didactique et polémique, perd quelque chose de sa gravité en obéissant au rhythme et à la césure; on préféra encore à cette confusion des attributs et des emplois de l'esprit, la netteté de leur attitude et l'isolement de leurs forces.

Ainsi s'appauvrissait, vous le voyez, la sève poétique. Elle courait rapidement vers les sables tumulaires, dans lesquels se perd toute poésie; ses imperceptibles filets allaient se ramifiant et se subdivisant tous les jours; elle obéissait, non plus à une théorie générale, comme sous le règne de Wordsworth, mais à une foule de petites théories particulières, qui n'embrassaient ni la nature ni l'homme. Les femmes, mêlant leur finesse et leur habileté d'imitation à cette facilité d'émotion qui les distingue et qui ressemble toujours à la poésie, aggravèrent le mal. Toute nuance de sensibilité eut son ode; chaque pensée de mère ou d'amante donna son élégie; un regret se tourna en sonnet, et un espoir devint chanson. Toutes ces petites voix mélodieuses gazouillaient ensemble dans la volière de la société anglaise, qui, ne pouvant établir de différence entre elles, prit le parti de les admirer à la fois : aussi leur gloire ne fut-elle pas même viagère, et je crains que plusieurs noms qui flottent encore, pour ainsi dire, à la surface de la renommée, n'aillent bientôt rejoindre les noms, célèbres il y a vingt ans, de miss Seward, de miss Porden et de Rosa Matilda. L'excessive facilité d'un rhythme iambique et d'une rime à peine indiquée, la richesse du dictionnaire anglais, qui offre presque toujours l'expression latine-normande à côté du mot saxon-teutonique; le lieu-commun des images élégiaques, familières aux poètes du Nord, tout appelait les jeunes imaginations et les jeunes cœurs à se faire poètes, et à essayer à leur tour une harpe qui résonnait

toute seule. Mme Norton, que la société de Londres a récemment punie d'une imprudence non prouvée et d'un mariage mal assorti, femme ingénieuse, belle et distinguée, a trouvé un tour de versification plus ferme et une forme plus précise que ses émules. Miss Landon, dont les initiales (L. E. L.) ont acquis une célébrité d'annuaires, se rapproche de Moore pour la souplesse brillante de l'inspiration. Felicia Hemans, qui n'existe plus, leur est supérieure; du moins aborde-t-elle franchement ce genre de poésie : elle ne prétend chanter que les affections; elle y réussit souvent; ses accens ne manquent ni de douceur ni d'abondance. Après l'avoir écoutée avec un plaisir qui n'est pas l'étonnement, encore moins l'enthousiasme, mais dont le charme berce l'ame et quelquefois la pénètre, vous finissez par trouver que la colombe murmure et gémit trop long-temps, que ce parfum émané de l'ame l'enivre et l'assoupit, et vous regrettez qu'un travail plus savant, en concentrant la pensée, n'ait pas assuré la durée et augmenté la solidité de l'œuvre.

Les poètes de la génération antérieure ne relevaient que d'eux-mêmes; créateurs de leur talent, ils avaient rompu avec les habitudes de Thomson, d'Akenside, de Gray, de Collins, et rejeté, non sans mépris, les exemples de Hayley et de Darwin, leurs prédécesseurs immédiats. Cowper était le seul poète du XVIIIe siècle dont ils ne répudiassent pas l'héritage. Aujourd'hui que cette pléiade des Byron et des Wordsworth s'est effacée, elle brille encore d'un reflet dont ses imitateurs font leur parure : reflet qui a coloré même le drame. L'étude de Shakspeare, ou plutôt son culte, n'ont point rendu au théâtre anglais sa robuste vie. Les tragi-comédies de Sheridan Knowles, de Bulwer, de Shiel, mélodrames bien ou mal faits, œuvres d'un soir qui n'a pas de lendemain, manquent surtout de réalité, d'observation, d'énergie et de naturel. Wordsworth, réfugié dans la solitude vénérable de sa vieillesse, est le véritable dieu poétique que le drame anglais honore à son propre insu : c'est son analyse sentimentale, sa rêverie diffuse et touchante, sa méditation sur les douleurs de la vie commune, qui, pénétrant dans la sphère dramatique, ont remplacé par une atmosphère élégiaque l'air vital de la scène : incurable défaut né de la vieillesse de l'art. La variété des décorations et leur richesse, les édits du parlement, les enquêtes ordonnées sur l'état du théâtre, ne rendront pas la verdeur et la virilité à ce faible et douloureux vieillard. On peut le faire opulent, philosophique, lamentable, lui prêter une activité galvanique, ou même je ne sais quelle faconde idyllique; le vieillard brisé ne se relève pas.

On n'a pas écrit l'histoire du théâtre anglais, histoire pleine d'originalité et de variété. Elle se partage en trois phases, qui sont les trois expressions de la société britannique.

Chez tous les peuples, le théâtre ressemble à ces fleurs magnifiques et avares, dont la corolle, épanouie une seule fois, développe alors sa splendeur, verse tous ses parfums, déploie toute sa majesté, pour ne donner ensuite que quelques frêles boutons, dévorés par le premier hiver. La première époque du théâtre anglais, celle de Shakspeare, a seule de la valeur. Sous Élisabeth, la sauvage ardeur de l'intelligence anglaise éclate à l'improviste; puissance concentrée, méditative, pénétrante, et qui ne s'adresse aux passions qu'en traversant la pensée. Le monde s'ouvre; il faut peindre tous ces caractères d'hommes; il faut reproduire cette variété du sort et des conditions terrestres : il faut redire cette lutte de l'individu contre le destin. Shakspeare règne; autour de lui, avant lui, après lui, que de proconsuls, d'acolytes et de ministres! Marlowe, Dekker, Webster, Beaumont, Fletcher, Massinger, noms bien plus dignes d'estime qu'on ne le pense en Europe, éclipsés non-seulement par la grande ombre de Shakspeare, mais par la vétusté de leur langage et l'obscurité des allusions. C'est l'ère de l'observation et de la sagacité portées dans le drame, souvent poussées jusqu'aux limites du génie.

Ce beau travail de l'esprit et cette grande fécondité dramatique vont se perdre dans les nuages du puritanisme et dans la tempête des guerres civiles. La seconde époque du drame anglais relève de la France. Dryden imite les Artamène et les Cyrus; Wycherley, Farquhar, Vanbrugh et Rochester exagèrent la gaieté de Molière et doublent la licence de *George Dandin* et du *Cocu imaginaire*. Les mœurs de Charles II montent sur la scène, pour y coudoyer les subtiles exaltations dérobées aux romans de Mlle de Scudéry. Pas une œuvre de cette époque qui remplisse les conditions du drame. Le talent étincelle en gerbes éclatantes, qui s'éteignent en fumée. Les Almanzor et les Orondate de Dryden sont des héros de pierre ou de cuivre, retentissans et vides; les mauvais sujets de Congrève et de Farquhar, des machines à bons mots, qui dépensent tout leur esprit en puériles saillies. Les monumens incomplets qui nous restent de cette époque sont deux ou trois ouvrages recommandables par des qualités diverses : la bonne farce de Rochester, *the Rehearsal;* la vive intrigue de Wycherley, *the Provoked wife;* et les dialogues scintillans du *Double Dealer* de Congrève. Mais le faux, le mensonge, une teinte louche et équivoque, déparent tous ces ouvrages. On voit trop que leurs auteurs

n'ont pas respiré une atmosphère de moralité et de vérité; que c'étaient des esprits de travers, ou des gens de mœurs dissolues, ou des cœurs dépravés. Coup d'œil ingénument profond de Shakspeare, instinct de sagacité dont rien n'approche, qu'êtes-vous devenus!

Sous Jacques II et Guillaume, les habitudes du peuple s'épurent et se forment à la vie sérieuse. On essaie un drame sérieux, pathétique, celui d'Otway et de Lillo; là vit toute l'éloquence de la passion dans ses paroxismes et du malheur à son dernier terme; mais ce ne sont ni les nuances, ni les finesses, ni les diversités tragiques et comiques de la vie. Avec Otway commence la troisième époque du drame anglais, tourné désormais au sérieux, voué au noir, bourgeois avec Lillo, satirique avec Foote et Garrick; intéressant chez Cumberland et Colman; toujours gourmé et empesé; souvent quaker ou puritain; parfaitement ennuyeux dans les tragédies de Rowe, de Walpole et de Jonson. L'habitude et le besoin du théâtre survivent à la sève dramatique; les meilleurs esprits, Adisson, Steele, Young, ne s'en aperçoivent pas, et l'on continue à créer ces avortons, qui se tiennent à peine debout quelques momens sur les planches de Drury-Lane. Le froid Caton d'Adisson usurpe l'admiration de Voltaire. L'Irène ampoulée de Jonson se fait respecter par les auditeurs, qu'elle frappe de léthargie; Aaron Hill imite maladroitement *Zaïre*. Le théâtre anglais se traîne péniblement, jusqu'au jour où une moqueuse intelligence s'aperçoit que les premières assises de cette société renferment un vice : l'hypocrisie. Cet homme unique fut Sheridan.

Le compromis, le pacte, ou (comme disent les commerçans) la « cote mal taillée, » de 1688, avait forcé tout le monde à mentir et à se soumettre à une rigueur apparente, extérieure, de pensées et de conduite. Le gouvernement lui-même et la société mentaient, en supposant une harmonie de pouvoirs qui n'existait pas. L'air caffard et les scrupules affectés étaient entrés dans les salons; le ton de l'élégie morale et le drame sérieux se faisaient passage au théâtre. Tartuferie d'une nation : belle satire! Sheridan l'exécuta. Bonne comédie! il jeta la comédie dans la satire. Symptôme d'une époque nouvelle! Sheridan l'annonça par son *School for Scandal*, exception, phénomène, singularité, produit unique, mais excellent.

Le glas de la révolution française sonne, et tous les peuples s'ébranlent. La richesse publique s'est accrue, la poésie secoue ses ailes, l'énergie intime de la nation retrouve cette puissance et cette audace qui ont déjà brillé sous Élisabeth. Éprise d'amour pour Shaks-

peare et Spenser, cette époque de résurrection littéraire, annoncée par Lewis, auteur du *Moine*, par Crabbe et Cowper, continuée par Walter Scott et Byron, essaie de former son drame sur le modèle des grands auteurs du XVIe siècle. Vaine étude! le secret du génie dramatique échappe à Byron, à Walter Scott, à Coleridge, à Lamb, à Lewis; la fée endormie ne s'éveille pas. Le *Bertram* de Maturin est un mélodrame; toutes les pièces de Byron n'ont qu'un seul personnage, lord Byron, et restent suspendues entre le dithyrambe et l'élégie. Il y a de belles pages dans le *Fazio* de Milman et dans sa *Destruction de Jérusalem*. Mistriss Baillie écrit des tragédies qui, manquant de mouvement, sont quelquefois éloquentes. Tout ce drame est privé de réalité, de vie, et par conséquent de durée. Le *Sardanapale* de Byron, comme *la Vengeance* de Coleridge, n'ont de prix et d'intérêt qu'à la lecture.

La société anglaise s'est éloignée du théâtre par des motifs nombreux et singuliers. Les foyers des spectacles, où se rassemblaient depuis long-temps le vice et la corruption de la capitale, mettaient en fuite les gens honnêtes, les pères de famille, et tous ceux qui, sans adopter la vertu comme règle, choisissent la décence comme masque. L'heure du dîner, se confondant avec l'heure du souper antique, ne permettait plus aux classes supérieures de venir assister aux premières pièces. Pendant que les hommes graves et dévots blâmaient l'abomination des théâtres, et flétrissaient de leur anathème quiconque fréquentait ces lieux maudits, l'aristocratie professait un grand dégoût pour la turbulence du parterre et les cris forcenés de la galerie (*half-price gallery*). On cherchait des jouissances plus intimes et plus littéraires, ou des plaisirs moins ostensiblement dépravés. Le roman vous ouvrait sa scène multiple, qui charmait votre coin du feu, et vous laissait à la fois paisible et ému. Le joueur, l'homme politique, le marchand, l'officier, fréquentaient leur club favori. La soirée, qui prenait le nom de *thé* (*tea-party*); la cohue du bal, qui s'intitulait *déroute* (*rout*), séduisaient la coquetterie des femmes, et leur promettaient des succès moins diffamés. Je me souviens d'une époque où toute une partie de la population parlait d'aller au spectacle (*going to the play*), comme on parle d'une débauche : c'était cependant alors que mistriss O'Neill régnait sur la scène, dernière gloire du théâtre de Shakspeare. Il est vrai que l'on ne pouvait pénétrer à Covent-Garden et à Drury-Lane sans croire entrer dans ce temple de Babylone où la Volupté nue tenait ses orgies. Entraîné par toutes ces causes de décadence, le drame, vainement étayé par les enquêtes et les sol-

licitudes du parlement, a voulu s'épurer, et a continué son agonie. Si vous visitez le théâtre d'où l'excellent acteur Macready vient de chasser les beautés vénales qui le peuplaient autrefois, vous êtes surpris et attristé de ce silence et de cette solitude. Prenez place : vous assisterez à la représentation de quelque tragédie bourgeoise, plus sentimentale que lugubre, sans vraisemblance dans la fiction, sans énergie dans le dialogue, bien écrite cependant, mais pleine de ces analyses romanesques, de ces développemens langoureux et de ces gémissemens élégiaques, dont la perfection même serait ici un défaut et un signe de mort.

Telle est la marche du théâtre en Angleterre : — la vie, l'organisme, la verve, la puissance, sous Shakspeare; — l'exagération, la folie, l'extravagance, sous Charles II; — le sérieux doctoral et les larmes bourgeoises sous les Georges; — la recherche des formes littéraires sous lord Byron; — aujourd'hui, le raffinement de la métaphysique sentimentale. — C'est le dernier période et la suprême faiblesse.

Après le *Bertram* de Maturin, les pièces de Sheridan Knowles sont celles qui ont joui du succès le plus populaire. *Bertram* n'est pas une pièce, mais un magasin de cuirasses, d'épées, de fantômes, de lunes, de chaînes, de donjons et de machicoulis; tout l'attirail matériel des Radcliffe; la défroque de la terreur. Je ne connais rien de plus atroce et de plus sot que cette poésie criarde qui résonne dans une pensée creuse, et qui trouve pour échos les rochers, les cavernes et les voûtes des châteaux anciens. *Bertram* a pourtant excité l'admiration, même en France. Sheridan Knowles ne relève pas d'Anne Radcliffe et de Lewis, mais de Wordsworth; ses drames ont plus de valeur poétique et moins de valeur dramatique.

Affirmez-vous que le drame actuel de l'Angleterre ne manque pas de mouvement? Mouvement physique, matériel, grossier; mauvaise parodie de l'Espagne; mouvement emprunté au hasard, qui ne contient ni enseignement, ni logique. L'intrigue, charpente osseuse de l'art dramatique, trahit en général une fabrication maladroite; elle n'est pas la réalisation d'une idée, mais le mélange d'accidens fortuits, appât de la curiosité. Sur ce canevas flottent au hasard les nuées d'une poésie qui prétend au pathétique, et n'atteint que la déclamation. Écoutez l'*Edinburgh Review*. « Notre théâtre touche à la dernière crise de sa longue agonie. On sacrifie tout à un ou deux rôles créés par les acteurs à la mode, et, dans les pièces qui réussissent, vous ne découvrez que ridicule affectation, exagération

sentimentale, gémissemens éternels, fureurs absurdes; aucune vraisemblance, et nulle précision dans le dessin des caractères. Les fournisseurs habituels se contentent d'arranger des farces ou des vaudevilles français; quant aux premiers noms, ils échangent mutuellement leurs éloges intéressés, et doivent leur réputation à ce trafic : l'inspiration leur vient des coulisses et non de la nature; jamais une pensée nouvelle et vigoureuse ne se fait jour à travers leurs œuvres. » L'ancienne ennemie de l'*Edinburgh*, le *Quarterly Review*, proclame aussi hautement la décadence du drame anglais, qui compte aujourd'hui deux écrivains en renom : Sheridan Knowles et Litton Bulwer, et deux ou trois jeunes candidats au même genre de renommée : Talfourd, auteur de la tragédie grecque d'*Ion;* Taylor, auteur d'*Artevelde;* Harness et Browning.

Des romans, bien ou mal versifiés, tels sont ces drames. La vérité est immolée à l'analyse, la situation au coup de théâtre, l'intérêt à l'imbroglio, quelquefois l'action au mysticisme. Une pièce prétendue, intitulée *Paracelse*, ne contient qu'une rêverie en cinq actes sur les sciences occultes et les aspirations de l'ame vers l'idéal. *Bonjour et Adieu*, titre affecté d'une tragédie sentimentale, n'offre qu'une nouvelle dialoguée, écrite d'un style fleuri et quelquefois touchant. Talfourd, dans son *Ion*, que les critiques ont porté aux nues, et dont le sujet est à peu près celui d'*Athalie*, essaie de raviver la simplicité grecque; effort perdu, tentative littéraire qui ne peut avoir de résultat populaire au milieu de la complication d'intérêts qui précipitent et remuent la nouvelle Europe chrétienne. L'*Artevelde* de Taylor, œuvre laborieuse et estimable, manque d'intérêt scénique. Sheridan Knowles, long-temps acteur, a exploité son expérience, fabriqué des drames incidentés, et excité l'intérêt par un appel quelquefois poétique, souvent exagéré, aux douleurs et aux passions de la vie domestique : *Virginius, l'Épouse, le Bossu*, *la Fille*, ont obtenu des lueurs de succès. Tout ce qui reste de vie au théâtre britannique se résume chez cet écrivain, dont le style a de la douceur sans fermeté, et dont les plans incohérens et invraisemblables, enchaînant une multitude de péripéties inutiles ou inattendues, ne semblent qu'un prétexte offert à la verve larmoyante d'une poésie sans virilité. Une des cordes les plus vibrantes de l'intelligence et de l'ame anglaises résonne cependant sous sa main : il cherche, à l'instar de Wordsworth, la terreur et la pitié près du foyer domestique; il les puise dans les sentimens et les amours de la famille, quelquefois entraîné vers la mollesse emphatique de Kotzebue, souvent aussi pa-

thétique et simple, mais rappelant presque toujours la forme élégante et un peu lâche de Beaumont et Fletcher, deux auteurs peu connus en France, écrivains remarquables, qui continuèrent Shakspeare avec plus de fécondité dans la diction, moins de profondeur dans la pensée, moins de sérieux dans l'observation; chantres plus passionnés que profonds, plus fleuris que graves, plus ingénieux que convaincus.

Personne, aujourd'hui, pas même M. Édouard Litton Bulwer, dont la *Lyonnaise* (*Lady of Lions*) a eu quelque succès, ne rentre franchement dans la voie de l'observation shakspearienne, la seule qui puisse renouveler le drame britannique. Depuis Chaucer jusqu'à Spencer, et depuis Bacon jusqu'à Walter Scott, l'originalité anglaise n'a qu'une source, l'étude des caractères humains; à elle seule s'attache Shakspeare, dont La Bruyère est l'expression philosophique et diminuée, et qui ne néglige pas l'analyse dans la peinture même de la passion et de ses orages : de là sont éclos Macbeth, Hamlet, Iago, Desdemone, même Béatrix, même la nourrice de Juliette, les êtres les plus complets dont la philosophie ait fait présent à l'imagination. La Grande-Bretagne admire encore Ben-Johnson, chercheur minutieux des singularités et des phénomènes humains. Jamais, quoi qu'elle ait pu faire, elle n'a sincèrement applaudi à la passion pure, telle que le doux et profond Racine la développe, son drame à elle, c'est la vaste critique de l'humanité. Elle l'a saluée tour à tour chez Ben-Johnson, Massinger, Dekker, Buckingham, Sheridan; répudiant sur la scène Dryden et Rowe et le doux Otway, que l'on joue à peine deux fois par année. Changerez-vous le génie des nations? Jamais. Walter Scott, élève de Shakspeare, a conquis la gloire par cette lucide intelligence de tous les intérêts, de toutes les ames, de toutes les faiblesses, qu'il a portée à son tour dans le roman. M. Bulwer n'a dû la renommée de *Pelham* et de *Maltravers* qu'à la sagacité méditative dont il a souvent fait preuve. Pourquoi, lorsque le fonds de l'esprit national subsiste, le drame se détache-t-il de cette racine de tout succès? Avec des incidens romanesques et un dialogue sentimental, il ne parviendra point à vaincre l'indifférence d'un peuple de négoce, d'affaires, de labeur, qui redoute surtout la puérilité, qui s'est habitué à l'analyse, dont la discussion, l'examen et l'enquête constituent la vie commune, et qui se laissera toujours dominer par les vues de son esprit, beaucoup plus que par l'impétuosité de ses passions.

Quittons une poésie qui faiblit, un drame qui s'éclipse. Place au géant littéraire de la Grande-Bretagne et de l'Europe, au roman. Là se réfugient tous les talens avides de gloire; toutes les étincelles éparses de style et de sensibilité se groupent et se pressent autour de ce dernier sanctuaire. Qu'est-ce que le roman? une forme, pas même une forme; un prétexte, un mot, une excuse. Il a tout absorbé; les plus basses intelligences s'emparent de lui; les plus hautes descendent jusqu'à lui. A une certaine époque, toutes les idées se rédigeaient en drame, parce que le drame est *action*, et que l'Europe agissait, brandissant l'épée, arborant la croix, chantant des sérénades. Aujourd'hui que l'action est affaiblie, et que le rêve domine, vous voyez s'étendre le sceptre du roman, qui est le rêve. Son procédé ductile se prête à tout. On l'a vu histoire, on l'a vu économie politique, on l'a vu satire et biographie; il deviendra palingénésie, utopie, industrie, commerce, politique. Entassez donc les vapeurs, amenez les nuages, colorez-les de mille arcs-en-ciel, animez-les de tous les prismes; à travers ces lueurs équivoques et ces ombres rayonnantes, montrez-nous des villes, des harems, des salons, des ermitages, des héros et des armures; indiquez, à travers ces voiles, je ne sais quels systèmes, dont le soleil lointain rayonne et s'évanouit tour à tour; faites passer sous l'œil du lecteur le vieux Paris, le vieux Londres, les Flandres insurgées, les républiques italiennes. Rien de plus séduisant pour une époque incertaine, qui ne se connaît pas elle-même, qui adopte tous les principes, rejette toutes les croyances, se joue de toutes les clartés et de toutes les ombres, et trouve une volupté dans ce crépuscule coloré qui l'environne.

Il y avait long-temps que l'Angleterre était fière de ses romanciers; leur investigation de la vie privée et du caractère humain suivait, avec un mélange singulier de profondeur, de grace et de minutie, la route de l'observation shakspearienne. Byron lui-même, craignant l'indifférence du lecteur, avait mêlé l'intérêt du conte au coloris et à la verve de l'ode. Walter Scott, infidèle à l'épopée chevaleresque, n'avait plus écrit, depuis sa trentième année, que des fictions en prose. Après eux, tout fut roman. Ce goût de dissection et de recherche détaillée, si nuisible au drame et à la poésie pure, n'exerçait pas sur le roman la même influence fatale. Qu'il observât de près les caractères, qu'il choisît une section de la société, un recoin de l'existence humaine, une fraction imperceptible de nos sentimens, pour les reproduire et les commenter, c'était son droit. Il se jeta donc à la fois dans tous les sentiers de son investigation favorite, et sa dé-

cadence ne fut ni aussi complète, ni aussi prompte, que celle du théâtre et de la poésie. Les femmes ajoutèrent plus d'une nuance délicate à cette encyclopédie microscopique, et la civilisation de la Grande-Bretagne n'eut pas une veine, pas une fibre qui ne comptât son analyste.

L'école de Walter Scott, résurrection colorée de l'histoire, genre borné d'ailleurs, perdit sa première vogue après la mort du maître. Ses imitateurs avaient pris l'ombre pour la proie et le costume pour le héros. Ce fracas d'armures, ce rayonnement de lances, ces sculptures de boiseries, ces inventaires de mobilier, lassèrent bientôt la patience; tous les vieux meubles rentrèrent au magasin. James, auteur de *Darnley*, *Delorme*, *Philippe-Auguste*, a inventé des ressorts dramatiques et suivi avec fidélité les documens de l'histoire. On regrette de ne pas trouver chez lui cette variété de figures, et cette intéressante armée de personnages, bien étudiés et bien compris, qui font des œuvres de Walter Scott un monde réel, vivant et animé. Horace Smith, auteur de *Brambletye-Hall*, jette plus de mouvement dans ses tableaux; mais le soin minutieux avec lequel il en termine les détails, nuit à l'intérêt et à la simplicité de l'ensemble. Le génie épique de Scott, ce miroir vaste et lumineux, n'a pas reparu depuis sa mort.

En Angleterre, le roman s'est subdivisé à l'infini; à côté du roman historique, il faut nommer et compter le roman militaire, maritime, fashionable, bourgeois, économique, politique, facétieux, populaire. Nous n'approuvons point ce morcellement, commode pour l'écrivain, incomplet dans son résultat, et qui ne présente qu'une seule facette du monde. Pourquoi rétrécir le champ de l'observation? L'auteur de *Don Quichotte* esquissait le paysan et le grand d'Espagne, les haillons de l'un, le velours de l'autre, et sous toutes les étoffes il sentait le cœur battre. Voici Marryatt, qui peint les navires et les équipages; Gleig, les soldats; lord Normanby, les salons; Hook, les bourgeois; miss Martineau, les ouvriers; Galt, les membres du parlement; Dickens, les escrocs et les cochers de fiacre; Hood, les commis et les bonnes d'enfans; miss Mitford, les épiciers de village et les rentiers retirés. C'est une interminable série de monographies exécutées avec une patience chinoise; le travail d'une analyse faite à la loupe, sur tous les pores et tous les sillons qui se croisent à l'épiderme de la société. On peut classer cette foule d'atômes en deux vastes divisions : les romans qui prétendent initier le lecteur au monde comme il faut, la plupart émanent de plumes roturières, et ceux qui

reproduisent les mœurs du peuple; la bonne compagnie s'en amuse. Mistriss Gore, Lister, lord Normanby, mistriss Norton, surtout lady Charlotte Bury, brillent dans le premier de ces domaines. Théodore Hook, Hood, récemment éclipsés par Dickens, auteur de *Pickwick*, ont fait grand bruit dans le second genre. En dehors de la division établie par nous, se placent les observateurs écossais, Hogg et Galt, d'une sagacité mordante et dure; Harrison Ainsworth, qui a voulu fondre le roman comique et les souvenirs de l'histoire; Ward, subtil et ingénieux; la satirique mistriss Trollope; l'élégante miss Landon; Mme Jamieson, qui écrit avec grace et qui possède le sentiment des arts; lady Blessington, l'amie de Byron, celle qui, en trahissant ses secrètes confidences, a le mieux éclairé cette singulière ame de poète, de héros, de coquette et de fat.

C'est, comme on le voit, une forêt de romans, ou si l'on préfère une métaphore maritime, c'est une succession infinie de petites vagues qui se brisent, se perdent et s'effacent. Nous sommes loin d'avoir énuméré tous les candidats de cette gloire éphémère; nommons mistriss Howitt, mistriss Hall, Allan Cuningham, le second Grattan, fils de l'orateur, D'Israëli jeune, Mme Shelley. Nous ne parlons que des astres de l'année dernière, et nous ne pouvons prévoir le nombre et les ellipses de ceux qui brilleront l'année prochaine. Le roman est tour à tour le cri, le gémissement, l'hymne, le bruit, la leçon, le murmure, le sifflet et l'éclat de rire qui émanent de tous les mouvemens de la société anglaise. Après 1815, l'aristocratie britannique se pavane, fière de se retrouver vivante; aussitôt naissent les *fashionable novels*, avec leur soie et leur velours, leurs grimaces d'élégance, leur code d'étiquette, leurs gants jaunes, leur babil sur le *turf* et sur la plus légitime manière de tenir sa fourchette et de se présenter dans un salon. Ward, Lister, lord Normanby, mistriss Gore, joignent à ces enseignemens des observations assez délicates. La bourgeoisie enrichie lève les yeux avec envie vers ces régions du privilége; elle tente d'imiter l'art de se taire spirituellement et de poser avec grace; elle achète des hôtels, loue des valets, nage dans l'or et le ridicule, et se laisse peindre par un homme d'esprit qui aime trop la caricature: Théodore Hook, auteur des *Sayings and doings;* talent vif, mordant, qui défend la cause conservatrice, comme le font d'ailleurs la plupart des talens en Angleterre. Il réussit à reproduire la classe aspirante, cette classe de chrysalides, suspendue encore entre le commerce auquel elle doit sa fortune, et la noblesse dont elle espère le baptême. Pendant ce temps, la vieille Angleterre, l'An-

gleterre de la campagne, demeure intacte; elle travaille, laboure ou sommeille dans ses petits villages fleuris et moussus, sous les ombres modestes de ses collines vertes, et sous la protection de ses clochers normands. Marie Howitt et miss Mitford redisent ces labeurs et ce repos; leurs pages ont en général plus de charme et de valeur; leur analyse s'adresse à des détails moins fugitifs et plus touchans. Les *Provincial Sketches*, ouvrage anonyme, offrent, dans ce genre, une raillerie originale et très acérée. Mais le cri de la réforme se fait entendre; une foule abusée imagine que le mécanisme social peut se réparer comme une horloge; miss Martineau prend la plume et rédige, en forme de contes, les dogmes de la *statistique*, science positive qui réduit les chimères à l'état solide et enferme des données vagues dans des chiffres d'airain. Quelques-uns raillent les nouveaux travers nés de ces erreurs : cette jalousie donnée pour sublime, et ce fanatisme de la matière, et cette théologie du chiffre, et ce mysticisme de l'or. L'Écossais Galt, en deux excellens petits pamphlets, costumés en romans, frappe l'indifférence des uns, la cupidité et l'envie des autres. Des sentimens ou des idées que la société anglaise jette au vent de l'observation, rien ne se perd; tout se tourne en roman, même le calembour. Il existe maintenant un certain homme d'esprit qui se nomme *Hood*, et qui travaille constamment dans ce genre singulier, à raison de six volumes par année, de douze contes par volume et de deux calembours par ligne. *Punster* infatigable, qui n'est condamné à ce métier par aucun édit du parlement, il en fait en vers, il en fait en prose, il les déclame, il les invente, il les rêve, il les imprime, il les dessine, il les grave et les lithographie lui-même. Dans cet atelier immense du roman, tout se forge à neuf, une perpétuelle fournaise bruit, toutes les réalités deviennent fictions, et toutes les fictions réalités.

Il est inutile de suivre pas à pas la marche de cette armée. Si nous en étudions le mouvement général, nous trouverons que depuis Monk Lewis jusqu'à notre époque, le roman britannique n'a pas cessé de s'éclaircir, de s'égayer, de dérider son front et de désopiler sa rate. Traversant les charniers de Lewis, les tombes d'Anne Radcliffe, les caveaux de Maturin, les chaumières de Godwin, pour s'arrêter avec gloire au bord des lacs brumeux de l'Écosse, et venir s'affadir et s'étioler sous les lambris de *Portland-Place*, dans les comptoirs de *Threadneedle-Street* et dans les tavernes de *Billingsgate*, il est enfin arrivé à la grosse joie de *Pickwick*. Le nom répété, le nom fameux est aujourd'hui celui de Charles Dickens, son auteur.

C'est le successeur de Walter Scott. Adieu donc, chevaliers aux bannières flottantes, villageoises d'Écosse aux pieds nus, savans antiquaires si décharnés et si amusans, contrebandiers de l'île de Man, délicieuses filles des montagnes, fuyez; vous portez encore les blasons d'autrefois; vous nous apportez l'écho de ces vieux âges que l'on répudie; vous êtes de trop; laissez-nous! Cédez la place aux garçons de boutique de Londres, aux cochers de diligence, aux gentils palefreniers, aux gracieux imbécilles qui ont soixante ans, un gros ventre, une petite rente et un cerveau vide; effacez-vous devant cette population niaise et brutale, que l'Angleterre honore, pendant que la France a des couronnes pour l'apprenti-parfumeur, le beau postillon et le coiffeur d'opéra-comique. Je ne veux pas chercher les causes de cette transposition de l'aristocratie; elles pourraient bien se trouver dans quelques secrets penchans que la philosophie de l'histoire analysera si elle le juge à propos. Malgré la violence du mouvement politique, l'Angleterre essaie chaque jour de reconquérir son vieux titre de *joyeuse*. Les voiles funèbres dont elle s'enveloppait sont tombés; elle se délecte en parcourant le *Comic Annual*, les *Esquisses de Boz*, les facéties chevaleresques de *Nimrod*, les caricatures de Hood; elle a proclamé Pickwick et Sam Weller, deux héros merveilleux, et leur père, Charles Dickens, un grand écrivain.

Charles Dickens a de la facilité, du trait, et une certaine portée d'observation qui s'élève jusqu'à la bourgeoisie inférieure et se trouve à l'aise dans les derniers rangs. Il invente heureusement les scènes burlesques, et réussit moins bien dans le détail et le dessin des caractères; on trouve de la verve dans les unes, et de l'indécision dans les contours des autres; l'exactitude des détails matériels et la singularité des coins obscurs où il conduit le lecteur, compensations de ses défauts graves, font de ce romancier un écrivain plus amusant que durable. Un seul de ses personnages, palefrenier de son état, promu au grade de valet, dirigeant son maître, le sauvant malgré lui, sagement bouffon, trivial et spirituel, domine tous les types que M. Dickens a voulu créer. Sam Weller représente, sans y penser, l'effort sourd et secret du prolétaire anglais, courbé sous le double poids de l'or et de la politique, du négoce et du passé. La lecture de *Pickwick*, celle d'*Oliver Twist*, par le même auteur, laissent l'esprit mécontent; on n'a vu se soulever qu'un seul coin du voile; une seule classe d'êtres minimes s'est révélée.

Miss Emma Roberts peint les mœurs de l'Inde anglaise, les cargaisons de filles à marier qui vont y chercher des époux, les décep-

tions des fils de famille qui courent y briguer la fortune; enfin, cette étrange alliance du Nord et de l'Asie, d'une civilisation nouvelle et d'une civilisation décrépite. Marryatt, écrivain beaucoup trop vanté, diffus, vague et sans façon, qui plaît par une certaine gaieté naturelle, ne quitte pas ses chers matelots et ses officiers de la marine royale, dont le public commence à se lasser. Miss Martineau ne renonce jamais à cette philosophie doctorale et creuse de l'utilitaire benthamiste. Ces talens variés, qui n'ont rien d'éminent et de souverain, sont effacés par l'auteur du *Livre de Loch* du matelot Cringle, et surtout par celui du *Journal d'un Médecin*. Le *médecin* va s'asseoir au lit de tous les malades, écoute tous les soupirs, tâte le pouls du ministre et celui de la prostituée, assiste à toutes les agonies, répète toutes les confessions; il est éloquent, clairvoyant et pathétique; le plan de son œuvre, restreint en apparence, lui ouvre la porte du pauvre et du riche, de l'hôpital et du magasin. Il échappe à cette nécessité étroite de concentrer l'observation sur un point; nécessité que l'analyse anglaise a cru devoir adopter comme un mérite, comme un avantage, et qui n'est qu'une entrave; elle fausse le point de vue du peintre, qui, attentif à reproduire les antennes de l'insecte fugitif, oublie le paysage, l'horizon et le monde.

Une femme d'esprit, Mme Trollope, s'est tenue en dehors de ces bataillons différens. La satire, prédilection de son esprit plus vif que sympathique, lui a servi d'arme tour à tour contre les Américains qu'elle déteste, les faux dévots que le puritanisme d'Amérique lui a fait haïr, et les censeurs qui ne l'ont pas ménagée. Elle rappelle la verve caustique, mais non l'imagination animée de cette lady Morgan si connue en France, dont les succès, mêlés de revers, datent de la jeunesse de Walter Scott, et qui a écrit un nombre infini de volumes tour à tour avec poésie, étourderie, humeur, science et déraison, mais toujours avec une vivacité de coloris qui plaît au lecteur et déroute la critique. Enfin vous rencontrez dans la même route d'universalité facile l'homme d'esprit qui domine aujourd'hui la littérature anglaise, et qui en représente assez exactement les nouvelles tendances : M. Édouard Litton Bulwer.

Flexibilité, éclat, versatilité, fécondité, connaissance du monde, sagacité, ces qualités diverses se trouvent chez M. Bulwer, romancier, historien, poète, journaliste et dramaturge. Il a beaucoup d'idées, mais éparses; beaucoup de lectures, mais indigestes; ses œuvres nombreuses manquent d'harmonie dans la conception, de pureté dans l'exécution. L'éclat et l'effet, la précipitation du travail et la rapi-

dité du succès le séduisent. Il semble que les pages éclatantes ou subtiles qu'il publie attendent encore une maturité définitive, et que les puissantes caresses d'un soleil plus chaud et plus obstiné eussent donné la perfection à ces fruits hâtifs. Les premiers romans de M. Bulwer, qui contenaient une assez forte dose de fatuité, s'emparèrent de la mode; nul roman *fashionable* ne se recommandait par le mérite d'un style aussi vif, aussi net et aussi soigneusement poli. La vogue de *Pelham*, de *Paul Clifford* et du *Méconnu* (*Disowned*, le désavoué), ouvrit à l'auteur la route de la fortune et du crédit; jeune, les succès de salon l'accueillaient; son époque lui conseillait le luxe; de notre temps, la simplicité de la vie semble attester la pauvreté de l'esprit, et l'exploitation commerciale du talent passe pour génie. La génération nouvelle, laissant Thomas Campbell, pauvre, vivre modestement avec deux cents livres sterling par an, voulait trouver le laurier d'or dans les champs poétiques. M. Bulwer multiplia ses produits, chercha le bruit des salons et les honneurs parlementaires, fut élu membre des communes, essaya d'y créer un nouvel intérêt, celui des gens de lettres, dont il se porta représentant; et sans cesse donnant au public de nouveaux ouvrages, discourant, pérorant, discutant, se chargeant de diriger les enquêtes politiques; faisant jouer des tragédies peu remarquables et imprimer des pamphlets peu significatifs, en même temps que des vers élégans et des romans d'un ordre supérieur, il finit par recevoir de la jeune reine Victoire le titre de baronet. Vie brillamment laborieuse! avec une témérité plus âpre au scandale et une impertinence plus prononcée, ce serait Beaumarchais. M. Bulwer, sans mener aucun parti, est l'éclaireur du libéralisme; il marche en avant et ne guide personne. La société anglaise, dont il a blessé les convenances et les lois, ne le ménage guère. Comme littérateur, non comme orateur, il a de l'influence à la chambre; situation nouvelle en Angleterre, où les Fielding, les Goldsmith, les Scott, les Wordsworth, ont toujours fait de leur cabinet solitaire la citadelle d'où ils mitraillaient l'ennemi, mais sans se confondre avec les hommes publics, avec Burke, Fox, Canning, Burdett, armés en guerre, toujours sur le champ de bataille, oubliant la gloire littéraire sans la mépriser, faits pour la lutte et voulant le succès.

Ce caractère de l'homme de lettres enté sur l'homme de parti; la vanité s'accouplant à l'orgueil; l'amour de la phrase s'associant à l'action sur les hommes; M. Bulwer se frayant passage à la chambre : ce sont les symptômes d'un mouvement nouveau et d'une altération

opérée dans les esprits. Autrefois Swift conseillait les ministres; Bolingbroke faisait de la théologie polémique; Burke attachait du prix aux belles formes de la diction. Mais pour la première fois, le *Roman* vient s'asseoir au sénat et prétend à la toge politique. Le *Roman*, c'est M. Bulwer même : rapide peinture des accidens lumineux qui se jouent et se brisent à la surface de la mer sociale; miroir accessible à toutes les images et rayonnant de toutes les couleurs, le roman n'est pas fait pour exercer une action et vaincre les obstacles. C'est une glace et non un levier. Il y a donc un déplacement des forces : M. Bulwer en est l'expression. L'avenir dira quel en doit être le fruit.

Pelham, *Eugène Aram*, *Paul Clifford*, *Maltravers*, nous semblent, après tout, les meilleures fictions de l'époque dernière. Que l'on reproche à *Pelham* ses descriptions de lingère et d'ébéniste, à *Clifford* l'abus de l'argot, à *Eugène Aram* l'emprunt d'une anecdote brute et d'un fait connu, à tous ces romans un certain parti pris, né d'une érudition toute nouvelle et d'une étude commencée spécialement pour chacun d'eux; qu'il se trouve ainsi qu'en définitive les couleurs ne sont pas fondues, ni les épisodes naturellement liés au sujet; beaucoup de place reste encore à l'éloge et à l'intérêt : vivacité de dialogue, invention de caractères, justesse de coup-d'œil, et surtout dans *Ernest Maltravers*, où cette qualité prodiguée devient défaut; mille remarques piquantes, nées d'une philosophie mondaine. L'inégalité du style, le peu de fusion des morceaux que l'on dirait arrachés aux pages d'un album et rajustés plutôt que disposés savamment, l'enluminure du coloris, se font remarquer à l'œil attentif. Quiconque respecte et connaît l'antiquité n'aime pas voir qu'un écrivain tout moderne porte sur les ruines de Pompéi et dans l'Agora des Athéniens sa philosophie de dandy et sa politique semi-radicale; parmi les œuvres de M. Bulwer, les plus sérieuses par le titre sont donc les plus frivoles par le fond : *Athènes* et *les Derniers jours de Pompéia*. Celles qui s'annoncent avec moins de pompe joignent une importance plus réelle à des prétentions moins hautes : il y a de l'éloquence dans *Aram*, d'excellens tableaux dans *Pelham* et *Clifford*, des vues élevées dans *Maltravers*. C'est une observation pleine de force, bien qu'exagérée dans sa réalisation, que le portrait de cette impuissance vaniteuse, qui croit à son génie pour avoir le droit de haïr le monde, et fait de cet anathème un prétexte de lâche et insultante oisiveté. Le génie méconnu court l'Europe; dans cette insurrection générale des individualités égoïstes, chaque esprit orgueilleux

se donne un trône et s'arroge un sceptre. Il ne manque au Cesarini (1) de M. Bulwer que d'être moins horrible et plus ridicule. Nous ne parlerons pas ici du drame de *Mademoiselle de La Vallière*, avortement complet, parodie emphatique d'une époque d'élégance et de majesté.

La place supérieure que le roman a usurpée ou conquise dans cette littérature justifie celle que nous attribuons ici au plus habile et au plus populaire des romanciers anglais. Le roman n'a pas seulement emprunté le costume de l'histoire, il a envahi son domaine; on a publié, sans beaucoup de succès, le *Roman de l'Histoire* (*Romance of History, by Leitch Ritchie and others*). Le conte et la nouvelle, romans de second ordre et de petite dimension, ont rempli les annuaires et les *magazines*, et pénétré dans le récit des voyageurs; ce genre équivoque a produit récemment quelques ouvrages qui ne manquent pas de charme: le *Schloss Hainfeld*, piquante description d'un château de Styrie, par le capitaine Head; les *Bubbles from Nassau*, titre que les traducteurs essaieront de reproduire, s'ils en ont envie. L'érudition mêlée à une narration romanesque a donné, l'année dernière, un livre singulier, qui a fait grand bruit en Angleterre, et qui a pour titre *le Docteur;* amalgame baroque de citations, de divagations, de réflexions, d'anecdotes et de rêveries. L'auteur, que l'on croit être Hartley Coleridge, défend avec vivacité, souvent avec esprit, les mœurs et les doctrines de la vieille Angleterre; il dépouille mille bouquins poudreux et oubliés, pour en extraire un ou deux fragmens qui ont du prix, et relève des facéties souvent froides, des extravagances souvent sans verve et sans attrait, par des passages d'une sensibilité heureuse et d'un style excellent. Arrière-petit-fils de Rabelais, de Burton, de Sterne, dont il emprunte les grelots, il manque surtout de gaieté, et son sourire, plus mélancolique que plaisant, ne se communique pas au lecteur. On lui a pardonné l'affectation du désordre, le pédantisme des vieux lambeaux littéraires, le décousu des souvenirs, en faveur d'une certaine grace élégiaque, acérée par une concision rare et dissimulant une ironie philosophique de très bon goût. L'accueil fait à ce livre en Angleterre marque la distance qui sépare encore l'Angleterre de la France, malgré les points de communication établis entre les deux contrées; fatras épouvantable pour nous, c'est un trésor de curiosités précieuses pour le littérateur et le savant britanniques de l'ancienne roche: ils blâment légèrement le désordre et la folie de l'ensemble; mais ils admirent la

(1) Personnage du roman de *Maltravers*.

variété des études, la nouveauté des recherches et la pureté de la diction. Aussi *le Docteur* s'adresse-t-il à la vieille Angleterre, dont il préconise les mœurs et dont il adopte le style. A peine radicaux et whigs se sont-ils occupés de ces quatre volumes, tandis que les *Revues* du parti conservateur, le *Blackwood* et le *Quarterly*, lui ont consacré des pages nombreuses et l'ont jugé digne de la plus sérieuse analyse.

Dans *le Docteur*, comme dans les œuvres de M. Bulwer, un désir d'universalité dans la pensée, un secret retour vers la synthèse, se font sentir, et les élèvent bien au-dessus de ces productions d'une analyse mesquine où l'on dépense inutilement tant d'esprit et de coloris. Bulwer, Hartley Coleridge, Walter Scott et Southey, portent un vaste regard sur le monde; ils essaient d'en saisir l'immense variété, ne procédant point par exclusion, mais cherchant à découvrir de tous côtés des points de vue nouveaux et à n'oublier rien de ce qui intéresse l'homme. Le même Hartley, auteur de jolies ballades, a écrit la vie des personnages célèbres ou distingués, nés dans le Lancashire et l'Yorkshire. Ce livre est empreint d'un sentiment historique très peu commun dans la Grande-Bretagne, qui cependant a publié dernièrement beaucoup de livres d'histoire, de mémoires et de biographies. Fécondité stérile! Nul biographe n'a égalé, pour la fermeté pittoresque du style, l'auteur des *Worthies of Lancashire and Yorkshire*, livre naïf et dramatique. Une bonne biographie est une médaille d'or difficile à créer, difficile à frapper, qui conserve à jamais une empreinte héroïque, et dont les modèles sont rares. On entasse des dates, on recueille des généalogies, on accumule des documens, on imprime des correspondances, et l'on crée ainsi des volumes qui s'appellent mémoires sur Bolingbroke, sur Pitt, sur Chatam, sur Goldsmith, sur Burke, sur Samuel Johnson : la multitude de ces compilations et leur nullité réelle ne leur enlèvent pas un certain mérite, celui de l'utilité; matériaux sans choix que des ouvriers doués de peu d'intelligence et quelquefois de soin ont gauchement rassemblés. La vie de *Sheridan* et celle de *Fitzgerald*, par Thomas Moore, n'ont pas même touché le but que l'écrivain voulait atteindre, et manquent de la gravité, de l'impartialité, de la fermeté qui conviennent au genre. On doit excepter de cette condamnation les recherches littéraires de Payne Collier sur le théâtre anglais et sur la jeunesse de Shakspeare, les travaux de Gifford sur Ben-Johnson, et ceux de lord Holland sur Lope de Vega, qui remontent, ainsi que les charmans mélanges de D'Israëli l'aîné, à une époque anté-

rieure. Le désir de tout savoir sur les hommes célèbres encourage la fabrication d'œuvres sans valeur pour la philosophie, qui offriront plus tard des ressources et des élémens de travail. L'esprit d'exactitude commerciale, complètement opposé au génie, engage les compilateurs à ne rien éliminer; d'insignifians souvenirs inondent des rames de papier blanc, sans aucun profit pour l'histoire. Le même défaut qui se fait bien plus vivement sentir dans les ouvrages américains, et que la diffusion des écrivains médiocres aggrave encore, entache la plupart des ouvrages historiques récemment publiés. Depuis les travaux de Hallam, de Mackintosh, de Lingard et de Southey, un seul écrivain, dont la singularité affecte une phraséologie à peine intelligible, Carlyle, a fait preuve d'une haute intelligence historique. Élève de Schiller, dont il a écrit la vie avec talent, il se classe parmi les penseurs et même parmi les mystiques, dont l'œil ne voit dans les annales humaines qu'une série de problèmes métaphysiques. On le laisse planer dans cette région où les mortels ne le suivent pas, et mille autres s'enchaînent à la terre, recueillant les grains de sable, entassant la poussière, et faisant preuve d'une patience qui émerveille.

Comment ne pas reconnaître que l'abaissement simultané de la poésie, du drame et de l'histoire tient à des causes parallèles ou plutôt jumelles? On s'est accoutumé à préférer le détail à l'ensemble, et l'analyse curieuse d'un fragment à la synthèse féconde; habitude et tendance qui datent de Locke et coïncident avec la marche de la civilisation moderne. Dans le roman, elle a fait naître plusieurs monographies dont la lecture plaît et dont la minutie est instructive : les *Ayrshire Legatees* (héritiers du comté d'Ayr); le *Subaltern* (le sous-officier), *Pickwick*, le *Livre de Loch*, dont nous avons parlé. Mais dans l'histoire, l'imagination cessant de colorer et d'ennoblir cet esprit de détail et cette interminable recherche, on obtient des résultats d'une pauvreté et d'une aridité excessives. Que l'amour-propre et la prétention viennent s'y mêler, les *autobiographies* abondent, publiées par des héritiers avides ou par des spéculateurs ardens à exploiter la curiosité : les *Fragmens tirés des papiers de Coleridge*, la *Vie de Walter Scott*, par Lockhart, celle de Crabbe par son fils, et celle de Cowper par Southey, méritent une exception particulière.

Coleridge, qu'on ne doit pas confondre avec Hartley, a exercé sur l'ère précédente une influence très curieuse. C'était un philosophe doué de sagacité et d'élévation, qui rendait ses oracles comme la

pythonisse des anciens jours, par fragmens et par saillies, dans des improvisations brillantes, à peine reflétées dans ses ouvrages. Mackintosh, Wordsworth et Coleridge formaient, avec Dugald-Stewart et Reid, l'honneur de la philosophie britannique. Je cherche vainement leurs successeurs. Carlyle, que j'ai cité plus haut, et qui essaie inutilement d'implanter au milieu des affaires et du commerce anglais les doctrines idéales de Fichte, mérite d'être cité après eux. Une femme, mistriss Somerville, a plus fait pour le progrès de la civilisation intellectuelle que presque tous ses contemporains. Dans sa *Connexion of physical sciences*, titre difficile à traduire, elle a démontré l'impuissance et les limites étroites de l'analyse seule, morcelant les facultés, éparpillant les observations, brisant les liens naturels qui rattachent entre elles les choses humaines, et établissant, au lieu du vaste ensemble organique dont la nature nous offre le modèle et l'étude, une foule de spécialités isolées. Ainsi l'unité s'efface, la science tombe en débris; le physicien s'isole du chimiste, le chimiste du médecin, le médecin du naturaliste; les subdivisions naissent des divisions : l'entomologiste ne connaît que ses insectes, l'électro-chimiste vit dans sa sphère, les mathématiques pures se séparent des mathématiques mixtes. Plus les fragmens se multiplient, plus la destruction avance. Le moyen-âge avait légué à ses successeurs le défaut contraire. On voulait alors tout embrasser et tout comprendre; on parvenait à tout confondre. Les Vossius et les Scaliger étaient géomètres, Duns Scot était physicien. Depuis l'époque de Bacon, l'isolement des études a remplacé leur universalité; l'abus de l'analyse a détrôné l'abus de la synthèse. On a défendu à Hobbes d'envahir le domaine des mathématiques, à Gœthe de s'égarer dans les champs de la physique expérimentale; on s'est étonné que Pascal osât résoudre le problème de la cycloïde. L'éternel balancement de la civilisation entre les erreurs opposées devait ramener quelque jour la synthèse et lui assigner la tâche souveraine qui lui appartient, celle de retrouver les points de contact, de renouer les chaînes brisées, de faire revivre les sympathies éteintes, de classer les fragmens épars, de réunir et d'organiser les membres isolés par le scalpel. Ce mouvement nouveau, mouvement réparateur, qui profitera de toutes les conquêtes de l'analyse, s'est annoncé, dans l'étude de la nature, par les travaux admirables de Cuvier; M. Guizot, M. Thierry, M. Michelet, ont brillamment tenté de le propager dans l'histoire; il s'annonce en Angleterre par quelques symptômes, et surtout par le succès du livre de Mme Somerville. Il ne nous est pas

permis de le juger sous le rapport scientifique; son éloquente simplicité, sa solidité philosophique, attestent une grande virilité de pensée. Parmi nous, les recherches et les travaux littéraires ou scientifiques qui tendent au même résultat sont déjà reconnus et acceptés comme les plus féconds. Vers ce but se dirigent les travaux de MM. Libri, Villemain, Sainte-Beuve, Ampère, etc. Celui qui écrit ces lignes indiquait, il y a quelques années (1), l'unique renouvellement possible de l'histoire littéraire : l'étude et le tableau du magnétisme intellectuel exercé par les nations entre elles, de leur secrète et perpétuelle fécondation, de leurs efforts divers, de leurs rapports et de leurs luttes, de ces rayons multiples qui, partis de tous les points, s'échauffent et se pénètrent mutuellement pour former le grand fleuve lumineux nommé civilisation; synthèse de l'histoire intellectuelle, que les angoisses et les travaux de la société actuelle ne permettront sans doute pas d'achever de si tôt, mais à laquelle l'avenir ne peut manquer.

Un avocat célèbre, orateur politique d'une véhémence et d'une facilité redoutable, lord Brougham, si long-temps chef de l'opposition, puis chef de la magistrature et redevenu aujourd'hui l'un des porte-voix de cette opposition qui ne peut souffrir de chef, touche à la philosophie par plusieurs points, à la littérature par plusieurs autres, et se fait craindre sous toutes les formes par son talent, sa persévérance et sa passion. Nul n'a porté plus loin l'activité de l'esprit et l'emploi du temps; sa main dure et infatigable n'a pas cessé d'entraîner la société anglaise dans la voie de ses destinées nouvelles. Les œuvres de Brougham ne le montrent pas tout entier. L'homme pratique sacrifie toujours beaucoup à la circonstance, à la nécessité, à l'action présente; elles lui demandent un déploiement de forces qui se résume en faits. Chez Brougham, le détail des combats politiques ou judiciaires occupe un si vaste espace, que la postérité, étrangère à ces intérêts, ne le jugera pas complètement. Il est né pour la lutte; la vigueur athlétique d'un esprit sans repos éclate dans ses discours, dans ses essais philosophiques, dans ses articles de journaux, dans ses pamphlets; son style est musculeux, sa dialectique ardente, son invective impitoyable; c'est la dureté critique d'Édimbourg, la taquinerie du plaideur et le beau hasard de l'improvisation. Appartenant, ainsi que Robert Peel, orateur d'un ordre différent, à la génération antérieure, ses plus belles victoires datent de l'époque comprise entre 1810 et 1830. Si vous joignez à ce nom celui d'O'Connell, l'Hercule

(1) Dans un discours d'ouverture du Cours sur le parallélisme des littératures modernes.

irlandais, vous résumez, dans un cercle étroit, toute l'éloquence actuelle du parlement. Encore peut-on affirmer que Brougham a faibli depuis que la voix populaire et la justice royale l'on fait siéger parmi les pairs. Debout sur le parquet des communes, sa voix stridente et ses accusations terribles retentissaient bien autrement; les communes sont sa vraie patrie; pour retrouver sa force, il faut qu'il touche le sol populaire.

La puissance et l'éclat de l'éloquence politique ont abaissé leur niveau depuis l'ouverture du parlement réformé. Un grand nombre de nouveaux membres, ignorant les usages parlementaires, n'étaient point rompus à cette habitude de discussion souple et violente, à ce mélange de préméditation et de soudaineté qui font le charme, le drame, la puissance des débats. Les grandes commotions favorisent l'éloquence; les transactions, les compromis, les transitions entre deux époques, n'offrant que nuances, incertitude et confusion, diminuent l'énergie et la simplicité du discours. L'aristocratie cédant à la réforme, lui accordant quelque chose, lui refusant quelque chose encore; la démocratie ne voulant ni se prononcer comme révolutionnaire, ni abjurer ses théories radicales, n'ont pas couronné le parlement nouveau de cet éclat magnifique dont s'environnaient les communes, lorsque la guerre contre Bonaparte, la naissance de notre république, la guerre des États-Unis, la conquête de l'Hindoustan provoquaient aux combats de la parole les Canning, les Burdett, les Fox, les Sheridan et les Burke. Au milieu des partis subdivisés, les seuls grands orateurs ont été les deux athlètes des opinions extrêmes : Peel, homme d'état prudent, héritier d'une partie de l'éloquence du second Pitt, connaissant toutes les finesses et toutes les ruses de la discussion, remarquable par une exposition claire, une dialectique vive, et l'art d'effrayer les hommes par le dédain, la vanité et l'intérêt; — O'Connell, qui semble guider l'armée radicale et ne représente en réalité que l'Irlande. Toute la force de la position d'O'Connell est là : son pays le préoccupe toujours; toujours il achète les conquêtes politiques de l'Irlande, en sacrifiant le parti anglais dont il passe pour le chef. Suivi de sa queue irlandaise (*O'Connell's tail*), et bien servi par le poète Shiel, son compatriote, orateur véhément, il occupe au parlement une place intermédiaire; selon l'occasion, transportant son armée mobile sur tous les points qu'il veut protéger, il décide, par ce mouvement, les questions importantes. On connaît sa trivialité énergique, ses violences inattendues, l'intarissable énergie de sa faconde, et le mélange d'adresse et de brutalité, de méta-

phores et d'invectives qui le rendent si redoutable et qui rapprochent son talent de la verve ardente de Fox.

Un pouvoir littéraire et intellectuel que les nouveaux penchans de la Grande-Bretagne n'ont pas encore ébranlé; une tribune où se succèdent mille capacités de différens ordres; un théâtre muet, qui absorbe à lui seul plus de bénéfices que tous les théâtres; une école permanente de toutes les doctrines, de tous les dogmes, de toutes les espérances, de tous les savoirs; une bibliothèque sans cesse renouvelée, qui a envahi l'histoire, la poésie, et absorbé le roman même, ce grand usurpateur; une force sociale nouvelle qui s'élève en face des communes et des pairs; — c'est la presse périodique de la Grande-Bretagne, dernier résumé de ses opinions et de ses progrès. Depuis le commencement du XIXe siècle c'est, on ne l'ignore pas, une puissance redoutable, dont le développement excessif a nui aux grandes œuvres. Toute force d'idée, toute verve de style, toute habileté de discussion, au lieu de se confier à la lente et difficile propagation des livres, se réfugièrent dans les Revues, leur demandant une publicité rapide, une influence électrique et immense. Southey, Scott, Bentham, Brougham, Campbell, Hazlitt, Coleridge, Mackintosh, Gifford, Lamb, Jeffrey, furent collaborateurs des principales Revues. Les étrangers même y participèrent : Ugo Foscolo, Telesforo de Trueba, leur ont donné d'excellens fragmens historiques et littéraires. Quelques-uns des romans modernes les plus remarqués, *Tom Cringle*, *le Journal d'un Médecin*, les scènes de la *Prison d'Old-Bayley*, ont paru par fragmens dans les Revues. *Pickwick* et son successeur, *Olivier Twist*, ont suivi cette route. Toujours le même morcellement des facultés et des forces. Ainsi l'on est arrivé jusqu'à cette « littérature à un sou (*penny litterature*), » composée de recoupes et de débris, mêlée de gravures sur bois, et dont nous ne pouvons avouer l'action favorable ni préconiser les résultats. Cependant les citadelles du torysme et du parti whig, le *Quarterly Review* et l'*Edinburgh*, conservaient dans leur sein les défenseurs les plus braves et les plus habiles des deux doctrines; ici Crofton Croker, esprit piquant, analyste ironique, d'une érudition variée, le vieux Southey, Lockhart, intelligence nette, droite et fine, impitoyable dans la satire; là Macaulay, excellent écrivain, qui semble né pour écrire l'histoire philosophique, et l'un des plus beaux talens parmi les whigs. Sous la bannière conservatrice marchent le *Blackwood's Magazine*, dirigé par Wilson, et où respire la fleur sauvage, souvent brillante et colorée dans son âpreté même, du vieil esprit écossais; le *Fraser's Magazine*,

auquel Carlyle a donné d'excellens articles, et qui est assurément fort spirituel et très original, même dans ses folies; Maginn, Gleig, Egerton Bridges, Lockhart, Hogg, Ainsworth (liste dont nous n'attestons pas l'exactitude), y contribuent, dit-on. Le *Metropolitan* et le *New-Monthly* représentent deux nuances du whiggisme; le *Tait's Magazine* continue la guerre radicale, et le catholicisme d'Irlande a son expression dans le *Dublin Quarterly*, tandis que le *Dublin University Review* sert d'organe au protestantisme du même pays. Le *Westminster Review*, propagateur de la philosophie utilitaire, a opéré sa transformation et son passage de la vie idéale à la vie active en prenant le nouveau titre de *London and Westminster Review*. Si l'on jette un coup d'œil général sur la presse périodique anglaise, on trouvera que la masse de talent qu'elle renferme s'est disséminée, et que les articles remarquables y sont devenus plus rares, à mesure que le nombre des articles passables ou intéressans s'accroissait : comme si le nivellement politique devait atteindre les intelligences et abaisser les capacités en multipliant les produits.

Tel est l'aspect général que présente aujourd'hui la littérature anglaise. En un temps de transition et d'enfantement, elle a conservé, comme on le voit, beaucoup de force et de vitalité. Si vous comparez son mouvement au mouvement intellectuel qui l'a précédé, et qui a épanché sur le monde britannique, vers le commencement du XIXe siècle, tant de trésors de poésie et d'invention, vous la trouverez inférieure. Si vous cherchez ses défauts, vous lui reprocherez la diffusion, l'abus de l'analyse, l'excès du détail, l'imitation. Plus de Byron ou de Scott, maîtres du monde moral et lançant deux courans électriques dont s'émeuvent toutes les pensées; mais une foule de talens secondaires, que dominent quelques supériorités douées d'observation critique plutôt que de création puissante. L'Angleterre n'a pas d'écrivain passionné que l'on puisse comparer à George Sand, ni d'historiens et de poètes vivans qui s'élèvent à la hauteur de nos talens les plus accomplis; mais vue dans son ensemble, moins inapplicable que celle de l'Allemagne, plus contenue, plus sévère et plus librement variée que la nôtre, cette littérature est encore celle qui, fécondée par un commerce immense, concentre les lueurs les plus lointaines, réunit et recueille les faits les plus précieux, et qui même, au milieu de son affaissement comparatif, respecte le mieux les acquisitions du passé, en s'armant pour l'avenir.

PHILARÈTE CHASLES.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

28 février 1839.

Le mot d'ordre a été donné dans tous les rangs de la coalition. Plus les élections approchent, plus elle veut la paix. *Le Constitutionnel* répète aujourd'hui trente fois le mot de *paix* dans ses colonnes. Ceci ne prouve pas que la politique de l'opposition est devenue tout à coup pacifique, mais il en résulte évidemment que les vœux de la majorité des électeurs sont pour le maintien de la paix. L'opposition a donc renoncé, pour le moment, à attaquer les traités, même celui des 24 articles; et, depuis deux jours, elle semble s'être rangée à la politique du gouvernement, tant elle affecte la modération dans ses principes. Des armes qu'elle employait pour combattre le ministère, il ne reste à la coalition que la calomnie, et elle en use largement. Ainsi, elle annonce aujourd'hui que le ministère actuel se joint aux puissances du Nord, pour imposer au gouvernement belge l'expulsion du général Skrzynecki; et, pour motiver cette accusation, *le Constitutionnel* ajoute : « Tout est croyable aujourd'hui. » Ce qui n'est pas croyable, c'est l'audace avec laquelle on se sert du mensonge, car nous sommes en mesure d'affirmer que le gouvernement n'a pas fait la moindre représentation au gouvernement belge au sujet du général Skrzynecki. Les journaux de la coalition ne continueront pas moins de répéter cette nouvelle, car tout est croyable et bon à dire dans une semaine d'élections.

— Ce qui est peu croyable, c'est ce qui se passe aujourd'hui dans la coalition, où l'on colporte une lettre de M. Portalis à un électeur de Dijon, dans laquelle M. Thiers et M. Guizot sont traités en termes que nous ne voudrions pas reproduire, et que leurs adversaires eux-mêmes répudieraient. Si c'est là le style de l'opposition que M. Portalis et ses amis préparent au ministère qui sortira de la coalition, nous sommes encore bien éloignés de la pacification des partis et de la tranquillité intérieure que nous promet *le Constitutionnel*, pour l'époque où ses amis seront ministres. La seule phrase qu'il soit possible de citer, et non textuellement encore, dans la lettre de M. Portalis, est celle-ci : « Que M. Thiers et M. Guizot travaillent *pour nous* comme

des preux, à la bonne heure, ils recevront peut-être le prix de leurs efforts...» Le parti radical a tort de dire que M. Thiers travaille pour lui en ce moment; nous l'avons déjà dit depuis long-temps, M. Thiers travaille, bien malgré lui sans doute, pour les doctrinaires.

— Il n'est pas difficile de deviner le but de la lettre adressée nouvellement par M. Guizot à M. Leroy-Beaulieu, maire de Lisieux. M. Guizot prend les devans; les électeurs veulent la paix : c'est un fait avéré, et la coalition ne parviendra pas à entraîner le pays à ses velléités belliqueuses. M. Guizot se hâte de se mettre en règle. En marchant avec ceux qui voulaient appuyer la Belgique contre la conférence, M. Guizot espérait refaire sa popularité; il voit maintenant que la popularité n'est pas là, et il déclare aux électeurs de Lisieux qu'à son avis le cabinet aurait dû depuis long-temps forcer la Belgique à accepter le traité des 24 articles. Ainsi le tort du cabinet, aux yeux de M. Guizot, est d'avoir trop tardé et d'avoir perdu six mois à obtenir pour la Belgique un dégrèvement de 125 millions sur sa part de la dette commune entre elle et la Hollande! Il eût mieux valu en finir tout de suite, pour nous épargner, dit M. Guizot, la triste attitude que nous tenons. Il résulte donc de la lettre de M. Guizot que, s'il eût été ministre, l'affaire belge serait finie depuis six mois, et que la belgique aurait annuellement 3,400,000 florins à payer de plus qu'aujourd'hui à la Hollande! Dans son ardent désir de satisfaire les électeurs, M. Guizot a, ce nous semble, dépassé le but, et il a imité ce cavalier qui pria Dieu de l'aider à se mettre en selle, et prit un si grand élan, qu'il tomba de l'autre côté. Mais le centre gauche et M. Thiers doivent voir par là s'ils peuvent compter sur l'opposition des doctrinaires, et l'on sait déjà qui courra le plus vite vers le ministère, quand il s'agira de s'en emparer.

— Les doctrinaires ont d'autant plus hâte de se constituer en bande à part, que les organes de la coalition sont assez difficiles à discipliner, et que, dans les départemens surtout, les feuilles de la gauche répondent bien mal aux recommandations de prudence qui leur sont faites par les chefs du parti. Ainsi, tandis que M. Arago désavoue la coalition dans les réunions d'électeurs qui ont lieu à Paris, les journaux radicaux des départemens en dévoilent toutes les menées, et répondent par des cris furieux aux paroles pacifiques que *le Constitutionnel* fait entendre depuis quelques jours. Nous en citerons quelques-uns, et nous ne choisirons même pas les plus violens.

— « C'est *la guerre*, plutôt que la honte, *la guerre* qu'un peuple *doit savoir faire à temps*, s'il la veut courte et de nature à le préserver de plus grands maux; *la guerre....* mais tous ceux à qui nous pourrions la faire, la redoutent; *un coup de canon tiré par nous ébranlerait plus d'un trône absolutiste.* »

(*Courrier d'Indre-et-Loire.*)

— « Il serait temps, en effet, dit le journal radical du Gers, *d'en finir de cette politique à plat ventre.* La France est fatiguée de se tenir courbée sous des humiliations qui ne s'adressent pas à elle. Les genoux ont fini par en faire mal à tous nos ministres, sans exception. » (*Le Pays* du 10 février.)

— « La nation belge, dit une feuille coalitionniste, ne doit compter que sur elle seule. La France l'abandonne et son gouvernement la trahit; qu'importe? il lui restera toujours la ressource d'agir sans son gouvernement, et *d'en appeler aux patriotes français* de la défection du 7 août. »

(*Émancipation* du 2 février.)

— « Si nous avons eu jamais besoin de concentrer nos forces, c'est maintenant. Nous avons perdu une à une les quelques libertés que des héros conquirent avec des pavés dans les rues de Paris. Attachés à une colonne, comme les esclaves romains que l'on battait de verges, bâillonnés par les lois de septembre, à peine nous est-il permis de faire entendre des cris de détresse dans le danger. » (*Sentinelle des Pyrénées.*)

— « Qu'arrivera-t-il? Ce qui est toujours arrivé. *Vouloir*, chez un peuple, c'est *pouvoir*. Le trône, « ces quatre morceaux de bois doré recouverts de velours, » comme disait Napoléon, *a été trois fois brisé en France, en moins d'un demi-siècle, par la souveraineté nationale qui, en définitive, a toujours* raison. » (*Progrès du Pas-de-Calais.*)

— Le *Journal de Rouen* n'est pas moins explicite. Lui aussi déclare que les révolutionnaires de tous les pays comptent sur nous pour bouleverser l'Europe, et tout ce qui l'afflige, c'est que le moment ne soit pas encore venu. La victoire de la coalition pourrait seule, selon lui, amener cette crise si désirée. « L'annonce de la réunion d'une armée sur notre frontière du nord a pu faire croire que le gouvernement français, *secouant une indigne torpeur*, s'associait à ces sentimens et allait enfin *parler haut aux puissances absolutistes* et mettre un terme au honteux trafic de la nationalité et de la liberté des peuples, *dont les rois et leurs ministres, depuis le congrès de Vienne jusqu'à la conférence de Londres, se sont donné le scandaleux passe-temps*. Malheureusement, et notre conviction à cet égard est intime et profonde, tous les faits accomplis depuis quelques jours prouvent que *l'heure du réveil n'a point encore sonné pour la France*, et que ce n'est point pour cette fois que le gouvernement lui donnera le signal d'une résistance *pour laquelle les peuples comptent sur elle.* »

— Le journal du Bourbonnais, feuille légitimiste, définit ainsi la coalition : « *Cette coalition, il faut en définir le caractère; c'est une trêve qui réunit d'anciens adversaires, contre un ennemi commun, pour la défense commune.* » — On ne pouvait pas mieux expliquer à tous les ennemis de l'état, qu'on ne leur demande de se réunir et de suspendre leurs anciennes querelles, que pour arriver plus tôt au renversement de *l'ennemi commun*, c'est-à-dire au bouleversement du pays et à la destruction de la royauté de juillet.

— Voici qui est encore plus net :

« Les temps *de la politique du* 13 *mars* sont passés sans retour. La dissolution de la chambre, le triomphe moral de l'opposition, le progrès qui se manifeste dans les esprits même les plus rétifs, sont les preuves irrécusables de cette pacifique révolution qui vient de s'opérer en France au profit de sa souveraineté. *Dès ce moment nous commençons à marcher vers la réalité du*

gouvernement démocratique. La question *ajournée depuis huit ans, et surtout depuis les 5 et 6 juin*, va s'agiter et *se résoudre.*

« Depuis quelque temps bien des mensonges ont été victorieusement réfutés par les faits, *bien des obstacles ont été renversés* par la raison publique, *aidée de ceux-là même qui travaillaient jadis à la faire dévier de sa noble voie. Les agens les plus violens de la résistance, les partisans les plus effrénés de la volonté immuable, ont pris à tâche de dessiller les yeux de tous.* Ils ont combattu le pouvoir qui démoralise le pays, avec toute l'énergie qu'ils avaient mise à l'établir et à le défendre.

« *La discussion de l'adresse a donc été le commencement d'une ère nouvelle*, qui nous prépare sans doute encore de nouveaux biens et d'éclatans enseignemens.

« Et ici nous devons rendre justice à M. Thiers. M. Thiers a toujours été un homme de la gauche, un esprit révolutionnaire, même lorsqu'il s'appuyait le plus sur les sympathies des majorités du 13 mars et du 11 octobre.

« M. Thiers, nous le répétons, nous appartient; *il nous revient*, IL NOUS REVIENDRA TOUT-A-FAIT. » (*Radical du Lot* du 16 février.)

— « Jamais, s'écrie *le Patriote du Jura* (6 février), jamais, même au jour où le canon de l'émeute grondait dans les rues, jamais, depuis l'heure où la Vendée se soulevait à la vue d'une princesse de la maison déchue, *la couronne ne s'était trouvée dans une situation plus difficile et plus dangereuse.* »

Et ce journal explique très bien d'où vient cette gravité. Il ne dissimule pas que les dangers qui nous entourent ont été créés par les anciens serviteurs de la royauté, devenus aujourd'hui ses plus implacables et ses plus dangereux ennemis.

— « Il faut, s'écrie la *Revue du Cher* du 1er février, qui soutient la candidature de M. Duvergier de Hauranne, que la Belgique s'inscrive au rang des peuples par une *résistance héroïque et nationale*, ou qu'elle abandonne à tout jamais son titre de nation. Quant à la France, son *devoir national* lui commande de défendre sa sécurité menacée, et un gouvernement, *quel qu'il soit*, ne saurait *renoncer à cette mission sacrée* sans se rendre coupable de trahison envers le pays. »

— Ainsi les doctrinaires veulent la guerre aussi bien sur la question de Belgique que sur celle d'Ancône. Il est évident ici que le mot d'ordre envoyé à Lisieux n'était pas encore arrivé dans le département du Cher, quand cette boutade fut écrite. On la réparera sans doute prochainement par une lettre nouvelle sur les avantages de la paix et sur les fautes du ministère, qui aurait dû forcer, il y a six mois, la Belgique à accepter le traité des 24 articles. Le *Journal Général* ne dit-il pas déjà aujourd'hui que les *fantômes* disparaissent? et il ajoute : « Que sont devenues, depuis l'appel fait à la raison calme des électeurs, les calomnies furibondes que toutes les plumes et toutes les bouches ministérielles répandaient contre la coalition? Que devient déjà l'absurde épouvantail de la guerre, imaginé dans l'espoir de changer en votes ministériels les votes de quelques esprits indécis? » On vient de voir d'où sortent

les déclamations furibondes et les cris de guerre. Est-ce du ministère ou de la coalition qu'ils sont partis? A moins que les doctrinaires ne prétendent que c'est le ministère qui rédige la *Revue du Cher* et les journaux radicaux.

— Nous ne connaissons rien de plus instructif, en ce moment, que les circulaires électorales de l'opposition, et que ses discours dans les réunions préparatoires. La lettre de M. Odilon Barrot aux électeurs de Chauny, son allocution aux électeurs du 1er arrondissement, montrent assez, pour qui sait lire et écouter, ce que la France a à attendre du parti de l'extrême gauche. Dans sa lettre, M. Odilon Barrot dit qu'une guerre européenne aurait de trop funestes conséquences pour qu'elle éclate sans une nécessité absolue. Voilà une belle garantie! La non-évacuation d'Ancône, après le départ des Autrichiens, n'a-t-elle pas été présentée, par M. Odilon Barrot et même par M. Thiers, comme une *nécessité absolue*, commandée par la dignité de la France? La rupture violente des 24 articles n'est-elle pas reconnue comme une *nécessité absolue* par *le Constitutionnel* et *le Siècle*, organes de M. Thiers et de M. Odilon Barrot? Et, enfin, M. Odilon Barrot ne regarde-t-il pas comme une *nécessité absolue* les limites du Rhin, dont, selon lui, ne peut se passer la France? La politique *franche et élevée* qu'il demande ne consiste-t-elle pas dans toutes ces conditions? et s'il en exige l'accomplissement, peut-on douter que nous n'ayons la guerre avec l'Europe peu de mois après la formation du cabinet qui aurait pris un tel programme? Si c'est ainsi que M. Odilon Barrot et M. Thiers entendent la paix, nous ne pensons pas les calomnier assurément, en disant qu'ils nous donneraient la guerre.

— Nous lisons aussi, dans une des allocutions de la coalition, que les 213 sont une coalition de principes et d'intérêts publics; les 221, une coalition d'intérêts personnels. Les 221 ne veulent, il est vrai, que la paix, que le maintien du système du 13 mars, modifié au 15 avril par l'amnistie; ils refusent de s'associer à ceux qui espèrent maintenir la paix en déchirant les traités, à d'autres qui veulent la propagande et la république, à d'autres, enfin, qui attendent le retour de Henri V, et choisissent pour leurs candidats à la chambre M. de Villèle et M. d'Haussez, l'un des signataires des ordonnances de Charles X. Ce sont là des intérêts personnels, en effet. Personnellement, les 221 sont intéressés, ainsi que tous leurs commettans, à ce que nulle de ces choses ne se réalise; mais ces intérêts personnels sont aussi ceux du pays, et nous défions la coalition d'en dire autant de ses principes, qui sont ceux de dix partis différens.

— Dans la réunion préparatoire du 3e arrondissement, un électeur a demandé à M. Legentil, candidat de la coalition, si, dans le cas où MM. Berryer et Garnier-Pagès, ses amis de l'opposition, lui offriraient leurs suffrages pour être député, il accepterait les voix de ces messieurs. M. Legentil n'a pas jugé à propos de répondre à cette question si catégorique, et il s'est borné à dire qu'il n'avait pris aucune espèce d'engagement. « Si des électeurs de l'opposition me donnaient leur voix, a-t-il ajouté, ce serait sans aucune condition de ma part. » Or M. Legentil s'est trompé en répondant ainsi, car il a pris avec ses

amis de l'opposition, MM. Berryer, Garnier-Pagès et autres, l'engagement de faire tous ses efforts pour assurer leur réélection. Cet engagement a été rendu public dans tous les journaux de la coalition; il est commun à chacun des 213, et M. Legentil, ainsi que ses collègues de l'opposition, ont fait entre eux un traité d'assurance mutuelle. S'il y est fidèle, ses efforts devront tendre, dans les autres arrondissemens, à faire nommer M. Salverte, M. Bethmont, le protégé de M. Odilon Barrot, et, partout où besoin sera, les légitimistes et les républicains de la coalition. Est-ce là n'avoir pris aucun engagement et avoir accepté les suffrages de ses alliés *sans conditions*, comme l'a dit M. Legentil aux électeurs du 3e arrondissement?

— Encore une objection à M. Legentil. Il a reproché, dans cette même réunion, au gouvernement, de n'avoir pas opéré la réduction de la rente en 1838, et en même temps il lui a reproché de n'avoir pas négocié assez longtemps pour la question du territoire, en ce qui est relatif à la Belgique. Le ministère a négocié depuis deux ans pour cette question, que M. Guizot, contrairement à M. Legentil, voudrait qu'on eût tranchée il y a six mois. Mais la conversion de la rente ne pouvait avoir lieu tant que l'affaire de la Belgique était en suspens. C'était là un des grands obstacles à cette opération financière, qui ne pouvait s'effectuer devant les chances de guerre générale; or, prolonger les négociations pour la Belgique, c'était reculer l'époque de la conversion des rentes que voulait si impatiemment M. Legentil. Ainsi, ou M. Legentil n'est pas d'accord avec lui-même, ou il demande l'impossible, et dans tous les cas, ce ne serait pas un député bien habile ni un politique très consommé.

— M. Arago, qui s'est engagé, ainsi que tous les 213, à donner son suffrage à tous les candidats légitimistes, ou du juste-milieu, qui ont fait partie de la coalition de la chambre, M. Arago n'est pas de la coalition, il le dit formellement. Nous n'hésitons pas à croire M. Arago; mais où sont donc les membres de la coalition? Tout le monde la renie, et vous verrez qu'il n'y restera que M. Thiers et M. Guizot! En attendant, M. Arago et M. Laffitte parcourent les réunions préparatoires, et donnent des certificats de civisme aux candidats qu'ils protégent, en y ajoutant de petits discours. Ainsi, dans la réunion du 12e arrondissement, tout en recommandant M. Cochin, M. Arago a déclaré qu'un ministère composé de MM. Duchâtel, Vivien, Dufaure et Odilon Barrot aurait eu la majorité dans la chambre, parce qu'il aurait eu pour lui ce que M. Arago nomme le bagage et le mobilier ministériels. Si c'est là le ministère que souhaite M. Arago, et qu'il recommande aux électeurs, il aurait mauvaise grace à nier qu'il n'est pas de la coalition. Il en est si bien, qu'il a fait dans cette réunion l'éloge de toutes les coalitions, depuis les coalitions du parlement d'Angleterre jusqu'à celle de 1827. Il n'y a donc que celle de 1839 qui ne soit pas susceptible d'être défendue, puisque M. Arago persiste à soutenir qu'il n'en fait pas partie?

— Hier, M. Arago et M. Laffitte s'étaient transportés dans le 6e arrondissement, pour y faire leurs fonctions de parrains électoraux. Là, les amis de la

liberté individuelle ont expulsé de l'assemblée des électeurs de l'arrondissement qui s'opposaient à l'audition de MM. Laffitte et Arago, qui n'en font pas partie. Il est vrai qu'il s'agissait d'appuyer M. Carnot, qui déclare trouver dans le ministère actuel l'imbécillité du ministère Polignac, qui demande la réforme électorale et l'abolition des lois de septembre. Cette fois, M. Arago a pu dire qu'il n'agissait pas comme membre de la coalition, et en effet il ne venait pas appuyer une opinion plus modérée que la sienne. M. Carnot veut tout ce que veut M. Arago; aussi, au lieu de laisser son protégé répondre à ceux qui l'interrogeaient sur Ancône et sur la Belgique, M. Arago a préféré raconter aux électeurs quelques historiettes touchant Latour-d'Auvergne, Carnot père, et d'autres héros de la révolution et de l'empire. Ceci nous rappelle que M. Arago, professant un jour l'astronomie devant des dames et voyant qu'on ne l'écoutait pas, se mit à leur enseigner l'art de faire des confitures. M. Arago est universel; il n'y a que l'art de faire un député qu'il n'entend pas très bien.

— Toutes les lettres des départemens s'accordent à présenter les élections comme généralement favorables aux 221 et au système qu'ils ont appuyé. Dans beaucoup de localités, les 213 ne sont parvenus à retrouver les suffrages des électeurs qu'en reniant la coalition, comme ont fait M. Legentil, M. Garnon, M. Cochin et M. Arago, et en essuyant avec soumission les reproches les plus sévères. Malheureusement, les électeurs s'abusent, s'ils croient à la conversion des députés qui ont fait partie de la coalition, et qui souvent, après en avoir été les meneurs les plus actifs, comme M. Vitet et d'autres, vont faire amende honorable dans les départemens. Toutefois, leurs manifestations ne seront pas aussi publiques qu'elles l'ont été, et ils seront forcés de se réfugier dans le mystère du scrutin secret. Le mieux serait de n'envoyer à la chambre que des hommes qui n'ont pas à revenir sur leurs pas pour se conformer aux vœux des électeurs. Un député qui s'allie secrètement à des opinions et à des principes contraires aux siens, ne sera jamais un député loyal; la franchise des électeurs qui les nommeront, sera bien mal représentée par de tels mandataires.

— Dans la réunion des électeurs du 2e arrondissement, M. Laffitte a comparé son ministère au ministère actuel, et tout naturellement l'avantage a été pour le ministère de M. Laffitte. Comparons un peu. M. Laffitte, en prenant le ministère au 2 novembre, augmenta en peu de jours, par sa faiblesse, l'irritation des partis, et la porta au point où la trouva M. Périer, quand il vint au 13 mars sauver la France. Au milieu du désordre matériel, M. Laffitte imagina de bouleverser l'impôt par une loi fiscale qui ne put être mise à exécution, et en attendant, il appauvrit le revenu public de 30 millions par une loi sur les boissons qui ne profita à personne. Il laissa se former l'association nationale et d'autres comités qui érigèrent l'anarchie en principe. Abandonnant la politique énergique de M. Molé, qui avait opposé aux puissances étrangères le principe de non-intervention, il laissa envahir l'Italie, sans oser s'opposer même par une note aux troupes autrichiennes. Par une simple ordonnance,

rendue en présence des chambres et sans leur concours, il dessaisit, au profit de la maison Laffitte, le trésor public d'une somme de 4,848,904 fr 65 cent. sur l'indemnité d'Haïti, tranchant ainsi une question personnelle qu'il eût été de son devoir de faire décider d'abord parlementairement. Enfin, en abandonnant le ministère des finances au baron Louis, il ne laissa le service public du trésor assuré que pour quatorze jours, à l'issue desquels la banqueroute attendait les créanciers de l'état. Le ministère actuel a donné l'amnistie, il a fait cesser les attentats contre la vie du roi, il a pris Constantine, Saint-Jean d'Ulloa; il a doté la France d'un immense système de canalisation, et, malgré l'opposition, de chemins de fer; il a obtenu d'Haïti une indemnité considérable, tandis que M. Laffitte a profité personnellement de l'indemnité obtenue par d'autres; enfin, lors de sa démission, il a présenté un budget où figure un immense accroissement de recettes. On voit que la comparaison est tout-à-fait heureuse entre le ministère du 2 novembre et celui du 15 avril, et M. Laffitte a été vraiment habile en parlant avec orgueil du temps où il était au pouvoir!

— Quoique la coalition ait pour elle la *qualité*, bien des médiocrités parlementaires, qui s'étaient jusque-là effacées dans les derniers et les plus obscurs rangs de la chambre, ont été tout à coup transformées en courageux et indépendans soutiens de nos libertés publiques. M. Estancelin n'était jusqu'ici connu à la chambre que comme un fort mince employé du domaine d'Eu, que la maison d'Orléans avait comblé de bienfaits de toute sorte, et qui, d'humble inspecteur des forêts privées, était devenu, par l'appui trop favorable du gouvernement, et en l'absence de toute candidature convenable, mandataire de l'arrondissement d'Abbeville. Dans les premières années, M. Estancelin appuya ouvertement et toujours l'administration; mais depuis il s'est séparé du gouvernement du roi, et le voilà devenu, aux yeux du *Constitutionnel*, un député indépendant! Des médisans ont, il est vrai, parlé de certain dîner royal où un amour-propre quelque peu exigeant aurait reçu atteinte; de méchantes langues ont aussi rappelé une candidature à la questure qu'on n'aurait accueillie que par un sourire : ce sont là sûrement des calomnies. Mais serait-ce aussi une calomnie que d'extraire de l'*Histoire des Comtes d'Eu* et de quelques autres livres de M. Estancelin, des phrases qui ne seraient pas tout-à-fait d'accord avec ses allures libérales d'aujourd'hui? Les habitans d'Eu pourraient aussi redire des couplets à Mme la duchesse de Berry, que *le Constitutionnel* ferait bien d'insérer pour l'édification des électeurs d'Abbeville. Dans la Seine-Inférieure, les compatriotes de M. Estancelin l'apprécient mieux, et l'honorable employé des forêts d'Orléans n'a jamais pu parvenir à y être nommé membre du conseil-général. Il est vrai qu'à Abbeville l'opposition radicale et les légitimistes ont voté aux dernières élections pour M. Estancelin. Que sera-ce aujourd'hui que M. Estancelin est naturellement placé sous le haut patronage de M. Berryer? Mais les partisans sincères du gouvernement ne peuvent, ne doivent pas appuyer M. Estancelin.

— La coalition dit qu'elle ne veut pas la guerre. En attendant, le parti de

l'opposition fait ajourner en Belgique la question de l'acceptation du traité des 24 articles, et s'efforce de la retarder jusqu'après les élections de France, dans l'espoir que le ministère sorti de la coalition soutiendra le parti de la résistance au traité. Or, il n'y a qu'une manière de résister au traité : c'est de prendre les armes, et l'opposition belge, plus franche que la nôtre, l'entend bien ainsi.

LETTRE

SUR LES AFFAIRES EXTÉRIEURES.

XII.

MONSIEUR,

Je ne m'attendais pas, je vous l'avouerai, à voir figurer la question du Mexique au nombre des griefs de la coalition contre le ministère du 15 avril. Non-seulement il a eu raison de recourir à la force pour obtenir du gouvernement mexicain des indemnités pécuniaires, des satisfactions d'honneur national, des garanties de commerce, de navigation et de libre établissement au Mexique, réclamées et promises en vain depuis trop long-temps; mais, dans la forme, dans l'exécution même de ses desseins, il a dû agir entièrement comme il l'a fait, ne commencer la guerre qu'après avoir épuisé les autres moyens de contrainte, et ne pas donner à une expédition, dont le but était nettement défini, le caractère aventureux d'une conquête. Tous les reproches qu'on lui a faits à chaque phase nouvelle de cette entreprise, ne prouvent absolument qu'une chose, c'est qu'une opposition systématique, bien décidée à ne tenir compte ni de la vérité, ni de la justice, ni de la dignité nationale, ne manquera jamais de sophismes pour dénaturer les faits les plus simples, ni d'argumens pour tout combattre. Il s'agit de ne pas être difficile sur les moyens, et de supposer au public assez de docilité ou d'ignorance pour ne pas l'être davantage.

Nos premiers différends avec le Mexique remontent à une époque déjà éloignée; ils sont antérieurs à la révolution de juillet, et le gouvernement de la restauration prenait ses mesures pour les terminer de gré ou de force, quand eut lieu la dernière tentative de l'Espagne pour reconquérir cette ancienne et belle colonie. L'entreprise ne réussit pas : elle était misérablement combinée et fort mal conduite; Santa-Anna, qui fut chargé de combattre les trois mille Espagnols débarqués à Tampico, y gagna sans peine et à bon marché le titre de *héros libérateur* et la meilleure partie de cette popularité dont il a fait un si triste usage pour le bonheur de son pays. Mais ce dernier et inutile effort de l'Espagne contre le Mexique arrêta le gouvernement de la restauration au moment où il allait entreprendre de ce côté quelque chose pour

son propre compte, et l'année suivante, son action fut conjurée par des promesses qui n'ont jamais été remplies. Après la révolution de juillet, on espérait que la prompte reconnaissance de la république et de l'indépendance mexicaines, par le nouveau gouvernement, ne laisserait désormais subsister aucun ombrage entre le Mexique et la France; que le Mexique ouvrirait libéralement ses ports, ses marchés, ses villes, à une nation amie, désintéressée, nullement ambitieuse, qui lui envoyait des ouvriers habiles, des ingénieurs, des médecins, les produits d'une civilisation et d'une industrie avancée, et qui offrait, aux Mexicains en France, tous les avantages de la nationalité française (1). Mais il n'en fut pas ainsi : les anciens griefs demeurèrent sans satisfaction, et chaque année en vit naître de nouveaux. La promesse de payer l'indemnité qui était due aux négocians français pour le pillage des magasins du Parian à Mexico, en 1828, fut sans cesse éludée, sous mille prétextes, avec une mauvaise foi révoltante; la sécurité et la liberté du commerce de détail furent menacées à chaque instant par une législation anarchique et des préjugés indignes de la civilisation moderne; trois traités entre le Mexique et la France, conclus par les plénipotentiaires mexicains et ratifiés par le gouvernement français, furent successivement rejetés et méconnus par le gouvernement de Mexico; puis vinrent des insultes à la légation, des assassinats de Français impunis, des destructions d'établissemens utiles fondés par des Français, des emprunts forcés, des emprisonnemens, des expulsions arbitraires, des persécutions sauvages de la part des autorités mexicaines, des mesures barbares envers notre marine, des vexations sans nombre et sans terme, et tout cela couronné, en juin ou juillet 1837, par un refus formel de réparations, de satisfactions et d'indemnités. C'est à la suite de ce refus (que l'accueil fait, un mois auparavant, à l'amiral La Bretonnière ne pouvait faire prévoir), que le ministre français, M. Deffaudis, s'est déclaré hors d'état de rien obtenir par les voies ordinaires de la négociation, et que le gouvernement français, poussé à bout, lui a donné l'ordre de présenter son *ultimatum*, et de se retirer, si on le rejetait, à bord de l'escadre envoyée pour bloquer les ports du Mexique.

On se demandera peut-être pourquoi tant de longanimité envers le Mexique, pourquoi on a laissé tant de griefs s'accumuler, pourquoi tant de griefs impunis? La raison en est bien simple. Au milieu des révolutions qui bouleversaient ce pays à chaque instant, la France, dans un esprit de modération qui était bien digne d'elle, ne voulait pas ajouter, par des réclamations onéreuses, aux embarras des gouvernemens nouveaux qui se succédaient d'année en année, quelquefois même à des intervalles plus rapprochés. La guerre civile avait épuisé les ressources de la république; on la ménageait. Ces gouvernemens d'ailleurs, et surtout les chefs du parti fédéraliste, quand les ré-

(1) C'est ainsi que jusqu'à ces derniers temps un certain nombre de jeunes Mexicains ont obtenu du ministre de la guerre, sur la demande de leur chargé d'affaires à Paris, l'autorisation de suivre les cours de la première école spéciale du monde, l'École polytechnique.

volutions tournaient en faveur de ce parti, faisaient des promesses, manifestaient de meilleures intentions, suppliaient de prendre patience. On paierait, on ferait justice, on protégerait les Français et leurs établissemens, on éclairerait le peuple, ou l'on résisterait à ses préventions; enfin on mettrait les relations des deux pays sur le pied d'équité et de bonne harmonie qui doit exister entre nations civilisées. La France attendait donc, espérant, pour ainsi dire, *contrà spem*, et en dépit de l'expérience acquise, qu'on serait dispensé de recourir à la force, que le Mexique reconnaîtrait sa faiblesse et notre générosité, et ne prendrait pas nos ménagemens pour de l'impuissance. Mais on s'abusait. Le gouvernement mexicain, il est maintenant permis de le dire, ne cherchait qu'à gagner du temps et à tromper la France. Il n'a jamais eu l'intention sérieuse de payer ce qu'il devait ni de satisfaire à nos justes demandes. Les hommes d'état qui dirigeaient les affaires du Mexique croyaient, selon le degré de leurs lumières, les uns que la France ne *pouvait pas* entreprendre une expédition contre leur pays, et qu'à tout hasard leur pays était capable d'y résister; les autres, moins ignorans et moins présomptueux, que la guerre éclaterait bientôt en Europe, que le gouvernement n'était pas assez fermement établi pour tenter une aussi grande entreprise, et qu'assez fort pour l'exécuter et réduire le Mexique, s'il le voulait, il n'attacherait pas assez d'importance à cet intérêt éloigné pour jamais se résoudre à en finir par une guerre maritime. Ici, c'était le Mexique qui s'abusait à son tour. La France était bien plus maîtresse de ses mouvemens que ne le supposaient les fortes têtes de Mexico; elle était assez puissante pour mener à fin l'entreprise, malgré les formidables remparts de Saint-Jean d'Ulloa, la valeur mexicaine, le *héros libérateur*, et même la fièvre jaune : en outre, elle attachait une juste importance à faire respecter ses droits acquis, son pavillon, son commerce et ses nationaux au Mexique; elle avait souci du grand avenir qui lui était réservé dans ces contrées, si elle savait au besoin se montrer forte après avoir été inutilement généreuse et modérée, et elle était sensible à l'honneur de venger l'Europe entière sur un peuple à demi policé, sur une nation émancipée trop tôt, qu'il aurait fallu prendre en tutelle, au lieu de lui laisser traiter d'égal à égal avec les sociétés civilisées du vieux monde. Aussi, à la fin de 1837, l'expédition du Mexique fut-elle résolue par ce ministère auquel on reproche d'ajourner toutes les difficultés, et qui, trouvant cette affaire ajournée par ses prédécesseurs, ne voulut pas, lui, la rejeter sur ceux qui lui succéderaient.

Voilà pour le fond de la question, pour le principe de l'entreprise. On conviendra que le droit et le devoir du gouvernement étaient de protéger ses nationaux, de rendre la sécurité à leur commerce, d'exiger le paiement des indemnités depuis si long-temps promises et toujours attendues en vain. S'il ne l'avait pas fait, s'il avait hésité, la tribune, qui déjà plusieurs fois avait retenti de ces griefs, l'aurait violemment accusé de faiblesse ou d'une coupable indifférence, et de plus longues hésitations auraient encouragé les autres états de l'Amérique du Sud à méconnaître, envers la France et les sujets

français, les plus simples notions de la justice et du droit des gens. Mais serait-il vrai qu'irréprochable sur les motifs de sa résolution, le gouvernement ait failli dans l'exécution et le choix des moyens, qu'il ait été, comme le prétend M. Guizot avec un superbe dédain, faible, indécis et inhabile? Non, monsieur, et jamais on n'apporta plus de mauvaise foi, plus d'injuste passion, dans l'examen de la conduite d'un gouvernement. Le ministère n'a été ni faible, ni malhabile, ni indécis; il a toujours parfaitement su ce qu'il voulait; il a proportionné les moyens au but; il n'a rien ménagé par faiblesse, rien outré par imprudence; il a très bien choisi le chef de l'entreprise, et il a pris sur chaque chose, et à chaque époque, son parti sans tâtonnement et sans irrésolution. Je sais bien qu'on lui reproche d'avoir envoyé d'abord sur les côtes du Mexique une force de blocus, et puis une escadre d'attaque, et qu'on en conclut qu'il aurait dû en venir tout d'un coup aux dernières extrémités, sans essayer d'une voie de contrainte ordinairement efficace, qui tient le milieu entre la guerre et la paix; je sais encore que maintenant on lui fait un crime de n'avoir pas mis sur l'escadre des troupes de débarquement, ce qui aurait infailliblement nécessité le double de vaisseaux et de dépenses. A ces reproches, je ne me contenterai pas de répondre qu'on lui en aurait certainement adressé de tout contraires, s'il avait fait dès l'abord ce qu'on le blâme aujourd'hui de n'avoir pas fait : ce serait une réponse trop commode et trop générale. Mais il est facile de prouver qu'il aurait eu tort d'agir autrement, et que, dans cette supposition, ses adversaires auraient eu un juste sujet de l'accuser. Quoi! aurait-on dit, vous déclarez la guerre brusquement, vous ne tentez pas quelque moyen plus doux, qui ménage un peu plus l'amour-propre mexicain! vous jetez prématurément le pays dans la plus dispendieuse de toutes les entreprises, une expédition navale à deux mille lieues de la France! les quelques mille hommes que vous envoyez disparaîtront dans ce vaste pays du Mexique, sous l'action combinée du climat et de la résistance locale; vous allez soulever contre vous la population tout entière; c'est la guerre de 1808 contre l'Espagne que vous recommencez à une distance énorme de la patrie! c'est pis encore, c'est peut-être l'expédition de Saint-Domingue sous le consulat! On aurait dit bien autre chose. On aurait exagéré les inquiétudes de l'Angleterre et des États-Unis; on aurait supposé des projets de conquête; si un prince français avait fait partie de l'expédition, on aurait accusé le gouvernement de vouloir fonder pour lui une monarchie sur les ruines d'une république, et le patriotisme de l'opposition n'aurait pas manqué de prendre parti pour les Mexicains contre la France, avec toutes les phrases que vous savez sur la politique de cour, et la cour et les courtisans. On aurait dit au ministère : Mais vous aviez la ressource du blocus, moyen certain, quoique un peu lent, de réduire le Mexique, sans lui inspirer de trop justes inquiétudes sur son indépendance et sa constitution républicaine, sans alarmer la jalousie de l'Angleterre, sans menacer la prépondérance que les États-Unis se croient en droit d'exercer sur le nouveau continent. A quoi bon tant de dépenses, tant de bruit, un arme-

ment si considérable et si onéreux, quand Alger nous coûte déjà trop cher, quand l'Orient s'agite, quand nous ne sommes pas sûrs de l'alliance anglaise? Qu'en pensez-vous, monsieur? Ne vous semble-t-il pas lire ces accusations et mille autres semblables, tous les matins, dans vingt journaux? Quelle occasion, pour l'un, de s'écrier que la France en veut aux pays libres et aux républiques; pour l'autre, que le ministère gaspille, dans un intérêt de cour, les forces et les trésors de la nation; pour un troisième, d'opposer, au mesquin différend de quelques marchands français avec le Mexique, les dangers qui menacent l'Europe du côté de la Perse et de l'Asie centrale! Maintenant ce qu'il faut examiner, ce sont les raisons qui ont dû porter le gouvernement à commencer par le blocus des côtes du Mexique, bien que par le fait ce moyen soit devenu insuffisant. Or, à mes yeux, ces raisons étaient décisives, et voici comment elles ressortent de la nature même du différend.

La France n'exige pas du Mexique le sacrifice d'une portion de son territoire. Elle n'attaque ni son indépendance, ni sa grandeur, ni les sources de sa prospérité; elle ne veut lui imposer, ni un gouvernement, ni un prince, ni une constitution. Que lui demande-t-elle donc? Trois choses : des indemnités pécuniaires pour des pillages, des violations de propriétés, des destructions arbitraires et iniques d'établissemens français, fondés sur la foi des traités, et le principe de la réciprocité entre les deux pays; une satisfaction pour elle-même, qui consiste dans la destitution de plusieurs fonctionnaires, coupables de procédés injurieux envers la légation du roi, genre de satisfaction qu'un gouvernement ne refuse jamais, quand il reconnaît les torts de ses subordonnés, et qu'il ne peut refuser, sans assumer la responsabilité et l'intention offensante de leurs actes; enfin, pour l'avenir, non pas des priviléges en faveur des Français, non pas des droits exorbitans, mais le pied d'égalité, qui est accordé aux Mexicains en France, mais notamment la liberté du commerce de détail, qui était assurée aux Français par les déclarations, encore valides, de 1827, et par le traité, non ratifié à Mexico, que le plénipotentiaire mexicain avait signé à Paris le 13 mars 1831. En principe, ce dernier point est peut-être susceptible de contestation; mais si l'on en venait à reconnaître au gouvernement mexicain le droit d'autoriser ou d'interdire le commerce de détail aux étrangers, il serait impossible de ne pas l'assujétir à l'obligation d'indemniser préalablement les hommes paisibles et inoffensifs qu'il troublerait dans l'exercice de leur industrie, contre tous les usages consacrés depuis long-temps par la civilisation européenne. Si les différends de la France avec le Mexique n'ont pas d'autre objet, ce qui est indubitable, un simple blocus devait suffire pour vaincre la résistance qu'on opposait à nos réclamations; car le blocus, en tarissant la principale source des revenus de la république, qui sont les produits des douanes, lui coûtait bien au-delà de la somme des indemnités qu'elle refusait de solder. Et d'ailleurs, l'honneur national du Mexique n'y était pas engagé, puisque tous les partis avaient successivement reconnu la légitimité des créances françaises, sauf à discuter

sur le chiffre. Quant aux fonctionnaires à destituer, c'était la plus simple de toutes les satisfactions; si je ne me trompe, nous l'avions déjà obtenue du Mexique une fois, pour un fait qui s'était passé à la Vera-Cruz, et en 1834 le gouvernement de la Nouvelle-Grenade nous l'avait accordée pour une insulte grave au consul de France, M. Adolphe Barrot, frère de l'honorable député, qui doit savoir à quoi s'en tenir sur les républiques et les républicains de l'Amérique méridionale. Enfin, pour la sécurité des établissemens français au Mexique, il suffisait de s'en référer, soit aux déclarations, non annulées, de 1827, soit à la convention provisoire du 4 juillet 1834, passée entre M. Lombardo, ministre de Santa-Anna, et M. le baron Deffaudis. Si la France avait eu affaire, je ne dis pas à un gouvernement éclairé, mais à un gouvernement raisonnable et supérieur de quelque peu à ceux des régences barbaresques, le Mexique, n'étant soutenu par personne, ni en Amérique, ni en Europe, aurait cédé; le blocus eût été efficace. Il a fallu trouver en ce pays une administration aveugle, frappée de démence, et disposée à se repaître des plus étranges illusions, pour que la France fût obligée de déclarer la guerre, et de démolir, en quatre heures de canonnade, la première citadelle du Nouveau-Monde. Ajouterai-je que le blocus, qui devait suffire, rendait le rapprochement plus facile, était infiniment moins dispendieux que la guerre, et, considération capitale, n'entraînait pas cette déplorable expulsion des Français du Mexique, qui nous impose maintenant l'obligation d'être beaucoup plus exigeans?

Mais voilà que la prise et la ruine de Saint-Jean d'Ulloa n'ont pas encore suffi; que le désarmement de Vera-Cruz, qui reste sous le feu de nos batteries, comme Anvers était à la merci des canons hollandais, que la défaite de l'armée mexicaine et la capture d'un général n'exercent pas encore une influence décisive sur l'obstination insensée des Mexicains! Pourquoi n'a-t-on pas envoyé des troupes de débarquement? Écoutez l'admirable réponse que l'amiral Baudin a faite, sans s'en douter, aux esprits chagrins de la coalition, dans une lettre digne de lui et de la France, adressée au général Urrea, chef du parti fédéraliste à Tampico :

« Aucun sentiment d'ambition, ni aucune idée contraire à l'indépendance du Mexique, n'ont conduit le gouvernement français à envoyer l'expédition que j'ai l'honneur de commander. Si la France eût eu le moins du monde l'intention d'attaquer l'indépendance du Mexique ou l'intégrité de son territoire, elle ne se serait pas bornée à l'envoi d'une force navale; mais elle aurait fait accompagner cette force de troupes de débarquement. »

Peu importe; je ne serais pas étonné de voir le journal de M. Duvergier de Hauranne, à côté d'une lourde diatribe sur la conservation d'Alger, faire un crime à M. Molé de n'avoir pas entrepris la conquête du Mexique. Cela ressemblerait fort à l'opposition de M. Guizot sur la question belge, qui, pour le dire en passant, n'a pas eu le moindre succès en Belgique. A la raison politique donnée par l'amiral Baudin, j'en ajouterai une autre sur l'absence

des troupes de débarquement dans son escadre : c'est que, par la possession de Saint-Jean d'Ulloa, nous sommes bien plus maîtres de la Vera-Cruz, et à moins de risques et à moins de frais, que par une garnison dans la place elle-même. Les esprits les plus prévenus ne croiront sans doute pas que ce soient les Mexicains qui puissent jamais nous en chasser, tant que nous jugerons à propos de nous y maintenir.

J'ai prouvé combien la marche suivie par le ministère du 15 avril dans cette affaire du Mexique, qu'il est destiné à terminer heureusement, comme tant d'autres, avait été sage, humaine, prudemment et habilement calculée, de manière à ne pas multiplier les obstacles, à ne pas laisser un doute sur la loyauté des intentions du gouvernement, à ne pas outrepasser le but qu'on se proposait d'atteindre. Mais, puisqu'un ancien ministre a prétendu y voir de la faiblesse, de l'indécision et de l'inhabileté, parce que le résultat définitif se fait attendre quelques jours, je vous rappellerai, monsieur, pour l'édification du public, un fait qui s'est passé sous le ministère du 11 octobre, auquel appartenait M. Guizot, fait qui présente de l'analogie avec le différend actuel entre le Mexique et la France. Sous le ministère du 11 octobre, la France se mit en lutte avec le demi-canton suisse de Bâle-Campagne, dans l'intérêt des israélites français, auxquels la législation du pays, et plus encore ses préjugés, interdisent la liberté d'établissement et celle de posséder des terres sur le territoire cantonnal. Savez-vous combien cette querelle a duré entre une poignée de grossiers paysans et le gouvernement de la France sous le 11 octobre? Plus d'un an. Ce qu'il a fallu faire pour triompher du grand conseil de Liestall et de la constitution de Bâle-Campagne? Mettre Bâle-Campagne en état de blocus, et de blocus hermétique! Savez-vous à quoi on s'exposait par cette querelle? Ou à la guerre avec la Suisse qui pouvait prendre fait et cause pour son confédéré, lequel se défendait à Berne auprès du directoire fédéral, comme l'a fait à Lucerne le canton de Thurgovie, et par les mêmes argumens, ou bien à contraindre la Suisse à faire elle-même, par des troupes fédérales, une expédition contre Bâle-Campagne, le tout pour que Bâle-Campagne payât quelques mille francs à un juif de Mulhouse! Il s'est fait autant de diplomatie pour cette misérable querelle que pour la question belge, et si la chose s'est terminée à l'avantage de la France, savez-vous pourquoi? C'est que Bâle-Campagne touche à notre frontière du Haut-Rhin, et que l'on pouvait prendre ce canton par famine! Je recommande ce souvenir à M. Guizot. Le fait que je rappelle lui prouvera que plus un pays est faible, et plus il serait facile et ridicule en même temps de l'écraser, plus aussi il peut pousser loin l'insolence de résister à une grande nation, qui est forte, mais qui est modérée. Je suis sûr qu'à l'époque de leur querelle avec la France, les gens de Liestall, qui avaient un journal intitulé *le Rauracien*, y évoquaient le nom de Guillaume Tell et le souvenir de la bataille de Morat, comme aujourd'hui les Mexicains le nom de Fernand Cortez; et je suis bien sûr aussi qu'alors on a imprimé à Paris que le blocus de Bâle-Campagne nous attirerait une guerre avec l'Autriche, et qu'on a cité la prolongation de cette ridi-

cule affaire comme une preuve de l'impuissance et de l'inhabileté du ministère du 11 octobre.

Quant à la solution du différend actuel avec le Mexique, qui est un peu plus sérieux que celui du 11 octobre avec Bâle-Campagne, selon toute vraisemblance, elle ne se fera pas long-temps attendre. Le ministre anglais à Mexico, M. Pakenham, est parti de Vera-Cruz pour cette capitale dans les premiers jours du mois de janvier, après avoir eu diverses conférences avec Santa-Anna et l'amiral Baudin. M. Pakenham, établi à Mexico depuis dix ans, y jouit, comme ministre d'Angleterre et comme allié par son mariage à la société mexicaine, d'une certaine influence. Il réussira sans doute à faire comprendre au gouvernement quelconque de ce pays la nécessité de céder aux justes exigences de la France; il dira que le Mexique ne doit compter sur aucun secours de la part de l'Angleterre, et il insistera d'autant plus, que la continuation du blocus est assez fâcheuse pour le commerce britannique, sans que pour cela le ministère anglais puisse nous en contester le droit. Si les efforts de M. Pakenham coïncident avec un changement d'administration à Mexico, si M. Cuevas, dont l'amiral Baudin a eu tant à se plaindre aux conférences de Jalapa, est entièrement écarté des affaires, si Pedraza et Gomez Farias, rassurés sur les vues de conquête et les projets d'établissement, pour le prince de Joinville, qu'on avait perfidement prêtés à la France, se mettent au-dessus des préjugés anti-français qu'ils ne partagent pas, et se souviennent de leurs protestations de 1833, la bonne intelligence sera promptement rétablie entre les deux nations. L'intervention officieuse de l'Angleterre, pour terminer ce différend, s'accorde d'autant mieux avec la dignité de la France, que la plus grande partie de l'escadre britannique envoyée dans le golfe du Mexique a dû, peu de temps après, quitter ces parages et regagner la Jamaïque. Le commandant anglais a aisément compris que ses forces étaient trop considérables pour la protection des intérêts qu'elles pourraient avoir à défendre, et qu'au moment où l'Angleterre agissait à Mexico pour faire accepter des conditions raisonnables, il ne fallait pas qu'une escadre anglaise, supérieure aux forces de l'amiral Baudin, croisât inutilement sous le feu de Saint-Jean d'Ulloa. Je crois, au reste, que cette médiation de l'Angleterre est encore une réponse aux phrases du jour sur l'affaiblissement de l'alliance anglaise, et vous avez dû remarquer, monsieur, avec quelle parfaite convenance les ministres anglais ont parlé récemment de l'escadre française et des rapports qui se sont établis à Vera-Cruz entre l'amiral Baudin et le commodore Douglas. L'opposition tory, dans les deux chambres du parlement, a bien essayé de faire grand bruit d'une vivacité toute française que le prince de Joinville s'est permise envers un paquebot anglais, dans le but, assurément très excusable, de prendre une part plus active à l'attaque de Saint-Jean d'Ulloa; mais les ministres ont constamment répondu qu'il avait été donné des explications satisfaisantes, et que cet incident n'avait pas eu d'autres suites. Un ou deux journaux de notre opposition n'en ont pas moins donné raison aux vieilles rancunes du parti tory contre la

France, pour insulter à la gloire précoce d'un jeune prince, qui se bat comme un vieux capitaine, mais que l'ardeur de l'âge et du caractère peut emporter un instant.

Je ne puis encore vous annoncer la conclusion positive et formelle des affaires belges, c'est-à-dire l'acceptation par la Belgique du traité modifié des 24 articles; mais depuis ma dernière lettre, la question a fait un grand pas. Le gouvernement s'est prononcé, et il a proposé à la chambre des représentans un projet de loi pour être autorisé à signer l'arrangement définitif et faire les cessions de territoire qui en résultent. Ce sont trois ministres seulement, M. de Theux, le général Wilmar, ministre de la guerre, et M. Nothomb, le premier publiciste du nouvel état, qui ont courageusement assumé la responsabilité de cette grave résolution. Des trois autres ministres, deux, MM. Ernst et d'Huart, voulaient résister quand même, et le troisième, M. de Mérode, voulait qu'on essayât encore de négocier. M. de Theux, dans un second rapport à l'appui du projet de loi dont je viens de parler, n'a pas eu de peine à démontrer qu'il serait insensé de résister, et inutile de tenter des négociations nouvelles que la conférence n'admettrait pas, qui ne seraient soutenues par aucune puissance, et que l'adhésion sans réserve du roi des Pays-Bas aux propositions du 23 janvier avait d'avance frappées de stérilité. Mais ce qui, dans une pareille question, est beaucoup plus significatif et beaucoup plus important que l'adhésion du gouvernement lui-même au traité des 24 articles, c'est l'assentiment de la nation, qui ne me paraît plus douteux. Toutes les grandes villes de la Belgique, à commencer par Bruxelles, Anvers, Liége, Mons, les chambres de commerce, les conseils communaux, adressent des pétitions à la chambre des représentans pour la conjurer de mettre un terme à l'agitation et aux malheurs du pays, en acceptant des propositions plus avantageuses que le traité sanctionné par le congrès et ratifié par le roi au mois de novembre 1831. Ce n'est pas tout. Un des plus respectables magistrats de la Belgique, M. de Gerlache, premier président de la cour de cassation, démontre sans réplique, dans un écrit qui a fait à juste titre la plus vive sensation, que la résistance, au point où en sont les choses, serait en quelque sorte un crime de lèse-patrie. Il fait plus : il prouve que la Belgique a contre elle *le droit et la force*, ce sont ses propres expressions; qu'elle a contre elle le droit sur le fond même de ses prétentions à la totalité du Limbourg et du Luxembourg, et sur les nouveaux déclinatoires que ses faux amis voudraient opposer aux obligations contractées en 1831. Cet écrit de M. de Gerlache est peut-être ce qui s'est publié de plus fort sur la question belge, parce que les objections y sont abordées franchement, et les principes fermement établis. Que n'a-t-on pas dit, par exemple, et à Paris et à Bruxelles, sur les prétendus droits que donnait à la Belgique la non-exécution du traité pendant sept ans? A cela M. de Gerlache répond d'abord qu'il n'y avait point de délai pour l'acceptation, et ensuite que *l'exécution n'en a jamais été un instant suspendue*, et que pour l'invalider, il aurait fallu que la Belgique fît tout le contraire de ce qu'elle a fait.

Vous savez, monsieur, quel parti on a voulu tirer de cette circonstance, que le traité du 15 novembre avait été imposé à la Belgique, humiliée par les désastres du mois d'août. Écoutez M. de Gerlache.

« Le traité de 1831, accepté, dit-on, sous l'influence d'une défaite, n'a plus de vigueur, aujourd'hui que la Belgique est redevenue forte et prospère. Il blesse l'honneur national, il nous ravit des concitoyens qui ont embrassé notre cause et partagé nos dangers. Je demande où l'on en viendrait avec une telle doctrine? Il n'y aurait plus rien de stable parmi les nations, car tout traité qui intervient à la suite d'une défaite est nécessairement onéreux à celle des parties qui succombe. Est-ce que la France pourrait déclarer aujourd'hui la guerre à ses voisins, sous prétexte qu'elle n'est pas liée par les traités de 1815, et qu'ils ont été le déplorable fruit de la bataille de Waterloo? Est-ce qu'elle pourrait reprendre Philippeville et Marienboug à la Belgique, et Sarrelouis à la Prusse, et relever les fortifications d'Huningue, sous prétexte que ces traités furent iniques et déshonorans pour elle? Avons-nous intérêt, nous surtout, petite Belgique, nous qui ne saurions exister que sous l'empire du droit et des traités, à accréditer une telle jurisprudence en Europe? »

La conduite du ministère du 15 avril, dans les négociations relatives à la Belgique, ne pouvait être, ce me semble, mieux justifiée.

Et ne croyez pas que M. de Gerlache soit de ceux qui veuillent ajourner l'exécution du traité, demander et obtenir de nouveaux délais. Non, il pense que la Belgique a le plus grand intérêt à hâter le moment de sa reconnaissance définitive. Et savez-vous pourquoi? « C'est, dit-il, *que l'état actuel de la France l'épouvante.* Les passions égoïstes, acharnées, anarchiques, qui s'y disputent le pouvoir, sans nulle pitié pour le trône ni pour le pays, me font redouter quelque catastrophe prochaine, qui pourrait nous entraîner dans un commun désastre. » La première fois que, dans ces lettres, je vous ai exprimé ma ferme et constante opinion que, si la Belgique entraînait l'Europe dans une guerre générale, son indépendance et sa nationalité de huit ans n'y survivraient pas, on s'en est fort scandalisé à Bruxelles, et même autour du roi Léopold, qui se trouvait alors à Paris, Eh bien! aujourd'hui, cette opinion est généralement répandue en Belgique. Vous voyez ce qu'en pense M. de Gerlache, et vous avez lu sans doute cette pétition de Liége, dans laquelle on établit fort nettement que, si la guerre avait lieu, la paix se ferait ensuite aux dépens de la Belgique, quel que fût le vainqueur.

Tout annonce donc, monsieur, que la chambre des représentans autorisera le roi Léopold à signer le traité modifié des vingt-quatre articles, et que par là le royaume de Belgique entrera définitivement dans la grande société européenne. Ce sera la solution pacifique dont parlait le discours de la couronne, la seule, je le répète, qui fût raisonnable et possible, et elle s'accomplira plus aisément qu'on ne l'avait pensé. Vous voyez bien que la raison finit toujours par avoir raison.

V. DE MARS.

DES

PLUS RÉCENS TRAVAUX

EN ÉCONOMIE POLITIQUE.

I. *Histoire de l'Économie politique*, par M. Blanqui. — II. *Esquisse de l'Industrie et du Commerce dans l'Antiquité*, par M. H. Richelot. — III. *Recherches sur le Droit de propriété chez les Romains*, par M. Ch. Giraud. — IV. *Recherches sur l'Origine de l'Impôt en France*, par M. Potherat de Thou. — V. *De la Fortune publique en France et de son administration*, par MM. Macarel et Boulatignier. — VI. *Histoire de la marche des idées sur l'emploi de l'argent*, par M. Nolhac. — VII. *Des Banques départementales en France*, par M. d'Esterno. — VIII. *De l'Industrie en Belgique*, par M. Briavoine. — IX. *Des Intérêts du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, sous l'influence des applications de la vapeur*, par M. Pecqueur, etc.

Les livres consacrés aux principes sociaux et à la science du gouvernement se produisent aujourd'hui en assez grand nombre; mais leur sort ordinaire est de passer inaperçus. Cette indifférence est surprenante, et peut-être même de fâcheux symptômes dans un pays où l'intelligence des affaires publiques peut conduire aux premiers emplois, où le droit de discussion et de contrôle est un de ceux que chacun prétend faire valoir, et trop souvent jusqu'à l'abus. Elle s'explique pourtant par un de ces préjugés dont il faut subir la tyrannie. On croit généralement que les matières dites sérieuses exigent une trempe particulière d'esprit, un effort surnaturel d'attention. Sans doute, pour se rendre compte du mécanisme des sociétés et du rôle qu'on y joue

soi-même, une initiation est nécessaire; mais elle n'est pas longue et fastidieuse, comme on paraît le craindre, et par les faits imprévus qu'elle met en saillie, par les observations et le mouvement d'idées qu'elle excite, elle a souvent tout l'attrait d'une découverte. Un service réel que la presse aurait à rendre, serait de combattre cet éloignement irréfléchi pour les livres positifs, pour les travaux ou documens capables d'alimenter solidement les creuses discussions dont la politique est le sujet banal. De notre part, un examen suivi, l'emprunt des faits importans, et même des critiques sévères, toujours préférables au silence absolu, ne cesseront pas de provoquer l'attention publique en faveur des écrivains qui se préoccupent noblement des intérêts généraux.

Les livres de pure théorie ont fait défaut en ces derniers temps. Nous espérions entretenir nos lecteurs d'une publication qui doit faire date dans la science, le *Cours d'Économie politique* de M. Rossi. Le sentiment légitime de l'importance qui s'attache à cet ouvrage, le désir d'améliorer, aussi louable qu'il est rare, retardent de jour en jour la mise en vente du premier volume et éloignent indéfiniment le volume complémentaire. Dans ses *Recherches sur les principes mathématiques de la Théorie des Richesses*, M. Augustin Cournot (1) a tenté l'application de l'algèbre à l'économie sociale. Say et d'autres maîtres, qui rêvaient la popularité pour leur étude favorite, ont condamné formellement cet emploi des procédés algébriques. Il leur semblait qu'on courait chance d'effaroucher le vulgaire, si on appelait au secours de l'économie politique d'autres *puissances* que celles du sens commun. Mais cette crainte est peu réfléchie. Le meilleur moyen d'étendre les conquêtes d'une science n'est-il pas de nuancer son langage et de l'approprier ainsi aux diverses catégories que trace l'éducation dans le domaine des intelligences? L'emploi des signes et des méthodes mathématiques devient admissible toutes les fois qu'il s'agit de discuter des relations entre des grandeurs. Il n'y a pas de raison pour que les personnes familiarisées avec ces signes se privent d'un rigoureux moyen d'analyse. Elles doivent se persuader seulement que l'instrument est difficile à manier, et que ses moindres écarts sont dangereux. Le calcul mathématique, qui ne peut saisir que des abstractions, ne doit intervenir dans l'étude des intérêts positifs que comme confirmation suprême de la logique et de l'expérience.

L'économie politique est en verve de prosélytisme. A côté d'un livre qui s'adresse aux intelligences fortifiées par les plus rudes exercices, elle place de simples *Élémens* (2), exposés dans une suite de dialogues entre un instituteur et son élève, et destinés aux écoles normales primaires! l'Angleterre, dont nous subissons les usages à mesure que nous avançons dans la voie de l'industrialisme, ne néglige rien pour populariser les notions économiques. Plusieurs fois déjà, la science sévère de Smith y a été traduite en romans et

(1) 1 vol. in-8°, chez Hachette, 12, rue Pierre-Sarrazin.
(2) 1 vol. in-8°, chez Cherbuliez, rue de Tournon, 17.

en nouvelles. La forme dialoguée, choisie par Mme Mary-Meynieu, communique également à son abrégé une sorte de mouvement dramatique. Les doctrines dont elle se fait l'interprète sont empruntées sagement aux autorités les plus sûres, et la controverse, établie entre le maître et l'élève, les fait ressortir avec vivacité. L'intention qui a destiné un pareil ouvrage aux écoles normales primaires est des plus louables. L'auteur s'est dit sans doute qu'il serait heureux que chaque instituteur de village comprît assez bien le mécanisme des sociétés pour dissiper, dans sa petite sphère, l'opposition que l'ignorance apporte aux progrès. Pourquoi donc, à la lecture, n'avons-nous pu nous défendre d'une impression triste? C'est que nous songions à l'effet que pourrait produire, dans une classe d'adolescens, ces douloureuses vérités que Malthus n'a formulées que pour les hommes d'état; c'est qu'il nous semblait voir toute une école dépouiller le sourire, cette fraîche parure de la jeunesse, à certains passages, comme ceux qui recommandent à la classe ouvrière la prudence dans le mariage, si elle ne veut pas voir venir les fléaux mortels pour saisir ses enfans et les dévorer.

La plupart des ouvrages que nous avons à signaler se présentent comme des travaux d'érudition. M. Blanqui aîné s'est tracé un cadre bien vaste, en essayant une *Histoire de l'Économie politique*, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours (1). Il nous coûte de renouveler les critiques justement provoquées par un livre qui manquait à la science, et qui peut être encore utile, malgré ses imperfections. Le but de l'auteur, avoué dans son introduction, a été « de populariser la science économique, en montrant qu'on en trouve les élémens dans l'histoire des peuples aussi bien que dans les écrits des économistes. » Le vague d'un pareil plan et l'absence de méthode ont dû engendrer tous les défauts qui annulent l'effort d'un mérite réel. Au lieu d'écrire l'histoire d'une science, de tracer une *monographie*, M. Blanqui s'est perdu dans le champ sans bornes de l'histoire générale : il a rappelé toutes les révolutions sociales; il a essayé d'en dire les causes et les effets, d'expliquer, par la théorie, les tâtonnemens aveugles de l'humanité. Il eût été beaucoup plus instructif en se renfermant dans le programme annoncé par le titre, en exposant l'origine et la fortune des doctrines vraiment scientifiques, des réalisations tentées en vertu d'un système; soit qu'il eût fait connaître chronologiquement les diverses écoles, soit qu'il eût étudié séparément les grands problèmes économiques et exposé les solutions fournies par chaque époque, ainsi qu'il l'a fait, pour le système monétaire, dans l'un des chapitres les plus heureux de l'ouvrage.

Vouloir expliquer le régime intérieur de toutes les sociétés anciennes et modernes, c'était se condamner à des omissions et à des erreurs sans nombre. Les érudits, les antiquaires, qui depuis des siècles encombrent les bibliothèques de dissertations et de mémoires, ne sont pas en mesure de répondre aux questions que l'économiste devrait leur adresser. Les races les plus in-

(1) Chez Guillaumin, passage des Panoramas, 2 vol. in-8o.

dustrieuses de l'antiquité, les Égyptiens, les Phéniciens, les Carthaginois, ne nous seront jamais connues que par de savantes conjectures. Les traditions hébraïques reflètent pour nous un merveilleux dont ne s'accommode pas la science des intérêts positifs. Quant aux grandes monarchies de l'ancienne Asie, nous sommes dans la position où l'on se trouva, lors de la renaissance des études, à l'égard de la Grèce et de Rome, c'est-à-dire qu'un petit nombre d'initiés déchiffrent des textes et amassent au hasard des documens. Ces travaux feront-ils comprendre la loi du travail, la production et la répartition des richesses dans les temps les plus reculés, chez les Perses, les Indiens, les Chinois? c'est ce qu'on ne peut pas même prévoir aujourd'hui. Au surplus, M. Blanqui a gardé sur tous ces peuples un silence absolu. Pour lui, toute l'antiquité réside à Athènes et à Rome. Un érudit français du XVIIe siècle, Samuel Petit, a compilé, classé et éclairci par un savant commentaire les textes épars des lois de l'Attique. De nos jours, le professeur allemand Bœckh a publié un livre fort estimé sur l'économie politique des Athéniens. C'est ce dernier surtout que M. Blanqui a mis à contribution pour ce qui regarde la Grèce. Il a eu le tort seulement de présenter, comme des faits absolus et constans, des résultats particuliers et essentiellement variables. Le déplacement journalier des intérêts, qui s'opère sans cesse au sein des nations, est, de même que la circulation du sang pour les corps organisés, une condition d'existence. Or, si la loi de l'équilibre se modifie sans cesse, les traits généraux qui caractérisent une époque deviennent mensongers pour les époques qui précèdent et pour celles qui suivent. Évidemment, l'économie politique résultant des lois de Solon, ne régissait plus les Athéniens après la guerre du Péloponèse. Ce manque de précision est beaucoup plus choquant encore dans les chapitres consacrés au monde romain. On y sent à chaque page l'ignorance des sources primitives et des travaux modernes qui les ont fécondées. Et pourtant, quelle histoire plus riche, plus attrayante pour l'économiste, que celle de ce peuple rapace et tracassier chez qui la richesse assurait la prépondérance politique, et dont presque toutes les crises intestines, au moins sous la république, pourraient se ramener à des débats financiers?

La manière dont M. Blanqui pose les problèmes témoigne du peu d'efforts qu'il a faits pour les résoudre. « Dans quel budget, dit-il, puisait-on les ressources nécessaires pour nourrir et pour vêtir ce monde si différent du nôtre? Y avait-il des pauvres? Travaillait-on par entreprises, en atelier, ou, comme pendant la république, autour du foyer domestique? Quel était le sort du cultivateur et de l'ouvrier? Comment faisait-on le commerce? L'économie politique attend la solution de ces graves questions, dont les écrivains romains ne semblent pas avoir soupçonné l'importance. » Les difficultés en cette matière sont très réelles; mais, au lieu de les éluder par un détour, le devoir de l'historien n'était-il pas de les attaquer franchement, de se fortifier de tous les travaux antérieurs, de recueillir jusqu'aux moindres indices et de leur faire prendre une signification en les coordonnant? Par exemple, la connaissance qu'on a du système financier des Romains aurait dû mettre sur

la voie des éclaircissemens un théoricien habile comme M. Blanqui. On voit, dans l'origine, la république suivre instinctivement une pratique odieuse dont Aristote pourtant a fait l'éloge : elle exproprie les peuples vaincus; elle divise une partie de leur territoire en petits lots, pour les distribuer comme récompenses militaires, et conserve le reste comme domaine national (*ager publicus*). Ce domaine est affermé aux enchères, et le prix du bail devient la principale ressource de l'état. Mais il faut de grands capitaux pour exploiter de grands fonds de terre. Les patriciens seuls peuvent se mettre sur les rangs. L'influence que leur assure la constitution du pays les rend juges et parties dans leurs propres causes; ils s'adjugent successivement les plus beaux fruits de la conquête, et chaque famille s'applique traditionnellement à conserver les avantages du contrat primitif. Rome, en accumulant les matières précieuses arrachées aux vaincus, ne s'aperçoit pas qu'elle abaisse démesurément chez elle la valeur du numéraire. Cette circonstance tourne encore au profit des détenteurs de biens nationaux; la redevance annuelle qu'ils acquittent devient tellement insignifiante, qu'en beaucoup de cas, sans doute, ils sont moins des fermiers que des propriétaires. C'est d'ailleurs en cette qualité qu'ils agissent, car rien ne leur coûte pour améliorer le fonds. Les guerres continuelles entretiennent aux plus vils prix les instrumens ordinaires du travail, les esclaves; le maître imagine de les intéresser à la prospérité de l'exploitation par un moyen qui devient pour lui-même une source nouvelle de profits. Il permet aux esclaves de se priver du nécessaire, de vendre ce qu'ils retranchent de leur ration de chaque jour, quelquefois même d'exercer un petit trafic, afin de se créer un pécule et de le placer à intérêt; mais, à coup sûr, le placement se fait entre les mains du patricien, qui, déjà propriétaire foncier et entrepreneur d'industrie, devient, par ce dernier fait, banquier. Ainsi, les trois principaux moyens d'acquérir, la terre, le travail, l'argent, sont à la disposition de l'aristocratie. Les grands domaines, vivifiés par un capital surabondant, tendent forcément à s'accroître. Chaque jour ils englobent et s'assimilent quelque modeste patrimoine, et il arrive une époque où le territoire romain, complètement envahi, offre moins l'image d'une république que d'une fédération de petits royaumes où chaque chef de noble famille règne en maître absolu.

Si M. Blanqui avait suivi dans l'histoire les traces de ce développement, il n'eût pas élevé des doutes sur l'existence des pauvres au sein de la société romaine. La classe souffrante s'y forma des petits propriétaires dépossédés, des travailleurs libres écrasés par la concurrence des ateliers serviles, des débiteurs dévorés par de ruineux intérêts; en un mot, de presque tous les plébéiens. Il n'y a peut-être d'exceptions à faire que pour ceux qui s'élevaient à la fortune par la bravoure ou l'intelligence, et se classaient alors dans l'ordre des chevaliers, aristocratie financière qui devait peu à peu se substituer à la noblesse de race. Remarquons que, dans l'antiquité, la pauvreté, cette affreuse incertitude du lendemain qui torture l'homme dénué de ressources, n'existait pas pour la portion la plus dégradée de la société. L'esclave, ne possédant

que par tolérance, ne s'appartenant pas à lui-même, ne pouvait pas être littéralement pauvre; il devait, au contraire, se ressentir quelque peu de l'opulence du seigneur. Ceux que la misère conduisait au désespoir étaient donc des hommes libres, des privilégiés dans l'ordre politique. Ainsi se trouva naturellement organisé un parti formidable par le nombre, par les habitudes énergiques contractées dans les camps, par le sentiment profond de son droit, par la persévérance et l'unanimité de ses vœux. Retour sur les concessions des terres conquises, nouveau partage du domaine national, tel fut son mot de ralliement pendant des siècles. La lutte, long-temps resserrée dans l'enceinte du Forum, s'engagea enfin dans des champs plus vastes. La démocratie triompha, comme on sait, et demeura maîtresse des *champs publics* par la proscription de ceux qui les avaient détenus injustement. Elle se hâta de les aliéner, non pas pour arriver, suivant son programme, à une équitable répartition, mais pour récompenser les siens et planter dans le sol sa victoire.

Cette révolution, couronnée par l'établissement de l'empire, est très importante pour l'économiste, parce qu'elle renouvelle le système financier, et qu'en morcelant la propriété, elle modifie le genre d'exploitation. Pendant la république, le propriétaire enrégimentait ordinairement ses esclaves par ateliers ou brigades, dont les chefs étaient esclaves eux-mêmes. Cette méthode dut être celle de tous les Romains fidèles aux anciennes traditions, qui honoraient, comme des vertus conservatrices, la culture du champ paternel et la vigilance dans l'administration domestique. Mais, pour les descendans abâtardis du patriciat, il n'y eut plus qu'une occupation, assez fatigante, il faut en convenir, celle de dépenser, dans toutes les recherches du luxe, leurs immenses revenus. De là vint l'usage d'affermer les terres à des colons libres de naissance, qui dirigeaient la culture selon leurs lumières et à leurs risques et périls. Les baux étaient de cinq ans, et s'acquittaient ordinairement en numéraire. Le prix variait selon que la terre était nue ou meublée, c'est-à-dire garnie d'esclaves. Mais, vers l'époque impériale, le revenu des terres devait être fort incertain, et par conséquent la spéculation du fermier très chanceuse. En effet, sur quelle base établir le taux des fermages, dans un monde où toutes les notions d'économie administrative sont confuses, où des distributions gratuites de comestibles font concurrence aux producteurs, où des réquisitions de denrées frappées sur les peuples vaincus, des impôts capricieux, des monopoles sans nombre jettent le trouble dans les marchés; où des trésors inappréciables, comme celui qu'Auguste apporta d'Alexandrie, sont livrés à la circulation, et changent, par une brusque secousse, toutes les relations de valeurs? Quelques passages des lois romaines, relatifs aux contestations fréquentes entre les maîtres et les tenanciers, surtout les doléances de Columelle et de Pline-le-Jeune, nous révèlent les embarras du propriétaire sous l'empire. Un temps vint donc où il fut très difficile de confier la régie de ses biens à des fermiers libres et responsables; et c'est pour les remplacer qu'on adopta, du IIe au IVe siècle de notre ère, une

autre méthode d'exploitation, qui portait en germe une révolution tout entière L'esclave rustique, celui du moins que le maître jugea digne de sa confiance, devint serf, ou pour parler plus exactement, colon servile. Pour l'intéresser à la prospérité de la terre, on lui permit de se marier, de posséder ses enfans, de disposer librement de toutes ses acquisitions, à la seule charge d'une redevance annuelle, stipulée quelquefois en argent, mais le plus ordinairement en nature. L'affranchissement eût été complet, et le travailleur se fût insensiblement substitué au maître, s'il n'eût pas été immobilisé; si l'esclave, avec toute sa descendance, n'eût pas été attaché à la glèbe, de telle sorte qu'il appartînt moins au seigneur qu'au sol. Ainsi, on empêcha qu'un propriétaire, désespérant de faire valoir avec avantage, vendît ses esclaves, et laissât ses champs sans culture, au risque d'affamer une province. La terre, toujours garnie de travailleurs, fut forcément fertilisée; mais, en défendant au maître de diviser ou de transplanter les familles serviles selon les besoins de la culture, on tomba dans un autre inconvénient : il dut arriver souvent qu'un domaine fût surchargé de travailleurs, tandis qu'il y avait disette de bras sur un autre point.

On a dit que cette révolution s'était faite au profit du fisc, et pour empêcher qu'un propriétaire n'éludât l'impôt, en vendant ou en dispersant ses esclaves rustiques à l'époque du recensement. Il est plus probable qu'on obéit instinctivement à l'urgence de reclasser les élémens sociaux qui depuis deux siècles étaient dans une déplorable confusion. On n'avait pas idée alors de cet équilibre des sociétés modernes, entretenu par le développement naturel de toutes les activités. Ce fut plutôt par un retour vers les théories antiques qu'on imagina de hiérarchiser cette fusion de cent peuples qui composait le monde romain, et de parquer chaque groupe entre des limites infranchissables. Ainsi, l'industrie subit, en même temps que l'agriculture, une réorganisation analogue. De tout temps, il y avait eu à Rome des corporations d'ouvriers libres; mais elles n'avaient pas pris sans doute un grand accroissement, écrasées qu'elles étaient par la concurrence des ateliers serviles établis dans les grands domaines et par le trafic de ceux qu'on appelait aubains ou étrangers, non pas qu'ils fussent tous d'origine étrangère, mais parce que, tenant le milieu entre le citoyen et l'esclave, ils n'avaient pas dans la cité leur domicile politique. Vers le déclin de l'empire, les propriétaires, réduits à l'économie, remarquèrent sans doute qu'une pièce d'étoffe achetée dans une boutique leur coûtait moins cher que s'ils l'avaient fait fabriquer par leurs esclaves. Ainsi, l'abandon de l'industrie domestique, les affranchissemens multipliés, et surtout le régime de l'égalité, amené par l'extension continuelle des droits civiques, livrèrent à ses propres ressources une tourbe innombrable, qu'il fallut bien enrégimenter, et qu'on attacha à l'atelier, comme le cultivateur à la terre.

Les corporations sont donc réorganisées sur de nouvelles bases. Chaque ville ordonne celles qui lui sont nécessaires pour assurer les services publics. Une grande exploitation, celle d'une mine, par exemple, donne aussi lieu à

la formation d'une communauté, et comme aucune industrie ne peut se suffire à elle-même, des communautés accessoires viennent se grouper autour d'elle et deviennent le noyau d'une nouvelle bourgade. Partout la hiérarchie des colléges est strictement déterminée, de telle sorte que le passage de l'un à l'autre peut être prescrit par la loi comme une récompense ou une punition. A l'origine de chaque corporation, un fonds social est constitué, soit par la munificence du gouvernement impérial ou de l'autorité locale, soit par l'apport des incorporés; mais l'association s'ouvre également pour celui qui ne possède que son industrie. Ainsi se combine un vaste système de commandites si bien échelonnées, que tout homme ingénu peut se choisir une place en quelqu'une d'elles, y devenir actionnaire, n'eût-il pour fortune que la possession de sa personne, et quelque mince que soit cette valeur. Du point de vue où nous place aujourd'hui la concurrence, une pareille organisation nous apparaît d'abord comme une utopie. Mais la belle médaille antique a un triste revers. Le collégiat pouvait acquérir et jouir, mais il ne possédait pas. La richesse, le prix de ses sueurs, n'était qu'un usufruit qu'il devait abandonner, s'il lui prenait fantaisie de changer de profession. Un boulanger ne pouvait constituer une dot à sa fille qu'à la condition de la marier à un boulanger. Il ne pouvait ni vendre, ni donner, ni léguer, si ce n'est en faveur d'une personne agrégée à son collége et apte à continuer son service. La part disponible de chacun n'était qu'un pécule, comme celui de l'esclave, plus ou moins abondant, selon l'activité personnelle ou la première mise de fonds. En un mot, l'industrie n'appartenait pas à l'industriel; c'était l'industriel, au contraire, qui appartenait à l'industrie, le drapier à la fabrique, le forgeron à la forge.

Dans une société de ce genre, comment se répartissait le travail? comment écoulait-on les produits? Il est probable que tout se réglait par l'entremise d'une corporation particulière, qui, dans chaque localité, s'adjoignait aux autres, celles des vendeurs (*negotiatores*). A cette classe n'étaient pas agrégés les propriétaires, les capitalistes puissans, qui se livraient accidentellement à de grandes spéculations; elle se composait seulement des petits marchands et colporteurs qui tenaient en boutique des assortimens de marchandises et approvisionnaient les foires et les marchés. Des charges accablantes épuisaient cette corporation. Indépendamment des droits de vente et de péage qui l'atteignaient particulièrement, elle devait payer la collation *auraire*, ainsi nommée parce qu'elle se comptait en or, impôt très lourd, qui engageait solidairement tous les membres, et dont le montant était hypothéqué sur les immeubles de la communauté. On peut conjecturer encore que l'échange des produits spéciaux s'opérait d'une ville à l'autre par les marchands étrangers, c'est-à-dire par ceux qui, n'étant pas soumis à la résidence en vertu de certains priviléges locaux, se transportaient partout où les appelait l'espoir d'un bénéfice, au grand préjudice des commerçans immatriculés. Tels furent, à Rome, les Grecs, surnommés *pantapoles* à cause de l'universalité de leur commerce, et, en Gaule, les Syriens et les Frisons.

D'après ce qui vient d'être dit, on se fera du moins une vague idée de la constitution de l'agriculture, de l'industrie et du commerce dans l'Occident à l'époque qui précéda le débordement des races germaines. Le peu qu'on sait en cette matière a été fourni par les laborieux investigateurs du droit romain. Combien ne doit-on pas regretter qu'un texte si intéressant n'ait pas trouvé dans l'historien de l'économie politique, un interprète plus patient et plus érudit?

Des recherches sérieuses sur l'administration impériale eussent éclairé les jours nébuleux du moyen-âge; car on sait que les pays dépendans de l'empire conservèrent, même après l'invasion, la plupart des usages qui résultaient de la législation romaine. Quelle est, en effet, la force qui pousse les peuples barbares vers les régions civilisées? C'est une rapacité instinctive, un farouche besoin de jouissances. Si les conquérans respectèrent quelque chose, ce fut assurément le mécanisme financier imaginé par les empereurs. Soit par politique, soit par l'intercession du clergé, ils allégèrent un instant les charges qui accablaient le bas peuple; Salvien le dit positivement. Mais ils se gardèrent bien de tarir toutes les sources du revenu en désorganisant les services publics, et particulièrement les corporations industrielles. Le goût du faste et de l'éclat extérieur, très prononcé chez les conquérans barbares, comme chez tous les parvenus, mit en grande vogue les étoffes précieuses et les marchandises importées d'Orient. De là un commerce qui ne fut pas sans importance sous les deux premières dynasties. Nous ne trouvons pas mention de ce fait dans le livre de M. Blanqui, mais, à la place, une insignifiante paraphrase des instructions données par Charlemagne aux régisseurs de ses domaines. L'appréciation des grands mouvemens historiques, comme les croisades, l'affranchissement des communes, la réforme, laisse également beaucoup à désirer. Elle reproduit, comme des résultats avoués par l'économie politique, les conclusions traditionnelles des résumés historiques. En un mot, l'évidente prétention de dessiner à larges traits, dans un cadre où la plus rigoureuse exactitude eût été nécessaire, a trop souvent égaré l'auteur. Pour trouver l'occasion de le louer, nous courons aux pages qui éclaircissent des points de doctrine économique, et que M. Blanqui a pu aborder avec l'autorité que lui donne une parfaite intelligence des principes. Nous avons cité déjà le chapitre qui explique les variations des valeurs monétaires; ceux qui sont consacrés à la réorganisation des corps de métiers sous le règne de saint Louis, aux villes anséatiques, à la fondation et au mécanisme des banques, sont également dignes de remarque.

Arrivé à l'époque où l'on peut saisir pour la première fois un ensemble de vues administratives, un système économique tout d'une pièce, M. Blanqui change de méthode et commence, pour ainsi dire, un nouveau livre. A des aperçus qui embrassaient vaguement l'histoire générale, succède une chronologie des écoles qui ont fait date dans la science. On est ainsi conduit du régime patriarcal de Sully, le vénérable patron de l'agriculture, jusqu'aux utopies saint-simoniennes, en passant par le *colbertisme* qui fait con-

sister la richesse dans l'abondance du numéraire; par le système de Quesnay et de Turgot, pour qui les seuls travaux profitables sont ceux qui tendent à fertiliser le sol; enfin par l'école industrielle d'Adam Smith, que Say a généreusement élargie. Après avoir épuisé la série des systèmes qui tendent, par des routes diverses, au même point, l'accroissement de la richesse des nations, on ne peut lire, sans un sentiment bien pénible, les conclusions de l'historien. « La question, dit M. Blanqui (1), en est venue au point qu'on se demande s'il faut s'applaudir ou s'inquiéter des progrès d'une richesse qui traîne à sa suite tant de misères, et qui multiplie les hôpitaux et les prisons autant que les palais. Il ne s'agit plus exclusivement, comme du temps de Smith, d'accélérer la production; il la faut désormais gouverner et contenir en de sages limites : il n'est plus question de richesse absolue, mais de richesse relative. L'humanité commande qu'on cesse de sacrifier aux progrès de l'opulence publique des masses d'hommes qui n'en profiteront point. Nous ne consentirons plus à donner le nom de richesse qu'à la somme du produit national, équitablement distribué entre tous les producteurs. Telle est l'économie politique française à laquelle nous faisons profession d'appartenir, et celle-là fera le tour du monde. » Voilà donc le dernier mot de l'économie politique : elle avoue son impuissance devant la grande difficulté qui tient sans cesse en éveil le moraliste et l'homme d'état. Jusqu'à ce qu'elle ait fourni une solution satisfaisante, elle méritera à peine le nom de science; mais, ne fût-elle qu'un instrument d'observation, une méthode d'analyse à l'usage de ceux qui veulent se rendre compte des phénomènes accomplis, elle serait encore digne de la considération qu'on lui accorde, et toujours les personnes qui se livreront à son étude y trouveront profit et plaisir. Le livre de M. Blanqui peut servir à une première initiation : qualités et défauts, il réunit tout ce qu'exige cette classe trop nombreuse de lecteurs qui préfèrent à une sévère exposition des faits la recherche du coloris et la coquetterie du style.

Presque tous les reproches que nous avons faits à M. Blanqui s'adressent à M. Henri Richelot, auteur d'une *Esquisse de l'industrie et du commerce de l'antiquité* (2). Même penchant à généraliser les faits, même indécision dans le regard jeté sur le passé. Personne ne met à plus haut prix que nous-mêmes l'élégance du langage; ce mérite n'est pourtant que secondaire dans un sujet qui tire son intérêt et son utilité de la précision des détails. Tout livre qui a pour but de faire revivre l'antiquité devrait être appuyé d'indications qui missent sur la voie des sources : le comble de l'art serait de faire preuve de chaque fait en l'énonçant, c'est-à-dire par une habile intercallation des textes anciens. Quatre pages pour l'Inde, trois seulement pour la Chine ou l'Arabie! n'aimerait-on pas autant le silence absolu de M. Blanqui? Pour les régions mieux connues, dont la réunion a formé le monde romain,

(1) Tom. II, pag. 146.
(2) 1 vol. in-8°, chez Firmin Didot.

l'auteur s'applique moins à dévoiler le rôle politique du commerce dans les plus importantes cités que son mouvement extérieur; il se préoccupe beaucoup moins du sort des classes laborieuses que de l'énumération des marchés, des routes commerciales, des principales denrées et objets d'échange. Quelques recherches sur les procédés de l'industrie ancienne, sur les ressources et les résultats de la fabrication, auraient eu du moins le piquant de la nouveauté, et eussent été, pour le livre de M. Richelot, un excellent titre de recommandation; mais l'auteur s'est proposé, non pas de faire des découvertes dans le champ ingrat de l'érudition, mais de grouper dans un résumé brillant les faits déjà connus. Le talent d'expression qu'on remarque en certains passages aurait pu être employé plus utilement; une *esquisse* aussi légère que celle-ci, nous paraît sans attraits pour ceux qui peuvent se souvenir, et sans profit pour ceux qui ignorent.

Les *Recherches sur le droit de Propriété chez les Romains*, par M. Charles Giraud, professeur à la faculté d'Aix (1), sont d'un égal intérêt pour la science économique et pour la jurisprudence. La somme des acquisitions que l'homme a réalisée dans une société étant la mesure du bien-être et de la prépondérance qu'il y peut espérer, le désir de s'approprier un gage d'avenir ne tarde pas à s'emparer de chacun et à le dominer avec la force et la persistance d'un instinct naturel. Ce mobile, loin d'être malfaisant par lui-même, est un ressort indispensable pour le succès de l'association; et tant qu'il agit équitablement, c'est-à-dire tant que chacun entrevoit, au terme d'une carrière plus ou moins rude, la sécurité pour prix de ses efforts, le concert des volontés détermine une période florissante. C'est seulement quand les chances deviennent trop inégales que le malaise commence et s'aggrave, si l'on n'y porte remède, jusqu'au jour de la désorganisation complète. Dès qu'on connaît les lois qui ont régi chez un peuple le droit de propriété, son histoire se laisse pénétrer bien facilement : on a le mot de tous les grands problèmes. Le livre de M. Giraud sera donc un des plus utiles pour l'étude de l'histoire romaine. Ce n'est pas que ses conclusions soient toujours d'une évidence victorieuse : elles contrarient plus d'une fois les idées admises et ne s'établiront pas sans combat dans le domaine de la science; mais il faut savoir gré à l'auteur de l'effort d'érudition qu'il a dû faire pour réunir jusqu'aux moindres élémens de la controverse. Grace à lui, le procès est si minutieusement instruit, qu'une décision éclairée ne saurait plus se faire attendre.

Après une savante introduction sur l'origine et les caractères de la propriété chez les peuples primitifs, M. Giraud borne ses vues à l'horizon romain. Numa institua, comme on sait, la propriété territoriale, en répartissant entre les citoyens les conquêtes de Romulus, et en consacrant ce pacte fondamental par des cérémonies religieuses. Mais quelles furent les conditions du partage? Deux systèmes à ce sujet se sont produits sous l'autorité de deux

(1) Chez Videcoq, libraire, place de l'Odéon, et chez Labitte, quai Malaquais.

grands noms, Montesquieu et Niebuhr. Suivant le premier, Numa et ses successeurs, à son exemple, auraient distribué le territoire en lots parfaitement égaux, et n'auraient établi aucune distinction entre les citoyens. Ce fut, a dit le grand publiciste français, le partage égal des terres qui rendit Rome capable de sortir d'abord de son abaissement, et dans la suite, toutes les agitations intérieures eurent pour but le rétablissement de l'égalité primitive. Niebuhr, au contraire, empruntant à Vico une conception systématique qu'aucun texte formel ne justifie, a soutenu que la qualité de propriétaire devint, par le contrat primitif, un des priviléges du patriciat, et que la caste plébéienne fut déclarée incapable de posséder aucune partie du territoire. C'est en prenant le milieu entre ces deux opinions qu'on se place avec M. Giraud dans les limites de la vérité. Une discussion lumineuse établit que l'égalité parfaite des biens chez les anciens Romains n'est qu'une chimère : l'exclusion absolue de la classe la plus puissante par le nombre n'est pas suffisamment confirmée et choque d'ailleurs la vraisemblance. Tous les citoyens ont été admis au partage, mais non pas également. Aucune disposition écrite dans les lois n'enlevait aux plébéiens l'espoir de s'établir sur le sol, et si le patriciat envahit complètement la fortune publique, c'est en raison de la prépondérance que lui assurait la constitution. M. Giraud rappelle qu'entre la propriété particulière (*ager privatus*) et le domaine national (*ager publicus*) il existait une distinction dont les historiens et les interprètes du droit romain ont trop souvent méconnu l'importance. Le champ réservé pour les besoins de l'état ne pouvait être aliéné que par le concours des pouvoirs de l'état et suivant des formes légales, soit par ventes publiques, dans les crises financières, soit par distributions gratuites quand il fallait récompenser des services ou calmer l'effervescence du peuple. Dans les circonstances ordinaires, on le mettait partiellement en régie : quelquefois le bail était de cinq ans; le plus souvent il était perpétuel et se transmettait à titre héréditaire. Nous avons eu occasion d'expliquer plus haut comment les patriciens, abusant de leur autorité politique et de leur influence comme capitalistes, surent se faire adjuger à vil prix des parties de ce domaine public, ou obtenir des baux avantageux. Quelques érudits, préférant le témoignage formel d'Appien aux indications un peu vagues des auteurs latins, ont pensé que toutes les lois agraires successivement proposées n'ont jamais eu rapport qu'à ces biens domaniaux. M. Giraud, d'accord cette fois avec Niebuhr, soutient très vivement cette opinion. La propriété privée, dit-il, demeura toujours à la disposition illimitée des individus : jamais on ne songea à y porter atteinte légalement, et elle ne cessa d'être respectée que dans les jours de proscription. La loi rendue en l'an 388 de Rome, à l'instigation de Licinius Stolo, loi qui défendait qu'un citoyen possédât à l'avenir plus de cinq cents *jugères* (1), doit s'entendre des terres affermées à perpétuité et non pas des acquisitions particulières. Les deux Gracchus, et les tribuns qui les imitèrent, n'eussent

(1) Un peu plus de 126 hectares.

été que de pauvres hommes d'état, s'ils avaient réclamé un équilibre parfait de fortune, qui ne se fût pas maintenu une année. Toute leur ambition fut de mettre un terme à une usurpation scandaleuse, qui épuisait la république au profit de quelques individus.

A ne juger que d'après les règles de la vraisemblance, cette nouvelle interprétation doit prévaloir. Cependant, pour la faire admettre par les érudits attachés à la lettre des textes, il faut démontrer que les auteurs latins ont employé le seul mot *ager* pour signifier le champ commun, comme on dirait chez nous *le domaine;* il faut établir encore que, dans la langue du droit, les mots *possidere* et *possessio* se rapportaient seulement à la possession extralégale des terres conquises. C'est ce que M. Giraud a entrepris (1). De là, des recherches fort curieuses sur la double jurisprudence qui dut s'établir à Rome pendant la république, l'une appropriée aux droits légitimement acquis, et formulée d'après les principes éternels de la justice; l'autre, exceptionnelle et de pure tolérance, sorte de droit coutumier appliqué seulement à cette possession qui n'était qu'un usufruit. L'auteur fait remarquer enfin que cette irrégularité même devint en des mains habiles un ressort politique. Entre les riches *possesseurs* et la plèbe affamée, le sénat mit tous ses soins à éviter une solution. D'une part, la promesse toujours renouvelée, toujours éludée, d'une plus juste distribution de l'*ager*, suffisait pour maintenir la démocratie en lui laissant entrevoir la chance d'un avenir meilleur. D'un autre côté, en rappelant sans cesse aux détenteurs des biens publics qu'ils n'avaient pas de titres légaux, en laissant gronder l'orage sur leurs têtes, on leur faisait sentir le besoin de se rallier autour du Capitole et de résister à l'esprit révolutionnaire, qui devait détruire la république en détruisant un abus aussi vieux que la république elle-même. — « Ces combinaisons étaient sages, dit M. Giraud, et pour nous qui voyons les effets salutaires de l'institution du crédit public dans les états modernes, elles sont assez vraisemblables. » — Le courage et l'adresse peuvent retarder un désastre; mais le temps triomphe toujours, et d'un édifice chancelant fait des ruines. La guerre civile, qui aboutit à l'établissement impérial, effaça toutes les nuances dans la condition des terres, et institua la propriété sur des bases nouvelles.

Les recherches érudites qui appuient ces considérations d'un ordre élevé, ont par elles-mêmes du piquant et de la nouveauté. Par exemple, M. Giraud rapporte un édit de Dioclétien, récemment découvert, qui prescrit en temps de disette le triste remède du *maximum*. Il résulte de ce document qu'au commencement du IVe siècle, le travail et les choses nécessaires à la vie étaient intrinsèquement dix à vingt fois plus chers qu'aujourd'hui, et que la valeur des subsistances, comparée à celle des salaires, était excessive. Le taux de la journée pour le paysan et pour le manœuvre est de 25 deniers ro-

(1) Il cite, entre autres textes, cette phrase de Festus (pag. 209, édit. Lindeman) : *Possessiones* appellantur agri latè patentes, publici privatique, quia *non mancipatione*, sed usu tenebantur et ut quisquam occupaverat, collidebat. — Les commentateurs proposent de substituer à ce dernier mot *colebat* ou *possidebat*.

mains, environ 11 francs de notre monnaie, et de 50 deniers ou 22 francs pour l'artisan. Avec une rétribution qui nous paraît si élevée, les ouvriers libres devaient se contenter de la nourriture grossière et insuffisante des esclaves. Les alimens sains et succulens étaient inabordables pour eux. Ainsi il en coûtait 8 deniers pour une livre romaine de viande de boucherie, c'est-à-dire 4 francs 80 centimes pour la livre française. Le prix des légumes recherchés s'élevait dans la même proportion. Une oie grasse était taxée à 200 deniers ou 90 francs; un canard ou un lapin, 40 deniers par pièce ou 18 francs; un lièvre 67 fr. 50 c.; un cent d'huîtres, 45 fr. Un sextier de vin de Tibur, ou un demi-litre en mesure moderne, se vendait 30 deniers ou 13 fr. 50; le vin commun, 3 fr. 60 c.; la bière, 1 fr. 80 c.; le sextier d'huile, de 11 à 18 fr., selon sa qualité. Au milieu de cette liste des denrées nécessaires, on remarque un trait qui caractérise ce peuple énervé, à qui il ne faut plus, avec du pain, les combats du cirque, mais seulement des luttes de parleurs. L'avocat est taxé, pour une requête, à 250 deniers, qui vaudraient de nos jours 112 fr. 50 c. Cette élévation du prix vénal des choses, qui est compensée d'ailleurs par l'avilissement du numéraire, s'explique par la prodigieuse accumulation des métaux précieux, commencée sous la république par la force brutale, et continuée sous les empereurs par la duplicité (1). Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'intérêt qui s'attache aux recherches de cet ordre. Tous les lecteurs sérieux désireront, comme nous, la publication d'un second volume qui doit exposer les rapports de l'économie politique avec la propriété foncière.

Quittons le monde romain pour la société moderne. Les *Recherches sur l'origine de l'impôt en France*, par M. Potherat de Thou (2), nous fournissent une heureuse transition. On ne saurait trop recommander les ouvrages de ce genre, et provoquer la comparaison du passé avec le présent, à une époque où la fièvre du progrès est si violente, qu'elle nous empêche de jouir des améliorations obtenues. Pour les siècles où les classes inférieures végétaient en dehors de toute action politique, écrire l'histoire des charges qu'elles ont eu à supporter, c'est faire leur histoire complète. D'après cette idée émise par l'auteur, on s'étonne qu'il ait complètement négligé l'âge qu'il appelle barbare, c'est-à-dire celui qui comprend les deux premières dynasties. C'eût été combler une lacune que de déterminer ce que les conquérans conservèrent du système fiscal des empereurs, régime si décrié, si odieux aux peuples de la Gaule, qu'ils préféraient, au dire d'un contemporain, le joug léger des barbares à l'intolérable liberté romaine. Mais des recherches poussées si loin n'eussent satisfait qu'un intérêt de curiosité. M. Potherat de Thou s'est proposé d'être utile. Il a voulu faire voir comment l'organisme national a pris croissance, et par quelle lente et pénible élaboration les ressources se

(1) Nous ne pouvons plus lire sans étonnement cette prescription de Gratien et de Valentinien : « Non solum barbaris aurum minime præbeatur, sed etiam, si apud eos inventum fuerit, subtili auferatur ingenio. »

(2) 1 vol. in-8°, chez Levraut, rue de la Harpe, 81.

sont appropriées aux besoins. Son point de départ a donc été le siècle où le pouvoir royal commence à se dégager des rudes étreintes de la féodalité. Les redevances que le seigneur exige alors du vilain, les œuvres manuelles qui épuisent le serf, ne présentent pas, à proprement parler, les caractères de l'impôt. Elles ne sont pas un sacrifice dans un intérêt commun, mais une extorsion au profit du plus fort. Tout homme né dans la circonscription ou sous la dépendance d'un domaine, est taillable et corvéable à miséricorde; les charges qu'il doit subir n'ont pour mesure que la pitié du maître. Les rois eux-mêmes n'ont d'autres droits que ceux qui sont attachés à la propriété, et c'est surtout à la supériorité de leur richesse qu'ils doivent leur prépondérance. Mais toute leur politique tend à faire jaillir des sources de revenus, en dehors de leurs biens patrimoniaux. D'abord la direction des entreprises militaires, faites dans un intérêt commun, met à leur disposition les *aides* que chaque baron doit fournir, soit en argent, soit en hommes. Le droit de justice était alors une propriété fort lucrative. Les conflits entre une multitude de juridictions égales, et qui se résolvaient par le combat judiciaire, étant une cause permanente de désordre, le pouvoir royal fut autorisé à y mettre fin en se décernant l'appel en dernier ressort. C'était s'attribuer ainsi les amendes et les confiscations, dont le produit fut affermé. La confirmation des chartes de communes, les bourgeoisies royales ne s'obtinrent que moyennant finance. L'héritage du bâtard et de l'aubain, l'amortissement des fiefs, c'est-à-dire l'indemnité qu'une église ou qu'un vilain devait payer pour obtenir l'autorisation d'acquérir une terre féodale, passèrent également du seigneur au roi.

Cependant des ressources irrégulières et bornées étaient insuffisantes pour substituer l'unité monarchique au déchirement féodal, pour faire de toutes ces peuplades possédées un grand peuple qui se possédât lui-même. La société n'était pas encore assez bien assise, pour que l'impôt pût être établi avec équité et discernement. Ne nous étonnons donc pas que les expédiens financiers de cette époque aient les caractères de la brutalité et de l'inexpérience. La fraude la plus ordinaire est l'altération des monnaies. Dans la fausse idée que la monnaie est une mesure purement arbitraire, on diminuait la valeur intrinsèque des pièces en conservant la dénomination primitive. Dans les temps de crise, la dépréciation devenait une véritable banqueroute. Ainsi, en 1359, le marc d'argent fin se vendait 102 livres, c'est-à-dire que la valeur réelle des espèces monnayées représentait 1/200 de leur valeur nominale. Les seigneurs qui avaient droit de monnayage étaient quatre-vingts sous saint Louis; on n'en compta plus que trente-deux un siècle plus tard, et leur nombre alla toujours en décroissant jusqu'à extinction. En outre, leur monnaie n'avait cours que dans leurs domaines, tandis que celle du roi était admissible partout. Ce privilége devint donc, pour les conseillers de la couronne, un encouragement à la falsification. Mais plus les bénéfices de la première émission étaient considérables, plus la perte était grande quand les valeurs altérées retournaient au trésor. Il fallut pourtant des siècles pour

qu'on comprît les dangers de cette manœuvre, et la France n'y renonça complètement qu'après avoir reçu de Law, excellent maître en matière de finances, des leçons qui, par malheur, ont coûté trop cher. Il arrivait encore que les rois, dans un pressant besoin, vendaient des parcelles de leur domaine privé, et que, plus tard, les gens du roi, en vertu du principe de l'inaliénabilité de ce domaine, reprenaient violemment le gage, sans restituer l'argent reçu. En tel cas encore, le vol était une spéculation déplorable. La mauvaise foi de l'emprunteur ne servait qu'à rendre les emprunts plus difficiles et plus désastreux. Une autre ressource de la royauté était la proscription et la spoliation de tous ceux qui trafiquaient sur l'argent. Mais cette mesure avait-elle le caractère de généralité que les historiens lui attribuent? Faut-il confondre les grands banquiers italiens désignés sous le nom de Lombards, avec les usuriers ambulans, les petits prêteurs sur gages qui absorbaient la substance du menu peuple? Pourquoi les gens de Cahors ou Caorsins ont-ils donné leur nom à cette race dévorante, tandis que les habitans de quelques autres villes, ceux de Caen, par exemple, semblent avoir partagé avec eux, et même par concession royale, le privilége de l'usure? Ces points ont été jusqu'ici laissés dans le vague par les historiens. Nous croyons pourtant que, s'ils étaient convenablement éclairés, ils pourraient refléter une vive lumière sur tout ce qui s'est rattaché aux intérêts matériels pendant le moyen-âge. Il est à regretter que M. de Thou ne les ait pas abordés avec cette érudition sobre et pourtant décisive qu'on aime dans son livre.

L'invasion anglaise fit sentir la nécessité d'un pouvoir qui représentât la nation et dirigeât la défense commune. La royauté était seule préparée à ce rôle. Ce fut seulement lorsqu'elle put parler partout au nom de l'intérêt général, qu'elle fit l'essai d'un système régulier d'impositions. On ne pouvait atteindre la propriété foncière qu'avec réserve; il fallait ménager la noblesse, dont la défection au profit de l'Angleterre était à craindre, et la bourgeoisie, qui, dans toute la verve de sa liberté nouvellement conquise, n'accordait des aides que temporairement et sous conditions. L'impôt indirect, dont la charge était plus divisée, et qui pesait surtout sur cette classe dont les douleurs sont muettes, rencontra moins d'opposition, et se constitua le premier. Par l'établissement des greniers à sel en 1342, le gouvernement s'arroge un monopole et crée un maximum à son profit. Sous Charles V, le génie fiscal se développe et s'enhardit. Les consommations et les transactions deviennent, autant qu'il est possible à cette époque, des sources de revenus pour le trésor. A l'avénement de Charles VI, cette race d'hommes qui est toujours prête à exploiter les révolutions, s'est déjà groupée autour du trône. Les charges deviennent accablantes. En 1382, le peuple de Paris plie sous le fardeau, et se relève menaçant. Mais, comme dit M. de Thou, une révolte avortée consacre ce qu'elle a voulu détruire. Les aides sont établies définitivement et leurs produits affermés. Les élus, officiers de finance désignés d'abord par les trois ordres, ne sont plus que des agens de la couronne. En 1388 et en 1396, le roi se trouve assez puissant pour lever de plein droit des

taîlles sur le tiers-état. Sous Charles VII, la création d'une armée régulière et permanente légitime du moins un accroissement de charges. Dès-lors l'impôt obéit à sa nature; il grandit sans relâche. Au commencement du XVIe siècle, le revenu du roi s'élève à 4,000,000 de livres, qui représentent intrinsèquement 20,000,000 fr. de notre monnaie, et une somme quatre fois plus forte, si l'on a égard aux différences survenues depuis ce temps dans le prix vénal des marchandises. Pour une population de dix millions d'ames environ, la moyenne de l'impôt royal est de 8 francs par tête. Mais il fallait acquitter, en outre, les dîmes ecclésiastiques, les corvées et les droits seigneuriaux, qui étaient encore très multipliés; de sorte qu'en additionnant toutes les valeurs fournies en argent, en denrées et en œuvres, en répartissant sur les têtes populaires le total des exemptions qui profitaient aux nobles et au clergé, on trouverait un chiffre très élevé pour la part de chaque contribuable, relativement surtout aux ressources du temps.

Ce qui prouve que la charge était lourde, c'est qu'au lieu de l'augmenter dans une nécessité impérieuse, on eut recours à des emprunts déguisés dont on ne pouvait pas méconnaître les inconvéniens. Louis XII imagina de vendre les charges publiques. François Ier battit constamment monnaie avec cette invention. L'acquisition des offices devait amener tôt ou tard leur transmission héréditaire. La survivance, concédée exceptionnellement dans le cours du XVIe siècle, passa en règle en vertu d'un édit de 1604. Ces mesures, conseillées par le besoin, avaient toute la portée d'une révolution. Les magistratures administratives et judiciaires échappaient ainsi à la dépendance du pouvoir royal, qui, à force d'empiétemens, était arrivé au despotisme. Ces nouveaux fonctionnaires, que l'intelligence et le travail avaient presque tous fait sortir des rangs du peuple, formaient une sorte de représentation nationale, à laquelle la propriété communiquait son caractère inviolable. Mais les résultats financiers étaient moins heureux. L'acquisition d'une charge constituait une rente perpétuelle que l'état devait solder, soit en gros traitemens, soit en priviléges abusifs. Cette ressource était surtout dangereuse par sa facilité même; il suffisait de faire un appel à la vanité, en créant des emplois nouveaux, inutiles ou ridicules, pour attirer un capital dans le trésor. Le présent dévorait l'avenir. Ainsi, à l'avénement de Colbert, le nombre des titulaires, malgré les efforts qu'on avait déjà faits pour le réduire, s'élevait à 45,780, et le capital de leurs charges, évalué alors à 419,630,000 liv., représenterait 800,000,000 de francs de notre monnaie. En résumé, l'histoire des finances sous l'ancienne monarchie n'est que celle des expédiens imaginés au jour le jour pour faire face aux besoins. Le revenu régulier, appauvri par une foule d'exemptions et de priviléges, mal assis, perçu à grands frais, demeure constamment insuffisant. En ces siècles où la science du crédit public n'était pas même soupçonnée, où la doctrine de l'église sur le prêt à intérêt faisait obstacle aux emprunts avoués, les ressources extraordinaires auxquelles il fallait recourir ne pouvaient être que ruineuses. Outre la vénalité des emplois et la falsification des monnaies, c'était la vente de certaines im-

munités à des villes, à des provinces entières, ce qui introduisait de choquantes inégalités au sein d'un même peuple : c'étaient l'aliénation des revenus, les avances qu'on n'obtint jamais à moins de 10 p. 100 aux meilleurs temps de Colbert, et qu'il fallut payer jusqu'à 50 p. 100 sous Richelieu; c'étaient encore les baux de fermes qui livraient des populations entières à la rapacité des traitans, et pour suprême remède, les coups d'état, les banqueroutes, lesquelles, à la vérité, n'avaient pas alors le caractère odieux qu'elles ont pris de nos jours, parce qu'au lieu de frapper des créanciers confians, elles pressuraient des usuriers sans pudeur, insolemment gonflés des sueurs populaires. La banqueroute prenait plusieurs masques, quelquefois même celui de la justice; souvent des tribunaux étaient spécialement institués pour la recherche des traitans et de tous ceux qui avaient fait avec l'état des bénéfices usuraires. Sully n'approuvait pas l'emploi de ce piége, qui, disait-il, ne servait qu'à prendre les *petits larronneaux*. Cependant, au commencement de la régence, la dernière chambre de justice qui fut instituée, condamna 4,170 personnes à rembourser 219,000,000 de livres, le tiers environ de leur fortune, et prononça même la peine de mort contre quelques-uns des plus compromis.

La conclusion fort remarquable du livre de M. de Thou est que, sous l'ancien régime, les contributions publiques faisaient peser à peu près sur chacun les mêmes charges qu'aujourd'hui. Sous Louis XIV, même avant les années désastreuses, l'impôt par tête, en tenant compte de la valeur réelle et de la valeur relative de l'argent, équivaut à 31 francs en monnaie du jour. Le budget des recettes présenté par Necker, s'élève à 585,000,000, auxquels il faut ajouter au moins 175,000,000 pour redevances au clergé et aux seigneurs, ainsi que pour diverses charges qui ne figuraient pas alors dans les comptes, et qui depuis ont été comprises dans les recettes publiques. On levait donc, en France, environ 700,000,000 d'impôts sur une population de vingt-quatre à vingt-cinq millions d'habitans. La moyenne est de 28 francs par tête, somme qui correspond à 33 fr. 60 cent. de notre monnaie, en évaluant modestement à un cinquième l'élévation de prix que toutes les choses ont subies depuis 1789, et que l'impôt a dû suivre comme le reste. Ajoutons que le fardeau, réparti aujourd'hui avec toute l'équité possible, est beaucoup plus tolérable; que si l'on pouvait comparer, pour les deux époques, le total de l'impôt avec le capital en circulation, l'avantage serait encore de notre côté, et qu'évidemment les services publics se sont améliorés et étendus. Bref, pour les contribuables, l'argent est moins difficile à obtenir, et l'état fait plus de choses avec moins d'argent. Des rapprochemens de ce genre prêtent beaucoup d'intérêt au livre de M. de Thou. Il s'est approprié, en les éprouvant par la critique, les études des écrivains qui ont frayé sa route, comme Forbonnais, Dupré de Saint-Maur et Cormeré; il a su éviter leur sécheresse et fondre dans un récit varié la chronologie des taxes et l'exposé des opérations. Nous blâmerons seulement un peu de confusion dans l'ordonnance des matières. Les résultats purement financiers ne se détachent pas assez nettement des considérations générales, et les hommes spéciaux regretteront

sans doute qu'un livre agréable à lire ne soit pas en même temps un guide facile à consulter.

Il a donc fallu des siècles pour découvrir les ressources nationales et pour en régulariser l'emploi. A côté du tableau, à teintes sombres, de la lutte des intérêts, des abus de pouvoir, des illusions, des tâtonnemens, et en somme d'une pénurie toujours croissante, on aimerait à se représenter l'immense appareil qui fonctionne aujourd'hui avec tant de précision, et dont le système est si bien combiné, qu'on peut essayer tout perfectionnement sans crainte de désorganisation. Nous pourrions offrir cet heureux contraste, avec le secours entier d'un ouvrage dont MM. Macarel et Boulatignier n'ont encore publié que le premier volume, sous ce titre : *De la Fortune publique en France, et de son Administration* (1). « Dans les gouvernemens de libre discussion, disent les auteurs, un des plus grands obstacles que rencontre la puissance publique est de s'adresser à des assemblées et à des personnes qui n'ont pas encore assez étudié les matières administratives. » Ils n'ont pas cédé pourtant à la tentation trop commune de développer des théories et de se draper en révélateurs; leur programme est beaucoup plus modeste, et toutefois il exige des conditions dont l'assemblage est rare : une méthode lumineuse, de l'érudition, et surtout cette expérience qu'on ne puise qu'à la source des affaires. M. Macarel s'est proposé de fournir une ferme base à la discussion et aux études, en présentant des indications historiques sur les différentes branches de services qui se rattachent à la gestion de la fortune publique; des documens statistiques puisés aux sources officielles ou avouées par la science; l'exposé des règles administratives en vigueur, des décisions judiciaires, et des opinions diverses que la controverse publique a fait surgir. Ressources de l'état, dépenses publiques et comptabilité, telles sont les divisions naturelles du grand cadre. Le premier volume, qui nous donne une excellente idée de l'ensemble, est consacré seulement au domaine de l'état, c'est-à-dire aux biens qui sont communs à tous les membres de l'association nationale. Ces biens sont ou domaniaux de leur nature, comme les routes, fleuves, rivages et remparts des villes, ou des propriétés dont le revenu figure annuellement au budget. Cet inventaire général de la fortune publique rassemble des notions trop généralement ignorées. Peu de Français savent qu'ils ont une part dans la propriété de huit mille sept cent soixante dix-huit bâtimens destinés à des services publics, et dont la valeur est, par estimation, de 536,096,774 francs; qu'ils participent encore à la possession d'un domaine forestier dont la contenance est de un million dix-neuf mille cent trente-neuf hectares, évalués à 726,993,456 francs; et pourtant la valeur des immeubles n'est rien comparée à la richesse mobilière de la France, qui se compose des Musées, des Bibliothèques, de l'Imprimerie Royale, des Archives, des Observatoires, des collections sans nombre d'objets d'art et d'utilité, et enfin du matériel immense confié aux ministres de la guerre, de

(1) Chez Pourchet père, rue des Grès-Sorbonne, 8. L'ouvrage formera 6 gros vol. in-8°.

la marine et des finances, richesses si grandes, qu'il faut renoncer à les évaluer, même approximativement. Le second volume, dont la publication est prochaine, doit traiter de l'assiette, de la répartition et du recouvrement des contributions publiques, et compléter ainsi la section consacrée aux ressources ordinaires de l'état. Il restera à parler des ressources extraordinaires ou des emprunts, et de la distribution annuelle des revenus, c'est-à-dire de la dette publique, des services de chaque ministère, des frais de régie et des règles de la comptabilité. Cet immense travail deviendra donc une encyclopédie financière. Le peu que nous en avons dit en doit faire comprendre l'utilité : le nom de M. Macarel en garantit le mérite.

Le piquant du titre nous a fait rechercher une *Histoire de la marche des idées sur l'emploi de l'argent*, depuis Aristote jusqu'à nos jours (1), ouvrage anonyme attribué à M. Nolhac de Lyon. Notre espérance a été déçue. Au lieu d'un exposé des principes économiques qui ont régi les sociétés successives, nous n'avons trouvé qu'une discussion sur un cas de conscience controversé depuis des siècles dans le monde catholique, la légitimité du prêt à intérêt. Il n'est cependant pas sans importance pour l'économiste de savoir où en est aujourd'hui ce débat. Les doctrines émanées de l'église conservent une vitalité que n'ont pas les systèmes produits par les savans : ceux-ci restent flottans dans le vaporeux domaine des théories, et n'en sortent guère qu'à la suite des ébranlemens causés par les révolutions. Les premières se traduisent toujours en faits, et modifient immédiatement la pratique des personnes religieuses, lesquelles, sans qu'on s'en doute, sont encore en majorité dans toutes les populations. Les opinions de la théologie sur le placement de l'argent ont mis obstacle à l'établissement du crédit public sous l'ancien régime; aujourd'hui qu'elles ont perdu beaucoup de leur souveraineté, elles ont encore assez de puissance pour empêcher une foule de transactions utiles, et pour neutraliser des valeurs dont l'emploi légitime profiterait à tous. Si le gouvernement pouvait obtenir de la cour de Rome une décision qui levât les scrupules du clergé, on verrait des sommes enfouies depuis long-temps reparaître, et une circulation bienfaisante s'établirait, particulièrement dans les campagnes où l'animation des grandes villes se communique si difficilement. L'heure d'une telle démarche paraît être venue; le grand nombre de livres et de brochures que le clergé produit à ce sujet en atteste la nécessité, et on peut compter sur l'appui des hommes les plus éclairés, parmi ceux qui sont attachés au joug religieux. M. Nolhac est de ce nombre. Il s'efforce de prouver que la doctrine qui défend d'utiliser un capital en le plaçant à terme procède d'une interprétation scolastique, et ne touche aucunement le dogme. L'erreur provient, dit-il, de l'emploi qu'on faisait anciennement du même mot pour désigner le prêt usuraire que la fraternité évangélique repoussera toujours, et l'accord fait de gré à gré entre deux individus également libres, contrat qui doit porter profit à cha-

(1) Chez Périsse, rue du Pot-de-Fer-Sain-Sulpice.

cune des parties, et dans lequel souvent l'emprunteur, riche de son industrie, peut faire la loi à celui qui prête. Tous les législateurs qui ont vu dans le travail une garantie d'ordre et de bien-être, ont favorisé la transmission intéressée des capitaux. Dès la plus haute antiquité, les conditions du prêt furent réglées dans l'Inde; le code de Solon, qui devint celui des républiques commerçantes de l'Asie mineure et de la Grèce italique, autorisait le placement et paraissait avouer, par son silence, l'inutilité d'un taux légal. A Rome, malgré le frein de la loi, les variations du prix de l'argent étaient brusques et violentes, comme la politique du peuple lui-même. Le crédit, tel que nous le concevons, basé sur l'égalité entre les contractans, et ayant pour caution l'utilité générale, n'était donc pas possible dans un temps où chaque cité comptait plusieurs castes, où le droit des gens n'existait pas entre les cités. Au lieu du crédit régnait l'usure, cruelle, insatiable, insultante. De là, le mépris des anciens sages pour tous ceux qui vendent l'argent, et la condamnation formulée en cinq mots dans l'Évangile (1), et les fulminantes paroles des pères de l'église.

M. Nolhac entreprend de démontrer néanmoins que dans les premiers âges du christianisme, le placement à des conditions honnêtes n'était pas défendu. Il cite, d'après un moine qui écrivait en 1230, l'exemple d'une sainte qui, avant de se consacrer à la vie religieuse, plaça à intérêt tout l'argent qu'elle avait recueilli par succession, ce qui, ajoute le pieux biographe, pouvait se faire *alors* sans péché ou n'était du moins qu'un péché véniel. L'auteur aurait pu emprunter un second exemple à Grégoire de Tours (2). Désidérat, évêque de Verdun, supplie Théodebert de prêter *avec intérêt,* aux négocians de sa ville, une somme qui leur permettra de payer au fisc leur abonnement annuel, et de continuer leur commerce. Quelle est donc l'origine de l'opinion qui proscrit aujourd'hui les transactions semblables? M. Nolhac la fait remonter à cette époque du moyen-âge, où les scolastiques, en appropriant à la théologie les formes d'argumentation consacrées par Aristote, se pénétrèrent à leur insu de beaucoup de principes péripatéticiens. Aristote avait dit que l'argent est improductif de sa nature, et n'a de valeur que par son usage. Il est assez curieux de voir comment saint Thomas d'Aquin, le docteur angélique, a donné force de loi à l'axiome du philosophe païen : — « Il y a des choses, dit-il, dont la destination est d'être consommées, comme le vin et le blé. Or, si quelqu'un voulait vendre à la fois et le vin et la consommation du vin, il vendrait deux fois la même chose, ou vendrait ce qui n'existe pas, ce qui serait évidemment pécher contre la justice. De même il ne serait pas juste, quand on a prêté du vin ou du blé, de demander deux indemnités, d'abord la restitution de la chose, et ensuite un prix pour la consommation de cette même chose. De même la monnaie, comme a dit *le philosophe* (c'est-à-dire Aristote), a été inventée comme moyen d'échange, et son usage propre est la consommation, ou si l'on veut, la circulation : en conséquence,

(1) Mutuum date, nihil inde sperantes. — Saint Luc, chap. VI, vers. 32.
(2) Liv. III, chap. XXXIV.

c'est un acte illicite en lui-même que de tirer profit de l'argent qu'on a prêté (1). » — Ces lignes, écrites dans un cloître à une époque où les plus simples notions de l'économie publique n'étaient pas encore débrouillées, ne provoquent aujourd'hui que le sourire. Mais conçoit-on que cette subtile distinction entre la chose et son emploi ait servi de base à tout l'échafaudage théologique? Il y a moins d'un demi-siècle que le pape Pie VI, résumant la doctrine de Benoît XIV, adressait à tous les confesseurs cette instruction qui est encore leur règle de conduite : — Tenez pour certain que vous ne pouvez jamais, *sans crime*, permettre à vos pénitens de percevoir un profit au-dessus du capital, *en vertu du prêt de consommation*. — Ainsi se trouvent exclus le placement à terme et le contrat hypothécaire. Mais, comme ce serait condamner les personnes pieuses à mourir de faim, que d'interdire tout emploi utile de leurs économies, on autorise la participation à des entreprises, ou l'achat des rentes constituées. Par malheur, ce terme moyen choque à la fois le bon sens et la justice. Que l'emprunteur soit un individu ou un être moral, comme l'état ou une compagnie, on fait nécessairement un prêt de consommation, car on ne se charge jamais d'un capital que pour l'utiliser : nul n'emprunte sans un besoin, l'état moins que personne. En second lieu, celui qui, après un assez grand nombre d'années, rendrait strictement la somme reçue, ne se libérerait pas réellement; car la valeur représentative de l'argent décroît à mesure qu'augmente le capital national, et cette décroissance est même très rapide dans les temps de surexcitation industrielle. Ainsi, une somme de vingt mille francs, due depuis vingt ans, et restituée sans intérêts aujourd'hui, ne représenterait peut-être pas dix-huit mille francs de la dette à son origine.

Dans les campagnes où les désirs sont bornés par l'impuissance de les satisfaire, on se résigne assez facilement à laisser sommeiller l'argent. Mais il paraît que, dans les grandes villes, dans les foyers d'industrie, où le besoin d'augmenter son bien-être entretient chacun dans une préoccupation maladive, l'emploi des capitaux est une difficulté de chaque instant pour les directeurs de conscience. Quelques curés, au dire de M. Nolhac, ont trouvé un ingénieux moyen de réconcilier l'église avec le sens commun. Un prêt a-t-il été fait par un de leurs pénitens, ils exigent que celui-ci aille annuellement trouver l'emprunteur, et lui fasse déclarer que les cinq francs qu'il donne pour cent francs ne sont pas l'intérêt de la somme prêtée, mais un cadeau qu'il veut bien faire par pure reconnaissance. La cour de Rome elle-même crut se tirer d'affaire par un détour à peu près semblable. Un grand nombre de prêtres français la sollicitaient de trancher les difficultés par une décision souveraine : elle répondit en septembre 1830 qu'il ne fallait pas inquiéter (*non esse inquietandos*) les confesseurs qui tolèrent le placement, pourvu qu'ils soient disposés à se soumettre à la doctrine définitive de l'église. La réponse était dictée dans un esprit de conciliation, et c'est elle pourtant qui,

(1) Secunda secundæ Summæ theologicæ doctoris angelici, Thomæ Aquinatis. (Quest. 78, art. I.)

en ces dernières années, a fait déborder des flots d'encre et de bile. Des livres, des pamphlets dignes des beaux jours de la Sorbonne, ont remué toutes les passions de séminaire. Un prêtre du diocèse de Bayeux a osé écrire dans une brochure que la décision papale est *un oreiller mis sous la tête du pécheur*. Le doyen de la Faculté de théologie de Lyon, l'abbé Étienne Pagès, vient de publier un énorme volume, qui n'est pourtant que le discours préliminaire d'une dissertation sur le prêt à intérêt, dans laquelle on prétend rétablir les principes fondamentaux en matière d'usure, ébranlés, dit-on, par les réponses récentes des congrégations romaines. Ce livre témoigne douloureusement de cette préoccupation du clergé français qui croit sentir dans tout mouvement social le souffle impur du protestantisme. L'horreur chronique des innovations les mieux justifiées conduit parfois l'auteur jusqu'au grotesque. Par exemple, dans les cas de conscience qu'il se propose, il déclare, d'après un théologien du siècle dernier, que le tuteur qui reçoit en dépôt de l'argent pour son pupille, et qui est tenu, aux termes du Code, de représenter l'intérêt légal de cet argent, ne peut pas même opérer un placement à terme; mais, ajoute-t-il, il a la ressource d'entreprendre un commerce, et de faire participer le mineur aux bénéfices. L'expédient n'est-il pas merveilleux? A l'avenir, le rentier, l'avocat, l'artiste, en acceptant une tutelle, s'empressera de suspendre une enseigne à sa porte! Cette solution, tout ingénieuse qu'elle soit, ne restera sans doute pas sans réponse, car les hostilités ont été poussées trop vivement jusqu'ici pour qu'on s'arrête en si beau chemin. Ainsi, M. Nolhac, qui se fait distinguer dans la mêlée par sa courtoisie et une sorte de parure littéraire, trouve moyen d'insinuer que M. l'abbé Pagès, professeur de morale, a imprimé sur un frontispice ces mots sacramentels : *Avec approbation des supérieurs*, bien que cette approbation de l'autorité diocésaine n'ait pas été donnée; il fait comprendre à d'autres prêtres qu'il est peu loyal d'avoir changé du blanc au noir l'opinion imposante de l'abbé Bergier, dans une réimpression du *Dictionnaire théologique* de cet auteur. D'autre part, les rigoristes, qui ont l'avantage du nombre, s'inquiètent fort peu de couvrir les termes, et c'est sur ce ton que l'un d'eux répond à un adversaire : « Le livre que je réfute est un libelle infame qui porte avec lui sa malédiction, son opprobre et son ignominie. » En ces jours où l'aigreur des discussions politiques est si affligeante, on se consolerait, s'il était possible, à penser qu'il y a plus de violence encore dans les débats d'un autre monde, lequel est tout simplement le monde religieux.

Si une portion notable de la société refuse encore de se faire initier aux mystères du crédit, chaque jour en revanche accroît le nombre des personnes dont l'unique affaire est de méditer sur les propriétés de l'argent. On a si souvent présenté le mouvement des capitaux comme un gage infaillible de prospérité, que l'opinion publique est disposée à accueillir toutes les mesures qui tendent à le précipiter. Il est hors de doute qu'une abondante circulation est un bienfait, quand l'accélération s'opère graduellement et sans secousses, quand c'est le débordement naturel de la richesse acquise qui apporte chaque

jour quelques flots de plus à ce courant qui fertilise les affaires. Mais toutes les fois qu'il s'agit d'augmenter le capital circulant par une innovation systématique, par la création de quelque nouveau signe représentatif, on ne saurait procéder avec trop de réserve. Le financier, dont la vue dépasse rarement une page de chiffres, peut crier au prodige, quand le total d'une opération présente un bénéfice, qui parfois est nominal plutôt que réel; l'illusion lui est d'autant plus facile, qu'il ne peut que gagner à ces viremens de fonds, dont il est l'organe nécessaire. L'homme d'état aperçoit les choses d'un autre point de vue. Il plane sur des groupes passionnés dont les intérêts sont en opposition, et qui trop souvent s'obstinent à fermer les yeux sur leurs intérêts véritables. Il sait que le contre-coup des moindres mouvemens financiers retentit profondément dans les masses. Il ne lui suffit pas d'entrevoir un accroissement de la fortune générale; il veut savoir si cette surabondance tournera au profit de tous, ou si, répandue inégalement, elle ne doit pas déterminer une surexcitation en quelques parties, et un appauvrissement douloureux dans les autres. On conviendra que les problèmes de cet ordre méritent réflexion, et qu'ils se compliquent de tant de circonstances, qu'on ne saurait les résoudre par les seules affirmations des économistes. Qu'on ne nous prête pas pour cela le ridicule de repousser tous les plans de réforme financière; nous avons foi au contraire à de prochaines et urgentes améliorations. Nous voulons seulement rappeler qu'un gouvernement manquerait à son premier devoir, à la prudence qui conserve, s'il n'attendait pas pour admettre les plans de cette nature que la méditation les ait conduits à la plus parfaite maturité.

Ces réflexions nous sont suggérées par plusieurs brochures qui rendent l'administration responsable du tort qu'elle fait au pays en retardant la mise en œuvre de plusieurs belles découvertes financières. Nous avons regretté que cette disposition conduisît parfois jusqu'au ton du pamphlet un livre, fort digne d'ailleurs d'être pris en considération. Sous ce titre : *Des banques départementales en France* (1), M. le comte d'Esterno, chargé par des capitalistes de Dijon de poursuivre auprès du gouvernement l'autorisation de fonder une banque locale, a publié un mémoire où il signale l'influence des établissemens de ce genre sur les progrès de l'industrie, et propose les mesures qu'il croit les plus favorables à leur propagation. D'après les principes en vigueur aujourd'hui, une banque provinciale ne doit pas étendre la sphère de ses opérations au-delà de la ville où elle est établie, et il lui est interdit de se mettre en communication avec les banques semblables. Ainsi se trouve constitué un privilége en faveur des grandes places de commerce qui seules peuvent alimenter un comptoir commun par le mouvement de leurs propres affaires (2). Or, les villes secondaires se plaignent avec raison d'un système

(1) 1 vol. in-8°, chez Renard, rue Sainte-Anne, 71.

(2) Sept villes seulement se sont trouvées jusqu'ici dans les conditions requises : Bordeaux, Rouen, Nantes, Lyon, Marseille, Lille et Le Hâvre.

qui tend à perpétuer leur infériorité, en les privant des ressources du crédit. Amiens, Toulouse, Orléans, Chartres et Dijon sont en instance pour obtenir une dérogation aux réglemens, et c'est le représentant de cette dernière ville qui porte la parole dans l'intérêt commun. Selon M. d'Esterno, une banque devrait être accordée, non pas à une ville, mais à une circonscription territoriale. Le sol devrait être réparti en vingt ou trente régions financières, dont les limites seraient tracées, non pas d'après les divisions administratives, mais seulement par les exigences du commerce et par l'affinité des intérêts. Chacune de ces banques serait pourvue d'un capital effectif de 2 à 10 millions, selon l'importance des services qu'on attendrait d'elle. En outre, liberté lui serait laissée d'ouvrir des comptes courans, et de payer intérêt aux sommes versées dans sa caisse. Des communications établies généralement permettraient à chaque banque de prendre du papier sur les places situées dans le ressort des autres banques, et de le faire encaisser par ces dernières. Enfin, toute banque recevrait à bureau ouvert les billets de ses correspondantes, et donnerait les siens en échange. On prévoit les objections de l'autorité; elles sont dictées par une prudence rigoureuse, mais salutaire. L'agglomération de plusieurs villes, réunies par un organisme financier, pourrait constituer à la longue de petits apanages féodaux, sous la dépendance des grands capitalistes; des intérêts de localité pèseraient sans cesse sur les ressorts de la politique nationale. Si les banques provinciales payaient un intérêt pour les sommes déposées, ce que ne fait pas la banque de France, et devenaient, selon l'expression de M. d'Esterno, la caisse d'épargne des gens aisés, elles absorberaient tout le capital flottant, et seraient ainsi plus nuisibles qu'utiles à la circulation. La faculté d'augmenter au besoin le fonds de réserve par des emprunts effacerait du code des banques l'article qui fait toute leur force, celui qui leur interdit toute spéculation chanceuse. Admettre l'échange mutuel des billets, ce serait établir entre toutes les caisses une solidarité fâcheuse et communiquer nécessairement à tout le territoire les inquiétudes d'une crise locale. L'inconvénient qui domine tous les autres, est de diviser tellement le droit de battre monnaie, que l'émission échappe au contrôle du gouvernement.

Au surplus, la discussion qui ne tardera pas à s'ouvrir dans les chambres à l'occasion du renouvellement des priviléges de la Banque de France, décidera du sort des banques départementales. Il est un point vers lequel tendent toutes les opinions désintéressées. Le meilleur système est celui qui fera de l'état, sinon le garant, au moins le régulateur suprême du crédit. Il doit veiller à ce que les banques ne soient pas une machine absorbante à l'usage des actionnaires, et faire en sorte qu'elles fonctionnent pour l'utilité du plus grand nombre, nous voudrions pouvoir dire de tous : malheureusement, il y a une limite en dehors de laquelle leur action se fera bien difficilement sentir. M. d'Esterno répète, après beaucoup d'autres, que des comptoirs d'escompte d'un accès facile chasseraient de nos campagnes l'usure, ce fléau qui les dévore. Oublie-t-il ce qu'il a dit avec raison quelques pages plus

haut, que l'intérêt de l'argent se compose du loyer de cet argent, et de la prime d'assurance que le prêteur proportionne toujours à la chance de perte qu'il croit courir? Or, l'abondance des capitaux ne peut abaisser que le premier élément de l'intérêt, le loyer. Les sacrifices commandés à l'emprunteur seront toujours mesurés sur ses ressources apparentes. Voyons, d'après M. d'Esterno lui-même, comment l'usure se pratique dans les campagnes. — « Un homme a besoin d'une mesure de blé valant 5 francs; il n'a pas d'argent pour la payer : l'usurier la lui vend 6 francs, et lui accorde un mois de terme. C'est 20 pour 100 d'intérêt pour un mois, ou 240 pour 100 par an. Le terme arrivé, le débiteur ne peut payer en argent, mais il possède une armoire de 9 francs, que l'usurier accepte en paiement et qui lui procure un nouveau bénéfice de 60 pour 100 pour un mois, ou 720 francs par an, qui, réunis aux 240 exigés précédemment, donnent un total de 960 pour 100. » — Ce triste calcul est des plus justes; mais quand chaque ville aurait un comptoir aussi bien pourvu que celui de Lyon, l'usurier paierait 3 pour 100 l'argent qu'il n'obtient aujourd'hui qu'à raison de 5, et il ne continuerait pas moins à rançonner le paysan qui n'aura jamais du papier à trois signatures à présenter à l'escompte. Les établissemens de crédit public serviront indirectement la classe ouvrière; mais pour qu'ils portassent tous leurs fruits, il faudrait qu'ils se combinassent avec quelque réforme constitutionnelle de l'industrie.

L'énorme privilége que possèdent les capitaux mobiles de multiplier leur action, en se faisant représenter par le papier, est devenu une cause de jalousie de la part des propriétaires du capital immobilier. Cette disposition a enfanté plusieurs brochures dans lesquelles on propose des moyens de communiquer à la propriété foncière cette qualité représentative, c'est-à-dire que les immeubles eux-mêmes formeraient un fonds de réserve plus solide encore, assure-t-on, que le gage métallique des banques, et que leur valeur représentée en papier, dans des proportions tracées par la prudence, serait jetée dans la circulation. Un projet conçu d'après ces données a subi dernièrement la censure de l'Académie des sciences morales et politiques. On a répandu encore un *Mémoire sur le droit et l'institution du crédit foncier*. L'auteur, M. P. Petit, n'est pas de ceux qui paraissent ignorer qu'une valeur se déprécie par sa propre abondance, et précipite toutes les autres dans son avilissement. La presse, qui multiplie les billets, n'opère pas à ses yeux le grand œuvre. Il prétend démontrer seulement que la propriété foncière pourrait trouver dans les ressources du crédit les moyens de s'améliorer elle-même, et d'atténuer les charges qui pèsent particulièrement sur elle. C'est renfermer le problème dans les termes de la raison et de l'équité. Nous n'entreprendrons pas, toutefois, l'analyse des opérations conseillées par M. Petit. Le langage qu'il emploie est si obscur, que nous n'oserions pas même répondre d'avoir saisi parfaitement son idée première. Qu'il se persuade bien que ses convictions ne pourront jamais prévaloir, s'il ne fait pas effort pour les exposer d'une façon plus intelligible.

Ce qui est beaucoup plus difficile que de multiplier les capitaux, c'est de leur faire prendre une direction utile aux intérêts communs. La frénétique envie de brusquer la fortune, afin de se reposer au plus tôt dans la jouissance, précipite toutes les ressources du pays dans les spéculations industrielles. Le travail agricole, dont la récompense est certaine, mais modeste et chèrement achetée, ne sait pas parler la langue séduisante de l'agiotage. C'est un fait tristement avéré : l'agriculture, qui devrait être pour la France ce qu'est pour l'Angleterre le roulement de ses métiers, ne peut pas obtenir chez nous les moyens de développer les richesses du sol; et quoique favorisée par toutes les conditions physiques, elle ne peut combattre la concurrence étrangère qu'en sollicitant des prohibitions, au détriment des consommateurs. Après avoir entrevu cette tendance de l'activité française, on interroge avec anxiété l'histoire des peuples qui ont développé leur puissance par la fabrication manuelle et les entreprises commerciales. C'est le sentiment que nous avons éprouvé en ouvrant un livre imprimé à Bruxelles et répandu en France : *De l'Industrie en Belgique, causes de décadence et de prospérité*, par M. Briavoine (1). L'aptitude des Belges pour les arts utiles est, en quelque sorte, instinctive. L'usage de la monnaie, antérieur à l'invasion romaine, prouve que les objets fabriqués dans le pays, comme les armes de luxe et les étoffes, donnaient lieu déjà à des transactions commerciales. Domptés par César, les Belges s'approprient, avec une dextérité qui frappe le conquérant lui-même, les procédés romains. Bientôt ils ont fait de leurs vainqueurs des tributaires. Sous les empereurs, les grandes villes de la Gaule-Belgique, Tongres, Maëstricht, Bavai, Tournay, Cambrai, exportent pour l'Italie des draps, des toiles de lin pour l'habillement et pour la marine, des fers travaillés, des chairs salées et fumées. Ces villes, plusieurs fois saccagées pendant le déchirement de l'empire romain, se relèvent toujours de leurs ruines : sous les premiers chefs de race franque, Tournay devient résidence royale. Le successeur de Charlemagne entre en comptes avec une compagnie de négocians brabançons, et lui fournit des vaisseaux pour un commerce d'échanges avec l'Angleterre, l'Espagne, l'Égypte et tout l'Orient. Les institutions du comte Baudouin III, qui régna sur les Flandres de 958 à 965, ont posé les fondemens d'une politique que ses successeurs ont constamment agrandie, et qui explique la prospérité croissante du pays. M. Briavoine attribue encore à ses compatriotes les résultats économiques des croisades. « Aux Belges, dit-il, mais sans appuyer ce qu'il avance, l'honneur d'avoir dérobé aux Orientaux leurs secrets chimiques ou mécaniques, l'art de filer et de tisser le coton, de construire les moulins à vent, de fabriquer des tapis. » En 1164, l'association de Bruges et d'Anvers à la ligue anséatique fait de ces deux villes les entrepôts de tous les échanges entre le nord et le midi de l'Europe. Au commencement du XIIIe siècle, le comte Baudouin IX, élu par les croisés empereur de Constantinople, profite d'un instant de règne pour assurer à ses

(1) Dépôt à Paris, chez Ch. Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, 9.

compatriotes des avantages dans les ports et les marchés du Levant. A partir de cette époque jusqu'au milieu du XVIe siècle, les villes belges, par leur splendeur, par leurs rivalités sanglantes, par leurs dissensions intestines, rappellent les opulentes cités italiennes du même temps. En 1360, Louvain occupe, dans trois à quatre mille fabriques de draps, environ cent vingt mille ouvriers. Ypres et Bruges n'ont pas moins de puissance. Mais ces trois villes sont tour à tour écrasées par Gand, qui se glorifie de ses quatre-vingt mille citoyens en état de porter les armes, mais où l'on compte quatorze cents homicides en dix mois dans les seuls lieux de débauche. « Bruges a des priviléges, dit M. Briavoine, elle s'oppose à ce qu'on en accorde de semblables à l'Écluse; l'Écluse, de son côté, se croit en possession de la mer et veut en refuser l'usage à Bruges : de part et d'autre on court aux armes. Ypres soupçonne Poperinghe de contrefaire ses étoffes : les tisserands de la ville d'Ypres vont détruire Poperinghe. Pour des questions de navigation ou de métier, on voit Malines se soulever contre Bruxelles, Anvers contre Malines, Bruges contre Anvers! » Néanmoins l'industrie répare, comme par enchantement, tous les maux qu'elle suscite. Une ville saccagée un jour reprend son éclat le lendemain. S'il était permis d'établir un calcul sur les affirmations d'un contemporain, Anvers, au XVIe siècle, aurait reçu annuellement dans son port soixante mille navires, fournissant en total quinze cent mille tonneaux, c'est-à-dire le double des chargemens qui arrivent présentement à Londres. Mais qu'on tourne la page, et on entre, à la suite de l'auteur, dans une période qu'il intitule : *Époque de décadence!* Ces tristes et douloureuses transitions, qui sont fréquentes dans l'histoire des peuples spécialement adonnés à l'industrie, sont des leçons qu'on ne saurait trop méditer. M. Briavoine se livre à ce sujet à des considérations judicieuses, que nous ne reproduirons pas ici dans la crainte de les affaiblir, en les séparant des détails qui les confirment. D'ailleurs cette partie de sa tâche n'est pas entièrement remplie. Un second volume, qui doit paraître prochainement, sera consacré à l'examen des institutions commerciales et de la situation présente de la Belgique.

La remarquable narration qui remplit la première partie de ce volume conduit à un exposé méthodique des découvertes ou des applications les plus importantes réalisées depuis cinquante ans. Pour faire la part de son pays, l'auteur est souvent obligé de constater les résultats obtenus en Angleterre et en France, ce qui généralise l'intérêt. La plupart des articles laissent désirer néanmoins des détails plus précis. La production et la vente sont trop rarement évaluées en chiffres. Par exemple, un point sur lequel des renseignemens exacts eussent été fort désirables, est traité par l'auteur avec une discrétion dont plusieurs de ses compatriotes lui sauront gré. « Les exportations en librairie, dit-il, consistent en réimpressions d'ouvrages français et anglais, que les libraires éditeurs livrent au commerce généralement à 50 pour 100 au-dessous des prix de Londres et de Paris, et quelquefois plus bas encore. Ce commerce a été commencé en 1817, et prend d'année en année une activité qui donne lieu à une progression croissante. » Des docu-

mens officiels et récens sur les chemins de fer méritent d'être résumés ici, car ils ont pour notre pays un intérêt de circonstance. La dépense présumée de l'exploitation a été évaluée, pour 1838, à 3,420,000 francs; les recettes présumées de la même année ont été inscrites au budget pour 4,850,000 francs. A ce compte, un bénéfice de 1,430,000 francs eût couvert rigoureusement l'intérêt et l'amortissement de la somme engagée. Suivant ces prévisions, l'état devait doter le public d'un système de communication sans surcharger les contribuables. Mais, d'après le résultat des dix premiers mois, la recette de 1838 a dû être inférieure à l'évaluation d'au moins 25 pour 100. Ainsi, l'opération, comme placement de fonds, laisserait un déficit considérable, quoique les travaux eussent été conduits avec économie, que la configuration du sol n'eût pas exigé les travaux dispendieux qui seront trop souvent nécessaires en France, et qu'il n'y eût encore une double voie que depuis Bruxelles jusqu'à Anvers. On attribue ce mécompte au bas prix des tarifs (1), qui cependant, d'après les probabilités économiques, aurait dû augmenter jusqu'à compensation le nombre des voyageurs. La dépense des travaux exécutés jusqu'ici, sur une longueur de deux cent vingt mille mètres, s'élève environ à 26 millions de francs; elle doit dépasser 80 millions, quand le système sera complété. « C'est alors, dit M. Briavoine, que se présentera l'alternative de savoir si le tarif des voyageurs peut être maintenu au taux primitif, ou si le service de cette vaste exploitation doit être rendu à l'industrie. » Nous n'entrevoyons pas quel pourrait être l'avantage de ce dernier expédient. Les offres d'une compagnie particulière seraient toujours mesurées au bénéfice possible, et la perte ne retomberait pas moins à la charge du premier entrepreneur, c'est-à-dire de l'état.

Quels que soient les risques financiers de l'établissement des chemins de fer, toutes les nations européennes en doivent prendre leur parti. L'application de la vapeur aux moyens de transport est une révolution commencée dont rien ne saurait détourner le cours. Les conséquences sociales de cette révolution offrent un inépuisable sujet de conjectures. On sait qu'elles ont inspiré à notre Académie des Sciences morales et politiques un programme de concours ainsi formulé : — Quelle peut être, sur l'économie matérielle, sur la vie civile, sur l'état social et la puissance des nations, l'influence des forces motrices et des moyens de transport qui se propagent actuellement dans les deux mondes? — C'est pour répondre à ces questions que M. Pecqueur a écrit deux gros volumes intitulés : *Des Intérêts du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, sous l'influence des applications de la vapeur* (2). Ce tra-

(1) Les prix sont, en effet, minimes. De Bruxelles à Anvers, la distance est de 41,000 mètres, environ neuf lieues. Le prix est de 3 fr. 50 cent. pour les berlines, de 3 fr. pour les diligences, de 2 fr. pour le char-à-bancs, de 1 fr. 25 cent. pour les waggons. Parmi les voyageurs qui ont parcouru cette distance en 1837, on en compte soixante-huit sur cent qui ont pris les waggons, et n'ont payé conséquemment que 1 fr. 25 cent. ou 14 cent. par lieue.

(2) 2 vol. in-8°, 16 francs, chez Desessart, rue des Beaux-Arts, 15.

vail a été couronné. L'Académie n'a pas accepté toutefois la solidarité des doctrines et des conjectures de l'auteur. Elle a voulu seulement, a dit son rapporteur, récompenser des efforts consciencieux, un mérite réel, et non pas délivrer un brevet de certitude à cet avenir qui nous est promis par une imagination audacieuse. M. Pecqueur a donné un honorable exemple de probité littéraire en rappelant lui-même dans sa préface les réserves de ses juges, et en indiquant les passages qui, ajoutés après coup au mémoire primitif, n'ont pas subi l'épreuve académique. Il serait permis de croire que l'auteur a traversé toutes les écoles *sociales* qui ont entrepris, en ces derniers temps, la conquête de l'avenir. Hâtons-nous de dire qu'il n'emprunte, à des systèmes souvent hasardés, que leurs élémens généreux et féconds; aux saint-simoniens, le respect pour l'intelligence et la sympathie pour les travailleurs; à Fourier, ses vues ingénieuses d'économie domestique; aux *humanitaires*, leur *progressivité* indéfinie; aux orthodoxes, la loi divine du dévouement et de la fraternité universelle. Toutes ces doctrines se sont mises à la recherche de quelque théorie d'association, unique remède qu'elles aient entrevu au déchirement qui menace de mort les sociétés. Or, les machines à vapeur et les chemins de fer, qui, dans l'opinion de M. Pecqueur, doivent opérer forcément la concentration et le classement des intérêts, sont salués dans son livre comme des agens providentiels. Suivons son calcul. Il y a cinq ans, les machines employées en Angleterre représentaient la force de 2,321,560 chevaux; en France, celle de 1,785,500; en Prusse, celle de 914,985. Le travail d'un cheval équivaut, terme moyen, à celui de 5 hommes. Il s'ensuit que les machines ont créé une force qui ajoute à celle des travailleurs existans l'action de 12 millions d'hommes en Angleterre, de 9 millions en France, de 4 millions et demi en Prusse. Toutes les contrées tendent à se donner des auxiliaires du même genre. Ces ouvriers muets fonctionnent avec une économie, une prestesse, une régularité désespérante pour la main humaine. Dans la guerre commerciale, ils assurent la victoire à ceux qui les mettent en œuvre, c'est-à-dire aux gros capitaux. Il faudra donc que les petits producteurs, s'ils ne veulent pas retomber dans la classe des salariés, se rapprochent et se concertent pour la fabrication en grand, à l'aide des plus puissantes machines. Les coups mortels ont été portés par Watt et Stephenson. Le travail capricieux et solitaire se débat dans l'agonie; il fera place à des groupes réunis étroitement par un même intérêt, éclairés par un commun foyer de lumière; leur loi constitutionnelle sera la commandite, organisée de telle sorte, que le plus faible capital puisse s'y associer et entrer en participation des chances favorables.

Le système des sociétés industrielles, par petites actions, tend en effet à prévaloir; mais c'est précisément parce qu'on nous a accoutumés à cette vague attente d'une transformation sociale, qu'on aimerait à connaître les conséquences imminentes, les douleurs prochaines de la transition. M. Pecqueur a éludé complètement cette difficulté de son sujet; son lecteur se trouve transporté dans un nouveau monde, sans savoir comment il y est

arrivé. Dans ce monde, la population est innombrable et sollicitée sans relâche au légitime accroissement, par l'augmentation continuelle des produits agricoles, par la possibilité d'utiliser tous les bras. Là se trouvent des villes immenses, bien dessinées, élégamment bâties, assainies et égayées par des massifs d'arbres; les maisons ont jusqu'à huit étages; pour l'économie du temps, chaque industrie est condensée dans un quartier. Dans la ville, plusieurs associations commerciales sont en contact; la commune rurale est formée d'une seule société en commandite, par petites actions; on y produit en commun et l'on consomme aussi en commun, en ce sens que le même appareil domestique et culinaire sert à préparer la nourriture de tous. Mais on n'est pas pour cela privé des plaisirs de l'intimité; chacun peut emporter sa part et mettre la nappe chez soi. — « Voici donc, s'écrie M. Pecqueur dans son enthousiasme prophétique, voici l'armée des producteurs, chefs et ouvriers, tout à l'heure dispersée, anarchique, confuse, fonctionnant deux à deux ou dix à dix dans d'obscurs ateliers : les voici groupés par cent, deux cents, quatre cents et huit cents dans de vastes établissemens, soumis à une ponctualité dans le service, à une perfection dans l'œuvre, à une unité d'action et de direction, à un ensemble que rien ne rappelle dans le mécanisme du travail et de la production de nos jours! » — Ce que nous admirons surtout, c'est le merveilleux système de communication qui relie ces divers centres d'activité. Non-seulement les grandes villes sont rattachées les unes aux autres par des lignes entretenues et exploitées par l'état, et correspondant aux routes royales des âges barbares, du XIXme siècle par exemple; mais la richesse générale permet à la population de chaque village de remplacer les chemins vicinaux et communaux par de petits chemins de fer, rayonnant sur chacun des sept ou huit principaux points de la circonférence du territoire communal, avec de petits embranchemens çà et là, pénétrant à droite et à gauche dans les champs. — « Par là, dit l'auteur, sera trouvé le moyen, *tout simple*, de diminuer le dur labeur des populations agricoles, et de couvrir *tout le globe* d'un vaste réseau de chemins de fer de toutes dimensions, en dehors duquel pas une seule agglomération de population ne sera laissée. Il y a plus, ajoute-t-il deux pages plus loin, il n'est pas impossible que cette généralisation de la vapeur ne s'arrête qu'à la dernière limite, qui serait de desservir même les rues, *et toutes les rues* de toute ville, de tout village, comme font aujourd'hui les chariots, les chevaux et les pavés. » — Aussi, dans ce monde nouveau, les distances sont rapprochées comme par magie : Rouen est à Sèvres, Reims à Pantin, Strasbourg à Meaux, Perpignan à Pithiviers; Saint-Pétersbourg vient prendre place à Valenciennes, Bruxelles à Senlis, Rome à Sens, Madrid à Orléans; et Londres?... il est *quelque part entre Gisors, Beaumont et Chantilly*. Dans ce monde, l'échange continuel des produits locaux est si facile et si rapide, que chaque pays participe au bien-être de tous les autres. On entend dire : Je vais à Bagdad, à Ispahan, à Péking, comme on disait autrefois : Je vais à Périgueux ou à Mulhouse; au départ, on prend chez un banquier une lettre de crédit pour

quelque bonne maison du Japon ou de la Tartarie. Tous les hommes du globe sont en mouvement; le frottement continuel efface toutes les nuances; la communauté d'idées et d'intérêts s'établit et amène enfin le règne divin de la fraternité universelle!

Le tableau est à coup sûr fort séduisant. L'auteur paraît si convaincu, ses croyances sont si généreuses, que beaucoup de lecteurs le suivront avec un plaisir très réel dans cet avenir où son imagination s'élance, au risque même de s'y égarer avec lui. Mais il se pourrait faire que des esprits plus exigeans préférassent à ce magnifique ensemble de chemins de fer qui apparaît dans un vague lointain, quelques avis qui conduisissent à la reprise des travaux aujourd'hui entravés. Ils demanderont peut-être si ces innombrables actions industrielles, représentant la richesse du monde entier, ne deviendraient pas pour quelques-uns l'objet d'un dangereux agiotage; si la concurrence collective ne succéderait pas à la concurrence individuelle, et si, par la concentration et l'équilibre des forces, on ferait autre chose que de substituer la guerre générale au duel particulier? Au lieu d'opérer une répartition plus équitable de la fortune publique, ces machines qui remplacent des milliers de bras, ces armées de travailleurs qu'un homme riche peut faire sortir de son coffre-fort, ces chemins de fer qui permettent au grand fabricant de s'adresser sans intermédiaire au consommateur, ne préparent-ils pas le règne de quelque aristocratie de comptoir? Il en serait ainsi, M. Pecqueur l'avoue, si on laissait prévaloir chez nous les théories anglo-américaines, « qui tendent à créer des ouvriers machines, à emplir les cités de prolétaires dénués, à engendrer et à perpétuer le paupérisme *légal*..... si l'abandon des travaux d'utilité publique à de grandes compagnies exposait les nations au monopole du transport et des voies de communication, ou aux dîmes onéreuses des péages et des tarifs. » M. Pecqueur se rassure pour le compte de la France en songeant aux institutions civiles qu'elle a conquises et à la diffusion des lumières. Mais la garantie est-elle suffisante? Selon nous, l'abolition des substitutions, du droit d'aînesse et de la main-morte, ne rend impossible que la résurrection de la féodalité ancienne, qui avait ses racines dans le sol : si l'avenir devait enfanter quelque nouvelle aristocratie, elle serait assurément de constitution différente, et tirerait sa principale force du capital mobile et de l'arsenal du crédit. Il est vrai encore que des populations instruites ne se laisseraient pas facilement maîtriser; mais précisément cette résistance de leur part à un fait qui s'accomplirait fatalement perpétuerait dans la société les tiraillemens et le désordre. Il ne nous paraît donc pas démontré que la substitution de la vapeur aux forces vivantes, que la rapidité des communications doivent infailliblement ramener l'âge d'or. Cette révolution sera, comme toutes les autres, heureuse et féconde, à condition d'être contenue dans de sages limites par des guides clairvoyans. Au surplus, la sévérité toucherait au ridicule, si on reprochait à M. Pecqueur de n'avoir pas répondu par des solutions inattaquables à tous ces grands problèmes de l'avenir. Il lui reste assez d'autres élémens de succès. Son livre a du piquant dans la partie audacieusement

prophétique, et un mérite solide dans quelques thèses d'économie politique, comme la mobilisation de la propriété foncière, le morcellement du sol, les salaires, et particulièrement les banques et institutions de crédit, chapitre remarquable, complété par une note fort développée et qui mérite attention. En un mot, quoique l'ouvrage, dans son ensemble, ne réponde pas parfaitement aux engagemens positifs du titre, il ne sera pas lu sans profit par les personnes intéressées à la prospérité du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

En groupant les ouvrages dont nous venons de rendre compte, le hasard nous a fait assister aux embarras de plusieurs âges; il nous a fait toucher les côtés épineux de plusieurs systèmes. Cette expérience conduit naturellement à une dernière réflexion. La politique, telle qu'elle a cours en France, a déposé dans les esprits des germes irritans, qu'on voit à certaines époques se développer comme par contagion. A ceux qui redoutent les crises de ce mal, pour le pays et pour eux-mêmes, nous enseignerons un remède : qu'ils s'appliquent de bonne foi à l'étude des affaires positives. Dès qu'on peut pénétrer dans l'organisation des siècles antérieurs et se représenter le sort qu'on y eût trouvé, on se résigne assez facilement à vivre dans ce pauvre XIXe siècle, si noir qu'on le fasse. Il est bon d'entrevoir dans le spectacle du passé tout ce qu'il faut de temps et d'efforts pour opérer au sein d'un peuple le classement des conditions et l'équilibre des intérêts; pour ordonner le moindre des services publics; pour faire sortir d'une controverse le jet lumineux qui frappe et vivifie les opinions. On souffre moins alors de la fièvre du progrès; on sait résister à des impatiences de malade. On ne cesse pas pour cela de poursuivre les améliorations exigées par le présent; mais, comme on a mesuré les difficultés de la tâche, on ne refuse plus l'indulgence à ceux qui ont charge de l'accomplir. On tient moins aux professions de foi, beaucoup plus aux actes. On prend en pitié, et cette guerre systématique qui n'est pas autre chose qu'une batterie d'aveugles, et cette polémique qui ne sait que mettre deux personnes en balance, qui s'occupe toujours des instrumens; de l'œuvre, jamais! On rougirait surtout de grossir cette foule qui place niaisement toutes les chances du pays sur une seule tête, semblable à ces gens qui, autour d'un tapis vert et regardant une partie sans la comprendre, parient pour un joueur sur la vague idée qu'ils se font de son bonheur ou de son adresse. Heureusement que de jour en jour il devient plus facile de s'éclairer sur les intérêts nationaux. Des documens officiels, des travaux particuliers qui épuisent successivement les questions générales, complètent la leçon qui ressort du spectacle des évènemens. Que les hommes de bonne foi, et c'est le plus grand nombre, entreprennent sincèrement leur éducation politique. Quel que soit leur point de départ, ils s'étonneront bientôt de se rencontrer sur un même terrain, et d'y former, par leur réunion, une force assez imposante pour commander le silence à tous les égoïsmes, et pour entamer l'œuvre de l'avenir avec calme et dignité.

A. C.-T.

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

XXXII.

Madame de Charrière.

Est-ce de la critique que nous faisons en esquissant ces portraits? Il y a des personnes qui le croient, et qui veulent bien nous plaindre de nous y absorber ou dissiper. D'autres qui sont pour la critique au contraire, et qui nous la conseilleraient fort, en contestent le titre à ces essais et doutent de la rigueur du genre. Nous-même, avouons-le, nous en doutons. Pour nous, en effet, faut-il le trahir? ce cadre où la critique, au sens exact du mot, n'intervient souvent que comme fort secondaire, n'est dans ce cas-là qu'une forme particulière et accommodée aux alentours, pour produire nos propres sentimens sur le monde et sur la vie, pour exhaler avec détour une certaine poésie cachée. C'est un moyen quelquefois, au sein d'une Revue grave, de continuer peut-être l'élégie interrompue. Si nous réussis-

sions à souhait et selon tout notre idéal, un bon nombre de ces articles médiocrement sévères et de ces portraits ne seraient guère autre chose qu'une manière de coup d'œil sur des coins de jardins d'Alcibiade, retrouvés, retracés par-ci par-là, du dehors, et qui ne devraient pas entrer dans la carte de l'Attique : cette carte, c'est, par exemple, l'histoire générale de la littérature, telle que la professait ces années précédentes, et que l'écrira bientôt, nous l'espérons, notre ami Ampère, ou quelqu'un de pareil. En choisissant avec prédilection des noms peu connus ou déjà oubliés, et hors de la grande route battue, nous obéissons donc à ce goût de cœur et de fantaisie qui fait produire à d'autres, plus heureux d'imagination, tant de nouvelles et de romans. Seulement nos personnages, à nous, n'ont rien de créé, même quand ils semblent le plus imprévus. Ils sont vrais, ils ont existé; ils nous coûtent moins à inventer, mais non pas moins peut-être à retrouver, à étudier et à décrire. Il résulte de ce soin même et de ce premier mystère de notre étude avec eux, que nous les aimons, et qu'il s'en répand un reflet de nous à eux, une teinte qui donne à l'ensemble de leur figure une certaine émotion : c'est souvent l'intérêt unique de ces petites nouvelles à un seul personnage. En voici un encore vers lequel le hasard nous a conduit, et auquel une connaissance suivie nous a attaché.

Horace aime à poser sa Vénus près des lacs d'Albane en marbre blanc, sous des lambris de citronnier : *sub trabe citreâ*. Volontiers, certains petits livres, nés de Vénus et chers à la grace, se cachent ainsi parfumés dans leurs tablettes de bois de palissandre. Pour qui, il y a vingt ans, a jeté parfois un œil curieux, dans une attente chérie, et a promené une main distraite sur quelqu'un de ces volumes préférés, rien de plus connu que *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne;* rien ne l'est moins que l'auteur. C'est de lui que j'ai à parler.

Au titre de l'ouvrage, on croirait l'auteur de Lausanne même ou de la Suisse française. Mme de Charrière y habitait, mais n'en était pas. Son nom est à ajouter à cette liste d'illustres étrangers qui ont cultivé et honoré l'esprit français, la littérature française, au XVIIIe siècle, tels que le prince de Ligne, Mme de Krüdner. Elle était Hollandaise; il faut oser dire tous ses noms.

Mlle I.-A.-E. van Tuyll van Serooskerken van Zuylen était fille des nobles barons ainsi au long dénommés. On l'appelait *Belle* de son prénom, abréviation d'Isabelle ou d'Arabelle. J'ai eu entre les mains nombre de lettres d'elle à sa mère et à une tante, dans l'intervalle des années 1760-1767. Elle n'était pas mariée à ces dates; elle pou-

vait avoir vingt ans environ en 1760. Elle passe sa vie dans la haute société hollandaise, ses étés à la campagne, à Voorn, à Heer, à Arnhem; elle écrit à sa mère toujours en français, et du plus leste : c'est sa vraie langue de nourrice. Elle lit avec avidité nos auteurs, Mme de Sévigné, la *Marianne* de Marivaux, même *l'Écossaise* de Voltaire, ces primeurs du temps; *le Monde moral* de Prévost, qu'elle appelle « une sorte de roman nouveau et très bien écrit, sans dénouement encore : aussi est-ce moins une intrigue que des réflexions sur diverses histoires détachées; il y a du riant et du tragique, de la finesse et de la solidité dans les remarques. Il m'en coûte toujours un peu, ajoute-t-elle, au sortir de ces lectures, d'en venir à relire, comme je voulais faire cette fois, Pascal et Dubos. »

Aux grandes tantes, aux grands parens respectables (quand il vient d'eux quelque lettre), on l'avertit qu'il faut répondre en *hollandais.* « Je me suis hâtée, dit-elle, de le faire du mieux que j'ai pu. Les H W Gh n'y sont pas épargnés, non plus que les T K. » Elle se moque juste comme Boileau en son temps faisait du Whal ou du Leck :

Wurts... Ah! quel nom, grand Roi, quel Hector que ce Wurts!

Elle peint au naturel et avec enjouement la société hollandaise d'alors (1), comme eût fait une Française détachée de Paris et qui aurait noté à livre ouvert les ridicules et les pesanteurs : « Hier, nous jouîmes des plaisanteries d'un jeune Amsterdammois. » Et les demoiselles nobles à marier, elle oublie qu'elle l'est et qu'elle n'aura que peu de dot; elle s'égaie en attendant :

« Faites, je vous prie, mes complimens à cette *freule*. Ne trouverait-elle point, comme Mme Ruisch, que pendant un temps si pluvieux, où l'on ne sait que faire, il faudrait, pour s'amuser, se marier un peu? »

« Ce que vous dites du pouvoir de la dot et de l'inutilité de la parure, m'a fait rire, tout comme si je n'y avais point d'intérêt et comme si je n'avais rien de commun avec ces demoiselles qui perdent leurs peines et leur temps, sans s'attirer autre chose que de stériles douceurs. Ah! laissez-nous ce plaisir, cette légère espérance pour consolation. Qui sait? il y a des amans moins solides. »

« ..... Ah! ma chère mère, n'y pensez plus. Regardez plutôt ma cousine (*qui se mariait*), son air, sa robe, ses pensées; car je vous demanderai

(1) *D'alors*, et, dans tout ce qui suit, je prie de remarquer que je n'entends parler avec Mme de Charrière que du passé; la société actuelle de La Haye est, m'assure-t-on, des plus désirables.

compte de tout cela. Il me semble qu'un volume entier de titres ne me ferait pas envier ce jour-ci; il faut bien autre chose pour compenser ce qu'un engagement éternel a d'effrayant. Je souhaite que ma cousine sente cette autre chose, ou qu'elle ne sente point d'effroi. Je voudrais qu'elle fût bien gaie et qu'elle ne pleurât qu'un peu; car elle pleurera, cela est, dit-on, dans l'ordre. »

Ce sont des riens, mais on a le ton; comme c'est net et bien dit! De pensée ferme autant que de vive allure, elle sait de bonne heure le monde, réfléchit sur les sentimens, et voit les choses par le positif. Elle a l'esprit fait, elle moralise : « Nous sommes (*sa tante et elle*) à merveille jusqu'à présent. Nous faisons ensemble des découvertes sur le caractère des hommes : par exemple, nous nous sommes finement aperçues qu'il y a dans ce monde beaucoup de vanité, et que la plupart des gens en ont. Jugez par là de la nouveauté et de la subtilité de nos remarques. » On le voit au ton : c'est une Mlle De Launay égarée devers Harlem. Quand elle se moque du *Landag* extraordinaire à Nimègue, *où l'on délibère sur quelques vaisseaux de foin, et qui occupe toutes les bêtes de la province*, elle nous rappelle Mme de Sévigné aux états de Bretagne. Le Teniers pourtant n'est pas loin. Il y a des caricatures d'intérieur touchées d'un mot :

« Au déjeuner, M. de Casembrood (*le chapelain*) lit d'ordinaire dans la Bible, en robe de chambre et bonnet de nuit, et cependant en bottes et culottes de cuir, ce qui compose en vérité une figure très risible et point charmante. Sa femme paraît le regarder comme un autre Adonis. Il est de bonne humeur, obligeant, assez commode et toujours pressé. Hier, il nous régala de la compagnie du baron van H....., cousin de la suivante, gentilhomme très noble et non moins gueux. Le langage, l'habillement et les manières, tout était plaisant. Je demandai : Qu'est-ce que la naissance? Et d'après ses discours, je me répondis : C'est le droit de chasser. »

Il me semble qu'on commence à la connaître; voilà son esprit qui se dessine, mais son cœur.... Elle le mit à la raison autant qu'elle put, et, impétueux qu'elle le sentait, travailla de bien bonne heure à le contenir. Elle était médiocrement jolie, elle était sans dot ou à peu près (les fils dans ces familles ayant tout), elle était très noble et ne pouvant déroger. Elle comprit sa destinée tout d'un regard, et s'y résigna d'un haut dédain sous air de gaieté. Mme de Charrière était une ame forte. Près de mourir, en 1804, elle écrivait à un ami particulier à propos d'une visite importune et indiscrète qu'elle avait reçue :

« Si vous croyez que M. et Mme R.... pourront vous mettre au fait de nous, vous êtes dans l'erreur. Monsieur m'a fait quelques lourdes questions pen-

dant que M. de Charrière dormait. Après l'avoir écouté avec une sorte de surprise : « Tout ce que je puis vous répondre, monsieur, c'est que M. de Charrière se promène beaucoup dans son jardin, lit une partie du jour, et joue tous les soirs... » Quand j'étais jeune, j'ai cent mille fois répété en arpentant le château de Zuylen : »

Un esprit mâle et vraiment sage,
Dans le plus invincible ennui,
Dédaigne le faible avantage
De se faire plaindre d'autrui.

Je n'ai pas assez oublié ma leçon pour entretenir une Mme R.... de moi. A peine puis-je me résoudre à parler à un médecin de mes maux; et, lorsque je parle à quelqu'un de ma tristesse, il faut que j'y sois, pour ainsi dire, forcée par un excès d'impatience que je pourrais appeler désespoir. Je ne me montre volontairement que par les distractions que je sais encore quelquefois me donner. »

Ce qu'elle était stoïquement à la veille de sa mort, elle tâchait de l'être dès l'âge de quinze ans. Au sortir de l'enfance, vers 1756, elle écrivait ces réflexions attristées et bien mûres à l'un de ses frères mort peu après :

« ..... L'on vante souvent les avantages de l'amitié, mais quelquefois je doute s'ils sont plus grands que les inconvéniens. Quand on a des amis, les uns meurent, les autres souffrent; il en est d'imprudens; il en est d'infidèles. Leurs maux, leurs fautes, nous affligent autant que les nôtres. Leur perte nous accable, leur infidélité nous fait un tort réel, et les bonheurs ne sont point comme les malheurs; il y en a peu d'imprévus. L'on n'y est pas si sensible. La bonne santé d'un ami ne nous réjouit pas tant que ses maladies nous inquiètent. Sa fortune croît insensiblement, elle peut tomber tout d'un coup, et sa vie ne tient qu'à un fil. Un malentendu, un oubli, une mauvaise humeur peut changer ses sentimens à notre égard; et combien sur un pareil sujet les moindres reproches qu'on se fait à soi-même ne doivent-ils pas être douloureux! Ne vaudrait-il pas mieux faire tout par devoir, par raison, par charité, et rien par sentiment? Je vois un homme malade, je le soulage autant qu'il m'est possible. S'il meurt, quel qu'il soit, cela me touche peu. Je vois un autre homme qui commet des fautes; je le reprends, je lui donne les conseils les plus conformes à la raison; s'il ne les suit pas, tant pis pour lui. Je crois qu'il serait heureux d'aimer tout le monde comme notre prochain, et de n'avoir aucun attachement particulier; mais je doute fort que cela fût possible. Dieu a mis dans notre cœur un penchant naturel à l'amitié qu'il nous serait, je crois, difficile, ou même impossible de vaincre. Une bonté générale ne serait pas capable peut-être de nous faire avoir assez de soin de ceux qui nous environnent, et Dieu a voulu que nous les aimassions, afin

que nous pussions trouver un plaisir réel à leur faire du bien, même lorsqu'ils ne sont pas assez malheureux pour exciter notre compassion. Pensez-y un moment, mon cher frère, et vous me direz si vous trouvez autant d'avantage à pouvoir *verser notre cœur dans le sein d'un ami*, à lui découvrir nos fautes et nos alarmes, à recevoir ses avis et ses consolations, qu'il y a d'amertume à pleurer sa mort ou à compatir à ses souffrances.... »

Et en post-scriptum ajouté après la mort de son frère : « Il m'a fait éprouver celle de ce premier chagrin. »

Mlle de Zuylen lisait et parlait l'anglais, et possédait cette littérature. Elle fit le voyage d'Angleterre dans l'automne de 1766, y resta jusqu'au printemps de 1767, y vit le grand monde, toutes les ambassadrices et la *nobility*. Son champ d'observation s'y varia. Le XVIIIe siècle de cette société anglaise se peint à ravir dans ses lettres, comme il se reflétera ensuite dans ses romans :

« Vous seriez étonnée de voir de la beauté sans aucune grace, de belles tailles qui ne font pas une révérence supportable, quelques dames de la première vertu ayant l'air de grisettes, beaucoup de magnificence avec peu de goût. C'est un étrange pays. On compta hier dans notre voisinage six femmes séparées de leurs maris. J'ai dîné avec une septième. La femme du meilleur air que j'aie encore vue, la plus polie, la mieux mise, a donné un nombre infini de pères à ses enfans; elle a une fille qui ressemble à mylord.... et qui est belle. Elle ne cesse pas de remarquer cette ressemblance, et m'en a parlé les deux fois que je l'ai vue. »

On était alors, en Angleterre, dans la première vivacité de renaissance gothique, dans ce goût du *Château d'Otrante* qui, depuis, s'est perfectionné, mais n'a pas cessé :

« Mars 1767. — Rien ne m'avait étonnée à Londres; mais j'ai vu plusieurs campagnes depuis quinze jours qui m'ont étonnée et charmée : même au commencement de mars, cela me paraît cent fois plus agréable que tout ce que j'ai admiré ailleurs dans la plus embellissante saison. Mais, ma chère tante, admireriez-vous des ruines bâties à neuf? Cela est si bien imité, des trous, des fentes, la couleur, les pierres détachées, du vrai lierre qui couvre la moitié du vieux bâtiment; c'est à s'y tromper, mais on ne s'y trompe point. On sait que cela est tout neuf, et je suis étonnée de la fantaisie et j'admire l'imitation sans pouvoir dire que je sois contente de cet ornement.... Je ne bâtirai point de ruines dans mon jardin, de peur qu'on ne se moque de moi... Ces ruines sont fort à la mode. On choisit le siècle et le pays comme l'on veut. Les unes sont gothiques, les autres grecques, les autres romaines. Ma mère, qui a tant de goût pour les anciens bâtimens, aimerait bien mieux l'église de Windsor avec les bannières des chevaliers et leurs armures complètes : j'ai fait une grande révérence à l'armure du Prince-Noir. »

Son caractère de naturel, comme son piquant d'observation, nous demeure donc bien établi.

C'est au retour de ce voyage que Mlle de Zuylen, prise d'inclination, à ce qu'il paraît, pour M. de Charrière, gentilhomme vaudois, instituteur de son frère (le pays de Vaud était volontiers un séminaire d'instituteurs et institutrices de qualité), se décida à l'épouser et à le suivre dans la Suisse française. Sa vocation littéraire y trouva son jour. Dans cette patrie de Saint-Preux, dans le voisinage de Voltaire, elle songea à remplir ses loisirs. Elle dut connaître Mme Necker; elle connut certainement Mme de Staël. Elle fut la première marraine de Benjamin Constant.

De Paris, dans tout cela, il en est peu question : y vint-elle? on me l'assure. Le comte Xavier de Maistre, ce charmant et fin attique, y arrive en ce moment, pour la première fois de sa vie, à l'âge de soixante-seize ans. Peu importe donc que Mme de Charrière y soit jamais venue, puisqu'elle en était.

Elle habitait d'ordinaire à Colombier, à une lieue de Neuchâtel; elle observa les mœurs du pays avec l'intérêt de quelqu'un qui n'en est pas, et avec la parfaite connaissance de quelqu'un qui y demeure. De là son premier roman. Les *Lettres Neuchâteloises* (1) parurent en 1784. Grand orage au bord du lac et surtout dans les petits bassins d'eau à côté. Elle-même en a raconté dans une lettre quelques circonstances piquantes :

« Le chagrin et le désir de me distraire me firent écrire les *Lettres Neuchâteloises*. Je venais de voir dans *Sara Burgerhart* (2), qu'en peignant des lieux et des mœurs que l'on connaît bien, l'on donne à des personnages fictifs une réalité précieuse. Le titre de mon petit livre fit grand' peur. On craignit d'y trouver des portraits et des anecdotes. Quand on vit que ce n'était pas cela, on prétendit n'y rien trouver d'intéressant. Mais, ne peignant personne, on peint tout le monde : cela doit être, et je n'y avais pas pensé. Quand on peint de fantaisie, mais avec vérité, un troupeau de moutons, chaque mouton y trouve son portrait ou du moins le portrait de son voisin. C'est ce qui arriva aux Neuchâtelois : ils se fâchèrent. Je voudrais pouvoir vous envoyer l'extrait que fit de mes *Lettres* M. le ministre Chaillet dans son journal; il est flatteur et joli. L'on m'écrivit une lettre anonyme très fâcheuse, où l'on me dit de très bonnes bêtises. Mlle *** dit que tout le monde pouvait faire un pareil livre : « Essayez, » lui dit son frère. L'on pensa que j'avais voulu peindre de mes parens; mais cela ne leur ressemble pas du tout. C'est pour dépayser. Les Genevois me jugèrent avec plus d'esprit que tout le monde. Une femme

(1) Amsterdam, petit in-12 de 119 pages, sans nom d'auteur.
(2) Roman hollandais.

très spirituelle, très Genevoise, dit à une autre : On dit que c'est *tant bête*, mais cela m'amuse. Ce mot me plut extrêmement. »

Au reste, la fâcherie des bourgeois susceptibles aida au succès que la simplicité touchante n'eût pas seule obtenu. Une seconde édition des *Lettres Neuchâteloises* se fit dans l'année même. On continuait d'être si piqué, que des vers gracieux et flatteurs, que l'auteur mit en tête par manière d'excuse (car Mme de Charrière tournait agréablement les vers), furent mal pris et regardés comme une ironie de plus. « Est-il donc si clair, disait à ce propos un homme d'esprit du lieu, qu'on ne puisse rien nous dire d'obligeant que dans le but de se moquer de nous! »

Pour nous autres désintéressés, les *Lettres Neuchâteloises* sont tout simplement une petite perle, en ce genre naturel dont nous avons eu *Mlle de Liron*, dont Geneviève, dans *André*, figure l'extrême poésie, et dont *Manon Lescaut* demeure le chef-d'œuvre passionné. A défaut de passion proprement dite, un pathétique discret et doucement profond s'y mêle à la vérité railleuse, au ton naïf des personnages, à la vie familière et de petite ville, prise sur le fait. Quelque chose du détail hollandais, mais sans l'application ni la minutie, et avec une rapidité bien française. Comme je n'exagère rien, je ne craindrai pas de beaucoup citer. — La première lettre est de Juliane C..., à sa tante; Juliane, pauvre ouvrière en robes (une petite *tailleuse*, comme on dit), raconte, dans son patois ingénu, comment il lui est arrivé avant-hier une grande aventure : on avait travaillé tout le jour *autour* de la robe de Mlle de La Prise, une belle demoiselle de la ville, et, sitôt faite, ses maîtresses avaient chargé Juliane de l'aller porter. Mais, en descendant le Neubourg, la pauvre fille dans un embarras trébuche, et la robe tombe : il avait plu. Comment oser la porter en cet état? Comment oser retourner chez ses maîtresses si *gringes?* Elle demeurait immobile et tout pleurant. Mais un jeune monsieur était là; il a vu l'embarras de la pauvrette, et, sans se soucier des moqueurs, il l'aide à ramasser la robe, lui offre de l'accompagner vers ses maîtresses, l'excuse près d'elles en effet, et lui glisse une pièce d'argent en la quittant. Et il y avait à tout cela, notez-le, de la bonté et une sorte de courage; car la petite fille, jolie à la vérité, était si mal mise et avait si mauvaise façon, qu'un élégant un peu vain ne se serait pas soucié d'être vu dans les rues avec elle. Ce gentil monsieur, qui trotte déjà dans le cerveau de la pauvre fille, est un jeune étranger, Henri Meyer, fils d'un honnête marchand de Strasbourg, neveu d'un

riche négociant de Francfort, et arrivé depuis peu à Neuchâtel pour y étudier le commerce; c'est un *apprentif de comptoir,* rien de plus. Mais il a de l'esprit, des sentimens, assez d'instruction : il est bien né. Ses lettres, qui suivent celles de Juliane, et qu'il adresse à son ami d'enfance, Godefroy Dorville, à Hambourg, nous décèlent sa distinction naturelle et nous le font aimer. Il commence par juger assez sévèrement Neuchâtel et ses habitans. Aussi, pourquoi faut-il qu'il soit tombé tout d'abord en pleines vendanges, dans des rues sales et encombrées? Grands et petits, on n'a raison de personne en ces momens, chacun n'étant occupé que de son vin :

« C'est une terrible chose que ce vin! Pendant six semaines je n'ai pas vu deux personnes ensemble qui ne parlassent de la vente (1); il serait trop long de t'expliquer ce que c'est, et je t'ennuyerais autant que l'on m'a ennuyé. Il suffit de te dire que la moitié du pays trouve trop haut ce que l'autre trouve trop bas, selon l'intérêt que chacun peut y avoir; et aujourd'hui on a discuté la chose à neuf, quoiqu'elle soit décidée depuis trois semaines. Pour moi, si je fais mon métier de gagner de l'argent, je tâcherai de n'entretenir personne du vif désir que j'aurais d'y réussir; car c'est un dégoûtant entretien. »

Henri Meyer, tout bon commis qu'il est au comptoir, a donc le cœur libéral, les goûts nobles; il a pris, à ses momens perdus, un maître de violon, il songe aux agrémens permis, ne veut pas renoncer aux fruits de sa bonne éducation, et se soucie même d'entretenir un peu son latin. Il cite en un endroit *le Huron ou l'Ingénu,* et par conséquent ne l'est plus tout-à-fait lui-même. Rien d'étonnant pour nous, après cela, qu'il observe autour de lui et s'émancipe en quelque malice innocente. Voici l'une de ces pages railleuses que les Neuchâtelois d'*alors* (c'est comme pour la Hollande, je ne parle qu'au passé) ne pardonnaient pas à Mme de Charrière d'avoir mise au jour :

« Une chose m'a frappé ici. Il y a deux ou trois noms que j'entends prononcer sans cesse. Mon cordonnier, mon perruquier, un petit garçon qui fait mes commissions, un gros marchand, portent tous le même nom; c'est aussi celui de deux tailleurs, avec qui le hasard m'a fait faire connaissance, d'un officier fort élégant qui demeure vis-à-vis de mon patron, et d'un ministre que j'ai entendu prêcher ce matin. Hier je rencontrai une belle dame bien parée; je demandai son nom, c'était encore le même. Il y a un autre nom qui est commun à un maçon, à un tonnelier, à un conseiller l'état. J'ai demandé à mon patron si tous ces gens-là étaient parens, il m'a répondu qu'oui, en quelque sorte : cela m'a fait plaisir. Il est sûrement agréable de

(1) La *vente,* fixation annuelle du prix du vin, faite par le gouvernement.

travailler pour ses parens, quand on est pauvre, et de donner à travailler à ses parens, quand on est riche. Il ne doit point y avoir entre ces gens-là la même hauteur, ni la même triste humilité que j'ai vue ailleurs.

« Il y a bien quelques familles qui ne sont pas si nombreuses; mais, quand on me nommait les gens de ces familles-là, on me disait presque toujours : « C'est madame une telle, fille de monsieur un tel » (d'une de ces nombreuses familles); ou, « c'est monsieur un tel, beau-frère d'un tel » (aussi d'une des nombreuses familles) : de sorte qu'il me semble que tous les Neuchâtelois sont parens; et il n'est pas bien étonnant qu'ils ne fassent pas de grandes façons les uns avec les autres, et s'habillent comme je les ai vus dans le temps des vendanges, lorsque leurs gros souliers, leurs bas de laine et leurs mouchoirs de soie autour du cou, m'ont si fort frappé. »

Meyer est invité à un concert, peu de jours après l'aventure de la robe, qui a bien du côté de la petite *tailleuse* quelques légères conséquences, reprises ou déchirures, qui de reste se retrouveront; mais il n'y attache, pour le moment, que peu d'importance. Pourtant, lorsqu'il a entendu annoncer au concert Mlle Marianne de La Prise, cette belle demoiselle dont tout le monde dit du bien, et à qui la robe était destinée; quand il voit monter à l'orchestre cette jeune personne, assez grande, fort mince, très bien mise, quoique fort simplement; quand il reconnaît cette même robe qu'il a un jour relevée du pavé le plus délicatement qu'il a pu; quoiqu'il n'y ait rien à tout cela qui doive lui sembler bien imprévu, il se trouble. Elle devait chanter à côté de lui, il devait l'accompagner : tout est oublié; il la regarde marcher et s'arrêter et prendre sa musique :

« Je la regardais avec un air si extraordinaire, à ce que l'on m'a dit depuis, que je ne doute pas que ce ne fût cela qui la fit rougir, car je la vis rougir jusqu'aux yeux. Elle laissa tomber sa musique, sans que j'eusse l'esprit de la relever; et, quand il fut question de prendre mon violon, il fallut que mon voisin me tirât par la manche. Jamais je n'ai été si sot, ni si fâché de l'avoir été : je rougis toutes les fois que j'y pense, et je t'aurais écrit le soir même mon chagrin, s'il n'eût mieux valu employer une heure qui me resta entre le concert et le départ du courrier, à aider à nos messieurs à expédier nos lettres. »

Qu'est-ce donc que Mlle de La Prise? Virginie, Valérie, Natalie, Sénanges, Clermont, Princesse de Clèves, créations enchantées, abaisssez-vous, — baissez-vous un peu, pour donner à cette simple, élégante, naïve et généreuse fille, un baiser de sœur!

Et vous, belle Saint-Yves de certain conte par trop badin, élevez-vous, ennoblissez-vous un peu, mêlez de la raison dans vos larmes, redevenez tout-à-fait pure et respectée pour l'atteindre.

Depuis l'incident du concert, qui avait fait nécessairement jaser, Meyer n'avait pas revu Mlle de La Prise. Il la retrouve à un bal pour lequel on lui avait envoyé de deux côtés différens deux billets : un de ces billets, il en a disposé assez légèrement pour un ami de comptoir qui était présent lorsqu'il recevait le second; il n'a pu résister à lui faire ce plaisir.

« Hier, vendredi, fut le jour attendu, redouté, désiré; et nous nous acheminons vers la salle, lui fort content, et moi un peu mal à mon aise. L'affaire du billet n'était pas la seule chose qui me tînt l'esprit en suspens : je pensais bien que Mlle de La Prise serait au bal, et je me demandais s'il fallait la saluer, et de quel air; si je devais lui parler, si je pouvais la prier de danser avec moi. Le cœur me battait; j'avais sa figure et sa robe devant les yeux; et quand, en effet, en entrant dans la salle, je la vis assise sur un banc près de la porte, à peine la vis-je plus distinctement que je n'avais vu son image. Mais je n'hésitai plus, et sans réfléchir, sans rien craindre, j'allai droit à elle, lui parlai du concert, de son ariette, d'autre chose encore; et, sans m'embarrasser des grands yeux curieux et étonnés d'une de ses compagnes, je la priai de me faire l'honneur de danser avec moi la première contredanse. Elle me dit qu'elle était engagée. — Eh bien! la seconde. — Je suis engagée. — La troisième? — Je suis engagée. — La quatrième? la cinquième? Je ne me lasserai point, lui dis-je en riant. — Cela serait bien éloigné, me répondit-elle; il est déjà tard, on va bientôt commencer. Si le comte Max, avec qui je dois danser la première, ne vient pas avant qu'on commence, je la danserai avec vous, si vous le voulez. — Je la remerciai; et, dans le même moment, une dame vient à moi et me dit : — Ah! monsieur Meyer, vous avez reçu mon billet? — Oui, madame, lui dis-je; j'ai bien des remercîmens à vous faire; j'ai même reçu deux billets, et j'en ai donné un à M. Monin. — Comment! dit la dame; un billet envoyé pour vous!... Ce n'était pas l'intention, et cela n'est pas dans l'ordre. — J'ai bien craint, après coup, madame, que je n'eusse eu tort, lui répondis-je; mais il était trop tard, et j'aurais mieux aimé à ne point venir ici, quelque envie que j'en eusse, que de reprendre le billet et de venir sans mon ami. Pour lui, il ne s'est point douté du tout que j'eusse commis une faute, et il est venu avec moi dans la plus grande sécurité. — Oh bien! dit la dame, il n'y a point de mal pour une fois. — Oui, ajoutai-je, madame; si on est mécontent de nous, on ne nous invitera plus; mais, si on veut bien encore que l'un de nous revienne, je me flatte que ce ne sera pas sans l'autre. — Là-dessus elle m'a quitté, en jetant de loin sur mon camarade un regard d'examen et de protection. — Je tâcherai de danser une contredanse avec votre ami, m'a dit Mlle de La Prise d'un air qui m'a enchanté. — Et puis, voilà que l'on s'arrange pour la contredanse, et que le comte Max n'était pas encore arrivé. Elle m'a présenté sa main avec une grace charmante, et nous avons pris notre place. Nous étions arrivés au

haut de la contredanse, et nous allions commencer, quand Mlle de La Prise s'est écriée : — Ah! voilà le comte. — C'était lui en effet, et il s'est approché de nous d'un air chagrin et mortifié. Je suis allé à lui ; je lui ai dit : — Monsieur le comte, mademoiselle ne m'a prié de danser avec elle qu'à votre défaut. Elle trouvera bon, j'en suis sûr, que je vous rende votre place, et peut-être aura-t-elle la bonté de me dédommager. — Non, monsieur, a dit le comte; vous êtes trop honnête, et cela n'est pas juste : je suis impardonnable de m'être fait attendre; je suis bien puni, mais je l'ai mérité. — Mlle de La Prise a paru également contente du comte et de moi; elle lui a promis la quatrième contredanse, et à moi, la cinquième pour mon ami, et la sixième pour moi-même. J'étais bien content : jamais je n'ai dansé avec tant de plaisir. La danse était pour moi, dans ce moment, une chose toute nouvelle; je lui trouvai un *meaning*, un esprit que je ne lui avais jamais trouvé : j'aurais volontiers rendu grace à son inventeur; je pensais qu'il devait avoir eu de l'ame et une demoiselle de La Prise avec qui danser. C'étaient sans doute de jeunes filles comme celles-ci qui ont donné l'idée des Muses.

« Mlle de La Prise danse gaiement, légèrement et décemment. J'ai vu ici d'autres jeunes filles danser avec encore plus de grace, et quelques-unes avec encore plus d'habileté, mais point qui, à tout prendre, danse aussi agréablement. On en peut dire autant de sa figure; il y en a de plus belles, de plus éclatantes, mais aucune qui plaise comme la sienne; il me semble, à voir comme on la regarde, que tous les hommes sont de mon avis. Ce qui me surprend, c'est l'espèce de confiance et même de gaieté qu'elle m'inspire. Il me semblait quelquefois, à ce bal, que nous étions d'anciennes connaissances. je me demandais quelquefois si nous ne nous étions point vus étant enfans; il me semblait qu'elle pensait la même chose que moi, et je m'attendais à ce qu'elle allait dire. Tant que je serai content de moi, je voudrais avoir Mlle de La Prise pour témoin de toutes mes actions; mais, quand j'en serais mécontent, ma honte et mon chagrin seraient doubles, si elle était au fait de ce que je me reproche. Il y a certaines choses dans ma conduite qui me déplaisaient assez avant le bal, mais qui me déplaisent bien plus depuis que je souhaite qu'elle les ignore. Je souhaite surtout que son idée ne me quitte plus et me préserve de rechute. Ce serait un joli ange tutélaire, surtout si on pouvait l'intéresser. »

Mlle de La Prise est fille unique d'un gentilhomme des plus nobles, issu de Bourgogne, d'une branche cadette venue dans le pays avec Philibert de Châlons, mais des plus déchus de fortune. Il a servi en France; il s'est à peu près ruiné, et a la goutte. Sa femme, qui n'a pas l'air d'être la femme de son mari, ni la mère de sa fille, et qui l'est pourtant, a été belle, épousée pour cela sans doute, tracassière et un peu commune. Le père chérit sa fille et dévore souvent ses larmes en la regardant; car les biens diminuent, il a fallu vendre une

petite campagne au Val-de-Travers, les vignes d'Auvernier rapportent à peine, et ses jambes de plus en plus enflent. Sa pension s'éteindra avec lui; et que sera l'avenir de cette adorable enfant? Nous ne la connaissons encore que par Meyer; mais elle-même va directement se révéler. Elle écrit à sa meilleure amie, Eugénie de Ville, partie depuis un an à Marseille; il lui échappe de raconter assez en détail ses ennuis :

« Et toi, que fais-tu? passeras-tu ton hiver à Marseille ou à la campagne? Songe-t-on à te marier? As-tu appris à te passer de moi? Pour moi, je ne sais que faire de mon cœur. Quand il m'arrive d'exprimer ce que je sens, ce que j'exige de moi ou des autres, ce que je désire, ce que je pense, personne ne m'entend; je n'intéresse personne. Avec toi tout avait vie, et sans toi tout me semble mort. Il faut que les autres n'aient pas le même besoin que moi; car, si l'on cherche un cœur, on trouverait le mien. »

Elle n'est pourtant pas toujours aussi plaintive ni aussi découragée qu'en ce moment; mais, le matin même, sa mère a renvoyé une ancienne domestique qui les servait depuis dix ans, et la tristesse de l'aimable fille a débordé. Dans sa première lettre, il n'est encore question que des noms de jeunes gens à la mode, des deux comtes allemands nouveau-venus (le comte Max et son frère); dès la seconde, Meyer, pour nous, s'entrevoit :

« Les concerts, écrit-elle, sont commencés : j'ai chanté au premier; je crois qu'on s'est un peu moqué de moi à l'occasion d'un peu d'embarras et de trouble que j'eus, je ne sais trop pourquoi; c'est un assemblage de si petites choses que je ne saurais comment te le raconter. Chacune d'elles est un rien, ou ne doit paraître qu'un rien, quand même elle serait quelque chose. »

Mais voici qui se dessine déjà mieux et correspond, pour l'éclairer, à notre mystère :

« Il me semble que j'ai quelque chose à te dire; et, quand je veux commencer, je ne vois plus rien qui vaille la peine d'être dit. Tous ces jours je me suis arrangée pour t'écrire : j'ai tenu ma plume pendant long-temps, et elle n'a pas tracé le moindre mot. Tous les faits sont si petits que le récit m'en sera ennuyeux à moi-même, et l'impression est quelquefois si forte que je ne saurais la rendre : elle est trop confuse aussi pour la bien rendre. Quelquefois il me semble qu'il ne m'est rien arrivé; que je n'ai rien à te dire; que rien n'a changé pour moi; que cet hiver a commencé comme l'autre; qu'il y a, comme à l'ordinaire, quelques jeunes étrangers à Neuchâtel, que je ne connais pas, dont je sais à peine le nom, avec qui je n'ai rien de commun. En effet, je suis allée au concert, j'ai laissé tomber un papier de musique; j'ai assez mal chanté; j'ai été à la première assemblée; j'y ai dansé avec tout le

monde, entre autres deux comtes alsaciens et deux jeunes apprentis de comptoir; qu'y a-t-il dans tout cela d'extraordinaire ou dont je pusse te faire une histoire détaillée? D'autres fois il me semble qu'il m'est arrivé mille choses; que, si tu avais la patience de m'écouter, j'aurais une immense histoire à te faire. Il me semble que je suis changée, que le monde est changé, que j'ai d'autres espérances et d'autres craintes, qui, excepté toi et mon père, me rendent indifférente sur tout ce qui m'a intéressée jusqu'ici, et qui, en revanche, m'ont rendu intéressantes des choses que je ne regardais point ou que je faisais machinalement. J'entrevois des gens qui me protégent, d'autres qui me nuisent : c'est un chaos, en un mot, que ma tête et mon cœur. Permets, ma chère Eugénie, que je n'en dise pas davantage jusqu'à ce qu'il se soit un peu débrouillé et que je sois rentrée dans mon état ordinaire, supposé que j'y puisse rentrer. »

En extrayant ces simples paroles, je ne puis m'empêcher de remarquer que je les emprunte précisément à l'exemplaire des *Lettres Neuchâteloises* qui a appartenu à Mme de Montolieu, et je songe au contraste de ce ton parfaitement uni et *réel* avec le genre romanesque, d'ailleurs fort touchant, de *Caroline de Lichtfield*. Mme de Charrière n'a rien non plus de Jean-Jacques; tout est *nature* en son roman, comme en quelque antique nouvelle d'Italie.

Mlle de La Prise a la franchise de cœur; comme l'abbesse de Castro, comme Juliette, elle ose aimer et se le dire; elle sait regarder en face l'éclair, dès qu'il a brillé :

« Quoi qu'il puisse m'arriver d'ailleurs, il me semble que, si on m'aime beaucoup et que j'aime beaucoup, je ne saurais être malheureuse. Ma mère a beau gronder depuis ce jour-là, cela ne trouble pas ma joie. Mes amies ne me paraissent plus maussades : vois-tu, je dis *mes amies*, mais c'est par pure surabondance de bienveillance; car je n'ai d'amie que toi. Je te préfère à M. Meyer lui-même, et, si tu étais ici et qu'il te plût, je te le céderais. Ne va pas croire que nous nous soyons encore parlé; je ne l'ai pas même revu depuis le concert. Mais j'espère qu'il viendra à la première assemblée : nos dames, sans que je les en prie, me feront bien la galanterie de l'y inviter. Alors nous nous parlerons sûrement, dussé-je lui parler la première. Je me trouverai près de la porte, quand il entrera. Alors aussi se décidera la question : savoir, si M. Meyer sera l'ame de la vie entière de ton amie, ou si je n'aurai fait qu'un petit rêve agréable, qui m'aura amusée pendant un mois; ce sera l'un ou l'autre, et quelques momens décideront lequel des deux. Adieu, mon Eugénie! mon père est plus content de moi que jamais; il me trouve charmante : il dit qu'il n'y a rien d'égal à sa fille, et qu'il ne la troquerait pas contre les meilleures jambes du monde. Tu vois que ma folie est du moins bonne à quelque chose. Adieu. »

Cette amante si résolue, c'est la même qui écrit, à son amie qu'on veut marier là-bas, cette autre page toute pleine de capricieux conseils, d'exquises et gracieuses finesses :

« Tous tes détails à toi sont charmans : tu n'aimeras, tu n'aimeras jamais l'homme qu'on te destine, c'est-à-dire tu ne l'aimeras jamais beaucoup. Si tu ne l'épouses pas, tu pourras en épouser un autre. Si tu l'épouses, vous aurez de la complaisance l'un pour l'autre, vous vous serez une société agréable. Peut-être tu n'exigeras pas que tous ses regards soient pour toi, ni tous les tiens pour lui : tu ne te reprocheras pas d'avoir regardé quelque autre chose, d'avoir pensé à quelque autre chose, d'avoir dit un mot qui pût lui avoir fait de la peine un instant ; tu lui expliqueras ta pensée; elle aura été honnête, et tout sera bien. Tu feras plus pour lui que pour moi, mais tu m'aimeras plus que lui. Nous nous entendrons mieux ; nous nous sommes toujours entendues, et il y a eu entre nous une sympathie qui ne naîtra point entre vous. Si cela te convient, épouse-le, Eugénie. Penses-y cependant : regarde autour de toi pour voir si quelque autre n'obtiendrait pas de toi un autre sentiment. N'as-tu pas lu quelques romans? et n'as-tu jamais partagé le sentiment de quelque héroïne? Sache aussi si ton époux ne t'aime pas autrement que tu ne l'aimes. Dis-lui, par exemple, que tu as une amie qui t'aime chèrement, et que tu n'aimes personne autant qu'elle. Vois alors s'il rougit, s'il se fâche : alors ne l'épouse pas. Si cela lui est absolument égal, ne l'épouse pas non plus. Mais, s'il te dit qu'il a regret de te tenir loin de moi, et que vous viendrez ensemble à Neuchâtel pour me voir, ce sera un bon mari, et tu peux l'épouser. Je ne sais où je prends tout ce que je te dis; car avant ce moment je n'y avais jamais pensé. Peut-être cela n'a-t-il pas le sens commun. Je t'avoue que j'ai pourtant fort bonne opinion de mes observations... non pas observations, mais comment dirai-je? de cette lumière que j'ai trouvée tout à coup dans mon cœur, qui semblait luire exprès pour éclairer le tien. Ne t'y fie pourtant pas : demande et pense. Non, ne demande à personne; on ne t'entendra pas! Interroge-toi bien toi-même. Adieu. »

Et Meyer est digne d'elle, même par l'esprit; écrivant à son ami Godefroy, il n'est pas en reste, à son tour, pour ces finesses d'ame subitement révélées :

« Tu trouves le style de mes lettres changé, mon cher Godefroy! Pourquoi ne pas me dire si c'est en mal ou en bien? Mais il me semble que ce doit être en bien, quand j'aurais moi-même changé en mal. Je ne suis plus un enfant; cela est vrai; j'ai presque dit, cela n'est que trop vrai. Mais au bout du compte, puisque la vie s'avance, il faut bien avancer avec elle! Qu'on le veuille ou non, on change, on s'instruit, on devient responsable de ses actions. L'insouciance se perd, la gaieté en souffre; si la sagesse et le bonheur voulaient prendre leur place, on n'aurait rien à regretter. Te souvient-il du *Huron* que nous lisions ensemble? Il est dit que Mlle K. (j'ai oublié le reste

de son nom) devint en deux ou trois jours une autre personne; *une personne*, je ne comprenais pas alors ce que cela voulait dire; à présent je le comprends. Je sens bien qu'il faut que je paie moi-même l'expérience que j'acquiers; mais je voudrais que d'autres ne la payassent pas. Cela est pourtant difficile, car on ne fait rien tout seul, et il ne nous arrive rien à nous seuls. »

Il faut pourtant omettre; le mieux, en vérité, eût été de réimprimer ici au long, et par une contrefaçon très permise, tout le livret inconnu, qui n'eût occupé que l'espace d'une nouvelle; mais cela eût pu sembler bien confiant. Je continue d'y glaner. — Une rencontre par un temps de pluie, au retour d'une promenade, conduit Meyer et son ami le comte Max à faire compagnie à Mlle de La Prise, qui, arrivée devant sa maison, les invite à entrer. Cet intérieur nous est de tous points touché. Un petit concert s'improvise, le plus agréable du monde : Meyer est bon violon; Mlle de La Prise accompagne très bien; on ne peut avoir, sur la flûte, une meilleure embouchure que le comte Max, et la flûte est un instrument touchant qui va au cœur plus qu'aucun autre. La soirée passe vite. Neuf heures approchent, heure du souper. « Messieurs, dit M. de La Prise en regardant la pendule, et nonobstant certain geste de sa femme; messieurs, quand j'étais riche, je ne savais pas laisser les gens me quitter à neuf heures; je ne l'ai pas même appris depuis que je ne le suis plus; et, si vous voulez souper avec nous, vous me ferez plaisir. » On reste; la gaieté s'engage, et Mme de La Prise elle-même ne gronde plus.

« A dix heures (*c'est Meyer qui raconte*), un parent et sa femme sont venus veiller. On a parlé de nouvelles, et on a raconté, entre autres, le mariage d'une jeune personne du pays de Vaud, qui épouse un homme riche et très maussade, tandis qu'elle est passionnément aimée d'un étranger sans fortune, mais plein de mérite et d'esprit. *Et l'aime-t-elle?* a dit quelqu'un. On a dit que oui, autant qu'elle en était aimée. — *En ce cas-là elle a grand tort*, a dit M. de La Prise. — *Mais c'est un fort bon parti pour elle*, a dit madame, *cette fille n'a rien; que pouvait-elle faire de mieux? — Mendier avec l'autre!* a dit moitié entre ses dents Mlle de La Prise, qui ne s'était point mêlée de toute cette conversation. *Mendier avec l'autre!* a répété sa mère. *Voilà un beau propos pour une jeune fille! Je crois en vérité que tu es folle! — Non, non; elle n'est pas folle : elle a raison*, a dit le père. *J'aime cela, moi! c'est ce que j'avais dans le cœur quand je t'épousai. — Oh bien! nous fîmes là une belle affaire! — Pas absolument mauvaise*, dit le père, *puisque cette fille en est née.*

« Alors Mlle de La Prise, qui depuis un moment avait la tête penchée sur son assiette et ses deux mains devant ses yeux, s'est glissée le long d'un tabouret, qui était à moitié sous la table entre elle et son père, et sur lequel il

avait les deux jambes, et s'est trouvée à genoux auprès de lui, les mains de son père dans les siennes, son visage collé dessus, ses yeux les mouillant de larmes, et sa bouche les marquant de baisers : nous l'entendions sanglotter doucement. C'est un tableau impossible à rendre. M. de La Prise, sans rien dire à sa fille, l'a relevée, et l'a assise sur le tabouret devant lui, de manière qu'elle tournait le dos à la table : il tenait une de ses mains; de l'autre elle essuyait ses yeux. Personne ne parlait. Au bout de quelques momens, elle est allée vers la porte sans se retourner, et elle est sortie. Je me suis levé pour fermer la porte qu'elle avait laissée ouverte. Tout le monde s'est levé. Le comte Max a pris son chapeau, et moi le mien.

« Au moment que nous nous approchions de Mme de La Prise pour la saluer, sa fille est rentrée. Elle avait repris un air serein. *Tu devrais prier ces messieurs d'être discrets*, lui a dit sa mère. *Que pensera-t-on de toi dans le monde, si on apprend ton propos? — Eh! ma chère maman*, a dit sa fille, *si nous n'en parlons plus, nous pouvons espérer qu'il sera oublié. — Ne vous en flattez pas, mademoiselle*, a dit le comte : *je crains de ne l'oublier de longtemps.*

« Nous sommes sortis. Nous avons marché quelque temps sans parler. A la fin, le comte a dit : *Si j'étais plus riche!..... Mais c'est presque impossible; il n'y faut plus penser : je tâcherai de n'y plus penser un seul instant. Mais vous?....* a-t-il repris en me prenant la main. J'ai serré la sienne; je l'ai embrassé, et nous nous sommes séparés. »

Si Diderot avait connu ces pages, que n'aurait-il pas dit? Il eût couru, le livre en main, chez Sedaine. Le bien, c'est qu'il n'y a pas eu ici ombre de système, rien qui sente l'auteur, rien même qui sente le peintre : ce délicieux *Terburg* est venu sans qu'il y ait eu de pinceau.

Nous touchons au point délicat, pour lequel il a fallu à Mme de Charrière des qualités supérieures à celles d'un talent simplement aimable, une veine franche, et, comme l'a très bien dit un critique d'alors, une sorte de *courage d'esprit* (1). — La pauvre *tailleuse* Juliane, que nous avons un peu négligée, que Meyer a négligée aussi,

(1) Dans le *Nouveau Journal de Littérature*, Lausanne, 15 juin 1784, le ministre Chaillet prit en main la défense des *Lettres Neuchâteloises* contre ses compatriotes, dans un spirituel article, et pas du tout béotien, je vous assure. Il y disait : « Ce n'est qu'une bagatelle, assurément; mais c'est une très jolie bagatelle. Mais il y a de la facilité, de la rapidité dans le style, des choses qui font tableau, des observations justes, des idées qui restent. Mais il y a dans les caractères cet heureux mélange de faiblesse et d'honnêteté, de bonté et de fougue, d'écarts et de générosité, qui les rend à la fois attachans et vrais. Il y a une sorte de *courage d'esprit* dans tout ce qu'ils font, qui les fait ressortir; et je soutiens qu'avec une ame commune on ne les eût point inventés. Mais il y a une très grande vérité de sentimens : toutes les fois qu'un mot de sentiment est là, c'est sans effort, sans apprêt; c'est ce débordement si rare qui fait sentir qu'il ne vient que de la plénitude du cœur, dont il sort et coule avec facilité, sans avoir rien de recherché, de contraint, d'affecté, ni d'enflé... »

ne l'a pourtant pas été assez tôt pour ne point s'en ressentir. Il n'a pas eu à lui tendre de piége; l'innocente est venue comme d'elle-même, mais telle elle ne s'en est point retournée. Juliane va être mère : elle se l'avoue avec effroi; autour d'elle, on peut s'en apercevoir à chaque heure. Que devenir? Un jour, travaillant chez Mlle de La Prise qui a eu des bontés pour elle, et qui, la voyant pâle, triste et tremblante, l'a pressée de questions affectueuses, ce soir-là, avant de sortir, les sanglots éclatent : elle lui confesse tout! Meyer, qui a rompu depuis des mois avec la pauvre enfant, ne sait rien. C'est Mlle de La Prise qui va le lui apprendre. Le lendemain, au bal, *à l'assemblée,* pâle elle-même, plus grave et avec un je ne sais quoi de solennel, elle arrive. Meyer en est frappé; il pâlit aussi sans savoir; il lui demande pourtant de danser. Mais il s'agit bien de cela. Ici une scène, à mon sens, admirable, profondément touchante et réelle et *chaste,* mais de ces scènes pour lesquelles ceux qui les ont goûtées avec pleurs craignent le grand jour et l'ordinaire indifférence (1). Mlle de La Prise a donc à parler au long à Meyer, et elle le doit faire sans attirer l'attention : pour cela, elle ne trouve rien de mieux dans sa droiture que de prier le comte Max, le loyal ami de Meyer, de s'asseoir aussi près d'elle, et là, sur un banc, entre ces deux jeunes gens qui l'écoutent (scène chaste, précisément parce qu'ils sont *deux*), comme si elle n'avait causé que bal et plaisirs, parfois interrompue par quelque propos de femmes qui passent et repassent, y répondant avec sourire, puis reprenant avec les deux amis le fil plus serré de son récit, elle dit tout, et la faute, et que *cette fille est grosse,* et qu'elle ne sait que devenir, et le devoir et la pitié. Meyer, bouleversé, n'a que deux pensées et que deux mots : satisfaire à tout, et convaincre Mlle de La Prise qu'il n'y a pas eu *séduction,* et que tout ceci est antérieur à elle. La simplicité des paroles égale la situation. Meyer a demandé un moment pour se remettre du coup; il sort de la salle, agitant en lui la douleur, la honte, et même, faut-il le dire? l'ivresse confuse d'être père. Après un quart d'heure, il est rentré; Mlle de La Prise et le comte Max ont repris avec lui leur place sur le banc :

« *Eh! bien, monsieur Meyer, que voulez-vous donc que je dise à la fille? — Mademoiselle, lui ai-je répondu, promettez-lui, ou donnez-lui, faites-lui donner, veux-je dire, par quelque ancien domestique de confiance, votre nourrice, ou votre gouvernante, faites-lui donner, de grace, chaque mois, ou chaque se-*

(1) Les *Lettres Neuchâteloises* ont été réimprimées en 1833 à Neuchâtel, chez Petitpierre et Prince, in-18; si l'on y prend goût, on peut de ce côté se les procurer. La réimpression pourtant, je le dois dire, n'en est pas toujours parfaitement exacte.

maine, ce que vous jugerez convenable. Je souscrirai à tout. Trop heureux que ce soit vous!.... Je ne vous aurais pas choisie peut-être; cependant je me trouve heureux que ce soit vous qui daigniez prendre ce soin. C'est une sorte de lien, mais qu'osai-je dire? c'est du moins une obligation éternelle que vous m'aurez imposée; et vous ne pourrez jamais repousser ma reconnaissance, mon respect, mes services, mon dévouement. — Je ne les repousserai pas, m'a-t-elle dit avec des accens enchanteurs; *mais c'est bien plus que je ne mérite.* — Je lui ai encore dit : *Vous aurez donc encore ce soin? vous me le promettez? Cette fille ne souffrira pas? elle n'aura pas besoin de travailler plus qu'il ne lui convient? elle n'aura point d'insulte, ni de reproche à supporter? — Soyez tranquille,* m'a-t-elle dit : *je vous rendrai compte, chaque fois que je vous verrai, de ce que j'aurai fait; et je me ferai remercier de mes soins et payer de mes avances.* Elle souriait en disant ces dernières paroles. — *Il ne sera donc pas nécessaire qu'il la revoie?* a dit le comte. — *Point nécessaire du tout,* a-t-elle dit avec quelque précipitation. Je l'ai regardée : elle l'a vu; elle a rougi. J'étais assis à côté d'elle : je me suis baissé jusqu'à terre. — *Qu'avez-vous laissé tomber?* m'a-t-elle dit; *que cherchez-vous? — Rien. J'ai baisé votre robe. Vous êtes un ange, une divinité!* Alors je me suis levé, et me suis tenu debout à quelque distance vis-à-vis d'eux. Mes larmes coulaient; mais je ne m'en embarrassais pas, et il n'y avait qu'eux qui me vissent. Le comte Max attendri et Mlle de La Prise émue ont parlé quelque temps de moi avec bienveillance. *Cette histoire finissait bien,* disaient-ils; *la fille était à plaindre, mais pas absolument malheureuse.* Ils convinrent enfin de l'aller trouver sur l'heure même chez Mlle de La Prise, où elle travaillait encore. On m'ordonna de rester, pour ne donner aucun soupçon, de danser même, si je le pouvais. Je donnai ma bourse au comte, et je les vis partir. Ainsi finit cette étrange soirée. »

Les dernières lettres, qui suivent cette scène, descendent doucement sans déchoir. Mlle de La Prise, depuis ce moment, a quelque chose de changé dans ses manières; toujours aussi naturelle, mais moins gaie, et, aux yeux de Meyer, plus imposante. Une lettre d'elle, à son amie Eugénie, achève de nous ouvrir son cœur. Elle aime; la crise passée, elle est heureuse; elle s'est convaincue de la sincérité, de la loyauté de l'amant : elle n'a pas eu à pardonner. Un peu de fleur est tombé sans doute, mais le parfum y gagne plus profond. « Nous étions certainement nés l'un pour l'autre, dit-elle, non pas peut-être pour vivre ensemble, c'est ce que je ne puis savoir, mais pour nous aimer. » Une maladie de son ami Godefroy force Meyer de partir pour Strasbourg inopinément : il n'a que le temps d'écrire son départ à Mlle de La Prise, avec l'aveu de son amour; car jusque-là il n'y a pas eu d'aveu en paroles, et cette lettre est la première qu'il ose adresser. Il la confie au loyal Max, qui

court dans une soirée où doit être Mlle de La Prise; Max la lui remet, sans affectation et à haute voix, comme d'un ami : elle prend une carte, et, tout en y dessinant quelque fleur, elle a répondu au crayon deux mots discrets, mais certains, qui laissent à l'heureux Meyer et à son avenir toute espérance.

C'est là une véritable fin, la seule convenable. Pousser au-delà, c'eût été gâter; en venir au mariage, s'il eut lieu, c'eût été trop réel. Au contraire, on ne sait pas bien; l'œil est encore humide, on a tourné la dernière page, et l'on rêve. *Les Lettres Neuchâteloises* n'eurent pas de suite et n'en devaient pas avoir.

Deux ans après, en 1786, Mme de Charrière donna son ouvrage le plus connu, *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne*. Il pourrait s'intituler *Cécile*, à meilleur droit que *Caliste;* car Caliste n'y fait qu'épisode, Cécile en est véritablement l'héroïne, comme Mlle de La Prise dans le précédent. La mère de Cécile écrit régulièrement à une amie et parente du Languedoc; elle ne lui parle que de cette chère enfant sans fortune, qui a dix-sept ans déjà et qu'il faut penser à marier : rien de plus gracieux que ces propos d'une mère jeune encore. Elle décrit sa Cécile, ses beautés, sa santé, sa fraîcheur, ses légers défauts même, le cou *un peu gros*, mais en tout bien du charme. — « Eh! bien, oui. Un joli jeune homme, Savoyard, habillé en fille. C'est assez cela. Mais n'oubliez pas, pour vous la figurer aussi jolie qu'elle l'est, une certaine transparence dans le teint; je ne sais quoi de satiné, de brillant, que lui donne souvent une légère transpiration; c'est le contraire du mat, du terne; c'est le satiné de la fleur rouge des pois odoriférans. » On commence de tous côtés à faire la cour à Cécile; elle n'a qu'à choisir entre les *amans*. Un cousin ministre, un Bernois de mérite.... mais, décidément, le préféré de la jeune fille est un petit *milord* en passage, qui lui fait la cour assez tendrement, mais ne se déclare pas. Tous ces détails de coquetterie innocente, d'émotion naïve, de prudence maternelle et de franchise presque de sœur, sont portés sur un fond de paysage brillant et de légère peinture du monde vaudois. Pas de drame, des situations très simples, et je ne sais quel intérêt attachant. Cécile ne se fait pas illusion; elle voit bien qu'elle ne remplit pas, comme elle le mérite, ce cœur du petit Lord trop léger; deux larmes brillent dans ses yeux en le confessant, et pourtant elle préfère! La lettre XVI offre, entre la mère et la fille, une de ces scènes, comme les *Lettres Neuchâteloises* en peuvent faire augurer. Les derniers accens s'élèvent :

« ... Nos paroles ont fini là, écrit la mère, mais non pas nos pensées... Les

intervalles d'inquiétude sont remplis par l'ennui. Quelquefois je me repose et je me remonte en faisant un tour de promenade avec ma fille, ou bien comme aujourd'hui en m'asseyant seule vis-à-vis d'une fenêtre ouverte qui donne sur le lac. Je vous remercie, montagnes, neige, soleil, de tout le plaisir que vous me faites. Je vous remercie, auteur de tout ce que je vois, d'avoir voulu que ces choses fussent si agréables à voir. Elles ont un autre but que de me plaire. Des lois, auxquelles tient la conservation de l'univers, font tomber cette neige et luire ce soleil. En la fondant, il produira des torrens, des cascades, et il colorera ces cascades comme un arc-en-ciel. Ces choses sont les mêmes là où il n'y a point d'yeux pour les voir; mais, en même temps qu'elles sont nécessaires, elles sont belles. Leur variété aussi est nécessaire, mais elle n'en est pas moins agréable, et n'en prolonge pas moins mon plaisir. Beautés frappantes et aimables de la nature! tous les jours mes yeux vous admirent, tous les jours vous vous faites sentir à mon cœur! »

Le petit Lord a un parent, une espèce de gouverneur, bien différent de lui, et qu'un sérieux prématuré, une tristesse mystérieuse environne. C'est dans la confidence qu'il fait à la mère de Cécile qu'apparaît Caliste. Il aimait dans son pays, il aime toujours Caliste, et celle-ci, créature adorable, l'aimait également; mais elle avait monté sur le théâtre, elle avait joué dans *the Fair Penitent* le rôle dont le nom lui est resté; sa réputation première avait été équivoque. Graces, talens, ame céleste, fortune même, tant de perfections ne purent fléchir un père ni obtenir à son fils le consentement d'épouser. Cette histoire toute romanesque a dans le détail une couleur bien anglaise, quelque chose de ce qu'Oswald, plus tard, reproduira un peu moins simplement à l'égard de Corinne; et cette première Corinne, remarquez-le, esquisse ingénue de la seconde, a elle-même long-temps vécu en Italie. Après bien des souffrances et des vicissitudes, Caliste, mariée à un autre, pure et dévorée, meurt; elle meurt, comme cet empereur voulait mourir, au milieu des musiques sacrées; génie des beaux-arts et de la tendresse, elle exhale à Dieu sa belle ame, en faisant exécuter le *Messiah* de Haendel et le *Stabat* de Pergolèse. Celui qu'elle aimait reçoit la nouvelle funeste pendant qu'il est encore à Lausanne; si on ne l'entourait en ces momens, son désespoir le porterait à des extrémités. Cependant son pupille, le jeune Lord, ne s'est toujours pas déclaré; Cécile et sa mère partent pour voir leur parente du Languedoc.

Ce roman a l'air de ne pas finir; il finit pourtant. La conclusion, la moralité, faut-il la dire? C'est qu'au moment où, à côté de nous, un ami éploré et repentant s'accuse d'avoir brisé un cœur et se tuerait par désespoir d'avoir laissé mourir, vous-même, jeune homme,

qui le plaignez et le blâmez peut-être, vous recommencez la même faute; vous en traitez un à la légère aussi en vous disant : *C'est bien différent!* et les conséquences, si vous n'y prenez garde bien vite, viendront trop tard et terribles aussi, pour peu que vous ayez un cœur. Et même quand elles sembleraient ne pas venir et quand on ne mourrait pas, n'est-ce donc rien que de faire souffrir? N'est-ce rien, enfin, que de méconnaître et de perdre le bien inestimable d'être uniquement aimé? Ainsi va le monde, illusion et sophisme, dans un cercle toujours recommençant de désirs, de fautes et d'amertumes.

Caliste eut du succès à Paris; elle s'y trouva introduite au centre par le salon de Mme Necker. En cherchant bien, on trouverait des articles dans les journaux du temps (1). Le *Mercure* d'avril 1786 en contient un tout à l'avantage du *Mari sentimental*, qui est de M. de Constant (un oncle de Benjamin), et à la suite duquel Mme de Charrière avait ajouté une ingénieuse contre-partie sous le titre de *Lettres de mistriss Henley*. Ce roman de M. de Constant est philosophique et très agréable : en voici l'idée. M. de Bompré, âgé d'environ quarante-cinq ans, retiré du service, habite en paix une terre dans le pays de Vaud; mais il est allé à Orbe, à la noce d'un ami, et il se met à envier ce bonheur. Malgré son bon cheval, son chien fidèle, son excellent et vieux Antoine, il s'aperçoit qu'il est bien seul; les soirées d'hiver commencent à lui paraître longues. Bref, étant un jour à Genève, il y rencontre, dans la famille d'un ami, une jeune personne honnête, instruite, charmante à voir, et il se marie : le voilà heureux. Mais sa femme a d'autres goûts, un caractère à elle, de la volonté. En arrivant à la terre de son mari, elle tient le bon Antoine à distance; elle a lu *les Jardins* de l'abbé Delille, et elle bouleverse l'antique verger. Un portrait du père de M. de Bompré était dans le salon d'en bas, mauvaise peinture, mais ressemblante : il faut que le portrait se cache et monte d'un étage. La bonne monture que M. de Bompré avait sans doute ramenée de ses guerres, et qui lui avait plus d'une fois sauvé la vie, est vendue pour deux chevaux de carrosse; et le pauvre chien Hector, qui vieillit, qui, un jour d'été, a couru trop inquiet après son maître absent, s'est trouvé tué, de peur de rage. M. de Bompré est malheureux. Cela même finit par une catastrophe, et, de piqûres en douleurs, il arrive au désespoir : il se tue. Le piquant, c'est que dans le temps, à Genève, on crut reconnaître

(1) Mlle de Meulan a écrit sur *Caliste*, mais bien plus tard, à propos d'une réimpression. (*Publiciste* du 3 octobre 1807.)

l'original de M. et de Mme de Bompré; en fait de roman, on y entend peu la raillerie. Une Mme *Caillat, née de Chapeaurouge,* se fâcha et réclama par une brochure contre l'application qu'on lui faisait : son mari s'était tué en effet. Dans une lettre écrite à un respectable pasteur, et qu'elle environna de toutes sortes d'attestations et de certificats en forme signés des bannerets, baillis, châtelains et notaires (1), elle s'attacha à démontrer qu'il n'y avait eu chez elle, à Aubonne, ni cheval vendu, ni chien tué, ni portrait déplacé. On eut beau la rassurer, l'auteur du roman eut beau lui écrire pour prendre les choses sur le compte de son imagination, pour l'informer avec *serment* qu'il n'avait en rien songé à elle, elle imprima tout cela; et, en dépit ou à l'aide de tant d'attestations, il resta prouvé pour le public de ce temps-là que l'anecdote du roman était bien au fond l'histoire de la réclamante. Mme de Charrière, dans les *Lettres* qu'elle a ajoutées au *Mari sentimental,* n'est nullement entrée dans cette querelle. Mais elle a montré le côté inverse et plus fréquent du mariage, une femme délicate, sentimentale et *incomprise;* le mot pourtant n'était pas encore inventé. Mistriss Henley, personne romanesque et tendre, épouse un mari parfait, mais froid, sensé, sans passion, un Grandisson insupportable, lequel, sans s'en douter et à force de riens, la laisse mourir. Ce qu'il y a de plus clair à conclure, c'est qu'entre ce *Mari sentimental* de M. de Constant et cette *Femme sentimentale* de Mme de Charrière, l'idéal du mariage est très compromis; ce double aspect des deux romans en vis-à-vis conduit à un résultat assez triste, mais curieux pour les observateurs de la nature humaine. Dans ces lettres de mistriss Henley, il y a plus que des pensées aimables et fines; la mélancolie y prend parfois de la hauteur, et je n'en veux pour preuve que cette page profonde :

« Ce séjour (*la terre d'Hollowpark*) est comme son maître, tout y est trop bien; il n'y a rien à changer, rien qui demande mon activité ni mes soins. Un vieux tilleul ôte à mes fenêtres une assez belle vue. J'ai souhaité qu'on le coupât; mais, quand je l'ai vu de près, j'ai trouvé moi-même que ce serait grand dommage. Ce dont je me trouve le mieux, c'est de regarder, dans cette saison brillante, les feuilles paraître et se déployer, les fleurs s'épanouir, une foule d'insectes voler, marcher, courir en tous sens. Je ne me connais à rien, je n'approfondis rien; mais je contemple et j'admire cet univers si rempli, si animé. Je me perds dans ce vaste tout si étonnant, je ne dirai pas si sage, je suis trop ignorante. J'ignore les fins, je ne connais ni les moyens, ni le but, je ne sais pas pourquoi tant de moucherons sont donnés à manger à

(1) Lettre à M. Mouson, pasteur de Saint-Livré, près d'Aubonne, ou Supplément nécessaire au *Mari sentimental.*

cette vorace araignée; mais je regarde, et des heures se passent sans que j'aie pensé à moi, ni à mes puérils chagrins. »

Depuis que le *panthéisme* est devenu chez nous un lieu commun, une thèse romanesque et littéraire, je doute qu'il ait produit quelque chose de plus senti que ces simples mots d'aperçu comme échappés à la rêverie d'une jeune femme (1).

Je n'entrerai pas dans le détail des différens ouvrages de Mme de Charrière qui suivirent; ils sont de toutes sortes et nombreux. L'inconvénient du manque d'art, et aussi (*Caliste* à part) du manque de succès central, s'y fait sentir. Elle compose pour elle et ses amis, au jour le jour, à bâtons rompus, c'est-à-dire qu'elle ne compose pas. La moindre circonstance de société, une lecture, une conversation du soir, fait naître un opuscule de quelques matinées, et qui s'achève à peine : ainsi se succèdent sous sa plume les petites comédies, les contes, les diminutifs de romans. Malgré mes soins sur les lieux, je ne me flatte pas d'avoir tout recueilli; on en découvrait toujours quelque petit nouveau, inconnu; la bibliographie de ses œuvres deviendrait une vraie érudition, et, s'il y avait aussi bien deux mille ans qu'elle fût morte, ce serait un vrai cas d'Académie des inscriptions que d'en pouvoir dresser une liste exacte et complète (2). Nous n'en sommes pas là. Je m'en tiendrai pour l'ensemble au témoignage de Mme Necker de Saussure, qui, étant encore enfant, vit un jour à Genève Mme de Charrière, et fut fort frappée de la grace de son esprit: « Ce souvenir, écrit-elle, m'a fait lire avec intérêt tous ses romans, et les plus médiocres m'ont laissé l'idée d'une femme qui sent et qui pense (3). »

(1) Dans tout ce qui précède, je n'ai pas parlé du *style* chez Mme de Charrière; les citations en ont pu faire juger. C'est du meilleur français, du français de Versailles que le sien, en vérité, comme pour Mme de Flahaut. Elle ne paie en rien tribut au terroir..... en rien; pourtant je lis en un endroit de *Caliste :* Mon parent n'est plus si triste d'être marié, parce qu'il oublie *qu'il le soit*, au lieu de : *qu'il l'est.* Toujours, toujours, si imperceptible qu'il se fasse, on retrouve le signe.

(2) Voici une liste approchante : — *Les Lettres Neuchâteloises,* 1784; — *Caliste, ou Lettres écrites de Lausanne*, 1786; — *Lettres de mistriss Henley,* à la suite du *Mari sentimental* de M. de Constant, 1786; — *Aiglonette et Insinuante,* conte, 1791; — *l'Émigré,* comédie, 1793; — *le Toi et Vous;* — *l'Enfant gâté;* — *Comment le nomme-t-on?* etc., etc. — Sous le nom de *l'Abbé de La Tour : les Trois Femmes,* 1797; *Sainte-Anne; Honorine d'Uzerche; les Ruines d'Yedburg;* — *Louise et Albert, ou le Danger d'être trop exigeant,* 1803; — *Sir Walter Finch et son fils William*, 1806; — *le Noble,* etc., etc. — On en trouverait d'autres qui n'ont jamais paru qu'en allemand; il y a des lettres d'elle imprimées dans les œuvres posthumes de son traducteur, Louis-Ferdinand Herder (Tubingen, 1810).

(3) Je dois la connaissance de ce jugement, ainsi que plusieurs des documens de cette biographie, à la bienveillance d'un homme spirituel et lettré du canton de Vaud, M. de Brenles.

Dès les années des *Lettres Neuchâteloises* et des *Lettres de Lausanne*, Mme de Charrière connut Benjamin Constant sortant de l'enfance. Mais Benjamin Constant eut-il une enfance? A l'âge d'environ douze ans (1779), on le voit, par une lettre à sa grand'mère, déjà lancé, l'épée au côté, dans le grand monde de Bruxelles; il y parle de la musique qu'il apprend, des airs qu'il joue, et dans quelle manière : « Je voudrais qu'on pût empêcher mon sang de circuler avec tant de rapidité et lui donner une marche plus cadencée; j'ai essayé si la musique pouvait faire cet effet. Je joue des *adagio*, des *largo*, qui endormiraient trente cardinaux. Les premières mesures vont bien; mais je ne sais par quelle magie les airs si lents finissent toujours par devenir des *prestissimo*. Il en est de même de la danse : le menuet se termine toujours par quelques gambades. Je crois, ma chère grand'mère, que ce mal est incurable. » — Et à propos du *jeu* dont il est témoin dans ses soirées mondaines : « Cependant le jeu et l'or que je vois rouler me causent quelque émotion. » Il est déjà avec toute sa périlleuse finesse, avec tous ses germes éclos, dans cette lettre (1).

Au retour de ses voyages et son éducation terminée, il vit Mme de Charrière, et s'attacha quelque temps à elle, qui surtout l'aima. Le souvenir s'en est conservé. On raconte que, lorsqu'il était à Colombier chez elle, comme ils restaient tard le matin, chacun dans sa chambre, ils s'écrivaient de leur lit des lettres qui n'en finissaient pas, et la conversation se faisait de la sorte; c'était un message perpétuel d'une chambre à l'autre; cela leur semblait plus facile que de se lever, étant tous deux très paresseux, très spirituels, et très *écrivains*. Près d'un esprit si fin, si ferme et si hardiment sceptique en mille points, le jeune Constant aiguisa encore le sien. Dans ce tête-à-tête des matinées de Colombier, discutant et peut-être déjà doutant de tout, il en put venir, dès le premier pas, à ce grand principe de dérision qu'il exprimait ainsi : Qu'*une vérité n'est complète que quand on y a fait entrer le contraire*. Mme de Charrière, dans ses hardiesses du moins, avait des points fixes, des portions morales élevées où elle tenait bon. Elle put souffrir de n'en pas trouver ailleurs de correspondantes. Plus tard, quand Benjamin Constant fut lancé sur une scène toute différente, et qu'elle l'allait rappeler au passé, il répondait peu. Il parlait d'elle légèrement, dit-on, comme un homme qui a quitté un drapeau et aspire à servir sous quelque autre. Il se plaignait que les lettres qu'il recevait d'elle étaient pleines d'*errata*

(1) On la peut lire tout entière dans la *Chrestomathie* de M. Vinet, 2e édition, tome I.

sur les ouvrages qu'elle avait publiés, et semblait croire que l'infidélité des imprimeurs l'occupait encore plus que la sienne. « Voilà le sort qui menace les femmes auteurs : on croit toujours que les affections tiennent chez elles la seconde place. » C'est un moraliste profond et femme qui a dit cela.

Mme de Charrière connut Mme de Staël; elles correspondirent; on m'a parlé d'une controverse considérable entre elles, précisément sur ces points litigieux, chers aux femmes, qui se retrouvent discutés dans plusieurs des lettres de *Delphine*, et sur lesquels nous allons avoir le mot direct de Mme de Charrière elle-même. Dans cette correspondance, Mme de Charrière devait plutôt ressembler par le ton à une autre Mme de *Staal* (Mlle De Launay).

Sur toutes ces choses, elle allait au fond et au fait avec un esprit libre, avec beaucoup moins de *talent*, comme on l'entend vulgairement, mais aussi avec bien moins d'emphase et de déclamation qu'on ne l'a fait alors et depuis (1). On en peut surtout juger par son petit roman des *Trois Femmes*, bien remarquable philosophiquement, bien agréable (pruderie à part), et le seul, pour ces raisons, sur lequel nous ayons encore à insister. Mlle Pauline de Meulan, qui était très informée des divers ouvrages de Mme de Charrière, et qui avait de commun avec elle tant de qualités, entre autres le courage d'esprit, n'a pas craint de parler avec éloge des *Trois Femmes* dans *le Publiciste* du 2 avril 1809. Après une discussion sérieuse et moyennant une interprétation motivée, elle conclut par dire « qu'en y pensant un peu, on trouvera que cette dernière production de l'auteur de *Caliste* est une des compositions *les plus morales*, comme elle est *une des plus originales et des plus piquantes* qui ait paru depuis longtemps. » Nous oserons donc ne point paraître plus effarouché en morale que ne l'a été Mme Guizot (2).

(On est chez la jeune baronne de Berghen, vers 94 ou 95). « — Pour qui écrire désormais? disait l'abbé de La Tour. — Pour moi, dit la baronne. — On ne pense, on ne rêve que politique, continua l'abbé. — J'ai la politique en horreur, répliqua la baronne, et les maux que la guerre fait à mon pays me donnent un extrême besoin de distraction. J'aurais donc la plus grande

(1) C'était déjà la mode de son temps d'entasser tous les mots imaginables et contradictoires pour peindre avec renchérissement les personnes et les choses; elle ne se laissait pas payer de cette monnaie : « J'ai toujours trouvé, disait-elle, que ces sortes de mérites et de merveilles n'existent que sur le papier, où les mots ne se battent jamais, quelque contradiction qu'il y ait entre eux. »

(2) Pourquoi ne réimprimerait-on pas dans le pays, sous le titre d'*Œuvres choisies* de Mme de Charrière, *Caliste*, *les Lettres Neuchâteloises* et *les Trois Femmes*?

reconnaissance pour l'écrivain qui occuperait agréablement ma sensibilité et mes pensées, ne fût-ce qu'un jour ou deux. — Mon Dieu! madame, reprit l'abbé après un moment de silence, si je pouvais.... — Vous pourriez, interrompit la baronne. — Mais non, je ne pourrais pas, dit l'abbé; mon style vous paraîtrait si fade au prix de celui de tous les écrivains du jour! Regarde-t-on marcher un homme qui marche tout simplement, quand on est accoutumé à ne voir que tours de force, que sauts périlleux? — Oui, dit la baronne, on regarderait encore marcher quiconque marcherait avec passablement de grace et de rapidité vers un but intéressant. — J'essaierai, dit l'abbé. Les conversations que nous eûmes ces jours passés sur Kant, sur sa doctrine du devoir, m'ont rappelé trois femmes que j'ai vues. — Où? demanda la baronne. — Dans votre pays même, en Allemagne, dit l'abbé. — Des Allemandes? — Non, des Françaises. Je me suis convaincu auprès d'elles qu'il suffit, pour n'être pas une personne dépravée, immorale, et totalement méprisable ou odieuse, d'avoir une idée quelconque du devoir, et quelque soin de remplir ce qu'on appelle *son devoir*. N'importe que cette idée soit confuse ou débrouillée, qu'elle naisse d'une source ou d'une autre, qu'elle se porte sur tel ou tel objet, qu'on s'y soumette plus ou moins imparfaitement: j'oserai vivre avec tout homme ou toute femme qui aura une idée quelconque du devoir. »

Là-dessus, grand débat! Un kantiste de la compagnie donne son explication du devoir, idée universelle, indestructible; un théologien se récrie à cette explication naturelle, et veut recourir à l'intervention divine; un amateur, qui a lu Voltaire et Montaigne, doute qu'un sauvage éprouve rien de semblable à ce que le kantiste proclame. — Qu'en savez-vous? dit l'abbé. — Allez écrire, lui dit la baronne. — L'abbé rapporte bientôt son conte des *Trois Femmes*.

Émilie est une émigrée de seize ans; elle a perdu ses parens, ses derniers moyens d'existence, et l'espoir d'en retrouver aucun. Joséphine, sa femme de chambre, lui a tenu lieu de tout. Attentive, respectueuse, zélée, elle est à la fois la mère et la servante d'Émilie; elle la sert et la nourrit, elle s'est dévouée à elle, elle n'aime qu'elle. C'est au milieu des sentimens d'une affection exaltée par la reconnaissance qu'Émilie découvre les désordres de Joséphine. Cette petite Joséphine, dans sa naïveté, sa générosité et son vice, ne laisse pas que d'être un embarrassant philosophe. Tout ce qu'elle dit dans son premier entrain d'aveux à Émilie sur son oncle le grand-vicaire, sur son oncle le marquis, sur sa tante la marquise, fait ouvrir de grands yeux à l'orpheline, et nous exprime le XVIIIe siècle dans sa facile nudité. D'une autre part, une jeune veuve, Mme Constance de Vaucourt, s'est attachée à Émilie. Vive, aimable, sensible, irrépro-

chable dans sa conduite, Mme de Vaucourt ne cherche de jouissances que dans l'emploi généreux et bienfaisant d'une grande fortune : mais cette fortune, que lui ont laissée ses parens, est un peu mal acquise, elle le sait; et, comme elle n'a aucun moyen de retrouver ceux aux dépens de qui ils l'ont faite, elle se contente de la bien dépenser. Entre Constance et Joséphine, Émilie, bonne, droite et candide, est à chaque instant obligée, pour rester fidèle à l'esprit même de sa vertu, d'en relâcher, d'en rompre quelque forme trop rigoureuse. Ainsi, quand d'abord, pour ne pas se commettre près de Henri, l'amant de Joséphine, elle semble moins sensible qu'elle ne devrait à la peine de celle-ci, elle se le reproche bientôt; la crainte de quelque malheur s'y mêle, et elle se laisse aller avec sa chère coupable à son mouvement généreux : « Oh bien! dit Joséphine, je ne me tuerai pas; je ne voudrais pas contrarier vos idées, rendez-moi un peu de bonheur et je ne me tuerai pas. Déjà cette conversation me fait quelque bien; mais j'étais au désespoir quand je vous voyais tout occupée de vous et d'un certain mérite que vous voulez avoir, et avec lequel vous laisseriez tranquillement souffrir tout le monde... »

Ainsi, quand Émilie, sur l'aveu de Mme de Vaucourt que ses biens avaient été mal acquis, cherche à lui donner des scrupules, celle-ci, après une justification de son motif, ajoute en souriant : « Cependant permettez-moi de vous dire que l'on pourrait vous chicaner à votre tour sur bien des choses que vous trouvez toutes simples, et cela parce qu'elles vous conviennent et que vos principes s'y sont pliés peu à peu. — Que voulez-vous dire? s'écria Émilie. — Ne voyez-vous pas, dit Constance, qu'au château vous séduisez Théobald, inquiétez sa mère, et désolez sa cousine.... »

« Ce que Constance venait de faire éprouver à Émilie ressemblait si fort à ce que Joséphine lui avait fait éprouver, il y avait environ trois mois, qu'elle se trouva dans la même souffrance, et que ses réflexions furent à peu près les mêmes. L'une avait des amans auxquels elle ne voulait pas renoncer, l'autre possédait un bien mal acquis qu'elle ne voulait pas rendre. L'une et l'autre lui étaient chères, l'une et l'autre lui étaient utiles, l'une et l'autre avaient mêlé le blâme aux aveux, le reproche à la justification. Aux yeux de l'une ni de l'autre, elle n'était parfaitement innocente, elle qui s'était crue en droit de juger, de censurer, de montrer presque du mépris.... »

Théobald lui-même (le jeune baron allemand, amoureux d'Émilie), quand il veut faire trop le sévère, le partisan absolu du devoir, est convaincu de faiblesse aussi et ramené à la tolérance :

« —Monsieur votre fils, dit Constance à Mme d'Altendorf, est-il lui-même ce qu'il veut que soient les autres?.... — Comment vous répondre? dit

Mme d'Altendorf. En supposant que mon fils ne courbe jamais la règle, mais que, dans certains cas, il la méconnaisse, la brise, la jette loin de lui, est-il ou n'est-il pas ce qu'il veut que l'on soit? — Quand la passion aveugle, égare, dit Théobald en baissant les yeux, qu'est-ce que l'on est? On cesse d'être soi-même. — Quoi! monsieur, dit Constance, vos passions vous maîtrisent à ce point! Cela est bien redoutable. — Théobald, d'accusateur devenu accusé, se sentit plus doux comme plus modeste, et fut reconnaissant à l'excès du silence qu'Émilie voulut bien garder. »

La seconde partie des *Trois Femmes*, qui se compose de lettres écrites du château d'Altendorf par Constance à l'abbé de La Tour, ressemble souvent à des conversations qu'a dû offrir le monde de Mme de Charrière, en ces années 94 et 95, sur les affaires du temps. Le culte de Jean-Jacques et de Voltaire au Panthéon, un clergé-philosophe substitué à un clergé-prêtre, la liberté, l'éducation, tous ces sujets à l'ordre du jour, y sont touchés : aucun engoûment, chaque chose jugée à sa valeur, même Mme de Sillery. « J'admire, dit Constance, quelques-unes de ses petites comédies; je fais cas de cet esprit raide et expéditif que je trouve dans tous ses ouvrages; j'y reconnais à la fois sa vocation et le talent de la remplir. On devrait l'établir inspectrice-générale des écoles de la République française. » — L'*Adèle de Senanges* y est fort louée.

Constance n'aurait pas voulu vivre, dit-elle, avec Jean-Jacques ni avec Voltaire. — Avec Duclos? oui. — Avec Fénelon? oh! oui. — Avec Racine? oui. — Avec La Fontaine? pourquoi non?... « Mais peut-être qu'après tout, ajoute-t-elle, le meilleur n'en vaudrait rien. Tous ces gens-là sont sujets, non-seulement à préférer leur gloire à leurs amis, mais à ne voir dans leurs amis, dans la nature, dans les événemens, que des récits, des tableaux, des réflexions à faire et à publier. » Nous croyons que Constance se trompe pour Racine, La Fontaine et Fénelon; nous craignons qu'elle ne fasse que reporter un peu trop en arrière ce qui était vrai de son siècle, ce qui l'est surtout du nôtre.

La conclusion de la première partie des *Trois Femmes* se débat entre l'abbé et la baronne :

« Je n'ai pas trouvé, dit Mme de Berghen quand elle revit l'abbé, que vos trois femmes prouvassent quoi que ce soit, mais elles m'ont intéressée. — Cela doit me suffire, dit l'abbé; mais n'avez-vous pas quelque estime pour chacune de mes trois femmes? — Je ne puis le nier, répondit la baronne. — Eh bien! dit l'abbé, ai-je prétendu autre chose?... Si je vous eusse parlé d'un de ces êtres, comme j'en connais beaucoup, qui, même lorsqu'ils ne font pas de mal, ne font aucun bien, ou ne font que celui qui leur convient; qui, n'ayant

que leur intérêt pour guide, n'en supposent jamais aucun autre au cœur d'autrui, vous l'eussiez sûrement méprisé. De l'esprit, des talens, des lumières, rien ne vous réconcilierait avec un homme de cette trempe; il faut voir en un homme, pour le pouvoir estimer, que quelque chose lui paraît être *bien*, quelque chose être *mal*; il faut voir en lui une moralité quelconque. »

Ainsi parle à la jeune baronne de Berghen cet aimable et sceptique abbé de La Tour, qui *trouve peu sûr pour son repos de passer un hiver entier à Altendorf, près de Constance.*

La conclusion de la seconde partie répète la même idée, mais d'un ton moins léger, et avec un certain accent d'élévation dans la bouche de Constance :

« Oh! la rectitude est bonne. Je n'aurai point de dispute avec Théobald. Je respecte tous les scrupules, les scrupules religieux, les scrupules de l'honneur, enfin tous ceux même qui n'auraient point de nom, et jusqu'à la soumission à des lois que rien ne sanctionne. Mon esprit, si ennemi de tous les galimatias, respectera toujours celui-ci; j'aimerai toujours voir l'extrême délicatesse se soumettre à des règles qu'elle ne peut définir, et dont elle ne sait point d'où elles émanent. »

Ce roman achevé, duquel je n'ai extrait que la pensée, en négligeant mainte délicatesse de détail, il reste de quoi réfléchir longtemps. Qu'il y a là, me disais-je, plus de choses qu'il ne semble! combien de résultats et d'observations y passent sans prétendre à se faire admirer! et qu'il est agréable, dans un mot, dans un trait, de les saisir! La morale en est bien sceptique, mais en somme elle tourne au bien; il y a une vraie tolérance qui n'est pourtant pas l'indifférence totale. C'est *un roman de Directoire*, mais qui se peut avouer et relire, même après toutes les restaurations.

Ne soyons pas si fiers en effet : austères régens de notre âge, et qui le preniez si haut, kantistes, éclectiques, doctrinaires et tous, nous ne sommes pas si riches en morale, et vous-mêmes l'avez bien, à la longue, un peu prouvé. Qu'est-ce à dire? Après trente ans, qui n'a lu dans bien des intérieurs d'hommes, sans parler du sien, et qui n'a compris? En littérature, c'est pire : l'esprit seul désormais y fait loi. Intrigue, piraterie, vanité sans frein, vénale cupidité! oh! si, dans tous ces gens d'esprit à foison, il y avait au cœur un endroit sain, une once, un grain d'honnêteté, un seul dans chacun, que ce serait beaucoup! En ces momens de dissolution de doctrines et de cohue universelle, à tout prix il importe d'avoir au dedans de soi, dans son caractère, dans sa conduite, des points invincibles et inexpugnables, fussent-ils isolés et sans rapport avec le reste de nous-mêmes, — oui, des espèces de rochers de Malte ou de Gibraltar où

l'on se rabatte en désespoir de cause et où l'on maintienne le drapeau. Ou, pour parler moins haut et plus à l'unisson de la nature, en fait de morale, je suis comme Mme de Charrière : il me suffit qu'il y ait quelque chose dans quelqu'un.

Mme de Charrière eut, ce semble, une vieillesse assez triste et qui renfermait stoïquement sa plainte. Ame forte et fière, comme on l'a pu voir par un fragment de lettre, cité au commencement et qui se rapporte à sa fin, elle s'était faite aux nécessités diverses de la société ou de la nature. Elle s'appliquait tout bas ce qu'elle a rendu avec un accent pénétré, éloquent, en cet endroit des lettres de sa Constance : « ... Mme de Horst (quelque dame d'Osnabruck) y était (*dans la compagnie*); elle se plaignit de son état, de son ennui. — *Et moi, suis-je sur des roses?* dit l'émigrée en souriant. — Mme de Horst fut la seule qui ne l'entendit pas. Eh bien! voilà une obligation que les gens sensibles et judicieux ont au deuil qui couvre l'Europe : ils rougiraient de parler de leurs pertes particulières; ils dissimulent des maux légers et de petites humiliations. Depuis plus de trois ans, je vois, j'entends Gatimozin partout, et la plainte commencée meurt sur mes lèvres, et, dans le silence auquel je me force, mon ame se raffermit. »

Elle avait peu compté sur l'amour, elle n'avait pas désiré la gloire; mais, lors même que la raison fait bon marché des chimères, la sensibilité sevrée se retrouve là-dessous et n'y perd rien. Ce doux jardin du pays de Vaud et la vue de ces pentes heureuses ne l'avaient qu'à demi consolée; l'anneau mystérieux du bonheur était dès long-temps enseveli pour elle dans l'abîme des lacs tranquilles. Sa santé se détruisait avant l'âge. Elle cessa de respirer le 27 décembre 1805, à trois heures du matin : depuis plusieurs jours, elle n'avait pas donné d'autre signe de vie. Elle n'avait que soixante-quatre ou soixante-cinq ans environ. Son mari lui survécut; c'est ce que j'en ai su de plus vif.

J'avais été mis depuis long-temps sur la trace de Mme de Charrière par la lecture des *Lettres de Lausanne;* mieux informé de toutes choses par rapport à elle, durant mon séjour dans le pays, j'aurais cru manquer à une sorte de justice que de ne pas venir, tôt ou tard, parler un peu en détail d'une des femmes les plus distinguées assurément du XVIIIe siècle, d'une personne si parfaitement originale de grace, de pensée, et de destinée aussi; qui, née en Hollande et vivant en Suisse, n'écrivait à la fin ses légers ouvrages que pour qu'on les traduisît en allemand, et qui pourtant, par l'esprit et par le ton, fut de la pure littérature française, et de la plus rare aujourd'hui, de celle de Gil Blas, d'Hamilton et de Zadig. SAINTE-BEUVE.

LA HONGRIE.

Un service régulier de pyroscaphes est établi entre Vienne et Constantinople; j'en profitai pour me rendre de Vienne dans cette capitale. Le bateau ne part pas de la ville même, il faut l'aller chercher à l'extrémité du *Prater;* mais doit-on se plaindre d'être obligé de parcourir une fois encore les magnifiques allées, les pelouses et les taillis ombreux de cette île délicieuse? La plupart des voyageurs, cependant, peu touchés des charmes d'une promenade matinale, avaient passé la nuit à bord. Aussi, lors de mon arrivée, les cabines offraient-elles un curieux spectacle. Ici, c'était un Turc rêvant à Stamboul et aux houris célestes, en face d'un bol de mauvais café; là, un groupe tumultueux d'officiers autrichiens; plus loin, un noble Hongrois frisant ses moustaches, et à ses pieds, roulé dans une couverture, un petit être sale, laid et crépu, que je n'osai d'abord prendre pour un enfant. Au coup de canon, signal de notre départ, je ne pus méconnaître la progéniture du fils d'Arpad; réveillé en sursaut, le petit drôle, sans craindre de nous montrer ses vêtemens en guenilles, courut, en faisant sonner ses éperons, voir tirer la seconde pièce.

De Vienne à Presbourg, la route serait insignifiante sans les souvenirs qu'elle rappelle; mais les villages de la rive, les plaines de la Hongrie et les îles du Danube ont chèrement acheté le droit de porter des noms historiques. C'est à Semmering que Soliman, en

1529, déploya l'étendard du prophète; c'est de l'île de Lobau que l'armée française s'élança pour effacer le revers d'Essling par la victoire de Wagram; c'est à Schvächacz que Léopold, en 1683, reçut Jean Sobieski. L'empereur, superbe mannequin de parade, s'entendait assez mal à défendre ses états; jamais, en revanche, il ne fut égalé dans l'importante science de l'étiquette et du blason. L'épée de général était lourde pour sa main, mais il connaissait le cérémonial à merveille : une entrevue avec le vainqueur des Turcs mettait donc Léopold dans un grand embarras. Il demanda conseil au duc de Lorraine : « Comment recevoir Sobieski? — Eh mais! les bras ouverts, répondit le prince. — Quoi! sans plus de façon! je suis l'empereur, et Jean n'est qu'un roi électif; l'oubliez-vous? » Pendant ce grave pourparler, le Polonais arriva, et Léopold daigna donner une froide accolade au héros qui l'avait sauvé.

Presbourg n'est pas la ville influente du royaume. Quoiqu'elle soit toujours le siége de la diète, les Hongrois ne la regardent point comme leur capitale, ils la trouvent trop rapprochée de Vienne. Pesth est à la fois le cœur et la tête de la nation. Le bateau s'arrête à peine une heure à Presbourg; j'eus le temps de visiter la *landhaus*, le palais des états. La salle où se réunissent les représentans de la nation est de la plus grande simplicité. Elle ne ressemble en rien aux lieux des séances de nos chambres; elle n'a ni tribune, ni gradins, ni tentures de soie. Une longue table, recouverte d'un modeste tapis vert, tient lieu de l'espèce d'estrade où, chez nous, prennent place le président et les secrétaires. Le palatin, qui est de droit président de l'assemblée, s'assied à l'une des extrémités de cette table; les grands dignitaires siégent à sa droite et à sa gauche; les évêques catholiques et ceux du rit grec non uni viennent ensuite; derrière eux sont les fauteuils réservés aux magnats. Les membres parlent et votent de leurs places.

Le Danube, aussitôt après avoir laissé Presbourg, roule dans une plaine immense, et l'on peut déjà prendre une idée de la Hongrie. Le regard, des deux côtés du fleuve, se perd dans de vastes et fertiles prairies, sœurs des pampas de l'Amérique du sud. Quelques collines, ou plutôt quelques plis de terrain chargés de vignes excellentes, des troupeaux de bœufs blancs gardés par des pâtres dignes du sévère pinceau de Murillo, interrompent seuls la monotonie du spectacle. Les villages vraiment hongrois sont rares sur la rive. De loin en loin, on rencontre des amas de cabanes petites, basses, mal fermées, plus mal couvertes encore d'un chaume à demi pourri, et toutes d'un as-

pect si misérable, que, n'étaient les emblèmes de la religion chrétienne, dont les consolations ne manquent jamais à la souffrance, on se demanderait si des hommes habitent ces tanières.

A partir de Gran, le pays prend une physionomie sévère. Les Alpes noriques et les Carpathes poussent leurs dernières ramifications jusqu'au Danube et l'enferment entre des murailles de verdure. A sept heures, nous étions en face de l'île Sainte-Marguerite; d'un côté, nous apercevions Bude, l'ancienne ville turque, aussi fièrement assise sur sa montagne qu'un pacha sur son divan, de l'autre le superbe quai de Pesth.

Bude et Pesth sont rivales : la première a le passé, la seconde a l'avenir. Un pont de bateaux, long de douze cents pieds, réunit les deux villes; mais, comme il ne pourrait pas résister à la violence des eaux, on le supprime pendant l'hiver. C'est un grave inconvénient. Aussi, à la dernière diète, le comte Istvan Széchényi proposa-t-il d'établir un pont de pierre et de soumettre les nobles comme les paysans à un droit de péage pour subvenir aux frais de construction. Ce moyen, qui, chez nous, paraîtrait si simple, devait heurter vivement les idées de l'aristocratie hongroise; c'était pour la première fois porter atteinte à un de ses priviléges, qui consiste à ne point payer d'impôts. Elle comprit parfaitement qu'il s'agissait assez peu du pont de Pesth, et que l'audacieuse proposition de Széchényi était grosse d'une révolution. Elle voulut résister. La *seconde table*, c'est-à-dire la chambre élective, fidèle au principe populaire de sa puissance, adopta le projet du comte avec joie. La cour de Vienne, intéressée à détruire les restes d'indépendance et de fierté seigneuriales qui subsistent encore chez la noblesse hongroise, eut l'adresse de faire aussi triompher le projet à la *première table*. Il est assez étrange que l'alliance du parti libéral avec M. de Metternich ait remporté cette victoire de la raison sur l'entêtement, du droit sur l'abus.

Deux ans se sont écoulés depuis la clôture de la diète. Le but du comte de Széchényi était si bien de faire consacrer un principe, que, ce but atteint, on ne s'est pas encore occupé de commencer les travaux. Une compagnie s'en rendra-t-elle adjudicataire, ou l'état lui-même les entreprendra-t-il? Le comté de Pesth supportera-t-il seul les frais d'établissement, et la perception du droit de péage ne sera-t-elle qu'une sorte d'octroi communal? Telles sont les questions laissées indécises et qu'il faudra résoudre à la prochaine assemblée. Quoi qu'il en soit, le péage qui existait autrefois sur le pont de

bateaux n'est encore acquitté que par les pauvres et les paysans. Tout homme bien vêtu est présumé noble.

Bude se compose de trois parties distinctes. Le quartier adossé contre le Bloksberg, montagne qui joue un grand rôle dans les traditions merveilleuses du pays, est une véritable ville du moyen-âge. Les rues de ce quartier sont étroites, sales et à peine pavées; les maisons basses, toutes à pignons sur le devant et la plupart construites et couvertes en bois. De nombreuses flaques d'eau jaunâtre, des immondices et des amas de fumier où des troupeaux de porcs trouvent leur nourriture, obstruent la voie publique et infectent l'air. Rien n'est plus pittoresque cependant que l'effet de ce cloaque vu de la rive gauche du fleuve.

Le château du palatin couronne bien le mamelon qui, placé au centre de la ville, la domine de tous côtés. Une ceinture de murailles en mauvais état règne autour de la montagne; elle renferme d'assez beaux palais, qui s'élèvent tous dans une position ravissante; on y voit aussi la vieille cathédrale, qui, jadis transformée en écurie par les Turcs, porte encore sur ses autels les marques de la profanation, ainsi que des casernes et d'autres édifices publics. C'est dans la cathédrale, et loin des yeux des profanes, que l'on conserve la couronne envoyée à saint Étienne par le pape Silvestre. Le peuple a pour cet emblème royal un respect voisin de la superstition. Le monarque qui, à son avénement, ne l'a point reçu des mains du primat, n'est pas considéré comme légitime. Joseph II avait fait transporter à Vienne la précieuse couronne. Ce fut un deuil public. Les réformes essayées par l'empereur échouèrent toutes auprès de ceux même qui auraient dû les soutenir. En outre, il avait eu l'imprudence d'entamer les priviléges du clergé; l'archevêque de Gran se mit ouvertement à la tête d'un parti qui aurait pu tenter de rompre l'union de la Hongrie et de l'Autriche, si Joseph ne fût pas mort. Léopold II, son successeur, pour calmer cette dangereuse irritation, rendit la couronne au chapitre de Bude. Partout où elle passa, il y eut des prières et des réjouissances; elle était déposée sur les autels à côté du Saint-Sacrement, et gardée la nuit par des chevaliers armés. Le peuple parcourait les rues en criant : *Hongrie et liberté!* et, comme preuve de son respect pour la liberté d'autrui, il brisait les vitres des citoyens qui n'avaient pas poussé le patriotisme jusqu'à illuminer leurs maisons. Depuis Léopold, la coutume de ceindre la couronne de saint Étienne s'est conservée chez les empereurs d'Autriche. La cérémonie se fait en plein air, au milieu des magnats et du peuple. Fidèle observateur

de ces formes antiques dédaignées par Joseph II, le monarque doit gravir au galop un tertre artificiel d'où il domine l'assemblée, tirer son sabre et en frapper l'air à l'est et à l'ouest, au nord et au midi.

Une abondante source d'eau sulfureuse sort du *Schlossberg* et alimente l'établissement thermal de Kaiserbad. Les Romains et les Turcs n'avaient point négligé cette richesse naturelle. Une belle piscine, si solidement contruite qu'on n'a pas encore eu besoin de la réparer, est un reste des travaux de ces derniers conquérans. C'est dans ce seul bassin qu'hommes et femmes du peuple viennent se baigner aux mêmes heures, sans se soucier beaucoup des lois de la décence. Comme en sortant d'une pareille étuve les malades ont besoin de repos et qu'un lit serait pour eux un véritable luxe, ils se couchent sur les bords même de la piscine sans prendre la peine de se couvrir d'un vêtement. La fontaine, placée au milieu d'une jolie cour dont les arcades, les galeries et les balcons sont de style oriental, est sans cesse entourée d'une foule de buveurs de toutes les classes.

La vieille ville (*Alt-Bude*), séparée des deux autres quartiers, et par sa position, et par son organisation communale, s'étend assez loin sur la rive droite du Danube. C'est là que les Huns firent une halte au milieu de leurs brutales conquêtes, et que leur roi posa son trône de fer. L'inondation du 15 mars 1838 a exercé dans ce quartier de terribles ravages. Des rues entières n'offrent plus que des monceaux de ruines. Pesth, par la beauté de son quai qui rappelle un peu celui de Bordeaux, par la largeur de ses rues percées à angles droits, le nombre de ses places et ses brillans magasins, semble être à cent lieues de Bude. Du 13 au 18 mars, mais le 15 surtout, le Danube avait envahi la ville; les rues et les places étaient devenues des torrens et des lacs de douze pieds de profondeur. J'étais à Pesth deux mois à peine après l'affreux désastre, et déjà cette ville avait retrouvé une partie de son activité. Le quai et la ville proprement dite ont peu souffert, mais les deux quartiers de Josephstadt et de Franzstadt, bâtis, à ce que l'on prétend, dans l'ancien lit du Danube, ont été complètement renversés. Au mois de mai dernier, deux mille maisons, sur les cinq mille que contenait Pesth, étaient à terre ou tellement ébranlées, qu'il fallait les reconstruire de fond en comble. Les amplifications de rhétorique me plaisent peu, je ne gémirai point sur des décombres; il y a quelquefois du bien dans le mal, et quoiqu'il me soit dur d'écrire ces mots lorsque mille familles portent encore le deuil de leurs membres, l'inondation a été pour Pesth pres-

que autant une leçon qu'un malheur. Les quartiers de Joseph et de François n'avaient pas été bien construits; les bâtimens étaient en briques mal cuites qui, bientôt changées en boue, n'ont pu résister à l'action de l'eau. De généreuses souscriptions, montant à plusieurs millions, ont été ouvertes dans tout l'empire; elles répareront presque intégralement les pertes pécuniaires. Une commission, dirigée par l'archiduc palatin, s'occupe activement d'effacer les effets du ravage; et pour prévenir le gaspillage de l'argent destiné aux secours, il est remis, non pas aux victimes, mais à des ouvriers qui, sur les ruines des chétives maisons des faubourgs, en élèvent de plus solides et de plus commodes. Aujourd'hui, nul ne peut bâtir sans soumettre d'abord ses plans à la commission, qui les approuve ou les corrige et fait examiner les matériaux par des experts.

Pesth, malgré son importance actuelle, est une de ces villes qu'il faut juger plutôt encore par ce qu'elle sera que par ce qu'elle est; elle prend un accroissement rapide auquel la navigation si active du Danube ne peut que donner une forte impulsion. C'est ici le lieu de dire quelques mots de cette magnifique entreprise qui, bien incomplète encore, est pourtant si digne d'être encouragée. Elle a été traitée trop sévèrement par des voyageurs étonnés de ne pas rencontrer sur les bateaux de Semlin et de Giurgevo le comfortable que l'on est en droit d'exiger sur ceux qui font le trajet de Paris au Hâvre.

Le Danube, ce fleuve magnifique qui, dans un cours de sept cents lieues, arrose la Bavière, l'Autriche, la Hongrie et les Principautés, ce fleuve qui, en cas de guerre maritime, pourrait servir de communication entre l'Europe et l'Asie, semblait, pour ainsi dire, protégé par les monstres fabuleux dont l'avait peuplé l'imagination des anciens poètes. Quelques barques, espèces de pirogues creusées dans des troncs d'arbres, se hasardaient seules à en côtoyer les rives; mais toutes s'arrêtaient à cette ligne de rochers si pittoresquement désignée dans le pays sous le nom de *Porte de fer*. La navigation était coupée en deux; elle n'avait quelque activité que dans la portion méridionale du Danube, mais personne ne songeait à tirer un parti convenable du plus grand cours d'eau de l'Europe. César, Charlemagne et Napoléon conçurent, sans pouvoir l'exécuter, le vaste projet de joindre le Rhin au Danube, l'Océan à la mer Noire. César voulait ouvrir un canal de Constance à Ulm; Charlemagne eut la pensée d'effectuer la jonction des deux grands fleuves par le Mein; Napoléon fit commencer les travaux d'un canal qui d'Anvers aurait abouti à Cologne, et de Cologne à Neubourg sur le Danube. Les évènemens de 1814 empêchè-

rent la réalisation de cette grande idée. Des Français, parmi lesquels il faut citer le général Pajol, chassés de la patrie pour laquelle ils avaient combattu vingt ans, voulurent tourner vers l'industrie l'activité qu'ils ne pouvaient plus déployer dans la guerre : ils songèrent à la navigation du Danube; mais le gouvernement autrichien, par ses défiances, ajouta de nouveaux obstacles à ceux que les proscrits rencontraient déjà sur la terre d'exil, et ils durent renoncer à l'espoir de les vaincre.

L'honneur du succès était réservé à un Hongrois, le comte Istvan Széchényi, libéral ardent, mais éclairé. Fortement convaincu, après avoir visité la France et l'Angleterre, de l'influence civilisatrice du commerce, le comte appela de nouveau l'attention de la Hongrie sur le magnifique débouché offert par la nature à ses produits. La Hongrie qui, dans une étendue de cent soixante-dix lieues de l'est à l'ouest et de cent trente lieues du nord au sud, possède les plus belles plaines de l'Europe, était pauvre au milieu de ses richesses. Les propriétaires se bornaient à vendre à Vienne les récoltes de ces campagnes qu'une bonne culture rendrait si productives. Encore devaient-ils acquitter des droits de douane fort lourds sur les vins, le tabac, les blés et le bétail. Si on leur parlait du Danube comme de l'artère vivifiante de leur pays, ils objectaient ces mots sans réplique: « Et la Porte de fer? » Széchényi se chargea de leur répondre; il fit construire sur le quai de Pesth une barque légère, en annonçant à ses compatriotes qu'il voulait avec elle franchir les cataractes. Il partit. Peu de temps après la Hongrie tout entière applaudissait à son triomphe. Il y eut alors un revirement complet dans les esprits; la nouvelle du passage du Cap ne produisit pas plus d'impression en Europe, que parmi les Hongrois celle de l'arrivée du comte Széchényi au-delà des cataractes. Dans leur orgueilleux enivrement, les Hongrois virent déjà leur capitale devenue port de mer. Une gravure (prohibée par la censure autrichienne) représenta Széchényi planant au-dessus de gros nuages échappés des cheminées de pyroscaphes anglais, russes, français, etc., rangés en bataille devant le quai de Pesth.

Suivre les travaux de M. de Széchényi depuis cette époque, dire les obstacles qu'il a dû surmonter, attribuer avec justice à chacun sa part de gloire, ce serait dépasser les bornes que je me suis posées. J'ajouterai seulement que l'empereur François, enfin convaincu des avantages que ses royaumes doivent retirer de la navigation danubienne, concéda à M. Andrews un privilége exclusif pour l'établisse-

ment d'un service de bateaux à vapeur. Après avoir organisé ce service avec une intelligence et une activité vraiment britanniques, M. Andrews, en 1834, abandonna ses droits à la compagnie actuelle.

Sept bateaux à vapeur se croisent tous les mois de Linz à Galatz. En voici le tableau :

NOMS.	FORCE.	CAPITAINES.	DESTINATION.	NOMBRE DES VOYAGES PAR MOIS. (Allée et retour.)
Marianna.	76 chev.	Rau. . .	De Linz à Vienne.. . .	5
Nador. . .	60 —	Masjon.	De Vienne à Pesth. . .	9
Arpad. . .	80 —	Pohl. . .	De Vienne à Pesth. . .	10
Franz. . .	60 —	Ferro. .	De Pesth à Drenkova..	4
Zrinyi. . .	80 —	Mayr.. .	De Pesth à Drenkova.. (Le trajet de Drenkova à Skéla-Gladova se fait sur des barques ou en voiture.)	5
Pannonia.	36 —	Kniffer..	De Skéla à Galatz, en côtoyant la rive gauche.	
Argo . . .	50 —	Lazarief.	De Gladova à Galatz, en suivant la rive turque. — Les passagers qui voudraient descendre à Galatz, seraient soumis à la quarantaine.	

La même compagnie, pour compléter son système de navigation, a, de plus, établi les paquebots suivans :

NOMS.	FORCE.	CAPITAINES.	DESTINATION.	NOMBRE DES VOYAGES PAR MOIS. (Allée et retour.)
Ferdinand.	100 chev.	Everson..	De Galatz à Constantinople.	2
Libano. . .	Bateau à voiles.		De Galatz à Odessa. . (Quarantaine).	1
Metternich	140 chev.	Vyn-Ford.	De Constantinople à Trébisonde..	2
Stamboul..	160 —	John Ford.	De Constantinople à Smyrne.	4
Maria-Dorothea. .	70 —	Glacian. .	En correspondance avec le précédent, des Dardanelles à Salonique.	4

Tous les mois, les jours de départ des différentes stations sont fixés à Vienne. Je ne puis reprocher qu'une seule inexactitude aux

agens de la compagnie; *le Ferdinand* nous a fait attendre vingt-quatre heures à Galatz. Le paquebot, en outre, est si mal construit, qu'il est à désirer qu'on se décide à le remplacer. Quant au nom de *la Bella*, donné à la barque qui fait le trajet de Drenkova à Orsova, c'est une mauvaise épigramme.

Les bateaux du Danube sont beaux, mais dans leur aménagement on a trop sacrifié les voyageurs aux marchandises : le pont est encombré, et les ballots envahissent trop souvent les premières places. On pourrait aussi mettre plus d'activité dans le service et réduire facilement à dix les treize jours employés pour le trajet de Vienne à Constantinople. Malgré ces reproches mérités, il faut le reconnaître, l'entreprise, toujours surveillée par M. de Széchényi, marche bien, et son succès n'est plus douteux. Le commerce de la Hongrie est en plein progrès, et c'était là le but qu'on voulait atteindre. Déjà les exportations des produits du sol excèdent de treize millions le montant des importations. L'Autriche, de son côté, acquiert une voie prompte et facile pour ses rapports avec Bukarest et les principautés riveraines.

L'Europe entière est intéressée aux grands travaux qui ont pour but d'aplanir les difficultés qui entravent la navigation du Danube. Le projet d'un canal de jonction du Rhin à ce fleuve a acquis une plus grande importance que jamais. Hommes civilisés de l'Occident, nous devons répondre à l'appel de ceux que nous avons trop l'habitude de traiter en sauvages. Le roi de Bavière, en 1825, résolut d'exécuter la pensée de Charlemagne et d'opérer la réunion du Danube au Rhin par le Mein. Les travaux, commencés avec assez de lenteur, sont aujourd'hui poussés avec une activité funeste à la France. Trop absorbés par nos luttes politiques, nous nous épuisons en vaines paroles, et nos voisins profitent de nos travers. Nous n'y pensons pas assez; il s'agit cependant de tout le commerce de transit de l'Allemagne qui nous échappera, si nous n'y prenons garde. Notre système de canalisation, dû à Louis XIV et à l'empereur, vient admirablement aider l'heureuse disposition de nos quatre grandes rivières qui, déjà mises en rapport avec le Rhin, seraient rattachées au Danube par un canal percé entre ces deux fleuves. On avait parlé d'un canal de Kehl à Ulm; ce plan nous serait de tous le plus avantageux, il serait de plus facile à exécuter. Mais j'abandonne ce sujet qui n'est pas le mien (1), pour revenir à la Hongrie.

(1) M. Michel Chevalier a traité cette question d'une manière remarquable dans son curieux ouvrage : *les Intérêts matériels de la France*, pag. 154 et suiv.

Du jour où les travaux seront achevés, du jour surtout où la législation commerciale sera refondue ou plutôt créée, Pesth deviendra l'un des plus importans marchés de l'Europe. Déjà le mouvement de son quai étonne le voyageur habitué au silence des villes allemandes. C'est là que les paysans viennent apporter leurs denrées, les produits de leurs champs et de leurs troupeaux. Ils ont conservé le costume national, je n'ose pas dire dans sa pureté, l'expression serait risible, mais dans toute sa barbarie et toute sa saleté primitives. A les voir couchés sur la paille, au milieu de leurs petits chevaux et de leurs légères charrettes, on peut se croire tombé dans une horde de sauvages. Dix siècles ont passé sur ce peuple sans effacer son caractère : le Madjyar d'aujourd'hui est le digne fils du barbare d'autrefois. Comme son père, il a une physionomie dure, mais pleine d'expression ; il unit la force nerveuse à une grande insensibilité physique; comme son père, il porte une chevelure longue et huileuse, et n'a pour costume qu'une veste de cuir enduite de graisse (ce qui, pour lui, remplace la chemise), de larges pantalons et une peau de mouton presque séculaire. La présence de cette race à part au milieu d'une ville civilisée, ce souvenir du IVe siècle encore vivant au XIXe forme un spectacle auquel les yeux et l'esprit s'habituent difficilement.

Hâtons-nous de le dire, il existe en Hongrie, au sein de la noblesse elle-même, un parti libéral et philosophique qui sent la nécessité de corriger les abus pour ne pas être dévoré par eux. Le terrible exemple de la révolution française ne sera point perdu pour l'Europe; la Hongrie ne reconstruira pas sur table rase; elle amendera sa constitution, mais elle ne l'abolira pas pour adopter celle de l'Angleterre.

Les Hongrois affectionnent Pesth, ils ont une haute idée de son avenir; aussi cette ville a-t-elle été choisie pour servir de centre à la politique, au commerce et à l'instruction. Son université peut soutenir la comparaison, non pas sans doute avec les premières écoles de l'Allemagne, mais avec toutes celles de l'empire autrichien. La langue nationale, chose bizarre, était peu cultivée en Hongrie; on écrivait, on parlait, on plaidait en latin. L'Autriche aurait bien voulu substituer l'allemand au hongrois; mais, ne pouvant y parvenir, elle avait pris le latin pour langue officielle. L'esprit national s'est enfin réveillé, et l'homme dont le nom se retrouve toujours attaché aux projets vraiment utiles et patriotiques, le comte de Széchényi, contribua de toutes ses forces à faire passer une loi qui détrôna la langue de Cicéron au profit de celle d'Arpad. La séance où fut prise cette résolution est une des plus belles de la dernière diète.

Les rares partisans de l'Autriche parlaient de l'illégalité de cette mesure. « S'il était vrai, répondit le député des comitats Magypaul, que la constitution proscrivît l'usage de notre langue, je dirais sans hésiter : « Meure la constitution plutôt que notre nationalité! » Széchényi vint ensuite.... « Voilà, dit-il, un trait d'audace qui me confond! Je me résigne enfin à faire cause commune avec ceux que depuis quinze ans j'appelle les calomniateurs de mon pays! oui, la Hongrie est ingouvernable, ils ont raison de le dire, et les bienfaits dont la comblent ses maîtres ne sont payés que par l'ingratitude! Voilà dix millions d'hommes qui réclament le droit de s'exprimer dans leur langue, de faire des lois intelligibles pour tous, et non des oracles sibyllins rendus dans un idiome mort et obscur; quelle insolence! » L'orateur termina en souscrivant pour une somme de cent cinquante mille francs destinés à la fondation d'un institut national.

Le gouvernement de Vienne dut accéder au vœu de la diète : Ferdinand Ier d'Autriche est Ferdinand V de Hongrie. Aujourd'hui les actes de l'autorité et les jugemens sont publiés en hongrois; les commandemens militaires se font en hongrois; l'exergue des monnaies est emprunté aussi à la langue nationale; les princes de la famille impériale, enfin, étudient cette langue, d'abord proscrite comme séditieuse.

Les propriétaires, depuis l'extension du commerce, ont éprouvé le besoin de communiquer entre eux, d'améliorer la culture, de connaître leurs ressources réciproques : tous les ans ils se réunissent à Pesth pour des courses de chevaux; mais ils ne se bornent pas à applaudir les plus agiles lutteurs, ils se livrent à une véritable enquête sur les progrès matériels du pays.

Ces faits indiquent qu'un mouvement assez considérable s'opère dans les esprits; les longs travaux de la diète de 1832-36 sont là pour prouver que ce mouvement n'est point stérile. Quelques hommes distingués, dont les conversations spirituelles sont restées gravées dans ma mémoire, m'ont fourni sur cette assemblée des détails fort curieux. Avant de les exposer, et pour que l'on en saisisse mieux l'importance, je vais faire un résumé succinct de la législation politique de la Hongrie; c'est un chaos difficile à débrouiller.

Les derniers conquérans, les Madjyars ou Hongrois, ne se sont point mêlés aux Esclavons, aux Gépides et aux Avares, leurs prédécesseurs. Leur armée victorieuse s'est établie de force dans le pays; mais, ainsi que celle des Normands en Angleterre, elle est, pour ainsi dire, demeurée sous les armes. Les guerres continuelles que, du XIVe

siècle au XVIIIe, les Hongrois, placés à l'arrière-garde de l'Europe, durent soutenir contre les Turcs, contribuèrent à nourrir leur esprit remuant et belliqueux. Le long intervalle qui s'écoula de 1529 à 1682 fut perdu pour la civilisation dans ces contrées, théâtre de luttes glorieuses et de déchiremens intérieurs. Le roi n'était qu'un général en chef élu par ses frères d'armes: aussi, comme la Pologne, sa malheureuse voisine, la Hongrie, à la mort de chaque souverain, était-elle ensanglantée par le choc des ambitions rivales. L'élection de Léopold d'Autriche avec réversibilité de la couronne à ses héritiers cicatrisa cette première plaie; la seconde, l'invasion des Turcs, fut fermée par Sobieski, le prince Eugène et Marie-Thérèse. Tant que l'union de la Hongrie et de l'Autriche ne fut qu'une alliance contre l'ennemi commun, elle resta sincère de part et d'autre; mais, le danger une fois dissipé, bien des germes de division se sont développés entre deux pays dont l'un est jaloux de ses priviléges, de son indépendance, de sa constitution enfin, et dont l'autre est soumis au régime absolu.

Quelle est, en effet, l'étendue de la puissance du roi de Hongrie? Le principe d'hérédité, introduit à la place du principe d'élection, s'il a changé l'origine du pouvoir, n'en a que faiblement altéré la nature. En 1215, les barons anglais avaient obtenu de Jean-sans-Terre une reconnaissance de leurs droits contenue dans la grande charte; sept années plus tard, les magnats hongrois arrachèrent la bulle d'or à la faiblesse d'André II. Ce serait un utile et curieux travail que la comparaison de ces deux monumens de la même victoire, remportée aux deux extrémités de l'Europe, à l'époque où les rois, en France, commençaient heureusement leurs campagnes contre l'aristocratie. Deux révolutions et le bill de réforme ont singulièrement modifié la charte anglaise; celle de la Hongrie est, pour ainsi dire, intacte. Quoique cette fameuse clause de la bulle d'André II : « et si nous voulons, nous, ou si nos successeurs veulent en aucun temps déroger à notre disposition, que les évêques et les barons présens et futurs aient la libre et perpétuelle faculté, sans être jamais accusés du crime de haute trahison, de résister au roi et de le contredire... » quoique cette clause ait été abolie à la diète de 1687, l'acte qu'elle confirmait n'en subsiste pas moins, et les rois jurent toujours de l'observer fidèlement.

Chef suprême de l'armée conquérante, le monarque devait gouverner dans l'intérêt de ses chevaliers et par leur intermédiaire. De grandes charges qui existent encore furent créées dans ce double but. La

plus importante de toutes est celle de palatin décernée par l'assemblée nationale qui doit choisir entre les quatre candidats proposés par le roi. Le palatin est la sentinelle avancée de l'aristocratie, le gardien des priviléges de tous, l'intermédiaire du souverain et de la nation. C'est à lui qu'appartient de droit la présidence de la première table de la diète. Depuis 1796, l'archiduc Joseph est revêtu de cette importante dignité. Les liens étroits qui l'unissent à la cour de Vienne ne lui font point oublier ses devoirs. En 1825, sous le règne du dernier empereur, il ne craignit pas de défendre les priviléges méconnus de sa patrie adoptive. Esprit sage et libéral, il comprend à merveille la portée du siècle, et les réformateurs utiles ne le trouveront jamais au nombre de leurs adversaires entêtés. Le courage avec lequel les jeunes archiducs se sont exposés, lors de l'inondation, pour sauver les malheureux naufragés, a fait reporter sur eux une partie de l'affection que les nobles qualités de leur père ont inspirée aux Hongrois. Cette popularité si justement acquise est gênante pour la cour de Vienne; aussi, lors de la récente maladie du palatin, se résignait-on sans trop de douleur à porter son deuil.

Le lieutenant du royaume vient après le palatin. Nommé par le roi, il le représente à la tête des armées et dans les solennités publiques. La lieutenance a été réunie au palatinat dans la personne de l'archiduc Joseph.

A l'époque de la conquête, la Hongrie fut partagée en cinquante-deux comitats, c'est-à-dire en cinquante-deux cantonnemens occupés chacun par un corps d'armée. La division du sol anglais en comtés a la même origine. Cette organisation, vicieuse sous une foule de rapports, renferme néanmoins un principe excellent et libéral, celui de l'administration du pays par le pays lui-même. Un comte et un vicomte sont à la tête de chaque comitat. Ces charges ont dû primitivement être toutes deux électives; mais, depuis longues années, la première est devenue héréditaire dans certaines localités, dans d'autres elle est laissée à la nomination royale. Tous les nobles, quelle que soit leur fortune, quel que soit leur état, et beaucoup n'ont plus d'autre bien que leur nom, se réunissent tous les trois ans dans une assemblée dite *restauration*, pour choisir le vicomte et les autres magistrats.

Le gouvernement local, ainsi constitué, exerce sur toutes les campagnes du comitat un pouvoir à la fois administratif et judiciaire. Les actes sont appuyés et au besoin exécutés par les hussards, corps tout-à-fait distinct de l'armée de ligne. Une espèce de cour d'assises,

composée du vicomte-président et de six assesseurs choisis par le comte sur une liste assez nombreuse, tient quatre sessions par an.

L'impôt foncier voté par les nobles n'est point acquitté par eux. Ils se réunissent par comitats en *congrégation* pour déterminer le quantum dû par chaque propriété. Les paysans, sur qui pèse tout le fardeau, nomment eux-mêmes leurs collecteurs, et le seigneur surveille la perception de la somme fixée. La congrégation tout entière juge les nombreuses difficultés qui arrêtent le jeu de ce système assez simple en apparence.

Chaque comté est morcelé en un certain nombre de fiefs capricieusement régis par de petits despotes. Les paysans n'ont pas le droit de propriété, mais ils ont le fait depuis 1834; la plupart cependant cultivent des terres qui leur sont concédées par le seigneur à charge de cinquante-deux jours de corvée par an et du paiement de la dîme. Ils sont jugés en premier ressort par leur magnat; la cause, au moyen d'une filière assez compliquée, peut arriver jusqu'à la table royale de Pesth, tribunal suprême, dont tous les membres sont nommés par le souverain. Les débats de peu d'importance, et les querelles que les grosses paroles et les coups n'ont pu terminer, se vident chez le bailli, magistrat choisi par les paysans eux-mêmes dans une liste de candidats présentés par le seigneur. Le servage à la glèbe n'existe plus depuis Marie-Thérèse : le vassal a le droit d'abandonner son propriétaire en le prévenant trois mois à l'avance; le noble, de son côté, peut chasser le paysan, mais en lui fournissant une indemnité pour les impenses utiles qu'il a faites sur la terre. Ce double principe est d'une rare application.

Le noble seul parvient aux emplois; il ne peut être arrêté pour dettes, il chasse dans ses domaines, il est le père de ses tenanciers ou leur tyran, si bon lui semble; mais, s'il a quelque chose à démêler avec la justice criminelle, avec les gens du roi, il est saisi de force et jeté dans les cachots infects d'une prison souterraine. La peine de mort, même dans les cas les plus graves, lui est ordinairement épargnée; mais on peut le voir, les boulets aux pieds et les fers aux mains, se promener tristement dans la cour du comitat de Pesth, où, tous les samedis, le bourreau vient, armé du fouet, lui infliger une humiliante correction. Il est des droits enfin dont la jouissance, inconnue au temps d'André II, est refusée aux nobles hongrois par la police de M. de Metternich. Le magnat, dans ses terres, à la diète, à la congrégation, peut tenir les discours les plus violens, déclarer la patrie en danger, regretter l'époque de l'indépendance et en prévoir

le retour; mais il lui est défendu de faire imprimer une ligne sans la permission du censeur impérial; bien plus, il a besoin de la même autorisation pour lire un ouvrage étranger. Qu'il parcoure la Hongrie, les larges chapeaux des paysans tomberont tous devant lui, les hussards du comitat lui rendront les honneurs; mais s'il désire voir Paris ou Londres, il lui faut long-temps solliciter son passeport à Vienne.

L'absence presque complète des majorats est pour l'aristocratie territoriale une cause de ruine plus active de jour en jour. Le partage des successions s'opère par têtes : la femme a l'usufruit des biens de son mari, les enfans n'en conservent que la nue propriété. Le château de la famille, loin d'être l'apanage du droit d'aînesse, appartient au dernier des fils. Le magnat, s'il laisse des enfans, ne peut pas disposer de sa fortune par testament; s'il a vendu quelques-unes de ses propriétés, sans observer les minutieuses précautions exigées en pareil cas, tous ses parens ont quarante années pour exercer une action en réméré. Le fief étant attaché au nom, le dernier membre d'une race n'a la faculté de disposer que des acquêts; la donation d'origine royale retourne à la couronne. Tous ces articles d'une loi qui n'est plus en accord avec les besoins nouveaux de la société sont la source d'interminables procès.

L'église forme un corps tout aussi compact, tout aussi puissant que la noblesse, et composé de soixante et dix mille membres. L'évêque primat de Gran est le chef du clergé catholique. Ses propriétés et ses revenus immenses l'obligent, en cas de guerre nationale, à fournir deux mille hommes d'armes, et, d'après la coutume du moyen-âge, il devrait lui-même les commander. Tous les bénéficiers, laïques ou clercs, sont soumis à un impôt de ce genre. Deux archevêques, ceux de Colossa et d'Eslau, dix-huit évêques diocésains et seize titulaires, cent quarante-sept couvens d'hommes et trois mille curés marchent sous la bannière du primat. L'église grecque est desservie par dix mille prêtres ou caloyers. Le haut clergé hongrois, il faut l'espérer, comprendra mieux sa mission que le clergé de France avant 89.

Et la bourgeoisie, cet élément si fort des sociétés modernes, cette classe victorieuse en France, cet appui de l'ordre, quelle place tient-elle en Hongrie? Une place bien petite, et cela se conçoit. En Angleterre, en France et dans une partie de l'Allemagne, un grand développement industriel a mis les richesses en circulation; la balance est devenue, comme l'épée, le symbole d'une aristocratie véritable.

En Hongrie, jusqu'à ces dernières années, le commerce, effrayé par la guerre, a été languissant. Les Juifs, qui depuis leur dispersion ont toujours souffert pour l'amour du lucre, qui partout et dans tous les temps se retrouvent avec le même caractère avide et rampant, et qui, sans sourciller, courent au martyre là où il y a de l'or à gagner, les juifs seuls ont osé se livrer à des spéculations commerciales. La richesse a été le prix de leurs efforts; mais leur religion leur ferme la carrière politique. La phase nouvelle que la nation hongroise va parcourir augmentera la force de la bourgeoisie, qui n'est encore représentée que par quarante villes royales. L'organisation administrative et judiciaire de ces villes se distingue entièrement de celle des comitats. Elle se compose d'un sénat dont tous les membres, élus à vie par les citoyens, sont seuls appelés aux charges municipales. Tous les trois ans on choisit parmi eux le consul, le juge, le capitaine et le castellan de la cité. Le *consul* administre les biens communaux; ses fonctions offrent beaucoup de ressemblance avec celles de nos maires. Le *juge*, comme son titre l'indique, préside aux débats judiciaires; dans les causes minimes, il prononce seul; dans les autres, il se fait assister par plusieurs hommes de loi. L'appel de ses décisions est porté à la table *tavernicale*, tribunal particulier, qui, je crois, n'existe nulle part ailleurs qu'en Hongrie. Ce tribunal est formé par la réunion des députés des villes royales et présidé par le *tavernicus*, magistrat élu comme les autres. Cette cour, qui, selon moi, mérite à plusieurs titres beaucoup d'attention, tient ses séances à Pesth, deux fois dans l'année. Les plaideurs peuvent encore recourir de ses décisions à la *table septemvirale*, organe de la justice du roi. Enfin, les deux autres officiers municipaux, le *capitaine* et le *castellan*, ont pour devoir, l'un de veiller au maintien de l'ordre et de la police, et l'autre de commander la garde bourgeoise.

Tous ces pouvoirs, si divers d'origine, si gênés dans leur marche par d'inévitables conflits, se retrouvent encore en présence à l'assemblée nationale. La diète hongroise ne fut, pendant long-temps, qu'une prise d'armes. L'immense plaine de Räkos, bornée au nord par les montagnes de Vatzen et de Tokay, s'étend vers le sud jusqu'à Belgrade; c'est dans ce Champ-de-Mars que, sous le pennon royal, se réunissait toute la noblesse, c'est-à-dire l'armée conquérante. Les magnats, dans un conseil de guerre tenu par le souverain, arrêtaient les plans de campagne, et les simples chevaliers les acceptaient en poussant un formidable *hourra*. Mais les temps héroïques passèrent. Peu à peu, les Hongrois prirent en affection le sol conquis par leurs

ancêtres, et il devint plus difficile de les en arracher pour leur faire courir les chances d'une expédition lointaine. En 1526, Ferdinand Ier décida qu'à l'avenir les diètes se tiendraient dans l'intérieur des villes, et les choses depuis lors n'ont pas changé.

L'assemblée se partage en deux *tables*.

La première se compose : 1° des prélats catholiques, et, depuis 1792, des évêques du rit grec non uni; 2° des magnats ou grands propriétaires laïques. Ces magnats ont le droit d'entrée à l'âge de vingt-quatre ans : les mineurs et les femmes doivent se faire représenter; mais, par une bizarrerie incompréhensible, leurs mandataires siégent à la seconde table dont tous les membres sont *élus*. Les comitats se réunissent en congrégations pour choisir chacun deux députés. Tous les moyens de séduction employés par les candidats au parlement d'Angleterre souillent aussi les élections hongroises. John Bull termine ses différends à coups de poing, le Madgyar se sert de son sabre. Tous les nobles, seigneurs ou varlets, riches ou pauvres, sont électeurs, et la propriété la plus minime suffit pour conférer le droit d'éligibilité.

Pendant toute la durée de la diète, les députés reçoivent, sur la caisse *domestique* du comitat, la somme de deux ducats au moins par jour. Les couvens, les chapitres ecclésiastiques et le bas clergé élisent aussi leurs délégués. Les villes royales, enfin, sont représentées à la diète. Dans chaque cité il existe une *chambre de la commune*, dont les membres décédés sont remplacés à la majorité des suffrages. Ce conseil des notables, assisté des seuls magistrats municipaux, envoie à la diète un ou deux députés, suivant l'importance de la ville.

La première table est présidée par le palatin, la seconde par le président de la table royale; elles se réunissent souvent en *concertations*, pour délibérer des intérêts généraux de l'état. Les propositions royales sont examinées dans les cercles avant d'être discutées en séance publique; le concours des deux tables, qui ne forment qu'une seule voix, est nécessaire pour leur donner force légale.

Lorsque la diète n'était qu'une revue solennelle, on n'avait pas senti la nécessité d'en fixer le retour périodique. L'ennemi paraissait-il aux frontières, la nation courait aux armes, et la diète se confondait, pour ainsi dire, avec *l'insurrection*. L'appel du souverain prévenait toujours le désir du peuple. Mais quand au tumulte d'un camp succéda l'ordre d'une assemblée choisie, quand la froide délibération des députés eut remplacé l'enthousiasme des leudes, les rois éprouvèrent de la répugnance à voir autour d'eux des surveillans

incommodes. Les nobles se plaignirent, et, pour satisfaire à leurs exigences, il fut décidé que la diète serait convoquée tous les trois ans. Le chancelier, un mois au moins avant l'ouverture de la diète, adresse des lettres de convocation aux membres de la première table, aux comitats, aux communes et aux corporations religieuses; il expose sommairement les lois qui seront mises en discussion, afin que les électeurs puissent manifester leurs vœux à leurs commettans; il donne enfin les ordres nécessaires, en 1839 comme en 1526, pour que les ponts et chaussées soient mis en état sur le passage de sa majesté.

La constitution hongroise mériterait, sans doute, un examen plus approfondi, mais mon but a seulement été de donner une idée de son ensemble. Une simple esquisse a suffi, j'ose l'espérer, pour bien faire ressortir tout ce qu'il y a de remarquable dans ce monument, un des plus curieux de l'histoire du moyen-âge. Voyons maintenant de quelle manière cette machine vieillie fonctionne encore au milieu d'une société moderne. Elle est embarrassée de quelques rouages inutiles, il lui en manque de nécessaires; mais elle marchera toujours, parce qu'elle possède, pour principal moteur, le système représentatif établi sur de larges bases.

Tous les esprits élevés, tous les hommes qui jettent sur l'avenir un coup d'œil impartial, comprennent la nécessité d'une réforme; mais ce travail, toujours dangereux, se complique ici d'une difficulté particulière. L'empereur d'Autriche a beau joindre à ses titres celui de roi de Hongrie; fidèle à son origine, il désirerait faire triompher l'influence germanique chez les peuples de mœurs si diverses que les traités ont soumis à son sceptre. Le peuple hongrois, au contraire, fier de son antique indépendance et jaloux de sa nationalité, se révolte à l'idée de voir sa patrie réduite au rôle d'un cercle autrichien. En Angleterre, en France, comme dans tous les pays vraiment constitutionnels, le parlement, et je prendrai ici ce mot dans un sens général, possède des moyens légaux de forcer le premier pouvoir à marcher dans la route que la nation veut suivre. Le refus du budget est l'exercice d'un droit terrible devant lequel s'écroulerait le ministère le plus entêté. Mais que la diète hongroise rejette l'impôt foncier qui s'élève à la somme de 45 millions, l'action gouvernementale en sera-t-elle paralysée? Pas le moins du monde. Si le roi n'a plus d'argent, l'empereur d'Autriche lui en prêtera; si les Madjyars ne veulent plus s'enrôler sous les drapeaux, le roi de Lombardie placera ses troupes à Comorn et à Péterwaradin, et la Hongrie n'aura plus alors que la ressource hasardeuse de la révolte.

Les magnats craignent d'être écrasés sous les ruines de l'édifice construit par leurs ancêtres, et désirent voir s'animer le corps inerte dont ils sont la tête intelligente. Le roi profite de cette disposition pour affaiblir une caste puissante par ses richesses et l'influence personnelle de ses membres; il espère ainsi frapper le peuple hongrois dans ce qu'il a de vivace et de caractéristique, et le trouver ensuite plus souple, plus propre à être façonné selon le type allemand. Il appelle donc de tous ses vœux l'affranchissement des paysans, comme les rois de France se sont déclarés protecteurs de la bourgeoisie; mais il se décide de mauvaise grace à sanctionner toute mesure nationale.

L'absence de la classe moyenne laisse un vide que rien ne peut combler. A qui l'aristocratie fera-t-elle partager ses sentimens de patriotisme? Sera-ce à ce troupeau d'esclaves qu'elle a si long-temps exploité? Ces malheureux, dont on a fait des bêtes de somme, accepteraient sans murmure le bât de l'Autriche; car, il y aurait de l'injustice à le nier, il est doux en comparaison de celui qui les accable. Le nom de la liberté sera-t-il prononcé par des bouches imprudentes? Mais, pour des esclaves, la liberté n'est-elle pas le droit de tuer les maîtres, ou, tout au moins, celui de les opprimer à leur tour? Les réformateurs ne doivent donc point compter sur la masse de la nation; l'appeler à l'œuvre, ce serait se rendre coupable d'une faute immense, ce serait ouvrir une carrière sanglante et faire rétrograder la Hongrie pour des siècles. Les peuples, comme les individus, n'ont droit à l'exercice de leur liberté que lorsqu'ils sont capables de comprendre tous les devoirs que cette grande faculté leur impose. Les nobles hongrois, cependant, ont un rôle magnifique à remplir : que par leurs soins, que sous leur direction, les paysans soient appelés à la vie civile; que l'instruction, soutenue par la morale religieuse, visite les campagnes; que, par leurs efforts, l'industrie et l'agriculture apportent aux travailleurs le bien-être et la richesse, ils commanderont à des hommes dont les cœurs battront aux mots d'indépendance et de patrie. La nationalité hongroise ne sera plus en danger, car alors elle ne résidera point dans une seule caste, mais dans un peuple jeune, actif et courageux, et, pour me servir d'une expression de Mirabeau, jamais la constitution ne sera vendue pour du pain!

Aux approches de la diète de 1832, tous les esprits étaient en suspens. Le gouvernement, intéressé à connaître les vœux de tous les partis pour les combattre ou les seconder, se relâcha de sa rigueur;

les pensées purent se manifester sans avoir à redouter les mutilations de la censure, et le despotisme lui-même rendit hommage à la liberté de la presse.

Durant les deux ou trois années, où, sur les demandes du parlement et de l'assemblée des notables, la convocation des états-généraux devint en France un objet d'espoir pour le plus grand nombre, de crainte pour quelques privilégiés, une foule de brochures ignorées aujourd'hui parurent sur toutes les questions du moment; il en fut de même en Hongrie. Les réformateurs et les amis du passé préludèrent par leurs écrits à la lutte dont la diète devait être l'arène. Les magnats nourris de la lecture des économistes et des philosophes du XVIIIe siècle, les jeunes nobles élevés dans les universités étrangères, les légistes et les bourgeois des villes, composaient un parti dont les principes et les vœux furent soutenus avec talent par M. de Széchényi. On ne lira pas, je crois, sans intérêt, quelques fragmens d'un ouvrage publié par le comte à la fin de 1830. Le passage que nous allons citer offre un tableau vivement tracé de l'esprit public de la Hongrie :

« Chacun veut améliorer, chacun désire voir s'élever un bel édifice, mais chacun prétend poser la première pierre sans s'inquiéter des autres ouvriers. — Ah! dit l'un, quand donc sera percée la chaussée de Fiume? — Ne vaudrait-il pas mieux jeter un pont entre Pesth et Bude? répond un autre. — Ayons un théâtre et des pièces en hongrois, ou la langue se perdra, et la nationalité avec elle (1). — Si nos magnats, s'écrie-t-on d'un autre côté, n'allaient point manger leurs revenus et se corrompre à l'étranger? Mais ces grands seigneurs croiraient compromettre leur dignité en se coudoyant aux assemblées des comitats avec la pauvre noblesse! D'autres regrettent les costumes de nos pères. Où sont leurs pesantes armures? — Malheureuse Hongrie, murmurent ces amans du passé, tout en chantant l'air de la bataille de *Mohacz*, le jour de cette *défaite* fut le dernier de ta gloire! — Ayons de belles rues, des trottoirs et des réverbères; tel est le cri d'une autre opinion. Que Pesth soit bien éclairée, le reste se fera. N'oublions pas les promenades et plantons le quai du Danube. — Il y a aussi des esprits positifs. C'est le papier-monnaie qui nous ruine, disent-ils, il nous faudrait de beaux ducats frappés avec notre or de Kremnitz. Mais où sont ces ducats? Que de nobles Hongrois ont oublié leur couleur! — Non, réplique un autre, non, ce n'est pas cela;

(1) Ce vœu a été rempli; j'ai vu représenter à Pesth la *Christine* de M. Alex. Dumas, traduite en hongrois.

or ou papier, qu'importe? Nous serions à notre aise sans les impôts... l'impôt sur le sel surtout, mes amis! Ah! chers amis, qu'il y aurait de choses à dire sur le sel! C'est l'administration étrangère qui nous appauvrit; les douanes, les monopoles, que sais-je encore? Tels sont nos véritables maux! Savez-vous quel est notre ennemi? c'est notre maître! »

N'est-ce pas là le spirituel croquis d'une de ces réunions d'excellens politiques qui, pour chasser les ennuis d'une longue soirée d'hiver, devisent des choses de l'état, sans donner plus de suite à leurs idées qu'à leurs discours?

Mais M. de Széchényi ne se contente pas de signaler le mal, il en indique la source et le remède. Il passe rapidement en revue tout ce qui, dans les institutions actuelles, empêche le crédit public de se fonder, et de propager en Hongrie les bienfaits qu'il a répandus dans la plus grande partie de l'Europe. Et d'abord, il attaque avec force le maintien des corvées. Les paysans doivent au seigneur cinquante-deux jours de travail, sans compter les nombreuses corvées de transport, de voirie, etc., etc. L'église, de son côté, prescrit l'observation des dimanches et des fêtes, et la meilleure moitié de l'année est ainsi perdue pour le laboureur.

« Voilà, continue M. de Széchényi, voilà sa perte; quel est votre gain? Personne n'ignore que nos paysans, avec leurs chevaux et leurs vieux outils, avancent moins les travaux en trois jours que des manœuvres en un seul. Qu'est-ce qu'un ouvrage de corvée? Une méchante besogne, suivant le proverbe. Laissant de côté bien des considérations importantes, je ne consulte ici que votre intérêt seul. Pensez-vous que vos terres cultivées de cette façon vous donnent les belles récoltes dont le ciel récompense le travail intelligent? Mesurant votre droit sur votre profit, pouvez-vous donc priver le paysan de cent journées qui en valent à peine trente pour vous? Mais, sachez-le bien! annuler ainsi pour deux tiers chaque année le travail de tout un peuple, c'est un monstrueux suicide!

« J'arrive au privilége des nobles de ne point payer d'impôts. Je marche sur des charbons ardens; mais, quand je devrais irriter toutes les passions, je ne cacherai point ma pensée. Si l'Autriche, *hors de la diète,* députait vers nous ses commissaires et nous disait : — Mes amis, il faut payer pour avoir. Comment administrer votre pays, entretenir vos routes, vous percer des canaux, vous construire des ponts comme à vos frères de Bohême qui donnent de l'argent à cet effet? Vous restez sans communications, vos chemins sont crevas-

sés d'ornières où se brisent aussi bien vos calèches que les humbles charrettes des paysans. Mais ces malheureux sont accablés sous le poids des charges, aidez-les à les supporter. Contribuez à l'entretien des routes; les plus petites sommes ainsi placées seront productives. La Hongrie ne demeurera pas privée des bienfaits du commerce; vos terres augmenteront de valeur, et vous connaîtrez plus de jouissances; — si le gouvernement me tenait ce langage *hors de la diète*, et qu'il me demandât de payer, je préférerais rester au fond de la berne avec ma voiture embourbée. *J'ai aussi horreur du joug étranger.* Subir le lien d'autrui, ne fût-ce qu'un fil, voilà l'esclavage! Mais s'imposer des entraves, limiter soi-même ses droits, voilà la liberté! c'est celle des grands peuples, c'est celle de Dieu même. »

Comme l'auteur le prévoyait, ce langage si noble et si vrai blessa au vif tous ceux qui, par peur, par habitude, ou par entêtement, voulaient conserver le régime de la féodalité. Le comte de Széchényi devint le point de mire des attaques des privilégiés. Par les uns, il était signalé comme un traître vendu à la cour de Vienne; par les autres, comme un fils indigne de la noble Hongrie. Les idées françaises l'avaient entraîné dans une fausse route, et ses projets ne tendaient à rien moins qu'à exciter une révolte des chaumières contre les châteaux. Mais la violence des réfutations dont la brochure du *Renégat* fut l'objet ne servit qu'à étaler aux yeux de tous les profondes blessures qu'elle avait faites.

Un seul des écrivains du parti stationnaire, tout en s'attaquant à la personne de Széchényi, se posa comme le défenseur des intérêts menacés; ce fut le comte Dessewfyi. La vieille réputation du comte, l'indépendance et la fermeté de son caractère, l'amitié qui l'avait uni jadis à M. de Széchényi, appelèrent l'attention sur sa réplique. A l'époque où la révolution française atteignait sa sanglante apogée, la Hongrie envoyait aussi ses députés à une diète restée célèbre dans les fastes parlementaires de la nation. Le successeur de Joseph II n'était pas de force à soutenir l'œuvre de cet empereur, et les libéraux hongrois relevaient enfin la tête. Le comte Dessewfyi, par le courage avec lequel il défendit les droits de sa patrie ou plutôt les priviléges de la noblesse contre le pouvoir royal, mérita de devenir le chef des amis de la constitution. Depuis ce temps il a voué à la Bulle d'or un respect sans bornes; il la regarde comme le code modèle de toutes les nations. Ce fut donc une affreuse douleur pour ce vieux patriote, que de voir les rudes coups portés par l'empereur François à l'objet de son amour chevaleresque. L'intervalle de 1812

à 1825, pendant lequel tous les comitats, mis en interdit, furent gouvernés par des proconsuls autrichiens, lui parut un long supplice. Le comte Istvan Széchényi commençait alors à se faire connaître. Lui aussi rougissait de l'asservissement de la Hongrie, lui aussi regrettait les anciens jours et soupirait après la liberté perdue. Dessewfyi devint, pour ainsi dire, le patron politique du jeune magnat. Mais, depuis 1825, la cour changea de marche : M. de Széchényi visita la France et l'Angleterre, première faute aux yeux de son vénérable ami; de plus il vanta les avantages de ces deux pays; il admira leurs ressources financières, leur commerce, leurs nombreuses manufactures, et il voulut contribuer à faire jouir la Hongrie des mêmes richesses, dût la constitution subir quelques réformes. Dessewfyi renia dès-lors le comte comme un enfant ingrat. « Les attaques de M. de Széchényi contre les dîmes, dit-il dans sa réfutation, ressemblent aux déclamations de tous les révolutionnaires contre la propriété. Le seigneur est maître de ses terres comme le paysan de sa bêche et de sa charrue... Les corvées ne sont que le loyer des terres que le seigneur concède aux paysans. Qui donc songe en France à abolir les fermages?... D'ailleurs, quel seigneur se refuserait à la suppression des corvées, si les paysans pouvaient les racheter? »

Ce dernier paragraphe fournissait au comte Istvan des armes trop sûres pour qu'il négligeât de s'en servir. Son adversaire enfermait le débat sur la propriété du sol dans les bornes étroites d'une question financière. Consentir à transiger sur des priviléges, c'était reconnaître ce qu'ils avaient d'abusif. Les nobles français aussi firent un semblable aveu en cédant au fiévreux enthousiasme de la nuit du 4 au 5 août. Que le système féodal ait eu ses avantages, c'est ce que l'on peut soutenir; mais, comme toutes les institutions humaines, il devait être emporté par le flot des siècles. M. de Széchényi proposa donc de racheter les corvées et les dîmes au moyen d'une banque nationale; il cita l'exemple de l'Angleterre, qui venait précisément de rendre la liberté aux noirs de la Jamaïque en indemnisant les propriétaires d'esclaves.

La cour de Vienne suivit cette discussion d'un œil attentif, et quoique M. de Metternich continuât de traiter avec un superbe dédain ceux qu'il appelle les sujets *asiatiques* de l'empire, il mit en jeu toutes les ressources de son esprit pour faire tourner au profit du roi le mouvement qui se manifestait de l'autre côté de la Leytha. L'habile ministre veut aussi détruire les restes de la féodalité, non pas, sans

doute, pour délivrer la Hongrie des obstacles qui ralentissent ses progrès, mais pour donner à ce pays une impulsion conforme à ses vues, pour régulariser l'administration, c'est-à-dire pour la placer dans les mains qui tiennent déjà les rênes de l'Autriche, de la Lombardie et de la Bohême. Les tentatives du parti philosophique avaient pour but le renversement des priviléges dont le pouvoir royal était lui-même fatigué; M. de Metternich résolut de conclure une alliance avec le comte de Széchényi. L'empereur, les archiducs et grands seigneurs autrichiens s'inscrivirent au nombre des actionnaires de la compagnie du Danube; de son côté, le comte, comprenant les avantages d'un semblable traité, s'empressa de répondre aux propositions du gouvernement, et peu de jours avant l'ouverture de la diète, il publia ce manifeste qui lui valut la clé de chambellan :

« Il est des personnes qui refusent de rien apprendre et qui s'imaginent que, depuis saint Étienne, tout a été fourberie et mensonge dans le langage de nos seigneurs rois. En 1825, nous apportions ici le livre de nos lois déchiré; nos droits étaient foulés aux pieds; notre constitution était morte depuis treize années! Honte alors, honte à celui qui eût pu trouver une parole d'excuse pour tous ces faits! Mais depuis, le monarque a juré de respecter nos priviléges; quand a-t-il trahi ses sermens?... Le gouvernement marche avec le pays : rester dans l'opposition, c'est folie, c'est ingratitude! »

Le jour fixé pour l'ouverture de la diète parut enfin. C'était le 20 décembre 1832. La table élective tout entière appartenait à l'opposition libérale; un grand nombre de magnats partageaient les opinions de M. de Széchényi; le gouvernement avait son parti; les défenseurs ultras de la constitution n'étaient qu'en minorité.

Le roi fit cinq propositions principales :

1° L'établissement d'un code urbarial, c'est-à-dire une exposition certaine et définitive des droits et des devoirs respectifs des seigneurs et des paysans;

2° La révision des lois criminelles, leur réunion en un seul code, et la simplification de la procédure civile;

3° Une répartition plus équitable des charges et des contributions, et la diminution des impôts versés dans les caisses *domestiques* du comitat;

4° La demande d'un don gratuit de la noblesse pour couvrir les dépenses nécessitées par la tenue de la diète;

5° Le remboursement à l'archiduc Joseph d'un prêt de 262,606 florins.

Ces deux dernières demandes ont été accordées sans restriction. La noblesse hongroise est riche et loyale, elle a dignement répondu au double appel fait à sa générosité et à sa bonne foi.

La première proposition était la plus importante à cause des nombreuses questions qu'elle devait soulever. Si elle n'a pas été acceptée dans toute son étendue, il faut reconnaître, cependant, qu'elle a fait faire un pas immense au bien-être des populations rurales. Les articles 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 12 du code sont autant de lois favorables aux paysans. La quotité des dîmes est réduite dans plusieurs cas; les collecteurs seigneuriaux ne peuvent plus exiger un prélèvement égal sur les bonnes récoltes et sur celles qui n'offrent au laboureur que la faible récompense de ses peines. Comme il est de l'intérêt public d'encourager certaines cultures, on dégrève de quelques charges ceux qui s'y livreront. Les redevances les plus onéreuses aux pauvres étaient celles qu'ils devaient fournir sur les objets même de leur consommation journalière; on les a supprimées. Toutes les petites dîmes sur le beurre, les volailles, les œufs, sont à jamais abolies. Le droit féodal, dans toute sa rigueur, pesait encore sur quelques localités. Ainsi, après avoir acquitté les charges qui les privaient déjà de leur revenu le plus net, les tenanciers étaient encore obligés de vendre les vins du seigneur pour obtenir la faculté de tirer parti de leurs propres récoltes. Enfin, l'ancienne législation sanctionnait à la fois une injustice et une barbarie tout-à-fait gratuite : les paysans, opprimés outre mesure par leur seigneur, ne pouvaient l'appeler devant les juges sans sa permission. Par l'article 13, ils sont autorisés, au contraire, à le citer directement et de leur chef. Malgré les efforts de M. de Széchényi, les corvées ont été maintenues, mais les jours de travail ne seront plus arbitrairement fixés; le tiers au moins de ces journées doit être fourni l'hiver, pour que l'agriculture ne manque point de bras dans les saisons favorables.

Toutes ces concessions sont importantes; sans nul doute, elles améliorent la condition du paysan, mais elles ne l'élèvent pas beaucoup au-dessus de celle du serf; elles posent des limites au pouvoir seigneurial, mais il est difficile de les regarder rigoureusement comme de nouveaux droits acquis aux subordonnés. Leurs prescriptions sont à peu près résumées dans cette phrase triviale : Ne pressurez pas l'homme au-delà de ce qu'il peut donner.

Toutefois l'égoïsme est chose si commune, qu'il faudrait encore

remercier les nobles d'avoir retranché, de leur plein gré, ce qu'il y avait d'excessif dans leurs priviléges, mais ils ont fait plus. Le seul moyen d'attacher les masses à l'ordre établi, c'est de les faire entrer dans la société à un autre titre qu'à celui de machines à exploiter. La vente des biens nationaux, chez nous, à part ce qu'elle a eu d'illégal, a détruit le monopole de la propriété foncière; elle a divisé le sol entre cinq millions de propriétaires qui, grands ou petits, ont un égal intérêt au maintien de ce qui existe. Dans le régime féodal, après une courte période, il en est autrement. Le paysan cultive sans beaucoup de zèle les terres seigneuriales : incertain de transmettre à ses enfans le sol qui lui est concédé, il se borne à lui demander des récoltes dont l'abondance le mette en état de payer les dîmes et de fournir à sa misérable existence. S'il fait quelques économies, il cache précieusement la somme acquise par de cruelles privations, pour que, le cas échéant d'une rupture avec son maître, le brigandage ne soit point sa seule ressource. La révolte, avec toutes ses fureurs, est la conséquence inévitable d'un tel état d'abaissement. Elle arrive quand la misère pousse le serf à bout, quand la faim désole sa cabane, et que ses bras, amaigris par la fatigue et la maladie, ne peuvent plus se raidir pour pousser la charrue. La Hongrie ne sera pas soumise à cette horrible épreuve; elle ne proclamera pas sa liberté sur des décombres. Le gouvernement autrichien, s'il est quelquefois d'une prudence pusillanime, a l'instinct de sa conservation; les princes qui sont à sa tête, et l'empereur régnant surtout, ont gardé sur un plus grand théâtre la bonté qui caractérisait les ducs de Lorraine; ils éprouvent, il n'en faut pas douter, le désir d'adoucir l'état des dernières classes de leurs sujets.

Le roi a proposé, à la dernière diète, l'établissement des *contrats à perpétuité*, qui créent un mode de posséder particulier aux habitans des campagnes. L'acceptation de cette mesure est, sans contredit, l'acte le plus important de la diète de 1832-36; il jette en Hongrie des germes de prospérité qui, dans les conditions où ce pays se trouve enfin placé, ne tarderont pas à porter leurs fruits. Le paysan peut, aujourd'hui, au moyen d'une somme une fois payée, se racheter, à perpétuité, lui et ses héritiers, de toutes corvées, dîmes et redevances; il a la possession pleine et entière du sol qu'il laboure et de la maison qu'il habite; la propriété n'est plus, dans les mains du seigneur, qu'un droit nominal et stérile. Ces rachats, encouragés et facilités par la loi, donneront naissance à une nouvelle

classe de citoyens, les campagnes prendront leur essor, et ces immenses villages de quinze à vingt mille ames, si nombreux en Hongrie, deviendront un jour des cités riches et populeuses.

L'agriculture, délivrée de ses entraves, est destinée à fleurir dans ces belles contrées trop long-temps désolées par un système oppressif. Mais à quoi servirait d'activer la production, si la consommation n'augmentait point dans le même rapport? La Hongrie peut exporter beaucoup de denrées et de matières premières, mais elle est privée de voies de communication. L'assiette des impôts se lie essentiellement à la propriété industrielle d'un pays. Les nobles hongrois ont enfin senti que leur privilége de ne point contribuer aux charges directes de l'état, lorsqu'ils acquittaient sans murmure les droits exigés par la régie et la gabelle, leur était plus nuisible qu'utile, et qu'il n'y a point de honte à payer lorsqu'on surveille l'emploi de son argent. Il a été question plus haut du péage général établi sur le pont de Pesth; on a vu que l'auteur de cette proposition voulait poser un principe; une conséquence assez importante en a été déduite à la même diète. Tous les possesseurs nobles ou non nobles de terres autres que celles qui ont été originairement concédées par le roi, devront (art. 2) acquitter l'impôt foncier, et la Hongrie aura des routes.

Les merveilles de l'industrie, les admirables spéculations du génie français fécondées par la patiente et laborieuse Angleterre, l'emploi de la vapeur comme force locomotive, ont vivement frappé tous les esprits. Malgré les prospectus dictés par le charlatanisme, malgré les revers inséparables de toute entreprise à son début, les peuples semblent comprendre qu'il y a dans ces grandes découvertes comme un lien mystérieux qui doit unir plus étroitement les sociétés modernes. Les Hongrois ont partagé cette préoccupation générale, et dans leur dernière diète, lorsqu'ils avaient à peine quelques chemins frayés dans tout leur pays, ils ont pensé à le doter d'un réseau de *rail-ways*. Si l'on songe que la Hongrie est riche en mines de fer et de houille, qu'elle offre une surface plane dans presque toute son étendue, et qu'enfin elle serait obligée de supporter de grandes dépenses pour établir un système complet de routes ordinaires, on ne trouvera peut-être plus cette idée trop folle ou trop ambitieuse. Si l'on eût dit, il y a vingt ans, que bientôt des bateaux à vapeur sillonneraient le Danube, qui n'eût traité le prophète de visionnaire? L'article 25 (1)

(1) Toutes les dispositions législatives décrétées par la diète et sanctionnées par le roi sont appelées *articles*.

promet de grands avantages aux compagnies qui voudront tenter la fortune et établir des chemins de fer sur les treize lignes qui doivent parcourir le royaume en tous sens. Tous les habitans, magnats ou roturiers, seront soumis aux péages; les expropriations nécessaires seront faites sans distinction sur tous les terrains.

Une autre réforme utile doit être signalée. Les nobles contractaient fréquemment des emprunts, alléguant pour prétexte l'éclat de leurs noms qu'ils avaient à soutenir; et si, comme leurs ancêtres, ils n'assommaient pas les créanciers assez hardis pour parler de leurs titres, du moins ils les payaient rarement. Le privilége de ne pouvoir jamais être arrêté, même pour dettes commerciales, dans un pays où la contrainte par corps est malheureusement de droit commun, portait atteinte au crédit. Cet abus a disparu; l'article 18 autorise l'arrestation des nobles pour fait de lettres de change.

Les seconde et troisième propositions royales sont restées sans effet. La législation criminelle a conservé toute sa barbarie. La diète de 1839 fera sans doute disparaître les prescriptions indignes des législateurs modernes dont abonde ce monument d'un autre âge. De plus, les mêmes impôts grossiront toujours les caisses des comitats; les Hongrois attachent trop d'importance au maintien de leur administration nationale pour la priver de son nerf principal.

Le parti philosophique, guidé par M. de Széchényi, a fait, malgré les répugnances de l'Autriche, adopter le hongrois pour langue officielle. L'article 4 garantit cette réforme qui est une excellente sauvegarde de la nationalité.

Tels sont les actes de la diète qui, après une session de plus de trois années, fut close le 2 mai 1836 par le roi Ferdinand V. Ils sont dus en partie à ces idées généreuses que, malgré ses excès, notre grande révolution a fait partout éclore.

Les nobles hongrois ont fondé un système fort sage d'émancipation progressive qu'ils compléteront sans doute à la diète de cette année. La révision des lois qui régissent l'agriculture et l'industrie, ces deux mamelles de tous les peuples, est la mesure la plus urgente; le crédit public ne peut s'établir que sur une bonne législation.

Les journaux de Pesth sont censurés comme ceux de Vienne. La raison sur laquelle on s'appuie pour justifier cette mesure mérite d'être citée : c'est que, parmi les droits reconnus aux nobles hongrois par la Bulle d'or, il n'est nullement question de la liberté de la presse. La diète de 1832 a fourni au gouvernement autrichien l'occasion de rappeler aux Hongrois ce singulier aphorisme de politique. On a vu

comment l'opinion publique s'était préoccupée des futurs travaux de l'assemblée nationale : aussi l'idée vint-elle à plusieurs membres de la seconde table de donner au corps électoral les moyens de suivre les débats parlementaires, en fondant un journal de la diète; mais le comité de censure de Pesth ne permit pas de reproduire le compte-rendu des séances. La seconde table ne se découragea point. Les députés ouvrirent une souscription pour l'achat d'une presse lithographique qui fut établie dans le palais même des états, et de nombreux exemplaires du journal se répandirent en Hongrie. L'alarme fut vive à Vienne, et bientôt on décida que *la lithographie étant une espèce d'imprimerie*, ses produits devaient être soumis aux censeurs impériaux : c'était tuer le journal, on le croyait du moins; mais la liberté fut plus tenace et plus habile que le despotisme. Un avocat, M. Kossuth, membre de la deuxième table, aidé d'un assez grand nombre de jeunes gens des écoles, prit le parti de sténographier les séances; le soir, il en résumait les discussions avec d'autres avocats qui allaient, munis chacun d'un exemplaire du manuscrit définitif, le dicter à des étudians et à des écrivains de bonne volonté. Tous les jours les cercles de Pesth, les comitats, les membres de la diète, etc., recevaient le compte-rendu de la séance de la veille. M. de Metternich s'avoua vaincu; ses agens, toutefois, recoururent aux petits moyens : les papiers suspects étaient décachetés à la poste, et de temps à autre on avait le bonheur de supprimer les numéros du journal séditieux, malgré les soins avec lesquels on déguisait les enveloppes. M. Kossuth ne voulut pas même laisser au pouvoir cette consolation; il fit décréter que sa feuille serait colportée par les hussards du comitat, et pendant les quatre années que dura la diète, elle ne cessa de paraître.

Malheureusement des esprits turbulens et inquiets ont voulu profiter de l'espèce d'excitation que les réformes, même les plus sages, produisent toujours dans les masses. Un parti, dont les opinions exaltées ne peuvent être que contraires au progrès de la Hongrie, a tenté de réveiller les jalousies de la petite noblesse et de soulever les paysans contre leurs seigneurs. Des révoltes, en effet, ont éclaté sur divers points; mais la force légale les a comprimées, et la noble conduite des grands propriétaires, lors de l'inondation de mars 1838, a prouvé aux pauvres que les riches étaient leur providence.

Le pouvoir de la haute classe est trop réel, son influence trop grande, les moyens de répression trop prompts, pour qu'elle ait à

craindre, avant longues années, une rivalité dangereuse. La réforme commencée s'accomplira donc sans grande secousse, et la Hongrie occupera parmi les nations européennes le rang que lui assigne son heureuse situation.

Après avoir donné à la ville de Pesth le temps qu'elle mérite, je m'embarquai, le 25 mai, sur *le Zrinyi*, pour continuer de descendre le cours du Danube. *Le Zrinyi* est le plus beau des bateaux de la compagnie, et son capitaine, M. Francesco Mayr, a pour les passagers une prévenance qui mérite les plus grands éloges. Comme la foire de Pesth devait avoir lieu dans les derniers jours du mois, nous étions peu de voyageurs, et, sans l'importune compagnie de cinq Grecs curieux, remuans et bavards, qui se rendaient à Bucharest avec une cargaison de marchandises de Leipsig, notre traversée n'eût été qu'une belle promenade.

Les rives du Danube offrent peu d'intérêt jusqu'à Mohäcz. Aucun village n'égaie ces vastes prairies qui avaient séduit les compagnons d'Arpad, et où se heurtèrent si souvent les Hongrois et les Turcs. Les paysans, exposés sans cesse aux ravages de la guerre, avaient senti le besoin de se réunir en masse et de s'enfoncer dans l'intérieur des terres; on ne trouve donc pas, en Hongrie, un seul de ces jolis hameaux si communs en Allemagne; les villages y ont été fondés dans des jours funestes; ils sont populeux, mais misérables. Le Danube, en outre, est un voisin dangereux. Les bancs de sable, et ces îles si vertes et si pittoresques qui encombrent son lit, nuisent à l'écoulement des eaux, et sont souvent cause, à la fin de l'hiver, d'une inondation favorable au sol, mais cruelle pour les habitations. Il n'y a, sur la côte, que quelques pauvres huttes de pêcheurs.

A sept heures, les canons du *Zrinyi* réveillaient les échos de Mohäcz. J'ai voulu voir les lieux où les Hongrois, en 1525, perdirent une bataille qui les livra aux Turcs pour plus d'un siècle. Après avoir traversé la ville, dont les maisons m'ont paru annoncer assez d'aisance, je suis arrivé sur le champ du combat. C'est derrière les montagnes de Fünfkirchen que s'éteignit le dernier jour de l'indépendance nationale. Les Hongrois, au nombre de vingt mille, attaquèrent sans prudence l'armée turque, dont les mouvemens du terrain leur cachaient la force. Louis II, à la tête de ses hussards, fondit sur les janissaires et les mit en fuite; mais, au moment où il croyait en finir avec ses ennemis, il se trouva sous le feu de quarante pièces de canon, artillerie formidable alors : il ne lui resta plus

qu'à mourir noblement. Un grand nombre de magnats, des évêques et vingt-trois chevaliers de Malte perdirent glorieusement la vie dans cette triste affaire.

Notre bateau se remit en marche au point du jour. De Péterwaradin à Belgrade, la rive droite est fort pittoresque. La célèbre citadelle de Péterwaradin, élevée sur un promontoire qui domine le cours du fleuve, présente avec orgueil son triple front de murailles immortalisé par le prince Eugène. On raconte qu'un Anglais fut tellement ravi du panorama du Bosphore, que, pour conserver toutes ses illusions, il passa outre sans vouloir descendre à terre. J'aurais aussi dû me contenter d'admirer Belgrade de la plage de Semlin. Le Danube décrit, entre Semlin et Belgrade, un demi-cercle dont ces deux villes occupent les extrémités; elles sont donc sur la même rive par rapport au fleuve, mais l'embouchure de la Save les sépare entièrement.

La vieille forteresse, sanglant théâtre de tant d'assauts, la ville avec ses blancs minarets et ses maisons qui semblent sortir chacune d'un bosquet délicieux, les riches collines des environs; tout cela, par un beau soleil, est d'un effet enchanteur. On pense aux *Mille et une nuits*, aux séraïs des vizirs, aux jardins embaumés de citronniers et d'aloès, en un mot à l'Orient et à ses délices! Quel triste réveil quand on débarque sur la rive servienne! Le médecin et les gardes du lazaret, qui, armés de longues baguettes, accompagnent les voyageurs, leur apprennent déjà que la peste et toutes les maladies contagieuses enfantées par la corruption désolent souvent ce pays pour lequel, cependant, le ciel a tout fait.

Le quai de Belgrade n'est qu'un marais fangeux sans cesse remué par des troupeaux de porcs et des nuées de corbeaux, et les fenêtres d'un hôpital s'ouvrent sur ce cloaque, tout exprès pour en recevoir les exhalaisons malsaines.

Nous montâmes d'abord à la forteresse, qui est restée au pouvoir des Turcs, quoique la ville appartienne au prince Milosch. Les crevasses des murailles ressemblent de loin à de nobles cicatrices; mais on voit bientôt qu'elles ne sont que des ruines honteuses. La dernière ligne de remparts s'écroule de tous côtés, les Turcs laissent à Allah le soin de la relever. Milosch, pour ne pas rompre le dernier lien qui l'attache à Constantinople, consent à l'occupation de la forteresse par une garnison turque; mais, d'un jour à l'autre, il lui serait facile de s'en emparer: la famine, d'ailleurs, ne tarderait pas à soumettre les assiégés. Les soldats de Mahmoud, mal payés, mal nourris, mal

vêtus, n'ont rien conservé de la fierté des janissaires, et ils s'estiment fort heureux lorsque les rayas serviens leur permettent de descendre de leur prison. C'est dans l'enceinte de la forteresse que sont les casernes, la grande mosquée et le séraï du pacha : noms imposans! mais il faut voir les choses. J'ai traversé la Valachie dans toute sa longueur, j'ai parcouru la Grèce, je n'ai trouvé nulle part autant de misère qu'à Belgrade. Le séraï est en planches jadis recouvertes d'un plâtre colorié qui est presque entièrement tombé; des fenêtres sans vitres, une toiture à demi pourrie, offrent un libre passage au froid et à la chaleur, au vent et à la pluie. Le pachalik appartient à ce Joussouf qui, dans la dernière guerre, signa la honteuse capitulation de Warna. A une autre époque, le sultan lui eût envoyé le cordon; mais, pour plaire à ses vainqueurs, il a dû conserver ses bonnes graces à l'homme qui l'avait trahi. La mosquée a une apparence assez mesquine; nous passions devant cet édifice sans nous arrêter, lorsqu'un individu qu'à la couleur blanche de son turban et à sa longue robe rouge nous reconnûmes pour l'iman, nous proposa d'entrer. Cela renversait toutes mes idées : un prêtre musulman ouvrir lui-même les portes d'une mosquée à des giaours! Rien n'est plus simple que l'intérieur de ce temple : les murailles sont entièrement nues; de longues nattes de joncs recouvrent le parvis; une galerie de bois pour le pacha et son état-major, une espèce de chaire où tous les vendredis se fait la lecture du livre saint, voilà les seuls ornemens. J'allais presque trouver à ce temple un caractère de grandeur, si je n'eusse vu l'iman se baisser avec une joie cupide pour ramasser les trois ou quatre piastres que l'un de nous lui avait jetées. Le cimetière est voisin de la mosquée; les demeures des morts sont en meilleur état que celles des vivans.

Le tableau que m'offrit la ville était tout nouveau pour moi; je pouvais me croire bien loin de l'Europe. A Belgrade, comme dans tout l'Orient, les habitans passent leur vie en public; ainsi, durant le jour, la devanture de chaque maison est enlevée, et les curieux peuvent apercevoir ce qui se passe dans la première salle. Là, quelques individus, gravement accroupis sur le plancher, fument le chibouk et boivent le café; ici, un autre s'amuse à compter ou des paras ou les grains d'un chapelet; plus loin, c'est un groupe de dormeurs. Une ceinture garnie de belles armes est une partie intégrante du costume de tous les hommes.

Belgrade est la capitale de la Servie; le prince Milosch n'y a pas encore fixé le siége de son gouvernement, mais il y a fait commencer

quelques travaux, entre autres une église grecque, une fort belle caserne et une assez jolie maison, pompeusement décorée du nom de palais. Quelques négocians étrangers se sont établis à Belgrade. La Russie, l'Angleterre et l'Autriche y ont, depuis quelque temps, placé des consuls; la France vient aussi d'y envoyer un agent : Milosch est donc enfin reconnu souverain par la diplomatie. J'ai vivement regretté de ne pouvoir pousser jusqu'à *Kraguyéwatz*, pour rendre une visite à ce prince paysan; j'aurais voulu me former une opinion sur les réformes qu'il a entreprises avec tant d'audace. J'ai beaucoup causé de la Servie et avec des hommes capables : tous m'ont donné sur ce pays des notions si différentes, si opposées, que, désespérant d'y découvrir la vérité, je m'abstiendrai de les rapporter. On m'avait dit que les troupes serviennes étaient ridicules; j'ai vu un bataillon de ces troupes parfaitement tenu, commandé par des officiers russes. L'armée de ligne pourrait facilement se composer de soixante mille hommes, et les défilés de la Servie deviendraient des Thermopyles.

Les Serviens font, avec l'Autriche et la Hongrie, un commerce considérable de bestiaux; Milosch s'était réservé de nombreux monopoles, il y a renoncé par une ordonnance publiée en novembre 1837, dans la gazette de l'état.

J'ai peu de choses à dire de Semlin. Comme Belgrade, son antique rivale, cette ville a perdu beaucoup de son importance. Malgré ses remparts de gazon et les marais assez profonds qui l'avoisinent, elle ne peut plus compter au nombre des places fortes. Sa position l'appelle à jouer désormais un rôle plus pacifique; elle est l'entrepôt naturel du commerce du Bannat et de la Servie avec la Hongrie et l'Autriche. Un négociant de Semlin a épousé depuis peu la fille du prince Milosch.

ÉDOUARD THOUVENEL.

HISTOIRE

DE FRANCE

SOUS LOUIS XIII,

PAR M. BAZIN[1].

Le règne de Louis XIII est une transition perpétuelle et générale : dans tous les sens, dans toutes les directions, la France part d'un point, et marche vers un but nouveau.

La politique extérieure est renouvelée. La France a énergiquement résisté aux envahissemens des deux branches espagnole et allemande de la maison d'Autriche, sous François Ier, Henri II et Henri IV ; mais elle a servi les projets de monarchie universelle de cette maison, par son impuissance, durant les guerres de religion : elle les sert, par son concours, sous la régence de Marie de Médicis et dans les années qui suivent, portant au trône impérial l'Autrichien Ferdinand II, à la diète électorale de Francfort, et préparant aux conférences d'Ulm son triomphe sur l'électeur Palatin. Tout change sous le ministère de Richelieu : la France passe de la défense à l'attaque ; elle abaisse sans retour l'Espagne et l'Autriche, se place elle-même au premier rang, et se constitue puissance prépondérante dans les affaires de l'Europe. Le traité de Westphalie ne répond assurément pas à sa date : en apparence, c'est un fait dépendant du règne de Louis XIV ; en réalité, ce n'est que la suite et l'appendice du règne de Louis XIII.

Un mouvement identique s'opère dans le gouvernement intérieur. La monarchie tempérée, la monarchie mêlée de royauté, d'aristocratie, de re-

(1) 4 vol. in-8o, chez Chamerot, 33, quai des Augustins.

présentation nationale, de pouvoir parlementaire, devient absolue sous Richelieu, qui passe et qui laisse en toute propriété au souverain le pouvoir fondé en viager pour le ministre.

Il en est de même dans la législation; car le cahier du tiers-état présenté à la fin des états-généraux de 1614 renferme déjà, relativement aux personnes et à la propriété, les plus sages dispositions législatives des codes de Louis XIV, et de nos codes modernes.

On retrouve cette transition dans les rapports de la société religieuse avec la société politique. L'église sort des guerres et des intrigues où elle s'était souvent souillée, pour devenir exclusivement la régulatrice de la foi et de la conscience. Les membres du clergé, de laïques fougueux et désordonnés que distinguait seul le costume, deviennent de graves ministres, de saints prêtres. Aux états-généraux de 1614, l'évêque Fenouillet parle déjà ce langage d'onction et de charité qui, dans la bouche de Fénelon, ramènera à la morale et à la religion : déjà, au commencement du règne suivant, le turbulent cardinal de Retz sera un étonnement et un scandale; déjà l'on pressent la vie austère, évangélique, d'Arnauld, de Bossuet et de tout le clergé de Louis XIV. De plus, la profonde séparation entre les intérêts temporels et spirituels s'établit. D'un côté, la réforme cesse d'être une faction armée, un état dans l'état, pour devenir une simple croyance religieuse; d'autre part, dans la communion catholique, on formule de la manière la plus précise l'indépendance de la couronne de France à l'égard de l'église et de la cour de Rome; l'on prépare la consolidation des libertés de l'église gallicane.

Comme la politique et comme l'église, les mœurs se modifient. En une circonstance solennelle, l'égalité de tous devant la loi est proclamée. L'on touche au moment où le règne de la force fera définitivement place à celui du droit et du mérite. Colbert peut devenir ministre, et Fabert maréchal de France.

Enfin, la littérature et les arts ont leur part dans le renouvellement de la société. La composition s'élève à une régularité puissante. Balzac dans la prose, Corneille au théâtre, Malherbe dans la poésie lyrique, Poussin et Vouët dans la peinture, ouvrent ce grand mouvement intellectuel qui atteindra son apogée sous Louis XIV.

Changement prodigieux, admirable rénovation, à la suite desquels la France devint la première puissance de l'Europe par les armes, par l'intelligence, et à bien des égards, quoiqu'on l'ignore ou qu'on le nie, par la liberté, au moins civile. Après avoir montré le terme où parvint la France, sous ce règne, nous repasserons dans les diverses routes qu'elle a parcourues, et nous observerons avec attention sa marche. Pour être intelligible, il nous faut remonter au XVIe siècle. Charles-Quint et Philippe II employèrent leur vie à établir la monarchie universelle et à imposer à l'Europe l'unité catholique. Contester ce projet peut être le sujet d'un jeu d'esprit, mais non la matière d'une discussion sérieuse. François Ier et Henri II, pendant un demi-siècle, disputèrent pied à pied le terrain à Charles-Quint et à son fils, et, en

défendant l'indépendance de la France, couvrirent et protégèrent celle de l'Europe. Les chances de réussite tournèrent du côté de Philippe II durant nos guerres de religion; puis l'essor de cette grande fortune fut arrêté de nouveau, et le péril commun conjuré par Henri IV. A la fin de son règne, les deux branches de la maison d'Autriche, en Espagne et en Allemagne, fléchissaient sous Philippe III et Rodolphe II, les deux princes, sans comparaison, les plus incapables de l'Occident. Mais l'ambition vivait toujours dans cette maison, et des ressources réelles, quoique cachées et inactives, subsistaient au sein de sa vaste domination. La preuve de cette vérité, c'est que trois grands hommes, Richelieu, Gustave-Adolphe, Condé, suffirent à peine plus tard à détruire ces ressources, à réduire cette ambition. Henri IV, même au milieu de l'affaiblissement momentané de la maison d'Autriche, apercevait ses secrets moyens de se relever; et, avant que ce grand corps eût repris ses forces, il voulait le terrasser. Mais Ravaillac le frappa au moment même où il préparait l'œuvre qu'accomplirent vingt ans plus tard les glorieux continuateurs de ses desseins.

Tel était l'état de la France dans ses rapports avec l'Europe, quand Louis XIII fut appelé à succéder à son père. Quelle était au même moment la situation intérieure du pays? Henri IV ne conquit pas la dixième partie de son royaume : il n'établit son pouvoir sur le reste que par des concessions faites aux chefs de la Ligue comme à ses partisans, aux huguenots, aux catholiques exaltés, à la cour de Rome. Les grands seigneurs obtinrent de lui les gouvernemens de provinces et de villes, avec l'autorité importante qui y était attachée, tandis que la masse de la noblesse conservait les droits féodaux inférieurs qu'elle a retenus jusqu'à la révolution de 89.

Par l'édit de Nantes et par divers édits subséquens, Henri IV accorda aux huguenots le droit de s'assembler et de se concerter entre eux pour les affaires politiques, aussi bien que pour les questions religieuses : en 1605, ils renouvelèrent l'union de Mantes, qui était un véritable projet de république. Ils avaient arraché au roi, comme garantie de la liberté de conscience, la garde de deux cents places fortes, dont cent pouvaient attendre une armée, la nomination de gouverneurs de leur communion dans ces villes, une somme de 180,000 écus par an pour l'entretien des garnisons, et 45,000 écus pour les dépenses de leur culte et de leur société. C'était un état dans un état : justement mécontens, ou séduits par des ambitieux, ils pouvaient, en un jour, organiser la guerre civile d'un bout du royaume à l'autre. A la mort de Henri IV, ils ne conservaient plus ces redoutables priviléges que pour quelques mois; mais prétendre les leur retirer, c'était vouloir jouer la couronne.

Les états provinciaux subsistaient en Bretagne, en Provence, en Bourgogne. La pauvreté du rôle politique qu'avaient joué les états-généraux et les notables, depuis la mort de Henri II, avait fait tomber en désuétude les assemblées nationales : la France avait besoin d'ordre et de calme. L'on avait donc, sans réclamation, laissé Henri IV rétablir la forme de la monarchie absolue. Mais il n'y avait encore prescription ni en faveur de la couronne, ni

contre la nation; et, d'un moment à l'autre, la nation pouvait redemander l'exercice de ses libertés. D'une autre part, le parlement épiait l'instant de satisfaire son ambition, et de joindre le pouvoir politique au pouvoir judiciaire.

Si, dans l'état politique du pays, le pouvoir royal trouvait matière à grave contradiction, à résistance envers lui, et même, en certains cas, à révolte, il n'avait pas moins à craindre de l'esprit religieux, des doctrines du clergé, des prétentions de la cour de Rome. Sixte-Quint et Grégoire XIV avaient disposé deux fois de la couronne, l'avaient ôtée tour à tour à Henri III et à Henri IV. Non-seulement le clergé et la Sorbonne, mais la plus grande partie du peuple, adhérèrent à cette déchéance pour cause religieuse. Ils ne reconnurent jamais les droits absolus et indépendans de la croyance, que Henri IV tirait de sa naissance et des lois du royaume : le roi ne fut obéi qu'après avoir préalablement abjuré, qu'après avoir été absous par le pape; les ligueurs ne cédèrent dans leur révolte qu'après qu'il eut cédé dans sa foi; ce furent là les plus sensés et les plus calmes. Jacques Clément tua Henri III. Une vingtaine de furieux s'armèrent contre Henri IV, s'en prirent successivement à sa vie, d'abord parce qu'il était hérétique; ensuite, quand il eut embrassé le catholicisme, parce qu'il n'était pas absous par le pape; et enfin, quand il fut catholique et absous, parce qu'ils imaginèrent qu'il voulait attaquer le pape. Ravaillac l'assassina « pour la raison qu'en faisant la guerre au « pape, c'était la faire contre Dieu, d'autant que le pape est Dieu, et Dieu est « le pape. » Et tandis qu'une aveugle fureur poussait le bras de ce forcené, le clergé, tout en le désapprouvant, soutenait la dangereuse doctrine « que « l'autorité du pape est pleine, plénissime au spirituel, indirecte au temporel. »

Ainsi, à la mort de Henri IV, de faux principes dans des esprits égarés, d'abominables convictions dans quelques ames, laissaient encore indécises les deux grandes questions de l'indépendance de la couronne et de l'inviolabilité de la personne des rois, tandis que l'état politique du pays rendait le pouvoir royal vulnérable de plusieurs côtés.

Victime de l'assassinat, Henri IV avait pris ses sûretés contre l'ambition et contre l'esprit de révolte : il n'était pas demeuré, et il ne laissait pas son successeur désarmé en présence de la maison d'Autriche, des seigneurs, des huguenots, des brouillons qui seraient tentés de réclamer, par voie de soulèvement, de légitimes libertés. Outre bon nombre de garnisons entièrement dévouées, il léguait à son fils deux armées, l'une en Champagne, l'autre dans le Dauphiné; des finances en bon état; une épargne considérable enfermée à la Bastille; un ministre dépositaire de ses secrets et de sa politique; un grand amour du peuple pour la forme de son gouvernement; un sentiment profond des avantages qui résultaient pour tous de la paix, de l'ordre public, de la tolérance religieuse.

Des faits que nous venons d'exposer, il résulte qu'au dedans et au dehors rien n'était décidé sans retour à l'avènement de Louis XIII; que dans sa politique intérieure et extérieure, la France n'était pas irrésistiblement entraî-

née vers tel ou tel système; que ses destinées dépendaient des déterminations qu'elle prendrait elle-même, et de l'incapacité ou du talent, de la corruption ou de la droiture de ceux entre les mains desquels tomberait le gouvernement.

Une vue nette, une connaissance exacte de l'état de la France à la mort de Henri IV, nous semblent indispensables pour juger sainement les premières années du règne de Louis XIII. Le défaut de notions suffisantes sur les évènemens précédens, et de précision dans le point de départ, nous frappe dès le premier chapitre de M. Bazin. Il dit qu'après la mort de Henri IV « tout « ce que ce prince avait préparé s'évanouissait, et que le pouvoir de comman- « der était à qui le saisirait. » A notre sens, ces deux assertions sont également inexactes. Argent sous la main, armée à une faible distance de la capitale, force militaire présente et suffisante dans un moment de crise, Marie de Médicis eut ce qui était nécessaire pour dominer toutes les prétentions et s'assurer l'autorité. A peine le roi eut-il succombé, que Sully rassembla autour de lui trois cents gentilshommes : son gendre, le duc de Rohan, pouvait, en quelques heures, faire entrer dans Paris les six mille Suisses dont il avait le commandement. Sans nul doute, si Marie de Médicis, témoin, depuis neuf ans, de l'inébranlable fidélité de Sully, eût suivi les inspirations du bon sens le plus vulgaire; si, au lieu d'agiter avec ses confidens l'arrestation ou la mort du ministre, elle eût livré la famille royale à sa foi et l'état à sa direction, sans nul doute elle eût recueilli pour le jeune Louis XIII l'héritage entier de la puissance de son père; elle eût fait ployer les grands seigneurs à une entière obéissance; elle eût détruit dans leur germe les brigues et les guerres civiles, et elle eût pu enfin continuer au dehors la politique ferme et les projets glorieux de Henri IV. D'après les ressources dont elle disposait, et dans l'état réel des affaires, tout ce que Henri IV avait préparé ne s'évanouissait pas nécessairement, et le pouvoir de commander n'appartenait pas à qui le saisirait. M. Bazin, pour ne pas s'être assez rendu compte ni de cet état ni de ces ressources, attribue à la fatalité ce qui ne fut qu'une faute de la passion et de l'aveuglement de la régente.

Un peu plus loin, l'auteur travestit Sully en flatteur peureux d'une espèce d'Harpagon couronné. « Quand il apprit la mort de Henri IV, il alla s'enfer- « mer à la Bastille et se mit en défense, comme si on en voulait soit à sa « personne, soit à ses coffres bien garnis de deniers, dont il réjouissait na- « guère la vue de son bon maître. » Pour s'exprimer de la sorte sur Henri IV et sur Sully, il faut mettre en oubli toute leur vie et toute leur administration. Sully exposa ses jours en soixante combats ou rencontres, et, dans l'armée de Henri IV, dans l'armée des braves, il fut proclamé le brave par excellence. Quant à l'usage que le ministre et le roi firent des deniers publics, est-il nécessaire de le rappeler? ils s'en servirent pour acquitter près de la moitié de la dette de 310 millions de ce temps-là, pour soulager le peuple en diminuant la taille de 5 millions et la gabelle de moitié, pour mettre

sur le pied le plus respectable les places fortes, les garnisons, les armées, l'artillerie, et pour créer notre marine; pour solder régulièrement les appointemens des officiers, qui jusqu'alors s'étaient payés en exactions sur le peuple; pour rendre les rivières navigables et ouvrir le canal de Briare; pour protéger les sciences, les lettres, les arts; pour agrandir et orner le Louvre, Saint-Germain, Monceaux, Fontainebleau. A l'emploi qu'ils faisaient de ces *coffres si bien garnis de deniers,* ils pouvaient en vérité les voir avec plaisir, mais dans un sens un peu différent de celui que l'auteur donne à ces mots.

Au commencement de son troisième livre, M. Bazin rend compte des états de 1614, les derniers états-généraux de la monarchie, avant ceux de 89. Ici encore il n'a pas fait une assez large part aux questions politiques et religieuses qui s'étaient agitées sous Henri III et de Henri IV, et qui dominaient les faits et les esprits au commencement du règne de Louis XIII; et, à notre avis, cette solution de continuité, cette rupture entre un passé très rapproché et le présent nuit à la juste appréciation d'une partie des délibérations et des actes des états de 1614. En tête de son cahier le tiers-état inscrivit un célèbre article, auquel il donna le nom de loi fondamentale, et dans lequel il établit de la manière la plus précise, la plus obligatoire pour tous, l'inviolabilité de la personne de nos rois, et l'indépendance de leur couronne. M. Bazin prétend que cet article ne touchait à aucun intérêt matériel, qu'il était de simple théorie; que cette question était la *plus grande, la plus insoluble, la plus inutile,* qui pût être offerte à la dispute des hommes. Cette assertion nous paraît au moins très problématique, et notre doute se fonde sur deux espèces de faits. Les uns, et nous les rappelions tout à l'heure, se rapportent aux règnes de Henri III et de Henri IV : ceux-là prouvent invinciblement, au moins pour nous, que les doctrines contraires à l'indépendance de la couronne et à l'inviolabilité de la personne des rois avaient fait vaciller le sceptre entre les mains victorieuses et habiles de Henri IV, comme entre les faibles mains de Henri III, et qu'elles avaient coûté la vie à tous deux. Les autres faits dépendent du règne de Louis XIII. Voyons s'ils n'établissent pas que, depuis quatre ans, tous les principes sur lesquels repose l'ordre public avaient été attaqués; que par conséquent il y avait urgente nécessité à les raffermir; à fixer l'opinion sur les questions fondamentales de notre droit politique, à déterminer ce que l'on devait, dans l'intérêt de la nation, d'obéissance à l'autorité, et de garanties à la vie des rois.

D'un côté, les huguenots pensaient que la confirmation de l'édit de Nantes, accordée dans les premiers jours du nouveau règne, n'était qu'une concession hypocrite et transitoire faite à la nécessité. Leurs chefs, exploitant ces craintes, leur persuadaient que les secrètes et véritables intentions du gouvernement à leur égard étaient l'abolition de tous les édits de pacification, la destruction de la réforme en France. Dans l'alliance et le double mariage conclus par la régente avec la cour d'Espagne, on leur montrait la menace du renouvellement des persécutions dont les huguenots de

France et des Pays-Bas avaient été victimes au temps de Charles IX et de Philippe II. Agissant sous ces impressions, ils avaient, dans leur assemblée de Saumur, mis en avant les propositions les plus hostiles à la royauté, et s'étaient unis plus étroitement par une nouvelle formule de serment. En 1612, Rohan, leur chef, s'était emparé de Saint-Jean-d'Angély à main armée. La régente, redoutant les deux cents places fortes des réformés, leurs ressources en argent, leurs assemblées et leurs moyens de se concerter, l'inquiétude et les talens de leurs chefs, avait fermé les yeux sur cette infraction à la paix publique et sanctionné cette usurpation.

D'un autre côté, les principaux seigneurs, Condé, Mayenne, Nevers, Bouillon, avaient pris les armes, avaient imposé à la cour le traité de Sainte-Menehould, au mois de mai 1614, et n'avaient posé les armes qu'en recevant des accroissemens de gouvernemens, de troupes, de pensions. Et non-seulement la guerre civile avait recommencé, l'autorité du roi avait été méconnue, mais ses droits même à la couronne avaient été mis en question. A Milan et dans les Pays-Bas, le prince de Condé avait agité avec les Espagnols, les bons amis de Marie de Médicis, s'il ne devait pas disputer le trône à Louis XIII, sous le prétexte que le divorce de Henri IV et de Marguerite de France était réprouvé, selon eux, par toutes les lois divines et humaines, et que les enfans qu'il avait eus de Marie de Médicis étaient frappés d'illégitimité.

Assemblés à la fin de 1614, quelques mois après le traité de Sainte-Menehould, les députés du tiers-état craignaient de voir renaître les temps et les doctrines de la Ligue; et, au milieu de l'armement général des huguenots pour cause de sûreté, ils craignaient aussi de voir la légitimité de la succession du jeune roi remise à l'arbitrage d'un pape vendu à l'Espagne, ou d'une assemblée factieuse, placée sous l'empire des princes révoltés. Dominés par ces impressions, ils rédigèrent et placèrent en tête de leur cahier l'article relatif à l'inviolabilité de la personne des rois et à l'indépendance de la couronne, que M. Bazin nous semble traiter avec trop de dédain. C'est un des morceaux les plus curieux de notre ancien droit public. Ni Philippe-le-Bel, ni Louis XIV, ne passent, jusqu'à présent, pour des esprits spéculatifs, agitant à plaisir d'oiseuses questions sur la nature et les limites des pouvoirs : dans tout ce qui touchait à leur autorité, ils ont la réputation d'avoir été singulièrement pratiques et positifs. Eh bien! Philippe-le-Bel comme Louis XIV, comprenant de quels coups la puissance spirituelle pouvait frapper leur puissance temporelle, tout ce que la cour de Rome pouvait leur susciter d'embarras et de dangers, en soulevant contre eux l'esprit religieux, ne se sont crus assurés contre leurs ennemis qu'en faisant déclarer en 1302 et en 1682 que leur couronne était complètement indépendante du saint-siége, et que, pour leur temporel, ils relevaient de Dieu seul. La conduite de Philippe-le-Bel et de Louis XIV, et l'histoire des règnes de Henri III et de Henri IV donnent pleinement gain de cause au tiers-état de 1614 contre M. Bazin. En proposant l'indépendance de la couronne, le tiers-état de 1614 n'agitait donc pas une

question oiseuse, inutile, insoluble, de simple théorie, mais une question de l'utilité la plus directe et la plus immédiate. Et quand on songe que l'article du tiers-état a précédé de soixante-huit ans la déclaration de 1682; que le plus puissant génie du siècle de Louis XIV, que l'homme le plus versé dans les matières politiques et religieuses à la fois, Bossuet, s'est borné à prendre l'esprit de cet article; que dans la rédaction il a été moins précis et a prévu moins de cas; qu'il a serré de moins près, enfermé dans des barrières moins étroites et moins solides des doctrines subversives; alors on prend une haute idée de la justesse de vues et de raisonnement, de l'expérience politique de ces hommes du tiers-état.

Il nous semble que M. Bazin a traité trop légèrement, n'a pas exposé d'une manière assez large, assez complète, quelques points qui fixèrent l'attention du tiers-état. Ces intérêts touchaient à l'existence du gouvernement et même de la société en France; et, à ce titre, ils forment peut-être les deux parties les plus importantes des états-généraux de 1614. D'un côté, nous voulons parler de l'état du peuple et des conditions de durée de la monarchie; de l'autre, de la réforme des diverses branches de l'administration.

Les changemens les plus importans sont survenus dans l'état social de la France depuis l'abaissement de la féodalité. La classe des bourgeois et une partie de celle des paysans ont conquis leur liberté : l'obéissance passive le despotisme sans frein ont fait leur temps. La pensée humaine s'est affranchie par la découverte de l'imprimerie. L'esprit d'examen, de doute, de changement, a été porté par la réforme dans les matières de religion : il s'étendra de toute nécessité aux matières de gouvernement. Les doctrines anarchiques de la Ligue, la faiblesse des derniers Valois, l'absence de toute action gouvernementale sur une partie des provinces, durant trente ans, ont laissé nécessairement dans les esprits des dispositions qui peuvent rester inactives pendant un temps plus ou moins long, mais qui ne peuvent mourir. De plus, la France touche, par tous les points, à des pays dont le gouvernement diffère du sien : Venise, la Suisse, la Hollande, sont régies par les formes républicaines; l'Angleterre s'est donné une constitution mêlée de royauté, d'aristocratie, de démocratie. Des velléités d'imitation peuvent, d'un moment à l'autre, saisir l'esprit français et le conduire à d'étranges expériences. La force, une force irrésistible, réside dans le peuple; il est insensé de faire peser sur lui un poids insupportable; au premier mouvement de ses robustes épaules, il renverserait tout ce qu'elles portent, trône, aristocratie, clergé.

Ces pensées préoccupent gravement le tiers-état de 1614 et son président Miron. Ils ne rêvent pas une révolution, un déplacement de pouvoir. La monarchie est établie; ils ne songent à la détruire ni dans son principe, ni dans ses formes essentielles. Ils ne veulent que la modérer dans son exercice, et la perfectionner par la réforme de l'administration. Henri IV a travaillé constamment à cette œuvre; on la laisse maintenant dépérir. Le tiers-état et Miron demandent que le gouvernement de Louis XIII la reprenne et la

poursuive. Ils sollicitent des améliorations sages, modérées, mais réelles et progressives. Les dernières classes ne se saisiront jamais du pouvoir politique qu'en vue d'assurer leur liberté civile et leurs moyens d'existence : pour elles, ce pouvoir est un instrument, un moyen, non un but. Qu'on leur donne, qu'on leur garantisse ces avantages, et elles laisseront le gouvernement aux mains qui le tiennent maintenant. Ces idées se retrouvent à chaque page et presque à chaque ligne du discours de Miron.

Après avoir exposé, par d'énergiques et libres paroles, la misère et la toute-puissance du peuple, après avoir fait toucher au doigt l'imprudence qu'on commettrait en le réduisant au désespoir, Miron et le tiers-état recherchent les moyens de prévenir les révoltes et la destruction du pouvoir du roi, « de retenir tant de têtes avec une seule tête, de ranger doucement sous « quelque joug commun d'obéissance cette grande multitude inquiète et « turbulente. » Ces moyens, dictés par une sage politique autant que par l'humanité et la religion, sont une protection efficace, un prompt soulagement accordés aux classes inférieures. Et ce soulagement ne sera obtenu sûrement que par la destruction des restes du privilége, par l'égale répartition des charges publiques entre tous les ordres des citoyens, par l'extension de l'impôt à la noblesse et au clergé. Ainsi, la destruction des restes du servage et du privilége, l'égale répartition des charges publiques, étaient demandées de la manière la plus précise en 1614, cent soixante-quinze ans avant la révolution de 89, par des hommes qui, à force de bon sens et de sagacité, pressentaient cette révolution et voulaient en prévenir les désastres par la destruction des abus. Certes, le fait est assez curieux pour mériter l'examen.

Miron et le tiers-état de 1614 ne considèrent pas la monarchie comme l'usufruit d'un peuple et d'un pays, accordé de droit divin à un roi et à quelques privilégiés, pour qu'ils en tirent tout ce que demandent les fantaisies de leur ambition. Ils se font de la royauté une autre et plus noble idée : ils la considèrent comme une haute magistrature, destinée à conduire la nation dans la voie de tous les perfectionnemens qu'amènent le temps et l'expérience, que conseillent la raison et le génie. Dans les formes présentes du gouvernement, aucun des ordres de l'état n'est investi du pouvoir législatif : ce pouvoir appartient tout entier au roi. Les assemblées nationales, quand elles seront convoquées, les parlemens, quand ils le jugeront convenable, ne présenteront donc, dans leurs cahiers et dans leurs remontrances, que des vues et des idées. A la royauté restera l'inestimable privilége de décider, d'ordonner par sa puissance législative, et d'opérer par sa puissance exécutive tous les changemens, toutes les améliorations. Elle sera, pour le pays, une providence faite homme, une justice vivante.

Aussi Miron et le tiers-état ne demandent-ils pas seulement à la royauté de soulager les charges et la misère du peuple. Ils la pressent de satisfaire aux besoins, aux légitimes exigences de toutes les classes de la société; de comprendre dans le cercle des réformes tous les corps de l'état, comme

toutes les parties de la législation et du gouvernement. Malgré l'étendue des demandes, elles partent, si l'on excepte le commerce, d'un esprit si juste et si pratique, qu'il n'en est presque pas une seule qui depuis n'ait été convertie en loi. Dans son cahier, le tiers-état de 1614 porte son attention, donne les conseils de sa science et de son expérience sur sept sujets principaux : la royauté et l'ordre public, l'église, les universités et les hôpitaux, la noblesse, la justice, les finances et le domaine, la police et la marchandise. L'intention générale des chapitres de la royauté, de la noblesse, des finances, est manifeste. Le tiers-état veut compléter, achever ce qu'il a commencé par la déclaration de l'indépendance de la couronne et de l'inviolabilité de la personne du prince. Il entend affermir l'ordre public en augmentant l'autorité légitime de la royauté, mais aussi en détruisant les abus. Dans le chapitre de la justice, on pourra reconnaître quels progrès la France avait faits dans la science du droit à l'école de Dumoulin, de Guy-Coquille, de Pithou, de Loyseau. La première et la seconde ordonnance de Blois, celles d'Orléans et de Moulins, formaient déjà un corps de législation. Les députés de 1614 le complètent. L'on ne peut imaginer tout ce que nos codes modernes ont fait d'emprunts à notre ancienne législation et en particulier aux travaux de cette assemblée. A notre avis, le livre de M. Bazin donne trop peu d'indications sur une matière aussi importante.

Le vice radical des précédens états-généraux résidait dans l'impuissance des députés à donner une sanction à leurs décisions et à les rendre obligatoires. La couronne conservait exclusivement le pouvoir législatif, et dès qu'elle refusait de convertir en ordonnances et en édits les cahiers des états, tout le travail de ces assemblées était perdu. Les députés de 1614 tentèrent de changer cet ordre de choses. Ils proposèrent de remplacer l'irrégulière réunion des états-généraux par une convocation périodique et décennale. Ils insistèrent pour que les présens états ne se séparassent pas avant que des commissions permanentes, tirées de leur sein, et de concert avec les ministres du roi, eussent fait passer dans la législation leurs vœux et leurs demandes. Ils insistèrent encore pour que les ordonnances et édits ne devinssent exécutoires qu'après l'enregistrement des parlemens, et pour que la couronne ne violentât pas cet enregistrement.

La régente Marie de Médicis, au lieu de chercher l'affermissement de l'autorité royale dans l'affection et le concours de la nation, gagnés par la franchise et l'utilité des réformes, s'imagina de prendre ses points d'appui dans la bienveillance de quelques membres puissans du clergé, de la noblesse. Comme le tiers-état demandait la suppression des pensions de ces seigneurs, la diminution de leurs priviléges, elle résolut de ne rien exécuter de ces plans de réforme. Elle parvint donc, par des promesses trompeuses, par des concessions temporaires, à renvoyer les députés dans leurs provinces : dès qu'ils furent partis, elle donna le mot à ses ministres, et toutes les demandes des commissions échouèrent. La masse de la nation, se voyant trom-

pée dans ses espérances, éclata en plaintes; d'innombrables libelles parlèrent chaque jour du désespoir du peuple. Le parlement craignit un soulèvement général, et, pour le prévenir, résolut de donner satisfaction à l'opinion publique. Dans les premiers mois de 1615, il convoqua une assemblée des princes et des pairs du royaume, pour aviser au soulagement des sujets du roi. Bientôt après il présenta des remontrances dans lesquelles il reproduisait les principales propositions de 1614. Si, dans l'intervalle d'une session à l'autre, les pairs du royaume et le parlement pouvaient exécuter les réformes proposées, évidemment les états-généraux perdaient ce qu'ils avaient eu jusqu'alors d'illusoire. Un arrêt du conseil du roi cassa la décision du parlement, qui eut le bon sens alors d'éviter ce qu'il fit plus tard, au temps de la Fronde : il n'organisa pas une guerre civile; il craignit de jeter le pays dans des maux incalculables. Les ministres de Marie de Médicis ne se piquèrent pas d'exécuter de leur plein gré ce que l'on se faisait scrupule de leur imposer par la force. Dès-lors les projets de réforme furent abandonnés et ajournés, quelques-uns au ministère de Richelieu, la plupart au règne de Louis XIV et à la révolution de 89.

L'insuccès de la double tentative du tiers-état de 1614, et ensuite du parlement, pour établir un ordre meilleur, eut les plus funestes conséquences. De trois appuis du gouvernement de Henri IV, la force, l'amour des masses, l'estime pour les actes et pour la personne du prince, le gouvernement de Louis XIII n'en conserva pas un, et dès-lors de nouveaux troubles devinrent inévitables. Les pensions abusives continuant à être payées, et les favoris de cour puisant à pleines mains dans le trésor, la régente, au milieu du désordre des finances, fut hors d'état d'entretenir une force militaire capable de prévenir la révolte et de la réprimer une fois assez énergiquement pour qu'on n'y revînt plus. La condition des classes inférieures n'ayant pas été améliorée, le peuple regarda, sans grande émotion, surtout au commencement, la lutte entre un gouvernement qu'il ne pouvait ni aimer ni estimer, et des ambitieux dont il devinait les desseins. Les princes du sang et les principaux seigneurs, agités par l'ambition et l'orgueil, prétendirent accroître leurs priviléges et leur indépendance, et partager la direction des affaires. En supposant que la régente refusât de leur faire part de la toute-puissance, ils voulaient au moins ne pas obéir à un Concini, à ce *faquin de Florentin* qui n'avait d'autre recommandation à l'exercice temporaire de l'autorité royale que la passion ou au moins la faveur aveugle d'une femme; abus vivant de la prérogative, qui devint maréchal de France sans avoir jamais tiré l'épée, et premier ministre sans connaître une seule des lois du royaume.

La première guerre civile, depuis les états de 1614, se termina en mai 1616, par le traité de Loudun. La régente, pour désarmer les révoltés, leur donna six millions, et offrit à Condé, leur chef, de lui abandonner la moitié du pouvoir royal, sous condition qu'il laisserait l'autre moitié à son favori Concini. Condé voulut tout prendre, et fut enfermé à la Bastille. Ses partisans

coururent de nouveau aux armes, et une troisième guerre civile désola le pays. L'assassinat de Concini la termina : sur l'espoir de se saisir sans partage de l'autorité du roi, les grands firent un acte momentané d'obéissance.

Mais les choses prirent une tournure à laquelle ils ne s'étaient nullement attendus. Louis XIII, alors âgé de seize ans, majeur, déclaré par la fiction de la loi en état de régner par lui-même, voulut saisir le sceptre, non pour le garder, mais pour en gratifier qui bon lui semblerait. Dans toute la France, personne ne lui déplaisait plus que sa mère, qu'il soupçonnait d'en vouloir à son autorité et même à ses jours; personne ne lui agréait plus que Luynes. Il lui remit donc la plénitude de sa puissance. Alors nouvelles intrigues, nouveaux complots, et deux nouvelles guerres civiles. La reine-mère, échappée de Blois, où on l'avait reléguée, jetée entre les bras des princes et des seigneurs qu'elle combattait naguère, prétendait remettre son fils en tutelle et ressaisir la direction des affaires. Les princes et les grands n'entendaient pas plus obéir à *l'apprivoiseur d'oiseaux* du roi qu'au favori de la reine-mère. Le roi vainquit sa mère et les seigneurs, et fut un peu moins avancé qu'auparavant dans l'affermissement de son autorité et de l'ordre public. Il accorda à sa mère le gouvernement d'Anjou, paya les dettes contractées par elle pour lui faire la guerre, distribua des sommes énormes, des accroissemens de dignités et de gouvernemens à tous les rebelles, et, par une déclaration enregistrée dans les parlemens, déclara qu'il n'avait rien été fait qui fût contraire à son service, *et qui ne lui fût agréable*. C'était une prime générale distribuée à la révolte; et il n'y avait pas de raison pour que désormais on ne lui donnât point, une ou deux fois chaque année, un *agrément* pareil, pour que l'on ne renouvelât pas incessamment la *drôlerie* du Pont de Cé.

Ajoutez que Luynes s'était imaginé, pour étayer sa scandaleuse puissance, de gagner le clergé et les jésuites, en retirant aux huguenots les biens ecclésiastiques du Béarn, et en les restituant aux catholiques. En réalité, les réformés n'avaient pas un mot à dire, pas une réclamation légitime à élever, puisque le gouvernement leur payait l'équivalent de ces biens en une rente annuelle sur le trésor, puisque leur religion et leurs priviléges étaient respectés. Cependant les chefs parvinrent à les inquiéter sur leur état; et comme la rébellion n'avait été jusqu'à présent qu'un passe-temps sans danger, une partie où l'on ne risquait ni sa fortune ni sa vie; comme il fallait que chacun eût sa révolte, les réformés se donnèrent le plaisir de s'insurger à leur tour. De là la guerre de 1621, la sixième guerre civile. Celle-là fut un peu moins plaisante que les précédentes, car le roi perdit huit mille hommes et ses meilleurs chefs au siége de Montauban; mais elle se termina comme toutes les autres. Louis XIII acheta 1,200,000 livres le désarmement de Laforce et de Châtillon, et ne prévint la défection de Lesdiguières qu'en lui accordant la charge de connétable. Rohan traita de couronne à couronne avec lui : pour son parti, il stipula une amnistie générale, la confirmation de l'édit de Nantes et de tous les autres priviléges des réformés : il exigea 800,000 livres pour lui-même, et s'enrichit dans le jeu lucratif de la révolte.

Tel était l'état des choses en 1624, quand Richelieu entra au ministère. Les parties constitutives de l'autorité royale avaient été bien moins entamées que sous les derniers Valois. Marie de Médicis et Luynes n'avaient pas eu affaire, heureusement pour eux, à des passions sérieuses et profondes, comme celles du temps de la Ligue, au fanatisme religieux commun aux deux partis, et à des ambitions pareilles à celle d'un duc de Guise, dont la devise véritable était le trône ou la mort. La royauté n'avait pas non plus à se reprocher la Saint-Barthélemy et les mignons, ces monstrueux excès qui rendaient l'obéissance impossible. Le pouvoir royal ne courait donc pas les mêmes risques sous Louis XIII que sous Henri III : il n'était pas en danger de succomber. Grand nombre de provinces et de villes, qui ne se sentaient ni blessées dans leur honneur, ni inquiétées dans leur religion, et qui soupiraient après la tranquillité et le bonheur de tous les jours, restaient inébranlables dans leur fidélité à la couronne. Mais les faibles ministres de Louis XIII n'avaient rien ôté à l'énorme puissance que Henri IV, dominé par les circonstances, avait accordée aux huguenots. De plus ils avaient laissé les principaux seigneurs usurper l'indépendance et l'impunité, et reconstituer sur divers points du royaume une féodalité bâtarde et de nouvelle date. Sans exagérer la gravité des dangers présens, l'importance et la difficulté de ce qu'il eut à faire plus tard, Richelieu, dans sa *Succincte narration*, pouvait donc dire à Louis XIII : « Lorsque « votre majesté résolut de me donner grande part en sa confiance, pour la « direction des affaires, je puis dire avec vérité que les huguenots partageaient « l'état avec elle, que les grands se conduisaient comme s'ils n'eussent pas « été ses sujets, et les plus puissans gouverneurs comme s'ils eussent été « souverains en leur charge. »

L'état n'en était qu'au désordre; mais, pour le conduire à la subversion, il suffisait de circonstances malheureuses. Outre ces dangers de l'avenir, ce qu'il y avait de déplorable dans le présent, c'est que l'argent, les forces, le temps, l'esprit de la France, comme l'action du gouvernement, au lieu de se porter vers les grands objets signalés par le tiers-état de 1614, vers la prospérité matérielle, vers la culture morale, s'usaient dans le combat et la répression de la révolte. C'est qu'au dehors l'on avait laissé les deux branches de la maison d'Autriche se relever, ranimer et concerter de nouveau ensemble leurs projets de domination universelle. Ferdinand II avait détruit le parti de l'électeur Palatin, dissous l'union protestante, mis les princes au ban de l'empire, et déchiré sa constitution. Déjà il s'apprêtait à soumettre l'Allemagne et à y détruire le luthéranisme. L'Espagne s'était emparée de la Valteline pour établir une communication entre ses possessions d'Italie et les pays appartenant à la branche autrichienne. L'indépendance politique et religieuse de l'Europe était de nouveau mise en question; et la France ne comptait plus pour rien dans sa politique, ne pouvait plus rien sur ses destinées, et se voyait menacée elle-même dans son avenir.

Ce fut dans ces circonstances que Richelieu arriva au pouvoir, ou plutôt fut jeté sur la brèche. Les précédens ministres avaient laissé les seuls sei-

gneurs, sans compter les huguenots, faire cinq guerres civiles dans l'espace de sept ans, et combattre le pouvoir royal, renverser l'ordre public à tout propos. En dix-sept ans de ministère ou de règne, Richelieu n'eut à réprimer, du côté des grands, qu'une seule révolte à main armée, ou plutôt une échauffourée, celle de Montmorency, qui étonna plus qu'elle ne troubla la France, et qui ne lui coûta rien. Il réduisit les princes du sang et les plus hauts seigneurs à résigner leur indépendance factieuse et à n'être plus que les premiers sujets d'un roi obéi sans contradiction. Il fonda, non pas le despotisme, car chaque ligne de son *Testament politique* proteste contre cette supposition, mais la monarchie pure, telle que la définit Montesquieu, avec les limites et les règles de cette forme de gouvernement. La concentration du pouvoir amena la centralisation des forces : le roi eut sous la main les ressources de la nation jusqu'alors morcelées, perdues aux plus misérables usages; et comme Richelieu, et, après lui, Louis XIV, ne les appliquèrent qu'à de nobles choses, la grandeur de la France sortit de cette révolution. Pour arriver à ces résultats, Richelieu soutint une lutte qui s'en prit toujours à son autorité et souvent à sa vie; qui commença le lendemain du jour où il devint ministre et qui ne finit que la veille de sa mort; qui fut engagée par La Vieuville et continuée par les grands jusqu'à Cinq-Mars, par la mère du roi, le frère du roi, la femme du roi, le roi lui-même, qu'on surprend, à la fin de son règne, conspirant contre son sujet. Richelieu employa quatre moyens principaux pour réduire l'aristocratie à l'impuissance. Il tint constamment sur pied une grande force militaire : tandis que cinq armées se formaient, ou qu'elles parcouraient le royaume dans tous les sens pour aller combattre en Espagne, en Italie, en Allemagne, les seigneurs ne pouvaient remuer avec la moindre chance de succès. Il employa, usa contre l'étranger l'activité, l'inquiétude, les talens d'une bonne partie d'entre eux. Il s'appuya sur les dispositions du peuple, qui, appréciant les bienfaits de la paix maintenue et la gloire de nos armes victorieuses, soutint d'une faveur qui ne se démentit qu'un moment, le gouvernement et le ministère. Enfin il se conduisit par les principes de cette insensibilité politique qui voit le but et non les moyens, traite les hommes comme des choses, et ne fait pas plus de cas de la vie des autres que de la sienne : il frappa sans pitié tout ce qui tenta d'agiter la France, sans s'inquiéter si le sang versé retomberait sur sa tête de son vivant, et sur sa mémoire après sa mort.

Trente ans de guerres civiles, et les embarras où s'était trouvé Henri IV, avaient donné aux huguenots une constitution, une puissance politique, des intérêts distincts et indépendans de ceux de l'état et de la couronne, si bien que, dans les temps mauvais et sous un gouvernement faible, ils pouvaient réaliser le projet qu'ils agitèrent pendant ce règne, de constituer une république, de partager le royaume en huit cercles, de distraire la moitié de son territoire, de couper la France en deux parties armées l'une contre l'autre. En supposant impossible la fondation d'une vaste république continentale, l'éta-

blissement d'une république maritime ne présentait aucune difficulté sérieuse, et cet établissement compromettait les destinées du pays. Pour séparer à jamais La Rochelle de la France, il suffisait de s'assurer de l'île de Rhé. D'une autre part, la puissance maritime de cette cité était telle que sa flotte attaqua la flotte hollandaise, et vainquit ceux qui passaient alors pour les plus habiles marins du monde. Par suite de la seule occupation de l'île de Rhé, La Rochelle devenait donc une république affermie et puissante; la France subissait ce que l'Espagne avait subi dans les Pays-Bas; elle avait une Hollande; le parti calviniste devenait indomptable et faisait une guerre à mort au reste de la monarchie. Après la paix de La Rochelle, Richelieu enleva aux huguenots ces désastreux priviléges, et les réduisit, selon son expression « aux termes où tous les sujets doivent être, c'est-à-dire à ne pouvoir faire aucun corps séparé dans l'état. » Ce qu'il y eut de plus admirable dans cette entreprise, ce ne fut pas d'avoir deviné l'art de la guerre, de s'être improvisé à lui-même, pour la circonstance, l'expérience et le génie militaires; ce fut d'avoir détaché les Hollandais, par l'appât des secours qu'il leur fournissait contre l'Espagne, de leurs co-religionnaires, de leurs frères les Rochellois; ce fut de se faire aider par les princes et les grands dans ce siége, de les pousser à la folie de prendre La Rochelle (1), de les amener, en combattant leur intérêt de seigneurs par leur orgueil de généraux et leur piété de catholiques, à accabler un ennemi qui tenait le pouvoir royal en échec et formait l'un des points d'appui de l'aristocratie; ce fut enfin d'enchaîner l'Espagne par la considération religieuse et de la réduire à regarder, spectatrice impuissante, le parti huguenot succombant, et la royauté française brisant les liens qui, jusqu'alors, l'avaient tenue captive.

François Ier et Henri II avaient courageusement, mais péniblement résisté à la maison d'Autriche: la mort n'avait pas laissé à Henri IV le temps de l'attaquer. Richelieu l'abaissa sans retour; il affranchit à tout jamais et la France et l'Europe des projets de monarchie ou de suprématie universelle de cette maison, et donna pour barrière insurmontable à une ambition démesurée, d'une part les ruines qu'il entassa autour du trône des rois d'Espagne, d'une autre l'indépendance des électeurs et des princes, et la franchise de la réforme dans toute l'Allemagne. Dans l'exécution de cette grande tâche, les victoires des armes françaises ne furent qu'un instrument utile. Il fallut que Richelieu, par la profondeur et la précision de ses plans, par l'adresse et la puissance de sa politique, remuât l'Europe entière, et, durant quinze ans, la fît conspirer au triomphe de son idée. Il fallut que, contre la branche espagnole dans les Pays-Bas, il secourût la Hollande de ses subsides et de ses diversions; que, dans la Péninsule, il soulevât le Portugal, où il aidait la maison de Bragance à remonter sur le trône, et la Catalogne, où

(1) Bassompierre disait: « Nous serons assez fous pour prendre La Rochelle, » et ce mot contenait tous les intérêts des seigneurs.

il organisait la révolte; que dans l'Italie, il gagnât l'alliance du duché de Mantoue, en assurant son existence; qu'il forçât l'alliance de la Savoie, en traitant ses ministres comme des seigneurs français, et en jetant dans les prisons de Miolans et de Vincennes les partisans de l'Espagne. Il fallut que, contre la branche allemande, il relevât, il ressuscitât l'union évangélique, deux fois tombée mourante dans les champs de Prague et de Lutter; qu'il tirât Gustave-Adolphe des glaces du Nord et des embarras d'une guerre avec la Pologne pour le précipiter sur la puissance autrichienne; qu'il remplaçât Gustave mort par Bernard de Saxe-Weimar, et qu'il unît la Hesse à la Suède dans l'alliance de la France; qu'au moment où il vit les protestans, les Hessois, les Suédois épuisés, il les fit retirer du combat, il les fit relever par la France, qui décida la victoire à la fin de la guerre de trente ans. Il fallut qu'il usât contre elles-même la mauvaise volonté des puissances placées hors de la portée de son bras; que, ne pouvant obtenir la neutralité de l'Angleterre, il suscitât contre Charles Ier les Écossais et Cromwell; que, pour prévenir sa diversion sur le continent, il le retînt chez lui par une guerre civile (1).

Ainsi s'opérèrent l'humiliation définitive de l'aristocratie, l'abaissement de la branche espagnole, l'abaissement de la branche autrichienne. On est étonné de ce qu'il fallut de force, de génie et de volonté, pour suffire simultanément à cette multiplicité d'entreprises. Les résultats surpassent encore en importance la grandeur des projets. Richelieu prétendit rendre à la France ses limites naturelles des Alpes, de la Méditerranée, des Pyrénées, de l'Océan et du Rhin. Par l'art qu'il mit à profiter des circonstances après la mort du duc de Weimar, et par des conquêtes qu'il pressait encore, la veille de sa mort, il réunit au royaume l'Alsace, la Lorraine (2), l'Artois, le Roussillon. Il calcula les chances qui pouvaient soustraire la Franche-Comté à la domination de l'Espagne : il partagea avec les Hollandais les Pays-Bas espagnols, assignant à la France les provinces qui s'étendent jusqu'à Anvers et à Malines. Des circonstances contraires et la trahison des Hollandais traversèrent ce double projet; mais il marqua ces pays pour la conquête, il les désigna à l'invasion française, et il laissa à ses successeurs, qui osèrent moins que lui, les moyens de s'en saisir.

En effet, la plus grande armée que le gouvernement de Louis XIII eût rassemblée avant Richelieu ne se composait pas de plus de dix ou douze mille soldats (3). Beaucoup de ducs allemands avaient une force militaire égale ou

(1) Charles Ier avait refusé de garder la neutralité. Dans une dépêche au comte d'Estrade, ambassadeur de France à Londres, on lit ces mots terribles de Richelieu : « L'année ne se passera pas sans que le roi et la reine d'Angleterre ne se repentent d'avoir refusé les offres que vous leur avez faites. »

(2) La France, mais après sa mort, rendit la Lorraine.

(3) Cette armée est celle que Louis XIII conduisit au siége de Montauban. Le chiffre varie dans les historiens. Bernard prétend qu'elle s'élevait à 10,000 hommes; Richelieu, dans ses Mémoires, dit positivement qu'elle ne fut jamais de plus de 12,000 hommes (liv. XII,

supérieure à celle du roi de France. En 1638, Richelieu mit sur pied sept armées, qui, avec les garnisons, ne comptaient pas moins de cent quatre-vingt mille soldats. En 1640, ce nombre fut encore augmenté, et la France eut en campagne plus de cent régimens d'infanterie et de trois cents cornettes de cavalerie. « Les préparatifs de l'année 1640, dit Richelieu lui-même, en s'adressant au roi, étonneront sans doute la postérité, puisque, lorsque je me les remets devant les yeux, ils font le même effet en moi, bien que, sous votre autorité, j'en aie été le principal acteur (1). » Telle fut la force militaire qu'il donna à la France, qu'il légua à Mazarin et à Louis XIV. Les soldats étaient disciplinés, aguerris, animés par l'orgueil de dix années de victoires. Les généraux, entre lesquels l'on comptait Guébriant, Harcourt, Turenne, avaient peu de rivaux en Europe. La France, par-dessus tout, avait le sentiment de sa puissance et de sa grandeur. Richelieu lui avait communiqué sa force d'idées et de déterminations. Elle avait, en traversant le Rhin, constamment transporté le théâtre de la guerre en Allemagne : l'Espagne lui était ouverte par la Catalogne; l'Italie par Pignerol, qu'elle occupait. Ses alliances embrassaient le tiers de l'Europe.

Richelieu travailla à donner à la France la même supériorité sur mer que sur terre, à la constituer puissance maritime en même temps que puissance continentale. Dans la première guerre contre les réformés, en 1621 et 1622, le gouvernement fit quelques efforts pour ne pas leur abandonner entièrement la mer; mais les faibles conseillers de la couronne quittèrent bien vite l'attitude qu'ils avaient prise. La paix faite, la marine fut à ce point abandonnée que, lors de la seconde guerre contre les huguenots, en 1625, « le roi n'avait pas un seul vaisseau » qu'il pût diriger contre les Rochellois révoltés. Richelieu était entré au ministère, mais la marine n'était pas de son département. Il lui fallut des prodiges d'habileté diplomatique pour amener les Anglais et les Hollandais à prêter à la France vingt-huit vaisseaux, et à les joindre au petit nombre de navires que le gouvernement équipa en toute hâte. Dans tout le cours de cette guerre et notamment à la bataille navale de la Fosse de l'Oye, le chef de la flotte royale, Montmorency, fut réduit à monter le vaisseau amiral des Hollandais, et les officiers français se virent obligés de mettre l'épée sous la gorge aux Hollandais pour les contraindre à ne pas trahir Louis XIII au profit des Rochellois (2). En 1627, Richelieu prit la surintendance de la navigation, et la France sortit aussitôt de cette précaire et honteuse situation. Il éleva des arsenaux, les remplit de matériaux et de munitions, équipa trente-neuf grands vaisseaux et plus de cent vingt bâti-

tom. VII, pag. 246, collection Michaud). D'autres historiens, mais mal instruits à ce qu'il semble, portent cette armée à 20,000 soldats.

(1) *Narration succincte* de Richelieu.

(2) « Il fallut que le chevalier de Saint-Julien portât l'épée à la gorge d'un capitaine hollandais, sur le vaisseau duquel il commandait, parce qu'il ne voulait pas aborder un vaisseau ennemi. » (Richelieu, *Mémoires.*)

mens légers, avec lesquels il bloqua le port de la Rochelle. Dès-lors seulement une flotte permanente et une marine royale furent organisées. En 1638, la France eut cent vaisseaux de guerre : quarante galères et vaisseaux ronds sur la Méditerranée, soixante sur l'Océan. Les établissemens commerciaux dans l'Amérique formèrent une école toujours active de navigation, et familiarisèrent les Français avec les expéditions maritimes. Les campagnes de mer commencèrent à être combinées avec les campagnes de terre. Sourdis portait l'épouvante sur les côtes du royaume de Naples, pendant que nos armées envahissaient le Roussillon et la Catalogne : il bloquait le port de Tarragone, tandis que le maréchal de La Motte assiégeait cette ville par terre. C'est ainsi que Richelieu mit la France en état de disputer l'empire de la mer à l'Espagne, à la Hollande et à l'Angleterre (1).

Ce grand appareil de forces ne pouvait se soutenir sans des ressources proportionnées en argent. Les finances occupèrent Richelieu en raison de l'importance qu'elles ont dans le mécanisme et le jeu des états modernes. Avant lui, on ne trouvait de fonds pour aucune entreprise utile; sous lui, on en trouva pour toutes : l'argent perdu par ses prédécesseurs en dilapidations, en largesses abusives, en guerres civiles, en concessions honteuses, fut employé à la grandeur extérieure et intérieure de la France. En 1626, il trouva qu'il y avait 16 millions de revenu, 40 millions de dépense annuelle, 52 millions de dettes. Pour rétablir l'équilibre entre la recette et la dépense, il supprima les grandes charges dont les gages étaient excessifs, réduisit les pensions, racheta les domaines royaux aliénés à vil prix, et démolit les forteresses intérieures, inutiles à la défense du pays, ruineuses d'entretien, propres seulement à favoriser les révoltes de la noblesse. Il ranima le crédit, rétablit un ordre sévère dans le maniement des deniers publics, en remettant en vigueur les ordonnances de Sully. L'armée du siége de La Rochelle, quoique plus forte que celle de Montauban, coûta deux tiers de moins (2). Il fit porter une partie des impôts sur les produits de luxe et les denrées inutiles : entre autres mesures de ce genre, on cite la taxe sur le tabac à trente sous par livre. Il restreignit le privilége, et il étendit les charges publiques à l'une des classes de citoyens qui pouvait le mieux les porter : homme du clergé, il taxa le clergé à un impôt annuel de 4 millions, pendant les six dernières années de son administration (3). La réduction de La Rochelle lui coûta 40 millions; les subsides fournis aux Hollandais, aux Suédois, au landgrave de Hesse, à

(1) « Le sieur Du Chalard ayant rencontré, à la rade de Saphy, un vaisseau anglais qui *refusa de baisser son pavillon*, le mit en si mauvais état, qu'ayant tué le capitaine qui le commandait et la plupart des officiers et soldats, il contraignit ceux qui restaient dedans à se rendre, la vie sauve. » (Richelieu, *Mémoires.*)

(2) Véron de Forbonnais, *Recherches et considérations sur les finances de France*, tom. I, pag. 182.

(3) Ces 4 millions annuels sont le produit de deux impôts différens exigés du clergé : 1° la subvention annuelle de 1,300,000 francs; 2° les dons extraordinaires qu'il tira de cet ordre en 1637 et 1641.

Mansfeld, au duc de Weimar, à la Savoie, à toutes les puissances qui servirent à abaisser la maison d'Autriche, coûtèrent davantage. La dépense de chaque année de la période française de la guerre de trente ans s'éleva à 60 millions, somme énorme pour le temps; « et ces charges furent supportées « sans prendre sur les gages des officiers, sans toucher au revenu des parti- « culiers, sans demander aucune aliénation de fonds du clergé : tous moyens « extraordinaires auxquels les prédécesseurs de Louis XIII avaient recouru « aux moindres guerres. » Pour faire face à ces dépenses, il fut obligé de recourir à l'augmentation des impôts, à la création de nouveaux offices et à un emprunt de 40 millions. Mais les mesures étaient prises pour diminuer cette dette et pour soulager le peuple de la moitié de ce qu'il payait. Les plus riches d'entre les roturiers étaient parvenus à s'en faire exempter : un dénombrement général des personnes et des biens devait réformer cet abus. Si la négligence de ses successeurs empêcha cette grande réforme, la faute ne peut lui être imputée sans injustice. Les plus hardis, les plus difficiles problèmes financiers exercèrent cette admirable intelligence. Parmi les moyens de libérer l'état, il pose le remboursement et la réduction de la rente au taux de l'argent payé originairement par les particuliers : il les reconnaît pour justes et légitimes dans le principe; mais dans l'application il les rejette comme portant atteinte à l'inviolabilité de la foi publique, à la confiance, au crédit (1).

On a beaucoup déclamé contre les colonies. Après trois siècles d'expérience, les Anglais pensent que les établissemens coloniaux sont une voie à l'aisance et souvent à l'opulence pour une partie de leur population qui mourrait de misère sur le sol natal; un immense débouché de commerce, une occasion de créer des fortunes nouvelles, de rétablir des fortunes perdues, offerte incessamment à ceux de leurs citoyens qui demeurent dans la mère-patrie; un moyen de tenir en haleine toutes les facultés qu'exige l'industrie, et toutes les vertus qui découlent du travail; un moyen encore de répandre la civilisation chez les nations parmi lesquelles vont s'établir leurs colons; enfin un développement de leur puissance navale, une garantie de leur dignité et de leur sûreté, car, dans la balance de l'Europe, les forces maritimes pèsent à l'égal des forces continentales. C'est sous ce point de vue que Richelieu considéra la marine et les colonies; c'est dans cet esprit qu'il forma des établissemens à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Tortue, à Saint-Domingue, et développa ceux déjà commencés dans le Canada. La France avait laissé échapper la domination de ce pays : il la lui fit restituer par les Anglais. Les Espagnols avaient perdu les avantages attachés à la possession de l'Amérique, en se bornant à l'exploitation des mines. Conduit par des principes plus sains, Richelieu établit la prospérité de nos colonies sur l'agriculture et l'industrie : les colons se livrèrent à la culture du tabac, du coton, du roucou, du piment, et à l'exercice de tous les métiers connus en

(1) Richelieu, *Testament politique*, pag. 163-176, 163, 164.

France. Il favorisa leurs travaux par tous les genres d'encouragement, accordant l'entrée franche dans le royaume à leurs denrées et à leurs ouvrages manufacturés, et des lettres de noblesse à douze de leurs chefs et directeurs. Ce grand homme seconda pareillement de tout son pouvoir l'essor de l'industrie et du négoce en France. Il rendit libre le commerce du Levant dans tout le royaume. Vers 1627, il conclut un traité avec le czar Michel, et il établit nos relations commerciales avec la Russie. En 1631, il conclut un autre traité avec le roi de Maroc, qui ouvrait les côtes d'Afrique au commerce et aux produits français. Il déclara enfin, par une ordonnance royale, que les nobles pouvaient se livrer au commerce sans déroger, et il mit l'honneur dans ce qui faisait la vie de la société et la prospérité du royaume.

C'était par d'innombrables calculs, par de prodigieux efforts d'esprit que Richelieu avait opéré ces grandes révolutions dans les diverses parties de l'état social et politique de la France. Autant par l'importance de ces résultats que par les habitudes studieuses de toute sa vie, il était conduit à penser qu'il ferait de la France la première nation du monde, s'il en faisait la plus éclairée. C'est avec ces idées qu'il fonda l'Académie et la nouvelle Sorbonne.

Ce qui fait la civilisation d'un peuple, ce n'est pas l'existence, mais l'action des hommes de génie : une nation peut voir surgir de son sein un ou deux esprits privilégiés et demeurer barbare. Dante, Pétrarque, Boccace, n'ont pas de successeurs immédiats : entre eux et le XVIe siècle, le siècle de la véritable civilisation de l'Italie, deux autres siècles s'écoulent. De même, la France, malgré le rare génie de quelques hommes, pouvait attendre indéfiniment le moment de son plein développement intellectuel. Pour qu'un grand siècle littéraire et scientifique arrive, il faut qu'un peuple ait un certain état, une certaine constitution morale. Il faut qu'une classe nombreuse d'hommes se consulte et s'interroge; qu'un certain nombre d'entre eux, après s'être assurés de leur vocation pour les travaux de l'esprit, se forment avec lenteur et réflexion; que, par une longue et assidue culture, ils amènent leur talent à maturité, au lieu de le faire avorter dans son principe par la précipitation et l'imperfection des essais. Il faut qu'ils se produisent devant une société et un gouvernement qui accueillent avec transport ce qu'ils produisent de beau, qui les paient de leurs efforts en leur faisant une part dans l'admiration et dans la fortune publique. Il faut encore qu'ils ne s'usent pas dans des expériences sans fin, qu'ils trouvent une règle et un guide dans le goût de la partie éclairée du public, c'est-à-dire dans la critique. Il faut enfin qu'ils ne se servent pas d'un instrument constamment rebelle, d'une langue qui ne soit ni faite, ni arrêtée; car alors la forme emporte le fond, et le génie perd à s'exprimer le temps et la puissance qu'il aurait employé à penser, à sentir, à combiner.

Cet appui, Richelieu le donna au talent par sa protection, par son exemple, par la fondation de l'Académie. Il fit de l'état d'homme de lettres une profession avantageuse et honorable. Tout écrivain, dès son premier ouvrage

remarquable, fut accueilli par les bienfaits du cardinal ou du roi, et n'eut plus à s'occuper de ses besoins, mais à s'inquiéter seulement de son art. Les six cents francs donnés à Colletet pour six vers ne sont plus aujourd'hui qu'un sujet d'étonnement ou de plaisanterie; alors c'était un fait grave. Parmi les auteurs dramatiques, Rotrou et Corneille, qui n'avait pas encore fait *le Cid*, se faisaient remarquer depuis 1628. Or, en 1635, ils sont pensionnés tous deux par Richelieu : en échange ils ne donnent au cardinal que quelques heures de leur temps; la vie et le loisir leur sont assurés; leur génie peut se développer en toute liberté. Richelieu prenait ces libéralités sur sa propre bourse, et non sur celle de l'état. Mais il ne céda pas au plaisir d'aider seul le talent, et il assura le sort des gens de lettres par la fondation de l'Académie. Dans le principe, aucune pension, aucun traitement n'était attaché au titre d'académicien. Ce n'était qu'une déclaration publique de capacité, un brevet de mérite. Mais cette recommandation toute morale valait, à celui qui l'obtenait, des avantages très positifs, et le mettait à l'abri du besoin. En général, il recevait du gouvernement, comme *bel esprit*, une pension qui ne lui était pas attribuée comme académicien (1) : il était assuré de trouver pour ses ouvrages un accueil plus favorable. L'admission à l'Académie l'attachait à un corps où chacun des membres prêtait assistance à son collègue; et parmi ces membres l'on comptait plusieurs seigneurs haut placés par le rang, les alliances, la fortune, le crédit : c'était un puissant patronage donné au talent. Enfin, la constitution de l'Académie ménageait le temps de ses membres, les délivrait de soins gênans, les exemptait de divers devoirs imposés aux autres citoyens, des tutelles et curatelles, des guets et gardes, et, dans plusieurs cas, de la juridiction ordinaire. L'établissement de Richelieu ne fit pas moins pour la dignité que pour le bien-être matériel de l'écrivain : le titre d'académicien était ses lettres de noblesse et lui assurait une place élevée dans la société.

La composition de l'Académie fut faite dans l'esprit le plus libéral. Les encouragemens aux lettres s'étendirent à tous ceux qui présentaient des titres pour les obtenir, sans acception de personnes, de partis, d'opinions religieuses et politiques. Parmi les premiers académiciens, on compta des réformés, on compta des antagonistes, des ennemis même de Richelieu, un Du Chastelet, qui avait essayé d'arracher à sa terrible sévérité Montmorency, Boutteville et Chapelles; un Porchères de Laugier, publiquement attaché à la faction qui avait fait une guerre incessante au cardinal.

D'autres dispositions, d'autres actes, contribuèrent à rehausser les travaux de l'esprit, à donner l'essor au génie national. Richelieu se déclara le protecteur de l'Académie. Entrer dans un corps créé par lui, objet de sa prédilection particulière, c'était flatter le maître de la France, se ménager les moyens de

(1) Le vers de Boileau accuse un usage général :

« Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux-esprits. »

s'approcher de lui, se concilier sa faveur. Dès-lors, les places à l'Académie devinrent un objet d'ambition pour les plus grands seigneurs : l'éclat dont ils brillaient rejaillit sur les lettres et les ennoblit aux yeux de la nation. Richelieu s'essaya lui-même dans la littérature : il faisait les canevas des comédies qu'il donnait à remplir aux cinq auteurs; il ordonnait et versifiait en grande partie, peut-être même en totalité, la tragédie de *Mirame;* il élevait un théâtre pour faire jouer ses drames avec beaucoup d'autres de l'époque. Le mérite réel de ces pièces n'est pas ce qui doit nous préoccuper ici. Qu'importe qu'elles ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre, si alors leur succès et leur composition seule étaient d'un puissant exemple et d'un prodigieux effet? Le théâtre et la poésie ne suffirent pas à l'ambition littéraire de Richelieu; comme orateur, il avait réussi dès ses débuts; plus tard, il rêva la gloire de l'historien. Sa *Succincte narration*, ses *Mémoires*, son *Testament politique,* rédigés en partie sur ses souvenirs et ses réflexions, en partie sur les journaux qu'il demanda à tous les ambassadeurs français, abondent en récits curieux, attachans, en opinions larges et rigoureuses, en considérations dignes du plus grand politique des temps modernes. En voyant l'homme dont tant d'intérêts se disputaient le temps et les facultés, réserver chaque jour quelques heures pour la culture des lettres, et mettre les plaisirs intellectuels parmi les choses de première nécessité pour lui; en voyant la main qui tenait le sceptre de la France et la balance de l'Europe, tracer une scène de tragédie et une page d'histoire, il n'y avait plus moyen de refuser le plus haut degré d'estime aux arts de l'esprit : Richelieu les avait investis de toute sa grandeur.

Il ne travailla pas moins efficacement à leur développement qu'à leur dignité. Il voulut que l'Académie, en composant son Dictionnaire, fixât la langue, arrêtât les mots et les expressions qui la composeraient, en déterminât le sens. Il voulut encore qu'elle fondât la critique, qu'elle posât, d'après les principes du goût, les règles de chaque genre; qu'elle vînt en aide au génie qui s'égarait incessamment. Il lui donna mission de perfectionner par tous les moyens l'éloquence et la poésie. Mais là ne devaient pas s'arrêter ses efforts. Il lui rappela par deux fois, dans les lettres-patentes de sa création, que c'était pour elle un devoir de travailler sans relâche à rendre la langue française capable de traiter *tous les arts et toutes les sciences.* Aussi toutes les sciences connues de l'époque furent représentées dans l'Académie naissante, et les membres de ce corps purent diriger le génie national dans les routes nombreuses où il était prêt à entrer. Les académiciens de la première création et leurs successeurs immédiats étonnent par l'étendue et par la variété de leurs connaissances. Chapelain avait appris tout ce que l'on savait de médecine de son temps; Du Chastelet était l'un des savans jurisconsultes du royaume; l'érudition de Furetière s'étendait à tout. Thomas Corneille, après ses quarante-deux pièces de théâtre, composait, en cinq volumes in-folio, son *Dictionnaire des arts et des sciences* et son *Dictionnaire universel géogra-*

phique et historique, qui ont guidé et défrayé les auteurs appelés par la science ou invités par le gain à traiter plus tard les mêmes matières.

Quand même Richelieu aurait en particulier persécuté Corneille et *le Cid*, il n'en aurait pas moins en général favorisé le développement du génie national : en rapprochant et en concentrant des lueurs éparses, incertaines, vacillantes, il n'en aurait pas moins formé ce foyer de vive lumière qui éclaira la France et brilla sur l'Europe entière au XVIIe siècle. Mais cette persécution même est une fable qui se dissipe à un examen un peu attentif.

En 1635, auteurs et public en sont aux essais de l'art dramatique. On accueille avec le même enthousiasme les pièces outrées de Scudéri et la *Sophonisbe* de Mairet, la *Médée* de Corneille, où le naturel, la passion, le sublime, se rencontrent à côté d'énormes défauts. Il suffit de parodier certaines qualités pour donner encore le change au spectateur et enlever ses suffrages. Bien que Corneille n'eût encore composé que les sept drames qui se succèdent de *Mélite* à *Médée*, et où le talent n'apparaît qu'à longs et rares intervalles, il est désigné, en 1635, pour faire partie des cinq auteurs qui remplissent les canevas fournis par le cardinal. Il reçoit une pension de cinq cents écus qui vaudraient 4,000 fr. aujourd'hui, avec la seule obligation de versifier un acte en un ou deux ans. Dans les idées de l'époque, c'est une grande faveur, un grand bienfait. A la fin de 1635, il change quelque chose dans la comédie des *Tuileries*, dont le cardinal avait arrangé les scènes et dont le troisième acte lui avait été confié. L'amour-propre du cardinal prend ombrage, l'indépendance du poète s'irrite : ils rompent leur association dramatique, et Corneille se retire à Rouen. Il n'est plus, momentanément, employé à la confection des pièces du cardinal, mais il conserve sa pension. Chez Richelieu, l'auteur est irrité; toutefois le ministre continue à aider l'homme qui a fait preuve de talent. Pleinement rendu à lui même, Corneille écrit *l'Illusion comique*, remplie des nombreux défauts et des rares beautés de ses précédens ouvrages.

Les conseils du courtisan Châlons tirent Corneille de ses habitudes d'esprit. Son génie est frappé, éclairé par le génie espagnol; un monde nouveau lui apparaît : il n'avait vu jusqu'alors l'art dramatique qu'à sa superficie, il en découvre tout à coup les profondeurs. Il donne *le Cid* la même année que *l'Illusion comique*. Le pathétique des situations, le jeu des passions, la noblesse et la vérité des sentimens appartiennent en grande partie à l'auteur espagnol. Mais la véritable tragédie a été révélée à l'imitateur; il est dans le secret de l'art, et il a tiré de lui-même une création, la création immense de la langue dramatique; il s'est exprimé dans un langage qu'on n'avait pas encore entendu au théâtre et que personne alors ne savait parler. Entre *le Cid* et la *Sophonisbe* de Mairet, représentée trois ans plus tard, la *Mariamne* de Tristan, donnée presque en même temps, et la *Médée* de Corneille lui-même, il y a un abîme.

Le Cid change le goût du public comme le théâtre espagnol avait changé

le génie de Corneille. Les spectateurs applaudissent avec transport les vives passions, les nobles sentimens, dont le principe est dans leur ame, dont l'expression est sur la scène. Tout le vieux théâtre meurt le jour où *le Cid* paraît : dans l'opinion et dans le langage, l'idée du *Cid* et celle de la perfection se confondent (1); c'est un nouveau type du beau, auquel on compare désormais les productions de l'esprit, pour en reconnaître la valeur. L'enthousiasme du public est partagé par Balzac et par beaucoup d'écrivains. Mais les auteurs dramatiques réclament et protestent. Les habitudes d'esprit dans lesquelles ils ont vieilli, un goût perverti par le préjugé, le chagrin de se voir éclipsés, leur font voir partout des énormités dans *le Cid*. Richelieu a le malheur de se ranger de leur parti; car, pour être grand politique, ardent promoteur des arts libéraux en général, pour écrire même avec habileté en prose, l'on n'est pas bon juge de la poésie et du théâtre. Richelieu est homme, d'ailleurs glorieux et vindicatif par excellence, blessé des corrections faites par Corneille à la comédie des *Tuileries*, blessé plus au vif des procédés de sa dure liberté. Dans cette disposition d'esprit, il ferme les yeux sur les beautés du *Cid*, grossit ses défauts, s'irrite de son succès, le défère à l'Académie pour être jugé, et, si l'on veut adopter l'expression de Boileau, il se ligue contre cette merveille naissante.

Mais veut-il sévir contre Corneille, ou bien engager seulement un jeu d'esprit, et faire débattre une thèse de littérature, comme il soutenait lui-même des thèses d'amour chez la duchesse d'Aiguillon? En s'attaquant au *Cid*, cherche-t-il à atteindre l'homme, ou même l'homme de lettres? Dirige-t-il une persécution, ou provoque-t-il une critique? C'est ce qu'il s'agit d'examiner. Dans le débat sur le mérite du *Cid*, et dans la polémique qu'il soulève au commencement, Richelieu ne voit « que des contestations d'esprit agréa- « bles, des railleries innocentes, et il prend bonne part au divertissement » Ce sont les termes dont se sert l'un de ses familiers, l'un des confidens de ses plus secrets sentimens. Corneille ne considère pas autrement la chose. Richelieu a traduit *le Cid* à la barre de l'Académie : ce corps veut que l'auteur reconnaisse sa compétence avant d'ouvrir le procès, et lui demande s'il entend se soumettre à sa juridiction. Corneille répond : « Messieurs de l'A- « cadémie peuvent faire ce qu'il leur plaira; puisque vous m'apprenez que « Monseigneur serait bien aise d'en voir le jugement, et que cela doit divertir « son Éminence, je n'ai rien à dire (2). » Peu après, dans la chaleur de la dispute engagée entre Corneille, Mairet et Scudéri, des injures on passe aux provocations, et Richelieu craint que les effets ne suivent les menaces. Il s'interpose aussitôt, protége Corneille contre ses adversaires, et annonce à ceux-ci qu'ils auront à se défendre contre son ressentiment, s'ils font aucune violence au poète. Quoiqu'il ne travaille plus pour lui, et qu'il

(1) On connaît l'expression proverbiale du temps : « Cela est beau comme *le Cid*. »

(2) Lettre de Boisrobert à Mairet, 5 octobre 1637. — Lettre de Corneille à un académicien.

ait eu l'audace d'obtenir un immense succès dans le temps où il était disgracié, il ne lui conserve pas moins sa pension; car, s'il conteste le mérite du *Cid*, il ne conteste pas le talent de Corneille, et il entend que ce talent soit encouragé, aidé par le premier ministre (1). Dans ce même esprit, tandis qu'il poursuit auprès de l'Académie la critique du *Cid*, il souffre que sa nièce, Mme de Comballet, accepte la dédicace de la pièce, et il la fait jouer lui-même deux fois au palais Cardinal (2). Il ne commande ni ne dicte le jugement de l'Académie; il reçoit avec tout le public cette décision glorieuse pour Corneille, où on proclame presque à chaque page l'excellence de son ouvrage, et où on le place enfin au rang des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, par la comparaison qu'établit l'Académie entre les contestations présentes et celles qu'avaient fait naître la *Jérusalem délivrée* et le *Pastor Fido*. Richelieu ne change rien aux sentimens de l'Académie : il ne punit Corneille d'avoir eu raison contre lui qu'en l'appelant de nouveau dans la compagnie des cinq auteurs, en lui confiant, en 1638, l'un des actes de son *Aveugle de Smyrne*, en accueillant, en 1641, la dédicace des *Horaces* où le poète remercie *son Excellence de tant de bienfaits qu'il a reçus d'elle*. Il faut avoir un parti pris de trouver de la persécution partout, ou bien il faut convenir que Richelieu eut seulement un moment de mauvaise humeur contre Corneille; qu'avant et après cet instant, il lui accorda faveur et bienfaits, et le soutint de son suffrage. Si Richelieu n'avait voulu qu'une chose, déprécier Corneille, il aurait animé, soutenu dans leur rage les ennemis qui poursuivaient le grand homme. Mais, guidé par de nobles et fécondes idées, même au milieu de ses ressentimens et de sa prévention personnelle, il voulut avoir le sentiment désintéressé de juges éclairés, et non la satire haineuse de rivaux aveuglés tout ensemble par la passion et par l'ignorance. L'Académie donna ses *sentimens sur le Cid*. Le sujet, la fable, l'ordre et l'arrangement des scènes, les combinaisons dramatiques, le style, elle examina tout, mit l'analyse et la réflexion à la place des injures, remonta jusqu'aux principes du beau et en posa les règles. En rendant à Corneille une encourageante justice, elle lui signala les points où il avait failli, le conseilla utilement dans ce qui est du ressort du goût et de l'expérience, et s'associa ainsi aux développemens qu'il devait bientôt donner à l'art dramatique. Ainsi, par les bienfaits qu'il répandit sur les gens de lettres, par l'état qu'il leur fit dans la société, par la création de l'Académie, Richelieu contribua puissamment à l'essor du génie national; et, par la manière dont il conçut l'examen du premier grand ouvrage dramatique, il donna naissance

(1) Dans le moment même où Richelieu provoquait la critique du *Cid*, il continuait la pension à Corneille. C'est ce qui résulte de la réponse de Pierre Corneille aux observations de Scudéri sur *le Cid*. Dans cette réponse, Corneille dit, en parlant du *Cid* : « J'en ai même porté l'original en sa langue à monseigneur le cardinal, *votre maître et le mien*. » Il n'y avait que les auteurs pensionnés par le cardinal qui lui donnassent le titre de maître.

(2) Le *Cid* est dédié, dans l'édition de 1637, à Mme de Comballet, qui, à la fin de cette même année, devint duchesse d'Aiguillon.

à la haute critique, et, dans le domaine de l'art, posa les bornes propres à guider la marche du talent et à prévenir ses écarts.

Les lettres sacrées ne lui durent pas moins que les lettres profanes. Le palais élevé, les dotations constituées à l'antique Sorbonne, tout ce qu'il fit matériellement pour agrandir son existence, ne sont que le signe extérieur des larges développemens qu'il donna à son enseignement. Par la nouvelle constitution de cette école, il assura aux études théologiques une étendue, une force, une gravité inconnues depuis long-temps. Les autres établissemens religieux se piquèrent d'une louable émulation, et montèrent leur enseignement au ton et à la hauteur de celui de la Sorbonne. Le clergé gallican reçut une instruction dont rien ne donne l'idée dans les siècles précédens : il devint le plus savant et le plus éclairé des clergés de l'Europe. C'est à ce grand changement, opéré par Richelieu, que Bossuet, Bourdaloue, Arnauld, durent d'une manière indirecte, mais incontestable, la solidité et la profondeur de doctrine, la vigueur de dialectique qui éclatent dans leurs ouvrages. C'est dans les institutions du cardinal que l'admirable église du siècle de Louis XIV puisa sa force et son lustre.

La diffusion de la science profane et sacrée, la multiplication des connaissances et des idées en France sont dues à quelques autres fécondes idées de Richelieu. L'imprimerie royale n'avait guère survécu à François Ier, son fondateur. Le cardinal la rétablit, et il sembla lui communiquer sa prodigieuse activité : en moins de deux ans, cette imprimerie donna soixante-dix grands volumes français, grecs, latins, italiens, d'une correction et d'une exécution admirables : après l'*Imitation*, elle publia les grandes collections des conciles, des pères de l'église, des historiens byzantins. Richelieu forma, pour son usage, une riche bibliothèque qu'il tint ouverte aux hommes lettrés : il augmenta la bibliothèque royale, et porta le nombre des manuscrits jusqu'à quatre mille (1).

Enfin il étendit aux beaux-arts l'impulsion qu'il voulait communiquer à tout. Le principal corps de bâtiment du Louvre fut continué, et le palais Cardinal fut construit. Il appela Poussin de Rome, pour peindre la grande galerie bâtie par Henri IV; et si ce genre de travail, mal approprié au génie de Poussin, n'augmenta pas sa gloire et ne servit pas à l'instruction de nos peintres, il témoigna de l'estime du gouvernement pour les arts, et leur fit un noble appel. Richelieu surmonta sa prédilection pour Champaigne, et demanda aux artistes nationaux une partie des tableaux qui devaient décorer son palais de Paris et sa maison de Ruel. Il employa Vouët, donna ainsi une sorte de consécration à son talent, lui fournit une autorité et des moyens d'action tout nouveaux sur l'école de peinture qu'il formait alors.

(1) Sauval, *Antiquités de Paris*, tom. II, in-fo, pag. 41. Tricher Dufresne était le correcteur, et Cramoisi l'imprimeur de l'Imprimerie royale. — De Roquefort, *Dictionn. hist. des Monum.*, pag. 67, 285.

Par l'intelligence et par les armes, la France de Richelieu sortit donc d'un rang secondaire pour marcher l'égale des premières nations. La France de Louis XIV devint l'arbitre de l'Europe, elle accabla tout, et, restée seule sur des débris, prit un essor où l'œil peut à peine la suivre. Mais cette grandeur qu'il fallait modérer, a son principe dans le ministère de Richelieu.

Parmi ces faits, beaucoup ne se trouvent pas dans le livre de M. Bazin : le développement intellectuel, la marche et les progrès de l'esprit français dans toutes les directions, qui, à notre gré, devaient être largement dessinés, ne sont indiqués que vaguement. Quelques évènemens politiques sont saisis à un point de vue qui nous semble inexact. Nous citerons pour exemple tout ce qui se rattache à la période française de la guerre de trente ans. M. Bazin sent-il et fait-il sentir à ses lecteurs l'importance de cette série entière de faits? Quelle est la question au fond de la lutte? C'est d'abaisser les deux branches de la maison d'Autriche, c'est de délivrer la France du danger d'être envahie cinq fois, comme sous Charles-Quint, ou bien, comme sous Philippe II, d'être réduite en province espagnole à la suite d'un quart de siècle d'anarchie et de guerre civile entretenue par l'étranger; c'est de faire passer la France, de cet état souvent désastreux, toujours précaire, à l'état de puissance sûre de son indépendance, et partout prépondérante; c'est, enfin, de donner des garanties à cette nouvelle et glorieuse situation, en assurant la liberté politique et religieuse de l'Europe. A propos des sacrifices que Richelieu imposait momentanément et forcément au peuple pour arriver à ce résultat; à propos d'une sédition excitée en Normandie, M. Bazin indique quel cas il fait de la guerre contre la maison d'Autriche, des efforts du pays, des projets du cardinal. « C'était, dit-il, un « soulèvement de gens qui prétendaient avoir faim, de paysans et de bour- « geois qui ne voulaient pas payer la taille, sans aucun égard pour l'hon- « neur que leur apportaient tant d'armées qui guerroyaient en Italie, en « Flandre, dans l'Artois, dans la Lorraine et devers le Roussillon. » Présenter sous cet aspect, rappeler avec ce dédain et cette ironie la querelle qui se vidait alors entre la France et une partie de l'Europe, n'est-ce pas réduire le génie de Richelieu à des proportions trop mesquines?

Nous regrettons encore que M. Bazin n'ait pas cité ses autorités. L'histoire est une science : Volney prétendait qu'on pouvait lui donner presque toujours l'exactitude et la rigueur mathématiques. Ne pas fournir au lecteur le moyen de recourir aux originaux, de s'assurer de la vérité des assertions de l'historien, c'est ajourner indéfiniment le jugement public sur une foule de questions; c'est produire une suite de solutions de problèmes, en retranchant les calculs et les données qui permettent d'en vérifier et d'en prononcer l'exactitude. Nous nous expliquons d'autant moins la suppression des citations dans le livre de M. Bazin, qu'elle est condamnée par l'usage contraire et par le succès des plus grands historiens de notre temps. MM. Guizot et Thierry ont-ils rien perdu, le premier de la hauteur de ses vues, le second du

puissant intérêt de sa narration et de la nouveauté de ses aperçus, pour avoir allégué leurs autorités?

Nous avons terminé une désagréable tâche, celle de signaler les imperfections que l'humaine faiblesse laisse inévitablement dans toutes ses œuvres. Donnons maintenant au travail de M. Bazin les éloges qu'il mérite. Son livre est composé dans un rare esprit d'impartialité, de mesure, de justesse. Il ne se constitue ni le panégyriste, ni le détracteur des hommes et des choses, avec l'intention de faire triompher une opinion ou un système arrêtés d'avance. Il ne juge pas et ne condamne pas, avec les idées du XIXe siècle, les opinions et les actes des hommes, les institutions et le gouvernement du commencement du XVIIe. Il sait que chaque temps a ses qualités et ses défauts; il reproduit les uns et les autres avec intelligence et modération, et ne leur impute point à crime de n'être pas plus modernes qu'ils ne sont. Il ne cherche pas non plus dans les faits autre chose que ce qu'ils contiennent, et ne les tourmente pas jusqu'à ce qu'ils aient produit l'extraordinaire et le bizarre. La composition et la narration de M. Bazin sont sages : il se garde bien d'en élaguer tout ce qui ne fait pas de l'effet, de réduire son tableau aux seules couleurs tranchées, de présenter un jeu de cartes où l'on n'aurait laissé que les figures. Le temps, les découvertes, les publications successives ont mis à la disposition des auteurs de nos jours des renseignemens qui ont manqué à leurs prédécesseurs. Entre ces nombreux secours, je ne citerai que les dix volumes des *Mémoires de Richelieu*, publiés pour la première fois en 1823, ouvrage du plus grand intérêt, où l'histoire est racontée par celui qui l'a faite ou dirigée. M. Bazin s'est servi habilement de ces nouveaux documens, sans négliger les anciens. Il n'a pas pris peut-être tout ce qu'ils contiennent de curieux et d'important; mais il s'en est approprié assez pour jeter une vive lumière sur plusieurs parties du règne de Louis XIII et du ministère de Richelieu, et pour donner à son livre le mérite de la nouveauté. Il choisit ses matériaux avec discernement et critique. Au lieu de se jeter dans les particularités sans intérêt où se noient Levassor et Griffet, au lieu de transcrire en entier, comme eux, les documens qu'il a sous les yeux, M. Bazin n'y prend que ce qu'il y trouve de vraiment important. Une ligne, un mot de lui, disent autant et quelquefois plus qu'une page in-quarto du réfugié et du jésuite. Enfin sa narration, toujours claire et attachante, est relevée souvent par des traits d'un esprit de bon aloi et d'une originalité sans affectation. En résumé, un homme d'infiniment d'esprit et de tact a employé utilement dix années de sa vie sur un sujet de la plus haute importance.

AUG. POIRSON.

REVUE

LITTÉRAIRE.

GABRIELLE,

PAR MADAME ANCELOT.

Le roman de Mme Ancelot obtiendra-t-il le même succès que *Marie?* Nous ne le croyons pas, et nous pensons que le public, en se montrant plus sévère pour le livre que pour le drame, ne se rendra pas coupable d'injustice. Nous avons dit, il y a deux ans, ce que signifiaient pour nous les applaudissemens donnés à *Marie,* nous dirons avec la même franchise, avec la même liberté ce que signifient les éloges prodigués à *Gabrielle.* Nous sommes loin assurément de nier la grace et l'intérêt du sujet choisi par Mme Ancelot; mais il s'en faut de beaucoup que nous prenions au sérieux l'admiration bruyante qui accueille son roman. Il y a dans la donnée qu'elle a traitée une extrême simplicité, et c'est là, sans doute, un mérite dont nous devons la remercier; mais les ressorts qu'elle a mis en œuvre sont généralement vulgaires, et nous ne pouvons consentir à voir dans *Gabrielle* un récit digne d'entrer dans la famille littéraire. *Gabrielle*, nous l'avouons sincèrement, ne vaut ni plus ni moins que *Marie;* mais le lecteur doit se montrer moins indulgent que le spectateur, car un livre est une œuvre complète par elle-même, et que chacun peut juger à loisir et librement, tandis qu'un drame, si maladroit qu'il soit en sortant des mains de l'auteur, se transforme en paraissant sur la scène,

et reçoit de l'acteur une seconde vie. C'est pourquoi *Gabrielle*, quoique pourvue de toutes les qualités qui distinguent *Marie*, n'aura certainement ni la même popularité, ni la même durée. S'il fallait en croire l'amitié complaisante, *Gabrielle* serait un chef-d'œuvre du premier ordre; il serait à peine permis d'en discuter la conception et le style. Nous ignorons si Mme Ancelot prend au sérieux l'emphase de ces éloges, mais il nous semble que la critique se doit à elle-même de protester de toutes ses forces contre cette indulgence exagérée. A Dieu ne plaise que nous considérions la littérature dramatique comme un genre qui peut se passer de style, une hérésie si monstrueuse n'a pas besoin de réfutation; toutefois il est certain que le style d'un livre doit être jugé plus sévèrement que le style d'une pièce de théâtre. Pourquoi? Parce qu'un livre ne peut se recommander que par son seul mérite, tandis qu'une pièce de théâtre se recommande à la fois par son mérite et par celui de l'acteur.

Les personnages de *Gabrielle* se divisent en trois groupes, la famille d'Yves de Mauléon, la famille de Gabrielle, et la famille d'Éllénore. La grand'mère d'Yves de Mauléon, la marquise de Fontenay-Mareuil, est, à notre avis, la meilleure figure du livre; Mme Ancelot a réuni, dans le dessin de cette figure, tout ce qu'elle sait du monde qui s'en va. Il y a, dans le caractère de la marquise, un mélange d'orgueil et de bonhomie qui charmera, nous en sommes sûr, les adversaires les plus entêtés de l'aristocratie. Il s'en faut de beaucoup cependant que ce personnage puisse entrer en comparaison avec les personnages du même genre créés par Mme de Souza. Il n'y a rien, dans la marquise de Fontenay-Mareuil, qui rappelle la grace exquise, le ton excellent d'*Eugène de Rothelin*, d'*Adèle de Sénanges*, de *la Comtesse de Fargy*. Toutefois, il y aurait de l'injustice à méconnaître, dans la grand'mère d'Yves de Mauléon, une dignité, une élégance, une sagacité qui font honneur à Mme Ancelot. Et quoique *Gabrielle* ne soit certainement pas supérieur à *Marie*, je crois pouvoir affirmer que *Marie* n'offre aucun personnage comparable, pour la vérité, à la marquise de Fontenay-Mareuil. Tout en regrettant le passé, tout en professant pour les principes de la société nouvelle un dédain obstiné, la vieille marquise ne se croit pas dispensée de réfléchir sur les causes des changemens dont elle est témoin. Si la réflexion ne réussit pas à la réconcilier avec le présent, elle la dispose du moins à l'indulgence. Elle ne dissipe pas ses regrets; mais en lui montrant les côtés faibles de la société nouvelle, elle l'affermit dans la résignation. Si l'aristocratie est perdue sans retour avec la monarchie absolue, il reste une consolation à l'aristocratie, c'est de spéculer sur la vanité de la bourgeoisie enrichie; consolation inoffensive qui ne va pas jusqu'à l'oubli du passé, mais qui suffit aux esprits calmes, aux cœurs tièdes, et dont la marquise tire bon parti. Que faire d'un nom sans richesse? Chercher une famille qui soit en quête d'un nom, à qui les plaisirs de la richesse ne suffisent pas, qui veuille se donner un blason; faire alliance avec les hommes nouveaux, avec les parvenus. C'est, en effet, le parti auquel s'arrête la marquise. Mme Ancelot a trouvé, pour peindre les combats intérieurs de cette ame

partagée entre l'avenir d'un fils et la crainte de déroger, des traits pleins de finesse. Je ne lui ferai qu'un reproche, c'est d'insister sur la physionomie de la vie aristocratique avec un soin trop minutieux. Pour l'intelligence complète de ce reproche, je la renvoie aux romans de Mme de Souza. En relisant *Eugène de Rothelin*, elle verra que l'aristocratie n'appelle jamais l'attention sur le prix des choses qu'elle croit nécessaires. Elle ne conçoit pas la vie sans équipages, sans château; en révélant le prix d'un cheval, d'un harnais, elle manque à ses habitudes, elle cesse d'être elle-même. A part cette objection que je crois fondée, le personnage de la marquise me semble une création très heureuse. Le comte de Rhinville, placé près de la marquise, quoique tracé avec moins de précision, n'est cependant pas sans valeur. Son égoïsme est plein de vérité. Quant au duc Yves de Mauléon, petit-fils de la marquise de Fontenay-Mareuil, j'avoue humblement qu'il faudrait, pour le juger d'une façon complète, savoir bien des choses que j'ignore, et que, sans doute, j'ignorerai toujours. Le jeune duc est membre du club des jockeys; or je n'ai jamais pénétré dans le club des jockeys, et je ne possède pas le plus mince renseignement sur les mœurs de ce monde *exclusif*. Il m'est donc impossible de décider si Mme Ancelot a peint fidèlement ou infidèlement les habitudes et les principes de ce club célèbre. J'avoue franchement mon incompétence, et je me contente de résumer en peu de mots les profits qu'Yves de Mauléon a retirés de son affiliation au club des jockeys : il a mangé, en quatre ans, quatre cent mille francs, c'est-à-dire son patrimoine entier. C'est une bagatelle, sans doute, pour le descendant d'une illustre famille; mais je crois cependant que le jeune duc ne tiendrait pas une seconde fois la gageure, et que, s'il pouvait revenir à la première année de sa majorité, il ne se promettrait plus de dévorer en quatre ans le dernier débris de la fortune de sa famille. Car, grace à cette promesse imprudente, trop fidèlement tenue, il se trouve, à vingt-six ans, sans ressources pour persévérer dans l'oisiveté, sans talens qui puissent lui donner un rang dans le monde, et, qui pis est, sans l'énergie nécessaire pour apprendre ce qui lui manque, inutile au monde, inutile à lui-même, placé, par conséquent, au dernier rang de la société. C'est, à coup sûr, une triste condition, et je crois que le duc de Mauléon souhaiterait de grand cœur que toutes ses folies fussent encore en projet. Tel qu'il est cependant, ruiné, dépravé par l'oisiveté, inhabile à tous les genres de travail, le duc de Mauléon ne manque ni de clairvoyance, ni de fierté. Il mesure d'un œil sûr toute la profondeur de l'abîme où il est tombé, il interroge sans effroi la pauvreté qu'il s'est faite, et avant de se résigner à l'alliance que sa grand'mère lui propose, son orgueil se révolte plus d'une fois. Mais sa résistance n'est ni assez longue, ni assez vigoureuse pour le réhabiliter. Il cède trop vite, il embrasse trop facilement le parti qui d'abord lui semblait indigne de lui. Après avoir calculé la honte, la lâcheté d'une mésalliance, il se presse trop de signer ce qu'il appelait la veille son déshonneur. Aussi je n'hésite pas à considérer le duc de Mauléon comme un personnage inférieur à la marquise de Fontenay-Mareuil.

Madame Rémond, qui sous une plume plus habile aurait pris sans doute une véritable valeur comique, est devenue, sous la plume de Mme Ancelot, une figure très vulgaire, une caricature digne de M. Paul de Kock. Il y a sans doute dans Mme Rémond un fonds de vérité, mais cette vérité est présentée d'une façon si triviale, chaque détail est retracé avec si peu de choix, avec une fidélité si brutale, que le rire fait bientôt place à la répugnance. Ce personnage, avec sa grosse gaieté, sa franche tendresse, déride rarement le lecteur, et ne l'émeut presque jamais. Il paraît cependant réunir toutes les conditions nécessaires pour produire cette double impression; mais on rencontre à chaque page des détails de toilette qui détruisent l'effet produit par la tendresse et la gaieté de Mme Rémond. Il est possible que ces détails soient pleins de vérité, mais pour les bien juger il faudrait prendre l'avis d'une lingère, d'une couturière et d'une modiste; l'étude attentive de la bourgeoisie enrichie ne saurait suffire. Quant à moi, je me récuse. En traçant le portrait de la marquise, Mme Ancelot a eu le tort d'insister trop souvent sur l'aspect de la vie élégante; en dessinant Mme Rémond, elle a le tort non moins grave de nous signaler les ridicules de ce dernier personnage, comme pourrait le faire une femme habituée à tailler des guimpes, à monter des collerettes : c'est ce que j'appellerai une vérité trop vraie. Toutes ces données, dont je ne veux pas contester la valeur absolue, impriment au caractère de Mme Rémond une trivialité indigne du roman. Les rubans, le châle et le chapeau que lui prête Mme Ancelot seraient peut-être applaudis sur un théâtre de boulevard, mais dans un livre ils me paraissent déplacés. Je dois, pour être juste, ajouter que Mme Rémond, à son lit de mort, ne manque ni de grandeur, ni de dignité. Tant que sa vanité seule était en scène, elle était plus puérile que comique; les caresses qu'elle prodiguait à sa fille, tout en attestant la bonté de son cœur, ne réussissaient pas à nous attendrir. A ses derniers momens, lorsqu'elle jette un regard inquiet sur la destinée de sa fille, lorsqu'elle se reproche d'avoir joué le bonheur de Gabrielle pour satisfaire sa vanité, elle trouve des accens vrais, des paroles qui nous émeuvent profondément. Le dirai-je cependant? les derniers momens de Mme Rémond produiraient un effet plus sûr, s'ils étaient racontés plus simplement. Le désir de montrer, en toute occasion, la connaissance complète de son modèle, entraîne Mme Ancelot au-delà des traits strictement nécessaires, et gâte parfois les lignes les plus heureuses, les contours les plus habiles; avec moins d'efforts, elle nous eût offert un tableau plus clair et plus pathétique.

Gabrielle est dessinée avec moins de bonheur et d'habileté que sa mère. Elle ne pèche pas par la trivialité, comme Mme Rémond; mais, malgré le rôle important qui lui est confié, elle n'a rien de précis, rien qui la distingue nettement de toutes les filles de son âge placées dans une condition différente. Avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de trouver dans Gabrielle le type d'une jeune fille élevée loin des salons, ignorante et sauvage. Mme Ancelot nous parle souvent du caractère de Gabrielle; il

lui arrive rarement de nous le montrer. A proprement parler, le caractère de Gabrielle est une espèce de programme que l'auteur a négligé de remplir. Mme Ancelot nous dit bien que Gabrielle, malgré son ignorance, est pleine de délicatesse, qu'elle devine les sentimens les plus élevés, qu'elle franchit en un jour l'intervalle qui la sépare du monde qu'elle n'a jamais entrevu ; mais cette délicatesse, cette élévation de sentimens, tarde long-temps à se faire connaître. Cependant, lorsqu'elle éclate, lorsqu'une fois aux prises avec la vie réelle elle fait face au danger, elle ne manque jamais de nous charmer. Il est fâcheux que Mme Ancelot, en dessinant Gabrielle comme en dessinant Mme Rémond, se soit crue obligée d'insister sur tous les détails visibles de son modèle. Elle nous parle trop souvent du corsage viril de Gabrielle, de l'ardeur de son regard, de la forme de ses pieds et de ses mains. Je suis plein d'estime pour les pieds andalous, pour les doigts en amande, pour les yeux longs et les regards voilés; mais tous ces détails, qui me charment dans un tableau, qui me plaisent dans une vignette anglaise, m'intéressent médiocrement dans un récit. La femme la plus belle ne veut pas être décrite comme un cheval pur sang, et malheureusement Mme Ancelot, en peignant Gabrielle, a tenu trop constamment à nous montrer son savoir. Elle semble oublier qu'elle nous raconte l'histoire d'un ménage, et se laisse aller à des paroles qui n'ont aucune valeur poétique. Souvent sa prédilection pour l'aristocratie l'entraîne bien au-delà de la vérité. Malgré les complimens adressés à Byron pendant son premier voyage, je crois que la blancheur et la petitesse des mains ne sont pas le partage exclusif d'une haute naissance ; à ce compte, il y aurait bien des grands seigneurs roturiers. D'ailleurs, lors même que cette remarque serait absolument vraie, elle n'aurait aucune importance. Mme Ancelot a donc eu tort de nous parler des mains de Gabrielle comme de nous parler des meubles de la marquise et des rubans de Mme Rémond. Ici encore elle a péché par un excès de réalité. Nous connaissons trop la personne de Gabrielle, nous ne connaissons pas assez le cœur qui dirige sa conduite.

Le personnage de M. Simon a le malheur très grave de n'être pas nécessaire, d'être à peine utile. Le roman se passerait très bien de M. Simon. L'auteur nous répondra sans doute que M. Simon établit entre la marquise de Fontenay-Mareuil et Mme Rémond des relations qui, sans lui, auraient grand' peine à se nouer. Cette réponse est loin de nous satisfaire, et tout en reconnaissant que M. Simon hâte le rapprochement des deux familles, nous persistons à croire qu'il est de trop dans le roman. Admettons un instant qu'il soit indispensable; admettons que l'action ne puisse marcher sans lui. A quoi bon faire de lui un héros de mélodrame ? A quoi bon jeter sa haine, sa vengeance et ses remords au milieu d'un récit consacré à la peinture d'un ménage ? Le personnage de M. Simon, je n'hésite pas à le dire, utile ou inutile à l'action, tel que l'a conçu Mme Ancelot, est un véritable hors-d'œuvre. Quelle que soit la valeur de son intervention, ses souffrances, sa lâcheté, ses remords, sont sans profit pour l'histoire d'Yves et de Gabrielle. Ce placage qui frappera tous les yeux ralentit le récit et altère la simplicité primitive de

la donnée choisie par Mme Ancelot. Dès que M. Simon entre en scène, l'intérêt languit, l'attention est distraite, la curiosité fait place à l'impatience. D'ailleurs ses remords choisissent parfois pour se révéler de singulières occasions. Ainsi, par exemple, au moment où il retrouve sa fille, qu'il croyait perdue sans retour, au moment où il la surprend en tête-à-tête avec le duc de Mauléon, qui l'a sauvée du suicide, il oublie la joie que doit lui causer le salut de sa fille, l'inquiétude que doit lui inspirer son honneur. Pourquoi? Pour raconter son histoire au duc de Mauléon. Je ne connais rien de comparable à cette scène, si ce n'est le Thésée de Sénèque demandant comment était fait le monstre.

Ellénore, fille de M. Simon, ressemble à toutes les jeunes filles amoureuses et dédaignées; sa pâleur et ses larmes réussissent difficilement à nous attendrir, car elle paraît assez souvent pour troubler le bonheur de Gabrielle, et trop rarement pour nous faire comprendre ses souffrances. J'adresserai le même reproche aux regrets et à la perfidie de Mme de Savigny. Ce dernier personnage est assez méchant pour mériter notre haine; mais nous avons peine à comprendre sa méchanceté, car nous n'avons pas assisté à ses souffrances, et nous ne voyons en lui que le type de la vengeance et de la lâcheté.

Je ne dis rien de George Rémond, cousin de Gabrielle, ni de Henri de Marcenay, compagnon de plaisir d'Yves de Mauléon, car ces deux personnages sont plus qu'épisodiques; ils pourraient disparaître impunément; personne ne songerait à signaler leur absence.

La fable inventée par Mme Ancelot manque surtout de rapidité. Chaque chapitre pris en lui-même n'a rien de languissant, mais comme chacun de ces chapitres est précédé d'un exorde particulier, le récit marche lentement. Les différens momens de l'action ne sont pas unis entre eux assez étroitement. L'auteur a la respiration courte et reprend haleine sans aucun artifice. C'est là certainement un défaut très grave; malheureusement ce n'est pas le seul que nous ayons à signaler dans le roman de Mme Ancelot. Les scènes qui préparent le mariage d'Yves et de Gabrielle sont généralement remplies de lieux communs. Après une conversation entre la marquise de Fontenay-Mareuil et le comte de Rhinville sur la ruine de la noblesse et la déchéance politique des femmes, nous avons une conversation entre Ellénore et Gabrielle sur les mensonges du monde, sur l'avenir des jeunes filles sincères, sur la jalousie des femmes entre elles, sur la beauté, sur les passions, sur la sècheresse de cœur. Tous ces sujets n'ont rien d'absolument ingrat, mais il faudrait pour les animer, pour les rajeunir, une délicatesse, une vivacité, dont Mme Ancelot ne possède pas le secret. Le chapitre qu'elle a nommé : *Confidences de jeunes filles*, est écrit d'un style lourd et pâteux, avec une grande prétention à la légèreté; et sans la signature insérée à la première page du livre, nous ne croirions jamais que ces confidences eussent été tracées par la plume d'une femme : car elles n'apprennent rien aux hommes, et je suis sûr que les pensionnats et les couvens de jeunes filles n'ont jamais rien dit de pareil

sur les plaisirs et les dangers du monde. La première entrevue d'Yves et de Gabrielle, en présence de Mme Rémond et de la marquise de Fontenay, est racontée habilement; mais je reprocherai au récit de cette entrevue une vérité trop officielle. On voit trop clairement que Mme Ancelot tient à dessiner ses personnages; quoique les acteurs ne posent pas, on voudrait les voir vivre et parler plus naturellement, et ne pas s'attacher à dire ce qui doit achever de nous les faire connaître. Le procédé *successif* employé par l'auteur dans la composition de son roman rendait cet inconvénient à peu près inévitable. Son livre n'étant pas conçu d'un seul jet, il était bien difficile que les détails ne fussent pas exagérés, et c'est, en effet, ce qui arrive. Le repas de noces, et les plaisanteries grivoises de Mme Rémond ont le même défaut que la première entrevue, et ce défaut doit être attribué à la même cause. Le véritable sujet du livre n'est pas dans l'opposition de la marquise de Fontenay et de Mme Rémond, de l'élégance aristocratique et de la gaieté bourgeoise; si l'auteur juge à propos d'admettre ce contraste parmi les élémens de son tableau, il ne doit pas oublier un seul instant le rang qui appartient à ce détail secondaire. Mme Ancelot, en nous racontant le repas de noces, a exagéré l'importance et le ridicule de la grosse gaieté, et, sans amener le rire sur les lèvres, elle retarde le début de l'action principale.

La scène qui termine la journée était certainement la plus difficile de l'ouvrage, et nous devons tenir compte de cette circonstance pour juger la manière dont Mme Ancelot l'a traitée. Il fallait pour la rendre une rare délicatesse; la hardiesse poussée trop loin pouvait devenir dangereuse. L'auteur n'a pas franchi les limites que le goût lui traçait, mais il n'a évité le péril qu'il avait aperçu qu'en se jetant dans le mélodrame. La scène où Gabrielle fait comprendre au duc de Mauléon le néant des droits que la loi et l'église lui donnent sur elle, est racontée par Mme Ancelot d'une façon vulgaire. Gabrielle, nous sommes forcé de le dire, n'est ni chaste, ni impudique, ni fière, ni indignée; elle se drape, elle se pose en héroïne, elle se défend avant d'être attaquée, et lorsque Yves de Mauléon quitte la chambre de sa femme, nous le voyons partir comme nous l'avons vu entrer, sans émotion. La difficulté était grande, je le reconnais; n'espérant pas la vaincre, Mme Ancelot l'a éludée. La vie des deux époux, pendant les six mois qui précèdent leur réconciliation, n'offrait pas les mêmes écueils; aussi cette partie est-elle la meilleure de l'ouvrage. Cependant je reprocherai à Mme Ancelot d'avoir rempli le chapitre des visites de noces, de portraits trop nombreux, et surtout d'avoir mis en scène très inutilement l'historien des Stuarts et l'auteur de *René*, qui, sans doute, ne prévoyaient pas cette épreuve. Que la marquise de Fontenay-Mareuil mette sous les yeux de Gabrielle le tableau de la révolution anglaise, les souffrances d'Amélie et de René, rien de mieux; mais je ne comprends pas qu'elle se croie obligée de mener sa belle-fille rue de la Ville-l'Évêque, rue d'Enfer, à l'Abbaye-aux-Bois, pour compléter son éducation. C'est une puérilité qui touche à la niaiserie. Gabrielle se montre dis-

crète et généreuse; elle cache son malheur à sa mère, à la marquise, et attend, pour rappeler son mari, qu'il soit devenu digne de son amour. Ni les taquineries de Mme de Savigny, ni l'affection dévouée de George, ni l'absence de son mari, ni la certitude qu'il est aimé d'Ellénore et qu'il l'aime, ne peuvent la détourner de son courageux projet. Sa conduite est pleine de grandeur et de simplicité. Les derniers momens de Mme Rémond, ses adieux à sa fille et à son gendre, rachètent en partie les détails minutieux dans lesquels Mme Ancelot s'est trop complue en dessinant ce personnage. Mais la dernière scène du roman, celle où les deux époux s'avouent leur amour mutuel, est d'une longueur désespérante, pleine de déclamations, et digne en tout point de figurer dans un mélodrame. La lune et les nuages jouent dans cette scène un rôle beaucoup trop important. La réunion des deux époux ressemble presque à un accident, tant elle est mal préparée; et l'arrivée inopinée de George Rémond, de Henri de Marcenay et de Mme de Savigny, loin d'encadrer ce mutuel aveu, fait tache dans le tableau. Une coquette et un chevalier d'industrie arrivent toujours mal à propos au milieu d'une scène de tendresse. Quant à la présence de George Rémond, nommé député sans qu'on sache trop pourquoi, probablement en récompense des drames admirables qu'il a donnés au Théâtre-Français, c'est un hors-d'œuvre inexplicable, et rien de plus.

Si, après avoir achevé la lecture de *Gabrielle*, on se demande quel est le caractère de ce livre, on est forcé de s'avouer qu'il y a dans l'œuvre nouvelle de Mme Ancelot des meubles, des chevaux, du velours, du satin, des mots fins, des reparties malignes, mais que la pensée y tient peu de place, et que le cœur n'y parle presque jamais.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1839.

En convoquant les colléges électoraux, le ministère du 15 avril a rempli le dernier de ses devoirs, et fait un acte utile dont nous voyons déjà les résultats. Un ministère soutenu par une majorité qui voulait le maintien de la paix et des principes politiques du 13 mars, ne pouvait abandonner le pouvoir à des partis qui professaient hautement des principes contraires. Les élections avaient donc un double but: elles devaient ou maintenir le ministère du 15 avril, et avec lui la paix de l'Europe, ou forcer ses adversaires à revenir aux principes dont ils s'étaient écartés. A défaut du premier résultat, le second s'est trouvé pleinement atteint; car un grand nombre de députés de la coalition n'ont été réélus, les uns qu'en subissant les remontrances de leurs électeurs, et les autres qu'en reniant la coalition dont ils avaient fait partie. La majorité ne s'est pas trouvée acquise au ministère dans les élections, et l'on ne peut nier qu'elles n'aient ramené un plus grand nombre de députés de l'opposition dans la chambre; mais la plupart d'entre eux ont été élus, *quoique* membres de la coalition, et l'un des plus ardens a été même forcé de déclarer devant les électeurs qu'il *pouvait s'être trompé.* Le ministère du 15 avril, en se retirant, aura donc assuré le maintien du système de paix et de modération, et, en cela, comme nous le disions, il a rendu un dernier service à la France.

Que s'est-il donc passé dans les élections, que le langage des journaux de la coalition est devenu tout à coup si modéré et si pacifique? Voyez celui de ses organes qui attaquait le plus vivement le traité des 24 articles, qui qualifiait d'acte *inepte* l'observation de la garantie donnée par la France; aujourd'hui, il se hâte d'adresser aux Belges le conseil d'en finir, en acceptant le traité. « Pour les peuples comme pour les individus, leur dit-il, il faut savoir se résigner, car à côté du mal il y a le pire. » Agir autrement ce serait, au dire du conseilleur, manquer d'intelligence et se bercer d'illusions, et un ajournement, ajoute-il, empirerait le mal sans qu'il fût possible d'y porter remède. Que vont dire les représentans belges qui prolongeaient la discussion du traité dans l'espoir qu'un nouveau ministère, sorti de la coalition, viendrait les aider à repousser la décision de la conférence? Ceux dont ils atten-

daient l'appui les abandonnent à leur tour, et le parti qui se dispose à prendre le pouvoir ne trouve rien à faire pour la Belgique, après le ministère du 15 avril !

Encore une fois, que s'est-il passé pour que le langage du gouvernement soit devenu tout à coup le langage de ceux qui s'étaient faits ses plus violens adversaires? Est-ce bien l'opposition de gauche qui annonce avec complaisance que les opinions pacifiques prennent chaque jour plus de consistance et d'autorité en Belgique? C'est la coalition qui s'indignait à la seule idée de laisser séparer du royaume de Belgique le Limbourg et le Luxembourg, *ces barrières de la France;* c'est la coalition qui fait remarquer que les intérêts matériels ont déjà trop souffert en Belgique de la résistance au traité, et qui s'effraie d'une collision où pouvait, dit-elle, périr la nationalité belge! Il est vrai que l'organe du centre gauche ajoute que le mal est fait, qu'il est trop tard, et qu'un cabinet du centre gauche eût pris bien autrement en main les affaires de la Belgique! Mais ce n'est là qu'une précaution oratoire à l'égard des Belges, car la coalition déclarait, il y a bien peu de temps encore, que les traités désastreux ne sauraient lier la France; et ce n'est pas une signature non suivie d'effet qui pourrait l'arrêter dans ses bonnes intentions pour les Belges, si elle avait dessein de repousser le traité des 24 articles. La vérité est qu'en approchant du pouvoir les idées se modèrent, et que les penchans pacifiques des électeurs ont diminué l'ardeur d'un grand nombre de leurs mandataires, à ce point que les partisans du dernier cabinet ne parleraient pas autrement que ne font aujourd'hui ceux qui le combattaient.

Nous ne demandons pas mieux que de voir surgir de la coalition le ministère fort, national, parlementaire et appuyé sur une majorité imposante, que nous promettent, chaque jour, les feuilles de l'ancienne opposition, même en avouant les difficultés qu'elle éprouve à former un ministère. Après toutes les secousses données au gouvernement par la coalition, la France aurait besoin d'un tel ministère en effet, mais nous le désirons sans l'espérer, et il nous semble que les ministres futurs se trouvent déjà un peu embarrassés de leur programme. Qui s'oppose à la formation d'un ministère, depuis quelques jours que les conférences ont commencé à ce sujet? Les anciens titulaires ont-ils mis des entraves à l'entrée de leurs successeurs? A-t-on jamais vu des ministres se retirer plus franchement des affaires, et s'effacer plus honorablement pour faire place aux ambitions de ceux qui se présentent pour leur succéder. D'où viennent donc les difficultés qui nous sont révélées par les feuilles de la coalition elle-même? Si une grande et imposante majorité s'était levée, dans les élections, pour un parti, il l'eût facilement emporté sur les prétentions des autres partis coalisés. Mais les élections n'ont pas donné ce résultat, et il ne se trouvera, dans la chambre, de majorité que pour ceux qui adopteront les principes du 15 avril, tant combattus par la coalition. En un mot, cette majorité, il faut la faire, l'acquérir par des professions de foi en faveur de l'ordre, du maintien des institutions et de la paix extérieure; et en attendant, les partis gardent leurs forces respectives. La cause qui a triomphé dans les élections est celle du système modéré et pacifique. Nulle

autre cause n'a triomphé; aussi nous avons vu, depuis quelques jours, à quels tiraillemens ont été livrées les différentes nuances de la coalition qu'on voulait faire entrer dans une combinaison ministérielle. Le parti doctrinaire réclamait-il sa part de pouvoir et d'influence, le centre gauche le repoussait en lui montrant le peu de voix dont il dispose; le centre gauche, de son côté, se voyait forcé d'obéir aux injonctions de l'extrême gauche, et celle-ci se voyait contrainte de se tenir loin de toute combinaison. Ce n'est donc pas le parti doctrinaire qui a triomphé dans les élections, puisqu'on s'est cru assez fort pour l'exclure des postes importans, et qu'on ne veut admettre M. Guizot qu'en repoussant sa politique? Ce n'est pas non plus le centre gauche, puisque M. Odilon Barrot lui a dicté ses conditions. C'est encore moins la gauche proprement dite, puisque M. Odilon Barrot, qui met des obstacles à l'entrée des doctrinaires, ne peut devenir ministre lui-même, et qu'il est douteux qu'il obtienne assez de voix pour la présidence de la chambre? Sont-ce là les préludes d'un ministère appuyé sur une imposante majorité? et le cabinet futur n'a-t-il pas raison de désirer que l'affaire belge soit terminée avant sa formation?

Nous avions prévu, comme tout le monde, les difficultés que la coalition trouverait à former un ministère, mais nous sommes loin de nous en réjouir. Pour quiconque a réfléchi quelques momens sur les affaires, il est facile de s'expliquer la nature de ces embarras et d'en tirer des indices pour l'avenir. Les partis politiques ont été dénaturés depuis un an. Dans le désir immodéré qu'ils éprouvaient de s'emparer du pouvoir, les partis dont nous parlons ont fait des sacrifices inouis, sacrifices d'amour-propre, d'intérêt, d'opinions; et maintenant que le champ est ouvert aux ambitions par la retraite du ministère, chacun tend à reprendre sa position naturelle et revient à ses penchans. Le centre droit, qui avait pris le langage de la gauche, sans toutefois se convertir à elle, reprend son attitude, se propose à la couronne, et demande le pouvoir au nom de ses idées de conservation. Le centre gauche, qui repoussait le ministère du 15 avril en l'accusant de manquer de nationalité, voit déjà les affaires avec les yeux du 11 octobre; et l'extrême gauche, voyant tous ces retours subits, demande des garanties et des otages. Tout le monde, en un mot, a voulu se rendre populaire pour mieux combattre une administration qui a eu le courage d'être loyale, juste et fidèle aux traités, sans se demander ce qu'en diraient les partis. Les meilleurs esprits, des hommes politiques prudens et consommés, ont combattu l'évacuation d'Ancône, comme si nous devions tenir éternellement garnison en Italie; ils ont blâmé l'exécution de notre garantie donnée au traité des 24 articles: M. Thiers, M. Guizot, M. de Broglie, ont parlé le même langage; mais la popularité est un gouffre qui s'ouvre chaque jour pour demander un nouveau sacrifice, et les hommes d'état qui sont à la veille d'entrer au pouvoir voient qu'il est temps de s'arrêter. Le pourront-ils, entraînés comme ils sont par ceux qui les poussent, et qui n'ont encore rien à risquer, car leurs opinions les éloigneront long-temps, nous l'espérons, de la direction des affaires? C'est ce que nous ne tarderons pas à savoir. En attendant, nous voyons déjà qu'ils

le tentent, et pour le bien de la France, on doit désirer qu'ils réussissent. Ils auront toutefois beaucoup à faire avec eux-mêmes, car le centre gauche en masse est paralysé, à cette heure, par la crainte de se dépopulariser, comme l'étaient les anciens ministres qui figuraient dans l'opposition, quand ils venaient combattre les ministres du 15 avril au sujet d'Ancône et des 24 articles.

Le centre gauche se déclare très hautement maître du pays. La majorité de la chambre lui appartient, dit-il. C'est donc à lui de composer le cabinet, de le diriger et d'y faire dominer ses principes. Nous ne demandons pas mieux que de voir le centre gauche diriger les affaires. Le ministère du 15 avril, qui succéda à celui du 6 septembre, où se trouvaient des élémens du centre droit et du centre gauche, fut le résultat du triomphe de cette dernière nuance. Il en résulta l'amnistie, le calme, la sécurité des jours du roi, et deux ans de prospérité presque inouie en France. Aussi avons-nous soutenu ce cabinet avec une chaleur qui provenait d'un profond sentiment d'estime pour ceux qui le composaient, sentiment qui s'augmente chaque jour à la vue des injustices dont le poursuivent encore ses adversaires. Si le centre gauche veut prolonger cet état de choses, accompli par le ministère du 15 avril, et interrompu depuis trois mois par les progrès de la coalition, nous lui donnerons encore notre appui. Mais le centre gauche qui sort des affaires et le centre gauche qui veut y entrer ne sont pas identiquement les mêmes. L'un voulait, il y a peu de jours, ce que l'autre repoussait très rudement, et quoique les vues semblent se rapprocher à cette heure, il nous reste encore quelques doutes sur les résultats que le centre gauche de la coalition nous promet. Aussi, quelque admiration que nous ayons toujours professée pour le talent du chef qui le représente, attendrons-nous ses actes pour nous prononcer.

Ainsi, le centre gauche ne mériterait pas ce nom à nos yeux, s'il subissait l'influence de l'extrême gauche. En y cédant, le centre gauche ne tarderait pas à effrayer le pays, et il rendrait ainsi aux doctrinaires la force qui leur manque aujourd'hui, malgré le triomphe de la coalition, ou peut-être à cause même de son triomphe. Nous avons dit que les partis se sont dénaturés. Ils sont encore loin de reprendre la place que leur assignerait l'équilibre des opinions. La place des doctrinaires, par exemple, serait dans l'opposition en présence d'une chambre qui assurerait la majorité au centre gauche. Hors du pouvoir, les doctrinaires rendraient de grands services; aux affaires, avec la gauche, ils joueront, au contraire, le faible rôle, parce que toutes les *capacités*, entrant à la fois au pouvoir, l'affaiblissent. Plusieurs chefs de parti peuvent former une belle réunion d'hommes d'état et d'orateurs, mais non un ministère fort et homogène.

On nous dira que la coalition subit les nécessités de son origine. Voilà pourquoi nous avons toujours combattu la coalition. Il était facile de prévoir qu'elle n'apaiserait pas les partis, et qu'elle affaiblirait les hommes d'état qui y figuraient. Qu'on nous dise, maintenant que le but est atteint, si M. Guizot et M. Odilon Barrot ne sont pas des embarras pour M. Thiers, et s'il n'eût

pas été plus libre de ses allures sans ses nouveaux ou anciens alliés? Quelle force M. Odilon Barrot peut-il donner au futur ministère de M. Thiers? Si M. Thiers adopte franchement les principes du centre gauche, qui sont les siens, et si M. Odilon Barrot le soutient, toute l'extrême gauche se séparera de M. Odilon Barrot. Or, qu'est-ce que l'appui de M. Odilon Barrot sans celui de M. Salverte, de M. Laffitte, de M. Mauguin, et même de M. Lanjuinais, de M. de Tracy, de M. Coraly, de M. Demarçay, et d'une foule de députés qui, pour ne pas siéger près de M. Garnier-Pagès, ne sont pas moins très éloignés du centre gauche? Pour M. Guizot, nous apprenons par son organe habituel qu'il n'entrera au ministère, ainsi que ses amis, qu'en y faisant entrer avec eux leurs principes de gouvernement. C'est le prix de leur coopération dans l'assaut livré au dernier ministère, et ils ont acquis le droit d'entrer, leur bannière haute, dans la place qu'ils ont aidé à enlever. Rien de plus légitime; mais quel rôle joueraient les principes du centre droit dans un ministère du centre gauche, s'appuyant sur M. Odilon Barrot?

Mais ne désespérons pas. N'avons-nous pas vu, par des exemples récens, que les hommes accomplissent souvent des tâches singulières et bien opposées au but qu'ils se sont marqué? Les doctrinaires ne viennent-ils pas d'aider à renverser un cabinet conservateur pour former un ministère qui sera, sans nul doute, plus éloigné de leurs opinions, et où il paraît qu'ils ne figureront pas? Qui sait donc si l'extrême gauche ne travaille pas en ce moment à nous donner une administration qui s'opposera énergiquement à toutes les tentatives qu'elle fait depuis huit ans pour troubler la paix de l'Europe, et modifier, selon ses vues, les institutions déjà si libérales que la France s'est données en 1830? La question sera bientôt décidée pour nous, et notre ligne de conduite sera tracée à la première affaire qui aura lieu entre le nouveau cabinet et l'extrême gauche, sans doute sur le terrain de la réforme électorale.

Ne nous arrêtons donc pas à ce pêle-mêle de noms qu'on agite chaque jour, et dont il n'est encore sorti que des sujets de discorde. Il est peu d'homme d'état dans la coalition qui n'ait aujourd'hui à faire sa profession de principes en présence des affaires; les actes suivront de près, et la chambre saura bientôt où tendra le cabinet qu'on élabore en ce moment. Nous doutons qu'elle soit disposée à donner sa majorité à un ministère qui se formerait sous l'influence de l'extrême gauche, et qui aurait subi ses conditions.

Quant à nous, nous prendrons à tâche de ne nous attacher qu'aux principes et de ne pas voir les hommes, quelles que soient d'ailleurs nos sympathies personnelles. Les ministres qui viennent de s'éloigner, après avoir accompli, durant deux ans, une tâche aussi honorable que pénible et difficile, emportent tous nos regrets. Long-temps avant la formation du ministère de M. Molé, nous l'avions appelé de tous nos vœux, car nous avions dès long-temps apprécié l'élévation et la sincérité de son caractère, la dignité et la noblesse de ses opinions. Depuis deux ans, nous réclamions l'amnistie, car nous savions

que, livré à sa propre influence, M. Molé se hâterait d'accomplir ce grand acte de clémence et de conciliation devant lequel avaient reculé ses prédécesseurs. Enfin nous annoncions que le ministère du 15 avril serait une administration modérée, loyale, une administration d'hommes probes et droits, dont la parole serait comptée en France et en Europe, et l'évènement ne nous a pas démentis. Ce n'est pas le moment de réclamer justice pour les ministres sortans. Pour qu'on la leur rende, nous attendrons qu'ils aient des successeurs, et malheureusement pour ceux-ci, le temps de subir à leur tour l'injustice semble déjà proche.

A l'heure qu'il est, notre devoir est d'embrasser plus que jamais la défense des principes que nous avons soutenus. Ces principes sont ceux qui ont été professés au 22 février comme au 15 avril. Ils impliquent la fidélité aux traités, tant qu'une ou plusieurs des puissances signataires ne les auront pas annulés; le maintien de la loi électorale, qui a suffi, ce nous semble, à tous les besoins démocratiques dans les dernières élections; le maintien des lois de septembre, sans lesquelles les institutions et la monarchie seraient livrées aux attaques des partis extrêmes, devenus plus nombreux dans la chambre; le maintien de la loi des associations, et enfin la réalisation de la politique extérieure dont les bases ont été posées par M. Molé en 1831, et reprises au 13 mars, après le ministère de M. Laffitte, par Casimir Périer. Quel que soit le ministère qui cédera à la gauche sur ces divers points, il nous aura pour adversaires, et, avec nous, une forte majorité dans les deux chambres, nous l'espérons. Un ministère du centre gauche, tel que celui qu'on s'apprête à former, ne peut vouloir que ce que nous désirons; nous sommes prêts à défendre ces choses avec lui et pour lui, s'il le faut. Si c'est là s'engager à défendre tout le monde, c'est que tout le monde voudra sans doute ce que nous voulons; et dans ce cas, nous nous en félicitons, et nous en félicitons surtout la France, qui s'en trouvera bien.

P. S. Nous n'ajouterons rien aux nouvelles publiées pas les journaux, qui annoncent que des difficultés insurmontables se sont élevées entre la gauche et les doctrinaires, au sujet des portefeuilles de l'intérieur et des finances, que le parti doctrinaire réclamait pour M. Guizot et pour M. Duchâtel. Aujourd'hui, sur l'invitation de M. le maréchal Soult, M. de Montalivet a transmis par le télégraphe, à M. Humann, l'invitation de se rendre à Paris, pour s'entendre avec les chefs de la coalition, qui se proposent de lui offrir le ministère des finances. Toutefois, l'état actuel de l'atmosphère ne permet pas d'espérer que la dépêche télégraphique parvienne plus rapidement que la voie des courriers ordinaires. Plusieurs jours s'écouleront donc avant que M. Humann puisse se rendre à Paris. M. Dupin a été également invité à se rendre à Paris, où l'on espère lui faire accepter le ministère de la justice. Mais une lettre de M. Dupin a été reçue ce matin même, où il annonce l'intention de se tenir à l'écart de toute combinaison ministérielle, et même de renoncer à la présidence de la chambre. M. Dupin déclare, dans cette lettre, se renfermer dans ses fonctions de procureur-général, et re-

prendre, sur les bancs de la chambre, sa place de 1831. M. Dupin annonce que cette détermination lui est dictée par la gravité des circonstances. D'après ces circonstances, on voit, et nous le disons à regret, que la crise ministérielle n'est pas encore arrivée à son dénouement.

REVUE MUSICALE.

THÉATRE-ITALIEN. — *LE NOZZE DI FIGARO.*

Il se rencontre dans la famille des mortels privilégiés à qui le ciel a départi un rayon de la flamme créatrice, çà et là, trois génies qu'un irrésistible instinct porte incessamment vers l'élévation et l'idéal, et dont la nature choisie et noble entre toutes ne se dément jamais. Le musicien de cette trinité merveilleuse est Mozart; s'il s'agissait ici de poésie ou de peinture, on sait bien qui je nommerais. Mozart me semble une gloire placée au-dessus de toutes les autres, dans un éther plus pur, dans une plus sereine clarté, quelque chose qui n'appartient ni au temps, ni à la critique, comme tout ce qui vient des hommes, mais au culte, à l'admiration éternelle, comme l'idée qui se révèle d'en haut. Si Beethoven, Weber, Cimarosa, Paisiello et Rossini sont des rois dans la hiérarchie, Mozart, lui, est un ange. En effet, jamais il ne manque un seul instant à sa vocation divine; toute mélodie qui sort de ses lèvres est de flamme; s'il touche à la réalité, la réalité se transforme et s'incarne aussitôt dans la plus radieuse poésie. On peut dire de lui qu'il se meut dans le sublime comme en son élément naturel; quelle que soit l'œuvre où il s'applique, *Idoménée*, *la Flûte enchantée*, *Don Juan*, *les Noces de Figaro*, jamais son génie ne descend des hauteurs qu'il habite. Si l'idéal est dans le sujet, il n'y fait pas défaut, comme on pense bien, sinon il élève le sujet jusqu'à l'idéal. Ainsi, à Chérubin, à Suzanne, à Figaro, à toutes ces créations de la prose et de l'esprit, il donne la vie poétique dans une étincelle de cette flamme qui baigne sa main et va le consumant.

Nulle part cet invincible instinct qui entraîne Mozart vers le sublime ne se laisse plus vivement sentir que dans la partition des *Noces de Figaro*. On ne peut en effet imaginer quelles ressources profondes il fallait avoir en soi pour dompter un sujet semblable, et creuser ce terrain jusqu'à la musique. Vous figurez-vous un musicien vulgaire aux prises avec ce dialogue si mordant, si froidement amer, si hérissé de toutes parts, aux prises avec les petites passions de cette intrigue de château qui se noue et se dénoue à force d'esprit, d'artifices et de subtilités. Il n'y avait que deux manières de s'en tirer : écrire une musique tout en dehors du poème, ne se préoccuper ni du sujet, ni de l'action, tailler çà et là des cavatines et des duos, et faire comme font les Italiens, qui pensent au chanteur plus qu'au personnage, à Lablache plus qu'à Figaro, à la Grisi plus qu'à Suzanne; ou bien aborder franchement le sujet, le retourner en tous sens, l'élever, le transformer, le créer de nouveau,

chercher sous ces dehors frivoles la passion vraie, éternelle, humaine, abolir l'analyse, exagérer le sentiment, se prendre à l'amour, à la jalousie, aux larmes, remplacer la satire et le pamphlet par la poésie et la musique; faire, en un mot, ce qu'a fait Mozart. C'est au point que sans la musique, l'œuvre de Beaumarchais reste incomplète et dans l'ombre; on sent qu'il y manque ce qu'un écrivain français du XVIIIe siècle ne pouvait y mettre, ce que nul, sans Mozart, n'aurait jamais soupçonné dans un pareil sujet : la poésie. En effet, lorsqu'une fois on a eu vent de toute cette adorable mélodie, il est impossible d'écouter Beaumarchais sans regretter Mozart, sans qu'il vous revienne à tout instant le souvenir de ces innombrables motifs, si frais, si doux, si merveilleux, qui s'exhalent de la voix ou du cœur, comme de suaves bouffées d'oranger ou d'aloès. Tantôt c'est la scène de la clé, au second acte, qui vous rappelle les émotions si puissantes de la musique; tantôt un mot spirituel qui réveille l'idée du ravissant duo entre la comtesse et Suzanne, et, je le demande, quel mot d'esprit vaut un pareil chef-d'œuvre? Quant à moi, cette idée de la musique, dont je ne puis me garder en écoutant la comédie, ce souvenir de Mozart qui me poursuit jusque dans la salle du Théâtre-Français, suffirait pour me convaincre qu'au fond l'œuvre de Beaumarchais est incomplète. Jamais, lorsque je vois *le Maure de Venise*, il ne m'arrive de penser à la musique de Rossini. Sans doute, parce que le chef-d'œuvre de Shakespeare est harmonieux en tout point, parce que rien n'y manque, ni la poésie, ni l'action, ni les caractères, et que la musique, en s'emparant de l'idée du poète, l'a tout simplement transformée à son profit, mais sans y rien ajouter. Or, il n'en est pas ainsi du *Mariage de Figaro*, l'idée de Beaumarchais a grandi, par la seule puissance de Mozart, jusqu'à la poésie, jusqu'au sublime, et, certes, il n'y a pas de quoi s'étonner si l'esprit vous paraît mesquin, lorsqu'il revient à sa forme première, après une transfiguration si glorieuse. Là, en effet, la musique inonde la prose de toutes les clartés de la poésie, tellement qu'on en subit l'action, même sans pouvoir s'en rendre compte. Étrange destinée de la pièce de Beaumarchais, qui semble ne trouver son succès qu'en dehors d'elle-même. Le scandale la fait réussir, la musique l'immortalise. Dans cette œuvre de l'esprit et de la satire, Mozart a découvert la forme calme et la pure beauté. Je n'hésite pas à le dire, dussé-je être accusé de paradoxe, tous ces caractères charmans, que l'on aime et que l'on cite à tout propos, n'existeraient point pour nous sans Mozart. Ainsi Beaumarchais a bien entrevu le petit page épris de sa cousine, comme, du reste, ils le sont naturellement tous; mais cet amoureux de quinze ans, timide comme une jeune fille, et lascif comme un oiseau, cet enfant gracieux, rêveur, mélancolique, fou, qui tressaille et palpite, prend toutes les fleurs, tous les baisers, tous les rubans qui se rencontrent; cet espiègle adorable, qui parle au bois, au brin d'herbe, au ruisseau, et qui se meurt d'amour, Chérubin en un mot, qui donc l'a créé, si ce n'est Mozart? Écoutez cet air, *non so piu cosa son*. Quelle ivresse! quel feu! quels transports! Il y a des larmes, des sanglots, des désirs, des battemens de cœur dans cette musique, et dans la romance, que de grace rêveuse, que d'ineffable mélancolie, que d'élégiaque langueur!

Otez cet air et cette romance, vous aurez sans doute encore un page coquet, ingénieux, frivole; mais le petit héros que vous savez, le *Cherubino d'amore*, l'espiègle à la fois cousin d'Ariel et de Roméo, et dont Shakspeare envierait la création à Mozart, où le trouverez-vous désormais? Et Suzanne, la caméristé enjouée, aimable, insinuante comme une chatte, Suzanne un peu sœur de Zerline, et la comtesse sentimentale comme une grande dame autrichienne, et le comte, que chacun dupe dans la comédie, si fier, si vaillant et si noble en ses élans de colère et ses transports de jalousie; tout cela vient de Mozart, dont le génie a su donner à la pièce de Beaumarchais les passions et la vie de l'épopée.

On a souvent reproché à cette musique de manquer d'entrain et de verve comique. Singulière opinion! comme si Mozart avait prétendu faire un opéra bouffe. Du reste, pour se convaincre du peu de fondement d'une pareille critique, il suffit d'examiner un instant le sujet dont il s'est inspiré. Est-ce donc une chose si plaisante que la pièce de Beaumarchais? Est-ce un personnage bien curieux, bien extravagant, bien risible, que ce comte dévoré de jalousie et d'ennuis, partagé entre sa femme qu'il soupçonne, et la fiancée d'un Figaro qu'il convoite? et cet amoureux de seize ans, qui saute de joie parce que le ciel est bleu, l'eau transparente et l'air du soir frais à respirer; et cette comtesse, dédaignée, qui se venge de l'abandon où son époux la laisse, en regardant du coin de l'œil le petit page, trouvez-vous que ce sont là des caractères de la famille de Geronimo, de Fidalma ou de Campanone? Vraiment il y a des gens qui pensent que là où la tragédie n'est point il faut nécessairement rire aux éclats, des gens qui ne veulent que des fioles de poison, des grincemens de dents, ou des perruques extravagantes et des habits de perroquet, comme Lablache s'en compose dans certains rôles; mais il n'existe pas au monde que des contraires : le cœur humain a ses nuances comme les couleurs, ses vaporeuses demi-teintes, ses fantaisies, ses reflets qui ne sont ni trop vifs, ni trop sombres, et qui plaisent tant aux paupières délicates. Entre le Maure de Venise et George Dandin, il y a le comte Almaviva.

Mozart n'est point un génie comique; nature élégiaque et tendre, sa gaieté ne va jamais au-delà d'un sourire ineffable qui n'exclut pas les larmes; des sources vives de l'inspiration, il ne puise que le flot le plus pur et le plus limpide, car s'il a dans les veines quelque chose de cette ardeur méridionale, de ce sensualisme napolitain qui distingue en Allemagne le génie autrichien, il n'échappe pas à l'influence vaporeuse et mélancolique du pays de Beethoven et de Novalis. Quel que soit le genre auquel il s'applique, Mozart n'en sait prendre que la fleur la plus suave et la plus pure : il faut dire aussi que le bouffe n'est pas un élément où l'art des sons puisse toujours se maintenir. Le musicien qui s'inspire d'une perruque est un pauvre homme qu'on oublie au plus vite, pour ne se souvenir que de l'acteur qui donne la vie à sa pièce. Demandez l'auteur de la *Prova*, on vous dira Lablache; qui connaît aujourd'hui Gnecco? Pour Cimarosa, c'est une autre affaire, il n'emploie le bouffe que comme un infaillible moyen de contraste, il entre de plain-pied dans le grotesque, mais pour en sortir à tout instant par de mélodieuses échappées;

tantôt c'est la plainte si aimable et si douce de Caroline, tantôt c'est l'air de Paolo, *Pria che spunti*. Sublime digression, à laquelle rien dans le sujet, rien dans les paroles ne donnait lieu, et qui n'a de prétexte que dans le sentiment idéal et la fantaisie du grand maître. Je cite *Pria che spunti* à dessein, parce que cet air me semble le point de départ de la musique *bouffe* de l'auteur du *Don Juan* et de l'*Idoménée*. En effet, Mozart s'en tient à cette transition de la gaieté bruyante au sourire mélancolique, de la prose comique de Molière à la poésie de Shakspeare.

On rencontre toujours parmi les créations du génie une œuvre dans laquelle il se résume tout entier, une œuvre immense, sorte d'océan où vont se perdre et s'engloutir toutes les pensées de sa vie. Pour Gœthe, je dirais *Faust;* pour Mozart, *Don Juan*. Il y a, en effet, dans *Don Juan* tous les trésors mélodieux des *Noces de Figaro,* toutes les richesses instrumentales de *la Flûte enchantée*, et cependant il est impossible de ne pas reconnaître que, dans ces trois chefs-d'œuvre, une égale puissance, un égal génie, se manifestent. Pour moi, celui qui a écrit *les Noces de Figaro* et *la Flûte enchantée* ne m'étonne pas moins que celui qui a composé *Don Juan*. Quand Beethoven voulait parler du chef-d'œuvre de Mozart, il nommait *la Flûte enchantée,* preuve qu'entre ces trois merveilles il n'y a qu'à choisir. La postérité a choisi *Don Juan*. Si *Don Juan* l'emporte, c'est à la grandeur des caractères, à l'importance du drame, à la fortune du sujet qu'il le doit. Mais soyez sûrs qu'au fond de sa conscience, Mozart se trouvait aussi grand pour avoir mis au monde Zarastro et Chérubin que pour avoir créé Anna, la statue et don Juan. Quel chef-d'œuvre que cette partition des *Noces de Figaro!* Jamais la belle source des mélodies n'avait coulé avec plus d'abondance et de richesse. A tout instant, c'est un motif nouveau, une phrase originale, une inspiration qui vous enchante. Cela vient, la plupart du temps, on ne sait d'où, à propos de rien, pour un bonnet que Suzanne met au page, pour un flacon qu'elle demande au comte; des milliers de fleurs mélodieuses s'ouvrent une à une et s'exhalent dans ce printemps de la fantaisie et de l'imagination; et le duo entre la comtesse et Suzanne, où trouver autant de grace exquise, de fraîcheur aimable, de coquetterie élégante et mignonne, si ce n'est dans le duo entre Zerline et don Juan? Mozart est le seul qui ait jamais su faire chanter les jeunes femmes. Il y a dans les mélodies qu'il leur met dans la voix de mystérieux soupirs, d'étranges ardeurs, de languissantes voluptés que depuis on n'a plus exprimés, et dont il avait trouvé le secret sur les lèvres de sa maîtresse, de cette belle fille de Vienne pour laquelle il écrivait Elvire. Cependant, il faut le dire, ce soin minutieux, cette délicatesse extrême que Mozart apporte dans les moindres détails, ne le préoccupent jamais de telle sorte qu'il oublie les grands effets de composition et d'harmonie. Ainsi, par exemple, le rôle du comte est écrit tout entier dans un style grandiose et plein de magnificence. Comme la colère si long-temps comprimée du gentilhomme éclate et se fait jour dans cet air sublime du second acte! que de superbe dédain et d'amère tristesse dans cette large phrase qui lui sert de motif! Mais un incomparable chef-d'œuvre, une des merveilles du

génie humain, c'est le finale du premier acte. Aujourd'hui il y a pour les finales une sorte de patron sur lequel chacun se règle. Il en est des finales comme des cavatines, ils se divisent en trois points : une introduction où les voix s'engagent, un adagio que chacun dit à tour de rôle, une strette plus ou moins originale, mais toujours bruyante, où les chœurs entrent à grands renforts d'ophicléides, de trombonnes et de timballes. Telle est la forme usitée de notre temps en Italie, en Allemagne, en France. Or, dans *les Noces de Figaro,* Mozart ne s'y prend pas de la sorte. L'intérêt s'accroît insensiblement; les personnages entrent l'un après l'autre chacun sur une ritournelle qui le peint d'un trait. C'est prodige comme cette musique se transforme, varie et prend en un clin d'œil le caractère du nouveau venu. Ingénieuse et vive avec Figaro, égrillarde et maligne avec Suzanne, ironique avec le comte, bouffe avec le jardinier ivrogne; tantôt elle s'embrouille tantôt se dévide et suit l'action avec une exactitude ponctuelle. Ce finale vaut à lui seul toute une partition, tant l'ordonnance en est simple et grandiose, tant les caractères y sont traités avec puissance, tant la vie y circule de toutes parts. Quant à l'orchestre de Mozart, après toutes les extravagances de l'école moderne, on se sent ravi d'aise à l'écouter. On dirait un lac mélodieux où se reflètent toutes les merveilleuses fantaisies de la voix. En un mot, c'est l'orchestre de Mozart; que peut-on ajouter de plus? un orchestre dont tout le secret repose dans la rencontre des mélodies, et qui n'a que faire des stériles et laborieuses combinaisons de la science nouvelle.

Tel est le chef-d'œuvre qu'on a voulu reprendre à l'Odéon. La tentative a mal réussi; on devait s'y attendre. Les chanteurs italiens d'aujourd'hui ne comprennent plus rien à Mozart. Les habitudes de vocalisation extravagante que la facilité vraiment déplorable des maîtres nouveaux leur laisse contracter, leur manière aisée d'en agir avec les inspirations qu'on leur livre, et de les modifier selon qu'il plaît à leur gosier, le besoin excessif d'applaudissemens qui les préoccupe; tout, enfin, contribue à les pousser à mille lieues des sphères si calmes de cette musique idéale, pure comme l'or, mais qui veut être respectée dans son texte et sa note. Il en est un peu des partitions de Mozart comme des tragédies de Racine; il faut, pour cette harmonie admirable, une fraîcheur d'organe, un sentiment des choses délicates et simples, qui ne résistent pas au contact des inventions modernes. Il serait aussi fou de vouloir surprendre Mozart dans *l'Elisir d'Amore* ou *Roberto Devereux,* que de vouloir trouver les secrets de Racine dans *le Tyran de Padoue* ou *la Tour de Nesle.* Pour nous, en France, la dernière dona Anna, la dernière comtesse Almaviva, fut la Sontag. Mais la Sontag était Allemande et savait de cette musique bien des choses que les Italiens ignorent. Au moins en Allemagne les traditions du génie sont conservées, et certes vous ne trouveriez pas une si mince capitale de petit duché où l'on n'exécute plus dignement le chef-d'œuvre de Mozart qu'au Théâtre-Italien de Paris. Si les voix rares et les talens illustres manquent, au moins le sentiment de cette royale musique et les honneurs qu'on lui doit n'y font jamais défaut. En général, lorsqu'il s'agit d'un immortel chef-d'œuvre du génie humain, on ne saurait trop se méfier des voix su-

blimes, et de ces radieux talens dont la personnalité veut tout envahir. Les chanteurs italiens ne sont pas pour faire valoir un chef-d'œuvre; tout au contraire, un chef-d'œuvre doit s'estimer fort heureux lorsqu'il leur a donné l'occasion de se produire avec avantage! Rien ne leur semblerait plus ridicule que de se soumettre à l'inspiration d'un musicien tel que Mozart et Beethoven. Étranges prétentions qui leur viennent avec la voix, avec le talent, avec le premier rayon de gloire qui leur tombe sur le front! J'ai vu la Malibran, un soir qu'elle entendait pour la première fois l'*Euryanthe* de Weber au théâtre allemand, trouver cette musique pitoyable, et s'étonner qu'on pût se résigner à chanter de pareilles extravagances. Le grand crime de Weber, aux yeux de la Malibran, c'était d'avoir écrit une musique imposante et profonde où tout est prévu, réglé d'avance, combiné de telle sorte, qu'il ne reste rien à faire aux caprices de la prima donna. Voilà sans doute aussi pour quels motifs les opéras de Mozart déplaisent tant à Giulia Grisi. On sait combien l'aimable cantatrice de Bellini et de Donizetti se sent de pitié pour cette pauvre musique de *Don Juan;* il suffit de la voir et de l'entendre dans Suzanne pour se convaincre que Mozart n'a pas mieux réussi auprès d'elle avec sa partition des *Noces de Figaro*. La Grisi chante tous ces petits airs du bout des lèvres; on dirait qu'elle fait la moue à cette adorable musique.

La Persiani manque de largeur et d'élévation dans le rôle de la comtesse; son talent, gracieux et pur dans *l'Elisir d'Amore* et *la Sonnambula*, ne suffit point à cette musique : l'agilité la plus rare et la plus merveilleuse ne saurait tenir lieu du sentiment et de l'expression. Le rôle de Figaro ne convient guère à Lablache; la taille colossale et la voix tonnante du sublime basso ne peut nullement s'accommoder des manières agiles et souples de ce personnage qui allait si bien à Pellegrini. Mais avec Lablache on n'est jamais en peine; celui-là du moins a l'intelligence des beautés qu'il veut rendre. Lablache aime et comprend Mozart, comme il aime et comprend Cimarosa; s'il réussit moins dans *les Noces de Figaro* que dans *le Mariage secret*, cela tient à sa nature plus portée vers le bouffe que vers le fin comique. Mais on voit qu'il prend part à l'action; son œil pétille, sa voix s'élance brusque et rauque parfois, mais toujours pleine d'enthousiasme, et ce soin, cette ardeur, ce zèle intelligent et sincère que Lablache met dans tout son rôle, rachètent à mon sens bien des petits défauts. Tamburini a dans sa nature un fonds de bonhomie, de paisible indifférence, d'humeur bourgeoise, qui s'oppose à ce qu'il s'élève jamais à la hauteur des créations de Mozart : tel vous avez vu Tamburini dans *Don Juan*, tel vous le retrouvez dans le comte Almaviva. Il faut des aigles comme Garcia pour se mouvoir dans l'élément sublime de cette musique; lui y rampe. Sa voix agile, gracieuse, mais parfaitement monotone, ne saurait atteindre les effets dramatiques de ce rôle du comte, si grandiose, si beau, si passionné; mais au moins aurait-elle pu les indiquer : elle ne l'a même pas essayé, et nous nous abstiendrons d'en dire plus. On serait mal venu à demander à un chanteur d'exprimer ce qu'il ne comprend pas. Mme Albertazzi est un singulier Chérubin; on ne peut imaginer quel amoureux ridicule et transi elle a fait de l'adorable enfant de

Mozart, et comme elle chante cette musique! c'est à ne pas la reconnaître. Cet air *non so più cosa son*, cet irrésistible motif, si rempli de feu, d'ivresse et de délire, ce transport du cœur et des sens, qui ferait tressaillir le marbre, la laisse inanimée et froide. Ne pas sentir dans le fond de son être de pareilles beautés, exprimer de la sorte une telle musique, lorsqu'on ose y toucher! mais il faut pour cela ne pas avoir de sang dans les veines, de voix dans la poitrine; il faut ne jamais avoir eu quinze ans. Pourquoi Mme Albertazzi n'a-t-elle pas cédé la romance du second acte à la comtesse? Au moins la Persiani nous eût dit quelque chose de cette élégie harmonieuse, de cette plainte ineffable dont on ne se lassera jamais de respirer la grace voluptueuse et la mélancolie enfantine. Vraiment il faut renoncer à voir jamais cette création de Mozart se produire dignement sur la scène. Ou la cantatrice est insuffisante et médiocre, comme cela se rencontre aujourd'hui, ou, dans le cas contraire, elle dédaigne le texte si simple et si pur, et ne manque jamais de l'enrichir de tous les trésors de sa vocalisation capricieuse. Il faudrait pour Chérubin la voix de la Sontag, le feu de la Malibran, tout cela réuni dans un talent modeste et généreux, qui voulût bien se résigner à se soumettre une fois, sans arrière-pensée, au génie de Mozart; terribles conditions, auxquelles on doit désespérer de satisfaire jamais entièrement. En effet, vous trouverez la voix de la Sontag, le feu de la Malibran, mais une cantatrice qui, se sentant douée de la sorte, ne foulera pas Mozart sous ses pieds, celle-là, vous ne la rencontrerez jamais. Aussi, quoi qu'on fasse, on ne peut avoir sur la scène qu'un pâle reflet de cette création; l'idéal enfant, le Chérubin d'amour restera toujours bien loin de nous, dans la sphère où Mozart l'a trouvé, où les intelligences éprises de poésie et de musique peuvent seules le contempler à loisir.

Pour moi, rien ne me semble plus triste que ces représentations où des chanteurs dont on ne saurait contester la renommée et le talent font défaut aux plus nobles conceptions du génie. Il faut, certes, que cette musique de Mozart soit bien imposante, pour que ces chanteurs italiens, si grands lorsqu'il s'agit des œuvres contemporaines, s'amoindrissent de la sorte vis-à-vis d'elle. Demain reviendront les *Puritains* ou *Parisina*, et vous verrez qu'ils retrouveront toute leur verve et leur expression pour ces phrases d'un jour. Dans les arts, tout est harmonieux : la musique, les chanteurs, le public, tout cela s'épanouit en même temps; puis de nouveaux interprètes reviennent pour de nouvelles idées, et le public se transforme. Le goût change, le dilettantisme varie, mais l'admiration sincère et profonde que l'on doit aux chefs-d'œuvre ne saurait s'altérer Que serait la pensée, que serait le génie, s'ils pouvaient dépendre des caprices du temps ou de la mode? que serait le soleil, s'il allait s'oublier pour ces petites vapeurs empourprées qui flottent devant lui et que ses rayons illuminent, lorsqu'elles semblent le voiler? H. W.

V. DE MARS.

TABLE

DES MATIÈRES DU DIX-SEPTIÈME VOLUME.

(QUATRIÈME SÉRIE.)

AUGUSTIN THIERRY. — Considérations sur l'Histoire de France. — Des systèmes historiques depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. — Dernière partie. 5
GEORGE SAND. — Spiridion. — Quatrième partie. 35
A. COLIN. — Lettres sur l'Egypte. — Commerce. 63
GUSTAVE PLANCHE. — *The Lady of Lyons*, de M. E. L. BULWER. 82
V. CHARLIER. — Les Chemins de Fer, l'État, les Compagnies. 92
ALFRED DE MUSSET. — Concert de Mlle Garcia. 110
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 117
REVUE LITTÉRAIRE. 128

X. MARMIER. — Expédition de *la Recherche* au Spitzberg. — IV. Hammerfest. — V. Le Cap-Nord. 133
LOUIS REYBAUD. — Voyageurs et Géographes modernes. — I. M. Adrien Balbi. 153
FRÉDÉRIC MERCEY. — Souvenirs d'Écosse. — Glasgow. 185
GEORGE SAND. — Spiridion. — Dernière partie. 204
FULGENCE FRESNEL. — L'Arabie. — Première partie. 241
HENRI BLAZE. — Stances à la princesse Marie. 258
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 262

F. DE LAGENEVAIS. — L'Abbesse de Castro. — Première partie. 273
L. DE CARNÉ. — De l'Irlande. — Première partie. 329

SAINTE-BEUVE. — Documens inédits sur André Chénier. 355
GUSTAVE PLANCHE. — Revue littéraire. — *Diane* et *Louise*, de M. F. SOULIÉ. 381
A. COCHUT. — Du Projet de Loi sur la Propriété littéraire et la Contrefaçon. 388
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 403

ALFRED DE MUSSET. — Croisilles. 413
EMILE SOUVESTRE. — La Terreur en Bretagne. — II. Nantes en 93. 437
J. P. ROSSIGNOL. — *Histoire des Classes Ouvrières et des Classes Bourgeoises*, de M. GRANIER DE CASSAGNAC. 471
REVUE LITTÉRAIRE. 515
REVUE MUSICALE. 535
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 550
. . . . — Lettres sur les affaires extérieures. — N° XI. 566

LERMINIER. — La Papauté au moyen-âge. — I. *Histoire de Grégoire VII*, de J. VOIGT. — II. *Histoire du pape Innocent III*, de F. HURTER. — Première partie. 577
X. MARMIER. — Expédition de *la Recherche* au Spitzberg. — VI. Bossekop. — VII. Excursion en Laponie. 609
F. DE LAGENEVAIS. — L'Abbesse de Castro. — Dernière partie. 628
PH. CHASLES. — De la Littérature anglaise depuis Scott. 654
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique 687
. . . . — Lettres sur les affaires extérieures. — N° XII. 695

A. C.-T. — Des plus récens Travaux en économie politique. 705
SAINTE-BEUVE. — Poètes et Romanciers modernes de la France. — XXXII. Mme de Charrière. 738
ÉDOUARD THOUVENEL. — La Hongrie. 769
AUG. POIRSON. — *Histoire de France sous Louis XIII*, de M. Bazin. 802
GUSTAVE PLANCHE. — Revue littéraire. — *Gabrielle*, de Mme Ancelot. 830
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique 838
REVUE MUSICALE. 333

FIN DE LA TABLE.

ERRATUM.

Dans la livraison du 1er mars, article : *De la Littérature anglaise actuelle*, il s'est glissé une faute grave qu'il faut rectifier ainsi : Page 665, ligne 37, au lieu de : La bonne farce de *Rochester, the Rehearsal*, lisez : La bonne farce de *Buckingham*.

7 1921

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 508 456